



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

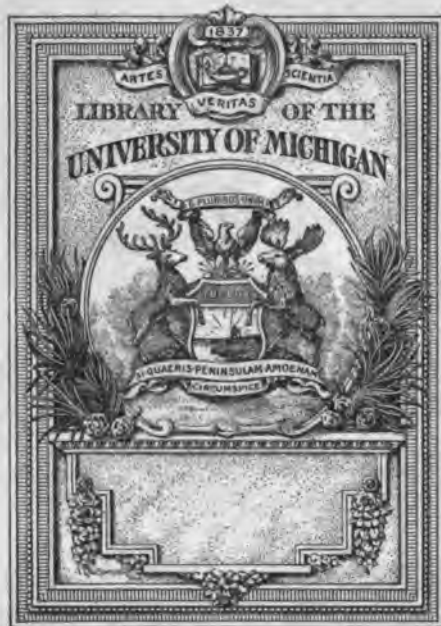
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



212

376

14.2
B. B. 1

ŒUVRES
DE
BOURDALOUE



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIS-DIDOT ET C^{ie}, RUE JACOB, 56.



ŒUVRES
DE
BOURDALOUE

36031

TOME DEUXIÈME

SUITE DES DOMINICALES. — MYSTÈRES. — PANÉGYRIQUES



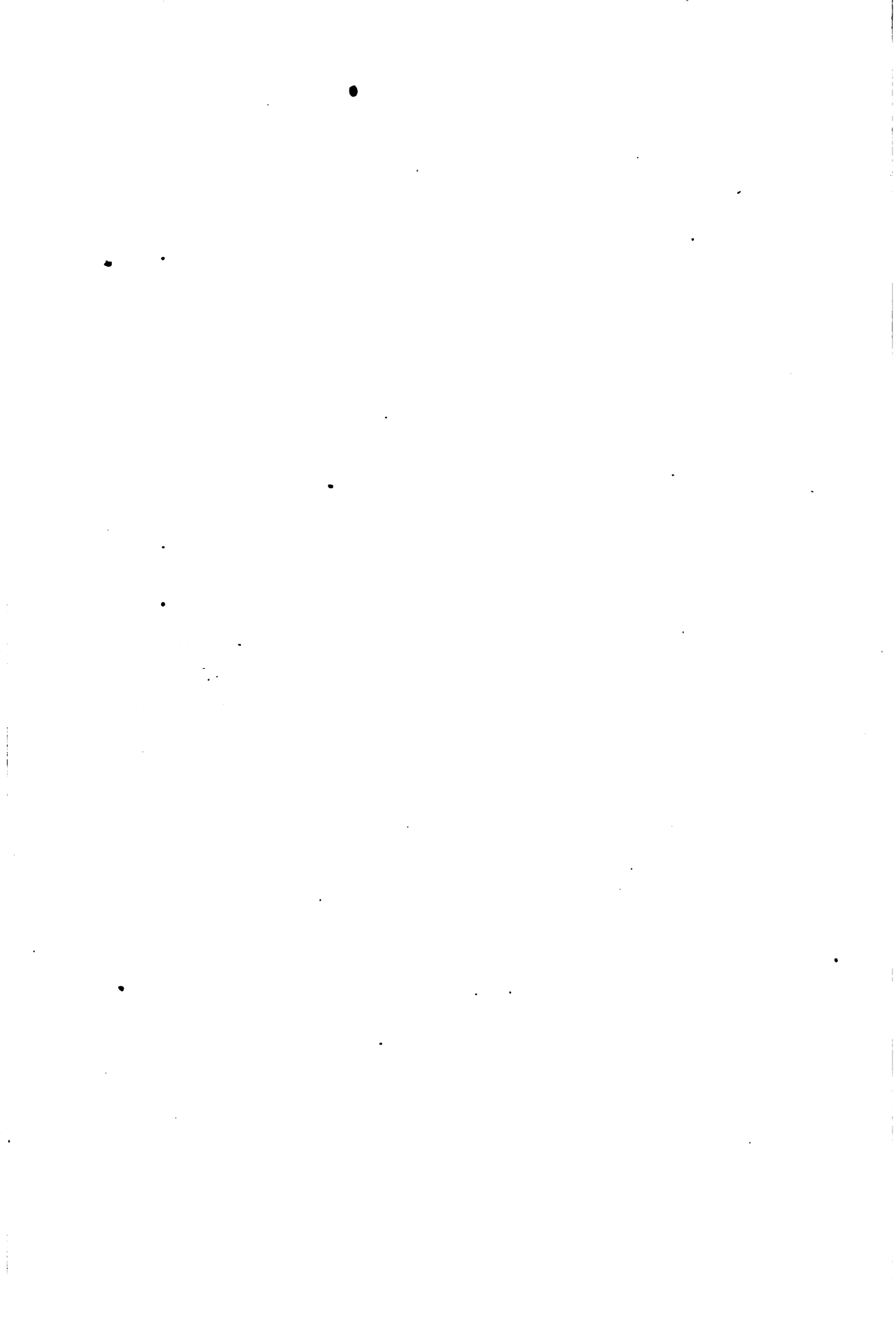
PARIS

CHEZ FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LXXVII



BOURDALOUE.

SUITE DES DOMINICALES.

SERMON

POUR

LE CINQUIÈME DIMANCHE

APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo; petite et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez. SAINT JEAN, chap. 16.

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples, Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez ; mais, Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis*. Il ne nous dit pas précisément, Demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général, Demandez et vous recevrez : *Petite et accipietis*. Encore une fois, chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte, et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons ; c'est là qu'il fait également paraître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins ; aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficacité de la prière ; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne et comme un fonds de richesses inépuisable, parce que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis*. Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le

dispensateur de ses grâces ; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière, non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodo non petistis quidquam* : Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent ? Est-ce que rien ne vous manque ? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander ni à prier ? Si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même en m'adressant à Marie, et lui disant, *Ave*.

Exercer le ministère de l'Évangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir ; aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir ; à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides, à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions : ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il, ainsi en servait-il d'exemple aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi ; et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière ; et, par un dessein particulier de Dieu, je me trouve

obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes; les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion; et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds, et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres; aux premiers, pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds, pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parce que le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordinaire, afin d'ôter toute ambiguïté, et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier et d'empêcher les autres de mal prier; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point; l'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Église, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut; et jamais conséquence n'a été ni plus infail- lible ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Église pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fonds de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésarque Pélage. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer

à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or les mêmes armes dont se servait alors l'Église pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière, contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent: car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce il n'y a point de salut; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces, et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la Providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière. *Petite et accipietis*: Demandez et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite, et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez: *Petite et accipietis*. Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste; soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie, et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu; et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes (c'est

la réflexion de saint Chrysostôme), des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière; il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins; mais quoiqu'il les connaisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous; c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés, il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir : car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens; et, en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant, *Petite et accipietis* : il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard; en un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue; hérésie que Jovinien avait osé renouveler, et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable; l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prions utilement

pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi, et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et, persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage, ou plutôt écoutez toute l'Église assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon frère, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez : Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible; mais par ce commandement adorable, il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir. *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* (Concil. Tridentin.) Voilà en deux mots, ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes, et cette grâce vous manque, je le veux : mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis, que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner : car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit : *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque que parce que vous

n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Église, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles; car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la passion qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave; je le sais, et j'en gémiss pour vous : mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait fort et invincible, si vous vouliez y recourir? Or telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis.* (Ps. 140.) Mais, comme remarque saint Chrysostôme, si cela était, pourquoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu, en ce que Dieu ne permet point, et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (1. Cor., 10.) Car s'il y avait des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquât également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il serait vrai qu'étant trop faibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon frère, poursuit saint Chrysostôme, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès; mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière : car dans le

dessein de Dieu, c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc, encore une fois, d'excuser par là vos chutes; et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere.* (Luc., 18.)

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratia sua semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur.* (Concil. Trid.) Or il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir, ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre? Le voici : nous commençons, et Dieu achève; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours; et Dieu qui, selon le prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre; et sans le nôtre qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous serait la prière : mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous,

pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui!

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi? parce qu'abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficacité et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni mérite, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée au jeûne; mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parce que, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostôme, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste; et quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres : mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel; ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus je ne me donne pas même la peine de vous les demander; ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, j'en ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer; ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage; car c'est à quoi se termine l'indévation que je remarque et que

je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même, Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* (Rom., 7.) Qui me délivrera de ce corps de mort? C'est une femme mondaine, remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne, mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui, à tous les moments du jour, devrait soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut, mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement des soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation? est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu, Sauvez-moi? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de

plais mortelles, manque de dire à Dieu, Guérissez-moi? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant, Soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours; et par l'efficacité de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impêtrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années, et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que nous nous dégageons des pièges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela; mais nous manquerons à cette grâce, parce que, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce et pour y répondre. Voilà pourquoi le prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé: *Benedictus Deus qui non auovit orationem meam a me.* (Ps. 65.) Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière: *Effundam super domum David et super*

habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum. (ZACH., 12.) Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or, on le perd en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel, *Quodcumque petieritis*: souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais pardessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile; que tout pécheur que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présents et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle

damnation. Car si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire. En voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire: c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* (1. Cor., 12) ; et que de la part même de la créature, il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous : *Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus qui operatur omnia in omnibus*. (Ibid.) C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David, et que les saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme, en s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire; et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer, ni de l'improuver! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connaître les abus; et par là, encore une fois, j'en suppose donc pour les âmes prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la reli-

gion, et qui ont scandalisé toute l'Église. L'Église, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus, où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déplorait autrefois devant Dieu; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fonds de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je n'en suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Écoutez-moi, ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire; mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel; mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu; mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui

sont de pures visions de l'esprit humain. qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée : n'étant ni vraisemblable ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devait être, en matière d'oraison, le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui serait arrivé; car en quel endroit, ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire? J'appelle oraison chimérique, celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie, la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche, pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie, ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or vous savez combien de ces manières d'oraison, que la nouveauté ou l'entêtement avaient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord, ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout; et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraison qui ont servi de piège aux âmes faibles; et n'est-il par étonnant que, malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable? J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris, la religion, disait Lactance, ne devant rien admettre, ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu; et l'oraison, pour peu

qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte : or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme, il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables; et moi je réponds, premièrement, que, si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer; que, si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu : *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui.* (2. Cor., 12). Car c'est ainsi qu'en usait ce grand apôtre; mais voici l'abus, mes chers auditeurs : on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indiscretement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries. Car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire, *Audivi arcana verba* : Dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infailibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit, et je suis même dans l'obligation de m'en délier;

pourquoi? parce que sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu; ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; c'est le second abus que je combats. Car il est évident, chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale, et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférentiellement à toute autre, nous devons nous attacher: pourquoi? Non-seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel, mais parce qu'en effet toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite, et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante! Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation peut être une grâce et un don de Dieu; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste, ni plus agréable à Dieu; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite, l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais, ni la cause de la sainteté, ni la sainteté même: au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur: et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les

faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints, aussi, de même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginaables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation: pourquoi? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité; et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer, abus, chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ces voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines, afin, disait-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas si tôt le souvenir: *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri. (Offic. Eccl. in. fest. S. Theres.)* Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, était meilleur pour elle que l'estase et le ravissement, et qu'il lui était plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une compection salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche: *Emulamini charismata meliora (1. Cor., 12)*; à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellents; c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'apôtre, les plus excellents pour vous: *charismata meliora*. Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune; que le Fils de Dieu nous a lui-même pour

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DE L'OCTAVE
DE L'ASCENSION.SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES
INTÉRÊTS DE DIEU.

Cum venerit paracletus quem ego mittam vobis a Patre, spiritus veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage. SAINT JEAN, chap. 15.

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs, attester sa divinité, faire connaître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi; et voilà, chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les âmes. Témoignage invisible dont nous ressentons au dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout-puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Évangile, et pour vérifier la parole des ministres qui le prêchent. Mais outre ce témoignage intérieur de l'Esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendait de ses apôtres, et qu'il a reçu d'eux lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que pour sa cause ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable Maître : Vous vous déclarerez pour moi; vous parlerez et vous agirez pour moi; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs, *Et vos testimonium perhibebitis*. Or, il est vrai, mes chers auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas tous appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques : mais d'ailleurs je puis ajouter et je prétends que par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre en mille occasions qui se présentent les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire, et de maintenir la pureté de son culte : devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique selon la différence des rangs et la diversité des ministères : devoir indispensable; mais, de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé

dans le christianisme, qu'à peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent, et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence, et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer dans ce discours. Daigne le ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes pour animer le vôtre! Daigne le Seigneur me remplir de son esprit, de cet esprit de feu, afin que par son secours je puisse embraser ici tous les cœurs! Nous obtiendrons cette grâce par l'intercession de Marie, et pour cela disons-lui : *Ave*.

Il y a dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres, l'aveuglement de l'esprit et la faiblesse du cœur : l'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite non-seulement fautive, mais criminelle; la faiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre, fait néanmoins qu'il n'a pas assez de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car après avoir fait quelque réflexion sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes; les uns qui l'autorisent, et qui prétendent s'en justifier; les autres qui s'en accusent, et qui sont les premiers à la condamner; le uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui de bonne foi la reconnaissent pour prévarication et lâcheté: les uns qu'il faut détromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentiments, se font une prudence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue : ceux-ci, moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu et de le marquer; mais ne se trouvant pas assez de forces pour le mettre en œuvre et pour le faire paraître; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le faisant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne; deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficace de la parole de Dieu; les lumières pour convaincre les premiers, et l'efficace pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et que sa prudence, qui nous fait avoir

tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez dans le premier point. Et j'ajoute que cette faiblesse à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes, et ne nous pas exposer à leur censure, est une faiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle : je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités que chacun de nous s'appliquera selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler; deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes, et considérer sérieusement nos devoirs; deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIERE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles du monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété, c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les faibles se scandalisent, et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui et de se déclarer pour lui; et il n'y a point de prudence qui puisse affaiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il fau-

drait parler; pour dissimuler, quand il faudrait agir; pour tolérer et pour conniver, quand il faudrait reprendre et punir. Car quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause, et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand par ses maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels : car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant, c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi, ou plutôt parce que l'obligation particulière que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que dans les premiers siècles de l'Église il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou pour mieux dire de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas : mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles; je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier concile œcuménique la condamna, et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or, si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évan-

gélisque, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* (LUC., 11) : Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi ; parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprover l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où il s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fût content d'eux. Car que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est ?* Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui ? Et parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui ? Ah ! chrétiens, que David raisonnait bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avait conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnait bien d'autres sentiments ! Non, non, Seigneur, disait-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique ; et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens ! Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse ; et ce zèle de votre maison, qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde me blessent moi-même personnellement : *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* (Psalm. 68.) Ces outrages, ô mon Dieu, par l'impiété et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous ; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi ; c'est-à-dire les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les dérèglements de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde,

il faut que je m'explique et que je parle ; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Voilà, mes ohers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux : car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun sans exception dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père ; tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendait par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu ; et sans cela l'un et l'autre abusent du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde, et de la manière dont ils sont observés.

Car il serait bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or un ami, bien loin de reconnaître pour ami celui qui dans l'occasion hésiterait à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriserait comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets quiconque, dans la conjoncture d'une guerre, affecterait de demeurer neutre, le traiterait de rebelle et d'ennemi de l'État. Dès là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu, et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire ; et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt que, pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrais, s'il était possible, rappeler tous

les siècles passés, et faire comparaitre comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachait, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirais-je avec tout le respect convenable, mais toute l'assurance que devrait me donner mon ministère, quand il y allait du bien de l'État, quand l'autorité du prince se trouvait en compromis, et qu'il fallait la maintenir, cette modération, dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuait rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas? avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas? Toute votre prudence alors était de n'avoir ni ménagement ni égards, de ne laisser rien impuni; de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites; et sur cela même votre zèle était louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'apôtre, elle ne demandait pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, était-il question de vous opposer au libertinage qui faisait tous les jours de nouveaux progrès; mais vous parlait-on d'un scandale qui se répandait, et qui ne pouvait être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur; mais fallait-il corriger des désordres qui déshonoraient le christianisme et qui ne subsistaient que par votre molle et pernicieuse tolérance: c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenait timide et circonspect; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures; que vous craigniez de vous avancer; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là; c'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui était à charge, trouvait mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre et pour laisser croître le mal: c'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portaient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenaient comme vous et fomentaient l'iniquité. Ah! chrétiens, cette seule contrariété de sentiments et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue?

Ajoutez (et c'est la troisième raison) que, dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu; excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée: Car le

libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui formellement et expressément est contre Dieu. Vérité si constante que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connaître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux déréglés qui règnent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne serait que pour les faibles, qui, voyant de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas, il faudrait, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer, et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grâce: *Judica me, Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo* (Ps. 42): Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire que nous devrions agir de telle sorte que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Élie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer; voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilège qui se commettait, et des honneurs profanes que l'on rendait à l'idole de Baal: *Usquequo claudicatis in duas partes?* Jusques à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui, et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtrèrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu, que ni la conscience ni l'honneur n'approuveront jamais, et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? Pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe, et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre reli-

gétique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* (LUC., 11) : Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi ; parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprover l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où il s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, sans jamais choquer le monde, erolent avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fût content d'eux. Car que répondraient-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est* ? Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui ? Et parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui ? Ah ! chrétiens, que David raisonnait bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avait conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnait bien d'autres sentiments ! Non, non, Seigneur, disait-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique ; et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens ! Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse ; et ce zèle de votre maison, qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde me blessent moi-même personnellement : *Zelus domus tue comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* (Psalm. 68.) Ces outrages, ô mon Dieu, par l'impunité et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous ; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi ; c'est-à-dire les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les dérèglements de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde,

il faut que je m'explique et que je parle ; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Voilà, mes chers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux : car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun sans exception dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père ; tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendait par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu ; et sans cela l'un et l'autre abusent du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde, et de la manière dont ils sont observés.

Car il serait bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agrêât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or un ami, bien loin de reconnaître pour ami celui qui dans l'occasion hésiterait à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriserait comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets quiconque, dans la conjoncture d'une guerre, affecterait de demeurer neutre, le traiterait de rebelle et d'ennemi de l'État. Dès là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu, et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire ; et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt que, pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrais, s'il était possible, rappeler tous

les siècles passés, et faire comparaître comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachait, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirais-je avec tout le respect convenable, mais toute l'assurance que devrait me donner mon ministère, quand il y allait du bien de l'État, quand l'autorité du prince se trouvait en compromis, et qu'il fallait la maintenir, cette modération, dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuait rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas? avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas? Toute votre prudence alors était de n'avoir ni ménagement ni égards, de ne laisser rien impuni; de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites; et sur cela même votre zèle était louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'apôtre, elle ne demandait pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, était-il question de vous opposer au libertinage qui faisait tous les jours de nouveaux progrès; mais vous parlait-on d'un scandale qui se répandait, et qui ne pouvait être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur; mais fallait-il corriger des désordres qui déshonoraient le christianisme et qui ne subsistaient que par votre molle et pernicieuse tolérance: c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenait timide et circonspect; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures; que vous craigniez de vous avancer; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là; c'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui était à charge, trouvait mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre et pour laisser croître le mal: c'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portaient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenaient comme vous et fomentaient l'iniquité. Ah! chrétiens, cette seule contrariété de sentiments et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue?

Ajoutez (et c'est la troisième raison) que, dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu; excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée: Car le

libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui formellement et expressément est contre Dieu. Vérité si constante que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connaître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux dérèglements qui règnent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne serait que pour les faibles, qui, voyant de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas, il faudrait, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer, et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grâce: *Judica me, Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo* (Ps. 42): Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire que nous devrions agir de telle sorte que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Élie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer; voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilège qui se commettait, et des honneurs profanes que l'on rendait à l'idole de Baal: *Usquequo claudicatis in duas partes?* Jusques à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui, et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtrèrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu, que ni la conscience ni l'honneur n'approuveront jamais, et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? Pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe, et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre rali-

gion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets; et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes et pour qui vous êtes. Or combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces Israélites à qui parlait le prophète? combien de ces esprits à qui tout est bon, qui pour le vice et pour la vertu ont d'égales complaisances, qui s'accrochent de l'erreur comme de la vérité, qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération, en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disait dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Église : *Utinam frigidus esses aut calidus* (*Apoc.*, 3) : Je voudrais que vous fussiez, ou tout un ou tout autre; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi ou pour moi : mais parce que vous êtes tiède, et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter : *Sed quia tepidus es, incipiam te vomere de ore meo*. Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que dans cet état de tiédeur ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée aurait bientôt ruiné tout leur crédit, et leur ferait perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impunité, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire qu'ils tâchent, par toutes sortes de moyens, à s'usurper. Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous prêche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé; il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela, il ne manquera pas de prendre racine; et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont épargné, et qui devaient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux, qui ont infecté le monde; voilà ce qui a introduit jusque dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres, directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les

hérésies. On se faisait d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvait trop faible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyait réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendait le zèle des autres impuissant et inutile. Et, pour remonter jusqu'à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avait pas fait son devoir, était la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasait des pays entiers. En dis-je trop, chrétiens; et, sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé, et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui, par leurs talents ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumière et de capacité; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper court : obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car qu'un homme du commun oublie là-dessus et ce qu'il peut et ce qu'il doit, quoiqu'il se charge en particulier d'un grand compte, la conséquence pour Dieu en est moins à craindre; mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer, qu'il soit sur cela d'une composition facile, qu'il se remue lentement, qu'il résiste faiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quels succès l'impunité en profite. En vain étalerai-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il était important pour vous de n'ignorer pas, que de tolérer le vice c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrisse et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans me-

surer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point, et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée : c'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle de charité, qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace, et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous; car, à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leur propre sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle. Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car, que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti; que la cause de Dieu souffre toujours, quand elle est entre vos mains; que l'iniquité se tienne en assurance, et qu'elle se croie assez forte, du moment que vous êtes son juge; que vous ayez dans le doute un secret penchant à conclure favorablement pour elle, et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à retenir celui des autres, c'est discrétion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo.* (Rom., 8.)

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit; mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au dehors? Est-ce prudence d'éviter l'éclat, quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux? Faudra-t-il que le libertinage, qui règne peut-être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant? Puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudrait-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace? Mais cet éclat troublera la paix : qu'il la trouble, répond saint Augustin; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit

être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Évangile qu'il n'était pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division; qu'il était venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille? Que voulait-il par là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde? Non, non, chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Évangile, les haïr et les renoncer; et ils ne doivent pas s'en plaindre; puisque, si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes : car c'est pour cela que Jésus-Christ a repris les alliances les plus étroites du père avec le fils, et de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang? Le ménager, mon cher auditeur! et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y a de la gloire de votre Dieu et de son service? Si les apôtres avaient eu de tels ménagements, où en serions-nous? Auraient-ils prêché l'Évangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans? Auraient-ils répondu avec tant de fermeté, aux juges et aux magistrats qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum.* (Act., 4.) Si les Pères de l'Église, les Athanase, les Chrysostôme, les Augustin, et les autres; avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues? Agissez avec respect, mais agissez avec force; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédramatise

en quelque manière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable, et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine politique; qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche faiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudrait bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte devient son plus dangereux ennemi; qu'il se perd en se cherchant, qu'il se détruit en se conservant; et, par une providence toute particulière, qu'il s'attire le sort que David, dans une espèce d'imprécation, souhaitait aux pécheurs, quand il disait à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis* (Ps. 27) : Seigneur, confondez-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle, dont il me reste à vous tracer le caractère; je veux dire, non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par une faiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devraient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes; mais qu'arrive-t-il? c'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car, premièrement, elle les prive du plus grand honneur qu'ils auraient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois : odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation; et méprisables même aux impies, dont ils croient néanmoins par là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième

lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauraient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque, dans les sujets qui s'offrent à vous et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité faible et lâche, ni parler ni agir pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande âme, d'une âme noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt; et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable? Quand vous travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable et de vos personnes et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne pour vous une secrète vénération. Vous cherchez la gloire, écrivait saint Augustin à un homme du monde, et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu; c'est-à-dire pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze aux entreprises de l'erreux, du vice, de l'impunité? Si vous avez un mérite solide à acquérir pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout? qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau? Qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentiments d'une estime si générale, et d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées? Qu'est-ce qui a distingué, entre les empereurs chrétiens, les Constantin et les Théodose? N'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés? Parcourez, disait ce brave Mathathias étant au lit de la mort et instruisant ses enfants, parcourez toutes les générations, et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples, que par la force et le courage qu'ils ont témoigné quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés, que par la même résolution; et ne soyez pas assez aveu-

gles pour croire que par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsî parlait ce saint et généreux pontife; et c'est, chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde; mais avec ce bruit, comme l'Écriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée, et, après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse lueur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée? C'est qu'étant lâche pour Dieu comme vous êtes, Dieu, qui n'a besoin de personne, et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talents et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouviez être les instruments de sa gloire, mais il ne voudra pas vous y employer. C'était un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indigne. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui : il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous; d'autres qu'il remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertu. Ceux-là oseront tout et risqueront tout quand il s'agira de le glorifier; et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craignez de vous exposer : eh bien ! il se passera de vous ; mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre : *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum; qui autem contempserit me, erunt ignobiles.* (1. Reg., 2.) Voilà comment s'expliquaient autrefois les prophètes pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchaient à les piquer; et plutôt à Dieu que ce discours fût accompagné d'une grâce assez forte et assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions!

Mais ce n'est pas tout : car en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisables aux hommes. A qui odieux? je l'ai dit, à tout ce qu'il y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui voyant avec quelle faiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, engémissent, et disent intérieurement comme le roi David : *Vidi prævaricantes, et tabescebam* (Ps., 118) : J'ai vu Seigneur, ces lâ-

ches prévaricateurs, qui, par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause; je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret. Car quelle amertume a un juste qui a le cœur droit et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts de Dieu trahis par les vaines considérations et les timides, mais criminelles réserves, des partisans du monde et de ses esclaves ! Que peut-il moins faire que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitait dans le cœur de David? haine dont il ne se faisait nul scrupule, que dis-je? qu'il s'estimait heureux de ressentir, et dont il se faisait un mérite auprès de Dieu; haine qui procédait en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnait droit de dire : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* : Je les haïssais, mais d'une haine parfaite; et j'étais leur ennemi, parce qu'ils étaient les ennemis secrets de mon Dieu : *Perfecto odio oderam illos.* (Ps., 138.) Or je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter et qui approche plus de la malédiction, que cette haine et cette aversion des gens de bien. Je sais qu'il y a de ces cœurs durs que leur lâcheté même pourrait rendre insensibles à ce motif, et qui compteraient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède : mais n'est-ce pas une autre malédiction qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé? Car, dans la pensée du sage, être content lorsque l'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être. Et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres : vous vous trompez, chrétiens. Votre lâcheté, outre la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs. Pourquoi? parce que les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyants pour découvrir le faible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est dans le fond qu'une petitesse d'âme, et que, si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force ni la hardiesse de les entreprendre. Or la lâcheté recon nue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux mêmes à qui elle est utile. Si, du moment que le vice se produit et que le scandale paraît, vous qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécuteur, seraient obligés néanmoins malgré eux de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations par rapport à Dieu, vous n'avez pas

même le monde pour vous : comme si le monde, tout pervers qu'il est, vous faisait en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle au même temps qu'il en profite, et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah! chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même, et où je prétends que, pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers auditeurs, le comble de notre misère; confessons-le humblement et avouons-le de bonne foi. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu, et pour nos intérêts propres nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille en notre présence des choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public, et que nous nous y trouvions notés, nous remuons tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivons jusqu'au tombeau; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violées, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement! En un mot, qu'on déshonore Dieu et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous; mais qu'on nous pique, même légèrement; mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme, *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus.* (HIERON.) Or il est bien étonnant que nous ayons des sentiments si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction, soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celles de Dieu. Mais c'est à nous à nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage; ainsi parlons-nous quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui était la cause de Dieu devienne la nôtre, que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement, que notre intérêt s'y trouve mêlé; et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien, maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu, nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance : *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus.* Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? Si nous n'en rougissons pas, chrétiens; si, par une ferveur toute nouvelle qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu saura bien nous faire porter la peine de notre injustice et nous punir de notre infidélité. Car s'il y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante), si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Église, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine, soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'était Héli : il aimait l'ordre, il voulait que Dieu fût servi, et il le servait lui-même; il était touché des scandales que ses deux enfants, Ophni et Phinéas, donnaient dans le temple : mais il manquait de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisaient à Dieu. Vous savez ce qui lui en arriva. *Quia magis honorasti filios tuos quam me*, lui dit le Seigneur, par la bouche de son prophète, *ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua* (1. Reg., 2) : Parce que tu as eu plus d'égard pour tes enfants que pour moi, parce que tu as plus craint de leur déplaire

qu'à moi, parce que tu n'as pu te résoudre à les contrister en les châtiant et qu'ils t'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux : ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et dans leurs personnes toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah! mes chers auditeurs, combien de pères dans le christianisme à qui Dieu pourrait faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction! *Quia magis honorasti filios tuos quam me* : Parce que vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfants impies, athées, perdus de conscience; parce que, voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père, pour vous souvenir que j'étais votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parce qu'en mille occurrences où je vous demandais raison de leurs déportements, vous n'avez pu consentir à vous élever contre eux pour venger mes intérêts: *Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua*; je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs et sur ceux qui leur appartiennent. Elles ne seront ni pour vous ni pour ces enfants dont vous êtes idolâtres, et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondements de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir; et par la juste sévérité de mes châtiments, vous reconnaîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes frères, c'est ainsi que Dieu pourrait vous parler et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli, l'effet répondit à la menace; tout ce que le prophète lui avait annoncé s'exécuta; et, selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grâce que Dieu fit à ce père infortuné : car tous les maux qui tombèrent sur lui n'étaient après tout que des maux temporels, dont il profita; mais il y a des coups de la justice de Dieu plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle? Or voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus a te.* (EZECH., 16.) Il laisse un juge, un magistrat dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître aban-

donner tout au gré de ceux qui le servent, et fermer entièrement les yeux sur leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre; mais pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyait pas pouvoir porter. Il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme; car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois et la langue et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah! chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout-puissant, et surtout de ce Dieu jaloux : car il l'est, et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être? et n'est-ce pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage dont il a prétendu nous faire un mérite? Que lui était du reste nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes? Ne pouvait-il pas, sans nous, mettre à couvert ses intérêts? Mais, par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables; et, par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs; parce que vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE
DU SAINT SACREMENT¹.

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit multos, et misit servum suum hora carnae, dicere invitatis, ut venirent, et coeperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. QUAND l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, mais ils commencèrent tous à s'excuser. SAINT LUC, chap. 14.

Ce repas dont il est parlé dans notre évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine Eucharistie? et n'est-ce pas ainsi que l'Église paraît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer à l'adorable sacrement de nos autels? C'est un grand repas *Cenam magnam*. Grand par l'excellence et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ: grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles: grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce: grand par le lieu où il est préparé; c'est toute l'Église: grand par sa durée; il ne finira qu'avec le monde: enfin, grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes frères, à cette table du Seigneur; et c'est pour vous l'annoncer de sa part qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parais ici moi-même selon le devoir de mon ministère: *Et misit servum suum*. Mais que faites-vous? Saint Grégoire pape le déplorait autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avait la conduite; et rien en effet n'est plus déplorable. *Homo dives invitat, et pauper occurrere festinat: ad Dei vocamur convitum, et excusamus* (GREG.): Qu'un riche, disait ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court; la table du Fils de Dieu est dressée pour nous, et nous nous excusons. Quels prétextes ne prend-on pas? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagements de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Évangile, Je suis dans l'embarras, j'ai une famille qui m'occupe, et des enfants à pourvoir: *Uxorcm duxi*. On dit, J'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entre-

tenir, une charge à remplir: *Villam emi*. (GREG.) Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacrements, et pour n'en approcher presque jamais: *Et coeperunt omnes simul excusare*. Mais entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parce qu'elle est la plus spécieuse? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte; et que leurs communions sont rares, parce qu'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or, je soutiens, moi, que cette excuse, toute apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable; je soutiens que cette prétendue humilité dont on voudrait se faire un mérite n'est souvent qu'un piège de l'ennemi de notre salut, ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une extrême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant: *Ave*.

Il est vrai, chrétiens, et je suis d'abord obligé de le reconnaître, que la pureté de l'âme et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion; et il est encore vrai que plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de tache et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement comme un principe incontestable et un point de ma créance, et je voudrais la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais, cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours: car pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parce qu'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portée au delà des bornes et mal conçue, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion: ce sera la première partie. Je vais même plus loin, et, par l'effet le plus désirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissants, les plus infaillibles et les plus courts pour arriver à une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion: ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce devoir soit une juste raison de nous en éloigner; et d'ailleurs je vous apprendrai

¹ Les Sermons pour le dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité, sont ci-après, dans les Sermons sur les Mystères.

comment même la communion doit servir à rendre notre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides ; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous et commençons.

PREMIERE PARTIE.

Quelle pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve ; écoutez-la. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable, ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ, ni au dessein qu'il a eu en vue dans l'institution de la très-sainte Eucharistie. Or, quel a été le dessein de Jésus-Christ en l'instituant ? Il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande ; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage : de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'était une nourriture dont nous devons user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent. Et parce que toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait ? il a choisi celle qui l'était et qui l'est encore le plus ; celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais ; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands ; je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie : il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez ; mais afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous crie sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avait déjà mises pour nous dans la bouche du sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* (Prov., 9) : Venez, paraissez dans mon sanctuaire ; asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer ; et puisque je vous le présente moi-même, tout mon désir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenait occasion de dire, parlant à un chrétien : *Si panis est, si quotidianus est, quomodo illum post annum sumis?* (AMBR.) Hé quoi ! mon frère, si ce sacrement est un pain et si c'est un pain qui tous les jours devrait être l'aliment

de votre âme, est-ce assez dans tout le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part ? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même : qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devint par soi-même un empêchement essentiel à l'autre ; dont l'une servit de raison, et de raison solide, pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte, que c'est ce qu'il désire de nous, et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déjà marquée ; savoir, que si d'ailleurs il nous a ordonné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent.

Que veux-je dire après tout, chrétiens auditeurs ? car c'est ici qu'il faut m'expliquer, et lever le scandale où pourrait vous jeter ma proposition mal interprétée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que, malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ, touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement ? Malheur à moi si j'autorisais en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque ferait ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendrait par là, selon l'expression de l'apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu ! Mais qu'elle est ma pensée ? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudrait raisonner de l'autre ; c'est que vous concluez à quitter la fréquente communion, parce que vous ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire, lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement pour retenir la fréquente communion ; c'est que vous dites, Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante pour fréquenter un sacrement dont les anges mêmes se croiraient indignes ; je ne veux donc pas communier souvent : au lieu qu'il serait bien plus à propos de dire, Je dois communier souvent et je le veux, pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous avons reçu, pour ne me pas priver des avantages inestimables qui y sont attachés ; et puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc non pas renoncer à la communion, parce que je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert : c'est-à-dire que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce et à ce plaisir que la loi défend, et qui déshonorerait spécialement la chair de Jésus-Christ; un motif pour attaquer ses passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui dans vous ne peut compatir avec la présence réelle de Jésus-Christ; un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégager de ses intrigues, pour vous retirer de ses assemblées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissements et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareraient de Jésus-Christ; un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous engagera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ; du moins voilà à quoi elle doit vous engager, mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage; car développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que vous le voulez : non, elle ne l'est que parce que vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir; elle ne l'est que parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos désirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne; elle ne l'est que parce que le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, toujours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent; elle ne l'est que parce que vous ne pouvez pas ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre âme, pour vous tirer sur cela de votre langueur, pour vous affecter aux devoirs de la religion et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion qui vous

est si habituel, et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, chrétiens, sans insister davantage sur ce point, dont je me suis déjà expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques-uns auront à me répondre; et pour leur instruction je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion; que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons, et nous voulons aussi travailler à la réformation de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une âme le vice et qui y fait naître les vertus; il faut du temps pour arriver là; et, pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence et une pénitence louable que de se tenir éloigné de la table du Sauveur et de son autel? Tout ceci, mon cher auditeur, contient divers articles que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps; je le veux, pourvu que ce soit un temps borné, pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que, d'un terme à l'autre, on ne cherche pas toujours à le prolonger; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous tienne pas des années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quels excès ont été lâ-dessus des esprits entêtés et aveuglés, jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Église, et de violer l'un de ses commandements les plus solennels, qui est celui de la pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence : ainsi le disait-on du temps de saint Ambroise, comme il l'a lui-même remarqué. Il y en a (ce sont les paroles de ce saint docteur), il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères : *Sunt qui arbitrantur hoc esse pœnitentiam, si abstineant a sacramentis cœlestibus.* (AMB.) Mais quelle pénitence! poursuit ce même Père, et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même, en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut? *Severiores in se judices sunt, et pœnam dum imponunt sibi, declinant remedium.* (Ibid.) Voilà comment en jugeait un des plus saints et des plus grands pasteurs de l'Église; voilà ce qu'il regardait comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans al-

ler contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que de nos jours ce serait une pénitence bien commode pour tant de mondains et de mondaines; que volontiers ils s'y assujettiraient, et qu'elle se trouverait bien de leur goût, puisqu'elle les déchargerait d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitents.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non certes, mon cher auditeur, on ne peut être trop parfait; mais on peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent ce précieux avantage; c'est-à-dire on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions; mais en même temps on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la faiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu même soutenir par son sacrement: ce sont des malades, ils ont leurs infirmités, leurs fragilités; et c'est pour cela même que le médecin de leurs âmes les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi prenez garde qui sont ceux que le maître de notre évangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin: ce ne sont point précisément les riches, les grands, les saints; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux: *Exi cito in plateas et vicos civitatis; et pauperes ac debiles, et cæcos et claudos introduc huc.* (Luc., 14.) Non-seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer: *Compelle intrare.* (Ibid.) Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour le connaître, et il vous est aisé, chrétiens, d'en faire vous-mêmes l'application.

Tout ceci, néanmoins, veut encore un plus ample éclaircissement; et sans cela je pourrais craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or, toute extrémité est mauvaise, et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement; mais d'ailleurs le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu qui corrige l'un et l'autre; et sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention: car voulez-vous savoir, chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, qu'on a des moins remarquables? le voici:

c'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils; ce qui était d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'était pas; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surrogation, de perfection; en un mot, ce qui faisait de la communion un sacrilège, avec ce qui en diminuait seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez démêlé, et ce qu'il était néanmoins très-important de distinguer. En effet, citons, tant qu'il nous plaira, les Pères et les docteurs de l'Église; accumulons et entassons autorités sur autorités; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers; enchérissions même, s'il est possible, sur ces saints auteurs, et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ; faisons valoir cette parole qu'ils avaient si souvent dans la bouche, et qui saisissait de frayeur les premiers fidèles, *Sancta sanctis*: après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier. Ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une vérité de foi. De là il s'ensuit que si je suis souvent en cet état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent; et que, si tous les jours de ma vie je me trouvais en cette même disposition, j'aurais chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en communiant; et non-seulement pour ne le profaner pas et ne pas encourir la censure de saint Paul, *Judicium sibi manducat et bibit* (2. Cor., 11), mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force et y recevoir un nouvel accroissement de grâce. Si bien qu'en ce sens la parole de saint Augustin se vérifierait à mon égard: *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit* (AUG.): Prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter, et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus; car de là même il s'ensuit que tout homme dans le christianisme, est obligé, sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier; pourquoi? parce qu'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grâce de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutait saint Augustin, *ut quotidie merearis accipere.* (Ibid.) Communiez plus

ou moins souvent, selon que l'esprit de Dieu vous l'inspirera ; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. Raisonnez, mes chers auditeurs, et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer : voilà des principes stables contre lesquels tous les raisonnements ne prévauront jamais.

Ce qui nous trompe (observez ceci, je vous prie), ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques-uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons point assez le mérite que porte avec soi l'état de grâce dont je parle ; c'est que nous ne connaissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est, selon nos idées, qu'un état fort commun, et plutôt à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme ! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très-sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante, nous peut élever. Car, pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel et sans nulle affection au péché mortel ? C'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion) ; c'est, dis-je, un homme prêt et déterminé à perdre tout, à se dépouiller de ses biens, à sacrifier son honneur, à verser son sang et à donner sa vie, plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un désir, que de rien dire, de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écriait : Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? *Quis nos separabit a charitate Christi ?* (Rom., 8.) Ce n'est ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus.* (Ibid.) Un homme ainsi résolu, et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'attirent, malgré tous les combats qu'il a à livrer et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même ; cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Écriture, un homme digne de Dieu ? Or l'état de grâce suppose tout cela ; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du Maître des gentils, être un saint ? Et si, dans cet état et avec tout cela, un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier que les choses saintes sont données aux saints, *Sancta sanctis ?*

Ah ! mes chers auditeurs, j'insiste là-dessus, afin

de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir même dans le dernier degré, et si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il serait à souhaiter que nous en fussions tous là, et que plusieurs qui se flattent d'y être n'en fussent pas infiniment éloignés ! Qu'il serait à souhaiter que dans les états même les plus religieux par leurs engagements et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'âme ! Il n'y aurait plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacrements, parce qu'il ne serait plus exposé à tant de sacrilèges et de profanation. Mais quoi ! est-ce donc ma pensée, que dès qu'un chrétien se croit en grâce avec Dieu, et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager ? Non, mes frères ; et si je le prétendais ainsi, j'oublierais les règles que la sage antiquité nous a tracées, et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle et suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement ; mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité les dispositions de convenance, de piété, de perfection ; car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serais bien peu instruit, si j'ignorais les abus qui s'y glissent tous les jours ; et j'aurais été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avaient pas appris la différence qu'il faut faire des âmes ferventes et des âmes tièdes, des âmes courageuses et des âmes lâches ; des âmes fidèles, exactes, appliquées, et des âmes négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention ; des âmes détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des âmes sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines. De permettre également aux unes et aux autres l'approche des sacrements ; de ne mettre nulle distinction entre celles qu'on voit, sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et intéressées, entières dans leurs volontés, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentiments, précipitées dans leur conduite ; et celles au contraire qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification ; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changements et les progrès : encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions ni caractères, c'est, mes chers auditeurs, ce que je

dois condamner ; et à Dieu ne plaise que je tombe jamais dans une telle prévarication. Mais aussi, en demandant des âmes solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point de la sainteté chrétienne ; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir ; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très-rare, et d'une extrême difficulté ; de les tenir dans un jeûne perpétuel, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu, ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affaiblit et les désarme, voilà de quoi je ne puis convenir et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorterai à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection : mais après tout, si ces âmes n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir ; s'il leur reste encore, comme au prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial parce qu'il s'y était ingéré témérairement ; je ne leur défendrai point de manger ; mais, par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Élie : *Surge, comede, grandis enim tibi restat via* (3. Reg., 19) : Venez avec confiance, et prenez ce pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir ; car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des faibles et pour des pécheurs ; que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes ; mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements : que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections ; que s'il fallait attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion ; à peine les apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands saints auraient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai ; je dis les règles générales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines personnes, selon certaines conjonctures, dont le détail serait infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Église, et des directeurs auxquels il

appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue, savoir, que la pureté requise pour participer au sacrement de Jésus-Christ n'est point en soi et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion ; d'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante, et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissants moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sacrements, nul autre n'a plus d'effet ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ ; et son effet est d'imprimer en l'âme qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi cet adorable sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure ? La raison en est évidente : c'est qu'il contient en soi l'auteur de la grâce. Tous les autres sacrements n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ ; mais en celui-ci c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même caché sous les espèces qui le couvrent. Or comme le feu échauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son sujet que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger, ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les grâces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilège singulier et incontestable de l'Eucharistie.

Mais cette grâce spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle, et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il ? Je dis, chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et simple. Les autres sacrements ont des effets plus bornés. Le baptême efface le péché d'origine, la confirmation nous fait confesser la foi, l'ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'extrême-onction nous fortifie aux approches de la mort et nous soutient dans ce dernier combat ; mais l'Eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme, pour la sanctifier, et, si je puis parler de la sorte, pour la diviniser ; car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et essentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère ; c'est un aliment, et l'aliment de nos âmes : au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair ; ici, par un miracle au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit : *Caro mea vere est cibus*. (JOAN. 6.)

Et de là nous pouvons connaître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion : car à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités; mais si je n'en use que très-rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et la pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai; c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute-puissante, je le sais; mais que lui servira la vertu de cette viande, si par un dégoût naturel, si par une négligence affectée, ou par une superstieuse réserve, il ne s'en nourrit pas, et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront : elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virginale : elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consomment, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses désirs, elle réprimera les révoltes de ses sens, et les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte, et immolée pour la réparation du péché : elle détruira dans son âme l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisait; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grâce victorieuse, qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attrait corrupteurs du plaisir, des amorce de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé, et où il pourrait malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu : elle le dégagera de toutes les affections terrestres pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vœux, que des sentiments chrétiens et dignes de Dieu; car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués : *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines?* (ZACH., 9.) Qu'y a-t-il en elle, disait le prophète Zacharie, parlant de l'Église de Jésus-Christ, dont il avait une connaissance anticipée, qu'y a-t-il de bon en elle et de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? paroles que tous les interprètes ont expliquées de la très-sainte Eucharistie. Elle fait les vier-

ges, dit saint Bernard, parce qu'elle refrène les appétits sensuels, parce qu'elle modère et qu'elle arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté. Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir qui vous trouble? est-ce un penchant qui se fait sentir? est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire? venez à l'autel; vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme, et des armes toujours prêtes pour vous défendre. Une seule parole de ce Dieu sauveur a chassé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infestaient, que fera-t-il présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis (et pourquoi ne m'en servirais-je pas après eux et comme eux?); de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain, à ce bon levain dont a parlé l'apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire qui se communique à toutes les puissances de l'homme intérieur pour l'animer et le vivifier; tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant : *etenim Deus noster ignis consumens est.* (Hebr., 12.) Or prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien : comme le fer dans le feu perd sa première forme et en acquiert une plus noble, comme il devient feu de fer qu'il était; aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions pour être quelque chose de ce qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivait dans le grand apôtre : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus.* (Galat., 2.) Et voilà sans doute, chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les autres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance : mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle; changement, ô mon Dieu, qui me doit être bien glorieux et bien avantageux; car il est bien plus convenable et plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parce que je ne suis que péché et qu'injustice : vous y perdriez toutes vos perfections, parce que je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien : mais moi, l'étant autant en vous que je le puis être, j'acquiers tout ce que je n'avais pas, et que je ne pouvais avoir que de vous. J'étais faible, et je deviens fort; j'étais aveugle, et je deviens clairvoyant;

j'étais pécheur, et par la plus heureuse transformation je deviens saint.

Tout cela, dites-vous, mon cher auditeur, suppose certaines dispositions; et sans ces dispositions, la fréquente communion, non-seulement n'opère rien de tout cela, mais, au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue; mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter, selon les règles ordinaires, qu'un chrétien qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ, et qui s'est fait une loi de communier souvent, n'ait au moins un fonds de christianisme et de religion dans l'âme. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due, et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or, je prétends qu'avec ce fonds de religion, qu'avec cette connaissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une âme quelques sentiments religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu; je dois paraître en sa présence et m'unir à lui ! De ce sonvenir quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette! quelles vues de son indignité! quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle ! C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés, n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable, qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non-seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point pour se conserver de meilleur moyen ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de

ma part à leur faire; car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne les veulent pas voir, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir, parce qu'ils y font trop peu d'attention pour les voir : mais moi je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore tous les jours; et puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui achèveront de vous convaincre. C'est, premièrement, que les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux et tout ce qu'il y en a ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fond de toutes les grâces dont ils ont été comblés et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que quelques-uns s'en sont retirés par humilité, et qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe; mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très-petit nombre; que, s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine, ce n'est que pour un temps, qu'ils abrègent le plus qu'ils peuvent; ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or tout ce qu'il y a eu dans les saints de particulier et d'extraordinaire ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement, et même notre malignité. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spéciales, et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire: que dis-je? nous trouvons qu'il faut tenir une conduite opposée presque à toutes les autres; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montrent évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide. Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire qu'on n'aperçoive dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes âmes, d'un consentement universel, se reconnaissent redevables de tout ce qu'elles sont à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité: car, sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paraître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur, que

leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde, ou comme si elles n'en étaient pas; ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres; ce sont des âmes choisies, zélées pour l'honneur de Dieu, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudraient accorder ensemble la fréquente communion et une vie mondaine; mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui communient plus souvent; et cette expérience que nous avons n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la première; car si je vous disais d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé en usent ordinairement, et que plus ils en font d'usage, mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prit soin de s'en pourvoir et qui ne la mangeât. Or je vous dis qu'il y a dans l'Église un pain tel que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture; et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune deviennent les plus forts: cela me suffit, et ne doit-il pas vous suffire? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très-rarement; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible; que du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacrements, et surtout de celui-ci; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors, et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale: pourquoi? parce qu'ils sentent bien à quoi les porterait la participation des sacrés mystères, et que, ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connaissent la force et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà encore une fois ce que je remarque, et ce qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un: mais nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hautaines, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés, leurs jalousies. Ah! mon cher auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux

sentiments de la charité chrétienne; et si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a pas droit de mépriser celui qui mange: *Qui non manducat, manducantem non judicet.* (Rom., 14.) Si j'entreprendrais de les justifier, je vous dirais que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure, si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très-pardonnables à des âmes que la communion ne rend pas tout à coup parfaites ni impeccables. Je vous dirais que pour un défaut que vous remarquez et que vous exagérez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement de rabaisser. Car telle est l'injustice: une imperfection en certaines personnes, c'est un crime et un crime réel dans l'esprit des libertins du siècle; et mille perfections ne sont rien ou ne sont que de trompeuses apparences. Je vous dirais ce que le Fils de Dieu disait à l'hypocrite: Que vous découvriez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-même; et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirais que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendraient bien plus grièves; et que, ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnaître l'efficacité du divin sacrement qui les retient en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes d'où peut-être elles ne seraient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela que ferai-je? je m'adresserai à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai: Prenez garde, vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point: il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car sans cela, cette chair toute sainte, entrant dans votre bouche, l'aurait purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume; entrant dans votre cœur, elle y aurait étouffé ces ressentiments et ces haines que vous y entretenez. Éprouvez-vous donc vous-même, examinez-vous, allez à la source du mal, et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui

parlerai; et si elle ne m'écoute pas, je déplorerai son aveuglement, je la condamnerai. Mais en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion? Non, mes frères; parce que je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général, ni en lui-même.

Apprenons, chrétiens, apprenons à mieux connaître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions chercher au delà des mers. Peut-être s'il était moins commun le désirerait-on davantage, et le demanderait-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible; et parce qu'il est bon, en devons-nous être plus indifférents? Vous, ministres de Jésus-Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaire pour honorer cet auguste sacrement, peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas. Ne retracez pas aux enfants le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront. Ne le mettez pas à un si haut prix qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter. N'en soyez pas avarés, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom, et selon les favorables desseins de votre miséricorde, que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui tout entière est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse; mais en même temps votre infinie bonté, qui, dans ce même mystère, épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierons comme saint Pierre: Retirez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur, et rien de plus: *Exi a me, quia homo peccator sum.* (LUC., 5.) Mais du reste, comptant comme le même apôtre sur

vos grâces, nous nous tiendrons auprès de vous et nous vous dirons: A quel autre irions-nous, Seigneur; et loin de vous, où trouverions-nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes.* (JOAN., 6.) Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez sentir intérieurement à nous, jusqu'à ce que nous puissions, sans voile et face à face, vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise etc.

SERMON

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum; et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes: Quia hic peccatorum recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venant à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmurant, disant: Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux. SAINT LUC, chap. 13.

Ils murmurant, dit saint Grégoire pape; ils condamnaient la conduite du Sauveur des hommes, et l'accusaient d'un molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connaissaient pas le véritable esprit de la sainte loi qu'il était venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectaient une fausse sévérité, et ils auraient cru profaner leur ministère en se communiquant à des âmes criminelles et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes frères, la grande différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des pharisiens et la sainteté évangélique: l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion; l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager. *Vera justitia compassionem habet, falsa detestationem.* (GREG.) Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces pharisiens et ces scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant et mangeant à leur table; et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale de ces dévots du judaïsme, et à leur rigueur extrême, appelât autour de lui, comme un bon pasteur, ses brebis perdues, qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fît entendre sa voix dans leur égarement, et qu'il les accueillît avec douceur dans leur retour: *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* Que veux-je

dire après tout, chrétiens? Est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattait le péché? Est-ce qu'il leur ouvrait un chemin spacieux et commode, et qu'il manquait de sévérité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Évangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il était sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine; au lieu que les pharisiens l'étaient où il ne fallait pas l'être, et ne l'étaient pas où il fallait l'être. Ceci, mes chers auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisenne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connaître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave*.

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que le prophète autrefois le reprochait à Israël, *Perditio tua, Israel* (OSÉE, 13); je puis dire, chrétiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grâce comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre propre fonds qu'est notre sanctification et notre salut. Pour trouver donc la véritable sainteté et tout ensemble la véritable sévérité de l'Évangile, nous ne la devons point chercher hors de nous, mais dans nous, parce que c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister; je m'explique. Quelle était la sévérité des pharisiens? une sévérité tout extérieure, qui ne regardait que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifiaient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifiaient pas l'homme. Car, qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel? l'esprit et le cœur. Or, voilà où la sévérité pharisenne ne s'étendait point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne et ce qui en fait le capital. Prenez garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des pharisiens était une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugements; par rapport au cœur, la sévérité des pharisiens était une sévérité passionnée et violente dans ses ressentiments. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne : l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre, la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde

partie. Docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire renoncer à sa propre raison pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui c'est, chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncements, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme, et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là, pour vérifier la parole de notre divin Maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (LUC., 9) : Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les choses même les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parce qu'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affectionne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas quand on se voit contredit dans ses pensées et comme forcé dans ses opinions? Quelle répugnance n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes, et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire, quand, malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? C'est donc en cela, mes frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnaître la vraie sévérité que nous cherchons; c'est donc en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu qu'elle humilie plus l'homme, et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil : car le siège de l'orgueil, dans l'homme, c'est l'esprit; et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or, y a-t-il rien qui humilie plus l'esprit, que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démentir lui-même, à ne s'en point rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette docilité des enfants, que saint Pierre demandait aux fidèles comme la première disposition au christianisme : *Sicut modo*

geniti infantes? (1. PÉTR., 2.) Sévérité qui partout et en tout retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émanciper des règles qui lui sont prescrites; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur et des décisions de l'Église, lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder; et sans égard à ses prétendues connaissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui, par là même, entretient dans tous les états l'union, la charité, la paix. Car ce n'est pas seulement dans l'Église ni sur les points de la religion que l'attachement à son propre sens cause les divisions, les partis, les schismes; mais si nous pouvions remonter à la source de tant de différends et de querelles qui troublent, dans le monde et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or, voilà néanmoins où il est important d'être sévère, je dis de l'être pour soi-même, car on ne l'est que trop là-dessus pour les autres; on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs sentiments pour prendre les nôtres: mais que nous-mêmes nous entrons dans leurs vues et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non-seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire que nous pratiquions la sévérité de l'Évangile; voilà où elle est moins suspecte, parce que l'amour-propre y a moins de part; voilà où elle est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice; voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendaient les pharisiens: et qu'était-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse? Ils étaient sévères pour jeûner, *Jejuno bis in sabbato* (LUC., 18); sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes, *Dimidium bonorum meorum do pauperibus* (*Ibid.*, 19); sévères pour observer à la lettre et dans la dernière rigueur leurs traditions, *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum* (MATTH., 15); mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes, se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie doctrine; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadaient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux; appelant tout à leur tribunal,

et n'en reconnaissant nul autre. Que le Fils de Dieu fût en leur présence les miracles les plus éclatants, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savaient les interpréter et en éluder les conséquences; qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisaient; qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Évangile, ils l'accusaient de relâchement; que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitaient de politique artificieux et de séducteur; qu'un aveugle-né, guéri par cet Homme-Dieu, et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprît de raisonner avec eux et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisaient, ils s'élevaient contre lui et le renvoyaient avec honte: C'est bien à un pécheur comme vous, lui disaient-ils, de vouloir nous instruire: *In peccatis natus es totus, et tu doces nos!* (JOAN., 9.) Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète. Pour nous, nous savons à quoi nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse. *Tu discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus.* (JOAN., 9.)

Ainsi rien ne les touchait, pourquoi? parce qu'ils étaient de ces esprits dont nous parle l'Évangile, qui, préoccupés de leur mérite et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur remontrer et leur dire, dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint que ce qu'ils ont imaginé. Ah! mes frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères s'ils avaient su plier et se soumettre; s'ils avaient appris à fléchir ce jugement propre, qui se roidissait contre les plus claires vérités; s'ils avaient de bonne foi reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti, par un aveu sincère de leur faiblesse, à quitter leurs sentiments pour prendre les siens! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettraient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employaient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Église, à se taire dès qu'elle a parlé; et non-seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit et parce qu'elle le croit. Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paraissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seraient bien plus austères si, par de salutaires violences, elles prenaient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exer-

cices! C'est là ce qui les générait, ce qui les dérangeait; et cette espèce de dérangement et de gêne leur tiendrait lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, que s'ensuit-il? deux grands désordres, mes chers auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est que, souvent abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusques à l'erreur; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. Ceci est important, et bien remarquable : parce qu'on n'en veut croire que soi-même, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donné à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes; et comme autrefois saint Paul instruisant les fidèles leur recommandait entre autres choses d'éviter un certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse qui passait les justes limites de la raison et de l'Évangile, et qu'il voulait qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété, *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom., 12) : aussi est-il vrai que dans la pratique même du christianisme il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourraient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Église a été troublée? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies? Tant de sectes d'abstinents, de flagellants, de continents, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom, et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectaient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques? ne fut-ce pas parce qu'il les considéra comme des hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié? ne fut-ce pas parce qu'il apesantissait indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jédnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécu-

tions? Tout cela n'était-il pas d'un esprit sévère? Oui, chrétiens; mais tout cela en même temps était d'un esprit outré, qui n'écoutait que lui-même, et qui ne s'en rapportait qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchaient les pélagiens parmi les points de leur morale? Y avait-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposaient à leurs sectateurs? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie; pourquoi? parce qu'ils prétendaient que sans cette pauvreté il n'y avait point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Église que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les Vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard et à se déclarer? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop ardent de réformer les ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples? et vous savez quel incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissé emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Église, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire : Cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, chrétiens; elle peut être sévère et tout ensemble fausse et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Église; comme si ce prince du monde, non content d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il reçoit des idolâtres dans le paganisme, voulait encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je parle; et les connaissez-vous par un caractère plus

marqué que celui-là ? Esprits d'autant plus pernicieux (cette réflexion est singulière, ne la perdez pas), esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement : pourquoi ? en voici la raison évidente : parce qu'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Évangile, elle tombe et se détruit d'elle-même ; au lieu que celle qui semble porter à la sévérité s'acquiert par là même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parce qu'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs dans leur ignorance et leur opiniâtreté de quoi se fortifier et se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience ; car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leur progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Église a eu plus de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut qu'en se licenciant et s'émancipant dans le chemin large de la perdition ? Et moi, je réponds, chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu, parce que dès là qu'on s'écarte de la vérité on se perd aussi bien par le trop que par le trop peu ; ou plutôt, parce que, selon la belle observation du grand saint Léon pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei arcta via est quæ ducit ad cælum.* (LEO.) Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite ne l'est que pour moi, puisque, pensant éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons ; et que faut-il donc faire ? Ah ! chrétiens, plutôt à Dieu que je pusse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre ! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir ; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne, et de tout ce qui concerne la conduite et le règlement des mœurs ; de ne se point regarder comme des hommes infailibles, et de se bien persuader qu'étant homme comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper : c'est de ne pas mettre

faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes et à s'en faire de particulières, qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-même choisies ; de ne s'y pas tenir obstinément par la raison que de les quitter ce serait donner gain de cause à ceux qui les condamnaient ; de ne point rougir d'un retour salutaire et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on était : c'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Église ; de lui communiquer tous nos doutes pour en recevoir l'éclaircissement ; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes pour les terminer ; de nous rendre de bonne foi à ses arrêts, et, après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parce qu'ils ne conviennent pas à notre sens. Il faudrait prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudrait essayer une utile confusion, il faudrait s'humilier ; et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible : mais, je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on serait véritablement, qu'on serait évangéliquement, qu'on serait héroïquement sévère ; et tel supporterait avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueraient pour aller jusqu'à ce point de sévérité.

Que dis-je ? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusqu'à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connaître : car n'est-ce pas l'idée qu'en avait conçue saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, quand il disait en parlant des hérétiques, dont il avait parfaitement étudié le génie, que c'étaient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paraître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvraient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbia tumidi, qui ne veritatis luce carere ostendantur, umbram rigidæ severitatis obtendunt?* (AUG.) N'est-ce pas celle qu'Origène avait eue, lorsqu'il appliquait si ingénieusement aux hérétiques le reproche que Dieu faisait à son peuple dans le prophète Ézéchiël, d'avoir pris les ornements de son sanctuaire pour en revêtir les idoles ? Car voyez, disait ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jédnent, s' mortifient et domptent leur chair : or qu'est-ce que tout cela, sinon les ornements du sanctuaire et du temple de Dieu, dont ils couvrent leurs erreurs, qui sont proprement leurs idoles ? Et, sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit d'abord le nom de réforme, et en affecta même certaines pra-

tiques avec le succès que vous savez et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés et a plus conduit d'âmes à la perdition que jamais nous n'en ramènerons. Car à ce nom de réforme tout le monde applaudissait, des millions de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissent surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Église, les politiques demeuraient neutres et indifférents; mais tous sortaient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Écriture, devenaient inutiles pour le ciel : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.* (Ps., 13.)

Si ceux qui se laissaient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'esprit de vérité, ils auraient, avant que de s'engager, examiné la foi de ces prétendus réformateurs et leur caractère; et par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité : car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi : *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas* (TERTULL.); et j'ajoute : Nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit; car l'austérité de la vie est équivoque, parce qu'elle peut être bien ou mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée : au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Église, nous tient en assurance contre tous les pièges, puisque alors nous suivons un guide qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Ne me dites donc point : Cet homme vit durement, et est étroit dans sa morale; par conséquent je ne risque rien en l'écoutant et me confiant en lui. Fausse conséquence : car avec cela il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parce qu'il n'a pas une foi soumise; il peut n'agir que par un esprit humain, qui se remplit de lui-même et se prévient en sa propre faveur aux dépens de la sainte et entière déférence qu'il doit à l'esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre faible ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface et de n'en sonder jamais le fond; de nous attacher à certain dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je? et suis-je ici venu prêcher le relâchement et condamner la sévérité évangélique? Ah! mes frères, les saints autrefois et les Pères de l'Église, en parlant sur le même sujet que moi, et plus fortement que moi, prétendaient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Évangile? A Dieu ne plaise! ils blâmaient l'abus qu'en faisaient les hérétiques endurcis, et tâchaient ainsi de sauver un nombre infini d'âmes

que ces esprits rebelles perdaient malheureusement : mais en condamnant l'abus, ils ne condamnaient pas la chose en elle-même, puisque au contraire ils y exhortaient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes frères, leur disaient-ils, de dignes fruits de pénitence, mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissements, tenez-vous dans une exacte modestie; mais pratiquez tout cela selon des règles supérieures, et non selon les vôtres : car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous veniez de l'autre à vous pervertir? pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissants et moins soumis? Ne pouvez-vous pas allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire la sévérité de la morale et la soumission à l'Église de Jésus-Christ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité; et ne voyez-vous pas plutôt que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austérité? Voilà comment s'expliquaient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, chrétiens, vous devoir représenter : pourquoi? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité, afin de vous préserver du premier écueil où mène une sévérité mal entendue, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connaissiez en quoi d'abord et avant toutes choses elle doit s'exercer; afin que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisait à son peuple, lorsqu'il leur disait : Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous me soumettez votre chair, et vous ne me soumettez pas votre esprit : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (ISAÏ., 58); afin que vous n'ayez pas un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égarer et vous damner. Mais avançons : autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionnée dans ses ressentiments; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite; savoir, qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets est de nous faire une perfection, même devant Dieu, des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non-seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et à nos passions : *Quodcumque volu-*

mus sanctum est. (AUGUST.) Voilà, mes frères, disait ce grand docteur, notre désordre : tout ce qui nous flatte est bon et honnête, et tout ce que nous voulons, dès là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, chrétiens, s'il en fallait juger par cette règle, c'est-à-dire par rapport à notre cœur, j'établirais plutôt la maxime toute contraire, et je dirais que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi ? parce que quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas est presque toujours ce que nous devrions vouloir, et ce qui serait le plus convenable et le meilleur : au contraire, dès là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la recherchant, et que je contente ma passion, je dois dès lors m'en défier et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, chrétiens), non-seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les combattant qu'en les suivant, mais parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie, et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité ; reconnaissons-la dans l'Évangile, qui s'y rapporte tout entier, découvrons-en la source dans la nature même de la chose ; et, de ces deux principes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Évangile, et qu'y lisons-nous ? *In lege quid scriptum est ?* (LUC., 10.) Le Sauveur du monde se contente-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre ? Non, mes frères, et je vous l'ai déjà fait remarquer, il n'en est pas demeuré là : il a déclaré que quiconque voudrait être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devait être encore déterminé à se renoncer soi-même : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Ibid. 9) ; et c'est ce renoncement à soi-même, bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion ; parce que, selon la belle observation de saint Grégoire pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens ; mais il lui est toujours douloureux, et presque insupportable, de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des âmes naturellement désintéressées, naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupi-

dité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune ; mais nous n'en voyons point et il n'y en a jamais eu qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'âme hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et cette action de l'âme contre elle-même, ne peut venir que de la grâce de Jésus-Christ, et de la grâce la plus puissante. Or que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions ? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela ? et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes ? Je veux que, par un mouvement de l'esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste, que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous : si, malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses qui, selon l'expression de saint Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme du péché ; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de désirs violents, s'il conçoit encore des haines et des animosités, si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme, tout cela étant dans nous et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes ? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelque passion. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui et exclu du nombre de ses disciples, que mon attachement aille jusqu'à la haine de mon âme : *Si quis non odit patrem et matrem, adhuc autem animam suam.* (LUC., 14.) Or haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections ; car quand tout le monde serait extérieurement crucifié pour moi, et que je serais crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon âme est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire aussi bien que Saül, quoique dans une signification différente, que toute mon âme est encore dans moi : *Adhuc tota anima mea in me est.* (2. Reg., 1.) Je dis cette âme que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir, si je désire vivre à lui.

Voilà ce que l'Évangile nous enseigne : et ceci, chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose, et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer, et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur : car qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre qui prétendrait se satisfaire, et que l'on fait plier

- sous le joug d'une autre volonté qui la contredit ; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère, qui ne se contraint en rien, et dont la raison est toujours d'intelligence avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intérêt, qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard, qu'autant que du plaisir et de l'intérêt nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison ; et, quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or si cela est vrai généralement de la sévérité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne, dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car voilà, mes frères, disait saint Chrysostôme, ce qui nous distingue, et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour être la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parce qu'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des hommes : car quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements, que de nous en défendre les simples désirs, que de ne nous en pardonner pas les complaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté ? quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là ? Non, non, mes frères, ajoute saint Chrysostôme, ne nous flattons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions, aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps ; et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons, au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austérités où je ne sais si notre délicatesse se réduirait jamais, supposé que Dieu vînt à les exiger de nous : mais la différence qu'il y a eu et qu'il y aura toujours entre nous et ces sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont du reste livrés aux saillies de leurs passions ; se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs désirs, et s'étant sans peine accommodés d'une loi qui, quel-

que fâcheuse qu'elle leur parût, ne condamnait d'ailleurs aucuns sentiments de leur cœur.

Tel était leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus : nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne ? elle a corrigé le désordre de cette sévérité : au lieu de cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre faiblesse, et elle a entrepris la réforme du cœur. C'était le point le plus difficile, mais c'était aussi le plus nécessaire, et pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devait être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moelles ; elle l'a purgé de je ne sais combien d'humours malignes qui s'y engendraient sans qu'il le remarquât lui-même ; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupiscence y faisait subtilement glisser : car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence, et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité, parce qu'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'âme ; en quoi, Seigneur, nous devons reconnaître que cette loi est votre véritable loi : car que nous eût servi de couper les branches, si la racine était restée ? de quel œil nous auriez-vous vus tout blancs au dehors comme des sépulchres, et au dedans pleins de pourriture, je veux dire de malice et d'iniquité ? Vous qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir ? Il fallait donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère : mais pouvait-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle est ? et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que faiblesse, et que, de notre propre aveu, c'était la loi de la passion qui régnait en nous ?

Or, tout ceci posé, chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étaient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyaient faire tant de prodiges et que tout le peuple courait à lui ? Voilà pourquoi ils le haïssaient, ils le décriaient, ils le calomniaient, ils empoisonnaient toutes ses actions et les défigureraient. Ces hommes si sévères ne se faisaient pas le

moindre scrupule des ressentiments les plus amers, des aversions les plus invétérées, des persécutions les plus injustes, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves et des plus atroces suppositions : tout cela parce qu'ils n'avaient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur, et qui en réprime les mouvements déréglés. Que dis-je ? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspirait de si criminelles passions, ils s'en faisaient autant de devoirs de piété, et tournaient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités : car s'ils étaient ou s'ils paraissaient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères, s'ils respectaient ou s'ils semblaient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat, qui lui était spécialement consacré, on s'appliquât à la guérison des malades ; s'ils doutaient ou s'ils donnaient à croire qu'ils doutassent qu'on dût payer le tribut à César ; s'ils marquaient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'était afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde, afin de lui dresser des pièges et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui, afin de condamner ses disciples, et dans ses disciples, de le condamner lui-même : afin de le pouvoir déferer aux juges comme un homme dangereux et d'une pernicieuse doctrine, comme un séditieux, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu ; afin de le faire arrêter, de le faire interroger, de le faire crucifier ; en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière ? est-on sévère pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises ? Ah ! chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine, et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner pour venir à bout de tout ce qu'il veut !

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir ; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais ; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables ; on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part on le rend odieux par les plus fausses interprétations ; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier ; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des

intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont ; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère, mais on même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès ; on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue ; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir : on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressément envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain ; car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avait prédit à ses apôtres : *Veni hora ut omnis qui interfecit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.* (JOAN., 15.) Hé ! mes frères, l'Église serait bien mieux servie si elle était mieux édifiée ; et elle serait bien plus édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions ; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandait point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui ; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de la paix, n'allait point semer la discorde ; si l'on s'attachait moins à parler de ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas parce qu'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devrait être appliquée : à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue et plus de douceur ; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empire absolu sur soi-même, pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon la passion. Voilà où la sévérité aurait à remporter de plus grandes victoires : une passion à combattre lui donnerait mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisait à son peuple. Ils jeûnaient, ils se couvraient le corps de cilices, ils déchiraient leurs habits : Mais, leur disait le Seigneur, qu'ai-je affaire de

tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là ? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.* (JER., 2.) Ainsi, chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile, j'y consens, je vous y exhorte, et je serais un prévaricateur si j'entreprenais de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation : mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle voie étroite, et en évitant un écueil ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions : je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes ; mais je dis à nos passions propres : car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce serait une erreur d'en vouloir tirer avantage et de nous flatter d'être sévères, parce que nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes, en quoi consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer non-seulement à ses passions, mais à toutes ses passions ; pourquoi ? parce qu'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur, pour le licencier, et, par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes frères, disait saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous ; mais si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mèneriez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente ; toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connaissez, chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus ordinaire de votre sévérité ; car tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous emportera par ses violences : il n'y aura point d'égarement où elle ne vous entraîne. Ah ! mes chers auditeurs, ne suivons pas ce grand chemin de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition ; et parce qu'entre la raison et la passion il y a souvent très-peu de distance, et qu'entre la passion et le péché il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion, et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger

de nous permettre ce qui nous est défendu ; et parce que certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégénèrent aisément en passions, défions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices, défions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices, défions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités ; et parce qu'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté et nous arriverons au terme de la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES ŒUVRES DE LA FOI.

Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; in verbo autem tuo baxabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole je jeterai encore le filet. SAINT LUC, chap. 6.

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des gens du siècle, le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas ? quelles entreprises n'y forme-t-on pas, et, pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas ? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de tant de veilles et de tant de soins ; c'est que tant d'entreprises et tant de projets n'aboutissent à rien de solide ; c'est qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigue et de tant d'efforts, et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisaient les apôtres : Nous avons travaillé longtemps, et nous n'avons rien gagné : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus.* Pourquoi cela, mes chers auditeurs ? les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison ; parce que tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres, *per totam noctem laborantes.* Expliquons-nous, et comprenons ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or, voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent et qu'il n'y a nulle part. Et comme Dieu, d'ailleurs, ne compte que ce qui se

rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime, et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus*. Voulons-nous donc, chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu? voulons-nous, aussi bien que les apôtres (permettez-moi cette figure), voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete*; c'est-à-dire, travaillons dans le grand jour de la foi, agissons selon la foi et par la foi; appliquons nous aux œuvres de la foi, à ces œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave*.

C'était une espèce de défi, mais bien pressant, que l'apôtre saint Jacques faisait autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parlait en ces termes : Que vous servira-t-il, mon frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? Votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? Vous vous glorifiez de cette foi; et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres; et moi, par mes œuvres, je vous prouverai ma foi : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ex operibus ostendam tibi fidem meam*. (JACOB., 2.) Ce défi, chrétiens, ne souffrait point de réplique, et réfutait dès lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire la foi justificante indépendamment des œuvres, que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renouveler; rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison que de reconnaître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que, comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir au moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposé donc cette maxime catholique que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification, j'entends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir. L'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi. Car, en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres me donne tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi, c'est la première vérité; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi ne doit point espérer de le réparer que

par la pratique des bonnes œuvres, c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles, mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelants dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement nécessaire de vous apprendre, dans ce discours, de quelle manière se perd la foi et de quelle manière elle se rétablit : de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension; et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la première partie; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. On la perd, chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane; et saint Thomas a fort bien remarqué que la corruption qui s'en fait en nous ne peut venir absolument que de deux principes, c'est-à-dire de Dieu, ou de nous-mêmes : de nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi; de Dieu, qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parce que nous vivons dans une négligence criminelle, et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres. Et voilà, chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ voulait faire comprendre aux Juifs, quand il leur disait : *Ideo auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (MATTH., 21) : C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes; et puisqu'il s'agit de reconnaître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi, et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous? Consultons l'oracle du Saint Esprit, qui est l'Écriture. La foi, dit saint Jacques dans son épître ca-

nonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé. Ce n'est point une habitude morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie qu'elle avait reçue de Dieu. Or, en quoi consiste cette vie de la foi, ou plutôt, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'âme qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi? Ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendrait immortelle si nous étions constants et toujours fervents dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre; aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres, s'affaiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et, si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est.* (JACOB., 2.) Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu, ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne, devant Dieu, le meurtrier et l'homicide.

Cependant, chrétiens, rien de plus vrai, et cette théologie de l'apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni pour son salut? Et que doit-on juger d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déjà détruite dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt? J'avoue, et c'est ici que l'application de vos esprits m'est nécessaire, j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales, je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres; j'avoue même que, toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché, et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque grièveté qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous fasse perdre directement l'habitude de la foi; mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement et presque sans l'apercevoir à cette infidélité; non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bien-séance même des mœurs ne souffrirait pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché du monde. Et comment cela? le voici, chrétiens; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout à coup. Il y a certaines démarches et certains degrés par où

le démon nous conduit, et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique. Nous ne perdons pas d'abord la vertu de la foi, le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous pour la pouvoir si tôt effacer; mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les devoirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice, nous en perdons peu à peu l'affection et le goût; car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande. Car il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Perdant cette soumission de la foi, il est infaillible que nous corrompons la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi. Or tout cela, chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi un homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde; et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière, il n'use plus d'aucun sacrement, il ne sait plus ce que c'est que pénitence, il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui; il ne pense pas même à ce qui lui coûterait le moins, et qui lui pourrait servir auprès de Dieu d'une ressource, qui serait de soulager les misères des pauvres; s'il assiste au sacrifice de l'Église, c'est sans esprit de religion; et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irréligion! Il en est de même d'une femme mondaine; elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut; elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action de christianisme. Point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des hôpitaux, point de soin d'élever ses enfants ni d'instruire ses domestiques; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquit ou par une compassion humaine, voilà à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous som-

mes dans la ferveur des bonnes œuvres, comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fonds de consolation et de joie intérieure pour nous; et n'y trouvant que ce fonds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, dès là notre esprit, qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux-ni de favorable, et qui, par la corruption des désirs du cœur, croit plutôt les choses comme il aurait intérêt qu'elles fussent, que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parce qu'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait; et je suis persuadé, chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me direz-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers auditeurs; mais je sais aussi que dès qu'elle cesse d'agir en nous mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair, tout cela s'arme et combat contre notre foi; et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement qu'elle succombe à tout cela. Or comment la foi se défendra-t-elle de tout cela si elle n'agit plus? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut? et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disait le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde, qui se plaint et qui déplore son malheur d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaitât, dit-il, d'en avoir davantage. Raffinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car comment est-ce, mon cher auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner? Comment auriez-vous de la foi, la traitant de la manière que vous la traitez, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main? Ne serait-ce pas une espèce de prodige que votre foi fût à l'épreuve de tant de blessures, et ne faudrait-il pas s'étonner comme du plus grand de tous les miracles que, dans un dérèglement de vie pareil à celui où vous êtes vous conservassiez une foi saine et pure?

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi, cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même? Voilà le dernier retranchement des âmes mondaines et infidèles: Il ne dépend pas de moi de croire ou de ne pas croire. Il n'en dépend pas, chrétiens? et pourquoi donc le Sauveur du monde aurait-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étaient lents et tardifs à croire: *O stulti et tardi corde ad credendum?* (Luc., 24.) Pourquoi se serait-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disait avec indignation: Jusques à quand vous souffrirai-je? *O generatio incredula, usquequo patietur vos?* (MATTH., 17.) Pourquoi aurait-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi? *Modice fidei, quare dubitasti?* (Ibid., 14.) Car si cette foi n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ étaient sans fondement; il devait supporter ses apôtres, tout incroyables qu'ils étaient; il ne devait point les condamner de ce que leur foi était imparfaite; il devait remédier à l'impuissance où ils étaient de croire à sa parole, et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous osons lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi; on ne vous dit pas, chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes et sans le secours de la grâce; on convient que la grâce nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi; mais supposé cette grâce que Dieu nous promet, et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parce que la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot de croire et d'être fidèles; et on prétend que de douter de cette maxime, c'est faire injure à la grâce même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire était une fois reçue, que dans l'état même de grâce où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y aurait plus d'impiété qui ne fût autorisée, plus de libertinage de créance qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme non-seulement qui ne devint pardonnable et excusable, mais qui ne se soulevait même contre Dieu sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les enduret dans leur infidélité. On vous dit donc, chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi; et qu'autant qu'il est vrai que la grâce de la foi dépend de Dieu seul, autant est-il vrai dans la solide théologie que la foi dépend de Dieu et de vous: pourquoi? parce que, quand même vous

n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des grâces présentes, de la demander à Dieu; il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent; parce que si, l'ayant déjà, vous reconnaissez qu'elle s'affaiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela; et sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quittes pour dire : Je n'ai pas le don de la foi, cette foi n'est pas en ma puissance. Je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu ?

Mais allons plus loin, et, prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parce que Dieu retire de nous les grâces et les lumières de la foi; et Dieu retire de nous les grâces de la foi, parce que nous ne faisons pas des œuvres dignes de notre foi : voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu, et non pas celui de notre propre sens, qui nous doit conduire. Dieu nous ôte ces grâces spéciales et abondantes de la foi qui nous faisaient chrétiens; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Écriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il ? ah ! chrétiens, remarquez ceci. Il pourrait nous les ôter souverainement, et sans autre raison que parce qu'il lui plaît, et qu'il le veut; car il est le maître de ses biens. Mais bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits que la plus grande violence que nous lui puissions faire est de l'obliger d'en venir à cette extrémité; que ses dons n'étant sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire ces grâces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parce que nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et par-dessus tout dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces grâces si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean dans l'Apocalypse eut ordre de signifier à l'évêque d'Éphèse, quand il lui dit de la part de Dieu : J'ai quelque chose contre vous, parce que votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois, à l'édifica-

tion de toute l'Église; sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'ôterai de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclaire inutilement : *Memor esto itaque unde excideris, et prima opera fac; sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo.* (Apoc., 2.) Or ce chandelier, dit saint Grégoire pape, selon même le sens de la lettre, nous représente la foi dont il est le symbole; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avait point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les grâces de la foi. Voilà ce que nous prêchons cette parabole si intelligible, et tout ensemble si terrible, du talent enfoui que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avait pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent, qui en devait produire d'autres, est évidemment la foi, qui doit opérer dans nous les œuvres du salut, et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déjà à le réprouver, le dépouille du seul bien qui lui restait, et qui était la lumière de la foi divine.

En effet, chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostôme, n'étant donnée que pour agir; toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connaître; son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit: dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues; Dieu donc a droit de dire : *Succide illum, ut quid etiam terram occupat?* (Luc., 13.) Coupez-le, cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine; car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport ? Or, ce que l'Esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugements, nous prive de certaines grâces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avait pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles; ni comme un simple ornement, qui ne dût qu'enrichir et parer notre âme. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connaître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré et de nous en féliciter nous-mêmes; nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des ac-

tions dignes de lui et dignes de nous. Nous avons cette foi pour la faire multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre, et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et au lieu de ces bonnes œuvres, il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoiqu'arrosée des pluies du ciel et engraisée du suc de la terre, c'est-à-dire des grâces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate et ne produit rien : que fait Dieu ? il conclut ou à l'extirper tout à fait, ou à la transplanter dans un autre sol : *Succide, ut quid etiam terram occupat?* Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il renverse dans notre âme, ainsi que parle le prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avait bâti. *Exinanite usque ad fundamentum in ea.* (Psalm. 136.) Qu'est-ce que ce fondement ? c'est la foi qui devait soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui, ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus pour Dieu, semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous. *Exinanite usque fundamentum in ea.* Eh bien ! dit Dieu, qu'elle périsse cette foi inutile, et qu'il n'en reste plus aucun vestige dans ce chrétien perverti, *usque ad fundamentum.*

Et c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglements qui font horreur, ne reconnaissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion ; c'est ainsi que nous-mêmes, avec toute notre suffisance et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des âmes simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous ; c'est ainsi que nous perdons la grâce de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés : substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, où nous avons vu naître de nouvelles chrétientés, et comme deux mondes de fidèles, les uns venus de l'orient et les autres de l'occident, par la propagation qui s'est faite de l'Évangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Église des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette

prophétie : *Multi ab oriente venient et occidente ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores.* (MATTH., 8.)

Ah ! chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et suivant le précepte de notre divin maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi ; n'attendons pas que la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous : puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non-seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'augmente ; désabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu et un vrai désir de le connaître. Car comment cela pourrait-il être ? Est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu ? est-ce par là qu'on le trouve ? est-ce ainsi que l'on parvient à cette connaissance bienheureuse qui fait la sainteté des justes ? Dieu serait-il ce qu'il est, si une telle voie nous conduisait à lui ? Non, non, chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Église, dit saint Chrysostôme, la foi des chrétiens se soutenait par les miracles ; quelque temps après elle se fortifia par les persécutions : mais depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plaît plus à Dieu d'opérer ces fréquents miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi parce que nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue. Renouvez, je vous prie, votre attention.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu et de faire de bonnes œuvres, et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connaissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction. Pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent les premières grâces et les secondes grâces de la foi, ou, pour parler en termes plus simples, le commencement et la perfection de la foi, vous comprenez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens. C'est par les premières grâces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut ; rien de plus constant dans les maximes de la religion : mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute ; savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes grâces qui nous élèvent,

qui nous perfectionnent et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu, j'en conviens : mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le Dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'apôtre, souvenez-vous que voici la seule espérance qui vous reste et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité : c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on arrive à la perfection de la foi. Ainsi le centenaire Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'occupait continuellement, et, touché de sa ferveur, lui députa un apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde : c'était un gentil; mais, tout gentil qu'il était, il avait de la religion, *vir religiosus* (Act., 10); mais, tout gentil qu'il était, il craignait Dieu et inspirait cette crainte à toute sa famille, *timens Deum cum omni domo sua* (Ibid.); mais, tout gentil qu'il était, il faisait aux pauvres de grandes largesses de ses biens, *faciens eleemosynas multas plebi* (Ibid.); mais, tout gentil qu'il était, il priait avec assiduité, *et deprecans Deum semper*. (Ibid.) C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu; que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Église, pour être aujourd'hui votre évêquiste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grâce : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei*. (Ibid.) Écoutez ceci, mes frères, reprend éloquemment saint Chrysostôme, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avait prié, s'il n'avait été charitable; si dans les nécessités publiques il n'avait ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il serait demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu va-

t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attirait même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive, *testimonium habens ab universa gente Judæorum* (Act., 10), mais par-dessus tout cette tendresse de charité, cette disposition sans réserve à secourir les indigents et ceux qui étaient dans la souffrance, voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est choisi, poursuit saint Chrysostôme, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété : *Non propter dignitatem electus, sed propter pietatem*. (CHRYSOST.) Soyez pieux comme lui, bienfaisants comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu, et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, chrétiens, et tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur suscité comme un autre saint Pierre pour votre conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'âme les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront; votre sécheresse ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira : vous vous trouverez tout pénétrés des sentiments de la foi; ces sentiments, qui n'étaient en vous que superficiels, et qui n'avaient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible. On s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-mêmes surpris; mais pour moi je ne le serai pas, et, connaissant le principe secret de cette merveille, je le dirai aussi bien que saint Pierre, quand il entendit le centenaire Corneille parlant du royaume de Dieu : *In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi* (Act., 10): En vérité, je vois bien que, dans toute sorte d'état, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien que Dieu se communique.

En effet, mes chers auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions qui arrivent quelquefois et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien,

dans les engagements et les intrigues du monde, paraissait avoir peu de foi; mais, malgré ce peu de foi, il faisait des aumônes, et les faisait libéralement; mais convaincu lui-même de son peu de foi, il avait tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fit connaître les voies du salut; mais, avec son peu de foi, il voulait que Dieu fût servi dans sa maison, et n'aurait pas souffert impunément un domestique vicieux et impie: tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grâce qui l'a ramené dans le bon chemin; et d'un mondain tiède et lâche qu'il était, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien: *Orationes tux et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.* Quand nous n'aurions pas ces exemples de l'Écriture pour nous convaincre, l'ordre même et la convenance des choses serait une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits, quand elle y est affaiblie et altérée, et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme dit saint Paul, commander que la lumière sorte du centre de l'obscurité même: *Qui dixit de tenebris lucem splendescere.* (2. Cor., 4.) Je sais qu'il le peut, et que, par une grâce purement gratuite, il lui plaît même quelquefois de le vouloir; mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesserait d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque-là.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi; et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément œuvres édifiantes, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parce que c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un juste, et par elles que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissait et le conjurait de ressusciter dans lui-même la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains: *Propter quam causam admono te, ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum* (2. Timoth., 1); et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudrait avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la réveiller, je lui dis dans le même esprit: Ressuscitez, mon frère, ressuscitez cette foi que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême; il y a trop longtemps que vous la tenez comme ensevelie. Ressuscitez-la, et faites-en une foi vivante. Or vous avez entre les mains un moyen sûr et infailible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne

pouvez pas encore servir Dieu ni accomplir la loi de Dieu avec cette vivacité de foi qu'ont eue les saints; mais si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissants auprès de lui, qui sont les pauvres; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfants, le forcer par une aimable violence à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez ou à laquelle vous contribuerez; ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée; ces vœux que vous porterez vers le ciel, et cette prière que vous ferez à Dieu, voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi, que vous aviez éteint; voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important: *Ut resuscites gratiam Dei quæ est in te.*

Et il était bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostôme, il était de l'intérêt même de Dieu, que nous fussions assujettis à cette loi de providence, ou, si vous voulez, de prédestination. Car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes: l'un, que Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le prophète me l'apprend: *Quærite Dominum, dum inventi potest* (ISAÏ., 55): Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui. Car si sa lumière est inaccessible à l'orgueil, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté de cœur, elle ne l'est pas à la ferveur ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherais-je donc, ô mon Dieu! si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher? Ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle? Mais si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grâce devant vous, par des œuvres qui vous glorifient, et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous? Car comment pourrais-je autrement trouver le Dieu des vertus, que par les vertus mêmes? Ce raisonnement, chrétiens, qui est invincible, et que l'infidélité ne peut détruire produit en moi deux admirables effets; car il m'en-

gagé d'une part, malgré le dérèglement de ma foi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parce que je suis certain que si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugements, ce sera par là. Et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrais tomber, et qui achèverait de me pervertir; savoir, que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu, puisque Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est, par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher, ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds, et c'est une seconde vérité qui demanderait un discours entier si je parlais à des chrétiens moins intelligents; je prétends, dis-je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non-seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop, pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnaissons dans nous le don de Dieu, et bénissons aujourd'hui le ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parce qu'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons, avec Isaïe : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuisset, et quasi Gomorrha similes essemus* (ISAÏ., 1) : Si le Seigneur, au milieu de nos égarements, ne nous avait réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et à Gomorrhe. Consolons-nous encore une fois par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et celle de ses adorables attributs, qui, quoique invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudrait-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous? Qui est-ce qui inspirait à ce centenaire, dont je vous ai produit l'exemple, tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes? Ce n'était pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avait pas encore été annoncé; ce n'était pas celle de Moïse ni des patriarches, car, étant gentil, il ne connaissait pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël : c'était la foi d'un premier être et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers. Il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes; et cela seul lui faisait conclure qu'étant riche, il devait partager ses biens avec les pauvres;

qu'étant père, il devait entretenir l'esprit de religion dans ses enfants; qu'étant maître, il devait donner l'exemple à ses domestiques; qu'étant homme, et homme pécheur, il devait prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu comme lui; et, dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourrait nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la divinité, que le péché n'efface point? Nous avons donc aussi bien que lui une foi du moins commencée; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ces devoirs, nous conduirait infailliblement à cette perfection de foi que nous n'avons pas. Or, cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que voulait nous marquer votre prophète, quand il disait que vous nous aviez laissé une semence de foi : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen*. Car, de quelque manière que je raisonne, et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours : il y a un Dieu; donc je dois également l'honorer et par mes sentiments et par mes œuvres.

Prenez garde, chrétiens, à la réflexion de saint Augustin sur une parole de l'Évangile, qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les Juifs, qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent ses persécuteurs, étaient visiblement des incrédules; leur foi était corrompue, et ils vivaient dans un éloignement extrême de Dieu. Cependant, ils avaient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montrait, et pour s'y avancer; car Jésus-Christ leur disait expressément : *Ambulate dum lucem habetis* (JOAN., 12) : Marchez pendant que vous avez la lumière. Ils avaient donc dans le déclin même de leur foi une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher, c'est-à-dire pour travailler, et pour opérer ce qui les aurait fait sortir des ombres de la mort où ils étaient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grâce dont leurs yeux faibles et malades étaient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paraît absolument éteinte, il est vrai; mais après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître malgré vous mille objets dont vos yeux sont frappés. Vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret

de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains moments, et qui vous saisissent tout à coup; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes. C'est ce que vous avez éprouvé en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore; et là-dessus je ne veux point d'autres témoins que vous. Or qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter? Ah! mon cher auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas, *ambulate*; il ne faut rien davantage avec la grâce, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu. Elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits! la foi revivra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter; et puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaître et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous ayons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi; mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantements du monde? Qu'est-elle devenue, cette foi si nécessaire? où est-elle? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées; mais où en est l'esprit? où en est la pureté, la fermeté, la force et l'activité? où en sont les œuvres? Cependant, sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste et qu'en pouvons-nous attendre? Que dis-je, Seigneur? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever, nous peut rendre la vie, tout faible qu'il est, si nous prenons soin de le cultiver; et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu! Touché de notre confiance, vous écouterez notre prière; et, soutenus de votre grâce, nous reprendrons une ardeur plus vive et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail, et, à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous élèverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduisez, etc.

SERMON

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

Amen dico vobis : Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisaeorum, non intrabitis in regnum caelorum.

Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. SAINT LUC, chap. 2.

C'est la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers auditeurs, ce qu'étaient les pharisiens parmi les Juifs : des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude et séparés du commerce du peuple; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisait tout ensemble et l'admiration et l'édification publique. Mais qui l'eût cru? malgré toute leur sainteté, le Fils de Dieu nous déclare aujourd'hui dans son Évangile, et nous l'assure même avec serment, *amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste; que la plus éminente vertu où ils paraissaient élevés ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien; et que de s'en tenir là, ce ne serait ni satisfaisant à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu, qui devrait, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre; s'il parle, c'est en maître, non en juge; et s'il nous met devant les yeux l'exemple des pharisiens, c'est seulement pour nous faire connaître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujet d'une conséquence infinie; et de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu; c'est au service de Dieu que notre salut est attaché, c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais dans ce service de Dieu il y a des écueils à craindre; et combien donc nous est-il important d'en avoir une pleine connaissance, afin de nous en préserver! Demandons les lumières du Saint-Esprit, et pour les obtenir adressons-nous à Marie : *Ave*.

L'or le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la

plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des pharisiens et des docteurs de la loi? Leurs œuvres les plus saintes en apparence ne leur étaient pas seulement inutiles devant Dieu, mais c'étaient des œuvres expressément réprouvées de Dieu : pourquoi cela? Par trois grands désordres que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'était-ce que cette piété pharisienne? Une piété hypocrite, une piété fautive et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît : vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affectait une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeait les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parce qu'elle n'agissait qu'en vue de ses propres avantages et que pour des intérêts tout humains. Enfin vicieuse dans sa forme, parce qu'elle était tout extérieure, et qu'elle ne consistait qu'en certains dehors. Voilà pourquoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux? appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts ; c'est-à-dire que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée, et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas préférer le conseil au précepte ; désintéressée, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde, et aux affaires du monde ; intérieure, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Si, par ces trois caractères, nous ne nous élevons au-dessus des pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'âme, ne nous flattons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grâce devant Dieu : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabilis in regnum cælorum*. C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait une piété, chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité ; et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paraît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété dont le caractère soit d'être exacte jus-

qu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importants, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus expresse commandements? En m'attachant au précepte sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisqu'après tout je fais ce qu'il exige de moi et j'obéis à ce qu'il m'ordonne ; mais en m'assujettissant au conseil sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu ; puisque, sous ombre d'une perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, un des déréglemens les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien ; et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnait dans les pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre propre conduite. Car malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! leur disait le Sauveur des hommes : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ* (MATTH., 23) ! pourquoi? parce que toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention et dont vous pourriez absolument vous dispenser, et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum ; et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, misericordiam, et fidem*. (Id.) La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugemens, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie, et vous êtes remplis d'artifices et de déguisements. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patients ; et, par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus faibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles, vous craignez d'avaler un moucheron, et vous dévorez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes*. (Id.) Ainsi, dis-je, leur parlait le Fils de Dieu, et ce fut là, en effet, toujours le vice des pharisiens. S'agissait-il du jour du sabbat, ils le gardaient avec superstition ; mais à ce même jour du sabbat, ils formaient des intrigues contre Jésus-Christ, et prenaient des mesures pour le perdre. Était-il question de laver ses mains avant le repas, ils faisaient un crime aux apôtres d'y man-

quer; mais en même temps ils ne comptaient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer ses parents; ils apprenaient aux enfans à les mépriser, à leur être ingrats, et à leur refuser les secours nécessaires. Fallait-il paraître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le libérateur d'Israël et le Saint des saints, contre qui ils s'étaient déclarés, devait être interrogé et jugé; ils refusaient d'y entrer, parce que c'était la veille de Pâques, et un jour où les Juifs ne pouvaient approcher d'un païen sans contracter une espèce d'impureté, qui les mettait hors d'état de manger l'agneau pascal : *Et non intrerunt in pratorium, ut non contaminarentur.* (JOAN., 18.) Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignaient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignaient point d'être souillés du plus sacrilège et du plus noir attentat. Ils n'osaient se faire voir chez un juge étranger, mais ils avaient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son sang et le faire mourir sur une croix. *Alienigenæ judicis prætorio contaminari meluebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant.* (AUGUST.)

Or n'est-ce pas là, chrétiens, une image bien ressemblante de la piété de notre siècle? Car ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jusque dans le sein de l'Église. En voulez-vous être persuadés? il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur; il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation, il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médians; d'un ton pieux et dévot il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne; et, comme s'il était envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus

vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les saintes assemblées; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée : elle ne se pardonnerait pas de s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qui lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte; elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfans, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendrait garde, et y donnerait quelque soin. Que n'aurais-je point à dire de tous les autres états, si je voulais pousser plus loin ce détail? En est-il un qui ne me fournisse des exemples sensibles et fréquents de ces piétés frivoles et mal entendues? Les ministres mêmes du Seigneur, qui néanmoins doivent servir de modèles aux peuples et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste, et combien en a-t-on vu témoigner le zèle le plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Église, et cependant diviser en quelque sorte l'Église même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes? Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et de redire après lui : *Væ vobis!* Malheur à vous! non plus seulement à vous, scribes et pharisiens, mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez. Malheur, non point seulement à vous qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouvertement à la corruption du monde, mais à vous qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondemens.

Car quels sont les fondemens de la sainteté chrétienne telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Évangile nous le fait évidemment connaître. Il se sentait touché de Dieu, il voulait travailler à sa sanctification et à son salut; et sur cela il vint consulter ce divin Maître, à qui de toutes parts l'on s'adressait pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or que lui dit d'abord le Fils de Dieu? Lui parla-t-il

d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédait? lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce? l'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire? Non, mes chers auditeurs; mais, Gardez les commandements, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata*. (MATTH., 19.) Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même, et vous accablerez sous ses ruines.

Je puis donc appliquer ici ce que disait le grand apôtre : Quand je parlerais toutes les langues du monde, et le langage même des anges; quand j'aurais le don de prophétie, que je serais instruit de tous les mystères Dieu, et que rien n'échapperait à mes connaissances; quand je ferais des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserais tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterais au martyre, et que je livrerais mon corps aux plus cruels tourments, si je n'ai pas la charité de Dieu (or comment l'aurais-je en n'observant pas ce que m'impose sous de graves peines la loi de Dieu?); si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnante ou qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez : mais comme le même docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque, en termes formels et en détail, qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante; qu'elle n'est sujette ni aux jalousies, ni aux emportements et aux colères; qu'elle ne pense point mal du prochain; qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle n'en réjouit point; enfin qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout : il s'ensuit de là que, si je ne sais pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Évangile, posséder mon âme dans la patience; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec des proches; que si, bien loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je conçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre; que si je me préviens aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine, à laquelle je devrais être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi, avec cela, j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices, et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même que n'aurions-nous point lieu de pen-

ser et de dire, mes chers auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être; mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage, et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles tâchent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit est forcé de condamner? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe, et qui ne sont que trop connues? Qu'en pense-t-on, en effet, et qu'en dit-on? On demande comment telle ou telle chose, dont elles n'ont aucun remords de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne le comprend pas, et il est aussi très-difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tous leurs soins; et si elles s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus, et de quelques fragilités qu'elles se représentent comme de graves transgressions.

Mais quoi! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger? Ah! chrétiens, voilà notre aveuglement, d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu, où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surrogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre; mais aussi de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve; injurieux à la grâce de Dieu, qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité; enfin très-dangereux dans ses suites, puisque de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection, et par conséquent la vraie piété? c'est l'assemblage des unes et des autres; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte, parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil parce que c'est le gré de Dieu. Car voilà l'exemple que Jésus-Christ même,

notre Sauveur et notre modèle, nous a donné, lorsque, se présentant au baptême de Jean, il dit à ce divin précurseur qui, dans la surprise où le jetait l'humilité de son Maître, refusait de le baptiser : Ne vous opposez point à ce que je fais; il faut que j'accablasse ainsi toute justice : *Sic enim decet nos implere omnem justitiam.* (MATTH., 3.) Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disait aux Juifs qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour la remplir; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que de remplir la loi, il ajoutait qu'il n'en passerait pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.* (Id., 5.) Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles, qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre; mais un saint zèle de plaire à Dieu, et de vous avancer dans les voies de Dieu, doit vous y engager, *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.* (Id., 23.) De là, mes frères, s'il y avait à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderait incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété entière dans son sujet; et de plus, piété désintéressée dans sa fin. Nouvel avantage qui la distingue de la piété des pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Entre les passions il n'en est point de plus communément de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt, et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle, qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impression. En effet, l'intérêt, tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout? Que prétend le vindicatif en poursuivant avec chaleur son ennemi, et cherchant à le détruire? il veut contenter son ressentiment; et cette satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux et des autres. Mais, chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à couvert des atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les

jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des pharisiens; et, selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étaient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquaient. Ils voulaient être honorés, et, malgré l'austérité qu'ils affectaient au dehors, ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiraient. Et que faisaient-ils pour cela? tout ce que les saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété : ils se tenaient dans la retraite, ils passaient les journées entières et même les nuits dans le temple, ils employaient presque tout le temps, ou à chanter les louanges du Seigneur, en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons; ils ne respiraient, ce semble, que pénitence et que mortification; ils ne parlaient que d'abstinences et de jeûnes, ils condamnaient tout ce qu'ils voyaient, et gémissaient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là qu'arrivait-il? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivants : les peuples, crédules et faciles à séduire par les apparences, concevaient pour eux de la vénération; grand nombre de femmes, pieuses de cœur, et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon le faible ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une âme simple que prompte à s'y établir, se déclaraient en leur faveur, prenaient leur parti et se rangeaient sous leur direction; leur abandonnaient, avec le soin de leur salut, l'administration de leurs biens, les enrichissaient de leurs fonds, s'épuisaient pour les entretenir, et pensaient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits; car voilà ce qui est exprimé dans l'Évangile. Mais ce n'est pas tout : de cette prévention générale et si favorable, suivait encore un autre effet, non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil; c'est que par là ils acquéraient un crédit qui les rendait maîtres de tout; qu'ils gouvernaient les familles, qu'ils ordonnaient dans les maisons, qu'ils décidaient dans les entretiens; que, dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques, on leur rendait de profonds respects et on leur faisait toute sorte d'honneurs : c'est ce qui les flattait, et de quoi ils étaient jaloux. Mais qui leur attirait tout cela? l'idée qu'on avait de leur piété. Voilà, leur disait le Fils de Dieu, le fruit de vos

prières, de ces prières vénales que vous recommandez si souvent, et que vous faites durer si longtemps : *Orationes longas orantes.* (MATTH., 23.) Voilà, dit saint Marc, par où ils devenaient si puissants et si opulents : *Sub obtentu prolificæ orationis.* (Ib., 12.)

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il n'en est point de plus indigne que cette piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre dans les plus secrets replis du cœur, et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connaître, et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Écoutez ceci, s'il vous plaît. Je dis fausse piété la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostôme, et quel sacrilège que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même ! Si nous avions enlevé les vases de l'autel, comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce serait un attentat digne des plus rigoureux châtimens : pourquoi ? parce que ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être ? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapports ; mais celle qui réside dans nos personnes est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostôme, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains, quand vous la faites servir, ou à votre avarice, ou à votre ambition ; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble dans un même sujet, la piété et la cupidité ; la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur, et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Salvien ne comprenait-il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là, et c'est ainsi qu'il s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu ; servir le monde pour le monde, c'est un désordre : mais qu'est-ce que de servir Dieu pour le monde ? n'est-ce pas l'injure la plus signalée que puisse recevoir de nous ce souverain Être ? Or tel est l'outrage que lui fait une piété intéressée : car notre intérêt devient alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir ; et parce que ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve, qu'il serve à notre convoitise,

qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisait par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis.* (ISAÏ., 43.)

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit ; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère (permettez-moi cette expression), un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimerait pas qu'on entreprit de le détromper ; mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste ; veut-il supplanter un adversaire, il est tout-puissant ; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décréter, son seul témoignage ferait le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise ! mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété qu'on a vu les plus faibles sujets s'élever aux plus hauts rangs ; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation, être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence et s'emparer des premières places ? Or je vous demande s'il est rien qui, selon les sentimens naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation ?

Oui, mes frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui, dans tous les siècles, a été le grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Église que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'un dignité éclatante et pour y paraître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage ; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits : cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel

où ils avaient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émoluments qu'ils en pouvaient retirer; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs, sous prétexte de repaître les âmes; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer certaines dévotions qui leur étaient utiles, et pour y attirer les peuples: tout cela, chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Église ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui quelle idée ont de la piété les gens du monde? qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tentent à leurs fins; que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles: c'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris; jusque-là que ce qui devrait être un éloge est devenu; par la plus triste décadence, un reproche, et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui, dans sa propre signification, exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les apôtres prêcher son Évangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement; en sorte qu'il ne leur permettait pas d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendait de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandait si fortement de ne chercher ni honneurs, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume, qui est son Église, leur faisant entendre que leur véritable élévation consisterait dans leurs plus profonds abaissements; et que le plus grand d'entre eux devait être le plus petit: *Qui major est in vobis, fiat sicut minor.* (LUC., 22.) Voilà pourquoi les apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable Maître, prenaient tant de soin, dans l'exercice de leur ministère, d'éloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt, convaincus qu'ils ne pouvaient sans cela profiter aux âmes, et que, du moment qu'on viendrait à découvrir dans leurs fonctions apostoliques quelque intérêt, on perdrait pour eux toute créance, et l'on refuserait de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisait tant remarquer ce caractère de désintéressement, qui

le dégageait de toute vue humaine dans les travaux de son apostolat. Eh! mes frères, leur disait-il, considérez notre conduite, voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire, ou l'espérance d'une fortune temporelle, qui nous touche. Nous vous annonçons la foi, et, selon la foi, nous sommes vos pères en Jésus-Christ; mais, selon le monde, nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissants, et nous sommes faibles: *Nos infirmi, vos autem fortes.* (1. Cor., 4.) Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace: *Vos nobiles, nos autem ignobiles.* (Ibid.) Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent; et, par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues? Vous le savez, et vous en êtes témoins. Nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères: *Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus.* (Ibid.) On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errants comme des vagabonds: *Et colaphis cœdimur, et instabiles sumus.* (Ibid.) Enfin on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes: *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus.* (Ibid.) Au reste, conclut le saint apôtre; si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher ni pour vous en donner de la confusion; mais afin de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous, nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parlait ce docteur des gentils; et qui peut dire quelle impression faisait sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, chrétiens; c'est à quoi le monde la connaît, et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera: mais, sans égard aux jugements du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parce qu'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu et n'y cherche rien avec Dieu! Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles; qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Tel est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage; et comment accepterait-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense. Car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai: le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est

expliqué dans l'une et dans l'autre loi : il nous a dit par ses prophètes qu'il était trop grand, et notre cœur trop étroit pour y pouvoir placer quelque autre avec lui ; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvait être tout ensemble à deux maîtres, surtout qu'il fallait ou le renoncer lui-même, ou renoncer à l'intérêt : *Non potestis Deo servire et mammonæ.* (MATTH., 6.) Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder ! Or, en vous cherchant et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met en état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au delà ? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui : *Quid mihi est in caelo, et a te quid volui super terram ?* (Psal., 72.) Que peuvent me présenter et le ciel et la terre qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu ? *A te quid volui ?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore notre piété intérieure, au lieu que celle des pharisiens ne fut qu'une piété apparente. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Église se sont proposée, savoir, pourquoi Dieu ayant déjà jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons : mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connaître à tout l'univers dans ce jugement général l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant la plupart des hommes paraissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paraissent pas ce qu'ils sont. Les justes par humilité prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs par hypocrisie contrefont la piété des justes. De là les justes en mille rencontres sont condamnés, et les pécheurs justifiés et autorisés. Or il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrons avoir une pleine connaissance du vice et de la vertu. *Fili hominis*, disait le Seigneur parlant à Ézéchiël, *putasne vides quid isti facturi ?* (EZECH., 8) ? Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple ? penses-tu en être bien instruit ? non, tu ne le connais pas ; pourquoi ? parce que tu n'en vois que les apparences

et que les dehors. *Fode parietem : ingredere, et videbis abominationes pessimas* (EZECH., 8) : Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elle couvre. Tu crois que ce peuple m'honore, parce qu'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices : et moi je te dis que je rejette tous ces sacrifices. Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. Tu te trompes : j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui frappe les yeux. On dirait qu'il y a du zèle pour moi, mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle : *Et ecce idololum zeli.* (Id.)

Voilà, mes chers auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des pharisiens. Piété toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur. Aussi à quoi le Sauveur, du monde les comparait-il ? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est brillant ; mais ouvrez-les et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'infection et que pourriture. *Væ vobis, quia similes estis sepulcris dealbatis.* (MATTH., 23.) Mais encore, demande saint Chrysostôme, pourquoi cette comparaison ? Elle est très-naturelle et très-propre, répond ce Père ; parce que n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété, et que comme un corps sans âme qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme ? le cœur ; et sans le cœur qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu ? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Otez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grâce, comme tout le reste meurt dans l'ordre de la nature dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des Juifs, réduit tous les reproches qu'il leur fait, à ces termes si ordinaires ou à d'autres semblables : que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me duro corde.* (ISAI., 46.) De là vient que David faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement entre l'un et l'autre cette différence essentielle, savoir, que le juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur. qu'il porte la loi de Dieu dans son cœur, *Lex Dei ejus in corde ipsius* (Psal. 36) ; mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain et un cœur corrompu ; que dans son cœur il s'est révolté

contre Dieu, qu'il a dit au fond de son cœur, il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.* (Psal., 36.) De là vient que le même prophète royal, dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressait à Dieu, tantôt lui disait, Éprouvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur et connaissez-le; tantôt le suppliait de former en lui un cœur nouveau, et un cœur pur; tantôt s'animait à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur; tantôt, en deux mots qui exprimaient toute la disposition de son âme et de tous ses sentiments, l'appelait le Dieu de son cœur, *Deus cordis mei.* (Psal., 72.) Il faudrait presque rapporter ici toutes les saintes Écritures, si je voulais ne rien omettre de tout ce que nous y lisons à l'avantage de cette piété intérieure et du cœur.

Mais, chrétiens, si c'était un des caractères de la vraie piété dans l'ancienne loi, que cette affection et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puisque Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit? Prenez garde; il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là. *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu.* (JOAN., 4.) D'où il s'ensuit que tous les autres ne sont que faux adorateurs; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger: je sais qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions; mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur même des hommes en a donnée, Dieu est Esprit, et pur Esprit, *Spiritus est Deus.* (Ibid.) Par conséquent le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel, *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu* (Ibid.); et, par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or Dieu ne peut se contenter de ce culte apparent; et comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore: *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate.*

Cela supposé, mes chers auditeurs, que devons

nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer; et quel fruit pouvons-nous nous en promettre? De quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt: il est évident que s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu, qui les réprovoque comme des œuvres criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état, et sans esprit de Dieu: désordre plus commun et presque universel jusque dans les plus saintes professions. Écoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentiments de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu; mais après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission; pourquoi? parce que de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disait rien, ni ne sentait rien. On paraît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain Maître du devoir de la religion en l'adorant: pourquoi? parce que la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres; et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne: pourquoi? parce que c'est, ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous, ministres de Jésus-Christ: souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pratiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent! Toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions, qui se succèdent presque sans intervalle. Nous chantons les louanges divines les uns en public et les autres en particulier; nous offrons sur les autels

le sacrifice de l'agneau sans tache ; nous annonçons dans les chaires l'Évangile, et nous l'expliquons aux fidèles ; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux âmes et de guides dans le chemin du salut ; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agents de Dieu, les lieutenants et les hommes de Dieu. Quel honneur, et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration ! Mais voici bien de quoi nous humilier, mes frères, et nous faire trembler. Car il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus ; et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étaient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. Elles fréquentent les sacrements, et en cela elles sont louables ; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ralentit ces secrets et ces saints mouvements dont elles étaient animées.

Cependant qu'arrive-t-il ? C'est qu'on tombe par là dans deux espèces d'hypocrisie. Je dis dans deux espèces : car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pléine délibération ; mais ce sont toujours des erreurs très-pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public, et hypocrisie par rapport à nous-mêmes. C'est-à-dire que, sans même le prétendre expressément ; on trompe le public, et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre. On trompe le public, et comment ? parce que toute cette dévotion extérieure dont on se pare n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles ; des fleurs qui poussent en dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles ; si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur, qui marque ce qui n'est pas, et qui ne marque pas ce qui est. Un homme passe pour un saint ; on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là, on regarde celle-ci comme un modèle de vertu ; mais qu'est-ce que cette vertu qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux qui n'a rien de solide ni rien de réel ? Hé ! mon frère, dit saint Chrysostôme,

soyez ce que vous paraissez ; ou ce que vous n'êtes pas, cessez de le paraître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être ; on compte pour autant de mérites devant Dieu tout ce qu'on fait, ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire et qui seul les peut sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés ; on se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite qui entretiennent l'illusion où l'on est ; on dit aussi bien que cet évêque de l'Apocalypse, Je suis riche ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel, et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes ! au lieu de cette abondance dont vous vous flattez, vous ne voyez pas votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines, mais comme un homme endormi, qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve, à son réveil, dénué de tout : *Et nihil invenerunt in manibus suis. (Psal. 75.)* Si Dieu lui-même s'y trompait, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre : mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah ! chrétiens, quand il faudra comparaître devant le tribunal de ce souverain juge, et lui rendre compte non-seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors ? S'arrêtera-t-il, pour décider de notre sort éternel, au corps de nos actions ? Et ne nous a-t-il pas menacés, par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porterait les rayons de sa lumière jusque dans l'âme, *Scrutabor Jerusalem (SOPHO., 1)* ; qu'il mettrait au jour les pensées, les desirs, les vues, les desseins, *Manifestabo concilia cordium (1. Cor., 4)* ; qu'il pèserait tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouvera pas de poids, il le réprouverait, *Appensus es in statera, et inventus es minus habens. (DAN., 5.)* Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander et pour recevoir la couronne de gloire, à qui il répondra : Je ne vous connais point, et je ne vous ai jamais connus : *Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos. (MATTH., 7.)* Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples, par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions et des établissements de charité ; on en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les

royaumes auront retenti de leur nom : mais ils seront méconnus de Dieu , parce qu'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante , et que le jour du Seigneur la fera tout à coup disparaître , sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc , mes frères , des idées plus justes , et suivons l'avis de l'apôtre : *Omne quodcumque fecistis in verbo aut in opere , omnia in nomine Domini Jesu Christi (Colos. , 3)* : Ne disons rien , n'entreprenons rien , n'exécutons rien qu'au nom de Jésus-Christ et dans la vue de Dieu. L'arche du Seigneur était toute d'or et en dedans et en dehors : voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons , comme les pharisiens , de purifier extérieurement le vase , et que nous néglignons le reste , nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel , et non point celui de Cain. Abel offrit ce qu'il y avait de meilleur dans son troupeau , et Cain ce qu'il y avait dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes de l'un , et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi , pour nous dévouer solidement à Dieu , donnons-lui , avant toutes choses , ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble , qui est l'esprit. Commençons par là , poursuivons par là , finissons par là : car c'est de l'esprit que tout dépend , et tout ce que l'esprit anime devient digne de Dieu et de ses récompenses éternelles , que je vous souhaite , etc.

SERMON

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Et accipiens septem panes , gratias agens , fregit , et dedit discipulis suis ut apponerent , et apposerunt turbae.

Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés , et , rendant des actions de grâces , il les rompit , et les donna à ses disciples pour les distribuer , et ils les distribuèrent au peuple. SAINT MARC , chap. 8.

Si nous étions , comme les anges , de purs esprits , toutes nos vertus devraient se ressentir de la condition et de l'excellence de cet état : mais parce que nos âmes sont attachées à des corps , et que ces corps font une partie de nous-mêmes , Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier pour sanctifier nos corps , aussi bien que nos âmes ; et que nos corps de même que nos âmes , reçoivent de nos vertus le fonds de sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet , il n'y a point de vertu dans l'homme , soit morale soit chrétienne , qui ne puisse contribuer à l'un et à l'autre mais entre les vertus , il y en a

toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle : c'est à-dire une vertu qui ne réside dans l'âme que pour sanctifier le corps , et dont la fonction principale est de gouverner le corps , est de régler les appétits du corps , est de pourvoir à l'entretien du corps , est d'assujettir le corps à l'esprit , pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or cette vertu , c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales ; mais les Pères de l'Église et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme , et l'Évangile nous en fait un devoir absolument indispensable et un moyen de salut. Il est donc important , mes chers auditeurs , de vous la faire connaître , et je n'en puis trouver , ce me semble , une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde , suivi d'une nombreuse multitude jusqu'au milieu d'un désert sec et aride , après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste , pensa au soulagement de leurs corps pressés par la faim ; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons , pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires , qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet , me direz-vous , ne convient guère à la dignité de la chaire : et moi je vous répons , ne convenait-il pas à saint Paul ? Cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère , et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles , lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez , soit que vous buviez , faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis , sive bibitis , omnia in gloriam Dei facite ? (1. Cor. , 10.)* C'est une matière , il est vrai , que les prédicateurs traitent rarement , et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler ; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre , afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins , dans toute la suite de ce discours , des écueils à éviter et des précautions à prendre. Implorons le secours du ciel , et demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

Deux choses , selon saint Thomas et selon tous les maîtres de la morale , sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premièrement , d'en corriger les abus ; et secondement , de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire , chrétiens , et l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement , qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres , que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affaiblies , mais où la passion , au lieu de se conte-

nir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or cette convoitise est la source de tous les vices, et n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grâce fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein, renfermé dans l'évangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le mystère de la multiplication des pains, et dans le soin qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avaient si longtemps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : se sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous fait connaître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple les effets de sa charité; et dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble et une réforme générale de tous les dérèglements de l'appétit sensuel, et le plus parfait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la Providence, qui servent d'aliments à nos corps. Ne négligeons pas, je vous prie, ces leçons : pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paraîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile, qui rend l'homme en quelque manière esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions et ses désirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis.* (*Galat.*, 5.) Or c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre évangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite; mais avant toutes choses il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien, en les attirant dans un lieu soli-

taire, inculte, dénué de tout; et voilà le premier désordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'il ne tombe dans une entière défaillance; et voilà le second désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain; et c'est ainsi qu'il remédie au troisièm désordre. Écoutez-moi, chrétiens, et développons chaque article pour nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte ardeur de l'entendre, et pour se repaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens Juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnaître la route où les avait engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs; les viandes de l'Égypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit; et Moïse en vain pour les rassurer fit tant de prodiges; en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul atouchement de sa baguette, tira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parlait-il de la part du Dieu vivant, leur annonçait-il sa loi, leur faisait-il entendre ses sacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés : *Si non fuerint saturati, et murmurabunt* (*Ps.* 58); et toujours occupés de leur corps, Plût au ciel, s'écriaient-ils, que nous fussions restés jusqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance! *Utinam mortui essemus in terra Ægypti, quando comedebamus panem in saturitate!* (*Exod.*, 16.) Telle était l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentiments bien opposés dans un peuple fidèle, qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur; qui, pour l'écouter, soutient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebuter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes frères, répond saint Chrysostôme, n'en soyons point surpris; c'est que Jésus-Christ, ce

nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avait qu'une conduite extérieure sur les Israélites, mais l'autre agit intérieurement sur les âmes; et, par l'efficacité de sa grâce, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par là que nous devons commencer, et voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi qui, dès la naissance de l'Église, a infecté de son poison le monde même chrétien, et qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déplorait saint Paul écrivant aux Philippiciens. Oui, mes frères, leur disait ce maître des gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déjà parlé, et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, et qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi? parce qu'ils se font une divinité de leurs corps, *Quorum Deus venter est* (Philipp., 3), et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corruptible. Or ce que cet apôtre remontrait en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles? car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent, aux plus saints jours, tous les exercices de piété; et, bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre évangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus importantes et les plus salutaires enseignements, pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité. Je veux croire, mes chers auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre; mais je dois toujours condamner ici ce scandale pour vous en préserver : je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde; que de toutes les armes qu'avait en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva point de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation pour terrasser le premier homme, qu'il osa même attaquer par là le Saint des saints et un Homme-Dieu. Or, nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étaient nos premiers parents; et nous sommes bien

éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline qu'observaient sur cela ces saints religieux dont Cassien nous rapporte la vie pénitente. C'étaient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, et dans un commerce perpétuel avec Dieu; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pour quoi? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiscence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est si difficile de se garantir : car c'est pour cela, mes frères, disait Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point que la nourriture et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Eo usque emendando caro jejuniis, ut et refectioem sibi non tam jucunditatem concessam, quam oneri sibi impositam cognoscat.* (CASSIEN.) Sans cela, ajoutait-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or si ces grands hommes parlaient de la sorte, et s'ils le pensaient ainsi qu'ils le disaient; si, tout éloignés qu'ils étaient des enchantements et des délices du siècle, ils ne laissaient pas de combattre sans cesse l'intempérance comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé, de ce docteur de l'Église rempli des plus hautes connaissances; quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession le soin qu'il apportait à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur, et à se condamner. Savez-vous, disait-il, ce qui fait maintenant ma peine, dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit, je l'ai soumis à la foi; ce n'est plus l'ambition et le désir des honneurs mondains, j'y ai renoncé; ce n'est plus la faiblesse de mon cœur ni mes engagements criminels, je suis libre enfin, et, avec le secours de la grâce, j'ai rompu mes liens : toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps, et ce qui me coûte le plus est une sobriété raisonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de soute-

nir mon corps; et de l'autre il me défend de m'y attacher : il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon âme; et il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De là je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui? contre la concupiscence qui règne encore dans moi malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte qu'elle me paraît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversus concupiscentiam manducandi et bibendi.* (AUG.) Et où est l'homme Seigneur, poursuivait ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois? *Et quis est?* (Id.) S'il y en a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est, magnificet nomen tuum.* (Id.) Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum.* (Id.) Or, si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égarements et sanctifié par une grâce particulière du ciel, se sentait néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine? Enfin, ce que j'admire par-dessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir; c'est, dis-je, de lire dans l'Évangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra.* (LUC., 21.)

De là, mes chers auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué; c'est l'exoès : désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit; mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin; et vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvait chargé, et que sa providence dans une pareille conjoncture ne pouvait abandonner? apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple : pourquoi? parce qu'il y a déjà trois jours qu'il souffre pour demeurer avec moi, et qu'ils sont dépourvus de toutes choses, *Quia jam*

triduo sustinent me, nec habent quod manaucent. (MARC., 3.) Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimiserò eos jejunos, deficient in via.* (Id.) Voyez-vous, chrétiens, la nécessité? Mais le Sauveur du monde ne pouvait-il pas prévenir ce besoin, et, dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance? Il le pouvait sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît, mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de saint Basile, pour vous donner à connaître que la seule nécessité doit être notre règle, dès qu'il s'agit de la nourriture et des aliments du corps; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse; que ce n'est point la complaisance, puisque ce serait une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde; enfin, que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien épurée, puisqu'en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté : *Sub obtentu necessitatis patrocinium agit voluptatis.* (BASIL.) Non pas, après tout, continue le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire; mais parce que le péché l'a affaiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice; et alors, toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr, puisqu'elle ne suit plus ses propres lumières; c'est-à-dire qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas même en hommes.

Je dis en hommes; et ne pourrais-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la même comparaison : *Homo cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (Psal. 48.) L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même; il s'est réduit au rang des brutes insensées, et comment? par un honteux asservissement à sa chair; de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir. Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Écclésiaste, et qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Écclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, savoir, que l'homme était semblable aux bêtes, et de même con-

dition que les bêtes, qu'il respirait comme les bêtes, qu'il vivait et qu'il mourait comme les bêtes; en un mot, qu'il n'y avait entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo, Nihil habet homo jumento amplius.* (Eccles., 3.) De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'âme n'est pas plus immortelle que le corps, et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte sacré, et qui condamne formellement leur erreur; car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendrait où Dieu jugerait le juste et l'impie, et que ce serait dans ce jugement dernier que chaque chose aurait son temps : *Et dixi in corde meo, Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.* (Ibid.) Or il est évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie présente, puisque dans la vie présente, les justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes et les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû, et, par conséquent, que les âmes survivront au corps pour lui être réunies à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes? *Et nihil habet homo jumento amplius, et æqua utriusque conditio.* Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui : C'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'aliments matériels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme : avec cette différence néanmoins, que l'homme pourrait relever ces actions basses d'elles-mêmes, et, tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle, par les vues qu'il s'y proposerait, et par la règle qu'il y mettrait. Mais quand il n'y garde nul ménagement, et qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius.* Je dis plus, chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature; au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison, ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au liberti-

nage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point? dans quelles débauches ne se plonge-t-il point? en quel état ne se réduit-il point? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux, et, ce que nous ne voyons point dans les bêtes, jusqu'à se consumer et à se détruire lui-même.

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous; mais en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle; je dis de notre siècle, où nous l'avons vu naître et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donné en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps; mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu. Encore ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels; mais je demande moi si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question; et les païens ne s'élevaient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-seulement comme des crimes, mais comme des abominations?

Le remède, mes chers auditeurs, je l'ai dit, et je le répète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine; et parce que les excès se commettent plus ordinairement, en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter autant que le permettent la charité du prochain et votre état; c'est de méditer souvent ces paroles que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in commensationibus et ebrietatibus, sed induimini Dominum Jesum Christum* (Rom., 13) : L'esprit de Dieu n'est point dans ces fréquents repas, ni dans ces fausses joies du monde; mais, pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : *Sobrie vivamus in hoc seculo* (Tit., 2); c'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété, et autant de corrupteurs; c'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne; de considérer que, si l'Église en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chré-

tiens, c'est parce qu'ils ont cru que si l'excès n'y était pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en était moralement inséparable : car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous devons juger nous-mêmes. Après cela, que nous restera-t-il de corriger le troisième désordre, qui est la délicatesse et la sensualité.

Tels sont en effet, chrétiens, les progrès de l'amour-propre. On ne s'accorde d'abord que le nécessaire, mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel. Or vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ. Et sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'évangile de ce jour. Hé quoi ! Seigneur, dit l'abbé Rupert, en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de forces, et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner ? N'aviez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devait-elle se borner là ? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les Israélites des mets les plus exquis, vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel : *Et pluit super eos volatilia pennata.* (Ps. 77.) Vous étaients-ils plus chers que ces troupes si zélées pour vous et pour votre divine loi ? Ceux-là n'étaient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles ; ceux-là se révoltaient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnaître pour leur roi ; ceux-là irritaient votre colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres ? Ah ! reprend ce saint abbé, en se répondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal. Nous ne comprenons pas les desseins de Dieu ; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissait si bien les Israélites, ce n'était point par un effet de sa libéralité, mais au contraire par un châtiment de sa justice. Il condescendait à leurs désirs, mais c'était pour les punir ; et dans l'instant même qu'ils goûtaient les viandes qu'ils avaient demandées, l'ire de Dieu et ses vengeances éclataient sur eux : *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos.* (Ps. 77.) Comment cela ? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices de son corps. Ainsi nous l'apprend l'Esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent aussi bien que le christianisme.

Car où est-ce que se trouve la sagesse, et en quel lieu du monde habite-t-elle ? *Sapientia ubi inveni-*

tur, et quis est locus intelligentiæ ? (JOB, 28.) Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices, on n'y voit que luxe et qu'impureté : *Nec invenitur in terra suaviter viventium.* (*Ibid*) Et comment pourrait-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave, et lui donne des forces pour se révolter et pour secouer le joug ? Or cet esclave c'est le corps ; et si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez. Il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître et vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste était le précurseur de Jésus-Christ ; il avait été sanctifié dans le sein de sa mère ; Dieu l'avait prévenu de ses grâces les plus puissantes. De tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair ? et cependant quelle vie menait-il dans son désert ? Fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens ?* (MATTH., 11.) Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui certes n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde et dans les cours des princes ? N'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui mollihus vestiuntur, in domibus regum sunt* (MATTH., 11) ; c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre : mais après tout il faut convenir que ces conditions médiocres et laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion, et qu'elle y fait moins de ravages ; au lieu que ce serait une espèce de miracle si dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissants et des opulents du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flattée, la vertu ne succombait pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Écriture ne s'y accomplissait pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus* (Deut., 32) ; ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné ; et au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir et qu'il a bien soin de conserver. Mais que s'ensuit-il de là ? c'est qu'il

ne connaît plus le Dieu qui l'a créé, et qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, et ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum* (Deut., 32) : Ah ! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve, les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence inmanquable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue ? Cependant, chrétiens, avançons, et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, et comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre ; et quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde : car voici, chrétiens, comment il élève cette action, tout humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel ; et c'est le modèle que j'ai à vous proposer, et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes benedixit, et cum gratias egisset, distribuit* (MARC., 8) ; secondement, par sa présence adorable, voulant que ces troupes, répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram* (Id.) ; enfin, par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta ; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas*. (Ibid.) Tel est, mes chers auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, et auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont sanctifiées par la parole de Dieu, *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei* (1. TIMOTH., 4) ; et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de grâces et la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la Providence vous a fournis ? ce que vous avez d'abord à faire, et ce

qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain Créateur qui vous a formés, et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissez de ses grâces temporelles sans les reconnaître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit et que ce retour de votre cœur ? Mais pourquoi bénir les viandes ? demande saint Chrysostôme ; est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes ? Non, mes frères, répond ce saint docteur ; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disait dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sais qu'elles viennent de vous ; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière : *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo* (AUG.) ; car je reconnais par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, et que je les tiens de vous. Or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par là même je purifie mon âme. Voilà comment parlait à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquaient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le juif. Ils ne se faisaient pas seulement connaître en qualité de fidèles, dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole, mais dans ces assemblées même et ces repas où ils se réunissaient. Leur table était sanctifiée aussi bien que leur sacrifice, et l'on y louait Dieu, on l'y glorifiait avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle réflexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain, *Cognoverunt eum in fractione panis* (LUC., 24) : comment cela ? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui était particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu et qu'il reconnaît encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit*. (AMBR.) Disons plutôt, mes chers auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devrait et qu'il voudrait nous reconnaître pour ses disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnaît plus : car ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde ? du moins où n'est-il pas négligé ? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice ? Combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à

un détail frivole et puéril? Eh quoi! l'homme vivra des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie? Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Écriture, un pain étroit et mesuré; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'appâts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsque autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes, qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus? Vous en penserez, mes frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira; pour moi, quoi que le monde en puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et, pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondez-vous, pour prier, on y est pour se réjouir. Oui, chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'apôtre, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité : *Propter infirmitatem dico.* (Rom., 6.) Encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens; mais pour se réjouir selon les règles prescrites par le même docteur des nations; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien, avec une modestie et une retenue toute chrétienne : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* (Philip., 4); mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur : *Gaudete in Domino semper, Dominus enim prope est.* (Ibid.) Prenez garde, s'il vous plaît : comme étant en la présence du Seigneur, et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs, vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais. Il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants. Vous les observez en tout temps; mais s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance et que vous les éclairez de plus près. Telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous examine. Il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous : mais parce que dans ces réjouissances mondaines il vous est plus ordinaire de vous échapper; parce que c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se

dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or, le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée : Dieu me voit, et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin!

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobé. Il nous apprend que les païens consacraient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection, persuadés que toute action trop libre où ils se laisseraient aller, serait alors une espèce de sacrilège. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposaient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'était pas en vain, car quiconque jetait les yeux sur ces fausses divinités, en devenait plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, chrétiens! Des dieux imaginaires et en figure inspiraient aux plus libertins une crainte respectueuse; et, à la face du vrai Dieu, on ne garderait nulle règle, nulle mesure, nulle bienséance! Des infidèles étaient touchés de la présence extérieure d'une idole; et nous, avec les lumières de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostôme : *Epulis vestris Christus adsit.* (CHRYSOST.) Mes frères, disait ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas, qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs; c'est-à-dire, portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisaient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs; sur l'emploi du temps, comme s'il n'était donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses et pour les passer avec plus de licence : *Comedamus et bibamus; cras enim moriemur.* (ISAÏ., 22.) On n'y célébrera plus, et l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances; pourquoi? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

Et effet, chrétiens, on respectait bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain : car c'est un point que l'auteur de sa Vie a remarqué, et qui sans doute méritait de l'être. Or si la vue d'un homme était un frein si puissant et faisait une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même? Mais parce que, tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier; parce que, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il? nous en avons une peinture bien naturelle et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Écriture. Vous savez ce qui est dit de Balthasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute sa cour était invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis.* (DAN., 5.) Jusque-là ce prince n'avait point encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor son père avait enlevés du temple de Jérusalem, jusque-là il n'avait point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignait-il; peut-être, au fond de son cœur, l'honorait-il : mais, dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête, et, dans l'aveuglement où il est plongé, il veut qu'on apporte ces saints vases, et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée : on boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avaient été destinés à un pareil usage, et qui ne devaient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux même de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avait dressé des autels : *Bibebant, et laudabant deos suos aureos et argenteos, zereos, ferreos, ligneosque et lapideos.* (Ibid.) Cependant le Seigneur voyait toutes ces impiétés : il était invisible pour ces profanateurs, mais ils ne l'étaient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il aperçut cette main qui sur la muraille écrivait son arrêt? *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis.* (Ibid.) Ah! chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caractères de mort la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi, de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du prophète royal : *Iusti epulentur et exultent in conspectu Dei.* (Psal. 67.) Que les justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part, et qu'il y préside.

Enfin, mes frères, que vos tables sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la

présence divine, le soient encore par la miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier degré de perfection. C'est par ou le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre évangile; car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les apôtres, de recueillir les restes, et de ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant* (MARC., 8)? n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a chargés? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers? Ne suffisait-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple? Non, mes frères, répond saint Chrysostôme; mais voici justement le mystère de l'aumône. Il fallait qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvaient survenir, et ces restes alors n'étaient point superflus, puisqu'on les destinait à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai; pour vous-mêmes vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire; mais en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas, ce nécessaire, il faut aller au delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ? Et si des domestiques, se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteront-ils pas? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrais vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui tous les jours nourrissait dans son palais un certain nombre de ces malheureux, que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris; qui les faisait asseoir à ses côtés, qui lui-même les servait; et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvent par respect mangeait des viandes qu'on leur avait préparées, et n'en voulait user qu'après eux. Mais vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyait rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité; et si Dieu vous avait une fois touché des

mêmes grâces que lui, j'ose vous répondre, non-seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela était héroïque dans saint Louis, et peut-être serait pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissez dans leurs familles et dans ces tristes demeures où la honte les retient; vous les nourrissez dans ces communautés religieuses où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvaient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces superfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre et si peu de fruit. *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu péricule par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmités, pour tant d'affligés, pour tant de fidèles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourraient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; et, en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant, et bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous savez le sort de ce mauvais riche dont il est parlé dans l'évangile de saint Luc. Vous savez comment enlevé de ce monde par une mort imprévue, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avait-il fait? Est-il dit qu'il se fût enrichi, comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? Est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, chrétiens; mais c'était un riche, amateur de son corps et vivant dans la bonne chère : voilà son premier crime : *Epulabatur quotidie splendide.* (LUC., 16.) C'était un riche aussi impitoyable pour les pauvres qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé de la faim, languissait à sa porte, et ne voulait que les miettes qui tombaient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulage-

ment si léger : voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendiculus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat.* (LUC., 16.) Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous, ni par l'un ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-même! Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps, disait un païen éclairé de la seule raison naturelle : Et moi, doit dire un chrétien éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai trop de hautes espérances dans une autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que cette chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une âme faite pour Dieu, et pour être heureuse de la possession même de Dieu! Et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jésus-Christ : Que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous? *Nolite solliciti esse dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus?* (MATTH., 6.) Car le christianisme est plein de ces âmes charnelles qui rapportent là toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, et de retrancher tout à nos frères, qui sont les pauvres; comme si tous les biens n'étaient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir; comme si Dieu avait eu plus de soin des oiseaux du ciel que de ces hommes formés à son image! Ne les oublions pas, mes chers auditeurs : mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants. SAINT MATTH., chap. 7.

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Église de Jésus-Christ : et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux

premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin ; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le dérèglement d'une conduite criminelle ? Ceci, chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même ; non pas dans son principe, mais dans ses suites ; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave*.

Vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les

rebute de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété ; les lâches, le prétexte de leur lâcheté ; les simples, l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie ; au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie ; à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion ; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostôme dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide ; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée ; et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il ? Il en appelle de cette condamnation à son jugement propre ; et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paraît dans les autres n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme ; ou s'il ne va pas jusqu'à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels il s'attache d'au-

tant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses dérèglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être; sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiterait qu'elle fût; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être; et de là passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion, que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse dé tromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute

piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit: car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable en la rendant douteuse; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera; elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion: car, comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule: la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère. ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient: car ce sont là, chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu, et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces

hypocrites, disait le libertin : ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux, mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées, qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant ? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours ; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité, et n'est plus recevable dans ses jugements. Or je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste le libertin raisonne mal ; et, pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété ; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse : peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne ? Fausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paraît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité ; et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points ; et quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne serait pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit, Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera ; mais, Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me*. En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit, Vous ferez cela et vous vous abstenrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir ; mais, Vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstenrez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum quod præcipio tibi*. (*Deut.*, Or, indépendamment de la conduite que tien-

nent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché ; d'où il s'ensuit que vous devez toujours observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée ? leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion ; chacun répondra pour soi : laissons-les vivre comme ils le voudront ; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance : ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres ; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui les soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il ? dans un dérèglement universel. Tous se sont égarés, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur : tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt*. (*Psalm. 13.*) Ce n'est partout que licence, qu'impie, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt*. (*Ibid.*) Sous le voile même de la vertu le vice s'insinue ; et de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique. *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*. (*Ibid.*) Cependant quelle conclusion tirait-il de là ? en devenait-il moins fidèle à Dieu ? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu ? disait-il, Suivons le torrent ; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes, et quittons en tous les exercices ? Ah ! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua*. (*Ibid. 118.*) Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On courait de toutes parts à des veaux

soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorable effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi ? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache, parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa docture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux; c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire : mais aussi en a-t-elle d'inaffables, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi; et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édifica-

tion de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût : et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela ? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage : car qui le fera, si ce n'est vous qui connaissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui ? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur ? Ainsi ce que vous alléguiez pour justifier ce dégoût est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte : et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet solum legis, exeat post me.* (MACHAB. 2.)

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde ? Hé bien ! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là ? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu ? Faudrait-il abandonner la piété parce que le monde lui est contraire ? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait auraient-elles

quelque chose de honteux pour vous? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah, chrétiens! quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur, *Qui me erubescit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet quum venerit in majestate sua* (Luc., 9) : Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse? et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur où vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même, il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par faiblesse, de l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostôme, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie;

et la preuve qu'il en donne est convaincante : Parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncera à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours; et, ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait et ce que Dieu permettait, par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Église. Ils n'avaient qu'à paraître revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait; les ignorants étaient prévenus; les gens de bien, gagnés; les dévots, charmés. Tout cela dans la plupart n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux; mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes? Oui, mes frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent

soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi ? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache, parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux; c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire : mais aussi en a-t-elle d'inaffables, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi; et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édifica-

tion de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût : et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela ? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage : car qui le fera, si ce n'est vous qui connaissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui ? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur ? Ainsi ce que vous alléguiez pour justifier ce dégoût est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte : et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me.* (MACHAB. 2.)

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde ? Hé bien ! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là ? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu ? Faudrait-il abandonner la piété parce que le monde lui est contraire ? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait auraient-elles

quelque chose de honteux pour vous ? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses ? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie ? Ah, chrétiens ! quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur, *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet quum venerit in majestate sua* (Luc., 9) : Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse ? et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience ? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu ? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs ? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé ? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction ? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur où vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens ; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même, il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par faiblesse, de l'hypocrisie d'autrui ; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostôme, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie ;

et la preuve qu'il en donne est convaincante : Parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncera à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours ; et, ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie ; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait et ce que Dieu permettait, par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Église. Ils n'avaient qu'à paraître revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait ; les ignorants étaient prévenus ; les gens de bien, gagnés ; les dévots, charmés. Tout cela dans la plupart n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux ; mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes ? Oui, mes frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent

à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite : et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des sollicitateurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoiqu'ils soient injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriraient de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne, (et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fautive et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices, et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Écoutez, chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarements dans la foi et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir : pourquoi cela ? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fautive piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne

pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.* (Luc., 12.) Faites-y attention, défendez-vous-en, *attendite.* Or c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité? D'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite a fermento pharisæorum.*

Car enfin, mes frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire, et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexcusable dans son malheur? Or voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs; et je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Fidete ne quis vos seducat.* (MATTH., 24.) C'est ainsi qu'il nous a parlé; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice; et il n'y a rien où nous affectons davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les

choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Église; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge; et que quiconque n'écoutait pas son Église, fût-il un ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité. Et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies sous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piège qu'on leur dressait, et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien; car c'est par là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours; malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite; c'est, dis-je, par là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme: démon que Marie, toute remplie de grâces qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères plus sublimes: démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices, quand il disait, Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière: démon que les apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux ni à la présence de cet Homme-Dieu: démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Église a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la

pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins, qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des mœurs: mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela, Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête: *Et parlem ponet cum hypocritis.* (MATTH., 24.) Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète: *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.* (Psal., 142.) Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu! afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et qu'à la faveur de cette clarté divine je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE

SUR L'AUMONE.

Et ego dico vobis: Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant nos in aeterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même: Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. SAINT LUC, chap. 16.

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour nous que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain juge, et qui, par l'efficace de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous fassent entrer avec eux dans la gloire? Mais, afin de parvenir à cet heureux terme

et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous pouvez servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire des richesses qui nous rendent communément injustes : *mammona iniquitalis*. Mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes frères, vous entretenir de l'aumône, matière, dit saint Chrysostôme, qu'un ministre évangélique ne peut omettre sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère : et il est bien remarquable que de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisait là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave*.

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostôme assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies, savoir qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. Décidons cette question, chrétiens, et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône, et l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très-mal entendu; le précepte que l'on néglige, et l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question

que je me suis proposée, et le voici : Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité; ce sera la seconde partie. Érigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre; et, en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche : deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien, et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même et selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables, et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche, tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône : et c'est ce qui me la fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens qui le dépouille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient

être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et de son fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres; et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujéti à certains ministères pénibles et humiliants; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel, et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? Il a établi le précepte de l'aumône; il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige de leur donner tout ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous aliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine, *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* (2. Cor., 8); mais vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité, *sed ex æqualitate*. (Ibid.) Comme riche, vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut, et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pouvoir

de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat*. (2. Cor., 8.) Par cette compensation tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre; ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit*. (Ibid.)

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est souvenu qu'il avait d'autres enfants que vous, dont sa providence était chargée. Si pour de solides considérations ils ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avaro cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Or c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostôme, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité : car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît le domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram*. (Luc., 12.) Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens. C'est un dispensateur; mais Dieu est le Seigneur, *fidelis servus*. Il a l'intendance sur toute la maison; il la conduit et il la gouverne; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela, *quem constituit Dominus super familiam suam*. Les pauvres font partie de cette maison de Dieu, et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent; il doit donc dans une juste compensation les leur communiquer à tous, *ut det illis*. Mais du reste tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée, *ut det illis tritici mensuram*. Et parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pres

sés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours selon les divers changements qui arrivent et dont il est instruit, *ut det illis in tempore tribuct mensuram*. Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira, *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* (2. Cor., 6); et le riche qui a tout n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera, *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint*. (1. Cor., 7.)

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connaissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux; et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendraient; leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le donneraient à connaître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs, vous le feraient assez entendre. Et que serait-ce si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que serait-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites! si, dis-je, tous et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé! Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de

chagrins? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien: mais après tout je sais que vous êtes père, et que comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostôme, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé sous des peines si grièves d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortune qu'il a autorisée pour le règlement du monde, il était infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveraient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir; par où? par son précepte: et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde: Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint, et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité; et afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche: il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez: mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pour-

raient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents : tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus !

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat.* (Sap., 14.) Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui, et si les soins de cette providence demeurent inutiles et sans effet, ah ! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avait chargé, et dont les voix plaintives retentissaient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison ? quand il vous dira : Je voulais que celui-là fût vêtu ; et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devait couvrir : je voulais que celui-ci fût nourri ; et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment : je voulais que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulais leur adoucir à tous leur état ; et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avais prescrit ? Est-ce ainsi que je l'avais marqué dans mes décrets et que je l'avais marqué dans ma loi ? Mais surtout est-ce ainsi que je vous avais traité vous-même ; et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avais été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères ? *Nonne oportuit et te misereri conserui tui ?* (MATTH., 18.) Je le répète, chrétiens, et je vous le demande, que répondrez-vous à ces reproches ? qu'alléguerez-

vous pour votre excuse ? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits ; *Discedite a me, maledicti ?* (MATTH., 25.)

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur ; et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris où l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il ? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder ? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux ; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspirerait du dégoût, parce qu'ils se feraient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre ; et voilà, parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée.

Mais, sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentiments la foi que nous professons et qui nous les représente sous de si hautes idées nous oblige-t-elle de les envisager ? Le mondain orgueilleux, et aveuglé par son orgueil, rougirait de leur appartenir ; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes qui la re-

tracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués ; il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai eu faim, *Esurivi* (MATTH., 25) ; J'étais pressé de la soif, *Sitivi* ; J'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus*. (Id.) Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états ? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis*. (Id.) Or voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération ; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostôme, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ ; je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables, et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilié encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux, et les accueillant avec une distinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée ; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise le méprise ; et, par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels ; ils ne demeureront pas impunis :

mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps ? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion ; c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu ; ce jour où tant de riches présomptueux et si fiers à l'égard des pauvres, qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain ; à qui même quelquefois ils insultaient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujet d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés ? *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in similitudinem improperii*. (Sap., 5.) Sont-ce là ces hommes à qui nous faisons si peu d'attention, pour qui nous avons si peu de ménagements, qui nous semblaient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus ? Quel retour et quel changement ! Les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei et inter sanctos sors illorum est*. (Ibid.) C'est à vous, chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes du précepte de l'aumône un moyen de sanctification et de salut ; car la même Providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses desirs, pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostôme, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre, ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses, ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées,

ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Évangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut; qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation; il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il était, ajoute saint Chrysostôme, de la providence et de la bonté de Dieu de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état; et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition non-seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde; et si le riche, par conséquent, peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente; car du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous; et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostôme, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire; et que

faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône.

Mais la seconde n'est pas moins touchante, et c'est que Dieu, par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône, et de sa vertu pour effacer le péché? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc à l'avantage de l'aumône : *Datæ elemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* (Luc., 11) : Faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudraient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la *Cité de Dieu*, il n'en est pas ainsi, et cette doctrine que toutes les Écritures nous prêchent ne favorise en nulle manière la licence des mœurs; pourquoi? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il aurait autrement rejetées; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte et qu'il aurait rebutés; à être touché de vos larmes, qui ne l'auraient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous et rendue inexorable. *Propter hoc ergo elemosinæ faciendæ, ut de præteritis compungamur, non ut in eis perseverantes male vivendi licentiam comparemus.* (AUG.) C'est pour cela et par là que l'aumône est toute-puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fonder sur elle, parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points, dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle

aimable, d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infallible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paraît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui, d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine aurait-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Hé bien ! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais ; car il ne consista point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposa point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges quand il vous le verra mettre en œuvre ; il vous coûtera peu, mais avec ce peu, il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemosyna, s'écrit saint Cyprien, res posita in potestate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis.* (CYPRIAN.)

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel était irrité contre lui, et qu'il était temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordis pauperum?* (DAN., 4.) Ah ! chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète. Car il ne voulut plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvait sans blesser les intérêts de son Dieu ; et il ne voulut faciliter la satisfaction qui était due à son Dieu qu'autant que le permettait la fidélité qu'il devait à son prince. Il jugea donc, et avec raison, que l'aumône était de toutes les œuvres satisfactoires celle qui serait plus au goût de ce prince déjà touché, mais non encore converti ; et il savait que celle-là serait suivie de toutes les autres, et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers

les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main, qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est.* (MATTH., 12.) Le remède était aisé ; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche ; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam, étendez, par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice, et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Étendez-la ; et cette seule action sera le principe de la guérison de votre âme : Bene dicitur, extende, ce sont les paroles de saint Ambroise, quia nihil ad curandum plus proficit quam eleemosynæ largitas.* (AMBR.)

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône. Les richesses qui avaient été l'instrument du péché deviennent la matière de la réparation du péché même, pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu, ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel ; mais nous admirons au même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus ; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecunia tua venundatus es, redime te pecunia tua.* (Id.)

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche ; le voici : Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché ? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu ? en lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnaissance, qui par devoir, qui par intérêt soient obligés à solliciter et à demander grâce pour lui ; et ces intercesseurs, ce sont les pauvres ; ces pauvres, amis de Jésus-Christ, et, selon l'Évangile, devenus les siens : *Facite vo-*

bis amicos de mammona iniquitatis (Luc., 16) ; ces pauvres dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Psalm. 33) ; ces pauvres (circonstance bien remarquable), ces pauvres, dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence ; car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paraissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous. Pourquoi cela ? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin ; parce que, dans le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercède pour le riche. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit* (Eccles., 26) : Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *Et ipse exorabit pro te* ; comme si c'était ce pauvre que vous secouriez qui fût devant Dieu votre patron ; il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte, que Dieu, quoique indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit*.

Voilà ce que la foi nous apprend, et de là s'ensuit cette dernière et consolante vérité, que si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah ! mes chers auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde ! A voir les égarements où ils se laissaient emporter en certains temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin ? Qu'ont-ils dit à Dieu lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire ? et, conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés ! Mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce ? *Eleemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei*. Il est vrai, vous méritiez mes châtimens les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devait éclater contre vous ; mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée : ce sont vos aumônes. Au milieu de vos dérèglements, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étais engagé à vous le rendre : je l'avais promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle

a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : Donnez, et on vous donnera : *Date, et dabitur vobis*. (Luc., 6.)

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure ? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devrait toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine et leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire, n'y doit pas être épargnée ; et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable ; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocents et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes ; et, au contraire, les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains : c'est votre rançon ; et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous que cette réconciliation ; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais : présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas ; car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON
POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi!

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : O si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais donné ce qui pouvait te donner la paix ! SAINT LUC, chap. 19. 2.

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques ; ce jour de la visite du Seigneur, c'était, mes frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incroyable, parce que c'était en ce jour de grâce que le Sauveur des hommes venait répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière, et faire un dernier effort pour l'éclairer et la convertir. Il prévoyait de quels malheurs l'infidélité de ce peuple serait suivie, le profond aveuglement où il tomberait, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduirait, le ravage affreux qui le ruinerait de fond en comble et le détruirait, la haine de toutes les nations qu'il encourrait. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel et aux pressantes recherches de la divine miséricorde : voilà, dis-je, ce qu'il avait en vue, ce rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusque-là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs : car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudrait, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme ; il voudrait fléchir cette âme endurcie, et la ramener dans ses voies pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment ? non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voie de ses ministres, mais secrètement et par lui-même ; je veux dire par certaines réflexions qu'il lui inspire et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah ! mon cher auditeur, que ne connaissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix ! *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quae ad*

pacem tibi! Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'ange : *Ave.*

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes ; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité ; ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi et le vouloir perdre ? Mais, par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoique offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets ; d'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux, que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du Maître qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers auditeurs, voici tout mon dessein : je dis que le remords du péché est une des grâces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses ; et j'infère de là, que de ne pas écouter ces remords et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience ; et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches, et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu, en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, ce sera la première partie ; la malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, ce sera la seconde partie : deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle ; et, par tout l'intérêt que je prends et qu'ils doivent prendre encore plus que moi au salut de leur âme, je les conjure de s'appliquer à une matière qui les regarde spécialement, et à laquelle il a plu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connaissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, chrétiens, quelques propositions auxquelles je les réduis, et que je vous prie de suivre exactement et sans en perdre une seule; car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure; que c'est la première grâce que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion; que cette grâce est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les grâces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grâce plus constante ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grâce la plus générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres grâces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grâce seule fait agir toutes les autres grâces sur notre cœur; que c'est une grâce de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit; enfin qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous oru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer; et vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il vous paraît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquons-voilà.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grâce, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'est-ce qu'une grâce, et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours? La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel; et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'école. Or tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir: d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous

l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand après l'avoir commis ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir succombé à la tentation, tu voulais te dissimuler à toi-même ta lâcheté, tu détournais les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyais que j'en userais de même, et que je serais d'intelligence avec toi. *Existimasti inique quod ero tui similis* (Ps. 49); mais tu te trompes: car étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenses que je ne te représente aussitôt malgré toi ton iniquité et toute son horreur: *Arguam te, et statuum contra faciem tuam*. (Ibid.) Voyez-vous, chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous? je l'ai dit: par amour, par une effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple dans le chapitre troisième de l'Apocalypse? *Ego quos amo, arguo*. (Apoc., 3.) Ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçait à ses apôtres la venue du Saint-Esprit? *Cum venerit ille, arguet mundum de peccato*. (JOAN., 16.) Le monde, leur disait cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel: et par qui sera-t-il repris? par l'esprit de vérité, que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet esprit de vérité? c'est-à-dire par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine qui est la charité même. Prenez garde, mes chers auditeurs: c'est l'amour de Dieu qui nous reprend, lorsque nous sommes pécheurs: *Arguet mundum de peccato*. Y a-t-il lieu de douter après cela, que le remords de notre conscience ne soit une grâce?

Grâce non extérieure, mais grâce intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes et dans le fond de nos âmes que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul, l'esprit de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres: *Misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem*. (Galat., 4.) Il crie, ce divin Esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle, et qui nous reproche les dérèglements de notre vie: car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience; et quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu; et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment

une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis Spiritus contradictor libidinis.* (AUG.) Ah! chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnaître que c'est un don de sa grâce, une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi; et puisque nous savons que c'est votre esprit et votre esprit consolateur qui suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main; et bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnaissance.

Mais voici quelque chose de plus : j'ajoute que le remords de la conscience est la première de toutes les grâces que Dieu donne à un pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant d'où Dieu l'avait tiré par la grâce du baptême et de la justification. Je veux dire que, dans l'instant que l'âme est souillée du péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grâce, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur, qui est son ennemi. Or voilà ce qui s'accomplit par les grâces prévenantes, dont la première est le remords du péché; voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment l'abbé Guerry, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos âmes : *Stimulus cordis, quo et adventum jam ipse suum Spiritus antevenit.* (GUER.) En voulez-vous un illustre exemple? le voici : David tombe, il devient adultère; il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu? il pouvait le réprouver aussi bien que Saül; mais il ne le veut pas : au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il? vous le savez : par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie, *Peccavi* (2. Reg., 12), J'ai péché, et je suis coupable d'une double injustice; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du juste, *Peccavi*. C'était là

proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même, et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque-là nous ne lisons point dans l'Écriture qu'il eût donné quelques marques de repentir : il n'avait point encore répandu de larmes, et il ne s'était point encore revêtu du cilice, il n'avait point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela? parce que dans l'ordre des grâces tout cela devait être précédé du remords de son péché, et c'est ce qui me fait dire que ce remords est, à l'égard d'un pécheur, la première grâce du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisait entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux était sur le point de tomber, il lui disait : Pourquoi te décourages-tu? Ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir, et pour te troubler par ses remords? *Nonne si male egeris, statim in foribus peccatum aderit?* (Gen., 4.) C'est ce remords qui t'abat l'esprit; et c'est ce qui devrait t'animer et te remplir de confiance, parce que ce remords est un sentiment de grâce que je t'inspire, et qui montre que je ne t'ai pas encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout à fait conforme aux termes de l'Écriture; car il est certain que Dieu parlait alors à Caïn pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots qui contiennent toute ma proposition : *Statim in foribus peccatum aderit* : Le péché, ou, comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur : ce qui nous donne à connaître que ce remords est à la tête de toutes les grâces, et que c'est par là d'abord que Dieu attaque une âme rebelle, *Statim in foribus peccatum aderit*. Ah! chrétiens, cela seul ne devrait-il pas nous rendre cette grâce infiniment chère! Quoi, ce reproche intérieur que je sens de mon crime, est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les grâces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur! et combien donc dois-je l'estimer? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition, savoir, que le remords de conscience était entre toutes les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or en quoi consiste ce miracle? apprenez-le : c'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-

ei. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu, que ce remords est une grâce : donc il est certain que cette grâce est extraite du néant du péché comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostôme, adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miséricorde, ô mon Dieu ! est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes ! Nous ne nous en apercevons pas, et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devraient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grâce qui nous reproche de l'avoir commis; vous vous servez pour nous justifier de ce qui nous a faits coupables; et pour nous rendre la vie de ce qui nous avait causé la mort.

Peut-être me direz-vous, chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses grâces; jusqu'à vouloir l'attirer à lui; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa grandeur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connaissez pas ni la nature des grâces, ni leur qualité; car en tout cela Dieu garde parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité : il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en souverain, en Dieu : comment ? par le remords même de la conscience. Car ne croyez pas que ce remords soit une de ces grâces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces grâces par où il nous convie amoureusement, de ces grâces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste; mais comprenez ce que fait Dieu par la grâce de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels, et faisant dire à notre conscience : J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements. Enfin si la manière dont il nous prévient est une grâce, cette grâce a toutes les apparences d'un châtiment. Et c'est ce que saint Chrysostôme nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab était roi, et un roi très-absolu. Il ne voulait être contredit de

personne, et il prétendait que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience, qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut plus humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opérât en lui ce changement ? le remords de son péché : ce remords était donc une grâce. Oui, reprend saint Chrysostôme, mais c'était une grâce impérieuse par où Dieu traitait Achab en esclave et non en roi, avec la sévérité d'un juge et non avec les caresses d'un père; et c'est ainsi que cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable, c'est que de toutes les grâces il n'en est point de si constante ni qui soit moins sujette à se retirer de nous, car il y a des grâces, chrétiens, que saint Augustin appelle grâces délicates, parce qu'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grâce stable, fixe, permanente, qui ne nous quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car, en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes; et, nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché est toujours suivi du remords, et par conséquent de la grâce divine. Comme si Dieu disait au pécheur : C'est en vain que tu veux m'échapper; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi, et de te poursuivre partout; j'ai une grâce à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le remords de ta conscience. Fais tout ce qu'il te plaira; elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans tes débauches les plus infâmes; c'est là même qu'elle agira plus fortement, et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image et de ton crime et de ton devoir. Telle est en effet cette grâce, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui; elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière ? Grâce toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grâce du remords de conscience est la plus constante dans sa durée, aussi est-ce la plus universelle dans son étendue;

car on ne peut pas dire d'elle ce que disait autrefois le prophète royal des grâces particulières que Dieu faisait à son peuple, qu'elles n'étaient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservait pour une étroite portion de la terre, c'est-à-dire pour la Judée : *Non fecit taliter omni nationi.* (Psal. 147.) Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les justes, comme David, qui, après un péché de faiblesse, ressentent le remords de leur conscience; mais les traîtres comme Judas, mais les parricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Ésaü, tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ces atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les afflige, *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum.* (Rom. 2.) Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords qui s'élève dans la conscience soit la grâce propre des pécheurs, et n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime de pouvoir dire : Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer; Dieu a encore des grâces pour moi, aussi bien que pour les saints : il a des grâces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des grâces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter, et qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y aurait que cela, ne serait-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement destitué du bénéfice de la grâce; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grâce, je veux dire le reproche de son péché? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise : Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela est sans contredit : dont il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et par conséquent qui n'ait toujours quelque grâce de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter : mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience?

Cependant admirez une autre propriété de la grâce dont je relève le prix. C'est la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres grâces le pécheur court risque d'être trompé, et souvent l'ange de ténèbres

se transforme en ange de lumière. De là l'on prend pour des grâces et des inspirations divines de véritables tentations; par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grâce certaine, sous laquelle est ennemi des hommes ne saurait se déguiser; car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Père, de représenter à un pécheur le désordre de son crime; au contraire, il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix; ce reproche ne peut partir que de sa grâce : et je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai; et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes : c'est que sans cette grâce tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et qu'avec elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi, j'ai péché*, tout le reste est inutile; et dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante, comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu, qui est mon juge; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur; j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu; donc je dois me rapprocher de lui, et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords je ne raisonnais pas de la sorte, et je ne me convertirais pas : pourquoi? Zénon de Vérone en apporte la raison; parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne, et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur.* (ZEN. VÉR.) Comme il est donc vrai que dans la justice humaine toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime, si elles ne sont fondées sur

l'action de l'accusateur et des témoins; de même, pour la justification du pécheur, toutes les autres grâces n'ont point de force, à moins qu'elles ne soient soutenues par le remords du pécheur et par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, chrétiens, et disons enfin que cette grâce seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même : Oui, j'ai péché? Que de produire un témoin qui ne peut être récusé, et qui est sa propre conscience : Il est vrai, tu as péché? Que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation : Je suis pécheur, et j'ai mérité l'enfer? Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une âme criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire pape, ce qui rend ce remords insoutenable, et par conséquent cette grâce invincible. Car au lieu que dans les jugements des hommes les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés : que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger et de condamner, il faut par nécessité que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnements du monde.

De là même il s'ensuit que cette grâce est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est, en effet, le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les traits de sa conscience; et s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine en quittant le péché? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'esprit d'amour, et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah! chrétiens, c'est cette grâce qui de tout temps dans le christianisme a opéré les plus grandes conversions; c'est elle qui tous les jours au milieu du monde opère des changements si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier un homme réformer ses mœurs, et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la con-

science qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui, c'est la conscience qui brise les rochers et qui fend les pierres pour en former des enfants d'Abraham; c'est elle qui va détacher un monde de l'amour du siècle pour l'attirer à la vie religieuse; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire qui ouvre les âmes pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeurait caché; enfin c'est cette grâce qui a donné un saint Augustin à l'Église. Non, chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grâce victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même, et lui livra une espèce de combat, dont jamais il ne se put défendre. Jusquelà saint Augustin avait résisté à toutes les autres grâces; mais il succomba à cette grâce du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu, dans une seule grâce, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir! J'entends chez le prophète Jérémie des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes pacem, et non erat pax.* (JÉRÉM., 6.) Mais c'est en cela même que je reconnais qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché; et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une âme commence dès lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs, ce sont les habitants de Jérusalem, qui se reconnaissent, qui embrassent la pénitence et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur âme qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrâce et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, et ecce formido* (*Id.*, 2); nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio.* (*Id.*, 14.) C'est par là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras, quia peccavimus tibi.* (*Id.*) Car dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché était notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grâce la plus complète. Mais cela étant, que faisons-nous lorsque, dans

l'état du péché nous méprisons la voix de notre conscience? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu en accordant à l'homme la grâce qui forme dans nous le remords du péché, c'a été la première partie; la malice de l'homme qui résiste à cette grâce pour persévérer dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien connaître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grâce dont je viens de développer les avantages, et que de leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abrégé. Écoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grâce. Donc je résiste à la grâce si je néglige ce reproche, et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grâce, et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grâce, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incircumcisis à qui parlait saint Étienne, quand il disait aux Juifs : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis.* (Act., 7.) Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'esprit de Dieu. Comment lui résistaient-ils? demande saint Chrysostôme. En refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochait de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort; et non content de cela, au lieu de reconnaître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entière aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurecissez contre l'esprit de votre Dieu. *Vos semper Spiritui Sancto resistitis.* Or n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède? La conscience lui dit : Cela t'est défendu; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu; mais, il n'importe, répond-il; je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle, et un mépris plus exprès et plus outrageant? *Vos semper Spiritui Sancto resistitis.*

Le mal va plus loin, et que les suites en sont terribles! car, puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut, et le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant? il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher auditeur, attendre de Dieu pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres grâces? mais il ne le peut, selon les règles ordinaires de sa providence : et pourquoi? parce que, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les grâces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres grâces. Vous flattez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination? mais il ne le veut pas; et il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grâce du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holoferne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeait, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y coulaient. Or voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'ils étaient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servaient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grâce, Dieu entrerait par là; il irait bientôt plus avant, il ferait naître dans leur cœur un dégoût secret du vice et l'amour de la vertu, il se communiquerait à eux en mille manières. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies en lui fermant celles de ses remords intérieurs par où il pourrait s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, et ce qui les conduit presque inmanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre en effet, chrétiens, de commettre le péché et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience? Je vous ai dit que ce remords était une grâce toute miraculeuse, en ce qu'elle naît du péché même; mais n'est-il pas vrai que plus elle est mi-

raculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons? Dieu fait pour vous, mon cher auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grâce qui doit le détruire, et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grâce infructueuse, et vous en arrêtez toute la vertu, comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu, et que, par la malignité de votre cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là, qu'est-ce que je conclus? C'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grâce dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'élève contre elle et emploie tous ses efforts à la repousser; car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre, et de ne lui pas obéir. Or par les remords de ma conscience Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle. Je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne, je ne tiens nul compte de ses menaces; sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtimens ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur; et contre qui? contre l'auteur même de son être et le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente. Le remords du péché est de toutes les grâces la plus constante et la plus durable; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifiait, après bien des assauts qu'il avait eu à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'était délivré de ces reproches intérieurs qui le fatiguaient. Il le disait, et c'était plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique! n'était-ce pas quelque chose de plus? car jusque dans l'enfer les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience, et si ce n'est pas pour eux une grâce, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices?

Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris, lorsqu'il nous a dit que le ver qui les ronger ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur* (MARC., 9) : au lieu que Luther, cet ennemi de l'Église le plus emporté et le moins traitable, prétendait avoir secoué le joug et s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine; mais de là je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistance il s'était établi, ou il croyait s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sais rien, et j'ai de la peine à me le persuader. Mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abîme du péché dont parlait Salomon au livre de ses Proverbes; et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irrémédiable et plus perdu, que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience et pour Dieu même. *Impius cum in profundum peccatorum venerit, contemnit.* (Prov., 18.) Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait : mais, quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle; qu'en disant à Dieu : Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre; vous me presserez vivement, et moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur, dont vous voulez prendre possession. On le dit, chrétiens, non pas expressément ni en paroles; car on frémirait en le prononçant et l'on aurait horreur de soi-même : mais on le dit en pratique; on agit selon ces détestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des âmes vendues au péché, et pour qui il ne paraît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grâce attachée au remords de la conscience. Grâce universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion; elle est solide : Eh! mon cher frère, vous renoncez volontairement à la grâce la plus commune, à la grâce la plus étendue, à une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie; vous vous privez de cette dernière espérance; que vous restera-t-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus

nul secours, de n'en avoir que le sentiment et que la peine. Or je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grâce pour vous, si vous n'en faites nul usage, et si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance, que cette grâce est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur, et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean dans sa première épître écrivait à ses disciples : Mes chers enfants, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entière : *Carissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* (1. JOAN., 3); mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis : Tenez-vous assurés du côté de Dieu quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, et qu'il jette encore sur vous un regard de salut : *Carissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus*. Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paraissent, ne se combattent point; car le saint apôtre parlait de la confiance des justes, qui suppose la grâce d'innocence, et je parle de la grâce de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une âme par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheur, le seul fond sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-même? et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que comme ce remords est la plus sûre de toutes les grâces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir?

Affreux désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont vous aurez tant de fois éludé les poursuites salutaires: cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquait contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le roi Achab contre le prophète Michée, parce que ce zélé ministre du Seigneur, usant de toute la liberté qui lui convenait comme à l'homme de Dieu, annonçait à ce prince des malheurs qui l'effrayaient, mais, dont la connaissance lui pouvait être si avantageuse pour les éviter, *Odi eum, non enim prophetat mihi bonum, sed malum* (1. Reg., 22); cette

conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, et produisant au jour ce remords qu'elle avait jusque-là tenu secret, en formera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son épître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientia ipsorum, et cogitationibus invicem accusantibus aut etiam defendentibus*. (Rom., 2.) Comme si Dieu devait dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse. C'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'auteurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent. Dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnaître que vous étiez pécheurs, et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulais par là vous rappeler de vos égarements. Mais c'était un aveu stérile et sans fruit qu'elle vous arrachait. Elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation. Le moyen que je vous sauve après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, et qu'en même temps il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disait le prophète royal, voilà pourquoi vous faites paraître en témoignage la conscience des hommes; voilà pourquoi vous leur faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché, et qu'ils sont inexécables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci*. (Psal. 50.) C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme, et que, quelques rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* (Ibid.)

La conclusion, mes frères, c'est donc d'être fidèles à la grâce lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance : j'entends toujours à cette grâce du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Christ à saint Paul, quand sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare*. (Act., 9.) Saul, Saul, lui dit cet Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Église? C'est trop longtemps faire vio-

lence à ma grâce qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher auditeur, les mêmes paroles. Il y a peut-être déjà tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfants, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé. Vous avez un penchant au mal qui vous entraîne; mais vous avez aussi un frein bien capable de vous retenir : c'est votre conscience. Votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrupteur et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre : mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela; et n'en serait-elle pas venue à bout si vous l'aviez secondée? Les sens et la chair vous dominent; mais le remords qui vous perce l'âme vous apprend assez que les brutales voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaisir. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez. Oui, vous conviendrez que depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille; que si à quelques temps elle vous a enivré de ses fausses douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentiments de votre foi qui se sont réveillés : vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience; que cette incertitude où vous vivez, sans savoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même, et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs), vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûterait incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire. *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez; mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que par la force de l'habitude, qui jette tous les jours dans votre âme de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement; de sorte que ces remords ne fas-

sent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu; car, je l'ai dit et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçait autrefois son peuple par le prophète Ézéchiël. Nation infidèle, leur disait le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grâce pour la repousser. Mais sais-tu ce que je ferai, et quel châtement je te prépare? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies; je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire : mais, dans le trésor de mes vengeances, j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle, qu'elle sera plus selon tes désirs : c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te.* (EZECH., 16.) Comment se reposera-t-elle? parce quelle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonnait, qu'elle t'effrayait, qu'elle te consternait, c'était une colère de pardon; mais quand elle semblera se calmer et t'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'est de ne nous faire point maintenant de grâce. Vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie; que lorsque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus. Votre prophète vous suppliait de ne le point reprendre dans votre fureur, et de ne le punir point dans votre courroux. Cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière. Mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répressions, seront pour nous les plus signalées faveurs. La nature en murmurerait, elle en sera peinée, mortifiée attristée; mais cette heureuse tristesse que l'apôtre préférerait à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur et à la souveraine félicité, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE LA VIE ET LE SOIN DE
S'Y PERFECTIONNER.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut ceteri hominum.

Le pharisien se tenant debout faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes. SAINT LUC, chap. 18.

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connaître que dans l'exemple de ce pharisien ? Toute sa prière consiste à s'élever lui-même et à rendre grâces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, et qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentait de dire : Je ne suis pas comme quelques-uns des hommes. Mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum*. Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir ? Au lieu que le publicain demeure à la porte et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout et lève la tête : *Pharisæus autem stans*. Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition ; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien, et sans égard à la faiblesse du sujet qu'elle possède et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Église, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion dont je voudrais réprimer les attentats criminels ! Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge, qui par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'Ange : *Ave*.

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu, créant le monde, et y voulant établir une société d'hommes vivant ensemble et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette providence il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées ; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obs-

cures : toutes réglées par la sagesse divine, et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance ; qui fait paraître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres ; quel renversement verrait-on dans le monde, et que serait-ce que la société humaine ? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisait pas, et il en fallait encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions il fallait que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appelait. Or c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connaître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, chrétiens, voici le désordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu voulait nous conduire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se laisse enfler. Elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie ; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avait créé que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il était, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'était pas. Si j'avais à parler ici en philosophe, je tirerais de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point et pour vous persuader ; car je vous dirais tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferais voir tout ce qu'ils ont pratiqué selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerais leurs maximes et je produirais leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever ; et, après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurais par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la *Cité de Dieu*, où il nous dit : Voilà, mes frères, les semences et les principes d'hu-

mité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme; et je vous les propose afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles; et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur; si tenuerimus, superbia non extollamur.* (AUG.) C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerais. Mais quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Évangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend, par tous les oracles de l'Écriture et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel que cette ardeur pressée de vouloir être plus que l'on n'est. Et quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le désir de sa propre élévation : pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même, parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement; parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel; parce que bien même qu'on les eût, dès là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu : parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir; et parce que ce désir enfin est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connaissance de soi-même, vous savez, mes frères, combien la chose est difficile; et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connaît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donnait à saint Bernard des sentiments si

éloignés de la politique du siècle, lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples qui venait d'être placé sur le premier trône de l'Église, il lui en témoignait sa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivait : Il est vrai, saint père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paraît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur, il s'est méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit.* (Psal. 48.) Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah! Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile ! *Ne forte contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, a facie iræ indignationis tux elevans allisisti me* (BERN.) : car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. Ainsi parlait saint Bernard, ainsi faisait-il sa cour aux grands de la terre. Or s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est que de le vouloir être. Car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand. Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu; que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le dérèglement de l'homme? Or telle est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde, et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était. Car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé, et dont elle ne dispensera jamais : il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables, et la mesure de ce que nous devons est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais; à qui? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine, et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'au paravant ils n'auraient pu exiger : à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent, être plus

ne je n'étais, c'est avoir un compte à rendre que je n'avais pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardaient pas, c'est porter un fardeau que je ne portais pas. Et quiconque le pense autrement pèche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or par là, chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Église, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère? quel zèle à la religion, quelle protection à l'innocence et à la justice, quel exemple à ceux qui dépendent de lui? combien de scandales ne doit-il pas retrancher, combien d'abus ne doit-il pas corriger? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur; et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur? Après cela faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner si quelque-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté; s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons de leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçaient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devaient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cum ad curas pervenerint.* (BERN.) Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience

qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas; sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire : ou, s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, et d'en maintenir les droits sans rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connaître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher : et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel; et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il était dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop ont d'excellentes qualités, même selon Dieu; mais parce qu'il leur en manque une qui devrait faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques, *Offendat autem in uno, factus est omnium reus.* (JACOB., 2.) Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de nos emplois mêmes : et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commençons à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déjà formés, et non pas à former; des hommes déjà éprouvés, et non pas à éprouver : *Viros probatos et non probandos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur, chrétiens; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est

le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de supputer en repos et à loisir s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose : et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnaître, et se rendre à soi-même cette justice : Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place ? Et quand il aurait assez de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité ? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres mieux fondés en qualités et en mérite gardent une modération honnête dans leurs désirs ? S'il ne s'agissait, chrétiens, que d'essayer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce serait peu. On sait fort bien que la hardiesse accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'apôtre, *Probet autem se ipsum homo* (1. Cor., 11) ; c'est-à-dire qu'avant de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si par les lumières de la grâce nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre âme aille jusque-là ; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce serait là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevés : dès là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trou-

ver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi ? parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humbles, et par conséquent que vous ne vous l'attribuez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriverait qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien administré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porro superior, et si recte administratur, tamen indecenter appetitur.* (GREG.) Et cela est si vrai, chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvaient, qu'on leur a fait violence : confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devrait être, parce qu'ils veulent paraître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons ; comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, voulait empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est ? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera ; car la voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué ? Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand ; il a attendu que son Père le fit, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoique en qualité de Fils de Dieu il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi : *Nec quisquam sumit sibi honorem.* (GREG.) Et nous qui sommes pécheurs, et qui en cette qualité ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde ; et, sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable ? Cependant cela se fait, et ce qui est intolérable en soi cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique ; on emploie pour

cela son crédit, et souvent quelque chose de plus ; on se fait une gloire d'en venir à bout ; celui qui en prend mieux le chemin passe pour le plus habile et pour le plus entendu ; et parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin ?

Car enfin, quand tout cela n'aurait pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever serait d'elle-même innocente, ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être, comment pourrait-on la justifier dans un chrétien ? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations et l'anéantissement, et qui, dans sa propre personne, est idolâtre des honneurs du monde ; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand ; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même ? Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition ? comment pouvez-vous le prier, comment pouvez-vous vous confier en lui, comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui ? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion, et quand vous feriez des miracles, ne devrais-je pas m'en défier et les avoir pour suspects ?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque-là pour reconnaître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous les savez, chrétiens, et ce serait en vain que je vous en ferais le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse ; on y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là ; par là on s'introduit et on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes ; de rien qu'on était on devient quelque chose ; et la piété, qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes

inimitiés. Voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourrait dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourrait dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu ?

Toutefois c'est la grande maladie de notre siècle. On veut être tout ce que l'on peut être, et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déplorait avec des expressions que le seul Esprit de Dieu pouvait lui suggérer. Comme il avait encore plus de zèle pour l'Église que pour le monde, c'était particulièrement au sujet de l'Église qu'il s'en expliquait. On a honte, disait-il, de n'avoir point dans l'Église d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels : *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesia.* (BERN.) On ne s'engage à servir l'Église que dans l'espérance d'y dominer ; et si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir. Mais ce qu'il disait de l'Église n'est pas moins vrai des autres états. Il n'y en a pas un où l'ambition ne règne ; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiments, pour une grandeur d'âme. C'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle ! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection ; et le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité : mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes ; et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit qu'il en fit comme une revue générale ; et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devaient être, et conformes à l'idée qu'il en avait conçue : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant bona.* (Genes., 1.) Or il n'est pas croyable que les états et les condi-

tions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur était propre; et si ces états nous paraissent maintenant défectueux, dérégés et corrompus comme ils le sont, ce n'est point parce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état : pourquoi ? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit, et pour toucher notre cœur ? Dieu veut cela de nous, et ne veut point tout autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudrait-il pas demeurer là ? Quand saint Paul instruisait les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisait était celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnaître, non pas simplement ce que Dieu voulait, mais ce qu'il voulait le plus, c'est-à-dire ce qui était le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et bene placens et perfecta.* (Rom., 12.) Mais pour moi, chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connais déjà, et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être, et ce que moi-même j'ai voulu être : vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité si constante que quand par malheur j'aurais embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en

sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paraît le plus louable en soi; mais après tout c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection : *Voluntas Dei bene placens et perfecta* ? Je vous l'ai dit, chrétiens; cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est; qu'un roi y soit parfaitement roi; qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge la fonction de juge; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat, que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres : car si cela était, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Félix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur; c'est-à-dire parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble non-seulement la conduite entière du monde, mais les vues mêmes de Dieu sur nous; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentait si bien la conséquence en certaines personnes qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnaient à des choses purement profanes, et menaient une vie toute séculière. Car que faites-vous ? leur disait-il, et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites ? L'apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang : mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang ? et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre ? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens, qui vivent aujourd'hui, et qui ne sont ni du monde ni de l'Église, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des grâces, et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde,

c'est uniquement pour la perfection de notre état ; car la plus grossière de toutes les erreurs serait de croire que toutes sortes de grâces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de saint Paul en mille endroits de ses épîtres. Il y a diversité de grâces, dit ce grand apôtre ; et selon la diversité des grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit, qui opère tout en tous ; et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu, qui a fait de son Église un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir ; la grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite : ainsi du reste. Or il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop, dès là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce. Il corrompt cet ouvrage de la grâce, et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire. Car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, et mille autres imperfections. Pourquoi ? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes : au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste, et les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés,

parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendait pas d'eux : ils sont devenus saints parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire, et ce que Dieu leur prescrivait dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté, aux devoirs de son état ; et la qualité de Dieu qu'il portait ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il était fils, il a voulu obéir en fils ; il était Juif, il n'a manqué en rien à la loi des Juifs : et parce que la loi des Juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il était de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état ; car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenait toujours à cette maxime : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* (1. Cor., 7) : Que chacun de nous, mes frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, recommandait si fortement aux Romains de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* (Rom., 12.) Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles ; il en était bien éloigné ; mais parce qu'il craignait que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'était pas, je veux dire hors de leur état ; car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul ; intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état ; mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout à fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance ? le voici renfermé en trois paroles par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités. C'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous ; de modérer ce zèle inquiet de la perfection

d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre; mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde : je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étais ceci ou cela, je servirais Dieu avec joie, je ne penserais qu'à lui, je vaquerais sérieusement à mon salut. Abus, chrétiens : si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons; car nous n'aurions pas les grâces que nous avons. Or ce sont les grâces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des grâces à la cour qu'il ne donnerait pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuserait partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique, celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engagent. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer. C'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudrait réformer toute l'Église, et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout était perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfaits. Eh ! mes chers auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes; un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu; comme si l'honnête homme et le chrétien devaient être distingués dans nous; comme si toutes les qualités que nous avons ne devaient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous était pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ; car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes de philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites; mais un homme parfait, c'est le chef-

d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. SAINT MARC, chap. 7.

Voici, chrétiens, une chose bien étrange, que nous représente notre évangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet et lui donne l'usage de la parole : *Solutum est vinculum lingue ejus, et loquebatur recte* (MARC., 7); mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne, et leur fermer la bouche. Malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre : *Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus pædicabant.* (Id.) C'est, dit saint Grégoire, qu'il est t beaucoup plus difficile de se taire que de parler. L'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux faiblesses d'autrui, et d'un empire absolu sur soi-même; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parlait au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venait d'opérer à leurs yeux ! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtemps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte Épouse, qui est Marie. *Ave.*

Si nous connaissions parfaitement nos maux, et si nous avons soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudrait rien davantage pour

nous en guérir, et cette réflexion seule en pourrait être le remède infallible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que, par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; savoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins, et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même et sans christianisme, nous suivons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut nous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion, et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile et ce qui l'expose à un péril plus certain. Mais par une conduite tout opposée, la médisance est de tous les péchés celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà encore une fois ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein, point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux; vous le verrez dans la première partie : en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses; je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi. C'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'*Ecclésiastique* et dans les *Proverbes*, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérons, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre; et c'est ce que saint Chrysostôme prouve admirablement dans l'une de ses ho-

mélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse, et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué; que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas?), quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part, et de l'outrager de l'autre! Or il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneraient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux, conclut saint Chrysostôme, que cet homme vous soit indifférent, n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entrenez-vous? N'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé.

Mais reconnaissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché. Mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer? d'une sorte d'armes qui de tout temps ont passé pour avoir quelque chose de honteux, je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit. Car dans les termes de l'Écriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ.* (Psal. 56.) C'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tran-

chants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus.* (Psal. 56.) Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes, et qui les fabriqua? Le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent; ce qui ne lui réussit que trop bien : d'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio* (JOAN., 8) : or il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed lingua, ad hominem venit.* (AUG.)

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyait-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenaient de lui et contre lui. *Venite, et percutiamus eum lingua.* (JEREM., 18.) Allons, disaient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète était la figure; allons, et déclarons-lui une guerre ouverte; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée; déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela comment? par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum lingua.* Car voilà, chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale. Ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient; et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de s'en défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre! C'est néanmoins ce que font tous les médisants. Et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès là en devient complice; que, dans la pensée de saint Bernard,

il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et que selon saint Grégoire pape il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant. Car comme c'est toujours des absents qu'il médite, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Écclésiastique, *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Eccles., 17.) Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs. Sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique. Si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y aurait-il des médisants dans le monde; pourquoi? parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent ou qui voulussent essayer la tâche que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente; avec cela on médite librement et impunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit.* (Eccles., 10.) Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostôme, que cela même les rend méprisables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice. C'est lui dire : Soyez

plus sage et plus charitable que moi : je suis un médisant, ne le soyez pas ; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avait point tant d'horreur, à ce qu'il paraît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avais pitié, disait-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisaient éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces ; mais si j'en voyais quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentais animé de zèle et d'indignation, et il me semblait qu'il était de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequerbar.* (Psal. 100.) Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde ? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours ? Ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela ? le prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinnabat dolos* (Ibid. 49) : Votre bouche était remplie de malice, mais votre langue savait parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir ; car quand vous aviez des médisances à faire, c'était avec tant d'agrément, que l'on se sentait même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos*. Quoique ce fût communément des mensonges, des mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissent pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos*. Or en quelle vue le médisant agit-il ainsi ? Ah ! mes frères, répond saint Chrysostôme, parce qu'autrement la médisance n'aurait pas le front de se montrer ni de paraître. Étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'aurait pour elle que du mépris si elle se faisait voir dans son naturel ; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin : ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné ; car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs ; puisqu'il est vrai de ce péché ce que saint Augustin disait des hérésies, qu'on ne les combat

jamais mieux qu'en les faisant connaître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu ; c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Car cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque : mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah ! chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révélait ici toutes nos pensées comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrit toutes les intentions que nous avons eues en rabaisant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes ? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnaître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu ? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisait, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étais proposé que votre gloire, je n'aurais pas eu dans mon zèle tant d'aigreur : je n'aurais pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain ; je ne me serais pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité ; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'était l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurais pas tant exagéré les choses, je n'y aurais rien ajouté de moi-même ; je n'aurais pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables, car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurais laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Évangile, je m'en serais éclairci entre eux et moi. Je n'en aurais point fait de confidences indiscrettes ; je ne l'aurais point déclaré à des personnes incapables d'y remédier, et capables de s'en scandaliser ; je n'en aurais point rafraîchi inu-

tilement la mémoire en mille occasions, et je ne serais pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexorable que celui que je condamnais. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, et l'avouer à ma confusion : ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci, c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions : et de tout ceci je conclus toujours qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'était un des plus odieux, et à qui? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui par là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles.* (Rom., 1.) Aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abominant : *Abominatio hominum detractor.* (Prov., 24.) Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt; et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière; où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit; où l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate homo linguosus.* (Eccles., 9.) En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît; parmi les petits, parce qu'il les anime

es uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus.* Combien de familles divisées par une seule médisance! combien d'amitiés rompues par une raillerie! combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées : n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines : est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie? Ne serions-nous pas surpris si dans la suite de l'histoire on nous faisait voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là? On armait de toutes parts, on versait le sang des hommes, on désolait les provinces; et de quoi s'agissait-il? d'un mot peut-être, qui, comme une étincelle, excitait le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses! Les siècles entiers suffiraient-ils pour fermer ces plaies? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours? Or Dieu qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant? Vous-mêmes à qui je parle, chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part, et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous : je veux dire, de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous? quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paraître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés! Or ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous aurait épargnées, si l'on n'avait jamais mal parlé de vous; et combien de déplaisirs vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaît à l'entendre, et, quoi qu'il en

soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah ! chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer : car saint Chrysostôme ajoute fort bien que tout est monstrueux dans ce vice, et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr; et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester : pourquoi ? parce que si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres, et qu'après vous avoir divertis à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepterait-il ? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médiance ? êtes-vous un homme parfait ? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous ? avez-vous fait un pacte avec lui, et quand vous l'auriez fait, espérez-vous qu'il l'observât ? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître ? et comment pourrait-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même ? Cependant, mes frères, reprend saint Chrysostôme, voilà notre indignité et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médiance tandis qu'elle s'attaque aux autres ; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons ; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : elle est lâche, et elle est odieuse. Après cela, n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel ? Mais je me trompe : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce prophète voulait exprimer la corruption générale de toute la terre, c'était singulièrement ce désordre qu'il marquait. *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt, non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* (*Psal.* 13) : Tous les hommes, disait-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles. Car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu, et qui ne cherche plus Dieu ? il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum.* (*Id.*) Mais, dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, queHe est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu ? Est-ce dans les excès de la débauche ? est-ce dans les dérèglements de l'ambition ? est-ce dans les convoitises de l'avarice ? non. En quoi donc ? dans les libertés de

la médiance : *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis doloso agebant; venenum aspidum sub labiis eorum* (*Psal.* 13.) Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis ; c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu ; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier ; c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disait ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts ; et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes, que j'aime mieux dire absolument : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

En effet, chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux ; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures ; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair. Mais pour la médiance, elle exerce également son empire sur tous les hommes. C'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants ; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point ? non, mes frères ; car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable. C'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion ; à Dieu ne plaise ! La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice ; et lui en attribuer un seul, ce serait faire outrage à Dieu même et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médiance ; péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses ; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice ; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes ; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions ; enfin, péché qui perd bien des dévots, et qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes frères, concluait saint Bernard, instruisant ses religieux sur la matière que je traite (écou-

tons-le, mes chers auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand saint) : ah ! mes frères, s'écriait-il, si cela est, c'est-à-dire si nous devons être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, fratres, ut quid sine causa mortificamur tota die ?* (BERN.) Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Fallait-il nous donner tant de peine, pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ?* (Id.) Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ?* (Id.) Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme ; que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parlait saint Bernard, et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable l'amertume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience, fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité. *Ecce parturit injustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem.* (Psal. 7.) En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur ; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement ; à l'égard de l'homme ; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paraisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque

chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela ? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même ; mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu et à l'homme ; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car, pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit ; mais pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah ! chrétiens, l'étrange nécessité ! Vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre ; et vous avouez que sans cela il n'y aurait nulle espérance de salut pour vous ; or ce bien dont vous lui seriez redevable est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il serait donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre ; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail, et je pourrais vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre faiblesse se révolterait. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Église pour être les pasteurs de vos âmes ; mais souvenez-vous que, tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation. Ils ont les

clefs du ciel entre les mains, et l'Église en certains temps plus solennels leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Église ni les clefs du ciel ne vont point jusque-là; et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, chrétiens, parce que, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimulez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisiez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations: abus qui, bien loin de vous justifier, ne servirait qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer, qu'un honneur que la médisance a flétri ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera; mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuieriez par là un peu de honte: combien vos discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée? On rabattra de l'estime qu'on faisait de votre probité: cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, au mépris des hommes. Vous avancez une calomnie: il faudra expressément vous rétracter. Vous excédez dans un récit: il faudra reconnaître sans équivoque que vous avez exagéré. Vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas: il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connaître la vérité. En mille conjectures cela est affligeant, j'en conviens; mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolation pour lui, savoir, que ce qui lui paraît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficacité de sa contrition et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour

ou de baine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même, dire, Non-seulement j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai; quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et, comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre, qui pourraient l'affaiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle; Dieu, qui ne se peut tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction, et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisque en réfutant nos erreurs elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui; mais dans un sujet où la charité était blessée, le rapport d'autrui était-il pour nous une caution sûre? fallait-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que sur la foi des autres on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit? un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenserait-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avait rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disait Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités? n'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et

de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus? *Nonne hæc est famæ conditio, ut non nisi cum mentitur, perseveret?* (TERTULL.) Cependant, poursuivait-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune justice : *Hæc tamen profertur in nos sola testis.* (Id.) Or il serait bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai ; mais, pour être vrai, nous est-il permis de le révéler? N'est-ce pas assez qu'il fût secret pour devoir être respecté de nous? avon-nous droit sur toutes les vérités? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes fût découvert et manifesté? ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre? et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée n'a que légèrement intéressé le prochain ; mais en sommes-nous juges compétents? avon-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée, et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise? si c'était notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie ; mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? Nous l'avons dit innocemment : mais quand on en conviendrait, en serions-nous plus à couvert? un honneur détruit, quoique innocemment, en est-il moins détruit? et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés?

Achevons, chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci n'est qu'une confiance d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, répond saint Ambroise, l'écueil de la charité : c'est une confiance que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami ; comme s'il vous était libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami ; comme si, pour être votre ami, ce n'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit ; comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avait pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret ; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité,

ne l'augmentait pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise ; et ce qu'il enseignait, chrétiens, il le pratiquait : car ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui était, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissait pas d'avoir fait pacte avec lui qu'ils ne se communiqueraient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain ; condition que ce frère si sage et si adroit accepta sans peine ; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus : unum hoc non erat commune, secretum* (AMBROISE) : Entre lui et moi tout était commun, inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve était sur ce qui touchait la réputation d'autrui ; ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité : *Non quo confitendi periculum vereremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem.* (Id.) La règle donc inviolable pour lui était, sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il aurait celé à un étranger : *Et hoc erat fidei indictum, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum.* (Id.) En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats non-seulement pernicieux, mais contagieux : car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance ; celui-ci en a un autre, duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troisième, dont il ne se tient pas moins sûr : ainsi, sous ombre de confiance, un homme est décrié dans toute une ville ; et vous qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché : c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie? Il était d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connaître toute sa faiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avait pleurée devant Dieu, elle s'en était préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchait dans un bon chemin, et gardait toutes les bienséances de son sexe ; mais parce que vous avez parlé, voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre

à rien dans le monde. Il n'était pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisait valoir son négoce, et qui contribuait à l'avancement de ses affaires ; mais parce que vous n'avez pas caché selon les règles de la charité chrétienne quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avait peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivaient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenaient dans leur famille la paix et l'ordre ; mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre ; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serais infini si j'entreprenais de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer ? de quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui et que vous avez partout semés ? quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servait qu'à en inspirer du mépris ? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand : car il est vrai, grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisance simple : elles sont toutes compliquées ; c'est-à-dire qu'on ne médit guère en présence des grands, et qu'ils ne médisent point eux-mêmes sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent, et qui, toutes grièves qu'elles paraissent, sont presque sans conséquence ; mais, de la part des grands et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres : tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice ; et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir ? Mais savez-vous, chrétiens,

ce qui m'étonne encore plus ? c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voie des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Église et pour la sévérité de l'Évangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières ; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux ; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction, on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule ; et sans hésiter on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu ; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais après tout trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être devient dès lors au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah ! chrétiens, faisons mieux, et, sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée ; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que des païens même s'en édifieraient et en profiteraient : nous, éclairés des lumières de la foi ; nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Église et qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres, et moins équitables envers

nos frères? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médissant. Vous vous plaiguez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles et vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former, et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum.* (GREG.) Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue et ne lui permettant jamais de s'échapper! heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres! il conservera la grâce dans son cœur, et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum, et videns eum, misericordia motus est: et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui, et le voyant il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin, ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. SAINT LUC, chap. 10.

Tel est, chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentiments qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain, et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre évangile rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement et couché par terre: à ce spectacle toute sa pitié s'émeut, et, suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité sans doute qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez élever. Mais savez-vous encore, mes chers auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admira-

tion et de notre indignation? C'est un samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un juif après que ce juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre juif, et même par un lévite; c'est, dis-je, un samaritain séparé des juifs et de mœurs et de religion: voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs qu'un juif, qu'un lévite aient été insensibles au malheur et au triste état de cet homme uni si étroitement à eux par la même créance et la même loi, qui peut y penser et n'en être pas justement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens? N'est-il pas vrai que souvent il y aurait à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines et plus d'assistance dans nos besoins? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain, de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui dans la loi évangélique est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette mère de miséricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse sur les hommes, et demandons par son entremise la grâce et les lumières du Saint-Esprit: *Ave.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Évangile, voici, chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités, que j'entreprends d'établir, et dont j'aurais droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés. Concevez-les, je vous prie: elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostôme, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité et qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu; savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui: l'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardeutes passions; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés: l'intérêt propre, que nous conservons avec tout le soin possible; et l'intérêt d'autrui, que nous négligeons et que nous ne craignons guère de blesser: l'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions: la première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre

âme, que nous ne devons être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne; et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, si léger, que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne: en effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes? deux choses: l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre: mais comment? en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce sera la première partie; et à respecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, et n'oublier jamais ces deux devoirs!

PREMIÈRE PARTIE.

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires, dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres, *Charitas non querit quæ sua sunt* (1. Cor., 13): voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnaissons. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi; mais permettez-moi de vous la développer, et d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves qui vous paraîtront également solides: la première est prise de la nature même de la charité en général; la seconde, des qualités particulières de la charité chrétienne; la troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions des hommes; et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité: quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt. Ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité, considérée en elle-même? voici la première preuve: c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (Act., 4), dit l'Écriture en parlant des premiers fidèles; ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, pour exprimer qu'ils avaient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la pas-

sion de l'intérêt propre? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même; qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout; qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage? Car qui dit un homme intéressé dit tout cela. Vous-mêmes, chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces âmes mercenaires, faites-en la réflexion, n'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement, et, par un retour qui est infaillible, de n'être aimé sincèrement de personne? Pourquoi un homme esclave de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité? parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt, et selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même. *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (MATTH., 6), disait le Sauveur dans l'Évangile: Là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout à fait séparé de celui de mon prochain, dès là je sépare mon cœur d'avec le sien, et, par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur; et le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi quand il s'agit de l'intérêt: nous sommes donc divisés de ce côté-là; et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul (observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attache) pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement et le sacrifice ne soient en quelque sorte de l'essence de la charité; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourrait raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion? ah! mes chers auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore, avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits: et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devrait faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui

parmi les hommes ; un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on se forme une conscience. On dit, J'aime cette personne parce que Dieu me le commande ; mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société ; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires, qu'elle se tienne de son côté et moi du mien ; voilà pour elle et pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostôme, de maintenir la charité ? Est-il possible que votre aveuglement aille jusque-là ? Et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte ? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela serait ainsi (ce qui n'arrive pourtant guère, dans la conjoncture de cette désunion dont je parle), tout cela précisément n'est point charité ; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses ; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien : que, pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà encore une fois ce que la loi de Dieu nous dicte ; et si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd ; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences criminelles ; et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons dans les autres, quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisait l'apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, lorsqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples. *Qui ergo alium doces, te ipsum non doces. (Rom., 2.)*

Revenons, chrétiens : à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères ? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question : il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent, et qui al-

tèrent ou qui corrompent tout à fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète, quand il nous dit, Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs ; et c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophète, lorsqu'il ajoute, Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci ? demande saint Augustin. Dieu nous promet à tous un même cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire ? et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera ? *Quare jubet, si ipse daturus est ; et quare dat, si homo facturus est ? (AUGUST.)* Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement ; car tout le mystère est que cette union des cœurs, où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes : il faut que la grâce la commence ; mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérons. Or Dieu nous promet cette grâce quand il dit, Je leur donnerai un même cœur ; et il nous oblige à cette coopération quand il ajoute, Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération ? je vous l'ai dit : vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui, et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité : car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, et qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre ; et ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt, *Omnes quæ sua sunt, quærunt*, et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point, *Charitas non quærit quæ sua sunt*, peut-être conclurons-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares ; et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là ne nous fit trembler dans la vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce dérèglement d'amour-propre et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devait point m'attirer d'autre disgrâce que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit

bas, que de me rendre même odieux dans le monde; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auraient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain : que n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu; et que n'en ayant plus pour vous qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi qui suis votre créature : ah ! Seigneur, qu'y a-t-il de si grand en matière d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre pour éviter ce malheur ? C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnons avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or, si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons ? Car comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne ; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuerint nihil sum.* (1. Cor., 13.) Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas : il faut nous aimer en disciples de Jésus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des pharisiens, que l'Évangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel ; et la raison, chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposait à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement, *Hoc est præceptum meum* (JOAN., 15) ; c'est pour cela qu'il a dit que c'était un commandement nouveau, *Mandatum novum do vobis* (Id., 13) ; c'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'était uniquement par là qu'ils seraient reconnus dans le monde pour ses disciples, *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis* (Id.) ; que ce ne serait ni par la grâce des miracles, ni par la science des Écritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parce que tout cela pourrait convenir à d'autres aussi bien qu'à eux, *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei* (AUG.), lui fait dire saint Augustin ; mais qu'ils seraient les seuls qui pratiqueraient cette charité parfaite à laquelle il les obligeait. Et il pouvait bien, reprend saint Bernard,

leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnait de s'aimer les uns les autres comme il les avait aimés lui-même : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* Car si jamais charité a été nouvelle, singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif ? Ah ! chrétiens, peut-on l'ignorer et avoir la moindre idée de Jésus-Christ ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu : il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre de riche qu'il était, voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens ; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire ; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté ; jusqu'à devenir un homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude ; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie : le dirai-je ? jusqu'à paraître devant Dieu comme un anathème, et à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui était libre, et il pouvait sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous ; mais il a voulu que ce qui lui était libre nous devînt nécessaire, et de ce qui a fait le mérite de sa charité il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos frères sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien ; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah ! mes chers auditeurs, il ne fallait point pour cela que Jésus-Christ vînt nous servir de modèle ; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité ; sa grâce même nous y était inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne fallait point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étaient aimés de la sorte, et que cette charité était aussi ancienne que le monde. C'était en vain qu'il nous en recommandait l'exercice, comme la seule chose qui devait discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Évangile, *Nonne et Ethnici hoc faciunt.* (MATTH., 5.) Cependant, mes frères, dit saint Chrysostôme, voilà notre honte, et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguait les chrétiens par la charité,

parce que la charité des chrétiens était victorieuse de tous les intérêts de la terre ; et maintenant on pourrait bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons mieux : autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquaient dans les fidèles, leur rendaient avec admiration ce témoignage en forme d'éloge, *Videte quomodo se diligant* (TERTULL.), voyez comment ils s'entr'aiment ; mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourraient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire, *Videte quomodo se diligant*. Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et comment, sous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentiments d'une affection impure, *Videte quomodo se diligant*. Car les choses en sont venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune, nous, par un abus de termes qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre, pour peu qu'il se consultât soi-même il reconnaîtrait qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux ; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourrait accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre ; de sorte (et c'est le prodige) que ce qui ne serait pas charité pour lui l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et, si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne!), quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire, n'aimer d'une charité officieuse et obligante que ceux dont il se tient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires ; et pour tout le reste n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action ; qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher : qu'une charité sen-

sible à l'injure, impatiente à supporter les défauts ; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir : et lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien et conservant un souvenir éternel du mal ; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit, et pour comble d'erreur se flattant encore d'être non-seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ et que nous devons tous avoir : quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah ! mon frère, puis-je lui dire avec saint Augustin, que votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez, et où vous vous égarez, sont éloignées de celles de Jésus-Christ ! Si ce Dieu Sauveur n'avait point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit ? S'il n'avait aimé que des sujets aimables et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu ? A quoi lui pouviez-vous servir, qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyait-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer ? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grâce, quelle ressource y avait-il pour votre salut ? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que par une condescendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier ? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien ? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même ? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous ? que vous vous rebuiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté ? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devait avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner, après que la sienne s'est prodiguée ? Il est néanmoins de la foi, chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre, et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune ; on vous demandera celle de Jésus-Christ et qui est en Jésus-Christ, *charitatem quæ est in Christo Jesu* ; et afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes même de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*. Voilà mon précepte, vous aimerez mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'aie laissé l'accomplissement à votre liberté, ce n'est point une œuvre de surrogation que je vous aie proposée ; c'est un commandement que je vous ai fait, et dont la

faut maintenant que vous me rendiez compte : *Hoc est præceptum*. Qu'aurons-nous là-dessus à répondre ?

Mais après tout est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toute sorte d'intérêt ? Oui, chrétiens, et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affaiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez ce que c'est que d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paraîtra d'abord plus incroyable ; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons, *Et nos debemus*. (1. JOAN., 5.) Et certes en mille rencontres l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontrait-il aux habitants de Carthage que cette contagion et cette peste dont leur ville avait été affligée n'était qu'une épreuve générale que Dieu avait voulu faire de leur charité ; qu'il avait voulu leur apprendre ce que les sains devaient aux malades, ce que les enfants devaient à leurs pères, ce que les pères devaient à leurs enfants, les maîtres à leurs domestiques ; qu'il les avait mis pour cela dans la nécessité de s'exposer les uns pour les autres, et de sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire : *Quale illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur ? explorat justitiam singulorum*. (CYPRIAN.) Or ce que saint Cyprien disait alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets ; c'est ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable lorsqu'il abandonne son troupeau ; c'est ce qui fait le crime d'un magistrat, qui, par une attache excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquiesce pas de ce qu'il doit au public : car si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos, et de ruiner, quand il le faut, ma santé ? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere*.

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde

inspirait aux hommes des fureurs qui les portaient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer et à s'égorger les uns les autres : et la loi de Dieu commandait alors de consentir plutôt à se voir déshonoré, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur dont la passion ne s'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu, et au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne sont pas moins criminelles ; et si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car que pouvait nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua sunt, ne repetas ?* (LUC., 6.) Mais ne m'est-il pas permis de le redemander en justice ; et, sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit ? Écoutez-moi, chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice ? oui, mes chers auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité. Car du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisqu'en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or en mille conjonctures cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Comprenez ma pensée, car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, et du côté de votre frère, et de votre part. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que sans déguisement ni mauvaise foi il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire de votre esprit et de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette justice sans que l'animosité et la passion non-seu-

lement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur : car alors il faut renoncer à ce bien ; pourquoi ? parce que la charité, que vous perdrez, vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, chrétiens, le sens de cette doctrine de Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser encore emporter votre manteau. *Dimitte ei et pallium.* (MATTH., 5.) Car il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi, et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire ; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce serait, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infiniment dangereux : ou plutôt de ces choses qui, quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque, après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire de tromper, de haïr, de médire, dès là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime, et se persuader que quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice du moment qu'il entend ce procès ; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Eh ! mon frère, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude ? *Quare non magis injuriam accipitis ? Quare non magis fraudem patimini ?* (1. Cor., 6.) Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces chrétiens ardents et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité ; et voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont, pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son apôtre pour auteurs et pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences ; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera : pourquoi ? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là ; parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire ; parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions et de généreux efforts de cha-

rité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité ; mais parce que nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher frère ; et que concluez-vous de là ? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû ? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice ? Si l'on y procédait toujours ainsi, quelle charité y aurait-il parmi les hommes, quelle union, quelle société ? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur ; mais je veux libéralement le remettre : pourquoi ? parce que jé puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas ; parce que quand je l'aurais, je me mettrais en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et d'une bonne cause d'en faire une mauvaise ; parce que si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou, piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même ; et sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité ? C'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les États, plus de schismes dans l'Église, parce que tous ces désordres viennent originellement de l'intérêt. Vous le savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se hait-on les uns les autres ? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres ? pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet ? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes ? quel en a été le soutien ? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chrysostôme, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les saints ? Est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grâce, parce qu'ils jouissent de la lumière de gloire ? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité : mais en

voici une raison plus immédiate : c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien et de tien ; c'est qu'on n'y dit point : Cela est à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum ac tuum, frigidum illud verbum.* (CHRYSOST.) Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu ; et comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer ; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité ; car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne serait pas difficile de la garder ; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne nous faisait pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers, comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes frères, reprend saint Chrysostôme, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout, car la même charité qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre doit nous faire en même temps respecter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce point un paradoxe dans notre religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre, et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes ? Non, chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée. C'est un principe de morale généralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé. Le monde lui-même en convient ; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas en spéculation et en idée de s'en faire un devoir et une vertu. En effet, remarque saint Chrysostôme, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien ; et le reproche qu'on lui ferait d'avoir

trahi cet intérêt lui serait plus injurieux que s'il était accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or, si le monde, dans le dérèglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens ? et à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Évangile exige de nous ?

Il était juste, dit saint Ambroise (et cette réflexion est solide), il était juste que Dieu établit cet ordre parmi les hommes, c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi ? parce qu'il savait, ajoute ce saint docteur, que, quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resterait toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir ; et qu'au contraire, quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderait. De là vient, poursuit le même Père, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes honnête et réglé soit un précepte non-seulement indispensable, mais de droit naturel et de droit divin. Dieu dit à son peuple, par le législateur Moïse : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second : Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frère. Mais il en demeura là, et il n'ajouta point : Tu t'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature t'inspire. Car il aurait été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu par une loi particulière eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il était sûr que l'homme ne s'oublierait pas ; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensait dès lors à nous faire dans le loi de grâce ce grand commandement, de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, rien de plus constant que la proposition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté ; et en voici les raisons. Premièrement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi ; or en cette qualité il me doit être non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui, qui me paraît petit en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences ; or c'est par ces conséquences que je dois l'envisager, pour bien juger les obligations qu'il m'im-

pose selon Dieu. Troisièmement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité ; or dès là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderaient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles, pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle. Si c'était dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas ? de quelle fidélité ne se piquerait-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux ? jusqu'à quel point de raffinement ne porterait-on pas ce respect et ce zèle ? Or voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion ; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenants, généreux, fidèles ; et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là ? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentiments d'autrui ; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui, se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt me paraît comme une sauvegarde que Dieu y a mise ; et cette sauvegarde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or c'est en cela que consiste l'exercice de la charité : car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite ; elle a un sujet qui l'occupe et auquel elle s'attache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par

notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action ; car aimer le prochain et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique et fautive que l'erreur et l'aveuglement du siècle voudrait soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre, aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donnerait s'ils étaient nos ennemis les plus déclarés : et cela se fait d'autant plus dangereusement que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie ; on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès, et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela était indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion.

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, et que par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela ? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable, et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus graves qui s'adressent au prochain (vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le sage appelle abomination devant Dieu, quand il disait que nous avons deux poids et deux mesures : l'une pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout ; et l'autre pour celles d'autrui, qui con-

siste à traiter de bagatelle et à compter tout pour rien. *Pondus et pondus abominatio est apud Deum* (Prov., 20) : non-seulement, dis-je, par cette raison qui est générale, mais par une autre plus essentielle, et dont on ne peut disconvenir; parce qu'en effet, dit saint Chrysostôme, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque innombrables qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenaient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frère; cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui, ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir; ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendait de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été à l'égard de cet homme aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, serait encore parfaite entre vous et lui. On n'aurait pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous êtes coupable de l'embrasement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscretion; mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité. Or qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites? Et pourquoi ne le serait-elle pas, chrétiens, ou plutôt pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle? Puisque ces suites sont aussi funestes que nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés à les prévoir, et, en les prévoyant, à les éviter? Ne connaissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous dans le reste de notre conduite que nous l'ignorons? Quand il est question de cultiver les bonnes grâces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses? Persuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de

l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or est-ce trop exiger de nous quand on veut que nous faisons pour l'intérêt de la charité ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié lorsqu'on dit, Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi; je n'ai point touché des articles essentiels: mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre. Car ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'est pas seulement, ni même toujours ce que les hommes appellent choses essentielles, en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû consiste dans les égards que sa faiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle serait dans des créatures d'une autre espèce que celle qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il serait à désirer qu'elle fût absolument dans le prochain; mais telle en effet qu'elle y est, et qu'elle y sera toujours. Or il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est faible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Hé bien! mon frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là? Les hommes sont nés imparfaits; donc il vous sera permis d'en user avec eux

comme'ils ne l'étaient pas ? Ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne une extrême sensibilité ; donc vous pourrez impunément les irriter et les agriquer ? La charité, dans leur cœur, est bien fragile ; donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité ? Eh quoi, poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnait saint Paul ? sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnait aux fidèles, lorsqu'il leur recommandait de respecter jusqu'à la faiblesse de leurs frères, de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses mes innocentes et d'ailleurs permises, de craindre surtout que, par leur conduite peu discrète, une âme faible, pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vint à périr ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est.* (1. Cor., 8.) Non, non, direz-vous, mon cher auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la faiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et comme chrétien, de les supporter ; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été faibles et délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière de charité. Car si, pour avoir de la charité, j'attendais que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de faiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerais pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer faibles comme ils sont, et imparfaits comme ils sont ; or cela ne se peut si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait de condescendre là-dessus à leur faiblesse que de prétendre qu'ils réforment leurs idées, et il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse, et je finis par la belle et salutaire leçon que faisait saint Pierre aux premiers fidèles : *Deponentibus igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias et omnes detractiones, sicut modo geniti infantes, rationabiles, sine dolo luc concupiscentie.* (1. PÉTR., 2.) Défaites-vous donc, mes frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité, et de ces haines qui infectent votre cœur. N'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres. Quittez ces fausses apparences et n'ayez plus ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs ressentiments

et les passions les plus animées. Étouffez ces envies secrètes et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice. Ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos âmes la grâce et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt et unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations ; mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem prævenientes.* (Rom., 12.) Soyez en cela comme des enfants, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ ; et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs, pour y rétablir cette précieuse vertu. Si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* (Offic. Eccles.) Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Église, votre épouse, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, etc.

SERMON

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFESION.

Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites vous voir aux prêtres. SAINT LUC, chap. 17.

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectait ; et c'est le puissant remède que l'Église, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme aux médecins de nos âmes, et elle nous ordonne de leur faire connaître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostôme, les prêtres n'avaient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinaient seulement, et jugeaient si elle était en effet guérie. Il n'y a que

la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre, et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, chrétiens, voici ce qui nous doit paraître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme : c'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire : c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal ; c'est que pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison ; comme des malades agités d'un violent transport, et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devraient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entrepris aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilège : mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter : mais peut-être leur par-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfants de l'Église, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels ; précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même ; précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, et observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques : qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante : mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts,

c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or, cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infailible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de la pénitence ; et ce sera la conclusion. Écoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais la même théologie reconnaît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui de leur nature ont déjà quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée quand j'ai dit que la confession était un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu ; secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin ; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché ; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché ; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paraisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde

même. Car quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposait à une damnation éternelle, et qui la méritait, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas ! Ah ! mes frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné, et s'il se reconnaît coupable, il est justifié : *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur : absolvitur, si fateatur.* (ZEN. VER.) Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente : ils ne punissent que ce que l'on découvre; mais dans la justice divine, il n'y a de châtement et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparaître à mes yeux; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenait le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée, ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi ? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostôme, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, chrétiens, à ce passage : il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzisième sur la seconde épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics : mais pour nous, qui suivons d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Église jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentiments les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers auditeurs, que David avait

si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fit grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché, *Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me* (Psal. 50), ce roi pénitent ne se servait point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnais mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* (Ibid. 4.) Quelle conséquence ! Elle est très-juste, répond saint Chrysostôme; et David, parlant de la sorte, était parfaitement instruit des intentions de Dieu et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise est une réparation très-légère; mais puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché : *Et a peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognosco.*

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui; et cela, chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parce que c'est là qu'il fait paraître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un beau mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenait quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'État, et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendaient une sentence de mort, et qu'ils redoutaient son juste courroux, il changeait tout à coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur rendait la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyait sans châtement. Or il en usait ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne voulait pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisait une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere.* (AMB.) Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le prophète royal disait encore à Dieu : *Tibi soli peccavi et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.* (Psal. 50.) J'ai péché, mon Dieu, et je

le confesse : pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que, dans le pardon que vous m'accorderez, on connaisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession ; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du psaume cent dix-septième, *Confitemini Domino quoniam bonus.* (Psal. 50.) Hé ! mon frère, dit-il en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement ? Ne vaut-il pas mieux en le déclarant vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitentibus bonus est : Fac confitendo propitium quem negando facis infensum.* (AUG.)

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnaître mon péché ; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur ; c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme qui lui sert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudrait confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du prophète, *In concilio justorum et congregatione* (Ps. 110), votre grâce, ô mon Dieu, dépendant de là et m'étant promise à ce prix, devrais-je hésiter un moment ? Devrais-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien ? Ne devrais-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse, et pour l'assurance de mon salut, ce que faisaient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme ? Craignaient-ils de confesser hautement leurs péchés, craignaient-ils de les révéler à la face de toute l'Église ? Pourquoi n'aurais-je pas, dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle, qu'ils avaient dans la pénitence et la confession publique ? Pourquoi ne ferais-je pas pour racheter mon âme, cette âme immortelle, ce que font tous les jours des criminels pour racheter une vie passagère et périssable ? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier ? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui ; c'est dans un jugement juridique et solennel se reconnaître coupable et digne de mort. Il n'importe,

l'avantage de l'absolution lui fait oublier ou lui fait soutenir toute confusion. Or la grâce de mon Dieu que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doive moins coûter ? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres, *Ostendite vos sacerdotibus* ; si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission ? suivons donc, mes frères, suivons le conseil de l'apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Église, et où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuno.* (Hebr., 4.) C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel ; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses ; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter ?

Cependant, chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car que fait la confession du péché ? trois choses : elle humilie le pécheur dans le vue de son péché ; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché ; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or par là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil ; en inspirant au pécheur le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe ; et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché, qui est la peine. De sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet ; et en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car dans la

pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien nous'en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humiliandi hominis*. (TERTULL.) Or de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes : je ne dis pas cette confession mentale et tout intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'âme, et qui ne consiste qu'à reconnaître devant lui ce qu'il sait assez et ce que nous ne pouvons lui déguiser; car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentiments et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété : mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Église; c'est-à-dire cette confession où nous descendons au détail des choses; où nous ne nous contentons pas de dire, J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché : où nous disons, Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait; voilà la passion qui m'a emporté; voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu : enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre âme. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humiliandi hominis*. Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu; à un homme qui de lui-même ne nous peut connaître, mais à qui nous exposons toutes nos faiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur; nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humiliandi hominis*?

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est ren-

contrée et qui se rencontre encore tous les jours entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence qui l'humiliât. Qu'att-il donc fait? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle, qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Église, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober ce serait une folie extrême, puisque si j'osais l'entreprendre, je mériterais que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi!* (AUG.) Mais, par un esprit tout contraire, l'Église de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Époux lui a fait comme un sacrement d'humilité; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions : l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme; et par cette maxime vous devez voir quel est l'égarément de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent par la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine honte, et c'est justement pour cela qu'il faudrait l'aimer : car cette honte qu'elle vous cause vous humilie devant Dieu; et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon frère, dit saint Chrysostôme, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostitués, comme parle l'Écriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion, et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue,

chrétienne compagne, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudrait plutôt leur donner s'ils ne l'avaient pas ? Un des grands abus de la confession est de voir s'y présenter certaines âmes sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance, et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier; comment cela? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas, et en apprenant à ceux qui paraissent l'avoir, à en bien user; en leur faisant concevoir à tous que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire celer son péché; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre: car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos âmes par une appréhension vive et une vue actuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité, c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le prophète royal : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.* (Psalm. 37.) Hors de là nous n'y pensons qu'à demi; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connaître, ces idées si faibles auparavant se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos pas-

sions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avait trouvé le saint roi Ézéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisait-il? il parcourait toutes les années de sa vie, et il confessait à Dieu toutes ses infidélités. *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ.* (ISAÏ., 38.) Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement comme elle l'est dans la loi de grâce, elle ne laissait pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé était suivie de l'amertume de son âme, et cette amertume était la véritable douleur qu'il cherchait. *Recogitabo tibi in amaritudinè.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs? Leurs cœurs, qui semblaient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque-là on eût dit que ces cœurs étaient fermés, et impénétrables à tous les traits de la grâce; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel: pourquoi? parce qu'ils ont senti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique, et dont les Pères de l'Église nous font tant d'éloges. *Peccavi*, j'ai péché: de cette parole qui fut la confession et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitents. Voyez, mes frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes: *Quantum tres syllabæ valent!* (AMB.) Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé elle en fit un Dieu propice; et le cœur de David, parce que d'un adultère et d'un homicide elle en fit un saint. Or si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire et que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole, *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle n'était alors. Étant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avait pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir; je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais;

Je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur; je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond: car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux qui est le symbole de la confession des justes, et pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier le peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu? et pourquoi ne pourrait-on pas dire de nous ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Évangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette? *In confessione debiti invenit debiti solutionem.* (GREG.)

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégié de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché: *Omnium pœnarum compendium.* (AMB.) Il semble d'abord que ce soit une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la; car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or, il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale, dans l'estime de Dieu, cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une âme qui confesse son péché: *Omnium pœnarum compendium.* Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages?

Concluons donc avec le prophète, ou plutôt avec saint Agustin interprétant les paroles du prophète, et les appliquant au même sujet que moi: *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus.* (Ps. 95.) Prenez garde, dit saint Agustin: ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'âme: *Confessio et pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon frère, pour-

suit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché: *Audis cui placeas, et quomodo placeas.* (AUG.) Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire. *Ama confessionem, si affectas decorem.* (Id.)

Ah! chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de faibles créatures; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce intérieure, qui doit être le plus bel ornement de vos âmes, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verrait-on fréquenter le tribunal de la pénitence! Faudrait-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle? Surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entières? N'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure? N'iriez-vous pas à la sainte piscine, vous laver et vous purifier? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce serait peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence, s'il n'avait pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquait des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus griève maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre faiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la

confession, ou, pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; le second au prêtre, qui en est le ministre; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son âme quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car, qu'est-ce que la confession selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ? C'est une de ces sources divines dont parle le prophète, que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. (ISAÏ., 12.) Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacrements? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine, en un mot pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or, vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de grâces? Oui, chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père. C'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu non-seulement des grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix qui sont les grâces propres du sacrement; et Dieu ne pourrait sans injustice les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces? et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement? non, mes frères : il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris*. Et en cela il ne nous fait nul tort : car c'est à nous d'accepter ces grâces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les chercher et de les prendre où il les a mises. Or, il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le

sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences? Ah! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché; et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu : pourquoi? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentais pour te préserver de tout cela, qui était de purifier souvent ton âme par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Église en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient faible pour vaincre le péché; et qu'au contraire plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés, et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. Voilà ce qui s'ensuit : mais que fait l'ennemi de notre salut? Toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche (permettez-moi d'user de ces expressions figurées), il tâche de l'empoisonner ou de la dessécher; de l'empoisonner par le mauvais usage qu'il nous en fait faire : ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holopherne se comporta dans le siège de Béthulie; car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y était conduite; ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiège de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous; c'est-à-dire qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence, qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent, qu'il se transforme en ange de lumière pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement, qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession

sacrilège, qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah! chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice et qui tombent dans ce piège? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la, non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, et plutôt à Dieu que je puisse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime, il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur? combien leur fait-il oublier d'injures? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avait pu les déterminer, et que tout autre que lui aurait tentée inutilement? N'est-ce pas son zèle, ou plutôt n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étaient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible? Qui fait cela, chrétiens? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands

hommes et les plus éminents en sainteté. Il pouvait les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu; il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits; il s'est servi des faibles lumières de ceux-ci pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là : voilà comment en a toujours usé sa providence. Or il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de faiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur âme (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église, mais le pasteur particulier) qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu, ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu; d'où il arrive que dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auraient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout : ils ne craignent rien tant que cette direction qui leur paraît importune, parce qu'elle les mènerait plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs; comme si l'un pouvait être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir et pour assurer l'ouvrage de la grâce, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connaissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte; parce qu'ils savent bien que, s'ils se mettaient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auraient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderaient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée; parce qu'ils sentent bien et qu'ils ne peuvent ignorer quel serait l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à

nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée, il faudra déclarer ce péché, à je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort que les plus solides raisonnements et que les plus pathétiques exhortations, surtout si la confession est fréquente, et que par là elle ne soit jamais éloignée; car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher auditeur, se dire à soi-même: Je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante que de se dire: Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours, comparaître devant le tribunal de Dieu et y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'âmes du précipice où le penchant les entraînait, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité contre les plus violentes tentations!

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et, livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraye point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession renuise jusqu'à la fin d'une année ne nous inquiète guère. On dit: Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu. Ce péché passera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs; ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissait, le libertinage et la licence s'introduisaient. Cette décadence frappait tellement les yeux et devenait tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étaient surpris. Jusque-là (vous le savez, et qui oserait m'en démentir? jusque-là que des villes entières, quoique attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernait, pour rétablir l'ancienne discipline de la confession, reconnaissant qu'il n'y avait plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étaient déchargés de ce joug qui les retenait. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès et trouva tant de secta-

teurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle leur donnait une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès et pour vivre au gré de leurs mœurs corrompues. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser et n'abuse-t-on pas en effet? mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi, malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fonds. c'est pour le pécheur un moyen de conversion, et de persévérance dans sa conversion: la seconde, que c'est encore pour le juste un moyen de perfection et de sanctification: et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes. Vous pouviez après notre péché nous abandonner, et par un prompt châtiement punir notre ingratitude et réparer ainsi votre gloire; votre justice le demandait: mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentiments plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par là que vous nous rappelez, par là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Dixit Jesus discipulis suis: Nemo potest duobus dominis servire; aut enim unum odio habebit, et alterum diligit; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples: Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci. SAINT MATHIEU, chap. 6.

C'est l'oracle de la vérité éternelle; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez com-

prendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différents, mais des intérêts et des sentiments tout opposés. Car, comme disait l'apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité? quel rapport de la lumière avec les ténèbres? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devaient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupaient dans le monde les premières places, ou se trouvaient en état d'y parvenir? combien vivaient dans l'abondance et jouissaient de toutes les douceurs d'une opulente fortune? Mais, déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvaient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savaient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposait à toutes les vengeances divines, et mettait un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave*.

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourrait n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'aurait rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité : c'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la Providence divine, sont appelés à vivre dans le monde; c'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux pre-

miers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parce qu'étant de la manière que je le dis, dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher : aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire; et il nous corrompt par les occasions et les engagements du péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne, parce que c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Jedis de s'en retirer à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir absolument et de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale, et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs : de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant; et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous? A deux obligations si essentielles nous opposons, pour les éluder, deux prétextes : l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagements de péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or je vous soutiens que

ces deux prétextes n'ont nul fondement solide; et dans la première partie, je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas lui-même absolument le monde, qui le pervertissait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien; et dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoique au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet. Car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disait David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je puisse trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?* (Psal. 54.) Ah! Seigneur! ajoutait-il, voici le secret que vous m'avez appris pour tout cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, chrétiens), je me suis éloigné du monde; et jusque dans le centre du monde, qui est la cour, je me suis fait une solitude où je me suis renfermé. *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.* (Ibid.) En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connaître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu; où l'on se remplit de la crainte des jugements de Dieu, c'est là qu'en présence de la majesté de Dieu on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer, avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire un premier

principe, une fin dernière, un souverain bien qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice: quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède, et que nous sommes occupés, ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du retoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacrements, de répandre son âme devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne; ou selon le précepte de l'Évangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son âme: et là, les portes des sens fermées, *clauso ostio* (MATTH., 6), sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et, à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devons pratiquer, il faut sortir de l'Égypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement: il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde; parce qu'il n'y a personne de nous qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ: *Quia in his quæ patris mei sunt, oportet me esse.* (LUC., 2.) Comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages, je dis les sages chrétiens, sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or à cela encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfants du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde, que le soin du salut exige: et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi

pernicieuse et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire ; l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin ? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons, autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde, pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car reconnaissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière), Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires ; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un État, et que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un État, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul, *Sperandarum substantia rerum* (Hebr., 11) ; que c'est ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme, *Hoc est enim omnis homo* (Eccles., 12) ; que c'est cette chose unique pour laquelle David croyait aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disait à Dieu : *Erue a franea, Deus, animam meam, et de manu canis unicum meam*. (Psal. 21.) Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'État, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine ; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité et de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens*. (Ibid., 38.) N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres ; et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités et nos endurcissements à l'égard du salut ?

Ah ! chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima*. (Luc., 10.) Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins. Mais dans ces prétendus soins et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur. Et pour ces plusieurs superflues vous abandonnez la seule nécessaire : c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles. A force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez, et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action par le dérèglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que les Pères font de ce passage, *Sollicita es et turbaris erga plurima*. Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, et bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisait ce reproche à Marthe, à quoi Marthe était-elle occupée ? à l'action la plus sainte : en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité et la religion semblaient consacrer également, puisqu'il était immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus ? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure, dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain ? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de Jésus-Christ ? et puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité ?

Or c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paraît monstrueux : pourquoi (ne perdez pas cette pensée ; elle est de saint Ambroise, et digne de lui) ? parce que, si nous suivions seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'un et de l'autre, la difficulté ne devrait pas être pour

nous de conserver même au milieu du monde ce recueillement et cette application d'esprit nécessaires pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, serait, au milieu des ferveurs que nous inspirerait le christianisme, et qui ne s'éteindraient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le contraire. Car au lieu que l'attachement au salut devrait nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu: Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences par rapport à ce que je devais aux hommes; j'étais trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant: Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu; j'étais trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous; et à force de traiter avec les hommes j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devais et de ce que je me devais à moi-même. D'où vient cela? demande saint Ambroise: d'un manque de foi, et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète: parce qu'au lieu de poser pour fondement, je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde; nous renversons la proposition, et nous disons: Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde; j'entreprendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parce que notre raison même en serait choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous: car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; et, de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paraître quand il est question de travailler pour le salut? Que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, savoir que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir?

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle, et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui mon-

tre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde; car voici le raisonnement que je lui fais: Vous dites, chrétien, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse est d'abord ce qui vous condamne; pourquoi? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défend de vous laisser accabler, et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguiez est justement le premier de tous les désordres. Or d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu? En effet, s'il n'était question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirais que l'un des caractères le moins soutenable, même selon le monde, est de paraître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux faibles, ou de s'embarrasser de peu, ou de se charger de trop. Que de s'embarrasser de peu, c'est petitesse d'esprit; et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie. Voilà ce que j'aurais à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Église; écoutez, chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnait là-dessus à un souverain pontife.

C'était un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avait été choisi pour remplir le siège de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition semblait lui avoir changé l'esprit et le cœur. Car il s'était d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il semblait avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu et à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard, qui le remarquait et qui s'en affligeait, avait toujours conservé pour lui un zèle affectueux, que sa prudence savait fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignait son ressentiment. Comprenez-le, mes chers auditeurs, que chacun à proportion s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disait-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sais, mais s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jéthro donna à Moïse, vous vous épouvez dans un travail aussi stérile et

aussi vain qu'il vous paraît spécieux et important : *Sed si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris.* (BERN.) Et quelle sagesse, continuait-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires; d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à les négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustra, ni et emendare studueris.* (Id.) J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience. Car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient : *Interdum enim, et impatientem esse, laudabilius est* (Id.): et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde, et oubliant le soin de son âme, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivait saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que, dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que, pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez et les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde et la retraite, entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous comme saint Paul, à la bonne heure; je loue votre zèle: mais pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier; or comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclu? *Quomodo autem plenus, te exclusus?* (Id.) N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il est donc juste que votre charité

pour tous les hommes s'étende également sur vous; où plutôt il est juste que naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même? *Cur solus fraudaris munere tui* (BERN.)? et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique? Il faut, concluait-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens; et, au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre âme où vous teniez avec Dieu des conseils secrets, et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parlait ce saint, et comment il parlait à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devaient être infinis, et qui pouvait dire aussi bien que l'apôtre, *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum.* (1. Cor., 11.) Ce pendant saint Bernard ne voulait pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisait un reproche de cet accablement; et il exigeait de lui, comme une obligation indispensable, que, parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre?

Mais, dites-vous, il était bien aisé à un solitaire comme saint Bernard de tenir ce langage; et on aurait pu lui répondre qu'étant, par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenait pas de condamner ceux que la Providence avait engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers auditeurs: il lui appartenait de les condamner, et cette censure lui convenait admirablement. C'était un solitaire, il est vrai; mais un solitaire qui avait lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en auront jamais. Il était consulté de toute la terre; il se trouvait chargé d'une infinité de négociations importantes; il pacifiait les États, il apaisait les schismes de l'Église, il entraînait dans les conciles, il portait des paroles aux rois, il instruisait les évêques, il gouvernait un ordre entier, il était le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela? Or c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécut néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans la trouble; que sa solitude intérieure le suivît partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accom-

plissant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme : voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut : car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle ; à quoi je répons deux choses. Premièrement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal : car, quand je conviendrais avec vous de ce que vous dites, ce serait toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Hé bien ! faudrait-il conclure, je renoncerais donc plutôt à cette condition ; car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois ? Il est nécessaire que je sois chrétien ; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi : d'autres le rempliraient pour moi ; mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon âme. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde ; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu ; et puisque l'expérience m'a appris qu'il est, par rapport à moi, d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudrait tirer, si votre position était telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus ; et, pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit, et même cet exercice de retraite nécessaire pour marcher dans la voie du ciel ; et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostôme, Dieu aurait manqué de sagesse ou de bonté : de sagesse, si, établissant cette condition, il ne l'avait pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte ni réglée ; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avait appelé des hommes incapables par leur faiblesse d'user de ce moyen. Or l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire, il est de la foi que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostôme, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paraître des hommes plus occupés de leur salut et plus attachés à son culte ? David était roi, et un roi guerrier : quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne ? Négligeait-il de vaquer à Dieu

pour penser à son état, et négligeait-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu ? il conciliait l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvait des moments pour se retirer et pour prier sept fois le jour, *Septies in die laudem dixi tibi* (*Psal.* 118) ; et au milieu de la nuit, il sortait de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur, *Media nocte surgebam ad confitendum tibi*. (Ibid.) Cependant il s'acquittait dignement des devoirs de roi ; il soutenait des guerres, il mettait des armées sur pied, il rendait la justice à son peuple, il prenait connaissance de tout ; et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion ? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différends des princes, et le prince lui-même en toutes manières le plus chargé du fardeau de la royauté, en était-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu ? Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition et en alléguer les soins pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut ?

Mais, dites-moi, reprend encore saint Chrysostôme, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite, quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements ? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges ? et, quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées ? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plaît, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas ? cela me paraît sans réplique. Que si quelqu'un voulait remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, chrétiens, le même saint Chrysostôme nous la découvre par cette excellente remarque. C'est qu'il faut bien distinguer mes frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions : les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes ; les uns qui en sont les suites naturelles, et les autres qui en font le trouble et l'embarras ; les uns auxquels la Providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteraient point l'ordre de notre vie, et nous laisseraient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes pour aller en so-

cret traiter avec Dieu ; mais les seconds étant sans règle , et par conséquent infinis , il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins , notre condition , pour ainsi parler , est responsable , parce qu'ils lui sont propres ; mais elle ne l'est point des seconds , parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu , nous sommes injustes de nous en prendre à notre état , puisqu'en effet ces soins sont nos soins , et non point ceux de notre état , et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum , non verum , peccata dicenda sunt.* (AUG.)

Ainsi , chrétiens , confessons notre injustice ; et dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons , tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Vere scio , quod non justificetur homo compositus Deo* (JOB. , 9) : oui , Seigneur , je le sais et je viens d'en être convaincu , qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut , ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que , pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation , vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo , non poterit ei respondere unum pro mille.* (Id.) C'est ce que j'ai compris , ô mon Dieu ! et désormais je ne me flatterai plus sur cela , en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même ; si ce sont des affaires inutiles , je les retrancherai ; si elles sont nécessaires , je les réglerai ; si , pour les accommoder à mes devoirs , il est besoin que je me captive , je me captiverai ; si , dans la concurrence d'une obligation plus sainte , il faut que je les abandonne , je les abandonnerai ; si pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée , il ne s'agit que de renoncer à mille amusements qui font la société et le commerce du monde , j'y renoncerai : si ce renoncement me paraît triste , j'en supporterai l'ennui et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit , je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments , à certains jours , et d'avoir des temps destinés au repos et à la solitude , pour les employer à la perfection de mon âme et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires , plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde , plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent , c'est ce qui m'y portera , puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout à fait du monde et le fuir absolument , non plus pour en éviter seulement la dissipation , mais la corruption , je lui dirai un éternel adieu , et j'en sortirai. C'est , chrétiens , un autre

devoir qui nous regarde comme pécheurs , et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux et nous sommes faibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde , et y renoncer pour jamais , dès que nous voyons qu'il nous pervertit et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà , chrétiens , la grande règle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs , c'est-à-dire à ceux qui sentent particulièrement leur faiblesse , et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire pape dans ces belles paroles , dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiam religiosa sordescere* (GREG.) ; c'est une triste fatalité , mes frères , disait-il , que les cœurs même les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière , ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains , et les cœurs fragiles , doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés , mais tout à fait corrompus ?

D'employer là-dessus de longues preuves , et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde , ce serait un discours , inutile , et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi , et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquents à déclamer contre le monde , et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence et par conséquent leur salut , mais à les exagérer : fausement persuadés que plus le monde est dangereux , plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses pièges et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire , qu'il faudrait être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde et pour se sauver de sa contagion ; qu'il faudrait être sans yeux pour ne rien voir , et sans oreilles pour ne rien entendre ; qu'il faudrait n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines , ni un corps susceptible des impressions de la chair ; que tout est danger , ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen en effet , dit-on , de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue ; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent , et de n'en pas suivre l'attrait ; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes , qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes , qui , dans la pratique , n'agissent que selon telles et telles maximes , et de ne pas penser comme eux , de ne pas parler comme eux , de ne pas

agir comme eux ? J'en conviens, mon cher auditeur, cela n'est par naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre, de quoi ? Je l'ai dit, et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu pour n'être pas atteint de la flamme ; c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluait-il lorsqu'il défendait si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres. Parce que c'étaient des infidèles, et que les Israélites n'étaient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition, le Dieu d'Israël prévoyait que tant que ce peuple aveugle et grossier serait en société de vie avec les étrangers, il ne manquerait pas de prendre leurs sentiments et d'embrasser le même culte ; et voilà pour quoi il leur était si formellement ordonné, et sous de si graves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvait, au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvait, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvait l'un et l'autre : mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce ; et pour l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie, parmi les idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel ; et que pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle et un des plus grands miracles dans l'ordre naturel. Or Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité ; et comme il y avait une voie plus commune, qui était l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étaient menacés, c'est pour cela que Dieu voulait qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons ; et pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde et de la connaissance que nous

avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire ; car, tandis que nous avons ce moyen et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse, de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fond sur un miracle, et c'est se rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde ; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier ; mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miséricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, et il vous dit comme l'ange dit à Loth, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devait servir d'asile : *Salva animam tuam.* (*Genes.*, 19.) Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril : voici par où vous pourrez échapper ; prenez cette route qui vous est ouverte, il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part : mais parce que tout contagieux qu'est le monde vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plaît davantage, au lieu de le fuir comme vous reconnaissez qu'il le faudrait, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il serait à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous envie le sort des solitaires et des religieux, mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre ; et, pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions où je vous prie d'entrer avec moi. Elles me paraissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il ? Je l'ai déjà dit : l'intérêt de votre âme et de votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre âme est en compromis avec toute autre chose, ce qui était engagement pour vous cesse de

l'être : ou de tous les engagements humains il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites : Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé ; et du tempérament dont je me connais, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence : parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement : Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi ? parce que de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon âme, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les biens naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelles extrémités pour la sauver, n'en vient-on pas ? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas ? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché, au delà des mers, des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve, dans son retour, assailli de la tempête, il fera jeter toutes ces richesses et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement sa garantir d'une mort prochaine que par la plus douloureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'âme, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *et oculus tuus scandalizat te, erue eum!* (MATTH., 5.) Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam!* (Ibid.) Mais un bras, un œil, sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière ; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivait saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où, tous les jours, vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr ? *Quid necesse habes in ea versari domo, ubi quotidie necesse sit aut vincere aut perire?* (HIERON.) Ainsi parlait ce Père, et moi, si j'ose enchérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infail-
 lible que vous périrez ? Mais je suis résolu d'y vain-

cre : vous le croyez ; et je soutiens, moi, que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe : car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées ! Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi faible pour lui résister, et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader le contraire : et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et, parce que vous y êtes attaché et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti serait de s'en éloigner : mais ce parti ne vous plait pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi pour calmer votre conscience qui voit le péril et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable ; c'est-à-dire que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudrait l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connaître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupables, et c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupables dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde et aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai après tout qu'il y en a d'une telle espèce qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est

pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une âme qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter. Il ferait plutôt des miracles pour la soutenir. Mais à bien examiner ce qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagements du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagements nécessaires; que ce sont des engagements de passion, des engagements d'ambition, des engagements de curiosité, des engagements de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telle maison; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement et où vous employez presque tout votre temps; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous deviez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devraient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du visage, que la vanité du sexe a introduites, et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même: ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état? et quel état? Est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend? Est-ce votre état de mondain ou de mondaine? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous voyiez un mondain ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde et non selon l'esprit de Dieu? Or l'esprit de Dieu ne connaît point pour de véritables engagements toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui; qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Hé bien!

vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira; et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie; mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts pour m'asservir à ses vaines idées. Ah! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre âme et votre éternité? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à ma proposition, et c'est par où je finis: fuyons le monde, sortons de cette Babylone, *Egredimini de Babylone* (ISAÏ., 48): retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règnent le trouble et la confusion: *Fugite de medio Babylonis*. (JEREM., 51.) Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre âme pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre: tirons-la, et, s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines si nous pouvons nous assurer un si riche trésor. *Et salvet unusquisque animam suam*. (Id.) Vous surtout, femmes mondaines (car il est certain, et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination), vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même le mérite d'avoir quitté le monde avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer, tout cela n'a qu'un temps et un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne, où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtrait; et même que du mépris, lorsqu'il voit que malgré toute son indifférence on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins, que le cours des années a en effet réduites dans

cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera. Dieu par sa grâce vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyait point ici ni là; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'avez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir.

Ce n'est pas, toutefois, chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente et avec qui vous pouvez converser. Dieu s'est réservé partout des serviteurs; et au milieu des eaux qui inondèrent toute la terre, il y avait une arche qui renfermait une famille sainte et une assemblée de justes. Ainsi jusque dans le siècle il y a un monde fidèle, un monde réglé, un monde, si je puis m'exprimer de la sorte, qui n'est point monde. Dès que vous vous en tiendrez là, et que du reste vous y garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, et, si vous voulez, d'une réjouissance modeste et chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirais-je alors que vous devez veiller sur vous-mêmes, que vous devez vous défier de vous-mêmes, que vous devez bien mesurer les temps que vous y donnez, que vous devez bien examiner les impressions que vous en rapportez; et que, pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement et d'une solitude entière, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, et où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, et à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; et hæc vidua erat; et turba civitatis multa cum illa. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi: Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit: Ne pleurez point. SAINT LUC, chap. 7.

Entre bien des sujets qui touchèrent le Sauveur des hommes à la vue de ce funèbre appareil qu'il aperçoit devant ses yeux, savez-vous, chrétiens, à quoi son cœur est plus sensible et ce qui lui paraît plus digne de sa compassion? Ce sont les imperfections et les faiblesses qu'il remarque dans cette mère, qui pleure la perte de son fils, que la mort vient de lui ravir. Il a pitié de son attachement excessif à la personne de ce fils unique; il a pitié du peu de soumission qu'elle témoigne aux ordres de la Providence; il a pitié de son infidélité, qui lui fait envisager la mort avec des sentiments tout naturels et tout humains; il a pitié non-seulement d'elle, mais de nous tous, qui ne vivons pas dans cette disposition parfaite où doit être une âme fidèle au regard de la mort, et qui, par une lâche timidité, nous en faisons un objet d'horreur, lorsque nous en pourrions faire la matière de nos plus grandes vertus et le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jésus-Christ déplore: *Misericordia motus super eam*. Or c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la justifier, et de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit et de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes faibles en tout, et notre misère en tout se découvre; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste et nous effraye; nous n'y pensons presque jamais sans douleur, et nous n'en pouvons entendre parler sans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désolons; et moi je veux, mes frères, vous rassurer contre ces alarmes; je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations: comment? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez; en vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusques

à présent considérée; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a établie notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Église tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant, par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure, et recevez l'hommage que nous vous présentons en vous disant *Ave*.

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité, et ce sont les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens. Trois principes tout différents, l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui tous agissant sur les âmes faibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoiqu'en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie sont les plus criminels; ceux qui la craignent par une aversion naturelle sont les plus excusables; mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que, ne reconnaissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera; et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'âme et du corps, et c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité; c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde; c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette

crainte naturelle nul usage de sa religion; c'est la troisième partie. De là j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu, et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, parlant des impies, que l'Écriture appelle insensés, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, *Dixit insipiens in corde suo, Non est Deus (Psalm. 13)*; ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement; savoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier Être ni de Divinité, sinon ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveraient leur avantage dans le système de cet athéisme: *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit. (TERTULL.)* Je dis de même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi. Car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avait intérêt et à qui il était avantageux d'en douter; c'est-à-dire que celui dont la vie dérégulée et corrompue lui devait faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir parce qu'ils ne reconnaissent point d'autre vie que la vie présente; et qu'ils le craignent d'autant plus que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira, du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur: pour quoi? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'âme, soit du corps, et par

conséquent comme la privation de tous les biens et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Écriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu. Car voici en quels termes elle s'exprime : Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies : *Visi sunt oculis insipientium mori.* (Sap., 5.) Prenez garde, s'il vous plait, à cette expression, *visi sunt*, ils ont semblé. Car ils ne sont pas, en effet, morts de la manière que se figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est sur cela l'idée des infidèles et des libertins ? C'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation et la ruine de tout l'homme : *Et aestimata est afflictio exitus illius, et quod a nobis est iter, exterminium.* (Ibid.) Voyez-vous chrétiens, le caractère de l'incrédule ? Il conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons comme un retour dans notre néant : *Et quod a nobis iter, exterminium.* D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car quelle douleur, ou plutôt quel supplice à un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout à fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux : et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre. Dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrai éternellement, mais inutilement, n'être pas. Toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours, qui s'écoulent malgré moi, et après lesquels ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura plus qu'un mal infini et inévitable ! Peut-on rien s'imaginer de plus affligeant ? Or il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges (excellente remarque de saint Ambroise et qui mérite votre attention), les anges, qui ont un entendement pour se connaître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles ; et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes sont sujettes à la mort ; mais elles ne se connaissent pas elles-mêmes, et, ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui selon le corps doivent mourir comme les bêtes, et qui se connaissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages ; il doit mourir, et il ne l'ignore pas ; il a une âme immortelle, et il ne le croit pas. La connaissance

qu'il a de sa mort l'afflige ; et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourrait le consoler dans son affliction ; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer ; et il ne se connaît soi-même que pour se rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impiété conduit enfin les hommes ; et cela par un juste châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être jouirait-il de cette paix, quoique fausse et criminelle, s'il pouvait trouver un point fixe dans son erreur, et si la même impiété qui le fait douter de tout pouvait le rendre sûr de quelque chose. Encore même, dit saint Augustin, ne laisserait-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verrait toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant ; car ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une faible opinion, combattue de mille doutes et de mille préjugés contraires, vivant dans le hasard du oui ou du non, et, malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson ; il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas ; et cette crainte, dans un sens, est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendrait de la certitude des jugements de Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire jusqu'à l'état des bêtes dont il envie peut-être le sort, et auxquelles il ambitionne d'être semblable : *Homo cum in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (Psalm. 48.) Mais il faudrait examiner si ce serait là un avantage pour lui, et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendrait moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il aurait à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnaît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours

vrai que tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra. Or je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que dans les plus grands emportements, ou pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse et importune, qui lui représentera intérieurement : Mais si tu te trompes ; mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'âme ; mais si ce qu'en ont cru tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvait véritable ; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveuglait et te séduisait, où en serais-tu ? Pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort ; car c'est alors que l'impiété la plus fière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir ; c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenaient nul compte ni de la mort ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimaient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugements ; c'est alors que nous les voyons marquer des faiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostôme, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine, et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah ! mes frères, écrivait saint Paul aux Thessaloniens, souvenez-vous d'une importante maxime, et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs ; car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous. *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et ceteri qui spem non habent.* (1. *Thess.*, 4.) C'est à vous, mes chers auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles. Observez, s'il vous plaît, le sens de l'apôtre ; il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches, mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels, *sicut et ceteri qui spem non habent* : pourquoi ? parce que cette crainte et cette tristesse procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit op-

posée à la pureté de ma foi. Cependant, chrétiens, c'est un des désordres qui règent parmi nous. On voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens ; des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens ; car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent !

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici, tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Écriture. C'est de faire dans la vue de la mort ce que faisait le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsque accablé de calamités il se voyait languir et mourir ; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi, qui soutenait sa patience et sa persévérance quand il disait : *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et in carne mea videbo Deum salvatorum meum. Reposita est hæc spes in sinu meo.* (JOB, 19.)

Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre. Je sais que je verrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur. Je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon âme, et qu'un sonameil pour mon corps ; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir ; et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sais, et cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défiances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance, toute ma force m'abandonnerait en mille rencontres, et je céderais aux révoltes de la nature ; mais cette espérance est mon support, et voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur. *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah ! Seigneur, s'écriait David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort ; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts, pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis.* (*Psalm.* 43.) Non, dit saint Ambroise expliquant ce passage du psaume, la mort du corps

n'est qu'une ombre et une représentation de la mort : *Mors carnis, umbra mortis.* (AMBR.) Et c'est la pensée dont se doivent armer et munir non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auraient en quelque sorte perdu le don de la foi, mais les justes mêmes et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la Providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort; car combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les plus déclarés impies! à combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer leur religion! et combien de fois un chrétien, au milieu même de ses fureurs, n'a-t-il pas pu dire aussi bien que David : *Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei!* A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchais et mes pieds ont été sur le point de glisser; car la foi qui devait être mon unique appui est devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouve-t-on pas d'âmes élues qui tiennent ce langage? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité, qui serait pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iraient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels. *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis!* (Eccles., 41.) Prenez garde, mes frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Écriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels : *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, et veut par là signifier la fautive idée que nous en avons : *In substantiis suis*; car les justes qui ont l'esprit de Dieu ne considèrent ces biens que comme de faibles accidents, dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui, et qu'ils n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère al-

tération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne : au lieu que les mondains attachés à ces biens terrestres, en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant et ne faisant fond que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étaient faits pour ces biens et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in substantiis suis.* Or c'est aux hommes de ce caractère, et non point absolument aux grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume, *Quam amara est memoria tua!* Car, comme dit saint Chrysostôme, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Écriture, on a vu des grands dans le christianisme et des riches, par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble; pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils étaient, leurs désirs ne se portaient ni aux grandeurs humaines ni aux richesses. Ils les possédaient sans attache, et ils les perdaient sans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches attachés à ce qu'ils étaient et à ce qu'ils possédaient; ni jamais, si vous voulez, on n'a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étaient pas et à ce qu'ils ne possédaient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui se voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable; qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat; qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout; quelle pensée pour lui, au milieu de tout cela, que cette réflexion : Il faut mourir! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si complètes qui font les heureux de la terre; comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendrait pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée pour un homme même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni soins, et dont la santé, les forces, l'âge, répondent à tout le reste (car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes, *Viro quieto, et cujus viæ directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum* (Eccles., 41); quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération, Il faut mourir!

Or c'est en cela qu'il me paraît digne de compassion : non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie il appréhende la mort, mais de ce qu'envisageant la mort il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui

passent si vite, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devait toujours durer, je ne m'étonnerais pas qu'il y eût des ambitieux et des avarés sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendraient alors sérieuses et prudentes, et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs; pourquoi? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de spécieux et d'apparent, et que notre raison même commencerait à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous dominerait. Je dis encore plus : si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Écriture, n'étaient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillesse ni caducité, voyaient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirais-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement et quelque ardeur. L'éloignement du terme semblerait en quelque manière nous justifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les ravirait enfin; et c'est la belle observation de saint Jérôme, que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse dans la Genèse faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avait vécu, ajoutait toujours cette conclusion générale, *Et mortuus est*, et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut; Seth, tant d'années, et il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition, *Et il mourut*? ne l'entendait-on pas assez, et n'était-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avait duré? Ah! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présents, puisqu'il serait encore vrai de dire de nous, *Et il mourra*. Or cela seul devrait corriger l'excès de nos affections et rompre tous nos attachements. J'en conviens, mes chers auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur. Mais après tout il faut avouer que, dans cette supposition d'une vie de plusieurs siècles, nos attachements'auraient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à cette vie courte et passagère comme nous nous y attachons, et à ses biens, en vérité, mes frères, sommes-nous sages, et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous

et à notre propre tribunal? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et, pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement, *Fascinatio nugacitatis?* (*Sap.* 4.) Ah! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre âme; vous mourrez, et pour qui sera tout ce que vous avez amassé? Ainsi est-il dit dans l'Évangile à ce riche qui prétendait goûter tranquillement et longtemps le fruit de ses peines : *Stulte, hac nocte animam tuam repotent a te; quæ autem parastî cujus erunt?* (Luc., 12.) Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'Esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre! Il ne lui reproche pas expressément sa faiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi, mais sa folie, *Stulte* : parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'entêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses désirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher auditeur, être surpris ni trouver mauvais si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Évangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte*, insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisqu'au bout de quelques jours six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre âme, disait saint Paul, et que, maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportements? ce sera par cette pensée : Hé! nous n'avons point ici de demeure permanente; mais, tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or si l'on voyait un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela, et en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formerait-on? Voilà néanmoins ce que nous faisons; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend, dans nos craintes et nos frayeurs, si dignes de pitié. Car de se laisser surprendre à des biens faux et apparents, et de s'attirer par là, en vue de la mort, des frayeurs et des peines réelles et effectives; c'est une illusion qui, dans l'ordre de la Providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'apôtre était dans cette terre d'exil, il souhaitait sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenait à rien, et qu'il avait le cœur libre et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore*

mortis hujus? (Rom., 7.) Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations ne nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eo quod nohimus expoliari.* (2. Cor., 5.) Nous gémissons à l'aspect de la mort; les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle! La mort le presse de sortir, et il voudrait toujours habiter ces agréables et superbes appartements qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisait toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare, ou l'en arrache impitoyablement! Il avait encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avait des projets qu'il était sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi est-il touché? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Hé! mon cher frère, voilà ce qui m'effraye pour vous : c'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerais, et je me mettrais en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte; si, dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterais et j'en bénirais Dieu : mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusques à présent et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà encore une fois par où votre état me paraît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc faire, et de tout ceci quelle conclusion? C'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet; c'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit et qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le dépendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais

répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature, et qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, chrétiens, et je n'en puis disconvenir; c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans le cœur des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur : mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formaient en eux ces craintes involontaires dont ils voulaient se délivrer. Or ne sommes-nous pas bien dignes de compassion si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que ces philosophes ont fait par la seule lumière naturelle, et si nous avons moins de force dans la vraie religion qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en conçues, et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendaient que c'était pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois, et mourant tous les jours : *Nos mortem ridicule timeamus toties jam mortui et morientes.* (SÈNEC.) Qu'est-ce à dire, morts tant de fois? c'est qu'autant d'années que nous avons vécu, et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé; et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? c'est que chaque moment qui nous échappe sans retour est une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui et morientes.* Tantôt ils s'étonnaient comment on pouvait craindre si longtemps ce qui devait durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvait altérer et troubler toute la paix de notre âme : *Quomodo quod tam cito fit, timeatur diu?* Tantôt ils posaient pour principe que la mort rendant justice à tout le monde, et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avait tort de se plaindre d'elle : *Quid mortem quereris? mors sola jus æquum generis humani.* En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernements si aveugles de la faveur, ces rabaissements du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin ces iniquités du siècle qui nous irri-

tent et qui excitent notre indignation, tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de voir la fin de tout cela. Or cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie : *Mors sola jus æquum generis humani*. Tantôt ils démontraient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servait de remède à plusieurs, était le souhait de quelques-uns, faisait le bonheur et la félicité des autres, et qu'au reste elle ne devait jamais être mieux reçue que quand elle venait avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer : *Mors omnibus finis, nullis remedium, quibusdam votum, de nullis melius emerita, quam de his ad quos venit antequam invocetur*.

Et ils avaient raison; car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est une des grâces dont nous sommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore? Tantôt ils concevaient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison : car c'est ainsi qu'ils se la représentaient, et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étaient que des spéculations et de pompeuses paroles, qui n'empêchaient pas ces sages de la gentilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, chrétiens; ce n'étaient ni de vaines paroles, ni de sèches spéculations. C'étaient pour eux des raisons efficaces qui les persuadaient, et qui même les persuadaient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, une vertu. C'était une erreur du paganisme : mais notre confusion est que ces païens, ayant eu assez de grandeur d'âme et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous qui sommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paraît notre faiblesse : pourquoi? parce que la religion que nous professons nous fournit des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles, et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étaient que des productions de l'esprit humain, que des raisonnements, et que des sophismes dont leur orgueil se flattait; mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus ca-

pables de pénétrer nos esprits et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce, en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez, et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes : la vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous? Repré-

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul et selon son expression, que pour goûter la mort, et en la goûtant lui ôter toute son amertume : *Ut gratia Dei pro omnibus gustaret mortem*. (Hebr. 2.) Cependant, chrétien faible et lâche, cette mort vous paraît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absinthe. L'apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet Homme-Dieu sur elle, *Absorpta est mors in victoria* (1. Cor., 15); il a beau la défier, et, par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander : O mort, où est ta victoire? où est ton aiguillon? *Ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus* (Ibid.)? tout cela ne nous touche point. La mort est toujours victorieuse de notre faiblesse, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, et l'on dirait que la vertu de la croix et de la mort du Rédempteur est en quelque sorte anéantie. Le privilège des chrétiens unis à Jésus-Christ est de mourir, et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort, *Et non tanget illos tormentum mortis*. (Sap., 3.) Mais nous renonçons à ce privilège; et, par une pusillanimité indigne de notre foi, non-seulement nous sentons ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons,

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel, où nous savons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré, *Nemo videbit me, et vivet*. N'est-il pas étonnant que parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous, *Adveniat regnum tuum* (MATTH., 6); et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhitions avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avènement de ce règne? N'est-il pas étrange que ce règne de Dieu devant

être notre souverain bien, nous en redoutons les approches comme notre souverain mal? Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire, et dominant sur toute l'Égypte, l'Écriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciẽm tuam.* (Genes., 46.) Eh quoi! mes frères, dit saint Bernard, la mort paraissait douce à ce père, parce qu'il voyait pour un moment le visage de son fils bien-aimé : et nous à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, et que le cœur de l'homme n'a jamais compris; nous qui, dans cette espérance, devrions dire : Ah! Seigneur, je mourrai sans peine et je mourrai même avec joie, puisque c'est par là que je dois jouir de votre divine présence. *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciẽm tuam* (BEAN.) : au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu? Écoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est* (Ps. 119)! hélas! que mon exil est long, et quand finira-t-il? *Multum incola fuit anima mea* (Ibid.); je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi. *Quando veniam, et apparebo ante faciẽm Dei mei!* heureux moment où je paraîtrai devant mon Dieu! je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquait-il, et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentiments, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles! Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde et en faire notre patrie; nous gémissons d'être forcés d'en partir; et ce départ qui nous désole, nous formons pour le différer les vœux les plus vifs et les plus ardents.

Enfin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer! C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice et plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons, en quelque manière, semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de

la mort, que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence, lui offrant notre mort non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parents, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés; consentant, pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et la poussière du tombeau; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable : et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé; ou sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvements intérieurs il est animé, lorsque anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée et qui lui doit être immolée? Or ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de Dieu quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion? Il n'y a qu'une chose qui semble pouvoir, par la religion même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort, savoir la crainte des jugements de Dieu; mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, chrétiens auditeurs : puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse; puisque c'est la mort qui décide pour jamais de notre destinée dans cette éternité; puisqu'au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir, par un dernier arrêt, ou la récompense ou le châtement, toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler et nous saisir d'une juste frayeur. Mais après tout, ma proposition ne laisse pas de subsister; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous, que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation. et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit

donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs; quelque sainte qu'elle paraisse, nous sommes encore dignes de compassion : pour quoi cela? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugements de Dieu si formidables. Or ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, et que nous n'écoutions la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentiments et les mêmes affections pour la mort, que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et, selon l'expression de l'Écriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différents. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignons, et que nous l'aimions tout à la fois : c'est-à-dire que nous la craignons d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin : car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre : et comme Dieu ne se tiendrait pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignons plus que nous ne l'aimons; ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour par rapport à elle doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, au plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul, qui témoignait tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnaissait néanmoins que c'était une chose terrible de tomber

dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (Hebr., 10.) Et le même David, qui demandait si instamment de voir Dieu, ne laissait pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quo a facie tua fugiam?* (Ps., 138.) Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvements d'amour et de crainte, le désir l'emportait, et ils ne pouvaient se défendre de souhaiter la mort en considérant que c'était la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugements de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandait, et en quels termes il l'appelait. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monuments de l'antiquité. *Veni, amica mea, soror mea, sponsa* (HIERON.) : Venez, disait ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea* (Ibid.) : Conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus.* (Ibid.) Vous êtes tout environnée de ténèbres, poursuivait ce même Père; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa.* (Ibid.) Vous êtes terrible aux rois de la terre et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ* (Ibid.); mais vous me devenez d'autant plus agréable que j'ai moins de prétentions en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquait saint Jérôme; ainsi craignait-il la mort; et pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'inimitié de Dieu; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grâce; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde; que vous la craignez, parce que, quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour. Car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourrait être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je répons qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue

de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance et de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce : parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché, et de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder non-seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah! Seigneur, que deviendrais-je si cette vue touchante de la mort, qui me règle et qui me gouverne, venait jamais à m'abandonner? En quels dérèglements irais-je me précipiter, et où me porterait ma passion? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence? elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou, pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des âmes les plus fières; qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus durs, des cœurs contrits; qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé? par la vue de la mort; et si je dois jamais revenir de mes égarements et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par là même. Pourquoi donc ne m'occuperais-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferais-je pas ma plus solide consolation? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce : mais que s'ensuit-il de là? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité; et que portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas, et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut si je fuis cette vue, et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers; et les scandales du monde, qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurais éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort; et cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que je sois sensible au mien, la mort me doit

être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne sommes plus capables de l'offenser. Pour le mien, parce que dans cet état le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été souvent enlevé du monde dès ses premières années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'infectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.* (Sap., 4.) Mais après tout, nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu! pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce : mais du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir en l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craindrons la mort sans faiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde pour obtenir en l'autre la félicité éternelle où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMBITION.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent.

Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places. SAINT LUC, chap. 14.

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitait de toute occasion, et ne négligeait rien de tout ce qui s'offrait à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignements, et pour expliquer sa divine mo-

rale. Dans un repas où il avait été convié, et où se trouvait avec lui une nombreuse assemblée de pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et remarque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattaient et dont se repaissaient leur ambition. Mais, pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu ? dans un exemple particulier, il leur trace une leçon générale, et dans la parabole de ce festin de noces où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos desirs ambitieux, et nous inspirer une réserve sage et chrétienne. *Cum invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Maxime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux que Jésus-Christ se proposait d'instruire, et maxime qui, de nos jours, n'est guère mieux suivie dans le christianisme, ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne, ou presque personne, qui, plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées, Je monterai, *Ascendam*. Or qui pourrait exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine ? C'est donc ce qui m'engage à la combattre ; et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire que je dois employer toute la force de la parole de Dieu. Vierge sainte, vous qui, par votre humilité, conçûtes dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai, par votre puissante médiation, les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant : *Ave*.

Pour bien connaître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères, que je réduis à trois, savoir, l'aveuglement, la présomption, et l'envie qu'elle excite ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car est homme qui, dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux ; et l'affront qu'il reçoit du maître qui le fait retirer est une image naturelle

de l'indignation avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses recherches, elle est présomptueuse dans ses sentiments, et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela quel remède ? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recommandée, et qui, seule, est le correctif des pernicious effets d'un désir déréglé de paraître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentiments, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons élevés, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour, où elles lui paraissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paraissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'ambition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha, et qu'il osa se promettre quand il se laissa emporter à la vanité de ses desirs ; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le condamna pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connaître les choses comme Dieu, *Eritis sicut Dei, scientes bonum et malum.* (*Genes.*, 3.) Et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connaissances salutaires qu'il avait comme homme. Livré à son ambition, il devint, dans sa prétendue sagesse, moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite ; et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étaient éclipsées dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avait placé. Voilà, mes chers auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si incontestable que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étaient aveugles ; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux ni plus éloquents que quand ils se sont

appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition accoutume de répandre dans un esprit. C'était le sujet ordinaire où ils triomphaient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme, qui, dans son origine, est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand, ou, dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paraître et d'en affecter les dehors et la figure ! Quel aveuglement de désirer toujours ce qu'il n'a pas, et de ne se contenter jamais de ce qu'il a ; de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans un perpétuel dégoût pour ce qu'il est ; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver, savoir, le repos et la paix du cœur, puisque autant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra ; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues, et à s'en charger jusqu'à s'accabler s'il pouvait, et à se faire une gloire de cet accablement : ce qui est la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise ! Ce n'est pas assez. Quel aveuglement, et même quelle espèce d'enchantement, de s'engager en tant de misères pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point le mérite, ni communément ne le suppose point ; qui plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui, tout au plus, ne peut s'étendre qu'à une vie courte, pour disparaître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée !

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avait connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté, et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque, déplorant ses erreurs passées, J'ai voulu, dit-il, me satisfaire, et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur ; mais, sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité : *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritus.* (Eccles., 1.) Prenez garde, chrétiens : affliction d'esprit et vanité ; c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition, et ce qui en fait le double aveuglement. Car, pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je dis que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et voici comment. En premier lieu,

parce qu'elle s'y propose un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des croix, tout ce que nous appelons afflictions d'esprit, *Afflictio spiritus*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation, *Universa vanitas*. Or n'est-ce pas le dernier aveuglement d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité ? Écoutez-moi, et détrompez-vous.

C'était pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avait peine à revenir, lorsque, repassant d'une part en lui-même et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes, d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoir, il voyait néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux, et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux mêmes qui l'entretiennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition, s'écriait ce Père, par quel charme arrive-t-il qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris naissance, et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises, et qui ne se laisse surprendre à l'attrait flatteur que tu lui présentes ? *O ambitio, quomodo, omnes torquens, omnibus places ?* (BERNARD.) N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette l'ambitieux. Elle lui montre, pour terme de ses poursuites, un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis ; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui et dont il est le plus sensiblement touché, savoir, de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces, de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses soumissions, de s'y faire craindre, honorer, respecter. Tout cela, rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais, dans le fond, ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée ; et voici ce qu'il y a de réel. C'est que, pour atteindre jusque-là, il y a une route à tenir, pleine d'épines et de difficultés : mais de quelles épines et de quelles difficultés ? Comprenez-le.

C'est que, pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agréments, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes, et toutes contraires à ses inclinations ; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude, rouler pensées sur pensées, desseins sur desseins, compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches, avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur soi-même, soit sur les autres. C'est que pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut s'exposer à devenir la proie de toutes les passions ;

car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentiments dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépités les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies; qui fait souffrir à une âme comme une espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs, qui y prétendent aussi bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies; qu'il faut opposer crédit à crédit, patron à patron, et pour cela s'assujettir aux plus ennuyeuses assiduités, essayer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvements, n'être plus à soi et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que dans l'attente de cet état, où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardements capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience; que durant de longues années il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent, après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne remportant, pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus : c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer; que d'un degré on tend bientôt à un autre : tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse; que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vœux, de désirs, d'entreprises, et, par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que, pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excess, délicat sur tout et se défiant de tout. Voyez Aman : que lui manquait-il? c'était le favori du prince, c'était de toute la cour d'Assuérus le plus opulent et le plus puissant; mais Mardochée à la porte du palais ne le salua pas; et par le ressentiment qu'il en conçut, il devient malheureux au milieu de tout ce qui peut

faire la félicité humaine. C'est qu'autant qu'il en a coûté pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de pièges à éviter! combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir! combien de revers à craindre! Je vais encore plus loin, et j'ajoute : c'est que cet état, au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau et un fardeau très-pesant si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe : d'où viennent tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyait trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'était rien en comparaison du bien où il aspire. *Que je meure (AGRIPPINE)*, disait cette mère ambitieuse à qui l'on annonçait que son fils posséderait l'empire, mais que, placé sur le trône, il se tournerait contre elle et lui donnerait la mort; *Que je meure pourvu qu'il règne!* Parce qu'on ne regarde encore les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence; mais la pratique et l'usage ne découvre que trop évidemment l'erreur, et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie, lorsqu'ils se sont laissé infatuer d'un fantôme qui les trompait? *Nos insensati. (Sap., 5.)* Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien difficiles pour arriver à un terme qui ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille? *Ambulavimus vias difficiles. (Ibid.)* Ne les entendons-nous pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce qu'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce que l'on a, et qu'on ne souhaite rien davantage? En quelles amertumes les voyons-nous plongés! et si l'on était témoins de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderait à ce prix, et qui la voudrait acheter?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux; c'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable grandeur, et que toute cette grandeur n'est que va-

nité, *Universa vanitas*. Comment cela? Appliquez-vous toujours. Vanité par elle-même et en elle-même. Car qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister? Du moins si c'était dans un mérite réel, si c'était dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y aurait-il là quelque chose de solide; mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les privilèges et la supériorité du poste qu'on occupe et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure; c'est-à-dire qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne ni par sa personne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondements sont appuyés les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance: tellement qu'un homme n'est jamais plus petit que lorsqu'il paraît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend qu'il y a de gens de toute condition, dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice; mais pour le détruire de fond en comble, que faut-il? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer; moment d'autant plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux; moment qui bientôt efface, non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'ensevelit dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changements et les tristes révolutions où dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette. Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur! Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une âme ambitieuse: *Da huic locum* (LUC., 14); donnez la place à cet autre, et retirez-vous! De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle; et combien de fois, devenus sages, mais trop tard et à leurs propres dépens, se sont-ils écriés: *Et ecce universa vanitas!* Il est vrai que ces décadences ne sont pas

universelles; mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes pour ne pouvoir être là-dessus en assurance: et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un ou aux intrigues de l'autre, et toujours sur le penchant d'une ruine affreuse?

Or l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés: il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'Évangile, *Ascende superius* (LUC., 14), fais ton chemin et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devrait l'instruire et le refroidir; c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci ni le malheur de celui-là ne sont point une règle pour lui; il semble qu'il ait des gages certains de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable maître: *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*. (MATTH., 11.) Voilà ce que nous devons apprendre de lui: à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité rectifiera toutes nos idées. Elle nous fera chercher le repos où il est, je veux dire dans le mépris de tous les honneurs du siècle et dans une sainte retraite: *Et invenietis requiem animabus vestris*. (Id.) Elle nous établira dans une grandeur solide, en nous élevant, par un renoncement chrétien, au-dessus de toute grandeur périssable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre esprit, et nous préservera encore d'un autre désordre de l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses sentiments. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide et pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un homme ambitieux et qui agit par le mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement ou bien injuste ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnaît lui-même indigne; ou bien présomptueux, s'il se les procure dans la per-

suasion qu'il en est digne. Or il arrive très-peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-mêmes cette justice, d'être persuadés et de convenir avec nous-mêmes de notre propre indignité. D'où il conclut que le grand principe sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes est communément la présomption ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité : et de là, chrétiens, je tire la preuve de la seconde proposition que j'ai avancée. Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquences qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais développer. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tout : donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bornes à sa fortune et à ses desirs : il n'en met donc point à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. Je m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux ? C'est un homme, répond saint Chrysostôme, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever ; qui, selon les différents états où il est engagé, présume avoir assez de force pour se charger des soins les plus importants, assez de lumière pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Église, assez de génie et de politique pour entrer, s'il y était appelé, dans le conseil des rois ; qui ne voit point de fonction au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât ; en un mot, qui ne renonce à rien, ni ne s'exclut de rien.

Demandez-lui si dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés ; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire ; c'est-à-dire, s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence ; s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice ; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes les affaires qui se présenteront ; s'il aura l'âme assez grande pour s'élever au-dessus du respect humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure ; faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la sorte ; si, après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts sordides et mercenaires ; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela, et, après lui en avoir fait comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il

pourra tout cela et si il le voudra : comme il se promet tout de lui-même, il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfants de Zébédée dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu, *Possumus* (MATTH., 20) : oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, chrétiens, je conclus de là même qu'il ne le fera pas : pourquoi ? parce que sa seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes si sûrs de leur devoir hors de l'occasion être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier ? demande saint Augustin. A celui qui se défie de soi-même ; car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentiments d'une âme ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus, et par une suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardents à se pousser et à s'élever. Car à peine entendez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide se rendre à soi-même ce témoignage avantageux : Je puis ceci, j'ai droit à cela, cet emploi n'excède point mes forces, j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devrait être naturellement la vertu des imparfaits, est au contraire celle des parfaits, et que les plus présomptueux selon Dieu et selon le monde ont toujours été ceux qui devaient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur dépend au moins en partie de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches qu'on fait pour s'insinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorants, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligents, que les gens de bien, demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisait autrefois gémir saint Bernard, et ce scandale serait encore maintenant plus universel s'il n'y avait un certain jugement public, et incorruptible, qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en punisse les excès, dont il n'est pas possible que sa providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses, sans s'être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talents, de son naturel ? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car où

trouver aujourd'hui de ces prétendants aux honneurs du siècle, qui, avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connaître, et qui, dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour ou à ce qu'ils veulent devenir? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on n'y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire si elles exigent quelques épreuves pour la connaissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie; et par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien : sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne voulait pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeait qu'il y avait des degrés par où l'humilité devait conduire les mérites les plus solides et les plus éclatants. Mais ces règles de saint Paul ne sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut; et sans passer par aucun milieu, il a de quoi parvenir au faite. L'ordre de la Providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles; mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre, et ce qui est incompatible pour les autres ne l'est pas pour lui. Ce que ne feraient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout et tout à la fois; et parce que pour tant de fonctions réunies, il faudrait être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là; ou sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, chrétiens, si je ne vous le faisais remarquer, et si, à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus; le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible? Voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Église de

Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule : marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir; et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela et tout le reste, nous le pouvons aussi bien que d'autres. Et je leur réponds avec saint Bernard : Quelle conséquence tirez-vous de là? Si mille autres, sans mérite et sans les conditions convenables, se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction de votre insuffisance? Mais si chacun se jugeait dans cette sévérité, qui remplirait donc les charges et les emplois? Ah! chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriverait; pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde : le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeait dans cette rigueur, dès là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceraient à le devenir; et si plusieurs qui en sont indignes se faisaient la justice de s'en éloigner, dès là le mérite y aurait un libre et facile accès, et, quelque rare qu'il soit, on en trouverait toujours assez pour ce qu'il y aurait d'emplois et d'honneurs vacants.

Or, ces principes supposés, quel parti y aurait-il donc à prendre pour un chrétien, je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession et par état? Quel parti, mes chers auditeurs? point d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours : savoir, de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout; de n'être point si persuadé ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer; d'attendre pour cela la vocation du ciel sans la prévenir; de la suivre avec crainte et tremblement quand elle est évidente, et, pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en délier; de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on aurait reçu de Dieu quelques talents, que l'on

ne voie de bonne foi qu'on y est contraint; et, si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte : car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire pape : *Ut virtutibus pollens, invitatus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, ne coactus quidem accedat.* (GREG.) Et ce grand homme avait droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avait faits pour refuser la première dignité de l'Église. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde; mais je ne suis pas ici, chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'Évangile, et pour vous convaincre au moins de l'ur solidité et de leur nécessité. Si le monde se conduisait selon ces maximes évangéliques, l'ambition en serait bannie et l'humilité y régnerait : avec cette humilité on deviendrait raisonnable, on se sanctifierait devant Dieu, et souvent même on réussirait mieux auprès des hommes, parce qu'on en aurait l'estime et la confiance; mais sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses recherches et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites, et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent; mais dans ceux mêmes qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour la maintenir, nous nous en faisons un intérêt : pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Écriture, en disant, *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (Deut., 32), c'est notre édit, c'est notre industrie, et non le Seigneur, qui

nous a faits ce que nous sommes; ces grandeurs que Dieu n'autorise pas parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais quoi qui nous pique et qui nous révolte, parce qu'elles nous paraissent comme autant d'usurpations et autant d'excès qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or ce caractère d'injustice qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui est celle de chef de l'Église, les apôtres ne s'en plaignirent point, ni n'en concurent nulle peine; mais lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistants en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ces deux frères : *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis.* (MATTH., 20.) Pourquoi cette différence? Ah! dit saint Chrysostôme, il est bien aisé d'en apporter la raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savaient bien que Pierre ne l'avait pas recherchée, et qu'elle venait immédiatement de Jésus-Christ; mais ils ne purent voir sans murmurer celle des deux enfants de Zébédée, parce qu'il paraissait évidemment que c'était eux-mêmes qui l'affectaient et qui l'ambitionnaient. Or il n'y a rien de plus odieux que ces ambitieuses prétentions, et ce seul exemple pourrait suffire pour justifier ma dernière proposition.

Mais il est important, chrétiens, de lui donner quelque étendue, et d'en reconnaître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de dérégler et de pervertir l'esprit de l'homme : je veux dire dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue; et dans le terme de la grandeur même, quand elle y est enfin arrivée. Or, dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion, et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un,

à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là pour peu qu'il espère d'en profiter : qui de sa grandeur prétendue et de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer : si je vous le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture? et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?

Ah! mes frères, disait saint Augustin (et remarquez, chrétiens, ce sentiment), quand l'ambition serait aussi modérée et aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et emportée, la jalousie seule qu'elle produirait encore infailliblement par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procurerait elle-même, devrait en détacher votre cœur. Et puisque cette jalousie est une faiblesse dont les âmes les plus fortes, et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne, si nous avons à cœur cette charité, pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant une ardeur si vive de nous élever : cela seul nous tiendrait dans les bornes d'une prudente modestie, et il n'en faudrait pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir; mais quand nous y ajoutons cent autres désordres, qui n'en sont, il est vrai, que les accidents, mais les accidents presque inséparables et pires que la substance de la chose; c'est-à-dire quand, pour soutenir cette passion ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité; que, par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux; et ensuite des ennemis secrets; que, par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; que nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement; que nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien, et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à

la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire, et qui est l'unique sujet qui nous irrite; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres, pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; que, pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition et tous les stratagèmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle pour parvenir à ses fins, voilà ce que l'esprit du monde lui inspire); quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah! mes chers auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes?

Mais que serait-ce si maintenant je voulais m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venais à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances, et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendait? Quel usage alors, ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur! vous le voyez. Quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de sa fortune pour ne plus garder de ménagements avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son pouvoir, et seul décider de tout et régler tout, pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance! Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à poursuivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter! Quelle ingratitude envers ceux mêmes qui lui ont rendu les services les plus essentiels, et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est : dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux et les oubliant! Une heure de prospérité fera méconnaître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité!

Et c'est ici, chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeur que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie; je veux

dire de la grandeur naturelle et légitime qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle des princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité, cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même, et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est tout acquise; et bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutante et inaccessible, délicate sur ses privilèges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie, et craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives; et de là, faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés? On l'honore en apparence, mais, dans le fond, on la haït; on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés; on voudrait qu'elle fût anéantie; et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret; et si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vus!

Bienheureux les humbles, qui, contents de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs désirs! Ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes. Ce n'est pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs, car l'humilité ne demeure pas toujours dans ses ténèbres, et Jésus-Christ aujourd'hui nous fait entendre que souvent, dès cette vie même, elle sera exaltée : *Qui se humiliat, exaltabitur.* (Luc., 14.) Mais parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paraître; parce que de son choix, et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place, *Recumbe in novissimo loco* (Id.); parce que, pour la résoudre à en occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence, *Amice, ascende superius* (Id.); parce qu'en changeant d'état, elle ne change ni de sentiments ni de conduite; que pour être élevée, elle n'en est ni moins soumise à Dieu, ni moins charitable envers le prochain, ni moins détachée d'elle-même; que les honneurs, bien loin de la flatter, lui sont à

charge, et qu'au lieu d'en tirer une fausse gloire, elle les tourne à sa confusion; qu'elle n'emploie jamais plus volontiers le pouvoir dont elle est revêtue que lorsqu'il s'agit d'obliger, de soulager, de faire du bien; fût-elle au comble de la grandeur, non-seulement on l'y voit sans peine, mais il n'est personne qui ne lui applaude, qui ne lui donne son suffrage, qui ne la révère et ne la canonise. Ce serait peu néanmoins pour elle que ces éloges du monde, et que cette voix des peuples en sa faveur, si Dieu n'y ajoutait ses récompenses éternelles; mais comme il résiste aux ambitieux et aux superbes, c'est aux humbles qu'il communique sa grâce sur la terre, et qu'il prépare une couronne immortelle dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens : Quid vobis videtur de Christo?

Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ? SAINT MATHIEU, chap. 22.

Si la passion n'eût point aveuglé ces faux docteurs de la loi, ils pouvaient aisément répondre à la demande que leur fait le Fils de Dieu, et découvrir dans sa personne tous les traits de ce Christ ou de ce Messie qu'ils attendaient depuis si longtemps, et qu'ils avaient actuellement devant les yeux. Témoins de tant de miracles qu'il opérât, commandant aux flots de la mer, chassant les démons, guérissant les malades, ressuscitant les morts, ne devaient-ils pas, sans hésiter, le reconnaître et lui dire : Le Christ dont vous nous parlez, c'est vous-même? Pour nous, mes chers auditeurs, nous n'en reconnaissons point d'autre; mais du reste, quelque importante et quelque nécessaire que nous puisse être la connaissance de cet Homme-Dieu, c'est un sujet, dit saint Chrysostôme, que les ministres de l'Évangile ne doivent guère, dans leurs prédications, entreprendre d'approfondir, parce qu'il est impénétrable et infiniment au-dessus de toutes nos pensées et de toutes nos expressions. Cependant, mes frères, il nous est assez connu pour nous servir de modèle; et même, selon saint Jérôme et saint Augustin, il y a entre Jésus-Christ et le chrétien un tel rapport, qu'il faut, en quelque manière, les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance;

et que si le chrétien n'est pas réellement, et dans le fond de son être, un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur : *Quid vobis videtur?* Cette matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant : *Ave.*

De quelque manière que l'ait entendu saint Jérôme, je trouve sa proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit que ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme, n'est pas de paraître chrétien, mais de l'être : *Esse christianum magnum est, non videri.* (HIERON.) Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est, et non point de le paraître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paraître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein; et pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque parlant aux Juifs pour se faire connaître à eux il leur disait : *Ego non sum de hoc mundo* (JOAN., 8), je ne suis point de ce monde; et qu'il ajoutait : *Ego de supernis sum* (Id.), je suis venu du ciel, et je demeure immuablement attaché à Dieu mon père. Divins caractères que j'ai à vous représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien : *Quid vobis videtur?* Un homme par état séparé du monde, c'est sa première qualité; et un homme par état consacré à Dieu, c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes, quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde; et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu? Mais ce mystère caché est ce que j'entreprends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde : ce sera la première partie. Consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même : ce sera la seconde partie; et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée, et

pour raisonner dans les principes de la théologie sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon saint Thomas, sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or l'une et l'autre, bien considérées, n'ont point de caractères qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus qu'être véritablement séparé du monde c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fonds de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en donner de hautes idées. Mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit en un mot que c'est une grâce de séparation. *Qui autem congruentur sunt vocati, hi electi, et Dei altiore judicio gratiæ prædestinatione discreti.* (AUG.) Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce saint docteur, qui sont ces élus appelés comme l'apôtre, selon le décret, mais le décret favorable de Dieu? ce sont ceux dont Dieu a fait le discernement, qu'il a tirés de la masse corrompue du monde, et qu'il en a séparés en vertu de la grâce de leur vocation. C'est donc en effet dans la séparation du monde que consiste l'attrait, le mouvement et l'impression particulière de cette grâce. De là vient que saint Paul, pour exprimer le don de grâce qu'il avait reçu dans cette vocation miraculeuse et pleine de prodiges dont sa conversion fut suivie, ne se servait point d'autre terme que celui-ci : *Qui me segregavit ex utero, et vocavit per gratiam suam.* (Galat., 1.) Tout ce que je suis, je le suis par la miséricorde de mon Dieu qui m'a appelé. Et comment m'a-t-il appelé? en me séparant dès le ventre de ma mère; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Ambroise, en me choisissant pour vivre séparé de la corruption du monde. De là vient que quand l'esprit de Dieu répandait sur les premiers disciples ces grâces visibles et abondantes qui les élevaient aux plus saints ministères, ainsi qu'il est rapporté au livre des Actes, c'était toujours en ordonnant que ceux qu'il avait choisis pour cela fussent séparés du reste même des fideles. *Segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act., 13); séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre importante à laquelle je les ai appelés : comme si cette séparation, ajoute saint Chrysostôme, eût été une espèce de sacrement, par lequel la grâce de la vocation divine leur dût être communiquée. De là vient que le Sauveur du monde, pour signifier qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disait hautement qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa

mère, *Veni separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam* (MATTH., 10); réduisant toute la grâce de cette perfection à cet esprit de séparation. De là vient que le grand apôtre voulant nous faire comprendre la grâce suréminente et infinie de la sainteté de Jésus-Christ, en a renfermé tout le mystère dans ce mot, *Segregatus a peccatoribus* (Hebr., 7) : c'est un pontife qui nous a été donné de Dieu, mais un pontife qui, par l'onction céleste dont il était rempli, a été parfaitement séparé des pécheurs. Or vous savez que la sainteté de Jésus-Christ est l'exemplaire de la nôtre; et que la nôtre, pour être agréée de Dieu, doit être conforme à la sienne. Puisqu'il est donc vrai que cet Homme-Dieu a été sanctifié par une grâce qui l'a pleinement séparé du monde, il faut par proportion que la grâce qui nous sanctifie produise en nous un semblable effet; et qu'en conséquence de cette grâce Dieu nous puisse dire ce qu'il disait aux Israélites : Vous êtes mon peuple, et c'est en cette qualité que je vous regarde; mais pourquoi et comment l'êtes-vous? parce que je vous ai séparés de tous les autres peuples de la terre, qui vivent dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de l'infidélité. Voilà encore une fois le caractère essentiel de la vocation ou de la grâce du christianisme.

Or c'est de là que je tire la preuve de ma première proposition, et que mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne : la vocation chrétienne, en tant qu'elle procède et qu'elle est inspirée de Dieu, est une grâce de séparation; donc la correspondance qui lui est due, et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela? Ah! mes chers auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car comme il y a diversité de grâces et d'inspirations, *Divisiones gratiarum sunt* (1. Cor., 12); aussi faut-il reconnaître qu'il y a diversité d'opération dans l'homme et de devoirs, *et divisiones operationum sunt*. (Ibid.) C'est-à-dire que toutes sortes de devoirs ne répondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique. Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au péché : je ne puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché : je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant : et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et

non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme ou à la perfection du christianisme, est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme, si je ne me sépare du monde et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi.

Car en vain Dieu me sépare-t-il du monde en me prédestinant pour être chrétien, si je ne m'en sépare moi-même en exécutant ce décret et en coopérant à cette grâce qui me fait chrétien. Il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, que ces deux séparations concourent ensemble, et que la mienne seconde celle de Dieu, de même que celle de Dieu est le principe de la mienne. Concevez-vous cette vérité? Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fond. Car de là s'ensuivent quelques conséquences, que chacun de nous peut et doit aujourd'hui s'appliquer, comme autant de règles pour se connaître devant Dieu et pour se juger soi-même. Ne perdez rien de ceci, s'il vous plaît.

Première conséquence : il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Qu'est-ce à dire du monde? c'est-à-dire des faux plaisirs du monde, des joies profanes du monde, des vaines intrigues du monde, du luxe du monde, des amusements, des folies, des coutumes, ou plutôt des abus du monde; en un mot, de tout ce qui entretient la corruption et la dissolution du monde. C'est-à-dire de tout ce qu'entendait le disciple bien-aimé, quand il nous défendait de nous attacher au monde et à tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt*. (1. JOAN., 2.) C'est-à-dire de ce qu'il prenait soin lui-même de nous expliquer en détail, quand il ajoutait que tout ce qu'il y a dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ*. (Id.) C'est-à-dire de ce qu'il nous ordonnait de détester et de fuir, lorsqu'il concluait que le monde n'est que désordre et qu'iniquité : *Mundus totus in maligno positus est*. (Ibid., 5.) Il suffit, dis-je, pour être obligé par profession et par état de s'en séparer, d'être chrétien; et il n'est point nécessaire pour cela d'être quelque chose de plus que chrétien : pourquoi? parce que la grâce seule du christianisme nous sépare de tout cela; et parce qu'au moment que nous avons été régénérés par cette grâce, nous nous en sommes séparés nous-mêmes. Vous le savez, mes chers auditeurs, et à moins de désavouer ce que l'Église a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet,

quand les Pères voulaient autrefois détourner les fidèles de certains divertissements, qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur en apportaient point d'autre raison sinon qu'ils étaient chrétiens et séparés du monde; et cette raison seule les persuadait. *A theatro separamur, quod est quasi consistorium impudicitiae* (TERTULL.), disait l'un d'entre eux : le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous. Car les païens y courent, et nous l'abhorrons; et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même quand Tertullien recommandait aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment est-ce qu'il leur parlait? Vous êtes chrétiennes, leur disait-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourrait avoir lieu. Vous avez renoncé aux spectacles; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu; ces cercles où l'orgueil, où le faste, où la licence, où l'incontinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous; en qualité de chrétiennes, vous ne paraissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité ou de la piété; que pour visiter les pauvres, qui sont vos frères; pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or tout cela est directement opposé à cette mondanité, qui est le charme de votre amour-propre. Devez-vous traiter avec les femmes infidèles? à la bonne heure; mais pour cela même vous êtes indignes du nom que vous portez, si leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paraître toujours revêtues des véritables ornements de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servait Tertullien, fondé sur la profession simple du christianisme. Raisonnement qui convainquait les fidèles de ce temps-là, et malheur à nous, si nous n'en sommes pas convaincus comme eux!

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde. Car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égarements. Or vous me permettrez bien de vous dire, que de parler ainsi c'est une espèce de blasphème; car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément dans l'Évangile que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la

proposition, et dire : Je ne suis plus du monde, parce que je suis chrétienne; donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde, ni de me conformer aux lois du monde. Alors vous parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme dans le christianisme a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation, qui fait le chrétien. Chose si avérée (c'est la remarque du saint évêque de Genève, François de Sales), que quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations qui, de l'aveu du monde même, ont été jusqu'à l'héroïque. Ainsi un Arsène est en crédit dans la cour des empereurs; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres délices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire tant d'illustres séparés, que dans ces premiers siècles de l'Église, parce qu'il n'y eut jamais tant de parfaits chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière séparation du monde? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée? écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue : qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui dans le débris du christianisme universel s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la Providence a conservé, comme au commencement de ce premier christianisme révérend par les païens mêmes; car voilà, mes chers auditeurs, ce qui me rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien, et qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'altère-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusque-là que quand les Pères de l'Église ont parlé ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il y avait en tout cela une apostasie secrète : pourquoi? parce que la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'était renoncer, en quelque manière, à la grâce de la foi.

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence : il est impossible à une âme chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait ; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde, et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut ; car le moyen, mon cher auditeur, de concilier ces deux choses ? Vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'esprit de Dieu ; il faut donc que pour retrouver cet esprit vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or il est évident que l'esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu : et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion en voyant certaines âmes, dont on peut dire que le monde est plein, et qui, pour ne se pas résoudre une bonne fois à cette séparation du monde, délibèrent éternellement sur leur conversion, et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille désirs ardents de leur salut ; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le charme est levé : mais quand il en faut venir à ce point, de rompre avec le monde et de se séparer du monde, ah ! chrétiens, c'est une conclusion qui leur paraît plus affligeante que la mort, et qu'elles éloignent toujours. Voilà pourquoi elles sont si ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagements qui les retiennent dans le monde ; voilà pourquoi elles sont si éloqu岸tes dans les apologies qu'elles font du monde. Hé quoi ! disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver ? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions, que l'on réprovoque sous le nom de monde ; et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux ? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général ; qu'il s'agit d'un certain monde particulier, qui n'est point l'ouvrage de Dieu ; d'un monde qui les pervertit et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête, parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et dans leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer : que c'est ce monde-là dont il faut qu'elles se séparent si elles veulent être à Dieu ; qu'il n'y a point sur cela de tempérament à prendre, ni de ménagement à observer ; que leur

conversion est attachée à ce divorce : quand on leur parle ainsi, c'est encore une fois l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces âmes mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais ; parce que les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes, ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veulent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde ? Que ferai-je quand je me serai déclarée n'être plus du monde ? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablera dans cette séparation du monde ? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde ? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de former dans une âme qui traite avec Dieu de sa conversion : et moi je dis, âmes chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de foi, ou plutôt si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentiments. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en infidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne, puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparée du monde, j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachements criminels que j'ai eus au monde ; et combien de fois, ô mon Dieu, le monde même m'a-t-il causé de mortels ennuis ? est-ce un grand effort que je ferai, quand je serai prête à en souffrir autant pour vous ? Le monde me condamnera : et que m'importe d'être louée ou condamnée du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer ? Je cherche quelles seront alors mes occupations, et n'en aurai-je pas trop, pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état ? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi, que celles que je me faisais dans le monde, qui dissipaient mon esprit sans le remplir, et qui corrompaient mon cœur sans le satisfaire ?

Cependant, chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir : c'est une matière qui me fournirait mille réflexions très-solides, mais qui ne seraient peut-être pas universellement goûtées. Or mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embrasserons sera telle qu'elle doit être ; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais cela posé, je dis, et voici les règles qui nous regardent :

dent, je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde : l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que pour vivre en véritable chrétien toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit, et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit; car en vain suis-je séparé du monde, d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or vous qui m'écoutez, chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation de cœur, et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux même, parce que votre cœur est entre vos mains et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout; il faut que la séparation du cœur soit accompagnée, ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle : par quelle raison? parce que, dit saint Grégoire pape, la contagion du siècle est telle que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde, ne laissent pas d'en ressentir les atteintes. Il faut donc de temps en temps les affaiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui jusque dans leurs palais se bâtissent des solitudes où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étaient pas. *Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines.* (JOB, 3.) C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites qui se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui y produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah! mes frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exercices seront proprement vos jours; et l'on peut dire que sans ceux-là, presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin; car à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession : c'est à cet homme d'affaires dont la conscience est chargée de mille injustices qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite : c'est à cet homme de cour qui ne pensera jamais sérieusement à son salut si une retraite ne l'y fait penser : c'est à cette femme du

monde, laquelle se trouve dans un abîme de corruption dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres elles sont de conseil, mais à ceux-ci elles peuvent être et sont très-souvent d'obligation, parce que, dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà, mes chers auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; car il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or ne vaut-il pas bien mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort? Séparons-nous du monde tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car quel honneur faisons-nous à Dieu quand nous nous convertissons à lui parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt, parce que le monde commence à ne nous plus goûter? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde? Quelle gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous fassions en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu; et puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation, *Non punitio, sed discretio* (AUG.); anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors : paraissions sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paraissions, c'est-à-dire séparés des impies et des réprouvés; et sans différer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que, trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que dans ce jour terrible Dieu ne nous sépare pas de ses élus. Car comme il y a, selon l'Écriture, une séparation de miséricorde et de grâce, aussi y en a-t-il une de rigueur et de justice; et la plus forte imprécation que faisait David contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, était de dire à Dieu : *Domine a paucis divide eos* (Ps., 16) : Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, chrétiens, n'appréhendez point la séparation du monde comme un état triste et affreux. Quand elle serait telle, vous étant d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire qu'elle l'est, vous devriez l'aimer.

Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie : d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous moments et se consacre dans nos personnes : *O res miranda, quotidie ædificatur in nobis et consecratur domus Dei!* (ZEN. VER.) Il est vrai, ajoutait ailleurs le grand apôtre, comme chrétiens vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, parce qu'ils étaient députés pour offrir des pains et de l'encens; vous qui, en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles, vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être si le raisonnement de l'Écriture est juste : *Incensum et panes offerunt, et ideo sancti erunt Deo suo?* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer, et, si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler; car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilège, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilège? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilège dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilège? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah! mes frères, écrivait saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, serait-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherais les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée; ce sont les propres expressions de l'apôtre : *Tollens ergo*

membra Christi, faciam membra meretricis? (1. Cor., 6.) Quoi! je corromprais un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterais du poison le plus mortel, je le souillerais de toutes les iniquités!

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'apôtre, ont douté si l'on ne pouvait pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenait pécheur dans les chrétiens; et cela autant de fois qu'ils commettaient de péchés. Je sais que l'Église a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie; mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine, savoir, que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui pèchent. *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis.*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute la terre était tombée, il se repentit, selon le langage de l'Écriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitent me fecisse eos.* (Genes., 5.) La vue de tant de désordres qu'il découvrit lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi.* (Ibid.) Car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance et enrichie de ses dons défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordements : *Omnis quippe caro corruperat viam suam.* (Ibid.) Hé! mes frères, ces premiers hommes étaient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étaient-ils aussi criminels? Prenez garde : étaient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étaient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étaient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés? Voyait-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de déreglemens et plus de débauches? Mais en tout cela et en toute autre chose étaient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous? Avaient-ils avec Jésus-Christ la même liaison, s'était-il montré à leurs yeux sous la même chair, avait-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacrements? En un mot, était-ce des chrétiens comme nous; et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien et de tous les Pères après lui, que dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous

donne avec Dieu une communication si intime et nous fait, en quelque sorte, participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice ?

Qu'avons-nous donc à craindre ? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir ! C'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Écriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous, en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitent me fecisse*. C'est qu'il ne détruise enfin cette Église qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terra*. Que dis-je, mes chers auditeurs ! il ne la détruira jamais, et cette Église subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il le transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas ! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre ? et tandis que la lumière de l'Évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité ? Car voilà l'affreux châtement qu'ils s'attirent de la part de Dieu ; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle, et compatir avec des mœurs toutes perverses ? *Omnis quippe caro corruperat viam suam*. Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu, que d'avoir recours à votre infinie miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante ? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfants qui vous réclament comme leur père, ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une faible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi, pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

.....

SERMON

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili ; remittuntur tibi peccata tua.

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance ; vos péchés vous sont remis. SAINT MATTHIEU, chap. 9.

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique perclus de tous ses membres se fût-il trouvé tout à coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir ; en vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante, *Surge et ambula* (MATTH., 9), levez-vous et marchez, si, par une rechute aussi prompte que l'avait été sa guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet : en vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes : et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du ciel un châtement encore plus rigoureux que celui qu'il avait déjà senti. *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat*. (JOAN., 5.) Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon ; et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusques à présent dans cette

Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie : d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous moments et se consacre dans nos personnes : *O res miranda, quotidie ædificatur in nobis et consecratur domus Dei!* (ZEN. VER.) Il est vrai, ajoutait ailleurs le grand apôtre, comme chrétiens vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, parce qu'ils étaient députés pour offrir des pains et de l'encens; vous qui, en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles, vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être si le raisonnement de l'Écriture est juste : *Incensum et panes offerunt, et ideo sancti erunt Deo suo?* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer, et, si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler; car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilège, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilège? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilège dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilège? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah! mes frères, écrivait saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, serait-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherais les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée; ce sont les propres expressions de l'apôtre : *Tollens ergo*

membra Christi, faciam membra meretricis? (1. Cor., 6.) Quoi! je corromprais un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterais du poison le plus mortel, je le souillerais de toutes les iniquités!

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'apôtre, ont douté si l'on ne pouvait pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenait pécheur dans les chrétiens; et cela autant de fois qu'ils commettaient de péchés. Je sais que l'Église a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie; mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine, savoir, que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui péchent. *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis.*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute la terre était tombée, il se repentit, selon le langage de l'Écriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitent me fecisse eos.* (Genes., 5.) La vue de tant de désordres qu'il découvrit lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi.* (Ibid.) Car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance et enrichie de ses dons défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordements : *Omnis quippe caro corruperat viam suam.* (Ibid.) Hé! mes frères, ces premiers hommes étaient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étaient-ils aussi criminels? Prenez garde : étaient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étaient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étaient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés? Voyait-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de dérèglements et plus de débauches? Mais en tout cela et en toute autre chose étaient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous? Avaient-ils avec Jésus-Christ la même liaison, s'était-il montré à leurs yeux sous la même chair, avait-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacrements? En un mot, était-ce des chrétiens comme nous; et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien et de tous les Pères après lui, que dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous

donne avec Dieu une communication si intime et nous fait, en quelque sorte, participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice?

Qu'avons-nous donc à craindre? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir! C'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Écriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous, en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitent me fecisse*. C'est qu'il ne détruise enfin cette Église qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terra*. Que dis-je, mes chers auditeurs! il ne la détruira jamais, et cette Église subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il le transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre? et tandis que la lumière de l'Évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité? Car voilà l'affreux châtement qu'ils s'attirent de la part de Dieu; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle, et compatir avec des mœurs toutes perverses? *Omnis quippe caro corruperat viam suam*. Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu, que d'avoir recours à votre infinie miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfants qui vous réclament comme leur père, ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une faible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi, pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

.....

SERMON

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili; remittuntur tibi peccata tua.

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance; vos péchés vous sont remis. SAINT MATTHIEU, chap. 9.

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique perclus de tous ses membres se fût-il trouvé tout à coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir; en vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante, *Surge et ambula* (MATTH., 9), levez-vous et marchez, si, par une rechute aussi prompte que l'avait été sa guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet : en vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes : et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du ciel un châtement encore plus rigoureux que celui qu'il avait déjà senti. *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat*. (JOAN., 5.) Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon; et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusques à présent dans cette

chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible; et s'il est vrai, dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du prophète, *Exultate et cum tremore (Ps. 2)*, à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*.

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes : l'un est de se relever de la chute du péché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté; car la pénitence nous remet absolument dans l'état de la grâce pour pouvoir ne plus pécher; elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce comme si nous n'avions jamais péché; elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée, pour vous préserver du péché; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrions plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence, que nous pouvons encore réduire surtout à deux : savoir, par rapport au passé, d'effacer les péchés commis; et par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus commettre. Car remarquez bien, s'il vous plaît, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte; et j'ajoute que la même rechute dans le péché rend la pénitence à venir non-seulement difficile, mais, selon le langage de l'Écriture et des Pères de l'Église, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute? deux choses. Il nous donne lieu de douter si sa pénitence passée a été sincère et véritable : c'est la première partie; et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité, de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence; c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement ni s'assurer du passé ni compter sur l'avenir. En deux mots, rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pé-

nitence dans l'avenir; voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque rigoureuse que nous paraisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient et dont ils délient les consciences une entière sûreté (car c'est ainsi que parlait ce saint docteur : *Pœnitentiam damus, securitatem dare non possumus (AUGUST.)*); aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable; comme, après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est que, pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux principes dont elle dépend, qui sont la grâce et la volonté de l'homme; or l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu; au lieu que pour connaître si elle a été vaine et défectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité; or il en peut être convaincu aussi bien que Dieu; mais hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait été en apparence, le soit en effet : pourquoi? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, chrétiens; mais, au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures; et ces conjectures peuvent être si fortes, qu'elles donnent lieu à une raisonnable présomption; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte, et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Église. Or entre toutes les conjec-

tures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paraît la moins équivoque, et à laquelle je m'arrête comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie; et voici, mes chers auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous êtes acquitté, dites-vous (je parle à un pécheur de ce caractère, dont le concevait l'apôtre saint Jacques, lequel, ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire inconstant dans sa pénitence et sa conversion, *Vir duplex animo, inconstans est in viis suis*) (JACOB, 1); vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit comme Jésus-Christ dit à Madeleine : Vos péchés vous sont pardonnés; allez en paix. Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience; et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de pénitence : l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement, et vous a promis des secours de grâces pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il : car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, outre la vertu qu'il a de sanctifier les âmes, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir si lorsqu'un chrétien, sans faire paraître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or je prétends que ni l'un ni l'autre n'est vraisemblable; et parce que de ces deux choses, l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence, savoir le propos de persévérer et de ne plus retomber; et que l'autre en est le fruit principal, savoir l'augmentation de certains secours auxquels l'âme justifiée acquiert même une espèce de droit; n'en voyant aucune marque dans

un pécheur sujet à ces promptes rechutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu, ou plutôt j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fautive et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer; et pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence du sacrement, ne manquerait pas d'accorder à l'homme, si l'homme véritablement converti se mettait en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en serait encore plus forte; mais peut-être serait-elle pour vous moins sensible et moins capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau? Ah! disait saint Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même; tout lui cède, et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte; et ce qui paraîtrait d'ailleurs impossible lui devient aisé quand elle l'entreprend de bonne foi. Or cela est vrai particulièrement au regard du péché; car, quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons; et si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas; de sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe, en quelque façon, à la toute-puissance de Dieu, puisqu'en matière de péché elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ, et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disait de lui-même, quand il se plaignait de faire souvent le mal qu'il ne voulait pas, *Sed quod nolo malum, hoc ago* (Rom., 7), parce que saint Paul entendait par là les mouvements involontaires du cœur, au lieu que saint Bernard parle des consentements libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter des choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire je le voulais, mais je ne l'ai pas fait : *Vaniloquium est dicere, volui, nec tamen feci* (TERTULL.); car, ou vous ne l'avez

voulu qu'à demi, répond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisait pas pour la pénitence : ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il était naturel que vous en vinssiez à l'exécution. *Alioquin aut perficere debebas, quod voluisti, aut non velle, quod non perficisti.* (TERT.) En effet, mon frère, ajoutait-il, s'il était vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette volonté si agissante en toute autre chose n'aurait-elle rien produit dans un sujet si important? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'était celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort ni remporté aucune victoire? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces divertissements que vous saviez devoir être pour vous des occasions prochaines? Vous n'avez rien fait de tout cela, et, dès le premier piège que le démon vous a tendu, après quelques légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et le charme de la tentation; et vous voulez que je croie que vous avez eu ce propos sincère et véritable de la pénitence? Mais moi j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez, et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien, qui me paraît très-juste et très-solide.

A cela, chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira : Ne peut-il pas arriver que sans avoir menti au Saint-Esprit j'aie été inconstant et fragile; et que ma volonté ayant eu, dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui était nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venait sincèrement de détester? Oui, j'avoue avec saint Thomas que ce changement est possible et qu'il peut arriver. Mais en même temps je dis que quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi? en voici la raison qui est sans réplique : parce que dans tout le reste de votre conduite, quelque faible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés ni de ces inconstances si surprenantes; au contraire, lorsqu'en d'autres matières que celle-ci vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt, vous les soutenez avec fermeté et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pi-

toyable facilité à vous relâcher dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût léger et changeant, et que l'on vous fit ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu changement dans vous; c'est-à-dire que votre volonté a toujours été la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence. Voilà le sentiment que j'en ai; et si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point; surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'aurait dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes faibles, et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissants ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, chrétiens, et, si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat; mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est de nous figurer ces ennemis bien plus puissants qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte; ou plutôt je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus; car voilà notre désordre, mes frères, disait saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre faiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu même; c'est-à-dire que bien loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés, et où qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes viliis nostris favemus, et quod propria fecimus voluntate, hoc ad naturam referimus necessitatem.* (HIERON.) Reproche que Tertullien se faisait encore à soi-même. Nous avons, disait-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché; mais nous avons en récom-

pense une âme toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la loi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus? *Cur ergo ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, opponimus; et quæ fortia sunt, non memoramus?* (TERTULL.) Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables ennemis que nous le pensons, ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi était sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmonter, et que si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès là ce n'était plus une vraie pénitence que la nôtre. Or comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paraît rien, et que je vois un pécheur, après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi déréglé dans sa vie, aussi licencieux dans ses paroles, aussi emporté dans ses actions qu'il l'était auparavant? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre; car, pour vous en expliquer tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence n'est point de ces simples désirs dont parle l'Écriture, que l'âme conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour: c'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet, qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle, si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous apprend que la pénitence est non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsqu'au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui, et nous obligeant à demeurer ferme dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes; et, pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci, mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute: que ne faites-vous point pour la prévenir? à quoi ne vous réduisez-vous point? de quoi ne vous abste-

nez-vous point? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite? quel assujettissement au régime qu'il lui plaît de vous prescrire? Cela passe l'exacritude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie; les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien: pourquoi? parce que votre santé, qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix que ce soit vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre âme, c'est ce que l'on vous a dit cent fois; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus: et quoi? admirable principe de religion! c'est que si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort), il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix; et pourquoi? Ah! mes chers auditeurs, appliquez-vous à ceci: parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée; et que s'il y avait dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne serait plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité; et la raison qu'en donnent les Pères est que la pénitence, qui nous justifie, doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre, il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire par-dessus toutes choses: de même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché, il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde; et si la haine que nous en concevons ne va pas jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienne satisfait. Or, suivant cette règle, vous, chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolu de ne le plus commettre que vous ne le seriez au jour d'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduirait à la mort; et si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'osiez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre pénitence ait trouvé grâce devant Dieu? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine, et qui vous entraîne dans le

péché, est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeraient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, chrétiens, nous nous flattons encore sur cela : car, pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains, et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renoncerez à cette passion et que vous en seriez le maître. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paraît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour; si vous, femme mondaine, étiez convaincue que le désordre de votre conduite deviendra public, que vous en essuiez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher le connaîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportements de sa vengeance, quelque fragile que vous soyez, il n'en faudrait pas davantage pour vous tenir dans le devoir : ce motif suffirait donc pour arrêter le cours de votre passion; et vous dites que, malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte! Que dois-je inférer de là? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain? non; car ce serait une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur; je veux dire que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverainement redoutable, et par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus; et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence? Faux principe, répond le chancelier Gerson traitant cette matière : tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc? des grâces de pénitence, si vous voulez, et des désirs; mais rarement des fruits et des actes. Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions

saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché; les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché; les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché, et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses dérèglements. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur; car cette douleur était une grâce intérieure que Dieu produisait en lui, mais qui pour cela ne détruisait pas encore dans son âme la volonté du péché : pourquoi? parce que, comme dit saint Grégoire pape, souvent les pécheurs sont inutilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal : *Quia sic plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut innocenter justii tentantur ad culpam.* (GREG.) Et comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui comme si c'était lui-même qui le fit pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées et ses opérations divines pour nos coopérations : *Quando quod Dei est in nobis, damus nobis, putantes illius visitationem esse nostram cogitationem.* (BERN.) Or c'est ce que font ordinairement les pécheurs esclaves de la concupiscence et du démon; et quelle preuve en ai-je? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire; car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations fâcheuses ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentiments sans y donner nul consentement; et, par la même règle, quand je vois un pécheur, quoique en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses rechutes, je me crois bien autorisé à dire qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections, et non les résolutions; ou, s'il les a eues, se sont, chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons désirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais par un effet de leur endurcissement; ce sont de ces repentirs

semblables à ceux des Israélites, qui, du culte de Dieu passant aussi légèrement à l'idolâtrie que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisaient, dit l'Écriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et que l'irriter; ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde; ce sont de ces larmes d'Ésaü, qui, quoiqu'accompagnées de cris et de rugissements, ne sont point bénies du ciel. J'accorderai, dis-je, tout cela à un pécheur dont les rechutes sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte; au contraire, si elle est suspecte, c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les rechutes dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche: mais que je fasse jamais aucun fond solide sur la pénitence d'un chrétien tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce que je ne puis sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeait-il, et son exemple, quand il s'agit du discernement des cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son Évangile, plusieurs d'entre les Juifs croyaient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisait; mais Jésus-Christ ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous. *Multi crediderunt in eum; ipse autem non credebatur semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes.* (JOAN., 2.) Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyaient en lui, surpris du changement de l'eau en vin qu'il avait fait aux noces de Cana, et dont ils avaient été témoins: mais il ne se fiait pas à eux, parce qu'il ne découvrait en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige qui devait bientôt être effacé de leur esprit par les malignes impressions de leur incrédulité. *Ipsa autem non credebatur semetipsum eis.* Voilà, chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment-là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos âmes. Nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous, et, par ces ferveurs apparentes, nous imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien: et si la grâce de la rémission du péché était aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle serait tous les jours exposée aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors? nous voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché; con-

naissant, par les lumières de son adorable prescience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au monde, il pourvoit lui-même à son trésor, qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir: *Thesaurum suum providet, nec sinit accipere indignos.* (TERTULL.)

Ah! chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne, en conséquence de ses rechutes, un sujet de crainte et d'effroi! Ce qui devrait être la source de son repos est la cause de ses plus mortelles inquiétudes, et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passée. Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Saint-Esprit veut nous faire comprendre, quand il nous avertit dans l'Écclésiastique de trembler même pour les péchés pardonnés: *De propitiato peccato noli esse sine metu.* (ECCLES., 5.) Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paraissait renfermer une espèce de contradiction; car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte; et s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné? Mais je conçois maintenant, ô mon Dieu, ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour m'apprendre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or il m'est évident que, s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paraît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? m'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là; et vos Écritures, qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses désirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continuelle de pénitence et de rechutes dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plutôt à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! Car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans

l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trompeuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché; et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte serait de ne les troubler pas, ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois saint Paul se réjouissait d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avait portés à la pénitence : *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad penitentiam* (2. Cor., 7); aussi bénirais-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurais réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourrait désespérer. Eh bien, quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savait mieux que nous le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. Or une de ses maximes était celle-ci, de désespérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissaient dans le crime : *Plerumque sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi.* (GREG.) Non, non, mon cher auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir : il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites : et espérez dans la véritable pénitence à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacrilèges : désespérez de tout cela; car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire? Ah! chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous? On veut que vous agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agit avec vous-mêmes. Si l'on vous avait manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donnerait d'un nouvel engagement : pour quoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres? Faut-il que vous soyez moins religieux envers lui que vous ne l'êtes envers les hommes? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre con-

damnation. Imitons ces saints pénitents de l'Église, qui, toute leur vie, se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et, par une persévérance inébranlable, mettons le sceau à notre pénitence. Autrement, nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car, comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servie l'Écriture en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques qui, sur ce point, se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence, je dis en apparence, sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des novatians, qui, après le baptême, excluaient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordait cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement et sans espérance de retour, il prétendait parler si conformément aux divins oracles, qu'il ne comprenait pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès que ce qu'a dit saint Paul dans l'épître aux Hébreux? Il est impossible, mes frères (ce sont ses paroles, que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entreprends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible, disait ce grand apôtre, que ceux qui ont été éclairés des lumières du salut, qui ont goûté le don de Dieu, qui ont eu la participation du Saint-Esprit, qui se sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grandeurs du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence, parce que, autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi, dis-je, que s'expliquait saint Paul : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, renovari ad penitentiam; rursum crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes.* (Hebr., 6.) En fallait-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques dans le dessein qu'ils avaient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence? L'Église les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage et l'impossibilité de revenir jamais à la grâce baptismale quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que

l'on nommait alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer; et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor l'ont pris plus simplement et l'ont entendu de la pénitence ordinaire, que nous appelons le sacrement de la réconciliation; tâchant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps avec cette parole redoutable, *Impossibile est renouari ad penitentiam.*

Quoi qu'il en soit, chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Église s'est prescrites, en réprochant le pernicieux dogme de Novatus. Or, par la censure qu'elle en a faite, nous savons et il est de la foi qu'après la rechute dans le péché Dieu veut encore la vie du pécheur et non pas sa mort; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige; et par conséquent que, malgré toutes les rechutes, la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Église a décidé; mais elle en est demeurée là, ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible; dans le langage commun des hommes, convient même aux choses qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères qui, surtout en certains pécheurs sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnaissent une espèce d'impossibilité morale, c'est-à-dire une difficulté extrême de renoncer à leur péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnons en chrétiens, cette vérité toute seule ne devrait-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer, et, pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'en fasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile, et moi je vous répons, avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affaiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épaissir en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à

nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum.* (AMOS., 1.) Pour les trois premiers crimes de Damas, disait Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier; mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère: comment cela? en m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement: pourquoi? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avait aveuglé; mais l'aveuglement où il était tombé n'était pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avait singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'était attaché, par une perfidie insigne, l'avait déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins, ses plus déclarés ennemis; mais il avait toujours trouvé moyen de rompre ses liens et de se mettre en liberté. De là il se flattait que, quoi qu'elle fût dans la suite, il saurait toujours bien se dégager; et il se disait à lui-même: *Egrediar sicut ante.* (Judic., 16.) Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle lui coupe cette chevelure fatale où, par un secret mystère, sa vertu était renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui: il veut se relever comme autrefois; mais il ne savait pas, ajoute le texte sacré, que Dieu s'était retiré de lui: *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus.* (Ibid.) Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion: Je sortirai de cet état comme j'en suis déjà sorti, *Egrediar sicut ante.* Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, et je me délivrerai de cette passion qui me tient captif, *Egrediar et excutiam.* Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours; que la pénitence vous devient dès là un fardeau pesant et un joug insupportable; et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre

Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus*. Combien de fois, chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis !

Pendant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affaiblit pour le bien lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêteraient-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là le vice s'enracine et passe comme dans une seconde nature. Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité. De cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence; car voilà l'idée que nous en donne saint Paul : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae* (Ephes., 4); et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui où la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord l'âme chrétienne abhorrait comme un monstre le péché, parce que sa raison n'était pas encore aveuglée, ni sa volonté corrompue; mais à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant; on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne absolument : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae*. Mais encore, reprend saint Chrysostôme, de qui désespère-t-on? est-ce de Dieu? est-ce de soi-même? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien : de Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreuves de son inconstance et de son infidélité; de Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies; car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables? Non, chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu, n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté, qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent pas d'être les premiers effets de la rechute dans le péché : pourquoi? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par là, il faut que, contre l'intention de Dieu même, tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu, qui devrait être la

ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi, lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae*.

Ajoutez à cela, mes chers auditeurs, que par de fréquentes rechutes nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissants et les plus efficaces, et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que lorsque nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité (remarquez bien cette circonstance), il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu : *Voluntarie peccantibus, jam non relinquitur pro peccatis hostia : terribilis autem quædam expectatio judicii*. (Hebr., 10.) En effet, chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère qui cent fois s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations? que lui direz-vous, et, avec toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressé pour lui, par où le toucherez-vous? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux. Il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvait lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacrements; et par ses continuelles rechutes il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela, si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disait à son peuple : *Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi*. (JÉRÉM., 30.) Ah! pécheur, qu'as-tu fait, et à quelle extrémité t'es-tu réduit? A force d'ouvrir tes plaies, tu les as rendues incurables; et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi te guérir.

Mais allons à la source, et disons, chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui d'elle-même est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion; car la rechute ajoute à la malice du péché l'ingratitude et le mépris : l'ingratitude du bienfait ou du premier pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée; deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Tertullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et en effet, si nous étions sûrs que la remise de ce péché qui vient de nous être accordée est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde

nous sera fermée pour jamais, si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce serait assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage; et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomentier et à entretenir la témérité de l'homme : *Et abundantia elementis celestis libidinem facit humanæ temeritatis* (TERT.); c'est-à-dire que nous sommes méchants parce que Dieu est bon, et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui et pour rentrer dans la voie du ciel nous est comme une ouverture aux égarements de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad penitendum*. (Id.) Or Dieu, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu. Car, pour suivre toujours la pensée de Tertullien, qu'avait fait le pécheur en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence? il avait détruit l'empire du démon dans son cœur pour y faire régner Dieu. Et que fait-il en retombant dans son désordre? il bannit Dieu de son cœur pour y établir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'un et de l'autre; et, après avoir essayé de l'un et de l'autre, il conclut contre Dieu en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu : de sorte (tout ceci est encore de Tertullien), de sorte que comme par la pénitence son intention avait été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu il apaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre Dieu irréconciliable, n'est-ce pas un tel outrage? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur, mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégoûter de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi; je veux dire celle par où nous ne retompons pas seulement dans le péché, mais dans l'attachement au péché; car une semblable rechute est une espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint Paul, *Impossibile est renovari ad penitentiam* : ne voulant pas que cette impossibilité, même morale, de revenir à la pénitence, fût l'effet des simples rechutes, qui arrivent par surprise, par faiblesse, par fragilité; mais soutenant, et avec raison, que dans le sentiment de l'apôtre, c'était la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechutes méditées et délibérées, de ces

rechutes qui portent conséquence pour l'état de vie, et qui, après des conversions édifiantes et publiques, déshonorent le culte de Dieu et scandalisent la piété. Vous le savez, chrétiens, et fasse le ciel que votre expérience ne vous ait jamais fait sentir combien ces inconstances criminelles rendent difficile et comme impossible le retour à Dieu.

Finissons, et de tout ce discours tirons une double conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce : et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui par de funestes rechutes, se sont rengagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avait retirés. Donnons au premier l'important avis que le docteur des gentils donnait aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat*. (1. Cor., 10.) Prenez garde, mes frères, et que le malheur de tant d'âmes que la rechute a perdues et qu'elle perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en quoi cette vigilance doit-elle consister? à vous bien connaître, et à bien connaître les dangers qui vous environnent. A vous bien connaître vous-mêmes, vos faiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier; car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes qui doit faire votre assurance. A bien connaître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie; car ce qui peut mieux vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé; de lui exposer leur état et de prendre ses conseils; de ne point craindre qu'il les connaisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connaisse pas assez. Ains i ils se maintiendront dans les voies de la pénitence, s'ils y sont rentrés; ou ils y rentreront, s'ils ne s'y sont pas maintenus. La pénitence les conduira dans le chemin du salut, et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. SAINT MATH., chap. 22.

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre, contre un indigne sujet dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme, qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû, s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paraît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce Roi du ciel, qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés, et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce et de tomber dans les mains de sa justice. Les plus puissants rois de la terre, dans la plus grande sévérité de leurs châtimens, n'ont, après tout, de pouvoir et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels, *Ligatis manibus et pedibus* : mais d'étendre ses vengeances jusques à l'âme, de faire sentir à l'âme tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et par le même anathème de l'envelopper avec le corps dans la même damnation, c'est l'essentielle et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers auditeurs ? ce n'est point précisément par là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain maître me semble plus à craindre : c'est par la durée infinie de cette peine, c'est par son éternité. Si ce n'était pas une peine éternelle, il y aurait une fin à espérer ; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, serait un soulagement et un soutien. Mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère et l'état le plus accablant. Voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincemens de dents dont il est parlé dans notre évangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium*. Vous voyez, chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter. Je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse ;

et parce que c'est une de ces vérités capitales qui soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô mon Dieu, et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave*.

C'est dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Église, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse ; et qu'outre les impies et les libertins déclarés qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens faibles et chancelants, qui se sont laissé troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a refroidis dans tous les exercices de la religion. Car dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une âme, c'est une suite inévitable, que, perdant la crainte des jugemens de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs et qu'elle vienne enfin à les abandonner. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicious ; et il me suffira pour les détruire de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi dans ce discours attaquer un autre désordre, non moins ordinaire ni moins condamnable. C'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite quant à la soumission de l'esprit ; et cependant de n'en tirer nulle résolution, je dis nulle résolution efficace pour le règlement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chrétiennes ; car n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables ? Ainsi, mes frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein, je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse : ce sera la première partie ; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi : ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer, est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés ; mais j'ajoute que la foi, sur la vérité de cet article, doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or, elle fait l'un et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux

hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect : savoir, que tout péché, mortel de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance avec tout le poids de son autorité : et par la bouche des prophètes ; car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais : et par la bouche des apôtres ; ceux qui résistent à l'Évangile, en souffriront, selon le témoignage de saint Paul, éternellement la peine : et par les oracles de la sagesse incarnée ; Allez, maudits, au feu éternel, qui vous est préparé depuis le commencement du monde : et par le consentement unanime de toute l'Église, laquelle a toujours interprété l'Écriture en ce sens : et par les décisions des conciles, qui nous l'ont expressément déclaré : et par la tradition des deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui, sur ce dogme important, ont toujours tenu le même langage : enfin, par toutes les maximes de la foi, qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie ? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire des erreurs ; et lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peine avec un moment de péché. Or, à quoi nous sert la foi, et à quoi nous doit-elle servir ? Je l'ai dit, et je le répète : à corriger ces erreurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible ; et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère si éloigné de nos vues humaines et de nos connaissances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme sur les jugements de Dieu les plus grandes instructions. Écoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Épicure, qui, faisant mourir l'âme avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué l'éternité des peines, dans la proportion qu'elle a avec le péché. Car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu ; les autres ont cru de plus qu'elle blessait les lois de la justice de Dieu ; et les derniers, enchérisant encore, ont pensé qu'elle était même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse ; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé

dans un instant ; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnements : mais moi, mes frères, je soutiens que notre foi dans ses principes a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs ; et comment est-ce qu'elle y procède ? Apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché n'est point incompatible avec la bonté divine ; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser : mais c'est cela même qui la détruirait, puisqu'elle ne serait plus ce qu'elle est dès qu'elle cesserait de haïr le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le hait. Pourquoi disons-nous que Dieu est souverainement bon (c'est la belle remarque de Tertullien), sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur ? Et qu'est-ce à l'égard de Dieu que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche et d'en être l'implacable vengeur ? *Quis enim boni auctor, nisi qui inimicus mali ; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator ; quis autem expugnator, nisi qui et punitor ?* (TERTULL.) Ainsi raisonnait-il contre Marcion. Comprenez donc, ô homme (c'est toujours le même Tertullien qui parle) ! comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et, par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché. Tellement qu'il ne serait plus Dieu s'il y avait un instant où il n'agit pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne serait plus un Dieu bon de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudrait le pécheur ? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudrait un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix : *Deum malles sub quo delicta aliquando gauderent* (Ibid.) ; et il jugerait ce Dieu bon, qui rendrait l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future : *Et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti.* (Ibid.) De là, poursuit encore Tertullien, vous ne voulez point reconnaître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais si vous ne la reconnaissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles, versés dans la science de Dieu, l'ont reconnue ; ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce que, éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre et toute céleste, ils ont vu que Dieu devait être bon de la sorte, et que, selon les règles de sa sainteté, il ne le pouvait être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paraître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps les peines des âmes réprouvées finiraient. Hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Église le frappa de ses anathèmes. Aussi, chrétiens, observez, je vous prie, le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Cet Origène qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne voulait pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux aurait elle-même son terme, et que, comme les réprouvés passeraient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu changeraient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrances, pour se purifier toujours davantage, et s'acquitter pleinement des anciennes dettes qu'ils auront contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme, si déclaré d'une part en faveur de la divine miséricorde, l'outrageait de l'autre, et perdait l'avantage dont il se prévalait, d'en être le plus zélé partisan : puisque s'il donnait aux âmes réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtait aux âmes prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvait dire Origène, pourquoy donc tant exalter la bonté de notre Dieu, créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère? Ah! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même! Et moi je réponds, pourquoy donc l'Écriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyants, qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplice, s'il y a lieu de penser qu'il ne doit pas toujours souffrir? Chose étrange! ajoute ce grand pape, nous nous mettons en peine de garantir la bonté de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il était moins véritable dans ses paroles que favorable dans ses jugements. *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur prædicare fallacem.* (GREG.)

En effet, la même Écriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps, et dans les termes les plus formels, qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne

m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre; mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrais me laisser prévenir à l'égard de l'autre; car au lieu de dire, Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché, je dois dire : Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilie dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer; mais c'est ce que je suis obligé de croire. Il me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir, comme je le sais, avec une entière certitude, dès que l'un et l'autre m'est révélé par l'esprit de Dieu : je me tiens là, et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que, sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de l'enfer, je ne pusse absolument concevoir tout ce que je sais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu. Ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché pour avoir descendu un Dieu sur la terre, afin de le détruire; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair, à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, à ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connaissances, et ses connaissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnaître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse, ou quand en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnaître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes; et c'est ainsi, chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éternelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoy? parce que le propre de la justice est de conformer le châtement à l'offense, en sorte que ni l'offense par sa grièveté ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine par sa rigueur au-dessus de l'offense. Or, où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment? Si j'avais, mon cher auditeur, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrais vous

répondre que s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et d'autre part de satisfaction et de punition : de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtement. Je m'explique. Car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin, et pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais? Qu'est-ce qu'un état de servitude et qu'un esclavage perpétuel? Qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie? Tout cela, n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité? Or nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat presque aussitôt commis et achevé qu'entrepris et commencé. Et quand, pour venger cet attentat si peu médité quelquefois et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin; et qu'est-ce que la mort, demande encore saint Augustin : cette mort, de toutes les choses terribles selon la nature, la plus terrible; cette mort qui de tous les biens temporels, enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux, qui est la vie; cette mort dont le coup est irrémédiable, et dont les suites par là même sont comme éternelles? Toutefois, que ce soit le châtement de certains crimes, quelque subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons; c'est en quoi nous admirons et la sagesse et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi. Car prenez garde, s'il vous plaît, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais que par cet arrêt irrévocable elle pénètre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivants, dont elle l'a jugé indigne. *Qui vero morte mulctatur, numquid moram qua occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; an non potius quod in sempiternum eum auferant de societate viventium?* (AUGUST.) Ce sont les paroles du saint docteur; d'où il s'ensuit que pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'une ou de l'autre, et que, dans un

supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vite et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à couvert de tout reproche.

Voilà encore une fois, chrétiens, la réponse que j'aurais à vous faire, et qui serait pour vous, sinon une preuve convaincante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures; mais ce n'est point là ce que je me suis prescrit, et, sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi. Que me dit-elle? deux choses : que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité; par conséquent ce sont pour moi deux vérités incontestables; par conséquent ces deux vérités ne se combattent point l'une l'autre, et concourent parfaitement ensemble; par conséquent la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité : que dis-je? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste. Par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste; car rien d'injuste, dit saint Augustin, quand c'est le juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod placet justo.* (AUGUST.) Mais la conclusion que je dois tirer est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines; qu'il faut donc que le péché renferme un fonds de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice il demande pour réparation une éternité tout entière; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'un seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère pour n'en sortir jamais : tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

Que lui reste-t-il à cette foi si droite et si éclairée? de corriger la troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur entre toutes les autres la plus frivole et la plus vaine pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvait pas donner au feu, qu'il a choisi pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres, et au-dessus de l'ordre naturel; comme si Dieu, qui de rien a tout créé et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connaître, manquait de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans ma-

tière; comme s'il était difficile à Dieu, après avoir formé le corps et l'âme, de rendre l'un incorruptible aussi bien que l'autre, sans le rendre, non plus que l'autre, impassible, et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération; comme si c'était là de plus grands miracles pour Dieu que tant de prodiges éclatants que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur: *Digtus Dei est hic.* (*Exod.*, 8.) Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures frappées de sa haine? qui le peut savoir et quelle horreur de l'apprendre par soi-même! *Brachium Domini cui revelatum est?* (*ISAÏ.*, 53.) Ah! mes chers auditeurs, ne cherchons point par d'inutiles questions ni des recherches dangereuses à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et, dans un saint tremblement, rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutons point notre cœur, qui se trompe et qui voudrait nous tromper: parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions déréglées, il tâche par toute sorte de moyens à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discouons point tant, mais agissons. Ce ne sera ni notre philosophie ni tous nos discours qui nous garantiront de ce jugement de Dieu si formidable: mais ce qui nous en préservera, c'est la docilité de notre foi avec la sainteté de nos œuvres; et voilà sans contredit de tous les partis le plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse être ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi et qu'elle compatit avec la foi. Je ne craindrai point même de la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a découvert, pour justifier la conduite de Dieu, et cet arrêt irrévocable qui, réprouvant le pécheur, le condamne à une peine éternelle; car c'est là, chrétiens, le terrible mystère qui de tout temps a exercé les premiers hommes de l'Église et les plus versés dans les choses divines; et quoique les jugements du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le prophète, *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (*Ps.* 18); toutefois ces saints docteurs ont pensé que sur l'éternité malheureuse des réprouvés il était bon de voir toutes les convenances qui s'y rencontrent, et pour cela même d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à

produire; mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir; car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or la première raison est de saint Jérôme et de saint Augustin. Oui, mes frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que sa volonté était de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie; mais pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour; car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition: *Merito malus puniatur affectus, etiam cum non succedit effectus.* (*AUG.*) Or j'en appelle au témoignage de la conscience: et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des âmes et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudraient ne quitter jamais cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils voudraient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceraient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au péché est, en quelque manière, éternel; de sorte que dans la disposition du pécheur est enfermée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'école, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudrait toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi (c'est la réflexion de saint Grégoire pape) à bien considérer les impies et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteraient de ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher; et s'ils désirent de vivre, ce n'est point proprement pour la vie, mais pour le péché; car sans le péché cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendrait insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur; et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtement n'ait point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez, mais à cette raison saint Thomas en ajoute une seconde: c'est, dit ce doc-

teur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il pèche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par là même il mérite un supplice éternel. Appliquez-vous à ceci, chrétiens. Tout péché mortel, une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée; ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable dès qu'il est privé de la grâce; que Dieu cède ses droits, c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui : donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paraîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'Ange de l'école, et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché : car qu'est-ce que le péché? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure et l'injure la plus atroce faite à la majesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, mesurons, dit saint Augustin, la grièveté de cette injure par la grandeur du maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puis qu'elle blesse une grandeur infinie. Or un péché dont la malice est infinie demande une peine infinie; et comment le sera-t-elle en elle-même et dans son essence? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité, il y aurait toujours une distance infinie entre l'offense et la peine; mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine, étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtement et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers auditeurs, sur ce grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avait remplis de sa sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites, et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentiments : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et

elles nous paraîtront justes et toutes saintes. Mais avouons-le après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne : ah! chrétiens, c'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connaissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant; ce n'est point en leur laissant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui, dans un mot, résout tous les doutes et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo!* (Rom., 11.) O jugements de mon Dieu; ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice! Je puis bien en entrevoir quelques apparences; mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond? *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!* (Ibid.) Et qui de nous en effet peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?* (Ibid.) Quand donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo!*

Chose admirable, chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnements et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais; et en voici l'évidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés, ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtrément attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté, par conséquent de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible, et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre; ces grands objets, n'étant plus affaiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné,

se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine, et même, à certains moments, il semble qu'on en ait une connaissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité tout entière, et qu'on en parcourt l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos esprits, dans toute son horreur; et au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Vere scio quod stas sit* (JOB, 9); oui, il en est ainsi : car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, est de le fléchir par l'humilité, et par la ferveur de ma prière. Serais-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être et où je dois demeurer jusqu'au dernier soupir de ma vie : *Etiā si habuero quippiam justum, non respondebo, sed judicem meum deprecabor.* (Id.) C'est là encore une fois ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la foi : d'une foi prudente, mais du reste docile; et, dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde; d'une foi soumise, que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Était-ce dans eux petitesse d'esprit? était-ce superstition? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étaient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes, qu'elle a révévés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire? Et serons-nous bien justifiés au tribunal de Dieu quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée parce que je ne la croyais pas? Non, vous ne la croyiez pas; mais pourquoi? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres; car voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher auditeur, que vous l'ayez crue ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle, les preuves qui pouvaient vous en convaincre n'en sont pas moins solides; et ce sera votre condamnation. N'en demeu-

rons pas là. Nous avons vu comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi, et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fond à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou, si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en celle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu de nos passions déréglées; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante et d'un saint zèle pour le règlement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous-mêmes; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien que Dieu même nous commande, et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire d'une vie ou innocente ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

Et en effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes, comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage, et que devons-nous éviter avec plus de soin, que la perte entière de nous-mêmes et une perte irréparable? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver? Y a-t-il danger qui ne nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménagions, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir! pourquoi? pour ne pas perdre une vie d'ailleurs passagère, et pour retarder une mort du reste inévitable et dont la peine ne se fait sentir que quelques moments. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sujet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle, et d'une réprobation où l'homme rejeté de Dieu sans ressource, et abandonné à tous les fléaux de la plus rigoureuse justice, ne subsistera

durant des siècles innombrables et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur qu'à mettre notre âme à couvert d'une si fatale destinée, et à la sauver de cette ruine totale? Or il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peine, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défie, si la foi n'est pas tout à fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais pour mieux développer ce point qu'il nous est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que dans la foi de l'éternité malheureuse nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie et pour ne rien omettre de tout ce qui peut, selon l'Évangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble et le plus universel et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car, entre les motifs dont une âme chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expresse définition du concile de Trente, est après tout le moins relevé. Mais sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être le plus propre de tous les états et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et après de longs égarements revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les âmes se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentiments, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervents, des parfaits qui, comme des enfants dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder, pour le posséder et pour l'aimer, et qui, par là même, sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes et

se font une loi étroite de ses moindres volontés. Ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs de ces hommes terrestres et tout matériels, dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère susceptibles d'autre impression que de la crainte des jugements et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses mêmes de Dieu, à peine vous écouteront-ils; et s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur. Pourquoi? parce que leur cœur obscurci des épaisses ténèbres que les passions y ont répandues, et rempli des idées les plus grossières, est devenu tout animal, selon l'expression de l'apôtre. Or, l'homme animal, ajoute ce même docteur des gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, ou ne les comprend qu'autant qu'ils ont de rapport à ses sens. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei.* (1. Cor., 2.) Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis? Faites retentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les doit condamner à des flammes éternelles. *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.* (MATTH., 25.) Faites-leur considérer attentivement et représentez-leur, avec toute la force de la grâce, les suites et l'horreur de cette parole : *Æternum.* Demandez-leur, avec le prophète, comment ils pourront, dans l'éternité tout entière, souffrir toujours, brûler toujours, être toujours tourmentés, sans jamais non-seulement parvenir à la fin de leur supplice, mais y recevoir quelque soulagement et y avoir quelque relâche. *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis?* (Is., 33.) Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathème dont vous les menacez et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et remontrez-leur que ces réprouvés, dont la condition leur paraît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs même ne l'ont pas été autant qu'eux; qu'ils suivent la même route, qu'ils marchent dans le même chemin, et par conséquent qu'ils vont à la même perdition, et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme, d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-leur à juger ce que feraient ces damnés pour se racheter, s'il leur restait encore là-dessus quelque ressource; ce qu'ils entreprendraient pour cela, ce qu'ils endureraient pour cela, ce qu'ils sacrifieraient pour cela, à quelles

habitudes ils renonceraient, à quelles pénitences ils se condamneraient, à quelles extrémités ils en viendraient; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus, mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant, ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin conjurez-les d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animæ tuæ.* (*Eccles.*, 30.) Quand vous leur tiendrez ce langage, vous vous en ferez plus aisément écouter. Comme un malade, plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes : elles le frapperont, elles le consterneront ; la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables ; la grâce, peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces semences de conversion ; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnaitra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.* (*Ps.* 110.)

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits ; que c'est elle qui a conduit sur le sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair : que c'est elle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagements ; qui, de la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de la plus dure mortification ; qui les a réduits aux jeûnes, aux veilles, aux larmes continuelles et aux plus sanglantes macérations : que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères de religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes ; qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité ; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni biens, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un malheur éternel ne convienne qu'aux âmes engagées dans le crime, ou à ces âmes faibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuretés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection ; et quand je pourrais, avec quelque apparence me

flatter d'être aux premiers rangs des élus de Dieu, alors même ne cesserais-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'esprit et de méditer les vengeances infinies de Dieu ; car je regarderais comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques âmes chrétiennes, que ce serait, en quelque manière, dégénérer de l'état parfait en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah ! mes chers auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'était David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenait de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, et en mesurait, autant qu'il lui était permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.* (*Ps.* 76.) Nous ne sommes pas plus saints que l'était saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappait sans cesse la poitrine pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur et pour détourner les coups redoutables de sa colère. Nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que tant de solitaires et d'anachorètes qui, des plus sublimes contemplations où Dieu semblait les transporter jusqu'au troisième ciel, descendaient si souvent en esprit dans le fond des enfers et se perdaient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène, voilà ce qui vous occupait et la nuit et le jour, ce qui vous faisait verser tant de larmes, ce qui vous faisait adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisait pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités : bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous ; on en verrait bientôt les mêmes fruits.

Car si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement et ce qui nous touche davantage, c'est la peine et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que, tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité ; mais la peine, au contraire, fût-ce la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croît toujours et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres et dont nous avons à nous préserver ; il suffit que l'esprit en soit frappé pour en imprimer presque par avance dans les sens toute la douleur. Or si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel ? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion impure qui naît dans mon cœur et qui commence à le corrompre ; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin et dont je ne connais que trop la contagion ;

s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourrait peu à peu m'emporter et me conduire aux plus grands désordres; s'il est question de régler ma vie et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose et tous les combats qu'elle me livre : que fais-je? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intelligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations : je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament, à cette multitude innombrable j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer, et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quand, sur ces briers ardents que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurais souffert autant de siècles et mille fois au delà, l'éternité serait-elle finie pour moi? non; et pourquoi? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords : mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre; disons mieux, parce que dans l'éternité il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà encore une fois à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards : car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans cette éternité et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts; que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne, je trouve toujours cette éternité; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée, dans le même

état, dans la même désolation, dans les mêmes transports : et, me substituant moi-même en esprit à la place de cette âme, je m'imagine que dans ce supplice éternel je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincements de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvait le prophète royal lorsqu'il disait à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugements, *Confige timore tuo carnes meas; a judiciis enim tuis timui.* (Ps. 118.) Heureuses dispositions contre tous les assauts des plus dangereuses tentations et tous les charmes des plaisirs les plus engageants. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé, et que je n'entreprene de pratiquer; car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi, par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu. Elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent et à me faire pour cela de salutaires violences; elle tient en bride toutes mes passions, elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible, et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas? Et moi, mon cher auditeur, je vous réponds : Le moyen de ne le pas craindre? Elle est incompréhensible, cette éternité malheureuse : il est vrai; mais c'est par là qu'elle est plus terrible. Si je la comprenais, je la craindrais moins, parce qu'elle serait bornée, puisque je ne puis rien comprendre que de borné; si je la comprenais, elle aurait un terme dans sa durée aussi-bien que dans mon esprit, et dès là j'en devrais être moins effrayé, parce que je pourrais espérer de parvenir à ce terme, et que dans l'état de damnation il me resterait encore une ressource. Mais un mal si grand qu'il en est inconcevable, c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois : et quand je les verrais tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurais qu'ils sont donc tous, quoique rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerais encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que, quand il faudrait souffrir tous les autres maux, je devrais,

sans hésiter et même avec joie, y consentir pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or à combien plus forte raison dois-je donc me soumettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu et pour vivre en chrétien ?

Voilà comment doit raisonner tout homme sage, et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion. Voilà comment il raisonnera et ce qu'il conclura inmanquablement, lorsqu'il fera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentiments qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre. On n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune. On n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge, et l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures. A force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter; et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant on vit dans le plus profond oubli de son sort éternel : on y demeure tranquille et sans inquiétude; la vie coule, l'éternité s'approche; et, comme ces victimes qui allaient les yeux bandés à l'autel où elles devaient être immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Hé! mes frères, sommes-nous chrétiens? sommes-nous hommes? Sommes-nous chrétiens, et où est notre foi? Sommes-nous hommes, et où est notre raison? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez pas maintenant? sera-ce dans l'éternité même? Oui, vous y penserez alors, vous y penserez durant toute l'éternité : mais sera-t-il temps d'y penser? mais comment y penserez-vous? mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes, de n'y avoir pas plus tôt pensé? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir : et que ne puis-je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole, éternité! Ce serait assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse, mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle : jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paraît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision : Il craint l'enfer; car tel est le langage d'une infinité de mondains. Ah! mes chers auditeurs, vous raillez tant qu'il vous plaira : je ne l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte! Je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au ciel que je le craigne efficacement! Je le crains souverainement, parce que ma crainte doit être proportionnée à son sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois si ce n'était pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment, et, pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation et par une vue fréquente des jugements de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si devant Dieu je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances. Quand même j'aurais lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de pièges qui m'environnent, et après les chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me répondeur de l'avenir : et dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du ciel, c'est que ma crainte soit efficace; car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, ou l'on croit désirer et craindre : mais on veut en même temps que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée! En craignant je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentiments, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit! Si l'impie les traite de faiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma faiblesse à toute sa prétendue force. Il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous ses intérêts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang-froid à une éternelle ré-

probation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endurcit aux avis charitables que je voudrais sur cela lui donner, et si, malgré les plus fortes remontrances, il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même. Je lèverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le prophète : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam (Ps. 25)* : Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon âme avec les impies. Sauvez-la par votre miséricorde. Aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une âme immortelle, c'est mon unique : ah ! mon Dieu, dès qu'elle serait une fois perdue, elle le serait pour jamais. Préservons-nous, mes chers auditeurs, d'une telle perte. Chacun y est pour soi ; et de toutes les affaires il n'en est point qui nous soit plus propre ni plus particulière que celle-là. Le succès en dépend de Dieu et de nous. Dieu de sa part ne nous manquera pas ; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous par la parfaite observation de ses commandements à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.
SAINT JEAN, chap. 4.

C'est d'un père de famille que l'Évangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venait d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion tout doit être libre et pleinement volontaire, et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle qui l'éclaire, qui la

convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissait intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandait les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas oru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets soumis à son obéissance et témoins de sa conduite seraient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité ; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Or voilà le zèle que je voudrais allumer dans vos cœurs. Voilà, chrétiens, par où je voudrais corriger mille scandales que nous causons à notre religion et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée ; mais pour vous la bien développer j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie ; disons-lui, *Ave*.

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer. Car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu même. Or quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu ! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la Divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfants envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort et ce sont de grandes obligations : mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle ; et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion ? C'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avaient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvaient tout sur lui quand ils l'intéressaient par cette considération. Allons, disaient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu

d'Abraham qu'il faut combattre; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole de Dieu de leurs pères, ils se sentaient émus, ils obéissaient sans réplique, ils brisaient leurs idoles, les armées entières se mettaient sur pied et se présentaient à l'ennemi. Quoi donc, demande saint Chrysostôme, est-ce que Dieu était pour eux quelque chose de plus parce qu'il avait été le Dieu d'Abraham, ou que leur religion était plus sainte, parce qu'elle avait été celle de leurs pères? Non, répond ce saint docteur; mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveillait en eux les plus purs sentiments de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avaient honte d'avoir dégénéré de leur piété, et ce seul motif leur inspirait le zèle de ces grands patriarches, je veux dire le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse, ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous : mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu; et c'est par un mouvement particulier de son esprit que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne : me promettant au reste bien plus de vous que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif. Car c'était un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant : et moi j'espère trouver en vous un peuple docile, qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Église : *Et colligent de regno ejus omnia scandala.* (MATTH., 13.) Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus et que nous reconnaissons, comme chrétiens, dans notre religion, savoir, la vérité et la sainteté. La vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi : c'est la première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs : c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres, que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'apôtre, que pour acqué-

rir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne l'avoir pas dans le cœur, ce serait hypocrisie : mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas, dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors, et en faire une déclaration publique, ce serait pour elle un outrage, puisque ce serait la désavouer dans la pratique et en rougir. *Corde creditur ad justitiam; ore autem confesso fit ad salutem.* (Rom., 10.) Il est donc d'un devoir essentiel à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit; la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire, que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnaître et à la publier. Voulez-vous savoir comment, au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours soutenue et toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevait alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensaient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professaient, et c'était justement le moyen de l'établir. Ils travaillaient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuraient autant de témoins qu'ils condamnaient de prétendus criminels. Chaque confession lui coûtait un martyr, mais chaque martyr lui attirait une troupe de nouveaux défenseurs.

Écoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien. C'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, était une leçon sensible et convaincante pour les païens. *Ilia ipsa, quam exprobat, obstinatio confitendi magistra est.* (TERTULL.) Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étaient à leurs superstitions, voyant, dans le christianisme qu'ils persécutaient, une telle fermeté, se sentaient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourments et de la mort. *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quid intus in re sit!* (Id.) Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisaient, ils apprenaient à la connaître; et c'était assez qu'ils la connussent, pour la révéler et pour l'embrasser. *Quis autem ubi requisivit, non accedit?* (Id.) Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentait tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnait tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professaient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti

dans une malheureuse occasion ; que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé ; qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté ; qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi ; ou qu'obligé de paraître, il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il était, ah ! la honte en rejaillissait jusque sur la face de l'Église ; la peine qu'elle en ressentait lui était plus douloureuse que les roues et que les croix, et, comme disait saint Cyprien, la faiblesse des membres faisait languir le corps, et lui causait les plus tristes défaillances. *In prostratis fratribus, et nos prostravit affectus.* (CYPR.)

Or, il est vrai, mes frères, ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux, ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on nous en ferait un de ne l'être pas. Mais ne nous flattons point de cette paix ; car, à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous : et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il ? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gemerez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Où, chrétiens, la profession de notre foi, et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables et à Dieu, et à l'Église, et à toute la société des fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas. Expliquons-les. Car quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres. Parce qu'elle devait servir à sa gloire et qu'elle n'était même établie que pour sa gloire, il ne suffisait pas qu'elle fût tout intérieure et renfermée dans le secret des âmes ; mais il fallait qu'elle fût visible, il fallait qu'elle parût au jour et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du maître à qui elle nous soumet et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or elle ne peut ainsi paraître qu'autant que nous la professons ; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous

fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister ; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter, de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dépoissions notre religion de ces apparences et de ces dehors, si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurissons, nous la retenons captive dans un honteux silence ; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité qui est toujours la même, mais la foi qui a divers degrés et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusques à Dieu, et par là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avait en vue et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connaître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser, par cette confession, les avantages et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'Ange de l'école, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Église, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Église un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfants et au nombre des fidèles. A la face des autels nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ. Tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garants et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance ; mais, après tout, ce n'était point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engageions, et qui répondions. On répondait pour nous, on parlait pour nous, on agissait pour nous. L'Église a bien voulu se contenter de ce premier engagement ; elle l'a accepté, mais à une condition : c'est que dans la suite il serait ratifié, et par qui ? par nous-

mêmes : et par où ? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes. Du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Église nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation, c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est membre : car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ, et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi qui en est l'âme; ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais, par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés : Qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra?* (LUC., 18.)

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidents et incontestables d'où le docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général et qui nous regarde tous. Mais devoir particulier pour vous, grands de la terre : un grand, par son élévation, est plus en état de faire honneur à sa religion; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur qui en est inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et, par conséquent, en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que, par un abandon total des œuvres religieuses, ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'éru-

dition, le génie, donnent, sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affaiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avait si bien compris le prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure en disant comme lui : *Credidi, propter quod locutus sum.* (Ps. 115.) J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là. Je n'ai point cherché à déguiser mes sentiments, ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût : mais, dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devais cet hommage à la vérité et cette reconnaissance au bienfait du maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite. *Propter quod locutus sum.*

Telle était la fidélité de ce saint roi : mais, par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Évangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous? Ah! mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales, dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque inépuisable; mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincra mieux que tous les raisonnements.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque, dans l'excès et dans la licence d'une débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacrilèges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leur divertissement. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés! Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois que par les salutaires avis des ministres évangéliques : et mal-

heur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunis; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé, et par qui il ne l'est pas; car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'était à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu; mais, parce qu'une molle connivence, qu'une considération tout humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages: voulant porter jusque sur le faite de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paraissent tous les jours dans le lieu saint, c'est-à-dire de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur: comme si l'on avait entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison; comme si son sanctuaire était destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence, ne se voit plus que dans l'Église chrétienne et parmi nous: Dieu, dit excellemment saint Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes les religions c'est la seule où le vrai Dieu est servi: et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales, et, sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocents, et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoique en effet ce soient des scandales,

et des scandales d'irrégion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à la connaître. Scandales d'irrégion (remarque bien ceci, s'il vous plaît), scandale d'irrégion: ce sont mille railleries des choses saintes, ou l'on s'égayé et dont on s'applaudit. On raille de tout: on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère: On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Église, sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Église même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences, sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou que l'on croit y découvrir: au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée; car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irrégion: c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Église; car vous en verrez qui là-dessus ont un fond de chagrin et d'amertume, dont ils ne sauraient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Église soit dans l'état où elle est maintenant: ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît. Ils voudraient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'était du temps des premiers Césars; c'est-à-dire qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfants, qu'elle l'était pour ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son Épouse: *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum.* (BERN.) Entendez-les parler de l'Église, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un souverain pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquents. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Église ordonne, et jamais à la favoriser; n'ayant d'esprit que contre l'Église, et jamais pour l'Église; n'étant attentifs qu'à borner son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandale d'irréligion : c'est cette témérité si dangereuse et si ordinaire avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, sans nulle teinture des sciences divines, s'énoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leur sens dans l'Écriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, fussent leur rendre cette créance et cette Écriture vénérables; et cela, chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivait l'apôtre saint Jude, qui blasphèment tout ce qu'ils ignorent. *Quæcumque ignorant, blasphemant.* (JUD., 10.) Au lieu qu'ils devraient dire : Du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrais pas, et d'en accuser plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandale d'irréligion : ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu est représentée comme une faiblesse. Ouvrages reçus avec une estime générale, bas avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles, et proposés pour des modèles. En vérité peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde? Lespeut-on penser? Scandale d'irréligion : ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées. Liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne se font point de scrupule. Liaisons fondées sur cela seul que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations, et qu'on les écoute volontiers sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi; sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impiété, quand on voit que pour n'avoir point de religion on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah! chrétiens, où est ce zèle du roi-prophète, lorsqu'il protestait si hautement à Dieu qu'il n'aurait jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donnerait le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignait de paraître en quelque sorte les approuver et les autoriser? *Odium Ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebat.* (Ps. 25.)

Poursuivons, et ne nous laissons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irréligion : ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile : par exemple, que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi, et se pourvoir comme il peut; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs

de la vie; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés; qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit, malgré les anathèmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin, scandales d'irréligion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme; on les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits; on leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs auteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes; et plutôt au ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée!

Or je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe, ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la religion? Et combien d'autres aurais-je encore à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions! Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, se flattant de suivre en cela l'avis du grand apôtre qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul, et les autres pour Apollo : mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ, et par conséquent que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattait pour l'Église de Jésus-Christ, ils devaient nécessairement se tourner du côté de Paul et le secourir. Cependant on se tient en paix; on entend tout, et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger, que l'Église

de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému ; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégagement ; comme si dans la cause de Dieu tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat, comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis ; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés ; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Église et les rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu : et que peut-on, en effet, juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion ? Point de prière, ni en commun, ni en particulier ; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Église ; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent ; et dites-moi quel vestige de christianisme on y peut reconnaître ? J'appelle scandale de complaisance une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte, et peut-être tout à fait perdus. C'est n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations ; mais par une criminelle condescendance on paraît s'y plaire. On voit assez ce qu'on aurait à répondre, mais on craindrait de se rendre fâcheux et critique ; on se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien ; on consent à tout, ou l'on semble y consentir dès qu'on n'y résiste pas ; et tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandale de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son âme et sa religion ; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur ; ces ménagements au moins et ces réserves pour ne le pas choquer, et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Hé ! Seigneur, si dans la naissance de votre Église et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essayer tant de persécutions, elle n'avait point eu d'autres défenseurs, que serait-elle devenue ? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférents, des négligents, de faux complaisants, des sages et des politiques mondains, auraient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion ? En combien d'occasions l'auraient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle ; mais en dissimulant, mais en se taisant ! Car, dit saint Chrysostôme, il ne faut pas seulement réputer pour traître à sa religion celui qui l'abandonne ou-

vertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cum oportet, non confitetur.* (CHRYSTOST.) Soyons de bonne foi, mes frères, et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi que de ne le vouloir pas paraître. Appliquons-nous à nous-mêmes le juste reproche que faisait aux Juifs le prophète Elie : *Usquequo claudicatis in duas partes?* (3. Reg., 18.) Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre ; et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal ? Si le Seigneur est notre Dieu, que ne le reconnaissez-vous sans déguisement ; et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument ? *Si Dominus est Deus, sequemini eum ; si autem Baal, sequemini illum.* (Ibid.) Tel est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Église vous propose encore aujourd'hui ou que je vous propose en son nom. Choisissez, mais que dis-je et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous ? Respectons la religion et tout ce qui a quelque rapport à la religion : car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professions-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet, et ce serait bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre foi est aveugle (c'est la pensée de Zénon de Vérone), elle doit donc être moins sujette à rougir ; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique : mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre ; elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout ;

car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité non moins certaine ni moins indubitable, que de toutes les qualités, et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi ? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu ; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu ; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que sa sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement qu'elle est de Dieu. Dans cette religion Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, et les autres dont saint Paul nous fait le dénombrement ; mais avec ces dons, si ce n'était une religion sainte, dès là elle serait réprouvée de Dieu ; et indépendamment de ces dons, elle serait toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle serait sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Évangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il produit de bons fruits, on connaît que c'est un bon arbre, *Arbor bona facit fructus bonos*. La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère ; et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas après tout qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature, et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérégle, et non point de leur religion qui n'en est en soi pas moins parfaite ; et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable ; mais enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre

à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Être saint et paraître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu ; mais de paraître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté ; comment ? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise, et qui fait un de ses plus beaux ornements, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandait tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux : persuadé qu'il était que rien ne relèverait davantage la gloire du christianisme, et ne contribuerait plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortait si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillît sur la religion qui le leur enseignait, et qu'elle en devînt plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Église se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisaient l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique : ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tirerait tout le corps de la religion, et le crédit où elle s'établirait. C'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont toujours affecté un air de réforme et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits, et elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens : et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Évangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser à une religion qui formait de tels hommes les éloges qui lui étaient dus, et que leur arrachait, comme malgré eux, la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous les états, et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en

avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses : qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur ?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre, plus qu'on ne le vit jamais ? C'est que nous avons dégénéré, et que nous dégénérons tous les jours de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disait Tertullien pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts, et exposés à toute la violence des tyrans, regardez comment nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude, ni injustice; il n'y a ni traîtres, ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens; mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser ? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous ? A quels devoirs manquons-nous ? Jugez donc, concluait cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes; et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle était la règle qu'il donnait pour bien connaître la religion chrétienne, et pour en faire voir l'excellence. Mais à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'était alors la gloire de la religion, n'en serait-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte ?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit : il y a, selon la belle remarque de Tertullien, et celle d'Arnobé après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étaient bons et vertueux ne l'étaient point par religion, puisque au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices, et en donnaient dans leurs prétendues divinités les exemples. De sorte que tous les désordres qui se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais, par un privilège directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade : et rien de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le

condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devrait être; mais nous savons néanmoins que par la malignité des esprits il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage, en effet, pour les libertins, lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien, et parmi nous, les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités ? Je dis parmi nous; car prenez garde, s'il vous plaît : qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons, et qui la déshonorent par les excès et les dérèglements de leur vie ? Sont-ce les hérétiques ? Dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitis inquinatur, nec virtutibus coronatur.* (TERTULL.) Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions dans l'opinion des hommes la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles, mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences, mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris, et, si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or n'est-ce pas là que nous la réduisons ? N'est-ce pas à quoi nous l'exposons, et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Église de Jésus-Christ comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient les plus cruelles insultes : *Hæcine est urbs perfecti decoris* (THEREN., 2) ? Est-ce là cette Église jadis si florissante et si belle ? Cette Église qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté ; cette Église qui sanctifiait les villes, les provinces, les empires ; cette Église qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges ? *Hæcine est ?* Est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous ? Qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur ? *Facti sunt filii perditii.* (Ibid., 1.) Ses enfants, qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières, et pourvus de ses secours les plus puissants.

sont devenus des enfants de perdition. *Manam suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus.* (THREN., 1.) Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi : mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé. Il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus sacré, et qu'elle conservait avec plus de soin. Il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume ! *Et ipsa oppressa amaritudine.* (Ibid.) Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux ; elle lui représente sa peine : Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis, et le décri où m'ont mis ceux-là mêmes que je portais entre mes bras, et à qui j'avais communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis.* (Ibid.) Mais tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envisagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances. *Viderunt eam, et deriserunt sabbata ejus : sicutiam viderunt ignominiam ejus.*

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Église du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion ; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus ! Il y en a dans le clergé, il y en a dans le cloître, il y en a même parmi les grands et parmi les petits : car il a été de la bonté de Dieu de ne pas laisser prendre au vice un empire si universel que la ruine de son peuple fût entière ; et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Église, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le prophète disait à Jérusalem : *Consolamini, consolamini.* (ISAÏ., 40.) Sainte Mère, soutenez-vous dans votre affliction, et consolez-vous : malgré vos pertes, voici encore de dignes enfants qui vous restent, et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager : *Consolamini.* Mais que dis-je, chrétiens ! et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux choses : premièrement la multitude presque infinie des pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renoncent dans la pratique et par leurs actions criminelles ; secondement l'injustice des

hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales, dont ils font le sujet de leurs discours injurieux, et où ils appliquent toute leur réflexion ?

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnaître dans le christianisme ce que le prophète royal avait déjà depuis si longtemps reconnu dans le judaïsme ; et faut-il qu'un prédicateur de l'Évangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu ! *Omnes declinaverunt.* (Ps. 13.) Tous se sont égarés ; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avait tracées et où ils étaient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous ils se sont ainsi livrés au péché, *omnes* : c'est-à-dire qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs ; c'est-à-dire que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs ; c'est-à-dire que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs : pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce ; pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violents et emportés, pécheurs malins et médisants ; ainsi des autres. *Omnes declinaverunt.* Encore s'ils savaient, dans leur iniquité, se prescrire de certaines bornes, et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur : mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner ? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement ? *Corrupti sunt.* (Ps. 13.) Je n'oserais m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux-mêmes, et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits : *Abominabiles facti sunt.* (Ibid.) Ah ! mes frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion : mais, comme nous la renouvelons par le péché, cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent

Salvien que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner. *In nobis atarobrium vatitur Christus.* (SALV.)

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Église, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chrétienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards? Est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent que le monde se rend attentif? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Évangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Église ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâtrie : et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares, et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissions pas dans l'esprit même des fidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle? Car si nous sommes, selon l'expression de l'apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion, *Gaudium meum et corona mea*, elle sera la nôtre; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE VINGT ET UNIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui miserus sum? Et iratus dominus ejus, tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice. SAINT MATH., chap. 18.

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtement ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumière et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre. Car que pouvait répondre ce serviteur impitoyable, et si dur à se faire payer sans délai une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion, et ayant égard à sa misère, venait de lui remettre jusques à dix mille talents? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à ce misérable, s'il le traite comme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait enfermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'esprit, et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure; et dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre évangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car c'est ainsi, dit le fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis.* (MATTH., 18.) Quelle menace, et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si, dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentiments et à nos vengeances; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi. *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis, si non remisistis unusquisque proximo suo de cordibus vestris.* De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures; or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence

inflaie; matière où je n'aurais pas la confiance de m'engager, si je ne comptais, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je la demande par la médiation de Marie. *Ave.*

Si je parlais à des païens et en philosophe, je pourrais trouver dans les principes même de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée. Mais du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrais beaucoup et avancerais peu; et que les plus spécieux raisonnements n'aboutiraient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité et non point à convaincre vos esprits, ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours. Il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ. Il faut pour vous soumettre employer l'autorité de Dieu même; et pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandements de la loi, et, afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions, qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur. Voulez-vous disputer à Dieu son droit? je vais le justifier. Prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'aurez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agréments de l'éloquence chrétienne : mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens : le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne. C'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentiments naturels, la plus rude épreuve de la charité et l'un des plus grands efforts de la religion. Mais après tout je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet :

comment cela? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître par la loi qu'il nous impose, comme père par les biens dont il nous comble, comme modèle par les exemples qu'il nous donne, et comme juge par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance : n'en perdez rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines, et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable : et quand on disait aux Juifs : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu. Ce n'était pas une tradition de Moïse mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyaient que le commandement d'aimer le prochain leur laissait la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsque, usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit : Aimez vos ennemis, et pardonnez-leur : mais il a seulement renouvelé cette loi, qui était comme effacée du souvenir des hommes; il a seulement expliqué cette loi, qui était comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes; il a seulement autorisé cette loi, qui était comme abolie par la corruption où vivaient la plupart des hommes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivait le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains? et si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluait le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusques à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher. Ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime ou que je réitère, et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.* (MATTH., 5.)

Or, supposé ce précepte, je prétends, chrétiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître; et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnaître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons. Précepte ap-

puyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles ; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain être, ce serait en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez. Il dit : *Ego autem dico vobis* ; il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous en effet, ô homme, pour entrer en discussion avec votre Dieu ; et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés ? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo ? (Rom., 9.)*

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir ? la voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur ; c'est-à-dire que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors et de ne vous porter à nul éclat, mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment. Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis*. A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même. Mais ce sacrifice me coûtera bien cher : dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature : aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre, et le moyen que je me fasse une pareille violence ? Abus, répond saint Jérôme : quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté ? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais que dira le monde ? il dira que vous êtes chrétien, et que vous vous comportez en chrétien ; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera. Ou s'il ne pense ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugements et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu et non aux idées du monde que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur : votre plus grand honneur est de renoncer en vue de Dieu à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même et du siècle profane. Mais cet homme se prévaut de mon indulgence et n'en deviendra que

plus hardi à m'attaquer : peut-être sera-t-il touché de votre religion ; ou s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah ! chrétiens, que notre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu ! Si j'entreprenais de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrais épuiser : mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point après tout par une obéissance pure et par une soumission forcée qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi. Il veut que la reconnaissance y ait part ; et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux. Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu ? Il se présente à vous, mon cher auditeur, et détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'enviesager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner ; mais il vous dit : C'est pour moi. Il ne vous dit pas : Pardonnez-leur, parce qu'ils le méritent ; mais il vous dit : Pardonnez-leur, parce que je l'ai bien mérité moi-même. Il ne vous dit pas : Ayez égard à ce que vous leur devez ; mais il vous dit : Ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de Joseph leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous : *Pater tuus præcepit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus : obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati, atque malitiæ quam exercuerunt in te. (Genes., 50.)* Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux ; et bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il

les rassura : *Nolite timere* (*Genes.*, 50); il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière : *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum* (*Ibid.*); il se fit leur soutien et leur protecteur : *Ego pascam vos et parvulos vestros*. (*Ibid.*)

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous ; c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* (*Ps.* 115.) Que vous donnerai-je, ô mon Dieu, pour tout ce que vous m'avez donné ; et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi ? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous pussiez par une marque solide lui témoigner votre amour ? N'en cherchez point d'autre que celle-ci ; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée ; elle est vraie, elle est indubitable ; et pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous. La plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre est de pouvoir croire, avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent ; mais d'un amour réel et véritable : car autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr que de pardonner à un ennemi ; pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu et le plus pur amour qui puisse me déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement ; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires. D'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe ; et qu'en disant à Dieu : Je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle action, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret, qu'on se rend à soi-même ! J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu et que je l'aime vraiment. Je fais quelque chose pour mon Dieu que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui. Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion ? Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même, et de là ces

longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Eh ! chrétiens, qu'il en soit comme vous le dites, et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens, mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit ? que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque s'il était innocent il n'y aurait point de pardon à lui accorder ? Que voulons-nous donc ? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme, c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme ; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne, ou qui doit vous étonner et vous arrêter ?

Allons plus avant, et si pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous et par la douceur de sa conduite ; car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Évangile : *Omne debitum dimisi tibi; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* (*MATTH.*, 18.) J'aime mes ennemis, et je leur pardonne : je vous ai vous-même aimé ; et combien de fois vous ai-je pardonné ? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi ? Raison qui nous ferme la bouche, et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut dans l'un ou dans l'autre se proposer ; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne ; et que c'est assez de ce seul exemple si vous ne le suivez pas pour vous rendre criminels. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu et d'oubli de vous-même. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même : mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours et en a-t-il souffert ? Nous

ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices? mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie, mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais dit saint Chrysostôme, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles! Et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu : aux impiétés, aux sacrilèges, aux imprécations et aux blasphèmes; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur de l'univers; et qu'est-ce que de faibles créatures, qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple et de nous dire : *Omne debitum dimisi; nonne ergo oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même, moi digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir, moi-même je les prévient de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis. Mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte. Mais vous hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction hu-

maine pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles! Mais vous, mesurant tous vos pas et craignant de ne rien relâcher de vos droits plus imaginaires que réels, vous passez les années et quelquefois toute la vie dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur! Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée et dont j'ai voulu être le modèle?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire! Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu; mais ici Dieu non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre? Rien de plus aisé, répond saint Augustin expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet être suprême, c'est-à-dire qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or, c'était là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus; je veux dire d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti sicut pater vester cœlestis perfectus est* (MATTH., 5.)

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficacité qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément; mais que serait-ce si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui mettais devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu dans le cours de sa vie lui pardonnât, et tout qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné? Que serait-ce si je présentais à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordements; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisait entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairait et qui le pressait, il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunait et qui le gênait, il a raillé les plus saints

mystères de Dieu dont la créance le condamnait et dont l'idée le fatiguait et le troublait, il a sacrifié Dieu et tous les intérêts de Dieu à l'objet périssable qui l'enchantait et le possédait? Que serait-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquais cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs), que serait-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçais le souvenir de toutes vos iniquités et que je raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous? Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent? Or, ce que je vous dirais, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'âme : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi*. Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis, *tibi*. Je pouvais vous perdre, et je me suis employé à vous sauver; je pouvais vous bannir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées et dont il serait accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu et par rapport à vous. Car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés? Hé bien ! si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenue, je viens vous enseigner le moyen infaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge; et s'il y a une vérité qui doit faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci par où je conclus cette première partie? Il est vrai, tel est en cette vie notre triste sort et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons : nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné. Les plus grands saints ne le savaient pas eux-mêmes, et des pénitents par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandaient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque : Ah ! mon frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés? Si des saints étaient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs? Or, dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer

de cette incertitude qui les trouble, j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme, puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle. Car c'est Dieu qui nous l'a dit; et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante, Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittimini*. (Luc., 6.) En deux mots, quel fonds d'espérance et quel motif pour animer notre charité! Il n'y a là ni ambiguïté ni équivoque, il n'y a point de restriction ni d'exception : tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien : Dieu, par la bouche de son Fils, ne nous dit pas, Pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés; mais de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis, *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas, Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés; mais leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis, *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas, Pardonnez, et, après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai; mais, du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès là vous seront remis, *Et dimittimini*. Tellement, chrétiens, que dès que je pardonne, et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés que sur l'infaillibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur, et je le reconnais en votre présence, ô mon Dieu; mais tout pécheur que je suis, vous recevrez en grâce, parce que selon vos ordres j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment : je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité; et si vous rejetiez cette hostie, j'en appellerais à votre parole; et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirais, Seigneur, et vous me permettriez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé : or ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera; il vous répondra dans le secret du cœur ce qu'il fit entendre à Madeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata ; vade in pace*. (Luc., 7.) Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent

renfermés, prononcera sans hésiter la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne et dont il vous a fait une loi? Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder, ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais à vous-même? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous serait dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursuivît et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'ils nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous, selon que nous nous comportons envers eux; s'ils s'élèvent contre nous, de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paraissions outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain : c'est-à-dire qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre, et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Comment cela? le voici. Parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières. Observez-les : coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels; coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme; coupables envers le prochain substitué en la place

de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions; enfin coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes de la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière et quel nouveau fonds de morale! Écoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentiments et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvements de votre cœur aigri et envenimé, et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice, quand il lui plaira et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta et ego retribuam.* (Rom., 12.) Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni : mais parce que, s'il vous permettait d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société serait bientôt rompu, et toute la charité éteinte dans le monde. Pour la maintenir, cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porterait aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toute chose vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprovoque. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avait uni, et vous troublez la paix dont il était le garant et le sacré nœud? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans la ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or se rendre ainsi coupable et condamnable, aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission?

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous proster-

nerex à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher : mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous ; et malgré vos gémissements et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* (JACOB., 2.) Il est vrai que dans son Église il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre : mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomenteur dans votre âme le mauvais levain qui l'envenime et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser. Mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes ; et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacrements et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* Ah ! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu ; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étaient depuis de longues années ! Car il est certain que de toutes les passions, il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi ; et sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyr.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entraînent dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu. Car entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une même âme. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persé-

cutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque s'adressant à son Père, il prit la défense des Juifs qui poursuivaient sa mort, des juges qui l'avaient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageaient encore après l'avoir crucifié : *Pater dimitte illis ; non enim sciunt quid faciunt.* (LUC., 23.) Voilà, dis-je, la perfection de la loi de grâce ; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu le plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté ; voilà à quoi il veut qu'on nous connaisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.* (JOAN., 13.) Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres, et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle qu'elle est plus couverte ; quand à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être ; quand, retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne, et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans bruit ; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies, que nous inspire une secrète malignité et qui ne tendent qu'à la satisfaire ; quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit : n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée ? N'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de sa morale et de l'observation de sa loi ? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés que Jésus-Christ ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera ; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa mé-

diation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses; mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous ?

Chose étrange, mes chers auditeurs ! Nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce que ce ne soit au nom de Jésus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous prenons des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son Évangile et déshonorant le christianisme, où par une vocation particulière il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'était l'esprit de paix qui régnait entre eux; c'était, comme je l'ai dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisait pour ainsi dire qu'un même homme. Les païens le remarquaient, et c'est ce qui les étonnait, ce qui les édifiait, ce qui les charmait. Qu'y avait-il en effet de plus admirable et de plus grand ? Ils voyaient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troublait. Ils voyaient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant. Ils voyaient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animait contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentaient, qui les déchiraient, qui les brûlaient. C'était là le triomphe de la religion : mais en voici le scandale. C'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patients et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles. On emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder : mais souvent on y perd ses soins, et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence et les plus déclarés pour la piété, qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ : et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure. Et cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés,

contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner. Et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent, d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire, et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité, qui pour la défense de sa propre personne ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car, quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu, et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disait à son disciple Philémon au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me. (Philem., 17.)* Il vous a déplu dans une occasion, il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette, je la prends sur moi ; et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrais à meilleur titre exiger de vous. Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa : ego reddam, ut non dicam tibi quod et te ipsum mihi debes. (Ibid., 18.)* C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres ; vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité, mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportements d'une passion de vengeance ? on se croit tout permis, et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on dise, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en ren-

voie mille autres ; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses et qui n'ont point de fin ; pour une fois et pour un moment, on passe les années, et souvent toute la vie à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et, s'il est possible, à le désoler et à l'accabler : pourquoi ? parce que, aveuglés d'un amour-propre qui ne se prescrit point de bornes, nous nous infatuons de nos prétendus droits, et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus*. (MATTH., 6.) Nous le disons, mais, si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un ressentiment qui la pique, et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination ; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant ; que nous la devons regarder comme une sentence de mort et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes ? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon et que nous parlions de l'autre : si, ne voulant pas sincèrement et de bonne foi que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous pardonnerons, nous ne pardonnons pas ; et si, pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réprovoque.

Car qu'est-ce à dire, Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique nous ne pouvons nous résoudre à pardonner ? *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus*. Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine ; et comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais

dans votre royaume. Travaillez à ma perte, comme je travaille à la sienne, et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrais sur la terre le combler d'opprobre : *sicut et nos*. C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je pardonne ; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi ; je suis toujours ennemi : soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends pour me venger que l'occasion qui me manque ; servez-vous pour vous venger de moi de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *sicut et nos*. C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que, du reste, je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts, et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien ; *sicut et nos*. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez ? Du moins c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur ! ah ! pensez-y, chrétiens ; quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico*. Il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice qui vous éloigne de moi vous paraît rigoureux ; il vous consterne, il vous désespère ; mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre ? je suis la règle que vous m'avez marquée ; je vous pardonne comme vous avez pardonné, ou plutôt parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous. *De ore tuo te judico*.

C'est à vous, mes frères, à le bien méditer ce funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part, ou de la part de Dieu affreuse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi ? voudrais-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine ? M'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme ? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne serait-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même, et en repoussant un mal, ne serait-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal ? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres ? Oserais-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne serait-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes sur les injures, par la contradiction la plus sensible, et par le témoignage

qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamnerait lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau ? Or pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour, et peut-être sans fruit ? Car qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage ? S'il y a quelques difficultés à surmonter, et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avaient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RESTITUTION.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. SAINT MATTH., chap. 22.

C'est l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse incréée, prononce en notre évangile, pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert avec quelques gens de la cour d'Hérode, une question à laquelle il semblait ne pouvoir répondre sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il était juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain : *Licet census dare Cæsari, an non?* (MATTH., 22.) Si, par sa réponse, il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'était choquer directement les intérêts des Juifs, à qui les pharisiens prêchaient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvaient s'assujettir aux lois des hommes comme les autres nations de la terre ; mais d'ailleurs s'il eût répondu favorablement pour l'exemption du peuple, c'était s'exposer à être traité de séditieux par les Hérodéens, qui, suivant les mouvements de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérode leur souverain, s'efforçaient partout de publier que puisque les Romains par leurs armes maintenaient le repos de la Judée et en étaient les

protecteurs, on ne pouvait sans injustice leur refuser une telle reconnaissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnaie qu'on lui avait présentée et y voyant l'image de Tibère : Allez, hypocrites, dit-il, rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes sans engager l'innocence du Fils de Dieu, qui donna tout à César sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration : *Et audientes mirati sunt* (MATTH., 22) ; mais en sorte, remarque saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admiration qui devait les attacher à cet Homme-Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité : *Infidelitatem cum admiratione reportantes*. (HIERON.)

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers auditeurs, cette divine réponse et cette importante maxime de notre adorable Maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à la lettre ; et dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus-Christ : *Reddite*, rendez-vous mutuellement, mes frères, ce que vous vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous ; et si par usurpation vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari* : après cela vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient, *Et quæ sunt Dei Deo*.

Mais que dis-je, et quel ordre ! N'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser ; et dans la concurrence, ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre ? Les intérêts du prochain peuvent-ils entrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice ne tient-elle pas le premier rang entre nos obligations ? D'où vient donc que Jésus-Christ paraît établir un ordre tout contraire ? Ce n'est pas, répond le docteur angélique saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu, mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain sans nous acquitter par là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, Rendez à César ce qui appartient à César, et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de fortune. Je me promets beaucoup

de cette matière; elle est morale; elle est instructive; elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave.*

Saint Chrysostôme parlant des injustices qui se commettent contre le prochain; et en particulier des usurpations, soit violentes, soit frauduleuses, dont la société humaine est continuellement troublée, a fait un réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice était de tous les désordres du monde celui que l'on condamnait, que l'on détestait, que l'on craignait le plus dans les autres; mais en même temps que l'on négligeait, que l'on tolérait, que l'on fomentait davantage en soi-même. Il est étrange, disait ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Nous sommes vigilants et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort, et à peine pensons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui comme s'il n'avait nulle équité; et parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'était en effet. Au contraire, quoique la connaissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a dans nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre qui nous aveugle fait que nous ne nous en défions presque jamais: et néanmoins, ajoute saint Chrysostôme, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque dans les maximes du salut c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte; mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère que pour conserver les siens propres, et que sa principale étude ne devrait pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passerait même dans le paganisme pour indubitable; jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus-Christ. Or voilà, mes chers auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre et pour vous mettre à couvert de la rigueur de ses juge-

ments; cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions: la facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui, c'est la première; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une fois saisi, c'est la seconde; l'impuissance fautive et prétextée dont on se pare communément lorsqu'il s'agit de cette restitution, c'est la troisième; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution, c'est la dernière. Prenez garde, chrétiens: si de ces quatre choses ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire, s'il était rare et extraordinaire dans le monde de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain; ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fût aisée: si la difficulté de la faire allait jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'aurait pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes: rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer; rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation: ah! chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux premières dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostôme, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient ordinairement de deux chefs: de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car la cupidité qui est en nous nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entre-

tient dans le monde le péché d'injustice et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur ; et en effet, si dans la recherche et dans l'usage des biens de la terre nous n'agissions, ou que par le mouvement de la grâce, ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché dont le désordre est si général ne serait pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenterait aisément du peu qu'elle a ; la raison, qui fait justice à un chacun, n'aurait garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas ; et la grâce, qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, serait bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne, c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Écriture qui infecte tout le corps de nos actions, et pour user du terme du Saint-Eprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie. *Inflammat rotam natiuitatis nostræ.* (JACOB., 3.) Or la concupiscence ne dit jamais, C'est assez ; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir, se persuadant toujours que tout lui manque, et, par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la Providence (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avare), que fait-elle ? Ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or pour cela il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures ; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies ; c'est elle qui leur a suggéré l'usage comode des antides et des faux contrats ; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes dont les noms mêmes étaient inconnus, et que quelques-uns font présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Écriture : *Multi quasi inventionem æstimant fœnus.* (Eccles., 29.) Ce péché d'usure, qui était condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit, et, pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la

charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'était, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères d'estimer l'argent stérile de sa nature ; elle a su le rendre fertile : et, par un miracle bien surprenant, il a paru entre ses mains la chose du monde la plus fructueuse. *Hæc pecuniam tanquam humum proponit* (ZÉNON. VÉRON.), dit Zénon de Vérone ; et voici, chrétiens, comment les premiers Pères de l'Église se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats : l'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent sont encore bien plus expresses et plus remarquables : *Eamque peregrinantem ferali supputatione nutrire non desinit, ut summam quærat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni.* (Id.) Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni.* Pouvait-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués ?

Il en est de même de tous les autres désordres du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Église, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutation, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité et de les multiplier autant qu'il est possible ? Abus qui crient au ciel vengeance de tant de profanations et de sacrilèges ; et ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance ? Saurait-on tant de stratagèmes et userait-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'était possédé de ce démon ? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence, dont le charme commence par

ses yeux et empoisonne bientôt le cœur? Voilà, mes chers auditeurs la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage!

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de pièges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violence et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer; et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt.* (SENÈC.) En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes se soutiennent non-seulement avec impunité, mais avec honneur; pendant qu'ils marchent en triomphe et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis.* (Id.) Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens; arrêtons-nous à nous-mêmes et reconnaissons ce qu'il serait important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes et qu'elles nous assiègent de tous côtés. Telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocié, il donne et il reçoit; s'il n'est homme de probité, et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement? Qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer? Qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense? Ainsi de tous les autres états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson : tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette

qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevait à chaque moment; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés. Car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres; du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre; comment? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice? et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui était éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchait partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui; l'appelant un homme de miracle, disant qu'il voulait faire son éloge, l'élevant jusques au ciel et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, est laudabimus eum.* (Eccles., 31.) Oui, mes frères, reprend saint Chrysostôme, c'est un miracle de la grâce d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens, livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur fortune : et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime; celle où il y a plus d'affaire, c'est-à-dire celle où il y a plus de péril, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah ! mon cher auditeur, que ces sentiments sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience ! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous ; et ne les connaissez-vous pas assez pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes ; et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même pour voir qu'en même temps que vous le pourrez vous serez dans le danger prochain de le vouloir ? Or, cela étant, s'il arrivait même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser ? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un ; et pourquoi ne sera-ce pas moi aussi bien qu'un autre ? Mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémit et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut : celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Hé ! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festinat ditari, non erit innocens.* (Prov., 28.) Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion. Vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde. En voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprennent qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir : mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu ? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt même temporel vous obligeât à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir ! Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise ? Je vous le demande, chrétiens : c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus

que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis ? Je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportait saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu ? Je veux, mes frères, disait ce grand homme dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu, et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion. Je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avait trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvait lui tenir lieu d'une ample fortune ; mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble : plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient de l'avoir perdue. Il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte ; il le trouve, et, transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnaissance, lui offre vingt pièces de cette monnaie ; mais le pauvre refuse de les accepter. L'autre le presse au moins d'en recevoir dix ; mais le pauvre persiste dans son refus. Enfin, piqué d'une si sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien. Et moi, répond le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable : et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation ! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité ; c'est-à-dire où sont les âmes délicates jusqu'à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger ? Je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoiqu'il en soit, où sont-elles ces âmes pleinement désintéressées ? Où voit-on, demande le même Père dans l'excellente lettre qu'il écrivait à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? Où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi ? Où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans accomplir les charges ? Avec cette seule figure j'aurais de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus ; et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoi

gnent certains riches et certains grands du monde quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées; et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éluent-ils pas les poursuites d'un créancier? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essayer? De combien de retardements et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience: et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagements de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie? Car s'il n'était question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterais pas là-dessus. Mais quand il y va du salut éternel, si je ne m'en expliquais avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce serait être prévaricateur. Or, il y va du salut, chrétiens; et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle. On traite un homme d'importun et de misérable, parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivait une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire, n'en obtenant jamais d'autre réponse sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime. Et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter: cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les endure, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvements de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon et ce qui les tient si opiniâtrément éloignés de Dieu. Ils viennent, disait saint Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui; ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paraît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu,

ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme: quoi qu'il exige d'eux et qu'il ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès là ils le prennent lui-même à partie, et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Église; et quand ils s'opiniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié, et de leur retrancher l'usage des divins mystères. *Nolentes autem reddere arguimus, increpamus, sancti altaris communionem privamus.* (AUGUST.) Mais, hélas! que ces remèdes sont communément faibles et impuissants, et qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer, pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ qui est le souverain bien des justes sur la terre! D'où vient cela? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité, *Ingemiscimus gravati*, disait l'apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eo quod nolumus expoliari.* (2. Cor., 5.) Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle contre laquelle il y a si longtemps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Hé quoi, dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père; et, tout innocents qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui, et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? Où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrais satisfaction? Toutes ces raisons se présentent à mon esprit, je jettent dans la confusion et dans le trouble, je portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impatient; en un mot,

lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et, malgré les sollicitations pressantes de l'esprit de Dieu, lui font conclure : Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur! Ah! plût à Dieu que cette parole fût sincère et véritable; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifîât dans vous une impuissance absolue! Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins serait hors de risque : car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévaluez; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus? Appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper, raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car, que dit l'un? que s'il restitue il ruine sa famille : voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner? C'est la réponse de saint Chrysostôme, qui dans un mot devrait fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfants en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostôme, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une tendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfants, changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Car

si vos enfants se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtré à retenir, que leur laissez-vous? la peine d'une restitution onéreuse jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc! ajoute saint Chrysostôme, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu? Vouddriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fît prospérer dans vos enfants l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous? Et si par des ressorts secrets de sa providence il permettait qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devrait vous faire trembler et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions? Par conséquent rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfants. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état : et du moins dans ma condition puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi et que chacun ait le sien : mais il est indifférent que vous occupiez telle place et que vous soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Hé bien! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer. Vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété; et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en

ses yeux et empoisonne bientôt le cœur? Voilà, mes chers auditeurs la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage!

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de pièges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violence et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer; et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt.* (SENÈC.) En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes se soutiennent non-seulement avec impunité, mais avec honneur; pendant qu'ils marchent en triomphe et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis.* (Id.) Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens; arrêtons-nous à nous-mêmes et reconnaissons ce qu'il serait important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes et qu'elles nous assiègent de tous côtés. Telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit; s'il n'est homme de probité, et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement? Qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer? Qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense? Ainsi de tous les autres états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson : tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette

qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevait à chaque moment; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés. Car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres; du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre; comment? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice? et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui était éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchait partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui; l'appelant un homme de miracle, disant qu'il voulait faire son éloge, l'élevant jusques au ciel et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, est laudabimus eum.* (Eccles., 31.) Oui, mes frères, reprend saint Chrysostôme, c'est un miracle de la grâce d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens, livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur fortune : et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime; celle où il y a plus d'affaire, c'est-à-dire celle où il y a plus de péril, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah ! mon cher auditeur, que ces sentiments sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience ! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicious pour vous ; et ne les connaissez-vous pas assez pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez pas procurer mille profits injustes ; et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même pour voir qu'en même temps que vous le pourrez vous serez dans le danger prochain de le vouloir ? Or, cela étant, s'il arrivait même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser ? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un ; et pourquoi ne sera-ce pas moi aussi bien qu'un autre ? Mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémissent et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut : celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Hé ! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festinat dilari, non erit innocens.* (Prov., 28.) Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion. Vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde. En voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprenaient qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir : mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu ? il a permis que les considérations humaines vinsent au secours de votre devoir, et que l'intérêt même temporel vous obligât à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir ! Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise ? Je vous le demande, chrétiens : c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus

que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis ? Je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportait saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu ? Je veux, mes frères, disait ce grand homme dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu, et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion. Je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avait trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvait lui tenir lieu d'une ample fortune ; mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble : plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient de l'avoir perdue. Il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte ; il le trouve, et, transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnaissance, lui offre vingt pièces de cette monnaie ; mais le pauvre refuse de les accepter. L'autre le presse au moins d'en recevoir dix ; mais le pauvre persiste dans son refus. Enfin, piqué d'une si sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien. Et moi, répond le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable : et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation ! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité ; c'est-à-dire où sont les âmes délicates jusqu'à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger ? Je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoiqu'il en soit, où sont-elles ces âmes pleinement désintéressées ? Où voit-on, demande le même Père dans l'excellente lettre qu'il écrivait à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? Où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi ? Où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans accomplir les charges ? Avec cette seule figure j'aurais de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus ; et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoin

guent certains riches et certains grands du monde quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées; et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éluent-ils pas les poursuites d'un créancier? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essayer? De combien de retardements et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience: et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagements de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie? Car s'il n'était question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterais pas là-dessus. Mais quand il y va du salut éternel, si je ne m'en expliquais avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce serait être prévaricateur. Or, il y va du salut, chrétiens; et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle. On traite un homme d'importun et de misérable, parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivait une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire, n'en obtenant jamais d'autre réponse sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime. Et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter: cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les endure, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvements de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon et ce qui les tient si opiniâtrement éloignés de Dieu. Ils viennent, disait saint Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui; ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paraît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu,

ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme: quoi qu'il exige d'eux et qu'il ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès là ils le prennent lui-même à partie, et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Église; et quand ils s'opiniâtraient à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié, et de leur retrancher l'usage des divins mystères. *Nolentes autem reddere arguimus, increpamus, sancti altaris communione privamus.* (AUGUST.) Mais, hélas! que ces remèdes sont communément faibles et impuissants, et qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer, pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ qui est le souverain bien des justes sur la terre! D'où vient cela? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité, *Ingemiscimus gravati*, disait l'apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eo quod nolumus expoliari*. (2. Cor., 5.) Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle contre laquelle il y a si longtemps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Hé quoi, dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père; et, tout innocents qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui, et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? Où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrais satisfaire? Toutes ces raisons se présentent à mon esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exacritude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impatient; en un mot,

lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et, malgré les sollicitations pressantes de l'esprit de Dieu, lui font conclure : Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur! Ah! plutôt à Dieu que cette parole fût sincère et véritable; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifîât dans vous une impuissance absolue! Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins serait hors de risque : car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévaluez; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus? Appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper, raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car, que dit l'un? que s'il restitue il ruine sa famille: voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner? C'est la réponse de saint Chrysostôme, qui dans un mot devrait fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfants en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquentement saint Chrysostôme, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une tendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfants, changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Car

si vos enfants se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtre à retenir, que leur laissez-vous? la peine d'une restitution onéreuse jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc! ajoute saint Chrysostôme, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu? Vouddriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fit prospérer dans vos enfants l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous? Et si par des ressorts secrets de sa providence il permettait qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devrait vous faire trembler et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions? Par conséquent rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfants. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état : et du moins dans ma condition puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi et que chacun ait le sien : mais il est indifférent que vous occupiez telle place et que vous soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Hé bien! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer. Vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété; et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en

conviens; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne; et en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien le pur conseil ni de surrogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la Providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre témoignage, et jugez-en par vous-même. Car dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme qui, tenant en ses mains votre bien, refuserait de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croirait nécessaire à l'entretien de sa condition? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'en entretenir dans sa condition à vos dépens, et, de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui représenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne vous a pas été donné pour servir de ressource à sa mauvaise fortune? Or, appliquez-vous cette réponse, et vous reconnaîtrez que le prétexte de votre état n'est donc par un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du psaume cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou pour mieux dire l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle. *Audet aliquis dicere, Non aliud unde vivam* (AUG.): Quelqu'un me dira, Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend le saint docteur; car un voleur public et un enchanteur pourraient tenir le même langage quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléficès. *Hoc et mihi latro, hoc et maleficus diceret.* (Id.) Mais on leur peut répondre que, s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une providence en qui ils sont obligés de se confier; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis de même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui, surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins: mais c'est sur le bon usage des talents de l'esprit, qu'il a reçus de Dieu, c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous ces deux, sur la charité publique qui ne lui manquera jamais. Qu'il ait recours à ces moyens, j'y consens et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat, et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se persuadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or il faut être ou bien peu éclairé, ou bien malintentionné, disait le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation. Bien malintentionné, si, les connaissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable? et, quelque disposé que je sois à restituer, comment satisfèrai-je à tant de particuliers que j'ai trompés? Comment dédommèrai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être propre de la chaire, parce qu'il est infini et qu'il va bien au delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous tracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. Le première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédients que je ne puis vous suggérer et qu'une bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est de les chercher, ces expédients et ces moyens: de les chercher, dis-je, de bonne foi, et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès lors et bien des obscurités où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtaient. La troisième est de poser pour principe et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible: que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie et selon les facultés présentes; que ce qui ne se peut dans un temps se peut dans l'autre, et qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain.

La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit, de lui donner une juste connaissance de votre état, de lui exposer les faits simplement et fidèlement, de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière, pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée et selon les voies de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous semblait pas auparavant praticable vous le deviendra, vous le paraîtra; et que vous jugeant vous-même dans la justice, vous souscrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais parce que la cupidité nous domine, et que malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui naît, on la prend pour une impossibilité absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente et on les traite de scrupules. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même; ou si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que voulant toujours restituer, ou disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car, de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est point de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement. Obligation rigoureuse, dit l'Ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Église les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des serments les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées: ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, chrétiens! ces hommes, que l'Écriture ap-

pelle des dieux et qu'elle traite de tout-puissants, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Église, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très-savants théologiens, après le Docteur angélique, Dieu même, à notre égard et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre; pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement enfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir, qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité ni de l'un ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu et que jamais il ne le voudra: car c'est l'oracle du Saint-Esprit et un arrêt prononcé par le grand apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste: *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt.* (1. Cor., 6.)

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables, et loi tellement nécessaire que, sans cela, le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvait, sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne serait-ce pas une des plus fortes tentations pour ceux mêmes à qui il reste quelque fonds de religion? Quelle sûreté y aurait-il parmi les hommes; et dans la pensée que chacun pourrait impunément garder ce qu'il aurait, quoique injustement enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât? Et certes, si dans le système présent et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussion, d'usures, de chicanes; si, malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémissible, il y a toutefois tant de négoce criminels, tant de profits illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugements vendus,

tant de mystères abominables et de stratagèmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que serait-ce si l'on se voyait affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés!

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre : qu'indépendamment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit. Mais comment contrit? non point seulement en paroles ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme comme une partie essentielle la volonté efficace de restituer puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étaient avant le péché. Supposons donc tant qu'il nous plaira, un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémit aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourments les plus rigoureux et au plus cruel martyre : si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que sous ces dehors et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que dans une telle disposition, s'il approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilège et un profanateur. Je dis que si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie, et que c'est un réprouvé.

Voilà, chrétiens, ce que nous enseigne sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disait saint Grégoire à un homme du monde : Ah! mon cher frère, lui écrivait ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles vous abandonneront un jour; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques moments, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de trans-

mettre à des héritiers tout le fruit de votre péché pour vous charger de toute la peine qui lui est due : et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parlait ce saint docteur, et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam ne perdas animam*. Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient : pourquoi? afin de ne pas perdre votre âme, qui appartient à Dieu et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre, ni de milieu; il faut perdre l'un ou l'autre : votre âme, si vous voulez conserver cet argent; ou cet argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer; et si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu?

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque, s'adressant à ces riches engraisés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes que ce souverain juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolants : *Agite nunc, divites; plorate ululantes in miseriis vestris*. (JACOB., 5.) Allez maintenant, riches avarés; pleurez, poussez de hauts cris, et reconnaissez l'affreuse misère où vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides et qui étaient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisait, malgré tous les remords de votre conscience qui vous remettait devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles, vous ne pensiez pas que la mort vous les enlèverait, ces biens si injustement possédés, mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits : *Divitiarum vestrarum putrefactæ sunt; aurum et argentum vestrum æruginavit*. (Id.) Encore s'il ne vous était point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étaient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avait si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres : *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit*. (Id.) Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits : en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien?

Vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité : *Thesaurizastis vobis tram in novissimis diebus.* (JACOB. 5.) Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines : vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur? Du moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense; les cris de ces marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire : les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières : le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris, et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont ses bras sont armés pour vous accabler? *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamant; et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.* (Id.)

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyants anathèmes que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte : car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire : dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer; et c'est non-seulement un abus, mais un péché de remettre, comme quelques-uns, à la mort ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodements auxquels ils ne consentent que par contrainte et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous servirait de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes? Mais au contraire, quand nous serions dépouillés de tout en cette vie, ne serait-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre

grâce et de vous posséder dans la vie éternelle. ou nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOUT DE LA COMMUNION.

Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

Elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. SAINT MATTH., chap. 9.

C'est le juste raisonnement de cette femme, affligée d'une longue infirmité, qui l'avait réduite dans une extrême langueur et dont elle souhaitait d'être guérie. Témoin des miracles qu'opérait le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne serait pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devait pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet Homme-Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononcât en sa faveur une seule parole; car, dit-elle le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'environnait de toutes parts, si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez : j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu dont il donne tous les jours de si éclatants témoignages : *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.* (MATTH., 9.) Elle ne se trompa pas, chrétiens : ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente, et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi : *Confide, filia, fides tua te salvam fecit.* (Id.) Or si les seuls vêtements de Jésus-Christ eurent une telle efficace, que ne peut point pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne, où sa chair sacrée, son sang précieux, nous servent de nourriture et de breuvage; où, par l'union la plus réelle et la plus intime, il demeure en nous, et nous communique en quelque manière tout son être et toute sa divinité! N'est-il donc pas bien surprenant, mes frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre évangile, nous nous tenions si longtemps éloignés de lui; qu'étant sujets à tant de faiblesse, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède

le plus prompt et le plus puissant ; que la participation du corps de notre Dieu qui nous est permise et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare, et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en retirer, que nous devrions marquer de zèle pour en approcher ? C'est l'abus que je voudrais corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave*.

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours et dont j'ai dessein de vous entretenir : l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût où tombent tant d'âmes mondaines, et qui leur fait négliger l'aliment le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir dont les âmes chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers auditeurs : ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler. Je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais ce que je viens examiner avec vous, ce sont les deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feraient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur dessèche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils devraient se nourrir leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudraient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction : les premiers sur le désir de la communion qu'ils font paraître, et où l'on ne peut trop les confirmer ; ce sera le sujet de la première partie : les seconds sur le dégoût de la communion, où ils vivent, et qui leur fait abandonner cette source de grâces ; ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée et qui n'est guère commune dans la chaire

évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute âme chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'excède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, si il vous plaît, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points : le premier, que nous devons tous désirer la communion, et vous en comprendrez aisément les raisons ; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits ; le troisième, que ce désir néanmoins doit être conduit par la sagesse de l'Évangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi les motifs de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir, voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc et j'avance que toute âme chrétienne doit désirer la communion. Pourquoi ? Par ce grand motif où tous les autres sont renfermés, savoir que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens, car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours pour marcher dans le chemin du salut et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or ce qui nous unit réellement, intimement, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi je demeure en lui : *Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in illo*. (JOAN., 6.) Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement ; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que, par rapport à ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre est d'être séparés du corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers auditeurs, est évident : mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ; car dans cet état il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostôme, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion, mais elle ne peut ni ne

doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce serait pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilège et une profanation; par conséquent la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais tout exclu qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être rappelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'Enfant prodigue, et se dire à lui-même : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus! ego autem hic fame pereo.* (LUC., 16.) Combien d'âmes sur qui Dieu peut-être n'a jamais répandu ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talents qu'elles avaient reçus, s'avancent, s'entretiennent, et, pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je pérís de faim ! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* (Ps. 41.) Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire ? Quand viendra le temps où je pourrai paraître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin ? A quoi tient-il ? et ne ferai-je point pour cela quelque effort ? Voilà, dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer. Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne ; et si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore, et, fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante ; parce que plus il est pécheur, plus il est malade, plus il est faible, plus il est éloigné de Dieu : or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui peut le remettre dans une santé parfaite ; plus il est faible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues ; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupírer après Dieu pour

le retrouver, et pour se rejoindre à lui. Dès là donc que la communion est le remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos faiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour approcher du médecin dont nous attendons notre guérison ; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus devons-nous aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions, je le sais ; mais voici les avantages de ce désir que je voudrais allumer dans vos cœurs. Car, pour passer maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses, que je vous prie de bien comprendre : premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion ; et secondement que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la première disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante, mais encore une fois que c'est de toutes les dispositions la plus convenable et la première. En effet, le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné ? Comme l'aliment et la nourriture de l'âme. C'est un pain, *Panis quem ego dabo* (JOAN., 6) ; c'est une viande, *Caro mea vere est cibus* (Id.) ; c'est un breuvage, *Sanguis meus vere est potus*. (Id.) Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus formels. Or une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine qui nous est distribuée par les mains des prêtres. Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce et à la verser sur nous dans toute son abondance. Pourquoi cela ? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde, que je puis bien appliquer à mon sujet : *Si quis sitit, veniat ad me.* (Id., 7.) Celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intaris-

sable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'âme affamée, selon le mot du prophète : *Animam esurientem satiavit bonis.* (Ps. 106.) Il n'épargne rien pour elle; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une âme quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage; et c'est en cette âme que s'accomplit toute la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esurient.* (Eccles., 24.)

Mais, chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère.

Je sais, par exemple, que de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur ou corrompu par l'intérêt, ou enflé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à un Dieu qui est la sainteté même, et le saint des saints; que fais-je, si c'est un vral désir qui me porte à la communion? Ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois rentrer en moi-même, et purifier mon âme de tout ce qui pourrait blesser l'œil du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter. C'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas, que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur et que j'ai injustement causé; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté; que je dois réprimer cette ambition, qui dans le cours de ses entreprises me fait violer tant de devoirs et commettre tant d'injustices; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte, et accompagnée de tous les sentiments et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que, pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la

piété, la fidélité aux moindres devoirs, la pratique des vertus. Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai et que mon état le permettra, quelles sont les saintes conséquences que je tire? Voulant communier souvent et voulant communier utilement, je conclus que je dois sanctifier ma vie et la conformer au nombre de mes communions : c'est-à-dire je conclus que je dois vivre dans la retraite et la séparation du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion, et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme, parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvements, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en bannir tout ce qui n'est pas selon le gré de Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compatir avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire; que je dois être humble, charitable, patient, mortifié, assidu à la prière et à toutes les œuvres pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà encore une fois ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or par là ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification; et en quelques égarements que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fonds d'espérance pour notre retour à Dieu et pour notre conversion? D'où vous jugez, mes chers auditeurs, ou vous devez juger avec moi, de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle : qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion, au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir. Comment? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes, en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mau-

vaise communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité: mais surtout maximes dont se laissent préoccuper, ou, pour mieux dire, infatuer des âmes faibles, d'autant plus aisées à séduire qu'elles sont moins instruites du fond des choses et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes; donnant en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur; suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentiments d'une timidité naturelle et mal réglée; ne distinguant ni l'illusion ni la vérité; n'écoulant rien là-dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant qu'arrive-t-il de là? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin maître leur en marqua les engagements. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre et ne se point lier à de telles conditions: *Si ita est, non expedit nubere.* (MATTH., 19.) Voilà justement ce qu'on dit: Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion et de n'en avoir pas un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là? et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé? On le dit, et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir. D'un jour à un autre il diminue. On le perd enfin; et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent; mais que, pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourrait nous mener. Ah! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions: c'est

à Dieu à en juger; mais peut-être si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions si pures en apparence et si saintes ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent. On a certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos autels. On voudrait contre les vues de Jésus-Christ, contre la pratique des premiers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfants, selon l'expression de l'Écriture; c'est-à-dire qu'on voudrait abolir dans l'Église les fréquentes communions; et pour y réussir, il n'y a point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion: par ou? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit inmanquablement de là, c'est ce que nous voyons: je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu.

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion; et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égarements à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse, et qui nous fasse aller à l'autel du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes et de nulle connaissance de nous-mêmes. Ce n'est point un désir précipité, dont le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire. Ce n'est point un désir volage et capricieux, que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et de perpétuelles vicissitudes. Ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui par la plus chimérique alliance prétende concilier ensemble la communion, et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle. Ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y aurait à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même, mais un désir humble, mais un désir éclairé ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et sou-

mis, en un mot un désir chrétien, ah! mes frères (je parle à vous, ministres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Église. Or, vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si, par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'Évangile avait là-dessus excitée dans les âmes.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentiments de votre pénitence, et par des exercices volontaires et libres suppléés à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'était la maxime de ce saint docteur; et, suivant cette maxime, je vous dis, moi : Quelque précieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes, avec le secours de la grâce et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous peindre à vous-mêmes comme pécheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le prophète royal : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* (Psal. 41.) Il est vrai, Seigneur, et je le reconnais devant vous, je ne suis que faiblesse et que misère; mais, dans la connaissance de mes faiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers celui qui y peut subvenir; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu et le placer dans mon sein. *Sitivi anima mea ad Deum fortem, vivum.* (Ibid.) C'est le Dieu fort, et sans lui mon âme languit dans une triste défaillance dont il n'y a que lui qui la puisse relever. C'est le Dieu vivant et le principe de la vie, et sans lui mon âme demeure dans un état de mort, d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi, Ubi est Deus tuus?* (Ibid.) Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semble que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande, Où

est ton Dieu? où sont ces heureux moments où tu goûtas à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te présentait? Et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voce exultationis et confessionis, sonus epulantis.* (Ps. 41.) Puissiez-vous, chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentiments, et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion dont j'ai à vous parler dans la seconde partie!

DEUXIÈME PARTIE.

Le croirait-on qu'une âme pût se dégoûter de cette nourriture céleste qui n'est autre que Dieu même, et pourrait-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges devint insipide aux hommes et qu'ils eussent de la peine à en user? C'est néanmoins ce que nous ne voyons que trop dans le christianisme; et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écoutent; état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrais aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé ou déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit. On se croit dès lors atteint de quelque maladie secrète; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer et pour en prévenir les effets. Or voilà comment nous devons raisonner et comment nous devons agir avec plus de sujet au regard de l'aliment de nos âmes. Perdre le goût de la communion, c'est un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds : l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtement passager de Dieu, et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Épreuve de Dieu; car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connaître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte

Expliquons-nous toutefois, chrétiens, et comprenez d'abord de quelle sorte de dégoût je prétends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds : l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtement passager de Dieu, et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Épreuve de Dieu; car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connaître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte

certaines sentiments d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvaient à la communion. Il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui : et parce qu'il serait à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse où il semble que tout le feu de leur amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber. Or, dans cette disposition une âme doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être; contente de tout ce qui plaît à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même et dans une continuelle vigilance pour ne manquer à rien de tous ses devoirs et de toutes ses pratiques envers Dieu; du reste, se confiant en Dieu, et se persuadant bien que si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs et pour la mieux disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtement passager. Je dis châtement, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une âme et ses fragilités par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraits dont elle était vivement touchée. Mais j'ajoute châtement passager; car ce n'est pas pour abandonner cette âme que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnaître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir; ou s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avait enlevé. Cette épreuve, chrétiens, ce châtement, ont leurs peines, ils ont leurs dangers; et nous devons même communément demander à Dieu que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce ne soit point par le dégoût de la communion. Mais outre ce dégoût que nous pouvons plus attribuer à Dieu qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux et dont la source est dans nous : dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien! Voilà celui dont je veux ici vous entretenir. Tâchons à en découvrir le principe; voyons-en les suites funestes, et apprenons enfin quels en sont les remèdes. Tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connaître d'abord le principe qui les a formées. Or, il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût

dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes, aux soins du monde, aux inquiétudes du monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'Évangile, on dit : *Villam emi* (Luc., 14) : J'ai un bien à cultiver et à faire valoir : *Uxorem duxi* (Id.) : J'ai un ménage à conduire et une maison à régler : *Juga boum emi quinque* (Id.) : Je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ et d'y apporter la préparation convenable? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit, malgré moi, me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher auditeur; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouvements du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber? Dans cette dissipation perpétuelle où on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissements du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde et à la part qu'on y peut avoir. On n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé. Or comme le cœur livré à un objet devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on était à l'égard de la piété; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène. Cependant on aime cette vie aisée et commode, cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine; et tout ce qui est capable de la troubler paraît insupportable. Ainsi la communion n'est plus qu'une gêne, et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante. On dit ce que les Juifs disaient de la manne : *Anima nostra nauseat super cibo isto*. (Num., 21.) Pourquoi tant de communions? cela est bon pour les personnes retirées et dévotes par profession; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point encore appelé à une si grande retraite ni à une régularité si scrupuleuse. On prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgents ou prétendus tels permettent l'usage de la sainte table. On approuve ces maximes étroites

et rigoureuses qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente; et afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère; car à l'ombre de cette morale sévère on est en repos. On n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait : on a pris le plus court, qui était de se retrancher la communion, et de s'affranchir par là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah ! mon cher auditeur, est-ce ainsi que vous raisonnez et que vous agissiez à ces temps d'une ferveur chrétienne, où vous étiez animé de l'esprit de Dieu ? Parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre âme et pour votre avancement dans la voie du salut ; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun : la communion vous consolait, vous attirait, vous fortifiait. C'était un entretien pour vous, et le plus doux entretien ; vous y trouviez Dieu, et vous l'y goûtiez : mais depuis que ce premier feu qui vous brûlait n'a plus eu la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse, *Charitatem primam reliquisti* (Apoc., 2) ; depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite qui vous attachaient à certains exercices et qui vous retenaient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentiments à l'égard de la communion. Jusquelà vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction ; jusquelà vous étiez persuadé qu'il ne fallait pas se tenir longtemps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement : mais avouez-le de bonne foi, vous avez commencé à vous en dégouter quand vous avez commencé à vous relâcher dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidûment la parole de Dieu, à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Église ; quand vous avez commencé à vous lasser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupaient, et qu'au contraire vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusements du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai par proportion dans tous les états ; car si je pouvais étendre ce détail jusques à l'état ecclésiastique, jusques à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Église des prêtres ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec une indévotion

et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter s'ils n'y étaient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle ; que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit et qu'il convient à des âmes séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de la religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal et un très-grand mal ; et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet ?

Aussi quelles en sont les suites ? Plût au ciel mes chers auditeurs, que nous n'en eussions pas tant d'expériences, ou plût au ciel que tant d'expériences que nous en avons servissent à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain où vous puissiez être d'une ruine entière. Comprenez ma pensée, et suivez-moi : car il y a entre les maux de l'âme, comme entre les autres, une malheureuse connexion qui fait que le mal produit par un principe rend encore son principe plus mauvais et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Comment cela ? il est aisé de l'entendre ; c'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour la nourriture qu'on lui présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrément à la refuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une âme, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition où d'elle-même elle s'est réduite, du moment que la communion est une peine pour elle, est une fatigue, est un sujet de combat, il est immanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre

temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Église nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres : mais enfin, à force d'en omettre et d'en retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus; on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui, tous les jours, devenait plus pesant ou le paraissait; on est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? Par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé : mais il en va tout autrement à l'égard de l'âme. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et par conséquent moins on communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis. Moins on communie, moins on a de grâces : pourquoi? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux autres sacrements, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués : mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion, il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous le regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or, quels effets de grâces doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds? Moins on communie, moins on a de forces; pourquoi? parce que le soutien de l'âme, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion est le pain de l'âme et son aliment. Moins on communie, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement; pourquoi? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour se maintenir dans une préparation continue à la communion; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvements secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu, qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre; Dieu se retire, le monde prend sa place; et comme dans une terre inculte, les ronces et les épines, les

mauvaises herbes, c'est-à-dire toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient. On les suit, on s'y laisse conduire en aveugle, et souvent où n'emportent-elles point une âme? Ah! chrétiens auditeurs, on en a vu des exemples et l'on en voit encore qui vous feraient trembler, si j'osais ici les produire. Ou a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange, qui du plus haut des cieux fut précipité au fond de l'enfer. On a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion, par où? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il y devait être, c'eût été une ressource contre les abus qui s'y glissaient. Mais entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le prophète l'avait ainsi prédit, lorsqu'il disait à Dieu : Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront : *Ecce qui elongant se a te, peribunt.* (Psal. 72.)

Mais à cela quel remède? vous le voulez savoir, mes frères, et je concluds par là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous les représenter, et le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites. De les reconnaître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même : Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensais plus à Dieu et à mon salut, je fréquentais bien davantage le sacrement de nos autels; et il faut aussi convenir que je vivais alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'avais l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur était plus susceptible de certains sentiments de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? Quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte; et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce dégoût pour

le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par là son corps défaillir, fait effort et prend sur soi autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture dont il connaît qu'il ne peut se passer. Et en effet, à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son premier appétit et répare ses forces affaiblies. Voilà comment vous devez vous-mêmes vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion, vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe, communiez : car avec toute votre répugnance, vous pouvez après tout vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera, et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur ; mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquerez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur. Il fera descendre sur vous la rosée du ciel et l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur dont il prévient ses élus, selon la parole du prophète, *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis* (Psal. 20) ; et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux, c'est-à-dire qu'étant venus à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

Le remède, c'est de vous confier à un ministre de Dieu, à un homme de Dieu, dont la conduite soit exempte de tout reproche et à couvert de tout soupçon ; de le consulter et de l'écouter, afin que ses conseils solides et sages vous servent de préservatif contre les égarements et les illusions que vous auriez à craindre si vous ne preniez pour guide que vous-même et que vos vues particulières. Instruit par vous-même de vos dispositions, il vous réglera prudemment et utilement l'ordre, le nombre, les temps de vos communions, comme un père partage le pain à ses enfants, selon la mesure qu'il sait leur convenir. Et la nouvelle habitude que vous vous ferez, suivant ses avis, de converser avec Dieu, d'approcher de Dieu, de recevoir en vous votre Dieu, vous rendra le goût que vous aviez perdu, et rallumera tout le feu de votre première ferveur.

Enfin, le remède, c'est d'avoir recours à Dieu même, de le solliciter par de fréquentes et d'humbles prières, de lui demander qu'il fléchisse votre cœur, qu'il l'attire à lui, et de lui dire avec l'épouse des Cantiques : *Trahe me post te*. (Cant., 1.) Ah ! Sei-

gneur, personne ne peut aller à vous, si vous ne l'y attirez vous-même. Vous voyez la dureté de mon cœur, et vous pouvez l'amolir. Vous pouvez dans un moment faire fondre toute la glace qui le rend si froid et si indifférent pour vous. Il ne faut qu'un rayon de votre grâce. Je sais, mon Dieu, combien je mérite peu d'avoir avec vous ce commerce intime dont vous honorez à votre autel certaines âmes choisies. Ce n'est point encore là que j'aspire : mais du moins favorisez-moi d'un regard ; faites luire à mon esprit quelques étincelles de ces lumières vives et ardentes qui les pénètrent et qui les ravissent hors d'elles-mêmes ; faites-moi sentir quelques-unes de ces touches secrètes et de ces divines impressions qui les jettent en de si doux transports aux approches de votre aimable sacrement. Serai-je toujours en votre présence comme une terre sèche et aride ? Serai-je toujours lent et paresseux, lorsqu'il s'agit de paraître à votre table ? *Trahe me post te*. Si je vous demande que vous changiez mon cœur, c'est afin qu'il s'attache pour jamais à vous, afin qu'il ne se tourne plus que vers vous, afin qu'il ne goûte plus de plaisir qu'en vous. Notre bonheur dès cette vie est de vous posséder sous de fragiles espèces, et notre suprême félicité en l'autre sera de vous posséder dans la splendeur de votre gloire, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

Et videbunt Filium Hominis venientem in nubibus cali, cum virtute multa et majestate.

Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté. SAINT MATH., chap. 24.

Ce n'est pas sans dessein que l'Église, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu, que tant de justes ont été affermis et soutenus dans les voies de la piété chrétienne ; et c'est par là même, mes chers auditeurs, que je puis me promettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égarements, si vous vous êtes laissé malheureusement séduire et entraîner par la

passion; ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la crainte des jugements éternels, quoique ce ne soit pas le plus pur et le plus relevé. Car, étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur nos cœurs le souvenir d'un juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse ou malheureuse pour l'éternité tout entière? Plût au ciel, chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable! Mais puis-je mieux vous disposer à y paraître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement? C'est ce que je me propose dans ce discours, et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit; demandons-la par l'intercession de la Vierge, que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui, *Ave*.

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui, sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Être par excellence, *Ego sum qui sum* : aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous les hommes doivent comparaître devant le tribunal de Dieu, qui, dans le langage de l'Écriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement et à proprement parler jugement. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostôme, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugements sont des jugements défectueux, c'est-à-dire, ou faux, ou incertains, ou lâches, et capables d'être affaiblis par la passion : ce qui faisait dire à saint Paul qu'il lui importait peu d'être jugé par les hommes, *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer* (1. Cor., 4); ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osait pas se juger soi-même, *Sed neque meipsum judico* (Ibid.); parce que les jugements qu'il pouvait faire de soi, ou que les hommes en faisaient, n'étaient que des jugements trompeurs, et qu'être jugé de la sorte, c'était ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivait ce grand apôtre, *Qui autem judicat me, Dominus est* (Ibid.); parce qu'il n'y a que Dieu dont le jugement soit accompagné de ces deux qualités qui font les jugements certains et irréprochables, savoir, d'une vérité infaillible et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain juge, ne peut être

trompé : et d'une équité inflexible, qui dans l'exercice de cette fonction de juge le rend incapable d'être gagné. Or, voilà, chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste en comparaison, quelque affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien : mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis jamais assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer fortement dans vos esprits : et parce qu'un contraire ne paraît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos âmes, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi, la vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements, ce sera la seconde partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la Providence, chrétiens, que nous paraissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paraître ce que nous ne sommes pas : et j'ose dire que Dieu manquerait au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffrait que la vérité demeurât éternellement obscurcie, cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé, pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exurge, veritas, et quasi de patientia erumpe*. (TERTULL.) Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons, cette vérité, et s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, nous lui faisons violence en deux manières. Car, au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées; c'est-à-dire que nous ne voulons ni nous connaître, ni être connus; qu'un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de notre désordre; et Dieu, par une conduite tout opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire

dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plait, d'une matière si importante.

Nous nous aimons, chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices : mais ce qui est bien étrange, et ce qui paraîtrait d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifiait, par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connaître; pourquoi? en voici la belle raison que donne saint Augustin : parce que nous savons qu'en nous connaissant nous serions obligés de nous haïr, et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là vient que par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connaissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer dans soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostôme, qu'une créature intelligente ne se connaisse jamais, et un dérèglement énorme que ne se connaissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son jugement sera de nous rappeler à cette connaissance odieuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité humaine, dira-t-il à ce mondain, dans le tumulte et le bruit du monde où mille objets t'éblouissaient, te charmaient et occupaient toute ton attention, tu ne te voyais pas; et parce que tu ne te voyais pas, tu n'avais pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce que, pour ne te pas voir, tu te plaisais à toi-même et tu nourrissais dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveuglait, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même en te représentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher : non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir : non plus pour en faire

le sujet de ta contrition, mais de ta confusion : *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas.* (AUG.)

Or cette vue, chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur : c'est ce qui l'accablera et ce qui le consternerá. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant, ainsi que le marque expressément saint Matthieu, aux collines et aux montagnes pour implorer leur secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostôme aussi solide qu'ingénieuse : Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter : mais seulement, Montagnes, tombez sur nous, couvrez-nous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipient dicere montibus, Cadite super nos; et collibus, Operite nos.* (LUC., 23.) Et en effet, si dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ quoique majestueuse, ni celle des démons quoique effrayante, ne seraient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail, et, pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connaissance de notre propre action; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilège de son être, n'est pas moins infaillible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infaillibilité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah! chrétiens, que n'aïje le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force!

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés; mais avec cela nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes. Pourquoi? parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et

très-aisément le souvenir. Que fera Dieu? Parlez, mon Dieu, par vous-même, et faites-nous connaître par les oracles que vous avez prononcés quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons inexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnements, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut; il recherchera ce que vous aurez négligé; il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer; ce qui manquera au compte que vous vous en serez rendu, il l'ajoutera; ce qui était demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi nous l'a-t-il formellement déclaré dans ses saintes Écritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue.

Oui, mes frères, ce jugement de Dieu succédera au nôtre, et réformera le nôtre : sur quoi? je le répète, sur tant de péchés que notre légèreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipitation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparaître à notre vue. Car rien de plus commun que ces péchés inconnus; je dis inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrais point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il m'était permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines, après avoir été des années entières sans en approcher; ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelques faits dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-ce que ces pécheurs sont moins criminels que des âmes timorées (je ne dis pas scrupuleuses), mais que des âmes sagement et solidement chrétiennes, qui, dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours, s'expliquent avec toute une autre étendue, et demandent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre? Il y aurait lieu d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvrirait pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle, peu en peine de se connaître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugements, de sentiments, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir ni le soin de les rappeler? Combien de consentements au mal qu'ils prennent pour de simples tentations? combien de desirs formés, qu'ils ne distinguent point des simples idées? combien de haines invétérées et depuis longtemps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires? combien de

discours libertins qu'ils ne regardent que comme des traits d'esprit et de belle humeur? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde? Voilà ce qu'ils ne font jamais entrer dans la recherche de leur vie; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclairés là-dessus, et qu'ils nous en rendent compte, comment nous répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous sommes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage, ils ont un juge supérieur, qui de leur témoignage en appellera au sien, ou plutôt qui, par son témoignage, les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque répandant sur eux un rayon de sa vérité, il les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret, qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier) : suis par ordre tout le cours de tes années; en voilà devant toi toutes les heures et tous les moments. Voilà, sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait; voilà cette passion qui t'a dominé, et tous les excès où elle t'a porté; voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, toutes les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévorait, et que tu as mille fois satisfait aux dépens de la bonne foi, de l'équité, de la charité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi; car, malgré toi, je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte, et à te contempler toi-même; pourquoi? afin que tu te haïsses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi, dis-je, parlera le Seigneur; et dites-moi, mes frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur, et son effroi, quand d'une première vue il viendra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés comptés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable, mais alors tellement étalés devant

lui, et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses yeux dans tout leur nombre et dans toute leur difformité.

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connaissent; mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connaissons nos désordres, mais, par un défaut d'attention qui ne nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons ni les circonstances, ni les dépendances, ni les conséquences, ni les effets, et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or, c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le Psalmiste comprenait admirablement, lorsqu'il disait à Dieu : *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum.* (Ps. 68.) Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglements les plus pernicious dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne, mais, par un malheureux secret d'abrégger les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché dénuée de tout ce qui l'accompagne et de tout ce qui la suit.

On dit : J'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait naître dans autrui des passions criminelles; passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours; mais on ne dit pas que par là on a été la ruine des âmes que l'on a fait périr, et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres; mais on ne dit pas que cette attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies, dont la paix d'une famille a été troublée; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai trop aimé le jeu; mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner

les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfants, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportements et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain; mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce prochain d'honneur et de crédit, mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune, mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendait avoir reçue; on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité; c'est-à-dire, qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles, ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées : *Appone iniquitatem super iniquitatem.*

Je dis que nous avons oubliées; car nous en perdons facilement la mémoire. Mais Dieu, qui se trouvera intéressé à réveiller ce souvenir et à le perpétuer, le rendra fixe et immuable; comment cela? en nous appliquant la lumière de son entendement divin, par où ces mêmes crimes lui sont toujours présents; et en nous l'appliquant avec des traits si marqués, qu'il ne sera jamais en notre pouvoir de les effacer. Lumière divine (prenez garde, s'il vous plaît) qui pour cela est comparée par le Saint-Esprit, non pas à la parole, mais à l'écriture : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* (Ps. 44) : Ma langue, disait le prophète, lorsqu'elle exprime les pensées de Dieu, est semblable à la plume d'un écrivain. Que voulait-il dire? Similitude admirable! répond saint Jérôme, Parce que de même qu'un écrivain forme des caractères qui demeurent, qui se conservent des siècles entiers, et qui représentent toujours à l'œil ce que d'abord ils lui ont fait voir, au lieu que la langue ne forme que des paroles passagères, qui cessent d'être à l'instant qu'elles sont prononcées, aussi la lumière de Dieu a-t-elle un être permanent, de sorte que lorsqu'une fois elle sera imprimée dans nos esprits comme Dieu l'y imprimera, nous ne pourrons plus perdre l'idée des sujets de notre condamnation, et nous les verrons éternellement écrits dans Dieu même : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Et voilà, mes frères, dit saint Bernard, ce que Dieu voulait nous déclarer dans ce passage du Deutéronome, quand, après avoir fait le dénombrement des péchés de son peuple, il concluait ainsi : *Nonne hoc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (Deut. 32) : Tout cela n'est-il pas comme en réserve chez moi, et tout cela n'est-il pas comme scellé dans les trésors de ma justice? Voyez-vous, chrétiens, la conduite de Dieu à notre égard? Si, par un esprit

de pénitence, nous conservions maintenant le souvenir de nos désordres, les ayant toujours devant les yeux, et les repassant dans l'amertume de nos âmes, tout désordres qu'ils auraient été, nous nous en ferions devant Dieu un trésor de miséricorde : mais parce que nous les laissons volontairement échapper, Dieu les ramasse et nous en fait un autre trésor, qui est ce trésor de colère dont a parlé l'apôtre. Trésor qu'il nous ouvrira dans le grand jour de la manifestation, trésor où il mettra le sceau, afin que jamais ni la négligence, ni l'oubli même involontaire, n'y puissent donner la moindre atteinte, et que malgré nous notre esprit se trouve, pour ainsi dire, toujours saisi de la connaissance de nos propres actions : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis ?*

Voilà ce qui concerne les erreurs de fait ; mais il en est d'autres, que j'appelle erreurs de droit. En effet, l'extrémité de notre misère est que nous errons même dans les principes, et que, par un renversement qui se fait en nous aussi bien de l'homme raisonnable que de l'homme chrétien, nous nous formons des consciences que notre raison, pour peu épurée et peu exacte qu'elle soit, ne peut s'empêcher de contredire : réglant nos devoirs par nos intérêts, opinant et décidant sur nos obligations suivant le mouvement de nos passions ; nous en rapportant à notre sens particulier, au préjudice des saintes lumières que la religion nous fournit ; qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de riens ce qui est essentiel au salut ; ne jugeant de ce qui est criminel que par rapport aux idées du monde, c'est-à-dire ne comptant pour criminel selon Dieu que ce qui l'est selon le monde ; nous figurant honnête et permis tout ce qui est autorisé par l'usage du monde ; au lieu de combattre le monde par notre foi, accordant notre foi avec le monde, et par là même l'anéantissant et la détruisant. Mais Dieu, chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences, et ce sera, dit-il, lorsqu'après nous avoir laissé prendre notre temps il prendra le sien : *Cum accipero tempus.* (Ps. 74.) Ces consciences, dont nous nous étions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi, et comme telles il les réprouvera. Dès cette vie, il nous avait suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprouver nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi ; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugements de ceux qu'il avait établis dans son Église pour nous conduire ; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugements que nous faisons autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscur-

cie par le péché : mais parce que nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronées ; Dieu, pour nous confondre, leur opposera la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Vere scio quod ila sit, et quod non justificetur homo compositus Deo?* (JOB, 9.) Ah ! on nous le disait et nous l'éprouvons, Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous : et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-nous à faire autre chose que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce que nous ne pourrions éteindre cette lumière éternelle de la vérité qui nous percera de toutes parts et nous retracera incessamment l'odieuse peinture de nous-mêmes ?

Je serais infini si, pour l'accomplissement de mon dessein et pour la conclusion de cette première partie, je voulais maintenant, dans une nouvelle image, vous exposer comment Dieu, vérité toujours infaillible, non content de nous faire reconnaître à nous-mêmes pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connaître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendrait jamais s'il ne se couvrait du voile de la religion. Hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui a fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme. Hypocrisie, qui, sous prétexte de perfection, va à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoique insensiblement, le culte de Dieu. Hypocrisie qui sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insulte à la véritable et solide piété. Hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil, déguisé sous le nom de zèle, condamne tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargne pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne. Hypocrisie, qui, pour parvenir à tes fins,

remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens; ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, ni rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparatras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurais peine à user si elles n'étaient consacrées : *Ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam.* (NABUM., 3.) Oui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde. *Ostendam* : tout cela sera connu, et par là non-seulement je me satisferai, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisais les peuples, tu leur imposais, tu te les attachais par une vaine montre de probité, de simplicité, de sévérité; tu recevais leur encens, et tu te repaissais de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.* Voilà, chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir? Je vous le demande : qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés, tel peut-être et telle qui sont ici présents; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil; qui dans un moment se tiendraient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous de si beaux dehors venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre; qui ne trouveraient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer. Ah! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et solennelle où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures intelligentes; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs sentiments, dans leurs déguisements, dans leurs menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppaient et mis sous les yeux de tous les hommes; où devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout témoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyaient tels qu'ils paraissaient et qu'ils s'étudiaient de paraître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes; mais qui commenceront à les connaître tels qu'ils étaient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans

charité, sans équité, sans religion. Je ne puis vous donner d'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté, mais il disparaît; mais il n'est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une ville, que dans une certaine contrée; mais la tache enfin s'efface avec le temps : au lieu que l'hypocrite, démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue; que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera.

Le remède, mes frères, et le plus assuré préservatif que nous ayons et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connaître, et de l'être avec les autres pour vouloir aussi sincèrement nous faire bien connaître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Connaissions-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essayons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela nous avons tout à craindre de cette vérité inflexible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu pour corriger un jour les relâchements et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous ayons, chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences dont je viens de vous parler : rarement avons-nous le courage qui serait nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons (prenez garde, s'il vous plaît, à ces trois pensées auxquelles je réduis toute cette seconde partie), nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant

un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre faiblesse ou plutôt notre délicatesse, que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie; trois relâchements de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif, et voici comment. Car Dieu, mes chers auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce; il nous jugera, non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes; il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà de tous les points de la religion celui qui nous paraît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu : *Judicium sine misericordia*. (JACOB., 2.) Un jugement sans miséricorde : pour quoi? pour l'opposer à cette miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans les jugements que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe. Parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il était question de juger les autres, ce serait par ce principe de bonté qu'il s'y faudrait prendre, et à peine y aurait-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenants de Dieu, et qui président de sa part à ce jugement secret de nos âmes dans le sacrement de la pénitence, deviennent en cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgents comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obligeons en quelque sorte à le devenir, c'est-à-dire, à nous accorder ce qui nous est commode, et à nous dispenser de ce qui nous mortifie : et il arrive tous les jours par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Église, nous l'entretenons en

particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts, et que ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes des plus indulgents et des plus accommodants. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissements, de chercher tant de tempéraments, et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel non-seulement nos crimes, mais les jugements de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême dont le caractère est d'être sans miséricorde : *Judicium sine misericordia*. La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira. Elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas toute seule, ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle. Car cette justice même que Dieu exerce contre nous dans la vie, est souvent une de ses miséricordes les plus spéciales, puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir; mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtimens dans les principes de la foi sont des bienfaits et des faveurs. Mais dans son jugement il n'écouterà que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources. Je dis plus : sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aigrir sa justice, et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous : *Judicium sine misericordia*.

Ah! chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ? ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il, conformera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clefs qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers auditeurs, cela ne peut être. Dieu veut bien qu'ils soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point d'une miséricorde qui le flatte et qui les fomente; mais d'une miséricorde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son

nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore. Car une telle miséricorde, une miséricorde faible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur et perdra le ministre : tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde : *Judicium sine misericordia.*

Autre abus qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités ; et parce que nous nous voyons dans des rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi ; et nous le prétendons si bien que quand les substitués de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais : exigeant de leur discrétion qu'ils ne nous confondent pas avec les âmes vulgaires, et mesurant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous ? Mais voyons comment elles se passeront devant Dieu. Si je vous disais que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Écriture est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes, que c'était la louange particulière que les pharisiens mêmes attribuaient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que dans les jugements qu'il portait il ne considérait point les personnes, *Non enim respicit personam hominum* (MATTH., 22) ; et qu'en effet, jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire de la plus auguste de toutes les créatures, cet Homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam opera ejus.* (Prov., 31.) Si je vous le disais, je ne vous dirais que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devrait renverser toutes vos prétentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort, et quoi ? c'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend ? lui-même par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergo vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum. Quia horrendè et cito apparabit vobis; quoniam judicium durissimum his qui præsumunt* (Sap., 6) : Sachez donc, vous qui commandez aux nations et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se montrera bientôt à vous, mais

d'une manière qui vous doit saisir de frayeur. Car, pour ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt.* De vous en marquer les raisons, ce serait un soin superflu, puisque votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et, sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la Providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la sagesse éternelle a prononcé : *Exiguo conceditur misericordia: potentes autem potenter tormenta patientur.* (Sap., 6.) S'il doit y avoir de la douceur dans les jugements de Dieu, c'est pour les faibles et pour les petits ; mais les grands et les puissants du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé quand j'ai dit que Dieu ne distinguerait point nos qualités. Ah ! mes chers auditeurs, vous paraîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus ; mais c'est ce qui allumera la colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathèmes. Votre souhait alors sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugât comme les derniers des hommes ; mais c'est ce que la loi inviolable de son équité ne lui permettra pas. Il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même. Ainsi l'ont été les Pharaon, les Balthazar, les Antiochus. Ils étaient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Écriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir. Or, vous devez compter que leur destinée sera la vôtre, et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux s'accomplira infailliblement en vous ; pourquoi ? parce que la loi est sans exception : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt.*

Troisième et dernier abus. Nous nous supposons délicats, et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner ; et ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigions en devoir. Non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous ménager pas ; et quoi que l'Écriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir. Encore si cette délicatesse ne s'étendait qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix et moins expressément

ordonnés; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'on s'en sert comme d'une dispense universelle à l'égard des observations même les plus étroites et des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinenances et jeûnes, ce sont des commandements qu'on tient impraticables, et si les ministres de l'Église, dépositaires de ses lois et chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulents du siècle qui font plus valoir leur prétendue délicatesse; comme si l'abondance où ils vivent altérerait leurs forces et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là, nul soin de satisfaire à Dieu; mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que fera-t-il donc? parce que notre délicatesse nous aura empêchés de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguerons ne sera-t-elle pas une excuse légitime? Chose étrange, mes chers auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu par cela même pourquoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusqu'à ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtement qui lui est dû! Car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu; et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera: comment? en nous reprochant (ce qui n'est que trop réel et que trop vrai) et en nous faisant voir que c'était une délicatesse affectée, que c'était une délicatesse outrée, par conséquent que c'était une délicatesse criminelle, et que, bien loin de modérer l'arrêt de notre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Écriture, et qu'il prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat: *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum.* (Apoc., 13.) Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment. Car c'est ainsi qu'il exterminera comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois, tous les efféminés d'Israël. C'est ainsi qu'il se tournera contre eux,

et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendait de leur part, et qu'ils lui auront refusée: *Abstulit effeminatos de terra.* (Reg., 15.)

Sur cela, mes chers auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner, mais qui pourrait être pour vous un scandale, si vous et moi nous ne le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis: Aimez-vous vous-mêmes, mes frères, et si vous voulez, aimez votre chair; j'y consens. Ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes, ni l'amour de votre corps que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole du Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair: *Nemo carnem suam odio habuit.* (Ephes., 5.) Aimez-la donc encore une fois, cette chair; mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé; c'est-à-dire aimez-la pour l'autre vie, et non pour celle-ci. De tous les maux, épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle est menacée et où votre mollesse la conduit. Or, vous ne l'aimerez jamais de cet amour sage et véritable, qu'en la baissant dans ce monde; je veux dire, qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur, et elle y répugne; je le sais et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter, et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera contre elle: Allez au feu, et au feu éternel! *Discedite in ignem æternum!* (MATTH., 25.) Hé quoi! mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimez, cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée! Vous l'aimez, et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu! Vous l'aimez, et vous l'exposez à une éternité de souffrances; et de quelles souffrances! Voilà ce que j'appelle l'amour, non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé. Voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous voulons que Dieu, dans son jugement, nous traite avec toute sa bonté paternelle. Ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout. Armons-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentiments de miséricorde. Préservons-nous de son jugement par le nôtre; ou parce qu'il faut nécessairement paraître au jugement de Dieu, tâchons, par la rigueur du nôtre, de mériter ce jugement de

faveur, qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle, que je vous sounaite, etc

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE

DE L'AVEUGLE-NÉ¹.

Præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate.

Jésus passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance. SAINT JEAN, chap. 9.

De tous les faits qu'ont rapportés les historiens sacrés et dont ils ont composé leurs saints évangiles, nous pouvons dire, chrétiens, qu'il n'en est point où ils se soient étendus dans un plus long détail, ni qu'ils nous aient représentés avec des traits plus vifs, que la guérison miraculeuse de cet aveugle-né, à qui le Sauveur du monde ouvrit les yeux, et en qui il voulut faire éclater sa gloire. Il semble que le fidèle évangéliste qui nous en fait aujourd'hui le récit ait pris à tâche de n'en pas omettre une circonstance; et la peinture qu'il nous en trace est si naturelle et si sensible, que nous croyons, en lisant ce miracle, y être présents nous-mêmes et voir tout ce qui s'y passe. Je ne puis donc, ce me semble, mes chers auditeurs, mieux contenter votre piété, qu'en suivant de point en point, dans ce discours, tout l'évangile de ce jour, pour en tirer, comme dans une simple homélie, les instructions salutaires qui se présenteront et qui serviront à l'édification de vos âmes. Or, dans toute la suite de cet évangile, je remarque surtout deux sortes de personnes qui s'y distinguent, et qui doivent particulièrement occuper notre attention. Nous les entendrons parler, mais du reste tenir deux langages bien différents. Nous les verrons agir, mais avec des sentiments bien opposés. D'une part c'est l'aveugle même guéri par Jésus-Christ, et bénissant à haute voix son bienfaiteur : mais d'autre part, ce sont les pharisiens ennemis de Jésus-Christ, et piqués d'une mortelle envie contre ce Dieu Sauveur. Touché de la plus juste reconnaissance, et se faisant un devoir indispensable de confesser et de publier la vérité à la gloire de cet Homme-Dieu, qui vient d'opérer en sa faveur un prodige si merveilleux, l'aveugle reconnaît de bonne foi et déclare avec assurance le bienfait qu'il a reçu, en nomme l'auteur, en marque toutes les particularités, et se reprocherait comme un crime et une monstrueuse infidélité, non-seulement de rien dire qui pût obscurcir ce miracle, mais de rien taire de tout ce qui peut en rehausser l'éclat. Voilà comment s'explique un cœur droit; et par

¹ C'est l'évangile du mercredi de la quatrième semaine de Carême, où l'on pourra dans la suite placer cette homélie, qui est restée des Sermons du père Bourdaloue.

une règle toute contraire, voici, dans l'exemple des pharisiens, comment se laissent aveugler des cœurs préoccupés, des cœurs envenimés; en un mot qui exprime encore mieux ma pensée, des cœurs intéressés. Car, selon les vues de ces faux docteurs de la loi, il était de leur intérêt de rabaisser les œuvres de Jésus-Christ et de les décréditer, parce que lui-même, par ses œuvres, il diminuait leur crédit, et c'est pour cela que, malgré l'évidence du miracle fait dans la personne de l'aveugle-né, ils ne peuvent jamais se résoudre à en convenir, et qu'ils en prennent même occasion de calomnier le Fils de Dieu et de le traiter de pécheur. De là, nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens; ce sera la première partie. Et nous apprendrons ensuite du témoignage de l'aveugle, à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité; ce sera la seconde partie. Pour vous faire bien entendre l'un et l'autre, j'ai besoin des grâces du ciel, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une chose étonnante, et qui sert même encore aujourd'hui de prétexte à l'infidélité, que les miracles du Sauveur du monde ayant été aussi éclatants et aussi publics que nous l'apprenons de l'Évangile, il se soit trouvé, non-seulement des hommes, mais des sages et des savants, tels qu'étaient les pharisiens, qui n'en aient pas été persuadés et qui se soient aveuglés jusqu'à ce point que de n'en vouloir pas reconnaître l'auteur, de lui disputer sa mission et de s'opposer à sa prédication. Car enfin, me direz-vous, dans une juste surprise. quel aveuglement, quelque affecté et quelque obstiné qu'on le suppose, pouvait résister à la conviction sensible de tant de prodiges que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, à la vue d'un million de témoins? Mais en un mot, chrétiens, j'ai répondu à cette difficulté par la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que l'intérêt dont les pharisiens étaient préoccupés, et qui fut leur passion dominante, avait été la source de ce désordre. Car si la prévention de l'intérêt propre peut bien aveugler les hommes dans les choses mêmes qui tombent sous les sens, et qui n'excèdent pas la raison humaine, comme nous le voyons tous les jours, que ne peut-elle point dans celles qui sont du ressort de la foi, tel qu'était en particulier le discernement du véritable Messie; c'est-à-dire dans celles où, la raison ne suffisant pas, il faut que la grâce agisse; où le mystère de la prédestination s'accomplit; où, par un secret jugement, Dieu a droit de retirer ses lumières, et où le châtimeut le plus commun dont il

use, selon la doctrine des Pères, surtout de saint Augustin, est de répandre des ténèbres sur les cupidités injustes de notre cœur ? *Spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates.* (AUGUST.) Voilà, chrétienne compagnie, ce qui a fait méconnaître aux pharisiens la lumière même, je veux dire le Verbe envoyé de Dieu, et ce qui a produit en eux à l'égard de Jésus-Christ cet aveuglement terrible, mais volontaire, que nous avons peine à concevoir. C'étaient des esprits intéressés, pleins d'une malheureuse ambition qui les possédait, jaloux de l'autorité qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils avaient usurpée sur les peuples; et, parce qu'ils en tiraient selon le monde de grands avantages, déterminés à tout pour la maintenir. Dès que Jésus-Christ parut, ils le regardèrent comme un homme contraire à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte; et de là vient qu'ils se firent un intérêt de le ruiner et de le perdre. Car c'est pour cela, dit l'évangéliste, qu'ils avaient conspiré, et résolu que quiconque le reconnaîtrait pour le Christ serait chassé de la synagogue : *Jam enim conspiraverant, ut, si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.* (JOAN., 9.) Cet intérêt qu'ils avaient devant les yeux, cette politique à laquelle toute leur conduite se rapportait, cette envie de dominer et de régner, voilà ce qui les aveugla, voilà l'origine d'où procéda la malice et l'iniquité de tous les jugements qu'ils formèrent, soit de la personne du Sauveur, soit de ses miracles. Commençons par sa personne; et, dans un exemple aussi authentique que celui-ci, apprenons combien il est dangereux de suivre en aveugle le mouvement d'une passion au préjudice de la vérité.

Le crédit du Fils de Dieu était incommode aux pharisiens, et se trouvait opposé à leurs intérêts. Il n'en fallait pas davantage pour le décrier dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que l'aversion la plus violente et la haine la plus envenimée fut capable de leur suggérer. En effet, Jésus-Christ passait pour un prophète, pour un homme de Dieu; et ils étaient convaincus que c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* (Idem.) Nous le savons, disaient-ils, que cet homme est un méchant et un hypocrite, et l'assurance que nous en avons nous oblige à rendre ce témoignage contre lui. Mais cet homme, leur répliquait-on, est exaucé de Dieu, mais cet homme fait des miracles, mais cet homme est irrépréhensible dans ses mœurs : il n'importe, c'est un pécheur et nous le savons, *Nos scimus.* Mais pourquoi le savaient-ils? parce qu'ils voulaient que cela fût, et qu'il était de leur intérêt qu'on le crût de la sorte. Or en ceci leur intérêt était la règle de leur jugement, et ce qu'ils voulaient était uni-

quement ce qui les persuadait. Si le Sauveur du monde se fût déclaré pour eux, s'il eût été de leur parti, s'il se fût conformé à leurs maximes, il eût eu leur approbation; et, sans être ni plus juste ni plus saint qu'il l'était, ils l'auraient canonisé. Mais parce qu'il condamnait leurs erreurs, mais parce qu'il révélait le mystère de leur fausse piété, mais parce qu'il désabusait le peuple séduit par l'apparence de leur religion et par leur pernicieuse doctrine, quoi qu'il fit, c'était un pécheur et un homme de mauvaise vie : *Nos scimus quia hic homo peccator est.*

Excellente idée, chrétiens, de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? Je vous l'ai dit, l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui est en eux, mais par l'intérêt qui est en nous; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont; non point pour les qualités bonnes ou mauvaises qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes. De là, les entêtements en faveur des uns; de là, les déchaînements bizarres contre les autres; de là, les censures odieuses des plus dignes sujets; de là, les louanges outrées des sujets les plus médiocres; de là, les préférences iniques de ceux-ci et les exclusions de ceux-là; de là, ces abus presque infinis que déplorait David, et qui lui faisaient conclure que les enfants des hommes n'étaient que vanité; que leurs balances, c'est-à-dire celles de leur estime ou de leur blâme, étaient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes, par leurs désirs et leurs prétentions intéressées, ils travaillaient sans cesse à s'aveugler et à se tromper : *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum.* (Ps. 61.)

Rien de plus vrai, chrétiens, et c'est ce que notre expérience propre nous découvre tous les jours. Qu'un homme soit dans nos intérêts ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous figurons qu'il vaut beaucoup : sans autre titre que celui-là, il est, dans l'étendue de notre idée, propre à tout et capable de tout. Au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, il n'est plus rien et ne peut plus rien. Cette passion d'intérêt nous le dépeint tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les défauts qu'il a ou nous fait voir ceux qu'il n'a pas, nous diminue ses perfections ou nous les augmente, nous le représente sous autant de caractères différents qu'il y a de différents faces dans l'intérêt qui nous fait agir. Pourquoi un père

tombe-t-il dans l'aveuglement le plus grossier sur le sujet de ses enfants? parce que son grand et essentiel intérêt est dans ses enfants. Pourquoi n'aperçoit-il pas en eux ce qui les rend ou méprisables ou insupportables à tout le monde? parce qu'il a lui seul un intérêt en eux que tout le monde n'a pas. Pourquoi approuve-t-il jusqu'à leurs folies et à leurs extravagances? parce que leurs extravagances et leurs folies ont du rapport à son intérêt. C'est ainsi que l'intérêt corrompt et affaiblit la raison.

Mais cet affaiblissement et cette corruption de la raison par l'intérêt, paraît encore bien plus dans l'opposition de deux intérêts contraires. Car que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi; et dans quelle disposition ne nous met-elle pas de ne pouvoir plus lui rendre justice, parce que nous sommes déterminés à le désapprouver et à le condamner? Il s'est attiré notre disgrâce, cela suffit. Avec cela, en vain ferait-il des miracles, ses miracles mêmes nous le feraient paraître odieux: en vain posséderait-il toutes les vertus; les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinte des vices les plus honteux. S'il est dévot, nous le regardons comme un séducteur; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie; s'il est ouvert, c'est, à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération. Il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt au travers duquel nous l'envisageons nous défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes. Les autres ont beau lui donner des louanges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait juger que tous les autres se trompent et qu'il n'y a que nous qui le connaissons. En même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt dont nous sommes dominés nous envenime contre lui de même qu'il envenima Saül.

Et voilà, chrétiens, encore une fois, le caractère de tous les esprits ambitieux, surtout de ceux qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie, *Quibus ambitionis stimulus invidia est.* (AMBR.) Comme l'ambition et l'envie ont pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi ont-elles une malignité plus subtile pour aveugler l'homme dans toutes les occasions où cet intérêt d'honneur et de gloire se trouve en compromis. De là vient que par une fatalité ou plutôt par une indignité que nous ne pouvons nous reprocher assez, il ne nous est presque pas possible de conserver des sentiments équitables pour ceux qui prétendent avoir mêmes

rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère. Pourquoi cela? parce que l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons sainement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de notre sphère, j'entends de ceux qui, par leur élévation ou par leur obscurité, ne peuvent être des obstacles à nos entreprises; mais de ceux que la concurrence des mêmes honneurs et la poursuite des mêmes droits nous suscite pour adversaires, nous en jugeons d'une manière pitoyable et la plus déraisonnable.

Caractère non-seulement des esprits ambitieux, mais des esprits factieux, auprès de qui, comme remarque Tertullien, être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri: *Ubi ipsum illic esse, promereri; non esse, demereri est.* (TERT.) Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquiescer de la capacité, de la probité, de la piété: votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre, selon l'observation de saint Augustin, a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux à qui Dieu inspirait le zèle de l'attaquer et de la combattre. Et ce caractère est admirablement exprimé dans les pharisiens de notre évangile, qui, tout corrompus qu'ils étaient, ne parlaient d'eux-mêmes qu'en termes honorables; et tout éclairé, tout sanctifié qu'était ce pauvre qui les contredisait, n'avaient pour lui que du mépris. Car pour nous, lui disaient-ils, nous observons inviolablement la loi, nous sommes les véritables disciples de Moïse, nous maintenons les traditions dans leur pureté: *Nos Moysi discipuli sumus.* (JOAN., 9.) Mais vous, vous êtes un misérable chargé de péchés, et qui, bien loin de pouvoir nous instruire, n'êtes pas digne de recevoir nos leçons: *In peccatis natus es totus, et tu doces nos.* (Id.) Or ils ne le méprisaient de la sorte, et il n'était un misérable dans leur opinion, que parce qu'il ne parlait pas comme ils voulaient et comme il était de leur intérêt qu'il parlât. Voilà, dit saint Augustin, ce qui arrivait dans les schismes qui se sont formés entre les fidèles, et qui ont divisé l'Église de Dieu. La manière des hérésiarques était de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires. Tout ce qui s'attachait à eux devenait grand, et ce seul titre d'être dans les intérêts du parti était un éloge achevé. Il n'y avait parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science et de vertu. Ils s'appelaient, sans hésiter, les vrais disciples des premiers Pères de l'Église, et étaient

seuls en droit de dire : *Nos Moysi discipuli sumus*. C'était chez eux que se trouvait la ferveur de l'ancienne discipline, et la solidité de l'esprit chrétien. Hors de chez eux, ils ne voyaient rien qui ne leur fit pitié. Les plus intelligents et les plus habiles du parti catholique leur paraissaient des hommes faibles et ignorants ; tout ce qui ne les favorisait pas n'était que relâchement et que désordre ; n'être pas dans leurs sentiments, c'était être abandonné de Dieu et réprouvé. En effet, ils le croyaient ainsi ; et quoique tout cela fût autant d'illusions et de chimères, à force de souhaiter et de vouloir que ces chimères et ces illusions fussent des vérités, ils s'en faisaient des vérités et en triomphaient. Tant il est vrai que du moment que le ressort de l'intérêt joue, la raison ne juge plus qu'au gré de la volonté aveuglée et passionnée.

Non, chrétiens, plus d'équité quand une fois l'intérêt prévaut ; et cela est si constant, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne reconnaissent plus cette bonne foi et n'ont plus de créance les uns pour les autres, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne croit point lui faire tort d'en appeler à un autre jugement que le sien. Quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul. Comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que quand leur intérêt est de la partie ils ne sont plus capables de garder les règles de la justice. Il ne faut donc pas s'étonner que les pharisiens, s'étant fait un intérêt contraire à Jésus-Christ, s'aveuglassent sur le sujet de sa personne : car c'était une conséquence naturelle, et il y eût eu du miracle si cet aveuglement n'avait pas été l'effet de cet intérêt. Mais il faut s'étonner de ce que la personne de Jésus-Christ étant aussi sainte et aussi accomplie qu'elle l'était, les pharisiens se faisaient un intérêt de lui être contraire. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et puis, par un engagement infailible, à nous choquer, à nous aigrir, à nous emporter contre des gens dignes de notre estime, et avec qui la charité chrétienne nous devrait unir. O intérêt, que tu as perverti de jugements au préjudice de cette divine charité, et que tu as fait de plaies à cette vertu, par tes funestes impressions dans les esprits des hommes !

Mais voyons encore ceci plus clairement dans la

suite de notre évangile ; et de l'aveuglement des pharisiens touchant la personne du Sauveur, passons à celui qui eut pour objet l'action particulière de cet Homme-Dieu et le miracle qu'il venait d'opérer. Car c'est ici que la malignité de l'intérêt achève de se produire, et qu'elle se découvre tout entière. Prenez garde, chrétiens : Jésus-Christ a miraculeusement guéri un aveugle-né, et ce miracle est opposé à l'intérêt de ses ennemis. Que font-ils ? quelque éclatant que soit ce miracle, ils le contestent et le désavouent. Obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Si ce miracle les accommodait, quelque incroyable qu'il leur parût, ils le croiraient ; mais parce que ce miracle les déconcerte, quelque authentique qu'il puisse être, c'est dans leur idée un miracle supposé. De là, ce soin avec lequel ils l'examinent, non-seulement dans la rigueur, mais d'une manière pleine de malice. Car de quels artifices n'usent-ils pas, et quelles enquêtes ne font-ils pas ? De là, cette détermination à écouter avec joie tout ce qui semble être favorable à leur incrédulité, et à ne supporter qu'avec chagrin tout ce qui la combat et qui la convainc. De là, cet esprit de censure qui les porte à condamner ce que l'évidence de la chose ne leur permet plus de révoquer en doute. De là, cette fausse régularité, qui les fait chicaner sur la circonstance du jour, ne voulant pas qu'un malade puisse être guéri le jour du sabbat, ni que ce sabbat soit un jour de miracles. De là, cette extrémité où le désespoir les réduit, leur faisant attribuer plutôt au démon ce qui est visiblement l'œuvre de Dieu, que de les forcer, s'ils reconnaissaient que c'est l'œuvre de Dieu, de rendre honneur à Jésus-Christ. De là, cette conduite violente qu'ils tiennent avec l'aveugle même et ses parents, les traitant avec hauteur, et les intimidant pour leur fermer la bouche et leur imposer silence. Tout cela, parce que l'intérêt les possède, et que jusque dans les faits publics, qui devraient être naturellement moins contestés, le caractère de l'intérêt est de nous faire voir les choses, non pas comme elles sont, et comme elles se passent, mais comme il nous serait expédient, selon nos vues, qu'elles fussent et qu'elles se passassent en effet. Or, dans cette disposition de cœur, le moyen que les pharisiens avouassent sincèrement et de bonne foi le miracle de Jésus-Christ ; et la justice elle-même, toute lumineuse qu'elle est, était-elle assez pérçante pour entrer dans des esprits infectés d'une telle contagion ? Ceci vous surprend, et doit vous donner de l'horreur pour l'esprit d'intérêt.

Mais achevons, chrétiens, de nous appliquer cette morale, et rougissons de ce qu'au milieu du chris-

tianisme, cet esprit intéressé produit encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion; mais sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis; mais, ce qui paraît presque impossible, sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Confondons-nous de ce que tout chrétiens que nous sommes, l'intérêt sur tout cela nous rend plus aveugles que jamais les pharisiens ne l'ont été. Je dis sur les points les plus essentiels de la religion : car pourquoi le libertinage va-t-il à douter de tout, et à n'être convaincu ni touché de rien? pourquoi se fait-on secrètement des systèmes de créance, ou, pour mieux dire d'impiété et d'infidélité, selon lesquels on vit, sinon parce qu'il serait de l'intérêt du libertin que la religion fût éteinte, et qu'il n'y eût rien de vrai que ce qui le flatte et que ce qui lui plait? Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvaient être si grossiers que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien : C'est, dit-il, qu'ils étaient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur était avantageux, dans le moment qu'ils succombaient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple. Voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes. Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci, que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer; qu'il n'a traité le péché de bagatelle et de galanterie que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché; et que s'il en est venu, comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti.

Je dis sur les devoirs de la conscience les plus importants et les mieux établis. Car comment et par où se forment tous les jours tant de consciences erronées? par l'intérêt. Proposez à quelque homme que ce soit une affaire à traiter, une question à décider, un point de conscience à résoudre, et cachez-lui l'intérêt qu'il peut y avoir, pour peu qu'il soit versé en ces sortes de matières, il vous donnera la décision la plus équitable et la plus juste, il vous convaincra par les raisons les plus sensibles et les plus palpables, il vous prescrira les règles les plus droites et même les plus étroites, il répondra à toutes

vos difficultés et vous mettra devant les yeux la vérité dans toute son évidence. Mais tirez en même temps le voile, et découvrez-lui dans cette même affaire, dans ce même point de conscience et cette même décision quelque intérêt particulier qui le regarde, c'est alors que les objets commenceront à changer pour lui de face, et qu'ils lui paraîtront tout autres qu'il ne les avait considérés. Ces maximes, sur lesquelles il s'appuyait, et qu'il croyait indubitables, ne lui sembleront plus si certaines. Ces objections qu'on lui faisait et qu'il rejetait comme insoutenables, ne seront plus, à son sens, si frivoles. Il examinera, il raisonnera, il subtilisera; et à force de subtilités et de raisonnements que l'amour-propre ne manquera pas de lui suggérer, il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnerait d'une première vue lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé. Et n'est-ce pas ainsi que tant de gens dans le christianisme, sages du reste, consciencieux et même dévots, ou passant pour l'être, ne se font nul scrupule de mille choses dont le public se scandalise et a raison de se scandaliser? On demande comment ils peuvent accorder ceci ou cela avec la piété et avec la sévérité de leur morale sur tous les autres sujets. On ne le comprend pas; mais eux, ils le comprennent parfaitement, ou pensent le bien comprendre. Ce qui troublerait les plus relâchés, et ce qui les ferait trembler, ne leur cause pas le moindre remords. Ils ont leurs principes qu'ils suivent sans inquiétude; et à la faveur de ces principes, ils demeurent tranquilles et ne réforment rien de leur conduite ordinaire. De quelque manière que le monde puisse parler, ils se tiennent en assurance du côté de Dieu : ils vont à l'autel, ils célèbrent les saints mystères, ils participent aux sacrements. C'est-à-dire qu'ils ont leurs intérêts qui leur fascinent les yeux de l'âme, et qui éteignent toutes les lumières de leur esprit, parce qu'il est infailible que partout où l'intérêt entre, il attire après soi l'aveuglement et l'erreur.

Je dis sur les faits les plus sensibles qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Et en effet pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi nous appuyons-nous sur une infinité de jugemens vains et téméraires? pourquoi nous figurons-nous que ce qui n'a jamais été pensé a été dit, et que ce qui a été fait évidemment ne l'a pas été? Pourquoi comptons-nous sur nos imaginations comme sur des choses réelles, ce qui est la source malheureuse de la plupart de nos aversions, de nos inimitiés, de nos vengeances? C'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit aucun exercice de réflexion et de raison. Il faut donc, mes chers auditeurs, si vous voulez être des enfants de lumière

renoncer à cet intérêt qui nous empêche de connaître Dieu, qui nous ôte la connaissance de nous-même, qui nous rend incapables de ce discernement si nécessaire du bien et du mal, qui nous cache la corruption de nos désirs, qui nous déguise nos intentions, qui nous fait ignorer nos obligations, et qui, pour la conduite de la vie, nous jette dans des abîmes d'obscurités plus déplorables et plus funestes que celles de l'enfer. Et voilà, dit saint Bernard, ce qui nous doit donner de l'horreur pour cet esprit intéressé, quand nous venons à en considérer les suites par rapport au jugement de Dieu. Car sur tout cela qu'aurons-nous à répondre à Dieu ? Ces consciences erronées nous justifieront-elles devant lui ? ces préoccupations et ces préventions nous serviront-elles d'excuses ? ces idées fausses sur lesquelles nous avons agi diminueront-elles l'injustice et la malice de nos actions ? Dieu n'aura-t-il pas toujours droit de nous ramener au principe, et de dire à chacun de nous : Il est vrai, tu as été aveuglé, préoccupé, trompé ; mais tu n'as été tout cela que parce que tu as été intéressé ; tu n'as jugé fausement et désavantageusement de ton frère que quand l'intérêt t'a divisé de lui ; tu n'as ignoré tes propres devoirs que quand l'intérêt t'a dominé. Or de vouloir excuser un péché, par un autre péché, c'est une présomption insoutenable et pleine de folie. C'est ainsi, dis-je, que le Fils de Dieu condamnait les pharisiens dans notre évangile, et c'est ainsi qu'il nous condamnera si nous nous trouvons coupables du même désordre. Nous ne pouvons mieux l'éviter qu'en opposant aux ténèbres de l'erreur les lumières de la foi, et en confondant le mensonge, comme l'aveugle de notre évangile, par une sainte confession de la vérité. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est à la foi, chrétiens, de confondre par ses lumières l'aveuglement volontaire des hommes ; et c'est à elle d'opposer le zèle de sa confession à ce faux zèle de l'intérêt dont les esprits mondains se préoccupent pour résister à la vérité. *Credimus*, disait le grand apôtre, *propter quod et loquimur*. (2. Cor., 4.) Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, afin que le témoignage de notre bouche s'accordant avec la persuasion intérieure de notre esprit, l'infidélité même soit obligée de se rendre. Voilà, mes chers auditeurs, la règle qu'a suivie l'aveugle-né de notre évangile pour honorer le double miracle fait dans sa personne, c'est-à-dire le miracle de sa guérison et le miracle de sa conversion. Il a cru, et il a parlé. Il a cru en Jésus-Christ, et il a confessé Jésus-Christ. Et je trouve que le zèle qu'il a montré dans cette confession a eu quatre qualités admirables pour confondre l'aveuglement des pharisiens. Car il a été sincère, pour confondre

tous les artifices de leur duplicité ; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité ; vaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science, ou, pour mieux dire, de leur ignorance ; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. Appliquez-vous, et dans l'exposition succincte que je vais vous faire de la victoire et du triomphe de notre foi, apprenez ce qu'elle doit faire en vous et ce que vous devez faire avec elle.

L'aveugle guéri par le Fils de Dieu fut sincère jusqu'à la naïveté, dans le témoignage qu'il rendit du miracle dont il venait lui-même d'être le sujet ; et c'est ce qui jeta les pharisiens dans la confusion. Car ils eurent beau l'interroger et le questionner pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, il persista toujours à soutenir ce qu'ils ne voulaient pas entendre ; et par la simplicité de sa déposition il rendit inutiles toutes les ruses dont leur esprit double et artificieux se servait pour obscurcir la gloire du Sauveur. Oui, leur déclara-t-il jusqu'à plusieurs fois, c'est moi qui suis cet aveugle de naissance que vous aviez vu mendier dans la place publique. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore : cet homme que vous appelez Jésus est celui qui a opéré dans moi cette merveille ; et puisqu'il faut pleinement vous en éclaircir, voici la manière et les circonstances qu'il y a observées. Il a pris un peu de boue, il me l'a mise sur les yeux ; il m'a commandé d'aller à la piscine de Siloé et de m'y laver. J'ai obéi à son ordre, et vous en voyez l'effet. Si ce qu'il leur disait eût été un mensonge et une imposture, à force de le presser et d'exiger de lui à plusieurs reprises un compte exact de la chose, ils l'auraient embarrassé ; il se serait coupé dans ses réponses, et à peine aurait-il pu éviter de tomber en quelque contradiction. Mais parce qu'il confesse la vérité et que la vérité est toujours la même, il ne se dément point et n'a qu'un même témoignage toujours uniforme : *Lutum mihi posuit super oculos et lavit, et video*. (JOAN., 9.) Mais cet homme est un pécheur : s'il est pécheur, comme vous dites, c'est ce que j'ignore ; tout ce que je sais, c'est qu'étant aveugle comme j'étais, je ne le suis plus : *Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cum essem, modo video*. (Id.) Or ce témoignage, encore une fois, rendait les pharisiens d'autant plus confus qu'il était plus simple et plus naïf. Car que pouvaient-ils faire pour l'é luder ? Il s'agissait d'un fait qui portait en soi son éclaircissement et sa preuve. C'était un miracle subsistant dans la personne de ce pauvre. Ce pauvre parlait et se produisait. Que pouvaient la finesse et l'intrigue contre une semblable sincérité ?

Et voilà, chère compagnie, ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement de certains libertins du monde, qui, dans le progrès malheureux de

leur vie déréglée, en sont venus jusqu'à ne plus rien croire et à renoncer leur foi. Voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée, la plus défiante et la moins crédule, est forcée de reconnaître : le rapport d'un homme, non-seulement irréprochable et digne de créance, mais digne même de respect, qui dit, Je l'ai vu, c'est à moi que la chose est arrivée, et j'en parle par mon expérience propre. Car de prétendre que tous ceux qui ont jamais tenu ce langage aient été des imposteurs ou des visionnaires ; que parce qu'il y en a eu quelques-uns ou même plusieurs, il faille ainsi juger de tous les autres, et que, sans discussion ni discernement, il n'y ait qu'à s'inscrire en faux contre tous ces témoignages, c'est une voie bien courte pour maintenir l'impiété et l'irréligion, mais encore plus courte pour autoriser l'extravagance et la témérité. J'avoue qu'en matière de miracles il y a eu des hommes trompés, et je veux bien même avouer qu'il y en a eu qui, de dessein formé, ont entrepris de tromper les autres. Dieu l'a permis de la sorte, dit Tertullien, pour l'épreuve de ses élus. Mais de se mettre en tête, que tous ont été, sans exception, de l'un ou l'autre de ces deux caractères ; et que d'un si grand nombre de gens éclairés, de sages, de saints qui rapportent ces effets extraordinaires de la puissance de Dieu, et qui assurent les avoir vus, il n'y en pas un seul qui ait dit la vérité, c'est un sentiment, selon le chancelier Gerson, qui tient de l'impudence, et qu'un homme qui a quelque reste de raison et de modestie ne peut pas avancer sans rougir. En effet, quand saint Augustin, dans l'excellent traité de la Cité de Dieu, raconte les miracles qui se faisaient de son temps à Carthage, quand il dit qu'il y était présent avec tout le clergé de la ville, quand il en décrit jusques aux moindres particularités, il n'y a point d'esprit solide et bien sensé qui s'avise de lui en donner le démenti, et il n'y a point d'esprit libertin qui ne soit déconcerté dans son libertinage. Car de dire que saint Augustin s'imaginait voir ce qu'il ne voyait pas, ou de le soupçonner de mauvaise foi, comme s'il avait pris plaisir à imposer au monde et à répandre des faussetés dans une matière aussi essentielle que celle-là, c'est ce que le désespoir seul de se défendre contre la vérité peut suggérer à une âme infidèle. Cependant c'est à quoi l'impie en est réduit. Or, en être réduit là, c'est ce que j'appelle la confusion de l'impie.

Mais passons plus avant. Si l'aveugle de notre évangile fut sincère dans son témoignage en faveur de Jésus-Christ, il ne fut pas moins généreux. Car il n'eut point pour les pharisiens ces lâches égards qu'il aurait eus infailliblement s'il eût consulté la prudence humaine. Il ne se fit point esclave de cette

autorité impérieuse qu'ils s'arrogeaient parmi le peuple, et qui empêchait la plupart des Juifs de se déclarer pour le vrai Messie. Il n'examina point si son procédé pourrait les choquer et leur déplaire, et sachant bien même qu'ils s'en offenseraient, il ne crut pas pour cela devoir parler moins librement. Se sentant redevable à Jésus-Christ d'une grâce aussi spéciale que celle qu'il en avait reçue, il méprisa tout, pour publier sa gloire : et le scandale même des pharisiens lui fut un motif pour ne les pas ménager. Ses parents, et ceux à qui il appartenait, n'en usèrent pas ainsi. Comme ils voulaient se conserver, ils respectèrent la synagogue ; et, par une vaine politique, ils dissimulèrent l'obligation qu'ils avaient au Sauveur du monde, pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Nous confessons, dirent-ils, que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle ; mais de savoir comment il voit maintenant, et quel est celui qui lui a rendu la vue, c'est ce qui nous est inconnu : interrogez-le, il peut bien lui-même répondre. Or c'était la crainte, ajoute l'évangéliste, qui les faisait parler de la sorte : *Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant.* (JOAN., 9.) Mais pour l'aveugle sanctifié et éclairé de la lumière de la grâce, cette crainte n'est point capable d'affaiblir son zèle. Sa bouche parle de la plénitude de son cœur. Les pharisiens lui demandent, en le menaçant, quel est donc enfin cet homme qui lui a ouvert les yeux ; et lui, avec une sainte liberté, proteste que ce doit être au moins un prophète et un homme de Dieu. *Quid propheta est.* (Id.) Ils se scandalisent de cet éloge, et lui leur soutient que cet éloge est justement dû à Jésus-Christ. Ils veulent encore une fois savoir pourquoi : Mais à quoi bon tant de discours ? reprend ce pauvre, ne me suis-je pas déjà assez expliqué, et ne devez-vous pas être plus que satisfaits sur ce point ? Est-ce que vous voulez aussi devenir ses disciples ? *Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri ?* (Id.) Cela les aigrissait, et, piqués de ces paroles, ils s'emportaient contre lui jusqu'aux injures ; mais lui ne se souciait ni de leur aigreur ni de leurs injures, et il ne comptait pour rien d'être chargé de leurs malédictions, pourvu qu'il honorât celui qui l'avait favorisé d'une si efficace et si salutaire bénédiction. Générosité dit saint Augustin, qui humiliait ces esprits superbes, accoutumés à dominer et à n'être jamais contredits dans leurs plus grandes erreurs. Mais générosité qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la soutenir.

Car voilà, mes chers auditeurs, avouons-le ici à notre honte, voilà le désordre du christianisme. On veut plaire à tout le monde ; on ne veut choquer personne. Quoiqu'il s'agisse des intérêts de Dieu,

de la religion, de la piété, on se fait un intérêt de son peu de zèle; on ne parle qu'à demi, on observe des mesures, on ménage les esprits. Cependant le libertinage prévaut, cependant le vice s'autorise, cependant l'abus et le dérèglement passent en usage et en coutume, cependant l'erreur prend tous les jours de nouvelles forces. S'il y avait un esprit généreux et déterminé à mépriser tout ce qui s'appelle respect humain, rien de tout cela ne tiendrait contre lui. Mais parce qu'on ne veut pas défendre la cause de Dieu à ses dépens; mais parce qu'on considère celui-ci, et qu'on appréhende celui-là, de là vient que la justice et la vérité sont opprimées par le mensonge. Qu'est-ce qui fermait la bouche à tant de catholiques dans la naissance des hérésies, et qu'est-ce qui les faisait parler d'une manière à douter presque s'ils n'en étaient pas les auteurs? vous le savez, la crainte du parti. Ils ne voulaient pas, non plus que le père et la mère de l'aveugle-né, avoir la synagogue contre eux; et ils aimaient mieux paraître moins zélés pour leur foi, que de s'exposer à la haine d'une faction considérable. Qu'est-ce qui a fait de tout temps des chrétiens prévaricateurs de leur propre zèle et des sentiments que Dieu leur inspirait? la crainte de s'attirer les impies en s'élevant contre l'impiété. Et d'où vient encore aujourd'hui que les derniers scandales, non-seulement sont soufferts avec impunité, mais sont proposés pour modèles et pour règles de conduite? c'est qu'on craint de se faire des ennemis en les combattant. Il faudrait, pour rendre témoignage à la vérité contre les erreurs qui règnent dans chaque condition, encourir la haine de toutes les conditions. Il faudrait se résoudre à déplaire aux ecclésiastiques, en leur faisant sur leurs devoirs des leçons odieuses, qu'ils ne veulent jamais écouter; aux juges, en leur découvrant mille injustices dans leur justice même; à toute une cour, en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordements. Il faudrait, dis-je, des hommes du caractère de notre aveugle; assez désintéressés pour vouloir bien se sacrifier à la défense de la vérité, et assez intrépides pour aller contre le torrent de la corruption, quelque autorisée qu'elle puisse être. Or où trouve-t-on des âmes de cette trempe? C'est à vous, Seigneur, à les susciter dans le monde, et dans votre Église.

Outre que le témoignage de l'aveugle-né fut sincère et généreux, j'ajoute que ce fut un témoignage convaincant. Car admirez, chrétiens, le pouvoir et la vertu de la foi, quand Dieu entreprend de la faire agir dans le sujet même le plus faible! Tout ignorant qu'est cet aveugle, il réfute les pharisiens par leurs propres principes; et des mêmes choses qu'ils avancent pour justifier leur incrédulité, il tire autant de preuves pour les convaincre. Nous savons, disent les pharisiens, que Dieu a parlé à Moïse,

mais pour cet homme que vous nommez Jésus, nous ne savons pas même d'où il est : *Hunc autem nescimus unde sit.* (JOAN., 9.) Ah! reprend le pauvre, animé et rempli de l'esprit de Dieu, c'est ce qu'il y a de bien étonnant, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit lui néanmoins qui m'ait ouvert les yeux : comme leur disant que ce miracle de Jésus-Christ parlait assez hautement pour lui; comme leur reprochant que s'ils ne le reconnaissaient à cette marque, ils n'avaient aucune connaissance des choses de Dieu; comme les forçant d'avouer qu'après un prodige aussi visible que celui-là, leur ignorance ne pouvait plus être que volontaire et affectée : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit.* (Id.) Et en effet l'argument était sans réplique, et il y avait à douter, dit saint Chrysostôme, lequel des deux miracles était le plus surprenant, ou celui de la toute-puissance du Fils de Dieu qui avait ouvert les yeux à un aveugle-né, ou celui de l'endurcissement des pharisiens, qui ne voulaient pas les ouvrir à une vérité si éclatante.

Ils s'opiniâtraient à dire que Jésus-Christ était un pécheur, *Scimus quia hic homo peccator est.* (Idem.) Mais c'est en cela, réplique l'aveugle, que vous êtes livrés au sens réprouvé. Car on sait bien que Dieu n'exauce point les pécheurs, surtout quand ils lui demandent des miracles en confirmation d'une erreur, puisqu'il s'ensuivrait alors que Dieu autorise le mensonge. Or cet homme qu'on appelle Jésus a été exaucé, comme vous voyez, pour faire ce miracle dans ma personne; et il ne l'a fait que pour confirmer qu'il était lui-même l'envoyé de Dieu. Il faut donc qu'il le soit véritablement, ou que Dieu soit le garant de la plus criminelle et de la plus grossière imposture. Car voilà, selon saint Augustin, le sens de cette admirable parole : *Scimus quia peccatores Deus non audit* (Id.); et ce que les théologiens enveloppent dans des raisonnements infinis, ce pauvre le conçut en un mot : *Scimus, nous le savons.* Et de qui l'avait-il appris, sinon de ce divin Maître qui dans un moment instruit les esprits soumis et dociles? Si ce miracle, poursuit-il pressant toujours ces faux docteurs, si ce miracle était une action équivoque, qui pût être diversement interprétée, votre erreur serait excusable; mais qu'on ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance, c'est ce qu'on n'a jamais entendu, c'est ce qui n'a point d'exemple dans le cours de tous les siècles, c'est ce qui n'est point du ressort de la nature et qui ne peut partir que d'un Dieu : *A sæculo non est auditum quod quis aperuit oculos cæci nati.* (Id.) Qu'aurait pu dire de plus fort un homme consommé dans l'étude de la religion, et que pouvait opposer à cela toute la synagogue?

Ah! chrétiens, voilà ce que le Saint-Esprit appelle la victoire de notre foi : *Et hæc est victoria*

quæ vincit mundum, fides nostra. (1. JOAN., 5.) Voilà ce qui a rendu les apôtres, c'est-à-dire de simple pêcheurs, les maîtres du monde. Voilà ce qui fit triompher un Spiridion, à la vue de tout un concile, de l'arrogance et de l'orgueil des philosophes. Voilà ce qui fait tous les jours qu'une âme fidèle, avec son ignorance prétendue, confondra le plus fier libertin et le fera taire. Mais du reste, disait le savant Pic de la Mirande, étudions notre religion, et ne nous réduisons pas volontairement, en matière de christianisme, à une simplicité méprisable. Souvenons-nous que ce christianisme doit être dans nos personnes aussi solide et aussi raisonnable contre ceux qui l'attaquent, qu'édifiant pour nous-mêmes qui le défendons. Ne tombons pas dans ce désordre, aujourd'hui si déplorable et si commun, de professer une créance et d'en ignorer les preuves essentielles. Faisons-nous un devoir de les bien comprendre, et, selon la maxime de saint Pierre, d'être toujours prêts à en rendre compte. Que Dieu trouve en nous sinon des martyrs fervents, puisque le temps de la persécution n'est plus, au moins des confesseurs éclairés, pour soutenir son culte contre la vaine présomption du libertinage. Car c'est, chrétiens, à quoi nous sommes appelés. Vous demandez quelquefois ce qui pourrait vous occuper au défaut des divertissements profanes et des joies du siècle. Je vous le dis : l'étude de votre religion. A peine vous y êtes-vous jamais appliqués, et, par une négligence dont vous répondrez à Dieu, à peine avez-vous une idée confuse de ce que vous croyez, c'est-à-dire de ce qui vous fait chrétiens. Si, bien loin d'être en état de persuader et de confirmer les autres, vous ne prenez nul soin de vous confirmer et de vous persuader vous-mêmes, comment osez-vous vous glorifier du nom que vous portez ?

Enfin l'aveugle-né fut constant dans son témoignage. Ce ne fut pas pour une fois que les pharisiens le questionnèrent, le pressèrent, le menacèrent. Ils mirent tout en œuvre pour le forcer de se rendre et pour lui faire changer de langage. Mais autant qu'ils montrèrent d'obstination dans leur incrédulité, autant fit-il paraître de fermeté et de constance à glorifier son bienfaiteur et à confesser la vérité. Que, dans le désespoir de le réduire, ces docteurs aigris et irrités le chassent avec ignominie de la synagogue, *Et ejecerunt eum foras* (Id., 9), il endure tout, il est déterminé à tout, plutôt que de méconnaître celui à qui il doit sa guérison et de lui manquer de fidélité. Que dis-je ? à ce premier témoignage il en ajoute un autre plus relevé et plus saint. Il connaissait bien la vertu miraculeuse de cet Homme-Dieu qui l'avait guéri ; mais il ne savait encore qu'imparfaitement qui il était. Or, il faut que le Fils de Dieu, par un dernier effet de sa puissance et de sa miséricorde, lui éclaire les yeux de l'âme, après lui

avoir éclairé les yeux du corps ; et c'est ce qu'il fait dans un second entretien qu'il a avec ce pauvre. A la première parole de Jésus-Christ qui l'instruit de sa mission et qui lui découvre sa divinité, ce nouveau chrétien ne délibère point, ne raisonne point, ne diffère point. Avec quelle promptitude il embrasse la sainte loi qui lui est annoncée ! Avec quelle soumission il croit les hauts mystères qui lui sont révélés, et au moment qu'ils lui sont révélés ! Je crois, Seigneur, s'écrie-t-il : *Credo, Domine.* (JOAN., 9.) Toutes les calomnies des pharisiens contre Jésus-Christ, tous leurs discours ni tous leurs mauvais traitements ne l'ont pu ébranler ; et, plus inviolablement attaché que jamais à la personne de ce Sauveur qui lui manifeste ses divines perfections, il se prosterne à ses pieds et l'adore comme son Dieu : *Et procidens adoravit eum.* (Id.)

S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti par un indigne silence ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession. Car telle est tous les jours notre conduite. Le libertinage, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrément à ses principes, et souvent les preuves les plus éclairées et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher ; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous cédon aux moindres difficultés et laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord et qu'on ne soutienne le parti de la religion, mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer d'un certain ton et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent qu'une faible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens et pour les faire honteusement reculer. On ne veut pas contester, dit-on, ni tourner l'entretien dans une dispute ; mais pourquoi donc, contestera-t-on jamais, et sur quoi jamais disputera-t-on ? Que dans ces derniers siècles de l'Église, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles, *Doctrinis variis et peregrinis* (Hebr., 13) ; que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre ; qu'à force d'intrigues et de menées secrètes, ils se fassent un parti, et que ce parti commence à paraître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns, ou du moins pour troubler les autres ? Le seul caractère de nouveauté, qui par lui-même devrait donner un légitime soupçon, puisqu'il est directement opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines qui se laissent séduire, et à qui en matière de foi comme en toute autre chose, le changement plaît. Inconstance plus ordinaire aux per-

sonnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur. Au lieu de suivre la raison qu'elles ne voient pas et qu'elles croient voir, elles suivent mille faux préjugés où les entretiennent l'exemple, la vanité, l'esprit de singularité, l'hypocrisie et le faux éclat de la piété. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette légèreté qui leur est si propre et si commune, pour sortir de la bonne voie et pour se départir de la vraie créance, dès qu'elles ont une fois franchi le pas, et qu'elles se sont préoccupées, ou, pour mieux dire, infatuées de certaines préventions, se tourne, par un renversement bien déplorable, dans l'obstination la plus inflexible, pour persister dans leur égarement et pour n'en revenir presque jamais. Un homme sans autorité, mais qu'elles écoutent et dont les paroles sont pour elles autant d'oracles, prévaudra dans leur estime à toutes les puissances de l'Église et à toutes ses décisions. On ne va pas toujours jusque-là, je le sais; mais sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins et l'on n'a qu'une foi chancelante. Parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprits divisés, et que celui-là, selon la prédiction du Sauveur du monde, soutient que le

Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend au contraire qu'il est de l'autre, on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance. Car à quoi s'en tenir? dit-on. A quoi, mon cher auditeur? à la foi de Jésus-Christ. Mais où est la foi de Jésus-Christ? Là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il? Là où est son Église. Mais où est enfin cette Église de Jésus-Christ? Là où est depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siège apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous réfugier, c'est à cette chaire que vous devez vous attacher, c'est dans cette Église que vous devez chercher la vérité dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer. Vous aurez des combats à soutenir: les martyrs en ont bien soutenu d'autres, et en sont sortis victorieux. Les plus rudes attaques ne serviront qu'à éprouver la constance de votre foi et qu'à l'affermir. Cette constance de votre foi en augmentera le mérite; et, selon toute l'étendue de son mérite, elle sera glorifiée et couronnée dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

MYSTERES.

AVERTISSEMENT.

On s'était bien attendu que les sermons du père Bourdaloue seraient aussi favorablement reçus qu'ils l'ont été. En voici la suite, qui semble devoir soutenir toute l'estime que le public a conçue des premiers. Quiconque même a du goût pour les sermons, et en sait faire le discernement, trouvera dans ceux-ci cet avantage, qu'étant d'un genre où il est plus rare de réussir, l'auteur en a pris le vrai caractère, et s'y est tracé une méthode qui, pour être devenue commune, ne lui en est pas moins propre, puisque c'est lui qui en a donné le modèle, ou, du moins, qui l'a beaucoup perfectionnée.

Avant le père Bourdaloue, les prédicateurs traitaient les mystères de la religion d'une manière abstraite et sèche; et si quelques-uns les tournaient à la pratique et à la morale, ce n'était qu'en peu de mots et qu'assez superficiellement. Ils expliquaient le fond de chaque mystère, ils en établissaient la vérité, ils en montraient les convenances; et, du reste, autant pour remplir leur sujet et ne pas manquer de matière, que pour donner du jour et de la force à leurs pensées, ils avaient recours à de longues citations, soit de l'Écriture et des Pères, soit même des auteurs profanes. Voilà ce que faisaient les plus habiles, et ils en demeuraient là; de sorte que leurs discours étaient plutôt, à le bien prendre, des leçons de théologie que des prédications.

D'autres moins solides, quoique plus diserts, s'en tenaient à une simple exposition des mystères, et s'appliquaient d'ailleurs à la relever par tous les agréments d'une élocution ou vive et brillante, ou seulement exacte et polie, mais souvent plus recherchée que naturelle. Certaines applications de l'Écriture assez ingénieuses, quelques comparaisons et quelques figures, quelques sentiments même dévots et affectueux, beaucoup de fleurs, mais peu de substance et peu de suc: c'était là que se réduisait toute leur étude, et l'idée qu'ils se formaient de ce qu'il y a dans la religion de plus saint et de plus auguste.

Le père Bourdaloue vit le défaut de cette spéculation, trop vague pour arrêter les esprits et pour faire sur les cœurs des impressions capables de les remuer et de les toucher. Il comprit qu'il fallait ramener à lui-même l'auditeur, et que, s'il n'est réveillé de temps en temps par une peinture de ses mœurs qui le pique et qui l'intéresse, il laisse bientôt son attention s'égarer, ou s'affectionne peu à ce qu'il entend: tellement que le prédicateur doit à peu près se comporter dans la chaire, à l'égard des autres, comme il se comporte à son égard, et pour son édification propre, au pied d'un oratoire et dans la méditation. Un homme qui médite sur un mystère se le retrace d'abord dans l'esprit, et en considère toutes les circonstances: mais, après cette première vue, faisant un retour sur soi-même, et se comparant avec le modèle qu'il a devant les yeux, il s'instruit, il se confond, il s'anime, il prend de

résolutions, et sort de la prière en disposition de les exécuter.

Tel fut le plan que le père Bourdaloue crut devoir suivre; et c'est par là même encore qu'il se garantit d'un autre excès. Car il est vrai que les prédicateurs donnent quelquefois là-dessus dans une extrémité tout opposée. Ce ne sont plus proprement les mystères qu'ils traitent, mais à l'occasion des mystères de purs sermons de morale qu'ils font. Une vertu qui éclate dans le mystère dont ils ont à parler, et qui le distingue, c'est à quoi ils s'attachent; et en cela il n'y a rien qu'on puisse reprendre, et qui ne soit selon les règles. Mais, après avoir proposé cette vertu comme le point capital du mystère et comme le fruit qu'il en faut tirer, l'envisager seule dans toute la suite du discours, et perdre absolument le mystère de vue, sans y revenir jamais, si ce n'est peut-être dans une courte conclusion, il paraît que c'est manquer à un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique. Le ministre de l'Évangile doit, avant toutes choses, instruire ses auditeurs de leur religion; et ils n'en peuvent avoir qu'une connaissance très-imparfaite, si l'on ne prend soin de leur en expliquer les premiers principes et les vérités fondamentales, qui sont les mystères.

Au milieu de ces deux extrémités, il y a un tempérament dont le père Bourdaloue ne s'est guère écarté. Il donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le mystère même: et, par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble, que le mystère sert de preuve à la morale, et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. Il fait plus: outre la première division de son discours, tantôt en deux, et tantôt en trois propositions générales, souvent il subdivise encore chaque partie; et ces subdivisions, qui sont autant de circonstances du mystère, s'étendent également et sur le mystère et sur la morale: d'où il arrive qu'en même temps qu'il développe par ordre tout son mystère, il expose dans le même ordre et développe toute la morale qui y répond.

On a pu voir, par quelques-uns des sermons de cet excellent prédicateur qui ont déjà paru, comment il entrait dans le véritable esprit des mystères, et sous quels traits ils les savait représenter: mais on le verra encore mieux ici. Il est difficile d'en concevoir des idées plus justes, et d'en faire de plus grandes images. Non qu'il use pour cela de termes pompeux et d'amplifications, ni qu'il ait besoin de ces ornements que l'art fournit à l'orateur comme des secours pour le soutenir: toute sa grandeur est dans les choses mêmes qu'il dit, et qu'il tire de son sujet. Sans s'arrêter à certaines pensées, ou toutes mystiques, ou seulement pieuses, et sans les rejeter aussi, ni les affaiblir en aucune manière, il n'avance rien qui ne lui paraisse solidement établi dans la religion. C'est là qu'il se renferme, et qu'en prédicateur habile et maître de son expression et

de ses tours, il accomode, par un don qui lui était particulier, au style et à la dignité de l'éloquence chrétienne, ce que la théologie a de plus profond sur nos mystères, et ce qu'elle exprime même dans le langage le plus obscur, et si on l'ose dire, le plus barbare. La fin de chaque mystère, les desseins que Dieu s'y est proposés, ses adorables perfections qu'on y découvre, les avantages qui nous en reviennent, les dispositions nécessaire pour le célébrer dignement et utilement, enfin les effets de grâce et de salut qu'il doit opérer en nous, voilà sur quoi roule tout son discours, mais avec une solidité qui convainc, et avec une majesté qui inspire de la vénération pour notre foi.

L'esprit, prévenu de la sorte, n'a plus de peine à se rendre; et le cœur, pénétré de ce sentiment de respect pour le mystère de Dieu, se porte de lui-même aux conséquences où le prédicateur le veut conduire. C'est ce qu'on éprouvera en lisant ces sermons. Le père Bourdaloue les a remplis d'instructions propres à tous les états. Comme il cherchait moins à plaire qu'à se rendre utile, et que son zèle était universel, il avait soin de proportionner sa morale à toutes les conditions des hommes; et ce qu'il y a même d'assez remarquable, c'est qu'il ne parle presque jamais en particulier à ceux que la Providence a distingués ou par leur naissance, ou par leur rang, sans adresser ensuite la parole aux autres que Dieu n'a pas ainsi élevés; et que, par une merveilleuse diversité de vues, il trouve tout à la fois dans le même mystère, et pour les grands et pour les petits, selon leurs situations différentes, des règles de conduite et des motifs de sanctification.

Ce qui ne fait pas moins connaître l'étendue et la fécondité de son génie, ce sont les divers discours qu'il a composés sur les mêmes sujets. Il y en a sur certains mystères jusques à quatre; et sur les autres, communément deux ou trois: tous si complets, qu'à prendre chacun séparément, il semble qu'il y ait épuisé toute sa matière. Ce n'est pas, au reste, qu'il ne fût quelquefois obligé de rentrer dans les mêmes pensées; car les sujets ne sont pas infinis: mais ces mêmes pensées, mises sous d'autres jours, et diversement exprimées, sans avoir le dégoût de la répétition, ont, au contraire, une force et une grâce toujours nouvelles.

Il faut, après tout, convenir que, sur le mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur, le père Bourdaloue n'a pas tout à fait observé la méthode qu'il s'était prescrite. Ce sermon est tout moral; et, hors l'exorde et quelques endroits très-courts qui regardent le mystère, il n'y est parlé que de la gloire du ciel et du mérite requis pour l'obtenir. Mais un des mystères où les prédicateurs se donnent plus aisément cette liberté, c'est, ce semble, celui-ci. L'auditeur y est assez accoutumé; et nul à cette fête n'est surpris qu'on l'entretienne du souverain bonheur où Jésus-Christ nous a précéés, et qui est le terme de notre espérance. Quoiqu'il en soit, un seul discours, quelque beau qu'il puisse être, ni un exemple particulier, ne peut prévaloir contre une maxime générale.

On doit dire à peu près la même chose du second sermon de l'Assomption de la Vierge: et parce qu'il a rapport à un fait dont tout le monde n'est pas instruit, ou dont la mémoire commence peut-être à s'effacer, il est bon, pour rendre ce sermon plus intelligible, d'ajouter à quelle occasion le père Bourdaloue le composa. Il y a plusieurs années qu'il parut un petit ouvrage intitulé: *Avis salutaire de la bienheureuse Vierge à ses dévots indiscrets,*

avec ces paroles de saint Paul au bas du titre: *Que votre culte soit raisonnable.* Il semblait que l'auteur n'eût eu en vue que de régler le culte de la Vierge: mais ce libelle tendait à le détruire. C'est ce qu'aperçurent d'abord toutes les personnes bien intentionnées qui prirent soin de l'examiner, et ce qui alluma le zèle des vrais catholiques en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne et ailleurs. L'ouvrage donc très-injurieux à la Mère de Dieu, et capable de troubler la piété des fidèles, fut déferé de toutes parts au saint-siège, et authentiquement condamné. Le père Bourdaloue entreprit de le combattre dans un sermon sur la dévotion à la Vierge, qui est celui même dont il s'agit. Ce n'est ni une controverse de Pécole, ni une longue déclamation de la chaire, mais un discours solide, où ces avis, prétendus salutaires, sont réfutés avec autant de modération et de brièveté, que d'ordre et de précision.

On a délibéré si l'on mettrait le sermon du lundi de Pâque au rang des autres, parce qu'il est imparfait; mais on a conclu qu'il ne fallait pas l'omettre ni le déplacer: et l'on a jugé même que le public serait bien aise d'avoir cette preuve de la fidélité avec laquelle on lui donne les sermons du père Bourdaloue. Après ces mystères, on se dispose à faire paraître le plus tôt qu'il sera possible, les Panégyriques des saints.

SERMON

SUR LA

NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Et hoc vobis signum: inveniatis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

Voici la marque à quoi vous connaîtrez le Sauveur qui vous est né: c'est que vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche. SAINT LUC, chap. 2.

SIRE,

Est-il donc vrai que le Dieu destiné pour nous sauver, que le médiateur des hommes, que le Fils unique du Père, faisant son entrée dans le monde, y dût être reconnu par des langes et par une crèche? Est-il vrai que ce devait être là les marques de sa venue, et que ce Messie, dont les prophètes avaient si magnifiquement parlé, que ce Messie envoyé de Dieu pour un si important dessein, ne devait être distingué dans sa naissance que par l'humilité et la pauvreté? Voilà, mes frères, dit saint Augustin, ce qui a causé le scandale des Juifs. Ils attendaient un Sauveur: mais ils supposaient que ce Sauveur viendrait dans l'éclat de la majesté; qu'il serait riche, puissant, heureux; qu'il rétablirait visiblement sur la terre le royaume d'Israël, qu'il comblerait ses sujets de biens et de prospérités. Prévenus qu'ils étaient de ces espérances, on leur a annoncé que ce Sauveur était né dans l'obscurité d'une étable, et c'est ce qui les a non-seulement troublés, mais choqués, mais révoltés. Ce scandale a passé jusque dans le christianisme: l'enfance et la crèche d'un

Dieu, voilà par où a commencé parmi les chrétiens l'infidélité de l'hérésie. Otez-moi, disait, au rapport de Tertullien, l'impie Marcion; ôtez-moi ces langages honteux, et cette crèche indigne du Dieu que j'adore : *aufer a nobis pannos et dura præsepia*. (TERTULL.) Ainsi parlait cet hérésiarque, si injustement et si faussement préoccupé contre les bassesses apparentes de Jésus-Christ naissant. Or, ce qui a scandalisé les Juifs, ce qui a servi de fond à l'erreur des premiers hérétiques, c'est ce qui nous trouble encore aujourd'hui. Car c'est là le signe que notre orgueil combat intérieurement, le signe qui blesse notre amour-propre, et contre lequel il s'élève, le signe que notre raison même a bien de la peine à ne pas condamner; en un mot, le signe qui devait être, selon le prophète, et qui sera toujours pour le monde un sujet de contradiction : *Signum cui contradicetur*. (LUC., 2.) Cependant, chrétiens, c'est à ce signe qu'est attaché notre salut, et c'est de là que dépendent les fruits de grâce que nous devons retirer de ce mystère. Il est donc de mon devoir de justifier, si j'ose parler de la sorte, ce signe adorable, et c'est ce que je vais faire, après que nous aurons rendu à Marie l'hommage ordinaire. *Ave, Maria*.

Dieu, parlant au roi d'Israël, lui dit : Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un signe de sa toute-puissance, *Pete tibi signum a Domino Deo tuo* (ISAÏ., 7); et sur le refus que fit Achaz de demander ce signe à Dieu, parce qu'il ne voulait pas tenter le Seigneur, le Seigneur lui-même lui donna, sans qu'il le voulût, un signe qu'il ne demandait pas : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum*. (Idem.) C'est ainsi, chrétiens, que Dieu dans ce mystère en use à notre égard. Pour nous faire entendre que le Messie est né, il nous donne un signe, mais un signe que nous ne demandions pas, un signe que nous n'attendions pas, un signe auquel nous ne pensions pas; je dis plus, un signe que nous ne voulions pas, et contre lequel il prévoyait bien que le monde se révolterait. Cependant c'est lui-même qui nous le donne, lui-même que le choisit pour nous : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum*. Et il est question de savoir si nous avons droit de le rejeter, et si le choix qu'a fait Dieu de ce signe doit trouver tant de contradiction dans nos esprits. Or, je prétends que jamais contradiction n'a été plus mal fondée; pourquoi? Parce que jamais signe n'a été plus raisonnable, plus saint, plus divin, et par conséquent plus digne et du choix de Dieu et de l'approbation des hommes, que celui de la pauvreté et de l'humilité de Jésus-Christ. Écoutez-en la preuve, qui va faire le partage de ce discours. Le signe que l'ange donne aux pasteurs, en leur annonçant la naissance de Jésus-Christ, est le signe du Dieu Sauveur :

Natus est vobis hodie Salvator, et hoc vobis signum (LUC., 2) : il vous est né un Sauveur, et voici la marque à quoi vous le pourrez reconnaître. C'est donc par rapport à l'office de Sauveur que nous devons considérer ce signe. D'où je conclus d'abord que c'est de tous les signes que Dieu ait jamais donnés aux hommes le plus admirable : pourquoi? Parce que c'est le signe le plus naturel, et en même temps le plus efficace que Dieu ait jamais employé pour découvrir aux hommes les richesses de sa grâce et pour leur faire sentir les effets de sa miséricorde. Deux qualités qui distinguent ce signe, signe le plus naturel, et signe le plus efficace : le plus naturel, c'est-à-dire le plus propre à marquer et à bien faire connaître la chose qu'il signifie; le plus efficace, c'est-à-dire le plus propre à opérer même ce qu'il signifie. Non, chrétiens, Dieu avec toute sa sagesse ne pouvait aujourd'hui nous donner un signe ni plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né; première partie : ni plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né; seconde partie. Conformité de ce signe avec la qualité de Sauveur, vertu de ce signe dans les miracles qu'il a opérés dès la naissance du Sauveur : c'est tout mon dessein.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est vrai, chrétiens, le saint et glorieux enfant dont nous célébrons la naissance avait été promis au monde en qualité de Sauveur. Mais selon les principes de la foi, il ne devait l'être, et même dans l'ordre de la justice, il ne pouvait l'être qu'à deux conditions : l'une, d'expié le péché, et l'autre, de réformer l'homme pécheur. Car Dieu voulait être satisfait; et tandis que l'homme demeurerait dans la corruption et le désordre où l'avait réduit le péché, il n'y avait point de salut pour lui. Il fallait donc que Jésus-Christ, pour opérer ce salut et pour faire l'office de sauveur, c'est-à-dire de médiateur entre Dieu et l'homme, donnât à Dieu, d'une part, toute la satisfaction qui lui était due, en portant la peine du péché; et de l'autre, corrigeât dans l'homme les dérèglements du péché. Or, pour nous marquer qu'il était prêt d'accomplir ces deux conditions, et que déjà même il les accomplissait, je prétends, et vous l'allez voir, qu'il ne pouvait choisir un signe plus naturel que la pauvreté et l'humilité de sa naissance. *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod factum est*. (LUC., 2.) Passons en esprit jusqu'à Bethléem; et à l'exemple des pasteurs, contemplant avec les yeux de la foi ce que nous y voyons aujourd'hui et ce que Dieu nous y fait connaître, tâchons de nous former l'idée d'un des plus grands mystères de notre religion.

Comme Sauveur, le Fils de Marie devait expier le péché, et être la victime du péché. Pouvait-il pour cela se produire au monde dans un état plus convenable que celui où la Providence l'a fait naître; disons mieux, que celui où par son propre choix il a voulu naître? Ce fut là, ce fut dans l'étable de Bethléem que, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, il termina les anciens sacrifices, et, comme souverain prêtre de la loi de grâce, il en établit un nouveau: là que, la crèche lui servant d'autel, il fit à Dieu pour la première fois l'oblation solennelle de sa personne: là, comme porte le texte sacré, que son humanité lui tenant lieu de tabernacle, d'un tabernacle vivant qui n'avait point été fait par les mains des hommes, mais qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, il parut non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang; et, pour parler en termes plus simples, là qu'il se mit en devoir d'être déjà l'agneau de Dieu, cet agneau sans tache qui devait satisfaire à la justice divine par lui-même, et aux dépens de lui-même. Dieu ne voulait plus de toutes les autres victimes; mais ce corps tendre et délicat, dont il avait revêtu son Fils unique, était la vraie hostie qu'il attendait depuis tant de siècles. Or, la voilà enfin, cette hostie pure, sainte, digne de Dieu; la voilà qui commence à être immolée. Ainsi les Pères de l'Église l'ont-ils conçu, et ainsi Tertullien s'en expliquait-il, quand il nous donnait cette excellente idée de Jésus-Christ: *A partu virgineo effectus hostia* (TERTULL.); un Sauveur aussitôt sacrifié qu'il est né, aussitôt offert à son père qu'il est sorti du sein de sa mère. Car ne vous imaginez pas, dit saint Chrysostôme, que l'immolation de cet agneau de Dieu ait été la dernière action de sa vie, ou du moins, qu'elle n'ait été que la dernière. Si c'est par là qu'il voulut finir, ce fut aussi par là qu'il voulut commencer; c'est-à-dire, s'il acheva son sacrifice sur la croix, il en consacra les prémices dans la crèche.

Oui, mes frères, ce fut dans sa sainte nativité que ce Verbe fait chair commença le sacrifice qu'il devait consommer au Calvaire. Il ressentait déjà ces divins empressements dont il donna dans la suite de si sensibles témoignages à ses disciples, quand il leur disait: *Baptismo habeo baptizari; et quomodo coarctor usquedum perficiatur* (LUC., 12): Je dois être baptisé d'un baptême (c'était le baptême douloureux de sa passion et de sa mort); et: Je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse! Ce terme *coarctor*, selon la belle remarque de saint Ambroise, ne pouvait mieux s'appliquer ni mieux se rapporter qu'au mystère de la crèche, où toute la majesté de Dieu était comme resserrée dans la petitesse d'un enfant, et où tout le zèle de Jésus-Christ, ce zèle immense, se trouva en quelque sorte

contraint et gêné parce que le temps n'était pas encore venu de le faire paraître, et de le déployer dans toute son étendue: *Et quomodo coarctor usquedum perficiatur!* Il les ressentait, dis-je, ces saints empressements, et il n'attendit pas que son sang fût entièrement formé dans ses veines, pour se livrer comme une victime. A quoi donc ce Dieu nouvellement né pensa-t-il dès le moment de sa naissance? à quoi s'occupa cette grande âme renfermée dans un si petit corps? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à une vérité si touchante. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il réparait par ses humiliations tous les outrages que l'orgueil des hommes avait déjà faits ou devait faire encore à Dieu; il rétablissait l'empire de Dieu; il rétablissait toute la gloire que le péché lui avait ravie. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il apaisait Dieu, il désarmait la colère de Dieu; il attirait sur les hommes la plénitude des miséricordes de Dieu. Disons quelque chose de plus particulier. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il expiait tous les crimes dont les hommes étaient alors, et dont nous-mêmes nous devons être un jour chargés devant Dieu: nos révoltes contre Dieu, nos désobéissances à la loi de Dieu, nos résistances opiniâtres aux inspirations de Dieu, nos ingratitude envers Dieu, nos froideurs, nos relâchements dans le culte de Dieu. Il payait les dettes infinies dont nous devons être comptables à la justice de Dieu: et voilà ce qu'il nous annonce par le signe de sa pauvreté, par le signe de son humilité, par le signe de sa mortification: *Et hoc vobis signum.*

En effet, que nous apprend autre chose cet état pauvre où il se réduit, cet état humble où il paraît, cet état souffrant où il naît, sinon qu'il vient faire pénitence pour nous, et nous apprendre à la faire? Écoutez ceci, chrétiens. Je dis nous apprendre à la faire, car c'est aujourd'hui que Dieu veut que nous concevions une haute idée, une idée juste de cette sainté vertue; en voici le signe, en voici la mesure et le modèle. Un Dieu humilié et anéanti, un Dieu pleurant et versant des larmes, un Dieu souffrant. Oui, dit saint Chrysostôme, couché dans la crèche, il faisait pénitence pour nous, parce qu'il savait que nous étions incapables de la faire sans lui; que notre pénitence, sans la sienne, nous eût été absolument inutile, puisqu'elle eût été indigne de Dieu. Et il nous apprendait à la faire, parce qu'il voulait que nous connussions l'indispensable nécessité où nous sommes d'être pénitents comme lui, et qu'il savait que sa pénitence sans la nôtre, quelque mérite qu'elle pût avoir, ne nous serait jamais appliquée, ni jamais par rapport à nous ne serait acceptée de Dieu. C'est là, dis-je, ce qu'il nous enseigne; et la crèche n'en est-elle pas la marque la plus convaincante? Mais com-

ment encore nous l'enseigne-t-il, cette pénitence? Ah! chrétiens, élevez vos esprits au-dessus des bassesses apparentes de ce mystère. Il pleure nos péchés, que nous ne pleurons pas nous-mêmes; et il les pleure doublement, parce que nous ne les pleurons pas nous-mêmes. Mystère adorable, et capable d'exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive contrition. Car, prenez garde, mes frères, c'est la remarque de saint Bernard : si Jésus-Christ naissant pleure dans la crèche, il ne pleure pas comme les autres enfants, ni par le même principe que les autres enfants : *Plorat quippe Christus, sed non ut cæteri, aut certe non quare cæteri.* (BERN.) Les autres enfants pleurent par faiblesse, et celui-ci pleure par raison, pleure par amour et par compassion; les autres pleurent leurs propres misères, et celui-ci pleure les nôtres; les autres pleurent parce qu'ils portent la peine du péché, et celui-ci parce qu'il vient détruire le péché, et l'effacer par ses larmes. Or ces larmes d'un Dieu, ajoute le même Père, me causent tout à la fois et de la douleur et de la honte : *Porro lacrymæ istæ, Fratres, et dolorem mihi pariunt et pudorem.* (Id.) De la honte, quand je considère que le Fils unique de Dieu a compati à mes maux, qu'il en a été si vivement touché, et que j'y suis moi-même si insensible; quand je fais réflexion qu'un Dieu a pleuré sur moi, et que je ne pleure pas sur moi-même; au contraire, que je soutiens avec une affreuse indolence, avec une tranquillité et un endurcissement monstrueux, le souvenir de mon péché, dont je devrais faire la matière éternelle de mon repentir et de mes pleurs. De la douleur, quand je pense qu'après avoir fait pleurer Jésus-Christ dès son berceau, je lui en donne encore tous les jours de nouveaux sujets; que, pouvant le consoler par la réformation de ma vie, j'insulte, pour ainsi dire, à ses larmes par mes désordres; et qu'au lieu qu'il a prétendu détruire le péché et l'anéantir, je le fais revivre dans moi, et régner avec plus d'empire que jamais. Sur quoi ce grand saint s'écriait : *O duritia cordis mei!* (Id.) O dureté de mon cœur! jusqu'à quand résisteras-tu à la charité d'un Dieu, à la pénitence d'un Dieu, au zèle d'un Dieu, et au zèle d'un Dieu pour toi-même? Cœur de pierre! quand t'amolliras-tu, et quand deviendras-tu ce cœur de chair que Dieu promettait à ses serviteurs, c'est-à-dire ce cœur tendre pour ton Dieu, ce cœur sensible aux impressions de son amour, aux mouvements de sa grâce et aux intérêts de sa gloire? Car voilà, chrétiens, les sentiments dont saint Bernard était pénétré en contemplant la crèche de Bethléem. C'était un homme séparé du monde, crucifié au monde, mort au monde; c'était un saint; si donc il parlait de la sorte, et s'il le pensait, nous, bien éloignés de la sainteté de sa vie et des ferveurs de sa

pénitence, que devons-nous dire, et surtout que devons-nous penser?

Il y a plus encore. Après avoir expié le péché, Jésus-Christ devait sauver et réformer l'homme pécheur, ou plutôt il devait sauver l'homme pécheur et le réformer en expiant notre péché et en satisfaisant à Dieu : *Quia natus est vobis hodie Salvator.* (LUC., 2.) Ne regardons point cet enfant enveloppé de langes comme la splendeur de la gloire du Père, comme le créateur de l'univers, comme le seigneur de toute la terre, comme le roi des siècles, et comme le juge des vivants et des morts. Il est tout cela; mais ce n'est sous aucune de ces qualités qu'il vient de naître. Envisageons-le comme sauveur et comme réformateur de l'homme, et voyons si le signe qu'il choisit pour nous annoncer sa venue n'est pas de tous les signes le plus convenable et le plus conforme au dessein qu'il s'est proposé. C'est un Dieu né pour nous sauver; et ce qui nous perdait, chrétiens, ou plutôt ce qui nous perd encore tous les jours, vous le savez, c'est un attachement criminel aux honneurs du siècle, aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, trois sources de corruption, trois principes de la réprobation des hommes. Or, que fait Jésus-Christ? il vient au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification. Prenez garde : je dis avec le signe d'une humilité sans bornes; pourquoi? pour l'opposer à cette ambition démesurée qui nous fait rechercher les honneurs du siècle, et qui est une de nos passions les plus dominantes. Je dis avec le signe d'une pauvreté volontaire; pourquoi? pour l'opposer à ce désir insatiable des biens de la terre et des richesses du siècle dont nous sommes possédés. Je dis avec le signe d'une entière mortification; pourquoi? pour l'opposer à cette mollesse qui nous corrompt et qui nous rend esclaves de nos sens. Peut-il mieux nous marquer qu'il est ce Sauveur par excellence qui doit délivrer son peuple de la servitude de l'enfer et de la tyrannie du péché? Conduite adorable de notre Dieu! Si ce Dieu sauveur avait paru au monde avec des signes tout contraires à ceux qu'il a pris pour nous déclarer sa naissance, nous eût-il jamais persuadé ces grandes vérités, à quoi, de notre propre aveu, notre salut est attaché? Je m'explique. S'il eût pris pour signe de sa venue, au lieu de l'obscurité de l'étable et de la pauvreté de la crèche, l'éclat et la gloire, l'opulence et les aises de la vie, nous eût-il jamais persuadé l'humilité de cœur, la pauvreté de cœur, le détachement et la haine de nous-mêmes? Et d'ailleurs, sans nous persuader tout cela, nous eût-il sauvés? Le voyant riche et dans l'abondance, le voyant sur le trône et dans la grandeur, le voyant dans le faste, dans la pompe, aurions-nous été tou-

chés des maximes de son Évangile, de cet Évangile qui devait condamner notre amour-propre? Quelques leçons qu'il nous eût faites touchant le mépris du monde et le renoncement au monde, l'en aurions-nous cru? Quelque assurance qu'il nous eût donnée du bonheur de ceux qui souffrent et qui pleurent, nous en serions-nous tenus à sa parole? De sa doctrine, n'en aurions-nous pas appelé à son exemple? et quoique la conséquence de son exemple à sa doctrine ne fût pas juste par rapport à nous, eussions-nous eu assez d'équité pour ne nous en pas prévaloir? Vous annonçant aujourd'hui un tel Sauveur, et avec de telles marques, serais-je bien reçu à vous prêcher la sévérité chrétienne, et oserais-je m'élever contre votre luxe, contre vos délicatesses, contre tous les désordres d'une cupidité avare ou sensuelle? Mais maintenant que je vous annonce un Sauveur né dans une crèche et réduit à une extrême misère; mais maintenant que je vous le présente, ce Sauveur, tel qu'il a voulu être, et tel qu'il est en effet, sans secours, sans biens, sans autorité, sans crédit, sans nom, exposé dès sa naissance à toutes les injures d'une saison rigoureuse, à peine couvert de quelques misérables langes, n'ayant pour lit que la paille, et pour demeure qu'une vile retraite et une étable; quels reproches n'ai-je pas droit de vous faire? quels arrêts ne puis-je pas prononcer contre vous! Je dis contre vous, mondains ambitieux et entêtés d'une vaine grandeur; je dis contre vous, mondains avides et intéressés; je dis contre vous, mondains amateurs de vous-mêmes et voluptueux.

Car enfin, mes chers auditeurs, raisonnons tant qu'il nous plaira; ce signe de l'humilité d'un Dieu confond aujourd'hui malgré nous tout l'orgueil du monde; et pour peu qu'il nous reste de religion, il est impossible qu'à la vue de la crèche nous soutenions l'énorme contradiction qui se trouve entre cet orgueil du monde et notre foi. Qu'un juif ou qu'un païen soit livré aux désirs d'une ambition déréglée, je ne m'en étonne pas; c'est une suite naturelle de l'incrédulité de l'un et de la vanité de l'autre; mais qu'un chrétien qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti; disons mieux, qu'un chrétien qui, dans la personne de son Dieu, fait profession d'adorer l'humiliation même et l'anéantissement même, soit dans sa propre personne idolâtre des honneurs du monde, ne pense qu'à se les attirer, n'ait en vue que l'accroissement de sa fortune, ne puisse rien souffrir au-dessus de soi, se pique d'aspirer à tout, ne borne jamais ses prétentions, dise toujours dans son cœur : *Ascendam* (ISAÏ., 14), Je n'en demeurerai pas là, se pousse par brigue et par intrigue là où il se défie que son mérite le puisse élever, et se plaigne de l'injustice du siècle, quand par les voies les plus obliques il désespère d'y par-

venir, ne regarde ce qu'il est déjà qu'avec indifférence et avec dégoût, et ce qu'il voudrait être qu'avec des impatiences qui le troublent, des inquiétudes qui le dévorent; qu'un chrétien, dis-je, avec la foi de ce grand mystère que nous célébrons, ait le cœur plein de ces sentiments, s'en fasse des règles de vie, et se croie sage et habile de les suivre : ah ! mes chers auditeurs, ce sont des contradictions que je ne comprends pas. Mais d'où viennent-elles, ces contradictions, que d'une opposition secrète à ce signe vénérable de l'humilité d'un Dieu naissant? Si ce signe trouvait dans nos esprits toute la docilité que la foi demande, ces contradictions cesseraient, et notre ambition serait pour jamais détruite. Or, du moment que ce signe détruit l'ambition dans nous, nous ne pouvons plus douter que ce ne soit le signe du Dieu sauveur.

Raisonnons tant qu'il nous plaira; malgré tous nos raisonnements, ce signe de la pauvreté d'un Dieu confond l'aveugle cupidité des hommes; et il n'y a point de riche mondain, pour peu qu'il ait encore de christianisme, qui ne soit aujourd'hui troublé, alarmé, consterné de cette pensée : Le Dieu que j'adore est venu me sauver par le renoncement aux richesses, et sa pauvreté est le signe qu'il m'a donné de mon salut. Il est vrai que le monde sans égard à ce signe, ne laisse pas de persister dans ses maximes, qu'à quelque prix que ce soit il en faut avoir, que la grande science est d'en avoir, que la vraie sagesse est de s'appliquer à en avoir, que tout est permis et honnête pour en avoir, qu'on ne peut jamais en avoir trop, ni même en avoir assez; que les hommes ne valent, ni ne sont estimés, qu'autant qu'ils en ont : mais il n'est pas moins vrai, répond saint Bernard, que dans tout cela le jugement du monde est réfuté, est renversé, est réprouvé par Jésus-Christ : *Sed in his omnibus judicium mundi arguitur, subvertitur, confutatur* (BERN.), et que le signe de sa crèche suffit pour donner de l'horreur de ces damnables maximes. Or ce signe peut-il confondre des maximes aussi damnables que celles-là, et n'être pas le signe du Rédempteur qui vient sauver le monde? Il est vrai que, malgré ce signe, les riches du siècle ne laissent pas de s'applaudir de leur prospérité, et d'en faire le sujet de leur vaine joie; mais aussi est-ce pour cela, ajoute saint Bernard, que Jésus-Christ dès son berceau leur dit anathème, et que de sa crèche, comme du tribunal de sa justice, il leur prononce aujourd'hui ces arrêts de condamnation : *Væ vobis divitibus!* (LUC., 6.) Malheur à vous, riches avares; malheur à vous, riches injustes; malheur à vous, riches orgueilleux; malheur à vous, riches insensibles et sans miséricorde! c'est-à-dire, malheur à la plupart de vous; car c'est là que vous conduisez communément ces biens périssables que vous possédez, ou plutôt qui

vous possèdent plus que vous ne les possédez vous mêmes! Or, dans le dessein qu'avait le Sauveur du monde de lancer un jour contre les riches ces formidables anathèmes, par quel signe plus naturel pouvait-il les y préparer, que par le signe de sa pauvreté; et dès là n'était-ce pas un signe de salut pour eux, puisqu'en les préparant à ces anathèmes, il leur apprenait à s'en préserver?

Raisonnons tant qu'il nous plaira; malgré toutes nos vues mondaines, ce signe de la mortification d'un Dieu confond aujourd'hui la mollesse du monde; et il n'y a point d'âme sensuelle, pour peu qu'elle soit encore susceptible des saintes impressions de la grâce, qui, s'appliquant ce signe et le considérant, ne rougisse de ses délicatesses, ou n'y renonce même pour jamais. Or, de là, j'ai droit de conclure que c'est donc un signe de rédemption. Car ce qui corrompt plus souvent une âme, et ce qui la rend esclave du péché, c'est l'attachement à son corps, cette vie molle dont on se fait une habitude, cette condescendance éternelle aux désirs de la chair, cette attention à la flatter et à ne lui rien refuser, à lui accorder tout ce qu'elle demande et plus qu'elle ne demande; cette superfluité d'ajustement, de parures, de propretés, de commodités; cette horreur de la souffrance, et ce soin excessif de prévenir et de fuir tout ce qui pourrait faire de la peine et mortifier: voilà ce qui entretient dans nous le règne de cette concupiscence charnelle qui souille les âmes. Or, je défie l'âme la plus asservie à ses sens, de pouvoir se présenter devant la crèche du Sauveur sans avoir honte d'elle-même. On tâche à justifier tout cela, et à s'en faire même une conscience; car qu'est-ce que la fausse conscience n'exécute pas? mais il est question de savoir si l'on peut avec tout cela être conforme à ce Dieu, dont la chair innocente et virginale doit être le modèle de la nôtre. Or, le voici lui-même, reprend saint Bernard, qui vient nous assurer du contraire; lui-même, qui est la sagesse de Dieu, vient nous détromper de toutes nos erreurs. Cette sagesse que Dieu tenait cachée dans son sein, se découvre pour cela visiblement à nous. Parce que nous étions charnels, et que nous ne comprenions rien que de charnel, elle veut bien s'accommoder à notre faiblesse; elle prend un corps, elle se fait chair; et, revêtue qu'elle est de notre chair, elle nous prêche hautement et sensiblement que cette vie douce et commode est la voie infaillible de la perdition, qu'il n'y a de salut que dans la pénitence, et qu'une partie essentielle de la pénitence est de mater sa chair et de la crucifier avec ses vices. Car voilà, mes frères, ce que la sagesse incarnée nous dit aujourd'hui; voilà ce que nous annoncent l'étable, la crèche, les langes, toutes les circonstances qui accompagnent la naissance de cet adorable enfant: *Hoc prædicat stabulum, hoc clamant*

præsepe, hoc lacrymæ evangelizant. (BERN.) Oui, Seigneur, c'est ce que vous nous faites entendre: et quand vous parlez, il est juste que vous soyez écouté; il est juste que toute la sagesse du monde s'anéantisse, et rende hommage aux saintes vérités que vous nous révélez; il est juste que, renonçant à ses lumières, elle avoue que ce signe de la crèche avait plus de proportion que tout autre avec l'office de sauveur que vous veniez exercer. Si vous aviez pris, ô mon Dieu! ce signe pour vous, il pourrait ne pas convenir à l'idée que nous avons de votre sainteté et de votre suprême majesté; mais le prenant pour nous, nous reconnaissons que c'est le signe qu'il nous fallait, puisque c'est par là que tous les dérèglements de notre esprit et tous les emportements de notre cœur devaient être confondus. N'est-ce pas même ainsi que l'ange semble nous le déclarer par ces paroles: *Et hoc vobis signum?* (LUC., 2.) Comme s'il nous disait: C'est un signe, mais un signe pour vous et non pour lui; un signe pour vous faire comprendre ce qui vous a jusqu'à présent perdus, et ce qui doit désormais vous sauver. Si vous étiez venu, ô mon Dieu! pour être le Sauveur des anges, peut-être ce signe n'aurait-il pas été propre pour eux; mais il était propre pour des hommes superbes, pour des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, pour des hommes dominés et corrompus par l'avarice: *Et hoc vobis signum.* Ce signe de la crèche, reprenait Tertullien, par rapport à mon Dieu, paraît indigne de sa grandeur: mais ce qui me paraît indigne de lui est nécessaire pour moi; ce qui fait en apparence sa confusion est le remède des mes criminelles vanités; ce qui est le signe de son humiliation est le sacrement de mon salut: *Totum hoc dedecus, sacramentum est meæ salutis.* (TERTULL.) Et parce que le Dieu que j'adore ne veut être aujourd'hui ce qu'il est que pour mon salut; parce qu'oubliant en quelque façon qu'il est le Dieu de tous les êtres, il se contente d'être le Dieu de mon salut; parce qu'en vertu de ce mystère, il semble que mon salut ne soit pas tant pour sa gloire que sa gloire pour mon salut, puisqu'il la sacrifie à mon salut, il veut bien prendre ce signe si salutaire et si nécessaire pour moi, tout humiliant qu'il peut être pour lui.

Ainsi, mes chers auditeurs, malheur à nous, si nous rejetons ce signe; malheur, si nous ne l'honorons qu'extérieurement; malheur, si, juifs encore d'esprit et de cœur, nous nous scandalisons: *O præsepe splendidum! o felices panni!* (AMBR.) O glorieuse crèche! s'écriait le grand saint Ambroise, et devons-nous nous écrier après lui: ô heureux langes! ô précieuses marques de la venue de mon Sauveur, et du dessein qu'il a de me sauver! signe le plus naturel, mais en même temps signe le plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire les merveil-

deux effets pour lesquels le Sauveur est né, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Non, chrétiens, à en juger par l'expérience et par l'événement, jamais Dieu, tout Dieu qu'il est, n'a donné aux hommes de signe plus efficace, ni d'une plus surprenante vertu, que celui qu'il nous donne dans la naissance de son Fils. Car malgré les oppositions et les contradictions du monde, ce signe a sanctifié le monde et tous les états du monde. Miracle dont je ne veux point d'autre preuve que l'étable de Bethléem, puisque c'est là que, malgré l'infidélité du monde, ce signe de l'enfance de Jésus-Christ a rempli les ignorants et les simples de la science de Dieu, et a captivé les sages et les savants sous l'obéissance de la foi; là que, malgré la cupidité du monde, ce signe de la pauvreté de Jésus-Christ a fait aimer aux pauvres leur misère, et a détaché les riches de leurs richesses; là que, malgré l'orgueil du monde, ce signe des abaissements de Jésus-Christ a élevé dans l'ordre de la grâce de vils sujets, et a persuadé aux grands et aux puissants du siècle de se faire petits et humbles devant Dieu. Donnons jour à ces pensées. Qu'avez-vous compris, quand j'ai dit le monde sanctifié et sanctifié dans tous ses états, sinon ces changements tout divins, ces effets surnaturels qu'a opérés la naissance du Fils de Dieu dans toutes les conditions qui partagent le monde, c'est-à-dire la simplicité éclairée, et la prudence humaine obligée de renoncer à ses propres vues; la pauvreté reconnue pour béatitude, et l'opulence consacrée à la piété et à la religion; la bassesse rendue capable de servir à Dieu d'instrument pour les plus grandes choses, et la grandeur soumise à Dieu par la grâce de l'Évangile, et dévouée au culte de Dieu? Car ce sont là les merveilles que l'étable de Bethléem nous découvre sensiblement, d'une part dans les pasteurs, et de l'autre dans les Mages: et c'est aussi ce que j'appelle le miracle de la sanctification du monde. Dans les pasteurs, nous voyons des hommes grossiers devenus spirituels et intelligents, et dans les Mages, des hommes intelligents et spirituels devenus dociles et fidèles; dans les pasteurs, des pauvres glorifiant Dieu et s'estimant riches, et dans les Mages, des riches pauvres de cœur, et se dépouillant sans peine de leurs trésors; dans les pasteurs, des sujets méprisables selon le monde, choisis pour être les premiers apôtres de Jésus-Christ, et dans les Mages, des grands de la terre humiliés et prosternés aux pieds de ce nouveau Messie. Miracle subsistant, qui, de l'étable de Bethléem, s'est répandu par un autre miracle dans tout le monde chrétien. Miracle qui va vous faire voir la vertu toute-puissante de ce signe par où l'ange annonce aujourd'hui la venue du Sauveur: *Natus*

est vobis hodie Salvator, et hoc vobis signum. (Luc., 2.) Appliquez-vous, mes chers auditeurs; tout ceci renferme pour nous des instructions bien solides et bien importantes.

Des simples et des ignorants (car puisque Jésus-Christ dans le mystère de ce jour leur a donné la préférence en les appelant les premiers à son berceau, il est juste de commencer par eux), des simples éclairés de Dieu, des pauvres glorifiant Dieu, et dans leur condition s'estimant riches, c'est ce qui paraît dans les pasteurs, et ce que le signe de la pauvreté de Jésus-Christ opéra divinement dans leurs personnes. Ils passaient la nuit, dit l'évangéliste, à garder leurs troupeaux, lorsqu'un tout à coup ils se trouvent investis d'une lumière céleste qui les frappe: *Et claritas Dei circumfulsit illos* (Idem.) Pénétrés de cette lumière, et intérieurement émus, ils se disent l'un à l'autre: Alons, voyons ce qui est arrivé, et instruisons-nous de ce que le Seigneur veut ici nous faire connaître. Ils viennent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, ils aperçoivent l'enfant dans la crèche; et, à la vue de ce signe, ils comprennent que c'est le Verbe de Dieu, ce Verbe incréé, mais fait homme pour sauver les hommes: *Videntes cognoverunt de Verbo quod dictum erat illis de puero hoc.* (id.) Prenez garde, s'il vous plaît: ce signe de la crèche ne les trouble point, ne les rebute point, ne les scandalise point; au contraire, c'est par là qu'ils discernent le don de Dieu; c'est par ce signe qu'ils se sentent excités à bénir le ciel. Car ils regardent ce Dieu naissant, non-seulement comme leur consolation, mais comme leur gloire; ils se tiennent honorés de lui être semblables, et ils découvrent en lui leur bonheur et les prérogatives infinies de leur condition. Touchés donc de ce signe, ils adorent dans Jésus-Christ la pauvreté, qui jusque-là avait été le sujet de leurs chagrins et de leurs plaintes. Ils s'en retournent comblés de joie, contents de ce qu'ils sont, déplorant le sort des riches de Jérusalem, bien loin de l'envier; heureux en qualité de pauvres d'être les élus d'un Dieu pauvre comme eux, et les prémices de sa rédemption: *Et reversi sunt glorificantes et laudantes Deum.* (id.) Ce n'est point encore assez pour eux de l'avoir connu, ce Dieu pauvre; ils l'annoncent de toutes parts; ils publient les merveilles de sa naissance, et tous ceux qui les écoutent en sont surpris et ravis: *Et omnes qui audierunt, mirati sunt.* (id.) Qu'est-ce que tout cela? demande saint Chrysostôme; par où ces bergers dans un moment sont-ils devenus si intelligents et si spirituels? d'où leur est venu ce don de pénétration, cette science de Dieu dont ils sont remplis? comment ont-ils si tôt acquise, et où ont-ils appris le secret de la communiquer si aisément et si parfaitement aux autres? Ah! mes frères,

reconnaissons ici la Providence, et rendons-lui, avec des cœurs dociles, les hommages de notre foi : tout cela est le merveilleux effet de la crèche du Sauveur, et voici comment : comprenez et goûtez cette moralité si essentielle au christianisme que vous professez.

La pauvreté, dit saint Bernard, abondait sur la terre; mais on n'en savait pas le prix : et c'était de là néanmoins que dépendait le salut de la plus grande partie du monde, puisque dans l'ordre des conseils de Dieu, la plus grande partie du monde devait avoir la pauvreté pour partage. Que fait Jésus-Christ? il vient apprendre au monde à l'estimer : cette pauvreté était un trésor caché que chacun possédait sans le connaître, ou, pour mieux dire, que les hommes tout mondains et tout charnels possédaient malgré eux, et sans le vouloir; il vient leur en donner une juste idée, et leur en montrer la valeur. Et, en effet, à peine a-t-il paru avec les marques précieuses de la pauvreté, que voilà des hommes, quoique charnels, persuadés du prix inestimable de ce trésor, ravis de l'avoir trouvé, prêts à tout quitter pour s'en assurer la possession, louant Dieu d'y être parvenus : *Glorificantes et laudantes Deum*. (Luc., 2.) Parlons plus clairement. La pauvreté abondait sur la terre; mais, comme ajoute saint Bernard, ce n'était pas celle qui devait béatifier les hommes, et servir de titre pour l'héritage du royaume de Dieu. Car qu'était-ce que la pauvreté qui régnait sur la terre? Une pauvreté dont on gémissait, dont on rougissait, dont on murmurait; et celle par où l'on devait entrer dans le royaume de Dieu, était au moins une pauvreté acceptée avec soumission, soufferte avec résignation, convertie par un saint usage en bénédiction : or, voilà celle dont le Fils de Dieu lève aujourd'hui l'étendard, en proposant le signe de sa crèche; et vous savez avec quelle ardeur et quel zèle cet étendard a été suivi. Donnons encore à ceci un nouvel éclaircissement. Avant Jésus-Christ, on voyait des pauvres dans le monde; mais des pauvres, reprend saint Bernard, qui s'estimaient malheureux de l'être; des pauvres qui, souffrant toutes les incommodités de la pauvreté, n'en avaient ni la vertu, ni le mérite, et qui, n'ayant pas les avantages des richesses, en avaient toute la corruption et tout le désordre; des pauvres sans humilité, sans piété, souvent sans conscience et sans religion; des pauvres dont l'indigence et la misère n'empêchaient pas le libertinage des mœurs, et qu'elle rendait au contraire plus vicieux et plus dissolus; en un mot, des pauvres réprouvés de Dieu par l'abus qu'ils faisaient de la pauvreté même. Voilà de quoi le monde était plein, et il fallait, pour sanctifier le monde, des pauvres d'un caractère tout différent; c'est-à-dire des pauvres aimant leur pauvreté, profitant de leur pauvreté,

honorant Dieu, et remerciant Dieu dans leur pauvreté; des pauvres en qui la pauvreté fût le fond d'une vie pure et innocente; des pauvres appliqués à leurs devoirs, vigilants, fervents, laborieux; des pauvres dont la religion fût respecter la condition, et dont la condition fût un état avantageux pour la religion. Or, grâce à celui dont nous célébrons la naissance, c'est par la vertu de sa crèche que le monde a vu de semblables pauvres; et l'on peut dire que par là ce signe de la crèche a changé la face du monde, puisque partout où il a été reconnu, la pauvreté, changeant de nature et de qualité, a rempli le monde de justes, de saints, de prédestinés; au lieu qu'auparavant elle le remplissait d'hommes inutiles, d'hommes vagabonds, et souvent de scélérats.

Sortons de l'étable de Bethléem, et, par une autre preuve encore plus touchante, convainquons-nous de cette vérité. Qui a fait dans l'Église de Dieu tant de pauvres volontaires, dont la sainteté, aussi bien que la profession, est encore de nos jours l'ornement du christianisme? La vue de la crèche de Jésus-Christ : voilà ce qui a peuplé le monde chrétien de ces pauvres évangéliques, qui, par un esprit de foi, se sont fait un bonheur et un mérite de quitter tout et de se dépouiller de tout. Le monde profane les a traités de fous et d'insensés; mais, en vue de cette crèche, ils ont tenu à honneur d'être réputés fous et insensés dans l'idée du monde profane, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être en cela même plus conformes à ce Dieu naissant. Des millions de fidèles, d'opulents qu'ils étaient, ont renoncé, pour le suivre, à toute la fortune du siècle; des hommes comblés de biens ont, à l'exemple de Moïse, préféré les misères de ce Dieu sauveur et celles de son peuple, à toutes les richesses de l'Égypte; des vierges, illustres par leur sang, ont sacrifié, pour devenir ses épouses, les plus grandes espérances; des princesses, pour se rendre dans sa maison d'humbles servantes, ont abandonné toutes leurs prétentions et tous leurs droits. Tel est le miracle dont nous sommes témoins, et, malgré l'iniquité du monde, ce miracle subsistera jusqu'à la fin des siècles; c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles il y aura des pauvres parfaits, des pauvres héritiers du royaume céleste, et cohéritiers du Dieu pauvre qui est venu leur en tracer le chemin et les y appeler.

Peuples qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir d'une confiance chrétienne et vous consoler : vous professez une religion qui relève votre bassesse, qui honore votre pauvreté, qui béatifie vos misères, et qui vous en découvre les avantages dans la personne de votre Dieu. Vous êtes peu de chose selon le monde; mais c'est par là même qu'il ne tient qu'à vous d'être les sujets les plus propres au royaume de Dieu, puisque Dieu se plaît à ré-

pandre sur vous les richesses de sa grâce. Si vous connaissiez le don précieux que vous possédez et qui est en vous, si vous saviez estimer votre pauvreté ce qu'elle vaut, vous ne penseriez qu'à bénir le ciel; et, vous félicitant vous-mêmes de la conformité de votre état avec l'état de Jésus-Christ, vous goûteriez sensiblement ce que votre infidélité a tant de peine à comprendre et peut-être à croire, je veux dire le bonheur et le prix de votre condition.

Au contraire, grands du monde, sages du monde, riches et puissants du monde, voilà votre humiliation, et ce qui doit vous faire marcher dans la voie de Dieu avec crainte et avec tremblement. Vous adorez un Dieu qui, se faisant homme, n'a rien voulu être de ce que vous êtes; et qui, par un dessein particulier, a affecté d'être tout ce que vous n'êtes pas: un Dieu qui, venant au monde, a méprisé toute la grandeur et toute la prospérité humaine, les regardant comme des obstacles à la fin de sa mission: un Dieu qui dans cette vue a appelé les pauvres et les petits préférablement à vous, et qui par là (oserais-je me servir de ce terme, si je n'avais de quoi vous l'adoucir?), qui, dis-je, par là, semblerait presque vous avoir dédaignés; car, en qualité de prédicateurs de l'Évangile, nous ne pouvons, mes frères, disait saint Cyprien, quelque zèle, et même quelque respect que nous ayons pour vos personnes, vous dissimuler cette vérité affligeante: mais écoutez-moi, et comprenez-en bien l'adoucissement. Car il n'est point absolument vrai que ce Dieu pauvre ait en effet rebuté ni dédaigné la grandeur du monde, et j'avance même que, bien loin de la dédaigner, il a eu dans sa naissance des égards pour elle, jusqu'à la rechercher et à se l'attirer; mais c'est ici que je reconnais encore la vertu miraculeuse du signe de la crèche, et que j'adore les conseils de Dieu. Comme la vertu de ce signe a paru dans les petits, en les élevant aux plus hautes fonctions de l'apostolat; dans les simples, en les éclairant des plus vives lumières de la foi; dans les pauvres, en les enrichissant des plus précieux dons de la grâce: aussi, par un autre prodige, ce même signe de la crèche a-t-il fait paraître sa vertu dans les grands, en les réduisant à s'abaisser devant Jésus-Christ; dans les sages, en les soumettant à la simplicité de la foi; dans les riches, en les détachant de leurs richesses et les rendant pauvres de cœur. C'est de quoi nous avons la preuve dans l'exemple des Mages, mais une preuve à laquelle je défie les cœurs les plus endurcis de résister, s'ils s'appliquent à en sentir toute la force. Car Jésus-Christ naît dans la Judée; et des Mages, c'est-à-dire des hommes savants, des puissants, des opulents du siècle, des rois même viennent des extrémités de l'Orient pour le chercher. Après avoir abandonné pour cela leurs États, après avoir su- orté les fatigues d'un long

voyage, après avoir essuyé mille dangers, ils arrivent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, et là que trouvent-ils? Un enfant couché dans une crèche. Mais cet enfant, est-ce donc le Dieu qu'ils sont venus reconnaître? Oui, chrétiens, c'est lui-même; et c'est justement à ce signe de la crèche qu'ils le reconnaissent. Sans délibérer, sans examiner, des qu'ils l'aperçoivent, ils se prosternent devant lui; et non contents de lui sacrifier leurs trésors en les lui offrant, ils lui sacrifient leur raison en l'adorant.

Ah! chrétiens, achevons de nous instruire dans cet excellent modèle que Dieu nous propose. Il est vrai, les Mages ne voient qu'une crèche et qu'un enfant; mais c'est la merveille de Dieu, que ce signe de l'enfance et de la crèche de Jésus-Christ ait assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans cet enfant ce qui semble le moins digne de leurs adorations, qu'il fasse assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher dans un moment les passions les plus vives et les plus enracinées, et qu'il soit assez efficace pour les humilier sous le joug de la foi. Après cela, douterons-nous que ce signe ne soit le signe du Dieu sauveur? Je prétends que ce seul miracle de la conversion des Mages en est un témoignage plus éclatant que tout ce que Jésus-Christ fera jamais; et que les aveugles-nés guéris, que les morts de quatre jours ressuscités, ne seront point des signes plus authentiques de sa divinité et de sa mission que ce qui paraît dans l'étable de Bethléem, c'est-à-dire, que des grands du monde, que des riches du monde, que des sages du monde, soumis à l'empire de Dieu. C'est un grand miracle que des hommes simples et ignorants, comme les pasteurs, parviennent tout à coup à la connaissance des plus hauts mystères, et soient remplis des lumières divines; mais un miracle sans contredit encore plus grand, c'est que des hommes versés dans les sciences humaines et adoreurs de leur fausse prudence y renoncent pour ne plus suivre que les vues obscures de la foi. Car entre la sagesse du monde et l'obéissance de la foi, il y a bien plus d'opposition qu'entre la simplicité de l'esprit et les lumières du ciel, puisque Dieu prend plaisir à se communiquer aux simples: *Et cum simplicibus sermocinatio ejus.* (Prov., 5.) Quand donc je vois des bergers éclairés de Dieu; connaissant le Verbe fait chair, et l'annonçant, le glorifiant, j'en suis moins surpris, parce que ce sont là les voies ordinaires de la Providence; mais au contraire, la sagesse du monde étant si opposée aux révélations de Dieu, voulant raisonner sur tout, voulant avoir l'évidence de tout, voulant décider de tout selon ses vues, ce qui m'étonne, c'est de la voir si docile dans les Mages et si souple. Frappé de ce changement, j'étends, s'il m'est permis, la proposition de Jésus-Christ, lorsqu'il disait à son Père: *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc a sapientibus et pru-*

dentibus, et revelasti ea parvulis (MATTH., 11) : Je vous bénis, mon Père, de ce que vous avez caché toutes ces choses aux sages et aux prudents du siècle pour les révéler aux petits. Car je dis à Dieu : Soyez éternellement béni, Seigneur, de les avoir révélées aux savants et aux sages ; et quand je le dis ainsi, je ne détruis en aucune manière la parole du Fils de Dieu, puisqu'il a fallu, pour recevoir cette foi et pour croire ces ineffables mystères, que les savants et les sages soient devenus petits comme des enfants : *Et revelasti ea parvulis*.

C'est un grand miracle que des pauvres, tels qu'étaient les pasteurs, apprennent à estimer la pauvreté, jusqu'à s'en faire un bonheur et un sujet d'action de grâces ; mais un miracle sans doute encore plus grand, c'est que des riches se détachent de leurs richesses, et deviennent pauvres de cœur : car il est bien plus difficile d'allier ensemble l'opulence et la pauvreté de cœur, que cette même pauvreté de cœur et une pauvreté réelle et véritable. Que des bergers donc, nés dans la disette, accoutumés à vivre dans l'indigence et à manquer des commodités de la vie, se bornent à leur état et en soient contents, c'est ce que j'ai moins de peine à comprendre : mais la possession des richesses étant un poison si subtil pour corrompre le cœur, et une amorce si puissante pour le surprendre et pour l'attacher, que les Mages, je veux dire que des riches, éteignent dans eux toute affection à ces biens trompeurs et enchanteurs ; qu'ils déposent leurs trésors aux pieds de Jésus-Christ pour l'en rendre maître, et qu'ils consentent à n'avoir plus désormais, s'il le faut, d'autre héritage sur la terre que sa pauvreté ; qu'au moins dans leur estime ils la préfèrent, cette pauvreté chrétienne, à toute la fortune du monde ; c'est ce que je ne puis assez admirer. Touché de ce prodige, je m'adresse à vous, riches, et je ne vous dis plus, comme saint Jacques : Tremblez, gémissiez, déplorez le malheur de votre état : *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris* (JACOB., 5) ; mais je vous dis : Prenez confiance, et consolez-vous ; car Jésus-Christ est venu appeler et sauver les riches aussi bien que les pauvres. Mais du reste, quels riches ? observez-le bien, et voilà en quoi ce que je dis s'accorde parfaitement avec ce que dit cet apôtre. Car ces riches que Jésus-Christ reçoit à sa suite, et à qui il destine sa gloire, ce sont des riches détrompés du vain éclat des richesses, des riches prêts à lui sacrifier toutes leurs richesses, des riches pauvres de volonté et en esprit, et disposés, quand il lui plaira, à l'être pour lui et comme lui, réellement et en effet.

C'est un grand miracle que, malgré la bassesse de leur condition, Dieu ait suscité les pasteurs pour être comme les premiers apôtres du Messie, et pour publier dans le monde sa venue ; mais un miracle en-

core bien plus grand, c'est que, malgré l'orgueil presque inséparable de la puissance humaine, Dieu dans les Mages ait inspiré aux puissants du siècle tous les sentiments de la vraie humilité ; car l'humilité dans la grandeur est le chef-d'œuvre de la grâce. Ainsi, sans me contenter de vous dire avec l'apôtre saint Paul, que Dieu a choisi les faibles pour confondre les forts, et les petits pour humilier les grands, *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* (1. Cor., 1) ; je puis ajouter qu'il a pareillement choisi les forts pour instruire les faibles, et les grands pour servir de modèles aux petits. Mais du reste, quels grands ? prenez garde ; voici l'éclaircissement de ma pensée, et par où elle convient avec celle du maître des Gentils : des grands descendus volontairement et par leur choix, au rang des petits ; des grands prévenus d'un saint mépris pour toute la pompe qui les environne, et plus petits à leurs yeux qu'ils ne sont grands devant les hommes ; des grands qui ne prisent leur grandeur qu'autant qu'elle peut servir à s'abaisser plus profondément aux pieds de l'Homme-Dieu ; des grands jaloux, non de leur gloire, mais de la gloire de Dieu ; préparés à tout entreprendre, non pour dominer, mais pour obéir à Dieu ; non pour se faire honorer et craindre, mais pour faire honorer et craindre Dieu ; non pour se chercher eux-mêmes et leurs propres avantages, mais pour maintenir les droits et les intérêts de Dieu.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'a pu opérer le signe de la crèche, et ce qu'il doit encore opérer dans chacun de vous, si vous voulez que ce soit pour vous un signe de salut : il faut qu'il corrige toutes vos erreurs, et qu'il vous fasse prendre des maximes toutes contraires à la sagesse du monde ; il faut qu'il amortisse le feu de cette avare convoitise qui vous consume, et qu'il vous dégage de toute attache aux biens périssables du monde ; il faut qu'il réprime vos ambitieux désirs, et qu'il bannisse de votre cœur toutes les vanités et tout le faste du monde. Autrement, craignez la vertu de ce signe, bien loin d'y mettre votre confiance ; car ce signe de salut, pour les autres, ne pourrait être pour vous qu'un signe de réprobation : signe vénérable et tout divin, en quoi consiste le caractère propre du christianisme, et par où d'abord il s'est fait connaître. Mais grâces soient rendues au Dieu immortel qui nous fait voir encore aujourd'hui, pour notre consolation, ce signe respecté, révéralé, adoré par le premier roi du monde ; je veux dire, qui nous fait voir le premier roi du monde fidèle à Jésus-Christ, déclaré pour Jésus-Christ, saintement occupé à étendre la gloire de Jésus-Christ, et à combattre les ennemis de son Église et de sa foi. L'hérésie abattue, l'impiété réprimée, le duel aboli, le sacrilège recherché et hautement vengé, tant d'autres monstres dont Votre Majesté, sire, a purgé la France, et qu'elle a bannis

de sa cour, en seront d'éternelles preuves. Le dirai-je, néanmoins; et pourquoi ne le dirai-je pas, puisqu'il y va des intérêts du Seigneur, et que je parle devant un roi à qui les intérêts du Seigneur sont si chers? de ces monstres que Votre Majesté poursuit, et contre qui elle a déjà si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore, sire, qui demandent votre zèle et tout votre zèle. L'Écriture me défend de les nommer; mais il me suffit que Votre Majesté les connaisse, et qu'elle les déteste. Elle peut tout, et la seule horreur qu'elle en a conçue sera plus efficace que toutes les lois pour en arrêter le cours. Ils ne soutiendront pas sa disgrâce, ni le poids de son indignation; et quand elle voudra, ces vices honteux au nom chrétien, cesseront d'outrager Dieu et de scandaliser les hommes. C'est pour cela, sire, que le ciel vous a placé sur le trône; c'est pour cela qu'il a versé si abondamment sur votre personne sacrée les dons de force, de sagesse, de piété qui vous distinguent entre tous les monarques de l'univers; mais c'est par là même aussi que Votre Majesté attirera sur elle toutes les bénédictions dont Dieu récompensa autrefois la religion de David: car je le protégerai, dit le Seigneur, parlant de ce saint roi; je l'appuierai, ma main s'étendra pour le secourir et mon bras le fortifiera; j'exterminerai ses ennemis de devant ses yeux, toutes ses entreprises réussiront, enfin j'en ferai mon fils aîné, et je l'élèverai au-dessus de tous les rois de la terre: *Et ego primogenitum ponam illum, excelsum præ regibus terræ* (Ps. 88); oracle accompli dans Votre Majesté, encore plus visiblement que dans le religieux prince en faveur duquel il fut d'abord prononcé. Nous n'en doutons point, sire: voilà d'où sont venus et d'où viennent sans interruption ces prospérités et ces succès qui ont étonné toute l'Europe, et dont le bruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre. A ces succès, ô mon Dieu! à ces prospérités passées, vous en ajouterez de nouvelles: vous bénirez toujours un roi dont le premier soin est de vous honorer et de vous servir; dont le souhait le plus ardent est de faire de sa cour une cour chrétienne, et du monde même, s'il en était maître, un monde chrétien. Ainsi pourrez-vous, sire, attendre tout d'un Dieu à qui vous donnez tous les jours des marques si sensibles de votre piété, et qui tous les jours vous donne des marques si éclatantes de sa protection. Il n'en demeurera pas là; l'avenir répondra au passé, et l'éternité bienheureuse mettra le comble à de longues et de glorieuses années: c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON

SUR

LA CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST.

Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

Lorsque le huitième jour fut arrivé, où l'enfant devait être circoncis, on le nomma Jésus, ainsi que l'ange l'avait marqué; avant qu'il eût été conçu dans le sein de Marie, sa mère. SAINT LUC, chap. 2.

L'ange n'était que le ministre choisi de Dieu pour apporter du ciel ce nom de Jésus; mais Dieu même en était l'auteur, et il n'appartenait qu'à Dieu de le pouvoir être. C'est-à-dire que Dieu seul pouvait donner à l'enfant qui venait de naître le nom de Sauveur, non-seulement parce qu'il fallait pour cela une autorité supérieure à celle des anges et des hommes, mais parce qu'il n'y avait que Dieu qui pût parfaitement comprendre tout le sens et toute l'étendue de ce saint nom: nom divin, qui ne peut être prononcé avec respect que par un mouvement particulier du Saint-Esprit, *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto* (1. Cor., 12); nom vénérable qui fait fléchir tout genou et qui humilie toute grandeur, *In nomine Jesu omne genu flectatur* (Philipp., 2); nom sacré que l'enfer redoute, et qui suffit pour mettre en fuite les démons, *In nomine meo dæmonia ejicient* (MARC., 16); nom plein de force, et en vertu duquel se sont faits les plus authentiques et les plus éclatants miracles, *In nomine Jesu Christi surge et ambula* (Act., 3); nom salutaire dont les sacrements de la loi nouvelle tirent toute leur efficacité, *His auditis baptizabantur in nomine Domini Jesu* (Ibid., 19); nom tout-puissant auprès de Dieu, et dont le mérite infini engage le Père céleste à exaucer les prières des hommes, *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* (JOAN., 14); nom glorieux que le zèle apostolique a porté aux Gentils et aux rois de la terre, *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus* (Act., 9); nom pour la confession duquel les saints se sont fait un honneur et un bonheur de souffrir les plus sanglants affronts et d'être exposés à tous les outrages, *Ibant gaudentes quoniam digni habiti sunt pronomine Jesu contumelliam pati* (Ibid., 5); enfin, nom incomparable et unique, puisqu'il n'y en a point d'autre sous le ciel par qui nous puissions être sauvés, *Nec enim aliud nomen est sub celo datum hominibus, in quo nos oporteat salvos fieri* (Ibid., 4): tel est le nom, mes chers auditeurs, que reçoit aujourd'hui le Fils de Marie: *Vocatum est nomen ejus JESUS*. Mais pourquoi, demande saint Bernard, ce nom si auguste est-il attaché à la circoncision? car il semble que la circoncision con-

vienné plutôt à celui qui doit être sauvé, qu'au Sauveur même : *Circumcisio quippe magis salvandi quam Salvatoris esse videtur.* (BERN.) Quelle liaison y a-t-il donc entre ces deux mystères? Pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis pour lui donner le nom de Sauveur, et quel rapport le nom de Sauveur peut-il avoir avec la circoncision de l'enfant? C'est l'importante question que j'entreprends de résoudre, et qui servira de fond à ce discours, où j'ai à vous instruire des vérités du christianisme les plus essentielles. J'ai besoin pour cela du secours d'en haut, et je ne puis mieux l'obtenir que par l'intercession de celle qui a reçu la plénitude de la grâce. *Ave, Maria.*

Pour vous faire d'abord concevoir le mystère que nous célébrons, et pour vous en donner une juste idée, je me représente aujourd'hui le Fils de Dieu sous deux qualités différentes, que l'Écriture lui attribue, et qui, réunies dans sa personne, ont fait, si j'ose m'exprimer de la sorte, tout le plan de sa religion. Car je le considère avec saint Paul, comme consommateur de l'ancienne loi, et comme fondateur et instituteur de la loi nouvelle : comme consommateur de l'ancienne loi, il obéit à la loi; et comme fondateur de la loi nouvelle, il établit et il impose la loi : comme consommateur de l'ancienne loi, il accomplit la circoncision des Juifs; et comme fondateur de la loi nouvelle, il vient publier une autre circoncision bien plus parfaite, et qui est celle des vrais chrétiens : en un mot, comme consommateur de l'ancienne loi, il est lui-même circoncis selon la chair; et comme fondateur de la loi nouvelle, il nous apprend et il nous oblige à être circoncis d'esprit et de cœur. Voilà, mes chers auditeurs, à quoi se réduit tout le mystère de ce jour; mais voilà au même temps par où je répons à la difficulté de saint Bernard, et en quoi je découvre le rapport qu'il y a entre la circoncision et le nom de Jésus. Comprenez-le bien, s'il vous plaît : *Circumciditur puer, et vocatur Jesus.* (BERN.) On circoncit l'enfant, et on le nomme Jésus, c'est-à-dire, Sauveur. Pourquoi sauveur au moment qu'il est circoncis? Parce qu'il est certain que Jésus-Christ, en se soumettant à la circoncision judaïque, commença dès lors à faire de sa part tout ce qu'un Dieu-Homme pouvait faire pour nous sauver; c'est ma première proposition : et parce qu'il n'est pas moins vrai qu'en établissant la circoncision évangélique, il nous a enseigné, comme législateur et comme maître, tout ce que nous devons faire de notre part pour mériter nous-mêmes d'être sauvés; c'est ma seconde proposition. Appliquez-vous à la suite et à l'ordre de ces deux pensées. Le salut de l'homme dépendait essentiellement de deux causes; de Dieu et de l'homme même : de Dieu, qui en est le principal auteur, et de l'homme même, qui en

doit être le coopérateur. Car, comme dit saint Augustin, Dieu, qui nous a créés sans nous, n'a pas voulu, quoiqu'il le pût absolument, nous sauver sans nous. Il fallait donc que Jésus-Christ, pour être parfaitement sauveur, non-seulement en fit lui-même la fonction, mais qu'il nous apprît quelle devait être, pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, notre coopération. Or, je prétends que dans ce mystère il s'est admirablement acquitté de ces deux devoirs : du premier, en s'assujettissant à la circoncision de l'ancienne loi, qui était la circoncision de la chair; et du second, en nous obligeant à la circoncision de la loi nouvelle, qui est la circoncision du cœur. Voilà de quoi nous lui serons éternellement redevables : il nous a sauvés, et il nous a donné un moyen sûr pour travailler nous-mêmes à nous sauver. Si donc il ne nous sauve pas, ou si nous ne nous sauvons pas nous-mêmes, notre perte, dit le prophète, ne peut venir que de nous, *Perditio tua, Israel* (Os., 13); et c'est ce que nous avons infiniment à craindre. Il a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision; vous le verrez dans la première partie : et il nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle; je vous le montrerai dans la seconde partie. C'est tout mon dessein, pour lequel je vous demande et j'attends de vous une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est en se soumettant à la circoncision de l'ancienne loi, que le Fils de Dieu s'est montré véritablement sauveur; et c'est, à proprement parler, dans le mystère de ce jour qu'il a commencé à en exercer l'office : écoutez-en les preuves. Car au moment qu'il fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché. Au moment qu'il fut circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché. Au moment qu'il fut circoncis, et en vertu de sa circoncision, il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché. Trois choses à quoi la rédemption du monde était attachée, et dont la foi nous assure que le salut des hommes dépendait. Trois raisons solides, que je vous prie d'approfondir avec moi, et qui vous vont faire comprendre, mais d'une manière sensible, sur quoi est fondée cette mystérieuse liaison qui se rencontre entre la circoncision de l'enfant et l'imposition du nom de Jésus : *Circumciditur, et vocatur Jesus.*

Au moment que le Fils de Dieu fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché, et par con-

séquent pour être parfaitement sauveur : car pour sauver l'homme tombé dans la disgrâce de son Dieu, il fallait satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de la justice : Dieu le voulait ainsi, et c'est un point de religion qui ne peut être contesté. Pour offrir à Dieu cette satisfaction rigoureuse, il fallait un sujet capable de souffrir et de mourir; la croix et la mort étaient les moyens choisis pour cela dans le conseil de la sagesse éternelle : toutes les Écritures nous l'enseignent. Pour être capable de souffrir et de mourir, il fallait au moins avoir la marque du péché; la chose est évidente, et c'est sur quoi roule toute la théologie de saint Paul. Cette marque du péché ne devait être imprimée sur la chair innocente de Jésus-Christ que par sa sainte circoncision; et en effet, la circoncision, quelque sainte que nous la concevions dans la personne du Sauveur, était en soi, et selon l'institution divine, le sacrement et le sceau de la justification des pécheurs. Que s'ensuit-il de là? vous prévenez déjà ma pensée : il s'ensuit qu'avant que Jésus-Christ fût circoncis, il lui manquait, pour ainsi dire, une condition sans laquelle il ne pouvait pas encore être la victime de ce sacrifice sanglant et douloureux que Dieu exigeait pour notre rédemption. Cette condition, c'est-à-dire, ce pouvoir prochain d'être immolé comme victime pour nos péchés, était la suite du mystère de sa circoncision; et c'est ce que l'évangéliste semble nous déclarer par ces paroles : *Postquam consummati sunt dies ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus* : Lorsque le temps de la circoncision de l'enfant fut venu, et qu'en effet on l'eut circoncis, on lui donna le nom de Jésus. Comme si l'évangéliste nous disait : Jusque-là, quelque perfection et quelque mérite qu'il eût, il ne portait pas encore ce nom, parce qu'il n'avait pas encore tout ce qui lui était nécessaire pour être actuellement sauveur; mais après la circoncision, il eut droit d'être appelé Sauveur, parce qu'il ne lui manquait plus rien pour l'être. Donnons à cette vérité plus d'étendue et plus de jour.

Pour sauver des pécheurs et des coupables (ceci vous surprendra, chrétiens, mais c'est votre religion que je vous expose), pour sauver des pécheurs et des coupables, il fallait un juste; mais un juste, dit saint Augustin, sur qui pût tomber la malédiction que traîne après soi le péché et le châtement qui lui est dû. Or, ce juste, c'était Jésus-Christ : il ne devait pas être pécheur; comme pécheur, il eût été rejeté de Dieu : il ne suffisait pas qu'il fût juste; comme juste, il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu : mais en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt de péché, et quoique impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché : et ce milieu entre l'innocence et le péché, ajoute saint Augustin, c'était qu'il eût la mar-

que du péché. Ainsi il fallait que Jésus-Christ fût juste en vérité, et pécheur en apparence : juste en vérité, pour pouvoir justifier les hommes; et pécheur en apparence, pour pouvoir attirer sur soi les châtements de Dieu. Car Dieu, tout irrité qu'il était contre les hommes, ne pouvait s'en prendre à Jésus-Christ, tandis qu'il ne voyait en lui que justice et que sainteté; et cette irrépréhensible sainteté de Jésus-Christ, quelque désir qu'il eût d'expier nos crimes, le rendait incapable d'en subir pour nous la peine. Que fait-il donc? il prend la forme de pécheur, et par là il se met en état d'être sacrifié pour les pécheurs; car c'est pour cela, dit saint Paul, que Dieu l'a envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché, *Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati*. (Rom., 8.) Expression dont les manichéens abusèrent, lorsqu'ils concluaient de là que Jésus-Christ n'avait eu qu'une chair apparente, au lieu que les Pères se servaient du même passage pour combattre l'hérésie des manichéens, et pour prouver contre eux la vérité et la réalité de la chair de Jésus-Christ. En effet, comme raisonnait saint Augustin, l'apôtre ne dit pas précisément que Dieu a envoyé son Fils avec la ressemblance de la chair, *in similitudinem carnis*; il s'ensuivrait que Jésus-Christ n'aurait pas été vraiment homme, et cela seul saperait le fondement de tout le christianisme : mais il dit que Dieu l'a envoyé avec une chair semblable à celle du péché, *in similitudinem carnis peccati*, pour marquer que la chair de Jésus-Christ a eu l'apparence et la marque du péché, sans avoir jamais contracté la tache du péché; et c'est ce que nous faisons profession de croire. Il n'en fallait pas davantage, reprend saint Augustin, afin que Jésus-Christ fût en état de souffrir pour nous; car il y a, dit ce saint docteur, entre Dieu et le péché une telle opposition, que l'apparence seule du péché a suffi pour obliger Dieu à n'épargner pas même le Saint des saints, et pour le déterminer à exécuter sur la chair innocente de Jésus-Christ l'arrêt de notre condamnation. Oui, mes frères, parce que ce Dieu-Homme est couvert de l'ombre de nos iniquités, Dieu le livrera à la mort, et à la mort de la croix; et parce qu'il a consenti à paraître criminel, il sera traité comme s'il l'était. Vous diriez, à entendre parler l'Écriture, que Jésus-Christ, en conséquence de ce mystère, ait été non-seulement pécheur, mais le péché même, parce qu'il en a pris le caractère et la marque : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit*. (2. Cor., 5.) Ce sont les termes de saint Paul, qui, pris à la lettre, pourraient nous scandaliser; mais qui, dans le sens orthodoxe, expriment une des vérités les plus chrétiennes et les plus édifiantes. Celui qui ne connaissait point le péché, a été fait péché pour nous; c'est à-dire, celui qui ne connaissait point le péché, a paru devant Dieu

comme s'il eût été lui-même le péché, et a été traité de Dieu comme le péché même subsistant eût pu mériter de l'être. *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.*

Or, dans quel moment de la vie du Sauveur cette étonnante proposition fut-elle exactement et spécialement vérifiée, et quand peut-on dire que Jésus-Christ s'est pour la première fois présenté aux yeux de son Père, comme s'il eût été le péché même? Au moment de sa circoncision : je m'explique. Dès sa naissance il était homme; mais il n'avait rien encore alors de commun avec les pécheurs. Son incarnation, l'œuvre par excellence du Saint-Esprit, sa génération dans le sein d'une vierge toujours vierge, son entrée miraculeuse dans le monde, tout cela l'éloignait des moindres apparences du péché. Mais aujourd'hui, dit saint Bernard, qu'il se soumet à la loi de la circoncision, cette loi n'ayant été faite que pour les pécheurs, il paraît pécheur. Le voilà donc dans l'état où Dieu le voulait pour l'immoler à sa justice. Avant qu'il subit cette loi, Dieu offensé cherchait une victime pour se satisfaire, et il n'en trouvait point : *Super quo percutiam* (ISAÏ., 1)? disait-il par un de ses prophètes : Sur qui déchargerai-je ma colère, et sur qui dois-je frapper? Sur les coupables, qui sont les pécheurs? quand je les aurais tous anéantis, ma gloire n'en serait pas réparée. Sur ce juste, qui vient de naître dans l'obscurité d'une étable? c'est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais souverainement, et en qui par là même je n'aperçois rien qui puisse mériter ma vengeance. Voilà, mon Dieu, où votre justice en était réduite; et jusques à l'accomplissement de ce mystère, il n'y avait point encore de Jésus qui pût être pour nos péchés l'hostie de propitiation que vous demandiez. Le Messie qui venait de paraître au monde, pour être trop saint, n'était pas encore en état d'être pour nous un sujet de malédiction, *Factus pro nobis maledictum* (Galat., 3); et pour être trop digne de votre amour, il ne pouvait encore ni ressentir, ni apaiser votre juste courroux : mais maintenant qu'il porte, comme circoncis, la marque du péché, souffrez, Seigneur, que nous vous le disions avec confiance, nous avons enfin un Sauveur. Vous demandez sur qui vous frapperez pour vous venger, *Super quo percutiam*? C'est sur ce divin enfant; car il a désormais tout ce qu'il faut, et tout ce que vous pouvez désirer pour tirer de lui et pour vous donner à vous-même une satisfaction entière. Il a la forme d'un pécheur pour éprouver la rigueur de vos jugements, et il a la sainteté d'un Dieu pour mériter vos miséricordes : en faut-il davantage pour nous sauver? Vengez-vous donc, ô mon Dieu! pourrais-je ajouter avec respect, vengez-vous aux dépens de la chair de cet agneau, qui devient aujourd'hui semblable à la chair du péché, et qui, par cette ressemblance même, se trouve

en état d'être la précieuse matière de ce grand sacrifice, qui doit détruire le péché. C'est ainsi que le Fils de Dieu se met, en voulant être circoncis, dans la disposition prochaine et nécessaire pour sauver les hommes.

Mais en demeure-t-il là? Non, chrétiens, sa charité va plus avant : il ne se contente pas d'être en état de nous sauver; il veut dès aujourd'hui en faire l'essai, et dans sa circoncision il en trouve le moyen. Comment cela? En offrant à Dieu les prémices de son sang, qui devait être le prix de notre salut. Il est vrai, disent les théologiens, que la moindre action du Fils de Dieu, eu égard à la dignité de sa personne, pouvait suffire pour nous racheter : mais dans l'ordre des décrets divins, et de cette rigide satisfaction à laquelle il s'était soumis, il fallait qu'il lui en coûtât du sang. Ainsi était-il arrêté dans le conseil de Dieu que ce serait lui qui pacifierait par son sang le ciel et la terre, lui qui par son sang nous réconcilierait avec son Père, *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt* (Coloss., 1); et que ce traité de paix entre Dieu et nous ne commencerait à être ratifié que quand le sang du Rédempteur aurait commencé à couler : d'où vient que lui-même l'appelait le sang de la nouvelle alliance : *Hic est sanguis meus novi testamenti*. (MATTH., 26.) Ainsi était-il ordonné que, dans la loi même de grâce, nul péché ne serait remis sans effusion de sang, *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (Hebr., 9), et que le sang de Jésus-Christ aurait seul la vertu de nous purifier et de nous laver : *Sanguis Jesu Christi Filii ejus emundat nos ab omni peccato*. (1. JOAN., 1.) Ainsi la foi nous apprend-elle que l'Église, comme épouse du Dieu sauveur, devait lui appartenir par droit de conquête; mais que ce droit ne serait fondé que sur l'acquisition qu'il en aurait faite par son sang : *Ecclesiam, quam acquisivit sanguine suo*. (Act., 20.) Or c'est ici que la condition s'exécute; et quand je vois, sous le couteau de la circoncision, ce Dieu naissant, je puis vous dire bien mieux que Moïse : *Hic est sanguis fœderis, quod pepigit Dominus vobiscum* (Exod., 24) : Voici le sang du testament et de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur. C'est donc proprement en ce jour que commence la rédemption du monde, et que le Fils de Dieu prend possession de sa qualité de Sauveur, puisque c'est en ce jour qu'il en fait les premières fonctions, et qu'il entre dans le sautoire, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, en vérifiant à la lettre cette parole de l'apôtre : *Per proprium sanguinem introivit in sancta*. (Hebr., 9.) Ah! mes frères, s'écrie saint Augustin, que cette conduite de Jésus-Christ est différente de celle qui nous est représentée dans l'Histoire sainte, au troisième livre des Rois! Nous lisons que les prophètes et les pré-

tres de Baal, dans la célèbre contestation qu'ils eurent avec Élie, se faisaient à eux-mêmes, par un zèle superstitieux, et pour honorer leur Dieu, de douloureuses incisions, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang : *Et incidebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine.* (3. Reg., 18.) Mais aujourd'hui nous voyons un Dieu qui, par l'excès d'une ardente charité, se fait circoncire pour sauver son peuple. Quelle opposition entre Jésus-Christ et Baal, ou plutôt entre les adorateurs de Baal et ceux du vrai Dieu ! Dans le temple de Baal, les hommes répandaient leur sang pour leur dieu : et dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes. Là, un peuple idolâtre déchirait sa chair pour plaire à une fausse divinité ; et ici le Dieu incarné n'épargne pas sa propre chair pour faire un peuple fidèle. Un sang impur offert à Baal, voilà le mystère de l'impiété ; le sang d'un Dieu qui nous purifie, voilà le mystère de l'amour divin. Mais aussi, poursuit saint Augustin, devons-nous reconnaître que dans cette opposition, ou dans ce parallèle, toute la gloire est du côté de Jésus-Christ : car jamais la superstition n'a donné à Baal, ni aux autres dieux des nations, le titre de Sauveur ; il était réservé à Jésus-Christ seul, et ne convenait qu'à lui. Les païens, comme le même saint docteur le montre évidemment dans son admirable traité de la Cité de Dieu, les païens étaient plutôt les sauveurs de leurs dieux, que leurs dieux n'étaient leurs sauveurs : mais pour nous, reprend-il, nous adorons un Dieu, et un Dieu sauveur ; et de ces deux qualités, l'une nous sert pour conclure l'autre : car nous comprenons que Jésus-Christ n'a rien épargné pour nous sauver parce qu'il était notre Dieu ; et nous ne pouvons plus douter qu'il ne soit notre Dieu, puisqu'au prix même de son sang il a voulu nous sauver.

Cependant, me direz-vous, ce n'était pas à la circoncision du Fils de Dieu, mais à sa mort, qu'était attaché le salut du monde : j'en conviens, mes chers auditeurs ; mais convenez aussi, et souvenez-vous de ce que j'ai ajouté ; savoir, que la circoncision fut pour le Fils de Dieu un engagement à la mort. Souvenez-vous qu'au moment qu'il fut circoncis, il s'obligea solennellement à consommer sur la croix le sacrifice sanglant dont il ne faisait alors que la première oblation ; et de là reconnaissez avec moi que le salut du monde eut donc encore une connexion essentielle avec notre mystère. Ce ne sont point ici mes propres pensées, ni des spéculations ; c'est l'expresse doctrine de saint Paul, lorsqu'il déclarait aux Galates que tout homme qui se faisait circoncire, en vertu de la circoncision même, se chargeait d'accomplir toute la loi, *Testificor omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (Galat., 5) ; conséquence onéreuse

dont le Fils de Dieu fut bien éloigné de se dispenser puisqu'il protesta depuis hautement qu'il était venu pour l'accomplissement de la loi. Or, l'accomplissement de la loi, dit saint Jérôme, par rapport à Jésus-Christ, c'était la mort de Jésus-Christ même : car Jésus-Christ était la fin de la loi, *Finis enim legis Christus* (Rom., 10) ; et il n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte. Ainsi, du moment qu'il se soumit à être circoncis, il s'engagea, par un pacte solennel, à être crucifié et à mourir : pourquoi ? parce que son crucifiement et sa mort étaient le terme et comme le dénouement de toute la loi, dont il s'imposait le fardeau, et dont, selon l'expression de l'apôtre, il devenait, par sa circoncision, le débiteur universel : *Debitor universæ legis faciendæ.*

Concluons, après saint Bernard, que c'est donc avec justice que le nom de Jésus lui est donné. Ah ! dit ce Père, nous ne devons pas considérer ce Sauveur comme les autres : car mon Jésus n'est pas semblable à ces anciens sauveurs du peuple de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'il porte ce nom : *Neque enim ad instar priorum, meus iste Jesus nomen vanum aut inane portat.* (BERN.) Il n'en a pas seulement l'ombre comme ceux-là, mais la vérité : *Non est in eo magni nominis umbra, sed veritas.* (Id.) Quand les princes naissent sur la terre, nous les appelons rois, monarques, souverains ; mais ce sont des titres pour signifier ce qui doit être un jour, et non pas ce qui est. Bien loin d'être en état de gouverner les peuples, ils ne sont pas encore en état de se connaître ; et dans cet âge tendre et sans expérience, leur faiblesse les réduit à se laisser conduire par leurs propres sujets, avant qu'ils puissent les conduire eux-mêmes. Mais Jésus-Christ ne commence à prendre la qualité de Sauveur qu'au moment qu'il commence à en faire l'exercice ; et dès ce jour on peut dire de lui ce que l'Écriture a dit du brave Éléazar, au premier livre des Machabées : *Dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum.* (Machab., 6.) Il n'est pas plutôt né, qu'il se livre pour le salut des siens, et pour s'acquérir un nom immortel, qui est le nom de JÉSUS. N'est-ce pas pour cela, chrétiens, que ce nom lui a été si cher, et que, dans la pensée de saint Jérôme, il lui a tenu lieu d'une récompense proportionnée à toutes les humiliations de sa circoncision et à tous les travaux de sa vie ? N'est-ce pas pour cela qu'il l'a porté sur la croix comme un diadème d'honneur, et qu'ayant souffert que les Juifs lui refusassent devant Pilate le titre de roi, il ne permit jamais qu'ils lui contestassent le nom de JÉSUS ? N'est-ce pas pour cela qu'il a fait publier par toute la terre ce saint nom, ce grand nom, cet auguste nom ? N'est-ce pas, dis-je, parce qu'il n'est rien de plus naturel que de se glorifier des noms qu'on s'est acquis par sa vertu ?

plutôt que de ceux qu'on tient du hasard, ou du bonheur de la naissance? Or, l'Homme-Dieu n'a possédé le nom de Jésus que par titre de conquête : il l'a mérité en sauvant les pécheurs, et il commença à les sauver en voulant répandre son sang et subir la loi de la circoncision.

Mais quoi, mon Dieu! y avait-il donc pour vous tant de gloire à racheter de vils esclaves? trouviez-vous tant de grandeur à vous abaisser si profondément pour eux, et des hommes valaient-ils un sang aussi précieux que le vôtre? Oui, mon cher auditeur, voilà ce que valait votre âme, et ce qu'elle valait au jugement même de votre Dieu : c'est ainsi qu'il l'a estimée; et en donnant son sang pour elle, il n'a pas cru trop donner; car son amour, tout libéral qu'il est, n'est pas prodigue. Toujours dirigé par sa sagesse, il conforme les moyens à la fin; et puisqu'un Dieu souffre déjà pour votre salut, il faut que votre salut soit le juste prix des souffrances d'un Dieu. Or, mes frères, est-ce là l'estime que vous en faites vous-mêmes; est-ce de la sorte que vous en jugez? Saint Augustin disait : Voyez ce que votre âme, ou plutôt ce que le salut de votre âme a coûté au Dieu sauveur qui s'en est fait la victime; et par le sang qu'il a versé, vous apprendrez quel bien il a prétendu acheter : *Vide quanto emit, et videbis quid emit.* (Aug.) Mais je dis, moi : Voyez en combien de rencontres vous l'avez sacrifié, ce salut : en combien de rencontres vous le sacrifiez tous les jours à un vain intérêt, à un plaisir profane, et même si abominable; et de là tirez, à votre confusion, cette triste conséquence, que le premier de tous les biens, le souverain bien est de tous les biens le plus méprisé. Car si vous l'estimez, je ne dis pas autant qu'il le mérite, puisqu'il est au-dessus de toutes nos vues, et que Dieu seul en peut connaître tout le prix, mais du moins autant que vous le pouvez, et que vous le devez, pourquoi l'oubliez-vous, pourquoi l'exposez-vous, pourquoi y renoncez-vous si aisément? D'où vient que donnant tout au monde, et faisant tout pour des affaires temporelles, vous ne faites rien pour celle-ci; que vous ne voulez presque jamais en entendre parler; que vous craignez ceux à qui le zèle inspire de vous en représenter les conséquences, et de vous y faire penser; que toutes les pratiques chrétiennes, la prière, la méditation des vérités éternelles, l'assiduité à la parole de Dieu, la lecture des bons livres, l'usage des sacrements, moyens de salut si nécessaires, que tout cela vous fatigue, vous ennueie, vous rebute? Ah! mes chers auditeurs, quelle opposition entre ce Dieu circoncis et nous, et en cela même quel aveuglement de notre part; et quel renversement! Il fait sa gloire et son plus bel emploi de nous sauver; et nous, nous faisons un jeu de nous perdre. Lui était il donc plus important d'être sauveur, qu'il

ne nous importe d'être sauvés? S'il est sauveur, est-ce pour lui? et si nous sommes sauvés, n'est-ce pas pour nous-mêmes? Sans être sauveur, en eût-il été moins heureux, en eût-il été moins Dieu? et sans être sauvé, que pouvons-nous être, et quel anathème doit tomber sur nous? Cependant, pour être sauveur, rien ne lui paraît difficile; et pour être sauvé, tout nous devient impossible. Mais ne nous y trompons pas, et ne croyons pas qu'il veuille nous sauver sans nous. Je l'ai dit, et je ne puis trop vous le redire, il veut bien sans nous faire les premières avances; il veut bien sans nous s'immoler pour nous; il veut bien, pour satisfaire à la justice de Dieu, et pour nous mettre en état de l'apaiser nous-mêmes, se charger de nos iniquités, et en devenir la victime; se présenter à son Père tout couvert de sang, et s'engager à en répandre jusqu'à la dernière goutte; voilà ce qu'il veut, voilà ce qu'il fait, et comment, sans nous, et par une pure miséricorde, il est sauveur; mais que dans la suite il vous dispense de tout ce que vous devez contribuer au salut qu'il vous procure; mais qu'il en fasse tous les frais, et que vous n'y mettiez rien de votre part; mais qu'il vous transporte et qu'il vous communique tellement tous ses mérites, que vous soyez pleinement déchargés du soin de vous les appliquer : mais que tout innocent qu'il est, et l'innocence même, que tout saint qu'il est, et la sainteté même, il porte toute la peine du péché, et que les pécheurs vivent dans les aises et les commodités de la vie, ce n'est pas là ce qu'il a prétendu; et, si j'ose ainsi m'exprimer, le nom de Jésus, entendu de la sorte, n'est qu'un fantôme. Il est vrai, disait le grand apôtre, touché de cette pensée, il est vrai que mon Dieu a souffert pour moi; mais en acquittant mes dettes, ce que je ne pouvais sans lui, il ne m'a pas dégagé de l'obligation indispensable où je suis de les acquitter moi-même avec lui; et c'est pour cela que j'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi.* (Colos., 1.) Ainsi parlait saint Paul, et ainsi devons-nous parler nous-mêmes. Mais qu'y a-t-il donc à faire? C'est, mes frères, de coopérer avec Jésus-Christ à l'ouvrage de notre salut : et comment? Ne sortons point de notre mystère pour l'apprendre; car si Jésus-Christ a commencé dans ce mystère à nous sauver, par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision, il nous y donne encore un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une circoncision qui n'est pas seulement extérieure, mais qui pénètre, pour ainsi dire, jusque

dans les parties les plus intimes de l'âme, *Non quæ in manifesto est circumcisio* (Rom., 2); une circoncision qui n'est plus de la main des hommes, mais qui est l'ouvrage de Dieu, et qui sanctifie l'homme devant Dieu, *Circumcisio non manu facta* (Coloss., 2); une circoncision qui ne consiste plus dans le dépouillement de la chair, mais dans le renoncement aux vices et aux concupiscences de la chair, *In expoliatione corporis carnis* (Ibid.); une circoncision dont l'esprit et le cœur sont les deux principes, aussi bien que les deux sujets : les deux principes, parce qu'elle s'exécute par eux; et les deux sujets, parce qu'elle s'accomplit en eux : c'est-à-dire une circoncision de cœur, qui se fait non selon la lettre, mais dans la ferveur de l'esprit, *Circumcisio cordis in spiritu, non littera* (Rom., 2) : voilà, mes chers auditeurs, les saintes, mais énergiques et vives expressions dont s'est servi le grand apôtre pour définir ce que j'appelle la nouvelle circoncision, ou la circoncision évangélique; voilà l'idée qu'il en a conçue; et par là, dit saint Chrysostôme, il nous a marqué l'essentielle différence et la perfection infinie du culte chrétien, comparé à celui des Juifs et des païens. Car les païens, remarque ce Père, pratiquaient un culte tout à la fois charnel et faux; les Juifs, dans leurs cérémonies, en observaient un pareillement grossier et charnel, mais véritable : les chrétiens seuls ont l'avantage, dans leur religion, d'avoir, tout ensemble, et un culte véritable, et un culte spirituel. C'est donc de cette véritable circoncision qu'il s'agit maintenant de vous parler : encore un moment d'attention, s'il vous plaît. Que fait aujourd'hui le Fils de Dieu pour nous apprendre comment nous devons coopérer à l'œuvre de notre salut? Il nous en propose un moyen aussi divin qu'il est indispensable et nécessaire, savoir : cette mystérieuse, mais réelle circoncision de l'esprit et du cœur. Circoncision dont il nous fait une loi, dont il nous explique le précepte, dont il nous facilite l'usage : trois choses qui sont pour nous autant de grâces, que nous n'estimerons jamais assez, et pour lesquelles nous lui devons une reconnaissance éternelle.

Il nous propose la circoncision du cœur, et il nous en fait une loi : car il n'abolit l'ancienne circoncision, ou, pour parler plus exactement, l'ancienne circoncision ne finit en lui que parce qu'il établit la nouvelle; et, comme dit saint Augustin, il ne prend l'ombre et la figure, que parce qu'il apporte la lumière et la vérité : *Suscipit umbram, daturus lucem; suscipit figuram, daturus veritatem.* (AUGUST.) Or, la lumière et la vérité, c'était que nous fussions tous circoncis de cœur, comme les Juifs l'étaient selon la chair. Circoncision de cœur, c'est-à-dire, retranchement des désirs vagues et inutiles, des désirs inquiets et bizarres, des désirs dérég-

et immodérés, des désirs charnels et mondains, des désirs criminels et illicites, qui naissent dans le cœur et qui le corrompent. Ainsi l'a entendu saint Paul; et parce que ces pernicious désirs sont excités en nous par de vains objets qui nous charment, par de faux intérêts qui nous aveuglent, par des occasions dangereuses qui nous entraînent et qui nous pervertissent, cette circoncision du cœur doit être une séparation entière de ces objets, un renoncement parfait à ces intérêts, un éloignement salutaire de ces occasions. Car voilà, mes frères, reprend saint Augustin, ce qui nous était figuré par la circoncision judaïque; voilà à quoi Dieu préparait le monde, quand il obligeait Abraham et tous ses descendants à se circoncire. Comme les sacrements de ce temps-là, ajoute le même Père, étaient non-seulement des figures, mais des promesses, voilà ce que Dieu promettait au monde, quand il disait à ce saint patriarche : C'est par là que tu trouveras grâce devant moi : *Ut sit in signum fœderis inter me et vos.* (Genes., 17.) Aujourd'hui la promesse cesse : pourquoi? parce qu'en vertu de la circoncision de Jésus-Christ, ce qui était alors promis est présentement exécuté; je veux dire, parce qu'en conséquence du mystère que nous célébrons, nous sommes, ou du moins il ne tient qu'à nous que nous ne soyons circoncis en Jésus-Christ, de cette circoncision parfaite qui nous dépouille de nous-mêmes, et qui nous rend dignes de Dieu : *In quo et circumcisi sumus.* Car c'est nous, dit l'apôtre, qui, comme chrétiens, sommes les vrais circoncis, *Nos enim sumus circumcisio* (PHILIPP., 3); et c'est nous qui, par la profession que nous faisons de renoncer au monde, de nous détacher du monde, de mourir et d'être crucifiés au monde, avons droit de nous glorifier en qualité de vrais circoncis, d'être les légitimes enfants d'Abraham. Il est vrai; mais aussi devons-nous reconnaître que si nous n'avons nulle part à cette bienheureuse circoncision qui réforme l'intérieur de l'homme, dès là, quoique extérieurement marqués du sceau de Jésus-Christ, qui est le caractère du baptême, nous n'avons que le nom de chrétiens, nous sommes encore juifs d'esprit et de cœur; ou plutôt nous ne sommes ni juifs, ni chrétiens, puisque nous n'avons ni la sainteté de la loi, ni la perfection de l'Évangile. État déplorable de tant de mondains qui vivent presque au milieu du christianisme sans religion, parce qu'ils y vivent, pour me servir du terme de saint Paul, dans une incirconcision générale de leurs passions; et Dieu veuille, mes chers auditeurs, que vous ne soyez point de ce nombre! c'est là, dis-je, ce que nous prêche le Fils de Dieu dans cette auguste solennité.

Il nous propose la circoncision spirituelle ou la circoncision du cœur, comme un moyen indispen-

doit être, selon l'Évangile, de retrancher cette passion démesurée de vous pousser et de vous élever à laquelle vous sacrifiez tout; ces vues de fortune qui vous occupent uniquement, et que vous vous flattez en vain de pouvoir accorder avec les règles d'une droite conscience; ces empressements de parvenir à ce qu'un orgueil présomptueux s'est proposé pour objet; cette disposition secrète à employer pour y réussir toutes sortes de moyens, fussent-ils les plus honteux et les plus bas; ces envies du bonheur d'autrui et de ses prospérités, dont vous vous faites un supplice; ces jalousies qui vont jusqu'à vous inspirer les haines et les aversions les plus mortelles, comme si le mérite du prochain était un crime dans lui, et qu'il ne pût, sans vous offenser, jouir des avantages dont le ciel, préférablement à vous, l'a gratifié. Enfin, ce que vous devez retrancher, c'est, homme sensuel et voluptueux, cet attachement opiniâtre qui vous tient depuis longtemps dans le plus dur et le plus vil esclavage; ce jeu, qui, jusqu'à présent, a été la source de tous les désordres de votre vie; ces conversations licencieuses, qui, d'un jour à un autre, vous font perdre insensiblement la pudeur et l'horreur du vice; ces lectures, dont le poison subtil a commencé et fomenté encore maintenant votre libertinage; ces parties de plaisir, qui sont pour vous de si dangereuses tentations, et qui allument le feu dans votre âme. C'est, femme du monde, cet amour de vous-même, dont vous êtes toute remplie et comme enivrée; cette idolâtrie de votre personne, qui attaque directement le premier devoir de la religion; ces soins outrés de votre santé, qui vous font si aisément transgresser les plus inviolables et les plus saintes lois de l'Église; ces dépenses excessives en habits, en ajustements, en parures, et ce luxe dont rougirait une païenne; ces nudités immodestes, et ces desirs de plaire, qui vous rendent complice et responsable de tant de crimes; cette vie douce, commode, molle, qu'il est si difficile et comme impossible d'allier avec l'innocence du cœur et la pureté des mœurs. Voilà, chrétiens, pourquoi il faut vous armer de ce glaive, que le Sauveur du monde a lui-même apporté sur la terre; ou, pour parler plus simplement, voilà à quoi doit s'étendre cette circoncision dont Jésus-Christ a voulu lui-même être le modèle : sans cela point de salut.

Mais il s'ensuit donc que, pour se sauver, il faut mourir à soi-même. En doutez-vous, mon cher auditeur? Le Fils de Dieu ne nous l'a-t-il pas expressément déclaré, quand il nous a dit que, pour être son disciple et pour être digne de lui, il fallait renoncer à tout, et porter sa croix? Saint Paul ne nous dit-il pas que, sans la mortification chrétienne, on ne peut avoir part à l'héritage de Dieu, ni régner avec Jésus-Christ? Et n'est-ce pas ce que nous fait

admirablement entendre saint Augustin au livre treizième de la Cité de Dieu? Les paroles de ce Père sont remarquables. Il parle de l'obligation qu'avaient les martyrs de mourir pour la défense de leur foi : mais ce qu'il dit convient parfaitement à mon sujet, et peut très-naturellement s'appliquer à la mort des passions. Oui, mes frères (c'est ainsi que s'explique ce saint docteur), il faut mourir au monde pour vivre à Dieu. On disait autrefois au premier homme, Tu mourras si tu pêches; mais maintenant on dit aux fidèles, Mourez pour ne pas pécher, *Ōtim dictum est homini, Morieris si peccaveris; nunc dicitur christiano, Morere ne pecces.* (AUGUST., 13, de *Civil. Dei.*) Ce qu'il fallait craindre alors pour ne pas pécher, maintenant il faut le désirer et le faire pour se préserver du péché : *Quod timendum tunc fuerat ut non peccaretur, nunc suscipiendum est ut non peccetur.* (Idem.) La foi nous enseigne que si nos premiers parents n'eussent pas péché, ils ne seraient pas morts; et la même foi nous apprend que les plus justes même pécheront s'ils ne meurent, *Nisi peccassent illi, non morerentur; justi autem peccabunt, nisi moriantur.* (Id.) Ceux-là sont donc morts, parce qu'ils ont voulu pécher, et ceux-ci ne pêchent point, parce qu'ils veulent bien mourir : *Mortui sunt illi, quia peccaverunt; non peccant isti, quia moriuntur.* (Idem.) Ainsi, conclut saint Augustin, Dieu a donné tant de bénédictions à notre foi, que la mort même, qui détruit la vie, est devenue un moyen pour entrer dans la vie : *Sic Deus tantam fidei nostræ præstitit gratiam, ut mors, quam vitæ constat esse contrariam, instrumentum fieret per quod transiretur ad vitam.* (Id.)

Cette morale, direz-vous, n'est propre que pour les solitaires et les religieux. Erreur, mes frères : en quelque état et de quelque condition que vous soyez, elle vous regarde, et j'ose dire qu'elle vous est encore plus nécessaire dans le monde que partout ailleurs. C'est ce que vous avez tant de peine à vous persuader, et ce qui néanmoins est incontestablement vrai. Il faut que l'homme du monde et le religieux soient circoncis de cœur; mais à comparer les besoins de l'un et de l'autre, cette circoncision du cœur est encore, dans un sens, d'une obligation plus indispensable pour l'homme du monde que pour le religieux. Pourquoi? parce que l'homme du monde a beaucoup plus de choses à retrancher que le religieux, à qui les vœux de sa profession ont déjà tout ôté; parce que l'homme du monde a des passions beaucoup plus vives que le religieux, puisqu'il a beaucoup plus d'objets capables de les exciter; parce que l'homme du monde est beaucoup plus exposé que le religieux, et qu'il doit par conséquent veiller beaucoup plus sur lui-même, et faire de plus grands efforts pour se défendre et pour se soutenir.

Après le premier pas qu'a fait le religieux, après ce premier sacrifice qui l'a dépouillé de tout, il ne lui reste plus rien, ce semble, à offrir; mais vous, dans le monde, qu'avez-vous jusqu'à présent donné à Dieu, ou que n'avez-vous point encore à lui sacrifier?

Je n'ignore pas, après tout, que cette circoncision, qu'on vous demande, a ses peines; elle est difficile, j'en conviens; mais comme Jésus-Christ nous en fait une loi, comme il nous en explique le précepte, il nous en facilite l'usage; et cela par où? par la vertu même du sang qu'il commence à répandre: car ce sang divin porte avec soi une double grâce; l'une intérieure, et l'autre extérieure. Grâce intérieure, c'est celle du Sauveur, cette grâce que le médiateur des hommes a lui-même apportée, cette grâce qui nous éclaire l'esprit et nous fait connaître nos devoirs, qui nous touche le cœur et nous les fait aimer; cette grâce victorieuse et toute-puissante, qui réprimait dans saint Paul l'aiguillon de la chair, dont il était si violemment tourmenté, qui soutenait les martyrs contre toute l'horreur des tourments, et qui seule, dans notre plus grande infirmité, peut être pour nous l'appui le plus ferme et le plus inébranlable. Grâce extérieure, c'est celle de ce même exemple par où Jésus-Christ nous explique sa loi, et par où il nous encourage à l'accomplir: car à la vue de ce sang qu'il verse, de quel prétexte pouvons-nous colorer notre lâcheté? Que nous demande-t-il qui égale ce qu'il a fait, et comment, dit saint Bernard, le remède qu'il nous présente peut-il nous paraître amer, après qu'il l'a pris lui-même avant nous et pour nous?

Il est donc temps, chrétiens, de nous réveiller du profond sommeil où notre foi demeure ensevelie: c'est l'avis que nous donne l'apôtre, *Hora est jam nos de somno surgere.* (Rom., 13.) Il est temps, poursuit le maître des Gentils, que, renonçant à l'impie et aux passions mondaines, nous vivions dans le siècle présent avec tempérance et avec justice, en vue de cette béatitude que nous attendons, et de ce glorieux avènement de notre Dieu, où il couronnera ses élus, marqués du caractère de l'agneau. Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle année: combien Dieu en voit-il dans cet auditoire qui la commencent, et qui ne la finiront pas! Si tel qui m'écoute était convaincu qu'il est de ce nombre, et si de la part de Dieu je lui disais avec certitude: Pensez à vous, car votre heure approche, et c'est dans le cours de cette année qu'on vous redemandera votre âme; c'est dans le cours de cette année que vous devez comparaître devant le tribunal de Dieu, et y rendre compte de vos actions; si, dis-je, tel à qui je parle en était assuré, et qu'il n'en doutât point, je n'aurais alors aucune peine à lui persuader cette circoncision du cœur dont je viens de vous entre-

tenir. Quelle impression ne ferait pas sur son esprit cet arrêt de mort que je lui aurais prononcé? Pénétré de cette pensée, Voici la dernière année de ma vie, quelles résolutions ne formerait-il pas? quelles mesures ne prendrait-il pas? avec quels sentiments de repentir et de douleur ne sortirait-il pas de cette prédication? quelle pénitence ne serait-il pas disposé à entreprendre? quel changement et quelle réforme ne verrait-on pas dans toute sa conduite et dans ses mœurs? penserait-il à sa fortune, serait-il occupé de ses plaisirs? Ah! chrétiens, sans avoir la même assurance que lui, la seule incertitude où nous sommes ne suffit-elle pas pour produire en nous les mêmes effets? Ayons toujours, comme le prophète royal, notre âme dans nos mains: *Anima mea in manibus meis semper.* (Ps. 119.) C'est-à-dire, soyons toujours prêts à partir, toujours prêts à nous présenter devant Dieu; pourquoi? parce que nous ne savons quand il nous appellera, et que ce sera peut-être dès cette année. Quoi qu'il en soit, sanctifions-la, et faisons-en une année de salut: elle passera; mais ce qui ne passera jamais, c'est la récompense éternelle qui vous est promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR L'ÉPIPHANIE.

Cum natus esset Jesus in Bethleem Judæ, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Hierosolyman, dicentes: Ubi est qui natus est rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex, turbatus est; et omnis Hierosolyma cum illo.

Jésus étant né dans Bethléem de Juda, au temps que régnait Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandèrent: Où est le roi des Juifs, qui est nouvellement né? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode, ayant appris cela, en fut troublé et toute la ville de Jérusalem avec lui. SAINT MATTHIEU, chap. 2.

Voilà, chrétienne compagnie, l'accomplissement de la parole de Siméon, lorsque, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, il disait à Marie, sa mère: Cet enfant que vous voyez sera la ruine et la résurrection de plusieurs: *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.* (Luc., 2.) Les Mages partis de l'Orient pour venir adorer ce divin Sauveur, ce sont ceux pour la résurrection desquels il commence à paraître au monde; et l'impie Hérode, troublé de sa venue et du seul bruit de sa naissance, nous marque ceux au contraire pour qui il doit être une occasion de ruine. Voilà l'effet de ce que le même Fils de Dieu, après le célèbre miracle de la guérison de l'aveugle-né, dit à ses disciples: *In judicium vent in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui*

vident, cæci fiant (JOAN., 9) : Je suis venu dans le monde pour y exercer un jugement en conséquence duquel les aveugles voient, et ceux qui voient deviennent aveugles. C'est en ce jour que ce jugement s'accomplit à la lettre. Les Mages, au milieu des ténèbres de la gentilité, sont éclairés des plus vives lumières de la grâce. Hérode et les Juifs avec lui, dans le centre de la vraie religion, sont frappés d'un aveuglement terrible. La crèche de Jésus-Christ est le tribunal où, en qualité de souverain juge, il prononce ces deux arrêts, et où par avance il peut dire : *In judicium veni in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant.* Figurez-vous donc, chrétiens, ce Sauveur naissant, sous l'idée que Jean-Baptiste son précurseur en concevait, ayant dès aujourd'hui le van à la main, *Cujus ventilabrum in manu sua* (MATTH., 12) ; c'est-à-dire, faisant dès aujourd'hui le discernement des hommes : prédestinant les uns, réprochant les autres ; appelant et éclairant ceux-ci, abandonnant et aveuglant ceux-là ; attirant des étrangers et des infidèles, rejetant les enfants et les héritiers du royaume. Mystère étonnant, où nous devons avec respect adorer les conseils de Dieu. Mystère impénétrable qu'il ne nous est pas permis de sonder, et où je dois néanmoins trouver de quoi vous instruire. Or pour cela, mes chers auditeurs, je m'arrête aux deux premières vues qui se présentent d'abord, et qui semblent partager notre évangile. Nous y voyons, d'une part, les Mages qui viennent chercher Jésus-Christ, et de l'autre, Hérode qui conspire contre Jésus-Christ. C'est à quoi je m'attache, et d'où je veux tirer deux grandes instructions qui vont faire la matière de ce discours, après que, etc. *Ave, Maria.*

C'est des Juifs en particulier que saint Paul a voulu parler, quand il a dit que nul des princes de ce monde n'avait connu la sagesse cachée dans le mystère d'un Dieu fait homme : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam nemo principum hujus sæculi cognovit.* (1. Cor., 2.) Et la raison qu'il en apporte le fait bien voir, puisqu'il ajoute que s'ils avaient connu cette sagesse, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.* (Ibid.) Par là, dis-je, il est évident que les seuls Juifs étaient ceux que l'apôtre avait en vue, et dont il déplorait le sort : car il ne pouvait d'ailleurs ignorer qu'entre les Gentils il y avait eu des sages du monde, des hommes distingués selon le monde, des Mages qui, sous la conduite de l'étoile, ou plutôt sous la conduite de Dieu même, ayant cherché Jésus-Christ, et l'ayant adoré, étaient parvenus à la connaissance de cette sagesse divine. Mais saint Paul, dans la suite du même passage, nous fait remarquer que les Juifs, qui n'avaient pas

connu, et qui avaient eu le malheur de ne vouloir pas connaître cette sagesse de Dieu, cachée dans le mystère de l'Homme-Dieu, s'étaient piqués de connaître et de suivre une sagesse tout opposée, savoir la sagesse du siècle. Sagesse réprochée, et dont Dieu, disait-il, avait pris plaisir à confondre la vanité jusqu'à la convaincre de folie : *Nonne Deus stultam fecit sapientiam hujus sæculi?* (1. Cor., 1.) Or, il est encore certain qu'entre ces princes du monde, qui, dès le temps de saint Paul, s'étaient ainsi aveuglés dans le judaïsme, Hérode, par toute sorte de raisons, a dû tenir le premier rang. Voilà donc, mes chers auditeurs, les deux idées que je me propose, et où je trouve que doit se rapporter toute la morale du grand mystère que nous célébrons, l'idée de la vraie sagesse, et l'idée de la fausse sagesse : l'idée de la vraie sagesse, qui consiste à chercher Dieu ; et l'idée de la fausse sagesse, qui consiste à se chercher soi-même : l'idée de la vraie sagesse, dont nous avons le modèle dans l'exemple des Mages, et l'idée de la fausse sagesse, que je découvre dans l'exemple d'Hérode : comprenez, s'il vous plaît, ces deux pensées. Qu'était-ce que les Mages, dont nous honorons la mémoire ? C'étaient les sages de la gentilité, et tous les Pères conviennent qu'ils ont été les prémices de notre vocation à la foi. Il était donc naturel que Dieu nous donnât dans eux un parfait modèle de la sagesse chrétienne, et c'est ce qu'il a prétendu, comme je vais vous le montrer dans la première partie. Au contraire, qu'était-ce qu'Hérode dans le judaïsme ? Un sage politique, un sage mondain, le plus infidèle de tous les hommes envers Dieu. Il était donc plus propre que tout autre à nous faire comprendre le désordre de la fausse prudence, et c'est ce que vous verrez avec étonnement et avec frayeur dans la seconde partie. Ainsi la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens dans la conduite des Mages, en cherchant le Fils de Dieu ; et l'aveugle sagesse des réprochés et des impies dans la conduite d'Hérode, en persécutant le Fils de Dieu ; l'une, qui nous fait connaître les saintes voies par où nous devons marcher pour arriver au terme du salut ; l'autre, qui nous fait voir sensiblement les voies d'iniquité dont nous devons nous préserver, et qui ne peuvent aboutir qu'à la perdition : c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, jamais la Providence n'a donné au monde un modèle plus achevé de cette véritable sagesse, qui consiste à chercher et à trouver Dieu, que celui qu'elle nous propose dans la personne des Mages. Examinons tous les caractères de leur foi, dans son commencement, dans son progrès, et dans sa perfection : dans son commencement, c'est-à-dire, dans la promptitude avec laquelle ils se dé-

permissif à suivre la vocation divine qui leur est marquée par l'étoile, et dans le courage qu'ils font paraître en abandonnant tout, pour obéir à l'ordre de Dieu dans son progrès, c'est-à-dire dans la constance qu'ils témoignent, lorsque l'étoile vient à s'éclipser, s'informant avec soin du lieu où est né l'enfant qu'ils cherchent, le reconnaissant pour roi des Juifs jusqu'au milieu de Jérusalem, et même au milieu de la cour d'Hérode, et déclarant avec une sainte liberté qu'ils sont venus pour lui rendre leurs hommages : dans sa perfection, je veux dire dans l'admirable discernement qu'ils font de Jésus-Christ, ne se scandalisant point de l'état pauvre et humble où ils le trouvent; au contraire, concluant de là même qu'il est leur Sauveur; l'adorant en esprit et en vérité; et par les mystérieux présents qu'ils lui offrent, lui donnant autant de preuves de leur parfait dévouement et de leur religion. Cherchez-vous Dieu de bonne foi, mes chers auditeurs, et voulez-vous savoir comment on le trouve? eh voilà toute la science et tout le secret. Ne disons plus après cela que les voies de Dieu sont des voies obscures et inconnues : elles nous sont ici révélées trop clairement et trop distinctement, pour avoir droit de tenir désormais un tel langage. Ne nous plaignons plus des difficultés qui s'y rencontrent, et des égarements qui y sont si ordinaires : après l'exemple de ces Mages, qui n'y ont marché avant nous que pour nous y servir de guides, nos plaintes seraient également vaines et injustes. Supposé l'excellent modèle que Dieu nous met devant les yeux, nos erreurs, en matière de salut, ne peuvent plus être excusables; et si, malgré tant de lumières, nous sommes assez malheureux pour ne pas trouver Dieu et pour nous perdre, c'est à notre infidélité, c'est à notre lâcheté, c'est à notre inconstance, c'est à nos respects humains, c'est à notre orgueil, c'est à notre avarice et à un attachement opiniâtre aux biens de ce monde, c'est à nous-mêmes enfin, que nous devons imputer notre malheur. Attention, chrétiens : ceci me fournit pour vous des leçons bien importantes.

Promptitude à suivre la vocation du ciel : ce fut le premier effet de la foi des Mages, et le premier trait de cette haute sagesse qui, par un changement divin, d'infidèles qu'ils étaient, les mit en état de trouver le Dieu sauveur. Dès qu'ils virent son étoile, ils partirent pour venir à lui : *Vidimus stellam ejus, et venimus.* (MATTH., 2.) Ils ne balancèrent point, ils ne délibérèrent point, ils ne s'arrêtèrent point, ni à former de vains projets, ni à prendre de longues mesures. Attentifs à l'étoile qui les éclairait, et uniquement appliqués à chercher celui qu'elle leur annonçait, ils hâtèrent leur marche : pourquoi? parce qu'ils étaient déjà remplis de cet esprit et de cette sagesse surnaturelle

qui conduit les élus de Dieu. Or, comme remarque saint Chrysostôme, chercher Dieu de la manière efficace et solide dont le cherche une âme fidèle, ce n'est plus raisonner, ni délibérer, c'est exécuter et agir : d'où il s'ensuit, dit ce saint docteur, que quand on délibère, quand on consulte et qu'on raisonne, quelque intention qu'on ait de trouver Dieu, le cherchant toujours, ou pour mieux dire, se flattant toujours de le chercher, on ne le trouve jamais. Voilà sur quoi fut fondée la promptitude des Mages. Ils virent l'étoile; et, animés d'une foi vive, pressés d'un désir ardent d'arriver au terme où l'étoile les appelait, ils n'écoulerent rien de tout ce qui pouvait les retenir : *Vidimus et venimus* : Nous avons vu, et nous sommes venus. Paroles, ajoute saint Chrysostôme, qui expriment admirablement la force et l'opération de la grâce, puisqu'il est vrai que dans l'affaire du salut tout dépend de certaines vues à quoi la grâce est attachée, ou plutôt en quoi consiste la grâce même. *Ambulate dum lucem habetis* (JOAN., 12) : Marchez, disait le Fils de Dieu, pendant que vous avez la lumière. Or, c'est ce que font à la lettre ces sages prédestinés de la gentilité. Ils marchent, parce qu'une lumière secrète pénètre intérieurement et touche leur cœur, tandis qu'un nouvel astre brille extérieurement à leurs yeux. Ils marchent, parce que cette double lumière leur fait connaître la naissance d'un Dieu et d'un Sauveur : d'un Dieu qui, ne se contentant plus d'être connu dans la Judée, veut recevoir les hommages de toutes les nations; d'un Sauveur qui les a choisis, et qui veut commencer par eux à montrer qu'il n'est pas seulement venu pour Israël; mais pour tous les peuples de la terre. Ils marchent, et l'extrême diligence dont ils usent est autant une preuve de leur sagesse que de l'activité de leur zèle; ils s'empres- sent de chercher leur salut, en cherchant celui qui en est l'auteur, et qui en doit être bientôt le consommateur : *Vidimus et venimus.*

Ainsi agissent les Mages; mais nous comparant avec eux, mes chers auditeurs, quel est ici le premier et le grand désordre que nous avons à nous reprocher? Ne sont-ce pas les retardements éternels, les retardements affectés, les retardements téméraires et insensés, que nous apportons tous les jours à l'exécution des ordres de Dieu, et à ce que la grâce nous inspire? Peut-être y a-t-il des années entières que Dieu nous appelle, et que nous lui résistons. Élevés dans le christianisme, nous avons pour marcher plus de lumières que les Mages : notre foi est plus établie, plus formée, plus développée; nous connaissons beaucoup plus distinctement qu'eux les volontés et les desseins de Dieu sur nous. Pour une étoile qu'ils voyaient, mille raisons nous convainquent, mille exemples nous confondent, toutes les Écritures nous parlent : tant de docteurs

nous instruisent, tant de prédicateurs nous pressent, nous sollicitent, nous exhortent, mais en vains parce que nous différons toujours. Ne dirons-nous jamais comme les Mages, *Vidimus et venimus* : Nous avons vu, et nous sommes venus ? Oui, j'ai vu, ou je vois aujourd'hui ce que Dieu demande de moi ; et c'est pour cela que dès aujourd'hui je m'engage et je commence à l'accomplir ; car que sais-je si je le pourrai demain ? que sais-je si je serai demain aussi touché de la vue que Dieu m'en donne ? que sais-je si ce rayon de grâce fera dans mon âme la même impression ? que sais-je si la lumière de ma foi, après tant de délais qui l'affaiblissent peu à peu, ne viendra point tout à fait à s'éteindre ? que sais-je si mettant par là le comble à mes iniquités, je ne tomberai point dans cet aveuglement fatal dont Dieu punit les cœurs rebelles, et si l'habitude que je me fais de temporiser, et de ne jamais rien conclure, ne sera point enfin la source de ma réprobation ? Ah ! suivons cette lumière favorable qui luit encore pour nous. Marchons, de peur que les ténèbres ne nous surprennent ; et ne remettons point à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, ou plutôt ce qui doit être l'affaire de tous les temps. Dieu m'éclaire maintenant, et je ne puis savoir s'il m'éclairera demain, ni s'il y aura même un lendemain pour moi. Mais quand je le saurais, devrais-je et voudrais-je me prévaloir contre lui de sa patience, et abuser de sa miséricorde pour l'offenser toujours avec plus d'obstination ? Promptitude à suivre la voix de Dieu dès que Dieu nous la fait entendre, c'est la première leçon que nous fait l'exemple des Mages ; et courage à surmonter pour cela toutes les difficultés qui se présentent, c'est la seconde.

Car pour suivre l'étoile, et pour répondre à la vocation du ciel, les Mages, aussi bien qu'Abraham, furent obligés d'abandonner leur pays, leurs maisons, leurs familles, et, selon la commune tradition, leurs royaumes et leurs États. Ils durent faire dès lors ce que saint Pierre et les apôtres firent dans la suite des années ; c'est-à-dire, ils durent quitter tout pour Jésus-Christ, et ils eurent droit les premiers de dire comme saint Pierre, et même, dans un sens, avec plus de mérite que saint Pierre : *Ecoe nos reliquimus omnia, et secuti sumus te.* (MATTH., 19.) Or leur courage à prendre une telle résolution, leur détachement héroïque, en s'éloignant de ce qu'ils avaient de plus cher, en essayant les fatigues d'un long voyage, et en sacrifiant de la sorte leur repos, c'est ce que je puis considérer comme un seconde démarche de leur foi naissante, et comme une nouvelle preuve de cette éminente sagesse qui leur fit trouver Jésus-Christ. Car il est aisé, dit saint Chrysostôme, de suivre le mouvement de la grâce quand il n'en coûte rien à la nature, et

d'obéir à l'inspiration de Dieu quand il ne s'y rencontre nul obstacle de la part du monde. Le mérite de la foi et de la sagesse chrétienne est de renoncer même, quand il le faut, à ce qu'on aime plus tendrement, de quitter ses habitudes, de rompre ses liens, de se priver des commodités et des douceurs de la vie, et de se faire certaines violences, sans lesquelles on ne parvient point au royaume de Dieu. C'est alors, poursuit saint Chrysostôme, que la prudence de la chair est encore bien plus subtile et plus artificieuse pour nous détourner de la voie où Dieu veut nous conduire. C'est alors que, prenant le parti de notre amour-propre, elle tâche à nous persuader qu'il y a de l'indiscrétion dans un renoncement si général et si absolu. C'est alors que, tirant avantage de notre faiblesse, elle nous représente ce parfait détachement comme une entreprise au-dessus de nos forces, et que nous sommes incapables de soutenir. En un mot, c'est alors qu'étouffant les saints désirs que Dieu, par les vives lumières de sa grâce, avait excités dans nos cœurs, elle nous rend lâches, froids, languissants dans une affaire qui demande toute notre ardeur et tout notre zèle. S'il s'agissait d'un intérêt du monde, cette prétendue impossibilité que la prudence humaine nous oppose, ne nous ferait pas balancer un moment. Pour une fortune temporelle et pour satisfaire notre ambition, nous serions prêts à tout, nous oserions tout, nous nous exposerions à tout ; mais parce qu'il s'agit de l'œuvre de Dieu et de notre conversion, tout nous effraye, et tout nous devient impraticable. Or, c'est cette lâcheté que la foi doit combattre en nous, si nous voulons imiter l'exemple des Mages ; et par là même, encore une fois, nous devons juger si la voie où nous marchons est la voie de Dieu. Car l'illusion la plus grossière est de nous flatter d'avoir trouvé cette voie de Dieu, tandis qu'il ne nous en coûte nul effort. Il y a, pour y entrer et pour y demeurer, des sacrifices à faire ; et nulle voie n'est sûre pour nous qu'autant que nous les faisons à Dieu, ces sacrifices, ou que nous y sommes efficacement et sincèrement disposés. Revenons à notre modèle, et voyons les progrès de la foi des Mages.

Ils arrivent à Jérusalem ; et l'étoile qui jusque-là leur avait servi de guide, par une conduite de Dieu toute particulière, vient tout à coup à disparaître. Que ne pouvaient-ils pas penser ? que ne devaient-ils pas craindre ? leur foi n'en dut-elle pas être ébranlée, troublée, déconcertée ? Mais non, chrétiens, la tentation la plus dangereuse, l'épreuve la plus subite et la moins attendue, le prétexte le plus spécieux qu'elle leur fournit pour penser à leur retour, rien ne les fait changer de résolution. A quel que prix que ce soit, ils veulent trouver le Dieu qu'ils cherchent ; ils ont vu son étoile, et ils ont senti l'onction de sa grâce, c'est assez. Si cette étoile

ne paraît plus, c'est un secret de la Providence qu'ils adorent, mais dont ils n'ont garde de se faire un sujet de scandale; c'est une occasion que Dieu leur donne de lui marquer leur fidélité, et ils comprennent qu'il faut en de pareilles conjonctures se soutenir par la constance. Sans donc se troubler, sans se rebuter, ils espéreront, aussi bien qu'Abraham, contre l'espérance même; ils continueront leur marche, sûrs du Dieu qui les a appelés, et comptant qu'au défaut de l'étoile il leur tracera lui-même le chemin.

Or c'est en cela que paraît le don de sagesse, d'intelligence, de conseil, dont ils sont remplis; et voilà, mes chers auditeurs, comment notre Dieu tous les jours en use avec nous. Après nous avoir attirés à son service, et nous y avoir engagés, il retire pour un temps certaines grâces sensibles dont il nous avait d'abord prévenus. Nous ne sentons plus ces touches secrètes qui nous rendaient son joug aimable, et qui nous faisaient courir comme David, avec une sainte allégresse, dans la voie de ses commandements. Ainsi délaissés au milieu de notre course, et, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, nous tombons dans des états d'obscurité, de ténèbres, de sécheresse, de dégoût; et alors non-seulement Dieu nous éprouve, mais il veut que nous-mêmes nous nous éprouvions. Car si ces grâces sensibles nous étaient toujours présentes, si nous ne perdions jamais de vue cette étoile lumineuse qui fut le premier attrait de notre conversion, quoi que nous fissions pour Dieu, nous ne pourrions ni répondre de nous à Dieu, ni, dans le sens que je l'entends, nous assurer de nous-mêmes; c'est-à-dire, notre ferveur dans cet état nous devrait être suspecte, la sensibilité et l'abondance des consolations divines nous donnerait ou devrait nous donner une défiance raisonnable de notre vertu; au moins est-il vrai que notre foi n'aurait pas cette fermeté qu'elle doit avoir, pour être une foi parfaite et digne de Dieu. Il faut donc qu'elle soit éprouvée: et par où? par ces délaissements et ces privations si ordinaires aux âmes les plus justes; et si nous ne sommes pas encore assez forts pour dire à Dieu ce que lui disait le prophète royal: *Proba me, Domine (Psalm. 25)*; Éprouvez-moi, Seigneur; il faut qu'à l'exemple des Mages, nous soyons assez saintement disposés pour persévérer dans les épreuves où il lui plaît de nous mettre; il faut que le souvenir des lumières dont nous avons été touchés nous tienne lieu de ces lumières mêmes, quand Dieu vient à nous les ôter, et qu'il nous suffise de pouvoir dire: *Vidimus stellam ejus (MATTH., 2)*: Je ne vois plus ce qui m'excitait autrefois, et ce qui m'attachait à Dieu, mais je l'ai vu, mais j'en ai connu la vérité et la nécessité, mais j'en ai été persuadé. Or tout ce que j'ai vu subsiste encore; et puisqu'il subsiste

encore, qu'il subsistera toujours, et qu'il aura toujours la même force, pourquoi ne fera-t-il pas toujours sur moi la même impression, et ne me servira-t-il pas toujours de motif pour m'animer, et de règle pour me conduire? Raisonner de la sorte, et indépendamment des goûts et des consolations intérieures, tenir toujours la même route, et agir de la même façon, c'est là, chrétiens, que je reconnais la sagesse de l'Évangile, et ce que nous ne pouvons assez admirer dans les Mages.

Pendant que font-ils pour suppléer à l'étoile qu'ils ne voient plus? Ils se servent des moyens naturels que leur fournit la Providence; ils savent que le Dieu qu'ils cherchent se plaît en effet à être cherché, et que c'est à ceux qui le cherchent qu'il se découvre plus volontiers. C'est pour cela qu'ils s'informent exactement du lieu de sa naissance, c'est pour cela qu'ils ont recours aux prêtres et aux docteurs de la loi, comme à ceux qu'ils supposent plus intelligents et plus capables par leur caractère de les instruire; c'est pour cela qu'ils parlent, qu'ils consultent, qu'ils ne se donnent aucun repos. Autre preuve de leur sagesse, dont il faut que nous profitions; car en quelque état d'aveuglement et d'obscurité que je tombe, en quelque ignorance des voies de Dieu que je puisse être, en quelque désordre même que soit ma foi, si je cherche Dieu dans la simplicité du cœur, il est sûr que je le trouverai; c'est lui-même qui me l'a dit, et sa parole y est expresse: *In simplicitate cordis querite illum, quoniam invenitur ab iis qui non tentant illum (Sap., 1)*; c'est-à-dire, si je le cherche sincèrement et avec une intention pure et droite, si je le cherche avec humilité, si je le cherche avec confiance, si je le cherche avec persévérance, il est sûr que je ne serai point confondu, *Qui sustinent te, non confundentur (Ibid. 24)*, et qu'il ne me manquera pas, *Non dereliquisti querentes te. (Ibid., 9.)* Il est sûr que mon âme, en le cherchant, vivra de la vie des justes: *Querite Deum, et vivet anima vestra. (Ibid. 68.)* Il est sûr qu'à mesure que je chercherai, je m'affermirai dans la pratique du bien et dans l'horreur du vice: *Querite Dominum, et confirmamini. (Ibid. 104.)* Oracles de l'Écriture dont il ne m'est pas permis de douter. Or, est-il rien de plus propre à m'encourager dans le soin de chercher Dieu et d'étudier les voies de mon salut? Vous me direz que vous n'avez point assez pour cela de pénétration, et que vos lumières sont trop faibles. Je le veux, mon cher auditeur; mais vous avez, aussi bien que les Mages, un moyen facile pour éclaircir tous vos doutes, et pour vous tirer de l'incertitude où vous pouvez être. Il y a dans l'Église de Dieu des docteurs et des prêtres, comme il y en avait alors; il y a des hommes établis pour vous conduire, et qu'il ne tient qu'à vous d'écouter. In-

terrogez-les comme vos pères, et ils vous diront ce que vous avez à faire : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi.* (Deut., 32.) Allez à eux comme aux ministres du Seigneur; leurs lèvres, dépositaires de la science, vous enseigneront la science des sciences, qui est celle de trouver Dieu. Pouvez-vous l'ignorer avec cela, et avec cela pouvez-vous même vous y tromper, sans vous rendre absolument inexcusables?

Les Mages nous apprennent quelque chose encore de plus; et quoi? à chercher Dieu avec un généreux mépris de tous les respects humains, et avec une liberté digne de la sainteté du christianisme que nous professons. En fut-il jamais un tel exemple? Au milieu de Jérusalem et en la présence d'Hérode, ils demandent où est né le nouveau roi des Juifs. Sans nul ménagement de politique, ils déclarent qu'ils sont venus pour l'adorer. Uniquement occupés de cette pensée, ils comptent pour rien toutes les considérations du monde qui pourraient refroidir leur zèle. Qu'Hérode s'en offense et qu'il se trouble; que la synagogue s'en scandalise et qu'elle en murmure; qu'on pense et qu'on dise d'eux tout ce que l'on voudra: ni la censure des Juifs, ni la malignité d'Hérode, ni la crainte de lui déplaire, ni le danger qui les menace, rien ne les empêchera de rendre à ce Sauveur et à ce Dieu naissant le culte qui lui est dû. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'honorez? est-ce ainsi que vous pratiquez les devoirs de votre religion? est-ce ainsi que vous êtes, quand il le faut être, libre et sincère adorateur de Jésus-Christ? Combien de fois un respect humain a-t-il retenu votre foi dans l'esclavage? combien de fois, jusque dans les sacrés mystères, lorsqu'il s'agissait d'adorer le même Dieu qu'adorèrent les Mages, avez-vous été un lâche prévaricateur? combien de fois, à la face des autels, la crainte de passer pour un homme régulier et pieux vous a-t-elle fait oublier que vous étiez chrétien, et, par une faiblesse scandaleuse, vous a-t-elle fait paraître impie? combien de fois une honte criminelle vous a-t-elle fermé la bouche dans des occasions où il fallait s'expliquer hautement et parler? où était alors cette liberté chrétienne dont vous deviez vous faire, et devant les hommes, et devant Dieu, non-seulement une obligation, mais une gloire? où était cet esprit de religion qui devait vous élever au-dessus du monde? sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit remporter? *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* (1. JOAN., 5.) Ce point de morale occuperait un discours entier; je le laisse; et pour vous faire voir la sagesse des Mages dans tout son jour, je passe à ce que j'appelle la perfection de leur foi.

Perfection de leur foi. Entrons avec eux dans l'étable de Bethléem; car ils y arrivent enfin après tant de peines et tant de périls. Or, quel spectacle

pour des rois, qu'un enfant couché sur la paille et dans une crèche? mais sous des dehors si vils et si méprisables, le discernement qu'ils font de ce Sauveur n'est-il pas l'effet de la plus éminente sagesse? Ils le reconnaissent dans la pauvreté et dans la misère, dans l'enfance et dans l'infirmité, dans l'humiliation et dans le plus profond abaissement. Bien loin que cet état où ils le trouvent altère leur foi, ils en sont touchés, ils en sont édifiés; et pénétrant le mystère, ils découvrent sous ces voiles obscurs le Messie promis au monde. S'ils n'eussent eu qu'une foi faible et chancelante, l'étable, la crèche, les langés de cet enfant les eussent rebutés, leur raison se serait révoltée, leur sagesse alors toute mondaine leur eût inspiré du mépris pour un Sauveur réduit lui-même en de telles extrémités; ils auraient dit ce que dirent ensuite les Juifs : *Nolumus hunc regnare super nos.* (LUC., 19.) Nous ne voulons point d'un maître sans biens, sans forces, sans pouvoir, sans nom, dénué de tout; qu'il paraisse sur le trône, et qu'on nous le fasse voir revêtu de gloire et de majesté, et nous nous soumettrons; voilà comment ils auraient parlé, et ce qu'ils auraient pensé. Mais parce qu'ils sont animés d'une foi vive, d'une foi parfaite, d'une foi divine, ils en jugent tout autrement. Ils concluent que Jésus-Christ est roi par lui-même, c'est-à-dire, que pour se faire rechercher et obéir en cette qualité, il n'a nul besoin de toutes les marques extérieures et de tous les ornements de la pompe humaine. Si les autres rois en étaient dépouillés, auraient-ils autour d'eux ces troupes de clients, et ces cours nombreuses qui remplissent leurs palais? Ce n'est pas sur cet éclat et sur cette grandeur apparente qu'est fondée leur royauté; elle vient de Dieu, qui leur a fait part de sa puissance; mais, après tout, si leur royauté s'attire tant de respects, et si le monde lui rend tant d'honneurs, c'est parce qu'elle est accompagnée d'une splendeur et d'une magnificence qui frappe les yeux; au lieu que, sans cela, ce roi nouvellement né se fait respecter et honorer par les rois mêmes. Ils concluent qu'il est roi des esprits et des cœurs, puisqu'il les a si miraculeusement éclairés, inspirés, touchés. Les plus grands rois de la terre n'ont pas ce pouvoir; ils règnent sur nous, dit saint Jérôme; mais Jésus-Christ règne dans nous, et il n'appartient qu'à lui de s'insinuer comme il veut dans les âmes, et de leur donner telle impression qu'il lui plaît. Ils concluent qu'il est roi universel, roi du ciel où il vient de faire éclater un nouvel astre, et roi de la terre où il fait sentir sa souveraineté et sa présence aux nations même les plus reculées; roi des Juifs et des Gentils, de tous les états et de toutes les conditions, puisque de toutes les conditions et de tous les états il a également appelé à lui et les grands et les petits. C'est,

dis-je, ce qu'une sagesse toute céleste leur découvre ; et c'est avec la même sagesse et la même foi, qu'une âme, qui, par un retour sincère et par une pleine consécration, s'attache désormais à ce Sauveur qu'elle a retrouvé, lui dit comme ces bienheureux Mages, car je ne puis douter que ce ne fût là leur sentiment : *Rex regum, et dominus dominantium.* (*Apoc.*, 16.) Vous êtes le roi des rois et le maître des maîtres ; vous serez le mien en particulier. Trop longtemps le monde a exercé sur moi sa tyrannie ; trop longtemps il m'a tenu dans une dure servitude et soumis à ses lois, ou plutôt à ses bizarreries et à ses caprices ; il faut enfin secouer un joug si pesant et si honteux. Vous régnerez dans mon cœur et sur mon cœur ; vous y régnerez seul, et seul vous en réglerez tous les désirs, toutes les vues, tous les desseins. Ainsi le pensent les Mages ; et ainsi, mes chers auditeurs, devez-vous le dire vous-mêmes, et encore plus le penser.

Perfection de leur foi : non contents d'honorer Jésus-Christ comme le souverain monarque du monde, ils l'adorent comme leur Dieu ; non contents de lui rendre un culte extérieur en se prosternant devant lui, et providentes (МАТТН., 2), ils lui rendent un culte intérieur, et l'adorent en esprit et en vérité, *adoraverunt eum.* (Id.) Car ce fut un culte religieux ; et pour être un culte religieux, il devait partir du cœur. Combien de faux adorateurs dans le christianisme ! c'est le vrai Dieu qu'ils adorent, mais sans l'adorer comme le vrai Dieu le doit être : pourquoi ? parce qu'ils ne l'adorent que par coutume, parce qu'ils ne l'adorent que par cérémonie, parce qu'ils ne l'adorent que par je ne sais quelles bienséances à quoi ils ne veulent pas manquer, tandis que leur cœur porte ailleurs toutes ses pensées et tous ses vœux, c'est-à-dire, qu'ils sont chrétiens en apparence, mais sans l'être en effet, comme les Mages commencèrent à le devenir.

Perfection de leur foi : que présentent-ils à Jésus-Christ, et, suivant l'explication des Pères et des interprètes, que de mystères sont renfermés dans les trois offrandes qu'ils lui font ! Toute l'idée de Jésus-Christ y est imprimée d'une manière sensible, sa divinité, son humanité, sa souveraineté : sa divinité, par l'encens, qui n'est dû qu'à Dieu ; son humanité, par la myrrhe, qui servait à embaumer et à conserver les corps ; enfin, sa souveraineté, par l'or, qui est le tribut ordinaire que nous payons aux princes et aux monarques : *Et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* (Idem.) Voilà les grandes vues que leur donna une sagesse supérieure à toute la sagesse du siècle ; et ce fut dès lors que le Sauveur des hommes put bien dire qu'il n'avait point trouvé tant de foi, même dans Israël : *Non inveni tantam fidem in Israel.* (Idem, 8.) En effet, demande saint Au-

gustin, que devons-nous plus admirer, ou la foi des Mages, ou l'aveuglement et l'infidélité des Juifs ? Les Juifs avaient au milieu d'eux le Messie, et ils ne le connaissaient pas : les Mages en étaient éloignés ; et malgré la plus longue distance des lieux, ils viennent le chercher dans la Judée, et ont le bonheur de l'y trouver. Les Juifs le renoncèrent, quoique né dans leur pays ; et les Mages, quoique étrangers, l'adorèrent. Les Juifs, dans la suite des années, le crucifièrent, lors même qu'il opérât les plus grands miracles ; et les Mages, tout enfant qu'il était encore, se dévouèrent à lui, mais même qu'il n'était pas en état de prononcer une parole. Ceux-ci le virent sur la paille, réduit à la plus vile condition des hommes, et cependant ils s'humilièrent devant lui comme devant un Dieu : ceux-là, témoins des hautes merveilles dont il était l'auteur, le virent agir en Dieu ; et toutefois ils ne lui rendirent pas même les devoirs de justice et de charité, qu'on ne peut sans crime refuser à un homme. Marque évidente, reprend saint Augustin, mais effet terrible de leur endurcissement.

Ah ! mes frères, n'est-ce point une image de ce qui nous arrive à nous-mêmes, ou de ce qui doit bientôt nous arriver ? Jusque dans le sein de l'Église et dans le centre du christianisme, avons-nous la même foi que les Mages ? ou, si nous croyons comme eux, agissons-nous comme eux, et cherchons-nous Dieu comme eux ? Ils furent, ces saints Mages, selon la pensée et l'expression des Pères, les prémices de notre vocation à la foi : c'est par eux que Jésus-Christ voulut commencer à nous transmettre ce précieux trésor de la foi, dont il les fit dépositaires : c'est par eux qu'il commença à substituer les Gentils en la place des Juifs, ou plutôt qu'il voulut associer les Gentils et les Juifs dans la même créance. Mais au lieu d'imiter ces Gentils fidèles, nous imitons les Juifs incrédules. Nous sommes le peuple de Dieu, et à peine connaissons-nous Dieu, ou si nous le connaissons, nous n'y pensons pas ; ou si quelquefois nous y pensons, ce n'est que pour rendre notre malice plus obstinée, en nous éloignant de lui, et ne retournant presque jamais à lui. Il est vrai que nous avons reçu la foi que les Juifs ne voulaient pas recevoir ; mais ce riche héritage, comment l'avons-nous conservé, comment l'avons-nous cultivé, quels fruits en retirons-nous, et comment le faisons-nous profiter ? Car qu'est-ce maintenant que la foi des chrétiens, cette foi si pure, si ferme, si généreuse, si agissante dans les Mages ; mais dans nous si languissante, mais dans nous si paresseuse et si lente, mais dans nous si stérile, et dépouillée de toutes les œuvres qui la doivent accompagner, et qui la vivifient devant Dieu ? Or ne craignons-nous point que Dieu se prononce enfin contre nous le même arrêt qu'il prononça contre

les Juifs par la bouche de son apôtre? *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei : sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vilæ, ecce convertimur ad gentes : sic enim præcepit nobis Dominus (Act., 13) :* Mes frères, leur disait saint Paul, c'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu, puisque Dieu vous avait spécialement choisis; mais vous la rejetez, cette divine parole, vous la méprisez, et vous ne voulez pas l'entendre. C'est une parole de vie; mais vous renoncez à cette vie éternelle où elle devait vous conduire. Le Seigneur donc nous ordonne de porter aux nations le saint Évangile que vous refusez d'embrasser : *Ecce convertimur ad gentes; sic enim præcepit nobis Dominus.* N'avons-nous pas, dis-je, sujet de craindre que Dieu ne nous traite de la sorte; qu'après nous avoir distingués entre les nations, qu'après avoir fait luire sur nous sa lumière, et nous avoir donné la préférence à tant de peuples qu'il a laissés dans les ténèbres, il ne nous enlève le talent qu'il nous a confié, et qu'il ne le transporte loin de nous dans des terres étrangères? N'est-ce point déjà même ce qui commence à s'accomplir? Nous entendons parler de merveilles qu'opère la prédication de l'Évangile au delà des mers; nous voyons partir d'auprès de nous des ministres de Jésus-Christ pour aller cultiver une chrétienté naissante au milieu de l'idolâtrie; le nom du Seigneur est porté aux extrémités du monde. Que votre miséricorde, ô mon Dieu, en soit éternellement bénie; et malheur à nous, si nous avons sur cela d'autres sentiments! Mais, chrétiens, selon la parole expresse du Sauveur des hommes, tandis que les peuples de l'Orient entrent dans le royaume de Dieu, les enfants mêmes du royaume n'en seront-ils point bannis? La ruine des Juifs fit l'abondance et l'élévation des Gentils; et la richesse de tant de nations, sur qui Dieu répand ses trésors, ne fera-t-elle point notre pauvreté et notre misère? Si la foi passe en de vastes contrées où elle était inconnue, n'est-ce point qu'elle nous quitte: après que nous l'avons si longtemps outragée, si longtemps déshonorée, si longtemps retenue captive dans l'injustice et l'iniquité? Prévenons, mes chers auditeurs, cet affreux châtement. Ranimons notre foi, et suivons-la; c'est notre guide, c'est notre étoile; ne la perdons jamais de vue. Allons à Dieu, et n'y allons pas les mains vides. L'encens que nous lui devons présenter, c'est, selon l'explication de saint Grégoire, la ferveur de nos prières; la myrrhe que nous lui devons offrir, c'est, suivant la pensée du même Père, la mortification de nos corps et l'austérité de la pénitence; l'or qu'il attend de nous, ce sont nos bonnes œuvres. Avec cela nous le trouverons aussi bien que les Mages; et j'ai dit que c'était le souverain point de la solide sagesse des élus. Voyons maintenant, dans

l'exemple d'Hérode, quelle est l'aveugle sagesse des impies et des réprouvés : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un oracle de l'apôtre, et par conséquent un oracle de la vérité éternelle, que la sagesse de ce monde est ennemie de Dieu. Mais comme elle est ennemie de Dieu, cette sagesse mondaine, aussi Dieu en est-il ennemi; et c'est lui-même qui s'en déclare par un de ses prophètes : *Perdam sapientiam sapientium* (1. Cor., 1) : Je confondrai la prudence des prudents du siècle. Voilà, dit saint Chrysostôme, les deux caractères de cette fausse sagesse qui règne parmi les impies, et qui est le principe de leur conduite. Elle s'élève contre Dieu, et Dieu la confond; elle fait la guerre à Dieu, et Dieu la réprouve; elle voudrait anéantir Dieu, et Dieu la détruit et l'anéantit. Caractères dont l'opposition même fait la liaison, puisque l'un, comme vous le verrez, est inséparable de l'autre. Elle est ennemie de Dieu, voilà son désordre; et Dieu, par un juste retour, est son plus mortel ennemi, voilà son malheur. Or, je soutiens que jamais ces deux caractères de la sagesse du monde n'ont paru plus visiblement que dans la personne d'Hérode. Car quelle a été la destinée de ce prince, et à quoi sa détestable politique fut-elle occupée? Vous le savez, chrétiens : à former des desseins contre Jésus-Christ, à lui susciter une cruelle persécution, à vouloir l'étouffer dès son berceau, et, par la plus abominable hypocrisie, à le chercher en apparence pour l'adorer, mais en effet pour le faire périr. C'est ce que j'appelle le crime de la sagesse du siècle. Et que fit de sa part Jésus-Christ naissant, ou plutôt que ne fit-il pas, pour montrer que cette prétendue sagesse était une sagesse maudite et réprouvée? Vous l'avez vu dans l'Évangile : il la troubla, il la rendit odieuse, il apprit à tout l'univers combien elle est vaine et impuissante contre le Seigneur; enfin, il la fit servir malgré elle au dessein de Dieu, qu'elle voulait renverser. Quatre effets sensibles de la justice divine, qui, par une singulière disposition de la Providence, eurent dans Hérode leur entier accomplissement, et c'est en quoi consiste le châtement de la politique du monde. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à l'excellente morale que je prétends tirer de là, et que j'aurai soin d'abrégé, pour ne pas passer les bornes du temps qui m'est prescrit.

Hérode, quoique étranger et usurpateur, voulait regner dans la Judée, et sa passion dominante était une damnable ambition à laquelle il sacrifia tout. C'est ce qui le pervertit, ce qui l'aveugla, ce qui l'endurcit, ce qui le précipita dans le plus profond abîme de l'iniquité. Il sut que les Juifs attendaient un nouveau roi, et par une grossière erreur il crut que ce nouveau roi venait le déposséder. Il n'en fal-

lut pas davantage pour piquer sa jalousie : sa jalousie inquiète et tyrannique le porta aux derniers excès de la violence et de la fureur, et lui inspira contre le Saint des saints une haine irréconciliable. On lui dit que ce roi qu'il craint, doit être de la maison de David ; pour s'assurer donc ou pour se délivrer de lui, il forme l'affreuse résolution d'exterminer toute la race de David. En vain lui remontre-t-on que celui qu'il veut perdre est le Messie promis par les prophètes, que c'est lui qui doit sauver et racheter Israël ; il renonce à la rédemption d'Israël plutôt que de renoncer à son intérêt, et il aime mieux qu'il n'y ait point de Sauveur pour lui, que d'avoir un concurrent. Bien loin de se préparer à recevoir ce Messie et à profiter de sa venue, il jure sa ruine : l'arrivée des Mages à Jérusalem lui fait comprendre qu'il est né ; il emploie la fourberie et l'imposture pour le découvrir ; il feint de vouloir l'adorer, pour l'immoler plus sûrement à sa fortune ; et pour en être le meurtrier, il contrefait l'homme de bien. lorsqu'il se voit trompé par les Mages et frustré de son espérance, il lève le masque, il se livre à la colère et à la rage, et dans son emportement il oublie toute l'humanité. Les prêtres qu'il a assemblés lui ont répondu que ce roi des Juifs devait naître dans la contrée de Bethléem : pour ne pas le manquer, il ordonne que, dans Bethléem et aux environs, on égorge tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous : pourvu qu'il s'affermisse la couronne sur la tête, il ne compte pour rien de remplir de sang et de carnage tout un pays. Telle fut la source de son désordre : son ambition le rendit jaloux, son ambition le rendit cruel, son ambition le rendit impie, son ambition le rendit fourbe et hypocrite, son ambition en fit un tyran, son ambition en fit non-seulement le plus méchant de tous les hommes, mais le persécuteur d'un Dieu : il est vrai, et c'est ce qui doit nous faire trembler, quand nous voyons dans cet exemple ce que peut et jusqu'où va une passion, dès qu'elle a pris une fois l'empire sur un cœur.

Mais il est encore vrai que l'ambition d'Hérode n'eut des suites si affreuses, que parce qu'elle fut conduite par les règles d'une politique humaine. Car, si Hérode, dans sa malice, eût été un insensé, un emporté, un homme volage et inconsidéré, il eût été, dans sa malice même, moins opposé à Jésus-Christ, et moins ennemi de Dieu. Sa politique fut comme la consommation de son impiété, et c'est ce qui mit le comble à tous ses vices. C'était un sage mondain, et par là (souffrez que je m'exprime ainsi), ce fut un parfait scélérat. Or, ce que vous concevez en lui de plus monstrueux, et ce qui vous fait plus d'horreur, est néanmoins par proportion ce qui se passe tous les jours parmi vous, et ce que vous avez même cent fois détesté dans des sujets plus communs, mais aussi réels. Car ne croyez pas, mes

chers auditeurs, qu'Hérode soit un exemple singulier, ni que son péché ait cessé dans sa personne. On voit encore dans le monde des Hérodes et des persécuteurs de Jésus-Christ : peut-être y sont-ils plus obscurs et plus cachés aux yeux des hommes, mais peut-être n'y sont-ils pas moins corrompus, ni moins criminels devant Dieu ; et ma douleur est d'être obligé de reconnaître que la même impiété se renouvelle sans cesse jusqu'au milieu du christianisme ; que dans le sein de l'Église il se trouve encore des hommes animés du même esprit, et pleins des mêmes sentiments que ce roi infidèle, dont au reste je puis dire que jamais il n'eût persécuté le Fils de Dieu, s'il l'eût connu comme nous le connaissons. Ce qui m'afflige, c'est de penser que je n'exagère point, quand je parle de la sorte ; et qu'Hérode, dans l'opinion des Pères, ayant été le premier antechrist, il s'en est depuis formé d'autres, dont le nombre croît chaque jour : *Et nunc antichristi multi facti sunt.* (1. JOAN., 2.) Car combien, dans le monde, de faux chrétiens, si j'ose le dire, aussi antechrists qu'Hérode, et d'esprit et de cœur ? Expliquons-nous : combien, dans le monde, de faux chrétiens aussi contraires à Jésus-Christ, aussi opposés à ses maximes, aussi ennemis de son humilité, aussi remplis d'orgueil et de fierté, aussi ambitieux et aussi idolâtres de leur fortune, aussi jaloux de leur rang, aussi prêts à tout sacrifier pour leur grandeur imaginaire ? Combien de mondains du caractère d'Hérode, qui n'ont point d'autre Dieu que leur intérêt ; qui ne connaissent ni foi ni loi, et ne distinguent ni sacré, ni profane, quand il s'agit de maintenir cet intérêt ; à qui cet intérêt fait oublier les plus inviolables devoirs, non-seulement de la conscience, mais de la probité et de l'honneur ; en qui ce démon de l'intérêt étouffe non-seulement la charité, mais la piété et la compassion naturelle ; que l'attachement à cet intérêt rend durs, violents, intraitables ; qui, aveuglés par cet intérêt, renoncent sans peine à leur salut, non pas pour un royaume, comme Hérode, mais pour de vaines prétentions ? Combien d'hypocrites qui se couvrent, aussi bien qu'Hérode, du voile de la religion pour arriver à leurs fins criminelles ; qui, sous les apparences d'une trompeuse piété, cachent toute la corruption d'une vie impure et d'un libertinage raffiné ? Mais ce que je déplore encore bien plus, combien d'esprits préoccupés et entêtés des erreurs du siècle, qui à la honte du christianisme qu'ils professent, se font de tout cela une politique, je veux dire, qui, par un renversement de principes, se font de leur ambition même une vertu, une grandeur d'âme, une supériorité de génie ; de leur injustice, un talent, un art, un secret de réussir dans les affaires ; de leur duplicité, une prudence, une science du monde, une

ileté, qui, en suivant le mouvement de leurs

plus ardentes passions, se croient souverainement sages, affectent de passer pour tels, se glorifient et s'applaudissent de l'être; qui se moquent de tout ce que l'Écriture appelle simplicité du juste; qui ne regardent qu'avec mépris la soumission et la patience des gens de bien; qui traitent de faiblesse la conduite d'une âme fidèle, modérée dans ses désirs, occupée à régler son cœur, tranquille dans sa condition et sincère dans sa religion? Car voilà, mon Dieu, les désordres de cette prudence charnelle qui règne dans le monde! Elle n'a pas épargné le Messie que vous y avez envoyé. Dès qu'il a paru, elle s'est élevée contre lui, elle lui a déclaré une guerre ouverte; et depuis tant de siècles elle n'a point cessé de lui susciter des persécuteurs plus dangereux qu'Hérode même. Peut-être en voyez-vous dans cet auditoire. Ah! Seigneur, que ne puis-je les toucher aujourd'hui, et leur imprimer une sainte horreur de l'état où les a réduits la fausse sagesse à laquelle ils se sont abandonnés, et qui les a perdus!

Cependant si la sagesse du monde est ennemie de Dieu, j'ajoute que Dieu n'en est pas moins ennemi; et c'est ici, chrétiens, que je vous demande une attention toute nouvelle. Car que fait Jésus-Christ naissant, pour confondre la malheureuse politique d'Hérode? En premier lieu, il la trouble : *Audiens autem Herodes rex, turbatus est.* (MATTH., 2.) Ce Dieu de paix qui venait pour pacifier le monde, commence par y répandre l'épouvante et la terreur; et comment? voici la merveille : par son seul nom, par le seul bruit de sa venue, par le seul doute s'il est né. Chose étrange! dit saint Chrysostôme. Jésus-Christ ne paraît point encore, il n'a point encore fait de miracles, il n'est pas encore sorti de l'étable de Bethléem; c'est un enfant couché dans une crèche, qui pleure et qui souffre; et cependant Hérode est déjà déconcerté : le voilà déjà combattu de mille soupçons et de mille frayeurs : *Audiens autem Herodes rex, turbatus est.* (Id.) Quoi qu'il en soit de ce prince, et quel que puisse être le sujet de ses craintes, rien, mes frères, ajoute le même saint docteur, rien n'est plus capable de troubler la paix d'un mondain, que l'idée d'un Dieu pauvre et humble; surtout quand, avec un esprit et un cœur possédés du monde, il ne laisse pas d'avoir encore un reste de foi, et d'être toujours, quoique très-imparfaitement, chrétien. Car c'est alors que l'idée d'un tel Sauveur a quelque chose de bien désolant pour lui et de bien effrayant. Ce reste de foi avec les sentiments et les maximes d'un cœur mondain, ce reste de foi avec une ambition païenne, ce reste de foi avec le désordre d'une passion dérégulée, voilà ce qui fait le trouble intérieur d'une âme partagée entre le monde et sa religion. Si l'on ne croyait point du tout ce mystère de l'humilité d'un Dieu, peut-être serait-on moins à plaindre : si on le croyait bien,

et que l'on conformât sa vie à sa créance, on jouirait d'un parfait repos. Mais le croire, quoique faiblement, et d'ailleurs penser, parler, agir comme si on ne le croyait pas, c'est ce que le mondain prétendu sage n'a jamais accordé, ni n'accordera jamais avec le calme.

Et en effet, quoi qu'on fasse alors pour s'aveugler ou pour se dissiper, pour s'étourdir ou pour s'endurcir, on sent malgré soi un fonds de trouble qui subsiste, et dont on ne peut se défaire. Car au moins est-il vrai que le mondain, avec ce reste de foi, ne peut rentrer dans lui-même sans être alarmé de ces réflexions affligeantes : Si le Dieu qui vient pour me sauver est tel qu'on m'assure, je suis un impie; si les maximes de ce Dieu sont aussi solides qu'on me le dit, je suis non-seulement un insensé, mais un réprouvé : si je dois être jugé selon son Évangile, il n'y a point de salut pour moi. Or, ces réflexions, dont je défie le plus fier mondain de se pouvoir défendre, doivent l'agiter, pour peu qu'il ait de sens, des plus mortelles inquiétudes. Avec cela, quoiqu'il s'efforce d'étouffer les remords de cette foi qui l'importune, il reconnaît bien par lui-même qu'il n'en peut venir à bout; ou s'il en vient à bout, sa condition pour cela n'en est pas meilleure. Du trouble que lui causait sa foi, il tombe dans un autre trouble encore plus déplorable, qui est celui de son incrédulité. Le seul doute, si Jésus-Christ était né, fit trembler Hérode : le seul doute d'un mondain, si ces maximes qu'on lui prêche ne sont pas des vrais principes qu'il doit suivre : le seul doute, s'il ne se trompe pas; le seul doute sur les risques qu'il court, et dont son libertinage ne le peut garantir, tout cela doit le jeter dans une affreuse confusion de pensées, et former en lui comme un enfer. Ah! disait le saint homme Job, ce sont deux choses incompatibles que d'être tranquille et rebelle à Dieu : *Quis restitit ei, et pacem habuit?* (JOB, 9.) Hérode n'y put parvenir : qui le pourra?

Je n'en ai pas encore dit assez. Outre que le Fils de Dieu, dès sa naissance, trouble la politique et la fausse sagesse du monde, il la rend odieuse. Hérode, comme persécuteur de Jésus-Christ, est devenu l'horreur du genre humain. Il a tout sacrifié à son ambition; mais sa mémoire est en abomination. Il n'a rien épargné pour satisfaire la passion qu'il avait de régner; mais c'est pour cela que son règne, au rapport même des historiens profanes, a été un règne monstrueux. Il a cru pour sa sûreté devoir répandre du sang; mais ce sang répandu criera éternellement contre lui, et Dieu, jusqu'à la fin des siècles, vengera ce sang innocent, par le caractère d'ignominie qui se trouve attaché au seul nom d'Hérode, et qui ne s'effacera jamais. Inévitable destinée du sage mondain, qui, malgré lui, se rend odieux en se cherchant lui-même. Qu'y a-t-il en effet de plus

odieux dans le monde qu'un homme intéressé, qu'un homme ambitieux et jaloux, c'est-à-dire un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, je dis de tous ceux qui peuvent lui donner quelque ombrage, et s'opposer à ses prétentions; un homme qui n'aime sincèrement personne, et que personne ne peut sincèrement aimer; un homme qui n'a de vues que pour lui-même, et qui rapporte tout à lui-même; un homme qui ne peut voir dans autrui la prospérité sans l'envier, ni le mérite sans le combattre; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère en profiter? Qu'y a-t-il, encore une fois, non-seulement de plus haïssable dans l'idée du monde, mais même de plus haï? Or, par là, dit saint Chrysostôme, le monde, tout corrompu qu'il est, se fait lui-même justice: car voilà, par un secret jugement de Dieu, ce que le mondain veut être, et en même temps ce qu'il ne peut souffrir; ce qu'il entretient dans lui-même, et ce qu'il déteste dans les autres: comme si Dieu, ajoute ce Père, se plaisait à réprouver la sagesse du monde par elle-même; au lieu que le monde, quoique d'ailleurs plein d'injustice, ne peut s'empêcher néanmoins d'aimer dans les autres l'humilité, d'honorer dans les autres le désintéressement, de respecter dans les autres la droiture, la bonne foi, toutes les vertus, et de rendre hommage par là même à la sagesse chrétienne.

Jésus-Christ fait plus: il apprend à tout l'univers combien la sagesse du monde est vaine et inutile. Hérode a beau chercher le roi des Juifs, il ne le trouvera pas: il a beau user d'artifice en dissimulant avec les Mages, pour les engager à lui en venir dire des nouvelles, les Mages prendront une autre route, et ne retourneront plus à Jérusalem. Il a beau faire un massacre de tous les enfants qui sont aux environs de Bethléem, celui qu'il cherche n'y sera pas enveloppé. Il en égorgera mille pour un seul; et ce seul dont il veut s'assurer, est celui qui lui échappera: pourquoi? parce qu'il est écrit qu'il n'y a point de conseil, ni de prudence contre le Seigneur: *Non est prudentia, non est consilium contra Dominum.* (Prov., 21.) Ainsi, chrétiens, sans parler d'Hérode, jamais le mondain, avec sa prétendue sagesse, ne parvient, ni ne parviendra à la fin qu'il se propose; car il se propose d'être heureux, et jamais il ne le sera. Il sera riche si vous le voulez, comblé d'honneurs si vous le voulez; mais, suivant les principes et les règles de la fausse prudence, il n'arrivera jamais au bonheur ou il aspire. Or, dès là sa sagesse n'est plus sagesse, puisqu'elle ne peut le conduire à son but. Vérité aussi ancienne que Dieu même, mais encore plus incontestable depuis que le Fils de Dieu a établi la béatitude des hommes dans des choses où évidem-

ment la sagesse du monde n'est d'aucun usage. Car supposé, comme l'Évangile nous l'enseigne, que la béatitude d'un chrétien consiste à être pauvre de cœur, à souffrir persécution pour la justice, à pardonner les injures; en quoi la prudence du siècle nous peut-elle être désormais utile? Quelle prudence du siècle, dit saint Chrysostôme, faut-il pour tout cela? Usant de cette prudence, quel avantage en tirez-vous, et à quoi vous mènera-t-elle? Si vous vous servez de cette prudence de la chair pour satisfaire vos désirs, vous renoncez à la béatitude du christianisme. Si vous prétendez à la béatitude du christianisme, cette prudence de la chair n'y peut en rien contribuer. Par conséquent elle n'est plus prudence; ou plutôt de prudence qu'elle semblait être, elle devient folie, puisque, bien loin de vous découvrir la véritable félicité et de vous aider à la trouver, elle y devient un obstacle, ce qui faisait dire à l'apôtre: *Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus sæculi?* (1. Cor., 1.)

Enfin, le Sauveur, venant au monde, fait servir malgré elle aux desseins de Dieu la politique même du monde. Car, prenez garde, il fallait que la naissance de Jésus-Christ fût publiée et connue; et c'est la violence et la tyrannie d'Hérode qui la rend publique. Il voulait éteindre le nom de ce nouveau roi d'Israël; et c'est lui qui le fait connaître. Il voulait qu'il n'en fût point parlé; et la voie qu'il prend pour cela est justement le moyen d'en faire parler par toute la terre et dans tous les siècles. Quel bruit en effet, et quel tumulte! que de mouvements différents, et que d'effroi, lorsque tant de victimes innocentes sont impitoyablement arrachées du sein de leurs mères, et immolées devant leurs yeux! Quels cris confus et quels gémissements se firent entendre de toutes parts! *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus.* (MATTH., 2.) Était-il possible qu'une action si éclatante demeurât cachée? Était-il possible que de la Judée elle ne passât pas bientôt dans les pays voisins, et de là chez les nations les plus éloignées? Était-il possible qu'on n'en voulût pas savoir le sujet, et qu'on ne prît pas soin de s'en faire instruire? Et, par une conséquence nécessaire, n'était-ce pas là de quoi rendre Jésus-Christ célèbre, et de quoi faire admirer sa puissance, lorsqu'on apprendrait que des Mages et des rois étaient venus l'adorer; qu'Hérode en avait conçu de la jalousie; que, dans l'excès de sa fureur, il avait fait les derniers efforts pour perdre cet enfant; et que, malgré tous ses efforts, cet enfant sans armes et sans défenses avait su néanmoins se dérober à ses coups? Sagesse adorable de mon Dieu, c'est ainsi que vous vous jouez de la sagesse des hommes, quand elle se tourne contre vous, et que vous employez à exécuter vos immuables décrets cela même qui devait, selon nos vues faibles, les arrêter. C'est

ainsi que s'accomplit cette menace que vous nous aviez fait entendre par la bouche de votre apôtre : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobo* (1. Cor., 1) : Je détruirai la sagesse des sages du siècle, et je la réproverai. Combien de preuves en a-t-on eues dans les âges précédents, et combien en avons-nous encore dans le nôtre? Combien de fois l'impie, selon le langage de l'Écriture, a-t-il vu retomber sur lui son impiété même; combien de fois s'est-il trouvé, par une secrète disposition de la Providence, engagé et pris dans le piège où il voulait attirer les autres? Aman voulait perdre Mardochée et tous les Juifs avec lui; mais, courtisan ambitieux, ce sera vous-même qui servirez à l'établissement de cette nation que vous vouliez exterminer; vous-même qui servirez à relever la gloire de cet homme juste que vous vouliez opprimer; vous-même qui périrez, et qui périrez par le même supplice que vous lui aviez préparé. L'orgueilleux veut s'agrandir, et c'est par là souvent qu'il est dépouillé; le voluptueux veut satisfaire sa passion, et sa passion devient son bourreau, et lui fait souffrir les plus cruelles peines. Effets sensibles de la suprême sagesse de notre Dieu! Mais que n'ai-je le temps de vous développer tant d'autres mystères qui nous sont cachés! mystères profonds, et surtout mystères d'autant plus terribles, qu'ils regardent, non plus la ruine temporelle, mais l'éternelle damnation du sage mondain.

Renonçons, mes chers auditeurs, mais renonçons pour jamais et de bonne foi, à cette sagesse réprouvée qui se cherche elle-même, et qui ne cherche qu'elle-même : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous perdons. Je me trompe : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous trouvons; mais le plus grand de tous les malheurs pour nous, est de nous trouver nous-mêmes, puisqu'en nous trouvant nous-mêmes, nous ne pouvons trouver que ce que nous sommes; c'est-à-dire que confusion, que désordre, que misère, que péché. Cherchons Dieu, et, sans penser à nous, nous nous trouverons saintement, sûrement, heureusement en Dieu. Cherchons Dieu, et dès cette vie nous trouverons notre souverain bien, qui ne peut être hors de Dieu. Et parce que Dieu ne peut plus être désormais trouvé qu'en Jésus-Christ, à l'exemple des Mages, pour trouver Dieu, cherchons Jésus-Christ. Et parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé lui-même que dans les états où il a voulu se réduire pour nous servir de modèle, ne le cherchons point ailleurs, c'est-à-dire, parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé que par la voie d'une humilité sincère, d'une obéissance fidèle, d'un véritable renoncement au monde, ne le cherchons point par d'autres voies que celles-là. Aimons-les, ces saintes voies qui nous conduisent à lui; et, puisqu'il n'y a plus d'autre sagesse que

la sienne, attachons-nous à cette divine sagesse : étudions-la dans les maximes de ce Sauveur, dans la pureté de sa doctrine et de sa loi, dans la sainteté de ses mystères, dans la perfection de ses exemples. Préférons cette sagesse chrétienne à toute la sagesse du monde, ou plutôt, faisons profession de ne connaître point d'autre sagesse, pour pouvoir dire avec saint Paul : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* (1. Cor., 2.) C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, et des bienheureux dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum que plangebant et lamentabantur illum. Conversus autem ad illas Jesus, dixit: Filie Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete et super filios vestros.

Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui le pleuraient. Et Jésus se tournant vers elles, leur dit: Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. SAINT LUC, chap. 23.

SIRE,

Est-il donc vrai que la passion de Jésus-Christ, dont nous célébrons aujourd'hui l'auguste mais le triste mystère, quelque idée que la foi nous en donne, n'est pas l'objet le plus touchant qui doive occuper nos esprits et exciter notre douleur? Est-il vrai que nos larmes peuvent être plus saintement et plus utilement employées qu'à pleurer la mort de l'Homme-Dieu; et qu'un autre devoir, plus pressant et plus nécessaire, suspende, pour ainsi dire, l'obligation qu'une si juste reconnaissance, d'ailleurs, nous impose, de compatir par des sentiments de tendresse aux souffrances de notre divin Rédempteur? Nous ne l'aurions jamais pensé, chrétiens; et c'est néanmoins Jésus-Christ qui nous parle, et qui, pour dernière preuve de la charité la plus généreuse et la plus désintéressée qui fut jamais, allant au Calvaire où il doit mourir pour nous, nous avertit de ne pas pleurer sa mort, et de pleurer toute autre chose que sa mort : *Nolite flere super me, sed super vos flete.* (LUC., 23.) Saint Ambroise, faisant l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien le jeune, en présence de tout le peuple de Milan, crut s'être bien acquitté de son ministère, et avoir pleinement satisfait à ce que ses auditeurs attendaient de lui, quand il les exhorta à reconnaître, par le tribut de leurs larmes, ce qu'ils devaient à la mémoire de cet incomparable prince, lequel avait exposé sa vie et s'était comme immolé pour eux : *Sotivamus bono*

principi stipendiaras lacrymas, qui pro nobis etiam vitæ stipendium solvit. (AMBR.) Mais moi, engagé à vous entretenir, dans ce discours, de la sanglante mort d'un Dieu sauveur des hommes, je me vois réduit à vous tenir un langage bien différent, puisqu'au lieu d'emprunter les paroles de saint Ambroise, qui semblaient naturellement convenir à mon sujet, je dois vous dire, au contraire : Non, mes frères, ne donnez point à ce Dieu mourant des larmes qu'il n'exige pas de vous : ces larmes que vous verseriez sont des larmes précieuses, ayez soin de les ménager; on vous les demande pour un sujet plus important que tout ce que vous concevez. Non-seulement Jésus-Christ vous permet de ne pas pleurer sa mort, mais il vous le défend même expressément. si de la pleurer est pour vous un obstacle à pleurer un autre mal qui vous touche de bien plus près, et qui est en effet plus déplorable que la mort du Fils même de Dieu. Je sais que toutes les créatures y devinrent ou y parurent sensibles, que le soleil s'éclipsa, que la terre trembla, que le voile du temple se déchira, que les pierres se fendirent, que les tombeaux furent ouverts, que les cendres des morts se ranimèrent, que toute la terre en fut émue : l'homme seul, encore une fois, est dispensé de ce devoir, pourvu qu'il s'acquitte d'un autre moins tendre en apparence, mais plus solide dans le fond. Laissons donc aux astres et aux éléments, ou, si vous voulez leur associer des créatures intelligentes, laissons aux anges bienheureux le soin d'honorer les funérailles de Jésus-Christ par les marques de leur deuil : ces anges de paix, dit Isaïe, l'ont amèrement pleuré. Pour nous, sur qui Dieu a d'autres desseins, au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons avec Jésus-Christ, pleurons comme Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ; c'est ainsi que nous sanctifierons nos larmes, et que nous nous les rendrons salutaires. Croix adorable! nous les répandrons devant vous, et vous leur communiquerez cette vertu céleste et ce caractère de sainteté que vous reçûtes en recevant dans vos bras le Saint des saints! Pleins de confiance, nous avons recours à vous, et nous vous disons avec toute l'Église : *O cruz! ave.*

Un mal plus grand dans l'idée de Dieu, que la mort même d'un Dieu; un mal plus digne d'être pleuré, que tout ce qu'a enduré le Fils unique de Dieu; un mal auquel nos larmes sont plus légitimement dues qu'à la passion de l'Homme-Dieu, vous êtes trop éclairés, chrétiens, pour ne le pas comprendre d'abord; c'est le péché. Il n'y avait dans tous les êtres possibles que le péché qui pût l'emporter sur les souffrances de Jésus-Christ, et justifier la parole de ce Dieu sauveur, lorsqu'il nous dit, avec autant de vérité que de charité : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous; *Nolite flere super me, sed*

super vos. Pour obéir, chrétiens, à ce commandement que nous fait notre divin Maître, et pour profiter d'un si important avis, ne considérons aujourd'hui le mystère de sa sainte passion que pour pleurer le désordre de nos péchés, et ne pleurons le désordre de nos péchés que dans la vue du mystère de sa sainte passion. En effet, si Jésus-Christ avait souffert indépendamment de notre péché, sa passion, quelque rigoureuse qu'elle fût pour lui, n'aurait plus rien de si affreux pour nous; et si notre péché n'avait nulle liaison avec les souffrances de Jésus-Christ, tout péché qu'il est, il nous serait moins odieux. C'est donc par le péché que nous devons mesurer le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu; et c'est par le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu que nous devons mesurer la gravité du péché; du péché, dis-je (prenez garde à ces trois propositions que j'avance, et qui vont partager ce discours), du péché, qui fut la cause essentielle de la passion de Jésus-Christ; du péché, qui est un renouvellement continuuel de la passion de Jésus-Christ; enfin, du péché, qui est l'anéantissement de tous les fruits de la passion de Jésus-Christ. En trois mots, passion de Jésus-Christ causée par le péché; passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché; passion de Jésus-Christ rendue inutile et même préjudiciable par le péché : voilà ce qui mérite toutes nos larmes, et ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est quelque chose, chrétiens, de bien prodigieux dans l'ordre de la nature, que ce qui nous y est aujourd'hui représenté par la foi, savoir : un Dieu souffrant; mais j'ose dire que ce prodige, tout surprenant qu'il est, n'approche pas encore de celui que la même foi nous découvre dans l'ordre de la grâce, quand elle nous met devant les yeux un Dieu pénitent. Telle est néanmoins (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu!), telle est la qualité que le Sauveur du monde a voulu prendre, et qu'il a aussi saintement que constamment soutenue dans tout le cours de son adorable passion. Tel est le mystère que nous célébrons; et parce que, selon l'Écriture, la vraie pénitence consiste surtout en deux choses, la contrition, qui nous fait détester le péché, et la satisfaction, qui doit expier le péché; quand je dis un Dieu pénitent, j'entends un Dieu touché de la contrition la plus vive en vue du péché de l'homme; j'entends un Dieu satisfaisant aux dépens de lui-même, et dans toute la rigueur de la justice, pour le péché de l'homme; deux obligations dont l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, s'était chargé dès le premier instant de sa vie, et dont vous allez voir s'il s'acquitta exactement au jour de sa passion. Car voilà les deux états, et comme les deux scènes où je vais produire ce mé-

ainsi que s'accomplit cette menace que vous nous aviez fait entendre par la bouche de votre apôtre : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobo* (1. Cor., 1) : Je détruirai la sagesse des sages du siècle, et je la réprouverai. Combien de preuves en a-t-on eues dans les âges précédents, et combien en avons-nous encore dans le nôtre? Combien de fois l'impie, selon le langage de l'Écriture, a-t-il vu retomber sur lui son impiété même; combien de fois s'est-il trouvé, par une secrète disposition de la Providence, engagé et pris dans le piège où il voulait attirer les autres? Aman voulait perdre Mardochée et tous les Juifs avec lui; mais, courtisan ambitieux, ce sera vous-même qui servirez à l'établissement de cette nation que vous vouliez exterminer; vous-même qui servirez à relever la gloire de cet homme juste que vous vouliez opprimer; vous-même qui périrez, et qui périrez par le même supplice que vous lui aviez préparé. L'orgueilleux veut s'agrandir, et c'est par là souvent qu'il est dépouillé; le voluptueux veut satisfaire sa passion, et sa passion devient son bourreau, et lui fait souffrir les plus cruelles peines. Effets sensibles de la suprême sagesse de notre Dieu! Mais que n'ai-je le temps de vous développer tant d'autres mystères qui nous sont cachés! mystères profonds, et surtout mystères d'autant plus terribles, qu'ils regardent, non plus la ruine temporelle, mais l'éternelle damnation du sage mondain.

Renonçons, mes chers auditeurs, mais renonçons pour jamais et de bonne foi, à cette sagesse réprouvée qui se cherche elle-même, et qui ne cherche qu'elle-même : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous perdons. Je me trompe : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous trouvons; mais le plus grand de tous les malheurs pour nous, est de nous trouver nous-mêmes, puisqu'en nous trouvant nous-mêmes, nous ne pouvons trouver que ce que nous sommes; c'est-à-dire que confusion, que désordre, que misère, que péché. Cherchons Dieu, et, sans penser à nous, nous nous trouverons saintement, sûrement, heureusement en Dieu. Cherchons Dieu, et dès cette vie nous trouverons notre souverain bien, qui ne peut être hors de Dieu. Et parce que Dieu ne peut plus être désormais trouvé qu'en Jésus-Christ, à l'exemple des Mages, pour trouver Dieu, cherchons Jésus-Christ. Et parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé lui-même que dans les états où il a voulu se réduire pour nous servir de modèle, ne le cherchons point ailleurs, c'est-à-dire, parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé que par la voie d'une humilité sincère, d'une obéissance fidèle, d'un véritable renoncement au monde, ne le cherchons point par d'autres voies que celles-là. Aimons-les, ces saintes voies qui nous conduisent à lui; et, puisqu'il n'y a plus d'autre sagesse que

la sienne, attachons-nous à cette divine sagesse : étudions-la dans les maximes de ce Sauveur, dans la pureté de sa doctrine et de sa loi, dans la sainteté de ses mystères, dans la perfection de ses exemples. Préférons cette sagesse chrétienne à toute la sagesse du monde, ou plutôt, faisons profession de ne connaître point d'autre sagesse, pour pouvoir dire avec saint Paul : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* (1. Cor., 2.) C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, et des bienheureux dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum quæ plangebant et lamentabantur illum. Conversus autem ad illas Jesus, dixit: Filie Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete et super filios vestros.

Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui le pleuraient. Et Jésus se tournant vers elles, leur dit: Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. SAINT LUC, chap. 23.

SIRE,

Est-il donc vrai que la passion de Jésus-Christ, dont nous célébrons aujourd'hui l'auguste mais le triste mystère, quelque idée que la foi nous en donne, n'est pas l'objet le plus touchant qui doive occuper nos esprits et exciter notre douleur? Est-il vrai que nos larmes peuvent être plus saintement et plus utilement employées qu'à pleurer la mort de l'Homme-Dieu; et qu'un autre devoir, plus pressant et plus nécessaire, suspende, pour ainsi dire, l'obligation qu'une si juste reconnaissance, d'ailleurs, nous impose, de compatir par des sentiments de tendresse aux souffrances de notre divin Rédempteur? Nous ne l'aurions jamais pensé, chrétiens; et c'est néanmoins Jésus-Christ qui nous parle, et qui, pour dernière preuve de la charité la plus généreuse et la plus désintéressée qui fut jamais, allant au Calvaire où il doit mourir pour nous, nous avertit de ne pas pleurer sa mort, et de pleurer toute autre chose que sa mort : *Nolite flere super me, sed super vos flete.* (LUC., 23.) Saint Ambroise, faisant l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien le jeune, en présence de tout le peuple de Milan, crut s'être bien acquitté de son ministère, et avoir pleinement satisfait à ce que ses auditeurs attendaient de lui, quand il les exhorta à reconnaître, par le tribut de leurs larmes, ce qu'ils devaient à la mémoire de cet incomparable prince, lequel avait exposé sa vie et s'était comme immolé pour eux : *Sotvamus bono*

principi stipendiarum lacrymas, qui pro nobis etiam vitæ stipendium solvit. (AMBR.) Mais moi, engagé à vous entretenir, dans ce discours, de la sanglante mort d'un Dieu sauveur des hommes, je me vois réduit à vous tenir un langage bien différent, puisqu'au lieu d'emprunter les paroles de saint Ambroise, qui semblaient naturellement convenir à mon sujet, je dois vous dire, au contraire : Non, mes frères, ne donnez point à ce Dieu mourant des larmes qu'il n'exige pas de vous : ces larmes que vous verseriez sont des larmes précieuses, ayez soin de les ménager; on vous les demande pour un sujet plus important que tout ce que vous concevez. Non-seulement Jésus-Christ vous permet de ne pas pleurer sa mort, mais il vous le défend même expressément. Si de la pleurer est pour vous un obstacle à pleurer un autre mal qui vous touche de bien plus près, et qui est en effet plus déplorable que la mort du Fils même de Dieu. Je sais que toutes les créatures y devinrent ou y parurent sensibles, que le soleil s'éclipsa, que la terre trembla, que le voile du temple se déchira, que les pierres se fendirent, que les tombeaux furent ouverts, que les cendres des morts se ranimèrent, que toute la terre en fut émue : l'homme seul, encore une fois, est dispensé de ce devoir, pourvu qu'il s'acquitte d'un autre moins tendre en apparence, mais plus solide dans le fond. Laissons donc aux astres et aux éléments, ou, si vous voulez leur associer des créatures intelligentes, laissons aux anges bienheureux le soin d'honorer les funérailles de Jésus-Christ par les marques de leur deuil : ces anges de paix, dit Isaïe, l'ont amèrement pleuré. Pour nous, sur qui Dieu a d'autres desseins, au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons avec Jésus-Christ, pleurons comme Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ; c'est ainsi que nous sanctifierons nos larmes, et que nous nous les rendrons salutaires. Croix adorable! nous les répandrons devant vous, et vous leur communiquerez cette vertu céleste et ce caractère de sainteté que vous reçûtes en recevant dans vos bras le Saint des saints! Pleins de confiance, nous avons recours à vous, et nous vous disons avec toute l'Église : *O crux! ave.*

Un mal plus grand dans l'idée de Dieu, que la mort même d'un Dieu; un mal plus digne d'être pleuré, que tout ce qu'a enduré le Fils unique de Dieu; un mal auquel nos larmes sont plus légitimement dues qu'à la passion de l'Homme-Dieu, vous êtes trop éclairés, chrétiens, pour ne le pas comprendre d'abord; c'est le péché. Il n'y avait dans tous les êtres possibles que le péché qui pût l'emporter sur les souffrances de Jésus-Christ, et justifier la parole de ce Dieu sauveur, lorsqu'il nous dit, avec autant de vérité que de charité : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous; *Nolite flere super me, sed*

super vos. Pour obéir, chrétiens, à ce commandement que nous fait notre divin Maître, et pour profiter d'un si important avis, ne considérons aujourd'hui le mystère de sa sainte passion que pour pleurer le désordre de nos péchés, et ne pleurons le désordre de nos péchés que dans la vue du mystère de sa sainte passion. En effet, si Jésus-Christ avait souffert indépendamment de notre péché, sa passion, quelque rigoureuse qu'elle fût pour lui, n'aurait plus rien de si affreux pour nous; et si notre péché n'avait nulle liaison avec les souffrances de Jésus-Christ, tout péché qu'il est, il nous serait moins odieux. C'est donc par le péché que nous devons mesurer le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu; et c'est par le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu que nous devons mesurer la grièveté du péché; du péché, dis-je (prenez garde à ces trois propositions que j'avance, et qui vont partager ce discours), du péché, qui fut la cause essentielle de la passion de Jésus-Christ; du péché, qui est un renouvellement continué de la passion de Jésus-Christ; enfin, du péché, qui est l'anéantissement de tous les fruits de la passion de Jésus-Christ. En trois mots, passion de Jésus-Christ causée par le péché; passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché; passion de Jésus-Christ rendue inutile et même préjudiciable par le péché : voilà ce qui mérite toutes nos larmes, et ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est quelque chose, chrétiens, de bien prodigieux dans l'ordre de la nature, que ce qui nous y est aujourd'hui représenté par la foi, savoir : un Dieu souffrant; mais j'ose dire que ce prodige, tout surprenant qu'il est, n'approche pas encore de celui que la même foi nous découvre dans l'ordre de la grâce, quand elle nous met devant les yeux un Dieu pénitent. Telle est néanmoins (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu!), telle est la qualité que le Sauveur du monde a voulu prendre, et qu'il a aussi saintement que constamment soutenue dans tout le cours de son adorable passion. Tel est le mystère que nous célébrons; et parce que, selon l'Écriture, la vraie pénitence consiste surtout en deux choses, la contrition, qui nous fait détester le péché, et la satisfaction, qui doit expier le péché; quand je dis un Dieu pénitent, j'entends un Dieu touché de la contrition la plus vive en vue du péché de l'homme; j'entends un Dieu satisfaisant aux dépens de lui-même, et dans toute la rigueur de la justice, pour le péché de l'homme; deux obligations dont l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, s'était chargé dès le premier instant de sa vie, et dont vous allez voir s'il s'acquitta exactement au jour de sa passion. Car voilà les deux états, et comme les deux scènes où je vais produire ce mé-

diateur par excellence entre Dieu et les hommes. Le jardin où il s'affligea, et le Calvaire où il expira : le jardin où il s'affligea, c'est là que je ferai paraître un Dieu contrit et ressentant toute l'amertume du péché : le Calvaire où il expira, c'est là que je vous ferai contempler dans sa personne un Dieu immolé pour la réparation du péché. D'où nous concluons avec saint Léon pape, que la passion du Fils de Dieu a été la pénitence universelle, la pénitence publique et authentique, la pénitence parfaite et consommée de tous les péchés des hommes, et que ce sont aussi les péchés des hommes qui l'ont causée. En faut-il davantage pour nous obliger vous et moi à verser des larmes, non pas d'un vain et stérile compassion, mais d'une efficace et sainte componction? *Nolite flere super me, sed super vos*. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et commençons par les douleurs intérieures de Jésus-Christ, pour apprendre ce qui doit être pour jamais le sujet de notre douleur.

A peine est-il entré dans le jardin où il allait prier, qu'il tombe dans une tristesse profonde : *Cœpit contristari*. (MATTH., 26.) Le sentiment est si vif, qu'il ne le peut cacher; il s'en déclare à ses disciples : *Tristis est anima mea usque ad mortem*. (Id., 26.) La frayeur le saisit, *cœpit pavere* (MARC., 14); l'ennui l'accable, *cœpit tædere* (Id.); à force de combattre contre lui-même, il souffre déjà par avance une espèce d'agonie, *factus in agonia* (LUC., 22); et par la violence de ce combat, il sue jusqu'à du sang, *factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis*. (Id.) Que signifie tout cela, demande saint Chrysostôme, dans un Dieu qui était la force même, et dont les faiblesses apparentes ne pouvaient être qu'autant de miracles de sa toute-puissante charité? Que craint-il, de quoi se trouble-t-il? pourquoi cet accablement dans une âme qui, jouissant d'ailleurs de la claire vision de Dieu, ne laissait pas d'être comblée des plus pures joies de la béatitude? pourquoi cette guerre intestine et ce soulèvement de passions dans un esprit incapable d'être mu par d'autres ressorts que ceux de la souveraine raison? Ah! chrétiens, voilà ce que nous avons à bien méditer, et ce que nous ne pouvons trop bien comprendre pour notre édification. Car de dire que le Sauveur du monde s'affligea seulement parce qu'il allait mourir; que l'ignominie seule de la croix, ou la rigueur du supplice qu'on lui préparait, lui causèrent ces agitations, ces dégoûts, ces craintes mortelles, ce ne serait point avoir une assez haute idée des passions d'un Dieu. Non, non, mes frères, reprend éloquentement saint Chrysostôme, ce n'est pas là de quoi cette grande âme fut plus troublée. La croix que Jésus-Christ avait choisie comme l'instrument de notre rédemption, ne lui parut point un objet si terrible. Cette croix, qui devait être le fondement de sa gloire, ne lui devint point un sujet de honte. Le calice que

son Père lui avait donné, et qui, par cette raison même, lui était si précieux, ne fut point ce calice amer dont il témoigna tant d'horreur : et ce qui fit sortir de tous les membres de son corps une sueur de sang, ce ne furent point précisément les approches du mystérieux baptême de sa mort. Car, quelque sanglant que eût été ce baptême, il l'avait lui-même ardemment désiré, il l'avait recherché avec de saints empressements, il avait dit à ses apôtres : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usquedum perficiatur!* (LUC., 12.) Je dois être baptisé d'un baptême; et qu'il me tarde que ce baptême s'accomplisse! Il y eut donc autre chose que la présence de la mort qui le désola, qui le consterna. Et quoi? je vous l'ai déjà marqué, mes chers auditeurs; mais il me faudrait, Seigneur, pour le bien imprimer et dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui m'écoutent; tout le zèle dont vous fûtes consumé; quoi? dis-je : le péché, le seul de tous les êtres opposé à Dieu, le seul mal capable d'attrister l'Homme-Dieu, et de faire de ce Dieu de gloire un Dieu souffrant et pénitent. Élevez-vous, chrétiens; au-dessus de toutes les pensées humaines, et concevez, encore une fois, cette grande vérité. En voici l'exposition fidèle tirée des Pères de l'Église; mais surtout de saint Augustin.

Car, tandis que les princes des prêtres et les pharisiens tenaient chez Caïphe conseil contre Jésus-Christ, et qu'ils se préparaient à l'opprimer par de fausses accusations et par des crimes supposés, Jésus-Christ lui-même, dans le jardin, humilié et prosterné devant son Père, se considéra, quelquefois sans préjudice de son innocence, comme chargé de crimes véritables, et suivant l'oracle d'Isaïe, qui se vérifia à la lettre, Dieu mit sur lui toutes les iniquités du monde : *Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum*. (ISAI., 55.) Or, en conséquence du transport que Dieu fit de nos iniquités sur son Fils adorable, ce juste, qui n'avait jamais connu le péché, se trouva couvert des péchés de toutes les nations; des péchés de tous les siècles, des péchés de tous les états et de toutes les conditions. Oui, tous les sacrilèges qui jamais devaient être commis, et que son infinie prescience lui fit distinctement prévoir, tous les blasphèmes que l'on devait proférer contre le ciel, toutes les abominations qui devaient faire rougir la terre, tous les scandales qui devaient éclater dans l'univers, tous ces monstres que l'enfer devait produire, et dont les hommes devaient être encore plus les auteurs, vinrent l'affliger en foule et lui servir déjà de bourreaux. Qui nous l'apprend? Lui-même, seul témoin et seul juge de ce qu'il souffrit dans cette cruelle alarme : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me*. (Psalm. 17.) Car, selon l'interprétation de saint Augustin, c'est personnellement de Jésus

Christ que devaient être entendues ces paroles du psaume : Les douleurs de la mort m'ont environné, et des torrents d'iniquité ont rempli mon âme de trouble. Ce fut donc en vue de ce bienheureux, et tout ensemble de ce douloureux moment, que Jérémie, comme prophète, eut droit de dire à Jésus-Christ : *Magna est velut mare contritio tua* (THREN., 2) : Ah ! Seigneur, votre douleur est comme une vaste mer dont on ne peut sonder le fond ni mesurer l'immensité. Ce fut pour grossir et pour enfler cette mer que tous les péchés des hommes, ainsi que parle l'Écriture, entrèrent comme autant de fleuves dans l'âme du Fils de Dieu ; car c'est encore de sa passion et de l'excès de sa tristesse qu'il faut expliquer ce passage : *Sabun me fac, Deus, quoniam intraverunt aquae usque ad os meum*. (Psalm. 68.) Avec cette différence, qu'au lieu que les fleuves entrant dans la mer s'y confondent et s'y perdent, en sorte qu'il n'est plus possible de les distinguer les uns des autres, ici, tout au contraire, c'est-à-dire, dans cet abîme de péchés et dans cette mer de douleurs dont l'âme du Sauveur fut inondée, il discerna sans confusion et sans mélange toutes les espèces de péchés pour lesquelles il allait souffrir : les péchés des rois et ceux des peuples, les péchés des riches et ceux des pauvres, les péchés des pères et ceux des enfants, les péchés des prêtres et ceux des laïques. Dans ces torrents d'iniquité, il décela les médisances et les calomnies, les impudicités et les adultères, les simonies et les usures, les trahisons et les vengeances. Il se représenta, mais avec toute la vivacité de sa pénétration divine, les emportements des superbes et des ambitieux, les dissolutions des sensuels et des voluptueux, les impiétés des athées et des libertins, les impostures et les malignités des hypocrites. Faut-il s'étonner si tout cela, suivant la métaphore du Saint-Esprit, ayant formé un déluge d'eaux dans cette âme bienheureuse, elle en demeura comme absorbée ; et si d'ailleurs, dans le serrement de cœur et dans la tristesse que lui causa son zèle pour Dieu, et sa charité pour nous, ce déluge d'eaux fut suivi d'une sueur de sang ? *Factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis*. (LUC., 22.)

Voilà, chrétiens, ce que j'appelle la contrition d'un Dieu, et ce qui fut le premier acte de sa pénitence. Est-ce ainsi que nous envisageons le péché, et la douleur que nous en ressentons opère-t-elle en nous par proportion de semblables effets ? Entrons aujourd'hui dans le secret de nos consciences ; et, profitant du modèle que Dieu nous propose, voyons si nos dispositions dans l'exercice de la pénitence chrétienne ont au moins la juste mesure qui en doit faire la validité. Est-ce ainsi, dis-je, que nous considérons le péché ? en concevons-nous la même horreur ? en perdons-nous le repos de l'âme ? en sommes-nous agités et désolés ? Ce pé-

ché, par l'idée que nous nous en formons ; nous est-il un supplice comme à Jésus-Christ ? le craignons-nous, comme Jésus-Christ, plus que tous les maux du monde ? nous réduit-il par ses remords dans une espèce d'agonie ? Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostôme, touché de cette comparaison, voilà le grand désordre que nous avons à nous reprocher, et pour lequel nous devons éternellement pleurer sur nous. Un Dieu se trouble à la vue de notre péché, et nous sommes tranquilles ; un Dieu s'en afflige, et nous nous en consolons ; un Dieu en est humilié, et nous marchons la tête levée ; un Dieu en sue jusqu'à l'effusion de son sang, et nous n'en versons pas une larme : c'est ce qui doit nous épouvanter. Nous péchons, et bien loin d'en être tristes jusqu'à la mort, peut-être après le péché insultons-nous encore à la justice et à la providence de notre Dieu, et disons-nous intérieurement comme l'impie : *Peccavi, et quid mihi accidit triste* (Eccl., 5.) ? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux ? En suis-je moins à mon aise, m'en considère-t-on moins dans le monde, en ai-je moins de crédit et d'autorité ? De là cette fausse paix, si directement opposée à l'agonie du Fils de Dieu ; cette paix dont on jouit dans l'état le plus affreux, qui est l'état du péché. Quoique ennemis de Dieu, nous ne laissons pas de paraître contents. Non-seulement nous affectons de le paraître, mais nous sommes capables de l'être, jusqu'à pouvoir nous dissiper et nous répandre dans les joies frivoles du siècle : paix réprouvée qui ne peut venir que de la dureté de nos cœurs ; paix mille fois plus funeste que toutes les autres peines du péché ; et dans un sens, pire que le péché même. De là cette vaine confiance, si contraire aux saintes frayeurs de Jésus-Christ : confiance présomptueuse qui nous rassure, là où cet Homme-Dieu a tremblé ; qui nous fait tout espérer, là où il a cru pour nous devoir tout craindre ; qui nous flatte d'une miséricorde, et qui nous promet de la part de Dieu une patience sur laquelle il ne compta point. Miséricorde mal entendue, patience molle et chimérique, qui ne servirait, et qui, en effet, par l'abus que nous en faisons, ne sert qu'à fomentier dans nous le péché. De là cette hardiesse du pécheur, et, si j'ose user de ce terme, cette effronterie qui ne rougit de rien, et qui paraît si monstrueuse, quand elle est mise en parallèle avec la confusion de Jésus-Christ. En péchant contre Dieu, on n'en est pas moins fier devant les hommes ; on soutient le péché avec hauteur, et bien loin de s'en confondre, on s'en glorifie, on s'en applaudit, on s'en élève, on en triomphe. C'est ce qui oblige le Verbe divin à s'anéantir : l'insolence scandaleuse de certains pécheurs ne pouvait se réparer par d'autres humiliations que celles de Jésus-Christ ; l'aveugle témérité de tant de liber-

tins ne pouvait être expiée par d'autres craintes que celles de Jésus-Christ; l'indifférence de tant d'âmes insensibles n'avait pas besoin d'un moindre remède que la sensibilité de Jésus-Christ. Afin que Dieu fût satisfait comme il le devait être, que le péché fût une fois détesté autant qu'il était détestable, il fallait qu'une fois on en conçût une douleur proportionnée à sa malice. Or, il n'y avait que l'Homme-Dieu capable de mettre cette proportion, parce qu'il n'y avait que lui de capable de connaître parfaitement et dans toute son étendue la malice du péché, et par conséquent il n'y avait que lui qui pût nous apprendre à haïr le péché. C'est pour cela qu'il est venu, et que, dans les jours de sa vie mortelle, comme dit saint Paul, ayant offert même avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il nous a donné la plus excellente idée de la pénitence chrétienne. Si donc nous apportons encore à ce sacrement des cœurs tièdes, des cœurs froids, des cœurs secs et durs, ne doutons point, mes frères, conclut saint Bernard, que ce ne soit à nous-mêmes que le Sauveur adresse aujourd'hui ces paroles : *Nolite flere super me, sed super vos fleite.* (LUC., 23.)

En effet, savez-vous ce qui nous condamnera davantage au jugement de Dieu? Ce ne sont point tant nos péchés, que nos prétendues contritions : ces contritions languissantes, et si peu conformes à la faveur de Jésus-Christ pénitent; ces contritions superficielles, où nous savons si bien conserver toute la liberté de notre esprit, tout l'épanouissement de notre cœur, tout le goût des plaisirs, toutes les douceurs et tous les agréments de la société; ces contritions imaginaires qui ne nous affligent point, et qui, par une suite infaillible, ne nous convertissent point. Si nous agissons par l'esprit de la foi, il ne faudrait qu'un péché pour déconcerter toutes les puissances de notre âme, pour nous jeter dans le même effroi que Caïn, pour nous faire pousser les mêmes cris qu'Ésaü, quand il se vit exclu de l'héritage et privé de la bénédiction de son père; pour nous faire frémir comme ce roi de Babylone, lorsqu'il aperçut la main qui écrivait son arrêt : disons mieux, et en un mot, pour nous faire sentir au fond du cœur, selon la parole de l'apôtre, ce que Jésus-Christ sentit en lui-même : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* (Philip., 2.) Mais parce que l'habitude du péché a fait peu à peu de nos cœurs des cœurs de pierre, ce qui effraya Jésus-Christ ne nous étonne plus, ce qui excita toutes ses passions ne nous touche plus. Ah! Seigneur, disait David, et devons-nous dire avec lui, guérissez mon âme : *Sana animam meam.* (Ps. 40.) Mais pour guérir pleinement mon âme, guérissez-la de ses contritions faibles et imparfaites, qui rendent ses blessures encore plus incurables, au lieu de les fermer,

Sana contritiones ejus (Ps. 59); guérissez-la, parce qu'au moins elle est ébranlée, *Sana, quia commota est.* (Ibid.) Mais ce n'est point assez qu'elle soit ébranlée, il faut qu'elle soit convertie par la force invincible de l'exemple et de la pénitence de son Dieu. Conformons-nous à ce modèle; quelque pécheurs que nous soyons, nous trouverons grâce auprès de Dieu. Ayons toujours ce modèle devant les yeux, la pénitence, dont nous avons si souvent abusé, nous deviendra salutaire. Ce ne sera plus pour nous, comme elle l'a été tant de fois, une pure cérémonie; ce sera un vrai retour, un vrai changement, une vraie conversion. On vous a dit, et il est vrai, que la douleur du péché, pour être recevable dans ce sacrement, devait avoir des qualités aussi rares que nécessaires; qu'elle devait être surnaturelle, absolue, sincère, efficace, universelle; que Dieu en devait être le principe, l'objet et la fin; qu'elle devait surpasser toute autre douleur, et que, le péché étant le souverain mal, elle devait nous le faire abhorrer au-dessus de tout autre mal; qu'il n'y avait point de péché, même possible, qu'elle ne dût exclure, point de tentation qu'elle ne dût avoir la vertu de surmonter, point d'occasion qu'elle ne dût nous faire éviter; et que, manquant d'une seule de ces qualités, ce n'était plus qu'une contrition vaine et apparente. Mais je vous dis aujourd'hui que toutes ces qualités ensemble sont comprises dans la contrition de Jésus-Christ, je vous dis que, pour vous assurer d'une contrition solide, d'une contrition parfaite, vous n'avez qu'à vous former sur Jésus-Christ, en vous appliquant ce que Dieu disait à Moïse : *Inspice, et fac secundum exemplar.* (Exod., 25.) Si ce n'est pas là notre règle, pleurons pour cela même, mes chers auditeurs, et pleurons d'autant plus amèrement, que nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous. Insensibles à nos péchés, pleurons au moins notre insensibilité; pleurons de ce que nous ne pleurons pas, et affligeons-nous de ce que nous ne nous affligeons pas. Par là nous pourrions arriver à la véritable contrition, et par là nous commencerions à devenir les imitateurs de la pénitence du Sauveur.

Cependant, outre cette passion intérieure, si je puis parler de la sorte, que lui causa d'abord le péché, en voici une autre dont les sens sont plus frappés, et dont le péché ne fut pas moins le sujet malheureux et le principe. Car du jardin où Jésus-Christ pria, sans m'arrêter présentement à tout le reste, je vais au Calvaire, où il expira : et là, contemplant en esprit ce Dieu crucifié, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, selon l'expression du grand apôtre, au lieu d'une vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir, meurt de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse : surpris d'un

événement si nouveau, j'ose en demander à Dieu la raison, j'en appelle à sa sagesse, à sa justice, à sa bonté; et, tout chrétien que je suis, il s'en faut peu qu'à l'exemple du Juif infidèle, je ne me fasse de ce mystère de ma rédemption un scandale. Et qu'est-ce en effet, de voir le plus innocent des hommes traité comme le plus criminel, et livré à d'impitoyables bourreaux? Mais Dieu, jaloux de la gloire de ses attributs, et intéressé à détruire un scandale aussi spécieux en apparence, mais dans le fond aussi pernicieux que celui-là, sait bien réprimer ce premier mouvement de mon zèle : et comment? En me faisant connaître que cette mort est la peine de mes péchés; en m'obligeant à confesser que tout ce qui se passe au Calvaire, quelque horreur que j'en puisse concevoir, est justement ordonné, sagement ménagé, saintement et divinement exécuté : pourquoi? parce qu'il ne fallait rien de moins pour punir le péché, et qu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Jérôme, que si, dans les trésors de la colère de Dieu, il n'y avait point eu pour le péché d'autres châtimens que ceux qu'approuve notre raison, notre raison étant bornée, et le péché, de sa nature, étant quelque chose d'infini, Dieu n'aurait jamais été pleinement satisfait.

Notre erreur (chrétiens, appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces deux pensées bien dignes de vos réflexions), notre erreur est de considérer aujourd'hui le Sauveur du monde par ce qu'il est en soi, et non par ce qu'il voulut être pour nous; ce qui nous trompe, c'est de regarder sa passion par rapport aux Juifs, qui n'en ont été que les instruments, et jamais par rapport à Dieu, qui en a été l'agent principal et le souverain arbitre. Je m'explique. Jésus-Christ en soi est le Saint des saints, le bien-aimé du Père, l'objet des complaisances de Dieu, le chef des élus, la source de toutes les bénédictions, la sainteté substantielle et incarnée. Voilà pourquoi notre raison se révolte en le voyant souffrir : mais nous ne prenons pas garde qu'au Calvaire il cessa, pour ainsi dire, d'être tout cela; et qu'au lieu de ces qualités, qui furent pour un temps obscurcies et comme éclipsées, il se trouva réduit à être, selon le texte de l'Écriture, malédiction pour les hommes, *Factus pro nobis maledictum* (*Galat.*, 3); à être la victime du péché, *Propitiatio pro peccatis* (1. *JOAN.*, 2); et puisque saint Paul l'a dit, je le dirai après lui, et dans le même sens que lui, à être le suppôt du péché, et le péché même : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* (2. *Cor.*, 5.) Or, en cet état, remarque saint Chrysostôme, il n'y avait point de supplice qui ne fût dû à Jésus-Christ : humiliations, outrages, fouets, clous, épines, croix; tout cela, dans le style de l'apôtre, était la solde et le payement du péché : et puisque le Fils de Dieu représentait alors le péché, et qu'il

s'était engagé à être traité de son Père comme l'aurait été le péché même il était de l'ordre qu'il essayât tout ce qu'il a eu à endurer. Le prenant de la sorte, a-t-il trop souffert? Non : sa charité, dit saint Bernard, a été pleine et abondante, mais elle n'a point été prodigue; il s'appelle l'homme de douleurs, mais, répond Tertullien, c'est le nom qui lui convient, puisqu'il est l'homme de péché; nous le voyons déchiré et meurtri de coups, mais entre le nombre des coups qu'il reçoit et la multitude des crimes qu'il expie, il n'y a que trop de proportion : on l'abandonne à des scélérats, barbares et cruels, qui ajoutent à l'arrêt de sa mort tout ce que la rage leur suggère; mais, quoi qu'ils ajoutent à l'arrêt de Pilate, ils n'ajoutent rien à celui de Dieu : on le maltraite et on l'insulte, mais aussi le péché, s'il se produisait en substance, mériterait-il d'être insulté et maltraité; il expire sur la croix, aussi est-ce le lieu où le péché doit être placé. Rectifiez donc, chrétiens, vos sentimens; et tandis que ce divin agneau est immolé, au lieu de vous préoccuper du mérite de sa sainteté et de ses vertus, souvenez-vous que c'est pour vos désordres secrets et publics qu'on le sacrifie, que c'est pour vos excès, pour vos intempérances, pour vos attachemens honteux et vos plaisirs infâmes. Si vous vous le figurez tel qu'il est, chargé de toutes nos dettes, cette flagellation, à laquelle on le condamne, n'aura plus rien qui vous choque; ces épines qui le déchirent, ne blesseront plus la délicatesse de votre piété; ces clous dont on lui perce les pieds et les mains, n'exciteront plus votre indignation. Mon péché, direz-vous, en vous accusant vous-mêmes, méritait toutes ces peines; et puisque Jésus-Christ est revêtu de mon péché, il les devait toutes porter. Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel, par une conduite aussi adorable qu'elle est rigoureuse, oubliant qu'il est son Fils, et l'envisageant comme son ennemi (pardonnez-moi toutes ces expressions), se déclara son persécuteur, ou plutôt le chef de ses persécuteurs. Les Juifs se font de leur haine un zèle de religion pour exercer sur son sacré corps tout ce que peut la cruauté; mais la cruauté des Juifs ne suffisait pas pour punir un homme tel que celui-ci, un homme couvert des crimes de tout le genre humain; il fallait, dit saint Ambroise, que Dieu s'en mêlât, et c'est ce que la foi nous découvre sensiblement.

Oui, chrétiens, c'est Dieu même et non point le conseil des Juifs qui livre Jésus-Christ : ce juste, mes frères, leur disait saint Pierre, ne vous a été remis entre les mains comme coupable, que par un ordre exprès de Dieu et par un décret de sa sagesse : *Definito concilio et præscentia Dei traditum* (*Act.*, 2); déclaration qu'il faisait dans leur synagogue, sans craindre qu'ils s'en prévalussent, ni qu'ils en tirassent avantage pour étouffer les remords

du décide qu'ils avaient commis. Il est vrai que les pharisiens et les docteurs de la loi ont poursuivi Jésus-Christ pour le faire mourir; mais ils ne l'ont poursuivi, Seigneur, reprenait David par un esprit de prophétie, que parce que vous l'avez frappé le premier : *Domine, quem tu percussisti, persecuti sunt.* (Ps. 68.) Jusque-là ils l'ont respecté, jusque-là, quelque animés qu'ils fussent, ils n'ont osé attenter sur sa personne; mais du moment que vous vous êtes tourné contre lui, et que, déchargeant sur lui votre courroux, vous leur avez donné mainlevée, ils se sont jetés sur cette proie innocente, et réservée à leur fureur. Mais par qui réservée, sinon par vous, ô mon Dieu! qui dans leur vengeance sacrilège, trouviez l'accomplissement de la vôtre toute sainte! Car c'était vous-même, Seigneur, qui justement changé en un Dieu cruel, faisiez sentir, non plus à votre serviteur Job, mais à votre Fils unique, la pesanteur de votre bras. Depuis longtemps vous attendiez cette victime; il fallait réparer votre gloire et satisfaire votre justice : vous y pensiez; mais ne voyant dans le monde que de vils sujets, que des têtes criminelles, que des hommes faibles dont les actions et les souffrances ne pouvaient être d'aucun mérite devant vous, vous vous trouviez réduit à une espèce d'impuissance de vous venger. Aujourd'hui vous avez de quoi le faire pleinement; car voici une victime digne de vous, une victime capable d'expier les péchés de mille mondes, une victime telle que vous la voulez, et que vous le méritez. Ce Sauveur attaché à la croix est le sujet que votre justice rigoureuse s'est elle-même préparé. Frappez maintenant, Seigneur, frappez : il est disposé à recevoir vos coups; et, sans considérer que c'est votre Christ, ne jetez plus les yeux sur lui que pour vous souvenir qu'il est le nôtre, c'est-à-dire qu'il est notre hostie, et qu'en l'immolant, vous satisferez cette divine haine dont vous laissez le péché.

Dieu ne se contente pas de le frapper, il semble vouloir le réprouver, en le délaissant et l'abandonnant au milieu de son supplice : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* (MATTH., 27.) Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam, qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. La réprobation des hommes aurait été encore trop peu de chose pour punir le péché dans toute l'étendue de sa malice : il fallait, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais vous en pénétrez le sens, et je ne crains pas que vous me soupçonniez de l'entendre selon la pensée de Calvin; il fallait que la réprobation sensible de l'Homme-Dieu remplît la mesure de la malédiction et de la punition qui est due au péché. Vous avez dit, prophète, que vous n'aviez jamais vu un juste délaissé, *Non vidi justum derelictum* (Ps. 38); mais en voici un exemple mémorable que vous

ne pouvez désavouer, Jésus-Christ, abandonné de son Père céleste, et pour cela n'osant presque plus le réclamer sous le nom de Père, et ne l'appelant que son Dieu : *Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Toutefois ne vous en scandalisez pas, puisque après tout il n'y a rien dans ce procédé de Dieu qui ne soit selon les règles de l'équité. Non, conclut saint Augustin, il n'y eut jamais de mort, ni plus juste, ni plus injuste tout ensemble, que celle du Rédempteur : plus injuste par rapport aux hommes, qui en furent les exécuteurs; plus juste par rapport à Dieu, qui en a porté la sentence. Imaginez-vous, mes chers auditeurs (c'est la réflexion de l'abbé Rupert, dont vous serez peut-être surpris, mais qui, dans la doctrine des théologiens, est d'une vérité certaine); imaginez-vous que c'est aujourd'hui singulièrement et souverainement le jour prédit par les oracles de toutes les Écritures, je veux dire le jour de la vengeance du Seigneur, *Dies ultionis Domini.* (ISAÏ., 34.) Car ce n'est point dans le jugement dernier que notre Dieu, offensé et irrité, se satisfera en Dieu; ce n'est point dans l'enfer qu'il se déclare plus authentiquement le Dieu des vengeances; c'est au Calvaire : *Deus ultionum Dominus.* (Psal. 93.) C'est là que sa justice vindicative agit librement et sans contrainte, n'étant point resserrée, comme elle l'est ailleurs, par la petitesse du sujet à qui elle se fait sentir : *Deus ultionem libere egit.* (Ibid.) Tout ce que les damnés souffriront n'est qu'une demi-vengeance pour lui; ces grincements de dents, ces gémisséments et ces pleurs, ces feux qui ne doivent jamais s'éteindre, tout cela n'est rien ou presque rien en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ mourant.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le péché coûte à un Dieu; mais que nous a-t-il coûté jusqu'à présent à nous-mêmes? et dans la monstrueuse opposition qui se trouve là-dessus entre lui et nous, entre lui tout saint qu'il est, et nous tout coupables que nous sommes, n'a-t-il pas bien droit de nous dire : Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos flete.* Car n'est-ce pas le plus déplorable renversement, de voir des coupables épargnés, tandis que le juste fait pénitence et une sévère pénitence; des pécheurs ménagés et flattés, tandis que l'innocent est sacrifié; le péché même dans l'honneur et dans les délices, tandis, si je puis ainsi parler, que la ressemblance du péché est dans l'opprobre et dans les tourments? Toutefois, hommes du siècle, hommes délicats et sensuels, c'est le triste parallèle qui se présente ici à vos yeux, et qui doit vous couvrir de confusion. Il meurt, cet agneau sans tache, ce Dieu qui pour nous s'est fait la victime du péché; et il meurt, comment? déchiré et ensanglanté, couronné d'épines et attaché à une croix. Et vous, dignes de tous les fléaux et de tous

les châtimens du ciel, comment vivez-vous? tranquilles et recherchant toutes les commodités jouissant de toutes les aises, goûtant toutes les douceurs de votre condition. Ah! Seigneur, puisque le péché, ce monstre que l'enfer a formé contre vous, vous a causé la mort, et la mort de la croix, ce serait assez à des cœurs reconnaissans pour concevoir contre lui toute la haine dont ils sont capables! mais vous nous ordonnez de ne pas verser nos pleurs sur vous, et de ne les répandre que sur nous-mêmes; et puisque le péché nous cause la mort à nous-mêmes, non point comme à vous une mort naturelle et temporelle, mais une mort spirituelle, une mort éternelle, que ne devons-nous point employer pour le détruire? Cependant, au lieu de travailler à le détruire dans nous, nous l'y entretenons, nous l'y nourrissons, nous l'y laissons dominer avec empire! Y a-t-il maintenant quelque pénitence dans le christianisme; ou s'il y en a, quelle est la pénitence des chrétiens, et à quoi se réduit-elle? Est-ce une pénitence qui châtie le corps, une pénitence qui mortifie les sens, une pénitence qui crucifie la chair? Vous le savez, mes chers auditeurs; et ce qui doit encore plus sensiblement vous toucher, c'est de voir la passion de Jésus-Christ, non plus seulement causée par le péché, mais renouvelée par le péché, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il faut que la passion de Jésus-Christ, quelque douloureuse et quelque ignominieuse qu'elle nous paraisse, ait été néanmoins pour Jésus-Christ même un objet de complaisance, puisque cet Homme-Dieu, par un secret merveilleux de sa sagesse et de son amour, a voulu que le mystère en fût continué, et solennellement renouvelé dans son Église jusqu'à la dernière consommation des siècles. Car qu'est-ce que l'eucharistie, qu'un renouvellement perpétuel de la passion du Sauveur? et qu'a prétendu le Sauveur en l'instituant, sinon que tout ce qui se passa au Calvaire, non-seulement se représentât, mais s'accomplît sur nos autels? C'est-à-dire que lui-même, faisant encore aujourd'hui la fonction de victime, y est de nouveau à tout moment sacrifié, comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir une fois souffert, à moins que sa charité, aussi puissante qu'elle est ingénieuse, n'eût donné à ses adorables souffrances ce caractère de perpétuité qu'elles ont dans le sacrement, et qui nous le rend si salutaire. Voilà ce qu'a inventé l'amour d'un Dieu; mais voici, chrétiens, ce qui est arrivé par la malice des hommes : c'est qu'en même temps que Jésus-Christ, dans le sacrement de son corps, renouvelé d'une manière toute miraculeuse sa sainte passion, les hommes, faux imitateurs, ou plutôt indignes cor-

rupteurs des œuvres de Dieu, ont trouvé moyen de renouveler cette même passion, non-seulement d'une manière profane, mais criminelle, mais sacrilège, mais pleine d'horreur. Ne vous imaginez pas que je parle en figure. Plût au ciel, chrétiens, que ce que je vais vous dire ne fût qu'une figure, et que vous eussiez droit de vous inscrire aujourd'hui contre les expressions terribles dont je suis obligé de me servir! Je parle dans le sens littéral, et vous devez être d'autant plus touchés de ce discours, que si les choses que j'avance vous semblent outrées, c'est par vos excès qu'elles le sont, et nullement par mes paroles. Oui, mes chers auditeurs, les pécheurs du siècle, par les désordres de leur vie, renouvellent dans le monde la sanglante et tragique passion du Fils de Dieu; je veux dire, que les pécheurs du siècle causent au Fils de Dieu, dans l'état même de sa gloire, autant de nouvelles passions, qu'ils lui font d'outrages par leurs actions; et pour vous en former l'idée, appliquez-vous, et dans ce tableau qui vous surprendra, reconnaissez ce que vous êtes pour pleurer amèrement sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos*. Que voyons-nous dans la passion de Jésus-Christ? Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples; un Dieu persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites, un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies; un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant; un Dieu exposé aux insultes du libertinage, et traité de roi imaginaire par une troupe de soldats également barbares et insolents; enfin, un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux : car voilà en abrégé ce qu'il y eut de plus humiliant et de plus cruel dans la mort du Sauveur du monde. Or, dites-moi si ce n'est pas là en effet et à la lettre ce qui s'offre encore présentement à notre vue, et de quoi nous sommes tous les jours témoins. Reprenons, et suivez-moi.

Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples : telle a été, ô divin Sauveur! votre destinée. Ce n'était pas assez que les apôtres, ces premiers hommes que vous aviez choisis pour être à vous, au préjudice du plus saint engagement, vous eussent délaissé dans la dernière scène de votre vie; que l'un d'eux vous eût vendu, l'autre renoncé, tous généralement déshonoré par une fuite qui fut peut-être la plus sensible de toutes les plaies que vous ressentîtes en mourant : il a fallu que cette plaie se rouvrit par un million d'infidélités plus scandaleuses; il a fallu que, dans tous les siècles du christianisme, on vît des hommes portant le caractère de vos disciples, et n'ayant pas la résolution de le soutenir; des chrétiens prévaricateurs et déserteurs de leur foi, des chrétiens honteux de se déclarer pour vous, n'osant paraître ce qu'ils sont, renonçant au moins extérieurement à ce qu'ils ont professé, fuyant lorsqu'il

faudrait combattre; en un mot, des chrétiens de cérémonie, prêts à vous suivre jusqu'à la cène et dans la prospérité, tandis qu'il ne leur en coûte rien, mais déterminés à vous quitter au moment de la tentation. C'est pour vous et pour moi, mes chers auditeurs, que je dis ceci; et voilà ce qui doit être le sujet de notre douleur.

Un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites. N'entrons pas, chrétiens, dans la discussion de cet article, dont votre piété serait peut-être scandalisée, et qui pourrait affaiblir ou intéresser le respect que vous devez aux ministres du Seigneur. C'est à nous, mes frères, à méditer aujourd'hui cette vérité dans l'esprit d'une sainte componction, à nous consacrer au ministère des autels; à nous prêtres de Jésus-Christ, et que Dieu a choisis dans son Église pour être les dispensateurs de ses sacrements. Il ne me convient pas de vous faire ici des remontrances, et je dirais avec bien plus de raison que saint Jérôme : *Absit hoc a me, ut de his judicem, qui apostolico gradu succedentes, Christi corpus sacro ore vovissent; non est hoc humilitatis meæ.* A Dieu ne plaise que j'entreprenne de juger ceux dont la bouche a lavertu de produire le corps de Jésus-Christ : cela n'est pas du devoir de l'humilité à laquelle ma condition m'engage; surtout parlant, comme je fais, devant plusieurs ministres dont la vie irrépréhensible contribue tant à l'édification des peuples : je n'ai garde, encore une fois, de me faire le juge, beaucoup moins le censeur de leur conduite. Mais quand ce ne serait que pour reconnaître les grâces dont Dieu vous prévient, par l'opposition de l'affreux aveuglement où il permet que d'autres tombent, souvenez-vous que les prêtres et les princes des prêtres sont ceux que l'évangéliste nous marque comme les auteurs de la conjuration formée contre le Sauveur du monde, et de l'attentat commis contre lui : souvenez-vous que ce scandale est, de notoriété publique, ce qui se renouvelle encore tous les jours dans le christianisme : souvenez-vous, mais avec crainte et avec horreur, que les plus grands persécuteurs qu'ait Jésus-Christ ne sont pas les laïques libertins, mais les mauvais prêtres, et qu'entre les mauvais prêtres, ceux dont la corruption et l'iniquité est couverte du voile d'hypocrisie sont encore ses plus dangereux et ses plus cruels ennemis. L'envie, déguisée sous le nom de zèle, et colorée du spécieux prétexte de l'observance de la loi, fut le premier mobile de la persécution que suscitèrent au Fils de Dieu les pharisiens et les pontifes; craignons que ce ne soit encore la même passion qui nous aveugle. Malheureuse passion, s'écrie saint Bernard, qui répand le venin de sa malignité jusque sur le plus aimable des enfants des hommes, et qui n'a pu voir un Dieu sur la terre sans le haïr ! Envie non-seulement de la prospérité et du bonheur,

mais, ce qui est encore plus étrange, du mérite et de la perfection d'autrui : passion lâche, honteuse, qui, non contente d'avoir causé la mort de Jésus-Christ, continue à le persécuter, en déchirant son corps mystique, qui est l'Église; en divisant ses membres, qui sont les fidèles; en étouffant dans les cœurs la charité, qui en est l'esprit. Car voilà, mes frères, la tentation subtile dont nous avons à nous défendre, et à laquelle il ne nous est que trop ordinaire de succomber.

Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies. Ce fut sans doute un des plus sensibles affronts que reçut Jésus-Christ; mais ne croyez pas, chrétiens, que l'impiété en soit demeurée là : elle a passé de la cour d'Hérode, de ce prince sans religion, dans celles même des princes chrétiens; et le Sauveur n'y est-il pas encore aujourd'hui un sujet de raillerie pour tant d'esprits libertins qui les composent? On l'y adore extérieurement; mais, au fond, comment y regarde-t-on ses maximes? quelle idée y a-t-on de son humilité, de sa pauvreté, de ses souffrances? la vertu n'y est-elle pas presque toujours inconnue, ou méprisée? et quel autre parti y a-t-il à prendre pour elle, que de s'y cacher ou d'en sortir? Ce n'est point un zèle emporté qui me fait parler de la sorte : c'est ce que vous ne voyez que trop souvent, chrétiens; c'est ce que vous sentez peut-être dans vous-mêmes; et pour peu de réflexion que vous fassiez sur la manière dont on se gouverne à la cour, vous ne trouverez rien dans ce que je dis qui ne se confirme par mille exemples, et dont vous ne soyez quelquefois malheureusement complices. Hérode avait souhaité avec ardeur de voir Jésus-Christ; la réputation que lui avaient acquise tant de miracles, piquait la curiosité de ce prince; et il ne doutait point qu'un homme qui commandait à toute la nature, ne fit quelque coup extraordinaire pour se dérober à la persécution de ses ennemis. Mais le Fils de Dieu, qui n'avait pas épargné les prodiges pour le salut des autres, les épargna pour lui-même, et ne voulut pas dire une seule parole pour son propre salut : il considéra Hérode et ses courtisans comme des profanes, avec qui il ne crut pas qu'il dût avoir aucun commerce; et il aimait mieux passer pour un insensé, que de contenter la fausse sagesse du siècle. Comme son royaume n'était pas de ce monde, ainsi qu'il le fit entendre à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo*, ce n'était pas à la cour qu'il prétendait s'établir : il savait trop bien que sa doctrine ne pouvait être goûtée dans un lieu où l'on ne suit que les règles d'une politique mondaine, et que tous les miracles qu'il y eût pu faire, n'eussent pas été capables de gagner des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, et entêtés de leur grandeur. L'on ne respire dans cette région corrompue qu'un certain air de vanité, l'on n'y estime que

ce qui a de l'éclat, l'on n'y parle que d'élévation; et, de quelque côté que l'on jette les yeux, l'on n'y voit rien, ou qui ne flatte ou qui n'allume les désirs ambitieux du cœur de l'homme. Quelle apparence donc que Jésus-Christ, le plus humble de tous les hommes, pût être écouté là où règne le faste et l'orgueil? S'il eût apporté avec lui des honneurs et des richesses, il eût trouvé des partisans auprès d'Hérode, et il en trouverait encore partout ailleurs; mais ne prêchant à ses disciples que le renoncement au monde et à soi-même, ne nous étonnons pas qu'on lui ait marqué tant de mépris. Et telle est la prédiction qu'avait faite de lui le saint homme Job, et qui devait s'accomplir après lui dans la personne de tous les justes : *Deridetur justis simplicitas.* (JOB., 12.) En effet, mes chers auditeurs, vous le savez, quelque vertu et quelque mérite que l'on ait, ce n'est point assez pour être considéré à la cour. Entrez-y, et n'y paraissez avec Jésus-Christ que revêtu de la robe d'innocence, n'y marchez avec Jésus-Christ que par la voie de la simplicité, n'y parlez avec Jésus-Christ que pour rendre témoignage à la vérité, et vous verrez si vous y serez autrement traités que Jésus-Christ. Pour y être bien reçu, il faut de la pompe et de l'éclat. Pour s'y maintenir, il faut de l'artifice et de l'intrigue. Pour y être favorablement écouté, il faut de la complaisance et de la flatterie. Or, tout cela est opposé à Jésus-Christ; et la cour étant ce qu'elle est, c'est-à-dire le royaume du prince du monde, il n'est pas surprenant que le royaume de Jésus-Christ ne puisse s'y établir. Mais malheur à vous, princes de la terre, reprend Isaïe, malheur à vous, hommes du siècle, qui méprisez cette sagesse incarnée; car elle vous méprisera à son tour; et le mépris qu'elle fera de vous est quelque chose pour vous de bien plus terrible que le mépris que vous faites d'elle ne lui peut être préjudiciable : *Œ qui spernis, nonne et ipse sperneris!* (ISAÏ., 33.)

Un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant. Combien de fois avons-nous fait à Jésus-Christ le même outrage que lui fit le peuple juif? Combien de fois, après l'avoir reçu comme en triomphe dans le sacrement de la communion, séduits par la cupidité, n'avons-nous pas préféré à ce Dieu de gloire ou un plaisir, ou un intérêt, que nous recherchions au préjudice de sa loi? Combien de fois, partagés entre la conscience qui nous gouvernait, et la passion qui nous corrompait, n'avons-nous pas renouvelé ce jugement abominable, cette indigne préférence donnée à la créature au-dessus même de notre Dieu? Prenez garde, chrétiens, à cette application, elle est de saint Chrysostôme, et si vous la concevez bien, il est difficile que vous n'en soyez pas touchés. La conscience, qui, malgré nous, préside en nous comme juge,

nous disait intérieurement : Que vas-tu faire? voilà ton plaisir d'une part, et ton Dieu de l'autre : pour qui des deux te declares-tu? car tu ne peux sauver l'un et l'autre tout ensemble; il faut perdre ton plaisir ou ton Dieu, et c'est à toi à décider : *Quem vis tibi de duobus dimitti?* (ISAÏ., 33.) Et la passion, qui s'était en nous rendue la maîtresse de notre cœur, par une monstrueuse infidélité, nous faisait conclure : Je veux mon plaisir. Mais que deviendra donc ton Dieu, répliquait secrètement la conscience, et qu'en ferai-je, moi qui ne puis pas m'empêcher de soutenir ses intérêts contre toi? *Quid igitur faciam de Jesu?* (MATTH., 27.) Qu'il en soit de mon Dieu ce qui pourra, répondait insolemment la passion; je veux me satisfaire, et la résolution en est prise. Mais sais-tu bien, insistait la conscience par ses remords, qu'en t'accordant ce plaisir, il faut qu'il en coûte à ton Dieu de mourir encore une fois, et d'être crucifié dans toi-même? Il n'importe, qu'il soit crucifié, pourvu que je me contente : *Crucifigatur.* (Id.) Mais encore, quel mal a-t-il fait, et quelle raison as-tu de l'abandonner de la sorte? *Quid enim mali fecit?* Mon plaisir, c'est ma raison; et puisque mon Dieu est l'ennemi de mon plaisir, et que mon plaisir le crucifie, je le redis : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur.* Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours dans les consciences des hommes, et ce qui s'est passé dans vous et dans moi, autant de fois que nous sommes tombés dans le péché qui cause la mort à Jésus-Christ, aussi bien qu'à notre âme; voilà ce qui fait la grièveté et la malice de ce péché. Je sais qu'on ne parle pas toujours, qu'on ne s'explique pas toujours en des termes si exprès et d'une manière si sensible; mais après tout, sans s'expliquer si distinctement et si sensiblement, il y a un langage du cœur qui dit tout cela. Car du moment que je sais que ce plaisir est criminel et défendu de Dieu, je sais qu'il m'est impossible de le désirer, impossible de le rechercher sans perdre Dieu; et par conséquent je préfère ce plaisir à Dieu, dans le désir que j'en forme et dans la recherche que j'en fais. Or, cela suffit pour justifier la pensée de saint Chrysostôme, et la doctrine des théologiens sur la nature du péché mortel.

Un Dieu exposé aux insultes, et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs : quel spectacle, chrétiens! Jésus-Christ, le Verbe éternel, couvert d'une pauvre robe de pourpre, un roseau à la main, une couronne d'épines sur la tête, livré à une insolente soldatesque, qui fait de celui que les anges adorent en tremblant, selon l'expression de Clément Alexandrin, un roi de théâtre : *Scenam Deum facitis.* (CLEM. ALEX.) Ils fléchissent le genou devant lui, et, par la plus sanglante dérision, ils lui arrachent le roseau qu'il tient,

pour lui en frapper la tête : image trop naturelle de tant d'impiétés qui se commettent tous les jours durant la célébration du plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde y est caché sous les espèces du sacrement, mais sous ces mêmes espèces qui le couvrent il est toujours Dieu, et par conséquent toujours digne de nos adorations. Or, quels hommages lui rendons-nous ? Il ne faut point ici des raisonnements étudiés pour nous l'apprendre : ouvrons les yeux, voyons ce qui se passe autour de nous, et reconnaissons avec douleur un des plus grands désordres du christianisme. Je ne suis point surpris que ses bourreaux l'aient comblé d'ignominies et d'opprobres ; ils le regardaient comme un criminel chargé de la haine publique, et ennemi de la nation. Mais vous, chrétiens, vous ne pouvez ignorer qu'il est votre Dieu, et présent sous les symboles mystérieux qui le dérobent à votre vue. S'il y paraissait avec toute sa majesté, et tel qu'il se fera voir dans son second avènement, vous en seriez saisis de frayeur ; cependant, dit saint Bernard, plus il se fait petit, plus est-il digne de nos respects, puisque c'est son amour et non la nécessité qui le réduit dans cet état d'anéantissement. Mais il semble que vous preniez plaisir à détruire son ouvrage, en opposant votre malice à sa bonté ; vous l'insultez jusque sur le trône de sa grâce, et, pour me servir des paroles de l'apôtre, vous ne craignez pas de fouler aux pieds le sang du Nouveau Testament. Car, en vérité, que faites-vous autre chose par tant d'irrévérences et tant de scandales qui déshonorent également et le sanctuaire où vous entrez, et le Dieu qui y est renfermé ? Ah ! mes frères, je pourrais bien maintenant demander à la plupart des chrétiens ce que saint Bernard leur demandait de son temps : *Vide jam quid de Deo tuo sentias* (BERN.) ? Que pensez-vous de votre Dieu, et quelle idée en avez-vous conçue ? S'il tenait dans votre esprit le rang qu'il y doit avoir, vous porteriez-vous devant lui à de telles extrémités ? iriez-vous à ses pieds l'insulter ? car j'appelle insulter Jésus-Christ, venir à la face des autels se distraire, se dissiper, parler, converser, troubler les sacrés mystères par des ris immodestes et par des éclats. J'appelle insulter la majesté de Jésus-Christ, demeurer en sa présence dans des postures immodestes, et avec aussi peu de retenue que dans une place publique. J'appelle insulter l'humilité de Jésus-Christ, étaler avec ostentation et à ses yeux tout le luxe et toutes les vanités du monde. J'appelle insulter la sainteté de Jésus-Christ, apporter auprès de son tabernacle, et dans sa sainte maison, une passion honteuse que l'on y entretient, et que l'on y allume tout de nouveau par des regards libres, par des désirs sensuels, par les discours les plus dissolus, et quelquefois par les

plus sacrilèges abominations. Dieu se plaignait autrefois de l'infidélité de son peuple, en lui disant par la bouche de son prophète : Vous avez profané mon saint nom : *Polluistis nomen sanctum meum.* (EZÉCH., 36.) Mais ce n'est pas seulement son nom que nous profanons, c'est son corps, c'est son sang, ce sont ses mérites infinis, c'est sa divinité même, c'est tout ce qu'il y a dans lui de plus respectable et de plus grand. Toutefois ne vous y trompez pas ; car le Seigneur aura son tour, et, justement piqué de tant d'injures, il ne les laissera pas impunies, mais il saura s'en venger, en vous couvrant d'une éternelle confusion.

Enfin, chrétiens, un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux, dernier effet de la cruauté des hommes sur la personne innocente du Fils de Dieu. C'était au pied de cette croix où nous le voyons attaché, que la justice de son Père l'attendait depuis quatre mille ans. Ainsi il la regarda, quelque affreuse qu'elle fût, comme un objet de complaisance, parce qu'il y trouvait la réparation de la gloire divine et la punition de nos offenses. Mais autant que cette première croix eut de charmes pour lui, autant a-t-il d'horreur de celle que nos péchés lui dressent tous les jours. Ainsi, disait saint Augustin, ce n'est point de la rigueur de celle-là qu'il se plaint, mais la dureté et la pesanteur de celle-ci lui paraît insoutenable : *Cur me graviorum criminum tuorum cruce, quam illa in qua pependeram afflixisti?* (AUGUST.) Il savait que sa croix, toute ignominieuse qu'elle était, passerait du Calvaire, comme parle le même saint Augustin, sur la tête des empereurs. Il prévoyait que sa mort serait le salut du monde, et que son Père rendrait un jour ses opprobres si glorieux, qu'ils deviendraient l'espérance et le bonheur de toutes les nations. Mais dans cette autre croix, où nous l'attachons nous-mêmes par le péché, qu'y a-t-il, et que peut-il y avoir pour lui de consolant ? il y voit son amour méprisé, ses grâces rejetées, d'indignes créatures préférées au Créateur. Si donc le soleil se cacha pour n'éclairer pas l'action barbare de ses ennemis qui le crucifièrent, de quelles ténèbres, pécheur, ne devrait-il pas se couvrir à la vue de vos dérèglements et de vos excès ? Car c'est par là (comprenez-le une fois, si vous ne l'avez pas encore assez bien compris) ; c'est par là, mon cher auditeur, que vous renouvelez sans cesse toute la passion de Jésus-Christ. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est saint Paul dans l'épître aux Hébreux : *Rursum crucifigentes sibi met ipsos Filium Dei, et ostentui habentes.* (Hebr., 6.) Comme si ce grand apôtre s'expliquait de la sorte : Ne croyez pas, mes frères, qu'il n'y ait eu que les Juifs qui aient trempé leurs mains dans le sang du Sauveur ; vous êtes complices de ce déicide : et par où ? par vos impiétés, par vos sacrilèges, par

vos impudicités, par vos jalousies, vos ressentiments, vos inimitiés, vos vengeances, par tout ce qui corrompt votre cœur, et qui le soulève contre Dieu : *Rursum crucifigentes sibi met ipsos Filium Dei, et ostentui habentes.* N'est-il donc pas juste qu'en pleurant sur Jésus-Christ, vous pleuriez encore plus sur vous-mêmes, puisque vous n'êtes pas seulement les auteurs de sa mort, mais que vos péchés en détruisent encore, par rapport à vous, tout le mérite, et vous la rendent inutile et même préjudiciable, comme il me reste à vous faire voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Qu'il y ait des hommes, et des hommes chrétiens, à qui, par un jugement secret de Dieu, la passion de Jésus-Christ, toute salutaire qu'elle est, devienne inutile, c'est une vérité trop essentielle dans notre religion pour être ignorée, et trop funeste pour n'être pas le sujet de notre douleur. Quand le Sauveur, du haut de sa croix, prêt à rendre l'âme, poussa ce cri vers le ciel, *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* (MATTH., 27.) Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? il n'y eut personne qui ne crût que la violence des tourments lui arrachait cette plainte, et peut-être nous-mêmes le croyons-nous encore. Mais le grand évêque Arnould de Chartres, pénétrant plus avant dans les pensées et dans les affections de ce Dieu mourant, dit, avec bien plus de raison, que la plainte de Jésus-Christ à son Père vint du sentiment dont il fut touché en se représentant le peu de fruit que produirait sa mort; en considérant le petit nombre d'élus qui en profiteraient; en prévoyant, mais avec horreur, la multitude infinie de réprouvés pour qui elle serait sans effet : comme s'il eût voulu faire entendre que ses mérites n'étaient pas assez amplement ni assez dignement récompensés, et qu'après tant de travaux il avait lieu de se promettre tout un autre succès en faveur des hommes. Les paroles de cet auteur sont admirables : *Subtracta sibi agonum suorum stipendia Christus queritur, protestans non esse questuosos tanti discriminis sudores, si hi quibus tanti laboris impensa est opera, sic derelinquantur.* (ARN. CARN.) Jésus-Christ se plaint, dit ce savant prélat : et de quoi se plaint-il? De ce que la malice des pécheurs lui fait perdre ce qui devait être le paiement et la solde des combats qu'il a soutenus; de ce que des millions d'hommes pour qui il souffre n'en seront pas moins exclus du bénéfice de la rédemption. Et parce qu'il se regarde dans eux comme leur chef, et qu'il les regarde eux-mêmes, malgré leur indignité, comme les membres de son corps mystique; les voyant délaissés de Dieu, il se plaint de l'être lui-même : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* (MATTH., 27.) Il se plaint

de ce qui faisait gémir saint Paul, lorsque, transporté d'un zèle apostolique, il disait aux Galates : Eh quoi! mes frères, Jésus-Christ est-il donc mort inutilement? le mystère de sa croix est-il donc anéanti pour vous? ce sang qu'il a abondamment répandu, n'aura-t-il donc pas la vertu de vous sanctifier? *Ergo gratis Christus mortuus est? ergo evacuatum est scandalum crucis?* (Gal., 2 et 5.)

Mais ici, chrétiens, je me sens touché d'une pensée qui, toute contraire qu'elle paraît à celle de l'apôtre, ne laisse pas de la fortifier et de la confirmer. Car saint Paul s'afflige de ce qu'il semble que Jésus-Christ ait souffert en vain; et moi je me consolerais presque, si c'était seulement en vain qu'il eût souffert, et si sa passion ne nous était rendue qu'inutile par nos péchés. Ce qui me consterne, c'est qu'au même temps que nous nous la rendons inutile, il faut, par une inévitable nécessité, qu'elle nous devienne pernicieuse. Car cette passion, dit saint Grégoire de Nazianze, est de la nature de ces remèdes qui tuent dès qu'ils ne guérissent pas, et dont l'effet est de donner la vie, ou de se convertir en poison : ne perdez rien de ceci, je vous prie. Souvenez-vous donc, chrétiens, de ce qui arriva dans la suite du jugement, et sur le point de la condamnation du Fils de Dieu, lorsque Pilate se lavant les mains devant les Juifs, et leur ayant déclaré qu'il n'était point coupable du sang de ce juste, mais qu'il s'en déchargeait sur eux, et que ce serait à eux d'en répondre; ils s'écrièrent tout d'une voix qu'ils y consentaient, et qu'ils voulaient bien que le sang de ce juste retombât sur eux et sur leurs enfants : *Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.* (MATTH., 27.) Vous savez ce que leur a coûté cette parole; vous savez les malédictions qu'une telle imprécation leur a attirées, le courroux du ciel qui commença dès lors à éclater sur cette nation; la ruine de Jérusalem qui suivit bientôt après, c'est-à-dire le carnage de leurs citoyens, la profanation de leur temple, la destruction de leur république; le caractère visible de leur réprobation que porte encore aujourd'hui leur malheureuse postérité, ce bannissement universel, cet exil de seize cents ans, cet esclavage par toute la terre; et cela, en conséquence de la prédiction authentique que Jésus-Christ leur en fit allant au Calvaire; et cela, avec des circonstances qui font incontestablement voir qu'une punition aussi exemplaire que celle-là ne peut être imputée qu'au déicide qu'ils avaient commis dans la personne du Sauveur, puisqu'il est évident, dit saint Augustin, que jamais les Juifs ne furent d'ailleurs ni plus éloignés de l'idolâtrie, ni plus religieux observateurs de leur loi qu'ils l'étaient alors, et que, hors le crime de la mort de Jésus-Christ, Dieu, bien loin de les punir, eût dû, ce semble, les combler de ses bénédictions : vous

savez, dis je, tout cela, et tout cela est une preuve convaincante qu'en effet le sang de ce Dieu-Homme est retombé sur ces sacrilèges, et que Dieu, les condamnant par leur propre bouche, s'est servi, quoique malgré lui-même, pour les perdre, de ce qui était destiné pour les sauver : *Sanguis ejus super nos, et super filios nostros!*

Or, cela même, chrétiens, pour parler avec le Saint-Esprit, n'est arrivé aux Juifs qu'en figure : ce n'est encore que l'ombre des affreuses malédictions dont l'abus des mérites et de la passion du Fils de Dieu doit être pour nous la source et la mesure. Je m'explique. Que faisons-nous, mes chers auditeurs, quand, emportés par les désirs déréglés de notre cœur, nous consentons à un péché contre lequel notre conscience réclame ; et que faisons-nous quand, possédés de l'esprit du monde, nous résistons à une grâce qui nous sollicite et qui nous presse d'obéir à Dieu ? Sans y penser et sans le vouloir, nous prononçons secrètement le même arrêt de mort que les Juifs prononcèrent contre eux-mêmes devant Pilate, lorsqu'ils lui dirent : *Sanguis ejus super nos*. Car cette grâce que nous méprisons, est le prix du sang de Jésus-Christ ; et le péché que nous commettons, est une profanation actuelle de ce même sang. C'est donc comme si nous disions à Dieu : Je vois bien, Seigneur, à quoi je m'engage, et je sais quel risque je cours ; mais plutôt que de ne me pas contenter, je consens que le sang de votre Fils retombe sur moi : ce sera à moi d'en porter le châtiment ; mais je satisferai ma passion : vous aurez droit d'en tirer une juste vengeance ; mais cependant je viendrai à bout de mon entreprise.

Ainsi nous condamnons-nous nous-mêmes ; et voilà, chrétiens, un des fondements essentiels de ce mystère si terrible de l'éternité des peines dont la foi nous menace, et qui révolte notre raison. Nous désespérons d'en avoir l'intelligence dans cette vie, et nous ne prenons pas garde, dit saint Chrysostôme, que nous la trouvons tout entière dans le sang du Sauveur, ou plutôt dans la profanation que nous en faisons tous les jours. Car ce sang, mes frères, ajoute ce saint docteur, suffit pour nous rendre, non pas moins affreuse, mais moins incroyable cette éternité, et voici par où. Ce sang est d'une dignité infinie ; il ne peut donc être vengé que par une peine infinie. Ce sang, si nous nous pardons, s'élèvera éternellement contre nous au tribunal de Dieu : il excitera donc éternellement contre nous la colère de Dieu. Ce sang, en tombant sur les réprouvés, leur imprimera une tache qui ne s'effacera jamais ; leurs tourments ne doivent donc aussi jamais finir. Un réprouvé dans l'enfer paraîtra toujours aux yeux de Dieu teint de ce sang qu'il a si indignement traité : Dieu donc aura toujours horreur de lui ; et comme l'horreur de Dieu pour sa

créature est ce qui fait l'enfer, de là vient que l'enfer sera éternel. Et en cela, mon Dieu, vous êtes souverainement équitable, souverainement saint et digne de nos louanges et de nos adorations : *Justus es, Domine, et sanctus, qui hæc judicasti*. (*Apoc.*, 16.) C'est ainsi que le disciple bien-aimé s'en expliquait à Dieu même dans son Apocalypse : Les hommes, lui disait-il, Seigneur, ont répandu le sang de vos serviteurs et de vos prophètes ; c'est pourquoi ils ont mérité de le boire, mais de le boire dans le calice de votre indignation : *Quia sanguinem sanctorum fuderunt, et sanguinem dedisti eis bibere*. (*Ib.*) Expression dont se sert l'Écriture pour signifier les derniers efforts de la vengeance divine. Ah ! si le sang des prophètes a attiré sur les hommes les fléaux de Dieu, que sera-ce du sang de Jésus-Christ ? Si le sang des martyrs s'est fait entendre jusqu'au ciel contre les persécuteurs de la foi, comment sera entendu le sang du Rédempteur ?

Car voilà encore une fois, chrétiens, la déplorable nécessité où nous sommes réduits. Il faut que ce sang qui coule au Calvaire demande grâce pour nous, ou justice contre nous. Lorsque nous nous l'appliquons par une foi vive et par une sincère pénitence, il demande grâce : mais quand, par nos désordres et nos impiétés, nous en arrêtons la salutaire vertu, il demande justice et il l'obtient infailliblement. C'est dans ce sang, dit saint Bernard, que toutes les âmes justes sont purifiées ; mais, par un prodige tout opposé, c'est aussi dans ce même sang que tous les pécheurs de la terre se souillent et se rendent, si je l'ose dire, plus hideux devant Dieu. Ah ! mon Dieu, paraîtrai-je jamais à vos yeux souillé de ce sang qui lave les crimes des autres ? Encore si je ne l'étais que de mes propres péchés, peut-être pourrais-je me promettre un jugement moins rigoureux : considérant mes péchés comme mes misères, comme mes faiblesses, comme mes ignorances, peut-être vous en tiendriez-vous moins offensé. Mais que ces péchés dont je serais couvert se présentassent à moi comme autant de sacrilèges, par rapport au sang de votre Fils ; que l'abus de ce sang fût mêlé et confondu dans tous les dérèglements de ma vie : qu'il n'y en eût aucun contre lequel ce sang ne criât plus haut que le sang d'Abel contre Caïn ; alors, ô Dieu de mon âme ! que deviendrais-je en votre présence ? Non, Seigneur, s'écarterait affectueusement le même saint Bernard, ne permettez pas que le sang de mon Sauveur retombe sur moi de la sorte ! Qu'il tombe dans moi pour me sanctifier, et non pas sur moi pour me réprouver, *In me, non super me* (BERN.) ; dans moi, par le bon usage des grâces qui en sont les divins écoulements, et non pas sur moi, par l'aveuglement d'esprit et l'endurcissement de cœur qui en sont les peines les plus redoutables ; dans moi, par la

participation de l'adorable eucharistie, qui en est la précieuse source, et non pas sur moi, par les malédictions attachées au mépris de vos sacrements; en fin, dans moi, par le règlement de mes mœurs et par la pratique des œuvres chrétiennes, et non pas sur moi par mes égarements, par mes infidélités, par mon obstination et mon impénitence. C'est, mes frères, ce que nous devons aujourd'hui demander à Jésus-Christ crucifié, c'est dans ce sentiment que nous devons aller au pied de sa croix, et recueillir le sang qui en découle. C'était le Sauveur des Juifs aussi bien que le nôtre; mais de ce Sauveur, dit saint Augustin, les Juifs ont fait leur juge : *Crucifixerunt Salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum.* (AUG.) Préservons-nous de ce malheur : il ne tient qu'à nous. Qu'il soit notre Sauveur, ce Dieu mort pour nous sauver; qu'il le soit pendant tout le cours de notre vie, et que ses mérites répandus sur nous avec abondance ne perdent rien entre nos mains de leur efficace, mais la conservent tout entière par le fruit que nous en tirerons; qu'il le soit à la mort; et qu'à ce dernier moment la croix soit notre soutien, et nous aide à consommer l'ouvrage de notre salut qu'elle a commencé : qu'il le soit dans l'éternité bienheureuse, où il nous fera part de sa gloire autant que nous aurons pris de part à ses souffrances. C'est ce que je vous souhaite, etc.

PREMIER SERMON

SUR

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Nunc judicium est mundi : nunc princeps hujus mundi ejicietur foras : et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans qua morte esset moriturus.

C'est aujourd'hui le Jugement du monde; c'est maintenant que le prince du monde va en être chassé : et quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quel genre de mort il devait mourir. SAINT JEAN, chap. 12.

SIRE,

C'est ainsi que le Sauveur du monde parlait de lui-même, et qu'entretenant ses disciples de ce qui devait lui arriver, il leur déclarait tout à la fois, par un esprit prophétique, trois grands mystères renfermés dans celui de sa passion et de sa mort, le Jugement du monde commencé, le prince du monde chassé, le Fils de l'homme élevé, et attirant à soi tout le monde. De ces trois mystères et de ces trois oracles prononcés par Jésus-Christ, nous en voyons déjà deux sensiblement accomplis. Le Fils de l'homme élevé, et attirant tout à lui : car quelle vertu la croix, où nous le contemplons en ce saint

jour, n'a-t-elle pas eue pour lui attirer les cœurs? De cette croix qui l'a élevé de la terre, combien de sectateurs de sa doctrine, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs de son nom, combien de martyrs, témoins irréprochables de la vérité de sa religion, combien de disciples zélés pour sa gloire; disons mieux, combien de peuples, combien de royaumes et d'États n'a-t-il pas gagnés et soumis à son Évangile? *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* Le prince du monde chassé : car en vertu de ce mystère de la croix, combien de temples ont été renversés, combien d'idoles brisées, combien de faux sacrifices abolis, combien d'erreurs confondues, combien de superstitions détruites, combien d'infidèles convertis, combien de pécheurs sanctifiés? Tout cela, aux dépens du prince du monde et de ce fort armé que le Fils de Dieu, plus puissant encore et plus fort, est venu combattre, non par la force néanmoins et par la puissance, mais par la faiblesse et par l'infirmité : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* Il ne reste donc plus que le Jugement du monde, et c'est l'important mystère que j'ai choisi pour sujet de ce discours. Jésus-Christ nous assure que ce Jugement du monde a commencé dans sa passion : *Nunc judicium est mundi*; et c'est ce que j'entreprends de justifier, après que nous aurons rendu à la croix qui fut l'instrument de toutes ces merveilles, les devoirs ordinaires, en lui adressant la prière de l'Église : *O crux ! ave.*

Que celui qui est Dieu, et sans usurpation égal à Dieu, juge le monde et le condamne, c'est l'ordre naturel et inviolable; mais que le monde entreprenne de juger et de condamner un Dieu, c'est le renversement de l'ordre et le comble même de tous les désordres. Il appartient, dit saint Ambroise, au supérieur de juger, et à l'inférieur d'être jugé. Pour juger, il faut avoir l'autorité; et pour être jugé et condamné, il faut être dépendant et criminel. Le monde était le criminel et le sujet, et Jésus-Christ était le juste et le souverain. C'était donc Jésus-Christ qui devait juger le monde, et non pas le monde qui devait juger Jésus-Christ. Cependant, mes chers auditeurs, nous voyons ici l'un et l'autre, et le mystère des souffrances du Sauveur n'est qu'une preuve sensible et convaincante de cette parole que j'ai prise pour mon texte, et qui s'est vérifiée à la lettre dans le double sens que je lui vais donner : *Nunc judicium est mundi.* C'est aujourd'hui le Jugement du monde : pourquoi? parce que c'est aujourd'hui que le Fils de Dieu, par un secret impénétrable de sa sagesse et de sa charité divine, s'est soumis à être jugé et condamné par le monde; et parce que c'est aujourd'hui que le monde, par un retour nécessaire et inévitable, a été malgré lui condamné et jugé par le Fils de Dieu. Deux juges

et deux coupables tout à la fois ; ou plutôt un coupable érigé en juge, et un juge dégradé jusqu'à la condition de coupable : un faux juge, et un vrai coupable qui est le monde ; un coupable apparent, et un juge légitime qui est Jésus-Christ : tous deux prononçant, tous deux décidant, tous deux, par une opposition mutuelle et bien surprenante, se réprochant. Deux jugements dans la vue desquels je puis m'écrier d'abord avec le prophète royal : *Judicia tua abyssus nulla* (Ps. 35) ; Ah ! Seigneur, que vos jugements sont profonds ! Soit que je considère celui que le monde a porté contre vous, soit que je médite celui que vous avez porté contre le monde, tous deux me paraissent de vastes abîmes : l'un de péchés, l'autre de vertus ; l'un d'horreurs et d'iniquités, l'autre de grâce et de sainteté. Abîme d'iniquités, dans le jugement où je vois le Saint des saints condamné par des pécheurs : abîme de sainteté, dans le jugement où je vois les pécheurs condamnés par les exemples d'un Dieu mourant. En deux mots, chrétiens, Jésus-Christ jugé par le monde, et le monde jugé par Jésus-Christ : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans un dessein de Dieu particulier que Jésus-Christ, qui devait être le juge de toutes les conditions des hommes, a voulu être jugé par des hommes de toutes les conditions. Le Juif et le Gentil, dit saint Chrysostôme, le laïque et le prêtre, le pontife et le magistrat, le sujet et le roi, le peuple et la cour, tous l'ont condamné, parce qu'ils devaient tous être jugés par lui ; et quand nous voyons cet Homme-Dieu conduit de tribunal en tribunal, pour éprouver l'iniquité des divers jugements du monde, nous ne devons pas le considérer comme un coupable qui les doit subir, mais comme un Dieu qui va les confondre. Il parut devant trois différents tribunaux, celui de Caïphe, celui d'Hérode et celui de Pilate : celui de Caïphe où son innocence fut opprimée, celui d'Hérode où sa sainteté fut méprisée, celui de Pilate où sa cause fut trahie et abandonnée : celui de Caïphe que j'appelle le tribunal de la passion, celui d'Hérode que j'appelle le tribunal du libertinage, celui de Pilate que j'appelle le tribunal de la politique. Trois jugements du monde, auxquels Jésus-Christ a bien voulu se soumettre, et dont je vais vous représenter l'injustice : écoutez-moi, s'il vous plaît.

Les soldats, dit le texte sacré, s'étant rendus maîtres de Jésus-Christ, et l'ayant pris dans le jardin, le menèrent d'abord chez Caïphe ; et là, les docteurs de la loi et les anciens du peuple étaient assemblés : *Tenentes Jesum, duxerunt ad Caïpham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerunt.* (MATTH., 26.) Voilà le premier

tribunal où le Fils de Dieu fut présenté, et où les hommes portèrent contre lui un jugement que j'appelle jugement de passion. Pourquoi ? appliquez-vous à ma pensée : parce que ce fut un jugement auquel la passion seule présida ; un jugement où l'on n'observa point d'autres procédures que celles que la passion y employa ; et ce qui est encore plus inique, un jugement que la seule passion exécuta : *Nunc judicium est mundi.* (JOAN., 12.)

La passion seule y présida : car c'étaient les ennemis de Jésus-Christ, qui, contre toutes les lois de l'équité, se déclarèrent alors ses juges. Les mêmes qui l'avaient hautement persécuté, les mêmes qui, par un dessein formé, avaient entrepris de le faire périr, les mêmes qui étaient connus dans Jérusalem par leur animosité et leur haine contre lui, ce furent ceux qui prirent séance pour décider de sa cause. Ils avaient la rage dans le cœur, une maligne envie les piquait et les irritait : possédés de ce démon ils méditaient une vengeance d'éclat, et c'est dans cette disposition qu'ils tinrent conseil. A quoi pensons-nous, disaient-ils ? On ne parle plus que des miracles de cet homme, tout le monde court après lui, le peuple l'écoute comme un prophète ; et si nous le souffrons plus longtemps, il nous détruira : il vaut donc mieux le prévenir ; et puisque sa ruine est le seul moyen nécessaire pour empêcher la nôtre, il faut nous hâter de le perdre. C'est ainsi que raisonnaient ces esprits prévenus et envenimés. Le Fils de Dieu était pour eux un concurrent importun. Les pharisiens se tenaient mortellement offensés de ce qu'il découvrait leur hypocrisie ; les scribes, les savants de la synagogue, de ce que leur doctrine était moins approuvée que la sienne : les pontifes et les prêtres, de ce qu'il était plus honoré qu'eux ; et parce qu'ils désespéraient de pouvoir obscurcir sa réputation, ils l'attaquent lui-même, et travaillent à l'opprimer. Mais il fallait un prétexte : ah ! mes chers auditeurs, la passion en manqua-t-elle jamais ? et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile spécieux dont elle a su se couvrir ? Ils font passer cette conjuration pour un vrai zèle : Caïphe la leur propose comme un expédient nécessaire pour le bien et le salut du peuple, c'est-à-dire qu'il les engage au plus grand de tous les sacrilèges, comme à un acte de religion et de charité. Ainsi, les mesures prises pour faire réussir leur attentat, ils commencèrent à éclater, mais avec une violence, ou pour mieux dire, avec une fureur qui n'eut point d'égale ; voulant que Jésus-Christ fût jugé et condamné à mort le jour même qu'on célébrait la Pâque ; sans respecter la solennité, sans déférer à la coutume, sans garder nulle bienséance, parce que la passion avait éteint dans eux toutes les lumières de la raison.

Mais encore quelle procédure, quelle forme ob-

serva-t-on dans ce jugement ? Je vous l'ai dit : point d'autre que celle que la passion leur suggéra. Car prenez bien garde, s'il vous plaît : ils sont juges, et toute leur application est à chercher contre Jésus-Christ de faux témoignages pour le faire mourir : *Principes autem sacerdotum, et omne concilium querebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent.* (MATH., 26.) Au défaut de la vérité, ils emploient l'imposture et la calomnie : d'un grand nombre d'accusateurs qui ne parlaient ni conséquemment, ni à leur gré, ils en subornent deux, dont la deposition vaine et frivole est reçue avec applaudissement. Ils pressent le Sauveur de répondre s'il n'est pas vrai qu'il s'est vanté de détruire le temple de Dieu et de le rétablir trois jours après ; et quoiqu'il se fût expliqué d'une manière à faire entendre aux plus grossiers que c'était du temple de son corps qu'il s'agissait, ils lui font, de cette marque qu'il avait voulu donner de son pouvoir, un prétendu crime. Ils l'interrogent touchant sa doctrine et ses disciples ; et parce qu'il répond qu'il n'a rien dit en secret, qu'il a toujours parlé publiquement, et qu'il veut bien s'en rapporter à ceux qui l'ont entendu (réponse pleine de sagesse, d'humilité, de modestie), ils le traitent d'insolent, comme s'il eût perdu le respect qu'il devait au souverain pontife. Le grand prêtre lui commande par le Dieu vivant, de déclarer s'il est en effet le Christ, Fils de Dieu ; et sans autre examen, ayant tiré de lui cet aveu, il l'accuse de blasphème, il déchire ses habits, il le juge digne de mort. Jamais la passion prononça-t-elle un jugement plus irrégulier ? Mais elle ne se contente pas de l'avoir prononcé, puisqu'au même temps, malgré toutes les lois de l'humanité, elle en vient à l'exécution. A peine Caïphe a-t-il conclu au nom de tous contre Jésus-Christ, que chacun d'eux, oubliant la qualité de juge, ne pense plus qu'à l'outrager et à l'insulter : les uns lui crachent au visage, les autres le chargent de coups, ceux-ci lui donnent des soufflets, ceux-là lui bandent les yeux, et en le frappant, le désient de leur marquer et de dire quel est celui qui le frappe : *Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt.* (MATH., 26.)

Il semble qu'on ne pouvait rien ajouter à cet emportement. Vous vous trompez, chrétiens ; une nouvelle circonstance eût quelque chose encore de plus piquant, et mit le comble à tout le reste. C'était la coutume de délivrer au temps de la Pâque un criminel : et sur le choix qu'on leur donne à faire, ou de Jésus surnommé le Christ, ou de Barabbas, un des plus méchants hommes de la Judée, toujours également remplis de fiel, et aveuglés par la passion qui les transporte, ils persuadent au peuple de demander Barabbas, et d'abandonner Jésus. Cieux ! s'écria le prophète, en vue de cette iniquité, soyez-

en saisis d'étonnement : *Obstupescite, caeli, super hoc.* (JEREM., 2.) Le Saint des saints est mis en parallèle avec un séditeux et un homicide : que devons-nous, après cela, penser de la fausse estime du monde ? Mais aux dépens du Sauveur, l'extravagance de l'estime du monde va bien encore plus loin, car la chose mise en délibération, sans variété d'opinions et de suffrages, d'une commune voix Jésus-Christ est abandonné, et Barabbas absous. Un scélérat infâme est préféré à l'innocence même ; et ce peuple, dont les acclamations retentissaient, il y a quelques jours, à la gloire du Fils de David, ce peuple qui le reçut comme le Messie, comme l'envoyé de son Père, comme le roi d'Israël, par un changement d'autant plus inconcevable qu'il est extrême, le met au-dessous de Barabbas, l'accable de malédictions, sollicite sa mort, et demande avec empressement et par mille cris redoublés qu'on le crucifie.

Encore une fois, chrétiens, voilà le jugement du monde : jugement de passion, et par là même jugement corrompu et réprouvé. De vous dire que c'est ainsi que nous en usons tous les jours, et que la plupart des jugements des hommes sont encore de ce caractère ; des jugements où la passion domine, où elle prononce des arrêts, et où elle décide souverainement, mais cruellement au désavantage du prochain ; des jugements que forme l'aversion et l'envie, et dont les pernicieuses conséquences ne vont pas moins que celui des Juifs, au renversement de toute l'équité naturelle.... De vous dire qu'il nous suffit, par exemple, de regarder un homme comme notre ennemi, pour ne pouvoir plus lui rendre justice, tant nous sommes alors déterminés à le censurer et à le décrier ; que du moment qu'il s'est attiré notre indignation, ou que, sans sujet, il a eu le malheur d'encourir notre disgrâce, l'effet de la passion qui nous préoccupe est de noircir dans notre esprit ses plus innocentes actions, et d'empoisonner jusqu'à ses intentions, de nous cacher ses vertus et de nous grossir ses vices ; qu'en vain il ferait des miracles, puisque ses miracles mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre plus odieux ; pourquoi ? parce que nous jugeons de lui, non par les qualités qui sont en lui, mais par la passion et la malignité qui est en nous.... De vous dire que, par une indignité dont nous devons rougir, et qu'on ne peut assez nous reprocher, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments raisonnables pour ceux qu'une malheureuse jalousie nous fait envisager comme nos compétiteurs, pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère ; que par là, si nous n'y prenons bien garde, nous devenons ennemis de tout bien, capables de tout mal ; que par

là, sans scrupule et sans remords, nous entrons dans des intrigues qui ruinent absolument la charité chrétienne; que par là, faisant servir Dieu à notre injustice, ainsi que parle le prophète, semblables aux pharisiens, nous appelons la religion au secours de notre passion, et nous regardons comme autant de sacrifices nos ressentiments et nos vengeances; que de là naissent les médisances, de là les suppositions et les impostures, de là mille autres désordres si connus et si pernicieux dans la société des hommes.... De vous dire, enfin, qu'à l'exemple des Juifs, parce que nous sommes passionnés, nous sommes non-seulement aveugles, mais inconstants, mais bizarres, mais emportés dans nos jugements : inconstants, condamnant aujourd'hui ce que nous approuvions hier, rabaisant par mépris jusqu'au néant celui que nous élevions jusqu'au ciel, disant anathème à qui, peu de jours auparavant, nous avions applaudi; bizarres, ne faisant grâce qu'à qui nous plaît, nous entêtant par caprice en faveur des uns, et nous déchaînant sans raison contre les autres, détruisant indiscrètement ou malicieusement ceux-ci pour élever injustement ceux-là, et parce que c'est la passion qui nous fait juger, préférant les sujets les plus indignes à ceux qu'un vrai mérite rend malgré nous recommandables; emportés, nous formant de fausses consciences pour justifier nos aigreurs, pour persécuter plus impunément le juste et pour accabler le faible.... De m'étendre, dis-je, sur cette morale aussi salutaire qu'humiliante pour nous, ce serait un champ trop vaste. J'ai à vous dire quelque chose encore de plus, en vous faisant voir Jésus-Christ à un autre tribunal.

Le second tribunal où comparut le Sauveur du monde, c'est celui d'Hérode et de sa cour : tribunal de l'impunité, qui, de tout temps ayant affecté de juger des œuvres de Dieu, entreprit de juger la personne de Dieu même. Ne craignons point de nous expliquer : parlant ici devant le plus chrétien de tous les rois, et le plus zélé pour sa religion, je puis hardiment, et sans aucun risque, profiter de l'avantage que me fournit mon sujet, pour vous représenter dans toute son horreur le désordre d'une cour profane et impie; et si, parmi mes auditeurs, il y avait encore aujourd'hui de ces courtisans réprouvés, qui se font un mérite et une gloire de leur libertinage, je sais trop les dispositions et les intentions du monarque qui m'écoute, pour ne pas seconder sa piété, en leur déclarant une guerre ouverte, et employant contre eux toute la force et toute la liberté du ministère évangélique. Hérode, homme sans religion, voit le Fils de Dieu soumis non-seulement à sa puissance, mais à son jugement. Que fait-il, tout impie qu'il est? Il reçoit d'abord Jésus-Christ avec honneur et même avec joie, dans l'espérance de lui voir faire des miracles. Ne perdez rien, s'il vous plaît, des cir-

constances que je marque. Au lieu des miracles que cherche Hérode, Jésus-Christ en fait d'autres devant lui, encore plus convaincants et plus touchants; mais Hérode ne les connaît pas. Frustré de son attente, il méprise cet homme, dont il avait entendu tant de merveilles : *Sprevit illum cum exercitu suo* (LUC., 23), et par dérision il le renvoie revêtu d'une robe blanche : *Illust indutum veste alba, et remisit*. (Id.) Quatre caractères de l'impunité et surtout de celle qui règne plus communément à la cour, savoir : la curiosité, l'ignorance, le mépris des choses de Dieu, l'esprit railleur. En peut-on produire un exemple plus approchant de nos mœurs et plus sensible que celui-ci? Il y avait longtemps, dit l'évangéliste, qu'Hérode souhaitait de voir Jésus-Christ, parce qu'on lui en avait beaucoup parlé, et c'est pour cela qu'il lui fit en apparence un favorable accueil, et qu'il le prévint, l'interrogeant sur plusieurs choses : *Viso Jesu gavisus est valde; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo. Interrogabat autem eum multis sermonibus*. (Id.) Voilà l'esprit du monde, et en particulier l'esprit de la cour. On veut voir à la cour les hommes extraordinaires, les hommes rares et singuliers, les hommes même distingués par la sainteté de leur vie. On les veut voir, non pas pour les écouter, ni pour les croire, mais pour les examiner et pour les censurer, mais pour y découvrir du faible, mais pour en rabattre l'estime; car c'est à quoi aboutit cette maligne curiosité dont le monde se pique. Comme les entrées à la cour sont toujours riantes et agréables, et que les issues en sont ordinairement tristes et funestes, c'est ce que le Sauveur éprouve lui-même : il est reçu dans la cour d'Hérode comme un prophète et comme un faiseur de miracles, mais il en sort bientôt après comme un misérable et comme un insensé : pourquoi cela? c'est que la joie qu'on témoigne de l'y voir ne vient pas d'un désir sincère d'apprendre de sa bouche les vérités éternelles, mais d'un esprit vain et curieux qui ne cherche qu'à se satisfaire. Or, il est injurieux à Dieu, dit admirablement saint Augustin, de servir de sujet à la vanité et à la curiosité de l'esprit de l'homme; et c'est en quoi l'homme est impie, de vouloir contenter sa raison aux dépens de la majesté de Dieu, ou plutôt de vouloir soumettre la majesté de Dieu au jugement de sa raison, au lieu de suivre l'ordre contraire en soumettant, par la foi, sa raison et son jugement à l'esprit de Dieu.

De plus, Hérode espéra que Jésus-Christ ferait quelque miracle en sa présence, et il le désira avec passion : *Sperabat signum aliquod videre ab eo fieri*. (Idem.) Autre caractère de l'infidélité du siècle; on veut voir des miracles, et sans cela on ne veut rien croire : *Nisi signa et prodigia videritis, non creditis*. (JOAN., 4.) Mais Jésus-Christ, bien

loin de s'accommoder en ceci au caprice et au goût de l'impiété, la laisse dans son endurcissement et la confond, suspendant les effets de cette vertu divine, dont il avait donné en tant de rencontres des marques éclatantes, et ne voulant pas prodiguer, pour ainsi dire, sa toute-puissance au gré et selon les idées d'un esprit mondain. S'il eût fait un miracle devant Hérode, peut-être Hérode se serait-il converti : mais il aime mieux (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu!), il aime mieux qu'Hérode périsse, que d'autoriser dans la personne de ce prince une curiosité directement opposée à l'humilité de la vraie religion. Il a fait, dit saint Chrysostôme, des miracles pour seconder la foi des peuples, il en a fait pour soulager les misérables, il en a fait pour exaucer les pécheurs; mais il n'en fera point pour déferer à l'incrédule et au libertin : et en cela, mon Dieu, paraît votre gloire, aussi bien que votre sagesse; en cela même vos serviteurs trouvent un fonds de consolation pour eux. Il a fait des miracles dans les bourgades de la Judée et de la Galilée, et il n'en veut point faire à la cour. Ah! mes frères, reprend saint Chrysostôme, n'est-ce point parce que la cour en est indigne, et qu'il était de l'honneur et de la sainteté de Jésus-Christ, la voyant dans cette corruption entière et de mœurs et de créance, de la dédaigner? Ainsi, en cessant même de faire des miracles, cet Homme-Dieu montre-t-il ce qu'il est, et réproouve-t-il le jugement du monde. Mais encore, direz-vous, pourquoi refuse-t-il ce remède à l'impiété; et puisque l'impiété ne peut être convaincue que par les miracles, pourquoi ne condescend-il pas à sa faiblesse? Pour deux raisons, qu'en apporte saint Grégoire pape : premièrement, parce que l'impiété, indépendamment des miracles, n'a d'ailleurs que trop de lumières pour se convaincre, et qu'il n'est pas juste que Dieu s'oblige à employer des moyens extraordinaires, tandis qu'il nous en fournit d'autres suffisants, mais dont nous abusons par notre malice; secondement, parce que tout impie et tout libertin qui demande des miracles pour se convertir, n'en serait pas moins libertin ni moins impie après les avoir vus, et qu'ayant étouffé dans son cœur toutes les lumières de la raison et de la foi, il saurait bien encore, pour se maintenir dans la possession de son libertinage, éluder la preuve que formeraient contre lui les miracles, en les attribuant, soit à l'illusion des sens et à l'art magique, soit à toute autre vertu occulte, mais naturelle.

Tel était l'état d'Hérode, telle était la situation de son esprit, et telle est celle de tous les esprits prétendus forts que je combats. Car le Sauveur, encore une fois, pratiquant lui-même ce qu'il avait enseigné, ne voulait point, selon l'expression de l'Écriture, donner aux chiens les choses saintes,

et faire des miracles dont il n'y avait nul fruit à attendre. Que dis-je, chrétiens? Jésus-Christ fit des miracles en présence d'Hérode, mais il en fit qu'Hérode ne connut pas, et dont son ignorance, compagne inséparable de l'impiété, ne lui permit pas de faire le discernement : car la curiosité d'Hérode allait à voir des miracles de puissance, des miracles de grandeur, des miracles de gloire et d'éclat; et Jésus-Christ, par une opposition à l'esprit du monde, qu'il soutint jusqu'à l'extrémité et aux dépens de lui-même, lui fit voir des miracles d'humilité, des miracles de charité et de douceur : miracles que le monde ignore, et qu'il fait profession de méconnaître; et c'est en cela que consiste la dépravation de son jugement. Car si Hérode eût bien raisonné, cette modestie d'un homme que tant de miracles avaient rendu célèbre et vénérable, ce silence si constant, ce refus de se justifier, cet abandon de sa propre cause et par conséquent de sa vie, cette tranquillité et cette patience au milieu des outrages et des insultes, cette fermeté à les souffrir sans se plaindre, tout cela lui aurait paru quelque chose de plus surnaturel et de plus divin que les miracles mêmes qu'il avait souhaité de voir. Et en effet, c'est par là qu'un de ces deux criminels crucifiés avec Jésus-Christ fut non-seulement touché, mais persuadé et converti. La force héroïque et surprenante avec laquelle il vit le Sauveur sur la croix recevoir les injures et les pardonner, prier pour ses persécuteurs et les recommander à son Père, lui fit conclure qu'il y avait en lui quelque chose au-dessus de l'homme, et que quiconque mourait de la sorte ne mourait pas en homme, mais en Dieu. Ainsi en jugea-t-il; et ce ne put être que l'esprit de Dieu, qui, élevant sa raison et la fortifiant lui donna cette vue supérieure à toutes les vues humaines. Mais le monde en juge tout autrement : ces miracles de patience n'y sont ni reconnus, ni goûtés. Bien loin de les tenir pour des miracles, il les regarde comme des marques de faiblesse; et c'est en quoi, remarque saint Grégoire, pape, paraît visiblement l'ignorance du monde, de ne vouloir pas convenir qu'il y a plus de force et plus de vertu à pardonner qu'à se venger, à s'immoler qu'à se sauver, à se taire qu'à se défendre. Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ se laisse condamner par ce jugement du monde perverti, plutôt que de l'autoriser en faisant des miracles contraires à l'ordre de son Père. Il choisit plutôt, ajoute saint Jérôme, de périr lui-même et de sauver le monde par les miracles de sa charité, que de satisfaire le monde et de se glorifier lui-même par des miracles de sa propre volonté.

De là Hérode ne trouvant pas dans Jésus-Christ de quoi contenter sa curiosité, il le méprise. troisième caractère de l'esprit libertin du monde :

Sprevit illum Herodes cum exercitu suo. (LUC., 23.) Hérode avec sa cour : observez, s'il vous plaît, cette parole, avec sa cour. Car que ne peut point l'exemple d'un roi, pour imprimer à toute une cour les sentiments de mépris ou de respect dont il est prévenu à l'égard de Dieu ? et, selon les lois du monde, que doit-on attendre autre chose de ceux que leur naissance, leur emploi, ou quelque autre engagement attachent à la cour, sinon qu'emportés par le torrent, ils se fassent un mérite, si le maître qu'ils servent est impie, de l'être comme lui ? L'usage du monde ne va-t-il pas là ? et quand par sa miséricorde Dieu nous donne un roi qui respecte sa religion, et qui veut que sa religion soit respectée, vous, mes chers auditeurs, qui, quoique courtisans, êtes chrétiens, et qui, lorsqu'il s'agit d'être chrétiens, devez peu estimer d'être courtisans, ne devez-vous pas regarder un don si précieux comme une des grâces les plus singulières ? Hérode méprisa Jésus-Christ, et plutôt à Dieu que Jésus-Christ n'eût jamais été méprisé que dans la cour d'Hérode ! c'était la cour d'un roi infidèle : et ma douleur est que, de la cour d'un roi infidèle, cette impiété et ce mépris de Jésus-Christ a passé dans les cours des princes chrétiens.

Enfin, dernier caractère du libertinage, Hérode joint au mépris la raillerie la plus outrageante. Le Verbe de Dieu, la sagesse éternelle de Dieu lui sert de jouet, et il donne Jésus-Christ en spectacle à toute sa cour et à tout le peuple, le faisant couvrir d'une robe blanche et le renvoyant comme un fou : *Indutum veste alba.* (Idem.) Telle est la ressource la plus ordinaire du libertin, et sa plus forte défense, un esprit railleur. Vous aurez beau vous appuyer des raisonnements les plus solides, pour convaincre un de ces esprits malignement enjoués et agréables ; une vaine plaisanterie lui tiendra lieu de réponse : et parce que ceux qui l'écoutent ne sont souvent ni mieux instruits ni mieux disposés que lui, on s'attachera plutôt à un mot qu'il dira et qu'il saura assaisonner d'un certain sel, à un conte qu'il inventera, à un trait vif qui lui échappera, qu'aux solides vérités que vous voudrez lui faire comprendre. Esprit opposé à l'esprit de Dieu, surtout lorsqu'il s'attache aux choses saintes : on traite de folies les plus sages maximes de l'Évangile, et d'amusements frivoles les plus salutaires pratiques du christianisme. Esprit le plus difficile à guérir, parce qu'il ne peut être guéri que par de sérieuses réflexions, et qu'on se fait de tout un badinage et un jeu. Esprit de la cour, où la conduite d'un homme de bien n'est souvent regardée que comme superstition, que comme vision, que comme simplicité, pusillanimité, lâcheté. Reprenons. Voilà donc Jésus condamné au tribunal de la passion, condamné au tribunal du libertinage ; il ne lui reste plus que de l'être au tribunal de la politique ; c'est celui de Pilate.

Quel autre que Pilate devait, dans un abandon si général, se déclarer le protecteur de l'innocence ? Mais ce fut au contraire la malheureuse politique de Pilate qui acheva de sacrifier l'innocence du Fils de Dieu, en portant l'arrêt de sa condamnation. Politique (remarquez bien ceci, chrétiens), politique timide et faible pour les intérêts de Dieu ; politique ardente et zélée pour les intérêts du monde ; politique subtile et artificieuse, pour accorder les intérêts du monde avec ceux de Dieu, politique déterminée à tout pour son intérêt propre. Puis-je vous en faire une peinture plus naturelle, et ne la connaissez-vous pas à ces traits ? Je dis politique timide et faible pour les intérêts de Dieu, car il devait user de son autorité absolue pour maintenir le bon droit de Jésus-Christ, dont il était persuadé ; il devait résister hautement à la violence des Juifs : mais il voulut les adoucir, il craignit de les choquer, il ménagea leurs esprits. Il devait leur dire : Vous êtes des imposteurs, et c'est injustement que vous accusez cet homme ; mais il voulut les gagner par voie de remontrance : et pour les flatter, il consentit même qu'ils jugeassent le Fils de Dieu selon leur loi : *Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate.* (JOAN., 18.) Je dis politique zélée pour les intérêts du monde : car dès qu'il entendit parler de César, et du rapport que cette cause pouvait avoir à la personne de ce prince, il rentra dans la salle de l'audience, il fit paraître de l'empressement et de l'ardeur, il recommença l'interrogatoire, il ne témoigna plus à Jésus-Christ la même bienveillance ; au contraire, il lui parla avec empire, il l'intimida, il le menaça, pour montrer combien il avait à cœur tout ce qui regardait les intérêts de César, et combien il désirait à ce seul nom. Je dis politique subtile et artificieuse, pour accorder les intérêts de Dieu avec ceux du monde : voilà pourquoi il condamna Jésus-Christ à une sanglante et honteuse flagellation, espérant par là d'une part lui sauver la vie, et de l'autre contenter les Juifs, mais ne prenant pas garde qu'en voulant contenter les Juifs, il faisait le dernier outrage à Jésus-Christ, et qu'en voulant sauver Jésus-Christ, il ne contenterait jamais les Juifs. Je dis politique déterminée à tout pour son intérêt propre : car les Juifs le pressant toujours, et lui déclarant que, s'il hésitait à prononcer l'arrêt de mort, ils regarderaient ce refus comme un attentat contre l'empereur, il consentit à tout ce qu'ils lui demandèrent, aimant mieux perdre Jésus-Christ que de se perdre soi-même, et conserver sa fortune que de conserver sa conscience et son honneur.

Encore une fois, chrétiens, ne voilà-t-il pas dans la personne de ce juge, ministre de l'iniquité, une peinture achevée de la politique du siècle ? Car prenez garde que ce ne fut point l'ignorance

de Pilate qui le porta à une telle extrémité; ce ne fut point la préoccupation de son esprit, ni la malice de son cœur, mais ce fut une fausse prudence; et il ne parut en cette occasion le plus injuste et le plus corrompu des hommes, que parce qu'il était un sage mondain. Il avait pour Jésus-Christ les intentions les plus droites, il cherchait les moyens de le délivrer, il protesta plus d'une fois qu'il ne trouvait point de crime en lui; et, pour s'en déclarer plus hautement, il lava ses mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent de la mort de cet homme. Cependant c'est lui qui l'a sacrifié : pourquoi? parce qu'il n'eut pour le Fils de Dieu que de bonnes intentions, et rien de plus. Or avec de bonnes intentions (observez cette réflexion de saint Augustin si propre ou à vous édifier ou à vous faire trembler), avec de bonnes intentions on peut faire et on fait tous les jours les plus grands maux; avec de bonnes intentions, on commet des injustices énormes; avec de bonnes intentions, on se damne et on se perd. Et tel est, mes chers auditeurs, le désordre, ou si vous voulez, le malheur des grands. Dieu leur ayant donné des âmes nobles et naturellement vertueuses, ils ont, aussi bien que Pilate, de bonnes intentions; et si ces intentions étaient secondées, quels biens ne feraient-ils pas et quels maux n'empêcheraient-ils pas? Mais parce qu'ils en demeurent là, c'est-à-dire parce que ce ne sont que des intentions qu'une faiblesse pitoyable rend vaines et inutiles, et qui, n'étant pas à l'épreuve de la politique du siècle, ne sont suivies de nul effet; avec ces bonnes intentions, ils se trouvent chargés devant Dieu d'un nombre infini de péchés, qu'ils commettent à tous moments sans se les imputer jamais, d'autant plus criminels qu'ils ne sont pas seulement responsables de leurs propres iniquités, mais des iniquités d'autrui, et que les intentions qu'ils ont eues de faire le bien et de s'opposer au mal les condamnent par eux-mêmes, parce que les ayant eues sincèrement et ne les ayant jamais eues efficacement, ils se sont eux-mêmes jugés, et ont employé contre eux-mêmes l'intégrité de leur raison et la droiture de leur cœur. On sait assez que ce que je dis est l'écueil de leur condition, et l'un des endroits par où, malgré leur grandeur, ils sont plus à plaindre. On sait que ceux qu'ils écoutent, et qui, abusant de leur confiance, servent d'obstacles à leurs justes intentions, sont encore plus coupables qu'eux : mais cela les justifie-t-il, et de bonnes intentions, anéanties ou par de pernicious conseils, ou par une sagesse humaine, peuvent-elles leur tenir lieu d'une légitime réparation auprès du prochain qui en a souffert? Non, chrétiens, point d'excuse en cela pour eux. Ils ont beau dire, comme Pilate, *Innocens ego sum a sanguine justit hujus* (MATH., 27); ils ont beau, comme lui, se laver les mains de tant d'injustices et de violences

dès qu'elles sont autorisées de leur nom, ils en doivent être garants; et quelque louange qu'ils se donnent d'avoir été bien intentionnés, on leur dira toujours : *Sanguis ejus super vos*. (MATH., 27.) Oui, vous étiez bien disposés, mais le sang de ce pauvre que vous avez laissé opprimer, mais le sang de cette veuve que vous avez abandonnée, mais le sang de ces misérables dont vous n'avez pas pris la cause en main, ce sang, dis-je, retombera sur vous, et vos bonnes dispositions rendront leur voix plus forte, pour demander à Dieu vengeance de votre infidélité.

Ah! chrétiens, n'attirez pas sur vous une si affreuse malédiction. L'avantage de vos conditions, si vous voulez bien le reconnaître, c'est que votre honneur, selon les idées même du monde, est attaché à votre conscience, et que votre conscience est inséparable de votre honneur; que vous ne pouvez renoncer à l'un sans renoncer à l'autre, et que par là les seules vues du monde même vous mettent dans une heureuse nécessité d'agir en chrétiens. Quoi qu'il en soit, soyez zélés pour Dieu, et Dieu le sera pour vous; intéressez-vous pour Dieu, et Dieu s'intéressera pour vous; exposez-vous, et, s'il est nécessaire, perdez-vous pour Dieu, et Dieu fera des miracles pour vous. Voilà ce qu'un apôtre appelle la religion pure et sans tache; et voilà ce que vous devez établir comme le fondement essentiel de toute votre conduite. Rendez à César ce qui est dû à César, c'est-à-dire aux hommes ce qui est dû aux hommes, aux grands ce qui est dû aux grands; mais ne séparez jamais ce que vous leur devez de ce que vous devez à Dieu : et souvenez-vous de la belle maxime de saint Jérôme, que tous les intérêts de César sont bien les intérêts de Dieu, mais que les intérêts de Dieu ne sont pas toujours ceux de César. Si vous vous faites, mon cher auditeur, l'esclave des hommes aux dépens de votre conscience, en se servant de vous ils vous mépriseront : mais, en chrétien et en homme de bien, faites votre devoir, au hasard de leur déplaire; quand ils vous haïraient, ils vous honoreront. Or il vaut encore mieux être honoré d'eux, quoique haï, en faisant son devoir, que d'en être aimé et méprisé en ne le faisant pas. Que dis-je? si vous le faites constamment, et qu'ils en soient persuadés, ils vous aimeront et vous honoreront tout ensemble, et votre probité connue vous attirera de leur part plus d'estime et plus de confiance, qu'un dévouement lâche et sans bornes à toutes leurs volontés. Craignez de leur déplaire, j'y consens, et vous le devez; mais ne le craignez jamais, quand il faudra leur déplaire pour ne pas déplaire à Dieu. Telle est la vraie piété : par là vous vous préserverez de la corruption des jugements du monde, et par là vous éviterez la rigueur du jugement de Dieu, jugement commencé dans la

passion et à la mort de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison, chrétiens, mais par une providence de Dieu toute particulière, que les mêmes signes qui doivent précéder le jugement universel parurent visiblement et distinctement à la mort de Jésus-Christ, puisqu'il est de la foi que la mort de Jésus-Christ fut comme la première scène de ce jugement général du monde, ou pour parler plus simplement, puisqu'elle fut déjà le jugement même du monde : *Nunc judicium est mundi.* (JOAN., 12.) Il y aura, disait le Sauveur instruisant ses apôtres, et les préparant à ce dernier jour qui doit décider du sort de tous les hommes, il y aura des prodiges dans la nature; le soleil s'obscurcira, la terre tremblera, tous les éléments seront dans la confusion, les morts sortiront de leurs tombeaux; et alors on verra le Fils de l'homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Pour vous, ajoutait ce divin Maître, parlant dans la personne de ses disciples à tous les fidèles, quand ces choses arriveront, ne craignez point, mais levez la tête, parce que votre rédemption approchera. Or sans attendre la fin du monde, nous voyons déjà toutes ces choses arrivées, et nul de ces signes n'a manqué à la passion de Jésus-Christ. Car au moment qu'il expira, le soleil, par le miracle le plus étonnant, et contre toutes les lois de la nature, parut éclipser; la terre, par un prodigieux tremblement, fut ébranlée; les pierres se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, les corps de plusieurs saints, ensevelis dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent. N'était-il donc pas évident alors que le jugement du monde commençait? Il ne restait plus que de voir le Fils de l'homme assis sur la nuée qui doit lui servir de trône : mais au lieu de le voir sur cette nuée, on le voyait sur la croix; et la croix était le premier tribunal où, comme juge de l'univers, il devait prononcer des arrêts de vie et de mort; de vie en faveur des élus, de mort contre les réprouvés : *O ineffabilis gloria passionis, in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est crucifixi!* (LEO) s'écrie le savant pape saint Léon : O passion adorable et mystérieuse, qui nous a fait voir par avance, et même qui nous a fait sentir la rigueur infinie du jugement que nous attendons, la sainteté du maître devant qui nous devons comparaître, et le pouvoir suprême de ce Dieu crucifié, qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas, selon saint Paul, d'être le Dieu vivant entre les mains duquel il est terrible, mais infaillible, de tomber.

C'est pour cela, dit saint Augustin (et cette remarque est essentielle à mon sujet), c'est pour cela que Jésus-Christ, malgré l'opposition des Juifs, et

par une destinée bien surprenante, fut proclamé roi sur la croix : *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus Nazarenus rex.* (MATTH., 27.) Qualité qui lui avait été disputée jusqu'alors, mais qui lui fut juridiquement accordée : pourquoi? parce que c'était là qu'il commençait à exercer la fonction de juge; car qui dit roi dit juge absolu, juge né, juge sans appel et en dernier ressort : d'où vient que dans la description du jugement, je dis de celui qui se fera à la fin des siècles, l'évangéliste ne donne point au Fils de Dieu d'autre titre que celui de roi : *Tunc dicet rex his qui a sinistris ejus erunt.* (Id., 25.) Prenez garde, mes frères, continue saint Augustin : roi au Calvaire, et roi sur le Thabor dans son dernier avènement, parce que c'est au Calvaire qu'il a usé premièrement du pouvoir de juger que lui avait donné le Père céleste, et sur le Thabor qu'il en doit finir l'exercice. Approfondissons cette importante vérité; car ce qui rendra le jugement de Dieu si terrible, ce ne seront point ces signes extérieurs dont l'évangéliste nous fait une si vive peinture, mais la venue d'un Dieu sauveur, transformé dans un Dieu vengeur, dans un Dieu animé de colère et armé de foudres pour les lancer sur les pécheurs. Or de même en est-il du redoutable mystère de la passion, que nous célébrons. Que le soleil s'obscurcisse, et que les étoiles tombent du ciel, disait éloquemment saint Chrysostôme, ce n'est point ce qui me trouble quand je pense au jugement dernier; mais le sujet de ma crainte et de ma frayeur, c'est de penser que le même Dieu qui m'a sauvé descendra en personne pour me juger. Ainsi parlait ce saint docteur; et moi, par la même raison, je dis aujourd'hui : Que la terre tremble et que les pierres se fendent, ce n'est point là de quoi je suis touché; mais ce qui me pénètre et ce qui me saisit à la vue de Jésus-Christ expirant, c'est la réflexion que je fais, non-seulement que le même Dieu qui me sauve et qui meurt pour moi est celui qui me jugera et qui me condamnera, mais qu'il me condamne actuellement, et qu'actuellement il me juge en me sauvant et en mourant pour moi. Voilà, si j'ai le don d'intelligence, et si je sais discerner les œuvres de Dieu, ce qui doit me faire frémir.

Car il est vrai, mes chers auditeurs, que ce Dieu, devant qui nous craignons tant vous et moi de répondre, quelque sévère et quelque inflexible que nous le concevions, ne prononcera contre les hommes d'autres arrêts de réprobation que ceux qu'il aura prononcés et signés de son sang, en accomplissant l'ouvrage de notre rédemption. Il est vrai que si son jugement doit être exact et rigoureux, c'est par le rapport qu'il aura à son crucifiement et à sa mort. Enfin, il est vrai que la dernière malédiction qu'il donnera aux pécheurs de la terre,

quand il leur dira : Retirez-vous de moi, maudits, ne sera qu'une ratification générale de toutes les malédictions particulières qu'il aura données en mourant aux ennemis de sa croix. En effet, que fera-t-il lorsqu'il jugera les vivants et les morts? Ce qu'il faisait en publiant au monde son Évangile, et en fulminant contre les mondains ces fameux anathèmes, quand il disait : *Væ vobis!* (LUC., 6.) Malheur à vous! Or c'est sur la croix, reprend saint Jérôme, qu'il les a fulminés solennellement et authentiquement; c'est sur la croix qu'il a eu droit de dire, et qu'il a dit : *Væ mundo!* (MATTH., 18.) Malheur à vous, âmes sensuelles et voluptueuses, qui, quoique chargées de crimes, secouez le joug de la pénitence, et ne respirez que la joie et le plaisir! Malheur à vous, riches avares, qui retenant vos biens sans jamais les répandre, ou les faisant servir à vos passions, êtes insensibles aux misères des pauvres! Malheur à vous, esclaves de l'ambition et de la gloire, qui, vous croyant tout permis pour vous élever, sacrifiez à votre fortune votre conscience et votre religion! Malheur à vous, cœurs durs et insensibles, qui, traitant de faiblesse l'oubli des injures, vous faites de la vengeance un faux honneur et un faux triomphe! Malheur à vous, homicides des âmes, qui par vos artifices et vos scandales faites périr celles que je suis venu racheter! C'est sur la croix, dis-je, que cette Homme-Dieu, avec autant de raison que d'autorité, parlant, ou plutôt agissant non pas en simple législateur, mais en juge, et en juge irréprochable, frappe de tous ces anathèmes autant de mauvais chrétiens qu'il y en a qui se les attirent. S'il n'était monté sur la croix, ces anathèmes, quoique sortis de sa bouche, auraient moins de force; disons mieux, s'il n'était monté sur la croix, ces anathèmes ne seraient jamais sortis de sa bouche, puisque nous savons qu'il n'a reçu le pouvoir de juger que parce qu'il était Fils de l'homme, et capable, comme Fils de l'homme, de souffrir et de mourir : *Et potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est.* (JOAN., 5.) En sorte que la même croix qui fut le trône de son humilité, de sa patience et de sa charité, par une conséquence nécessaire, devient à ce moment-là même le siège de sa justice pour condamner les hauteurs de notre orgueil, les délicatesses de notre amour-propre, la dureté de notre cœur, et les sensualités de notre chair. Il a fallu qu'il fût l'homme de douleurs, et traité comme le dernier des hommes, pour être en possession de dire aux ambitieux et aux impudiques : *Væ vobis!* J'ai donc eu raison de vous le présenter, tout crucifié et tout mourant qu'il est, comme jugeant et réprochant le monde, et de conclure avec lui-même : *Nunc judicium est mundi.*

Ce ne sont point là de vaines spéculations, ni de

simples idées que la piété inspire. Trois circonstances essentielles, spécifiées dans l'Écriture pour nous marquer le jugement de Dieu, vont vous convaincre sensiblement de ce que je dis. Car il est de la foi (première circonstance) que quand toutes les nations de la terre seront assemblées pour subir ce jugement divin, le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, *Tunc parebit signum Filii hominis in celo* (MATTH., 24); et, selon tous les Pères de l'Église, ce signe du Fils de l'homme dont parle l'évangéliste, c'est la croix du Sauveur. Pourquoi paraîtra-t-elle dans le ciel? demande saint Chrysostôme, et après lui saint Hilaire. Pour séparer ceux que le Sauveur, alors reconnu et déclaré juge, renoncera et rejettera de son royaume, d'avec ceux qu'il couronnera et qu'il recevra au nombre de ses prédestinés; pour nous être confrontée, si je puis ainsi parler, et pour faire ou notre justification, ou notre condamnation, selon la conformité ou l'opposition qui se trouvera entre elle et nous; par conséquent, pour signifier et pour exécuter au même temps, par une action secrète et intérieure, la sentence définitive qui réprochera les impies. Point donc de titre de damnation plus efficace et plus fort contre une âme pervertie par l'esprit du monde, que la croix de Jésus-Christ; et cette croix, après avoir été le supplice du Dieu sauveur, sera éternellement celui de l'homme réprouvé et perdu. Oui, chrétiens, c'est de quoi l'Évangile ne nous permet pas de douter; c'est ce que tous les saints, éclairés des lumières de la grâce, ont considéré dans le jugement de Dieu avec le plus d'horreur, quand ils ont médité ces paroles : *Tunc parebit signum Filii hominis.*

Or, dites-moi, ce signe véritable du Fils de l'homme ne paraît-il pas dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui ne sépare-t-il pas les superbes d'avec les humbles, les vindicatifs d'avec les miséricordieux, les sensuels d'avec les pénitents? l'Église, en nous le proposant sur nos autels comme l'objet de notre culte, ne nous oblige-t-elle pas à regarder ce signe comme l'étendard qui partage déjà le christianisme en deux troupes, aussi contraires que celles qui nous ont été désignées sous ces symboles mystérieux des brebis et des boucs? Parlons sans figure; cette croix que nous révérans n'a-t-elle pas dès maintenant tout ce qui consternerá, tout ce qui désolera, tout ce qui accablera les âmes mondaines au dernier avènement de Jésus-Christ, et quand elle paraîtra à la fin des siècles, aura-t-elle quelque chose de plus affreux, je dis de plus affreux pour un damné, que ce qu'elle a pour un pécheur dans le mystère de ce jour? Si présentement il n'en est pas ému, ce pécheur dont je parle, comme il le sera alors, n'est-ce pas l'effet de son endurcissement? Mais approche, lui dirais-je, s'il y en avait ici quelqu'un de ce caractère, et pût à Dieu qu'il n'y en eût qu'un seul! approche, et

quelque endurci que tu sois, rends par ton expérience propre un témoignage sincère à la vérité que je te prêche. Pourras-tu aujourd'hui te présenter devant la croix de ton Dieu ? Possédé d'une passion criminelle, et livré à un amour impur, pourras-tu, selon l'usage de l'Église, l'adorer et ne pas te confondre en l'adorant ? Cette croix, tandis que tu lui rendras ce devoir apparent de ta religion, ne te reprochera-t-elle pas tes abominations et tes scandaleux attachements ? ne te convaincra-t-elle pas des extravagances de ton orgueil, des dérèglements de ta cupidité, des injustices de tes projets et de tes entreprises, et ne renversera-t-elle pas tous les prétextes dont tu voudrais inutilement justifier devant Dieu et ton impénitence, et ton péché ? Pourras-tu, en te prosternant devant elle, soutenir les pressantes accusations qu'elle formera contre toi ? Or, voilà ce que j'appelle le jugement du pécheur : *Nunc judicium est mundi.* (JOAN., 12.) Hommes de Galilée, dirent les anges aux apôtres, en les voyant sur la montagne appliqués à contempler la gloire de Jésus-Christ dans sa bienheureuse ascension ; hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel ? Ce triomphe de votre Maître n'est pas ce qui doit occuper vos esprits ; mais pensez à ce que nous vous annonçons, et ne l'oubliez jamais ; savoir, que ce Jésus viendra tel que vous l'avez vu monter : *Hic Jesus qui assumptus est a vobis, sic veniet quemadmodum vidistis eum.* (Act., 1.) Permettez-moi, mes chers auditeurs, de vous adresser les mêmes paroles. Non, chrétiens, ne vous arrêtez point aujourd'hui à admirer la grandeur et la profondeur des mystères qui s'accomplissent dans la passion d'un Dieu mourant : ne vous contentez pas de regarder la croix de Jésus-Christ comme la source de son élévation et de la vôtre ; et si vous avez quelque sentiment de piété, ne vous en tenez point à une vaine et stérile composition que la solennité de ce jour excite communément dans les cœurs. Ce que j'ai à vous annoncer est bien plus digne de vos réflexions, et plus digne même de vos larmes : et quoi ? c'est que ce Jésus que vous voyez élevé sur la croix, *Hic Jesus qui assumptus est*, non-seulement viendra, mais viendra de la même sorte que vous le voyez, c'est-à-dire armé contre l'impiété, de la croix même sur laquelle il meurt : *Sic veniet quemadmodum vidistis eum.* Quelque languissante et quelque assoupie que soit votre foi, cette prédiction que je vous fais ne doit-elle pas la réveiller ? Mais voici un motif plus pressant que j'y ajoute, c'est que ce Jésus, élevé de terre comme il le paraît maintenant à vos yeux, *Hic Jesus qui assumptus est*, ne viendra pas seulement, mais est déjà venu, puisque sur la croix il a déjà fait tout ce que pouvait faire un Dieu de plus juridique et de plus fort pour la destruction de l'impiété et pour la réprobation du monde. En sorte, dit saint Augustin,

que le monde se trouvera déjà tout réprouvé, et l'impiété toute détruite, quand ce Jésus, brillant de gloire, viendra pour la seconde fois : *Hic Jesus qui assumptus est, sic veniet quemadmodum vidistis eum.* Je le répète, chrétiens, voilà ce qui doit jeter dans nos âmes l'épouvante et la terreur, si nous savons peser les choses au poids du sanctuaire.

En effet (seconde circonstance qui se rapporte à la première), il est de la foi que le désespoir des damnés, selon la parole de saint Jean, sera de voir le Dieu qu'ils auront outragé, persécuté, crucifié ; et une des raisons pourquoi le Sauveur du monde, après sa résurrection, conserva les cicatrices et les vestiges de ses plaies, fut de les produire aux impies quand il les jugera, comme autant de bouches ouvertes pour leur condamnation : *Videbunt in quem transfixerunt* (JOAN., 19) : Ils verront celui qu'ils ont percé de leurs traits ; et cette seule vue, par les violents remords qu'elle leur causera, par la douleur profonde où elle les plongera, par les fureurs secrètes qu'elle leur inspirera contre eux-mêmes, leur tiendra lieu de conviction et de punition : *Videbunt in quem transfixerunt.* La vue des démons, exécuteurs de l'arrêt de Dieu, ne fera tout au plus sur eux qu'une légère impression : mais celle d'un Dieu immolé pour eux, celle d'un Dieu portant encore les marques de sa bonté et de leur ingratitude, celle d'un Dieu qui, leur découvrant ses plaies, semblera leur dire : Voilà ce que j'ai souffert pour toi ; c'est pour toi que ce côté a été ouvert, pour toi que ces pieds et ces mains ont été percés ; ces plaies étaient des sources intarissables, où il ne tenait qu'à toi de puiser les eaux de ma grâce ; je voulais par là te donner entrée dans mon cœur, mais ton endurcissement a rendu inutiles tous les desseins de ma miséricorde : répands-moi donc, âme insensée ! qu'ai-je pu faire pour ton salut que je n'aie pas fait ; et que n'as-tu pas fait ou voulu faire de tout ce qui pouvait contribuer à ta perte ? cette vue, dis-je, accompagnée de ces reproches, sera plus insoutenable que la vue même de l'enfer. Or, dès ce jour, les réprouvés du siècle et les mondains ont à soutenir cette vue ; et quand l'Église, selon sa religieuse coutume, leur découvrira le visage de ce Christ qu'elle tient depuis si longtemps voilé, ce qu'a dit saint Jean ne s'accomplira-t-il pas ? *Videbunt in quem transfixerunt.* (Id.) Ils verront ce Dieu percé d'une lance et de clous, du moins ils en verront la figure, et elle suffira pour leur reprocher leur insensibilité, l'abus qu'ils font des grâces divines, et l'oubli de leur salut où ils ont vécu et où ils veulent vivre. Ils le verront, *Videbunt* ; et pour peu qu'il leur reste de religion, la vue de ce Sauveur, dont les plaies sanglantes demandent justice et crient plus haut que le sang d'Abel, remuera tous les ressorts de leur conscience, et les remplira de trouble et d'effroi : *Viderunt in*

quem transfecerunt. (JOAN., 19.) Ah! Seigneur, s'écriait Job, qui m'accordera par grâce que je sois caché dans les ombres de la mort jusqu'à ce que votre colère soit passée? *Quis mihi hoc tribuat ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranscat furor tuus?* (JOB, 14) comme si le tombeau, tout affreux qu'il est, était un asile à rechercher, quand il est question de se mettre à couvert des yeux et de la présence d'un juge aussi courroucé que le sera Jésus-Christ. Ainsi parlait ce saint patriarche. Et moi, si j'étais assez malheureux pour être de ces chrétiens du siècle dont je déplore ici le sort, concevant Jésus-Christ crucifié plus redoutable pour moi que Jésus-Christ glorieux, je lui dirais aujourd'hui dans le même esprit : Oui, Seigneur, cachez-moi, s'il est nécessaire, dans le fond des abîmes, et que je sois enveloppé des plus sombres ténèbres, plutôt que de vous voir, pécheur et impénitent que je suis, sur cette croix où mes péchés vous ont attaché, et qui me retrace toute l'iniquité de mes désordres, et toute la justice de vos divins jugements : *Idebunt in quem transfecerunt.* (JOAN., 19.) Pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est le conseil qu'il donna lui-même aux filles de Jérusalem, lorsque, marchant vers le Calvaire, il les avertit de pleurer et de ne pas pleurer; de ne pas pleurer sur lui, qui par sa mort allait être glorifié; mais de pleurer sur elles-mêmes et sur leurs enfants, parce que le temps approchait où les hommes auraient sujet de dire : Montagnes, tombez sur nous; couvrez-nous, collines, et défendez-nous du triste spectacle qui va se présenter à nos yeux, c'est-à-dire de la vue d'un Dieu mourant pour le monde, et par sa mort même jugeant le monde.

Achevons, chrétiens, et suivons cette pensée. Les prophètes nous apprennent (troisième et dernière circonstance) que le jour du jugement doit être singulièrement et par excellence le jour des vengeances du Seigneur, *Dies ultionis* (JÉRÉM., 46); jour que Dieu a destiné pour punir toutes les iniquités des hommes, jour qu'il a consacré à sa justice la plus rigoureuse, jour qu'il a choisi entre tous les autres jours pour se satisfaire, et pour tirer raison des injures qu'il a reçues. Or, il est d'ailleurs évident que jamais Dieu, à proprement parler, et dans la rigueur, n'a bien commencé à se venger que dans la passion de Jésus-Christ : pourquoi? parce qu'il n'y avait que les souffrances de Jésus-Christ qui pussent être une réparation suffisante du péché. Le déluge avait inondé la terre; le feu du ciel avait consumé Sodome; mais le feu du ciel et le déluge, tant d'autres fléaux que Dieu jusqu'alors avait employés, et dont il s'était servi contre les pécheurs, n'avaient été pour lui que des essais de vengeance : je dis plus, l'éternité des peines que souffriront les réprouvés, quelque infinie qu'elle soit dans sa durée, ne sera jamais, par rap-

port à lui, une vengeance complète, puisque c'est pour cela même qu'elle ne finira jamais. Il fallait dans la plénitude des temps un sacrifice plus parfait, et qui par son mérite et sa dignité, rétablît pleinement les intérêts de Dieu aux dépens de l'homme. Il fallait qu'un Dieu-Homme mourût, afin qu'il fût vrai une fois de dire que Dieu était satisfait. Or, c'est ce qui s'accomplit aujourd'hui. Voici donc ce jour si clairement prévu, et si distinctement marqué par Isaïe, lorsque, envisageant le Sauveur ensanglanté et défiguré sur la croix, il lui mettait dans la bouche ces paroles : *Dies enim ultionis in corde meo, dies redemptionis mex venit.* (ISAÏ., 63.) Le jour de la vengeance est venu; et quel est-il, Seigneur? Celui de la rédemption. Prenez garde, chrétiens, il ne sépare point ces deux jours, et, bien loin de les séparer, il les confond en quelque sorte, et exprime l'un par l'autre : pourquoi? parce qu'en effet, dit saint Augustin, Dieu n'a été vengé que dans le moment où l'homme a été racheté. D'où il s'ensuit que le jour de la rédemption a été celui de la vengeance, et par une conséquence nécessaire, que le jour de la passion de Jésus-Christ a été celui du jugement du monde. Jugement du monde, vengeance de Dieu qui s'exécuta dès lors dans le cœur adorable du Sauveur, et dont nous n'attendons plus que la manifestation : *Dies ultionis in corde meo, dies redemptionis mex venit.* Vengeance de Dieu, qui commença par le juste et par l'innocent, mais qui se terminera par les coupables. Car, si le bois vert est ainsi traité, ajouta le Fils de Dieu aux femmes de Jérusalem, que sera-ce du bois sec? c'est-à-dire, si l'unique du Père et le Saint des saints, parce qu'il a eu l'ombre du péché, et qu'il s'est revêtu d'une chair semblable à celle du péché, a essayé tant de rigueurs, que sera-ce du péché même? que sera-ce de ceux qui en ont toute la malice, de ceux en qui le péché règne, et qui font régner le péché par leurs scandales; de ceux dont la chair corrompue et dissolue est une source de péchés; de ceux qui semblent n'avoir de raison et de liberté que pour se rendre rebelles à Dieu et esclaves de leurs sens; de ceux qui, non contents d'être pécheurs, se plaisent à l'être et se glorifient de l'être? que peuvent-ils et que doivent-ils attendre, après que le Dieu des vengeances a si peu épargné celui même qui, malgré l'apparence du péché, ne laissait pas d'être toujours l'objet de ses complaisances?

En voulez-vous voir, chrétiens, quelques effets particuliers? je dis quelques effets particuliers de ces vengeances divines dont vous êtes menacés : ne quittons point notre mystère, mais considérons ce qui se passe à la mort du Sauveur, et tremblons. Il meurt en réprouvant les Juifs, et leur annonçant leur ruine future, ruine temporelle, ruine spirituelle. Or, si sa mort, reprend saint Augustin, a servi, contre son intention même, à la réprobation des

Juifs, combien plus servira-t-elle à la réprobation des mauvais chrétiens? Il meurt en réprochant Judas et l'abandonnant, d'abord à son avarice, et ensuite à son désespoir. Il meurt en réprochant un criminel crucifié avec lui, et le laissant mourir dans son endurcissement et dans son impénitence. Mais que fais-je, mes chers auditeurs; et, dans ce jour de salut, dois-je vous renvoyer tous sans consolation? Le jugement de Dieu ne sera pas terrible pour tous les hommes: il y aura des élus et des saints, pour qui même il sera glorieux; et tandis que les réprouvés sécheront de peur, les justes triompheront de joie. Or, il en est de même, par proportion, de ce mystère. Jésus-Christ ne paraît pas tant, après tout, sur la croix pour condamner les hommes, que pour les convertir, que pour les toucher, que pour les sanctifier, que pour répandre sur eux les dons de sa grâce, et pour leur assurer le ciel; et c'est encore à ces hommes que j'ai le droit de dire, *Nunc judicium est mundi* (JOAN., 12); Voici le jugement du monde, non plus un jugement de rigueur, mais un jugement de faveur: appliquez-vous, je finis, car Jésus-Christ meurt en promettant sa gloire à ce criminel pénitent qui se tourne vers lui, et qui lui demande d'être reçu dans son royaume. Or, un arrêt aussi favorable et aussi décisif que celui-ci, *Hodie mecum eris in Paradiso* (LUC., 23), n'était-ce pas quelque chose encore de plus exprès que l'invitation qu'il fera à ses élus, quand il leur dira: *Venite, benedicte*? (MATTH., 25.) Il meurt en convertissant des Gentils, c'est-à-dire des infidèles, et leur ouvrant les yeux, leur communiquant le don de la foi, les appelant à son Église; témoin le centenier et ceux de sa troupe, qui s'en retournent glorifiant Dieu, et reconnaissant le Sauveur, tout mort qu'il est, pour le vrai Fils de Dieu. Il meurt en sauvant ceux qui le crucifient, en pardonnant à ses ennemis, mais d'un pardon sincère et efficace qui va jusqu'à les gagner, jusqu'à en faire des saints, jusqu'à effacer par son sang le péché même qu'ils ont commis en le répandant: *Iste sanguis sic fusus est*, dit saint Augustin, *ut ipsum peccatum possit delere quo fusus est*. (AUG.) C'est donc ici le jour du salut, et de votre salut, pécheurs, si vous en voulez profiter. Le Dieu qui meurt sur cette croix y a établi le trône de sa miséricorde. Approchez, on vous y appelle. Allez recueillir ce sang divin, c'est pour vous qu'il coule; allez vous jeter entre les bras de ce Dieu mourant, ils sont ouverts pour vous recevoir. Ah! Seigneur, vous ne m'en désavouerez point, et vous ratifierez la parole que je leur donne en votre nom. Vous vous souviendrez que vous êtes sur la croix encore plus sauveur que juge. Au moment que le pécheur viendra à vos pieds confesser son injustice et la pleurer, vous vous attendrirez tout de nouveau sur lui, vous le comblerez de l'abondance de vos mérites; et par

la vertu de ces mérites infinis il sera purifié, il sera justifié, il sera remis en grâce, il rentrera dans tous ses droits à l'héritage éternel que vous lui avez acheté, et où nous conduise, etc.

TROISIÈME SERMON

SUR

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum; ut peccatis mortui, justitia vivamus.

C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix; afin qu'étant morts pour le péché, nous vivions pour la justice. Première épître de SAINT PIERRE, chap. 2.

SIRE,

Voilà le précis de tout le mystère qui fait aujourd'hui le sujet de la dévotion publique, et qui cause dans l'Église un deuil si universel. Nous célébrons la passion d'un Dieu mort pour nous, d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire la victime de notre salut, jusqu'à se rendre anathème devant le ciel pour en attirer sur nous les plus abondantes bénédictions, jusqu'à vouloir être traité comme pécheur, tout Dieu qu'il était, et à se charger de toute l'ignominie et de toute la peine de nos péchés. Car, quand Jésus-Christ eût été pécheur, quand il eût été le péché même, paraîtrait-il dans un autre état que celui où nous l'allons considérer? et pourquoi s'est-il soumis à un si rigoureux châtement, sinon, ajoute le texte sacré, afin que nous soyons guéris par ses plaies, afin que nous soyons lavés dans son sang, afin que nous soyons justifiés par l'arrêt de sa condamnation, et que nous trouvions dans sa mort le principe de notre vie? Tel fut, dis-je, l'excès de la charité d'un Dieu, et d'un Dieu sauveur; mais tandis que l'amour d'un Dieu le rend si sensible à nos intérêts, que serait-ce si nous devenions insensibles à ses souffrances? C'est, ô chrétiens, ce que je regarderais dans vous comme un caractère de réprobation! et la menace que Dieu faisait aux Israélites ne s'accomplirait-elle pas à votre égard? *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis*. (Levit., 23.) Dieu voulait qu'au jour solennel destiné pour les expiations de son peuple, chacun prît des sentiments de douleur; et s'il y avait une âme assez endurcie pour n'entrer pas dans l'affliction commune, il ordonnait qu'elle fût exterminée, et qu'on ne la comptât plus parmi son peuple. Or voici, mes chers auditeurs, le grand jour des expiations, puisque c'est le jour où Jésus-Christ a expié par son sang tous les péchés des hommes: et par conséquent c'est en ce jour que Dieu a droit de nous dire: *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis*. Cependant, mes frères, il ne s'agit point précisément ici de s'affliger et de pleurer? il s'agit de méditer et de goûter

es vérités importantes qui nous sont proposées; il s'agit, pour ainsi parler, d'ouvrir le livre de la croix, qui est le grand livre de notre foi, et de comprendre, autant que nous le pouvons, combien Dieu a en horreur le péché, puisque, pour détruire le péché, il n'a pas épargné son propre Fils; de reconnaître combien Dieu a aimé le monde, puisque, pour sauver le monde, il a sacrifié ce Fils même, l'objet de ses complaisances éternelles; de mesurer le degré de perfection et de sainteté où Dieu nous appelle, puisque, dans la personne de ce Sauveur mourant, il nous a donné de si illustres exemples de toutes les vertus. Ne cherchons point, pour profiter de ces leçons si solides et si nécessaires, d'autre secours que celui de la croix; car la croix doit être aujourd'hui notre asile, et l'unique médiatrice à qui nous devons recourir. Rendons-lui nos hommages, en lui adressant les paroles de l'Église, et lui disant : *O cruz! ave.*

De toutes les idées dont le Saint-Esprit s'est servi dans l'Écriture pour exprimer le mystère adorable de la passion et de la mort du Fils de Dieu, j'en trouve point de plus noble que celle de saint Paul dans l'épître aux Colossiens, lorsqu'il dit que le Sauveur des hommes étant attaché à la croix, y attacha avec lui la cédule de notre condamnation pour l'effacer de son sang, et qu'en même temps il désarma les puissances et les principautés, les menant comme en triomphe à la vue du ciel et de la terre, après les avoir vaincues dans sa personne : *Delens, quod adversus nos erat, chirographum decreti, expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.* (Coloss., 2.) Prenez garde, s'il vous plait, chrétiens; l'apôtre nous représente le Calvaire comme un champ de bataille où le Fils de Dieu parut pour combattre tous les ennemis de la gloire de son Père, mais surtout le péché, qui s'était montré le plus indocile et le plus rebelle. Il faisait depuis longtemps la guerre à Dieu; mais l'Homme-Dieu est venu pour le détruire, et c'est sur la croix qu'il lui a donné le coup de la mort. Voilà le grand mystère dont j'ai à vous parler. Cependant qu'est-il arrivé? Ce qui arrive quelquefois dans les combats particuliers d'homme à homme, lorsque deux adversaires se trouvent égaux, et que l'un et l'autre se portent des coups mortels, en sorte que l'un et l'autre demeurent tout à la fois vaincus et vainqueurs. Ainsi le péché a fait mourir Jésus-Christ dans sa passion, et Jésus-Christ, dans cette même passion, a fait mourir le péché. Deux propositions auxquelles je m'arrête, et qui vont faire les deux parties de ce discours. Dans la première, je vous représenterai le péché agissant contre le Fils de Dieu, et lui faisant perdre la vie; et dans la seconde, je vous ferai voir le Fils de Dieu détruisant le péché par ses souffrances, et lui donnant la mort.

Voilà ce qui nous est marqué dans ces paroles du prophète : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra.* (ISAÏ., 53.) Qui l'a couvert ce Dieu-Homme de tant de blessures dans sa passion? Ce sont nos iniquités : *Vulneratus est propter iniquitates nostras.* Et pourquoi dans sa passion a-t-il reçu tant de blessures? Pour abolir et pour réparer nos iniquités : *Attritus est propter scelera nostra.* Le péché donc, cause essentielle de la passion du Fils de Dieu, c'est le premier point; et, par un miracle de la Providence, le péché trouvant aussi sa destruction dans la passion du Fils de Dieu, c'est le second. Dans toute la suite de ce discours, je m'attacherai fidèlement à l'histoire des souffrances du Sauveur, selon qu'elle est rapportée dans l'Évangile, tant pour satisfaire votre piété, qui attend cela de moi, que pour me concilier davantage votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Que le péché ait causé la mort du Sauveur du monde, c'est une vérité, chrétiens, dont il ne nous est pas permis de douter, tant elle évidente par elle-même, suivant les principes de notre foi. Car s'il n'y avait point eu de péché, il n'y aurait point eu de Sauveur; ou du moins celui que nous appelons Sauveur n'eût jamais été sujet aux souffrances et à la mort, puisqu'il n'a souffert et n'est mort que parce que l'homme avait péché. Je n'ai garde de m'étendre sur cette proposition générale, dont vous êtes déjà convaincus; mais selon mon dessein, et pour en venir à mon sujet, je l'applique à certains péchés particuliers, que nous pouvons dire avoir été les causes prochaines et immédiates de la mort du Fils de Dieu. Car, si je puis m'exprimer de la sorte, j'en trouve un qui a conspiré la mort de Jésus-Christ, un autre qui l'a trahi et vendu, un autre qui l'a accusé, un autre qui l'a abandonné, un autre qui l'a condamné, enfin un dernier qui a exécuté l'arrêt porté contre lui. Or, je ramasse ces différentes espèces de péchés, et voici le plan de cette première partie. Le péché qui a conspiré la mort du Fils de Dieu, c'est l'envie des scribes et des pharisiens : le péché qui a trahi et vendu le Fils de Dieu, c'est l'avarice de Judas : le péché qui a accusé le Fils de Dieu, c'est la calomnie des témoins qui déposèrent contre lui : le péché qui a condamné le Fils de Dieu, c'est l'inconstance et la légèreté du peuple juif : le péché qui a abandonné le Fils de Dieu, c'est la politique de Pilate, enfin, le péché qui a exécuté l'arrêt de mort porté contre le Fils de Dieu, c'est la cruauté de ses bourreaux. Méditons tout ceci, chrétiens, selon que le temps nous le permettra, et par de saintes réflexions tâchons à nous instruire, et à concevoir une éternelle horreur du péché. Je reprends, et je vous prie de me suivre.

C'est par l'envie du démon, dit l'Écriture, que la mort est entrée dans le monde, et c'est par l'envie des hommes que commença l'entreprise détestable de la mort du Fils de Dieu. Une envie, chrétiens, dont les divers caractères sont autant de leçons pour nous; une envie formée en cabale, animée d'un faux zèle et d'une maligne émulation, colorée du prétexte de la piété, et dans le fond violente et emportée jusqu'à la fureur. Voilà ce qui a fait périr le Saint des saints, et ce qui lui a suscité la persécution où son innocence a enfin succombé. Pilate le comprit d'abord, et, sans autre preuve que la conduite même des ennemis de Jésus-Christ, il fut persuadé que c'était l'envie qui les faisait agir : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.* (MATTH., 27.) En effet, ce divin Sauveur n'avait pas plutôt paru dans la Judée, qu'ils s'étaient élevés contre lui. C'était un parti composé de trois sortes de personnes : des pontifes et des prêtres destinés aux ministères du temple, des docteurs de la synagogue employés à interpréter la loi, et des pharisiens, c'est-à-dire des dévots du judaïsme, qui, par profession, se séparaient des autres, et affectaient une austérité de vie et une réforme toute particulière. Car ce sont là (ô abîme des conseils de Dieu!), ce sont là ceux qui furent les auteurs de l'attentat sacrilège commis contre le Fils de Dieu. Ces trois factions donc, quoique divisées d'ailleurs d'intérêt, s'unissent ensemble contre Jésus-Christ, et, par les ressorts d'une intrigue puissante et artificieuse, entreprennent de l'opprimer. Vous me demandez ce qui les piquait : je vous l'ai dit, chrétiens, une maligne émulation. Ils voyaient avec peine le succès et le crédit du Sauveur du monde dans Jérusalem : *Quid facimus?* (JOAN., 11.) disaient-ils, *ecce mundus totus post eum abiit* (Id., 12) : A quoi pensons-nous? on ne parle plus que de cet homme, chacun court à lui, le peuple l'écoute comme un prophète, et, si nous le laissons faire, il nous détruira. Or il vaut mieux le prévenir; et puisque sa ruine est le seul moyen de nous défendre, il faut le ruiner lui-même et le perdre. Allons, concluent-ils dans le livre de la Sagesse, expliqué même littéralement selon saint Jérôme, dressons-lui des embûches dont il ne puisse se sauver, condamnons-le à une mort infâme : et pourquoi? Parce qu'il est contraire à nos desseins : *Circumveniamus justum, quoniam contrarius est operibus nostris.* (Sap., 2.) C'est ainsi qu'ils raisonnaient; et le Saint-Esprit ajoute : *Hæc cogitaverunt et erraverunt, et nescierunt sacramenta Dei; excæcavit enim eos malitia eorum* (Ibid.) : Voilà les projets que formaient ces esprits de ténèbres; et cependant ils ne connaissaient pas les mystères de Dieu, et ne voyaient pas le sacrement adorable de la rédemption des hommes qui s'accomplissait au milieu d'eux, parce que l'envie

les aveuglait. Le Fils de Dieu était un rival trop importun : les pharisiens ne pouvaient souffrir que, malgré leur hypocrisie, il fût estimé plus saint qu'eux; les savants de la synagogue, que sa doctrine fût plus approuvée que la leur; et les prêtres, qu'on eût pour lui seul plus de vénération que pour eux tous. Et parce qu'il leur était difficile d'obscurcir l'éclat d'une réputation aussi établie que celle-là, ils s'attaquent à sa personne, et se déterminent à le faire mourir. Mais il fallait un prétexte : ah! chrétiens, l'envie en a-t-elle jamais manqué; et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile spécieux dont elle a trouvé moyen de se couvrir? Ils font passer cette conjuration pour un dessein important à la gloire de Dieu et au salut du peuple, pour un devoir indispensable de maintenir la loi et les traditions de Moïse; c'est-à-dire qu'ils font passer le plus grand de tous les sacrilèges pour un acte héroïque de religion. Ainsi, toutes les mesures prises, ils commencèrent à se déclarer, mais avec une violence, disons mieux, avec une furie qui n'eut jamais d'égale, parce que la passion s'était rendue la maîtresse de leur raison.

Voilà, mes chers auditeurs, le désordre de l'envie; et c'est à vous que cette instruction s'adresse, à vous qui vivez au milieu de la cour où la Providence vous a appelés, mais où l'on sait assez que le péché dominant est l'envie. C'est à vous à profiter de cet exemple. Si je vous disais que l'envie est une passion lâche et honteuse, peut-être seriez-vous moins touchés de ce motif : mais quand je vous dis qu'elle est l'ennemie mortelle de votre Dieu, qu'elle fait mourir dans vos cœurs la charité par où Jésus-Christ y doit vivre; pour peu que vous ayez de foi, en faut-il davantage pour vous la faire détester? Cependant il ne suffit pas de détester cette passion; le point essentiel est de vous garantir de ses surprises, et d'employer toutes les lumières de la grâce à en découvrir dans vous les mouvements secrets, parce que c'est la plus subtile de toutes les tentations. Une passion charnelle se fait aisément connaître, et, quelque dangereuse qu'elle soit pour nous corrompre, elle est incapable de nous tromper. Mais l'envie a mille déguisements, mille fausses couleurs, sous lesquelles elle se présente à notre esprit, et à la faveur desquelles elle se glisse imperceptiblement dans notre cœur. Or, dès qu'elle y est une fois entrée, il ne faut pas moins qu'un miracle pour la chasser, et vous n'ignorez pas combien ce miracle est rare. La grande maxime est donc de vous défier sur cela des prétextes les plus apparents, et en particulier du prétexte de l'émulation; car s'il y a des émulations de vertu, il y en a de contention et de jalousie; et l'expérience nous apprend que, pour une émulation légitime,

Il y en a cent de criminelles. Surtout, mes frères, disait saint Augustin, n'exerçons jamais nos envies sous le prétexte de la piété, ou plutôt ne faisons jamais servir la piété à la plus basse de nos passions, qui est l'envie. Cette hypocrisie a été le premier mobile de la conspiration des Juifs contre le Sauveur. L'envie toute seule n'eût pas osé l'attaquer, la religion seule n'aurait eu que du respect pour lui; mais l'envie autorisée de la religion, la religion corrompue par l'envie, c'est ce qui l'a fait mourir. Et, tout chrétiens que nous sommes, nous n'avons que trop à craindre le même désordre. Il ne faut qu'une passion d'envie pour anéantir dans nous tous les effets de la grâce. Avec cela nous avons beau faire les zélés, nous avons beau travailler pour Dieu, nous avons beau vouloir observer la loi, ce ver de l'envie infectera tout : pourquoi? parce que du bien même que nous ferons par ce principe, naîtront les dissensions, les animosités, les querelles, les schismes, les hérésies, car ce sont là, mes chers auditeurs, les suites naturelles que l'envie traîne après soi; et mille épreuves n'ont-elles pas dû nous l'apprendre? Passons plus avant.

La mort de Jésus-Christ résolue par l'envie de ses ennemis, ils ne cherchent plus qu'à s'assurer de sa personne. Judas les prévient, et, poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise, la plus aveugle dans son commerce, la plus endurcie dans sa résolution et la plus désespérée dans son issue, il s'engage, s'ils veulent traiter avec lui, à leur livrer entre les mains cet Homme-Dieu. Pouvons-nous mieux comprendre que par là jusqu'où le désir d'avoir est capable de porter une âme intéressée? Je dis poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise; car c'est un disciple, et un disciple comblé de faveurs qui trahit son maître. Dans un esclave même, cette infidélité ferait horreur; qu'est-ce dans un ami, dans un confident, dans un apôtre? Chose étonnante! dit saint Chrysostôme : Judas venait d'être consacré prêtre, il venait de recevoir une puissance spirituelle et toute divine sur le corps et le sang de Jésus-Christ; mais au lieu de cette puissance surnaturelle, il en exerçait une autre toute sacrilège et pleine d'impiété. Par le sacerdoce où il venait d'être initié, il avait pouvoir de sacrifier sur les autels l'agneau de Dieu; et par la trahison qu'il commettait, il usait sur cette adorable victime d'un pouvoir diabolique, en l'immolant à la fureur des Juifs. Que pouvez-vous concevoir de plus monstrueux et de plus énorme? Mais si l'avarice de cet apôtre fut si infâme dans son entreprise, elle ne fut pas moins aveugle dans son commerce. Car, quel aveuglement! il vend pour trente deniers celui qui devait être la rédemption du monde entier. Si Judas eût eu un rayon de prudence, et seulement même de cette prudence

réprouvée des enfants du siècle, il eût estimé le Sauveur, sinon ce qu'il valait, au moins ce qu'il pouvait le faire valoir. Voyant les Juifs déterminés à ne rien épargner pour le perdre, il eût profité de leur haine, et, leur faisant acheter bien cher la satisfaction de leur vengeance, il eût trouvé lui-même de quoi contenter son insatiable cupidité; mais la passion le troublait, et avait éteint toutes les lumières de son esprit. Écoutez-le parler aux Juifs : Que voulez-vous me donner, leur dit-il, et dès aujourd'hui je vous le livre : *Quid vultis mihi dare?* (MATTH., 26.) Il s'en remet, remarque saint Jérôme, à leur discrétion, et il les prend eux-mêmes pour juges du mérite de Jésus-Christ : *Christum quasi vile mancipium in ementium ponens æstimatione.* (HIERON.) Le prix ordinaire des esclaves, c'était trente deniers, et il s'en tient là. Ah! perfide, s'écrie saint Augustin, que fais-tu? Jésus-Christ veut te sauver aux dépens de sa propre personne, et tu le vends, tout Dieu qu'il est, pour une vile somme d'argent; il va donner sa vie pour toi, et tu le donnes lui-même pour rien. Mais Judas ferme les yeux à tout; et l'aveuglement de son avarice le conduit à l'endurcissement et à l'obstination. En vain le Sauveur du monde met-il en œuvre les artifices de sa grâce pour le détourner de son dessein; en vain lui déclare-t-il confidentement que c'est lui qui le trahira; en vain lui prédit-il le malheur de sa réprobation, rien ne le touche; il sort de la cène, il va trouver les princes des prêtres, il traite avec eux, il marche à la tête des soldats, il paraît dans le jardin, il approche de Jésus, le salue, l'embrasse, et par un baiser le fait connaître et le trahit. *Amice, Mon ami, ad quid venisti?* (MATTH., 26) que venez-vous faire? *Osculo Filium hominis tradis!* (LUC., 22.) Quoi! vous me saluez pour me trahir, vous m'embrassez pour me perdre! C'est l'aimable reproche que lui fait le Sauveur du monde; mais tous les reproches du Sauveur du monde et toute la douceur dont il les accompagne ne font sur ce cœur avare et vénal nulle impression : pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus propre à nous endurcir que l'avarice. Quand elle domine une fois, plus d'amitié, plus de fidélité, plus d'humanité; on oublie tous les devoirs, on s'accoutume aux plus honteuses lâchetés, on se fait une âme de bronze pour résister aux plus vifs remords de la conscience et de l'honneur.

Ceci vous effraye dans l'exemple de Judas; mais ne concevons point tant d'indignation contre ce disciple que nous n'en réservions pour nous-mêmes. Car voilà les effets que produit tous les jours dans nous une insatiable convoitise : elle nous rend durs et insensibles, non-seulement à la misère, mais à la ruine du prochain; elle nous jette dans un aveuglement d'autant plus criminel qu'il est

volontaire, et d'autant plus mortel que nous l'aimons; elle nous fait commettre des indignités qui nous couvriraient pour jamais de confusion, si en nous les inspirant elle ne nous apprenait à n'en point rougir : *Quid vultis mihi dare?* (MATTH., 26.) Que me donnerez-vous, dit-on dans le monde, je dis dans le monde même où l'on paraît plus sensible à l'honneur, je dis dans les maisons des grands, et jusqu'à la cour; que me donnerez-vous? et je vous délivrerai de celui-ci, et je vous sacrifierai celui-là. En effet, avec cette espérance et dans cette vue de l'intérêt, point d'affaire qui ne passe, point d'innocence qui ne soit opprimée, point de violence et d'injustice qui ne soit soutenue. Dès qu'un homme a de quoi donner, il est en possession de tous les crimes, parce qu'il ne manque jamais de ministres déterminés à le servir, et qui lui disent sans cesse : *Quid vultis mihi dare?* Combien d'amitiés violées par les plus sordides conventions! combien de maîtres vendus par l'avidité d'un domestique qui s'est laissé corrompre! combien de trahisons exécutées par l'entreprise d'une femme à qui il fallait de l'argent, et qui sans s'expliquer, ne disait néanmoins que trop haut : *Quid vultis mihi dare?* Car, de quelque droiture que le monde se pique, vous savez si j'exagère; et parce que ce commerce d'iniquité est encore plus abominable lorsqu'il se pratique dans les choses saintes, et par des personnes consacrées comme Judas au ministère des autels, voilà, disait saint Bernard, ce qui fait aujourd'hui l'abomination de la désolation dans le temple de Dieu; ce désordre de la simonie dont Judas a été l'auteur, puisque ce fut le premier dans le christianisme qui sut vendre, et nous apprit à vendre le spirituel et même le divin. De là tant d'abus dans les dignités et les bénéfices de l'Église; tant de permutations, de provisions, de résignations mercenaires, tant de pensions plutôt achetées qu'accordées. Commerce, poursuit saint Bernard, qui déshonore la religion, qui attire la malédiction sur les royaumes et sur les États, qui damne et les traitants et les négociants avec ceux qui les autorisent. Car qu'est-ce, chrétiens, dans le langage des Pères, que ces bénéfices? Le sang de Jésus-Christ; et ce sang de Jésus-Christ n'est-il pas tous les jours exposé, et, si j'osais user de cette expression, mis à l'enchère par tant de profanateurs qui en font trafic? On ne s'en cache pas même : ce que la bienséance au moins obligerait à déguiser et à couvrir, passe maintenant pour une proposition honnête : *Quid vultis mihi dare?* Qu'avez-vous à me donner en échange? de quoi pouvez-vous m'accorder? que m'assurez-vous? Commerce peut-être encore plus outrageux au Sauveur du monde que celui de Judas, puisque enfin Judas se repentit d'avoir ainsi vendu le sang de son maître, au lieu que ceux à qui je parle le

font sans scrupule et avec la plus grande impunité. Or, à quoi aboutit ce péché? Souvent à un désespoir absolu du salut; au désespoir de réparer les désordres dont ces détestables négoce embarrassent, ou pour mieux dire, accablent une conscience; au désespoir de faire les restitutions légitimes et nécessaires; au désespoir de se soumettre en cela aux lois rigoureuses de l'Église; et par là même au désespoir d'en obtenir jamais le pardon, et de trouver grâce auprès de Dieu. Car voilà l'issue qu'eut l'avarice de Judas : *Infelix*; dit saint Augustin, *proiecit pretium quo vendiderat Domino, non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* (AUGUST.) Remarquez bien ces paroles, et jugez, en passant, si ce grand docteur a jamais douté que Jésus-Christ ne fût mort pour les réprouvés. Judas, par un sentiment de pénitence, jeta le prix pour lequel il avait vendu son maître; mais par un excès de désespoir, il ne connut pas le prix salutaire dont son maître l'avait racheté : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* Telle est la destinée de tous les avarés de la terre, qui, selon la réflexion de saint Grégoire, pape, ayant fait leur dieu de leur argent, ne peuvent plus mettre leur confiance dans un autre, tombent dans un oubli profond de la providence et de la miséricorde du vrai Dieu, désespèrent de se réconcilier jamais avec lui; et pour consommer leur réprobation, abandonnant malgré eux à la mort ce qui leur a fait renoncer pendant la vie leur Rédempteur, ne veulent pas même alors reconnaître le prix qu'il a offert pour eux, et qu'il ne tient qu'à eux de s'appliquer : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.*

Mais il faut que la calomnie seconde la trahison de Judas, et il est temps de la voir agir, ou plutôt de l'entendre parler contre Jésus-Christ. Car c'est elle qui l'a accusé, c'est elle qui a rendu tant de faux témoignages contre cet Homme-Dieu; les Juifs lui ont servi d'organe, mais c'est elle-même qui s'est expliquée par leur bouche. Entrons dans la salle de Pilate, et voyons avec quelle hardiesse elle avance les plus grossières impostures, avec quelle faiblesse elle les soutient, et de quels artifices elle use pour séduire et pour corrompre les esprits. Pilate, pressé par les ennemis du Sauveur, leur demande quel est donc le crime qu'ils ont à lui imputer; et ils se contentent de lui répondre que si cet homme n'était pas coupable, ils ne l'auraient pas déféré à son tribunal. Remarquez, dit saint Augustin : Jésus-Christ passait dans toute la Judée pour un prophète envoyé de Dieu; on ne parlait que de la sainteté de sa vie et de la grandeur de ses miracles; et ceux-ci prétendent que c'est un homme déjà condamné par la voix publique, dont les crimes sont si connus, que d'en douter même

c'est leur faire injure. Langage ordinaire de la calomnie, qui ne s'énonce jamais plus hardiment que quand elle en impose plus fausement, et qui, pour autoriser le mensonge, ne manque point de le proposer comme une évidence; au lieu que la vérité toujours modeste, lorsqu'elle est même forcée à dire le mal, ne le dit qu'avec réserve, ne le dit qu'avec crainte, ne le dit qu'en gardant toutes les mesures d'une sage circonspection : pourquoi? parce qu'elle n'accuse et qu'elle ne condamne que dans l'ordre de la charité. Mais encore, reprend Pilate, quel mal a-t-il fait? *Quid enim mali fecit?* (LUC., 23.) Ce qu'il a fait, c'est qu'il a voulu pervertir notre nation; c'est que nous l'avons trouvé semant parmi le peuple des maximes damnables, qui vont au renversement des mœurs. On eût dit, à en croire les Juifs, que Jésus-Christ était en effet un corrupteur et un séducteur; et toutefois on savait assez dans Jérusalem qu'il n'avait prêché que l'obéissance, que l'humilité, que le renoncement à soi-même. Calomnie non moins faible à soutenir ses impostures, qu'elle paraît hardie à les avancer. Car, quand il en faut venir à la vérification des faits, c'est alors que l'iniquité se dément elle-même; on n'entend que les bruits confus d'une multitude passionnée, mais rien de positif ni de vraisemblable; ils se déclarent tous pour témoins, mais leurs témoignages se détruisent les uns les autres. Pilate est surpris de voir tant d'emportement d'une part, et de l'autre si peu de preuves; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostôme, c'est parce qu'il n'y a point de preuves, qu'il y a de l'emportement. Que font-ils donc? ils ont recours à l'artifice, et, préoccupant l'esprit de ce juge par des raisons d'État, ils déposent que Jésus-Christ, par une témérité punissable, a pris la qualité de roi, qu'il a des prétentions sur la monarchie des Juifs, que souvent il les a détournés de payer le tribut à César : accusations dont ils voyaient bien que le seul soupçon serait contre le Fils de Dieu un des plus forts préjugés. Et c'est aussi par là que leur calomnie, quoique sans fondement, a tout le succès d'une légitime déposition.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'étendre ici en de longues réflexions sur l'horreur d'un péché que vous détestez vous-mêmes, et que je sais être le dernier de tous les désordres où la passion pourrait vous porter. Mais si j'avais un reproche à vous faire, ce serait que, détestant pour vous-mêmes la calomnie, vous ne laissiez pas de la fomentier tous les jours dans les autres, de l'écouter favorablement, de lui donner créance, d'en aimer les discours malins, et d'en répandre les bruits scandaleux. Vous ne voudriez pas être auteurs de la calomnie; mais combien de fois avez-vous autorisé les calomnieux, en leur marquant de criminelles complai-

sances, en les faisant parler, en les excitant, en leur applaudissant, et vous rendant par là non-seulement fauteurs et complices, mais responsables de toutes leurs suppositions? Voilà, dis-je, ce que j'aurais à vous reprocher; mais un Dieu m'inspire aujourd'hui pour votre édification une morale chrétienne, fondée sur ce silence tout divin que garde le Sauveur du monde au milieu de tant d'imposteurs. Car, tandis qu'ils le chargeaient de calomnies, que leur répondait-il? Pas une parole ni contre ses accusateurs, ni pour soi-même : ni contre ses accusateurs, silence de soumission aux ordres de son Père et de charité envers ses ennemis; ni pour soi-même, silence de patience et d'humilité : *Jesus autem tacebat.* (MATTH., 26.) Quels mystères, mes chers auditeurs! tâchons à les comprendre. Il est accablé de faux témoignages, ce Dieu-Homme, et il ne se plaint point de ceux qui les rendent contre lui, et il n'en appelle point au ciel pour être vengé de leur injustice; et, quoiqu'il le pût aisément, il ne se met point en devoir de les confondre. Silence si héroïque, que le Saint-Esprit en a fait un éloge particulier dans l'Écriture : *Qui cum malediceretur, non maledicebat.* (1. PÉTR., 2.) Mais pourquoi se tait-il de la sorte? Ah! chrétiens, pour établir cette maxime de son Évangile si surprenante et si opposée à l'esprit du monde : Tenez-vous heureux quand les hommes se déclareront contre vous, qu'ils s'attacheront à vous décrier, qu'ils en diront tout le mal qu'un esprit aigri et envenimé leur inspirera : *Beati estis cum maledixerint vobis, et dixerint omne malum adversum vos.* (MATTH., 5.) Toute la nature devait se soulever contre cette vérité, et c'est pour cela qu'il fallait que le Sauveur la justifiât dans sa personne; car ce qu'il y a de moins supportable à l'amour-propre, c'est d'être accusé fausement, et de voir la calomnie l'emporter sur notre innocence. Voilà ce qui nous révolte, ce qui nous jette quelquefois dans les plus violents transports; mais ce sont ces transports que le Fils de Dieu a voulu réprimer; et comment? par un moyen que sa sagesse seule pouvait inventer, et qui est le miracle de sa grâce, savoir, en nous faisant une béatitude de la calomnie même, ne se contentant pas de nous dire : Modérez-vous, surmontez-vous, fortifiez-vous, consolez-vous; mais ajoutant : Réjouissez-vous d'être calomniés et outragés : *Gaudete et exultate.* (Ibid.) Notre raison aveugle et présomptueuse devait traiter cette maxime évangélique, sinon de folie, au moins d'illusion et de simplicité; mais ce Dieu-Homme, dont le silence nous parle, veut aujourd'hui nous faire connaître que cette simplicité est la vraie sagesse, et que notre raison est sur cela condamnée par toutes les raisons éternelles. Il ne fait nulle plainte de ses calomnieux; pourquoi? parce qu'il les envisage, dit saint Ber-

nard, comme les exécuteurs des ordres de son Père, et comme les instruments que Dieu a choisis pour accomplir dans sa personne le grand ouvrage de la rédemption. Or, en cette qualité, il ne peut pas se plaindre d'eux; et bien loin de s'élever contre eux, il se sent obligé même à les honorer. Il déteste la calomnie; mais il en aime l'effet; et parce que l'exécution des arrêts de Dieu se trouve attachée à la calomnie qu'ils lui font, par respect pour ces arrêts divins il ne répond rien. Cette calomnie est la plus énorme de toutes les injustices; mais il sait que Dieu doit tirer de cette injustice sa plus grande gloire et la plus sainte de toutes les justices; et c'est pourquoi il garde un silence profond, adorant la justice de Dieu dans l'injustice des hommes. En un mot, il distingue, dans le péché des Juifs qui l'accusent, ce que Dieu veut, et ce que fait l'homme; il a en horreur ce que fait l'homme, et il regarde avec vénération ce que Dieu veut; mais parce qu'il arrive que ce que Dieu veut est une suite de ce que fait l'homme, il n'invective point contre l'homme, pour ne point murmurer contre Dieu; il souffre l'un parce qu'il se soumet à l'autre, et il nous apprend ainsi la règle admirable du silence de soumission et de charité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui engage aujourd'hui le Fils de Dieu à demeurer muet devant ceux qui l'oppriment; et voilà ce qui nous oblige nous-mêmes à ne rien dire en mille rencontres où l'on nous calomnie, et à prier même pour ceux qui nous calomnient : *Maledicimur et benedicimus, blasphemamur et obsecramus* (1. Cor., 4) : On nous maudit, et nous bénissons, disait saint Paul; on vomit contre nous des blasphèmes, et nous y répondons par des prières. Telle était, du temps de cet apôtre, la marque du christianisme; c'est par là que l'on discernait les fidèles; et quiconque ne vivait pas dans cette ferme pratique, de réprimer les saillies de sa langue, et de s'imposer au moins silence à l'égard de ses ennemis, de quelque perfection d'ailleurs qu'il se piquât, était censé n'être chrétien qu'à demi : pourquoi? parce qu'il n'agissait pas dans ces vues de foi et dans ces sentiments que la solide religion nous inspire, lorsqu'elle nous enseigne que ceux qui nous attaquent par la calomnie ou par la médisance sont ceux qui, dans l'ordre de la Providence ou du salut, doivent faire devant Dieu notre mérite et notre couronne. D'où saint Jacques concluait, parlant de quiconque n'était pas persuadé de ce principe, que, quelque apparence de religion qu'il eût, ce n'était qu'une religion imaginaire, plus propre à le tromper et à le séduire qu'à le sanctifier : *Si quis putat se religiosum esse, non refrenans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.* (JACOB., 1.)

Mais, me direz-vous, pourquoi Jésus-Christ,

quelque déterminé qu'il fût à épargner ses faux accusateurs, ne parlait-il pas au moins pour sa légitime défense? Ah! chrétiens, voilà le prodige que la morale païenne, avec toute sa prétendue sagesse, n'a jamais connu. A ce silence de soumission et de charité, le Fils de Dieu en ajoute un autre, que j'appelle un silence de patience et d'humilité. Pilate le presse de répondre aux accusations des Juifs : N'entendez-vous pas, lui dit-il, tout ce qu'on dépose contre vous? *Non audis quanta isti adversum te dicunt testimonia?* (MATTH., 27.) Parlez donc; et si vous êtes innocent, faites-le paraître. Mais à cela Jésus ne réplique rien : *Et non respondit ei ad illud verbum.* (Id.) Il était, ce semble, de la gloire de Dieu que la calomnie fût confondue. Il est vrai, reprend saint Bernard, mais il était encore plus de la même gloire qu'un juste calomnié demeurât dans le silence, et c'est pourquoi il se tait : *Jesus autem tacebat.* (Id., 26.) Il y allait de l'honneur de son ministère, que lui, qui avait prêché les vérités du salut, ne passât pas pour un corrupteur du peuple, je l'avoue; mais l'honneur de son ministère l'engageait encore plus à pratiquer lui-même ce qu'il avait enseigné, savoir : d'abandonner sa propre cause; et c'est pour cela qu'il ne dit pas un seul mot : *Jesus autem tacebat.* L'intérêt de la religion voulait que lui, qui en était le chef et l'auteur, ne fût pas regardé comme un criminel, j'en conviens; mais il n'était pas moins de l'intérêt de la religion que lui, qui en devait être l'exemple et le modèle, apprît aux hommes à faire le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui de la réputation, et c'est ce qui lui ferme la bouche : *Jesus autem tacebat.* Il devait épargner à ses disciples la honte et l'opprobre d'avoir eu un maître séditieux, j'en demeure d'accord; mais il aimait encore mieux leur laisser cette belle leçon, d'avoir eu un maître patient jusqu'à l'insensibilité et jusqu'à un entier oubli de lui-même; et de là vient qu'il demeure muet : *Jesus autem tacebat.* Il se devait à lui-même la justification de sa vie et de sa conduite, surtout en présence de Pilate, lequel, étant étranger, ne pouvait pas le connaître, et qui, en qualité de juge, devait en faire son rapport à Rome; à Rome, dis-je, où il était si important à Jésus-Christ de n'être pas décrié, puisque c'était là que son Évangile devait être bientôt prêché, et qu'il voulait établir le siège de son Église; je le confesse : mais son Évangile devait être un évangile d'humilité, et son Église ne devait avoir d'autre fondement que celui-là, il trouve sa vie mieux justifiée par son silence que par ses paroles; et cela fait qu'il ne parle point : *Jesus autem tacebat.*

Que ce silence, chrétiens, nous dit de choses, si nous le savons bien pénétrer! Les Pères de l'Église demandent pourquoi le Sauveur du monde fut si constant à ne vouloir point se défendre, et ils en

apportent diverses raisons. Saint Ambroise prétend qu'il en usa de la sorte, parce qu'il savait bien que ses ennemis étaient déjà résolus à le perdre, et que, quoi qu'il alléguât pour lui, il n'en serait pas cru. Mais s'il n'en eût pas été cru par ses ennemis, du moins Pilate, prévenu en sa faveur, et qui ne cherchait qu'à le sauver, aurait pu s'en prévaloir. La pensée de saint Jérôme est que le Fils de Dieu ne se justifia point, de peur que Pilate, qu'il voyait bien disposé, ne le renvoyât absous, et qu'ainsi la rédemption des hommes ne fût troublée et interrompue, parce que, selon l'ordre des décrets éternels de Dieu, cette rédemption dépendait de sa condamnation. Mais il me semble que c'est attacher les décrets de Dieu et toute l'économie du salut des hommes, à une circonstance trop légère. Le sentiment de Théophilacte me paraît plus naturel, que Jésus-Christ ne voulut rien dire, parce qu'en parlant il n'aurait fait qu'irriter davantage ses accusateurs, qui, pour soutenir leurs premières calomnies, en auraient inventé de nouvelles, ce qui n'eût servi qu'à les rendre encore plus coupables. D'autres croient, avec saint Chrysostôme, et cette opinion est la plus vraisemblable, que Jésus-Christ n'entreprit point de faire son apologie parce qu'il n'en avait pas besoin, parce que son innocence était manifeste, et que Pilate, son juge, en était lui-même convaincu. Mais de toutes les raisons, voici celle à quoi je m'attache : concevez-la bien, parce qu'elle doit nous instruire, et qu'elle se rapporte à nous. Car le Sauveur du monde ne se justifie point devant Pilate, pour nous apprendre à ne nous pas justifier nous-mêmes, mais à nous taire en mille occasions où nous ne pouvons nous expliquer sans troubler la paix et l'union ; pour condamner mille mouvements inquiets et passionnés que nous nous donnons tous les jours sur des sujets où nous croyons être innocents, lorsque nous ne le sommes pas ; pour les arrêter même quand nous le sommes en effet ; pour nous faire abandonner notre cause à Dieu, lui disant avec son prophète : *Tibi revelavi causam meam* (JEREM., 20) ; pour modérer notre ardeur à poursuivre nos droits en plusieurs rencontres, où il est plus raisonnable de les céder : enfin pour corriger en nous cette passion, qui nous est si ordinaire, de vouloir maintenir, quoi qu'il arrive, et faire valoir notre innocence ; passion qui est le principe de tant de désordres : on croit toujours avoir raison ; et, par une erreur plus pernicieuse, on se persuade que dès qu'on a raison, il faut éclater et résister. Or, de là les plus grands dérèglements du monde, de là mille fautes contraires à l'humilité chrétienne, mille emportements au préjudice de la vraie obéissance ; de là les révoltes contre les supérieurs, de là les ruptures entre les égaux, de là je ne sais combien d'autres scandales ; parce qu'on n'a pas bien com-

pris, dit saint Bernard, cette vérité, qu'il y a des temps et des conjonctures où l'on doit sacrifier à Dieu son innocence même. Belle leçon que nous fait le Sauveur du monde ! car, quelque bon droit et quelque raison que je puisse avoir, si c'est la foi qui me gouverne, comment aurais-je tant de chaleur à me justifier, en voyant qu'un Dieu ne se justifie pas ? Est-il possible que je ne me rende pas à la force de cet exemple ? Je ne suis pas plus saint ni plus juste que Jésus-Christ ; les choses dont on m'accuse ne sont pas plus atroces que celles qu'on a imposées à Jésus-Christ ; on ne m'a point encore traité de scélérat ni d'infâme comme Jésus-Christ ; ma réputation n'est pas d'une conséquence plus grande que celle de Jésus-Christ, et il n'est pas plus de l'intérêt de Dieu que mon innocence soit reconnue que celle de Jésus-Christ. Soit donc que j'aie tort, ou que je ne l'aie pas, pourquoi ne serais-je pas prêt à renoncer à tous mes droits quand Dieu le voudra, quand il sera question de souffrir pour lui, quand la nécessité ou sa volonté m'y obligeront ? Et pourquoi n'aurais-je pas le courage de dire comme saint Paul : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die ?* (1. Cor., 4.) Accusez-moi, noircissez-moi, calomniez-moi, pensez de moi ce qu'il vous plaira ; que m'importe de quelle manière vous en jugerez, pourvu que je sois jugé favorablement de Dieu ? car je n'ai que faire de me justifier, sinon auprès de celui qui me doit juger. Or ce ne sont pas les hommes qui doivent être mes juges, c'est Dieu : *Qui autem judicat me, Dominus est.* (Ibid.)

Mais revenons : si, pour l'accomplissement de ses adorables desseins, Dieu n'avait permis que l'infidélité des hommes allât dans la passion de Jésus-Christ jusqu'à l'excès, ce divin Sauveur, ainsi accusé et calomnié, eût pu se promettre tout de l'attachement du peuple, qui lui avait toujours été dévoué, et qui, selon l'Évangile, s'était souvent déclaré pour lui, jusqu'à faire trembler ses ennemis mêmes. Sur-tout Pilate, par son premier jugement, ayant remis aux Juifs le choix du criminel qui devait être délivré à la fête de Pâques, on ne pouvait douter que, malgré la rage des pharisiens, le peuple ne sauvât le Fils de Dieu. Cependant, chrétiens, c'est ce peuple qui l'abandonne, par une inconstance aussi subite dans son changement qu'elle est violente dans les extrémités à quoi elle se porte. Inconstance la plus subite dans son changement, car c'est six jours après la réception solennelle qu'ont faite à Jésus-Christ les habitants de Jérusalem, six jours après l'avoir proclamé roi d'Israël, six jours après l'avoir comblé d'éloges, en l'appellant Fils de David, en lui donnant mille bénédictions : *Hosanna Filio David ! Benedictus qui venit in nomine Domini* (MATTH., 21) ; c'est, dis-je, alors qu'ils se déclarent le plus

hautement contre lui, et qu'ils poursuivent sa mort avec plus d'ardeur. Inconstance la plus violente dans les extrémités à quoi elle se porte, puisque tout à coup ils vont jusqu'à lui préférer Barabbas, c'est-à-dire jusqu'à lui préférer un insigne voleur, et jusqu'à demander que celui qu'ils venaient de reconnaître pour leur Messie fût crucifié : *Crucifigatur*. (MATTH., 27.) Voilà le monde, chrétiens; voilà les légèretés et les perfidies du monde; et néanmoins ce monde, si changeant et si perfide, c'est ce que nous aimons, et sur quoi nous nous appuyons; ceux mêmes qui passent parmi vous pour les plus versés dans la connaissance du monde sont les premiers à s'y laisser tromper; ils en ont mille fois éprouvé l'infidélité, et, après tant d'épreuves, ils en sont toujours idolâtres : ils font là-dessus des leçons aux autres, ils sont éloquentes à en parler; mais il y a toujours un certain charme qui les attache à ce monde qu'ils méprisent; et il semble que plus il est inconstant pour eux, plus ils s'opiniâtrent à être constants pour lui. Mais laissons-là les partisans du monde, et considérons-nous nous-mêmes. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous arrive, lorsque, par des inconstances criminelles à l'égard de notre Dieu, nous sommes tantôt à lui, et tantôt contre lui, aujourd'hui pleins de zèle, et demain la lâcheté même; aujourd'hui chrétiens et religieux, et demain libertins et impies, renonçant à Dieu dans des circonstances toutes semblables à celles où le peuple juif renonça Jésus-Christ, c'est-à-dire immédiatement après l'avoir reçu dans nous, comme notre Dieu, par la communion; lui préférant un aussi indigne sujet que Barabbas, un vil intérêt ou un plaisir honteux, et, pour ce plaisir et cet intérêt, consentant qu'il meure, et, selon l'expression de l'apôtre, qu'il soit tout de nouveau crucifié. Si saint Paul ne nous le disait pas, jamais pourrions-nous croire que le désordre de notre inconstance pût aller jusque-là?

Cependant, chrétiens, dans un déchaînement si général et si injuste contre le Sauveur, à qui était-ce de prendre sa cause en main et de le défendre? A Pilate : mais c'est au contraire la politique de ce juge qui lui fait sacrifier l'innocent, et porter l'arrêt de sa condamnation. Qui l'eût cru? après avoir si hautement protesté qu'il ne voyait rien en quoi Jésus-Christ fût coupable, et par où il eût mérité la mort; après avoir fait tant d'efforts pour le retirer des mains de ses ennemis, Pilate enfin le livre aux Juifs : pourquoi? parce qu'il craint César dont il est menacé, et qu'au lieu d'écouter les reproches de sa conscience, il n'est attentif qu'aux intérêts de sa fortune. S'il eût suivi les règles et les sentiments d'une justice inflexible et droite, il se fût élevé contre les Juifs, il se fût déclaré contre les accusateurs du Fils de Dieu, il en eût appelé lui-même à l'em-

peur; et, au hasard de perdre la faveur du prince, il eût protégé le bon droit et l'innocence du juste. Mais où trouve-t-on de ces hommes désintéressés, et combien de courtisans vendraient encore ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré, pour s'avancer ou pour se maintenir auprès du maître? Qu'ils lui rendent tous les hommages dus à sa grandeur, qu'ils s'attachent à sa personne, qu'ils respectent ses ordres, qu'ils s'empressent à lui plaire; je le veux, et ils le doivent, autant que la conscience et la loi de Dieu le permettent. Mais s'il faut trahir l'une et l'autre, s'il faut, pour ne pas blesser l'homme, offenser Dieu; pour ne pas s'attirer la disgrâce de l'homme, s'exposer à la haine de Dieu; ah! c'est alors que tout chrétien doit s'armer d'une sainte assurance, et fouler aux pieds tous les respects humains : c'est alors qu'il doit être déterminé à perdre tout et à se rendre l'objet de l'indignation publique, plutôt que de manquer à son Dieu, et à ce que demandent indispensablement de lui l'intérêt de son âme et l'équité.

Ce n'est pas là néanmoins l'esprit de la politique du monde, de cette malheureuse politique qui nous fait avoir pour les grands une complaisance si aveugle; qui nous fait faire sans discernement tout ce qu'ils veulent, souvent même plus qu'ils ne veulent; et cela, aux dépens de nos devoirs les plus essentiels. Ecueil funeste, où échoue toute la fermeté et toute la droiture de Pilate. Jusque-là il s'était comporté en juge intègre et sage : mais au nom seul de César, il se trouble, il craint, il fait des réflexions, il est ébranlé, déconcerté, vaincu; et la conclusion est qu'il abandonne honteusement Jésus-Christ aux soldats, et qu'il laisse aux Juifs une pleine liberté d'exercer sur lui toute leur fureur : *Tradidit Jesum voluntati eorum*. (LUC., 23.)

Ils ne différaient pas un moment; et c'est ici, chrétiens, que vous allez voir l'humilité d'un Dieu, sa modestie, sa pudeur, sa sainteté outragée et profanée par l'insolence des hommes; car c'est l'insolence du libertinage qui met le comble aux souffrances de Jésus-Christ. *Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem* (MATTH., 27) : Alors, dit l'évangéliste, les soldats de la garde de Pilate se saisirent de Jésus, le conduisirent dans le prétoire, c'est-à-dire dans la salle de l'audience; et là, ayant assemblé autour de lui toute leur compagnie, ils le traitent d'une manière également brutale et impie : brutale, sans aucun sentiment d'humanité; impie, sans aucun respect de religion. Je dis barbare et brutale : car quand Jésus-Christ eût été criminel, le voyant condamné à mort ils devaient en avoir compassion; c'est un sentiment que la nature nous inspire, même pour les plus grands scélérats.

Mais leurs cœurs deviennent plus durs que la pierre et que le bronze : ils doivent être les exécuteurs de son supplice, et par avance ils veulent se payer de leurs peines aux dépens de sa personne; c'est une victime qu'on leur a donnée à sacrifier, mais ils veulent la préparer au sacrifice de la croix par des cérémonies que leur seule brutalité était capable d'imaginer. Que font-ils? Tout condamné qu'il est, ils se mettent à l'insulter par des railleries sanglantes, ils le chargent d'injures et de blasphèmes; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnent des soufflets, en lui demandant quel est celui qui l'a frappé. Fut-il jamais un traitement plus cruel? mais en fut-il jamais un plus impie que de profaner, comme ils font, deux des plus augustes et des plus saintes qualités de ce divin Sauveur, celle de Christ et celle de roi? Ils le traitent de Christ par dérision, en l'obligeant à prophétiser : *Prophetiza nobis, Christe.* (ΜΑΤΘ., 26.) Ils en font un roi de théâtre, en lui donnant pour sceptre un roseau, en le revêtant de pourpre, en fléchissant devant lui le genou, et lui disant : Nous vous saluons, roi des Juifs : *Ave, rex Judæorum.* (Id., 27.) O mon Sauveur, fallait-il que votre royauté adorée dans le ciel fût ainsi violée sur la terre? fallait-il que cette onction sacrée de roi, de grand prêtre et de prophète, que vous exprimez par votre nom de Christ, et qui est la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions, servît d'objet à l'impiété et à l'irréligion?

Ce n'est rien néanmoins encore, j'ose le dire : et voici l'appareil d'un nouveau supplice dont on n'entendit jamais parler, et dont les lois les plus sévères ne nous ont jamais donné d'exemple. On en veut faire la première épreuve sur le Fils de Dieu. On lui prépare une couronne d'épines qu'on lui enfonce avec violence dans la tête. Le sang coule de toutes parts, et autant de pointes qui le percent, font autant de blessures. Voilà comment la synagogue a traité son roi; voilà comment elle a traité votre roi et le mien; voilà comment elle a traité le maître et le roi de toute la nature. Indignité que nous détestons! mais tandis que nous la détestons dans les autres, que ne la détestons-nous dans nous-mêmes? Car n'est-ce pas nous-mêmes, chrétiens, qui cent fois en avons usé de la sorte à l'égard de Jésus-Christ? Mettons-nous en parallèle avec les soldats qui insultèrent ce roi de gloire : nous reconnaitrons ce que nous faisons tous les jours, et ce que nous sommes : car telle est l'idée des pécheurs et des impies du siècle. Saint Paul, écrivant aux Philippiens, leur disait qu'ils étaient sa couronne : *Gaudium meum et corona mea.* (Philipp., 4.) Suivant la même règle, ne pouvons-nous pas dire que nous sommes la couronne de Jésus-Christ, mais une couronne de souffrances? Il attendait que de nos

bonnes œuvres nous lui fissions une couronne d'honneur, et par nos iniquités nous lui en faisons une d'ignominie. Il se promettait de nous des fruits de grâce, de vérité et de vertu; il n'en recueille que des ronces et des épines. C'est ainsi, dit saint Bernard, qu'il est couronné de nos péchés; mais du moins, ajoute le même Père, présentons-lui dans cet état l'hommage d'une sincère douleur et d'une vive componction. *Egredimini, et videte, filii Sion, regem in diademate* (Cant., 3); Venez, filles de Sion, âmes rachetées du sang d'un Dieu; venez, et voyez votre roi avec ce diadème sanglant que vous lui avez fait porter; venez reconnaître vos infidélités, et les pleurer; venez réparer par vos larmes et par les saintes rigueurs de la pénitence ce que vous lui avez fait souffrir par vos crimes : et après avoir appris comment le péché a fait mourir Jésus-Christ, apprenez comment Jésus-Christ a fait mourir le péché, et comment vous le devez faire mourir vous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe et une vérité de foi, que comme la grâce de l'innocence et de la justice originelle sanctifiait l'homme tout entier, aussi l'homme tout entier a-t-il ressenti les pernicieux effets du désordre et de la corruption du péché. Il les a ressentis dans son corps, dans son esprit, dans sa volonté, et dans ses passions : dans son corps, par la révolte des sens et par leur mollesse; dans son esprit, par l'orgueil; dans sa volonté, par l'amour de l'indépendance; et dans ses passions, par leurs désirs aveugles et déréglés. Il fallait donc que le Fils de Dieu, mourant pour détruire le péché, le fît mourir dans tout l'homme. Or, en effet, je dis qu'il l'a fait mourir dans le corps de l'homme, en nous inspirant par son exemple la mortification contre la sensualité et la mollesse. Je dis qu'il l'a fait mourir dans l'esprit de l'homme, en nous inspirant par son exemple l'humilité contre l'orgueil. Je dis qu'il l'a fait mourir dans la volonté de l'homme, en nous inspirant par son exemple la soumission contre l'amour de l'indépendance. Enfin, je dis qu'il l'a fait mourir dans les passions de l'homme, particulièrement dans la plus violente de toutes, qui est la vengeance, en nous apprenant par son exemple à pardonner les injures, et à rendre le bien pour le mal. Ceci me donnera lieu de vous le représenter encore en quatre états bien propres à vous toucher et à vous instruire. Suivez-moi toujours, s'il vous plaît.

Je me figure d'abord un chrétien sensuel, et esclave de cette concupiscence de la chair, qui est la source funeste du péché, ou plutôt esclave du péché même, qui est la suite comme infaillible de cette concupiscence de la chair, quand elle est fomentée

par une vie molle et voluptueuse : et pour détruire en lui ce corps de péché, dont parle si souvent saint Paul, je lui produis le Sauveur du monde dans l'état où Pilate le présenta aux Juifs, quand il leur dit : *Ecce homo*, Voilà l'homme : c'est-à-dire, je lui produis cet Homme-Dieu tout couvert de plaies et déchiré de coups, tel qu'il parut après sa flagellation. Les évangélistes ne nous disent point quelle fut la mesure ou l'excès de ce supplice : ils nous le laissent à conjecturer ; mais cette conjecture que nous en avons, peut-être surpasse-t-elle tout ce qu'ils nous en auraient appris ; car Pilate, ne pouvant contenter la haine du peuple, trouva enfin un expédient pour la satisfaire, et ce fut de condamner Jésus à être fouetté. Voilà par où nous devons juger de ce que souffrit le Fils de Dieu. Ce peuple était transporté de fureur, il n'y avait que le sang de cette victime qui le pût apaiser ; il demandait ce sang avec instance, et Pilate voulait qu'il fût content. De là concluez avec quelle rigueur on le traita. Quand on nous rapporte sur ce point les révélations de certaines âmes pieuses et saintes, elles nous semblent quelquefois des exagérations, et à peine font-elles quelque impression sur nous. Mais quand je dis que le Sauveur du monde fut mis, par le commandement de Pilate, dans un état où la cruauté de ses ennemis, quelque impitoyable qu'elle fût, eut de quoi être satisfaite, n'en dis-je pas autant et plus même qu'il ne faut ? Pourquoi les évangélistes ne sont-ils pas entrés là-dessus dans un plus grand détail ? Ah ! répond saint Augustin, parce que l'évangéliste de l'Ancien Testament, Isaïe, s'en était déjà suffisamment expliqué pour eux. Qu'en a donc dit ce prophète ? Des choses, chrétiens, qui vont au delà de toutes nos expressions ; savoir, que Jésus-Christ, après cette cruelle flagellation, n'avait plus la figure d'homme, *Vidimus eum, et non erat aspectus* (ISAÏ., 53) ; qu'il faisait horreur à voir, et qu'on l'aurait pris pour un lépreux frappé de la main de Dieu, *Quasi leprosum et percussum a Deo*. (Id.) Car ce n'est point par application ni par figure, mais dans le sens littéral de la prophétie, que ce texte d'Isaïe se rapporte à Jésus-Christ.

C'est dans cet état que je le propose aux pécheurs du siècle, avec ces paroles si touchantes et si capables d'attendrir les cœurs même les plus endurcis : *Ecce homo* (JOAN., 19) : Le voilà, chrétiens, cet homme que vous adorez comme votre Dieu, et qui l'est en effet ; le reconnaissez-vous ? c'est vous qui l'avez ainsi défiguré, vous qui l'avez ainsi meurtri et ensanglanté. Ne vous en défendez point ; car il s'en déclare lui-même, et il en doit être cru : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores*. (Psalm. 126.) Il nous fait entendre que ce sont les pécheurs qui ont déchargé sur lui leurs coups, et n'êtes-vous pas de ce nombre ? C'est donc à vous que ce reproche

s'adresse. Oui, c'est par vous et pour vous que sa chair innocente et virginale a été immolée dans ce sacrifice de douleur. Sans parler d'un million de désordres, dont je ne veux pas ici vous retracer l'idée, c'est pour vos délicatesses, c'est pour ces attachements indignes à servir votre corps, à l'engraisser, à l'idolâtrer, à lui donner tout ce qu'il demande, et plus qu'il ne demande ; c'est pour ces recherches affectées de toutes vos aises, pour ces soins outrés de votre santé aux dépens des devoirs les plus essentiels de la religion, pour ces dispenses que vous vous accordez au préjudice des lois de Dieu et de son Église, pour cette oisiveté criminelle, pour ces divertissements sans mesure, pour cette horreur de la vraie pénitence, pour cette vie des sens, si contraire à la raison même, et qui entretient dans vous le règne du péché ; c'est, dis-je, pour tout cela que Jésus-Christ est devenu un homme de douleurs. Car si votre chair avait été soumise à Dieu, jamais la sienne n'eût été livrée aux bourreaux. *Ecce homo* : Voilà l'homme établi de Dieu comme notre chef, et à qui il faut, par nécessité, que nous soyons unis en qualité de membres vivants. Or, entre les membres et le chef, il doit y avoir de la proportion ; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Bernard, que de voir des membres délicats sous un chef couronné d'épines. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie ; et s'il y en a quelqu'un qui ne souffre pas, c'est un membre gâté et corrompu. *Ecce homo* : Voilà l'homme à l'image duquel Dieu nous a prédestinés, et auquel il faut, par conséquent, que vous vous rendiez semblables, ou que vous soyez réprouvés de Dieu. Car, de quelque condition que vous puissiez être, il n'y a point de milieu entre ces deux termes, la conformité avec Jésus-Christ souffrant, ou la réprobation éternelle ; et de quelque espérance que l'on vous flatte, il faut que vous choisissiez l'un de ces deux partis, puisqu'il est certain que jamais Dieu ne relâchera rien de la rigueur de cette loi : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*. (Rom., 8.) Voilà l'homme : *Ecce homo* ; l'homme dont saint Paul veut que vous fassiez paraître la vie dans vos personnes. Il ne se contente pas que vous la fassiez paraître aux anges et à Dieu même dans l'intérieur de vos âmes ; il veut que vous la fassiez paraître extérieurement, et que vos corps en portent les caractères sensibles. Or, cela ne peut se faire que par la mortification de la chair ; et de là vient que ce grand apôtre voulait que nos corps fussent continuellement revêtus de cette sainte mortification, *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (2. Cor., 4) ; en sorte, disait-il, que la vie de Jésus, qui n'a été que mortification, paraisse dans nous comme en autant de sujets qu'elle doit vivifier et animer : *Ut et vita Jesu manifestetur in*

corporibus nostris. (2. Cor., 4.) Car il y a de la contradiction qu'un corps nourri dans les délices, et qui n'a aucun usage de la pénitence chrétienne, représente ce Jésus, qui vient d'éprouver à la colonne un traitement si rigoureux. *Ecce homo* : Voilà l'homme dont la chair, quelque mortifiée qu'elle ait été par les cruautés qu'on a exercées sur elle, demande encore, pour la perfection de ses souffrances, quelque chose qui lui manque, et sans quoi tout ce qu'elle a souffert n'est de nul effet pour nous devant Dieu. Or, ce qui lui manque, c'est ce qui nous reste à accomplir nous-mêmes. Mais où l'accomplir? dans le cœur, dans le propre volonté, dans le retranchement des désirs? Peut-être en voudrions-nous demeurer là; mais ce n'est point assez : car saint Paul qui l'entendait mieux que nous, et qui n'avait pas plus besoin de pénitence, se faisait un devoir indispensable de l'accomplir dans sa chair : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.* (Coloss., 1.) Motif admirable pour nous faire aimer la mortification des sens, de l'envisager comme le supplément, ou pour mieux dire, comme l'accomplissement des souffrances du Sauveur. Motif puissant pour nous soutenir dans l'exercice de cette vertu, de considérer que la mortification de nos corps, quand nous la pratiquons, n'est pas tant notre mortification que la mortification de Jésus-Christ même : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (Ibid.) Car si c'était la mienne, dit saint Chrysostôme, quelque nécessaire que je la conçoive, j'en aurais du mépris; mais étant celle de Jésus, le moyen que je ne l'aime pas et que je ne l'honore pas?

Tel est, chrétiens, le premier ennemi du salut de l'homme, que le Fils de Dieu a détruit par sa passion, la mollesse de la chair. Il y en avait un autre encore plus dangereux, et c'est l'orgueil de l'esprit, l'ambition de s'élever et de se faire grand; l'entêtement, si j'ose parler ainsi, d'une gloire mondaine, à laquelle on croit non-seulement pouvoir, mais devoir tout sacrifier. Il fallait terrasser ce monstre qui s'opposait à Dieu : et qu'a fait pour cela l'Homme-Dieu? Ah! chrétiens, suivez-le dans sa marche depuis le prétoire jusqu'au lieu de son supplice, et contemplez-le dans l'abîme d'humiliation où il paraît aujourd'hui à la face du ciel et de la terre; c'est-à-dire chargé de sa croix, conduit au Calvaire comme un criminel, accompagné de deux voleurs, escorté de soldats, de gardes, de bourreaux, et traîné par les rues de Jérusalem dans cet appareil ignominieux. Surtout souvenez-vous que c'est celui devant qui les anges tremblent, et qui n'a point cru que ce fût une usurpation de se dire et d'être égal à son Père. Voilà, dit saint Chrysostôme, le dernier abaissement où pouvait être réduit un Dieu; et moi j'ajoute : Voilà le dernier et le souverain re-

mède qui devait guérir l'orgueil de l'homme. Prenez garde : le Sauveur des hommes, pour s'abaisser aux yeux du monde, avait fait des démarches bien étonnantes, et le Saint-Esprit, pour nous en donner une juste idée, les compare à des pas de géant : *Exultavit ut gigas.* (Psal. 18.) La première, qui fut celle de son incarnation, a été jusqu'à l'anéantissement : *Exinanivit semetipsum* (Philipp., 2); mais dans cet anéantissement, il n'avait pas laissé de trouver encore des degrés de profondeur à descendre : car, outre qu'il s'était fait homme, il avait voulu naître enfant; outre qu'il était né enfant, il avait pris la forme de serviteur et d'esclave; outre qu'il s'était fait esclave, il s'était revêtu des apparences et des marques du pécheur : pécheur, esclave, enfant, tout cela, dit Zénon de Vérone, c'était les surérogations infinies de l'adorable mystère d'un Dieu incarné. Cette parabole est bien remarquable. Mais son humilité, ou plutôt son zèle pour détruire notre orgueil, le porte encore plus loin en ce jour. Il veut être mis au rang des scélérats, et des scélérats condamnés par la justice humaine : il veut, dans cette qualité, essayer tout l'opprobre du supplice le plus honteux, et cela au milieu de sa nation, dans la capitale de son pays, le jour de la plus grande solennité, au lieu le plus éminent de la ville; il veut y être mené en pompe, et vérifier l'oracle de Jérémie, qu'il sera rassasié d'outrages et d'affronts : *Saturabitur opprobriis.* (Thren., 3.) Ce qui me paraît plus surprenant, c'est qu'il fait tout cela sans se mettre en peine du scandale des Juifs, ni du mépris des Gentils; prévoyant que les premiers ne voudront jamais reconnaître un Messie crucifié, et que les autres le traitent de fou et d'insensé ; *Judæis scandalum, gentibus stultitiam.* (1. Cor., 1.) Il n'importe : que le Juif s'en scandalise, et que le Gentil s'en moque, ce Dieu, si grand par lui-même, veut être donné en spectacle aux anges et aux hommes : je dis, en spectacle de confusion : car quelle confusion pour lui, quand on le chargea de ce bois infâme, l'objet de la malédiction et de l'exécration du peuple! quelle confusion, quand il fallut sortir en cet état, et se faire voir dans la place publique!

Ah! chrétiens, nous avons maintenant de la vénération pour tous ces mystères, et la foi qui nous apprend que ce sont les mystères d'un Dieu sauveur, efface les affreuses idées qu'on devait alors s'en former. Quand nous voyons aujourd'hui les princes et les monarques fléchir les genoux devant ce bois, qui a été l'instrument de notre salut, bien loin d'avoir peine à l'honorer, nous nous sentons portés à lui rendre le devoir de notre religion. Mais à ce triste jour où nous nous représentons un Dieu souffrant, que pensait-on de la croix et de celui qui la portait? Je rougirais de vous le dire, et je

vous le laisse à juger. Ce que je sais, c'est que Jésus-Christ conçut l'infamie de ce supplice avec un tel sentiment d'horreur, que, si sa raison y eût consenti, il aurait renoncé au dessein de nous racheter, plutôt que de nous racheter à ce prix. Il en fit même la proposition à son Père, quand il lui dit : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste* (MATTH., 23); Ah! mon Père, s'il était possible que ce calice passât et s'éloignât de moi! Mais l'arrêt en est prononcé; et il se le prononça à lui-même au même temps qu'il faisait cette prière, soumettant sa volonté et acceptant toute la confusion de sa croix. C'était ainsi qu'il fallait faire mourir l'orgueil des hommes. Or, c'est ce que font souverainement, efficacement et sensiblement les humiliations du Sauveur. Car, qu'un chrétien adore un Dieu humilié, et, selon l'expression de saint Paul, un Dieu anéanti, et qu'en même temps il soit lui-même entêté des vaines grandeurs du monde; qu'il ne cherche qu'à s'élever, qu'à se distinguer, qu'à paraître; que toutes ses réflexions, toutes ses vues, tous ses desseins ne tendent qu'à contenter son ambition, et cela sans mesure et sans égard; sans mesure, voulant toujours accroître sa fortune, toujours monter à un plus haut rang, toujours s'attirer de nouveaux honneurs; sans égard, ni à la droiture et à la bonne foi, ni à l'équité et à la justice, ni à sa conscience et à son salut; sacrifiant tout à sa passion, les intérêts de Dieu, les intérêts du prochain, les intérêts de son âme; ayant des délicatesses infinies sur ce qui lui est dû, ou sur ce qu'il croit lui être dû, et n'étant jamais disposé à se relâcher du moindre de ses droits, ni à pardonner la moindre injure: qu'un chrétien, dis-je, ait le cœur plein de ces sentiments; qu'il se fasse de ces maximes des règles de conduite, et qu'avec cela il puisse se présenter devant son Dieu, sans rougir et sans se confondre, c'est, mes frères, dit saint Bernard, ce qui me semble impossible. Sentant qu'il est superbe, il ne peut plus ni invoquer Dieu, ni se confier en Dieu; et s'il le fait, ce n'est qu'en se disant intérieurement à lui-même: Je suis un hypocrite; car j'invoque un Dieu qui ne m'a sauvé qu'en s'abaissant au-dessous de tous les hommes; et cependant je ne cherche devant les hommes que l'élevation et la grandeur: j'établis ma confiance dans ses opprobres; et dans la pratique, je les déteste et je les fuis, ces mêmes opprobres: qu'est-ce que cela, sinon hypocrisie et contradiction? Or, la reconnaître, cette contradiction, cette hypocrisie, et se trouver là-dessus dans la nécessité de se condamner, c'est ce que j'appelle la destruction de l'orgueil dans un chrétien. Avançons.

Le Sauveur du monde arrivé au Calvaire, on dispose la croix, on l'y étend; et c'est ici que vous allez voir un troisième ennemi du salut de l'homme, je veux dire, le libertinage de la volonté vaincu par

l'obéissance héroïque de cet Homme-Dieu. De ces principautés et de ces puissances dont Jésus-Christ, selon la parole de saint Paul, que j'ai déjà rapportée, triompha sur la croix, et qu'il désarma, quelle était la plus fière et la plus orgueilleuse? demande saint Augustin. C'était, répond ce saint docteur, la volonté de l'homme: cette volonté ennemie de la sujétion, cette volonté qui veut toujours être maîtresse d'elle-même, qui suit en tout son penchant, ne cherche qu'à s'émanciper et à se licencier, et qui pour cela se révolte sans cesse contre la loi et contre le devoir. Voilà cette puissance qu'on pouvait justement nommer la principauté du monde, puisqu'elle y régnait au préjudice de Dieu même. Or, apprenez, chrétiens, comment elle a été vaincue par Jésus-Christ dans le mystère de son crucifiement. Ce divin Sauveur est attaché à la croix, et il se soumet à y mourir. Ce n'est pas seulement, remarque saint Chrysostôme, par un motif de charité, ce n'est pas par le seul zèle de glorifier son Père, ce n'est pas par un simple désir de sauver les hommes, mais par obéissance: *Factus obediens* (*Philipp., 2*), et par la plus rigoureuse obéissance, *usque ad mortem, mortem autem crucis*. Or, quand je dis par obéissance, je dis par un commandement exprès du ciel; je dis par obligation, par nécessité, par l'engagement d'une volonté qui n'est plus à elle-même, et qui n'a plus aucun droit sur ses actions: car l'obéissance comprend tout cela. Je sais que les théologiens et les Pères nous enseignent que cette obéissance du Fils de Dieu fut volontaire dans son principe, que l'ordre de mourir ne lui fut donné que parce qu'il le voulut accepter, que ce fut lui-même qui pria son Père de le lui imposer, et qu'il était libre d'en demander dispense. Je conviens de toutes ces vérités; mais c'est ce que je trouve encore de plus admirable, que, pouvant de lui-même choisir ou ne pas choisir le supplice de la croix, il ait voulu qu'il lui fût marqué et ordonné; que, pouvant se faire dispenser de ce prétexte, il ait voulu l'accomplir dans toute son étendue. Ce n'est pas tout, non-seulement il est crucifié par obéissance à son Père, mais par obéissance aux hommes, et aux plus indignes de tous les hommes, qui sont ses bourreaux et ses persécuteurs. Ces ministres d'iniquité en disposent comme il leur plaît: qu'ils parlent, il exécute; que la cruauté leur inspire une nouvelle manière de l'attacher à l'instrument de sa mort, il leur présente ses mains et ses pieds pour être percés de clous. Il n'y a qu'un seul point sur quoi il refuse de les écouter. Car s'ils lui reprochent que, ayant sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même, s'ils le défient de descendre de la croix, s'ils lui demandent cette preuve de sa divinité, et s'ils lui promettent, après ce témoignage, de croire en lui, il préfère à de si belles espérances le mérite de l'obéis-

sance. Bien loin de descendre de la croix parce qu'il est le Fils de Dieu, c'est pour cela même qu'il n'en descend pas, dit saint Bernard, puisque, étant Fils de Dieu, il doit et il veut obéir à Dieu. Il aime mieux passer pour faible, et ne donner nulle marque de sa vertu toute-puissante, que de la faire connaître par des miracles de sa propre volonté. Il aime mieux, en demeurant dans l'état de dépendance où il s'est réduit, laisser périr ces infidèles, que d'en sortir pour les convaincre et pour les toucher.

Or, de là qu'apprenons-nous, et que devons-nous apprendre? Deux choses essentielles, et qui vont à l'anéantissement de notre volonté propre, savoir, la nécessité de l'obéissance et la mesure de l'obéissance. La nécessité de l'obéissance, puisque c'est par elle que s'accomplit aujourd'hui notre salut : non, chrétiens, ce n'est point précisément par la croix, mais par l'obéissance de la croix. La croix toute seule ne nous a pas sauvés; il a fallu que l'obéissance lui donnât le prix qui a fait notre rédemption. En vain donc prétendons-nous pouvoir nous sauver par une autre voie. Faites des miracles, pratiquez toutes les austérités de la pénitence chrétienne, convertissez tout le monde; si ce n'est pas dans l'ordre d'une entière soumission à Dieu et à son Église, tout votre zèle, tous vos miracles, toutes vos austérités et vos pénitences ne sont rien. Car, comme disait le prophète Samuel, l'obéissance vaut mieux que tous les sacrifices, et tous les sacrifices sans l'obéissance ne peuvent être devant Dieu de nulle valeur. Obéissance, chrétiens, non-seulement à Dieu, mais aux hommes revêtus de l'autorité de Dieu, fussent-ils d'ailleurs les plus imparfaits, fussent-ils même les plus vicieux : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis.* (1. PETR., 2.) En effet, Seigneur, à qui ne dois-je pas obéir pour vous, quand je vous vois obéir pour moi à des sacrilèges et à des déicides? Obéissance jusqu'à la mort, et s'il était nécessaire jusqu'à la mort de la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philipp., 2), c'est-à-dire sans exception et sans restriction. Car telle est la mesure de l'obéissance d'un chrétien; et s'il y a une chose que notre obéissance ne renferme pas, et à laquelle elle ne soit pas préparée, c'est une obéissance que Dieu réprouve. Cette obéissance parfaite est héroïque; mais, après tout, ce n'est point trop pour nous sauver, et Dieu ne mérite ni ne veut rien de moins. Comprendons ce que c'est que Dieu et ce que vaut le salut éternel, nous ne serons plus surpris de tout ce que Dieu peut exiger de nous.

Il restait encore un ennemi que Jésus-Christ devait surmonter, c'est la passion de la vengeance. Rien de plus naturel à l'homme que cette passion, et rien de plus contraire aux sentiments de l'homme que le pardon des injures. Dans tout le reste, dit

saint Augustin, notre religion ne nous prescrit rien en matière de mœurs qui ne soit évidemment raisonnable et juste : mais quand elle nous ordonne d'aimer jusqu'à nos persécuteurs, il semble qu'elle entreprenne alors sur notre raison; et tout soumis que nous sommes à cette loi, nous avons de la peine à ne la pas condamner : *Cum vero legitur, Diligite inimicos vestros, et benefacite his qui oderunt vos, tunc ipsa pene accusatur religio.* (AUGUST.) C'est néanmoins cet amour des ennemis qui nous fait proprement chrétiens; et, selon Tertullien, c'est en cela que consiste le caractère de notre sainteté : *Ita jubemur inimicos diligere, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra.* (TERTULL.) Il fallait donc, pour établir solidement le christianisme, faire mourir tout désir de vengeance. Or, il n'y avait qu'un Dieu, et un Dieu mourant dans la plus injuste persécution, qui pût en venir à bout; et c'est ce qu'il a fait sur la croix, qui fut comme le théâtre de sa charité. On dirait qu'il n'y est monté que pour triompher de ce démon. La première parole qu'il y prononce, c'est en faveur de ceux qui le crucifient : *Pater, dimitte illis.* (LUC., 23.) Il ne pense point à ses apôtres, il ne pense point aux fidèles de Jérusalem, il ne pense pas même encore à sa sainte Mère, ni à son bien-aimé disciple, mais il pense à ses bourreaux, mais il pense à ses calomnieux; et comme s'il leur devait la préférence dans son cœur, il veut qu'ils aient la première place dans son testament : *Pater, dimitte illis.* Se contente-t-il de leur pardonner? Non. Ne fait-il qu'oublier les outrages qu'il en a reçus? Ah! répond saint Chrysostôme, c'est trop peu pour lui, parce qu'il ne veut pas que ce soit assez pour nous. Il les aime, il prie pour eux, il tâche à les justifier auprès de son Père, il répand sur eux ses grâces les plus spéciales et ses plus abondantes miséricordes, il les convertit, il en fait des prédestinés; et cela, lors même qu'ils sont plus animés contre lui, et au moment même qu'ils le comblent de malédictions. Voilà quelle fut la charité de cet Homme-Dieu. Oui, mes frères, il a aimé ses bourreaux : c'était bien les aimer, dit saint Grégoire, pape, que de vouloir les réconcilier avec son Père; car il ne pouvait les réconcilier avec son Père, sans les réconcilier avec lui-même. Il a prié pour eux; et, ce qui est plus étonnant, il s'est servi de ses plaies et des blessures qu'ils lui faisaient pour plaider leur cause auprès de Dieu : *O caritas admiranda, s'écrit le grand Hildebert, archevêque de Tours, dum clavi manibus, dum lancea lateri, dum fel ori admoventur; et manus, et latus, et os agebant pro inimicis!* (HILD.) O prodige d'amour! pendant que les Juifs perçaient de clous les mains du Sauveur, pendant qu'ils ouvraient son sacré côté avec une lance, qu'ils abreuyaient sa bouche de fiel; et sa bouche,

et ses mains, et son côté demandaient grâce pour ces infidèles ! Il a excusé leur crime : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* ; et quoiqu'au fond leur ignorance fût inexcusable, il l'a employée pour diminuer la grandeur et l'énormité de l'attentat qu'ils commettaient. Que n'aurait-il pas fait, chrétiens, si cette ignorance eût été entièrement involontaire ? Il a répandu sur eux les grâces les plus spéciales et les plus abondantes miséricordes, ne considérant pas, dit saint Augustin, que c'était par eux qu'il souffrait, mais que c'était pour eux : *Non enim attendebat quod ab ipsis patiebatur, sed quia pro ipsis moriebatur.* (AUGUST.)

Après cela, mon cher auditeur, il prétend avoir droit de vous adresser ces paroles, et de vous faire cette loi : *Ego autem dico vobis, Diligite inimicos vestros* (MATTH., 5) ; Pour moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Je vous le dis ; et sans me contenter de vous le dire, je vous l'apprends par mon exemple, qui doit être pour vous l'exemple le plus convaincant et le plus touchant. Vous voulez vous venger ? mais ai-je été vengé ? ai-je demandé à l'être ? On vous a offensé : mais l'avez-vous été plus que moi ? l'avez-vous été autant que moi ? voyez ma croix, elle vous instruira. Dans le rang que vous tenez, une injure vous doit être sensible : mais vous doit-elle être plus sensible, ou aussi sensible qu'à moi ? car qu'êtes-vous, et qui suis-je ? C'est par une malignité affectée et par un dessein prémédité que cet homme s'est tourné contre vous : mais par quel dessein mes persécuteurs ont-ils conjuré ma ruine, et avec quelle fureur l'ont-ils poursuivie ? C'est un outrage que vous ne pouvez pardonner, et qu'on ne pardonne jamais dans le monde : mais j'ai pardonné ma mort. Celui dont vous avez reçu cet outrage est indigne de toute grâce : mais en suis-je indigne, moi, qui m'intéresse pour lui ; et est-ce lui-même, ou n'est-ce pas moi, que vous devez envisager dans le pardon que vous lui accorderez ? Ainsi, chrétiens, de quelque prétexte que votre vengeance puisse se couvrir, il y a dans ce Dieu sauveur de quoi la confondre ; il y a de quoi en réprimer, de quoi en étouffer tous les sentiments.

Finissons. Voilà donc le péché détruit par la croix ; mais, hélas ! mes chers auditeurs, combien de fois l'avons-nous ressuscité, et combien de fois l'allons-nous faire revivre ? C'est l'ennemi de Dieu et son ennemi capital ; il a fait mourir Jésus-Christ : cela seul ne vous le doit-il pas faire connaître, ce monstre abominable ; et n'est-ce pas assez de le connaître pour le haïr souverainement ? Allez, pécheurs, allez au pied de la croix ; contemplez-y le douloureux mystère de la passion de notre Sauveur ; comptez, si vous le pouvez, tous les coups qu'il a reçus, toutes les plaies dont il est couvert, toutes les épines qui lui percent la tête, toutes les gouttes

de sang qu'il a répandues, et demandez-lui, avec le prophète, qui l'a frappé de la sorte, et qui l'a ainsi traité ! Vous entendrez qu'il vous répondra que c'est le péché, que c'est votre péché, que c'est vous-mêmes ! Moi, Seigneur, moi l'auteur de votre sanglante passion ! et je n'en suis pas pénétré, saisi de douleur ! et je pourrais regarder encore d'un œil tranquille et indifférent, je pourrais encore aimer le péché qui vous a donné le coup de la mort ! De plus, mes frères, si le péché est le capital ennemi de Dieu, Dieu n'est pas moins son ennemi ; s'il a fait mourir Jésus-Christ, Jésus-Christ l'a fait mourir lui-même. Mais qu'en a-t-il pour cela coûté à ce divin Rédempteur ? Le pouvez-vous ignorer ? et si vous l'ignorez, tant de blessures ouvertes sur son corps ne sont-elles pas autant de bouches qui vous le disent hautement et qui vous le crient ? Or, voulez-vous ranimer contre lui l'ennemi qu'il a terrassé ? voulez-vous vous rengager dans un esclavage dont il vous a délivrés à si grands frais ? voulez-vous lui susciter de nouveaux combats, l'exposer à de nouvelles souffrances, l'attacher à une nouvelle croix ? N'avez-vous point d'autres sentiments à prendre en ce jour de pénitence et de conversion ? Ah ! Seigneur, pénitence et conversion, c'est là que je m'en tiens : mais conversion sincère, solide, efficace ; mais pénitence constante et durable. Vous avez vaincu le péché ; j'en triompherai comme vous et par vous. Vous l'avez vaincu par le supplice de la croix ; j'en triompherai par les salutaires rigueurs d'une vie austère et mortifiée. Dans ce combat, votre croix sera mon modèle, sera mon soutien, comme elle est toute mon espérance pour l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DE PAQUES.

SUR LA RESURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Respondens autem angelus, dixit mulieribus : Nolite expavescere ; Jesum queritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic ; ecce locus ubi posuerunt eum.

L'ange dit aux femmes : Ne craignez point ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié : il est ressuscité, il n'est plus ici ; voici le lieu où on l'avait mis SAINT-MARC, chap. 16.

SIRE,

Ces paroles sont bien différentes de celles que nous voyons communément gravées sur les tombeaux des hommes. Quelque puissants qu'ils aient été, à quoi se réduisent ces magnifiques éloges qu'on leur donne, et que nous lisons sur ces superbes mausolées que leur érige la vanité humaine ? A

cette triste inscription : *Hic jacet*; ce grand, ce conquérant, cet homme tant vanté dans le monde, est ici couché sous cette pierre, et enseveli dans la poussière, sans que tout son pouvoir et toute sa grandeur l'en puisse tirer. Mais il en va bien autrement à l'égard de Jésus-Christ. A peine a-t-il été enfermé dans le sein de la terre, qu'il en sort dès le troisième jour, victorieux et tout brillant de lumière, en sorte que ces femmes dévotes qui le viennent chercher, et qui, ne le trouvant pas, en veulent savoir des nouvelles, n'en apprennent rien autre chose, sinon qu'il est ressuscité et qu'il n'est plus là : *Non est hic.* (MATTH., 28.) Voilà, selon la prédiction et l'expression d'Isaïe, ce qui rend son tombeau glorieux : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (ISAI., 11.) Au lieu donc que la gloire des grands du siècle se termine au tombeau, c'est dans le tombeau que commence la gloire de ce Dieu-Homme. C'est là, c'est, pour ainsi parler, dans le centre même de la faiblesse, qu'il fait éclater toute sa force; et jusque entre les bras de la mort, qu'il reprend par sa propre vertu une vie bienheureuse et immortelle. Admirable changement, chrétiens, qui doit affermir son Église, qui doit consoler ses disciples et les rassurer, qui doit servir de fondement à la foi et à l'espérance chrétienne : car tels sont, où tels doivent être les effets de la résurrection du Sauveur, comme j'entreprends de vous le montrer dans ce discours. Saluons d'abord Marie, et félicitons-la, en lui disant : *Regina cœli, etc.*

Oui, chrétiens, un des plus solides fondements et de notre foi et de notre espérance, c'est la glorieuse résurrection de Jésus-Christ. Je le dis après saint Augustin; et, m'attachant à sa pensée, je trouve en deux paroles de ce Père le partage le plus juste, et le dessein le plus complet. Car, selon la belle remarque de ce saint docteur, le Fils de Dieu, dans sa résurrection, nous présente tout à la fois et un grand miracle, et un grand exemple : *In hac resurrectione et miraculum, et exemplum.* (AUGUST.) Un grand miracle, pour confirmer notre foi, *miraculum ut credas*; et un grand exemple, pour animer notre espérance, *exemplum ut speres.* En effet, c'est sur cette résurrection du Sauveur des hommes que sont établies les deux plus importantes vérités du christianisme, dont l'une est comme la base de toute la religion, savoir, que Jésus-Christ est Dieu; et l'autre est le principe de toute la morale évangélique, savoir, que nous ressusciterons un jour nous-mêmes, comme Jésus-Christ. Ainsi, mes chers auditeurs, sans une plus longue préparation, voici ce que j'ai aujourd'hui à vous faire voir. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité : c'est par là qu'il confirme notre foi, et ce sera la première partie. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ,

gage assuré de notre résurrection future : c'est par là qu'il anime notre espérance, et ce sera la seconde partie. Deux points d'une extrême conséquence. Dans le premier, Jésus-Christ, par sa résurrection, nous apprendra ce qu'il est; dans le second, Jésus-Christ, par cette même résurrection, nous apprendra ce que nous serons. L'un et l'autre renferment ce qu'il y a dans le christianisme de plus sublime et de plus relevé. Plaise au ciel qu'ils servent également à votre instruction et à votre édification!

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une grande parole, chrétiens, et qui mérite d'être écoutée avec tous les sentiments de respect que la religion est capable de nous inspirer, quand saint Paul nous dit que l'auguste mystère de la résurrection a établi dans le monde la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Qui prædestinatus est Filius Dei in virtute, ex resurrectione mortuorum, Jesu Christi Domini nostri.* (Rom., 1.) Ainsi parlait l'apôtre, persuadé, rempli, pénétré de cette vérité : Nous adorons, mes frères, un Sauveur qui a été prédestiné Fils de Dieu, en vertu de sa résurrection glorieuse. Au lieu de prédestiné, le texte grec et le syriaque portent, manifesté et déclaré; mais saint Ambroise concilie ces deux versions, en disant que Jésus-Christ, qui était un Dieu caché dans son incarnation, devait, selon l'ordre de sa prédestination éternelle, être un Dieu révélé et un Dieu connu dans sa résurrection : *Christus latens in incarnatione, prædestinatus erat ut declararetur Filius Dei in resurrectione.* (AMBR.) Je ne sais, mes chers auditeurs, si vous avez jamais fait réflexion à une autre proposition bien remarquable du même apôtre, dans cet excellent discours qu'il fit au peuple d'Antioche, et qui est rapporté au livre des Actes. Voici comment s'expliquait le docteur des Gentils : *Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est, quoniam hanc Deus adimplevit, resuscitans Jesum, sicut in secundo psalmo scriptum est : Filius meus es tu, ego hodie genui te.* (Act., 13); Nous vous annonçons l'accomplissement d'une grande promesse que Dieu avait faite à nos pères, et qui a été durant tant de siècles le sujet de leur espérance et de leurs vœux : Dieu a voulu que nous, qui sommes leurs enfants, eussions l'avantage de la voir enfin consommée; et l'exécution de cette promesse est qu'il a ressuscité Jésus, selon ce qui est écrit dans le psaume : Vous êtes mon Fils, et c'est aujourd'hui que je vous ai engendré. Que signifie cela, chrétiens? et de quel jour saint Paul prétendait-il parler? Si c'était de celui où Jésus-Christ, comme Fils de Dieu et comme Verbe increé, est engendré de son Père, pourquoi l'appliquait-il au mystère de sa résurrection? et s'il l'entendait du jour où Jésus-Christ, comme Dieu-

Homme, est ressuscité selon la chair, pourquoi faisait-il mention de sa génération éternelle? *Resuscitans Jesum, sicut scriptum est: Ego hodie genui te*. Quel rapport de l'un à l'autre? Ah! répond saint Ambroise, il est admirable, et jamais l'apôtre n'a parlé plus conséquemment; pourquoi? parce qu'en effet la résurrection de Jésus-Christ a été pour lui une seconde naissance, mais bien plus heureuse et plus avantageuse que la première; puisqu'en renaissant, pour ainsi dire, du tombeau, il a fait éclater visiblement dans sa personne ce caractère de Fils de Dieu, dont il était revêtu. Et c'est pour cela que le Père éternel le reconnaît singulièrement dans ce mystère, et lui adresse ces paroles dans un sens particulier: *Filius meus es tu, ego hodie genui te*; Oui, mon Fils, c'est en ce jour que je vous engendre pour la seconde fois, mais d'une manière qui justifiera parfaitement la grandeur de votre origine, et la vérité de cet être divin que vous avez reçu de moi: *Filius meus es tu, id est, meum hodie te probasti esse Filium*. (AMBR.) Comme s'il lui disait: Tandis que vous avez été sur la terre, quoique vous fussiez sans contestation Fils de Dieu, on ne vous a considéré que sous la qualité de Fils de l'homme. Mais maintenant que vous triomphez de la mort, et que vous êtes régénéré à la vie de la gloire, vous vous rendez à vous-même un témoignage si authentique de la divinité qui habite en vous, qu'elle ne peut plus désormais vous être disputée; et quoique j'aie toujours été votre père dans le temps et dans l'éternité, je ne laisse pas de m'en faire aujourd'hui un honneur spécial, distinguant ce jour bienheureux entre les autres jours qui ont composé votre destinée, et le choisissant pour déclarer à tout l'univers que vous êtes mon Fils: *Filius meus es tu, ego hodie genui te*.

Mais venons au fond de la question, et pour nous instruire d'une vérité aussi essentielle que celle-ci, voyons dans quel sens et comment il est vrai que la résurrection de Jésus-Christ établit particulièrement la foi de sa divinité. Car vous me direz: Le Sauveur du monde, pendant le cours de sa vie mortelle, n'avait-il pas fait des miracles qui l'autorisaient dans la qualité qu'il prenait de Fils de Dieu? Les démons chassés. les aveugles-nés guéris, les morts de quatre jours ressuscités, n'était-ce pas autant de démonstrations, mais de démonstrations palpables et sensibles, du pouvoir tout divin qui résidait en lui? quel effet plus singulier devait avoir sa résurrection pour confirmer cette créance? Écoutez-moi, chrétiens, voici le nœud de la difficulté et comme le point décisif du mystère que je traite. Je dis que la révélation de la divinité de Jésus-Christ était surtout attachée à sa résurrection; *Qui prædestinatus est Filius Dei ex resurrectione mortuorum* (Rom., 1): pourquoi? pour quatre raisons, ou

plutôt pour une seule renfermée dans ces quatre propositions: parce que la résurrection de Jésus-Christ était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux Juifs pour leur faire connaître sa divinité: parce que cette preuve était en effet la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité: parce que, de tous les miracles de Jésus-Christ faits par la vertu de sa divinité, il n'y en a pas un qui ait été si avéré, ni d'une évidence si incontestable que celui de la résurrection de son corps; et parce que c'est celui de tous qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Évangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ et de confesser sa divinité: d'où vient que les chrétiens des premiers siècles, voulant exprimer dans un mot l'idée qu'ils se formaient de la résurrection du Sauveur, par un usage reçu entre eux, l'appelaient simplement *le témoignage*; jusque-là que l'empereur Constantin, ayant bâti dans la nouvelle Jérusalem un superbe temple sous le titre de Jésus-Christ ressuscité, lui donna le nom de *Martyrium*, c'est-à-dire *testimonium*. Et saint Cyrille, patriarche de la même ville, en apporte la raison: savoir, que ce temple était consacré à un mystère que Dieu avait lui-même choisi pour être le témoignage solennel de la divinité de son Fils. C'est ce que vous verrez, chrétiens, dans l'exposition de ces quatre articles que je vais vous développer.

Car, premièrement, n'est-ce pas une remarque bien solide, qu'autant de fois que Jésus-Christ se trouve, dans l'Évangile, pressé par les Juifs sur le sujet de sa divinité, et qu'ils lui en demandent des preuves, il ne leur en donne jamais d'autre que sa résurrection, dont il se sert ou pour convaincre leurs esprits, ou pour confondre leur incrédulité? Cette nation infidèle, disait-il, veut être assurée par un miracle de ce que je suis; et elle n'aura point d'autre miracle que celui du prophète Jonas, ou plutôt, que celui dont le prophète Jonas fut la figure; savoir, qu'après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine: *Generatio prava signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ*. (MATTH., 12.) Vous me demandez, ajoutait-il en s'adressant aux pharisiens, par quel miracle je vous montre que j'ai droit d'user du pouvoir absolu et de l'autorité indépendante que je m'attribue: *Quod signum ostendis nobis quia hæc facis?* (JOAN., 2.) Or, voici par où je veux que vous en jugiez; c'est qu'après que vous aurez détruit, par une mort cruelle et violente, ce temple visible, qui est mon corps, je le rétablirai dès le troisième jour dans le même état, et dans un état même plus parfait: *Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud*. (Id.) Prenez garde, s'il

vous plaît, chrétiens : il pouvait leur produire cent autres miracles, qu'il opérât au milieu d'eux ; mais il les supprime tous, et vous diriez qu'en les faisant il ne se proposait rien moins que de faire connaître aux hommes sa divinité : car, s'il change l'eau en vin aux noces de Cana, c'est par une déférence comme forcée à la prière de Marie ; s'il délivre la fille de la Chananéenne, c'est pour se délivrer de l'importunité de cette femme : s'il ressuscite le fils de la veuve, c'est par une pure compassion. Dans la plupart même de ces actions surhumaines, après avoir laissé agir sa toute-puissance, il recommande le secret à ceux qui en ont ressenti la vertu. Et quand il découvre aux trois disciples la gloire de sa transfiguration, où le Père céleste parlant en personne le reconnaît pour son Fils bien-aimé, il leur défend d'en rien publier, jusqu'à ce qu'il soit ressuscité d'entre les morts : *Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat.* (MATTH., 17.) Pourquoi cela ? par la raison qu'en apporte saint Chrysostôme, que dans le dessein de Dieu la résurrection de Jésus-Christ ayant été ordonnée pour être le signe de la filiation divine, c'était elle qui devait mettre le sceau à tous les autres miracles, et qui en devait consommer la preuve. De là dépendait la foi de tout le reste ; car ce Sauveur des hommes ayant dit, Je suis égal à mon Père et Dieu comme lui, et, pour faire voir que je le suis, je ressusciterai trois jours après ma mort ; s'il n'eût pas été tel qu'il prétendait, il était impossible qu'il ressuscitât, parce que Dieu alors, en concourant au miracle de sa résurrection, eût autorisé l'imposture et le mensonge. Si donc, après cette déclaration, il est ressuscité, il fallait aussi, par une suite nécessaire, qu'il fût Dieu. Étant Dieu, tous ses miracles subsistaient, puisqu'il est naturel à un Dieu de faire des miracles. Et au contraire, s'il n'était pas ressuscité, la créance de sa divinité se trouvait détruite par sa propre bouche ; sa divinité détruite, ses miracles ne devaient plus avoir de force, ses paroles n'étaient que fausseté, sa vie qu'artifice et illusion, toute la foi chrétienne qu'un fantôme ; et voilà le sens littéral de ce passage de saint Paul ; *Si autem Christus non resurrexit, inanis est prædicatio nostra, inanis est et fides vestra.* (1. Cor., 15.) Tout cela, encore une fois, parce que Jésus-Christ avait marqué la résurrection de son corps comme le caractère distinctif de sa divinité.

Mais pourquoi choisissait-il celui-là préférablement à tous les autres ? Ah ! chrétiens, en pouvait-il choisir un plus éclatant et plus sensible que de se ressusciter lui-même ? Le miracle, dit saint Augustin, est, pour les créatures intelligentes, le langage et la voix de Dieu, et le plus grand de tous les miracles est la résurrection d'un mort : mais entre toutes les

résurrections, quelle est la plus miraculeuse ? n'est-ce pas, poursuit ce saint docteur, de se rendre la vie à soi-même, et de se ressusciter par sa propre vertu ? Ce n'est donc point sans raison que Jésus-Christ s'attachait spécialement à ce signe, pour vérifier qu'il était Dieu et Fils de Dieu. En effet, il n'appartient qu'à un Dieu de dire comme lui : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et iterum sumendi eam* (JOAN., 10) ; J'ai le pouvoir de quitter la vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre ; l'un m'est aussi facile que l'autre ; et comme je ne la quitterai que quand je voudrai, aussi la reprendrai-je quand il me plaira. Il n'y a, dis-je, qu'un Dieu qui puisse s'exprimer de la sorte. Avant Jésus-Christ (ne perdez pas cette réflexion de saint Ambroise, également solide et ingénieuse), avant Jésus-Christ, on avait vu dans le monde des hommes ressuscités, mais ressuscités par d'autres hommes. Élisée, par le souffle de sa bouche, avait ranimé le cadavre du fils de la Sunamite ; et par la prière d'Élie, l'enfant de la veuve de Sarepta, mort de défaillance et de langueur, avait été rendu à sa mère désolée, plein de vigueur et de santé. Mais, comme remarque saint Ambroise, ceux qui étaient alors ressuscités, ne recevaient la vie que par une vertu étrangère ; et ceux qui opéraient ces miracles, ne les faisaient que dans des sujets étrangers. La merveille inouïe, c'était que le même homme fît tout à la fois le double miracle, et de ressusciter, et de se ressusciter. Car c'est ce qu'on n'avait jamais entendu, *A sæculo non est auditum* (JOAN., 9) ; et voilà le miracle que Dieu réservait à son Fils, afin de déclarer au monde qu'il était tout ensemble homme et Dieu : homme, puisqu'il était ressuscité ; et Dieu, puisqu'il s'était ressuscité : *Ut ostenderet quoniam erat in ipso, et resuscitatus homo, et resuscitans Deus.* (AMBR.) Mystère adorable que saint Jérôme, par ce don de pénétration qu'il avait pour bien entendre les Écritures, observe dans ces paroles du psaume, qui, selon la lettre même, conviennent à Jésus-Christ, et ne se peuvent rapporter qu'à lui : *Æstimatus sum cum descendentibus in lacum : factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber.* (Ps. 87.) On m'a mis au rang des morts, et l'on a cru qu'en mourant je ne devais point avoir d'autre sort que le commun des hommes ; mais il y a eu néanmoins entre eux et moi deux grandes différences, l'une, que j'ai été libre entre les morts, *inter mortuos liber*, et l'autre, que parmi les morts, je n'ai eu besoin du secours de personne, *sicut homo sine adjutorio*. Que veut-il dire, chrétiens ? C'est-à-dire que Jésus-Christ est entré dans le royaume de la mort, non pas comme son sujet, mais comme son souverain ; non pas comme esclave, mais comme vainqueur ; non pas comme dépendant de ses lois, mais comme jouissant d'une parfaite liberté : *inter mortuos liber*. De sorte que, pour en

sortir par la voie de la résurrection, il ne lui a fallu que lui-même : point de prophète qui priât pour lui, qui lui commandât de se lever, qui le tirât par violence du tombeau, parce qu'étant Dieu il ne devait être aidé que de sa vertu toute-puissante : *Factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber*. Paroles, ajoute saint Jérôme, que le Saint-Esprit semble avoir dictées pour composer l'épithaphe de Jésus-Christ qui devait ressusciter.

Il est donc vrai que la résurrection de cet Homme-Dieu était la preuve la plus authentique qu'il pouvait donner de sa divinité ; et c'est pourquoi toute la synagogue, conjurée contre lui, fit de puissants efforts pour empêcher que la créance de cette résurrection ne fût reçue dans le monde. Tous les Juifs étaient persuadés que si l'on croyait une fois, et s'il était constant, que Jésus-Christ fût ressuscité, dès là il se trouverait dans une pleine possession et de la qualité de Messie, et de celle de Fils de Dieu. Mais qu'est-il arrivé ? Par une conduite toute merveilleuse de la Providence, de tous les articles de notre religion, ou plutôt de tous les miracles sur quoi est fondée notre religion, il n'y en a aucun dont le fait ait été si avéré, ni dont l'évidence soit si incontestable : en sorte, dit saint Augustin, qu'un païen même et un infidèle, examinant sans préoccupation toutes les circonstances de ce miracle, est forcé d'en reconnaître la vérité. Et ce qui est encore plus étonnant, continue ce saint docteur, c'est que les deux choses qui naturellement auraient dû être des obstacles à la foi de cette résurrection, savoir, la haine des pharisiens et l'incrédulité des apôtres, sont justement les deux moyens que Dieu a employés pour l'appuyer et pour la fortifier. Oui, les ennemis de Jésus-Christ les plus passionnés ont malgré eux contribué par leur haine même à vérifier le miracle de la résurrection de son corps, et par conséquent à établir notre foi. Car prenez garde, chrétiens : à peine Jésus-Christ est-il expiré, qu'ils s'adressent à Pilate ; et que lui représentent-ils ? Nous nous souvenons que ce séducteur a dit, lorsqu'il était encore vivant : Je ressusciterai trois jours après ma mort ; il s'y est publiquement engagé, et il a voulu qu'on éprouvât par là s'il était fidèle et véritable dans ses paroles. Tout le peuple est dans l'attente du succès de cette prédiction : et si son corps venait maintenant à disparaître, il n'en faudrait pas davantage pour confirmer une erreur aussi pernicieuse que celle-là. Il est donc important d'y pourvoir, et nous venons à vous pour le faire avec plus d'autorité. Allez, leur répond Pilate, vous avez des gardes, usez-en comme il vous semblera bon ; je vous donne tout pouvoir. Et aussitôt le sépulchre est investi de soldats, la pierre qui en ferme l'ouverture est scellée ; on n'omet rien pour une entière sûreté. Quel effet de cette prévoyance ? Point d'au-

tres que d'écarter jusqu'aux moindres doutes et jusqu'aux plus légers soupçons sur la résurrection de Jésus-Christ. Car, malgré toutes leurs précautions et tous leurs soins, le corps du Sauveur, après trois jours de sépulture, ne s'étant plus trouvé dans le tombeau, que pouvaient dire les pharisiens ? Que ses disciples l'avaient enlevé à la faveur de la nuit, et tandis que la garde était endormie ? Mais, reprend saint Augustin, comment a-t-on pu approcher du sépulchre, lever la pierre, emporter le corps, sans éveiller aucun des soldats ? D'ailleurs si la garde était endormie, d'où a-t-elle su qu'on l'avait enlevé, et qui l'avait enlevé ; et si elle n'était pas endormie, comment a-t-elle souffert qu'on l'enlevât ? Quelle apparence que les disciples, qui étaient la faiblesse et la timidité même, soient devenus tout à coup si hardis, et qu'au travers des gardes, avec un danger visible de leurs personnes, ils aient osé ravir un corps mis en dépôt sous le sceau public ? De plus, quand ils l'auraient osé, à quel dessein voudraient-ils faire croire aux autres une chose dont la fausseté leur aurait été clairement connue ? que pourraient-ils espérer de là ? Car s'ils avaient enlevé le corps, il leur était évident que Jésus-Christ n'était pas ressuscité, et qu'il les avait trompés ; et comme ils s'étaient exposés pour lui à la haine de toute leur nation, il était naturel que, se voyant ainsi abusés, bien loin de soutenir encore ses intérêts, ils le renoncassent, déclarant aux magistrats que c'était un imposteur ; témoignage que toute la synagogue eût reçu avec un applaudissement général, et qui leur eût gagné l'affection de tout le peuple : au lieu que, publiant sa résurrection, ils ne devaient attendre que les traitements les plus rigoureux, les persécutions, les prisons, les fouets, la mort même.

Cependant voilà l'unique défaite des Juifs, pour éluder le miracle de la résurrection de Jésus-Christ : Ses disciples enlevèrent son corps. Ce n'est pas seulement de l'évangéliste que nous l'apprenons, mais de Justin, martyr, lequel, ayant été juif de religion, était mieux instruit que personne de leurs traditions. Ils répandirent, dit-il, dans le monde, que le sépulchre avait été forcé. Mais le mensonge était si visible, que la résurrection du Sauveur ne laissa pas de passer pour constante parmi le peuple. Joseph lui-même n'en a pu disconvenir, quelque intérêt qu'il eût à obscurcir la gloire du Fils de Dieu : et afin que la gentilité aussi bien que le judaïsme rendît hommage à ce Dieu ressuscité, Pilate, selon le rapport de Tertullien, bien informé de la vérité, et déjà chrétien dans sa conscience, en écrivit à Tibère : *Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse pro conscientia sua jam christianus, Tiberio renuntiavit*. (TERTULL.) Sur quoi ce Père n'a pas craint d'ajouter que les empereurs auraient cru dès lors en Jésus-Christ, s'ils n'avaient été, comme empereurs, né-

cessaires au siècle, ou si les chrétiens qui renonçaient au siècle avaient pu être empereurs : *Si aut Cæsares non fuissent sæculo necessarii, aut christiani potuissent esse Cæsares.* (TERTULL.) Mais ce qui me surprend au delà de tout le reste, et ce que nous ne pouvons assez admirer, c'est de voir les apôtres, qui, pendant la vie de leur maître, ne pouvaient pas même comprendre ce qu'il leur disait de sa résurrection, qui, dans le temps de sa passion, en avaient absolument désespéré, et qui rejetaient après sa mort, comme des fables et des rêveries, ce qu'on leur racontait de ses apparitions : de voir, dis-je, des hommes si mal disposés à croire, ou plutôt si déterminés à ne pas croire, devenir les prédicateurs et les martyrs d'un mystère qui, jusque-là, avait été le plus ordinaire sujet de leur incrédulité, aller devant les tribunaux et les juges de la terre confesser une résurrection dont ils s'étaient toujours fait une matière de scandale, ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité, et s'estimer heureux, pourvu qu'en mourant ils servissent à Jésus-Christ glorieux et triomphant, de témoins fidèles. Qui fit ce changement en eux, et qui était capable de le faire, sinon l'assurance et la foi de sa résurrection ? Mais une foi si ferme, après une incrédulité si obstinée, n'était-elle pas un coup de la main du Très-Haut ? *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (Psalm. 76.) Aussi est-ce en vertu de cette foi, je dis de la foi d'une résurrection si miraculeuse, que le christianisme s'est multiplié, que l'Évangile a fait dans le monde des progrès inconcevables, et que la divinité du Sauveur, malgré l'enfer et toutes ses puissances, a été crue jusqu'aux extrémités du monde. Nous n'avons qu'à considérer l'origine et la naissance de l'Église. Jamais les apôtres ne prêchaient Jésus-Christ dans les synagogues, qu'ils ne produisissent sa résurrection comme une preuve sans réplique : *Hunc Deus suscitavit tertia die.* (Act., 20.) C'est celui, disaient-ils sans cesse, qui est ressuscité le troisième jour ; celui que le Dieu de nos pères a glorifié, en le délivrant de la mort ; celui que vous avez crucifié, mais qui depuis s'est montré dans l'état d'une vie nouvelle. On dirait que c'était là le seul article qui rendait leur prédication efficace et invincible. Car en quoi faisaient-ils paraître la force de ce zèle apostolique dont ils étaient remplis ? A rendre témoignage de la résurrection de Jésus-Christ : *Virtute magna reddent apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri.* (Ibid., 4.) En cela consistait tout le soin et tout le fruit de leur ministère ; jusque-là même que lorsqu'il fallut procéder à l'élection d'un nouveau disciple en la place du perfide Judas, la grande raison qu'ils apportèrent fut qu'ayant vu ce qu'ils avaient vu, et qu'étant au Sauveur du monde ce qu'ils lui étaient, ils devaient s'associer quelqu'un pour être avec eux témoin de sa résurrection : *Opor-*

et enim testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis (Act., 1) ; comme si leur apostolat eût été réduit à ce seul point. Et en effet, ajoute saint Luc, tout le monde se rendait à la force de ce témoignage. Les Juifs n'y pouvaient résister, les Gentils en étaient persuadés, le nombre des chrétiens croissait tous les jours ; et nous apprenons de saint Chrysostôme, qu'immédiatement après la profession de foi que faisaient les catéchumènes, en reconnaissant que Jésus-Christ était ressuscité, on leur conférait le baptême. Pourquoi cela ? Parce que professer la résurrection de Jésus-Christ, c'était professer qu'il était Dieu ; et professer qu'il était Dieu, c'était embrasser sa religion, puisqu'il est certain que toute la religion chrétienne est fondée sur la divinité de Jésus-Christ, et que la divinité de Jésus-Christ ne nous a été authentiquement révélée que par le miracle de sa résurrection.

Arrêtons-nous ici, et pour répondre au dessein de Dieu dans ce mystère, élevons-nous par les sentiments de la foi au-dessus de notre bassesse. Entrons, si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le sanctuaire de la divinité de Jésus-Christ qui nous est ouvert ; et, profitant de la fête que nous célébrons, disons avec les vieillards de l'Apocalypse, prosternés devant le trône de l'agneau : *Dignus est agnus qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem* (Apoc., 5). Oui, l'agneau sacrifié pour nous mérite de recevoir l'hommage que toute l'Église lui rend aujourd'hui. En adorant son Être divin, faisons à ce Sauveur la même protestation que lui fit saint Pierre : *Tu es Christus Filius Dei vivi* (MATTH., 16) ; Vous êtes le Fils du Dieu vivant ; ou pour la concevoir dans des termes d'autant plus forts et plus énergiques qu'il sont plus simples et plus naturels, servons-nous de l'expression de saint Thomas, *Dominus meus et Deus meus* (JOAN., 20), Mon Seigneur et mon Dieu : expression qui confondait autrefois l'impiété arienne, et qui fermera éternellement la bouche à l'infidélité des libertins. Au lieu qu'avant la résurrection du Fils de Dieu, et Thomas et les autres apôtres se contentaient de lui dire, *Magister, Domine* (MATTH., 22 et 25), Seigneur, Maître ; maintenant qu'il est ressuscité, faisons-nous un devoir de lui répéter cent fois : *Dominus meus et Deus meus*. Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, et vous me le faites connaître si évidemment dans votre résurrection, que j'aurais presque lieu de craindre qu'elle ne fit perdre à ma foi une partie de son mérite. Car je sens mon âme toute pénétrée des vives lumières qui sortent de votre humanité sainte, et qui sont comme les rayons de la divinité qu'elle renferme. Je ne comprenais pas ce que saint Paul voulait faire entendre aux Hébreux, quand il leur disait que le Père éternel avait commandé aux anges d'adorer son Fils dans le moment qu'il res-

suscita et qu'il fit sa seconde entrée dans le monde : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei* (Hebr., 1) : mais j'en vois maintenant la raison ; c'est que Jésus-Christ, en ressuscitant, montra à tout l'univers qu'il était Dieu, et que l'adoration est le culte propre de Dieu, et uniquement affecté à Dieu. Voilà pourquoi le Père éternel voulut que ce culte fût rendu solennellement à Jésus-Christ par tous les esprits bienheureux : *Et adorent eum omnes angeli Dei*. De savoir pourquoi il s'adressa aux anges, et non pas aux hommes pour leur donner cet ordre, ah ! mes frères, dit saint Jérôme, expliquant ce passage, c'est notre instruction d'une part, mais notre confusion de l'autre. Car il ne s'adressa aux anges que dans la connaissance anticipée qu'il eut de l'ingratitude, de la dureté, de l'insensibilité des hommes. Il ne s'adressa aux anges que parce qu'il prévit que les hommes seraient des esprits mondains, qui, bien loin d'adorer Jésus-Christ en vérité, l'outrageraient, le blasphémeraient, et par le dérèglement de leur vie le couvriraient de honte et d'opprobre. Il est vrai que les hommes, encore plus que les anges, devaient adorer ce Dieu renaissant du tombeau, puisque c'était leur Sauveur, et non pas le Sauveur des anges : mais le désordre des hommes, le libertinage des uns, l'hypocrisie des autres, l'orgueil de ceux-ci, la lâcheté de ceux-là, c'est ce qui détermina le Père céleste à recourir aux anges comme à des créatures plus fidèles, quand il voulut procurer à son Fils unique le tribut d'honneurs qui lui était dû en conséquence de sa résurrection : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei* ; comme s'il eût dit : Que les anges soient ses adorateurs, puisque les hommes sont des impies qui le scandalisent. Car c'est le reproche que chacun de nous a dû se faire aujourd'hui dans l'amertume de son âme : reproche qui suffirait pour nous tirer de l'assoupissement où nous sommes, et pour ranimer notre foi ; reproche qui, par une suite nécessaire, produirait notre conversion et le changement de nos mœurs.

En effet, cette foi de la divinité de Jésus-Christ a sanctifié le monde, et n'est-ce pas par cette même foi que le monde qui nous enchante, et dont les maximes nous corrompent, doit être sanctifié dans nous ? Si j'ai cette foi, ou je suis juste, ou je suis dans la voie de l'être : si je ne l'ai pas, il n'y a dans moi que péché et qu'iniquité. Qui est celui, demande le bien-aimé disciple saint Jean, qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est Dieu ? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* (1. JOAN., 5.) C'est-à-dire, quel est celui qui, maître de ses passions, est réglé dans sa conduite, modéré dans ses desirs,

continent, patient, charitable, sinon celui qui se laisse gouverner et conduire par la foi de ce Dieu sauveur ? au contraire, quel est celui qui demeure toujours esclave du monde et de ses concupiscences, esclave de l'ambition, esclave de l'intérêt, esclave de la sensualité, si ce n'est pas celui qui a renoncé à cette foi, ou en qui cette foi est languissante ? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* Consultez l'expérience, et vous verrez avec quelle raison parlait l'apôtre. La prudence humaine a cru pouvoir se maintenir indépendamment de cette foi, et en a voulu secouer le joug ; mais on sait de quelle manière elle y a réussi, et les tristes effets de cette indépendance criminelle. On a vu des chrétiens s'ériger en philosophes, et laissant Jésus-Christ, s'en tenir à la foi d'un Dieu ; mais, par une disposition secrète de la Providence, leur philosophie n'a servi qu'à faire paraître encore davantage l'égarément de leurs esprits et la corruption de leurs cœurs. Il semble qu'avec la connaissance d'un Dieu, ils devaient être naturellement sages et naturellement vertueux : mais parce qu'on ne peut être solidement vertueux et sage que par la grâce, que la grâce est attachée à Jésus-Christ, que Jésus-Christ ne nous est rien sans la foi, que la foi qui nous unit à lui est celle qui nous révèle sa divinité, de là vient qu'avec toutes ces belles idées de sagesse, ils ont été des insensés, des emportés ; qu'ils se sont laissé entraîner au torrent du vice, qu'ils ont succombé aux plus honteuses passions ; qu'ils se sont, comme dit saint Paul, évanouis dans leurs propres pensées, et qu'affectant d'être philosophes, ils ont même cessé d'être des hommes. Au contraire, où a-t-on trouvé l'innocence et la pureté de la vie ? Dans cette sainte et divine foi, qui nous apprend que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* Voilà ce qui nous justifie ; voilà ce qui nous ouvre le trésor des grâces et des vertus, voilà ce qui nous donne accès auprès de Dieu pour avoir part un jour à cette bienheureuse résurrection qui nous est promise. Résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité : c'est par là qu'il confirme notre foi. Résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future : c'est ainsi qu'il anime notre espérance, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les articles de notre religion, il n'y en a aucun, dit saint Augustin, qui ait été plus contredit que la résurrection des hommes, parce qu'il n'y en a point qui les retienne plus dans le devoir, et qui les assujettisse davantage aux lois divines : *In nulla re tam vehementer contradicitur fidei chri-*

stianæ, quam in resurrectione carnis. (AUGUST). Car si les hommes doivent ressusciter, il y a donc une autre vie que celle-ci : toutes nos espérances ne se terminent donc pas à la mort; nous avons donc un sort bon ou mauvais à attendre dans l'éternité; Dieu nous réserve donc à d'autres récompenses, ou à d'autres peines que celles que nous voyons; notre grande affaire est donc de travailler ici à mériter les unes et à éviter les autres; il faut donc rapporter nos actions à cette fin, et tout le reste doit donc être indifférent; nous sommes donc bien condamnables de nous troubler des misères de cette vie, et de nous laisser surprendre à l'éclat des prospérités humaines; la vertu seule est donc sur la terre notre bien solide, et même notre unique bien. Car toutes ces conséquences suivent nécessairement du principe de la résurrection des morts. C'est pourquoi Tertullien commence l'excellent ouvrage qu'il a composé sur cette matière par ces belles paroles : *Fiducia christianorum, resurrectio mortuorum.* (TERTULL). Au contraire, dit saint Paul, si nous ne devons pas ressusciter, et si c'est au bonheur de ce monde que nos espérances sont bornés, nous sommes les plus misérables de tous les hommes : car tout ce que nous faisons est inutile. C'est en vain que nous nous exposons à tant de dangers, en vain que j'ai soutenu tant de combats à Éphèse pour la foi; il n'y a plus de conduite, plus de règle à garder, et l'on peut donner à ses sens tout ce qu'ils demandent; le devoir et la piété sont des biens imaginaires, et l'intérêt présent est le seul bien qui nous doive gouverner. Prenez garde, chrétiens : de cette erreur, que les hommes ne ressusciteront pas, l'apôtre tirait toutes ces conclusions par un raisonnement théologique, dont il y a peu de personnes encore aujourd'hui qui comprennent toute la force, mais que saint Chrysostôme a très-bien développé, en observant contre qui saint Paul avait alors à disputer. Ce n'étaient pas, remarque ce Père, contre des hérétiques, qui, reconnaissant l'immortalité des âmes, ne voulaient pas reconnaître la résurrection des corps; son argument eût été nul : mais il combattait les libertins et les athées, qui nient la résurrection des corps, parce qu'ils ne veulent pas croire l'immortalité des âmes, ni une vie future. Car quoique ces deux erreurs n'aient pas entre elles une connexion absolument nécessaire, elles sont néanmoins inséparablement jointes dans l'opinion des impies, qui, tâchant d'effacer de leur esprit l'idée des choses éternelles, afin de se mettre en possession de pécher avec plus d'impunité, veulent abolir premièrement la foi de la résurrection des corps, et, par un progrès d'infidélité qui est presque inévitable, s'aveuglent ensuite jusqu'à se persuader même que les âmes ne sont pas immortelles. Et voilà pourquoi saint Paul se sert des

mêmes armes pour attaquer l'une et l'autre de ces deux impiétés.

Quoi qu'il en puisse être, je dis, chrétiens, pour m'en tenir précisément à mon sujet, que dans la résurrection de Jésus-Christ, nous avons un gage sensible et assuré de notre résurrection : comment cela? parce que dans cette résurrection du Sauveur, nous trouvons tout à la fois le principe, le motif et le modèle de la nôtre : le principe par où Dieu peut nous ressusciter, le motif qui engage Dieu à nous ressusciter, et le modèle sur lequel Dieu veut nous ressusciter. Ceci demande toutes vos réflexions.

Je prétends d'abord que nous trouvons dans la résurrection du Fils de Dieu le principe de la nôtre : pourquoi? parce que cette résurrection miraculeuse est, de la part de Jésus-Christ, l'effet d'une force souveraine et toute-puissante. Car, s'il a pu par sa toute-puissance se ressusciter lui-même, pourquoi ne pourra-t-il pas faire dans les autres ce qu'il a fait dans sa personne? C'est l'invincible raisonnement de saint Augustin. Il y en a, dit ce Père, qui croient la résurrection du Sauveur, et qui se rendent là-dessus au témoignage incontestable des Écritures. Mais, fidèles sur ce point, ils corrompent d'ailleurs leur créance, et donnent dans une erreur grossière; ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre, comment il s'ensuit de là que nous puissions un jour ressusciter nous-mêmes. Or, reprend ce saint docteur, Jésus-Christ ressuscité dans une chair semblable à la mienne, et ressuscité par sa propre vertu, n'est-ce pas une preuve évidente que je puis un jour, non pas me ressusciter moi-même comme lui, mais être ressuscité par lui? Si, selon les fausses idées des manichéens, poursuit saint Augustin, il n'avait pris, en venant sur la terre, qu'un corps fantastique et apparent; s'il avait laissé dans la corruption du tombeau cette chair formée dans le sein de Marie, et dont il s'était revêtu pour vivre parmi les hommes; si, reprenant une vie glorieuse, il avait repris un autre corps que le mien, un corps d'une substance plus déliée et composée de qualités plus parfaites, je pourrais peut-être douter de ma résurrection. Mais aujourd'hui il renaît avec la même chair, avec le même sang dont il fut conçu dans les chastes flancs d'une vierge; et ce que je vois s'accomplir en lui, quelle raison aurais-je de croire qu'il ne puisse pas l'accomplir en moi? Car est-il moins puissant en moi et pour moi, qu'il ne l'est en lui-même et pour lui-même, et si c'est toujours la même vertu, ne sera-t-elle pas toujours en état d'opérer les mêmes miracles?

C'est donc par cette suprême puissance qu'il ira dans les abîmes de la mer, dans les entrailles de la terre, dans le fond des antres et des cavernes,

dans les lieux du monde les plus obscurs et les plus cachés, recueillir ces restes de nous-mêmes que la mort avait détruits, rassembler ces cendres dispersées, et, tout insensibles qu'elles seront, leur faire entendre sa voix et les ranimer.

Ainsi le comprenait saint Paul, parlant aux premiers fidèles. Jésus-Christ est ressuscité, mes frères, leur disait ce maître des nations; on vous l'annonce, et vous le croyez; mais ce qui m'étonne, ajoutait le grand apôtre, c'est que, ce Dieu-Homme étant ressuscité, il s'en trouve encore parmi vous qui osent contester la résurrection des hommes : *Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis quia resurrectio non est?* (1. Cor., 15) car l'un n'est-il pas une conséquence de l'autre, et ne sera-ce pas ce Dieu ressuscité qui réparera les ruines de la mort, et qui rétablira nos corps dans leur première forme et leur premier état? *Qui et reformabit corpus humilitatis nostræ.* (Philipp., 3.) Mais encore, par où opérera-t-il ce miracle? sera-ce seulement par l'efficace de son intercession? sera-ce seulement par la vertu de ses mérites? Non, remarque saint Chrysostôme; mais l'apôtre nous fait entendre que ce sera par le domaine absolu qu'à l'Homme-Dieu sur toute la nature : *Secundum operationem qua etiam possit subjicere sibi omnia* (Ibid.)

Ainsi même l'avait compris le patriarche Job, cet homme suscité de Dieu, trois mille ans avant Jésus-Christ, pour en parler dans des termes si précis et si forts, et pour prédire si clairement la résurrection du Sauveur et la nôtre. Oui, je crois, s'écriait-il, pour s'encourager lui-même et pour se soutenir dans ses souffrances, je crois et je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je dois après les peines de cette vie, et après avoir payé le tribut à la mort, ressusciter dans ma propre chair : *Scio quod Redemptor meus vivit*, ces paroles sont admirables, *et in novissimo die de terra surrecturus sum.* (JOB, 19.) Voyez-vous la liaison qu'il met entre ces deux résurrections, celle de Jésus-Christ son Rédempteur, *Scio quod Redemptor meus vivit*; et la sienne propre, *et in novissimo die de terra surrecturus sum?* (Id.) Qu'aurait-il dit s'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût été témoin comme nous de cette résurrection glorieuse du Fils de Dieu, où nous ne trouvons pas seulement le principe de la nôtre, mais encore le motif?

Car il est naturel que les membres soient unis au chef; et quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite qu'il doit ressusciter ses membres avec lui? Or, notre chef, c'est Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres de Jésus-Christ. Je puis donc bien appliquer à ce mystère

ce que saint Léon disait de la triomphante ascension du Sauveur au ciel, que là où le chef entre, ses membres l'y doivent suivre : et de même que Jésus-Christ, selon la pensée de ce grand pape, n'est pas seulement rentré dans le séjour de sa gloire pour lui-même, mais pour nous, c'est-à-dire pour nous en ouvrir les portes et pour nous y appeler après lui; par la même règle et dans le même sens, n'ai-je pas droit de conclure que c'est pour nous-mêmes qu'il a brisé les portes de la mort, pour nous-mêmes qu'il est sorti du tombeau et qu'il est ressuscité? Et certes, s'il veut, en qualité de chef, que ses membres agissent comme lui, souffrent comme lui, vivent comme lui, meurent comme lui, pourquoi ne voudra-t-il pas qu'ils ressuscitent comme lui? N'est-il pas juste que, nous faisant part de ses travaux, il nous fasse part de sa récompense : et puisqu'une partie de sa récompense est la gloire de son corps, parce que ce corps adorable est entré en participation de mérites avec son âme, n'est-il pas engagé par là même à récompenser, pareillement en nous, et le corps, et l'âme? C'est la belle et consolante théologie de saint Paul; et voilà pourquoi ce grand apôtre l'appelle les prémices des morts, *Primitiæ dormientium* (1. Cor., 15); le premier-né d'entre les morts, *Primogenitus ex mortuis.* (Coloss., 1.) Des prémices supposent des suites; et pour être le premier-né, ou si vous voulez, le premier ressuscité d'entre les morts, il faut que les morts doivent pareillement renaître à la fin des siècles, et reprendre une nouvelle vie. Vérité si incontestable dans la doctrine du maître des Gentils, qu'il ne fait pas difficulté de dire que, si les morts ne doivent pas ressusciter après la résurrection de Jésus-Christ, et en vertu de cette bienheureuse résurrection, il s'ensuit que ce n'est qu'une résurrection imaginaire et supposée : *Si resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit.* (1. Cor., 15.)

Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que nous ressusciterons par Jésus-Christ, ou plutôt, par la toute-puissance de Jésus-Christ; il est vrai que nous ressusciterons, parce que Jésus-Christ est ressuscité : et pour mettre le comble à notre espérance, j'ajoute que nous ressusciterons encore semblables à Jésus-Christ, et que sa résurrection est le modèle de la nôtre. Car, demande saint Augustin, pourquoi Dieu a-t-il voulu que la résurrection de son Fils fût si sensible, et pourquoi le Fils unique de Dieu a-t-il tant cherché lui-même à la faire connaître et à la rendre publique? Ah! répond ce saint docteur, c'est afin de nous découvrir sensiblement dans sa personne la vaste étendue de nos prétentions; c'est afin de nous faire voir dans ce qu'il est, ce que nous devons être ou ce que nous pouvons devenir. Je n'ai donc qu'à me

représenter ce qu'il y a de plus brillant dans le triomphe de mon Sauveur : je n'ai qu'à contempler cette humanité glorifiée ; ce corps, tout matériel et tout corps qu'il est, revêtu de toutes les qualités des esprits, tout éclatant de lumière, et couronné d'une splendeur éternelle ; voilà l'heureux état où je dois être moi-même élevé, et ce que la foi me promet. Espérance fondée sur la parole même de Dieu, puisque c'est sur la parole de son apôtre. Car, dit l'apôtre, quand Dieu viendra tirer nos corps de la poussière, et les ranimer de son souffle, ce sera pour les conformer au divin exemplaire qui nous est proposé dans la résurrection de Jésus-Christ : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.* (*Philipp.*, 3.) Maintenant ce sont des corps sujets à la corruption et à la pourriture ; maintenant ce sont des corps sujets à la souffrance et à la douleur ; maintenant ce sont des corps fragiles et sujets à la mort ; maintenant ce n'est qu'une chair grossière, vile et méprisable. Mais alors, par le plus prompt et le plus merveilleux changement, ils auront, si je puis m'exprimer de la sorte, la même incorruptibilité que le corps d'un Dieu, la même impassibilité, la même immortalité, la même subtilité, la même clarté : *Configuratum corpori claritatis suæ.* Tout cela, néanmoins, mes frères, à une condition, savoir : que nous travaillerons dans la vie présente à les sanctifier ; et par où ? par la mortification et la pénitence chrétienne : car si ce sont des corps que nous ayons flattés, que nous ayons idolâtrés, à qui nous ayons accordé tout ce que demandait une cupidité sensuelle, et dont nous ayons fait par là des corps de péché, ils ressusciteront, mais comment ? Comme des objets d'horreur, pour servir à la confusion de l'âme et pour partager son tourment, après avoir servi et avoir eu part à ses crimes.

Ah ! chrétiens, les grandes vérités ! malheur à qui ne les croit pas ; malheur à qui les croit, et qui vit comme s'il ne les croyait pas ! mais heureux mille fois le fidèle qui, non content de les croire, en fait la règle de sa vie, et en tire de puissants motifs pour animer sa ferveur ! Entrez, s'il vous plaît, avec moi dans cette importante morale.

Malheur, dis-je, à qui ne croit pas ce point essentiel du christianisme et cette résurrection future ! S'il y avait parmi mes auditeurs quelqu'un de ces libertins, voici ce que je lui dirais avec toute la sincérité et toute l'ardeur de mon zèle : Il faut, mon cher frère, que le désordre soit bien grand dans vous, et que la vice y ait pénétré bien avant, pour vous réduire à ne plus croire une des vérités fondamentales de la religion. Il faut que votre cœur ait bien corrompu votre esprit, pour l'aveugler et le pervertir de la sorte. Car, dites-moi, je vous prie, si vous êtes encore capable de vous rendre à ce

raisonnement, qui de nous deux est mieux fondé, vous qui ne croyez pas ce que l'on vous annonce touchant une autre vie que celle-ci et la résurrection des morts, et moi qui le crois d'une foi ferme et avec une entière soumission ? Sur quoi vous appuyez-vous pour ne le pas croire, du moins pour en douter ? Sur votre jugement, sur votre prudence, ou plutôt sur votre présomption ? Vous ne croyez pas ces mystères, parce que vous ne les concevez pas, parce que vous voulez mesurer toutes choses par vos sens, parce que vous ne voulez déférer, ni vous en rapporter qu'à vos yeux ; parce que vous dites, comme cet apôtre incrédule, *Nisi videro, non credam* (*JOAN.*, 20) ; Si je ne vois, je ne croirai rien ; conduite pleine d'ignorance et d'erreur ; voilà le fondement de votre infidélité. Mais moi, dans ma créance et dans la foi que j'ai embrassée et pour laquelle je serais prêt à verser mon sang, je me fonde sur le témoignage de Dieu même, sur les principes de sa providence et de sa sagesse, sur la vérité de mille prophéties, sur un nombre presque infini de miracles, sur l'autorité des plus grands hommes de tous les siècles, des hommes les plus sensés, les plus éclairés, les plus irréprochables et les plus saints. Je me trouve en possession d'une foi qui a opéré tant de merveilles dans l'univers, qui a triomphé de tant de rois et de tant de peuples, qui a détruit et aboli tant de superstitions, qui a produit et fait pratiquer tant de vertus, qui a eu tant de témoins, qui a été signée par le sang de tant de martyrs, qui s'est accrue par les persécutions mêmes, et contre laquelle toutes les puissances de l'enfer et de la terre n'ont jamais pu prévaloir et jamais ne prévaudront : telles sont les raisons qui m'y attachent. Or, de ces raisons et des vôtres, jugez, encore une fois, quelles sont les plus solides et les plus capables de déterminer un cœur droit et de le fixer.

Mais, me direz-vous, comment comprendre cette résurrection des morts ? Il ne s'agit pas, mon cher auditeur, de la comprendre pour la croire, mais de la croire, quand même elle vous serait absolument incompréhensible. Car, que vous la compreniez, ou que vous ne la compreniez pas, ce n'est point ce qui la rend plus ou moins vraie, ou plus ou moins certaine, ni par conséquent plus ou moins croyable. Cependant j'ai bien lieu d'être surpris, mon cher frère, que vous qui vous piquez d'une prétendue force d'esprit, vous formiez là-dessus tant de difficultés. Comme si cette résurrection n'était pas évidemment possible à Dieu notre créateur ; car, dit saint Augustin, s'il a pu créer de rien nos corps, ne pourra-t-il pas les former une seconde fois de leur propre matière ; et qui l'empêchera de rétablir ce qui était déjà, puisqu'il a pu faire ce qui n'avait jamais été ? Comme si cette

résurrection n'était pas même aisée et facile à Dieu, puisqu'il est tout-puissant et que rien ne résiste à une puissance sans bornes. Comme si toutes les créatures ne nous rendaient pas cette résurrection très-sensible : un grain de blé meurt dans le sein de la terre, c'est la comparaison de saint Paul, et il faut, en effet, que ce petit grain se pourrisse et qu'il meure; mais ensuite ne le voyons-nous pas renaître? et n'est-il pas étrange que ce qui vous fait douter de votre résurrection, soit cela même par où la Providence a voulu vous la rendre plus intelligible? Comme si cette résurrection n'était pas très-conforme aux principes de la nature, qui, par l'inclination mutuelle du corps et de l'âme, et par l'étroite liaison qu'il y a entre l'un et l'autre, demande qu'ils soient éternellement réunis. Comme si la créance de cette résurrection n'était pas une des notions les plus universelles et les plus communes qui se soient répandues dans le monde : ceux mêmes, disait Tertullien, qui nient la résurrection, la reconnaissent malgré eux, par leurs sacrifices et leurs cérémonies à l'égard des morts. Ce soin d'orner leurs tombeaux et d'en conserver les cendres, est un témoignage d'autant plus divin qu'il est plus naturel. Ce n'est pas seulement, ajoutait-il, chez les chrétiens et chez les Juifs qu'on a cru que les hommes devaient ressusciter, mais chez les peuples mêmes les plus barbares, chez les païens et les idolâtres; et ce n'a pas seulement été une opinion populaire, mais le sentiment des sages et des savants. Comme si Dieu, enfin, ne nous avait pas facilité la foi de cette résurrection par d'autres résurrections qu'on a vues, que des témoins irréprochables ont rapportées, et que nous ne pouvons tenir pour suspectes, sans démentir les divines Écritures et les histoires les plus authentiques. Ah! mon cher auditeur, allons à la source du mal, et apprenez une bonne fois à vous connaître vous-même. Vous avez de la peine à vous persuader qu'il y ait une autre vie, une résurrection, un jugement à la fin des siècles, parce qu'avec cette persuasion il faudrait prendre une conduite toute nouvelle, et que vous en craignez les conséquences; mais les conséquences de votre libertinage sont-elles moins à craindre pour vous et moins affreuses? Dieu, indépendamment de votre volonté, vous a créé sans vous, et il saura bien sans vous et malgré vous vous ressusciter : *Non quia vis, non resurges; aut si resurrectorum te non credideris, propterea non resurges* (AUGUST.); ce sont les paroles de saint Augustin : Votre résurrection ne dépendra point de votre créance; mais le bonheur ou le malheur de votre résurrection dépendra et de votre créance et de votre vie. Or, quelle surprise à ce dernier jour, et quel désespoir, s'il faut ressusciter pour entendre l'arrêt solennel qui vous ré-

prouvera; s'il faut ressusciter pour entrer dans les ténèbres de l'enfer, en sortant des ombres de la mort; s'il faut ressusciter pour consommer par la réunion du corps et de l'âme votre damnation, parce que dans une affaire d'une telle importance vous n'aurez pas voulu prendre un parti aussi sage et aussi certain que l'est celui de croire et de bien vivre!

Je dis de bien vivre; et voici le malheur, non plus du libertin, qui ne croit pas, mais du pécheur qui croit et qui vit comme s'il ne croyait pas. En effet, que sert-il de croire et de ne pas agir conformément à sa foi? que dis-je! et d'agir même d'une manière directement opposée à sa foi? de croire une résurrection qui nous fera comparaître devant le souverain juge des vivants et des morts, et de ne travailler pas à le gagner, ce juge redoutable, et à le fléchir en notre faveur? de croire une résurrection qui nous produira aux yeux du monde entier pour être connus tels que nous serons et tels que nous aurons été, et de vivre dans des habitudes, dans des désordres maintenant cachés et secrets, mais qui, révélés alors et publiés à la face de l'univers, nous couvriront d'ignominie et d'opprobres? de croire une résurrection qui nous doit faire passer à une vie, ou éternellement heureuse, ou éternellement malheureuse, selon le bien que nous aurons pratiqué dans la vie présente, ou selon le mal que nous y aurons commis; et de ne rien faire dans la vie présente de tout le bien qui nous peut procurer une heureuse immortalité, et de commettre dans la vie présente tout le mal qui nous peut attirer la plus terrible condamnation, et nous conduire à une malheureuse éternité? Que sert-il, encore une fois, de croire de la sorte? ou plutôt, croire de la sorte, n'est-ce pas se rendre encore plus coupable et se condamner par soi-même? C'est à vous surtout, femmes du monde, à bien méditer ce point de votre religion, et à en profiter. Peu en peine de l'avenir, vous ne pensez qu'au présent; et refusant à votre âme tous vos soins, vous n'êtes occupées que de votre corps. Hélas! en voulant le conserver, vous le perdez. Voilà à quoi vous ne pensez pas, et à quoi vous penserez, mais trop tard, quand au son de la dernière trompette ce corps renaîtra de sa propre cendre, et que vous entendrez sortir de la bouche de Dieu ces formidables paroles : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum* (Apoc., 18); Que les délices où ce corps a vécu, soient la mesure de son tourment. Après que vous en avez fait votre idole, que vous l'avez tant ménagé et tant flatté, la mort en a fait la pâture des vers; et la nouvelle vie que je lui rends en va faire la pâture des flammes, dont le sentiment lui sera d'autant plus douloureux, qu'il a plus goûté les fausses douceurs où vous l'avez nourri : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum*.

Concluons, mes chers auditeurs : Heureux le fidèle qui croit et qui attend une résurrection glorieuse, parce qu'il se met, par la pratique de toutes les œuvres chrétiennes et par la sainteté de ses mœurs, en état de la mériter! Voilà ce qui animait saint Paul, ce qui consolait l'Église naissante et persécutée, ce qui, dans la suite des siècles, a soutenu tant de martyrs, tant de solitaires, tant de religieux : car nous souffrons, disaient-ils, nous mortifions nos corps, nous nous privons des plaisirs que le monde nous présente; mais ce n'est pas en vain : et puisque nous sommes assurés que l'âme survit au corps, et qu'à la dernière consommation des temps le corps doit encore se rejoindre à l'âme pour commencer ensemble une vie immortelle, nous avons bien de quoi nous réjouir dans la pensée que nous serons alors abondamment payés, par une félicité souveraine, de tout ce que nous aurons quitté sur la terre, et de tous les sacrifices que nous aurons faits à Dieu. Voilà ce qui doit inspirer le même zèle et la même ardeur à tout ce qu'il y a d'âmes pieuses qui m'écoutent; je dis plus, voilà ce qui doit sanctifier tout ce qu'il y a ici de chrétiens à qui je parle. Voilà sur quoi ils doivent prendre leurs résolutions : ils ne les prendront jamais sur des principes plus solides. Si dans cette solennité ils n'ont pas encore fait leur devoir, voilà ce qui doit les engager à s'en acquitter sincèrement, à s'en acquitter promptement, à s'en acquitter pleinement. S'ils ont satisfait au précepte de l'Église, et qu'ils soient ainsi rentrés dans les voies de Dieu, voilà ce qui doit les y maintenir et les y faire marcher constamment : car c'est de cette constance que tout dépend; et pour ressusciter dans la gloire, il faut, par une sainte persévérance, mourir dans la grâce. Mais, hélas! qui persévérera? souffrez, mes chers auditeurs, que je m'attache particulièrement à ce point, en finissant ce dernier discours. Qui, dis-je persévérera? où sont ces âmes fidèles à leurs promesses et inébranlables dans leurs résolutions? Il n'y a que vous, ô mon Dieu! qui les connaissiez, puisqu'il n'y a que vous qui puissiez connaître et le cœur de l'homme et l'avenir; deux choses qui vous sont toujours présentes, mais qui nous sont également cachées, et jusqu'où nos faibles lumières ne peuvent s'étendre. J'ai lieu néanmoins, Seigneur, de me consoler par les conjectures que je puis avoir d'un secret dont la parfaite connaissance vous est réservée; et je sais en particulier, tout l'univers le sait avec moi, qu'il y a ici un cœur que votre main a formé, un cœur ennemi de l'inconstance et de la légèreté, fidèle dans ses paroles, égal dans sa conduite, inviolablement attaché aux lois qu'il veut bien se prescrire; qui, s'étant proposé de grands desseins, n'en peut être détourné par aucun obstacle; qui a fait des prodiges

de valeur pour les exécuter; et, ce qui n'est pas un moindre prodige, qui a renoncé pour cela non-seulement au repos et aux plaisirs, mais à ses avantages même et à ses intérêts. Jusqu'où la perfection de votre loi ne peut-elle point porter, ô mon Dieu! ce cœur ferme et intrépide? et qui jamais dans ce sens a été plus propre que lui au royaume du ciel?

C'est donc Votre Majesté, sire, qui fait ici toute ma consolation. Mais qui suis-je, pour parler de moi? disons mieux, les anges protecteurs de votre royaume, les saints qui redoublent jour et nuit leurs prières pour votre personne sacrée, Dieu même, si j'ose le dire, ne trouvera-t-il pas dans la fermeté qui fait votre caractère, de quoi pouvoir se consoler de l'inconstance de la plupart des chrétiens? C'est Dieu, sire, qui a imprimé dans votre grande âme ce caractère de fermeté : et comme Votre Majesté, s'arrêtant au milieu de ses conquêtes, n'a point pris pour fermeté héroïque une opiniâtreté ambitieuse, aussi ne peut-elle se méprendre dans l'usage qu'elle doit faire de cette vertu. L'exemple qu'elle en vient de donner à toute l'Europe en est une preuve que la postérité n'oubliera jamais. Plus ferme dans sa religion que dans ses entreprises militaires, elle a fait céder ses entreprises militaires à l'intérêt commun de la religion. Au seul bruit des ennemis du nom chrétien, elle a interrompu le cours de ses armes : votre piété royale n'ayant pu souffrir que vos armes, autrefois si glorieusement employées, et peut-être encore aujourd'hui destinées par la Providence à repousser ces infidèles, servissent en aucune sorte à l'avancement de leurs desseins. Incapable alors de penser à vous-même, et de profiter dans cette conjoncture de la faiblesse de ceux dont votre bras a tant de fois comploté la force; prêt à sacrifier tout dès que vous avez compris qu'il s'agissait de la cause de Dieu, vous avez oublié vos plus justes prétentions, quand il a fallu donner des marques de votre zèle et de votre foi. Voilà ce que j'appelle fermeté, et fermeté pure, puisque ni l'ambition ni l'intérêt n'y ont nulle part.

Mais après tout, sire, Votre Majesté sait assez que la fermeté d'un roi chrétien ne doit pas en demeurer là : qu'elle doit être occupée dans lui à quelque chose encore de plus digne de lui : qu'il en doit être lui-même le sujet, et que, comme toutes les qualités qu'on admire dans les héros seraient peu estimées des hommes si la fermeté y manquait, ainsi la fermeté même est peu estimée de Dieu si elle n'est jointe avec sa grâce, qui seule fait à ses yeux notre mérite. Oui, c'est pour conserver la grâce, que Votre Majesté a reçu de Dieu ce caractère de fermeté et de constance, et jamais la guerre, ce théâtre si éclatant pour elle, ne lui a fourni de plus nobles triomphes que ceux d'un monarque qui

fait triompher dans sa personne la grâce de son Dieu. Si dans tous les états la persévérance chrétienne est le dernier effet de la grâce, on peut dire que c'est une espèce de miracle dans un roi, et surtout dans le plus absolu des rois, puisqu'il trouve dans sa grandeur même les plus dangereux ennemis qu'il ait à combattre. Car que ne doit pas craindre pour le salut celui à qui tout obéit, à qui tout cède, à qui rien ne peut résister, à qui tout s'efforce de plaire, et à qui tout craint souverainement de déplaire; et quelle fermeté d'âme ne doit-il pas opposer à tout cela, s'il veut, disait saint Bernard, que tout cela, en l'élevant, ne le perde pas? Mais aussi, de quel mérite devant Dieu ne doit pas être la persévérance d'un prince qui, se voyant au-dessus de tout, et maître de tout, s'étudie à l'être encore plus de lui-même; qui, recevant à tous moments les hommages des hommes, n'oublie jamais ce qu'il doit à Dieu; qui joint avec la majesté du trône l'humilité de la religion, avec l'indépendance d'un souverain la charité d'un chrétien, avec le droit d'impunité l'équité la plus droite et tous les sentiments de la plus exacte probité?

Voilà, sire, les victoires que la grâce toute-puissante de Jésus-Christ doit remporter dans vous. Demeurant ferme dans cette grâce, vous confondrez les libertins qui craignent votre persévérance; vous consolerez les gens de bien, qui en font le sujet de leurs vœux; et constant pour un Dieu si constant lui-même pour vous, en gouvernant un royaume de la terre, vous mériterez de posséder le royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA RÉURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Et factum est, dum fabularentur et secum quaerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis; oculi autem illorum tenebantur ne eum agnoscerent.

Tandis qu'ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus se joignit à eux, et marcha avec eux; mais ils avaient un voile sur les yeux pour ne le pas connaître. SAINT LUC, ch. 24.

Quand je considère, chrétiens, la disposition où se trouvaient ces deux disciples dont nous parle notre évangile, il me semble que le Sauveur du monde eut deux grandes maladies à guérir dans leurs personnes, et qu'il fut nécessaire qu'il employât pour cela les remèdes les plus puissants et toute la force de sa grâce. Car premièrement, ils n'avaient pas la foi qu'ils devaient avoir en lui; et de plus, quoiqu'ils eussent été jusqu'alors du nombre de ses disciples, ils commençaient à se détacher

de lui. Ils étaient incrédules, et ils étaient froids et languissants : ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire, et ils n'aimaient pas dans lui ce qu'ils devaient aimer. Ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire; car il était Dieu, et ils n'en parlaient que comme d'un homme, abaissant leur foi à des idées communes et populaires, traitant Jésus-Christ de prophète, avouant qu'il avait été puissant en œuvres et en paroles, mais ne lui donnant rien de plus, et n'y reconnaissant que ce que les Juifs grossiers et charnels y avaient eux-mêmes reconnu : *De Jesu Nazareno qui fuit vir propheta.* (LUC., 24.) Voilà leur incrédulité. Ils étaient froids et languissants dans son amour; car c'est pour cela qu'ils sortaient de Jérusalem, n'osant pas se déclarer ses disciples, abandonnant son parti et ses intérêts, n'espérant plus en lui, et n'attendant plus de lui cette rédemption d'Israël sur laquelle ils avaient compté : *Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel.* (Id.) Tout cela, chrétiens, parce qu'ils n'étaient pas persuadés de sa résurrection : car le seul doute qu'ils avaient si Jésus-Christ était ressuscité, et s'il devait même ressusciter, corrompait leur foi et ralentissait leur zèle. Que fait donc Jésus-Christ? Il les convainc par une expérience sensible qu'il est vraiment ressuscité; et dans cette apparition il éclaire leurs esprits, et il embrase leurs cœurs. Il éclaire leurs esprits, en leur expliquant ce que Moïse et les prophètes ont dit de lui, et leur donnant de la vénération pour ce Christ et ce Messie qu'il leur propose comme un Dieu de gloire; jusqu'à ce qu'enfin il leur ouvre tout à fait les yeux, en leur découvrant que c'est lui-même qui leur parle, et les obligeant de confesser qu'il est leur Dieu et leur Seigneur. Et il échauffe leurs cœurs, leur inspirant peu à peu par ses discours des sentiments d'amour pour sa personne; d'où vient qu'ils se disaient l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur était tout enflammé et tout ardent lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures? Voilà, mes chers auditeurs, le sujet de l'instruction que j'ai à vous faire. Ce qu'étaient ces deux disciples d'Emmaüs à l'égard du Fils de Dieu, c'est ce que sont encore aujourd'hui je ne sais combien de chrétiens lâches, infidèles, remplis de l'amour du monde, et que l'on peut dire avoir en quelque sorte renoncé à Jésus-Christ, quoiqu'ils fassent encore extérieurement profession d'être ses disciples. Ils en ont le caractère et le nom; mais à peine ont-ils la foi, ou à peine sont-ils touchés d'aucun sentiment d'amour pour cet Homme-Dieu. Ils ne croient que faiblement, et ils n'aiment presque point du tout, parce que la vraie charité ne peut avoir d'autre fondement que celui de la foi.

Je veux donc dans ce discours travailler à rele-

ver ce fondement, et à corriger ces deux désordres, dont le premier est notre infidélité; et le second, notre insensibilité. Je prétends que Jésus-Christ ressuscité doit parfaitement établir et dans nos esprits la foi de sa divinité, et dans nos cœurs l'amour de sa sainte humanité. Je m'explique. Qu'est-ce que Jésus-Christ? Un composé de deux natures, l'une divine, l'autre humaine. La divinité demande surtout notre foi, et l'humanité notre amour. Car, dit saint Jean, c'est la foi de la divinité de Jésus-Christ qui nous sanctifie, et c'est l'humanité de Jésus-Christ qui nous a sauvés. Or, pour avoir cette foi divine et ce saint amour, nous n'avons qu'à nous attacher au mystère de la résurrection. Dans ce mystère, nous apprenons à connaître Jésus-Christ et à l'aimer; à le connaître comme Dieu, et à l'aimer comme Dieu-Homme et Sauveur. Résurrection de Jésus-Christ, motif puissant pour croire sa divinité; c'est la première partie: résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité; c'est la seconde: et voilà tout le sujet de votre attention.

(La première partie de ce sermon est la même que celle du sermon précédent.)

DEUXIÈME PARTIE.

Que l'état de la gloire inspire la crainte, attire le respect, donne de l'admiration, c'est, chrétiens, ce que je n'ai pas de peine à comprendre. Mais ne semble-t-il pas que ce soit un paradoxe, de dire qu'un mystère aussi éclatant et aussi glorieux que celui de la résurrection du Fils de Dieu, qu'un mystère qui fut le triomphe de son humanité, qui l'exempta de toutes nos faiblesses, qui le sépara de nous, et qui le mit dans un état où il n'eut plus avec les hommes ce commerce familier que son incarnation avait établi entre lui et eux; que ce mystère, dis-je, doive servir à exciter pour ce Dieu-Homme toute la tendresse de notre amour; c'est ce qui paraît d'abord difficile à croire, et ce qui est néanmoins constant dans tous les principes de notre religion. Car, de quelque manière que nous envisagions aujourd'hui ce grand mystère, soit que nous en considérions la fin, soit que nous en examinions les circonstances, soit que nous ayons égard à l'effet principal qu'il a produit dans la sainte humanité du Sauveur, je prétends, et il est vrai, que c'est un des mystères où sa charité s'est fait voir plus sensiblement; et que tous les autres mystères de sa vie souffrante et mortelle, ces mystères de miséricorde et de bonté, ont trouvé dans celui-ci comme leur accomplissement et leur consommation: pourquoi cela? comprenez, s'il vous plaît, ma pensée: parce qu'autant qu'il est vrai que Jésus-Christ est entré dans sa gloire en ressuscitant, autant est-il vrai que c'est pour nous qu'il a pris possession de

cette gloire, et qu'il est ressuscité; voilà ce que j'appelle la fin du mystère: parce que, dans le triomphe même de la résurrection, il a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour envers les hommes, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion; voilà la circonstance la plus remarquable, ou du moins l'une des plus remarquables de ce mystère; enfin, parce qu'en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais de quel amour? d'un amour pur, d'un amour spirituel et tout divin; voilà l'effet, ou pour mieux dire, la substance même de ce mystère, considéré par rapport à nous. Appliquez-vous, chrétiens, à ces trois vérités.

C'est pour nous et pour notre intérêt que Jésus-Christ est ressuscité. Il ne nous est pas permis de former sur cela le moindre doute, puisque le Saint-Esprit nous le dit en termes exprès: *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram* (Rom., 4); il a été livré à la mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. En effet, de la manière qu'en parle l'Écriture, il ne ressuscite qu'afin de nous faire ressusciter avec lui, et de ressusciter lui-même dans nous. Il ne ressuscite, dit saint Augustin, que pour ressusciter dans sa personne notre espérance, et pour ressusciter dans nos cœurs son amour, que le péché y avait éteint. En un mot, il ne ressuscite, selon saint Paul, que pour notre justification: *Et resurrexit propter justificationem nostram*. De sorte que cette grande parole de l'Évangile, *sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* (JOAN. 3), s'étend aussi bien au mystère de la résurrection qu'à celui de l'incarnation: car, au moment que Jésus-Christ sortit du tombeau, il fut vrai de dire que le Père éternel donnait encore une fois au monde son Fils unique; et c'est la pensée de l'apôtre, dans ce texte de l'épître aux Hébreux que j'ai déjà cité: *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ*. (Hebr., 1.) Mais en quelle qualité le donna-t-il alors? Ne craignons point de porter trop loin la chose; il n'y aura rien dans cette théologie que de solide et d'incontestable. Il le donna pour la seconde fois en qualité de sauveur, en qualité de pasteur, en qualité de docteur et de maître. En qualité de sauveur, puisqu'il est certain que Jésus-Christ par sa résurrection mit le sceau à tout ce qu'il avait fait, et à tout ce qu'il avait souffert pour le salut des hommes; et que, s'il n'était pas ressuscité, ce grand ouvrage du salut des hommes aurait été non-seulement imparfait, mais anéanti, et qu'on aurait pu dire: *Ergo evacuatum est scandalum crucis ergo gratis Christus mortuus est* (Gal., 5); Eh quoi! Jésus-Christ est donc mort en

vain, et le scandale de la croix est sans effet? En qualité de pasteur, puisque le premier soin de cet Homme-Dieu, à l'instant qu'il ressuscita, fut de ramasser son troupeau que l'infidélité avait dissipé : *Scriptum est, Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam* (MATTH., 26) : Il est écrit, disait-il à ses apôtres, en prophétisant leur chute : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées : mais que cela ne vous trouble point ; car après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée : et pourquoi ? pour vous rappeler à cette sainte bergerie que j'ai formée, où je rassemble mes prédestinés et mes élus. En qualité de maître et de docteur, puisque tout le temps qu'il demeura sur la terre après sa résurrection, il l'employa, comme nous l'apprenons de saint Luc, à instruire ses disciples, à leur donner l'intelligence de ses mystères, à leur développer le sens des Écritures, à leur enseigner tout ce qui regardait les vérités de la religion. Salutaires enseignements qui sont aujourd'hui, dans le christianisme, le fond de ces traditions divines que nous recevons comme autant de règles de notre foi. C'est pour cela que ce Sauveur adorable suspendit quarante jours entiers la gloire de son ascension, ne pouvant encore monter au ciel, parce que son amour, dit saint Augustin, le retenait sur la terre. C'est pour cela que, tout glorieux qu'il était, il ne laissa pas de converser avec ses apôtres, leur apparaissant, les visitant, les consolant, leur faisant d'aimables reproches, les accompagnant dans leurs voyages, n'oubliant rien pour se les attacher et pour avoir toute leur confiance. C'est pour cela que dans quelques-unes de ses apparitions, il les appela ses frères, ce qu'il n'avait jamais fait avant sa mort : *Ite, nuntiate fratribus meis, ut eant in Galilæam*. (Id., 28.) Allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, parce que c'est là qu'ils me verront ; ne se contentant pas, comme autrefois, de les traiter d'amis, mais les honorant du nom de frères, comme si l'état de sa résurrection avait ajouté une nouveau degré à l'étroite alliance qu'il avait contractée avec nous en se faisant homme. Or, que doit nous inspirer tout cela, chrétiens ? Un zèle ardent et un amour tendre pour cet Homme-Dieu. Il est ressuscité pour nous, comme il était mort pour nous : voilà le principe sur lequel saint Paul fonde cette admirable conséquence, quand il nous dit que nous ne devons donc plus vivre pour nous-mêmes, ni mourir pour nous-mêmes ; que soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, parce que, soit que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus*. (Rom. 14.) Car, ajoute l'apôtre, voilà pourquoi Jésus-Christ

est mort et ressuscité : *In hoc enim Christus mortuus est et resurrexit*. (Rom., 14.) Il a voulu par sa mort et par sa résurrection acquérir sur les morts et sur les vivants une domination souveraine ; une domination, non pas de crainte et de servitude, mais d'amour et de liberté, puisque c'est particulièrement sur nos cœurs qu'il veut régner. En effet, reprend saint Ambroise, expliquant ce passage, comment reconnaître l'amour que par l'amour, et un amour si parfait, que par un amour sans bornes ? Ce Dieu fait chair n'a point voulu se partager, quand il a été question de nos intérêts ; pourquoi nous partagerons-nous quand il s'agira de son service ? il nous a sacrifié sa vie glorieuse, aussi bien que sa vie souffrante ; pourquoi ne lui sacrifierions-nous pas nos prospérités, aussi bien que nos adversités, nous tenant toujours également unis à lui dans l'une et dans l'autre fortune ? il ne veut ni de gloire, ni de triomphe, que pour nous ; pourquoi désirerons-nous et chercherons-nous jamais autre chose que lui ?

Ce n'est pas assez : le Sauveur du monde est tellement ressuscité que, dans l'état même de sa résurrection, il porte encore les marques de son amour pour les hommes, je veux dire, les cicatrices des blessures qu'il a reçues en mourant. Quoique ses plaies ne conviennent guère, ce semble, à la bienheureuse immortalité dont il prend possession, il se fait un plaisir de les conserver : et pourquoi ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, pour bien des raisons que sa charité lui fournit, et dont votre piété doit être touchée. Il conserve ses plaies pour nous faire entendre que dans le séjour même de sa gloire il ne veut point nous oublier ; pour accomplir ce qu'il nous a dit à chacun par son prophète, *Ecce in manibus meis descripsi te* (ISAÏ., 49) ; Regarde, chrétien, c'est dans mes mains que je t'ai écrit, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais : car ces plaies, dont tu vois encore les vestiges, sont autant de traits vifs et animés, qui te représenteront éternellement à moi, et qui me parleront sans cesse pour toi. Que la mère oublie son enfant, et qu'elle abandonne le fils qu'elle a nourri dans son sein ; quand cela même serait possible, pour moi je ne t'oublierai pas, parce que je te verrai gravé sur mes mains : *Ecce in manibus meis descripsi te*. Il conserve ses plaies pour apaiser la justice de son Père, et pour faire auprès de lui, selon la pensée du bien-aimé disciple, l'office de médiateur et d'avocat : *Advocatum habemus apud Patrem*. (JOAN., 2.) Car c'est bien maintenant que nous pouvons dire à ce divin Sauveur : *In manibus tuis sortes meæ* (Psalm. 30) : Ah ! Seigneur, mon sort est dans vos mains. Il n'est pas nécessaire que vous parliez pour plaider ma cause ; vous n'avez qu'à présenter ces mains percées pour

nous, il n'y a point de grâces que je n'obtienne, et je tiens mon salut assuré. Il les conserve pour nous engager à ne perdre jamais le souvenir de sa sainte passion; en sorte que nous ayons toujours ses souffrances en vue, et que nous nous fassions non-seulement une occupation et un devoir, mais même un plaisir d'y penser sans cesse avec tous les sentiments de la plus vive reconnaissance, disant avec le prophète royal : *Adhæredt lingua mea faucibus meis, si non meminero tui; si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ (Psalm. 136)*; Oui, Seigneur, que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens de vous, si je ne me représente toujours Jérusalem, et ce que vous y avez souffert; et si je n'apprends pas de là à réprimer mes passions, à retrancher l'excès criminel de mes divertissements, à me détacher du monde et de moi-même. Car rien, dit saint Chrysostôme, n'est plus capable de produire en moi ces heureux effets, que de considérer un Dieu qui porte les vestiges de la croix, jusque sur le trône de sa majesté.

Enfin ce divin Sauveur nous présente dans sa résurrection l'objet le plus aimable, et le plus propre à lui gagner tous les cœurs, savoir : son humanité glorieuse, immortelle, impassible, revêtue de toute la splendeur que répand sur elle la divinité qu'elle renferme, et qui commencé, après s'être si longtemps cachée dans les ténèbres, à se produire au jour et à se faire connaître. Or dans cet état où il fait la félicité des saints, n'a-t-il pas droit de nous dire : Qu'y a-t-il sur la terre que vous puissiez préférer, et même, comparer à moi? Si donc vous êtes ressuscités selon l'esprit, comme je le suis selon la chair, ne vous attachez plus à ces beautés fragiles et périssables qui séduisent vos sens et qui corrompent vos âmes, mais recherchez ces beautés célestes et incorruptibles dont vous voyez déjà dans ma personne une brillante image : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite, non quæ super terram. (Coloss., 3.)* Demeurons-en là, chrétiens, et n'entrons pas plus avant dans un sujet qui me conduirait trop loin, si j'entreprenais de l'approfondir et de le développer dans toute son étendue. Contentons-nous de faire un retour sur nous-mêmes, et de tirer des trois considérations que je vous ai proposées, la conséquence naturelle qui en doit suivre. Car une charité aussi constante que celle de Jésus-Christ pour nous, une charité qu'il a fait paraître, non-seulement jusqu'à la mort, mais au delà des bornes de la mort, nous touche-t-elle autant qu'elle le doit et autant qu'il se l'était lui-même promis? pourrions-nous dire aujourd'hui comme les deux disciples de notre évangile, que notre cœur est tout brûlant de zèle : *Nonne cor nostrum ardens erat*

in nobis? (Luc., 24) concevons-nous au moins l'obligation indispensable où nous sommes de nous consacrer sincèrement et pleinement à Jésus-Christ? croyons-nous, comme nous en devons être convaincus, que tout notre bien consiste dans ce parfait dévouement; et que sur cela, si j'ose parler de la sorte, roule toute notre destinée selon Dieu? c'est-à-dire, aimons-nous Jésus-Christ d'un amour qui ait quelque rapport à celui dont il nous a aimés? Si c'est ainsi que nous l'aimons, prenons confiance, parte que nos noms seront écrits dans le livre de vie. Si nous l'aimons moins, tremblons, parce qu'il est de la foi que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus est anathème. Oui, mes frères, disait saint Paul, je vous regarde comme des anathèmes, si vous êtes indifférents pour cet Homme-Dieu, et insensibles à ses intérêts. En vain feriez-vous dans le monde les plus grands miracles, en vain parleriez-vous le langage des anges, en vain auriez-vous tous les dons du ciel; si vous n'avez pas la charité de Jésus-Christ, vous n'êtes pas en grâce avec Dieu, et par conséquent vous n'êtes devant Dieu que des sujets d'abomination : pourquoi? parce que, selon la parole de Jésus-Christ, Dieu n'aime les hommes qu'autant que les hommes aiment son Fils : *Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amatis. (JOAN., 16.)* Je dis plus, et quand même j'aimerais Dieu, sans l'amour de Jésus-Christ, je ne serais rien, et je ne mériterais rien : Dieu ne se tiendrait pas honoré de mon amour, parce qu'il ne veut être aimé de moi que dans Jésus-Christ, comme il ne veut me sauver que par Jésus-Christ. D'où vient que saint Paul, parlant de la charité de Dieu, lui donne toujours ce caractère particulier d'être renfermée en Jésus-Christ : *Gratia Dei in Christo Jesu. (1. Cor., 1.)* Car, comme raisonne saint Thomas, c'est à Dieu de me prescrire comment il veut que je l'aime; et c'est à moi de l'aimer selon la forme qu'il m'a prescrite. Or, il m'a déclaré expressément qu'il voulait que je l'aimasse dans la personne de ce Sauveur; c'est donc dans la personne de ce Sauveur que je dois désormais chercher Dieu, aimer Dieu, espérer en Dieu. Hors de ce Sauveur, il n'y a plus de Dieu pour moi, plus de grâce, plus de miséricorde, plus de salut pour moi, parce qu'il n'y a plus, dit l'Écriture, d'autre nom sous le ciel par où nous puissions parvenir à la vie bienheureuse.

Or, un moment de réflexion, mon cher auditeur; et considérez, mais considérez-le attentivement, si, vivant comme vous vivez dans les engagements du monde, dans les intrigues du monde, au milieu des écueils et des tentations du monde, vous avez pour Jésus-Christ cet attachement d'esprit et d'oeur qu'exige de vous la religion que vous professez. Examinez bien si, dans l'embaras et le tumult des affaires humaines, vous conservez pour Jésus-

Christ toute la reconnaissance qui lui est due comme à votre Rédempteur; si vous êtes zélé pour la gloire de son nom, si les intérêts de son Église vous sont chers, si vous suivez ses maximes, si vous imitez ses exemples, si vous pratiquez sa loi: car voilà les marques d'un véritable et solide amour. Du reste, que ce ne soit pas un amour sensible; que cet amour solide et véritable n'opère pas dans vous les mêmes effets que dans certaines âmes spécialement choisies et favorisées de Dieu; il n'importe: ce serait une erreur de mesurer par là soit l'obligation, soit même la perfection de cette divine charité qui nous doit unir à Jésus-Christ: c'est une des plus subtiles illusions dont se sert l'ennemi de notre salut pour désespérer les faibles et pour endurecir les libertins. Je dis que vous devez à Jésus-Christ votre amour, mais je ne dis pas que vous le devez sentir, cet amour, car il peut être dans vous, quoique vous ne le sentiez pas. Il doit être dans la raison, et non dans le sentiment; il doit être dans la pratique et dans l'action, et non dans le goût ni dans la douceur de l'affection: il peut même quelquefois être plus parfait, lorsque, sans être ni sensible, ni doux, il est généreux et efficace, embrassant tout, et ne goûtant rien; surmontant la nature par la pure grâce, et dans les aridités et les sécheresses, soutenant une exactitude et une fidélité qui ne se dément jamais. Et voilà, chrétiens, de quoi vous consoler d'une part, quand Dieu ne vous donne pas ces sentiments tendres et affectueux que l'on voudrait quelquefois avoir: mais aussi, voilà de quoi vous condamner, lorsque vous n'avez pas cet amour chrétien et raisonnable que je vous demande. Car cet amour, tout divin qu'il est, ne s'allumera pas dans vous sans vous-même. Dieu, indépendamment de vous, saura bien vous y porter par de secrètes inspirations; mais le consentement que vous donnerez aux inspirations de Dieu, les actes d'amour que vous formerez, et qui ne peuvent être méritoires s'ils ne sont libres, doivent être les effets de votre coopération. Tandis que, sans rien faire, vous vous contenterez de dire, comme tant d'âmes mondaines: Je n'ai pas encore pour Jésus-Christ cet amour fervent et agissant, mais c'est un don que j'attends du ciel; vous l'attendrez en vain, et Dieu éternellement lancera sur vous ce terrible arrêt qu'il a prononcé par la bouche de saint Paul: *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema* (1. Cor., 16); Que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus soit anathème.

Ah! mes frères, prévenons l'effet de cette terrible menace. Que ce Sauveur, ressuscité pour notre justification, ne soit pas une pierre de scandale pour nous, et le sujet de notre condamnation. Faisons-le vivre dans nous comme saint Paul, en sorte que nous puissions dire, après cet apôtre: Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi:

Vivo autem, jam non ego, vivi vero in me Christus. (Galat., 2.) Et cela comment? par un amour sincère, par une vive reconnaissance, par une fidélité inviolable, par une parfaite imitation des vertus de ce Dieu-Homme, notre modèle sur la terre, et notre glorificateur dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR

L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

Et cum hoc dixisset, videntibus illis, elevatus est.

Après qu'il eut parlé de la sorte, il fut enlevé à leur vue vers le ciel. *Actes des Apôtres, chap. 1.*

Pourquoi le Sauveur du monde découvre-t-il aujourd'hui sa gloire à ses apôtres, et pourquoi veut-il qu'ils soient témoins de son triomphe, après avoir été témoins de ses humiliations et de ses souffrances? Cette question, chrétiens, n'est pas difficile à résoudre; et vous jugez aisément que le Fils de Dieu voulut par là les affermir dans la foi, qu'il voulut les prémunir contre les dangereuses tentations auxquelles ils devaient être exposés, qu'il voulut les préparer aux persécutions et aux croix, et les rendre capables de souffrir eux-mêmes pour lui, non-seulement avec patience, mais avec joie. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux dans tout l'éclat de sa majesté: c'est pour cela qu'en leur donnant une si sensible et si haute idée de ce séjour bienheureux où il va marquer leurs places, il les remplit d'une douceur intérieure et toute céleste, qui les retient sur la montagne, lors même qu'une nuée leur a fait perdre de vue leur divin maître. En sorte qu'il faut que deux anges descendent exprès pour les retirer de cette profonde extase où ils demeuraient plongés, et pour les renvoyer à leurs travaux apostoliques: *Ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis, qui et dixerunt: Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum?* (Act., 1.)

Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs; car en qualité de chrétiens, ce mystère nous regarde, et il doit opérer en nous les mêmes dispositions que dans les apôtres. En effet, il y a parmi nous des tièdes et des lâches dans la voie de Dieu, et il est important de les animer. Il y en a qui gémissent sous le poids des adversités et des misères humaines, et il s'agit de les consoler. Peut-être y en a-t-il qui, jouissant d'une tranquille prospérité, sont sur le point de tomber dans des états d'autant plus affligeants et plus douloureux, qu'ils les prévoient moins; et je dois les y disposer. Or, en voici l'excellent moyen. Nous attendons un Sauveur, qui, comme disait le grand apôtre, transformera notre

corps, et le rendra, tout vil et tout abject qu'il est, conforme à son corps glorieux : *Salvatorem expectamus, qui reformabit corpus humilitatis nostræ corporis claritatis suæ. (Philipp., 3.)* Non-seulement nous l'attendons, mais éclairés des vives lumières qui rejaillissent de son humanité sainte, nous le voyons et nous l'admirons. Voilà l'objet de nos espérances, voilà le sujet de notre consolation, voilà ce qui doit allumer notre ferveur et soutenir notre courage : la vue de ce Sauveur couronné de gloire, l'attente de cette gloire dont il nous assure la possession. Car nous sommes déjà, selon l'expression de saint Jean, les enfants de Dieu, *Nunc sumus Filii Dei (JOAN., 3)*; et nous savons que quand Jésus-Christ viendra à la fin des siècles, et qu'il se montrera dans la même gloire où il paraît en ce jour, nous serons semblables à lui : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes et erimus. (Id.)* C'est là, dis-je, ce qui nous doit rendre fervents et patients; fervents dans l'accomplissement de nos devoirs, patients dans les afflictions et dans les maux qui nous arrivent par l'ordre de la Providence. Mon dessein est donc de vous parler de la gloire du ciel et de vous la proposer comme le motif le plus touchant, le motif le plus propre à faire impression sur vos cœurs et à vous faire tout entreprendre et tout supporter dans la vie. J'ai besoin de la grâce du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Isaïe l'avait dit, et saint Paul, dans les mêmes termes, nous l'a déclaré, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu, dans les trésors de sa miséricorde, a préparé pour ceux qui l'aiment et qui le servent. Après deux témoignages si authentiques, il n'y a point de prédicateur de l'Évangile qui puisse, sans témérité, entreprendre de donner à ses auditeurs une idée juste de la gloire du ciel. Mais aussi, dit saint Chrysostôme, le prédicateur a-t-il en cela même un grand avantage, puisque l'impuissance où il est réduit est justement l'idée la plus haute, la plus vraie, la plus exacte que nous puissions avoir sur la terre et qu'il puisse donner de cette gloire. Ne faisons donc point aujourd'hui d'efforts inutiles pour comprendre une gloire dont la plus essentielle propriété est d'être incompréhensible. Il nous doit suffire de la connaître comme nous connaissons Dieu, c'est-à-dire de savoir ce qu'elle est, par ce qu'elle n'est pas. Or nous le savons, et j'oserais même ajouter que nous le sentons, lorsqu'il nous arrive, en contemplant l'univers, et le bel ordre des créatures qui le composent, de faire cette réflexion aussi touchante que solide : Tout ce que je vois n'approche pas de ce que j'espère; et tout ce que j'admire en cette vie n'est qu'une ombre obscure et confuse de ce que Dieu me destine en l'autre. Car

voilà, chrétiens, la plus excellente notion que nous ayons à nous en former. En effet, c'est ainsi que saint Augustin, voyant la cour des empereurs de Rome si pompeuse et si magnifique, se figurait par proportion la magnificence et la beauté de la cour céleste; c'est ainsi qu'au milieu des cérémonies les plus augustes, il s'écriait : *Si hæc tam pulchra sunt, qualis ipse? et si hæc tanta, quantus ipse?* (AUGUST.) Si tout ceci est si brillant, si grand, si surprenant, que sera-ce de vous, ô mon Dieu! et c'est ainsi que nous en jugerions nous-mêmes, si nous ne nous laissions pas éblouir au vain éclat du monde, et que nous sussions, comme ce grand saint, nous élever des grandeurs visibles et mortelles aux grandeurs invisibles et éternelles. Mais encore une foi tenons-nous-en à la règle du Saint-Esprit, qui nous défend de chercher ce qui est au-dessus de nous, et qui nous ordonne d'être attentifs à ce que Dieu demande de nous : *Allora te ne quæstis; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper*; c'est-à-dire, sans avoir une vaine curiosité d'apprendre en quoi consiste la gloire des bienheureux, instruisons-nous avec humilité de ce que nous devons faire pour y parvenir. Le voici, mes chers auditeurs, et il n'y a personne qui ne doive se l'appliquer. Le Sauveur du monde nous fait connaître, par son exemple, que cette gloire est une récompense, et il nous fait au même temps entendre que cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances. Arrêtons-nous à ces deux pensées, et faisons-en le partage de ce discours. Cette gloire où nous appelons après lui Jésus-Christ est une récompense; il faut donc la mériter : ce sera la première partie. Cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances, c'est donc en particulier par le bon usage des souffrances qu'il la faut mériter : ce sera la seconde partie. Ainsi le Fils de Dieu l'a-t-il méritée lui-même. Et voilà en deux mots ce qu'il nous a révélé de notre gloire future, et ce qu'il nous est nécessaire de ne pas ignorer. Tout le reste sont choses ineffables, mystères cachés, secrets qu'il n'est pas permis même à saint Paul de nous découvrir, et qu'il est beaucoup moins en mon pouvoir de vous expliquer : *Arcana verba quæ non licet homini loqui. (2. Cor., 12.)* Mais pour votre édification et pour satisfaire à ce que vous attendez de moi, je dois vous dire, et je vous le dis avec tout le zèle que Dieu m'inspire, que si vous voulez arriver à la même gloire que Jésus-Christ, vous devez la mériter comme Jésus-Christ, première proposition; et que si vous voulez la mériter comme Jésus-Christ, vous devez souffrir comme Jésus-Christ, seconde proposition. Je vous demande pour l'une et pour l'autre une attention favorable. Elles sont simples; mais dans leur simplicité, elles renferment les plus importantes instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'en vais, disait le Sauveur du monde à ses disciples, sur le point qu'il était de retourner à son Père; je vais prendre possession de la gloire qui m'est réservée dans le ciel, et vous préparer en même temps à chacun votre place dans ce séjour bienheureux : *Vado parare vobis locum.* (JOAN., 14.) Parole pleine de consolation; mais parole précédée d'une autre qui devait être pour eux, et qui est pour nous un grand fonds d'instruction. Car le même Sauveur leur avait dit auparavant : Ce royaume où je veux vous appeler après moi, je vous le promets, mais aux mêmes conditions que mon Père me l'a promis, et vous ne l'aurez point autrement que moi : *Dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum.* (LUC., 22.) Or, le fils de David n'y est entré que par la voie du mérite. D'où il s'ensuit, mes chers auditeurs, par la plus juste de toutes les conséquences, que pour parvenir nous-mêmes à cette gloire céleste il faut que nous l'ayons méritée. Mettons dans tout son jour cette vérité, que je vous propose aujourd'hui, comme le motif le plus capable d'exciter votre zèle et d'allumer toute votre ferveur.

Oui, chrétiens, la gloire que nous attendons est une récompense que Dieu nous destine; et pour peu que vous ayez de pénétration, vous y devez découvrir d'abord deux différences bien remarquables qui la relèvent infiniment au-dessus de ces récompenses fragiles et passagères que le monde promet à ceux qui se servent. Car, selon la belle réflexion de saint Jean Chrysostôme, telle est l'injuste distribution qui se fait des récompenses du monde : on les a souvent sans les mériter, et on les mérite encore plus souvent sans les avoir. On les a sans les mériter, et c'est ce qui devrait humilier la plupart des heureux du siècle, et on les mérite encore plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute et ce qui désespère les malheureux. Mais il n'en est pas ainsi de cette récompense immortelle où nous aspirons. Comme on ne l'obtient jamais qu'en la méritant, aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir. Deux points auxquels je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits.

C'est une récompense que ce royaume éternel, où Jésus-Christ, comme notre chef, entre glorieux et triomphant; mais cette récompense, prenez garde à ces trois pensées : on ne l'a point qu'on ne la mérite; on ne l'a que parce qu'on la mérite; on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. On ne l'a point, dis-je, qu'on ne la mérite. Dieu, comme maître de ses biens, pouvait nous la donner gratuitement, sans qu'il nous en coûtât rien : mais il ne l'a pas voulu; et suivant l'ordre qu'il a établi, il faut de deux choses l'une, ou que nous méritions cette ré-

compense, ou que nous y renoncions. De quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, en vue ou indépendamment de nos bonnes œuvres (question qui partage l'école, et qui n'appartient point à mon sujet), il est certain, et c'est un principe de religion, que nous n'aurons jamais part à son héritage, si nous nous trouvons à la mort dépourvus de ces mérites, qui sont, selon l'Évangile, les titres légitimes pour y prétendre. Venez, nous dira Jésus-Christ dans le jugement dernier, si nous sommes assez heureux pour être du nombre de ses brebis, et placés à sa droite; venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qu'il vous préparait, et qui vous est désormais acquis : *Venite; possidete paratum vobis regnum.* (MATTH., 25.) Mais en vertu de quoi nous le donnera-t-il, ce royaume? écoutez ce qu'il ajoutera : Parce que vos bonnes œuvres me parlent pour vous, parce que vous avez fait des choses dont je n'ai point perdu le souvenir, et qu'il est maintenant de ma justice et de ma fidélité de les reconnaître; parce que dans la personne des pauvres, qui étaient mes membres vivants, vous m'avez secouru, nourri, logé, visité : enfin, réglez avec moi, parce que vous avez été charitables pour moi : *Possidete paratum vobis regnum; esurivi enim, et dedistis mihi manducare.* Raisonnons tant qu'il nous plaira, voilà, dans le sens de Jésus-Christ même, tout le dénoûment du mystère impénétrable de la prédestination. C'est en cela, remarque le docteur angélique saint Thomas, que cette récompense du ciel est une véritable gloire, et même la gloire par excellence, parce qu'elle est le fruit du mérite, et du mérite le plus parfait qui puisse convenir à l'homme. En effet, ce qui se donne à la faveur peut bien être une grâce, peut bien être une distinction, peut bien être un privilège; mais à parler exactement, ce ne peut-être une gloire. Or, ce n'est point là ce que Dieu réserve à ses élus; mais dans le langage du Saint-Esprit, ce qu'il leur réserve est une récompense, et par là même une gloire : *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus.* (Ps. 149.) Parce qu'ils ont été saints sur la terre, ils sont bienheureux dans le ciel, et comblés de gloire; mais leur bonheur, et comme récompense, et comme gloire, suppose qu'ils s'en sont rendus dignes : voilà ce que nous enseigne la foi.

Calvin a combattu cette vérité, et c'est un des points où je confesse que son hérésie m'a toujours paru plus insoutenable. Il a prétendu que nos plus saintes actions, par rapport à Dieu, ne pouvaient jamais être méritoires : cependant Dieu même nous assure qu'elles le sont, et nous dit en termes exprès qu'à la fin des siècles sa providence éclatera, lorsqu'il viendra pour rendre à chacun selon le mérite de ses œuvres : *Unicuique secundum meritum operum suorum* (Eccles., 16); pouvait-il s'expliquer

plus clairement ? Mais ne suffit-il pas, disait Calvin, que Jésus-Christ nous ait acquis la gloire que nous espérons, et qu'il l'ait méritée pour nous ? Non, répondent les théologiens, après saint Augustin, cela ne suffit pas. Il faut qu'après lui, que par lui et qu'avec lui, nous la méritions encore pour nous-mêmes, comme il ne suffit pas que Jésus-Christ ait fait sur la croix pénitence pour nous, si nous ne la faisons pour nous-mêmes. Il faut que notre pénitence, jointe à la pénitence de cet Homme-Dieu, nous réconcilie avec Dieu ; et de même il faut que nos mérites, joints à ses mérites, nous ouvrent le royaume de Dieu ; et c'est à quoi le grand apôtre travaillait si saintement, et ce qui lui faisait dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi (Coloss., 1)* ; j'accomplis en moi ce qui manquerait sans cela à ma rédemption, et à ce que Jésus-Christ a souffert pour moi. Mais n'est-ce pas faire tort aux mérites du Rédempteur, que d'accorder une récompense aussi divine que celle-là à d'autres mérites que les siens ? Nullement, dit saint Augustin, et la raison qu'il en apporte est convaincante ; parce que les mérites que nous devons acquérir, et ajouter à ceux du Rédempteur, sont tellement des mérites différents des siens, qu'ils sont néanmoins dépendants des siens, fondés sur les siens, tirant toute leur efficacité et toute leur valeur des siens ; et par conséquent incapables de préjudicier aux siens. Que fait Dieu, quand il nous récompense ? Je l'avoue, il couronne nos mérites ; mais parce que nos mérites sont ses dons, en couronnant nos mérites, il couronne dans nos personnes ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua (August.)* ; c'est la belle expression de saint Augustin. Mais avouer que l'homme peut mériter le royaume du ciel, n'est-ce pas lui donner le sujet de se glorifier ? Oui, continue ce saint docteur, et malheur à nous si, faute d'un tel mérite, nous n'étions pas en état de nous glorifier dans le sens que Calvin veut nous le défendre ! Car le royaume céleste n'est que pour ceux qui ont droit de se glorifier dans le Seigneur, et un des caractères de l'homme juste, le plus distinctement marqués par l'apôtre, est qu'il puisse, sans présomption, mais avec une sainte confiance, prendre part à cette gloire dont le Seigneur est le principe et la fin : *Qui gloriatur, in Domino gloriatur. (1. Cor., 1.)* Or, le faible de l'hérésie, et de la prétendue réforme de Calvin, est qu'elle dépouille le juste de tout mérite, j'entends de tout mérite propre, et qu'elle lui ôte ainsi tout moyen de se glorifier même en Dieu : condition néanmoins essentielle pour être récompensé de Dieu. Avançons.

Non-seulement on n'a point la récompense du ciel qu'on ne la mérite, mais, ce que je vous prie de bien comprendre, on ne l'a que parce qu'on la mérite : en sorte qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. De là vient que

saint Paul, pour la définir, l'appelle couronne de justice : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ (1. Tim., 4)* ; parce qu'en effet, disent les Pères, cette récompense ne doit être donnée aux hommes que selon les règles d'une justice rigoureuse, d'une justice incorruptible, d'une justice que rien ne touchera, que rien ne fléchira, que rien ne préoccupera ; d'une justice qui n'aura d'égard pour personne, qui ne distinguera ni qualités, ni rangs, ni naissance, mais qui discernera parfaitement le mérite. Les récompenses du siècle sont tous les jours en butte à la cupidité et à l'ambition : quoiqu'elles ne soient dues qu'au mérite, toute autre chose que le mérite contribue à les faire avoir. On les emporte par le crédit, on se les attire par la brigue, on les arrache par l'importunité : les plus hardis et les plus avides sont ceux qui y parviennent ; le hasard en décide, la bonne fortune de l'un, et souvent l'iniquité de l'autre. On se prévaut, pour les demander, du mérite d'autrui ; le fils veut être récompensé des services du père ; l'ami croit être en droit de profiter du travail et du pouvoir de son ami. Ceux mêmes que Dieu a fait les dispensateurs de ces récompenses temporelles, quelque précaution qu'ils y apportent, et quelque envie qu'ils aient de les distribuer avec équité, peuvent à peine se répondre d'eux-mêmes, et compter qu'ils ne se laisseront pas prévenir et surprendre. Comme ils sont hommes, dit saint Augustin, ils récompensent en hommes, c'est-à-dire bien plus souvent selon la nécessité de leurs affaires, que selon le degré de leur estime ; bien plus souvent par inclination que par raison. Et en effet, ceux qui entrent dans leurs plaisirs ont communément bien plus de part à leurs grâces et à leurs bienfaits, que ceux qui s'immolent pour leur service. Ceux qui les flattent et qui les trompent, sont communément bien mieux récompensés que ceux qui leur sont fidèles. Ainsi vont les choses humaines : et quelque zèle que nous ayons pour la réformation de l'univers, nous ne devons pas espérer qu'elles prennent un autre cours.

Rien de tout cela dans la récompense où Dieu nous appelle. Il pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire ; et leur mérite seul, mis à l'épreuve de son jugement, fera la décision de leur sort. Quiconque n'en aura point l'exacte mesure, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté. Comme le fils ne portera point l'iniquité du père, aussi le mérite du père ne suppléera point à l'indignité du fils. Tout devant Dieu sera personnel, et la règle du Saint-Esprit subsistera : *Unicuique secundum meritum operum suorum (Eccles., 16)* ; A chacun selon ses œuvres. Il ne dit pas, A chacun selon ses lumières, à chacun selon ses maximes, à chacun selon ses talents ; il ne dit pas même, A chacun selon ses désirs, selon ses projets et ses

intentions ; mais à chacun selon ses actions , à chacun selon ce qu'il aura fait , et non point selon ce qu'il aura cru ou ce qu'il aura voulu faire : *Unicuique secundum meritum operum suorum*. En un mot , le temps de la grâce et de la miséricorde sera expiré , et celui de la justice succédera : et par la même raison que la grâce , dans les élus , aura précédé tout mérite , la gloire dont Dieu les comblera aura pour fondement le mérite acquis par la grâce. Rien de plus vain , dans l'opinion des mondains mêmes , que la gloire du monde : pourquoi ? parce qu'elle n'est ni une preuve certaine , ni une conséquence sûre du mérite ; parce qu'elle est presque toujours l'effet du caprice et de la prévention des hommes ; parce qu'il n'y a rien où la corruption du jugement des hommes , où leur peu d'équité , d'intégrité , de sincérité , paraisse plus évidemment , qu'en ce qui regarde cette gloire profane. Mais par une règle toute contraire , concevez de là ce que c'est que la gloire des prédestinés dans le ciel , puisque c'est un Dieu qui en est l'arbitre ; un Dieu souverainement éclairé , souverainement juste , et qui ne peut estimer que ce qui est essentiellement estimable ; un Dieu aussi déterminé à ne glorifier que le mérite , qu'il l'est à réprouver et à punir le péché ; un Dieu dans l'un et dans l'autre également inflexible , inflexible , irrépréhensible : tel est , mes frères , concluait saint Paul , tel est le maître dont il m'importe d'être loué et d'être favorablement jugé , parce que c'est celui dont l'approbation et la louange doit faire éternellement la solide gloire : *Qui autem iudicat me , Dominus est. (1. Cor., 4.)*

Enfin cette récompense des bienheureux , on ne l'a qu'autant qu'on la mérite ; et si l'un est plus récompensé que l'autre , s'il est dans un degré de gloire plus éminent que l'autre , ce n'est que parce qu'il a plus de mérite que l'autre. Dans le monde , on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants : et vous le permettez , Seigneur , pour nous apprendre que ce n'est point ici que se doit faire le vrai discernement de nos personnes ; vous le permettez pour nous détacher malgré nous de la terre , et pour nous faire porter plus haut nos vues ; mais dans le royaume de Dieu , chacun est placé selon l'ordre où il doit être ; et une des plus singulières beautés que l'Écriture y fait remarquer , est cette admirable proportion entre la qualité du mérite et le rang qu'il occupe. Il y a , disait le Fils de Dieu , dans la maison de mon Père , différentes demeures , mais ces demeures , observe saint Bernard , ne sont différentes que parce qu'il s'y trouve des mérites différents. Le plus ou le moins de mérite y fait donc le plus ou le moins d'élevation ; cinq talents de mérite y produisent cinq talents de gloire , et deux n'y en produisent que deux : tellement que la diversité du mérite y dis-

tingue , y partage , y ordonne tout. Or si cela est , chrétiens , permettez-moi de m'arrêter ici , et de faire avec vous une réflexion dont il est difficile que vous ne soyez pas touchés : à quelle étonnante révolution ne doivent pas s'attendre la plupart des hommes , quand ce mystère s'accomplira , et que Dieu , dans son jugement dernier , viendra faire ce partage ? Quelle désolation , par exemple , pour tant de grands , lorsqu'après avoir tenu dans le monde des rangs honorables que leur donnaient leurs dignités , leurs emplois , leurs charges , il leur en faudra prendre d'autres que le mérite seul réglera , et où l'arrêt de Dieu les réduira ! Si Dieu , au moment que je parle , leur faisait voir l'affreuse différence de ce qu'ils sont aujourd'hui et de ce qu'ils seront alors , dans quelle consternation cette vue ne les jetterait-elle pas ! et quand à la mort il faudra quitter en effet ces rangs de naissance et de fortune pour passer à d'autres rangs qu'une exacte et rigoureuse justice leur assignera , quelle douleur pour eux de se trouver dans un si prodigieux abaissement , dans un éloignement infini de Dieu , parce qu'ils n'auront presque rien fait pour Dieu ! Je sais que cette réflexion est affligeante ; mais en est-elle moins salutaire , et ne serais-je pas prévaricateur , si , dans une occasion aussi naturelle que celle-ci , je ne les faisais souvenir qu'outre les grandeurs de la terre ; il y en a d'autres dans le ciel où ils doivent aspirer ; qu'il y a d'autres honneurs dont ils doivent être jaloux , d'autres places qu'ils doivent remplir , d'autres établissements pour lesquels Dieu les a créés ? Aurais-je pour leur salut le zèle que mon ministère doit m'inspirer , si je ne les avertisse pas que la figure de ce monde passe , et qu'après qu'elle sera passée , le mérite d'une vie chrétienne est le seul titre de distinction qui nous restera ?

Mais revenons. Je ne me suis pas contenté de vous dire qu'on a souvent les récompenses du monde sans les mériter : j'ai ajouté que souvent aussi on les mérite sans les avoir ; au lieu que nous sommes assurés , en méritant la récompense éternelle , de l'obtenir. En effet , comptez , si vous le pouvez , mes chers auditeurs , combien de gens vous avez vus dans le monde mener une vie obscure , et ne parvenir à rien , avec un mérite et des services qui devaient les élever à tout. Des patrons leur ont manqué , des concurrents les ont écartés ; l'envie , l'intrigue , la cabale , mille mauvais offices les ont détruits ; un maître aveugle et sans discernement , un maître insensible et indifférent , un maître trompé et prévenu les a laissés dans la foule , les a oubliés , méprisés , rebutés. Que ne nous apprend pas là-dessus l'usage et la science du monde ? Mais avec Dieu , je suis à couvert de toutes ces injustices. Quoi que je fasse , si c'est pour lui que je le fais , il m'en tiendra compte. Qu'est-ce qu'un verre d'eau ?

pendant ce verre d'eau donné en son nom ne sera pas sans récompense. Qu'est-ce qu'une pensée? cependant cette bonne pensée reçue et suivie aura son salaire. Qu'est-ce qu'un désir? cependant ce bon désir conçu et formé dans le cœur, produira, selon l'expression de l'apôtre, son rayon de gloire. Qu'est-ce qu'une parole? cependant cette parole dite avec douceur, avec humanité, avec charité, sera écrite dans le livre de vie. Or, si Dieu doit récompenser de la sorte jusqu'aux moindres mérites, que sera-ce des autres? C'est ainsi qu'il nous l'a promis; et comme il est tout-puissant, c'est ainsi qu'il peut l'accomplir; et comme il est fidèle, c'est ainsi qu'il veut l'accomplir: par conséquent, c'est ainsi qu'il l'accomplira. En sorte, conclut saint Augustin, que sa toute-puissance, qui est la toute-puissance d'un Dieu, n'aura point dans l'éternité d'autre occupation que de glorifier ses élus et tous leurs mérites. Voilà à quoi il s'emploiera, en quoi il mettra une partie de ses complaisances, de quoi il ne se lassera jamais.

Mais cela posé, chrétiens, et quoique nous fassions profession de le croire, vivons-nous et agissons-nous comme en étant persuadés? Je parle à des auditeurs qui, chacun dans leur condition, se piquent d'avoir leur mérite, et je veux bien convenir de tout le mérite dont vous vous piquez. Mais ce mérite, que je n'ai garde de vous disputer, est-ce un mérite pour le ciel? est-ce un mérite à qui Jésus-Christ ait jamais rien promis? est-ce un mérite que vous osiez vous-mêmes présenter à Dieu pour lui demander son royaume? Si les saints, qui règnent avec ce Dieu et ce Roi de gloire, n'avaient point eu d'autre mérite, recueilleraient-ils maintenant les fruits dont ils ont jeté sur la terre les précieuses semences? Entrons dans le détail. Une vie aussi inutile et aussi vide de bonnes œuvres que celle d'un homme du monde, d'une femme du monde, réguliers d'ailleurs et d'une conduite, selon le monde, irréprochable, est-ce la vie d'un chrétien, gagé, selon la parabole de l'Évangile, pour mériter une récompense immortelle? Voyons ces mercenaires, qui, pressés par le besoin, donnent leur peine pour un salaire temporel: ces hommes à qui le Fils de Dieu nous compare si souvent, et à qui il veut, en quelque état que nous puissions être, que nous nous conformions. Les imitons-nous? sommes-nous attachés comme eux à un travail constant et assidu? renouons-nous comme eux à la mollesse et à la douceur du repos? avons-nous, comme eux, des jours pleins par une pratique entière de nos devoirs? Si, malgré cette inutilité de vie, l'on gagnait le ciel, le ciel serait-il ce royaume de conquête qu'il faut emporter par violence et acheter si cherement? Doit-il suffire à des chrétiens, pour être récompensés de Dieu, de se trouver exempts de

crime? et la maxime sur laquelle on s'appuie jusqu'à s'en faire une conscience, que tout le mérite du salut se réduit à ne point faire de mal, n'est-ce pas une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper? Mérite-t-on des récompenses en ne faisant rien? le monde en juge-t-il de la sorte? récompense-t-il l'oïveté, quoique d'ailleurs innocente? n'exige-t-il pas des services réels? et pourquoi croirons-nous que Dieu nous en tiendra quittes à moins de frais? Vivant dans cette erreur grossière, que je sais être le désordre le plus ordinaire de ceux qui m'écourent, puis-je, mes chers auditeurs, vous dire, à la vue de Jésus-Christ montant au ciel: *Gaudete et exultate* (MATTH., 5); Réjouissez-vous, tressaillez de joie; pourquoi? *Quoniam merces vestra copiosa est in caelis* (Idem); parce que vous aurez la même récompense que ce Dieu glorifié, une récompense abondante. Ne dois-je pas vous dire plutôt: Pleurez et gémissiez; pourquoi? parce que, travaillant si peu, il faut que votre récompense soit bien petite: pleurez; pourquoi? parce qu'il est même plus vraisemblable que cette récompense des élus n'est point pour vous: pleurez: pourquoi? parce que ces mérites dont vous voulez vous prévaloir, et à qui le monde donne de vains éloges, sont des mérites périssables, dont vous avez déjà reçu la récompense, et dont vous ne la recevrez jamais. Voilà, dans cette sainte solennité, et malgré la joie de l'Église, ce qui doit faire le sujet de votre douleur.

Enfants des hommes, concluait le prophète royal, jusques à quand aimerez-vous la vanité et ochererez-vous le mensonge? *Usquequo diligitis vanitatem, et queritis mendacium?* (Psalm. 4.) Il leur en demandait la raison: *usquequo?* et il n'en attendait pas la réponse, remarque saint Augustin, parce qu'il savait bien qu'ils n'en avaient point à lui faire. Souffrez que je vous fasse le même reproche. Enfants des hommes, jusques à quand vous fatiguerez-vous à chercher des récompenses corruptibles, dont la poursuite vous cause tant d'inquiétudes, dont le retardement vous remplit de tant de chagrins, dont vous n'êtes jamais contents, et qui ne servent qu'à vous jeter dans un plus profond oubli de Dieu? Aussi ardents que vous l'êtes pour ces biens de fortune qui emportent toutes vos réflexions et tous vos soins, et dont la mort vous dépouillera bientôt, jusques à quand négligerez-vous ces vrais biens et cette couronne que votre médiateur et votre chef vous propose comme l'objet le plus digne de vos vœux? Écoutez-le parler lui-même; car c'est lui-même qui, du haut de sa gloire, s'adresse à nous en ce jour, et nous dit: *Usquequo diligitis vanitatem, et queritis mendacium?* (Ibid.) Hommes terrestres et sensuels, jusques à quand mépriserez-vous mes promesses pour celles du monde? Puisque vous êtes si intéressés et si avides, que ne vous at-

tachez-vous du moins au maître qui vous offre davantage? Le monde a-t-il des récompenses aussi solides et même aussi présentes que les miennes? le monde, quand vous vous êtes livrés à lui, vous a-t-il jamais rendus heureux, et trouve-t-on le centuple en le servant? Voilà, chrétiens auditeurs, à quoi il faut que vous répondiez, mais à quoi vous ne pouvez bien répondre que par la réformation de vos mœurs et par un parfait changement de vie. Que ce soit donc là désormais l'exercice de votre foi: *Thesaurizate vobis thesauros in celo* (MATTH., 6); Amassez des trésors pour le ciel. Au lieu de ces vertus mondaines dont vous vous parez, et qui ne sont devant Dieu de nul mérite; au lieu de cette prudence de la chair, de cette politique, de cette force païenne, entrez dans la pratique de ces vertus chrétiennes qui seront pour vous des sources fécondes de béatitude et de gloire. Appliquez-vous non-seulement à vous assurer, mais à augmenter votre récompense par vos bonnes œuvres. C'est à quoi jusques à présent vous n'avez point pensé; mais il est encore temps d'y pourvoir: car vous pouvez encore réparer par votre ferveur toutes vos pertes. Vous pouvez encore racheter ces jours malheureux où vous n'avez rien fait, ni pour Dieu, ni pour votre âme. Vous pouvez même, à l'exemple des ouvriers de l'Évangile, commençant tard et à la dernière heure du jour, être aussi bien récompensés que ceux qui sont venus dès le matin, et qui ont travaillé toute la journée. Or, si vous le pouvez, êtes-vous excusables de ne le pas faire? Récompense du ciel, récompense qu'il faut mériter comme Jésus-Christ; c'est ce que vous avez vu: mais pour la mériter comme Jésus-Christ, j'ajoute qu'il faut souffrir comme Jésus-Christ; vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un ordre établi de Dieu, et le monde même, tout perverti qu'il est dans ses maximes, est obligé de s'y soumettre et de le reconnaître: on n'arrive point à la gloire par le plaisir; mais il faut renoncer au plaisir, quand on se propose d'acquérir la véritable gloire. Car le plaisir ne conduit à rien, je dis à rien de solide, ni à rien de grand. Jamais ce qui s'appelle vie de plaisir n'a produit une vertu, n'a inspiré de sentiments nobles, n'a élevé l'homme au-dessus de lui-même. Soit donc par la nature des choses, soit par un effet de la corruption du péché, le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles; et quiconque présume qu'il pourra les accorder se flatte et se trompe, séduit par les fausses idées qu'il a de l'un ou de l'autre. En un mot, où règne l'amour du plaisir, il faut que le désir de la gloire cesse; et où le désir de la gloire est sincère, il faut que le plaisir soit sacrifié. C'est ainsi que le

concevaient les sages mêmes du paganisme; et ils le concevaient bien. Or, si cela est vrai de la gloire en général, et même en particulier de cette gloire profane que l'ambition des hommes recherche, quel jugement devons-nous faire de la gloire du ciel? de cette gloire pour laquelle nous avons tous été créés, mais sur quoi nous avons perdu nos droits, en perdant la grâce de l'innocence, et où il n'y a plus de retour pour nous que par les œuvres de la pénitence; de cette gloire où nous ne pouvons prétendre que par la croix de Jésus-Christ, et qu'il ne nous est pas même permis d'espérer, si nous ne sommes, comme dit saint Paul, entés sur Jésus-Christ, et sur Jésus-Christ souffrant et mourant: *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus*. Non, mes chers auditeurs; je le répète, jamais les plaisirs de la vie ne nous feront parvenir à cette gloire. Il faut y aller par la voie des souffrances: première vérité qui confondra éternellement la mollesse et la délicatesse des mondains. Mais d'ailleurs toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire: autre vérité qui doit détromper une infinité de chrétiens que nous voyons souffrir dans le monde, mais qui ne souffrent pas en chrétiens. Deux importantes leçons que j'ai encore à développer, et que je regarde comme les deux points les plus essentiels de la morale évangélique.

Il faut, comme Jésus-Christ, aller à la gloire céleste par la croix et par les souffrances. Heureux si par là nous en trouvons le chemin; mais malheur à nous si nous nous figurons qu'on y arrive par une voie plus douce et plus commode, et qu'il y ait pour cela des conditions et des états privilégiés! Que n'ai-je le zèle de saint Paul, pour graver profondément dans vos cœurs ce grand principe! C'est ce que le Sauveur du monde fit entendre aux enfants de Zébédée, qui passaient néanmoins pour ses disciples favoris, quand il réprima, par la dureté apparente de sa réponse, la vanité de leur prétention. Vous me demandez, leur dit-il, d'être assis et honorablement placés dans mon royaume, et moi je vous demande si vous pouvez boire le calice que je boirai moi-même avant vous? Comme s'il leur eût dit: Favoris et disciples tant qu'il vous plaira, si vous ne participez à ce calice dont je vous parle, à ce calice d'amertume et de douleur, il n'y a pour vous dans mon royaume ni place ni rang; et quiconque refuse d'accepter cette condition, et n'a pas le courage de passer par cette épreuve, doit renoncer à ma gloire, et compter qu'il en est exclu. C'est ce que le même Sauveur nous a fait voir dans sa propre personne, et ce qu'il déclara à ses apôtres sur le point qu'il était de retourner à ce royaume céleste qu'il avait quitté pour descendre sur la terre: *Nonne hæc oportuit pati Christum;*

et ita intrare in gloriam suam? (Luc., 24.) Vous vous étonnez de ce que le Christ a souffert, et votre foi en est troublée : mais ignorez-vous les divines Écritures, et n'avait-il pas été dit qu'il souffrirait de la sorte, et qu'il entrerait ainsi dans la gloire? Or, s'il le fallait pour le Christ, *oportuit*, ne le faut-il pas pour nous, et qui peut se plaindre d'une loi que le Fils même de Dieu a voulu et a dû subir? Aussi les saints, au moins ceux de la loi de grâce, non-seulement se sont consolés, mais se sont réjouis; mais se sont glorifiés dans les afflictions de cette vie, parce qu'ils les ont toujours regardées comme la route sûre et infaillible qu'ils devaient suivre pour parvenir au terme de leur bonheur. Au lieu que David, par un mouvement de confiance, mais d'une confiance encore judaïque, c'est-à-dire d'une confiance qui se proposait encore quelque chose de terrestre et de charnel, et qui ne s'élevait pas aussi parfaitement que la nôtre aux biens spirituels et célestes; au lieu, dis-je, que David, pour chercher du soulagement dans ses maux, faisait à Dieu cette prière; et lui disait : *Educes de tribulatione animam meam* (Psalm. 142); Délivrez-moi, Seigneur, des tribulations qui m'accablent; les saints de la loi nouvelle, par un esprit tout opposé, mais bien plus épuré et plus éclairé, ont cru devoir dire : Non, Seigneur, ne nous en délivrez pas. Ce sont des tribulations, il est vrai, mais des tribulations salutaires, dont, malgré les révoltes de la nature, nous nous glorifions et nous nous félicitons : *Gloriamur in tribulationibus nostris*. (Rom., 5.) Ce sont des maux qui nous abattent, mais qui, par un effet tout divin, au même temps qu'ils nous abattent aux yeux des hommes, nous détachent de nous-mêmes et nous élèvent à vous; des maux qui sont les gages précieux de ce véritable, de cet unique, de ce souverain bien que nous attendons. Et à quoi nous réduiriez-vous, Seigneur, reprenait, au nom de tous les autres, saint Grégoire pape, pénétré de cette vérité, à quoi, mon Dieu, nous réduiriez-vous, si, par une miséricorde qui nous perdrait, vous veniez à nous délivrer de ces maux que nous endurons, puisque vous nous assurez, dans toutes vos Écritures, que la souffrance doit faire tout le mérite de notre espérance, et par conséquent, qu'elle en doit être le plus ferme et le plus solide appui? Où en serions nous, si, n'étant plus dans le monde ni affligés, ni humiliés, ni mortifiés, ni persécutés, nous n'avions plus ce qui est, selon le témoignage de votre apôtre, le caractère le plus visible et le plus certain de vos prédestinés? Ne nous écoutez donc point, Seigneur, si jamais nous souhaitions d'avoir sur la terre un sort plus tranquille; et rejetez notre prière, si nous étions assez insensés pour vous demander une telle grâce. Donnez-nous des secours

puissants pour nous soutenir, et un fonds de patience pour souffrir avec soumission; mais ne nous punissez pas, Seigneur, jusqu'à nous traiter dans la vie plus favorablement que vous ne l'avez été, et jusqu'à éloigner de nous ce qui doit nous donner une sainte ressemblance avec vous. Ainsi, dis-je, ont parlé les saints; et ce langage qui, selon la prudence de la chair, paraît folie, était dans eux la plus éminente sagesse.

C'est cela même qui a donné à ces grands hommes et à ces fidèles serviteurs de Dieu, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre; c'est ce qui les a fait trembler, quant ils se sont vus dans des états dont le monde leur applaudissait, et où consiste en effet la félicité des enfants du siècle, mais dont ils craignaient les suites funestes, par rapport à cette félicité qu'espèrent les enfants de Dieu : c'est ce qui les a convaincus, aussi bien que saint Augustin, qu'une prospérité complète, s'il y en avait une dans le temps présent, serait une réprobation commencée; et qu'un homme sur la terre parfaitement heureux, s'il raisonnait bien, devrait ou se croire perdu, ou se condamner pour toute sa vie à pleurer et à gémir : pourquoi? parce qu'il n'y aurait point de moment où il ne dût être touché et alarmé de cette pensée : Je ne suis pas dans la voie de Dieu; ce n'est point par là que Dieu a conduit ses élus. Comblé de biens comme je le suis, et souffrant aussi peu que je souffre, s'il y a une éternité bienheureuse, je n'ai nul lieu de croire qu'elle soit pour moi, et j'ai d'affreuses présomptions qu'elle n'est pas pour moi. Pensée désolante pour un chrétien! C'est dans cette vue que Jésus-Christ a prononcé ces fameux anathèmes, auxquels le monde ne souscrira jamais, mais qui subsisteront malgré le monde, et qui, malgré le monde, auront leur effet : anathème contre les riches voluptueux! *Væ vobis divitibus!* (Luc., 6) anathème contre ceux à qui rien ne manque, et qui vivent selon les désirs de leur cœur! *Væ vobis qui ridetis, qui saturati estis!* (Id.) c'est-à-dire, anathème contre ceux que le monde a toujours été en possession de béatifier et de canoniser! Et c'est par la même raison que ce divin maître a érigé en béatitude ce que le monde déteste, et ce qu'il a le plus en horreur : bienheureux les pauvres! *Beati pauperes!* (MATT., 5) bienheureux ceux qui pleurent! *Beati qui lugent!* (Id.) bienheureux ceux qui souffrent persécution! *Beati qui persecutionem patiuntur!* (Id.) Enfin, c'est ce que les apôtres Paul et Barnabé prêchaient avec tant de zèle, quand ils allaient, dit saint Luc, visiter les Églises chrétiennes, fortifiant le courage des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur remontrant que c'était par les afflictions

et les peines qu'ils devaient entrer dans le royaume de Dieu : *Confirmantes animas discipulorum, et exhortantes ut permanerent in fide, et quoniam per nullas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (Act., 14.)*

Telle est la loi que Dieu, dans le conseil de sa providence, a portée, et qu'il ne changera pas pour nous. Cependant, au mépris de cette loi, on veut être heureux dans le monde; et, quoique les souffrances soient la marque la plus certaine des élus de Dieu, par une infidélité dont on ne fait nul scrupule, et qu'on ne se reproche jamais, on consent à n'avoir point cette marque spéciale de prédestination pour le ciel, pourvu que l'on soit, si je puis ainsi parler, des prédestinés de la terre. A quelque prix que ce puisse être, on veut, autant qu'il est possible, écarter tout ce qui fait de la peine et qui incommode; et, sans balancer, on renonce, au moins dans la pratique et par les œuvres, aux béatitudes de Jésus-Christ, pour jouir des béatitudes du siècle. Que cet adorable Sauveur, que les saints, après lui, soient arrivés à la gloire par la croix et par les tribulations, on prétend y arriver par la joie et par le plaisir : car en même temps qu'on ne veut rien souffrir, on veut néanmoins d'ailleurs, par un secret inconnu à Jésus-Christ même, et par une contradiction que les saints n'ont jamais accordée, se sauver dans le monde; c'est-à-dire qu'on veut se sauver dans le monde, tandis qu'on n'y respire que le plaisir, qu'on y rapporte tout au plaisir, qu'on y cherche avec soin et en tout le plaisir, qu'on ne pense qu'à y mener une vie de plaisir, et qu'on n'y connaît point d'autre bien que le plaisir. Mais, que fait Dieu, chrétiens? remarquez ces deux traits de sa miséricorde, et reconnaissez le désordre de votre conduite. Afin que les plaisirs du monde ne vous corrompent pas, et que ce ne soient pas des obstacles à votre bonheur éternel, Dieu, qui veut en quelque sorte, malgré vous-mêmes, vous sauver, mêle ces plaisirs d'amertumes, vous y fait trouver des dégoûts, vous les rend fades et insipides. C'est ce que vous éprouvez à toute heure; et vous qui, contre tous les desseins de Dieu, voulez vous perdre, malgré toutes les amertumes qui s'y rencontrent, vous êtes avides de ces plaisirs, vous les désirez ardemment, vous vous y attachez opiniâtrément, et tout insipides qu'ils sont, vous les préférez aux délices pures de cette gloire, dont la seule espérance serait déjà pour vous une félicité anticipée. Semblable à l'infortuné Ésaü, qui, pour contenter seulement une fois la faim qui le pressait, vendit son droit d'aînesse, et fut, par là, frustré de la bénédiction de son père, vous sacrifiez de vaines douceurs, et à quelques moments d'une volupté passagère, le saint héritage qui vous était acquis.

Ce n'est pas assez : Dieu vous envoie des souffrances, et par une bonté paternelle, il les attache à votre condition, à vos emplois, aux engagements que vous avez dans le monde. Car quelques mesures que l'on prenne, on ne peut être en commerce avec le monde sans y trouver sans cesse des sujets de mortification et de chagrin. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous ne penseriez qu'à le bénir d'en avoir ainsi ordonné, et vous n'auriez que des actions de grâces à lui rendre, de vous avoir pourvus d'un si puissant préservatif contre les dangers et les écueils de votre état. Quelque avantageuse, selon le monde, que pût être votre destinée, vous ne vous croiriez pas abandonnés du ciel, ni reprouvés, puisque vous auriez encore part au calice du salut. Mais quel usage faites-vous d'un si précieux talent? A ce désir insatiable des plaisirs du monde que je viens de vous reprocher, vous joignez l'abus des souffrances par où Dieu voulait vous sanctifier : et comme vous vous pervertissez par les plaisirs mêmes que vous ne goûtez pas, et qui ne vous satisfont pas, ainsi vous pervertissez-vous par les croix mêmes que vous portez, mais dont vous ne profitez pas; car toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire que Dieu nous découvre dans le mystère de ce jour. Si cela était, l'enfer ne serait plus enfer. Il faut que ce soient des souffrances pour la justice, parce qu'il n'y en a point d'autres que Dieu puisse couronner, ni qui puissent avoir de la proportion avec cette vie bienheureuse où Jésus-Christ après lui nous appelle. Souffrir parce qu'on a le cœur déchiré de mille passions, souffrir parce qu'on est dévoré par une ambition que rien ne peut satisfaire, souffrir parce qu'on est possédé d'une envie secrète, souffrir parce qu'on a dans l'âme la haine et le fiel, c'est souffrir plus que n'ont souffert les pénitents les plus austères, et plus que ne souffrent ces malheureux, condamnés par la justice et la rigueur des lois à traîner leurs chaînes dans un esclavage dur et honteux. Mais c'est souffrir comme les démons pour l'iniquité, et il répugne à la sainteté de Dieu de tenir compte aux hommes de ce qu'ils souffrent pour de si indignes sujets. Si donc l'on prétend au royaume de Dieu, il faut souffrir pour la cause de Dieu, il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance : car tout cela est renfermé dans cette justice chrétienne dont parlait le Fils de Dieu, quand il disait : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum celorum!* (MATH. 5.) Souffrir plutôt que de se venger et de repousser une injure en rendant le mal pour le mal, c'est ce que j'appelle souffrir pour la charité; souffrir plutôt que de trahir sa conscience, plutôt que de manquer à son devoir, plutôt que

d'approuver le vice, c'est ce que j'appelle souffrir pour la vérité; souffrir plutôt que de causer du trouble, en voulant se défendre et se justifier, c'est ce que j'appelle souffrir pour la paix; souffrir plutôt que de murmurer et de se plaindre, plutôt que de résister aux puissances légitimes, c'est ce que j'appelle souffrir pour l'obéissance. Voilà les souffrances que Dieu accepte, et qu'il récompense dans son royaume. Mais ma douleur est, chrétiens, que les vôtres ne sont pas communément de ce caractère; ma douleur est, qu'au lieu que les saints disaient en s'adressant à Dieu, *Propter te mortificamur tota die* (Rom., 8); C'est pour vous, Seigneur, que nous sommes persécutés et que nous voulons l'être, c'est pour vous que nous nous persécutons en quelque manière nous-mêmes, et que nous nous mortifions : peut-être ceux qui m'écoutent, et à qui je parle, pourraient dire au monde : C'est pour toi que je me mortifie, monde, dont je me suis fait l'esclave; c'est pour toi que je me captive, c'est pour toi que je me fais violence, c'est pour toi que je souffre tout ce que les serviteurs de Dieu ont souffert pour Dieu. Or, qu'arrive-t-il de là? Ce qui me paraît et qui doit vous paraître, mes chers auditeurs, le comble de tous les malheurs de l'homme : vous allez à la perdition et à la mort, par où les justes et les vrais chrétiens vont au salut et à la vie. Car les souffrances mènent à l'un et à l'autre; et ce n'est point, je le répète, précisément par les souffrances que Dieu fait le discernement des élus et des réprouvés; c'est par la qualité, c'est par le motif, c'est par le principe et la fin des souffrances. Cependant, j'en reviens toujours à la proposition générale, que pour entrer dans cette patrie, dont les portes aujourd'hui vous sont ouvertes, et pour mériter d'y être reçu, il faut souffrir.

Cette parole, chrétiens, vous paraît dure, mais j'ose dire qu'elle ne doit point l'être pour vous, et en voici la raison, à laquelle je vous défie de répliquer. Car, que ne souffrez-vous pas tous les jours, et que n'êtes-vous pas déterminés à souffrir pour le monde? que ne souffrez-vous pas pour vous établir, et pour vous pousser dans le monde? Ce désir d'acquérir de la gloire, que ne vous fait-il pas entreprendre? Cette ambition de vous élever, que ne vous fait-elle pas prendre sur vous? S'il s'agit de votre fortune, épargnez-vous votre santé, ménagez-vous votre repos, vous plaignez-vous qu'il vous en coûte de l'assujettissement et du travail? avec quelle patience ne supportez-vous pas tout ce qui se présente de plus fâcheux et de plus pénible? avec quelle ardeur et quel courage ne passez-vous pas par-dessus toutes les difficultés? Pour peu que vous ayez de bonheur et que les choses vous succèdent, que ne trouvez-vous pas aisé? Faut-il vous exciter et vous animer? avez-vous besoin pour cela

de remontrances? ne vous les faites-vous pas à vous-mêmes, et ne vous en dites-vous pas plus que je ne vous en dirai jamais? Or, souffrez pour Dieu ce que vous souffrez pour le monde, je ne vous en demande pas davantage. Vous en faut-il un motif pressant, touchant, convaincant? ne l'avez-vous pas dans cette gloire qui vous est proposée comme le terme de votre espérance? y a-t-il un autre bien plus précieux pour vous, que cette gloire où vous n'aurez plus rien à désirer, plus rien à demander, plus rien à rechercher, parce qu'elle comblera toute la capacité de votre cœur; que cette gloire durable et éternellement assurée, que jamais rien ne vous enlèvera, que jamais rien ne troublera, que jamais rien ne bornera; que cette gloire après laquelle les saints ont tant soupiré, vers laquelle ils élevaient sans cesse leur esprit, ils tournaient sans cesse leurs regards, et dont la seule vue, quoique obscure et encore imparfaite, dont le seul avant-goût sur la terre les ravissait, les transportait, et, pour m'exprimer ainsi, les enivrait : que cette gloire où le Fils de Dieu souhaitait si ardemment de retourner, dont il parlait si souvent à ses disciples, surtout depuis qu'il fut ressuscité, et qu'il se vit sur le point d'aller recevoir la couronne que son Père lui avait préparée? C'est là qu'il nous précède, chrétiens : nous sommes ses membres, et il est notre chef; partout où le chef entre, il faut que les membres le suivent, et qu'ils y soient placés avec lui. C'est là qu'il traîne avec soi comme en triomphe, et qu'il introduit tant d'âmes justes, tant de patriarches, de prophètes, de prédestinés de l'ancienne loi, qui depuis si longtemps attendaient ce libérateur. Joignons-nous d'esprit et de cœur à cette troupe glorieuse; et disposons-nous à la grossir un jour nous-mêmes, et à partager avec eux la même gloire. Mais du reste, n'oublions jamais (car c'est là toujours qu'il s'en faut tenir, et ce qu'il faut poser pour principe nécessaire et incontestable), que c'est une récompense; qu'elle l'a été pour eux, et qu'elle le doit être pour nous; qu'ils l'ont acquise par la sainteté de leurs œuvres, par la ferveur de leur piété, surtout par leur patience inaltérable et leur constance à souffrir, et que c'est ainsi que nous la devons mériter. Défions-nous de notre faiblesse; mais ne craignons point toutefois que les forces nous manquent, puisque Jésus-Christ est à la droite de son Père comme notre médiateur, comme notre pontife, pour faire descendre sur nous ses grâces les plus puissantes. Allons à son trône, à ce trône de gloire et de miséricorde tout ensemble, lui présenter nos hommages, lui offrir nos prières, lui exposer nos besoins, l'adorer et l'invoquer, jusqu'à ce que nous puissions dans l'éternité le voir et le posséder. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

*Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.*Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. *Livre des Actes*, chap. 2.MADAME¹,

C'est le grand mystère qui s'est accompli pour la première fois dans les apôtres, et qui doit s'accomplir en nous, si nous sommes disposés, ainsi qu'ils l'étaient, à recevoir ce don céleste de l'Esprit de Dieu. Car Jésus-Christ, par sa mort, l'a mérité pour nous aussi bien que pour les apôtres; il le demanda pour nous à son Père, en le demandant pour les apôtres; et la solennité que nous célébrons n'est point, comme les autres fêtes de l'année, une simple commémoration, mais le mystère même de la descente du Saint-Esprit. Mystère toujours subsistant, et qui, jusques à la fin des siècles, subsistera dans l'Église de Dieu, tandis qu'il y aura des fidèles en état d'y participer, et qui se mettront en devoir de le renouveler dans leurs cœurs. Or il ne tient qu'à nous, chrétiens, d'être de ce nombre, puisqu'il est vrai, et même de la foi, que par les sacrements de la loi de grâce, nous pouvons tous les jours recevoir le Saint-Esprit; et qu'en vertu des promesses du Sauveur, le même Esprit qui descendit visiblement sur les disciples assemblés dans Jérusalem, descend encore actuellement et véritablement sur nous, non pas avec le même éclat ni avec les mêmes prodiges, mais avec les mêmes effets de conversion et de sanctification, quand il trouve nos âmes bien préparées, et que nous prenons soin de les lui ouvrir. Il est donc, mes chers auditeurs, d'un intérêt infini pour vous et pour moi de bien comprendre quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis, et dont la mission ineffable doit opérer en nous ce qu'elle opéra dans les apôtres. Car malheur à nous si par notre infidélité nous y apportons quelque obstacle! malheur, pour me servir de l'expression de saint Paul, si nous contristons le Saint-Esprit, et si nous négligeons d'entrer dans les dispositions où nous devons être pour avoir part à ses grâces! Divin Esprit, source féconde d'où procède toute grâce excellente et tout don parfait, répandez sur moi un rayon de cette lumière dont les disciples de Jésus-Christ furent pénétrés, quand vous reposâtes sur eux. Donnez-moi une de ces langues de feu qui parurent sur leurs têtes, lorsqu'intérieurement éclairés, animés, fortifiés, ils commencèrent à parler. Dans l'obligation où je suis d'annoncer à mes auditeurs les vérités du salut, votre secours m'est

nécessaire, et je vous le demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Le monde, dans l'état malheureux où l'a réduit le péché, ne peut recevoir le Saint-Esprit. C'est la plus sensible marque et la plus funeste que Jésus-Christ nous ait donnée de la réprobation du monde: et en prononçant contre lui cet anathème, il n'en a point apporté d'autre raison, sinon que le monde, dans l'excès de son aveuglement, ne sait pas même ce que c'est que l'Esprit de Dieu: *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum.* (JOAN., 14.) Il est donc, concluait saint Chrysostôme, du devoir des prédicateurs de l'Évangile, de faire connaître au monde ce divin Esprit. Et c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où j'ai à vous exposer le mystère de notre religion, non-seulement le plus sublime, mais le plus édifiant et le plus touchant. Quand saint Paul, venant à Éphèse, demanda aux disciples qu'il y trouva, si, depuis qu'ils avaient reçu la foi, ils avaient reçu le Saint-Esprit, *Si Spiritum Sanctum accipitis credentes?* (Act., 19) surpris d'une telle demande et confus, ils lui répondirent ingénument, qu'ils n'avaient pas même ouï dire qu'il y eût un Saint-Esprit; *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus.* (Ibid.) Combien de chrétiens, disons mieux, combien de mondains, à la honte du christianisme qu'ils professent, vivent aujourd'hui dans la même ignorance, et peut-être dans une ignorance encore plus criminelle! car il ne suffit pas, pour le salut, de savoir que le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité, qu'il est consubstantiel au Père et au Fils, qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre; ce sont des points de créance qui nous apprennent ce que le Saint-Esprit est en lui-même, et par rapport à lui-même: mais de plus, mes chers auditeurs, il faut savoir ce qu'il est par rapport à nous, ce qu'il doit produire en nous, pourquoi il nous est envoyé, ce que nous devons faire pour le recevoir, et par où nous pouvons juger si nous l'avons reçu. Or, combien de lâches chrétiens, uniquement occupés du monde, ne se sont jamais mis en peine de s'instruire sur tout cela, et, plus condamnables que les disciples d'Éphèse, pourraient faire encore aujourd'hui cet aveu honteux: *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus.* Comment aurions-nous reçu le Saint-Esprit, puisque nous ignorons même ce que c'est que le Saint-Esprit? Quoi qu'il en soit, voici, mes frères, l'idée que je viens vous en donner, et que je tire du mystère que nous célébrons. Cet Esprit dont les apôtres reçurent les prémices et la plénitude, fut pour eux, et est par proportion pour nous, un esprit de vérité, un esprit de sainteté, un esprit de force. Appliquez-vous à ces trois pensées. C'est un esprit de vérité, parce qu'en nous remplissant de ses lumières, il nous

¹ La reine d'Angleterre.

enseigne toute vérité : ce sera la première partie. C'est un esprit de sainteté, parce qu'en s'unissant à nous, il détruit en nous tout ce qu'il y trouve non-seulement d'impur et de charnel, mais d'imparfait et de terrestre, opposé à la vraie sainteté : ce sera la seconde partie. Et c'est un esprit de force, parce qu'il nous rend capables de tout faire et de tout supporter pour Dieu, en nous inspirant une vertu surnaturelle et un courage au-dessus de toute difficulté : ce sera la conclusion. Qualités du Saint-Esprit, qui nous sont sensiblement représentées par ce feu mystérieux et miraculeux, sous le symbole duquel il fut donné aux apôtres : car le feu, qui, de tous les éléments, est le plus noble, a la vertu d'éclairer, de purifier et d'échauffer. Or, ce sont justement à notre égard les trois propriétés de l'Esprit de Dieu. Comme esprit de vérité il nous éclaire, comme esprit de sainteté il nous purifie, et comme esprit de force il nous anime. Comme esprit de vérité il nous détrompe de nos erreurs, comme esprit de sainteté il nous détache de nos engagements criminels, et comme esprit de force il nous fait triompher de nos faiblesses. Comme esprit de vérité il élève et perfectionne nos esprits, comme esprit de sainteté il réforme et change nos cœurs ; et comme esprit de force il remue toutes nos puissances par le zèle qu'il excite en nous, quand il veut que nous agissions pour la gloire et les intérêts de Dieu. Trois effets de sa sainte présence que Dieu nous découvre en ce grand jour, et qui vont faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Enseigner la vérité, c'est une chose qui peut convenir à l'homme, et qui n'est point au-dessus de la portée de l'homme. Mais enseigner sans exception toute vérité, mais l'enseigner sans distinction à toute sorte de sujets, mais pouvoir l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à Dieu, et de quoi tout autre esprit que celui de Dieu est absolument incapable. Aussi est-ce le caractère le plus essentiel et le plus divin que Jésus-Christ, dans l'Évangile, ait attribué au Saint-Esprit : *Quum autem venerit ille, docebit vos omnem veritatem* (JOAN., 16) ; et c'est ce même caractère qui me semble d'abord avoir paru plus sensiblement en ce jour solennel, où cet esprit de vérité descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés. En voici la preuve que je vous prie d'écouter.

Non, dit saint Augustin, pesant ces paroles, *omnem veritatem*, il n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu d'enseigner et de persuader toute vérité. Car il y a des vérités que la chair et le sang ne révèlent point, des vérités qui choquent et qui révoltent la raison humaine, des vérités dont la nature s'effraye, des vérités humiliantes, gênantes, mortifiantes,

mais qui sont par là même des vérités salutaires et nécessaires ; en un mot, des vérités que l'homme, selon le terme de l'Évangile, ne saurait porter, beaucoup moins goûter, ni aimer. S'il arrive donc qu'il vienne à en être sincèrement et efficacement persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur qui agit en lui et qui l'élève au-dessus de lui. Or, il n'y a que l'Esprit de Dieu qui ait ce pouvoir. L'esprit de l'homme, dit saint Chrysostôme, apprend à l'homme et lui persuade ce qui satisfait l'amour-propre, ce qui flatte la vanité, ce qui excite la curiosité, ce qui favorise la cupidité : voilà ce qui est de son ressort. Mais ce qui combat nos passions, et ce qui est contradictoirement opposé à toutes les inclinations de l'homme, ne pouvant pas venir du fonds de l'homme, et d'ailleurs étant vérité, il faut nécessairement que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous l'enseigne et qui nous le persuade. De même, c'est une marque sûre et infaillible de l'Esprit de Dieu, d'enseigner la vérité à toute sorte de sujets, et la raison en est évidente : parce qu'il se trouve dans le monde des sujets si mal disposés, soit à comprendre la vérité, soit à s'y soumettre et à la croire, quand même ils la comprennent, qu'il n'y a que le Dieu de la vérité qui puisse les en rendre capables. En effet, donnez au docteur le plus consommé, au plus habile homme de la terre, certains esprits grossiers à instruire ; avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Donnez-lui à persuader certains esprits obstinés et entêtés ; avec toutes ses démonstrations, il ne les persuadera pas. Mais quand l'Esprit de Dieu s'en rend le maître, ni l'entêtement de ceux-ci, ni la stupidité de ceux-là, n'est un obstacle aux impressions toutes-puissantes de la vérité ; pourquoi ? parce que cet Esprit, qui est souverainement et par excellence l'esprit de vérité, en se communiquant à nous, surmonte, ou plutôt détruit dans nous tous ces obstacles : c'est-à-dire, parce qu'un des effets de sa présence est de corriger tous les défauts de nos esprits, et qu'ayant lui-même formé tous les esprits, il sait leur donner le tempérament qu'il lui plaît. Ainsi, de grossiers qu'ils étaient, il les rend, quand il veut agir en eux, spirituels et intelligents ; et, de rebelles à la vérité, souples et humbles pour lui obéir. Les autres inattentes cherchent des disciples dociles, et qui par eux-mêmes aient déjà des dispositions pour entendre les vérités qu'on se propose de leur enseigner. Mais l'Esprit de Dieu n'a pas besoin de ce choix ; toutes sortes de disciples, indociles, pesants, incrédules, opiniâtres, prévenus, lui peuvent convenir, dit saint Chrysostôme, parce qu'il sait faire de tous autant de sujets propres à être instruits : et c'est la merveille que les prophètes nous ont distinctement marquée : *Est scriptum in Prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei.* (JOAN., 6.)

Enfin, c'est l'ouvrage de l'homme d'enseigner la vérité d'une manière bornée et limitée, je veux dire, de l'enseigner à force de leçons et de préceptes, et de la faire entrer dans les esprits jusqu'à un certain point de persuasion et de conviction. Ainsi les philosophes du paganisme imprimaient-ils peu à peu dans l'esprit de leurs auditeurs les vérités humaines qu'ils leur enseignaient, y employant de longs discours et bien des paroles. Mais enseigner dans un instant les vérités les plus profondes et les plus incompréhensibles de la religion ; mais les enseigner sans qu'il en coûte, pour les apprendre, ni étude ni travail ; mais les enseigner et les persuader jusqu'à déterminer les hommes à mourir et à se sacrifier pour elles, c'est les enseigner en Dieu, et d'une manière qui justifie parfaitement l'efficace et l'opération de l'Esprit de Dieu. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui s'est accompli à la lettre dans la personne des apôtres, et ce que je remarque comme un des plus grands miracles qui aient jamais paru sous le ciel, comme le miracle qui a le plus contribué à l'établissement de notre foi, et dont nous devons pour cela conserver un éternel souvenir.

Car, ne fut-ce pas un prodige bien étonnant, de voir les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, aussi pénétrés des lumières de Dieu, et aussi consommés dans la science du royaume de Dieu, qu'ils avaient été jusque-là ignorants et remplis d'erreurs? Ne fut-ce pas un changement de la main du Très-Haut de les voir dans Jérusalem prêchant des vérités qu'ils avaient fait profession, non-seulement de ne pas croire, mais de contredire? Tandis qu'ils n'avaient eu pour maître que Jésus-Christ (ô mystère adorable et impénétrable!), vous le savez, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, n'avait pas suffi, ce semble, pour leur faire entendre cette doctrine céleste qu'il était venu établir sur la terre, quelque soin qu'il eût pris de leur en donner une intelligence parfaite, après trois années d'instruction, tout ce qui regardait sa divine personne leur était encore caché; son humilité les choquait, sa croix était pour eux un scandale, ils ne concevaient rien à ses promesses: au lieu de la vraie rédemption qu'ils devaient attendre de lui, ils s'en figuraient une chimérique, c'est-à-dire une rédemption temporelle, dont la vaine espérance les séduisait: et quand ce Dieu-Homme leur parlait de la nécessité des souffrances, des avantages de la pauvreté, du bonheur des persécutions, de l'obligation de pardonner les injures jusqu'à aimer ses ennemis, c'étaient, dit l'Écriture, autant d'énigmes où ils ne comprenaient rien: *Et tpsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis* (Luc., 18): pour quoi? parce qu'ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit de Dieu, et que toutes ces vérités étaient de celles que le seul Esprit de Dieu peut enseigner.

Mais dans l'instant même que le Saint-Esprit leur est donné, ces vérités, qui leur avaient paru si incroyables, se développent à eux: ils en comprennent le secret, ils en découvrent les principes, ils en voient clairement les conséquences. Renoncer à soi-même et porter sa croix, ce n'est plus dans leur idée une folie, puisqu'ils font consister en cela toute leur sagesse. Aimer ses ennemis et pardonner les injures les plus atroces, ce n'est plus, dans leur estime, ni faiblesse, ni bassesse, puisque c'est par là qu'ils mesurent la grandeur et la force de l'esprit chrétien. Ils ne comptent plus pour un bien les richesses de la terre, puisqu'ils se font une béatitude d'être pauvres et de manquer de tout. Ils ne regardent plus la persécution comme un mal, puisqu'ils triomphent de joie d'en avoir été trouvés dignes. Je ne fais que rapporter ce que nous lisons dans le livre des Actes; et voilà les saintes et admirables leçons que fit aux apôtres ce divin maître, et dont il les rendit capables lorsqu'il descendit sur eux. Or, quand je dis que le Saint-Esprit les rendit capables de tout cela, je prétends, mes chers auditeurs, vous faire conclure avec moi, que c'est donc un Esprit qui enseigne toute vérité. Car, que ne peut pas enseigner et persuader celui qui enseigne et qui persuade le détachement de soi-même, l'oubli de soi-même, la haine de soi-même?

Mais encore, quels hommes pensez-vous qu'étaient les apôtres avant que le Saint-Esprit vint leur enseigner ces vérités? Ah! chrétiens, quelle merveille! des hommes remplis de défauts; des hommes, selon le reproche de Jésus-Christ, insensés et lents à croire, *Stulti et tardi corde ad credendum* (Luc., 24); des hommes charnels, et ne voulant juger des choses de Dieu que par les sens, *Nisi videro, non credam* (JOAN., 10); des hommes intéressés, qui ne connaissaient pour vérité que ce qui était conforme à leurs désirs; des hommes que le Sauveur lui-même avait eu peine à supporter, et à qui, dans le mouvement de son indignation, il avait dit: *O generatio incredula, quandtu vos patiar?* (MARC., 9.) Car c'est ainsi que l'Évangile nous les dépeint, et telle était, même après la résurrection du Fils de Dieu, la disposition où ils se trouvaient encore; puisque Jésus-Christ, en se séparant d'eux et montant au ciel, leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leurs cœurs. Sont-ce là des sujets capables de profiter à l'école du Saint-Esprit, et d'y être admis? Oui, répond saint Chrysostôme, ce sont là les sujets que le Saint-Esprit choisit pour en faire ses disciples; s'ils étaient mieux disposés, ils ne lui seraient pas si propres; s'ils étaient plus spirituels et plus raisonnables, il ne tirerait pas de leur conversion toute la gloire qu'il en veut tirer: il lui en faut de ce caractère, pour montrer ce qu'il est et ce qu'il

peut. Jésus-Christ vient de les quitter, en leur reprochant le déplorable état où il les laissait. Voilà justement le fonds que cherchait l'Esprit de vérité pour faire éclater sa puissance. De ces incrédules, il fait les appuis de la foi, et de ces ignorants, les docteurs de toutes les nations, afin qu'il n'y ait personne sur la terre qui ne puisse prétendre à la qualité de disciple du Saint-Esprit, et dont le Saint-Esprit ne puisse être le maître : car s'il l'a été des apôtres, de qui ne le sera-t-il pas ?

Vous me demandez jusqu'à quel point il les persuade ? Jusqu'à les résoudre à mourir pour la confession des vérités qu'il leur enseigne, jusqu'à les préparer au martyre, et à leur en inspirer des désirs ardents. Car c'est pour cela que ces disciples de la vérité reçurent la plénitude de l'Esprit. Or, en matière de persuasion, l'Esprit même de Dieu ne peut pas aller plus loin. Si Platon, dit saint Chrysostôme, eût eu la présomption d'exiger de ses sectateurs ce témoignage de la créance qu'ils avaient en lui, s'il avait voulu qu'ils soutinssent sa doctrine jusqu'à l'effusion de leur sang, bien loin de s'attacher à lui, ils en auraient conçu du mépris : pourquoi ? parce qu'il ne les persuadait qu'en homme, et qu'en effet la persuasion qui vient de l'homme ne va pas à beaucoup près jusque-là. Tirez donc cette conséquence, et raisonnez de la sorte : Le Saint-Esprit, révélant aux disciples du Sauveur les vérités évangéliques, leur révèle en même temps que la foi de ces vérités sera pour eux un engagement au martyre ; que, pour croire et pour soutenir ces vérités, il leur en coûtera d'être maltraités, accablés, sacrifiés comme des victimes : et il les persuade à cette condition, marque visible et incontestable que c'est l'Esprit de Dieu.

Au reste, chrétiens, ne pensez pas que tout ceci ne se soit accompli qu'une fois, ou ne l'ait été que dans la personne de ces premiers disciples. Car saint Luc, en termes exprès, nous assure que le miracle dont je parle se renouvelait tous les jours dans l'Église naissante ; que le Saint-Esprit descendait sur les fidèles, tantôt quand on leur conférait le saint baptême, tantôt quand on leur imposait les mains, tantôt quand on leur annonçait la parole du salut ; et que par là on voyait grossir de jour en jour le nombre des croyants, c'est-à-dire le nombre de ceux qui étaient persuadés comme l'avaient été les apôtres : *Augebatur creditum in Domino multitudo.* (Act., 5.) Or, ce qui arrivait alors avec ces signes éclatants que saint Luc rapporte, c'est, malgré la perversité du siècle, ce qui arrive encore aujourd'hui, quoique d'une manière plus simple ; c'est ce que nous avons vu nous-mêmes plus d'une fois, et ce que nous avons admiré, lorsque des esprits libertins et obstinés dans leur libertinage, lorsque des mondains, des impies, des incrédules

qui vivaient au milieu de nous, touchés de cet Esprit de vérité, ont renoncé à leur impiété, se sont soumis au joug de la religion, ont commencé à connaître Dieu et à le glorifier. Car ainsi le monde est-il devenu chrétien ; ainsi des ténèbres de l'infidélité s'est-il converti à la lumière pure de la foi ; et ainsi l'Esprit de Dieu, selon la parole de Dieu même, a-t-il rempli tout l'univers : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum.* (Sap., 11.)

Mais qu'a fait le démon, ce prince des ténèbres, ennemi des œuvres de Dieu et jaloux de sa gloire ? Pour combattre ce miracle, il s'est efforcé, et il a même trouvé le moyen de pervertir l'univers par un esprit tout contraire à l'Esprit de vérité ; je veux dire, par l'esprit du monde, qui, se communiquant et se répandant, a défiguré toute la face de la terre que l'Esprit de Dieu avait saintement et heureusement renouvelée : je m'explique. Car voici, mes chers auditeurs, le désordre de notre siècle, que nous ne pouvons assez déplorer. Tout l'univers est aujourd'hui rempli de l'esprit du monde, et on peut dire que l'esprit du monde est comme l'esprit dominant qui conduit tout. En effet, c'est l'esprit du monde que l'on consulte dans les affaires, c'est l'esprit du monde qui règne dans les conversations, c'est l'esprit du monde qui fait les liaisons et les sociétés, c'est l'esprit du monde qui règle les usages et les coutumes. On juge selon l'esprit du monde, on parle selon l'esprit du monde, on agit et on se gouverne selon l'esprit du monde ; le dirai-je ? on voudrait même servir Dieu selon l'esprit du monde, et accommoder sa religion à l'esprit du monde. Et parce que cet esprit du monde est un esprit de mensonge, un esprit d'erreur, un esprit d'imposture et d'hypocrisie, par une conséquence nécessaire, et que l'expérience même ne nous fait que trop sentir, de là vient qu'il n'y a rien dans le monde que de faux et d'apparent. Faux plaisirs, faux honneurs, fausses joies, fausses prospérités, fausses promesses, fausses louanges ; voilà pour les biens extérieurs : fausses vertus, fausse prudence, fausse modération, fausse justice, fausse générosité, fausse probité ; voilà pour les biens de l'esprit : mais, ce qui est bien plus indigne, fausses conversions, fausses dévotions, fausses humilités, fausses pénitences, faux zèles pour Dieu, et fausses charités pour le prochain ; voilà pour ce qui regarde le salut. De là vient que les hommes du monde, pleins de cet esprit, semblent n'avoir point d'autre étude que d'en imposer aux autres et de se tromper eux-mêmes, que de cacher ce qu'ils sont et de montrer ce qu'ils ne sont pas ; de là vient que, selon l'apôtre, le monde est une scène où tout se passe en figure, où il n'y a rien de solide ni de réel, où la flatterie est en crédit, où la sincérité est odieuse, où la passion, soutenue de la ruse et

de l'artifice, parle hardiment, où la vérité simple et modeste est captive et dans le silence. Pernicieux esprit, qui, à mesure qu'il s'empare du monde, y fait éclipser les plus vives lumières, non-seulement du christianisme et de la religion, mais de la droite raison. Cependant, je le répète, c'est cet esprit du monde qui s'insinue et qui s'introduit partout. On ne se contente pas de l'avoir pour soi; on le communique, on travaille à le répandre. Un père l'inspire à ses enfants, il leur en fait des leçons, il leur en donne des règles, il les élève selon cet esprit, il les avance selon cet esprit, et, en les conduisant selon cet esprit, il se damne avec eux selon cet esprit. Ce n'est pas seulement dans les palais des grands que cet esprit du monde exerce un souverain empire, c'est dans les conditions particulières, c'est parmi le peuple : le dirai-je? c'est jusque dans les plus saints états, jusque dans l'Église et dans le clergé. Car je vois, par exemple, dit saint Bernard, et je le vois avec douleur, que tout l'empressement et tout le zèle des ministres de l'Église consiste à faire valoir leurs droits, à s'enfler de leur dignité, à jouir de leurs revenus et à en abuser : ainsi parlait-il de son temps. Or, on sait bien, ajoutait-il, que ce n'est pas l'Esprit de Dieu, mais l'esprit du monde, qui leur inspire ce zèle ambitieux et intéressé. Voilà donc l'esprit du monde placé jusque dans la sanctuaire. Vous me direz que les religieux mêmes n'en sont pas exempts, et que, dans la profession qu'ils font de renoncer au monde, ils ne laissent pas souvent d'en conserver encore l'esprit : je le sais, et c'est ce qui me fait trembler, quand je viens à rentrer dans moi-même. Mais si j'en dois trembler pour moi, quelle sûreté peut-il y avoir pour vous? et si ce malheureux esprit du monde peut aveugler et séduire un homme séparé du monde, que ne doivent pas craindre ceux qui, par la nécessité de leur état, se trouvent exposés à tous les dangers et à toutes les tentations du monde?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, reprenons; et par le miracle qu'a opéré dans les apôtres le Saint-Esprit, reconnaissons ce que nous sommes devant Dieu. A en juger par les effets, cet Esprit de vérité, dont je viens de vous faire voir les merveilles et les prodiges, a-t-il été jusqu'à présent un Esprit de vérité pour nous, et s'il ne l'a pas été, à quoi devons-nous l'imputer, sinon à l'endurcissement et à la dépravation de nos cœurs? Quelque profession que nous fassions, comme chrétiens, d'être les disciples de cet Esprit de vérité, nous a-t-il réellement persuadé les vérités du christianisme? nous les a-t-il fait goûter? nous a-t-il mis dans la disposition sincère et efficace de les pratiquer? Nous adorons en spéculation ces vérités, mais y conformons-nous notre conduite? nous en parlons peut-être éloquemment, mais nos mœurs y répondent-elles? nous

en faisons aux autres des leçons, mais en sommes-nous bien convaincus nous-mêmes? croyons-nous d'une foi bien vive, qu'il faut, pour être chrétien, non-seulement porter sa croix, mais s'en faire un sujet de gloire; qu'il faut, pour suivre Jésus-Christ, renoncer intérieurement, non-seulement à tout, mais à soi même; qu'il faut, pour lui appartenir, non-seulement ne pas flatter sa chair, mais la crucifier; qu'il faut, pour trouver grâce devant Dieu, non-seulement oublier l'injure reçue, mais rendre le bien pour le mal? Croyons-nous, sans hésiter, tous ces points de la morale évangélique, et pouvons-nous nous rendre témoignage que nous les croyons aussi solidement de cœur, que nous les confessons de bouche? Les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, furent prêts à mourir pour ces vérités; sommes-nous prêts, je ne dis pas à mourir nous-mêmes, mais à faire mourir nos désirs déréglés et nos passions? suivant cette règle, y a-t-il lieu de croire que l'Esprit de vérité nous a détrompés de mille erreurs qui causent tous les désordres du monde, qu'il nous a désabusés de je ne sais combien de fausses maximes qui nous pervertissent, qu'il nous a dessillé les yeux sur certains chefs où nous nous formons des consciences qui sont autant de sources de damnation? s'il n'a rien fait en nous de tout cela, quelles preuves avons-nous que nous l'ayons reçu; et si nous ne l'avons pas reçu, à qui nous en devons-nous prendre, encore une fois, qu'à nous-mêmes? Peut-être, pour excuser l'aveuglement criminel où nous vivons, osons-nous dire que ce sont les lumières du Saint-Esprit qui nous manquent, et rejeter sur lui l'iniquité de nos erreurs. Mais comme Esprit de vérité, il a bien su nous ôter ce vain prétexte, et nous convaincre, par les reproches qu'il nous fait si souvent dans l'Écriture, que nos erreurs viennent uniquement de nos résistances à ses lumières; que si nous sommes toujours aveugles, c'est que nous sommes toujours incircumcisis de cœur, toujours indociles et opiniâtres, nous ne voulons pas l'écouter, et qu'au mépris de ses inspirations, nous ne suivons point d'autre guide que l'esprit séducteur du monde, qui nous corrompt et qui nous perd : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis*. Au lieu que nous voudrions rendre le Saint-Esprit lui-même responsable de notre aveuglement, par le refus qu'il ferait de nous éclairer, comme Esprit de vérité il nous fait convenir malgré nous que la cause de notre aveuglement, c'est que nous ne pouvons supporter la vérité qui nous reprend, et que nous abusons par orgueil de celle qui nous flatte : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis*. Ah! mes chers auditeurs, ne faisons pas cet outrage à l'Esprit de grâce, de vouloir nous justifier aux dépens

de la grâce même. Préservez-vous de ce désordre, & divin Esprit, et pour cela faites-vous connaître vos voies. Enseignez-vous ce que vous enseignâtes aux apôtres. Faites que nous commencions enfin à être vraiment vos disciples; et soyez pour nous, non-seulement un esprit de vérité, mais un esprit de sainteté : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme Dieu est absolument et souverainement saint, parce qu'il est saint par lui-même, aussi l'Esprit de Dieu, par une propriété, même personnelle, est-il appelé dans l'Écriture, non-seulement l'Esprit saint, mais Esprit sanctificateur, c'est-à-dire source et principe de sainteté dans tous les sujets à qui il se communique. Ce n'est donc pas sans raison que le Sauveur du monde, sur le point de monter au ciel et parlant du Saint-Esprit, qu'il devait envoyer sur la terre, se servit d'une expression bien mystérieuse en apparence, quand il dit à ses disciples : Que ce divin Esprit leur tiendrait lieu d'un second baptême, et qu'au moment que ces promesses s'accompliraient en eux, ce qui devait arriver peu de jours après, ils seraient baptisés par le Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto, non post multos hos dies.* (Act., 1.) Car l'effet propre du baptême est de purifier et de sanctifier; et le Saint-Esprit étant particulièrement descendu pour purifier les cœurs des hommes, quelque mystérieuse que paraisse cette expression, elle ne laissait pas d'être, dans l'intention de Jésus-Christ, très-naturelle. Mais il est maintenant question d'en pénétrer le sens; et puisque ce baptême du Saint-Esprit a été généralement promis à tous les fidèles, il s'agit, pour vous et pour moi, d'en reconnaître l'excellence d'une part, et de l'autre les obligations. Deux points d'instruction dont vous allez comprendre la conséquence, et que je vous prie de n'oublier jamais.

Il est donc vrai que le Saint-Esprit descendant sur les apôtres fut comme un baptême solennel, dont chacun d'eux sentit l'impression salutaire; et c'est ce qui a fait dire à Tertullien que ces bienheureux disciples furent alors comme inondés de l'Esprit de Dieu : *Spiritu Dei inundatos* (TERTULL.), parole emphatique, mais qui dans le fond se réduit littéralement à la promesse du Sauveur : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto*; puisque dans l'usage des premiers siècles du christianisme on baptisait par immersion, qui était une espèce d'inondation. Or qu'est-ce que d'être baptisé dans le Saint-Esprit, sinon acquérir, en recevant le Saint-Esprit, une pureté toute céleste et toute divine? Je sais, chrétiens, que les apôtres, dès leur vocation à l'apostolat, avaient été baptisés par Jésus-Christ : et je sais que, par la vertu de ce premier baptême,

ils étaient déjà purs devant Dieu, selon le témoignage de Jésus-Christ même : *Et vos mundi estis.* (JOAN., 13.) Mais aussi vous n'ignorez pas que ce premier baptême conféré aux apôtres avait été le baptême de l'eau; au lieu que le second, dont le Saint-Esprit, par son ineffable mission et par sa présence immédiate, leur imprima le caractère, fut, d'une façon toute particulière, le baptême du feu : différence que le saint précurseur avait annoncée, en parlant aux Juifs du Messie, et leur disant : *Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto, et igni.* (MATTH., 3.) C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu : différence qui se vérifie pleinement, lorsque le Saint-Esprit, en forme de langues de feu, se partagea et s'arrêta sur chacun des disciples : *Et apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum.* (Act., 2.) Pourquoi ce symbole du feu? Pour marquer, dit saint Chrysostôme, que comme le feu a une vertu infiniment plus agissante, plus pénétrante et plus purifiante que l'eau, aussi, par la venue du Saint-Esprit, les cœurs des hommes devaient être purifiés d'une manière bien plus parfaite qu'ils ne l'avaient été par le premier baptême de Jésus-Christ. En effet, après le baptême de Jésus-Christ, les apôtres, tout sanctifiés et tout régénérés qu'ils avaient été par ce sacrement, ne laissaient pas d'être encore très-imparfaits. Selon le rapport que nous en fait l'Évangile, quoique baptisés par Jésus-Christ ils étaient encore ambitieux, intéressés, jaloux; on voyait encore parmi eux des dissensions, et ils tombaient dans des faiblesses dont cette grâce, quoique sanctifiante, du baptême du Fils de Dieu, ne les avait pas entièrement préservés. Mais à peine ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils deviennent des hommes tout spirituels, des hommes détachés du monde, des hommes au-dessus de tout intérêt : des hommes, non-seulement saints, mais d'une sainteté consommée; des hommes pleins de Dieu et vides d'eux-mêmes; en un mot, des hommes parfaits et irrépréhensibles. Ils ne sont plus, dit saint Chrysostôme, cet or de la terre, grossier et informe, tel que la terre le produit, mais cet or purifié et éprouvé, qui a passé par le feu : *igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum.* (Ps. 11.) Or, le feu par où ils ont passé, c'est, ajoute saint Paul, notre Dieu lui-même : non plus notre Dieu irrité et faisant éclater comme autrefois le feu de sa colère sur les pécheurs, mais le Saint-Esprit répandant avec profusion ses dons et ses grâces, et consumant par le feu de son amour tout ce qu'il y a dans ses élus d'impur et de terrestre : *Deus enim noster ignis consumens est.* (Hebr., 12.)

Voulez-vous savoir, chrétiens, jusqu'à quel degré de perfection et de pureté alla ce baptême de feu? Ne vous scandalisez pas de ce je vais dire,

puisque c'est une vérité des plus constantes de la foi. Peut-être croyez-vous que ce baptême se termina, dans les apôtres, à leur ôter certains restes de leurs premières attaches, ou au monde, ou à eux-mêmes : vous vous trompez ; j'ai quelque chose encore de plus important à vous déclarer : et quoi ? le voici : car la perfection de ce baptême de feu alla jusqu'à purifier leurs cœurs d'un certain genre d'attache qu'ils avaient eue et qu'ils conservaient pour Jésus-Christ. Oui, cette attache trop humaine pour le Sauveur du monde était dans la personne des apôtres un obstacle à la descente du Saint-Esprit ; et si Jésus-Christ, pour rompre cette attache, ne s'était séparé d'eux, jamais le Saint-Esprit ne leur eût été donné : *Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos.* (JOAN., 15.) Quelle incompatibilité y avait-il entre l'un et l'autre, et pourquoi les apôtres ne pouvaient-ils pas recevoir le Saint-Esprit, pendant qu'ils étaient attachés à leur divin maître ? Écoutez la réponse de saint Augustin, et tirez-en vous-mêmes les conséquences : Parce que les apôtres, dit ce saint docteur, en s'attachant à Jésus-Christ, ne l'envisageaient pas, comme ils devaient, avec des yeux assez purs : parce que, dans l'amour qu'ils lui portaient, ils le considéraient trop selon l'humanité et selon la chair. Il est vrai, cette humanité était sainte, et cette chair était consacrée par son union intime avec le Verbe : mais parce que la grossièreté de leur esprit ne faisait pas un assez juste discernement de ce mystère ; parce qu'en s'attachant à Jésus-Christ, ils ne s'élevaient pas assez au-dessus de l'homme, quoique ce fût l'Homme-Dieu, l'Esprit de Dieu, dont la sainteté surpasse infiniment toutes les idées que nous en avons, ne pouvait, dans cet état d'imperfection, les honorer de sa présence. Il fallait donc, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jésus-Christ de vue, pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit, et il fallait que le Saint-Esprit, prenant, si j'ose ainsi parler, les intérêts de Jésus-Christ contre Jésus-Christ même, arrachât du cœur des apôtres les sentiments trop naturels qu'ils avaient pour ce Dieu-Homme. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, quelle a été, dans les apôtres, l'excellence de ce baptême de feu, et d'où nous devons conclure quelles en doivent être les obligations par rapport à nous ; je veux dire, jusqu'à quel point le Saint-Esprit doit être pour nous un esprit de pureté et de sainteté.

Après cela, faut-il s'étonner si Dieu, dès le commencement du monde, protesta, par un serment si solennel et si express, que jamais son Esprit ne demeurerait dans l'homme, tandis que l'homme serait sujet à la chair ? *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est.* (Genes., 6.) Faut-il s'étonner si dans l'horreur extrême que Dieu

conçut de la corruption des hommes, se repentant d'avoir créé l'homme, il lui ôta son Esprit, et lui fit sentir les effets de sa justice par ce déluge universel, qui fut comme l'expiation, mais l'expiation authentique des dérèglements de la chair ? Non, non, chrétiens, il n'y a rien en cela qui me surprenne ; et supposé le principe que je viens d'établir, Dieu, selon les lois ordinaires de sa sagesse, n'en pouvait autrement user. Ce qui m'étonne, c'est qu'on se flatte encore de pouvoir, sans éloigner Dieu de nous, entretenir dans le monde certaines attaches : attaches funestes, sources inépuisables de tous les malheurs, de tous les égarements, de tous les entêtements, de tous les excès et de tous les emportements des hommes ; attaches que l'on entretient, prétendant qu'elles sont innocentes, et qu'étant, comme on les suppose, autorisées par l'usage du monde, elles n'ont rien d'incompatible avec l'Esprit de sainteté. Car c'est ainsi, mondains, que vous en jugez ; et voilà peut-être la plus dangereuse illusion dont vous ayez à vous parer. Mais vous avez beau vouloir vous tromper vous-mêmes, et chercher des excuses, cet Esprit de Dieu, dont la pénétration est à l'épreuve de tous vos artifices, ou ne demeurera jamais en vous, ou détruira dans vous toutes ces damnables attaches qui vous lient à la créature, et que votre amour-propre tâche de justifier. Si vous étiez de bonne foi, et si vous vouliez, au lieu d'en croire l'esprit du monde, cet esprit de séduction et d'erreur, vous en rapporter à l'Esprit même de sainteté, dont vous devez être, comme chrétiens, les temples vivants ; par les vues qu'il vous donnerait, par les remords qu'il exciterait dans vos cœurs, il vous ferait reconnaître l'impossibilité absolue de l'accorder jamais, lui qui est la pureté et la sainteté même, avec ces sortes d'attaches, surtout avec celles que la diversité du sexe, jointe à la vivacité de l'âge et du tempérament, a rendues de tous temps si dangereuses et si pernicieuses. Comme Esprit de sainteté, il vous convaincrerait que ces attaches ne sont ni ne peuvent être innocentes pour vous, puisque malgré vous-mêmes vous sentez bien qu'elles amollissent votre cœur ; puisque vous ne pouvez disconvenir qu'elles le partagent ; puisque vous savez qu'elles vous détournent, et même qu'elles vous dégoûtent de vos légitimes devoirs ; puisque du moment que ce sont des attaches, et des attaches du cœur connues pour telles, le monde même ne vous les pardonne pas, car elles vous exposent à sa censure, elles donnent lieu à la médisance, elles servent de sujet à la raillerie ; puisque c'est au moins la matière la plus prochaine du péché ; je dis plus, puisque ce n'est communément rien autre chose qu'un déguisement et un raffinement de sensualité. Voilà que l'Esprit saint vous ferait voir, que qu'il vous ferait en-

tendre, si vous lui prêtez l'oreille, et que vous fussiez plus dociles à en suivre les secrets mouvements. Mais soit que vous l'écoutez, ou que vous ne l'écoutez pas, indépendamment de vous, Dieu en a prononcé l'arrêt, qu'il retirerait son Esprit de l'homme qui vit selon la chair. Or, le principe de ces attaches, et ce qui les fait naître, n'est-ce pas la concupiscence de la chair? Je sais que vous leur donnez de beaux noms, et que, pour en étouffer tous les remords, vous les qualifiez sans scrupule d'amitiés honnêtes. Mais l'Esprit de sainteté, réclamant au fond de vos consciences contre cette honnêteté prétendue, vous dit que ce sont des amitiés réprouvées de Dieu, qui, par un progrès insensible, mais infailible, conduisent enfin de l'honnête apparent à l'impur et au criminel. Quoi donc! chrétiens, les apôtres n'ont pu recevoir le Saint-Esprit, tandis qu'il leur restait pour Jésus-Christ une attache un peu trop humaine; et vous vous croiriez disposés à le recevoir, en laissant former dans vos cœurs des passions vives et ardentes pour de mortelles créatures; en concevant pour elles des sentiments de tendresse, dont la suite inmanquable est de n'avoir plus que des sécheresses pour Dieu; en entretenant avec elles des liaisons dont la privauté pervertirait un ange, s'il avait des sens; en vous engageant, par rapport à elles, dans des affaires et dans des intrigues qui sont, à votre honte, la plus grande occupation de votre vie? Non, non, doit conclure aujourd'hui toute âme solidement chrétienne; non, divin Esprit, je le confesse, rien de tout cela ne peut subsister avec vous, et il y aurait même une monstrueuse contradiction dans l'alliance que j'en voudrais faire, ou que j'en croirais pouvoir faire avec la pureté des mœurs, et encore plus avec la pureté du cœur. Quand tout cela n'irait pas jusqu'à détruire, par une offense grave, votre règne en moi, et qu'absolument une telle attache ne romprait pas encore le lien de la grâce habituelle qui m'unit à vous, le seul respect de votre adorable personne, ô Esprit de mon Dieu! la seule idée que la foi me donne de votre délicatesse sur la préférence infinie qui vous est due, et sur l'amour sans partage que vous exigez comme Dieu; la seule crainte de vous irriter et de provoquer votre jalousie (car vous êtes le Dieu jaloux), devrait me faire renoncer à tout objet créé : fût-ce mon œil, il faudrait l'arracher, puisque ce serait un sujet de scandale pour moi, et un obstacle à vos grâces les plus intimes et à la participation de vos plus exquis faveurs.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que j'ai appelé par rapport à nous les obligations du baptême intérieur du Saint-Esprit. Que devons-nous donc faire pour accomplir ces obligations importantes, et à quoi dans la pratique, doit se réduire ce

mystérieux baptême? Le voici. Pour répondre au dessein de Dieu, notre soin continuel doit être de corriger et de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions : car, comme disait saint Paul, après avoir reçu l'Esprit de Dieu, et nos actions, et nos paroles, et nos désirs, et nos pensées, ne doivent plus avoir pour fin, pour objet, pour règle, que ce qui est bon, que ce qui est louable, que ce qui est saint, que ce qui est exemplaire et édifiant : *De cætero, fratres, quæcumque pudica, quæcumque sancta, quæcumque bonæ famæ (Philipp., 4)*; notre soin continuel doit être de mortifier par l'esprit les œuvres de la chair : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. (Rom., 8.)* Or, par les œuvres de la chair, l'apôtre n'entendait pas seulement ces vices grossiers, ces monstres de péché, qu'il nous défendait même de nommer; mais il entendait cent autres choses qui y conduisent, et qui, par la fragilité de notre cœur, y servent de disposition; occasions recherchées, discours licencieux, libertés imprudentes, regards immodestes, curiosités, lectures, conversations, divertissements peu chrétiens, excès d'intempérance, vie molle et sensuelle : il entendait, filles du siècle, ces airs mondains et affectés, si contraires à la pudeur et à la retenue de votre sexe; ces nudités artificieuses, et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit; ce luxe qui inspire l'orgueil, cet étalage de vanité, cette idolâtrie de vos personnes, ce désir effréné de plaire, que l'esprit corrompu du monde ne compte pour rien, mais dont sans doute le Saint-Esprit, si vous l'avez reçu dans cette fête, vous fait voir le danger et même le crime. Sans parler de l'impudicité, saint Paul entendait, par les œuvres de la chair, tout ce qui est en général incompatible avec la sainteté de l'Esprit de Dieu, surtout avec la charité : animosités, dissensions, querelles, inimitiés, haines, aversions, envies, colères, vengeances : *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt inimicitia, iræ, dissensiones, emulationes. (Galat., 5.)* Car si vous n'aviez pas, mes frères, ajoutait-il, et puis-je ajouter moi-même après lui, si vous n'aviez pas renoncé à tous ces désordres, s'il vous restait encore un fiel amer contre le prochain, si vous n'étiez pas réconciliés de bonne foi avec cet ennemi, si vous n'aviez pas étouffé dans vos cœurs tous les sentiments de vengeance, si vous n'étiez pas tous réunis par une charité sincère et cordiale, quelque opinion qu'on ait de vous, ou que vous en ayez vous-mêmes, n'est-il pas vrai que vous seriez encore charnels : *Nonne carnales estis? (1. Cor., 3.)* Or, tandis que vous serez charnels, ne prétendez pas recevoir le Saint-Esprit.

Je me trompe, chrétiens, vous pouvez y prétendre, et vous le devez. Car, tout pécheurs que

vous êtes, Dieu vous l'a promis ; et le serment qu'il a fait que son Esprit ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair, n'empêche pas la vérité de cet autre oracle par où il s'est engagé à répandre son Esprit sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem* (Act., 2) ; et c'est ce qui doit consoler les âmes faibles et imparfaites. L'Esprit de Dieu ne demeurera point en nous, tandis que nous serons charnels ; mais il se répandra sur nous, afin que nous cessions d'être charnels : et voilà le miracle que nous devons lui demander ; miracle plus grand que celui de la création du monde ; ou plutôt qui, dans l'ordre de la grâce, est une espèce de création plus miraculeuse que celle du monde. Mais il faut pour cela, Seigneur, la toute-puissance de votre grâce. Quand vous créâtes le monde, vous travailliez sur le néant, et ce néant ne vous résistait pas ; ici c'est le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, s'oppose à vous, et s'élève contre vous. Envoyez-nous donc votre Esprit dans toute sa plénitude ; et par là, Seigneur, créez dans nous des cœurs purs, des cœurs chastes, des cœurs soumis à votre loi : *Cor mundum crea in me Deus* (Psalm., 50) ; envoyez-nous cet esprit sanctificateur ; et par là, renouvelant nos cœurs, vous renouvellerez toute la face de la terre : *Emitte spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* (Ibid., 103.) Quelle force, mon Dieu, et quel zèle pour votre gloire ne nous inspirera-t-il pas ? C'est ce que nous allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un caractère qui ne peut convenir qu'au Saint-Esprit, et qui le distingue essentiellement comme Saint-Esprit, de posséder en soi l'être divin, sans pouvoir le communiquer à nulle autre personne divine ; d'être produit par le Père et par le Fils, et de ne pouvoir être le principe d'aucune autre semblable production ; en un mot, d'être, tout Dieu qu'il est, stérile dans l'adorable Trinité, parce qu'il est le terme de la Trinité même. Stérilité, disent les théologiens, qui, bien loin d'être défec-tueuse, marque et suppose en lui la plénitude de toute perfection. Mais autant que la foi nous représente le Saint-Esprit stérile dans lui-même, et par rapport aux deux autres personnes dont il procède, autant nous le fait-elle concevoir agissant, fécond et plein d'efficacité et de vertu, hors de lui-même, et dans les sujets à qui il fait part de ses dons. Car, selon l'Écriture, c'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce : c'est par le Saint-Esprit que nous sommes régénérés dans le baptême, *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto* (JOAN., 3) ; c'est par le Saint-Esprit que nous som-

mes réconciliés dans la pénitence, *Accipite Spiritum Sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* (JOAN., 20) ; c'est par le Saint-Esprit que nous prions, ou plutôt, c'est lui-même qui prie en nous avec des gémissements ineffables, *Ipse enim spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* (Rom., 8) ; c'est par le Saint-Esprit que la charité s'est répandue dans nos cœurs : et comme, en qualité de Saint-Esprit, il est en lui-même la charité subsistante, par qui le Père et le Fils s'aiment d'un amour mutuel et éternel ; aussi, disent les Pères, est-il, dans le fond de nos âmes, la charité radicale par où nous aimons Dieu, et d'où procèdent tous les saints desirs que nous formons pour Dieu : *Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis.* (Rom., 5.) Or si jamais cette propriété de l'Esprit de Dieu nous a été sensiblement révélée, c'est encore dans le glorieux mystère de ce jour, où nous voyons des hommes, j'entends les apôtres, auparavant faibles, lâches, timides, embrasés tout à coup, par la vertu de cet Esprit divin, d'un zèle fervent, d'un zèle (ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci) qui les fait parler d'abord et se déclarer, d'un zèle qui les détermine à tout entreprendre, d'un zèle qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ : trois dispositions que le Saint-Esprit opère en eux par sa présence, et qui montrent bien qu'il est souverainement et par excellence l'esprit de force, ou pour mieux dire, la force même. Encore un moment d'attention, et je finis.

A peine les apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils commencent à parler et à se déclarer : *Repleti sunt Spiritu Sancto, et cœperunt loqui* (Act., 2) ; voilà le premier effet de leur zèle. Mais pour qui se déclarent-ils, et pour qui parlent-ils ? Pour Jésus-Christ, dont ils se considèrent désormais comme les ambassadeurs, comme les hérauts, comme les témoins fidèles. Honteux de n'avoir osé jusque-là lui rendre le témoignage qu'ils lui devaient, confus de n'avoir pas eu le courage de prendre sa cause en main, et de soutenir ses intérêts ; indignés contre eux-mêmes de l'avoir déshonoré par une désertion et une fuite pleines de faiblesse, et résolus de réparer ce scandale par la ferveur de leur confession et aux dépens de leur vie, que font-ils ? Animés du nouvel esprit qui vient de descendre sur eux et de les fortifier, ils sortent du cénacle où ils s'étaient tenus cachés ; ils paraissent dans les places publiques, ils entrent dans les synagogues, ils se produisent devant les tribunaux ; et là, au-dessus de tous les respects humains, ils protestent que cet homme crucifié, et mis, par l'injustice de Pilate, au rang des criminels, est le Messie : que ce Jésus de Nazareth est l'oint du Seigneur, et que Dieu a pris soin de le glorifier par des prodiges qui surpassent toute

la vertu de l'homme; que ce juste, livré à la mort, est le souverain auteur de la vie, et qu'il l'a bien fait voir en se ressuscitant lui-même, qu'ils en sont les témoins oculaires et irréprochables, et qu'ils ne peuvent plus résister à la force de l'Esprit saint, qui s'est rendu maître de leur cœur, et qui parle par leur bouche. En vain prétend-on leur imposer silence : Dieu nous commande, répondent-ils, de publier ce que nous avons vu et entendu; or il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En vain les veut-on faire passer pour des insensés et pour des hommes pris de vin. Si c'est ivresse, reprend saint Pierre, d'accomplir les oracles des prophètes, pensez de nous ce qu'il vous plaira; mais au moins savez-vous ce que Joël a prédit, que Dieu, dans les derniers temps, répandra son esprit sur toute chair. Or c'est ce que nous vérifions actuellement en confessant Jésus-Christ; et bien loin de rougir de cette ivresse, nous nous en faisons une gloire. Qui s'explique de la sorte, chrétiens? sont-ils des hommes pleins de zèle? Non, dit saint Chrysostôme, c'est le zèle même; c'est le Saint-Esprit qui se sert de l'organe des hommes, pour faire connaître Jésus-Christ, pour justifier la sainteté de Jésus-Christ, pour établir la foi de la divinité de Jésus-Christ, pour confirmer ses miracles, pour autoriser sa doctrine, pour fonder son Église et la religion qu'il a apportée au monde. Car c'est cet Esprit, disait le Sauveur, qui me glorifiera par sa venue : *Ille me clarificabit.* (JOAN., 16.) Ce n'est pas vous, ajoutait-il à ses disciples, qui parlerez pour moi; votre témoignage, quoique vrai, n'aurait pas assez de poids : c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous et par vous : *Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* (MATTH., 10.)

Non-seulement le Saint-Esprit fait parler les apôtres en apôtres, mais, par le plus grand miracle qui fut jamais, il leur fait entreprendre et exécuter des choses tellement au-dessus des forces humaines, qu'on est obligé de s'écrier : *Digitus Dei est hic* (Exod., 8) : C'est le doigt de Dieu qui agit ici. Écoutez-moi. Ce sont de pauvres pécheurs, des hommes sans talent, sans crédit, sans nom, des hommes que l'on regarde comme le rebut du monde, *Tanquam purgamenta hujus mundi* (1. Cor., 2), mais qui, possédés de cet Esprit, se proposent de changer et de réformer le monde. Qu'ont-ils pour venir à bout d'un tel dessein? quels trésors possèdent-ils? par quels conseils agissent-ils? de quelles armes usent-ils? point d'autres armes pour eux que la force de votre Esprit, ô mon Dieu! par qui ils triomphent de tout. Non, chrétiens, ce n'est ni par l'évidence des mystères qu'ils annoncent, puisque ce sont des mystères incompréhensibles; ni par la douceur et le relâchement de la morale qu'ils prêchent, puisque c'est une morale qui combat tous

les sens; ni par les artifices et les charmes d'une éloquence étudiée, puisqu'ils n'ont jamais fait d'autre étude que celle de leur profession. Cependant tout se soumet à eux, ou plutôt à la loi qu'ils publient, les savants et les ignorants, les peuples les plus polis et les nations les plus barbares, les princes et les sujets, les grands et les petits. Elle passe par leur ministère, cette loi nouvelle, au delà des mers; elle pénètre jusque dans les lieux les plus inaccessibles; elles'établit dans les provinces, dans les royaumes, dans les empires; et jamais ces fameux conquérants, que l'histoire profane a tant vantés, dont elle a tant exalté les faits héroïques, dont elle a voulu éterniser les noms par de si magnifiques éloges, avec toute leur puissance et tous leurs préparatifs, avec les plus florissantes armées, n'ont pu porter, je ne dis pas plus loin, mais même aussi loin leurs conquêtes. Ce n'est pas que les apôtres n'aient eu bien des persécutions, bien des contradictions à soutenir : mais, par un dernier effet de la force du Saint-Esprit, ils sont à l'épreuve de tout, ils méprisent les tourments et la mort, ils se glorifient dans les fers, ils embrassent leurs croix; souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices. Demeurons-en là, et n'entrons point dans un détail qui serait infini. Voilà, mes chers auditeurs, les excellentes et divines opérations de l'Esprit de Dieu, non-seulement dans les premiers disciples du Sauveur, mais dans toutes les âmes justes; et voilà par où nous apprendrons si c'est cet esprit qui nous anime, et s'il nous a communiqué cette force dont les apôtres furent tout à coup revêtus.

Car, pour réduire tout ceci à quelque chose de pratique, croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et n'oser se déclarer pour Dieu, et se taire quand il faudrait parler, et demeurer oisif quand il faudrait agir, et craindre de s'exposer ou de se commettre quand il faudrait se sacrifier; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne rien faire pour Dieu, et être languissant dans le service de Dieu, et n'avoir nul zèle pour les intérêts de Dieu, et ne rien entreprendre pour la gloire de Dieu; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne se résoudre jamais à rien endurer pour Dieu, et trouver pour Dieu tout difficile et tout impossible, et ne vouloir pour Dieu ni se mortifier, ni se vaincre, ni se contraindre, ce serait une erreur grossière. Non, chrétiens, ne nous aveuglons pas jusques à ce point. Le Saint-Esprit est essentiellement ferveur et amour. Or l'amour, dit saint Grégoire pape, opère de grandes choses partout où il est; et s'il n'opère rien, ce n'est plus amour : *Magna operatur amor ubi est; si magna non operatur, amor non est.* (GREG.) Faisons-nous donc, autant qu'il nous convient, une sainte pratique de tout ce que pratiquèrent les apôtres. Si nous avons reçu le don de Dieu et le Saint-Esprit comme

eux, commençons à parler comme eux, à agir comme eux; et quand la Providence l'ordonnera, soyons prêts à souffrir comme eux. En vrais disciples du Sauveur, pleins de son esprit, confessons hautement son nom, ne rougissons point de son Évangile, rendons-lui dans le monde des témoignages dignes de notre foi; expliquons-nous dans les occasions, n'ayons point, quand il est question de la cause de Dieu, de lâches complaisances pour les hommes; ne donnons point cet avantage à l'impiété, qu'elle nous rende timides et muets; mais confondons-la par une sainte, quoique modeste, liberté. On dira que nous sommes imprudents; on a bien tenu des apôtres d'autres discours et plus injurieux, sans que leur zèle en ait été refroidi. Ne nous contentons pas de parler; travaillons pour Dieu avec courage; intéressons-nous dans tout ce qui regarde son culte, sa religion, sa loi, son Église. Dans l'étendue de notre pouvoir, à proportion de nos talents, formons pour lui des desseins et des entreprises. Ne nous rebutions point des obstacles qu'il y aura à surmonter : l'Esprit de Dieu nous donnera des forces, et il nous fera vaincre le monde. Nous aurons des contradictions à essayer, il faudra livrer des combats, peut-être nous en coûtera-t-il des persécutions : eh bien! nous nous ferons de tout cela, comme les apôtres, une consolation et un mérite. A quoi connaîtra-t-on que nous avons reçu le Saint-Esprit, si ce n'est par notre constance à soutenir ces sortes d'épreuves?

Adhuc loquente Petro, cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum (Act., 10) : Comme Pierre parlait encore, rapporte saint Luc, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole. Que ne puis-je, mes chers auditeurs, obtenir pour vous et pour moi le même miracle! Faites, Seigneur, que ce que je dis ne soit pas un simple souhait, donnez bénédiction à ma parole, ou plutôt à la vôtre; répandez sur toute cette assemblée la plénitude de votre Esprit. Et vous, ô Esprit de mon Dieu! principe de toutes les grâces, auteur de toute sainteté, venez nous éclairer et nous fortifier; venez sanctifier cette maison qui vous est dévouée, et qui ne veut être gouvernée que par vous, parce que tout autre esprit que vous ne la tiendrait pas dans l'ordre qui y règne, et dans cette parfaite charité qui y a toujours entretenu la paix de Dieu. Vous nous mettez ici devant les yeux un exemple aussi éclatant qu'édifiant, seul capable de nous convaincre du souverain empire que vous avez sur les esprits et sur les cœurs; une des plus grandes reines du monde, sanctifiée par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, qui, dans l'élevation de son rang, a su conserver l'esprit d'une profonde humilité, d'une solide piété, d'une sainte et exacte régularité; une reine qui a tout sacrifié, et qui s'est

sacrifiée elle-même pour sa religion; une reine victime de sa foi, et persuadée de la vérité catholique, jusqu'à la défendre aux dépens de trois royaumes; une reine dont les malheurs n'ont ni ébranlé la constance, ni ralenti le zèle; enfin, une reine qui sert aujourd'hui de spectacle au monde, aux anges et aux hommes, mais encore plus à Dieu qui l'éprouve : voilà, divin Esprit, ce que nous regardons comme un chef-d'œuvre de votre grâce : et telle est aussi, madame, l'heureuse et glorieuse destinée de Votre Majesté. Dieu vous a choisie pour être une preuve, mais une preuve illustre et mémorable de la toute-puissance de son Esprit. Il vous a choisie pour allier dans votre personne toute la perfection du christianisme avec toute la grandeur du siècle. Il vous a remplie de l'esprit de vérité, de l'esprit de sainteté, de l'esprit de force, pour faire de vous un modèle des plus héroïques vertus. C'est ce qui nous inspire pour Votre Majesté une si profonde vénération; c'est ce qui nous fait espérer que la suite réparera les pertes passées, que Dieu, selon le mot du sage, vous ayant trouvée digne de lui dans l'affliction, non-seulement vous consolera, vous relèvera, vous glorifiera sur la terre, mais vous couronnera dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR

LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. SAINT MATTH., chap. 28.

Voilà, chrétiens, en trois paroles, le sommaire de notre foi, le fondement de notre religion, le caractère de notre profession, le plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde en a fait une partie essentielle du premier de tous les sacrements; il a voulu qu'il entrât presque dans la composition de tous les autres; la primitive Église s'en servait comme d'un sceau public et universel, pour distinguer les fidèles; et c'est pour nous conformer à ses sentiments que nous le mettons à la tête de toutes nos actions, voulant qu'elles soient autant de témoignages du culte que nous rendons à l'adorable et très-sainte Trinité. Aussi est-ce cette foi, dit saint Augustin, que nous regardons comme le plus précieux trésor de l'Église; cette foi qui justifie les pécheurs, qui sanctifie les justes, qui baptise les catéchumènes, qui couronne les martyrs, qui consacre les prêtres, qui sauve tout le monde. Cependant, mes chers auditeurs, à quoi m'engage la fête et la solennité de ce jour! Le prophète Jérémie di-

sait à Dieu : Seigneur, je suis un enfant qui ne fait encore que bégayer, et qui ne sait pas expliquer ses pensées ; comment voulez-vous que je parle à votre peuple, et que je lui annonce votre loi ? Mais, lui répondit le Dieu d'Israël, ne crains point, c'est moi qui t'envoie ; et puisque je t'envoie, je te soutiendrai dans l'exercice de ton ministère : je te mettrai dans la bouche ce que tu auras à dire, et je serai en même temps dans les cœurs de ceux qui t'écouteront, pour les disposer à te donner une attention favorable. Voilà, mes frères, ce qui fait aujourd'hui toute ma confiance. J'ai à vous entretenir du plus profond et du plus impénétrable mystère ; mais deux choses me rassurent, l'ordre de Dieu, et votre disposition : l'ordre de Dieu, qui me commande de vous parler ; et la disposition où vous êtes de recevoir, avec une réflexion toute particulière, sa sainte parole. Implorons néanmoins, pour traiter ce grand sujet, le secours du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Pour parler utilement, chrétiens, du mystère de la très-sainte Trinité, et pour le rapporter, autant qu'il est possible, à l'édification de nos mœurs, voici trois propositions que j'avance d'abord, et qui feront le sujet et le partage de ce discours. Je dis que la profession que nous faisons dans le christianisme, de croire en un seul Dieu, une trinité de personnes, est l'acte le plus glorieux à Dieu que notre foi soit capable de produire ; première proposition : je dis que c'est le fondement le plus essentiel et le plus solide de toute notre espérance ; seconde proposition : et enfin je dis que c'est le lien de la charité qui doit régner entre les hommes, mais particulièrement entre les fidèles ; troisième proposition. La première vous montrera ce que nous faisons pour Dieu, en confessant le mystère de la Trinité ; la seconde, ce que nous faisons pour nous-mêmes ; et la troisième, ce que nous devons faire les uns pour les autres. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu : ce sera la première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu : ce sera la seconde. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu : ce sera la dernière. Tout ceci est moral, et mérite toute votre attention.

PREMIERE PARTIE.

De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où Dieu soit plus incompréhensible à l'homme, que le mystère de la Trinité ; d'où je conclus qu'il n'y en a aucun dont la créance et la profession soit plus honorable et plus glorieuse à

Dieu. Car il est certain que nous ne nous formons jamais d'idée plus haute, ni plus digne de la grandeur de Dieu, que quand nous avouons qu'il est incompréhensible ; et la plus excellente protestation que je lui puisse faire, et que vous puissiez tous lui faire avec moi, c'est sans doute celle-ci : Non, mon Dieu, je ne vous comprends pas, et je ne suis pas capable de vous comprendre. Quand j'épuiserais toutes les forces et toutes les puissances de mon âme, quand j'y emploierais toutes celles des anges, quand tous les dons de la grâce et de la gloire me seraient communiqués, quand je vous verrais aussi parfaitement que les bienheureux et que l'humanité de Jésus-Christ même, non, Seigneur, je ne vous comprendrais jamais, et ma connaissance sera toujours autant éloignée de vous que le fini l'est de l'infini. Si je vous comprenais, mon Dieu, vous ne seriez plus ce que vous êtes, ou bien je ne serais plus ce que je suis ; mais en ne vous comprenant pas, je reconnais quo vous êtes mon Dieu, et que je suis votre créature : car comment pourrais-je mieux exprimer l'un et l'autre, et d'une manière plus avantageuse à votre divinité, qu'en disant que vous êtes ce que je ne puis comprendre, et ce qui ne peut jamais être compris ? Bien plus, dit saint Augustin (écoutez, chrétiens, une belle remarque de ce Père), à proprement parler, l'unique chose que nous pouvons connaître de Dieu et que nous pouvons lui attribuer, c'est cette qualité d'incompréhensible : *Tunc vere aliquid de Deo cognoscimus, cum ipsum comprehendere non possumus.* (AUGUST.) Dans tout le reste nos esprits se perdent, dans tout le reste nous nous égarons souvent, sur tout le reste nous sommes en danger de tomber dans l'erreur. Quand nous disons : Dieu est puissant, Dieu est juste, Dieu est saint, Dieu est miséricordieux, dans la rigueur des termes, toutes ces propositions ne seraient pas convenables, si nous n'ajoutions ou si nous ne supposions l'incompréhensibilité de Dieu pour les modifier. Afin qu'elles soient exactement vraies, il faut dire, ou du moins sous-entendre : Dieu est puissant, mais d'une puissance que je ne comprends pas ; Dieu est juste, mais d'une justice tout autre que je ne la connais ; Dieu est saint, mais d'une sainteté qui passe toutes les vues de mon esprit. Il en faut donc toujours revenir à son incompréhensibilité, et se réduire au sentiment de saint Augustin, que là où Dieu nous paraît plus incompréhensible, c'est là que nous le connaissons mieux, là que nous sommes plus en état de le glorifier, là que notre foi lui rend un témoignage plus parfait. Or, je vous demande, dans quel mystère de la religion chrétienne Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme ? n'est-ce pas dans la Trinité ? Que concevons nous dans ce mystère, sinon que nous n'y concevons rien ? Et c'est pourquoi les prophètes, qui en ont eu les pre-

mières révélations, lui ont toujours donné ce caractère, nous le représentant tantôt comme une lumière inaccessible, tantôt comme une obscurité impenétrable, tantôt comme un abîme sans fond, pour nous signifier que la trinité des personnes divines est le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu : d'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part, ni plus relever le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

N'en demeurons pas là. Que fais-je, chrétiens, quand je crois un Dieu en trois personnes ? Je lui fais un sacrifice : et de quoi ? de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison ; et comment le fais-je ? de la manière la plus excellente et la plus héroïque ; et en quoi consiste-t-il ? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée, avant que Dieu me l'ait révélé ; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de ~~ce~~ ~~ce~~ sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner ; ~~enfin, ce~~ ~~ce~~ qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que la raison humaine peut faire pour Dieu ? ne sont-ce pas tous les droits auxquels elle peut renoncer ? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement, et qu'elle se sacrifie tout entière ? car il n'en est pas de même des autres : je connais mille choses de Dieu, indépendamment des révélations de Dieu. Quand Dieu ne m'aurait jamais parlé, je sais qu'il est sage, je sais qu'il a une providence, je sais que le monde est gouverné par lui : toutes les créatures me le disent ; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, j'en ai des preuves sensibles. Et en cela, la foi ne marche point devant la raison, mais elle la suit ; elle ne lui apprend rien de nouveau, quoiqu'elle le lui apprenne mieux : elle augmente ses lumières et les perfectionne : mais elle les suppose en les perfectionnant : je crois ce que je savais déjà en partie. Mais qu'en Dieu il y ait trois différentes personnes ; que la première s'appelle Père, la seconde Verbe, et la troisième Saint-Esprit ; que le Fils soit engendré par la connaissance féconde que Dieu a de soi-même, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie d'amour ; ce sont des secrets dont je ne découvre aucun vestige dans l'univers, et dont tous les hommes n'auraient pu même former de conjectures, si Dieu ne les en avait instruits. On dit qu'un philosophe païen en a eu autrefois quelque connaissance ; mais si cela est, saint Augustin répond qu'elle lui était venue du commerce avec les Juifs. C'est donc à la foi seule que je suis obligé de m'en rapporter touchant ce mystère. Mais quand ce mystère m'est révélé de Dieu par la foi, puis-je raisonner, puis-je discourir, puis-je occuper mon esprit à le connaître et à en chercher les principes ?

Non, chrétiens, cela n'est point du ressort de ma raison. Dans le mystère de l'incarnation, je le puis faire : supposé la foi que le Verbe se soit fait chair, mon esprit y trouve je ne sais combien de convenances admirables. Je dis qu'il n'y avait qu'un Dieu qui pût satisfaire à Dieu pour le péché ; or, ce Dieu ne pouvait satisfaire, sans se faire homme : ainsi je raisonne alors sur la foi. Quoique la foi précède mon raisonnement, mon raisonnement ne laisse pas de venir ensuite au secours de la foi. Mais quand il s'agit de l'auguste mystère de la Trinité, d'une essence indivisible en plusieurs personnes, du Père qui n'est pas plus que le Fils, du Fils qui n'a nulle dépendance de son Père, du Saint-Esprit qui est l'amour substantiel de l'un et de l'autre : c'est là que notre raison demeure, qu'elle s'humilie, qu'elle se couvre de ses ailes, comme ces anges que vit le prophète ; qu'elle s'interdit tout examen, toute réflexion, toute curiosité. Tout ~~ce~~ ~~ce~~ qu'elle fait, c'est de reconnaître son ignorance : et cet aveu, dans la pensée d'un Père, est la seule confession véritable de la Trinité.

Ce qui met le comble au sacrifice que je fais à Dieu, en croyant la Trinité, c'est que je me sou mets à croire un mystère qui paraît choquer la raison même, et contredire toutes ses lumières. Car il faut que je croie que trois personnes divines, celle du Père, celle du Fils, et celle du Saint-Esprit, n'étant qu'une même chose avec l'essence de Dieu, je dis une même chose indivisible, sans composition, sans parties, sont néanmoins distinguées entre elles. Voilà, si j'ose parler ainsi, la pierre de scandale pour l'homme ; voilà la plus apparente contradiction qui se rencontre dans tous nos mystères. Mais c'est de là même aussi que notre foi tire sa perfection, quand nous disons à Dieu : Oui, Seigneur, je crois tout ce que vous m'avez révélé de cet incompréhensible mystère ; ma raison semble d'abord s'y opposer, mais je la désavoue, mais je la renonce, mais je vous l'immole aux pieds de vos autels. Je crois, mon Dieu, votre unité et votre Trinité tout ensemble, et je crois l'un et l'autre dans la même disposition de cœur que s'il fallait mourir. En vertu de cette foi, dont je fais ici profession, je voudrais pour la défendre donner ma vie et verser mon sang : et comme vous êtes trois dans le ciel dont je reçois aujourd'hui le témoignage, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, aussi voudrais-je, Seigneur, être en état de vous rendre sur la terre les trois témoignages dont parle le bien-aimé disciple, le témoignage de l'esprit, le témoignage de l'eau et le témoignage du sang. Voilà ce que nous disons, chrétiens ; mais savez-vous ce que Dieu nous répond ? Il est important que je vous le fasse entendre. Non, non, nous dit-il, il ne s'agit plus de mourir, ni de perdre la vie : je voulais des martyrs autre-

fois pour fonder ma religion ; mais maintenant les choses ont changé : ce n'est plus dans la persécution, mais dans la paix, qu'il faut prouver votre foi ; ce n'est plus sur des échafauds, ni sur des roues, mais dans les pratiques d'une vie commune et ordinaire qu'il faut faire paraître ce que vous êtes : ce n'est plus devant les juges et les tyrans qu'il faut me confesser, mais au milieu de vos proches et de vos amis ; ce n'est plus le témoignage du sang que je vous demande, mais le témoignage de l'esprit. Ne pensez donc point à ce que vous feriez, s'il y avait encore des persécuteurs dans le monde : il n'y en a plus, il est permis de se déclarer, et commencez à le faire par la sainteté de votre vie, par l'innocence et la pureté de vos mœurs. En effet, chrétiens, nous nous flattons, en formant ces résolutions imaginaires, de confesser notre foi à quelque prix que ce fût, et en disant comme nous disons quelquefois, Je souffrirais plutôt mille morts que de la trahir, cette foi : car nous la trahissons à toute heure ; et ce qui est plus déplorable, nous la trahissons pour un vil intérêt, pour un moment de plaisir, pour contenter un désir, une passion honteuse ; et tout ce grand zèle n'est qu'en spéculation et en idée, n'est que sous des conditions chincériques, n'est que pour des occasions et des conjonctures où nous ne trouverons jamais rien de réel, ni rien de présent.

Ah ! chrétiens, la belle parole que celle d'un saint évêque, en parlant des premiers martyrs : Ils ne savaient pas disputer des choses de la foi, disait Pacien, évêque de Barcelone ; mais ils savaient bien souffrir et mourir pour la foi : *Sciebant mori, et non sciebant disputare.* (PACIAN.) Mais de nous, on peut dire à notre confusion tout le contraire : nous savons disputer des choses de la foi, mais nous ne savons ni mourir, ni vivre pour la foi. Jamais tant de raffinements, jamais tant de contestations, ni tant de disputes, jamais tant de liberté, qu'il y en a aujourd'hui à s'expliquer sur les mystères de la foi et de la religion, et néanmoins jamais si peu de foi et de religion : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien qui soit plus capable de détruire la religion et la foi que cette vanité dont on se pique, et ce prétendu mérite qu'on se fait d'en savoir raisonner. Ceux dont parle Pacien se contentaient de savoir deux choses, qui étaient de croire et de mourir. Ils bornaient là toute leur science ; et nous, nous savons toutes choses hors ces deux-là, parce que nous ne voulons croire que ce qui nous plaît, et nous ne voulons pas d'ailleurs nous faire la moindre violence pour pratiquer ce que nous croyons. Ceux-là savaient mourir pour la foi : *Sciebant mori* ; et nous, avec toute notre subtilité, nous n'avons pas encore appris à vivre selon la foi, car nous nous disons chrétiens, et nous vi-

vons en païens ; et par cette alliance que nous faisons dans nous-mêmes d'un certain paganisme d'actions et de vie avec le christianisme de profession et de créance, nous formons un monstre pire que le paganisme même, puisqu'il ajoute à tous les désordres de celui-ci la profanation de l'autre.

Voilà, mes chers auditeurs, la réflexion que je vous prie de faire en la présence de Dieu. Souvenez-vous que vous adorez une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté ; et qu'il n'y a point de sainteté, quelle éminente qu'elle puisse être, à laquelle nous ne devons aspirer, pour nous rendre de dignes adorateurs de cette auguste Trinité. Pour l'adorer en esprit et en vérité, il faut, par proportion, être saint comme elle ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande : *Nam et Pater tales querit qui adorent eum.* (JOAN., 4.) Voilà ceux qu'il cherche, et il ne se tiendra jamais vraiment adoré par d'autres : *Nam et Pater tales querit.* C'est un Dieu saint, et il veut être servi par des saints. Le premier ange ne le fut pas : et ce Dieu de sainteté n'a pu souffrir qu'il fût du nombre de ceux qui l'adorent, et il aime mieux en être blasphémé dans l'enfer, que d'en être loué dans le ciel. Or il n'est pas probable qu'il en doive user autrement à l'égard des hommes. Avançons ; et après avoir vu comment la confession de la Trinité est le plus grand hommage de foi que la créature rende à son Dieu, voyons encore comment c'est le plus grand sujet de confiance qu'une créature puisse avoir en ce même Dieu : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, chrétiens, dans notre religion, une chose bien particulière, et que vous n'avez peut-être jamais remarquée. Quand on nous instruit au christianisme, et qu'on nous donne les premiers éléments de la foi, par où commence-t-on ? Par ce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Dans les sciences humaines, on enseigne d'abord les choses les plus communes et les plus aisées, et puis on élève peu à peu l'esprit aux plus obscures et aux plus sublimes. Mais quand il s'agit de la science d'un chrétien, la première leçon, c'est le précis de toutes les obscurités qui s'y rencontrent ; il faut, pour ainsi dire, que la foi fasse son apprentissage par son chef-d'œuvre, savoir, par la confession d'un Dieu en trois personnes. Vous voulez apprendre à un enfant les principes de la doctrine chrétienne : c'est un enfant, il ne sait pas encore raisonner, à peine a-t-il l'usage de la parole ; cependant que lui dites-vous ? Trois personnes et un seul Dieu, voilà l'instruction que vous lui faites. Mais c'est l'instruction la moins proportionnée à son esprit, mais c'est celle dont il est le moins capable, mais c'est celle par où finissent les plus savants

théologiens : il n'importe, c'est à cela qu'il faut s'attacher avant tout le reste; et pourquoi? Ah! chrétiens, en voici la raison : parce que la foi des trois personnes divines est le fondement de toute notre espérance, la source de tous nos mérites, le principe de toute sainteté, et, pour m'expliquer dans les termes du concile de Trente, le commencement et la racine de toute la justification des hommes : *Initium et radix totius justificationis nostræ. (Concil. Trident.)* Peut-on être sauvé sans la foi? Non. Mais quelle est la foi essentielle et nécessaire? Celle de la Trinité. Tous les autres mystères de la créance catholique, hors l'incarnation du Verbe, n'ont pas le même avantage. Je pourrais absolument les ignorer et me sauver : pour celui qui comprend un Dieu en trois personnes, si je l'ignore, je n'ai rien à attendre de Dieu; et si je le crois, j'en espère tout. J'avoue, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi : mais c'est pour cela même que Dieu en a fait dépendre tout notre bonheur. Il voyait bien la violence qu'il y aurait à se faire pour assujettir nos esprits à ce mystère : et voilà pourquoi il a arrêté, dans le conseil de sa sagesse, que la foi de ce mystère serait le principe de tous nos mérites devant lui, et de notre éternelle prédestination.

Et en cela, dit saint Chrysostôme, Dieu nous a traités avec la même bonté dont il usa autrefois envers son serviteur Abraham. Ce patriarche, vous le savez, s'était mis en devoir de sacrifier son propre fils, malgré les répugnances que la nature formait dans son cœur. Il était prêt à frapper le coup; mais Dieu en fut touché, et ne voulut pas avoir moins de libéralité pour Abraham, qu'Abraham n'avait eu pour lui de fidélité. *Quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito tuo propter me, multiplicabo semen tuum (Genes., 22)* : Parce que tu as fait cela, lui dit le Seigneur, et que tu n'as pas épargné ton fils unique pour moi, je multiplierai ta postérité, je te comblerai de bénédictions, je te ferai le plus riche et le plus puissant de la terre; et cette obéissance que tu m'as rendue sera suivie de toute sorte de prospérités. C'est ainsi que Dieu dit aujourd'hui à un chrétien : Parce que tu as cru un mystère si fort au-dessus de toi et de toutes les idées humaines, *Quia fecisti hanc rem*, et que tu as sacrifié ton unique, c'est-à-dire ton esprit et ta raison, *et non pepercisti unigenito tuo*, c'est pour cela que je te remplirai de grâces, que je multiplierai le mérite de tes actions, que je t'adopterai parmi mes enfants, que je t'enrichirai de vertus, que je te sanctifierai et que je te glorifierai. Car cette foi que tu as professée est le petit grain de l'Évangile, lequel ayant pris racine dans ton cœur, poussera ses branches jusqu'à la hauteur du ciel, et produira

tous les fruits de gloire que tu dois recueillir dans l'éternité. Et voilà, chrétiens, pourquoi la formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte, si auguste, si vénérable dans notre religion. Voilà pourquoi, selon l'institution de Jésus-Christ, elle entre dans presque tous les sacrements de la loi de grâce. Car si nous sommes régénérés dans le baptême, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes fortifiés par la grâce de la confirmation, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nos péchés nous sont remis par la pénitence, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes consacrés par le caractère de l'ordre, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous recevons la bénédiction des prêtres, des pasteurs, des prélats, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : pour nous apprendre, dit saint Augustin, que dans le christianisme il n'y a point de grâce, point de salut, point de justification que par la foi de la Trinité.

De là vient aussi que, suivant la sainte et religieuse coutume, nous mettons à la tête de toutes nos actions cette profession de foi; n'entreprenant rien, n'exécutant rien, que nous n'ayons auparavant marqué sur nous le signe de la croix, avec ces paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; reconnaissant que le mérite de notre action dépend de là, et que sans cette foi tout ce que nous allons faire serait inutile, rejeté de Dieu et perdu pour le ciel. Pratique qui nous est venue des apôtres, dont la tradition est constante, que les fides ont toujours gardée, et que nos hérétiques n'ont pu condamner sans faire paraître qu'ils étaient déterminés à condamner tout. Car enfin, qu'y a-t-il de plus conforme à l'esprit chrétien, que ce saint exercice d'invoquer la Trinité, et de nous imprimer nous-mêmes sur le front le signe de notre salut au commencement de chaque action? cela néanmoins leur déplait, et un des articles de leur prétendue réforme a été d'en abolir l'usage : mais c'est pour cela même que l'Église a témoigné encore plus de zèle à le retenir et à l'observer. C'est pour cela qu'elle commence ses divins offices par la foi du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; que toutes les prières qu'elle adresse à Dieu par forme de demande, expriment toujours ces trois divines personnes; qu'elle ne chante pas un psaume, une hymne, un cantique, sans les conclure par là; que plus de cent fois le jour elle nous oblige, nous qui sommes les ministres de ses autels, à répéter ce sacré verset, Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, parce qu'elle sait bien que nous ne pouvons rien dire à Dieu de plus agréable ni qui soit plus propre à lui gagner le cœur, et que cette prière seule a plus de vertu et plus de force

que toutes les autres pour nous sanctifier. Ainsi elle voudrait que nous pussions la faire continuellement, et que jour et nuit notre bouche fût occupée à dire, Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit, à l'exemple de ce saint solitaire qui, s'étant placé sur une haute colonne, où il demeura plusieurs années, n'avait point d'autre exercice que celui-là.

Ah! chrétiens, permettez-moi de prendre ici occasion de vous instruire sur un point d'une grande utilité, quoique peut-être vous ne l'estimiez pas tel. Si toutes les fois que vous et moi nous avons prononcé ces vénérables paroles, Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit; ou celles-ci, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, nous l'avions fait avec le même respect et la même affection que ce saint anachorète, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu! si nous étions bien remplis de cette pensée, moi qui vous parle, et vous qui m'écoutez, nous les dirions sans cesse par une solide dévotion, et comptez quel fonds de richesses spirituelles elles nous produiraient. Car ces courtes paroles renferment les actes les plus méritoires de toute la religion. Mais parce que si nous les disons, c'est sans réflexion et avec une imagination égarée, pensant à toute autre chose, ou ne pensant à rien, nous avons beau les dire, et confesser ainsi la Trinité, peut-être ne nous ont-elles pas procuré un seul degré de grâce. Ce qui doit encore plus nous toucher, c'est qu'en prononçant ces paroles sans attention, nous faisons injure aux trois personnes à qui elles s'adressent : non-seulement nous ne louons pas la Trinité, mais nous la déshonorons; non-seulement nous perdons ce trésor de grâce que nous pouvions acquérir, mais nous amassons contre nous un trésor de colère. Car ces noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit sont des noms divins, des noms de gloire et de majesté, des noms terribles à l'enfer, des noms souverainement respectables pour nous, et par conséquent qui ne doivent jamais passer par notre bouche sans que notre esprit et notre cœur les accompagnent. Que dis-je? ce sont des noms encore plus aimables que redoutables, des noms de salut, et par là même plus dignes de l'attention de nos esprits et des sentiments affectueux de nos cœurs. Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée. Quand nous nous trouvons au lit de la mort, et que le prêtre, dans les derniers moments de notre vie, viendra soutenir notre âme prête à paraître devant Dieu, et former des vœux pour elle, quel nom emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Proficiscere, anima christiana* (*Ex Ord. comm. anim.*) : Partez, âme chrétienne, dira le ministre de l'Église; partez au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui

vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée : noms tout-puissants pour mettre en fuite les légions infernales, pour rendre inutiles tous leurs efforts, et pour attirer sur nous, dans ce passage si dangereux, les grâces et les secours du ciel. Il y a plus encore : car quand ensuite le même ministre, s'adressant à Dieu, lui recommandera l'Âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il, pour toucher en sa faveur la divine miséricorde? Peut-être, mes chers auditeurs, n'y avez-vous jamais fait réflexion, peut-être ne l'avez-vous jamais entendue : mais elle est capable de réveiller toute votre confiance, et de vous inspirer un zèle tout nouveau pour l'honneur de l'adorable Trinité. Écoutez-la. *Licet enim peccaverit, tamen Patrem et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit.* (*Ex Ord. comm. anim.*) Ah Seigneur, s'écriera le prêtre du Dieu vivant, il est vrai, c'est pour un pécheur que j'implore votre clémence; il n'a pas été exempt des faiblesses humaines, et le poids de la fragilité l'a fait tomber : mais du reste, vous savez, mon Dieu, que, tout pécheur qu'il est, il a confessé votre auguste Trinité; qu'il a reconnu le Père, le Fils et le Saint-Esprit : *Tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit*; vous savez qu'il s'est intéressé à la gloire de ces trois divines personnes, et qu'en vous adorant, ô souverain auteur du monde! il les a fidèlement et religieusement adorées : *Et zelum Dei in se habuit; et Deum, qui fecit omnia, fideliter adoravit.* (*Ibid.*) Voyez-vous, chrétiens, comment la confession de la Trinité, mais une confession respectueuse, une confession religieuse, est un des plus grands sujets de confiance que la créature puisse avoir en son Créateur? Finissons; et pour dernière leçon, apprenons encore comment la confession de cette même Trinité est le motif le plus puissant et le plus excellent modèle de la charité chrétienne : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes choses, chrétiens, nous prêchent la charité que nous nous devons les uns aux autres; mais rien ne nous la prêche plus hautement que la Trinité des personnes divines. Vous me demandez pourquoi? Pour deux raisons qui nous sont marquées dans l'Écriture, et qui toutes deux portent un certain caractère de l'Esprit de Dieu. La première, parce que la foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous; et la seconde, parce que le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Évangile. Deux raisons, mes chers auditeurs, dignes de toutes vos réflexions, et infiniment capables de vous exciter à la pratique de cette vertu.

Je dis que la créance de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle; c'est saint Paul qui nous l'enseigne. Car, dit-il, c'est la foi de ce mystère qui nous unit tous dans un même corps de religion. Écoutez-le, chrétiens, parler lui-même, ce docteur des nations. Ah! mes frères, disait-il aux Éphésiens, je vous conjure, moi qui suis captif pour Jésus-Christ : *Obsecro vos, ego vinculus in Domino* (Ephes., 4); et de quoi? de vous aimer les uns les autres, de vous supporter les uns les autres : *Supportantes invicem in charitate*. (Ibid.) Ayez du zèle pour conserver parmi vous cette unité d'esprit qui est le principe de la véritable paix : *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis*. (Ibid.) Et quel motif leur en donnait-il? sur quoi fondait-il cette obligation? Le voici. Car, enfin, mes frères, ajoute l'apôtre, vous n'avez tous qu'un même Dieu, vous n'avez tous qu'une même foi, vous n'avez tous qu'un même baptême; vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Église : n'est-il donc pas juste que vous ayez tous le même esprit? *Unum corpus et unus spiritus, unus Dominus, una fides, unum baptisma*. (Ibid.) C'est-à-dire, quelle indignité, que nous unissant tous, comme nous faisons, pour honorer le même Dieu, nous ne soyons pas unis sur tout le reste! dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnaissons un Père dont nous sommes tous les enfants, un Fils dont nous sommes tous les frères, un Saint-Esprit dont nous sommes tous animés : *Unus Dominus*. Or, quel monstre, qu'étant tous enfants d'un même père, nous vivions ensemble comme des étrangers; qu'étant tous frères du même Fils de Dieu, on ne voie parmi nous nulle marque de fraternité; que voulant tous avoir le même Saint-Esprit, nous fassions paraître des sentiments si opposés? Mais ce que j'admire, poursuivait saint Paul, selon la paraphrase de saint Chrysostôme, expliquant ce passage, c'est que, ayant bien pu nous accorder tous sur un point aussi difficile que la foi de ces trois adorables personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous contestions tous les jours sur des bagatelles qui font le sujet de nos inimitiés. S'il y avait quelque chose où nous dussions avoir de la peine à convenir, et où l'on pût craindre que les esprits ne fussent divisés, c'était la créance d'un Dieu en trois personnes. Cependant nous le croyons, nous en faisons tous la même profession, nous renonçons à tous les doutes et à toutes les difficultés que notre esprit pourrait former; et cela, disons-nous, pour ne pas troubler l'unité de la foi, *Una fides*. Hé! chrétiens, n'est-il donc pas étrange que nous rompions celle de la charité sur des sujets de nulle conséquence, et que nous entretenions des animosités et des haines qui détruisent absolument une des vertus fondamentales du christianisme?

Tel était le raisonnement de l'apôtre saint Paul, pour convaincre les Éphésiens : *Unus Dominus, una fides*; raisonnement qu'il fait encore tant valoir dans une autre de ses épîtres, où, s'adressant aux chrétiens de Corinthe, il leur dit : Qu'est-ce que j'entends, mes frères? on me rapporte qu'il y a des cabales parmi vous, qu'il y a des schismes et des factions; l'un tient le parti de Paul, l'autre d'Apollo, celui-ci de Pierre : mais quoi? est-ce au nom de Pierre, est-ce au nom d'Apollo, est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? *Numquid in nomine Pauli baptizati estis?* (1. Cor., 1.) Je remercie Dieu de ce que je n'ai baptisé personne chez vous, de peur qu'on ne dise que vous êtes baptisés en mon nom : *Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi, ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis*. (Ibid.) C'est au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit que vous avez reçu le baptême, tous dans la même forme, tous avec le même caractère, tous par l'efficace et la vertu de la même Trinité. Or, cela étant, vous avez tous un engagement indispensable à vivre dans le même esprit; et vous oubliez ce que vous êtes, quand vous laissez naître parmi vous des discordes. Remarquez-vous, chrétiens, comment saint Paul fondait le devoir de la charité sur la foi de la Trinité? *Una fides, unum baptisma*. En effet, s'il y a un motif qui doive nous engager à nous aimer fraternellement, c'est cette unité de créance et de foi. Comme la différence de religion a toujours été, pour ainsi dire, le glaive de division parmi les hommes, jusqu'à rompre entièrement les liens les plus inviolables de la nature, aussi de tout temps a-t-on considéré l'unité de religion comme le plus sacré nœud de l'amitié. Il n'est pas jusqu'à nos hérétiques qui ne le pensent de la sorte. Dès là qu'ils font secte, et qu'ils composent une Église prétendue, ils commencent à s'entr'aider. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et vous savez comment ils sont unis ensemble, comment ils prennent les intérêts les uns des autres, comment ils se prêtent secours dans leurs besoins, comment leurs pauvres sont assistés, comment ils visitent leurs malades. Qui fait cela? ce n'est pas l'unité de la foi, puisque hors de l'Église ils ne peuvent avoir la foi; quoi donc? l'unité d'erreur, l'unité de mensonge, l'unité de schisme. Ce petit troupeau où ils sont tous ramassés, voilà ce qui les lie, voilà ce qui arrête toutes leurs querelles, voilà ce qui termine tous leurs différends, voilà pourquoi ils s'appellent frères et se comportent en frères. Quelle honte, que l'unité de la foi où nous vivons fasse moins sur nous, que ne fait sur eux l'unité d'une fausse réforme! Il en va néanmoins ainsi : ils s'unissent, et nous nous divisons; ils se rendent des offices de frères, et nous nous traitons souvent en ennemis; ils le voient, ils s'étonnent, ils en sont scandalisés; ils nous le repro-

chent même. Or, à qui est-ce de faire cesser ce reproche, qu'à nous-mêmes? et il cessera dès que la charité entrera dans nos cœurs; car toutes ces haines, toutes ces envies, tous ces désirs de vengeance, tous ces mépris que nous faisons du prochain, toutes ces paroles aigres et piquantes qui nous échappent, tout cela s'évanouirait bientôt, si nous avions la vraie charité. La foi d'un Dieu en trois personnes en doit être le motif, et j'ajoute qu'elle nous en présente encore le plus parfait modèle.

Quand je vous ai dit, mes frères, en d'autres discours, que le Fils de Dieu nous avait obligés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés, *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (JOAN., 13), vous ne croyiez pas que la charité pût être portée plus haut. Cet amour d'un Dieu sacrifié pour le salut des hommes vous paraissait le dernier terme où l'amour du prochain pût s'élever. Mais voici quelque chose encore de plus grand : car il faut nous aimer comme les trois personnes de la Trinité s'aiment; comme le Père aime le Fils, comme le Fils aime le Père, comme le Père et le Fils s'aiment dans le Saint-Esprit. Tel est l'exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé : *Inspice et fac secundum exemplar.* (Exod., 25.) Et par qui nous est-il proposé? Par Jésus-Christ même, l'oracle et la sagesse de Dieu. *Pater sancte*, disait-il, parlant à son Père, *serva eos in nomine tuo quas dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos* (JOAN., 17); Mon Père, je vous offre tous mes élus, tous mes fidèles, tous ceux que vous m'avez donnés à instruire : conservez-les par votre grâce, afin qu'ils soient un comme vous et moi. Que veut-il dire, et comment arriverons-nous à cette perfection? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité; le Fils est consubstantiel au Père, le Père est la même substance que le Fils; quelle charité nous peut unir de la sorte? Ah! répond saint Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté; que nous devons être par grâce et par imitation, ce que les trois divines personnes sont par nécessité de leur être; que, comme il n'y a rien qui ne soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres; que de même que le Fils de Dieu, disait à son Père, *Pater, omnia mea tua sunt, et tua mea sunt* (Id.); Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi; de même il faut que nous soyons prêts à dire à nos frères : Ces biens que Dieu m'a donnés sont pour vous aussi bien que pour moi; et ces mières que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. Que serait-ce que le christianisme, si cette charité y régnait? que serait-ce que tant de familles, si les pères et les enfants, si les maîtres et

les domestiques, si le mari et la femme, si les frères et les sœurs gardaient entre eux ce parfait accord? Au lieu de ces troubles qui y mettent la confusion, au lieu de ces procès qui les désolent, au lieu de ces états scandaleux qui les décrivent, elles se soutiendraient, et dans un repos inaltérable, elles goûteraient toutes les douceurs d'une paix chrétienne. Alors, plein de consolation, j'aurais de quoi vous féliciter, et je m'écrierais avec le prophète : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* (Psalm. 134.) Quel bonheur pour ces chrétiens, quel bonheur pour ces maisons, de vivre dans une concorde qui y entretient le calme, et qui y fait fleurir la piété!

Mais que voyons-nous? Tout le contraire, et c'est ce que nous ne pouvons assez déplorer. Point d'union dans le christianisme, et même entre ceux que les lois de la nature les plus inviolables et les plus sacrées devraient tenir étroitement liés les uns aux autres; je veux dire, point d'union : entre qui? souvent entre des proches, souvent entre des frères et des sœurs, souvent entre des pères et des enfants. Je dis plus : Point d'union, souvent entre des ministres de Jésus-Christ, qui, par état néanmoins et par profession, doivent être des ministres de paix; souvent entre des personnes consacrées au Dieu de la paix par les vœux les plus solennels, portant le même habit et vivant sous la même règle. Voilà ce que nous voyons : et pourquoi? parce que nous ne savons pas, ou plutôt, parce que nous ne voulons pas nous former sur le grand modèle que la foi nous met devant les yeux. Prenez garde : dans l'adorable Trinité, point de sentiments opposés; ce que veut une personne divine, les autres le veulent; mais parmi nous, ce sont des contradictions éternelles; soit bizarrerie d'humeur, soit malignité de naturel soit hauteur d'esprit et fausse gloire qu'on se fait de ne céder jamais, quel que puisse être le principe du mal, on a ses idées particulières, et l'on veut qu'elles prévalent à tout; on a ses caprices, et l'on veut qu'ils soient suivis en tout. Et parce que nous ne trouvons pas toujours des gens assez dociles pour s'asservir à nos caprices et à nos idées; parce que chacun, au contraire, prétend dominer, se faire écouter, l'emporter; de là les contestations et les disputes, de là les guerres qui commencent par l'esprit et qui finissent par le cœur, de là les aigreurs et une maligne détermination à se butter toujours les uns contre les autres. C'est assez qu'un tel ait parlé de telle manière, pour engager un tel à tenir un langage tout différent; c'est assez que celui-ci estime telle chose, pour porter celui-là à la condamner : comme si l'on n'avait point d'autre règle ou pour penser, ou pour agir, qu'une aveugle obstination à ne s'accommoder au gré de personne, et à ne convenir avec personne.

Dans l'adorable Trinité, point d'intérêts séparés ; mais parmi nous mille intérêts qui nous divisent. On ne pense qu'à soi-même, on n'a égard qu'à soi-même, on rapporte tout à soi-même. Et comme cet intérêt propre, auquel on est résolu de ne rien refuser, ne peut souvent s'accorder avec l'intérêt du prochain, il n'y a point d'injustice et de violence à quoi l'on ne se porte, pour écarter ou pour détruire tout ce qui pourrait faire obstacle et arrêter les desseins qu'on a formés. De là les mauvais tours, les trahisons, les faux rapports, les médisances, les calomnies, les chicanes, les procès, toutes les vexations qu'inspire la cupidité et qui ruinent la charité. C'est sur quoi l'apôtre s'expliquait encore avec tant d'éloquence et tant de zèle en parlant aux Corinthiens. Il avait appris qu'ils s'appelaient les uns les autres devant les tribunaux de la justice pour terminer leurs différends ; et là-dessus que leur disait-il ? Ah ! mes frères, que ne souffrez-vous plutôt l'injure qu'on vous fait ? *Quare non magis injuriam accipitis ?* (1. Cor., 6.) Que ne souffrez-vous plutôt le dommage que vous recevez ? *Quare non magis fraudem patimini ?* Mais bien loin, poursuivait le saint apôtre, d'être ainsi disposés à pardonner et à souffrir, vous vous outragez mutuellement, et vous travaillez à vous entre-détruire : *Sed vos injuriam facitis et fraudatis.* (Ibid.) Ce qui le touchait davantage, et ce qu'il leur reprochait plus vivement, c'est que des frères, que des chrétiens, se traitassent de la sorte : *Et hoc fratribus.* (Ibid.) Comme s'il leur eût dit : Que des païens aient ensemble des démêlés, je n'en suis point surpris ; ils ont des dieux qui leur en donnent l'exemple : mais nous qui, dans le Dieu que nous adorons, avons le modèle de la plus parfaite unité, d'une unité constante, d'une unité indivisible, d'une unité éternelle, qu'on nous voie former entre nous des partis, des intrigues, des cabales ; que pour les moindres intérêts, et pour de viles prétentions dont nous ne voulons rien relâcher, on voie des fidèles s'élever contre des fidèles, parler contre des fidèles, agir contre des fidèles, *et hoc fratribus*, c'est ce qui m'étonne, et ce qui ne s'accorde pas avec le caractère de leur religion.

Appliquons-nous à nous-mêmes ces reproches, chrétiens auditeurs ; car ils ne nous conviennent que trop : et en quels termes se fût exprimé saint Paul, s'il eût été témoin de notre conduite, je veux dire, de nos animosités, de nos envies, de nos ressentiments, de nos vengeances, de tant d'éclats scandaleux, qui font le sujet des entretiens du monde, que le monde lui-même est le premier à condamner ? C'est à vous, ô Dieu de la charité et de la paix ! c'est à vous à maintenir parmi nous l'une et l'autre, ou plutôt à les y rétablir ; car elles ne sont que trop altérées. Père tout-puissant ! vous avez formé nos

cœurs, et vous êtes toujours maître de les tourner comme il vous plaît ! Fils égal à votre Père, et éternel comme lui, mais fait chair pour nous, vous nous avez rassemblés sous une même loi, et c'est une loi d'amour ! Esprit saint, vous êtes l'amour substantiel du Père et du Fils, et c'est par vous que la charité est répandue dans les âmes ! Trinité souverainement adorable et aimable, c'est de votre sein que nous sommes tous sortis, et c'est dans votre sein que vous voulez tous nous rappeler ! Unissez-nous sur la terre, comme nous devons l'être dans l'éternité bienheureuse, où nous conduisez, etc.

SERMON

SUR

LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

Caro mea vere est cibus.

Ma chair est vraiment une viande. SAINT JEAN, chap. 6.

C'est ainsi que le Sauveur du monde faisait en deux mots l'éloge de son corps adorable ; et c'est, chrétiens, de cette chair toute sainte et toute divine que j'ai moi-même à vous entretenir. Ce n'est point de la personne de Jésus-Christ ; ce n'est ni de sa divinité, ni de son âme, mais de sa chair : *Caro mea*. Et pour en venir d'abord au point que j'ai entrepris de traiter, remarquez, s'il vous plaît, avec moi, que, dans les paroles de mon texte, le Fils de Dieu, voulant recommander son corps aux Juifs, ne leur dit pas que c'est le temple du Saint-Esprit, que c'est le sanctuaire de Dieu, que c'est le chef-d'œuvre des mains et de la toute-puissance du Seigneur, mais que c'est une nourriture et une viande : *Caro mea vere est cibus*. Cependant, cet état de viande et d'aliment n'est-il pas le plus imparfait ? Il est vrai, mes chers auditeurs, si nous l'entendons de cette viande commune qui sert à réparer les forces et à soutenir la vie naturelle de nos corps ; mais une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conférer la grâce, de nous donner une vie surnaturelle et toute spirituelle, de nous purifier, de nous sanctifier, c'est ce qui nous la doit rendre infiniment précieuse, et ce qui en fait l'excellence. Vierge sainte, c'est dans vos chastes entrailles que ce sacré corps fut conçu ; votre chair innocente et pure a été la chair de Jésus-Christ, et la chair de Jésus-Christ a été la vôtre : c'est par l'opération de l'Esprit céleste que cet ineffable mystère s'est accompli, et c'est auprès de ce divin époux que j'implore votre assistance, en vous disant : *Ave, Maria*.

Le dessein que je me propose dans ce discours vous surprendra peut-être, chrétiens ; mais j'ose

dire que, si vous voulez vous appliquer à le bien comprendre, il vous paraîtra très-convenable au mystère de ce jour, et qu'il remplira parfaitement l'idée que vous avez de cette fête. Je veux vous montrer que c'est aujourd'hui par excellence la fête du corps de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi*. Car c'est le titre qu'elle porte, et sous lequel elle a été instituée; et mon dessein est de vous justifier ce titre, en vous faisant voir que le corps de Jésus-Christ ne pouvait être plus honoré qu'il l'est par le mystère de la divine eucharistie : c'est là ma proposition générale. Il faut seulement la réduire à quelques points particuliers, et la partager. Or, pour cela, je considère le corps de Jésus-Christ en deux manières; ou plutôt, je trouve que Jésus-Christ a, tout à la fois, et un corps naturel, et un corps mystique. Son corps naturel, c'est sa propre chair, cette chair dont il s'est revêtu pour nous; et son corps mystique, c'est l'Église, qu'il s'est unie et incorporée selon la doctrine de saint Paul. Je dis donc que c'est aujourd'hui la grande fête de l'un et de l'autre : pourquoi? parce que c'est aujourd'hui tout ensemble le triomphe de la chair de Jésus-Christ, et le triomphe de l'Église de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à sa chair que de l'établir, comme il a fait, en sacrement, et en sacrement le plus auguste de notre religion, qui est l'eucharistie. Et j'ajoute que ce même Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à son Église, qu'en lui laissant sa chair établie de la sorte, et comme érigée en sacrement. Ainsi l'Église et la chair de Jésus-Christ sont-elles honorées réciproquement l'une par l'autre. Car la gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Église dans le saint sacrement de l'autel : vous le verrez dans la première partie. Et la gloire de l'Église, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement : ce sera la seconde partie. Quoique ce soit là un éloge plutôt qu'une instruction, nous pourrions néanmoins en tirer de solides conséquences pour l'édification de nos âmes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était juste que la chair de Jésus-Christ fût honorée, et que Jésus-Christ travaillât lui-même à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus. Deux grandes raisons l'y obligeaient. Premièrement, l'honneur qu'il avait fait à cette chair de contracter une si étroite alliance avec elle, et de l'unir à sa personne divine dans l'incarnation; et secondement, les humiliations extrêmes à quoi il l'avait réduite dans sa passion. Avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une belle parole de saint Jean, pour exprimer le grand mystère de l'incarnation du Verbe? Il ne dit pas que le Verbe s'est fait homme, il ne dit

pas qu'il s'est allié à une nature intelligente et spirituelle comme les anges, il ne dit pas qu'il a prié une âme telle que la nôtre, mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est*. (JOAN., 1.) Eh quoi! reprend saint Augustin, la chair de l'homme est ce qu'il y a dans l'homme de plus imparfait; c'est en quoi l'homme est semblable aux bêtes : pourquoi donc rapporter à la chair seule cet étonnant mystère de l'union qui s'est faite entre l'homme et Dieu? Ah! répond ce saint docteur, c'est pour nous apprendre ce que Dieu a fait pour nous, ce qu'il a voulu être pour nous, jusqu'à quel point il s'est anéanti pour nous; puisque étant Dieu, il a bien daigné se faire chair. Il est vrai, chrétiens; mais c'est par là même aussi que le Saint-Esprit nous a fait comprendre ce qu'il était important que nous sussions, quelle est la dignité de la chair de Jésus-Christ, puisqu'en conséquence de ces divines paroles : *Et Verbum caro factum est*, on peut dire, selon tous les principes de la théologie et de la foi, que la chair de Jésus-Christ a été la chair d'un Dieu, qu'elle a subsisté de la substance d'un Dieu, qu'elle a fait partie d'un tout, qui était Dieu; et que comme le Verbe, en s'incarnant, est devenu chair, *Et Verbum caro factum est*, ainsi la chair de l'homme par l'incarnation, est devenue la chair d'un Dieu. De là, concluons qu'il n'y a donc point de gloire, point de culte, qu'on ne doive à la chair de Jésus-Christ; et que Jésus-Christ même, après une si noble alliance, n'en pouvait trop faire pour honorer sa chair.

D'autant plus qu'il la réduisit dans sa passion aux dernières humiliations. Car c'est cette chair vénérable qui fut comblée pour nous d'ignominies et d'opprobres; c'est elle qui fut déchirée de fouets; c'est elle qui fut profanée par les mains des bourreaux; et, pour tout dire en un mot, c'est elle, si j'ose user ici de cette manière de parler, qui fit tous les frais de notre rédemption. Ce ne fut point l'âme de Jésus-Christ qui servit de victime pour notre salut; ce fut son corps, ce fut sa chair virgine. Ce fut elle qu'il immola sur l'autel de la croix; elle était sainte, et il en fit un anathème et un sujet de malédiction; elle était digne de tous les respects des hommes, et il permit qu'elle fût exposée à toutes leurs insultes. Il fallait donc qu'il la récompensât et qu'il l'honorât autant qu'elle avait été humiliée, ou plutôt, autant qu'il l'avait lui-même humiliée. Or, c'est justement ce que Jésus-Christ a fait dans la divine eucharistie; voilà la fin qu'il s'est proposée dans l'institution de ce mystère, et voilà aussi pourquoi nous célébrons aujourd'hui la fête de son corps.

En effet, chrétiens, l'eucharistie seule fait plus d'honneur à la chair de Jésus-Christ que tous les autres mystères glorieux de cet Homme-Dieu; et quand il sortit du tombeau, la gloire qu'il commu-

niqua à son corps ne fut point comparable à celle qu'il lui avait donnée, et qu'il lui donne encore tous les jours dans son saint sacrement. Cette proposition vous paraît nouvelle; mais écoutez-moi, en voici la démonstration. J'avoue, mes frères, que Jésus-Christ, sortant du tombeau, donna à sa chair d'admirables qualités : impassibilité, subtilité, agilité, lumière et splendeur; mais après tout, ces qualités n'ont rien qui surpasse l'ordre de la créature; au lieu qu'ici, c'est-à-dire dans l'adorable eucharistie, la chair du Sauveur est élevée à un ordre tout divin, elle y prend un être, elle y acquiert des propriétés, elle y fait ce que Dieu seul peut faire. Et quoi? il faudrait un discours entier pour vous l'expliquer. Je m'arrête à ce qu'il y a de plus essentiel, et à ce qui doit le plus vous toucher. Je ne vous dis point que cette chair bienheureuse possède une espèce d'immensité dans l'auguste sacrement de l'autel, puisqu'il est certain qu'elle n'y est bornée par aucun espace, et qu'en vertu de ce mystère elle peut être tout à la fois dans tous les lieux du monde; qualité propre de Dieu. Je ne vous dis point qu'elle y devient toute spirituelle, mais bien autrement que dans sa résurrection, puisque la chair de Jésus-Christ est dans l'hostie à la manière des esprits, toute en tout, et toute en chaque partie; autre qualité miraculeuse. Je laisse ce qu'a remarqué l'abbé Rupert, qu'elle est comme éternelle et incorruptible dans ce sacrement, parce qu'elle y sera jusqu'à la consommation des siècles : ou plutôt, chrétiens, qu'elle y meurt tous les jours, mais d'une mort mille fois plus merveilleuse que l'immortalité même dont elle jouit dans le ciel, puisque c'est pour y renaître continuellement par les paroles de la consécration. Tout cela, autant d'effets de la toute-puissance divine pour honorer le corps du Sauveur.

Mais le grand miracle, et celui qui comprend tous les autres, et celui que Jésus-Christ nous a marqué plus expressément dans l'Évangile, et celui à quoi les hommes font moins de réflexion, et celui qui devait être plus médité, et celui que je trouve incontestablement le plus glorieux à la chair du Fils de Dieu, je l'ai dit, et il faut le développer davantage, c'est que la chair de Jésus-Christ, dans l'eucharistie, est l'aliment de nos âmes. Quoiqu'elle ne soit qu'une substance terrestre et matérielle, elle a la vertu de vivifier nos esprits. Au lieu que naturellement c'est l'esprit qui doit vivifier la chair, ici c'est la chair qui, par un prodige bien surprenant, vivifie l'esprit, et qui le soutient, et qui l'anime, et qui lui sert de nourriture pour le conserver. Car prenez garde, je vous prie, c'est la réflexion de saint Ambroise; quand le Fils de Dieu parlait aux Juifs de ce sacrement, il ne leur disait pas, *Ego sum cibus*, Je suis la viande; mais il leur disait : *Caro mea vere est cibus* : Ma chair est la viande dont il faut que

vous soyez spirituellement nourris. Ce n'est point l'âme, ce n'est point la divinité de Jésus-Christ qui fait notre aliment spirituel dans l'eucharistie, c'est sa chair : *Caro mea*. Si la divinité et l'âme s'y trouvent, c'est, comme parle l'école, par concomitance : ce qui nous nourrit, et ce qui nous est directement donné en qualité de nourriture, c'est la chair de cet Homme-Dieu, dont notre âme est sustentée et fortifiée, et, pour me servir du mot de Tertullien, engraisée. Or, quel honneur pour une chair, que ce soit elle qui nous rende tout spirituels, elle qui nous communique la grâce, et qui nous fasse vivre de la vie de Dieu même! Oui, chrétiens, je le répète, ce miracle seul élève la chair du Sauveur du monde à un ordre naturel et divin : car il n'y a que la chair d'un Dieu qui puisse opérer de telles merveilles; et Dieu prenant une chair, ne pouvait plus l'honorer qu'en lui donnant la force et la vertu de les produire. Or, tout cela convient à la chair de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et c'est ce que l'Église exprime en un mot, lorsqu'elle nous la présente par les mains des prêtres : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam*. Reçois, chrétien, nous dit-elle, reçois le corps de ton Seigneur et de ton Dieu. Et pourquoi? afin qu'il conserve ton âme pour la vie éternelle. Voyez-vous, mes chers auditeurs, l'inestimable prérogative du corps de Jésus-Christ? Dans l'ordre de la nature, c'est à l'âme de conserver le corps : mais dans l'ordre de la grâce, c'est le corps de Jésus-Christ qui conserve notre âme; et cet ordre, qui est un ordre de grâce pour nous, est pour le corps de Jésus-Christ un ordre de gloire, mais la gloire la plus éminente et la plus sublime.

Après cela, faut-il s'étonner que Dieu, par une conduite pleine de sagesse et par une disposition de sa Providence, nous ait proposé ce corps à adorer dans nos temples? A qui rendrons-nous plus justement le culte de l'adoration qu'à une chair qui est le principe de notre vie et de notre immortalité, et où l'adorerons-nous avec plus de raison que dans son sacrement, puisque c'est là que Dieu l'a rendue toute-puissante pour nous animer de la vie de la grâce, et nous vivifier selon l'esprit? Oui, mes frères, dit saint Ambroise, nous adorons encore aujourd'hui la chair de notre Rédempteur, et nous l'adorons dans les mystères qu'il a institués lui-même, et qui se célèbrent tous les jours sur nos autels. Voilà, chrétiens, des paroles bien pressantes contre nos hérétiques, et qui de tous temps les ont jetés dans un étrange embarras. Cette chair de Jésus-Christ, continue saint Ambroise, a été formée de la terre aussi bien que la nôtre, et la terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu; mais cet escabeau, considéré dans la personne du Sauveur et dans le sacrement de sa chair, est plus vénérable

que tous les trônes des rois, et c'est pour cela que nous l'adorons. Je ne savais pas, ajoute saint Augustin, ce que Dieu voulait dire par son prophète, quand il nous ordonne d'adorer l'escabeau de ses pieds, qui est la terre, *Adorate scabellum pedum ejus (Psalm. 57)*; et je ne comprenais pas comment cela se pouvait faire sans impiété: mais j'en ai trouvé le secret et le mystère dans le sacrement de Jésus-Christ. Car c'est ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous mangeons sa chair, et qu'avant que de la manger nous l'adorons, non-seulement sans superstition, mais avec tout le mérite de la foi, parce que cette chair, étant un aliment de salut, quoiqu'elle soit de terre et l'escabeau même des pieds de Dieu, il faut l'adorer: et bien loin que nous péchions en l'adorant, ce serait un crime de ne pas l'adorer: *Et quia illam carnem manducandam nobis ad salutem dedit, nemo autem illam manducat nisi prius adoraverit; sic inventum est, quemadmodum adoretur tale scabellum pedum Domini, ut non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando.* (AUGUST.)

C'est pour cela, chrétiens, que l'Église a institué cette fête que nous solennisons sous le titre et à l'honneur du corps de Jésus-Christ. Elle a voulu se conformer aux sentiments et à l'exemple de Jésus-Christ même. Jésus-Christ a prétendu honorer sa chair dans l'eucharistie; et l'Église honore l'eucharistie pour honorer cette même chair. Vous me demandez sur quoi est fondée cette cérémonie de porter en pompe le corps du Fils de Dieu? Sur les raisons les plus solides et les plus touchantes. Écoutez-les. On le porte, remarque un savant théologien, premièrement, en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang. Car alors, dit saint Augustin, il est évident qu'il portait son propre corps, et que ce que l'Écriture disait de David dans un sens figuré, savoir, qu'il se portait lui-même dans ses mains, s'accomplit à la lettre dans la personne du Sauveur: ce sont les termes exprès de saint Augustin. Mais que fit cet Homme-Dieu, quand il se porta ainsi lui-même? Il se fit comme un triomphe à soi-même; car il ne pouvait être plus honorablement porté que par soi-même et dans ses propres mains. Or, c'est le mystère que l'Église nous représente aujourd'hui, faisant porter ce corps vénérable dans les mains des prêtres, qui sont comme les propres mains du Fils de Dieu. Mais pourquoi le porter hors du temple? pourquoi dans les rues et dans les places publiques? C'est, répond l'auteur que j'ai cité, en action de grâce de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades, faisant le tour de la Judée et de la Galilée, et guérissant les malades partout où il passait: *Circumibat omnes civitates et castella.* (MATTH., 9.) Voilà pourquoi l'Église le fait encore porter par

toute la chrétienté, espérant du reste qu'il opérera parmi nous les mêmes merveilles qu'il opérerait parmi les Juifs. Car ne doutez pas, mes chers auditeurs, que ce Sauveur, passant aujourd'hui devant vos maisons, ne les ait sanctifiées par sa présence; ne doutez pas qu'il n'ait répandu dans toutes les places publiques des bénédictions particulières, et qu'on n'ait pu dire de lui: *Pertransiit benefaciendo (Act., 10)*; Il a passé, et il a laissé sur tout son passage des effets de sa libéralité. C'est ce que Dieu semble avoir voulu nous marquer dans une des plus belles figures de l'Ancien Testament. L'Écriture dit que parce que Joseph avait pourvu de pain toute l'Égypte, dans le temps de la stérilité et de la famine, le roi Pharaon le fit monter sur un char, et le fit conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre à chacun de l'adorer et de se prosterner devant lui. Ainsi, parce que le Fils de Dieu nous a donné ce pain céleste qui est son corps, l'Église le fait paraître comme sur un trône et sous le dais: et dans cet état, elle le conduit dans tous les lieux du monde chrétien, ordonnant à tous les fidèles de fléchir le genou devant lui, et de lui présenter leurs respects et leurs adorations. Il y a plus: elle le porte, ajoute le bienheureux évêque de Genève, pour lui faire une réparation authentique de tous les opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de consistoire en consistoire, et de tribunal en tribunal. L'Église veut lui faire satisfaction de cette injure: et dans cette vue, elle le porte publiquement, et le fait suivre de tout le peuple, avec des acclamations et des chants d'allégresse. Enfin, pourquoi le porte-t-elle? Voici, chrétiens, la raison capitale. Elle le porte, dit le grand cardinal du Perron, pour lui faire honneur, mais un honneur solennel, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie et sur l'infidélité, dans le sacrement de son corps. Ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque: nos hérétiques nous reprochent que ces processions sont des nouveautés, qui n'ont jamais été en usage dans les premiers siècles de l'Église; et nous leur répondons qu'il faut bien que ce soient des nouveautés, puisqu'elles ne se font qu'en signe de leurs nouvelles erreurs détruites et confondues par la vérité de l'eucharistie. On ne portait point de la sorte autrefois le corps du Fils de Dieu, parce qu'il n'y avait point eu encore d'erreurs dont il eût triomphé: mais depuis qu'il s'est élevé des hérésiarques pour le combattre, depuis qu'il y a eu des hommes conjurés contre sa présence réelle dans le sacrement, et que, par la force de sa parole, il les a foudroyés et terrassés, l'Église s'est crue obligée de lui en ordonner un triomphe. Telle est l'origine de ces processions. Ainsi parlait le savant prélat dont nous venons de rapporter la pensée.

Mais ajoutons un point qui doit encore plus ser-

vir à notre instruction : disons que , par ces processions , l'Église prétend réparer tant d'outrages qu'ont faits au Sauveur du monde , et que lui font sans cesse les mauvais chrétiens dans l'eucharistie. Oui , mes chers auditeurs , c'est pour nous-mêmes que l'Église a établi cette fête en forme d'amende honorable ; c'est pour toutes nos profanations ; c'est pour tous nos sacrilèges ; c'est pour toutes nos irrévérences devant les autels de Jésus-Christ et dans son sanctuaire ; c'est pour tous les scandales que nous y donnons , pour toutes les communions indignes de tant de pécheurs hypocrites , pour toutes les messes célébrées par des prêtres vicieux , pour toutes nos froideurs en approchant de la sainte table , pour toutes les négligences mêmes qu'y apportent les âmes justes ; c'est pour les vôtres , chrétiens , et pour les miennes , depuis tant d'années que nous fréquentons ce mystère d'amour ; c'est pour vous et pour moi que ces processions sont ordonnées , afin que l'honneur qui y est rendu à la chair de notre Dieu , la dédommage en quelque sorte de toutes les insultes qu'elle a reçues jusqu'à présent de nous , et qu'elle en reçoit tous les jours. Permettez-moi de vous dire une chose qui doit vous confondre , et que vous ne pouvez pleurer trop amèrement. Que faisons-nous , quand nous manquons de respect envers la sainte eucharistie ? Voici une pensée capable , ce me semble , de toucher les cœurs les plus insensibles : nous faisons que l'eucharistie , instituée essentiellement pour honorer la chair du Sauveur , devient pour cette même chair un mystère d'humiliation , un mystère de confusion et de honte , un mystère d'ignominie. Pesez bien ce que je dis. Oui , la chair du Sauveur souffre mille fois plus de notre part dans l'eucharistie , qu'elle n'a jamais souffert des Juifs dans sa passion , car dans sa passion elle ne souffrit que pour un temps ; mais ici elle est exposée à souffrir jusques à la fin des siècles : dans sa passion elle ne souffrait qu'autant que Jésus-Christ le voulait , et que parce qu'il le voulait ; mais ici elle souffre , pour ainsi dire , par force et par violence ; si elle souffrit dans sa passion , c'était dans l'état d'une nature passible et mortelle , mais ici elle souffre dans l'état même de l'impassibilité : ce qu'elle souffrit dans sa passion était glorieux à Dieu et salutaire aux hommes , mais ici ce qu'elle souffre est pernicieux aux hommes et injurieux à Dieu. Ah ! chrétiens , les puissants motifs pour réveiller et pour exciter toute votre religion à l'égard de ce grand mystère !

Quelle doit donc être l'occupation d'une âme chrétienne pendant les saints jours de cette octave ? Écoutez , mesdames ; écoutez tous , mes frères : voici de quoi entretenir votre piété. L'occupation d'une âme chrétienne , en ce saint temps , doit être d'entrer dans les sentiments de l'Église et d'hono-

rer avec elle la chair du Rédempteur. Voilà à quoi elle doit s'employer. Qu'est-ce à dire honorer la chair du Rédempteur ? C'est-à-dire lui rendre tout le culte qu'elle peut recevoir de nous dans le sacrement de l'autel ; imiter Madeleine , qui eut un zèle tout particulier pour cette sainte chair , l'arrosant de ses larmes , l'essuyant de ses cheveux , et répandant sur elle des parfums. Exercice , dit saint Thomas , dont le Fils de Dieu la loua , tout éloigné qu'il était des délices de la vie : pourquoi ? Parce qu'il aimait à voir que sa chair fût honorée. De même , nous prosterner souvent en la présence de ce sacré corps , et là lui offrir mille sacrifices de louanges , mille adorations intérieures , mille hommages et mille actions de grâces : lui dire quelquefois , mais avec une foi vive , mais avec une dévotion ardente : Corps divin , corps bienheureux , vous avez été le prix de mon salut ; que ne dois-je donc pas faire pour vous glorifier ? mais puisque vous vous êtes mis dans ce sacrement pour y recevoir le tribut de gloire qui vous appartient , comment y a-t-il des chrétiens assez impies pour venir vous y profaner ? Du moins j'irai , moi , vous présenter mon encens ; et je voudrais y conduire avec moi tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Tels sont , dis-je , les sentiments que nous devons prendre ; et parce que le corps de Jésus-Christ doit être aujourd'hui porté en cérémonie et avec appareil , notre devoir est de contribuer à cet appareil et à cette cérémonie dans toute l'étendue de notre pouvoir. Vous surtout , mesdames , si curieuses de mille superfluités qui ne servent qu'à votre luxe et à votre vanité , c'est là que vous les pouvez sanctifier , les consacrant au corps de votre Dieu , les employant à enrichir les vases qui le contiennent , à embellir les tabernacles où il est renfermé , à parer les oratoires où il doit reposer. Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps , vous usez pour cela de tant d'artifices , vous faites pour cela tant de dépenses , vous prenez pour cela tant de mesures et tant de soins : mais vos corps , ces corps infectés de la corruption du péché , ces corps sujets à la pourriture , et qui bientôt ne seront que poussière et cendre , vous doivent-ils être plus chers que le corps de Jésus-Christ ? Enfin , parce que le corps du Fils de Dieu est enlevé hors de ses temples , et porté en triomphe , que fait l'âme chrétienne ? Elle le suit dans ce triomphe , c'est-à-dire , elle l'accompagne dans ces processions , et lui fait escorte de sa propre personne. Et c'est , mes chers auditeurs , ce que l'Esprit de Dieu nous a divinement exprimé dans l'Épouse des Cantiques : ce passage convient admirablement à mon sujet , et l'application que j'en fais vous paraîtra bien naturelle. L'Épouse dit bien qu'elle a cherché son bien-aimé dans le lieu ordinaire où il a accoutumé de prendre son repos , mais qu'elle ne l'a pas trouvé :

Quæsi vi quem diligit anima mea, quæsi vi illum, et non inveni (Cant., 2); que là dessus elle a pris la résolution de sortir, de faire le tour de la ville, d'aller dans les rues et dans les places chercher celui qu'elle aime : *Surgam et circumbo civitatem : per vicus et plateas quæram quem diligit anima mea.* (Ibid.) Elle ajoute que les gardes et les officiers de la ville l'ont rencontrée, *Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem* (Ibid.); qu'elle leur a demandé s'ils n'avaient point vu son époux, et qu'immédiatement après elle l'a aperçu au milieu d'eux, *Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea* (Ibid.); qu'elle a couru à lui, qu'elle ne l'a point quitté jusqu'à ce qu'elle l'eût conduit dans la maison de sa mère : *Tenui illum, nec dimittam donec introducam illum in domum matris meæ.* (Ibid.) Que veut dire tout cela, chrétiens? Vous prévenez déjà ma pensée. Cette Épouse est l'âme fidèle; elle cherche aujourd'hui le Sauveur du monde dans le sanctuaire de l'eucharistie, qui est comme son lit mystérieux, et elle ne l'y trouve pas; elle s'en va donc par les rues et dans les places publiques, pour voir s'il y sera. C'est là en effet qu'elle le rencontre, environné de gardes, entouré de ses ministres qui le portent avec honneur, et de tout le peuple qui lui fait une cour nombreuse; elle se jette à ses pieds, elle l'adore, elle le suit des yeux, elle ne l'abandonne point qu'il ne soit rentré dans le temple d'où il était parti, et qui est proprement la maison de notre mère, puisque c'est la maison de l'Église : y a-t-il rien de plus juste que cette figure? Mais reprenons. La gloire du corps de Jésus-Christ est d'avoir été donné à l'Église dans le sacrement de l'autel; et la gloire aussi de l'Église est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si le Fils de Dieu était intéressé à honorer sa chair, il ne l'était pas moins à honorer son corps mystique, qui est l'Église. Nous ne faisons tous qu'un même corps avec Jésus-Christ, dit saint Paul : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro.* (1. Cor., 12.) En qualité de sauveur, Jésus-Christ est notre chef, et en qualité de justes, nous sommes ses membres; et comme il est de l'honneur des membres d'avoir un chef couronné de gloire, aussi est-il de l'honneur du chef de répandre sur ses membres toute la gloire dont ils sont capables. Or c'est ce que Jésus-Christ a fait dans l'institution de la divine eucharistie, que nous pouvons proprement encore appeler la fête de l'Église, ou la fête du corps mystique de Jésus-Christ, *Festum corporis Christi*; pourquoi cela? parce que ce mystère est celui dont

l'Église se tient plus honorée, et qui la rend plus glorieuse devant Dieu.

Non, chrétiens, le Sauveur du monde, avec toute sa magnificence, ne pouvait rien faire de plus honorable pour son Église, ni de plus grand, que de lui laisser le sacrement de son corps : c'était le comble de toute la gloire qu'il lui pouvait procurer; et l'on peut bien dire après cela que cet Homme-Dieu avait pleinement accompli le dessein qu'il s'était formé, d'avoir, comme l'apôtre, une Église illustre, éclatante, enrichie des plus beaux ornements du ciel : *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam*, (Ephes. 5); parce qu'en effet la possession du corps et du sang de Jésus-Christ donne à l'Église tous ces avantages et toutes ces qualités. Vous voulez savoir comment? Ah! mes chers auditeurs, la riche matière à vos réflexions! Autrefois les Juifs se préféraient à toutes les nations du monde, et se glorifiaient d'avoir un Dieu qui ne dédaignait pas de demeurer au milieu d'eux et de marcher avec eux. Non, disait Moïse, il n'y a point de peuple qui ait des dieux si proches de soi, et par conséquent il n'y a point de peuple sur la terre si honoré que nous : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi.* (Deut., 4.) Mais de quelle manière Dieu demeurerait-il avec les Juifs? Par cette arche d'alliance d'où il rendait des oracles, et à laquelle il avait attaché sa protection. Cette arche était-elle le vrai Dieu d'Israël? Elle n'en était que la figure, que le tabernacle : et cependant parce qu'elle était placée au milieu des douze tribus, qu'elle les accompagnait dans toutes leurs marches, et qu'ils la portaient dans leurs camps et dans leurs armées, ils se vantaient que leur Dieu les suivait partout, et que partout il leur était présent. Mais qu'est-ce que cela, chrétiens, si nous le comparons avec l'honneur que l'Église reçoit, et que nous recevons comme elle dans l'eucharistie? Un Dieu lui-même, dans sa propre substance et avec toute la plénitude de sa divinité, demeure corporellement et réellement parmi nous; il réside dans nos temples, il vient jusque dans nos maisons, il se laisse non-seulement approcher, mais toucher, mais manger; et c'est bien à nous désormais de dire : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi.* Ezéchiel nous parle d'une cité mystérieuse dont il décrit les richesses et la grandeur, et qui n'avait point d'autre nom que celui-ci, C'est le séjour de Dieu, et Dieu y est : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem.* (Ezech., 48.) Mais cette citée pouvait être que l'Église chrétienne, dont Dieu représentait déjà l'excellence à ce prophète; car quel nom plus propre peut-on donner à l'Église? *Dominus ibidem* : c'est là que Dieu habite; c'est là que, par un engagement irrévocable, il s'est obligé de demeurer jusqu'à la consumma-

tion des siècles, et par quel engagement? Par l'eucharistie, qui le tient comme attaché à son Église, sans qu'il puisse jamais s'en séparer : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem.*

Cependant est-ce en cela seul que consiste tout l'honneur qui revient à l'Église, de ce sacrement? Non, chrétiens, il y a quelque chose de plus important : écoutez-le. Être honoré de la présence d'un Dieu, cela est grand; mais être honoré de ses entretiens, mais être honoré de sa familiarité la plus intime, c'est bien encore une autre gloire. Or, tel est l'avantage de l'Église dans le sacrement du corps de Jésus-Christ. Que fait Jésus-Christ dans ce mystère? demande l'abbé Rupert : Il y converse avec les hommes, il y visite les hommes, et il y est visité des hommes; il y reçoit les requêtes que lui présentent les hommes, il y accorde les différends des hommes, il y instruit, il y console les hommes. Parce que les hommes sont les membres de son Église, c'est à son Église qu'il défère tout cet honneur. Sur quoi, mes frères, il me souvient d'une remarque qu'a faite Guillaume de Paris, expliquant la prophétie de Daniel. Quand le roi de Babylone consulta les devins sur la vision qu'il avait eue, et qu'il les obligea de lui dire le songe qui l'avait occupé pendant son sommeil, ils lui répondirent qu'il n'y avait point d'homme mortel qui le pût faire; que cela n'appartenait qu'aux dieux, parce que les dieux n'avaient point de commerce avec les hommes : *Nec reperietur quisquam qui indicet illum, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio.* (DANIEL., 2.) Cette parole, dit l'Écriture, l'irrita, et il reconnut que toute la sagesse des devins n'était qu'erreur et que mensonge : pourquoi? Ah! répond Guillaume de Paris, il y eut en ceci du mystère. Ils présupposaient que les dieux du ciel ne s'abaissaient pas jusqu'à s'entretenir avec les hommes; et en cela ils firent paraître, sans y penser, leur ignorance, parce qu'il y avait un Dieu, le Dieu des chrétiens, qui devait honorer un jour les hommes de sa conversation, et qui mettrait là ses plus chères délices : *Delictæ meæ esse cum filiis hominum.* (Prov., 8.) Voilà, dis-je, la prérogative de l'Église de Jésus-Christ, de pouvoir traiter familièrement avec son Dieu; et par là, reprend saint Chrysostôme, nous avons en quelque sorte, sur la terre, le même avantage que les bienheureux dans le ciel; car le bonheur du ciel est de posséder Dieu; et ne le possédons-nous pas tout entier dans la divine eucharistie? Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostôme, se trouvait partagé entre l'Église triomphante et l'Église militante : elles disputaient à qui aurait son corps adorable, et l'une et l'autre y prétendaient : mais ce nouveau Salomon a fait ce

que le premier, avec toute sa sagesse, ne put faire : Sans diviser son corps, il l'a donné à l'une et à l'autre : à l'Église triomphante, il l'a donné sans voile et à découvert; à la militante, il l'a donné sous les espèces de son sacrement.

Peut-on, chrétiens, enchéir sur ces pensées? Oui, on le peut; et voici des avantages encore mille fois plus grands : et quoi? Souffrez que je les ramasse en abrégé, et que je vous en propose seulement l'idée, capable de ravir d'admiration les anges et les hommes. C'est que le sacrement de l'eucharistie est pour nous, et pour tous les fidèles qui le reçoivent, une extension continuelle et perpétuelle du mystère de l'incarnation. Ainsi parlent les Pères. Vous savez à quel point d'honneur fut élevé l'humanité de Jésus-Christ, dans ce bienheureux moment qui l'unit au Verbe divin. Or, je dis que Jésus-Christ, se donnant à nous par le sacrement de l'autel, a fait entrer tous les membres de son Église en communication de la même gloire, puisqu'il vient en nous, qu'il s'unit à nous, qu'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec nous. Et c'est de là, selon la doctrine de saint Cyrille, fondée sur la parole du Fils de Dieu, que ce sacrement s'appelle communion : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo.* (JOAN., 6.) D'où il s'ensuit même encore que, dans une certaine propriété de termes, le Sauveur du monde est à tous moments comme incarné de nouveau entre les mains des prêtres qui sont ses ministres. *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Filius Dei perpetuo incarnatur!* (AUGUST.,) s'écrie saint Augustin. O vénérable et sacré caractère des prêtres, puisque Jésus-Christ, puisque le Fils du Père éternel, puisque notre Dieu, qui ne s'est incarné qu'une fois dans le sein de Marie, s'incarne sans cesse dans leurs mains! Jugez, chrétiens, de cet honneur, par celui que Dieu fit à Marie, quand il la choisit pour sa mère. Nous rendons à cette vierge un culte singulier de religion, parce que c'est en elle que le Verbe s'est fait chair; et que devons-nous penser des prêtres qui ont le pouvoir de le former dans leurs propres mains, de le produire par l'efficace de leur parole, de le faire reposer dans leur sein, non pas une fois, mais autant de fois qu'ils célèbrent les saints mystères?

Mais pourquoi entrer dans les secrets de la divine eucharistie, pour connaître les privilèges de gloire que l'Église y trouve? Arrêtons-nous à ce qui se présente d'abord dans ce mystère, à ce qui en fait toute la substance, à ce que nous voyons, à ce qui frappe nos sens; car c'est là que Jésus-Christ, pour honorer son Église, la repaît de son corps; lui donne son sang pour breuvage et sa chair pour aliment,

c'est-à-dire la chair d'un Dieu, le sang d'un Dieu, le corps d'un Dieu. Ah ! chrétiens, que dirons-nous après cela ? Pouvons-nous jamais exprimer ce qui est au-dessus de toute expression, au-dessus de toutes nos pensées, et même de tous les souhaits de notre cœur ? Être nourri de la chair d'un Dieu, c'était à l'Église, comme à la fille de Sion, comme à l'épouse du roi de gloire, et particulièrement comme au corps mystique de Jésus-Christ, qu'un tel honneur était réservé ; car il faut que l'épouse soit nourrie conformément à la grandeur de son époux, la fille par rapport à la noblesse de son père, et les membres du corps selon la dignité du chef. Or, pour l'épouse d'un Dieu, pour la fille d'un Dieu, pour le corps mystique d'un Dieu, il n'y avait que la chair d'un Dieu qui pût être une viande sortable. Pour les Juifs, qui furent les esclaves de Dieu, c'était assez, dit saint Jérôme, de manger la manne, appelée dans l'Écriture le pain des anges ; mais à nous que Dieu a ennoblis jusqu'à nous faire ses enfants d'adoption, mais à l'Église qui a été engendrée du sang de Jésus-Christ, le pain des anges ne suffit pas ; il faut le pain de Dieu, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous le donne dans l'eucharistie.

De tout ce que j'ai dit, chrétiens, remportons deux sentiments, qui sont les conséquences naturelles de ce discours, l'un de respect et de vénération pour l'Église, et l'autre de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Église, qui est le corps mystique de Jésus-Christ ; car pouvons-nous l'honorer assez, après que Jésus-Christ lui-même l'a tant honorée ? C'est par elle qu'il nous donne sa chair et son sang ; c'est à elle qu'il veut que nous en soyons redevables, puisqu'il l'en a faite la dépositaire : et si nous recevions ce sang et cette chair divine par d'autres mains que par les siennes, la chair et le sang de Jésus-Christ non-seulement ne nous seraient plus salutaires, mais deviendraient pour nous le poison le plus mortel. Il est vrai, c'est Marie, mère de Jésus, qui d'abord nous l'a donné, ce sacré corps : mais Marie, après tout, ne nous l'a donné qu'une fois, et l'Église nous le donne tous les jours ; mais Marie nous l'a donné à tous en général, et l'Église nous le donne à chacun en particulier ; mais Marie nous l'a donné comme un Sauveur qui devait régner sur nous, et l'Église nous le donne comme une viande qui s'unit à nous. D'où il nous est toujours aisé de conclure ce que nous devons à cette épouse du fils de Dieu, avec quelle fidélité nous devons lui demeurer attachés, avec quelle ardeur nous devons défendre ses intérêts, avec quelle docilité nous devons recevoir ses ordres, avec quelle piété et quelle soumission nous devons les exécuter. Cependant, à quels combats et à quelles insultes ne s'est-elle pas

vue exposée, en nous faisant le don le plus précieux, et même parce qu'elle nous le faisait et nous le conservait ? Car vous savez combien de fois les hérétiques sont entrés dans ses temples pour le lui arracher : vous savez quels excès ils y ont commis, comment ils ont souillé son sanctuaire, renversé ses autels, brisé ses tabernacles, enlevé ses vases sacrés ; comment ils ont porté leurs mains sacrilèges et parricides jusque sur ses enfants, jusque sur ses ministres, jusque sur son époux et son redoutable sacrement ; attentats dont le souvenir nous saisit encore d'horreur. Mais, chrétiens, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette mère des fidèles, ainsi outragée par ses ennemis, reçoive de nous tous les jours les mêmes outrages ; et n'est-ce pas pour cela qu'elle peut bien dire, dans l'amertume de sa douleur : *Filios enutriti, et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me !* (ISAÏE, 1.) J'ai formé des enfants, je les ai élevés dans mon sein, je les ai nourris du lait de la plus saine doctrine, je leur ai donné un aliment tout divin, et ils m'ont méprisée ! Car, prenez garde, mes chers auditeurs, et du moins faisons-y quelque réflexion : les hérétiques l'ont méprisée en profanant ses temples, et par tant de scandaleuses irrévérences n'en sommes-nous pas les profanateurs ? les hérétiques l'ont méprisée en souillant son sanctuaire, en renversant ses autels, en brisant ses tabernacles ; et combien peut-être, dans ce même sanctuaire, à la face de ces mêmes autels, devant ces mêmes tabernacles, tout sanctifiés qu'ils sont par la présence réelle de Jésus-Christ, avez-vous formé de criminels desseins, et entretenu de honteuses passions ? les hérétiques l'ont méprisée en se jouant de ses mystères, et en déshonorant son adorable sacrement ; et n'est-ce pas le déshonorer, ce même sacrement, que de le recevoir dans l'état de votre péché ? n'est-ce pas vous jouer de ces divins mystères, que d'y assister avec aussi peu d'attention, avec aussi peu de respect et de retenue qu'aux assemblées les plus mondaines ? Quand les hérétiques l'ont méprisée, c'étaient ses ennemis déclarés et ses persécuteurs ; et dès là leurs mépris lui devenaient beaucoup moins sensibles : mais les nôtres la doivent toucher d'autant plus que nous sommes son troupeau, que nous sommes ses disciples, que nous sommes ses enfants : *Filios enutriti, et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me !*

Je dis de plus, que nous devons remporter un sentiment de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Oui, mes chers auditeurs, tout méprisables d'ailleurs que nous pouvons être, nous devons, si je l'ose dire, nous honorer nous-mêmes, puisque nous participons tous à cette glorieuse qualité de corps mystique du Rédempteur, et que c'est de nous comme de l'Église que saint Paul a dit :

Vos estis corpus Christi (1. Cor., 12); Vous êtes le corps de Jésus-Christ. Quelque vils que soient nos corps par eux-mêmes, nous devons néanmoins avoir pour eux un certain respect que la foi de l'eucharistie nous doit inspirer, et que la piété doit entretenir : pourquoi? non plus seulement parce que nos corps sont les temples du Saint-Esprit, selon l'Écriture; cela dit beaucoup, mais cela ne dit pas encore assez : non plus seulement parce qu'ils sont les sanctuaires vivants où le corps de Jésus-Christ repose; c'est encore trop peu : mais parce qu'en vertu de la communion, ils deviennent les membres de Jésus-Christ même, ainsi que l'apôtre nous l'enseigne : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi?* (Ibid., 6.) Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ; et par conséquent, que vous n'êtes plus maîtres d'en disposer, mais qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, qu'ils sont affectés à Jésus-Christ, qu'ils sont du corps de Jésus-Christ? *Et non estis vestri.* (Ibid.) Ah! chrétiens, la grande vérité, et le grand motif pour conserver vos corps innocents et purs! voilà l'importante morale sur laquelle insistait continuellement saint Paul dans les instructions qu'il faisait aux chrétiens : il avait du zèle pour la sanctification de leurs âmes; mais il avait encore un zèle spécial pour la sanctification de leurs corps, parce qu'il les considérait comme les membres de Jésus-Christ. Voilà sur quoi il s'expliquait dans les termes les plus énergiques et les plus forts. Quelle indignité, mes frères, et quelle horreur! ces membres de Jésus-Christ, les profaner, les souiller, les livrer aux sales désirs d'une prostituée! Plût au ciel, mon cher auditeur, que je n'eusse pas plus lieu que l'apôtre de vous faire le même reproche! mais à quoi ne vous a pas porté la corruption du siècle, à quels débordements et à quelles profanations! Je dis à quelles profanations : car ne vous croyez pas seulement profanateur du corps de Jésus-Christ, quand vous le recevez dans l'état de votre péché; mais vous l'êtes encore, comment? par ces voluptés brutales et ces plaisirs infâmes où vous plonge la passion, et qui déshonore le corps du Sauveur en déshonorant le vôtre. Tellement que je puis alors prononcer contre vous le même anathème que saint Paul a prononcé contre les chrétiens sacrilèges : *Reus erit corporis et sanguinis Domini, non dijudicans corpus Domini.* (Ibid., 11.) Parce que vous n'avez pas fait dans vous-même le juste discernement qu'il fallait faire du corps du Seigneur, vous êtes coupable devant Dieu de ce corps et de ce sang précieux. N'attirons pas sur nous, mes chers auditeurs, ce terrible arrêt; ne renversons pas les favorables desseins de Jésus-

Christ. Honorons sur la terre, par la sainteté de nos corps, la sainteté du corps de cet Homme-Dieu, afin d'avoir part à sa gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR

LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Marie, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ. SAINT MATTHIEU, chap. I.

SIRE,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De qua natus est Jesus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie non-seulement si glorieuse, mais si sainte; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptait toujours Marie lorsqu'il s'agissait du péché, et qu'il ne pouvait pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avait été sujette : *Excepta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem.* (AUGUST.) La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim scimus, quod ei tanto plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum.* (Idem.) Témoinage bien authentique en faveur de la sainte Vierge; règle sûre, que tout prédicateur de l'Évangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Église, se la prescrivait lui-même : *Excepta Virgine Maria.* C'est ce qui déterminait les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genetricem.* (Concil. Trid.) Or, le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes

dans la loi générale du péché, qui serait assez téméraire pour l'y envelopper? Tel est aussi le motif pourquoi l'Église, conduite par l'esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Église, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paraît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant : il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir, et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses, en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connaissance de nous-mêmes : trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que, de pécheurs, nous devenons justes, et d'ennemis de Dieu, enfants de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet ou du baptême, que je puis pour cela définir, après saint Jérôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération; ou de la pénitence, qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lesquels nous devons la conserver en nous

et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connaissance entière et parfaite de nous-mêmes; car c'est connaître tout à la fois, et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo.* (*Eccles.*, 12.) Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu, et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance; et notre plus important devoir, pour l'accomplir en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilège de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connaître l'état malheureux où le péché nous a réduits; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle était de la maison royale de Juda; et, comme petite-fille de David, combien pouvait-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains? La plus accomplie : elle était dès lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur, et, par les qualités éminentes qui la distinguaient, et qui devaient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvait être comparé. La plus heureuse : elle était conçue pour être la mère d'un Dieu, et pour donner au monde un rédempteur. Rien de plus vrai, chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils

de Dieu ! tout cela sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine ? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infailible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le ciel commençait déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument parce que le Saint des saints devait naître d'elle. Cela pouvait suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisait pas pour faire de cette vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostôme, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostôme, a voulu montrer, jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté est indigne de lui ; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens ; et, sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché ; la foi nous l'apprend, et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connaître ; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous ne l'ayons jusqu'à présent connu. Écoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfants de colère, *Natura filii iræ* (*Ephes.*, 2) ; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu, comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (*Ps.* 50) ; Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu, m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand, touchés

de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire, nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme, que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions ; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion ; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. Renversément monstrueux, dit saint Augustin, mais qui par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connaître ? Non, mes chers auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la connaissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès. en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de désolation. Autant de points

que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérisant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les privilèges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oui, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption; faiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur qui seule, selon l'Écriture, suffirait pour nous attirer l'indignation de Dieu: car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux? Or, qui de nous, s'il se connaît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction: *Pauperem superbum odivit anima mea.* (Eccles., 25.) Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous n'en sommes pas touchés. Saint Paul, dans l'amertume de son âme, s'en est affligé, et nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écriait le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même? *Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihi-met ipsi gravis?* (Job, 7.) Est-ce ainsi que parle un mondain; est-ce ainsi qu'il pense? Non: insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait aucune attention. Il est esclave

de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu: et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentiments? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avaro qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions, dont l'apôtre de Jésus-Christ faisait le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément: non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent, nous voulons qu'ils en soient les approbateurs: entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire; les contredire, c'est nous offenser: plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste: plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est; et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au delà.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandait humblement à Dieu d'être guéri de sa faiblesse, s'en accusant comme d'un mal, *Miserere mei, Dominus, quoniam infirmus sum; sana me* (Psalm. 6), nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos dérèglements, et nous tenir lieu de justification; c'est-à-dire, parce que nous sommes faibles, et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que, parce qu'il connaît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous pu-

nir ; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu, qui, selon les oracles de l'Écriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paraît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres : parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impunité ? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talents de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur ; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de la fortune, c'est-à-dire de la Providence ; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnaissants envers Dieu : mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit ; la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enlèvent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes ?) la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurecit ; et ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci ? Oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non

contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté ? Or, vous le savez, hommes mondains à qui je parle ; vous savez jusqu'où, sur ce point, va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-même porté. Avoir été conçu dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaindre du péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état de péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux de je ne sais combien d'âmes perverses, que le torrent du monde entraîne : et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent il n'y en ait point de ce nombre ! Job demandait à Dieu que le jour pérît, où il avait été conçu : il souhaitait que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours ; et il avait raison, dit saint Augustin, puisque c'était le jour malheureux où il avait commencé d'être pécheur, et, sans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? Par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie certains jours où, librement et sans remords, il s'est livré à l'esprit impur : ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime ; ces jours où, pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu ; ces jours, en eux-mêmes pleins d'horreurs, ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables : il en conserve le souvenir, il en souhaiterait le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine, contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance, ni de surprise ; mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu ; péchés qu'il nous serait facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce

que nous ne comptons pour rien d'y succomber ; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère ? Ne nous laissons point d'en sonder l'abîme profond ; et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce, qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels ? C'est-à-dire certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celle des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Évangile de si foudroyants anathèmes : j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants ; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances ; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques ; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches ; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs ; en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérerons ; mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de vous marquer : car je dis toujours que la désolation de notre

misère est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger ; est d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah, chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrais m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum ?* (JEREM., 9.) Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs ? Malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même, dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle ; vous seule dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tache ; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante ; car le privilège que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la mère de miséricorde ; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendait en quelque façon de notre disgrâce : et s'il n'y avait eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs ; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter ; enfin, à connaître non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Église, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie, après Jésus-Christ, a été la première des élus de Dieu ; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection, ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilège de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès lors : Tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratia Dei sum id quod*

sum. (1. Cor., 15.) Grâce féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'apôtre, mais bien plus justement que l'apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit* (Ibid.) : Et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut, à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi? Pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire, pour rendre toutes ses actions précieuses devant Dieu, et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connaître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève, par le baptême, la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenait à une créature que Dieu formait actuellement, et qu'il destinait pour être la mère de son Fils; car dans ce bienheureux moment, Marie, déjà pleine de grâce, et pleine de l'Esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab ulero vocavit me* (ISAÏ., 49) ; Avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* (Id.) ; Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devait un jour porter; et parce que c'était d'elle qu'il voulait naître, au lieu qu'il dit à Isaïe, *Servus meus es tu, quia in te gloriorabor* (Id.) ; Vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai; il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère, car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue, et voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière, et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'était celle dont il devait être bientôt le fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam; pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être par cette on-

tion de sainteté dont elle fut remplie; et comme son fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*. Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention : car, selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum!* (Rom., 11.) Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible; et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Évangile, qui, semé dans le champ, et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre; à force de s'élever il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui : car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit; et cette sève ainsi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification? La grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente : mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami*. (Rom., 11.) Qu'est-ce que j'entends par les branches? Ce sont les vertus que cette incomparable vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception; et que cette grâce qu'elle ne perdit

jamais, fut, pour me servir du terme de l'Évangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or, de là, chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême, qui, selon les Pères, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvait mieux nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption; et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Évangile, que le pouvoir d'être enfant de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* (JOAN., 1.) Or, il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu; si le péché ne nous aveuglait pas, jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperait, et dont nous serions vivement touchés, ce serait de respecter dans nous cette qualité d'enfants de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes, pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu? tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnaître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance ou de fortune, qui pourraient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en

abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivait de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine! Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifié par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Église même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi? pour faire éclater, dit saint Chrysostôme, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fonds à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fonds qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'aurait pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi, qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous, sans présomption, peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* (2. PÉTR., 1.) Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudrait-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disait saint Jean, exhortant les premiers fidèles (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirais-je pas aujourd'hui?), voyez quel amour le Père, qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous le fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur et simus.* (1. JOAN., 3.) Mais voyez aussi, ajoutait-il, et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance, demande cette charité d'un Dieu; voyez

à quelle pureté de mœurs elle vous engage; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour père; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu; *Videte*. Ah! Seigneur, s'écriait saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle? Être enfant de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujet à toutes les faiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs dérégés de l'homme, ne serait-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que, dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnaître devant Dieu son injustice et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* (Rom., 8.) Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or, c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées, et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérite pour la gloire; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire; que les plus viles et les plus basses en apparence ont une sainteté proportionnée à cette gloire; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû, par justice et par récompense, un degré de cette gloire; et qu'ainsi la vie du juste sur la terre devient un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez

de là, quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce habituelle, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de dispositions pour nous convertir à Dieu : mais je ne vous instruirais pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissais que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors de l'état de la grâce ne méritent rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auraient acquis des trésors de gloire; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités, des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme! concluait le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement, ô homme! qui que vous soyez, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, o homo, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* (LEO.) Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que, nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute, en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception, est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui va vous paraître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité dues à ces deux grâces. — Opposition

qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car, prenez garde, s'il vous plaît; Marie, quoique exempte de toute faiblesse, et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce, mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude; ou plutôt, par une grâce dont les caractères sont tout différents de celle de Marie! je veux dire par une grâce qui, toute puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragilités; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier; qui, toute abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres! Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Évangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes? et Dieu pouvait-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avait reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Église : *Quemadmodum de beata Virgine tenet*

Ecclesia. (Concil. Trid.) Ce n'est point encore ce qui me surprend; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devait jamais perdre, et même qu'elle ne pouvait perdre, l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût couru tous les risques; s'étant pour cela, dès sa plus tendre enfance, séparée du monde, ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il était transfiguré en homme : voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin, la grâce de la conception de Marie était à l'épreuve de la corruption du monde; c'était une grâce solide, que toute l'iniquité du monde ne pouvait altérer ni ébranler : et la même théologie qui nous enseigne que la mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle était impeccable par la grâce, comme Jésus-Christ l'était par nature; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde, tout perverti qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portait dans son cœur n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil, de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa conception, possédait une grâce inaltérable, et, comme parlent les théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur : et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire, dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasibus fictilibus* (2. Cor., 4); et nous ne craignons rien. Nous le portons, ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur ce

parallèle. Marie, qui, par la grâce de son origine, était exempte des faiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché; et nous, à qui notre faiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu, dans sa conception, avait donné un préservatif infailible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du monde; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or, c'est en quoi paraît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fît sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, ou nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, et où la grâce même des anges ne serait pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela était, les saints auraient pris, pour ne pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'Esprit de Dieu qui les gouvernait, leur aurait-il inspiré tant de haine pour le monde; et en vain ce même Esprit nous proposerait-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque, sans nous séparer du monde, et sans le combattre, il nous serait aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre, et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce, prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme, et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon, et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects: de puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous

soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu: cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement; ainsi le prétendait saint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde: heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde: car il y en a qui sont d'un devoir indispensable, et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce; mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité, parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens, un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête, un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple, et c'est à vous, âmes fidèles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement! car l'exemple de Marie est fait pour vous; et quand saint Ambroise parlait aux femmes chrétiennes de son siècle, c'était la règle qu'il leur proposait. Considérez Marie, leur disait-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruisse. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange; et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs! C'était un ange, mais sous une figure humaine; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'était le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu; mais elle savait qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle était confirmée en grâce, et le Seigneur était avec elle; mais il n'était avec elle, reprend saint Ambroise, que parce qu'elle ne pouvait être sans peine avec tout autre qu'avec lui; et elle n'était confirmée en grâce, que parce qu'elle était confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera, mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là, je dis par votre conformité à ce modèle, et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que la veut saint Paul, irrépréhensible et sans tache; par là votre réputation, dont

vous êtes responsables à Dieu et aux hommes, se trouvera à couvert de la médisance; par là vous serez au-dessus de la censure, et le monde même vous respectera; par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui sont le scandale de votre vie; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet, ne vous pardonne pas; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité: par là les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous semblaient importunes et fatigantes; par là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera un piété solide: car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réproûve, et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? En un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes: car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames, et j'ose encore une fois vous le redire; c'est de vous, et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme; j'en appelle là-dessus à vos propres connaissances: et pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce de sa conception, selon les lois communes, ne devait-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence? Tel était sans doute le privilège de son état, mais prétend-elle en jouir? Non, mes chers auditeurs. Mère d'un fils qui, sans avoir connu le péché, venait au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venait par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments: elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère: et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre: déçus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtimens, ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie; je dis une joie pure, sans disgrâce et sans amertume. Or, n'est-ce pas là ce que nous cherchons avec tant d'empressément et tant de passion; et à nous entendre

parler, à nous voir agir, ne dirait-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'apôtre, sont le juste payement et la solde du péché, *Stipendia peccati* (Rom., 6); mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il parait, nous offenser? La pénitence, disent les conciles, est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence; et malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même nous en murmurons: si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvait être, nous nous en faisons une pénitence forcée; et voilà, mes chers auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et de matière de pénitence qu'à la cour; et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens, et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté: et nous en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes: pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu: *Qui estis vos?* (JUDITH, 8.) Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirions-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité? Ah! chrétiens, la consistence dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que saint Paul enseignait aux premiers fidèles. Croissez, mes frères, leur disait-il, dans la science de Dieu; croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez dans la foi et dans toutes les vertus; sans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité

SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

rs les pauvres vous adonnez-vous? S'il y a sur vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce, au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car au lieu que saint Bernard vous déclare, et avec raison, que quoique vous fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle, je vous dis, pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ, et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice, et qu'ainsi, malgré les périls mêmes de votre état, mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu, vous la sauvez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir : que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa faiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei* (TERTULLI); parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils s'étaient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer; il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et benefictum Dei, salutem suam scilicet, memoria periculi honorant.* (Ibid.) Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse mère de mon Dieu! que nous vous présentons nos vœux; et que, touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'Évangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin

que Dieu, par votre intercession toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie¹. C'est votre ouvrage, sire; et par l'intérêt que l'Église et la religion, aussi bien que l'État, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous éleviez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, était déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et, ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux, ce prince était déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de Votre Majesté. Il lui fallait une princesse digne de lui : Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paraît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffirait pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que Votre Majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe; et que, toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connaître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par là sa personne nous doit être chère; mais nous nous promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde; on est charmé de ses manières, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de cette science du monde si avancée, de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu, je bénis le ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne, une princesse qui, instruite de la religion qu'elle professe, fera son capital de la pratiquer; qui, occupée de ses devoirs, n'aura rien, sire, plus à cœur que de seconder le zèle de Votre Majesté, que de se conformer en toutes choses à ses intentions, que de mériter les bonnes grâces de Monseigneur, que d'édifier le prince son époux, que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour, que de leur inspirer, par sa conduite, l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût; une princesse, qui, s'élevant au-dessus de la vanité, emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue, à démêler la vérité d'avec

¹ Le père Bourdaloue lit ce compliment au roi deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

le mensonge, à éloigner de soi la flatterie, à se préserver de l'erreur, à ne pas donner dans le piège des passions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne se pas laisser séduire par la médisance, à bannir le libertinage de sa maison, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre et honorer Dieu; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles, pour établir dans cette cour le règne des vertus, et qui, marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction, sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire comme le serviteur d'Abraham, lorsque, voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria, dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei* (Genes., 24) ; Oui, la voici, celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio domini mei*. Ces paroles d'Éliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré vos plus singuliers faveurs, non-seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut qui feront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON

SUR

L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Dixit autem Maria ad Angelum : Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum verbum tuum.

Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. SAINT LUC I. chap. I.

SIRE,

C'est de cette réponse de Marie que dépendait l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions re-

quises pour l'incarnation du Verbe; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire; si dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum verbum tuum*. Ne séparons donc point dans ce discours la mère du fils et le fils de la mère : ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'Homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un et de l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. Saint Augustin disait que, pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge, il fallait que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, et que le ministre de l'Évangile devait avoir le même zèle que saint Paul, pour pouvoir dire à ses auditeurs comme cet apôtre : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur in vobis Christus* (Galat., 4) ; Mes chers enfants, pour qui je me sens pressé des mouvements les plus vifs d'une tendresse paternelle, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations, je travaille à former Jésus-Christ dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, qui survint dans Marie; et c'est par l'intercession de cette Vierge toute-puissante que nous les devons demander : *Ave, Maria*.

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Église que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu néanmoins, par sa correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avait comblée de tant de grâces; pour cela qu'il l'avait préservée de tout péché; pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'était séparée du monde; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'était elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de

Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en participation de ce mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce, ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle était déjà, comme vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, chrétiens, l'une et l'autre ensemble, et disons avec saint Bernard, que cette vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité, et par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit.* (BERN.) C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paraît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jésus-Christ fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Or, ce consentement fut tout à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car, en se reconnaissant la servante du Seigneur, elle s'humilia; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine qu'à condition que tout s'accomplirait selon la parole de l'Ange, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle était vierge, mais qu'elle voulait toujours l'être. Ainsi, il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur, et par la pureté de son corps : par l'humilité de son cœur, qui, de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de mère de Dieu; ce sera la première partie : par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le bonheur d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu; ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur me paraît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que, pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu, il faut au moins être vide de soi-même; Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or, l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux

et salutaire, qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes; par conséquent, c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu; en un mot, de servir de sujets aux épanchements ineffables des grâces et de l'esprit de Dieu : principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu voulait se communiquer à l'homme, mais d'une manière étonnante, et qui devait même surpasser l'intelligence de l'homme; savoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu voulait que ce Verbe, que ce Fils du Très-Haut vint au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela, il cherchait une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une vierge selon son cœur, et en qui il trouvât ce fonds d'humilité indispensablement requis pour en faire le temple vivant où devait habiter neuf mois entiers la plénitude de la Divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'était proposé, il jeta les yeux sur Marie; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférentiellement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui était celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle était, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle ni la grandeur de sa naissance, ni les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avait, comme créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, était la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres, elle avait hérité de toute leur gloire : douée des qualités naturelles qu'elle avait reçues de Dieu, elle était, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvait enrichie; car c'est d'elle, à la lettre, qu'on pouvait bien dire : *Multæ filiarum congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* (Prov., 39.) Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix

qu'il fit d'elle pour être la mère du Messie, et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui déterminait Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie, pour être mère de Dieu, devait être sainte; mais toute espèce de sainteté n'aurait pas suffi : il fallait pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire, la mère d'un Dieu qui s'anéantissait en devenant son fils et se faisant homme. Or, ce caractère ne pouvait être que l'humilité; et si l'humilité n'avait pas été la vertu prédominante de cette vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'aurait pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connaissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit : or, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur, *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (LUC., 1) : Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée; on m'appellera bienheureuse, et je le suis en effet; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses : et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avait : *Ecce enim ex hoc*. (Id.) Cela seul m'a attiré non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les âmes justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité : puisque, dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égards pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les petits et pour les humbles. *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit* (Psalm. 137), que fallait-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvait de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fit encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures, et qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal et son souverain attrait?

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? Ah! chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'était jamais vue sur la terre, et qui ne s'y verra jamais, je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite; première circonstance : car être humble sans mérite, dit saint Chrysostôme, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange; mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'incarnation. Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît : on la salue comme pleine de grâce, *Ave, gratia plena* (LUC., 1); et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. (Id.) Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'aurait jamais été mère de Dieu; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostôme : mais parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus : une humilité dans le comble de l'honneur; autre circonstance. Être humble poursuit saint Chrysostôme, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais, pour ainsi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerais-je pas ainsi, et pourquoi craindrais-je de dire que celui qui admira la foi du centenaire et de la femme chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette vierge? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie : tout ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Eprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera le Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvait-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne semblait-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savait que ce n'étaient point là des flatteries, puisqu'elle recevait tous ces éloges et de la bouche d'un ange, et de la part de Dieu? Cependant, chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse; mais elle

la fait avec autant de sincérité qu'une âme vaine et peu solide aurait pu la faire avec dissimulation et avec affectation : *Ecce ancilla Domini* ; Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce serait pour moi un titre de supériorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla*.

Or voilà, mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le ciel. Voilà (souffrez que je m'explique ainsi) ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du prophète royal, qu'un abîme attire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat*. (Psalm. 41.) Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abîme de l'humilité d'une vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où saint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-Homme : *Qui cum in forma Dei esset, exinanivit semetipsum formam servi accipiens* (Philipp., 2) : Ce Jésus-Christ que je vous prêchez, disait-il aux Corinthiens, est celui qui, étant Dieu, et n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer. Il faut, pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son secours, et que, fortifiée des plus vives lumières de la foi, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous ? Par ce seul mot, qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en dire ; aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté : il s'est fait homme, c'est-à-dire, de Dieu qu'il était, sans préjudice de la souveraineté de son être, il s'est réduit à une espèce de néant : *Exinanivit semetipsum*. (Ibid.)

C'est donc de ce néant divin, pour ainsi parler, que nous avons été formés ; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes, vous et moi, tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature, il a fallu que de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation et de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre

surnaturel, c'est-à-dire, toutes les grâces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumières, toutes les inspirations, tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair que la miséricorde a travaillé pour faire des saints, des prédestinés, des élus, comme la toute-puissance avait travaillé sur le premier néant pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre misère et de notre péché : il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum*. Anéantissement de mon Dieu, s'écrie saint Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même et que sa puissance même ; ou plutôt, anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auraient eu rien d'avantageux pour moi ! anéantissement plus fécond, plus riche, plus abondant que les trésors mêmes de Dieu, puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés, et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais ! anéantissement en vertu duquel je subsiste, et auquel je suis redevable de tout mon bonheur ! anéantissement qui, me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérais dans la splendeur des saints, et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior*. (BERN.) Telles étaient les pensées de saint Bernard en vue de ce mystère, qu'il méditait et dont il était pénétré.

Mais allons plus avant, et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous, selon la maxime du grand apôtre, dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment de l'incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu*. (Philipp., 2.) Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disait saint Jérôme, n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison : mais pour nous, qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison, et par religion. Les Juifs n'avaient besoin d'humilité que pour obéir à un Dieu qui leur paraissait toujours grand et devant qui ils devaient trembler ; mais en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second

abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous, et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignons l'anéantissement volontaire de nous-mêmes, à cet anéantissement prodigieux du Verbe; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisque au moins en a-t-elle été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les dérèglements du monde : on vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus que de s'en laisser dominer, c'était une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en fallait une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous neussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison était attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur, un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme : un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui la fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme sauveur que par son humilité, et en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous et de ne penser qu'à nous

élever nous-mêmes; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose; et, s'il était possible, toutes choses selon le monde? n'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son incarnation divine?

Il faut être humbles, chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes : autant vous en dirait un philosophe et quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déferât beaucoup : mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien, et que sans l'humilité, il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y aurait pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je sais néanmoins que cette vérité, tout édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût de ceux qui m'écotent; et je sais, quoique avec douleur, que l'humilité que je prêche ici est cette sagesse cachée que saint Paul a cru bien définir quand il a dit que c'était celle que nul des princes de ce monde n'avait connue : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam nemo principum hujus sæculi cognovit.* (1. Cor., 2.) Mais c'est pour cela même que je vous la prêche, afin que, malgré le dieu du siècle, elle soit hautement révélée, là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue; afin que, jusque dans la cour, elle reçoive un témoignage ou qui sanctifie ceux qui la croient, ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas : car, de l'une ou de l'autre manière, il faut, chrétiens, que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce, ô mon Dieu! de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle en triomphe pleinement; de ce que votre main n'est pas raccourcie; de ce que, parmi les grands à qui je parle, il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus, Seigneur, et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre, c'est cette profondeur de vos conseils que nous révérans : mais, quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui de ce que la proposition de votre apôtre n'est plus si absolue ni si générale; et, tout indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette sagesse de vos humi-

liations, puisque je la prêche devant des puissants du siècle, non-seulement qui la connaissent, mais qui l'adorent, et qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz, chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité. Et moi, je vous réponds : En peut-on douter après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la mère d'un Dieu. Quoi donc, reprend saint Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, et que la divinité même ? et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui, chrétiens, on peut être grand et humble tout ensemble, c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand ; mais on peut être humble et être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes, voilà, si vous voulez le reconnaître, l'avantage que vous possédez, de trouver dans l'humilité que ce mystère vous inspire, de quoi sanctifier votre condition, et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu ; voilà en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avait laissés dans la corruption du péché, livrés à vos propres désirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus serait une grandeur funeste qui vous perdrait, qui vous aveuglerait, qui serait pour vous une source de crimes, et qui n'aboutirait enfin qu'à votre damnation : ou si, par un changement d'état, Dieu, au contraire, vous avait fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession n'eût été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous élever plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Ou'a

fait Dieu ? Par une providence toute singulière, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que si vous étiez humbles et chrétiens, vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénéraient point dans une grandeur profane et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule aurait dû vous faire trembler : l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'aurait pas pu vous assurer : l'une vous aurait exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, aurait été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité, à l'épreuve de la grandeur, est le plus infailible ouvrage de la grâce, le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter ; et la grandeur, sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piège, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les ministres et les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, et quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints ? Il est vrai, disait saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptior Deus.* (Act., 10.) Mais il faut pourtant convenir que, agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des grands que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous ; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par là qu'il les mesure ; c'est pour cela même aussi, vous disais-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu, ou plutôt c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir

dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'avait dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avait promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'évangéliste, ce que signifiait l'angusté nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.* (MATTH., 1.) Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les lois de la nature; mais après tout, il ne laissait pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu, se faisant homme, devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter.* (BERN.) Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité : pourquoi ? Parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sais quoi de sublime, et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle remplirait vos esprits des plus hautes idées des la religion. Mais, sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible, et de plus propre à l'édification de vos mœurs : or c'est à quoi le Saint-Esprit me paraît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère ; conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dus à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon ; étudiez-la dans la suite de notre évangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséri-

corde, envoie un ange sur la terre non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la nouvelle alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange ? A une vierge : *Missus est angelus a Deo ad virginem.* (LUC., 1.) Or vous savez (belle réflexion de saint Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge) ; vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son fils par la plus pure et la plus sainte de toutes les générations : d'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelles où Dieu les avait créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez, enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei.* (MATTH., 22.) Dieu qui députe, l'Ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différents de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus a Deo ad virginem.* Que veux-je conclure de là ? Ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par là nous déclarer ; savoir : que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait ou une pureté angélique, ou une pureté virginale ; disons mieux, qu'il fallait l'une et l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique et la virginale, a eu plus de part à ce mystère ? et pour laquelle Dieu paraît-il avoir eu plus de considération ? Ah ! répond ce saint docteur, en peut-on douter, après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire, après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique ? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu, dans le dessein de s'incarner, choisit une vierge pour mère, et il lui députe un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc, en vertu de ce mystère, aussi élevée comme vierge au-dessus de l'ange, que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur. *Tanto melior angelis, pourrais-je dire, en me servant des termes de saint Paul, quanto differentius prae illis nomen hæreditavit.* (Hebr., 1.)

Dieu, prêt à se faire homme, oblige l'ange à s'humilier devant cette vierge ; et lui-même, tout

Dieu qu'il est, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future mère, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque, dans la plus importante négociation, il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard; c'est qu'en effet la pureté de cette vierge était d'un mérite qui la rendait bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu, que celle des anges. L'ange qui saluait Marie était pur, il est vrai : mais comment? par nature et par un privilège de béatitude et de gloire : mais Marie était vierge par choix, par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie était donc comme un sacrifice continué qu'elle faisait à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immolait comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devait être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité : admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Écoutez-moi, et instruisez-vous. Un ange se présente à elle, et elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est, et cogitabat qualis esset ista salutatio.* (LUC., 1.) Si Marie eût été de ces personnes mondaines, qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle recevait n'aurait eu rien pour elle de si surprenant; et les louanges qu'on lui donnait, au lieu de l'étonner, l'auraient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir, comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu; la loi qu'elle s'est prescrite, et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane; son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances; la possession où elle est, d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure; la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement, sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paraître, parce que, être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance : ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un fils qui sera éternellement roi, qui sera le Saint des saints, qui sera le Fils du Très-Haut, qui sera le Sauveur de tout le monde : et elle demande comment cela

se pourra faire, parce qu'elle est vierge, et vierge par un engagement auquel ni la qualité de mère de Dieu, ni celle de reine du ciel et de la terre, ne la feront jamais renoncer : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* (LUC., 1.) Ah! Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire, et qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible : car si vous le comprenez de la manière que toute autre l'aurait compris, dès là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule; il a fallu que la proposition qu'on vous faisait d'être la mère de votre Dieu vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettait un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente, aliquatenus titubavit* (HIERONYM.) : voilà, dit saint Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, et par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or, qu'est-il arrivé de là? Une chose, chrétiens, aussi consolante pour vous qu'elle vous paraîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avait juré que son Esprit ne demeurerait jamais dans l'homme, parce que l'homme était devenu tout charnel : *Non permanebit Spiritus meus in æternum in homine, quia caro est.* (Genes., 6.) Mais aujourd'hui, réflexion admirable de saint Augustin, Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt; et, par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son Esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi? parce que, dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel; c'est-à-dire, parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, et de la plénitude même de l'Esprit de Dieu : *Spiritus Sanctus superveniet in te.* (LUC., 1.) Au lieu que, dans la création, l'Esprit de Dieu était simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avait point encore péché; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survint dans Marie; et comment? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté

et parce qu'elle était vierge : *Superveniet in te.*
 Ce n'est pas assez : non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit : mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair ; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair : car voilà le terme qu'a employé l'évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et Verbum caro factum est.* (JOAN., 1.) Saint Jean n'a pas cru qu'il suffit de dire que le Verbe de Dieu s'était fait homme, de dire qu'il s'était allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avait pris une âme immortelle et spirituelle ; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et verbum caro factum est.* O mon Dieu ! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous ; et qu'un Dieu aussi grand, aussi saint, aussi parfait que vous, en soit venu jusqu'à se faire chair ! Oui, chrétiens, c'est ce que la foi nous révèle : ce Dieu-Homme, par son incarnation, a ennobli dans sa personne tout l'homme, mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet Homme-Dieu est notre frère, c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui, c'est selon la chair qu'il est notre chef, et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi?* (1. Cor., 6.) Ne savez-vous pas, mes frères, disait saint Paul, et pouvez-vous l'ignorer, que, depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre, nos corps, par un merveilleux changement, ont cessé, pour ainsi dire, d'être nos corps, et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme, que vous êtes incorporés à Jésus-Christ, ou plutôt, que vous êtes le corps de Jésus-Christ même ? *Vos estis corpus Christi, et membra de membro.* (Ibid., 12.) Après cela, faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable, et que, de toutes les choses qu'il leur recommandait, celle qu'il a paru avoir plus à cœur ait été qu'ils sanctifiasent leurs corps ? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvait-il trop insister sur ce devoir ? Ayant les liaisons que nous avons avec Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être ? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre reli-

gion, comme si c'était un excès de perfection ? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-seulement les frères, mais les membres et le corps d'un Homme-Dieu ? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui, n'aurait-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes ? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Église, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une tout autre grièveté que s'il violait simplement la loi de Dieu ; et que l'Église des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle était qu'en le punissant, elle vengeait l'affront personnel qu'en recevait son époux ? Que la chair de l'homme, disait éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ, ait été corrompue et souillée de crimes, ses déréglés pouvaient être alors plus pardonnable ; elle n'avait pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu ; elle n'était pas encore incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avait pas encore reçu cette onction de grâce, en vertu de laquelle elle devait être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair ; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir ; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah ! mes frères, concluait-il, ne traitons plus ses désordres de simples faiblesses : et toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa faiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parlait ainsi. Il oubliait quelquefois la morale du christianisme, et il abondait en son sens : mais sur le point que nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de saint Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis ?* (1. Cor., 6.) Si c'était un autre que saint Paul qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes ; et la pudeur que nous affectons, malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons, nous ferait rebuter une

instruction si nécessaire et si essentielle : mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous ? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats ? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes ? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis ?* Cela seul, bien médité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications ; et pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémédiable qu'il ne le serait de lui-même ? Oui, reprend saint Chrysostôme, cela s'ensuit et doit s'ensuire nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption ? Rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? C'est ce que toutes les Écritures vous préchent. Ah ! chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés ; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là ; et, s'il était dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être renonceraient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ, pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, et qu'ils se trouvassent par là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux ni de nous que cela soit ainsi, et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers, si nous sommes jamais réprochés de Dieu, nous en porterons le caractère ; et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un sujet particulier, ou un surcroît de condamnation.

(Peut-être, mes chers auditeurs, ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi, et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que faiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre ar-

ret est déjà porté, et dès là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est* (JOAN., 3) : si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous ; et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres ; *Positus est in ruinam et in resurrectionem multorum.* (LUC., 2.) Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or, s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Évangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitents et obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut, par un châtement de votre redoutable justice servent à notre malheur éternel ! Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes, et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu-Homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source, et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

SUR

L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous. SAINT JEAN, chap. 1.

SIRE,

C'est le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimait en des termes si relevés, et qu'il appelait le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne.* (1. Tim., 3.) Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paraissait incroyable. Mais il y avait encore, ajoute-t-il, quelque chose de plus incroyable, sa-

voir, que ce mystère, tout incroyable qu'il était, fût cru néanmoins dans le monde; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'était le plus a cessé de l'être, et est devenue non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo.* (1. Tim., 3.) Quand saint Paul en parlait ainsi, ce n'était qu'une prédiction qui dès lors commençait à se vérifier; mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien croit un Dieu fait chair; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, et qui paraît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (Ps. 117.) Or, convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins? C'était le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous : *Et habitavit in nobis* (JOAN., 1); pourquoi cela? pour nous instruire par ses exemples et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos.* (TIL., 2.) Écoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe; et pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même Esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette Mère de Dieu, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans un dessein particulier que l'évangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : Le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est.* (JOAN., 1.) Autrefois saint Paul défendait aux ministres de l'Église, chargés de l'instruction des fidèles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardait les généalogies et les alliances, prétendant que c'étaient des questions inutiles qui ne servaient qu'à exciter des disputes, et qui ne contribuaient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnait-il à Timothée. Il n'en est pas de même, chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, et de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler; car ce sont des alliances toutes saintes qu'il vous est important de bien connaître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de

vosre vie. Or j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, et les voici : Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jésus-Christ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie, sa mère; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous, qui sommes ses frères : alliances, dis-je, que je vous propose comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en savez profiter. Et afin que vous en puissiez mieux faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de degrés qui élèvent la chair de l'homme, dans la personne de Jésus-Christ, jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; dans la personne de Marie, jusqu'au rang sublime de la maternité de Dieu; et, dans nos personnes, jusqu'à la dignité d'enfant de Dieu. Ainsi, gardant les proportions convenables entre Jésus-Christ et Marie, et entre Marie et nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles : dans Jésus-Christ un Homme-Dieu; ce sera la première partie : dans Marie une mère de Dieu; ce sera la seconde : dans nous, qui que nous soyons, mais surtout si nous sommes en état de grâce, de légitimes enfants de Dieu; c'est la troisième. Vous verrez, chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jésus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; et c'est ce que le Saint-Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est* : le Verbe s'est fait chair. Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce serait le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connaître; puisqu'il est certain que ce mystère de l'incarnation du Verbe ne serait plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvait rendre raison, et qu'il n'aurait plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si, dans l'ordre de la nature ou de la grâce, on en pouvait trouver un seul exemple : *Hic, si ratio quaeritur non erit mirabile : si exemplum, non erit singulare.* (August.) J'avoue que Marie, au moment que l'ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : *Quomodo fiet istud?* Comment cela se fera-t-il? Mais saint Chrysostôme remarque très-bien que cette demande fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration, et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité : et que, si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifierait ce qui lui était annoncé de la part du ciel, ce ne fut point

par incrédulité, mais par un pur zèle et par un sincère amour de la virginité qu'elle avait vouée.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, voilà le miracle qui nous est proposé dans cette fête, et que je dois vous expliquer : car je serais prévaricateur, et je ne m'acquitterais pas de mon ministère, si, préférablement à tout le reste, je ne m'attachais aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révèle, un Dieu incarné, un Dieu-Homme, jusqu'à pouvoir dire, dans le sens propre et naturel, qu'il s'est fait chair : *Verbum caro factum est*. D'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu; que dans l'instant bienheureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle était, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu; n'ayant, selon le langage des théologiens, point d'autre substance que celle du Verbe de Dieu; qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, et que le Fils de Dieu la reconnaitra dans toute l'éternité pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée; car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Pères, dans des termes que la tradition même de l'Église aurait eu peine à autoriser, s'ils n'étaient encore au-dessous de l'énergie et de la force de ceux-ci : Le Verbe s'est fait chair. *Tunc in utero virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus* (AMBR.); Ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une vierge conçut miraculeusement, et que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce Père pouvait-il s'en expliquer d'une manière plus expresse? Et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret et hominem Deum*. (AUGUST.) Oui, mes frères, disait ce saint docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jésus-Christ élevé jusqu'à Dieu, et que Dieu, dans ce même Jésus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répète, qui demandent toute la soumission de la foi, et qui nous paraîtraient avoir je ne sais quoi de dur, si elles n'étaient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est*.

De là vient, mes chers auditeurs (appliquez-vous à ceci, et ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisque autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement); de là vient que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien de divisé; et que ce qui était vrai de l'un, par une communication d'at-

tributs, l'est encore de l'autre. Ainsi, parce que la chair de Jésus-Christ a été passible et mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blaspème, que le Verbe de Dieu a souffert et est mort pour nous : et d'ailleurs, parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure, en disant que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées que la croix et le trône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'Homme, qui a été crucifiée, la prééminence du trône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Père, l'humiliation et l'ignominie de la croix. Pourquoi? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles, *Verbum caro factum est*.

Il est vrai, et je suis toujours obligé de le reconnaître, ce mystère est difficile à croire, et c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce mystère sa souveraine majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disait saint Athanase, je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, et qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, et qui passe toutes mes vues; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connais pas moi-même; ce que j'ai surtout à faire c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non-seulement parce qu'il est descendu de sa gloire pour moi, et qu'il s'est fait homme comme moi, mais parce qu'il m'a révélé, et qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation; c'est-à-dire, si je puis être sauvé sans savoir par quelle vertu et de quelle manière le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance, je ne puis l'être sans savoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jésus-Christ, en sorte que, dans la personne de Jésus-Christ, il y a eu tout à la fois et un vrai Dieu et un vrai homme : *Verbum caro factum est*.

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir, et c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jésus-Christ, ne considérant pas qu'il est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'Esprit divin, *Spiritus sanctus superveniet in te* (Luc., 1); que l'ange l'appelle absolument saint, et la sainteté même, *Sanctum vocabitur* (Id.); qu'il est conçu par une mère vierge,

et demeurant toujours vierge, quoique mère; enfin qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde : principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu; car comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille et saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même et la source de toute sainteté; qu'à un Dieu d'être fils d'une vierge sans que cette vierge y perde rien de sa virginité; qu'à un Dieu de sauver le monde après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnaître l'humanité de Jésus-Christ; tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire et fantastique; tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans âme et sans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matière toute céleste et non de la substance de Marie : dogmes insoutenables, à quoi les docteurs de l'Église, et entre autres Tertullien, saint Athanase et saint Léon, pape, ont opposé toutes les Écritures et les plus solides raisons. Car, disaient-ils, si Jésus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang? s'il n'a eu qu'un corps sans âme, comment a-t-on pu l'appeler homme? et s'il n'était pas homme, comment a-t-il satisfait pour les hommes? si son corps a seulement été formé dans le sein de Marie, et non de la substance de Marie, comment Élisabeth l'appela-t-elle la mère de son Seigneur? *Mater Domini mei* (Luc., 1.); et comment l'ange lui dit-il que l'Homme-Dieu qu'elle devait porter dans ses chastes flancs, naîtrait d'elle? *Nascetur ex te?* (Id.)

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs se sont trompés, tout à la fois, et à l'égard de la divinité de Jésus-Christ, et à l'égard de son humanité; non pas en niant ni l'une ni l'autre, mais l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Car ils reconnaissent en Jésus-Christ et une vraie divinité, et une vraie humanité. Mais comme le propre de l'hérésie est de donner dans toutes les extrémités, ou bien, d'une part ils prétendaient que Dieu et l'homme dans l'incarnation avaient été seulement unis de volonté, unis de sentiments et d'intérêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, et non point d'une union réelle et substantielle; ou bien, d'autre part ils confondaient tellement ensemble la divinité et l'humanité, qu'outre l'unité de personne, ils établissaient encore dans l'Homme-Dieu une unité de nature : erreurs foudroyées par l'Église dans ces fameux conciles dont les célèbres décisions nous servent de règles, et qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation, le Verbe divin s'est réellement et substantiellement uni à notre chair; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les misères de l'homme, et que l'homme

est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine et la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues, et que l'une, comme parlaient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe, touchant le mystère d'un Dieu fait homme, et c'est de quoi il fallait d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là; mais réduisant à la pratique et aux mœurs cette première vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solennité de Pâques qui approche, et faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand précepte de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cette loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ, et à n'y participer jamais qu'avec une conscience pure, et dans un état où, sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* (2. Cor., 4); Ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital et de grief. On demande pour quoi l'apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne; et l'on s'étonne qu'animé du zèle apostolique dont il était rempli, il ait fulminé de si terribles anathèmes contre ceux qui, dans un état de mort, osent manger le pain de vie; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, et leur condamnation; qu'il les ait traités de profanateurs et de sacrilèges, et que, sur sa parole, malgré la corruption du siècle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits et même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, et ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre; et quand une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul, est le corps du Seigneur, et le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathèmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : Cette chair que je mange dans le sacrement est la chair d'un Dieu, et je la profane quand je la mange dans l'état de péché. Par l'incarnation, elle est unie à une personne divine; et par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une âme criminelle et ennemie de Dieu. Cela seul me fait

sentir la raison qu'à eue saint Paul, de condamner si sévèrement ces sacrilèges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de nocces qui est la grâce, et il n'y a point ensuite de châtement, qui ne me paraisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudrait-il donc dire à un chrétien qui se trouve sur le point de célébrer la pâque, et de prendre part au sacrement de Jésus-Christ? Écoutez-moi, hommes du siècle, et n'oubliez jamais cette instruction. Il faudrait lui dire à peu près, et avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'ange dit à Marie : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei* : Prenez garde, mon frère, ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des saints et le Fils de Dieu, le même qui est né d'une vierge, le même dont l'ange fit à cette vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même; et vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions; voyez si vous avez reçu comme elle l'Esprit divin; voyez si l'esprit corrompu du monde ne règne pas encore dans vous? car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant où un Dieu fait chair doit et veut faire sa demeure : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*.

Ah! chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'ange lui proposait! et quand elle apprit que l'heure était venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devait s'incarner en elle, avec quelle foi et quelle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisait, et aux miséricordes dont il la comblait! avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein! par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère! Or tel est, mes chers auditeurs, l'excellent modèle sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie était sainte dès sa conception; depuis sa conception, croissant en âge, elle avait toujours crû en sainteté. Avant que l'ange la saluât, elle était déjà pleine de grâce : mais cela ne suffisait pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Évangile, survint en elle, et qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des grâces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification, saint Ambroise ne croit point offenser Marie quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum*. (AMBR.) Ah! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez

point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une vierge! Approchons, chrétiens, de la communion, prévenus de ce sentiment, et nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté et tant de négligence : nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion et une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir; nous n'en sortirons plus aussi froids, aussi indifférents, et, ce qui est encore plus déplorable, aussi imparfaits, que si nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce sacrement, ce sera la plus grande et la plus sérieuse occupation de notre vie : en profiter, ce sera le plus ardent de nos désirs : en abuser, ce sera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la sainte table avec des cœurs embrasés d'amour; comme des lions, dit saint Chrysostôme, respirant le feu de la charité; comme des aigles, ajoute saint Augustin, élevés au-dessus de la terre par des pensées toutes célestes : nous y recevrons ce Dieu de gloire, dans le même esprit que Marie le conçut, et son exemple nous servira de règle. Du reste, tirer de là des conséquences spécieuses, mais qui, sous une fausse apparence de respect, nous éloigneraient pour jamais du corps de Jésus-Christ; faire consister les dispositions nécessaires dans des degrés de sainteté où personne ne peut atteindre; demander pour ce sacrement un état aussi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, se faire, contre l'intention de Jésus-Christ même, un obstacle insurmontable à la communion, c'est à quoi porte le raffinement du libertinage : mais c'est le piège grossier dont votre piété, aussi prudente qu'éclairée, saura bien se garantir. Au contraire, de la nécessité de communier, conclure celle de se sanctifier, y travailler en effet et y donner tous ses soins, c'est par là que nous honorons le mystère du Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vu dans un Homme-Dieu. Passons au second, qui nous fera voir dans une vierge une mère de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il fallait, chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-Homme et fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de mère de Dieu selon la chair, et voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnaître dans cette vierge, non plus que celle de la divinité et de l'humanité dans Jésus-Christ : mais alliance que les vrais fidèles ont hautement et constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, et le fruit que nous en pouvons retirer.

Une vierge mère de Dieu et mère de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, patriarche de Constantinople. Cet homme emporté par l'esprit d'orgueil, en abusant du pouvoir que lui donnait son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de mère de Dieu : et dans cette vue y eut-il artifice qu'il n'employât, et déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur ? car, suivant le rapport des Pères, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux et honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il était uniquement question. Il confessa qu'elle était la mère du Saint des saints, qu'elle était la mère du Rédempteur des hommes ; il convint qu'elle avait reçu et porté le Verbe de Dieu dans ses chastes entrailles ; il se relâcha même jusqu'à dire qu'elle était la mère d'un homme, qui, dans un sens, avait été Dieu, parce qu'il avait été spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolument et sans restriction mère de Dieu, c'est sur quoi on ne put fléchir cet esprit incrédule et opiniâtre. Que fit l'Église ? Elle rejeta toutes ses subtilités ; et plus Nestorius s'obstinait à combattre ce titre de mère de Dieu ; plus elle s'intéressa à le maintenir. Il ne s'agissait en apparence que d'un seul mot, et ce seul mot grec, Θετόκος, qui signifie mère de Dieu, était le sujet de toutes les contestations. Mais parce qu'il est vrai, comme l'a sagement remarqué saint Léon, pape, que le chemin qui conduit à la vie est un chemin étroit, non-seulement pour l'observation des préceptes, mais encore plus pour la soumission aux vérités orthodoxes, *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei, arcta via est quæ ducit ad vitam* (LXX), l'Église prit la défense de ce seul mot avec toute la force et toute l'ardeur de son zèle. Elle assembla des conciles, elle fulmina des anathèmes, elle censura des évêques, elle n'épargna pas ceux qui tenaient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégrada : pourquoi ? parce que dans ce seul titre de mère de Dieu, était renfermé tout le mystère de l'incarnation du Verbe. Car c'est pour cela qu'on se fit comme un capital, et un point essentiel de religion, de croire que Marie était, dans le sens le plus naturel, mère de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puisque, selon saint Cyrille, toute la tradition l'autorisait, et que déjà depuis longtemps Julien l'Apostat l'avait reprochée aux chrétiens, *Vos christiani, Mariam nunquam cessatis vocare Dei genitricem* ; mais on voulut que cette créance, aussi ancienne que l'Église, fût désormais comme un symbole de foi ; et l'on arrêta dans le concile d'Éphèse, que le titre de *mère de Dieu* serait un terme consacré contre l'hérésie

nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avait été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Voilà, mes frères, ce que nous croyons ; et c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie ; c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui, dans l'ordre des décrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Écoutez ceci, vous qui, réunis à l'Église, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine, et achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité ; et je pourrais appliquer ici ce que le grand saint Augustin, dans un semblable sujet, répondait aux manichéens, qui, malicieusement et injustement, accusaient les catholiques de rendre aux martyrs un culte superstitieux et idolâtre. Voici ce qu'il leur disait, en s'adressant à Fauste : Il est vrai que nous nous assemblons pour célébrer les fêtes des martyrs ; mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le sacrifice à aucun des martyrs. Nous savons que cet honneur n'est dû qu'à Dieu seul, et c'est aussi à Dieu seul que nous le rendons. Car où est l'évêque, où est le prêtre qui ait jamais dit, étant à l'autel : C'est à vous, Pierre ; c'est à vous, Paul ; c'est à vous, Cyprien, que nous offrons et que nous immolons l'agneau sans tache ? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les martyrs ; et nous ne l'offrons en mémoire des martyrs, que pour participer à leurs mérites, pour obtenir le secours de leur intercession. Ainsi parlait saint Augustin, et je dis de même de Marie. Nous célébrons avec solennité le jour bienheureux où l'ange lui annonça le choix que Dieu faisait d'elle ; mais à Dieu ne plaise, qu'en lui rendant nos hommages parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu : c'est de quoi nous ne craignons pas qu'on puisse soupçonner notre foi ; car, pour me servir du même raisonnement, où est le prêtre qui dans les saints mystères ait jamais dit : C'est à vous, Marie, que nous sacrifions ? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie ; mais quoiqu'elle soit incontestablement mère de Dieu, nous ne la regardons et nous ne l'honorons que comme une pure créature, dont tout le bonheur est d'avoir été fidèle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulièrement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il, du reste, une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu ? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée, mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute

son étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quod nec ipsa plane Maria potuit explicare.* (BRAN.) Après cela, vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports : l'un à Dieu, et l'autre aux hommes. Marie devient mère de Dieu, c'est le premier rapport : et Marie, mère de Dieu, devient par là même la médiatrice et comme la mère des hommes ; c'est le second. Or, voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette vierge, de l'un et de l'autre, et quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie, mère de Dieu. Écoute, ô homme ! s'écrie là-dessus saint Anselme, contemple et admire : *Intendat mens humana, contempletur et stupeat.* (ANSELM.) Le Père céleste avait un Fils unique et consubstantiel : mais il n'a pas voulu que ce fils n'appartint qu'à lui seul ; il en a fait part à Marie, et elle est véritablement sa mère sur la terre, comme il est son Père dans le ciel : *Non est passus manere suum ; sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum.* (Id.) Pensée sublime, mais qui, dans sa sublimité, n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah ! mes frères, disait saint Paul, je fléchis le genou devant le Père de Jésus-Christ mon maître, parce que c'est de lui que procède toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre ! Ainsi parlait le grand apôtre ; et ne puis-je pas ajouter que je me prosterne en la présence de ce Père tout-puissant pour le reconnaître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ? Car quel prodige, chrétiens ! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ? La virginité et la fécondité jointes ensemble ; une vierge qui conçoit dans le temps le même Fils, que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité ; une mère, dit saint Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père dans l'adorable Trinité, est père par la seule connaissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil, et si la foi ne nous l'apprenait pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son créateur, et que le créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature ? qui l'eût cru, que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avait pas auparavant, et qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ? qui l'eût cru, que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une vierge, et que par là cette vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création ? Permettez-moi, chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Pères avant moi s'en sont servis, et ce serait une délicatesse mal entendue, d'avoir peine

à parler comme eux, et d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspirait, et que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paraît plus surprenant, reprend l'archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Père dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la mère en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers auditeurs, le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu ? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès là que je la reconnais pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnaître que ce Dieu-Homme a voulu dépendre d'elle ; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitimes ; qu'il s'est soumis à son pouvoir ; et c'est aussi ce que l'Évangile nous a expressément marqué par ces courtes paroles : *Et erat subditus illis.* (LUC., 2.) Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusqu'au temps de sa prédication. Mais encore demande saint Bernard, de qui parlait l'évangéliste ? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissait à Marie ? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du fils, ou l'empire de la mère ; *Elige utrum mireris, aut filii beneficentissimam dignationem, aut matris excellentissimam dignitatem.* (BERN.) Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme ; et prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu : *Utrumque miraculum, et quod Deus feminæ obtemperet, humilitas sine exemplo ; et quod Deo femina præcipiat, sublimitas sine socio.* (Id.)

De là ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grâce, qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin que rien après Dieu et parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, et n'est même comparable à Marie. Mais surtout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous ; et sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, et tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie, devenue mère de Dieu, devient par là même la mère des hommes, la protectrice des hommes, la coopératrice du salut des hommes ; et une mère, une protectrice, une coopératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque

c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie, et qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le sauveur qui vient racheter les hommes, et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. Mais j'ajoute, mère toute-puissante, protectrice toute-puissante, coopératrice toute-puissante : pourquoi ? parce qu'en qualité de mère de Dieu, elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfants ; et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Éphèse, lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Église universelle à la gloire de cette vierge en qui ils avaient mis leur confiance. Le fait est remarquable, et je voudrais que les hérétiques de notre siècle y fissent toute l'attention nécessaire, et qu'ils apprissent quels étaient, il y a plus de douze cents ans, les sentiments des fidèles à l'égard de Marie, et quels doivent être encore les nôtres. L'histoire nous apprend que le jour où l'on devait conclure sur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les rues, remplit les places publiques, se tint autour de ce fameux temple dédié au culte de la Vierge, et où les Pères du concile étaient assemblés ; qu'au moment que la décision fut publiée, et qu'on entendit que Marie était maintenue dans la juste possession du titre de mère de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations et de cris de joie ; que les Pères sortant pour se séparer furent comblés de bénédictions, et conduits en triomphe ; que l'air fut éclairé de feux ; enfin, que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avait remportée. Ah ! chrétiens, il est vrai, ce peuple fidèle était sensible aux intérêts de Marie, et agissait en cela par un esprit de religion : mais en s'intéressant pour Marie, il s'intéressait pour lui-même ; car il comptait sur le secours de cette mère de Dieu, et il savait ce qu'il en devait attendre. Prenons les mêmes sentiments, et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, et allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable, et lui renouveler les saintes protestations du plus respectueux et du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes ; et, pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation, représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous et qui nous unit à elle. Disons-lui, d'une part, comme les habitants de Béthulie disaient à Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu Letitia Israel, tu honorificentia populi nostri* (JUDITH, 15) : Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jérusalem,

le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple : c'est-à-dire, l'ornement, la gloire, le bonheur de l'Église ; *Quia confortatum est cor tuum, eo quod castitatem amaveris* (JUDITH, 15) ; Parce que vous étiez pure dans un degré de perfection qui surpassait même la pureté des anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, et de l'incorporer à notre chair. *Ideo eris benedicta in æternum* (Id.) : C'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de louanges qui vous est dû, pour cela que nous vous bénissons, et que tous les siècles après nous vous béniront. Mais, d'autre part, reprenons, chrétiens, et ajoutons ce que le sage et zélé Mardochee dit à la reine Esther, lorsque pour l'exciter à prendre la défense des Juifs, menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avait élevée sur le trône, c'était plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit, utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris?* (ESTHER, 4.) Non, ô glorieuse mère de Dieu ! nous ne craignons point de le dire, car nous le savons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes, que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'est pour nous ; et voilà ce qui, dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures et tous les temps, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous exposerons nos besoins, nous implorerons votre intercession : et vous écouteriez nos vœux, et vous les présenterez à votre Fils, et vous y joindrez les vôtres, et vous ferez descendre sur nous toutes les grâces divines.

N'en doutons point, mes chers auditeurs, et puisque nous avons une telle ressource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche sans cesse dans la chaire la sévérité des jugements de Dieu ; on vous dit tout ce qui peut vous intimider et vous effrayer : ce sentiment est bon, et je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'âme une crainte chrétienne et salutaire. Mais de s'en tenir là ; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur ; de ne vous faire voir que les difficultés et les obstacles qui se rencontrent dans la voie du salut ; de ne vous la représenter, cette voie, que comme un chemin semé d'épines et presque impraticable, c'est un excès qui ne corrige rien, et qui ne va qu'à décourager et à désespérer. Je dois donc, en vous faisant craindre, vous faire espérer ; en réprimant votre présomption, soutenir votre confiance : je dois vous faire connaître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis et les secours qu'elle vous a ménagés ; je dois vous consoler, vous animer, vous fortifier. Or, s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets, n'est-ce pas celui-ci ? pourquoi ? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme,

mais d'une vierge devenue mère de Dieu ; et en qualité de mère de Dieu, spécialement engagée à veiller sur les hommes, à s'intéresser pour les hommes, à les aider de tout son pouvoir, et à leur servir d'avocate et d'asile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie peut autoriser nos désordres, et diminuer en nous le zèle de la pénitence : mais je réponds, moi, que si c'est une vraie confiance, bien loin de refroidir ce zèle, elle l'allumera. Faites-en vous-mêmes l'épreuve, et vous le verrez. Vous verrez, dis-je, si, dévoués à la plus sainte des vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le péché ; si vous ne vous sentirez pas portés à le fuir par une exacte vigilance, et à l'expier par une sévère pénitence ; si de vives lumières ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité ; si de solides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les suites affreuses, et pour vous les faire éviter ; si mille attraits particuliers, mille grâces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une solide et religieuse confiance dans la protection de la mère de Dieu. Combien de justes ont été par là maintenus, et ont persévéré ? combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés ? Je le répète : combien de justes ont été maintenus, et ont persévéré ? c'étaient des justes, mais des justes chancelants dans leur état d'innocence et de justice, des justes assaillis de la tentation, combattus par leurs passions, presque vaincus par le monde, et sur le point de céder enfin et de tomber, si Marie, dans des conjonctures si périlleuses, n'eût été leur soutien : et comment ? non par elle-même, mais par une grâce victorieuse que son intercession leur a obtenue, et qui les a préservés. Combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés ? c'étaient des pécheurs, et des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude : il n'y avait plus, ce semble, de salut pour eux ; et chargés de dettes, ils commençaient à désespérer de la miséricorde divine. Mais ils se sont souvenus que Marie était la mère des pécheurs : ce qu'ils ne croyaient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, et ils ont été exaucés ; dans un heureux moment la grâce les a changés, et, de pécheurs qu'ils étaient, en a fait des saints. Miracles dont ils ont rendu mille témoignages ; et c'est à ces exemples qu'il faudrait s'attacher, et non point à d'autres plus rares, dont on voudrait quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns qui, consacrés en apparence au service de la Mère de Dieu, n'en mènent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge ; et l'on ne considère pas que ç'a été et

que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion et de sanctification. Ah ! mes chers auditeurs, dans un siècle où les dangers sont si fréquents, et les besoins si pressants, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, et de ce tabernacle où Jésus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion et pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mère, lui dit-il, en lui montrant Marie, *Ecce mater tua* (JOAN., 10) ; et dès cette heure, ce disciple que Jésus-Christ aimait commença à regarder Marie et à l'honorer comme sa mère : *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.* (Id.) C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfants ! Nous reconnaitrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mère des hommes, si de notre part ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfants de Marie. Mais achevons, et voyons comment ce mystère nous élève à la dignité même d'enfants de Dieu : c'est le troisième avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'était une erreur des païens, et une erreur aussi grossière que présomptueuse, de se figurer qu'ils étaient les enfants des dieux, parce qu'ils mettaient en effet au nombre des dieux leurs ancêtres. Mais cette erreur, quoique grossière, comme remarque saint Augustin, ne laissait pas de leur inspirer de hauts sentiments ; parce qu'il arrivait de là que, se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine, ils entreprenaient des choses difficiles et héroïques avec plus de hardiesse, ils les exécutaient avec plus de résolution, et en venaient à bout avec plus de bonheur : *Et sic animus divinx stirpis fiduciam gerens, res magnas præsumebat audacius, agebat vehementius, et implebat ipsa felicitate securus.* (AUGUST.) Ne dirait-on pas que parmi ces ténèbres du paganisme, il y avait dès lors quelque rayon ou quelque commencement du christianisme ; et ne semble-t-il pas que la Providence, qui sait profiter du mal même, se servait des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraie religion ? Oui, répond excellemment saint Augustin, il était de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il était d'une extraction divine ; et voilà pourquoi Dieu, par un effet de sa grâce toute-puissante, a voulu que cette persuasion ne fût ni fautive ni téméraire. C'était dans les païens une vanité : mais le mystère que nous célébrons nous a fait de cette vanité une sainte et adorable vérité. Ceux-là se flattaient en se donnant une si haute origine, et nous,

si nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnaissions, nous nous déshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé, et quoique dans un autre discours, j'aie déjà employé le même témoignage pour établir la même vérité, souffrez que je le reprenne, et que je vous le propose dans un nouveau jour. Écoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, et sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connaître notre véritable noblesse. Voyez, mes frères, nous dit-il, dans sa première épître canonique, voyez quel amour le Père céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, et que nous soyons en effet enfants de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* (1. JOAN., 3.) Il est vrai que saint Jean parlait en particulier aux fidèles qui ont cru en Jésus-Christ, et qui l'ont reçu : mais ce qu'il disait en particulier aux fidèles, et ce qui leur convient spécialement, je puis en général, et dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes, selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfants de Dieu a été donné sans différence de mérites, sans distinction de qualité et de sexe, aux petits aussi bien qu'aux grands, aux pauvres aussi bien qu'aux riches, aux sujets aussi bien qu'aux rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri.* (Id., 1.)

Or je prétends que cette filiation ainsi établie est une suite naturelle de l'incarnation, et le troisième effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et Verbum caro factum est.* (Id.) Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu dans un sens propre et réel, que nous sommes ses enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus.* (Id., 3.) C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme, et relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu, se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux : non pas après tout que nous soyons enfants de Dieu dans la même perfection que l'Homme-Dieu, il l'est par nature, et nous le sommes par adoption ; mais cette adoption divine ne nous ennoblit-elle pas assez ? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvait-il nous élever plus haut, et y avait-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang, ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur : le penser de la sorte, ce serait ne pas connaître et la bassesse naturelle de l'homme, et l'excellence de la dignité dont nous

avons été honorés : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis.* (JOAN., 1.) Mais toute la gloire de cette naissance spirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédestination de Dieu, du choix et de la grâce de Dieu. Car pour m'en tenir toujours à notre mystère, si nous sommes enfants de Dieu, c'est par ce même Dieu-Homme, qui dans un même homme a su si bien réunir et allier ensemble sa divinité et notre humanité : *Et verbum caro factum est.* Ainsi, dit saint Chrysostôme, le Fils unique de Dieu est devenu fils de l'homme, afin que les enfants des hommes devinssent enfants de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute saint Augustin, comment les hommes ont pu naître de Dieu, puisqu'un Dieu lui-même a pu et voulu naître des hommes.

Voyez donc, encore une fois, jusqu'à quel excès s'est portée la charité de votre Dieu, *Videte qualem charitatem* ; mais voyez ensuite quelles conséquences s'ensuivent de là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfants de Dieu, et ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité et à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fournissent une morale bien solide et bien importante.

Ce que vous devez à Dieu ; car puisqu'en vertu de ce mystère, et par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même père que le Verbe incarné, je dis aussi que nous devons, à l'égard de ce Père tout-puissant, tenir par proportion la même conduite que l'Homme-Dieu, et prendre les mêmes sentiments ; c'est-à-dire, que nous devons avoir la même obéissance aux ordres de Dieu, et le même zèle pour la gloire de Dieu. En effet, si le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chastes entrailles de Marie une chair semblable à la nôtre, c'est, dit l'apôtre, pour obéir à son Père, pour se conformer aux volontés de son Père, et pour accomplir ses adorables desseins ; et s'il s'humilie jusqu'à s'anéantir lui-même, c'est pour l'honneur de son Père, et pour lui rendre toute la gloire qui lui avait été ravie. Or voilà notre modèle. Être soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnaitrons pour père. Sans cela que sert-il de lui dire ce que nous lui disons néanmoins tous les jours, Notre Père qui êtes dans les cieux ; si nous nous révoltons contre lui sur la terre, si nous le renouons dans la pratique et le traitons en ennemi ? que sert-il de lui dire, Que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu et honoré dans tout l'univers, si nous le blasphémons et le faisons blasphémer aux autres ? Car ce que j'appelle, selon le

langage de l'Écriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos dérèglements et nos désordres; et ce que j'appelle le faire blasphémer aux autres, comme saint Paul le reprochait aux Juifs, *Per vos blasphematur nomen Dei* (Rom., 12), c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, et les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire, Que votre volonté soit faite, si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses et ses menaces, malgré ses défenses et ses commandements les plus exprès, à écouter la passion et à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu, par la sainteté de nos mœurs, toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Père envoie, et qui, suivant la mission qu'il avait reçue, descend du trône de sa majesté, et vient demeurer avec nous; à un Dieu qui, pour réparer l'injure faite à son Père, se réduit jusqu'à la forme d'un homme, jusqu'à la forme d'un esclave, jusqu'à la forme d'un pécheur? Ah! mes frères, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet Homme-Dieu, combien sont sacrés les droits du Père qui nous a donné l'être, et qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance en nous adoptant au nombre de ses enfants. Comprendons, par les anéantissements de cet Homme-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu, le souverain auteur de tous les êtres, et doublement notre Créateur, soit selon la nature, soit selon la grâce. Mais de là même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier maître la soumission et les services que nous lui devons par tant de titres; jugeons ce que c'est que de s'attacher à lui et de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable et si légitime; jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres; et cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout et qu'on supporte tout pour le monde. Si je suis le Seigneur et votre Père, disait-il autrefois à son peuple, où est l'honneur que vous me rendez? *Ubi est honor meus?* (MALACH., 1.) Où est le respect que vous me devez? *Ubi est timor meus?* (Id.) Or la plainte qu'il faisait à son peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes; mais avec cette terrible menace, que si maintenant nous ne l'honorons pas comme Père, nous le craignons un

jour comme juge; que si maintenant nous ne sommes pas soumis à sa loi, nous serons un jour soumis à ses châtiments; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un père si indignement méprisé, et si justement irrité.

Je dis plus, et c'est par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, et selon les principes de la philosophie humaine, une fierté raisonnable et sage, qui, sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentiments généreux et dignes de votre naissance et de votre rang, je puis ajouter que, dans la religion même que nous professons, et selon les règles de la morale évangélique, il y a une fierté sainte et toute chrétienne, qui, sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, et nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le prince des apôtres représentait aux fidèles qu'ils étaient un peuple choisi et distingué, *Vos autem genus electum* (1. PÉTR., 2); un peuple conquis, *populus acquisitionis* (Id.); une nation sainte, élevée à l'honneur du sacerdoce et d'un sacerdoce royal, *regale sacerdotium, gens sancta*. (Id.) C'est ainsi que le docteur des Gentils faisait souvenir les Éphésiens qu'ils étaient les enfants de la lumière; d'où il concluait qu'ils devaient donc se comporter et vivre enfants de lumière: *Ut filii lucis ambulate* (Ephes., 5); et c'est, chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous disant que vous êtes enfants de Dieu. Car des enfants de Dieu doivent-ils penser ou agir comme des enfants du siècle? est-il une contradiction plus sensible? en est-il une plus criminelle et plus damnable? Des enfants de Dieu prévenus de toutes les idées du siècle, et du siècle le plus profane, n'estimant que ce que l'esprit du siècle leur fait estimer, n'aimant que ce que l'esprit du siècle leur fait aimer, ne craignant et ne fuyant que ce que l'esprit du siècle leur fait craindre et haïr; des enfants de Dieu sujets à tous les vices du siècle, et du siècle le plus corrompu, aux ressentiments et aux envies, aux colères et aux emportements, aux impostures et aux trahisons, aux désirs ambitieux et à l'orgueil, à l'avarice, à la mollesse, aux débauches et aux plaisirs les plus infâmes: est-ce là ce qui leur convient, est-ce à cela qu'on les doit reconnaître? ou plutôt, n'est-ce pas là leur honte? n'est-ce pas pour eux un

opprobre ? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde, soit par la place qu'il occupe, soit par le sang dont il est sorti, ait commis une action lâche, c'est une tache que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on, et de quel œil se regarde-t-il lui-même, quand il vient à considérer d'un sens rassis la faute qu'il a faite, et qui le couvre de confusion ? Or est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu, adoptés de Dieu, enfants de Dieu, de s'asservir à leurs sens, de se rendre esclaves de leurs passions, de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair, de se porter à toutes les injustices qu'inspire une averse et insatiable convoitise, de nourrir dans leur cœur des haines secrètes et invétérées, d'y concevoir les plus noirs desseins pour se tromper et pour se vendre les uns les autres ; de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raison ? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre, et qu'il a voulu demeurer parmi les hommes ? ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences par où le péché s'est introduit dans le monde et s'y établit tous les jours ; un peuple chrétien, non-seulement de nom, mais de pratique et d'action : *Parare Domino plebem perfectam* ? (Luc., 1.) Ouvrons donc, mes frères, ouvrons les yeux de la foi ; et découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, sanctifiés comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égarements, ne faisons pas de la glorieuse qualité que nous portons, un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si, m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent, j'avais la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs ancêtres, leur rang, ils prendraient ce que je dirais pour un outrage, et combien y seraient-ils sensibles ! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfants de Dieu. Verbe éternel et consubstantiel à votre Père, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis, ce beau nom, et c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation ! Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : surtout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-même le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir et à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité et de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme

de dignes enfants de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, etc.

PREMIER SERMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. SAINT LUC, chap. 2.

SIRE,

Cet enfant, qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui, et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu ; et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* (Luc., 2) : comme si Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvaient avec bienséance paraître devant Dieu qu'en observant la loi ; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devait être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouverait conforme à sa loi ; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendait de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela ? c'est, chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduistés dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il était ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée ; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur ; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption et que désordre ; en sorte que du moment que nous sortons des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible : mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs ferait-il perdre à cette preuve toute sa force, si les

lumières de votre grâce ne venaient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde; et sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu! comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent; parce que je me promets de sa piété, qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non-seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin, néanmoins, Seigneur, de votre secours; et pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant, *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance : tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu; et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut, et de quoi il est capable avec le secours de Dieu : l'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin; et sa lâcheté, qui le rend faible et pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur; et sa lâcheté, qui à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement : l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux, chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux désordres; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car, sans sortir de mon mystère, vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, et d'une obéissance courageuse et héroïque : d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil; et d'une obéissance héroïque, qui condamne

notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur; et cette loi, comme l'Évangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil; ce sera la première partie : en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté; ce sera la seconde partie : deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; et cela, chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle, *Non serviam* (JÉRÉM., 2); il m'en coûterait trop pour vivre dans cette servitude; que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi : l'autre que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; et c'est, comme vous allez voir, ce qui paraît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avait dû les excepter; comme s'il n'était pas, au contraire, de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi; afin, disait le prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitu legistatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt.* (Psalm. 9.) Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élevation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin elle était reine, elle était mère de Dieu,

elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi ; et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai : mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances ? Marie fait quelque chose encore de plus : et quoi ? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour répréhender et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête, une reine sujette, et assujettissant un Dieu ; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante : pourquoi ? ah ! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers ; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas ; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi : c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi ? Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçu ; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes : mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie ; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence ? Sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie.

Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout-puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière, et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, et dont par là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte : car ne croyez pas, chrétiens, qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin ; les rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino. (Psal. 101.)* Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisterait-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis ? En quoi consiste tout le mystère de son humanité ? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege (Galat., 4)* ; un Dieu formé d'une femme pour être assujéti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'apôtre ; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de là ce Verbe divin ne se serait jamais fait chair, et sans cela il n'y aurait point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y aurait dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous aurait laissés dans le néant ; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs ? Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison : Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche ; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité, et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-

à-dire, selon saint Grégoire, pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher, et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu soumis à la loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais : pour vous consoler, pour vous instruire, et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi, que de donner la loi; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : Voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu, comme à sa fin et à son principal objet, *Sicut Domino, et non hominibus* (*Coloss*, 3); que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs lois comme des écoulements de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon ce divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : Voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsqu'avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait

gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu : vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disait aux Éphésiens : *Obédite dominis carnalibus sicut Christo* (*Ephes.*, 6); Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect comme à Dieu même : mais s'il m'était permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirais-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous, qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement!

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paraît gênant et humiliant; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissants à la loi du Seigneur : car si je vous disais que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même; qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilège, le grand privilège de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi; que David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisait son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvait point de repos que dans l'observation de cette loi, *Pax multa diligentibus legem tuam* (*Ps.* 113); ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feraient, malgré vous, convenir : mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence, qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos

œurs, que si je rapportais tous les raisonnements de la théologie?

Après cela, chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnaître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnaître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus?* (Exod., 5.) Et qui est-il, ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi? qui est-il, pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint? connaît-il toutes choses? y prend-il un si grand intérêt? s'offense-t-il si aisément? a-t-il une justice si sévère? est-il si terrible dans ses vengeances? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso?* (Psalm. 72.) Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord; mais, par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit?* (Eccl., 5.) J'ai péché, et que m'est-il arrivé de mal? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors; mais à la fin on lève le masque, on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès! Voilà ce que les saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (Psalm. 118); je suis tombé, disait le prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi était profanée; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui

obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait; et me voici, chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus! Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible; je leurs dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem scandalizastis plurimos in lege?* (MALACH., 2.) Non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporterait trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu; que, raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations, et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues, à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie et Jésus-Christ même, qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connaître le danger et le dérèglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étaient incontestablement exceptés; à une loi qui s'expliquait d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle était conçue, ne portait rien qui les obligeât.

Non, mes frères, disait saint Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prit à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris. Car il n'y avait rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes était, par lui-même, consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre

religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime : cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose : par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi ; en sorte que tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion ?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non venit solvere legem, sed adimplere* (MATTH., 5) ; Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre : comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostôme, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non venit solvere, sed adimplere* : Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite, qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour célébrer la pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.* (Id.) Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi ; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se

réduit toute à cette règle : Y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que nous conduisant de la sorte nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà, chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la purification de la reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera pas de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de loi, si chacun en veut être cru ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Église va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations, et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre ? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer ? lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son

conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis, s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous présenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement?

Ah! Seigneur, s'écriait le prophète royal, et c'est a conclusion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui, purs et innocents, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi! *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini!* (Psalm. 118.) Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit, et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance? car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il était juste que vos lois fussent exactement gardées, autrement elles ne seraient plus vos lois, et elles n'auraient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre, s'il nous était permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire? le voici dans ces deux paroles de saint Augustin, qui exprime ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas* (AUGUST.) : La grâce, dit ce saint docteur, avait élevé Marie au-dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi; la grâce de son innocence et de sa maternité demandait qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi? parce que la grâce qui est en nous, n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre, et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets, et comme hommes et comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil, et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non-seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, nec procul positum, nec in cælo situm, ut possis dicere: Quis nostrum*

valet in cælum ascendere, ut deferat illud ad nos? (Deut., 30.) Le commandement que je vous fais, disait Dieu aux Israélites, n'est au-dessus ni de vos forces, ni de l'étendue de vos conditions; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il était bien éloigné de vous : *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas: Quis nostrum poterit transfretare?* (Ibid.) Car c'est un commandement, ajoutait le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur : dans votre cœur, en vous le rendant aimable; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste; et dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est, in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illud.* (Ibid.) Ainsi parlait le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, était une loi de crainte, une loi de rigueur et de servitude. Qu'aurait-il dit (c'est l'excellente réflexion de saint Augustin) et que n'aurait-il pas pu dire, s'il avait été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté?

Cependant, chrétiens, nous établissons un principe tout contraire; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre faiblesse; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre; et par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur, *Quis in cælum ascendet?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime? en un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous : et pourquoi? appliquez-vous à ceci : Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paraître devant les hommes dans des états très-humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie; et, témoins de sa fermeté et de sa constance, instrui-

sons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire, le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle, et le plus cher, qui est son fils ; le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son âme sera percée ; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paraitre, comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui était l'innocence et la pureté mêmes. Ah ! chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement toute la force d'un si grand exemple !

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avait conçu par miracle, ce fils en qui elle possédait tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant ; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes ; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur ; et par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix : voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes ? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher ; mais confessons-le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes : ce que nous avons alors de plus cher, est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu ? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble ? n'est-ce pas ce qui nous dérègle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ? n'est-ce pas ce qui nous décrie ? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre ; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur ? Prenez garde, s'il vous plaît ; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in*

holocaustum (Genes., 22) ; Sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire, cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur ; mais en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise : mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de dérèglements dans nos affections et dans nos actions ; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion, dont nous sommes possédés, n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs ; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes ; que notre conscience, notre raison, notre foi s'élèveront toujours contre elle ; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, prévendra, par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre : en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu ? et quand il nous dit, *Tolle, Délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur ; pouvons-nous lui répondre : Seigneur, vous m'en demandez trop ?*

Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostôme, si Dieu en usait avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes ; s'il disait à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde ; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si justement acquis ; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là : Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie : si Dieu, dis-je, nous parlait de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer ; et pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudrait abandonner tout : pourquoi ? parce qu'en matière de loi, dit Tertullien, mais particulièrement

de loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne, car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir; possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui serait le principe de ta réprobation; mets-moi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloignerait de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégâts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plutôt en père qu'en souverain et en législateur: et ne sommes-nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher; mais moi, je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son fils, elle le sacrifiait à Dieu, elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittait elle-même des obligations infinies qu'elle avait à Dieu, elle attirait sur elle et sur nous les faveurs de Dieu: voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposait à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues? et que dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées: Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement; mais par là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnaître ses dons, et les grâces qu'il a répandues sur moi; mais par là j'apaiserai Dieu justement courroucé contre moi; mais par là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi; mais par là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusqu'à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avons ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paraîtrait rigoureux? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi

ne devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime: mais moi, je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car, pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonnet-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur: et n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit? au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté.

Seconde leçon. Pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie dont il faut se passer: et c'est encore ce qui effraye notre amour-propre. Car quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre: et un des faibles les plus ordinaires de la piété est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil: pour accomplir la loi du Seigneur, cette vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleur; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée, elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe: le zèle de la loi presse: elle entre dans le temple, elle paraît devant Siméon, elle lui met son fils entre les bras; et par ces paroles prophétiques, *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc., 2), elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique: car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes, ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit saint Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la mère de Dieu, qui,

par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà la spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu : Le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours, dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous cherchez la faveur? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres ou vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde de quoi faire pénitence; et cette pénitence, quoique, secrète et cachée, surpasserait en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paraît attaché.

Troisième et dernière leçon : Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisqu'en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci, de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'incarnation, de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir, d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes : tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous blige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes;

qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous? Par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes : Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu? Mais en combien d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée? Parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le faible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime, qu'en matière d'injure il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur, malgré la loi la plus authentique et la plus expresse qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas? quels desseins ne conçoit-on pas? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies; ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposerait en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le respect humain; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à l'outrager. Ah! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois? Et vous, ô hommes! ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur? que c'est à dépendre du premier de tous les maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grands devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter

ses faveurs : tout cela par où par l'accomplissement de sa loi.

C'est, sire, ce que Votre Majesté a si bien compris ; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé, par la seule crainte de votre nom, toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes ; ce sont, sire, des éloges auxquels la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint ; une gloire qu'un roi très-chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que Votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Église, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites, ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves, et de preuves authentiques du zèle qui vous anime. Il y avait dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilège, l'impiété, l'homicide, suites funestes, mais infaillibles, de la débauche et de la licence des mœurs, se répandaient dans le monde ; et c'est à vous, sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il fallait un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main, pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage : vous y emploierez toute votre autorité, et par votre autorité royale vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois, l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnaient à la cour ; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres ? et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà, sire, comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour la défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez

fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis.* (Eccles., 33.) Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

DEUXIÈME SERMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sicut eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. SAINT LUC, chap. 2.

SIRE,

Ce sont les deux mystères que célèbre l'Église, et qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solennité, la purification de Marie et la présentation de Jésus-Christ ; mystères vénérables, où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime et de plus divin, mais de plus édifiant et de plus touchant. Un Homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une Vierge purifiée et une mère enfin immolant son fils ; quels prodiges dans l'ordre de la grâce ! Voilà ce que le prophète avait prédit, ou plutôt voilà ce que le Dieu d'Israël par la bouche de son prophète, avait promis aux Juifs, lorsqu'il leur disait : J'enverrai devant moi mon ambassadeur (c'était Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ) ; il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue : aussitôt le Messie que vous attendez, cet Ange du Nouveau Testament, et ce Sauveur que vous demandez depuis si longtemps et avec tant d'instance, entrera dans son temple, et y sera présenté comme le prix et le gage de votre rédemption : *Et statim veniet in templum suum Dominator quem vos quaeritis, et Angelus Testamenti quem vos vultis.* (MALACH., 3.) Il y entre en effet, chrétiens, il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié, et c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction et pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'est point seulement à la lettre que nous devons nous en tenir, comme les Juifs, mais il faut passer jusqu'à l'esprit : ce n'est point inutilement, ni dans une vaine speculation que nous devons considérer ces grands mystères, mais en chrétiens, et avec tous les fruits

de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans sujet, chrétiens, que le saint pontife Siméon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ses bras, l'appelle la lumière du monde, et l'adore comme le Messie destiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem gentium.* (Luc., 2.) Car je puis dire qu'une des grâces particulières du mystère de ce jour est de répandre la lumière dans nos esprits, et de nous donner deux connaissances qui font l'une et l'autre toute la science des saints. Je m'explique, et je prétends que dans la présentation de Jésus-Christ, nous apprenons tout à la fois et à connaître Dieu, et à nous connaître nous-mêmes : deux choses souverainement nécessaires, deux choses dans l'ignorance desquelles le monde avait toujours vécu, deux choses d'où dépendait la perfection, le salut et le bonheur des hommes; mais deux choses que l'Homme-Dieu pouvait seul parfaitement nous enseigner. Que je me connaisse, Seigneur, disait saint Augustin, et que je vous connaisse; que je vous connaisse pour vous aimer, et que je me connaisse pour me haïr : avec cela je renonce à toute autre connaissance, et sans rien savoir de plus, je crois tout savoir : *Domine, noverim te, noverim me.* (Aug.) Or il me semble, chrétiens, que c'est surtout au mystère que nous célébrons qu'étaient attachées ces deux connaissances. Car pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer, dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois et ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme; ce que c'est que Dieu, et ce qui lui est dû; ce que c'est que l'homme, et ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, et dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un et l'autre; et s'il est exposé à la vue de tous les peuples, *Ante faciem omnium populorum* (Luc., 2), ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels, et sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir; et fortifiés des lumières abondantes dont le bienheureux Siméon se trouva comme investi, quand il vit l'auteur et le réparateur de son salut, remplissons-nous de la science de Dieu et de la science de nous-mêmes. Jésus-Christ, dévoué et consacré au Seigneur, nous donnera la science de Dieu : ce sera la première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous donnera la science de nous-mêmes; et ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet; commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Connaître Dieu dans lui-même, c'est le privi-

lège de la gloire et de l'état des bienheureux : le connaître dans ses œuvres et par rapport à nous, c'est l'avantage de la foi, et ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connaître Dieu comme souverain Seigneur, comme premier principe et dernière fin, comme l'Être par excellence de qui relèvent tous les êtres, et de qui ils dépendent essentiellement; le connaître comme source de tous les biens, comme celui, dit l'Écriture, qui protège, qui sauve, qui vivifie, et d'où procède toute grâce et tout don parfait; le connaître comme vengeur du péché, comme Saint des saints, qui sait punir le péché autant que le péché est punissable; en un mot, le connaître dans l'étendue de ces trois divins attributs que nous distinguons, mais qui sont en eux-mêmes indivisibles, savoir, dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté et de sa justice : voilà, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous, dans la vie, la science de Dieu, et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose : devoir de dépendance, devoir de reconnaissance, et, supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence. Or ce sont justement, mes chers auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jérusalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'est Jésus-Christ, Fils de Marie, qui est présenté à Dieu : et pourquoi? pour honorer la souveraineté infinie de Dieu : *Sanctifica mihi omne primogenitum tam de hominibus, quam de jumentis; mea enim sunt omnia* (Exod., 13); Que chaque premier-né me soit offert, disait Dieu au législateur Moïse, dans le chapitre treizième de l'Exode. Pesez, s'il vous plaît, ces paroles, qui font le sujet principal de cette fête, et qui contiennent en substance l'instruction solide et touchante que j'en vais tirer : Que chaque premier-né me soit offert, parce que toutes choses m'appartiennent, et que, sans exception, je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu usant de ses droits, et se faisant connaître pour ce qu'il était, l'ordonnait aux Israélites. Telle était la fin de la loi. C'était pour cela que les mères portaient à l'autel ce qu'elles avaient de plus cher, leurs aînés et le premier fruit de leur fécondité. C'était par là qu'elles rendaient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce, et qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers : *Ego Dominus, et non alius* (ISAÏ., 45); C'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que moi. Tel était, dis-je, l'esprit de cette sainte et divine loi que Moïse avait publiée, et qui se terminait à protester par une cérémonie solennelle, que tout était à Dieu, de Dieu, et pour Dieu; à Dieu, en

qualité de souverain ; de Dieu, en qualité de principe ; et pour Dieu, en qualité de fin dernière : *Mea enim sunt omnia*. Mais il fallait que la loi de grâce relevât encore cette cérémonie, et lui donnât toute sa perfection : il fallait, pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devait l'être, un premier-né d'un ordre et d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avaient été présentés. Il n'y avait que Jésus-Christ qui, offert par Marie, et s'offrant lui-même, pût dignement et parfaitement remplir la mesure de ce devoir : pourquoi ? saint Jean Chrysostôme en apporte deux excellentes raisons. Premièrement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle, il était le premier-né de toutes les créatures ; auguste et éminente prérogative que lui attribue saint Paul, *Primogenitus omnis creaturæ* (*Coloss.*, 1) : secondement, parce qu'étant Dieu et homme tout à la fois, la présentation de sa personne était un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné et égal à la majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est, esse se æqualem Deo*. (*Philipp.*, 2.) Je m'explique. Dieu voulait que dans chaque famille le premier-né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, et pour être comme un otage de la dépendance où devaient vivre tous les autres, représentés par celui-ci qui était leur chef. Mais chacun de ces premiers-nés n'étant chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfants d'Israël, il n'en pouvait revenir à Dieu qu'un honneur borné et limité. Que fait Dieu ? Il choisit dans la plénitude des temps un homme chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples ; un homme qui nous représente tous, et qui, faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui ; un homme, dit le grand apôtre, dans qui tous les êtres réunis rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et qui, par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avait soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'épître aux Éphésiens : *Instaurare omnia in Christo* (*Ephes.*, 1) ; et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devait avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ*. (*Coloss.*, 1.)

Je dis plus ; toutes les créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvait être pleinement honoré par elles ; et dans le

culte qu'il en recevait, il restait toujours un vide infini, que tous les sacrifices du monde n'étaient pas capables de remplir. Il fallait un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus, étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offrait à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même, et qu'il soumettait dans sa personne, non point de viles créatures, non point des esclaves, mais le Créateur et le Seigneur même. Or c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium et oblationem noluit, holocaustum et pro peccato non postulavit; tunc dixi : Ecce vento* (*Psalm.* 39) ; Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu ! d'oblation ni d'hostie, les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente à vous. Car c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang ; c'est-à-dire, honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même ; et, par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devaient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos*. (*Hebr.*, 10.) Voilà donc, mes chers auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour, un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu ; un attachement inviolable à ce premier devoir de la religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu ; une disposition à se sacrifier, et, s'il était possible, à s'anéantir pour reconnaître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu.

Or, de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme, qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins, à l'égard de Dieu, dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étaient nés que pour eux-mêmes, et qui, par un renversement de principes, usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si le monde ne subsistait que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entreprises Dieu

n'est pas même consulté ; que sa loi n'est jamais un obstacle à leurs injustes desseins ; que leur politique est la seule règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée et ne décide que sur les moindres ; que ce qui s'appelle leur intérêt, n'est jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour : comme si leurs intérêts étaient quelque chose de plus privilégié qu'eux-mêmes ; comme si leur politique pouvait prescrire contre la loi de Dieu, qui est éternelle ; comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires ; comme s'il y avait des hommes affranchis, par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur ; en sorte que ces esprits mondains, professant au dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs, ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions, et au lieu de régler par elle leur ambition, leurs désirs, leurs vues, la font toujours servir à leurs vues, à leurs désirs, à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient, dans les uns, d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil ; dans ceux-là, d'un fonds de libertinage et d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorsque dissipés et emportés par le torrent du siècle, enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge ; tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède, et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle. Excès d'amour-propre, lorsqu'à force de s'aimer, de se flatter, de se rechercher et de se satisfaire, ils se font d'eux-mêmes leurs idoles ; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin, et que dans l'usage de la vie, toujours occupés d'eux-mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes, toujours attachés et bornés à eux-mêmes, ils deviennent insensibles non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créés, et dont la supériorité leur paraît gênante et incommode. Esprit d'orgueil, lorsqu'à l'exemple de ce roi infidèle dont parle l'Écriture, ils disent, au moins dans leur cœur : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus?* (*Exod.*, 5) Et quel est ce Seigneur dont on me menace sans cesse ? qu'ils méprisent sa voix, qu'ils rejettent ses grâces et ses inspirations, qu'ils violent avec impunité ses commandements et ses lois, qu'ils lui résistent en face, et qu'ils portent l'obstination et l'endurcissement jusqu'à pouvoir lui

être rebelles sans cesser d'être tranquilles. Fonds de libertinage et d'impiété, lorsque livrés à leurs erreurs, et au sens réprouvé qui les aveugle, ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé. Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-il tel qu'on nous le figure ? connaît-il toutes choses ? y prend-il un intérêt si grand ? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso?* (*Psalm.* 72.) Car voilà, chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit du monde.

Or, à tout cela, Dieu a voulu par son infinie miséricorde opposer, dans la personne de son Fils, un exemple sensible, un exemple convaincant, et à quoi nous n'eussions rien à répliquer. Car si dans l'ordre des secrets divins qui se développent aujourd'hui à nos yeux, un Homme-Dieu ne paraît devant Dieu que sous la forme et dans la posture de serviteur, avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique et prétendue que nous affectons ? Je le répète, chrétiens, ce que nous prêchons cette auguste solennité, et le premier fruit que nous en devons retirer, c'est une dépendance entière de Dieu. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu : donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu ; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme ; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils ; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises ; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoique étroites, de l'inflexible équité de Dieu ; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu ; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'aurait engagé à faire contre les ordres de Dieu : car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu ; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation, une fortune pour moi-même serait un monstre dans la nature, et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même, dont la jalousie de mon Dieu se trouverait piquée, et qui m'attirerait infailliblement ses vengeances. J'appartiens à Dieu, et je ne suis ce que je suis que pour dépendre de lui ; donc je dois être sincèrement, efficacement, continuellement disposé à m'immoler pour lui ; donc en mille occasions qui se présentent, je dois me renoncer, et selon l'expression de l'Évangile, me perdre moi-même pour lui ; donc je ne dois ménager ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui ; car voilà ce que c'est que sacrifice, et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à

moi, si, pour tout autre que Dieu, j'étais disposé de la sorte! pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue, dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudrait être ainsi dévoué à un homme mortel! parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes, puisqu'il est le Seigneur par essence, et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être.

C'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels. Si dans l'oblation que nous avons faite à Dieu de nos personnes, il y a eu quelque chose d'excepté, Dieu ne s'est point tenu honoré de notre culte, et nous ne l'avons point connu pour ce qu'il est : car, autant que nous le pouvions, nous avons osé limiter ce droit d'empire universel et inaliénable sur quoi était appuyée la loi de la présentation, *Mea enim sunt omnia* (*Exod.*, 13); et, démentant sa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choses ne lui appartenaient pas. Un seul intérêt réservé, une seule passion épargnée, une seule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'est assez pour faire à notre Dieu un tel outrage; par là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-seulement vicieuse et imparfaite, mais odieuse; par là nous avons commis ce larcin si détesté de Dieu, et si distinctement marqué dans l'Écriture : *Quia ego Dominus diligens iudicium, et odio habens rapinam in holocausto*. (*ISAI.*, 16.) Oui, mes chers auditeurs, ce larcin dans l'holocauste, c'est l'exception dont je parle, c'est l'injuste réserve que nous faisons d'une chose que Dieu nous demande comme Seigneur, et qui devrait être la matière du sacrifice qu'il attend de nous; d'une chose que nous mettons à part, et que nous retrauchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il soit maître. Désordre dont nous avons dû, vous et moi, nous garantir en présentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique mystérieux, premier-né, figuré dans la loi ancienne, je veux dire, ce que nous aimons plus fortement et plus tendrement, cette passion dominante, cet objet à qui nous sommes si étroitement liés, et que je puis bien nommer le premier-né de notre cœur, puisqu'il en a tous les premiers mouvements. En le sacrifiant à Dieu, nous pourrions dire que nous lui avons tout sacrifié, et qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne soit en possession de toute la gloire dont il était si jaloux, quand il disait à son peuple : *Sanctifica mihi omne primogenitum; mea enim sunt omnia*. (*Exod.*, 13.) Et c'est ainsi,

hommes du monde, que vous entrerez dans les sentiments de Jésus-Christ, et que, vous conformant à son exemple, vous connaîtrez Dieu comme votre souverain.

Mais voici une seconde qualité dont il ne se glorifie pas moins, et qu'il vous importe encore plus de bien connaître. Les Juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Égypte : *Ex quo percussit primogenitos in terra Aegypti, sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israel*. (*Num.*, 3.) Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal pourquoi cette cérémonie fut instituée; et Jésus-Christ, qui était la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en actions de grâces des obligations infinies, personnelles et singulières que nous avons à Dieu, mais que nul de nous n'était en pouvoir de reconnaître, si, par son adorable présentation, cet Homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : Dieu voulait être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels et surnaturels qui regardent le salut, mais comme auteur des prospérités et des grâces temporelles qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il voulait que son peuple les tint de lui, en usant comme venant de lui, ne les regardât que comme des grâces d'en haut et des dons qui portaient de lui. Car de là vient, dit saint Jérôme, que presque autant de fois que Dieu donnait aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnait une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint docteur, qu'à proportion qu'ils devenaient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux; et que, de siècle en siècle, de génération en génération, les pères apprirent à leurs enfants que c'était le Dieu d'Israël qui les avait sauvés, qui les avait protégés, qui les avait élevés; et que comme une source de bonheur pour eux était de le publier et d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avaient à craindre était de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits? Ne vous imaginez pas, mes chers auditeurs, qu'en cela Dieu agit par intérêt, ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits, et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend saint Jérôme, il exigeait d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyait que sans cela les biens mêmes qu'ils recevaient de lui leur seraient préjudiciables; que sans cela les prospérités dont il les comblait ne serviraient qu'à les pervertir;

qu'il n'y aurait que ce devoir de reconnaissance qui put les préserver d'une entière corruption; que du moment qu'ils le négligeraient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceraient à se dérégler; et qu'ils ne seraient jamais ingrats, sans être, par une suite nécessaire, insolents, impies, réprouvés. Dans cette vue, poursuit saint Jérôme, Dieu leur fit observer des solennités, leur ordonna des sacrifices, leur prescrivit des cérémonies et des lois; et c'est dans cette même vue qu'il nous propose à nous-mêmes le médiateur et le sauveur des hommes, comme le modèle, comme le supplément, comme la perfection de notre reconnaissance. Trois choses que je vous prie de bien observer. Comme le modèle de notre reconnaissance; car c'est ici que Jésus-Christ nous dit : *Inspice et fac secundum exemplar (Exod., 25)* : Veux-tu, chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu? regarde-moi et imite-moi. Offre-toi de même que je me suis offert, et sacrifie-toi dans le même esprit que je me suis sacrifié. Comme le supplément de notre reconnaissance; car tout ce qu'il y a de defectueux dans les actions de grâces que nous rendons à Dieu est amplement et abondamment suppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnaissance, puisqu'un Dieu a pu seul rendre suffisamment, et, pour ainsi dire, avec une juste proportion, tout ce que nous devons à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles? A confondre en nous cet esprit d'ingratitude, qui fait que, bien loin de reconnaître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits; que bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte; qu'on se les attribue à soi-même; qu'on s'en fait des armes contre lui; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, et par conséquent plus emporté dans ses passions et plus vicieux; car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire, que des hommes ainsi dénaturés, sans néanmoins passer pour l'être, et sans faire réflexion qu'ils le sont; des hommes non-seulement enflés, mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble; des hommes qui semblent ne mépriser Dieu que parce que Dieu les a distingués, et dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchants que parce qu'ils sont heureux? Combien en voyons-nous qui, au lieu d'aller au principe des succès et des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, et se disent secrètement à eux-mêmes : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia (Deut., 32)*; C'est moi qui me suis fait ce que je suis, c'est moi qui ai établi ma maison, c'est par mon industrie et mon travail que je suis parvenu là; tout cela est l'ouvrage de mes mains? Où est aujourd'hui le riche mondain

à qui l'on ne puisse faire avec douleur et avec indignation le même reproche que Moïse faisait aux Juifs? *Incrassatus est dilectus, et recalcitavit; incrassatus, impinguatus; dilatatus dereliquit Deum factorem suum, et recessit a Deo salutari suo (Deut., 22)*; il s'est engraisé des biens de Dieu, et c'est pour cela qu'il a été rebelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu, l'auteur de son être et le réparateur de son salut. Abus que Dieu déteste souverainement, et que nous ne pouvons assez détester nous-mêmes. Selon toutes les lois de la justice, plus un homme est comblé de biens, plus il devrait être fidèle, fervent, attaché au culte de Dieu; et, par un effet tout contraire, plus on est comblé de biens, plus on est froid et indifférent pour Dieu; disons mieux, plus on est impie et ennemi de Dieu.

Ah! mes frères, s'écriait saint Bernard, heureux l'homme qui est toujours en crainte, et qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits et des grâces qu'il reçoit, que des péchés qu'il commet! *Beatus homo qui semper est pavidus, nec minori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quam peccatis!* (BERN.) Pourquoi cette crainte et cette inquiétude touchant les bienfaits de Dieu? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu seront aussi bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu; et parce qu'il est vrai qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier, et par là servir à notre conversion et à notre prédestination; les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomentier notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspiré, comme la plus propre à vous toucher; et peut-être a-t-il prévu que ce serait celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtimens divins dont on les menaçait, se laisser attendrir par le motif de la reconnaissance? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de grâces dont il l'avait prévenu : C'est moi, lui dit-il par la bouche de son prophète, qui vous ai sacré roi d'Israël, c'est moi qui ai affermi votre trône, c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül; et si tous ces bienfaits vous paraissent peu de chose, j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora. (2. Reg., 12.)* David fut ému de ces paroles; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisait : de pécheur qu'il était, il devint en ce moment un juste, un saint, un homme selon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage, chrétiens : Dieu vous a donné, aussi bien qu'à David, des âmes nobles; et pourquoi le souvenir de

tant de biens dont le Seigneur vous a comblés ne ferait-il pas sur vous les mêmes impressions ?

Enfin, Dieu se fait aujourd'hui connaître comme vengeur du péché, puisque Jésus-Christ paraît dans le temple de Jérusalem comme la victime destinée pour l'expiation du péché, et pour la réparation qui en était due à la justice et à la sainteté de Dieu : réparation que Dieu attendait depuis tant de siècles, et que Jésus-Christ seul devait commencer dans la solennité présente. Dieu, dis-je, l'attendait, cette réparation. Car il fallait qu'il fût vengé; et tout miséricordieux qu'il est, il ne devait jamais pardonner à l'homme pécheur, si sa colère n'était apaisée par une hostie qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avait déshonoré. Or, nul autre que Jésus-Christ ne pouvait ainsi réparer la gloire de son Père; et voilà pourquoi il s'est offert. En effet, c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paraît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs. Marie et Siméon, en le présentant, le livrent, pour parler de la sorte, à la justice divine; comme s'ils disaient à Dieu : Vengez-vous, Seigneur; votre gloire le demande, et voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez et lavez dans le sang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le temps n'est pas encore venu de porter le coup, la victime est toujours entre vos mains, et ce sera pour le moment que votre sagesse a marqué et qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, chrétiens, on vous l'a dit cent fois; et moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'esprit une si importante vérité : quoique cette oblation de Jésus-Christ ait suffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous dispense pas du devoir de la pénitence. Au contraire, elle doit vous y exciter et vous y engager plus fortement, en vous faisant voir jusques à quel point Dieu hait le péché, et jusques à quel point il doit être haï et puni. Je dis haï par nous-mêmes, et puni par nous-mêmes. Car, ne nous y trompons pas : il est vrai que le Fils de Dieu, en se présentant pour nous à son Père, lui a présenté dans son adorable personne des mérites infinis; mais pourquoi? afin que l'excellence de ses mérites relevât les nôtres, et non point afin d'exclure absolument les nôtres, et de nous décharger du soin de les acquérir. Les nôtres sans les siens ne seraient rien; nos satisfactions sans celles de cet Homme-Dieu, offertes à Dieu, seraient inutiles : mais aussi les siennes, quoique abondantes et surabondantes, manqueraient, sans les nôtres, d'un accompagnement nécessaire pour nous les rendre profitables, et pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres soient jointes aux siennes. Car c'est ainsi que Dieu l'a ordonné; et il est bien juste que, comme Dieu juge et vengeur, il

exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme est capable. Mais nous, mes chers auditeurs, nous en jugeons et nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'hérésie des derniers siècles est de ne vouloir point reconnaître la nécessité des bonnes œuvres, surtout des œuvres pénales et satisfactives : et si nous renonçons à ce dogme dans la spéculation, du reste, nous le suivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jérusalem par les mains de Marie, et nous nous en tenons là, comme si nous étions persuadés que tout ce que nous y pouvons ajouter n'est qu'une pure surrogation. Non-seulement on vit sans pénitence, mais on cherche en tout ses aises et ses commodités; mais on veut être de toutes les parties de plaisir, et entrer dans tous les jeux et tous les divertissements du monde; mais on se rend idolâtre de son corps, et l'on ne refuse rien à ses sens de tout ce qui les peut flatter. Est-ce là l'exemple que Jésus-Christ nous donne dans sa présentation? sont-ce là les leçons qu'il nous fait? et par quel injuste partage prétendons-nous lui laisser toute la peine de notre rédemption, et en retenir tous les avantages pour nous? Non, non, chrétiens, c'est ne pas connaître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'espérer en être quittes auprès de lui à si peu de frais, et sans qu'il nous en coûte. Or, il ne tient néanmoins qu'à nous de le connaître dans ce mystère, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connaître nous-mêmes, et ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était un principe établi, même parmi les païens, et dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de se connaître est l'abrégé de toute la sagesse et de toute la perfection. Connaissez-vous vous-mêmes, disaient ces sages du monde, dépourvus du don de la foi, mais dont les maximes ne laisseront pas de servir un jour à la condamnation des chrétiens : connaissez-vous vous-mêmes, et vous serez humbles. Or, étant humbles, nous vous répondons de vous; et sûrs de cette seule vertu, nous vous garantissons toutes les autres. Connaissez-vous vous-mêmes, ajoutaient-ils, et quelque figure que vous fassiez dans le monde, vous avouerez que vous êtes peu de chose, que peu de chose vous enfle, et que peu de chose vous abat; connaissez-vous, et vous découvrirez dans vous des misères qui vous confondront, des vices qui vous effrayent, des faiblesses d'esprit dont vous rougirez, des bassesses de cœur dont la seule vue réprimera tout

vosre orgueil et tout vosre amour-propre; connaissez-vous, et vous trouverez dans vous une raison pleine d'erreurs, une volonté fragile et inconstante, des passions insensées, et souvent les plus lâches et les plus honteux désirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes; mais c'est par là que vous parviendrez au mérite des vertus solides; c'est par là que vous serez justes, modérés, doux, charitables; en un mot, connaissez votre néant, et vous deviendrez des hommes parfaits. Ainsi raisonnaient ces infidèles, et c'était sur ce fondement que le savant Cassiodore, chrétien de profession et de religion, croyait avoir droit de conclure que la véritable grandeur est de bien comprendre sa petitesse : *Nimia magnitudo sui est intelligere parvitatem.* (CASSIOD.) Et moi, mes chers auditeurs, prenant la chose dans un sentiment, ce semble, opposé, mais également propre à nous instruire et à nous édifier, je prétends que la petitesse dont nous avons le plus à nous confondre, et que nous devons plus souvent nous reprocher, c'est de ne pas connaître assez notre véritable grandeur. Je soutiens que l'homme étant aussi grand dans les idées de Dieu qu'il est petit dans lui-même, sa perfection et son bonheur est de se regarder toujours dans Dieu, et jamais dans lui-même; de s'élever continuellement à Dieu, et de ne faire nul retour sur lui-même; de se confier, de se glorifier en Dieu, et, s'il était possible, de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer et le désoler, et qu'il est question de le fortifier et de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fonds d'humiliation qui, comme parle un prophète, est au milieu de vous : mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, et pour vous attacher à vos plus importants devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence et votre dignité; excellence que vous avez jusqu'à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une et l'autre sensibles, et à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par là votre foi en vous disant : Connaissez, ô hommes! ce que vous valez, et connaissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique et salutaire de nous-mêmes; deux choses qu'il faudrait étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons, et ce que nous sommes : ce que nous valons de l'estime de Dieu, et ce que nous sommes par la vocation et la prédestination de Dieu; ce que nous valons, quoique pécheurs, et ce que nous sommes comme chrétiens. Or, pour l'ap-

prendre, il suffit de considérer ce qui se passe aujourd'hui dans le temple de Jérusalem, et c'est ici que j'ai encore besoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'estime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, chrétiens, en voyant Jésus-Christ offert pour nous, Jésus-Christ livré pour nous, Jésus-Christ accepté pour nous, c'est-à-dire Jésus-Christ offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption? Dans l'estime des hommes, cette règle pourrait n'être pas sûre, parce que les hommes ne connaissent pas toujours la valeur des choses, et qu'ils se trompent souvent en donnant beaucoup pour avoir peu; mais dans celle de Dieu, qui est infaillible, le raisonnement de saint Augustin est vrai et convaincant, lorsqu'il nous dit : Voulez-vous savoir l'excellence et le mérite de ce que Jésus-Christ a racheté? voyez à quel prix et à quelle condition il l'a racheté : or, ce qu'il a racheté, c'est votre âme, c'est votre salut, c'est vous-mêmes, et il l'a racheté au prix de son sang, au prix de sa vie, au prix de sa personne même. Il y a donc de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-mêmes et la personne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris : mais voilà la grande leçon que vous fait le Rédempteur des hommes, en se présentant dans le temple. Qu'est-ce que le salut de l'homme? un bien pour lequel Dieu, agissant selon les lois de sa sagesse, n'a pas épargné son propre Fils; un bien qui, mis dans la balance, mais la balance du sanctuaire, l'a emporté par-dessus tous les mérites d'une vie divine, puisqu'il est vrai qu'une vie divine, avec toutes ses perfections et tous ses mérites, lui est aujourd'hui sacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, et ce que vaut, dans l'idée de votre Dieu, votre salut. Prenez garde, s'il vous plaît : quand on nous dit qu'en comparaison de ce salut, tous les biens de la terre, que nous prisons tant, ne sont que des ombres et des fantômes, que ce salut est l'unique nécessaire dont nous puissions compter l'acquisition et la possession pour un gain, et que tout ce qui ne s'y rapporte pas doit être censé comme une perte, selon l'apôtre, *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci* (Philipp., 3); qu'il n'y a que ce salut qui subsiste et qui soit éternel, au lieu que tout le reste est passager; que notre cœur inquiet et volage ne peut trouver de repos que dans ce salut, et que rien de visible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le rassasier; quand on nous prêche ces vérités, nous en convenons malgré nous; et, quelque préoccupés que nous soyons en faveur du monde, nous nous disons intérieurement qu'il n'y a en effet que le salut qui soit digne de notre estime, et qui mérite absolument nos soins. Or, tout cela, pour parler avec Tertullien, ce sont les témoi-

gnages d'une âme naturellement chrétienne; et c'est assez pour en juger de la sorte, de n'être pas déraisonnable, puisque les philosophes, prévenus du sentiment de leur immortalité, en ont ainsi jugé eux-mêmes, et qu'ils s'en sont fait honneur. Mais quand à ces témoignages de la nature la foi ajoute les siens, et que, nous proposant un Dieu offert pour nous en sacrifice, elle nous fait comprendre que notre salut n'a pu être mis à un moindre prix que celui-là; que tout autre que ce Dieu de gloire, reçu, si j'ose user de ces expressions, en paiement, et consigné sur l'autel comme notre rançon, n'aurait pas suffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier; que c'est en considération de ce mystère que David, par un esprit de prophétie, appelait ce Dieu qui le devait sauver, non plus le Dieu du ciel et de la terre, mais le Dieu de son salut, *Domine, Deus salutis meæ* (*Psal. 37*); comme si l'on pouvait dire sans blasphème, que toute la divinité est aujourd'hui restreinte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme, et que ce Dieu de majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme et pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné, reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, et en quelque sorte anéanti (tellement que cet incomparable docteur, pénétré de la pensée du prophète, s'écrie encore avec lui, *Et factus es mihi in salutem* (*Ibid. 117*); oui, mon Dieu, je suis votre créature, et en cette qualité j'ai été fait pour vous; mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps, et entre les bras de Marie, dans votre adorable présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, et je ne me trompe pas : *Et factus es mihi in salutem*) : quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de ces vérités importantes et convaincantes, ah! chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence de la prééminence au-dessus de tous les autres biens nous est si authentiquement révélée ?

Mais si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, et que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point, entre notre vie et notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons ? est-il rien de plus négligé dans le monde ? Vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourrait donner en échange pour son âme, et par où il pourrait se racheter, s'il venait jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* (*MAT., 16.*) et je ne suis point surpris que vous en ayez

ainsi parlé; car après vous être donné pour l'homme, ne l'avez-vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut ? ne devait-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage et quelle espérance du siècle, malheureux, te mettras-tu désormais, et t'exposeras-tu à périr ? Mais, hélas ! ne faut-il pas ici changer la proposition, et, saisi d'un prodige aussi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous est funeste, ne suis-je pas demander pour quel sujet, fût-ce le plus frivole, l'homme mondain n'est-il pas prêt à tout moment de donner son âme, de la vendre, de la prostituer ? Est-il un intérêt qui ne l'aveugle ? est-il un caprice qui ne l'emporte ? est-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête ? est-il un attrait de volupté qui ne le charme, et ne le corrompe jusqu'à vouloir bien se damner ? A en juger par ses actions et sa conduite, ce salut si prisé de Dieu ne paraît-il pas avoir dans son estime le dernier rang ; et tous les jours, par la plus insigne folie et le renversement le plus monstrueux, à quoi ne le sacrifie-t-il pas ? comme s'il avait entrepris de vérifier la proposition contradictoire à celle de Jésus-Christ : *Quam non dabit commutationem pro anima sua ?* Combien de chrétiens, plus maudits et plus réprouvés qu'Ésaü, vivent tranquilles, après avoir renoncé pour un vain plaisir à leur droit d'aînesse et à l'héritage des enfants de Dieu ! combien de pécheurs, aussi sacrilèges que Judas, font encore sans frémir le pacte exécrationnel que fit cet infortuné disciple, et vendent comme lui à un vil prix le sang du juste, c'est-à-dire leur salut qui a coûté le sang d'un Dieu ! en cela même d'autant plus sacrilèges que Judas, qu'au moins ce traître se reconnut, détesta son crime, en témoigna de l'horreur ; au lieu que ceux-ci y sont insensibles. Or, c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ, comme la lumière du monde, est venu guérir ; et voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car pour ne point sortir de notre mystère, et pour faire toujours rouler cette divine morale sur la présentation du Sauveur, voici par où mon salut m'est devenu précieux. Je l'abandonnais, ce salut ; en l'abandonnant, je m'avisais moi-même, je me livrais à ma passion, je servais en esclave la créature, j'obéissais aux sens et à la chair, et par là, selon la parole sainte, je me dégradais jusqu'à me rendre semblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet Homme-Dieu, viens, et à la faveur des lumières dont le temple est éclairé, profitant de l'état où tu me vois et du sacrifice, quoique non sanglant, que je présente pour toi, commence enfin à te connaître. Me voilà sur l'autel comme la victime et le prix de ton âme : regarde, et par le prix auquel je l'achète, comprends

es que tu perds en la perdant. C'est là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre; et malheur à nous, si, par l'endurcissement de notre cœur, et par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas sa voix! si jamais nous perdons le souvenir de notre excellence et de ce que nous valons, et de plus, si nous ne soutenons pas encore, par la sainteté de nos mœurs, notre dignité et ce que nous sommes!

Car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous à Dieu, nous sommes spécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il est vrai, comme créatures formées de la main de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu; mais comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, et nous lui sommes consacrés d'une façon toute spéciale: or, voilà ce que j'appelle notre dignité. Car remarquez ici une différence essentielle entre Dieu et les hommes: appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie et nous rabaisse; mais appartenir à Dieu et être à Dieu, c'est, selon l'Écriture, un état de liberté qui nous relève et qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuse servitude, qui est celle du monde et de l'enfer. C'était la belle leçon que faisait saint Paul aux premiers fidèles, quand il leur disait: Mes frères, vous n'êtes plus à vous: *Non estis vestri* (1. Cor., 6); mais vous êtes à Dieu; et appartenir à un si grand Maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'apôtre appuyait-il cette consolante vérité, qu'ils n'étaient plus à eux, mais à Dieu? Sur ce qu'ils avaient été rachetés de Jésus-Christ, et rachetés à un très-grand prix: *Empti enim estis pretio magno*. (Ibid.) Ce n'est pas assez: mais parce qu'en qualité de chrétiens, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle et commune, c'est surtout comme chrétiens que nous sommes à Dieu, surtout comme chrétiens que nous appartenons à Dieu; et par conséquent, surtout comme chrétiens que nous avons été honorés du saint et glorieux caractère d'enfants de Dieu.

D'où le même apôtre, instruisant toujours les mêmes fidèles, concluait deux choses que je vous prie, mes chers auditeurs, de n'oublier jamais, et qui doivent servir de règles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno*: Vous avez été achetés à un grand prix; glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps: première conséquence: *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro*. (1. Cor., 6.) C'est-à-dire, qu'il ne suffit pas que, en vertu de cette rédemption, Dieu règne dans nos esprits, mais qu'il faut que nos corps participent à la grâce de ce mystère, et que, par l'exercice d'une continence exacte, ils paraissent, aussi bien que nos âmes, rachetés de Jésus-Christ, et purifiés de

tout ce qui les pourrait souiller. Or, pour cela, ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jésus, et c'est ce que l'apôtre entend quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps. *Empti estis pretio magno*; Vous avez été achetés à un grand prix, ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes: seconde conséquence: *Nolite fieri servi hominum*. (1. Cor., 7.) Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette rédemption parfaite où nous entrons aujourd'hui, une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le prédicateur de l'Évangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui mènent la vie de la cour? où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicieux qu'à la cour? Servitude des hommes, engagement comme nécessaire à l'iniquité, disposition prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui; servitude des hommes, dont on sent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connaît les dangereuses suites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudrait être délivré, et dont on n'a pas le courage de secouer le joug: servitude des hommes, qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de vous-mêmes et de votre âme. Ah! mes frères, êtes-vous hommes, et surtout êtes-vous chrétiens pour servir de la sorte? Prenez garde, je dis, pour servir de la sorte: car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes. Je reconnais avec l'apôtre, et selon l'ordre sagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne sont mieux obéis ni mieux servis que par des hommes vraiment chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination et de soumission. Mais, du reste, cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes, et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul: *Nolite fieri servi hominum*. Non, vous ne devez point servir les hommes jusqu'à en faire des divinités, jusqu'à les substituer en la place du premier souverain Maître à qui vous appartenez, jusqu'à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence, à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpétuels de tout ce que leur sug-

gèrent la cupidité, le plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, et la plus vile servitude : voilà de quoi un Dieu sauveur a prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentiments dignes de lui et dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu, et ne profanons pas ce qui lui vient d'être solennellement dévoué par l'oblation de l'Homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons lue dans l'évangile de ce jour, et, selon le sens qu'elle exprime, dire de chacun de vous qu'il est le saint du Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur* (LUC., 2) ; le saint du Seigneur, parce que dans la personne de Jésus-Christ il a été offert au Seigneur ; le saint du Seigneur, parce qu'il ne doit servir, et qu'il n'est destiné qu'à procurer la gloire du Seigneur ; le saint du Seigneur, parce qu'il en est la demeure, qu'il en est le temple vivant, et que c'est en lui que l'esprit du Seigneur est venu habiter pour en prendre possession : *Sanctum Domino vocabitur* : tellement que, sans rien diminuer en nous des sentiments de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque chose de sacré ; et que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention et la même circonspection qu'on traite les choses saintes. Or ce qui est saint ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu ; autrement ce serait le méconnaître, et nous méconnaître nous-mêmes : *Sanctum Domino vocabitur*.

C'est, sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui consacre et qui relève les grandes actions de Votre Majesté. A en juger seulement selon les principes de la sagesse humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand roi selon le monde ; c'est-à-dire un roi puissant, absolu, régissant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infaillible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux souverains, tenant dans ses mains la destinée et le sort de l'Europe, au-dessus de la flatterie et de l'envie par son élévation, et au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, sire, Votre Majesté est trop chrétienne et trop instruite des saintes maximes de l'Évangile, pour ne pas voir l'inutilité et le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, et si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur*. De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusqu'aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue

postérité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fonds d'une gloire solide et d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, sire, à ce suprême Seigneur de toutes choses, non-seulement comme le premier-né de la plus auguste famille qui soit sous le ciel, mais comme le fils aîné de l'Église. De tout temps, nos rois se sont glorifiés de cette qualité ; mais Votre Majesté s'en est fait un engagement aux plus éclatantes et aux plus héroïques vertus. Elle ne s'est pas contentée du titre de fils aîné de l'Église, mais elle a voulu le remplir et le soutenir d'une manière dont les siècles passés ont vu peu d'exemples, et qui pourra servir de modèle aux siècles futurs. Comme fils aîné de l'Église, elle a écouté les ministres de Jésus-Christ. elle s'est rendue à leurs remontrances, elle a se condé, ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zèle ; et puisque c'est ainsi qu'elle-même s'en explique, elle a consenti à la diminution de ses droits, pour contribuer au rétablissement de la discipline et à la conservation de la pureté de la foi ; n'ayant compté pour rien ses intérêts, parce qu'il s'agissait des intérêts de l'Église, et, sans consulter une fausse prudence, ayant fait céder à sa religion, non-seulement ses prétentions, mais ce qui lui était déjà tout acquis par une longue possession. C'est de quoi cette déclaration que Votre Majesté vient de donner, si authentique, si sensée, si pleine de l'esprit chrétien, si propre à concilier le sacerdoce et la royauté, fera le précieux monument. La postérité la lira, et, en la lisant, confessera que Louis le Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Église, que par toutes les vertus politiques et militaires. Voilà, sire, ce qui est marqué dans le livre de vie, avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste ; et, quelque immortalité que le monde lui promette, le monde périra lui-même, et toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que Votre Majesté fait pour l'Église ne s'oubliera, ni ne mourra jamais : l'Église le publiera ; et, comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnaissance n'aura point de terme, non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

TROISIÈME SERMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. SAINT LUC, chap. 2.

SIRE,

C'était une figure que ce qui se pratiquait parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils présentaient à Dieu le premier-né de chaque famille; et c'est dans la personne de Jésus-Christ, présenté par Marie au Père éternel, que cette figure a trouvé son entier accomplissement, puisque ce divin Sauveur, selon l'expression de saint Paul, est par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, chrétiens, il est arrivé quelque chose de bien singulier, et de bien remarquable pour votre instruction. Car au lieu que les autres figures, s'accomplissant en Jésus-Christ, ont cessé pour nous, celle-ci non-seulement a subsisté, mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle n'avait pas du temps de Moïse; c'est-à-dire que Dieu veut que dans la loi de grâce, aussi bien et même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés; et voilà ce que l'Église a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain Auteur de notre être. Car si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des prêtres, devaient être employées au service du Dieu que nous adorons, et consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que nous appartenions à Dieu, et que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu: ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, et de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui, dans la présentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand modèle que nous devons imiter: obtenez-nous encore les grâces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, et daignez écouter la prière que nous vous faisons en vous saluant. *Ave, Maria.*

Peut-être, chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut au mystère que célèbre aujourd'hui l'Église; et peut-être, ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous

êtes-vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, et voici sans doute un des sujets les plus importants que j'aie jusqu'à présent traités dans cette chaire, et que j'y puisse traiter: car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers éléments, selon le langage de l'apôtre; il s'agit d'étudier Jésus-Christ même, et de l'imiter dans une des plus grandes et des plus saintes actions de sa vie, qui est la présentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, et cette fête, qui était la fête des Juifs, est encore plus la nôtre; mais il est question de voir comment nous la solennisons et si nous en avons bien pris l'esprit: de là dépend votre éducation et la mienne, et sans cela je ne satisferais qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon ministère. Comprenez, s'il vous plaît, le dessein de ce discours. Jésus-Christ dans le temple se présente à Dieu: pour quoi? pour reconnaître et pour honorer le domaine de Dieu; car voilà ce qui nous est expressément marqué dans ces paroles de mon texte: *Ut sisterent eum Domino*; pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-dire au souverain Maître de toutes choses. Or, c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes; et pour vous expliquer en trois mots toute ma pensée, je trouve que ce suprême domaine de Dieu a trois qualités principales et trois caractères qui le distinguent: c'est un domaine essentiel, c'est un domaine universel, et c'est un domaine éternel. Domaine essentiel, fondé sur la nature même de Dieu; domaine universel qui, sans exception et sans bornes, s'étend à tout; enfin, domaine éternel, qui n'eut jamais de commencement et qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends et je dis: domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes; ce sera la première partie: domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes; ce sera la seconde partie: domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes; ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie et que je vais développer.

PREMIÈRE PARTIE

Il n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul: *Unus Dominus* (Ephes., 4); et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont fait la fortune sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les grands

peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui ; et c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or, de là, chrétiens, il s'ensuit d'abord que de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, et l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes ; nous pouvons leur devoir nos assiduités et nos soins ; nous pouvons leur devoir nos biens, et quelquefois leur devoir nos vies : mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme : et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connaître la supériorité infinie du domaine de Dieu ; voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour.

Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé : il s'est chargé d'en réparer la gloire, et il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment ? sera-ce par le sacrifice des animaux et par le sang des victimes ? sera-ce par l'encens qu'il fera brûler sur les autels du Seigneur, ou en lui présentant des fruits de la terre ? Non, mes chers auditeurs ; ce ne serait point là s'offrir lui-même, et toute autre victime que lui-même ne pourrait dignement honorer ce suprême domaine dont il veut rehausser l'éclat, et auquel il vient rendre l'hommage qui lui est dû. C'est dans cet esprit qu'il paraît aujourd'hui devant la majesté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvait seul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant et ce premier-né avec les autres aînés d'Israël. Sous le voile de cette humanité dont il est revêtu, ce n'est pas seulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puisque en effet il est Dieu lui-même, et que tout Dieu qu'il est, il se soumet ; que, tout Dieu qu'il est, il s'abaisse ; que, tout Dieu qu'il est, et même parce qu'il est Dieu, il se présente, afin que le mérite de sa personne relève le mérite et le prix de son sacrifice.

Arrêtons-nous là, chrétiens ; il n'en faut pas davantage pour notre instruction. Voilà le précis de cette oblation essentielle à quoi se réduit non-

seulement le principal devoir de l'homme, mais, pour parler avec le sage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo.* (Eccles., 12.) Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, et l'exemple qu'il nous propose pour nous servir de modèle. Nous n'avons rien qui soit plus à nous ni tout ensemble qui soit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous et qui lui est incontestablement et nécessairement affecté comme au premier maître. Pour mieux entendre ma pensée, prenez garde à deux propositions que j'avance, et dont l'apparente contradiction va mettre dans tout son jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose ; principe que toute la théologie reconnaît et que la nature même et la raison nous enseignent. Car, à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Écriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir ; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainsi Dieu le déclarait-il lui-même aux Israélites par le prophète Osée, quand il leur disait : Je ne suis plus votre Dieu, et vous n'êtes plus mon peuple. Et quoique l'apôtre, en conséquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit : Vous n'êtes plus à vous, l'expérience toutefois nous apprend qu'il faut bien que nous soyons encore à nous, puisque nous disposons tous les jours de nous-mêmes non-seulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, jusqu'à nous perdre et à nous damner. Comment accorder cela ? un peu d'attention, chrétiens, et vous l'allez voir ; c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoique au même temps nous lui appartenions, sans le vouloir, par la nécessité inséparable de notre être ; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissés la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création. Or, voilà, mes frères, dit saint Chrysostôme, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion et si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous. Dieu

ne pourrait plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, et pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un Dieu est en droit de prétendre l'autre; et parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste ?

Quelle était donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfants, et quel est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Église ? le voici, chrétiens. Il veut que, par une oblation libre et volontaire de nos personnes, nous lui cédions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes : domaine, remarquez ceci, je vous prie ; domaine qui ne nous peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons ; domaine pour nous le plus préjudiciable et le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en rehausser, et, s'il m'est permis de parler ainsi, pour accroître le sien ; afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manières dont nous pouvons lui appartenir. Jusque-là (pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression), jusque-là il n'est notre Dieu qu'à demi ; et pourquoi ne parlerais-je pas de la sorte, puisque, selon le texte sacré, sans cela on dirait même qu'il ne l'est point du tout : *Vos non populus meus : et ego non ero vester*. (OSE., 1.) Mais par là il le devient pleinement, et son domaine reçoit comme sa dernière perfection. En un mot, chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous : et c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire et la nôtre : sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veuillent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui ; et la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. D'où vient que les grands, les souverains, les rois de la terre, sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu ; en sorte que cette dépendance fait leur véritable grandeur, et que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu, plus que le commun des hommes, est justement ce qui les élève au-dessus de tous les hommes.

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? Ah ! chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris, et où nous nous sommes laissé si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je

m'offre à vous, je me consacre à vous, je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer, et développer, en la présence de Dieu, ce mystère de nous-mêmes. Or, nous avons une règle infaillible pour le reconnaître : car il y a dans nous un premier-né qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit ; et c'est ce premier-né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étaient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions, ses attachements, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités ; et tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes, quand ce cœur est une fois à Dieu. Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable ; mais enfin, tout impénétrable qu'il peut être, nous savons bien à qui il est, et à qui nous l'avons donné ; si c'est Dieu qui en est le maître, ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois ; et l'erreur du monde la plus pernicieuse est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre nos passions et Dieu, puisque à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, et que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre ; c'est un outrage que nous lui ferons : mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espèce de bonne foi ; et peut-être la honte que nous aurons de lui faire cette confession nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui pendant qu'un autre objet nous possède et qu'il occupe notre cœur, c'est ajouter crime sur crime, et mentir au Saint-Esprit. Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et, comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela, nous aurions beau lui offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le prophète royal ; et s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur ; mais si, en lui donnant ces biens, nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains ; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles dont il appellera toujours à notre cœur, et contre lesquelles ce cœur réclamera toujours, tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, chrétiens, et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; et cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Écriture, puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Domini zelotes nomen ejus*. (Exod., 34.) Il n'est point jaloux de nos grandeurs, il n'est point jaloux de nos

prospérités : outre que nos prospérités et nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches, que nous soyons grands, que nous soyons puissants dans le monde, pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert ; et saint Ambroise, surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte et tout fuire, ne croit point manquer au respect qui lui est dû, en s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tui præ desiderio hominis !* (AMBR.) O Dieu ! si je l'ose dire, prodigue de vous-même et de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela, serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres, ou plutôt serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens auditeurs, cent fois nous l'avons dit ; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorsque nous étions au pied de ses autels, c'était que nous lui donnions notre cœur : et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites et même en impies, nous sommes obligés de convenir que, de notre propre consentement, ce cœur n'est plus à nous. Et voilà, dit saint Grégoire pape, ce qui fait la malice du péché ; mais surtout de ce péché par où notre cœur s'attache et se livre à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu, ou pour mieux dire, c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'était acquis sur nous : c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes, et, par une usurpation sacrilège, lui arracher ce cœur qui s'était consacré à lui : c'est commettre dans l'holocauste un larcin ; ce qu'il a toujours eu en horreur, comme il le témoigne si expressément par son prophète : c'est nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être présentés, et piquer sa jalousie, non plus en adorant, à l'exemple des Israélites, et en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois et de pierre, mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt.* (Psalm. 77.) Profanes idoles, objets corrupteurs et indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, et dont nous nous faisons néanmoins de prétendues divinités, ou qui nous réduisent à n'avoir plus et à ne plus reconnaître de divinité ! Ah ! mon Dieu, est-il possible que mon iniquité soit allée jusque-là ? Et moi qui ne voudrais pas qu'on entreprît sur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrais souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous étendiez sur moi les soins de votre providence, comment vous ai-je

rendu jusques à présent si peu de justice, et comment ai-je pu vivre ainsi, dans un désordre continu, par rapport à vous et à la plus essentielle de mes obligations ? Mais enfin jusqu'à quand ce désordre durera-t-il ? jusqu'à quand cette passion régnera-t-elle dans mon cœur ? en serai-je toujours esclave, et ne romprai-je jamais mes liens, pour vous offrir ce beau sacrifice de louanges dont a parlé votre prophète, et qui consiste à m'immoler moi-même, et à vous honorer par là, selon la parole du Saint-Esprit, de ma propre substance ? si nous le faisons, chrétiens, ce sacrifice, non-seulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au souverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ses grâces ; il nous accordera les secours les plus puissants pour seconder une si généreuse entreprise, et pour nous soutenir dans l'exécution ; il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'assurance, et pour lui sacrifier cette victime qu'il nous demande : il versera sur nous ses plus abondantes bénédictions, et même ses plus douces consolations ; et nous serons surpris de trouver tout aisé, là où tout devait, ce semble, nous coûter si cher.

Mais vous me direz : Ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, est souvent ce qui me rend plus criminel : car c'est un engagement tendre, un amour illégitime et corrompu ; or ce qui me rend criminel, et ce qui est criminel en soi, comment peut-il être offert à Dieu, et comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu ? Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée ; je vais dans une espèce de paradoxe vous découvrir une des plus grandes et des plus consolantes vérités du christianisme. En effet, voilà le miracle de la grâce, que ce qui nous rendait criminels serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu ; et que ce qu'il y avait dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui ; c'est-à-dire que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même, et que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste, mais que de tous les holocaustes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il estime davantage, et qui lui plaise plus que celui-là. Or, c'est de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expresse que nous en fait saint Paul, en nous obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété et à la justice. Et voilà, chrétiens, le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction et pour notre édification. Plaise au ciel que vous les goûtiez, et que vous en profitiez ! Car la foi nous apprend, d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous puissions lui être

agréables, c'est-à-dire, dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes et à ce qu'il est : et cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs que Dieu, tout juste et tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous savons que comme Jésus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paraissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions; que nous avons un corps, et qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire, *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* (Rom. 12); qu'il nous a donné une âme, et qu'il faut que cette âme soit sanctifiée par la charité et par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte; en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum*. (Levit., 11.) Voilà ce que nous savons, mais nous savons en même temps que les publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le temple de ce Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, et que, n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont cru devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc! veux-je par là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes et orgueilleux, des âmes attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je sois dans ce sentiment, et que je ne l'aie pas en horreur! Mais pour n'être pas encore saints et irrépréhensibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus aussi jamais vous présenter à Dieu? En parlant de la sorte, je vous réduirais à un funeste désespoir, et peut-être donnerais-je à l'impunité tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre : mais réunissant ces deux vérités, je dis pour détruire tous les prétextes qui pourraient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'apôtre, ou, si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez : et comment? par l'oblation même de vos personnes; car quelque corrompu que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la manière que je l'entends, vous sanctifiera; et que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son père, a sanctifié par cette seule action tous les justes qui sont et qui seront jamais, *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (Hebr., 10), ainsi, vous qui m'écoutez, par cette oblation particulière que vous ferez de vous-mêmes, pourvu qu'elle soit sincère, de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez saints, parfaits, dignes de Dieu : pourquoi? parce que, selon les prin-

cipes de la théologie et des Pères, s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier. *Sanctum Domino vocabitur*. (Luc., 2.) Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu : or, vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi et sincèrement à tout ce qui nous éloigne de Dieu; et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, et le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparés de Dieu, et qui pourrait encore nous en séparer; et voilà l'expiation du péché et la satisfaction de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir et le servir; et voilà l'exercice des vertus chrétiennes, et la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, solide, efficace, comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution; et que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu et pour nous remettre dans sa grâce? *Sanctum Domino vocabitur*.

Grande et essentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, et les offres même sincères de service que nous faisons aux hommes : car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui; je puis être à lui, et retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur; il ne dépend pas de moi de lui plaire, et il peut arriver que l'empressement même et l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire fera que je lui déplairai; mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : si je veux être à lui, je suis à lui; si je veux lui plaire, je lui plais; si je veux mériter son amour, je commence à le mériter; et si je veux devenir saint, dès là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer? et dans la consécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je ressentir que d'avoir quelque temps délibéré sur une obligation si indispensable? car puisque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le Dieu de mon cœur, il est bien juste que vous le possédiez; et que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé! Mais tout corrompu qu'il est, vous l'agréerez quand je vous l'offrirai : de cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation et de sanctification; vous la purifierez par le feu de votre amour; et, purifiée de la sorte, elle servira à votre gloire. Les maîtres du siècle, si j'allais me présenter à eux, après leur avoir été aussi infidèle qu'à vous, me rebutteraient, et refuseraient de m'entendre : mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que

que je viens vous faire, et c'est ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une oblation sincère de nous-mêmes; et domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion bien judicieuse que fait saint Ambroise, lorsque, parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance et de la subordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu et l'homme, il dit que le devoir et le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu : et la raison qu'il en apporte est convaincante; car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche ou pour pécheur qu'il puisse être, qui, dans le relâchement même ou dans le désordre de sa conduite, ne voudt être à Dieu à certaines conditions, ne fût près de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, et ne lui fit sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines réserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint docteur, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même, dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnaître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme; et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : pourquoi? je vous l'ai dit, chrétiens : parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être, tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content; c'est-à-dire, il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui. Or, ce caractère d'universalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'est ce qui en fait le difficile et l'héroïque; et voilà néanmoins la seconde leçon que nous devons tirer de notre mystère.

Car prenez garde, chrétiens, Jésus-Christ ne se contente pas d'être présenté dans le temple : mais il se présente lui-même avec une connaissance distincte de tout ce qui lui arrivera en conséquence de cette présentation; je veux dire avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui seront un jour exécutés sur sa chair innocente et sur sa divine personne : il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain; il s'engage jusqu'à vouloir bien ac-

complir tout ce qui est prédit de lui, jusqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de sa gloire, jusqu'à vouloir bien se dépouiller de sa liberté, en prenant la forme d'un esclave, jusqu'à vouloir être rassasié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathème et malédiction, être couvert de la tache du péché et traité comme pécheur; en un mot, jusqu'à cette affreuse extrémité de mourir, et de mourir par les mains des hommes, et de mourir entre deux criminels, et de mourir sur la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Philipp., 2.) Car sans cela, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitterait pas envers Dieu de ce qu'il lui doit; et si de toutes ces épreuves, il en eût excepté une seule, Dieu n'aurait pas été pleinement satisfait de lui. Il fallait tout cela pour honorer Dieu selon toute l'étendue de son domaine.

Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, à considérer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, et par rapport à l'heure présente; à l'examiner seulement en elle-même, et sans égard à ses suites, elle paraît assez douce et bien facile. On porte Jésus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du prêtre, on le rachète avec deux tourterelles, et aussitôt on le reporte dans la maison de Joseph : *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantum sistitur Domino, redimitur ovibus et illico reportatur.* (BERN.) Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie : car le jour viendra où ce divin enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire; non plus entre les bras de Siméon, mais entre les bras de la croix; non plus par le ministère de Marie, mais par le ministère des bourreaux : *Veniet quando non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis.* (Id.) Ce qu'il fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qu'il fera alors; ou plutôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation et l'accomplissement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet Homme-Dieu ne sera persécuté, ne sera moqué et insulté, ne sera meurtri de coups et déchiré de fouets, ne sera crucifié que parce qu'il l'aura voulu. Or c'est aujourd'hui qu'il se déclare solennellement vouloir tout cela : et il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se présente à Dieu; nous apprenant, par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entière et parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu, et que, pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complète, ni recevable.

Voilà, mes frères, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine

que nous avons embrassée, et qu'une infidélité secrète qui nous aveugle ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement et le dévouement de la créature à Dieu jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives et des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme et de tout l'homme; et que, sans une disposition de cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu, le dirai-je? tout fidèles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale; elle nous paraît outrée, et nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point? de ne nous pas appliquer assez à bien connaître et le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci de vue, je vous prie : je dis, d'une part, le domaine de Dieu; car si j'avais une fois bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'aurait rien à répliquer. Ce seul nom d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fonde sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur, *Ego Dominus* : d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui; d'un Dieu de qui nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui : ce nom seul, je le répète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondrait à toutes les difficultés que la prudence humaine pourrait former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurais qu'ils vont bien au delà, et que tous les hommages que je lui rends ne sont encore que comme de faibles essais de ceux que je lui dois. Surtout je le conclurais de la sorte, en considérant, d'autre part, la tyrannie du monde; car je n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi, comment il veut qu'on soit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, et ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet, le monde est-il content qu'on ne se donne à lui qu'à demi? Et que réservez-vous, que croyez-vous pouvoir réserver, quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la nécessité ou le devoir vous font dépendre? Voilà, chrétiens, une conviction sensible, palpable, et à laquelle je ne vois pas que vous puissiez jamais répondre; voilà le sujet de votre confusion : si vous n'y pensez pas, il est bon de vous y faire penser.

Vous le savez, jusqu'où le monde souvent fait aller ses prétentions à l'égard de ceux qu'il tient sous son empire. Délibérer et balancer quand il est

question de son service, ne se pas livrer en aveugle à toutes ses volontés, se prescrire là-dessus certaines bornes, et ne pas vouloir passer plus avant, c'est assez pour le refroidir, assez pour le piquer contre vous, assez pour lui rendre votre fidélité suspecte, et pour vous attirer sa disgrâce. Vous vous êtes mille fois sacrifié pour lui; vous avez eu pour lui toutes les déférences; vous lui avez rendu toutes les assiduités qui pouvaient lui faire voir votre zèle; vous lui en avez donné mille preuves, et tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles : cela est vrai; mais, parce que dans une occasion vous n'avez pas fait paraître la même ardeur, parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également déterminé à seconder tous ses désirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans son esprit, et pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint patriarche consentit à immoler Isaac, son fils unique et son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem* (*Genes.*, 22), Parce que vous m'avez obéi en telle rencontre, pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue et heureuse postérité, je verserai sur vous mes grâces les plus abondantes. Mais s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire, au contraire : Parce qu'il y a eu un point et tel point où le monde attendait de vous un plein dévouement de vous-mêmes, et où vous vous êtes épargné, cela suffit; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathèmes, et vous réprouvera : telle est la conduite du monde, telle est la loi; et ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes grâces, et pour s'insinuer dans leur faveur? le sacrifice de ses biens; on s'épuise pour eux en frais et en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvu qu'on parvienne à leur plaire, et l'on ne compte pour rien le désordre de ses affaires et la ruine entière de sa famille : le sacrifice de son repos; que de réflexions, que d'assiduités, que de veilles, que de courses, que de fatigues! le sacrifice de sa santé; on se consume de travaux, et encore plus de chagrins qui en sont inséparables : le sacrifice de sa vie; on s'expose à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, et l'on devient prodigue de son propre sang : le sacrifice même de son âme; on se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins, et dont nous ne devons gémir? Prenez garde, s'il vous plaît : je ne prétends point ralentir l'ardeur qu'on a, et que nous devons avoir, pour ces maîtres que le ciel a placés sur nos têtes.

et qu'il a revêtus de son autorité. Soyons dévoués à leurs personnes, dévoués à leurs intérêts; et hors l'intérêt de Dieu et celui de notre conscience, ne ménageons rien de tout le reste, et soyons-leur fidèles jusqu'à la mort : non-seulement j'y consens, mais c'est un devoir que je vous prêche, et à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre, et que je déplore, c'est votre injustice, lorsque vous usez de tant de réserve à l'égard du plus grand de tous les maîtres, et que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre, chrétiens; et pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentiments de votre cœur, vous aurez bientôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu, mais toujours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qui lui plaira, tout lui est présenté, pourvu qu'il fasse grâce à cette passion, pourvu qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvu que ce point d'honneur soit à couvert, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on puisse toujours entretenir cette société et se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne; voilà le traité qu'on voudrait faire avec Dieu : et moi, je dis que ce plan est chimérique, et que ce traité ne peut subsister : pourquoi ? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-mêmes, et que Dieu ne peut souffrir de partage, parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, et que son domaine n'a point de limites.

En effet, chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* (Exod., 13); Toutes choses sont à moi ? Paroles courtes, mais qui, dans leur brièveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait ne l'a été sans lui : par conséquent que l'homme, en particulier, n'a rien qu'il n'ait reçu de lui; et, par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source, et lui être rapporté. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, que comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur; en sorte, dit l'apôtre, que nous n'agissons que par lui, et qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentiments de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, selon la pa-

role du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré, et suivant les absolus et sages conseils de sa providence; qu'il a dans ses mains les biens et les maux, les richesses et la pauvreté, la fortune et l'adversité, la maladie et la santé; qu'il les distribue comme il lui plaît et partout où il lui plaît; que c'est lui qui blesse et lui qui guérit, lui qui dépouille et lui qui enrichit, lui qui abaisse et lui qui élève, lui qui afflige et lui qui console : car toutes les Écritures sont pleines de ces expressions; et de là que faut-il conclure ? que quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah ! chrétiens, quel fonds de morale ! reprenons-le et tâchons à nous instruire. Rien de nous qui n'appartienne à Dieu; et cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes ? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié, du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avarice cupidité ? Ce qu'il y a de plus déplorable et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les a fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas abandonner tout le soin de mon établissement selon le monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de tout relâche; il faut être à Dieu, mais aussi dans mon état, faut-il me maintenir, et si je ne pense pas à moi-même et à mes affaires temporelles, qui y pensera et qui y pourvoira ? Spécieux raisonnements, qui, pris dans un sens chrétien, peuvent être vrais, et alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons; mais qui de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous justifier l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous, non-seulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour subsister, ni qui puisse agir sans Dieu. Mais voici l'injure la plus sensible que puisse recevoir de nous ce premier moteur qui concourt à toutes nos pensées, à tous nos sentiments; à toutes nos actions, par un secours continu et

toujours présent : c'est qu'à peine nous occupons-nous quelques moments de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui; que de tant d'actions qui composent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui soient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu est le souverain auteur de nos êtres, il est maître de nos destinées : car, selon le raisonnement de l'apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de son ouvrage? le placer comme un vase d'honneur sur le buffet, ou l'employer aux plus vils ministères? le conserver ou le briser? et, quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujours son ouvrage? C'est-à-dire, Dieu, qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort? et de quelque manière que sa providence en décide, soit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscurité; soit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver; soit pour nous rendre heureux selon le monde, ou pour nous refuser ce prétendu bonheur; riches ou pauvres, grands ou petits, sains ou malades, consolés ou affligés, ne sommes-nous pas toujours des créatures formées de sa main? et de la différence de nos conditions, qui ne change rien à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque chose à ce droit inviolable qu'il a sur nous, et à ce caractère de maître qui lui est propre? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, si nous voulons rendre à son domaine l'hommage qui lui est dû, il faut que ce soit par une soumission sans bornes, et par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ses volontés. Qu'il nous fasse monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en fasse descendre; qu'il nous appelle à ces emplois éclatants, ou qu'il nous destine à ce qu'il y a de plus commun ou même de plus méprisable; qu'il seconde nos desseins, ou que, par une conduite particulière de sa sagesse, nos desseins échouent; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la sujétion, dans la faveur ou dans la disgrâce, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la disette, partout il faut nous souvenir, comme le grand prêtre Héli, qu'il est le maître, *Dominus est* (1. Reg., 5); que c'est à lui d'ordonner sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer et sans nous plaindre; que c'est attenter à ses droits que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, et choisir l'état où il nous plaît de nous pousser; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincèrement et totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir.

Ainsi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital et général des exceptions, tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu, ou, comme le grand prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux; ou, comme Marie, lorsqu'on me dira au nom de Dieu, que j'aurai l'âme percée d'un glaive de douleur; ou, comme Jésus-Christ, lorsque par l'arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix, c'est-à-dire aux adversités et aux souffrances de la vie; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même, et de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera, où mon plaisir m'attirera, sans égard aux vœux de Dieu, et sans examiner quels desseins il aura formés sur moi; tant que je m'élèverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, et qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné; tant que je dirai : Si j'étais en telle ou telle situation, je servirais Dieu, je me donnerais à Dieu, mais présentement je ne puis rien faire pour Dieu : enfin, tant que j'oserai compter avec Dieu, et que je ne lui ferai pas, sans restriction, comme un transport universel de tout ce que j'ai et de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je suis et de tout ce que je puis devenir; il ne se tiendra jamais suffisamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car pour aller jusqu'au principe, vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu; c'est préférer à Dieu même ce que vous retenez, et ce que vous lui refusez : par conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; et ne le pas aimer de la sorte, c'est se rendre indigne de sa grâce, c'est mériter sa haine, et s'attirer ses plus rigoureux châtiments.

Et voilà, mes chers auditeurs (comprenez bien ceci, c'est une remarque bien vraie et bien importante), voilà ce qui arrête tous les jours tant de conversions, ce qui fait évanouir tant de bons desseins, ce qui retient jusqu'à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, et ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, et votre seule expérience en sera la preuve la plus sensible. Combien de mondains se sentent quelquefois touchés de la grâce? Pécheurs d'habitude, et plongés depuis de longues années dans tous les désordres, ils voient l'horreur de leur état : la raison qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conscience qui les pique au fond de l'âme, tout leur fait connaître le dérèglement de leur conduite, la nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut; ils voudraient y penser, que dis-je? ils semblent même en effet le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution,

ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'est souvent qu'un seul point : à cet écueil toutes leurs résolutions échouent. Que Dieu voudt leur passer cet article, ils seraient prêts à lui sacrifier tout le reste; que sur cela seul, le confesseur, ministre de Dieu et vengeur de ses droits, se relâchât et leur fît grâce, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumettre; mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Isaac, au moment qu'on veut appliquer le ciseau sur cet endroit vif, toute la nature se révolte, toute leur constance se dément. Ils étaient en voie de devenir des saints sans cet obstacle qui s'est présenté, et qu'ils n'ont pas le courage de lever; et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu, et de rentrer en grâce avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures, et se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleinement, et qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que, ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, et qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. Darnable raisonnement, dont les suites sont affreuses. De là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut; et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années, bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusqu'à la mort ils en sont idolâtres; ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne la laissent que pour passer en la quittant dans les mains de la justice divine, et pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, et y souffriront éternellement! pourquoi? une seule attache les a perdus. Sur toute autre chose ils étaient les mieux disposés du monde; ils avaient des principes de probité et d'honneur, ils avaient un fonds de christianisme et de religion; mais la religion s'étend à tout, et ils ont voulu la restreindre; ils ont voulu composer avec Dieu; et Dieu ne veut point de composition : il les a abandonnés, et ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le; mais entrons dans le sentiment du prophète. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous et pour cette cour, que c'est l'exemple d'un

grand roi et d'un saint roi. David, humilié devant Dieu, lui disait : Seigneur, tout est à vous, et tout vient de vous, la grandeur, la puissance, la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria* (1. Paral., 29); rien dans le ciel et sur la terre qui ne vous appartienne et qui ne soit soumis à votre empire : *Cuncta quæ in celo sunt et in terra, tua sunt; tu dominaris omnium.* (Ibid.) De là que concluait-il? Ah! Seigneur, c'est donc avec joie, et dans la simplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choses avec joie, parce que je sais que je n'en puis faire un usage ni plus glorieux pour vous, ni plus salutaire pour moi; dans la simplicité de mon cœur, sans user d'aucun détour et sans vous en dérober la moindre partie : *Unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa.* (Ibid.) Voyez-vous, mes chers auditeurs, comment de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tirait comme une conséquence nécessaire l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu? Et, bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, et qu'il crût faire par là quelque chose de grand, il s'étonnait au contraire que Dieu voudt bien l'accepter de sa main. Car, qui suis-je, Seigneur, ajoutait-il, et qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, et que vous daigniez le recevoir de nous? Ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, et ne sont-ce pas vos biens que je vous présente? *Quis ego et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere? tua sunt omnia; et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi.* (Ibid.) Ainsi parlait un roi, un roi victorieux et conquérant; ainsi dans l'éclat qui l'environnait, et au milieu de toute la pompe du siècle, se souvenait-il qu'il y a au-dessus de tous les rois, et par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain Maître, dont le domaine essentiel demande une sincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entière oblation de nous-mêmes, et dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE:

Il ne faut pas s'étonner si l'apôtre, instruisant les premiers fidèles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposait, s'attachait particulièrement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour soi-même, et que nul de nous ne meurt pour soi-même; mais que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, puisque vivant et mourant nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus.* (Rom., 14.) Il parlait ainsi, dit saint

Chrysostôme, parce qu'il savait que le domaine de Dieu est un domaine éternel : et qu'en conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. En sorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre, ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu, c'est-à-dire, dans un état où nous appartenons à Dieu, et où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'Ange de l'école, saint Thomas, a établi cette opinion si raisonnable, que l'homme, dès le premier instant qu'il connaît Dieu, est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui; et que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe, et que nous pouvons user de notre liberté, est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes que l'Écriture appelle le sacrifice du matin : *Holocaustum matutinum*. (4. Reg., 16.) Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de sévérité, la plus conforme à la lumière même naturelle. Car, selon le raisonnement d'un savant cardinal, expliquant là-dessus la pensée et la doctrine de saint Thomas, pourquoi l'homme, au sortir de l'enfance, et lorsqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur? pourquoi différera-t-il un moment à le reconnaître, et pourquoi aurait-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu et qu'il n'a pu recevoir que pour lui en faire hommage?

C'est dans cette vue que saint Augustin, touché d'une douleur amère, et repassant devant Dieu les années de sa vie, s'écriait : Beauté plus ancienne que le monde, c'est trop tard que je vous ai aimé! *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua!* (AUGUST.) Prenez garde : il ne s'arrêtait point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne aurait pu lui fournir pour pleurer ces délais criminels qu'il avait apportés à sa conversion; mais il mesurait le temps de sa conversion à celui de ses obligations; et comparant l'un à l'autre, il se confondait d'avoir si mal rempli celui-ci par l'abus qu'il avait fait de celui-là; car quelle honte pour moi, disait ce saint pénitent, que Dieu m'ait aimé pendant des siècles infinis, et que le monde, ma passion, d'indignes objets et une aveugle cupidité, lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avais pour répondre à son amour! quel désordre, que Dieu, ayant toujours été mon Dieu, je me sois soumis et donné si tard à lui, comme sa créature! Voilà quel était le sujet de son repentir et de ses regrets : *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua!*

Aussi est-ce par cette règle que les prophètes, qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandaient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, pour honorer cette éternité de do-

maine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme, prise dans toute sa durée, est une espèce d'éternité pour lui; comme Moïse, en parlant de Dieu, et usant d'une expression divine et mystérieuse, assurait que le Seigneur régnerait éternellement et au delà de l'éternité même, *Dominus regnabit in æternum et ultra* (Exod., 15); ainsi le prophète Michée ne craignait point de s'engager trop, quand il promettait à Dieu de lui rendre un hommage éternel et plus qu'éternel, *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultra* (MICH., 4) : comme s'il n'eût pas voulu, remarque saint Jérôme, que le domaine de Dieu sur sa personne l'emportât sur le zèle de sa piété, et que, par une sainte émulation, il eût ambitionné d'être aussi longtemps et aussitôt à Dieu que Dieu avait été à lui.

Mais, chrétiens, sans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystère le Sauveur de nos âmes : car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître; et quarante jours à peine se sont écoulés depuis sa naissance, que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur, et là se sacrifier à son Père. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu; et l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même ne regarde pas seulement ses premières années et le temps présent, mais toute la suite de ses années et tout l'avenir; tellement que le sacrifice de sa croix et de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection et la consommation de celui-ci. Et quand la veille de sa passion, il dira à son Père : J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé et que vous m'avez confié, *Opus consummavi quod dedisti mihi* (JOAN., 17); quand sur la croix, prêt à remettre son âme entre les mains de son Père, il s'écriera, Tout est consommé, *Consummatum est* (Id., 19); il ne parlera point d'un autre ouvrage que de celui même qu'il commence dans le temple et dans sa sainte présentation.

Figurons-nous donc, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, dans cette fête que nous solennisons, s'adressant à nous, et nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur.* (MATTH., 20.) Nous voici enfin à Jérusalem, et l'heure est venue où le Fils de l'homme doit être livré; ne différons point, et ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi et de vous, et que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu

tint ce langage à ses disciples, l'évangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* (Luc., 18.) Voilà, chrétiens, l'état de notre misère, et à quoi nous en sommes réduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, et qu'autrement nous ne pouvons bien reconnaître le domaine éternel que Dieu a sur nous : vérité incontestable ; mais, malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siècle, cet esprit aveugle et grossier, nous rend obscure ; en sorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis.* (Id.) Car nous voulons être à Dieu ; mais quand ? toujours pour l'avenir, et jamais pour le jour présent. Écoutez-moi, et tâchez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite, et, s'il était possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aspirer, ni prétention à soutenir, ni fortune, ni figure à faire ; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, et qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque et inutile : être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir et tous les moyens de se satisfaire ; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts ; qu'aux dépens de sa gloire et de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tous nos désirs, et brutalement assouvi toutes nos cupidités : être à Dieu quand il nous plaira, et non point quand il lui plaît ; quand la seule raison nous y engagera, et non point quand la religion nous y appelle ; quand ce sera la dernière et l'unique ressource que nous aurons, ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, et non point quand le devoir nous y oblige et que la piété nous l'inspire : enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre, et que, surchargés, accablés de dettes, il faudra, par une pénitence précipitée, apaiser sa justice, ou, par un affreux désespoir, consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu ; tel est, dans le partage de nos années, le temps que nous lui assignons.

Mais est-ce là, mon cher auditeur, honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager ? est-ce reconnaître sa souveraineté, que de lui prescrire ainsi le temps qu'il nous plaît ? est-ce rendre hommage à son do-

maine, que de lui assigner dans ce temps les dernières années de la vie, des années sur quoi nous ne pouvons compter, et qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlèvera avant qu'elles viennent ? Quoi ! Dieu, traité de la sorte, nous attendra ? il se contentera de ce partage ? c'est-à-dire, il se contentera que nous lui présentions ce que le monde avant lui aura longtemps possédé et mille fois profané ? que nous lui présentions ce que le monde méprisera et rebutera ; et que nous le lui présentions, parce que le monde commencera à le mépriser et à le rebuter ? que nous lui présentions ce que nous ne pourrions plus lui refuser, sans attirer sur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable, qu'il sera prêt à le lancer sur nos têtes ? Ah ! mon Dieu, seriez-vous ce que vous êtes, si vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions, et serions-nous ce que nous sommes, s'il nous était permis de vous les imposer ? Non, non, chrétiens, il n'en ira pas ainsi, et Dieu, pour ce qu'il se doit à lui-même, a bien su établir, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des lois rigoureuses qui le garantisseraient de cet outrage. Car si nous l'en croyons (et qui en croirons-nous mieux que lui, puisque toutes ses paroles sont infallibles et qu'il est la vérité même ?), si, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris : et quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu ? comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères et qu'ils partent du cœur ; ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tournons vers lui, et que nous le cherchons ; ce ne sera point de nous rejeter, si, par une vraie et solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque temps que le pécheur voudrait revenir à lui, il le recevrait ; qu'à quelque temps que nous fussions bien résolus d'être à lui, il agréerait le don que nous lui ferions. Mais prenez garde : ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu et de sa grâce ; et que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé ? C'est qu'il vous privera de cette grâce, je dis de cette grâce efficace et forte, de cette grâce d'autant plus nécessaire que vous serez plus faible, et que vous aurez plus d'efforts et plus de chemin à faire après de longs égarements, pour le retrouver : il la retirera, et alors vous ne voudrez plus être à lui ; vous ne serez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorsque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui destiniez, vous voudrez encore les donner au monde ; du jour présent, vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jus-

qu'à ce que vous soyez enfin arrivés à ce dernier jour qui n'aura pas de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, et un temps auquel il semble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi; vous croirez le vouloir, et vous ne le voudrez pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette menace qu'il a si souvent réitérée dans l'Écriture, et exprimée en tant de manières différentes : Alors ils m'invoqueront, et je serai sourd et insensible à leurs prières; ils me chercheront, et je me déroberai à leur vue, en sorte qu'ils ne me trouveront pas : ils frapperont à la porte, et ils me crieront : Seigneur, Seigneur! mais moi, sans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connais point; et je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés, et à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible mais juste châtement, auquel vous vous exposez, mon cher auditeur, et dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'avez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes auditeurs qui, jusqu'à présent, engagés dans le monde et dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, et voudraient maintenant rentrer dans le devoir et le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, et ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable? Je n'ai garde, chrétiens, de le penser et de le dire de la sorte : il ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sais qu'il y a eu des pénitents de tous les âges, c'est-à-dire, des hommes qui, rebelles à Dieu et à ses grâces, avaient consumé presque toute leur vie dans une révolte et dans un désordre continu, et qui néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice, et l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du maître dont rien n'eût dû jamais les séparer; des femmes qui, idolâtres du siècle, et plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étaient fait une divinité de leur corps, et avaient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avaient reçu de jours au delà, et qui tout à coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété et d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étaient dérobées, et lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter; voilà ce que je sais, et de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi que ces exemples où notre Dieu fait paraître les richesses de sa miséricorde sont moins communs que nous le pouvons penser, et qu'il y en a mille

autres contraires où il exerce toute la sévérité de sa justice : et de là concluez deux choses très-importantes et dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux sortes d'exemples, les uns de miséricorde, et les autres de justice, je vous propose les premiers pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux à qui la conscience reproche de s'être depuis longtemps soustraits au domaine de Dieu, et d'avoir vieilli dans le service du monde et dans l'esclavage de leurs passions; et je vous propose les seconds pour vous inspirer une crainte salutaire et bien fondée, et pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de votre vie, si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci, et expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher auditeur; à vous, dis-je, qui, sur le retour de l'âge, commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons, qui est de nous donner à Dieu de bonne heure, d'honorer, par cette prompte oblation de nous-mêmes, l'éternité de son domaine : vérité fondamentale que vous reconnaissez, mais que vous craignez de reconnaître trop tard. Justement effrayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre, et pressé par le remords de votre cœur, il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous; et cette pensée vous décourage, comme s'il n'était plus temps de vous réduire sous la loi de Dieu, et de lui offrir une victime qu'il rebutterait. Mais à Dieu ne plaise que ce discours serve à ralentir la ferveur de vos résolutions, et à rendre inutiles les efforts de la grâce! Non, mon cher frère, ces menaces divines qui vous troublent ne sont point si générales qu'elles ne puissent avoir et qu'elles n'aient eu leurs exceptions; elles ne sont point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en aient appelé, et que vous ne puissiez en appeler comme eux à la miséricorde du maître qui les a prononcées. Or, pourquoi ne serez-vous pas de ce nombre, et pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être? vous le pouvez, et c'est à vous en particulier que je l'annonce, à vous qui m'écoutez, et que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix; à vous en qui ce discours excite certains sentiments qui sont les effets d'une grâce spéciale; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées et ces désirs secrets qu'il vous inspire; à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment, qui peut-être est le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai, vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, et c'est de quoi vous gémirez en sa présence; mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment, d'être à lui jus-

qu'au dernier soupir de votre vie, et de réparer, par votre persévérance, vos révoltes passées; c'est ainsi, dis-je, que je vous parle : mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi, mon cher auditeur, qu'il sera toujours temps de reprendre le joug du Seigneur, après l'avoir secoué; et sur ce principe vous livrer au monde dès vos premières années, et ne réserver à Dieu qu'un reste de vie; de se promettre que Dieu sera toujours également prêt à vous prévenir, et à faire toutes les avances pour vous rechercher; de s'attendre que le trésor de ses miséricordes nous sera toujours ouvert, et que vous y trouverez au besoin tous les secours et tous les moyens sur quoi vous faites fond, c'est une confiance présomptueuse à laquelle j'oppose les exemples de tant de mondains et de mondaines qui y ont été trompés avant vous, et après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le soyez vous-même. Quelle raison avez-vous d'espérer, qu'ils n'eussent pas comme vous? et si d'affreuses suites leur ont fait voir combien leurs espérances étaient fausses, qui vous assure que de semblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétentions n'étaient pas mieux établies? Ah! chrétiens, ne nous exposons pas à un danger dont les conséquences sont si terribles. Ne remettons point à une autre occasion ce que nous pouvons faire dans les conjonctures présentes; elles ne seront jamais plus glorieuses pour Dieu, ni plus salutaires pour nous. Autant de moments que nous refusons à Dieu, ce sont autant de moments perdus, non-seulement pour lui, mais pour nous-mêmes: encore s'ils étaient seulement perdus! mais parce qu'ils auront été perdus, ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous, comme Jésus-Christ, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y sentons attirés, dès que Dieu nous y invite, et par lui-même et par ses ministres, mais surtout offrons-nous comme Jésus-Christ: par qui? par Marie: car c'est par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand prêtre, et si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes, faisons-le par la mère de Dieu; que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son fils. Avec la médiation de cette Vierge toute-puissante, il n'est rien que le ciel n'agrée, et c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domaine éternel.

Cette morale, sire, est pour les rois aussi bien que pour les autres hommes; et je le dis avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation en présence de Votre Majesté, qu'entre tous les autres monarques, il n'en est point qui rende au souverain

Maître du monde de plus éclatants témoignages d'une soumission vraiment chrétienne. Nous vous voyons, sire, au comble de la grandeur humaine: tout ce qui peut relever un roi, et lui donner dans le monde un grand nom, le ciel l'a réuni dans votre personne sacrée; l'éclat de la majesté, l'étendue de la puissance, la sagesse des conseils, le succès des entreprises, la gloire des armes: voilà ce que nous admirons; voilà ce que toute l'Europe, attentive à vous considérer, est forcée de reconnaître elle-même, et à quoi elle ne peut refuser des éloges d'autant plus glorieux, qu'elle aurait plus d'intérêt à les diminuer et à les obscurcir. Mais, sire, dans ce haut degré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations et de plus grand, c'est que Votre Majesté ne se laisse point éblouir par sa grandeur; c'est que, dans la splendeur de sa puissance, elle n'oublie point qu'il y a au-dessus de toutes les puissances mortelles un Tout-Puissant; c'est que, prévenue des sentiments d'une religion pure et sincère, elle se souvient, comme Salomon, ce prince si sage et le sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le Créateur de tous les hommes et le Roi des rois. C'est dans cet esprit, sire, que vous vous êtes aujourd'hui prosterné devant l'autel de ce Dieu de gloire et de ce suprême dominateur de l'univers. Nous avons vu Votre Majesté humiliée en sa présence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes: nous vous avons vu, au milieu de la plus florissante cour, lui présenter, en vous présentant à lui, ce qu'il y a sur la terre, et selon le monde, de plus vénérable et de plus auguste. Qu'il est beau, sire, après avoir paru sur le trône en souverain, pour imposer au peuple la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour soutenir les droits de votre empire, et pour abattre l'orgueil et confondre les projets de tant de nations ennemies, de paraître ensuite aux pieds du Seigneur en suppliant, pour honorer son domaine, supérieur à toute domination ou plutôt le principe et l'appui de toute domination, pour lui faire une protestation solennelle de la plus religieuse et de la plus humble dépendance, pour lui soumettre, par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a soumis! Qu'il y a de fermeté d'âme et de noblesse, qu'il y a d'équité et de droiture, qu'il y a de solide piété, et par conséquent de véritable grandeur! Il est, si je l'ose dire, de l'intérêt et de l'honneur de Dieu, de maintenir Votre Majesté dans ce même lustre qui lui attire les regards du monde entier, puisque plus vous serez grand, plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il y aura, sire, dans votre personne royale, aussi bien que dans la personne de David, un roi selon son cœur, fidèle à sa loi, zélé pour sa loi, protecteur et vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour

de sa part, ni sans récompense : après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON

SUR

L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.
SAINT LUC, chap. 10.

Ce fut à Marie, sœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, et qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachait à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguait et s'empessait à le servir. Il faut néanmoins convenir que ces paroles de notre évangile, appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie, mère de Jésus, puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurais, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les mystères qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable vierge, et qu'à vous y faire remarquer les privilèges infinis de grâce et de gloire qui l'ont élevée au-dessus de tous les justes et de tous les élus de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son assumption; car ce degré de gloire si sublime où elle paraît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de son fils, cette béatitude qu'elle possède, et qui doit être la récompense éternelle de ses éminentes vertus, c'est la consommation, non-seulement de toutes les grâces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, et par conséquent ce que nous pouvons dire être pour elle, souverainement et par excellence, la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée : *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.* Heureux partage de Marie, qui doit être le sujet de nos réflexions, et auquel nous devons tous nous intéresser, si nous avons, comme chrétiens, les sentiments de religion que la vue du triomphe de cette mère de Dieu doit produire dans nos cœurs. Ce que nous appelons son assumption est par excellence le mystère de sa gloire : mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance; et voilà ce que j'entreprendrai de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de sa bienheureuse épouse. *Ave, Maria.*

C'est de l'espérance que le juste vit, aussi bien que de la foi; c'est sur l'espérance, aussi bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne, dont la charité est le comble; c'est par l'espérance aussi bien que par la foi que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, et que nous trouvons le royaume de Dieu. Ainsi, chrétiens, quand j'ai dit que le mystère de ce jour était un des mystères de notre espérance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, et tout ensemble la plus consolante et la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Écoutez-moi, et vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre, je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude et de la gloire dont la reine des anges jouit dans le ciel; car, comme remarque saint Bernard, si l'œil n'a point vu, et si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élus, qui pourra comprendre et encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite et la plus sainte de toutes les vierges? Sans vouloir donc connaître la gloire de Marie en elle-même, il me suffit d'en examiner le principe et les effets : le principe, par rapport à Marie qui la possède; et les effets, par rapport à nous, qui, comme enfants et serviteurs de Marie, devons y participer : car envisageant cette gloire dans son principe, et par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puissants motifs de notre espérance; et la considérant dans ses effets, et par rapport à nous, j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie, dans son assumption, a reçu de Dieu comme une double plénitude, je veux dire, une plénitude de bonheur, et une plénitude de pouvoir; une plénitude de bonheur pour elle-même, et une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or, la vue de son bonheur, ou plutôt de ce qui a été la cause et la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre espérance; et la vue de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrais m'en tenir là; mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance, même chrétienne, et que rien n'est plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu, j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante, et que je vous prie de faire avec moi : c'est qu'en même temps que le mystère de ce jour excite et affermit notre espérance, il nous apprend encore à la régler, et à n'en pas abuser; instruction à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossières où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie; l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de la gloire, nous

nous les figurons tout différents de ce qu'ils ont été; et ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet : deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver, et pour cela reconnaissons premièrement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, et voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : le principe de sa béatitude, bien expliqué, nous garantira de la première erreur; et la mesure de son pouvoir bien entendue, nous mettra à couvert de la seconde. Voilà tout mon dessein, et ce qui demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

● Considérer dans l'assomption de Marie une vierge triomphante, une reine couronnée, une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, et placée dans le rang de la gloire le plus éminent; en un mot, une mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue, chrétiens, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, et sur quoi l'on pourrait bien s'écrier : *O altitudo divitiarum!* (Rom., 11) O abîme des trésors de Dieu! C'est ce que l'Église semble nous proposer d'abord dans cette solennité, et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusques à présent terminées; mais si cela est, et si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré : car, il est vrai, voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il y a dans l'assomption de Marie d'éclatant et de magnifique; mais l'esprit de la foi qui perce, comme dit saint Paul, jusque dans les secrets les plus intimes, et, pour user du terme de cet apôtre, jusque dans les profondeurs de Dieu, *Etiā profunda Dei* (1. Cor., 2), nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un, chrétiens, qui vous surprendra, mais qui vous édifiera; et qui, détrompant vos désirs, excitera dans vos cœurs les sentiments les plus vifs de l'espérance des justes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons? Une mère de Dieu glorifiée, non point absolument et précisément parce qu'elle a été mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce que, en vertu de ces deux qualités, elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère, dans son assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher; et c'est le précis

et le fonds de toute cette première partie. La proposition vous étonne, et vous avez peine à vous persuader que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhensible dont elle prend possession dans le ciel, ne soit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue sur la terre d'être la mère d'un Dieu. Car quel titre en apparence plus légitime pouvait-elle avoir, pour être reçue en souveraine dans le royaume de son fils, que d'avoir été sa mère; et si elle avait à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devait-elle plutôt l'attendre que de cette divine maternité? Cependant, chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et dans la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est expliqué dans l'Évangile; et la déclaration expresse qu'il nous en a faite, est une preuve sans réplique. Vous l'avez cent fois entendue, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il était nécessaire : écoutez-la donc, et ne l'oubliez jamais. Vous savez en quels termes cette femme dont parle saint Luc se sentit un jour inspirée de féliciter Jésus-Christ; lorsqu'elle s'écria que bienheureux était le sein qui l'avait porté, et les mamelles qui l'avaient nourri : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti!* (Luc., 11.) Elle crut, aussi bien que nous, que la béatitude de Marie consistait à être la mère de ce Dieu incarné et fait homme : *Beatus venter*. Mais vous savez aussi de quelle manière Jésus-Christ la détrompa, et l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non, non, reprit cet Homme-Dieu; vous l'entendez mal, et il n'en est pas comme vous le pensez : *Quinimmo*; celle que je reconnais pour mère, et dans le sein de laquelle j'ai été formé, n'est point heureuse pour cela. Ce n'est point là ni la mesure, ni la cause immédiate de son bonheur; mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déjà prévenue, et dont il achèvera un jour de la combler, procèdent de tout une autre source. Or prenez garde, chrétiens, que ce qui faisait alors, dans le sens du Fils de Dieu, la béatitude de Marie, c'est ce qui a fait depuis et ce qui fait encore maintenant sa gloire dans le ciel : car la gloire d'une créature et sa béatitude devant Dieu ne sont qu'une même chose. Marie, dans la pensée de Jésus-Christ, n'était point heureuse précisément par la raison qu'elle était sa mère : ce n'est donc pas précisément en vue de sa maternité qu'elle a été glorifiée. La conséquence est évidente selon tous les principes de la théologie et même de la foi. Pourquoi donc Marie se trouve-t-elle si hautement et si honorablement placée dans le royaume céleste? apprenez-le de Jésus-Christ, qui seul a pu nous le révéler; apprenez-le de Marie même qui en a senti l'effet et l'accomplissement dans sa personne : joignez ensemble ces deux témoignages, et faites-vous-en deux leçons pour la conduite de

votre vie. Rien ne fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus qu'elle en était personnellement le sujet; il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole : *Quintimmo, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* (Luc., 11.) Voilà l'oracle de la sagesse incréée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la Vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fonds de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui était pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tous les mouvements de la grâce qui agissait en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevait de Dieu; avoir accompli, avec la dernière fidélité, tous les desseins que Dieu avait formés sur elle; n'être jamais sortie des voies de cette providence supérieure qui la gouvernait; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites; s'être dévouée sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devaient être, et qui ont été les épreuves de sa vertu; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance; avoir rendu toutes ses actions, jusqu'aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite de cette soumission; et ne s'être jamais ralentie un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'esprit de Dieu lui suggérait, toujours agissant pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu : voilà, dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* (AUGUST.) C'est ainsi qu'en parlait ce saint docteur; comme s'il eût dit : Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et par le plus inouï de tous les miracles être devenue la mère de son Créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû, ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Marie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouvé dans elle de louable, est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in ea magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, chrétiens, la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire

dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans son assumption. Une autre de ses vertus y eut en core part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole, autant que l'avait été Marie, c'était beaucoup; mais ce n'était rien si elle n'eût été humble, et si, faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisait, elle n'y avait ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit? Marie elle-même, qui, pleine de l'esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc., 1) : Oui, dit-elle, dans ce sacré cantique, qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi bien que de sa reconnaissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, et pourquoi, en effet, je le serai, parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or, elle parlait ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu, ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre, ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe qui habitait en elle corporellement; et l'aveu qu'elle faisait de sa bassesse n'était qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*, parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela et pour cela spécialement, que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent*; pour cela que le Tout-Puissant fera éclater en moi toute sa magnificence, que celui qui abaisse l'orgueil des superbes prendra plaisir à m'exalter : et je veux bien le publier et le faire connaître, afin que toutes les âmes justes, profitant de cette confession, sachent qu'il n'y a que l'humilité qui puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc, à proprement parler, que l'assomption de Marie? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité; par là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons, et par là nous répondrons mieux à la question qu'auraient pu nous faire aujourd'hui, non-seulement les hommes grossiers et terrestres, mais les esprits même célestes, à qui l'assomption de Marie fut un sujet de surprise

et d'admiration. Car les anges mêmes, disait saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe; et charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier, aussi bien que les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto delictis affluens?* Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'environne? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondait dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum?* (Ephes., 4.) Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque, qui a été la vertu prédominante de Marie, ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession; cette vie cachée, dans laquelle elle a su se renfermer; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables; ce trouble dont elle fut saisie, en entendant celle que lui donnait un ange de la part de Dieu : cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaïssement; à vouloir bien paraître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de touteloï : cette vue de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avait avec Dieu, était comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevait de lui; ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opérait en elle de plus grandes merveilles; cette humilité enfin, qui n'avait jamais été vue sur la terre, et dont Marie était l'unique exemple, c'est-à-dire, cette humilité jointe à la plénitude de la grâce, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang sublime : *Quia respexit humilitatem ancillarum suarum, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Évangile, avait reçu de son Père le pouvoir de juger, et par conséquent

de récompenser, en béatifiant et en couronnant Marie, ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle était sa mère? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avait eue, et qu'il conserva toujours pour elle? Non, répondent les Pères; et la raison qu'ils en apportent est convaincante : parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissait pas en fils et en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or en tout ce qui était immédiatement de la juridiction et du ressort de la Divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avait rien de commun entre lui et elle : *Quid mihi et tibi est, mulier?* (JOAN., 2.) De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple où elle le retrouva, trois jours après, au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avait eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisait, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devait savoir, lui dit-il, qu'il était alors occupé à ce qui était du service de son Père : *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?* (LUC., 2.) De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler, pendant qu'il annonçait au peuple le royaume de Dieu, et un des assistants lui ayant dit, Voilà votre mère; il déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frère que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste : *Quæ est mater mea; et qui sunt fratres mei? Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in caelis est, ipse meus frater et mater est.* (MATTH., 12.) De là vient que sur la croix, où comme souverain pontife il offrait à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mère; mais il l'appela simplement femme : *Mulier, ecce filius tuus.* (JOAN., 19.) Or s'il en usa de la sorte, même durant sa vie mortelle, et pendant qu'il était encore soumis à Marie, beaucoup plus, reprend saint Chrysostôme, en dut-il ainsi user, lorsque, assis à la droite de son Père, il rendit justice à Marie, et la mit en possession de la gloire qui lui était réservée. Car ce fut là, je le répète, qu'il décida en souverain et en Dieu; et non pas en homme; et lui-même il s'était expliqué que comme homme il ne pouvait rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis.* (MATTH., 20.) Il eut donc

votre vie. Rien ne fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus qu'elle en était personnellement le sujet; il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole : *Quinimmo, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* (LUC., 11.) Voilà l'oracle de la sagesse incréée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la Vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fonds de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui était pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tous les mouvements de la grâce qui agissait en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevait de Dieu; avoir accompli, avec la dernière fidélité, tous les desseins que Dieu avait formés sur elle; n'être jamais sortie des voies de cette providence supérieure qui la gouvernait; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites; s'être dévouée sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devaient être, et qui ont été les épreuves de sa vertu; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance; avoir rendu toutes ses actions, jusqu'aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite de cette soumission; et ne s'être jamais ralenti un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'esprit de Dieu lui suggérait, toujours agissante pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu : voilà, dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* (AUGUST.) C'est ainsi qu'en parlait ce saint docteur; comme s'il eût dit : Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et par le plus inouï de tous les miracles être devenue la mère de son Créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû, ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Marie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouvé dans elle de louable, est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in ea magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, chrétiens; la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire

dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans son assumption. Une autre de ses vertus y eut en core part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole, autant que l'avait été Marie, c'était beaucoup; mais ce n'était rien si elle n'eût été humble, et si, faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisait, elle n'y avait ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit? Marie elle-même, qui, pleine de l'esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (LUC., 1) : Oui, dit-elle, dans ce sacré cantique, qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi bien que de sa reconnaissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, et pourquoi, en effet, je le serai, parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or, elle parlait ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu, ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre, ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe qui habitait en elle corporellement; et l'aveu qu'elle faisait de sa bassesse n'était qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*, parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela et pour cela spécialement, que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent*; pour cela que le Tout-Puissant fera éclater en moi toute sa magnificence, que celui qui abaisse l'orgueil des superbes prendra plaisir à m'exalter : et je veux bien le publier et le faire connaître, afin que toutes les âmes justes, profitant de cette confession, sachent qu'il n'y a que l'humilité qui puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc, à proprement parler, que l'assomption de Marie? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité; par là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons, et par là nous répondrons mieux à la question qu'auraient pu nous faire aujourd'hui, non-seulement les hommes grossiers et terrestres, mais les esprits même célestes, à qui l'assomption de Marie fut un sujet de surprise

et d'admiration. Car les anges mêmes, disait saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe; et charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier, aussi bien que les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto delictis affluens?* Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'environne? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondait dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum?* (Ephes., 4.) Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque, qui a été la vertu prédominante de Marie, ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession; cette vie cachée, dans laquelle elle a su se renfermer; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables; ce trouble dont elle fut saisie, en entendant celle que lui donnait un ange de la part de Dieu : cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement; à vouloir bien paraître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi : cette vue de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avait avec Dieu, était comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevait de lui; ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opérant en elle de plus grandes merveilles; cette humilité enfin, qui n'avait jamais été vue sur la terre, et dont Marie était l'unique exemple, c'est-à-dire, cette humilité jointe à la plénitude de la grâce, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang sublime : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Évangile, avait reçu de son Père le pouvoir de juger, et par conséquent

de récompenser, en béatifiant et en couronnant Marie, ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle était sa mère? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avait eue, et qu'il conserva toujours pour elle? Non, répondent les Pères; et la raison qu'ils en apportent est convaincante : parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissait pas en fils et en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or en tout ce qui était immédiatement de la juridiction et du ressort de la Divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avait rien de commun entre lui et elle : *Quid mihi et tibi est, mulier?* (JOAN., 2.) De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple où elle le retrouva, trois jours après, au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avait eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisait, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devait savoir, lui dit-il, qu'il était alors occupé à ce qui était du service de son Père : *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?* (LUC., 2.) De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler, pendant qu'il annonçait au peuple le royaume de Dieu, et un des assistants lui ayant dit, Voilà votre mère; il déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frère que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste : *Quæ est mater mea; et qui sunt fratres mei? Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater et mater est.* (MATTH., 12.) De là vient que sur la croix, où comme souverain pontife il offrait à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mère; mais il l'appela simplement femme : *Mulier, ecce filius tuus.* (JOAN., 19.) Or s'il en usa de la sorte, même durant sa vie mortelle, et pendant qu'il était encore soumis à Marie, beaucoup plus, reprend saint Chrysostôme, en dut-il ainsi user, lorsque, assis à la droite de son Père, il rendit justice à Marie, et la mit en possession de la gloire qui lui était réservée. Car ce fut là, je le répète, qu'il décida en souverain et en Dieu; et non pas en homme; et lui-même il s'était expliqué que comme homme il ne pouvait rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis.* (MATTH., 20.) Il eut donc

encore égard aux mérites que Marie avait acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avait possédés; et jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des vierges, au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Écriture lui attribue, de n'avoir fait acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres : *Non est personarum acceptor Deus.* (Act., 10.) Tel est le raisonnement de saint Chrysostôme, fondé sur les maximes éternelles de la prédestination de Dieu.

Mais voici du reste, mes chers auditeurs, ce qui l'adoucit, et ce qui servira en même temps à confirmer la vérité que je vous prêché. Car j'ajoute que, sans déroger aux lois de cette justice rigoureuse, le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a néanmoins, dans un autre sens, traité Marie avec toute la distinction qu'elle pouvait attendre de lui en qualité de mère; et je dis que, sans préjudice des divins décrets auxquels la prédestination de l'homme est attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mère de cet Homme-Dieu n'a pas laissé de contribuer à sa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a-t-il considéré Marie, et l'a-t-il distinguée comme sa mère? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des grâces spéciales, des grâces extraordinaires et abondantes, dont elle a rempli la mesure par sa fidélité, et qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompense. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la mère de Dieu a-t-il contribué à sa béatitude? en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, et que son humilité devait être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée subsiste toujours, savoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa qualité de mère de Dieu, mais sa fidélité d'une part, et son humilité de l'autre. Vérité si constante (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux et la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le trône au moment de votre assumption, et le mérite inestimable de votre parfaite coopération à la grâce), vérité si constante, que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, quoique mère de Dieu, elle ne jouirait pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut,

aussi sainte et aussi fidèle, aussi consommée en vertu et aussi pleine de mérite, j'ose dire que, sans être mère de Dieu, elle serait aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, et aussi proche du trône de Dieu.

Or voilà, chrétiens, ce que j'appelle le motif et l'attrait de notre espérance. Car, si Marie n'était dans la gloire que parce qu'elle a été la mère du Rédempteur, ce serait pour nous une raison de l'honorer, de la révéler, et de célébrer avec des sentiments de respect et de religion le jour solennel de son triomphe; mais, en tout cela, il n'y aurait rien par où notre espérance pût être excitée. Quelle admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous serait pas permis de prétendre y monter après elle; et les désirs même que nous en formerions seraient aussi chimériques et aussi vains que téméraires et présomptueux. Mais quand je considère qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi bien qu'à elle; quand je fais réflexion que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur, sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver; quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle, *Courage, bon et fidèle serviteur, Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui* (MATTH., 25); quand je pense que la loi selon laquelle Dieu, faisant justice à Marie, a relevé les abaissements volontaires de son humilité, n'a point été une loi particulière pour cette vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes, *Quiconque s'humilie sera exalté, Omnis qui se humiliat, exaltabitur* (LUC., 14); quand je me dis à moi-même que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée, peuvent, par proportion, et doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah! chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, et je commence à découvrir, mais d'une manière sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite et la perfection des sages du monde, mais (ce qu'il m'importait bien plus de savoir) l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrais peut-être me flatter devant Dieu, et sur lesquels j'établirais une fausse confiance en Dieu. Or, en découvrant de la sorte mon aveuglement et mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumières de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me redresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchements, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité, qui est la vertu des âmes prédestinées, tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solennité de

ce jour ; et voilà les fruits de bénédiction et de sanctification que l'esprit de Dieu y a renfermés pour nous. Oui, mes chers auditeurs, animé de cette espérance dont le juste vit, et qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel où la reine des vierges est assise non pas comme Jésus-Christ à la droite Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, et absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux ; et piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts pour suivre les traces de Marie, et pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la proposant comme le modèle sur lequel je me dois former : Je puis, selon la mesure des grâces que je reçois, être fidèle à mon Dieu comme l'a été Marie ; je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu a sur moi, accomplir ses ordres comme les a accomplis Marie ; je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée, avec le même esprit et la même docilité que l'a écoutée Marie, je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis, en l'imitant, sanctifier mes occupations, mes affections, en sorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort : *Bonum certamen certavi* (2. Tim., 4), J'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, et il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ*. (Ibid.) Dieu ne m'a pas confié autant de talents qu'à Marie ; mais il m'a assuré, dans son Évangile, qu'il me suffirait d'avoir été fidèle en peu de choses, pour recevoir beaucoup : *Quia super pauca fuitis fidelis, super multa te constituam*. (MATTH., 25.) Je ne puis égaler Marie, ni être aussi riche en mérite, mais je puis m'humilier comme elle ; et même en me comparant à elle, mon indignité peut et doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer, par la pénitence, les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie, une vie obscure et cachée en Dieu ; et si j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en servir que pour en faire hommage à Dieu : voilà, dis-je, ce qui soutient mon espérance ; mais ce n'est pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée sur son humilité et sur sa fidélité à la grâce de Jésus-Christ, m'apprend, par une règle toute contraire, ce que je dois penser et espérer de tout le reste. Et en effet, c'est par là que je conçois un saint mépris pour tout ce qui s'appelle distinction, élévation selon le monde : fausse grandeur que Dieu réprouve et qu'il confond

tous les jours, parce qu'elle est presque toujours ou le fruit, ou la cause de l'iniquité, au lieu que celle de Marie a été purement et uniquement la récompense de la sainteté. C'est par là que je reconnais le faible, ou plutôt le néant de je ne sais combien de vertus mondaines dont les enfants du siècle se glorifient, qui font la matière de leurs éloges, mais qui ne seront jamais de nul prix pour le salut éternel. C'est par là même que je me détrompe de cette erreur si pernicieuse et si commune, de croire que Dieu, dans le discernement et le jugement qu'il fait de ses élus, ait égard à certaines grâces, qui semblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables ; par exemple, à l'honneur que j'ai d'être chrétien, et en qualité de chrétien, d'être enfant de Dieu. Car, comme raisonne saint Chrysostôme, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle était la mère de son Fils, quel fonds dois-je faire sur ce qu'il est mon Père par adoption, et que je suis du nombre de ses enfants ? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est accompagné et soutenu d'une sainte vie, engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice, après même que le caractère vénérable de mère de Dieu n'a pas eu ce pouvoir : et le bonheur que j'ai, comme chrétien, de recevoir Jésus-Christ dans les sacrés mystères, sera-t-il un titre sûr pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire, après que l'avantage singulier et le privilège qu'a eu Marie de le recevoir comme mère dans ses chastes entrailles, n'a pu suffire pour la mettre au rang des prédestinés ?

Non, non, mes frères, dit saint Chrysostôme, Dieu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela, ce sont des faveurs divines dont il nous demandera compte ; tout cela, ce sont des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage ; tout cela, ce sont des fonds d'obligation que nous avons à remplir : mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devons nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité, voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés : et il était juste, ô mon Dieu ! que cela fût ainsi ; il était juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidèles, et que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un Homme-Dieu, l'autre pour l'humilité d'une vierge mère de Dieu, il était de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être assis vos prédestinés, eussent le même fondement, et qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé et touché de cette sainte morale :

je suis chrétien, mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévèrement, qu'il me punira plus rigoureusement, si, déshonorant ma profession et le nom que je porte, je suis un indigne chrétien. Je suis l'épouse de Jésus-Christ, doit dire une âme religieuse; mais je ne dois point compter pour cela de régner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble et fidèle servante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? (Psalm. 14.)* Seigneur, disait le prophète royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison, et qui reposera dans votre sanctuaire? *Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam (Ibid.):* Ce sera le juste dont la vie est pure et sans tache; le juste qui, soumis à votre loi, est irrépréhensible dans sa conduite; le juste qui, détaché du monde, marche dans la voie de vos commandements; le juste qui, fidèle à votre grâce, s'acquitte constamment de ses devoirs et accomplit toute justice. Nulle exception à cette règle. Nous avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie; voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain que Marie, entre tous les élus, a reçu une grâce suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu : et, par une conséquence nécessaire, il est certain que nous pouvons saintement et utilement recourir à elle, et implorer dans nos besoins le secours de sa protection. Cette vérité, qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu, et dont toute la tradition est un authentique témoignage, se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens et de la raison, que cela seul suffirait pour confondre l'obstination de l'hérésie, qui la rejette et qui la combat. Car si les anges bienheureux, qui sont devant le trône de Dieu, offrent continuellement nos prières à Dieu, comme nous l'apprenons du texte sacré, pourquoi Marie, la reine des anges, ne serait-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet et plus de dignité le même office? Et si Marie elle-même, lorsqu'elle était sur la terre, pouvait être invoquée, c'est-à-dire, si l'on pouvait s'adresser à elle, employer sa médiation auprès de Jésus-Christ, la prier de demander à cet Homme-Dieu des grâces, maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourrait-on moins? est-ce qu'elle ne voudrait plus désormais s'intéresser pour nous? est-ce qu'elle n'en aurait plus le pouvoir? est-ce qu'elle ne connaîtrait plus nos besoins? est-ce que son invocation blesserait le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ? quatre points

auxquels se réduisent toutes les préventions et tous les prétextes de l'hérésie. Écoutez-moi, et je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie, dans l'état de sa gloire, ne voudt plus s'intéresser pour nous, la seule pensée nous en peut-elle venir à l'esprit? Car pourquoi sa charité, qui dans le ciel est beaucoup plus parfaite, et par conséquent beaucoup plus ardente, se serait-elle refroidie? et pourquoi cette vierge, qui, pour les intérêts de Dieu, n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes, y serait-elle devenue insensible; depuis, si je l'ose dire, que, transformée en Dieu, et intimement unie à l'essence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu? Non, non, disait saint Cyprien, parlant en général des saints glorifiés (et ce qu'il disait des saints en général, je le dis en particulier de Marie), ils n'ont jamais eu tant de zèle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant désirent-ils notre salut : *Quantum de sua felicitate securi, tantum de nostra salute solliciti (CYPRI.)*; et ce serait, ajoute saint Bernard, méconnaître Marie, que de se persuader que celle qui, à l'exemple de Dieu même, a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre fils, depuis qu'elle est en possession de sa béatitude, les eût oubliés et absolument délaissés. Que, malgré toute sa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir, autre sentiment encore moins soutenable. Car pourquoi serait-elle moins puissante dans ce royaume céleste, où elle tient après Dieu un si haut rang, que lorsqu'elle était parmi nous dans ce lieu d'exil? Elle pouvait bien alors engager son fils à faire des miracles; elle obtenait bien de lui qu'il changeât les lois de la nature, qu'il forçât en quelque sorte celles de la Providence, qu'il convertît l'eau en vin : depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité, serait-elle déchuée de son crédit, et le pouvoir dont elle usait aurait-il cessé? Qu'elle n'entendît plus nos prières, et qu'elle ne sût plus ni quand, ni pourquoi nous l'invoquons, c'est ce que l'hérésie a prétendu, mais ce qu'elle ne persuadera qu'à des esprits ou entêtés ou peu éclairés. Car pourquoi nos besoins ne seraient-ils pas connus de cette vierge? les anges les connaissent bien : Dieu, qui leur a confié le soin de nos personnes, leur révèle bien nos dispositions intérieures : chargés de veiller sur notre conduite, ils savent bien ce qui se passe dans leurs cœurs; ils se réjouissent bien de le secret de nos cœurs; ils font bien, selon l'Évangile, notre conversion; ils font bien, quand un pécheur, touché de Dieu, fait pénitence sur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le séjour de la gloire, ne verrait-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient? Enfin, ne verrait-elle pas en Dieu blesser le culte souverain

qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ, erreur pitoyable, et qui se détruit par elle-même. Car, disent les théologiens, nous n'invoquons pas Marie comme celle de qui dépend la grâce, ni comme celle qui en est l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner; mais comme celle qui peut la demander pour nous l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grâce par ses propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Instruits de la parole du Fils de Dieu, qui nous a dit, Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il est venu à nous : nous allons à lui comme à l'unique médiateur; mais nous allons à elle comme à la première et à la plus accréditée de tous nos intercesseurs.

Or, cette intercession de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette possession où nous sommes de recourir à Marie, c'est ce que l'Église veut que nous envisagions comme un des soutiens et des plus solides appuis de notre espérance. Car dites-moi, chrétiens, quelles sont les deux choses qui affaiblissent communément et qui ébranlent notre espérance? La crainte des jugements de Dieu, et la vue de nos péchés. Or, que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie? une avocate toute-puissante auprès de notre juge, et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes frères, disait saint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père; et qui doute que Marie, étant la mère de celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement? qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité? Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son Fils, comme si sa maternité lui donnait droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte! Quand, par un excès de confiance, il nous échapperait certains termes moins justes; et quand nous dirions (ce que je n'ai garde d'avancer) que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dans le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère; quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devraient pas plus s'en scandaliser, que d'autres expressions toutes semblables dont se sert l'Écriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un

homme, *Obediente Domino voci hominis* (Jos., 10); et lorsqu'elle ajoute que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, à faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet.* (Psalm. 144.) Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur justification, et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons que Marie prie Jésus-Christ, et non point qu'elle commande à Jésus-Christ : mais, du reste, nous ajoutons que Jésus-Christ, après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore présentement avec tous les égards qu'il a conservés, et qu'il conservera éternellement pour elle; égards de distinction, fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. Or il n'y a, encore une fois, que des esprits obstinés dans leur erreur qui puissent contredire cette vérité. Car si Dieu, dans l'Écriture, disait aux amis de Job : Allez à mon serviteur Job, et il priera pour vous, en sorte que votre iniquité ne vous sera point imputée, *Ite ad servum meum Job, et ipse orabit pro vobis* (JOB, 42); si Moïse, par son intercession, pouvait suspendre les foudres de la colère de Dieu, prêts à éclater sur les Israélites, *Dimitte me ut irascatur furor meus* (Exod., 32); si Dieu, dans le chapitre quinzisième de Jérémie, parlait de Moïse et de Samuel comme de deux puissants intercesseurs auprès de lui; et si Judas Machabée vit le grand prêtre Onias, plusieurs années après sa mort, apaisant le ciel par ses prières en faveur de toute la nation des Juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du trône de la grâce et de la miséricorde de notre Dieu? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous; et parce que je suis pécheur, je ne puis y avoir accès, et je n'ose l'espérer. Mais ne savons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulièrement la mère des pécheurs? ne savons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que s'il n'y avait eu des pécheurs, elle n'eût jamais été mère de Dieu? qu'ainsi tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa prédestination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs, et que, par une reconnaissance digne d'elle, et qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine et l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes et des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sait bien que, tout pécheurs et tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux, et pour eux spécialement que Dieu l'a faite ce qu'elle est, et qu'en cela même elle

se conforme aux inclinations de son Fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire et pour abolir le péché?

Voilà ce que j'appelle notre espérance; mais en voulez-vous voir l'abus? c'est ici, mes chers auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application, en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie, et ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie comme la médiatrice qui peut, par son intercession, nous procurer les véritables grâces du salut, je veux dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre de Dieu, les grâces victorieuses qui doivent combattre en nous nos passions, et triompher de la chair et du monde; par de secrètes et de funestes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fausse idée, jusqu'à nous promettre de sa protection des grâces chimériques et impossibles; des grâces selon notre goût, et selon les désirs corrompus de notre cœur; des grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir; des grâces miraculeuses, et sur lesquelles notre présomption seule peut faire fond. Je m'explique: nous invoquons Marie, mais, par une confiance aveugle, nous reposant sur elle de notre salut, nous en négligeons et nous en abandonnons tout le soin; comme si Marie, par son crédit auprès de Dieu, devait nous garantir ce salut sans conversion, ce salut sans changement de vie, ce salut sans fruits de pénitence et sans mortification des sens; comme si, par la faveur de Marie, il devait y avoir pour nous des victoires sans combat, des récompenses sans mérite, des mérites sans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien: grâces chimériques et impossibles. Nous invoquons Marie; mais, par une témérité qui, bien loin de l'honorer, lui est injurieuse, nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte et finale persévérance après une opiniâtre résistance à toutes les lumières du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égarements et de naufrages volontaires: grâces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie; mais, par une ignorance grossière de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation, une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre et immanquable, malgré nos délais criminels et nos retardements affectés: grâces, s'il y en avait

de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie; mais, par une dannaable sécurité, fondée sur son pouvoir, nous nous assurons que, sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché; qu'au milieu des flammes elle nous conservera aussi purs et aussi sains que les trois enfants dans la fournaise de Babylone: grâces selon notre goût et selon notre sens réprouvé, mais grâces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, et qui, bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout temps le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point, comme reine du ciel, placée sur le trône pour faire régner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate pour nous entretenir dans l'im-pénitence: elle est toute-puissante auprès de son Fils; mais elle l'est, disent les Pères, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes lois que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes évangéliques et de leur inflexible sévérité: c'est-à-dire, elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu et pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu, oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté et fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des dispositions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux règles que la religion nous prescrit, plus conformes au mystère même de votre glorieuse assumption. Mieux instruits de nos intérêts et des desseins de Dieu sur nous, nous n'attendons point de vous ces grâces purement temporelles, qui ne nous donneraient que de vaines joies, ni ces prospérités du monde qui ne serviraient qu'à entretenir notre orgueil et à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous, c'est pour des besoins plus pressants et plus importants, c'est pour des biens plus nécessaires quoique peut-être moins de notre goût; c'est dans des vues plus relevées et plus convenables au christianisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos misères, et persuadés que vous pouvez nous secourir, nous vous réclamons dans cette auguste solennité; mais voici le sujet de nos demandes: obtenez-nous par votre toute-puissante intercession ces grâces du premier ordre à quoi notre salut et notre perfection sont attachés; obtenez-nous une haine efficace du péché, une

crainte respectueuse des jugements de Dieu, une soumission sans réserve à sa sainte loi; obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde, pour ne nous laisser pas emporter au torrent de la coutume, pour résister au scandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-dessus du respect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos passions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas esclaves de l'avarice, pour surmonter la concupiscence de la chair, et pour la tenir soumise à l'esprit : obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont distinguée entre tous les justes; cette foi héroïque qui vous a rendue si heureuse, en vous faisant croire ce qui vous était révélé; cette profonde humilité qui vous a élevée si haut, et qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaisser jusqu'à vous; cette pureté angélique qui vous fut si chère, et que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettait; cette obéissance que Jésus-Christ trouva plus digne de ses éloges, et plus recommandable en vous que votre maternité même; ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le salut des hommes, qui, malgré la tendresse de votre cœur, vous fit consentir au sacrifice et à la mort de votre Fils, quand vous le présentâtes dans le temple comme la victime qui devait être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au degré sublime où vous avez possédé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le degré convenable à nos obligations; c'est-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir, et qui, pour la cause de Dieu, nous détermine à tout souffrir; une confiance en Dieu inébranlable, qui ne soit jamais confondue; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations et des adversités de cette vie ne puissent éteindre; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement et saintement unis en Jésus-Christ : obtenez-nous une victoire entière sur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un esprit humble et un cœur pur. Voilà les grâces, ô Vierge sainte, que nous vous demandons, et pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Église en qualité de reine, *Salve, regina*; mais à Dieu ne plaise que nous présumions d'entrer dans la gloire par une autre voie que par celle de vos vertus! Comme reine, nous vous réclamons, *Ad te clamamus*; mais nous n'implorons votre secours que pour pouvoir marcher sur vos pas en imitant vos exemples : comme reine, nous vous prenons pour notre protectrice, et nous vous faisons entendre nos gémissements, *Ad te suspiramus*; mais nous ne nous mettons sous votre protection que pour obtenir par vous la grâce de notre conversion. Sans craindre d'être du nombre de vos dévots indiscrets, nous vous appelons mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos

âmes, *Mater misericordiae, vita, dulcedo*; mais nous ne prétendons point que ces titres nous autorisent dans nos faiblesses, ni qu'ils nous rassurent dans nos désordres. Malgré les critiques censeurs de notre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier que, pour être récompensé comme vous, il faut, par proportion, le mériter comme vous, et que jamais nous ne parviendrons autrement à ce royaume éternel, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

POUR LA FÊTE

DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quaedam excepit illum in domum suam.

Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison. SAINT LUC, chap. 10.

Cette femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, chrétiens, dans le sens littéral de notre évangile, Marthe, sœur de Madeleine; mais, selon l'application de l'Église, c'est Marie la mère du Rédempteur, la reine des vierges, et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu, et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes frères, s'écrie saint Bernard, heureuse réception de l'une et de l'autre part! *Felix utraque susceptio!* (BERN.) soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fit à Marie dans le mystère de son assumption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même saint Bernard? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur; pour en former une juste idée; pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence; ou plutôt, pour reconnaître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur et ista.* (BERN.) En effet, quel langage pourrait jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge; et qui pourrait dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, et pour y régner pendant toute l'éternité? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit?* (Id.) J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à

notre faiblesse, et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnait une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette mère de Dieu. C'est ce que je me propose, et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous, et le seconder; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant, et vous disant : *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus : c'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand apôtre nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum.* (Rom., 12.) Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion; je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage : pouvais-je choisir un dessein plus convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs : à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or, c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement; c'est la première proposition : il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement; c'est la seconde proposition : enfin, il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement; c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement; car l'honneur de la reine du ciel, aussi bien que celui de Jésus-Christ le Roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium diligit* (BERN.), dit saint Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du fils, *et honor regis judicium diligit.* (Psalm. 98) : ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette vierge efficacement; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières, ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions; et si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la

dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci; et vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser, ni les autoriser! mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même vierge; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier; et l'homme chrétien ne court pas moins de risques devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre; c'est à moi, comme prédicateur de l'Évangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague; et dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne

sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Église qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus : des catholiques, prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'apôtre ; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu : et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touché des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu ; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Écriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugés ; et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en ; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Écoutez-moi : ceci n'aura rien de trop abstrait, ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce serait, non pas un simple abus, une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (LUC., 1.) C'est ainsi qu'elle nous l'a appris ; et nous le savons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* (Id.) Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Église de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avait nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que disait saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, mali-

cieusement et sans raison, accusaient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre ; ce que disait ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisterait à faire de Marie une déesse ; et l'indiscrétion, s'il y en avait ici, serait plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auraient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avaient pu tomber, et étaient en effet tombés dans une telle corruption de foi ; l'indiscrétion serait, non-seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Église, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'était ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Église de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce, selon nous, que d'honorer judicieusement la mère de Dieu ? C'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu : or voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondrait avec Dieu ! mais aussi malheur à celui qui ne lui rendrait pas des hommages particuliers, et qui dans son estime ne la mettrait pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu ! Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, et de vous le faire sentir ; mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles, qui attribuaient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir : et moi, j'avance et je soutiens que depuis que l'Église universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Éphèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de mère de Dieu, que l'hérésarque Nestorius lui disputait, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte voudraient lui ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous

rendons à la mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disait-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce, dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison ; car c'est ce que toute l'Église publie, et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediaticem salutis, restauratricem sæculorum ; hæc mihi de illa cantat Ecclesia* (BERN.) Ceux à qui ces titres déplaisent, oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Église croyait de son temps, et ce qu'elle pratiquait ? Or, voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Église lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour ainsi parler, qu'un médiateur de rédemption ; mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnaît avec l'Écriture, outre cet unique médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession ; et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang, mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie ; et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon : car c'est sur quoi toute l'Église s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce serait donc encore par là une indiscretion (je devrais peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce serait, dis-je, une indiscretion de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Église m'ait appris à honorer de cette manière la mère de Dieu : car ce que m'enseigne l'Église, ajoutait ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois ; et tout ce qu'elle pratique, je le veux pratiquer : en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter surtout, et le guide infailible que je dois suivre : *Quod ab illa accepti, securus teneo*. (BERN.)

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice : quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette

terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi ? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Église la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve*. Notre vie ; comment ? après Dieu et après Jésus-Christ : notre consolation ; comment ? après Dieu et après Jésus-Christ : notre espérance ; comment ? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscretion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Église de l'entendre dans un autre sens ? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Église, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance : *Vita, dulcedo, et spes nostra*. Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Église, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront, mais l'Église leur survivra, l'Église après eux subsistera, et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son époux et de son Sauveur : *Vita, dulcedo et spes nostra*.

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paraître le peuple chrétien à défendre certains privilèges de Marie. Privilèges de grâce dans son immaculée conception, privilège de gloire dans sa triomphante assumption ; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne : car, puisque nous reconnaissons Marie pour mère de Dieu, de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devons être disposés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu ne lui ait pas accordé ? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez pour les attribuer à cette vierge, sans préjudicier aux droits de Dieu, que ce soient des privilèges convenables à la dignité de mère de Dieu ? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie ; et c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage,

surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectonné à son culte (car voilà le point), un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne pencherait-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte mère que nous révérons? ne le préférera-t-il pas, et ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé? Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie, et sur ses plus illustres prérogatives; toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspects; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre? Ah! mon Dieu, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges, après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état, après qu'au nom de tous saint Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la mère de Dieu les louanges qui lui étaient dues, *Quibus te laudibus efferam nescio* (AUGUST.); fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte : à mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paraître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Église pour entretenir notre piété envers la mère de Dieu, les auraient choqués; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégèrerait, et qui de nos jours, en effet,

ne dégèrera que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte mère de Dieu! vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies : à peine s'en est-il formé une dans le christianisme, qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'avez confondu : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* (AUGUST.) La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe : s'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien; s'il faut parler, nous parlerons : dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre, et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie, et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute-miséricordieuse, c'est une vérité, chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Église, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi : car puisque l'Église a défini en général, que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas tou-

jours la mère de ce Dieu sauveur qu'elle a donné au monde, et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits; et si ce fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudrait-il davantage, et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je? ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Église de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas-seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons : et pourquoi? Pour nous conformer à l'Église, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant et un ferme soutien pour assurer notre salut. En effet, chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Église, comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Église, comme la règle de nos mœurs? Or, combien de prières solennelles l'Église, tous les jours, adresse-t-elle à la mère de Dieu, pour implorer son assistance? et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt par qui elle le demande? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir? Or, ce moyen, c'est l'intercession de Marie; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par les mains de cette vierge qu'il les fait passer en nous les communiquant? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vou-

loir pas nous servir d'une telle défense? Enfin, si le salut est notre affaire; et, par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès? Or, la coadjutrice de Dieu, dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie; et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter, la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie; vérités incontestables; mais le point est de l'invoquer efficacement, c'est-à-dire de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu : et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent ou qui prétendent se mettre sous la protection de la mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts, et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter; et comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie, mais que les autres aussi ne connaissent point assez, ou semblent ne point assez connaître tout le fond qu'on y doit faire; que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Évangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale, auquel je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance, et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela? parce que ce sont des prières injurieuses à Dieu, parce que ce sont des prières indignes de la mère de Dieu, parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous mêmes.

Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes ; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes ; que nous obtenions cette grâce par la mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance ; voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues. Car si nous prétendons que sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien ; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste ; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel ; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état de péché, en remettant notre pénitence : ah ! chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentirait bien lui-même : et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements jusqu'à ne plus nous mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui, bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent, prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne serait-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là

qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau, du reste, se confier en Marie, et la prier, tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui en impose, et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance ; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence, et par la seule intercession de Marie, il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions ; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper ; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la mère de Dieu, le devenir ? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la mère de Dieu, le demander et l'obtenir ? sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie ? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette vierge, et s'écrier, en l'appelant à son secours : Reine du ciel, et toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi faible et affaîssé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avo-

cate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus* ? ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte ; et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion ?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce serait, non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu ; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus, et dans son royaume, que ses amis. Mais aussi faire entendre à ce pécheur que, n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite ; et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Écriture, recourir à la mère du bel amour ? *Ego, mater pulchræ dilectionis.* (Ecolé., 24.) Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu ; ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie ? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous ; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu ? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paraît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la mère de Dieu. Raisonement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connaître la fausseté, et, j'ose dire, la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée ; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire ; mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire : comment cela ? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité ; et par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi, Madeleine, au milieu même de ses désordres, était prédestinée ; ainsi l'apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il per-

sécrait l'Église de Dieu, était prédestiné ; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or, ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie ?

Disons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires ; car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse vierge ; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son fils ; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu ni avec l'Homme-Dieu ; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine mère à l'amour de Dieu et à la confiance que nous devons avoir en lui ; quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine pour décrier les dévots de Marie ? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux ? Et qui de nous eut jamais de telles idées ? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès, et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances ? Ah ! mes frères (je parle à vous, ministres des autels ; à vous, que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour au salut ; or, une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des pièges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer ; s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier, et mériter l'éternité bienheureuse. Mais, en même temps, disons-leur qu'en quelques dérèglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie en s'a-

dressant à elle avec une confiance humble et filiale; que, loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite, et leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes, et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? c'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous; ou plutôt c'est à vous que je les envoie, ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez, vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de saint Augustin, lorsqu'il, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples; et les solennités qu'a instituées l'Église en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum.* (AUGUST.) Or, chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assumption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie; et secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffirait pour faire la matière de tout un discours : j'abrège, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre. Ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux privilèges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle : admirons toutes ces merveilles, reconnaissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction pour nous mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions!

Je dis, dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Étudions la vie de cette mère de Dieu; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unus vita omnium sit disciplina,* (AMBROISE) : en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes; vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui conviennent à votre sexe, et qui en font le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles, et à y maintenir l'ordre et la piété; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu; non pour vous-mêmes

et pour votre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer, et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduirait trop loin ; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous introduire, et pour nous servir d'exemplaire et de guide ? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis, dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie ; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Estote ergo vos perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est.* (MATTH., 5.) Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la mère de Dieu, et par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnaître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle, mais, suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis, dans la persévérance et la fermeté

invariable de sa sainteté. Ah ! chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assumption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu ? parce qu'elle avait été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuel et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance : tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne vous peut être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit saint Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux ; la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté relevée et sublime, cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons être solidement dévoués à cette mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément, et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses privilèges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques ; tout cela est bon et louable, et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver ; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraye la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois ne nous trompons pas ; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter ; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession : ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas de vue.

Car prenez garde, chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude, mais ce suprême bonheur n'est point pour elle, comme bien d'autres dons qu'elle avait reçus, une pure grâce ; c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il fallait que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi

pour lui donner droit à ce bienheureux héritage ; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie ? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la mère de Dieu, ce que saint Paul disait aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et glorificabimur* ; Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie ; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une lâche pusillanimité. Présomption criminelle, si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne serait-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa mère ; et que, par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher ? Pusillanimité lâche, si, n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue ; au lieu de vous animer par la vue du terme à soutenir toutes les difficultés du chemin, et à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour conclusion de ce discours. En effet, chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi ? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle fasse couler abondamment sur nous les trésors célestes ; afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Église ; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les États du monde ; voilà pourquoi il n'y a pas

une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette mère de Dieu ; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvaient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Idefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité ; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume, non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple, *In conspectu omnis populi ejus* (*Psalm.* 115) ; puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance, puisqu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnaissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété ? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites, chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très-chrétien et très-religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges ; consacrez-lui vos familles et vos maisons : il lui dévoua sa personne et celles de ses peuples ; dévouez-lui la vôtre et celles de vos enfants. Ce n'est pas assez : mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connaître le nôtre ; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô reine toute-puissante ! que nous nous présentons à vous ; et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour

les puissances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple imploront votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* (Psalm. 44.) C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places, et qui occupent les premières dignités, paraître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte mère de Dieu! de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Éteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet État; mais, préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes! obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

*Mirabilis Deus in sanctis suis.*Dieu est admirable dans ses saints. *Psaume 67.*

SIRE,

Dieu, dans tous ses ouvrages, est admirable, mais il l'est particulièrement dans ses saints, puisque de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux et des plus grands, ce sont les saints. Il est admirable dans leur prédestination, il est admirable dans leur vocation, il est admirable dans toute l'économie de leur salut, il est admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Je dis admirable de les avoir prédestinés à son royaume éternel, admirable de les avoir appelés à la foi, admirable de les avoir sanctifiés par la grâce, admirable de les avoir éprouvés et purifiés par les souffrances, enfin, admirable d'en avoir fait des saints et des bienheureux : *Mirabilis in sanctis suis.* Voilà, chrétiens, ce que Dieu a fait pour ses élus, et ce que je devrais, ce me semble, développer dans ce discours : mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édification; des choses qui, dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront aussi bien que le prophète royal, non pas d'une admiration stérile et sèche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité; en deux mots, qui élèvera vos esprits, et qui touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Vierges saintes, vous qui dans le ciel réglez au-dessus de tous les saints, obtenez-moi les lumières dont j'ai besoin, et que je demande par votre intercession : faites, ô glorieuse mère de Dieu! que je sois animé et rempli de cet esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel; faites que, servant d'organe à ce divin Esprit, j'annonce à cette cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fervent et un peuple saint : c'est pour cela que je vous adresse la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'aux saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui est l'auteur de la sainteté; et je serais téméraire, si je voulais, dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le mystère de ce jour, c'est-à-dire de ce qui rend Dieu si admirable dans la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les saints, je m'attache à cette réflexion de saint Léon, pape, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon

dessein. Ce Père explique les paroles de David que j'ai choisies pour mon texte : *Mirabilis Deus in sanctis suis*; et considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les saints de si puissants protecteurs; et l'autre, de ce qu'il nous a proposé dans ces mêmes saints un si parfait modèle de sainteté : *Mirabilis in sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit et exemplum.* (LEO.) Voilà tout le partage de cet entretien : dans la première partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons; et dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, et d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous et moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnements qui se présentent à nos esprits : les saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer; c'est le premier point : les saints sont nos exemplaires et nos modèles; nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux, et à les imiter; c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les saints font pour nous, et le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être saints. L'un et l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulièrement dans ses saints : *Mirabilis in sanctis suis.* Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révèle dans la solennité de ce jour, quand elle nous apprend que les saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs et nos intercesseurs; et l'Ange de l'école, saint Thomas, en donne trois excellentes raisons : la première regarde Dieu même, la seconde est prise des saints bienheureux, et la troisième se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même, est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence; l'autre, qui se tire des saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent en est infiniment relevée; et la dernière, qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'intérêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités.

Dieu fait éclater sa providence en nous donnant les saints pour protecteurs et pour intercesseurs. Comment cela? parce qu'il établit par là le plus bel

ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Je m'explique : sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres; et cette dépendance mutuelle les tient dans la subordination. Les sociétés, les familles, les républiques, les États, l'Église même, et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde; mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes; ceux qui tiennent les premiers rangs ne sont pas toujours les plus dignes de les occuper; ceux qui y commandent devraient souvent y obéir : on y voit des grands et des petits, des pauvres et des riches, des heureux et des misérables, et cela est de la providence de Dieu; mais les petits y sont opprimés par les grands, et les grands envieux par les petits, et c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections, c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous et les saints : car outre que la grâce est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, et que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sainteté, j'y trouve encore une chose bien singulière; et quoi? c'est que, dans cette subordination, la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous savons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur; l'élevation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands et aussi puissants qu'eux; enfin, la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la possèdent, et la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires; car elle donne aux saints des inclinations bienfaisantes pour nous, et elle nous inspire une reconnaissance affectueuse pour eux; en sorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in sanctis suis!* Ce n'est pas tout; mais voici une pensée qui vous paraîtra encore plus solide et plus touchante : c'est le vénérable Pierre, abbé de Clugny, qui me la fournit dans une épître contre certains hérétiques de son siècle : elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce savant prélat, avait un important dessein; il voulait qu'entre les membres de son Église, qui sont les fidèles, quelque éloignés qu'ils pussent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication; et qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivants du même corps, unis au même chef, qui est Jésus-Christ, et animés du même esprit, qui est l'Esprit saint, ils eussent en eux une correspondance qui ne pût être jamais interrompue. La difficulté était de choisir un moyen pour cela : car l'Église se trouvant partagée en trois

différents états, c'est-à-dire, glorieuse et triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, comment pouvait-elle entretenir une si parfaite société? Ce ne pouvait être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités et ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel; ni par l'espérance, parce que les saints possédant tout dans Dieu n'espèrent plus rien. Qu'a fait Dieu? afin que ces trois Églises eussent entre elles le commerce qu'elles devaient avoir, il les a unies par la charité, qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi? Ah! chrétiens, c'est ici la merveille: il a ordonné que les saints qui sont dans le ciel prieraient pour les fidèles qui sont sur la terre, et que les fidèles qui sont sur la terre intercédèrent pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces âmes captives, quoique justes, ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes: Dieu veut que nous le fassions pour elles; et parce que, nous employant pour elles, nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les saints, qui ont tout crédit auprès de lui, sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour le soulagement de nos frères, des sacrifices et des satisfactions; et les bienheureux font pour nous des vœux et des prières. Ainsi l'Église triomphante, s'intéressant pour la militante, et la militante compatissant aux peines de l'Église souffrante, de là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Église, je veux dire la communion des saints, qui est un des principaux articles de notre religion: *Communionem sanctorum*. Or dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable? *Mirabilis Deus in sanctis suis*.

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs: venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends, en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat que Dieu les a établis nos patrons et nos protecteurs. Le prophète royal estimait qu'il était nécessaire de publier par toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses saints; et il était persuadé qu'il n'y avait point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zèle de sa sainteté: *Filii hominum, usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et queritis mendacium? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum (Ps. 4)*: Enfants des hommes (c'est à nous qu'il parlait mes chers auditeurs), enfants des hommes, qui n'aimez que la vanité, et qui ne cherchez que le mensonge, jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement et dans cet assoupissement? Sachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde; sachez que le monde n'a rien que de vil et de méprisable, en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer; et pour vous en con-

vaincre, envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera et vous détrompera de tout le reste. En effet, chrétiens, si nous savions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce royaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneur du siècle, et nous dirions sans peine avec l'apôtre: *Veruntamen omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora.* (*Philipp.*, 3.) Mais le moyen de le savoir? car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Il est vrai; mais le Saint-Esprit, dont les révélations et les oracles sont, comme parle Vincent de Lérins, le supplément de notre intelligence, nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux? Celle-ci, que je vous prie de bien méditer: c'est que Dieu a voulu que les saints fussent après Jésus-Christ (ne vous offensez pas de ce terme) comme nos médiateurs; c'est qu'il a choisi les saints pour être les canaux par où ses grâces découlent sur nous; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous protéger; c'est qu'il accorde tout à leur intercession: c'est qu'il ne peut, ce semble, leur résister quand ils lui parlent en notre faveur, c'est qu'il se laisse fléchir par eux, jusqu'à suspendre, et même, selon le langage du texte sacré, jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois en a-t-il usé de la sorte, et combien de fois, en considération de David, a-t-il calmé sa colère et retenu son bras, lorsqu'il était prêt à se venger des rois d'Israël et de Juda? n'apportant point d'autre raison pourquoi il arrêtait ses coups, que celle-ci: *Propter David servum meum.* (*ISAI.*, 37.) Si les saints de l'ancienne loi étaient si puissants, ceux de la loi de grâce le sont-ils moins? Et si Dieu eut tant d'égards pour la personne de David et des prophètes, que refusera-t-il aux martyrs qui ont été les confesseurs de son nom, aux apôtres qui ont été les colonnes de son Église, aux vierges qui sont ses épouses, et surtout à la reine des saints, qu'il a choisie pour sa mère? Or je dis, mes chers auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils sont assis, ce ne sont que de faibles accidents et de légères marques de leur grandeur: mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prières, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause, fonction qui les rend comme les agents et comme les coopérateurs de notre salut éternel: ah! chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car

Je tire la conséquence, et je dis : Si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes, et quel est le fonds de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient et qui les invoquent ? Cela seul, encore une fois, me donne une haute idée de leur félicité ; et c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisait toujours à ce point : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum.* (Psalm. 138.) Seigneur, disait-il à Dieu, vos amis et vos saints sont honorés jusqu'à l'excès : comment ? parce que leur principauté, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, la commission qu'ils ont de nous secourir, est d'une étendue infinie.

Au reste, chrétiens, c'est en cela même que Dieu nous doit toujours paraître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : Il était, dit ce Père, de la justice que les saints fussent honorés sur la terre : il ne suffisait pas que leur béatitude nous fût connue, si nous ne rendions à leur sainteté un culte de religion ; c'était le tribut qu'ils avaient droit d'exiger de nous : mais parce que nous sommes intéressés, et que, nous recherchant en tout, nous aurions peu pensé aux saints, si nous n'avions su que les saints pensaient à nous, Dieu s'est servi de notre intérêt pour leur gloire ; et il nous a mis dans la nécessité d'avoir recours à eux, et de leur rendre des devoirs de piété pour mériter la grâce de leur assistance. C'est pour cela qu'il a donné à chaque saint un pouvoir spécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous ; c'est pour cela qu'il nous inspire quelquefois plus de dévotion pour un saint moins glorieux dans le ciel, et qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui l'Église leur rend à tous un honneur commun. Et voyez, chrétiens, jusqu'à quel point ce dessein de Dieu a réussi : de là vient le zèle que tous les peuples dans le christianisme ont pour le culte des saints ; de là vient que les saints sont les patrons des villes, les protecteurs des royaumes, les anges tutélaires des États ; que l'on consacre des temples à leur mémoire, qu'on offre des sacrifices en leur nom, qu'on se prosterne devant leurs tombeaux, que leurs ossements et leurs cendres sont en vénération par toute la terre. Qui fait tout cela ? ce besoin que nous avons des saints et de leur secours auprès de Dieu, ou plutôt la sage disposition de Dieu, qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Mais après tout mes frères, disait saint Bernard, et voici le point qui nous touche, ce pouvoir si ample que Dieu a donné aux saints n'est point

aussi honorable pour eux qu'il est avantageux pour nous ; et quand nous célébrons leur fête, c'est plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient : *Prorsus ita est, fratres, quod eorum memoriam veneremur, nostra interest, non ipsorum.* (BERN.) Appliquez-vous à cette dernière considération. Les saints prient pour nous : c'est un des dogmes de notre foi, que l'hérésiarque Vigilantius osa contester, prétendant que ces bienheureux ne prenaient aucun soin de tout ce qui se passe en ce monde, et qu'ils n'en avaient même nulle connaissance. Car voilà la source où nos religionnaires ont puisé ; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue et la vérité triompha. L'épître 67 de saint Jérôme en est un monument authentique. Or, cela présupposé, qui doute que les prières des saints pour nous ne contribuent à notre salut plus que nos propres prières ? Car, hélas ! chrétiens, quelles prières faisons-nous, et ne sont-elles pas presque toujours le sujet de notre condamnation devant Dieu ? Pourquoi ? Parce que nous prions selon les désirs de notre cœur, qui sont injustes et déréglés ; nous ne savons ce que nous demandons, ou plutôt nous demandons ce que nous savons nous être pernicieux, et nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le souverain bien. Mais les saints, qui voient dans Dieu nos véritables besoins, ne demandent pour nous que ce qui nous est salutaire, et ce qui sert à nous sanctifier et à nous sauver ; leurs prières sont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans l'ordre des décrets de Dieu, et conforme à ses desseins. En quoi je vous prie de remarquer, avec l'abbé Rupert, un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur, qui, s'étant engagé dans l'Évangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons, *quodcumque voveritis, petitis, et fiet vobis* (JOAN., 15), prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse, en lui demandant de faux avantages qui nous perdraient, a fait intervenir les saints, qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prières n'est pas tel qu'il doit être ; de sorte que, sans manquer à sa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Ajoutez que la prière d'un saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres, puisque la dignité de la personne qui prie relève le mérite de la prière. Ajoutez que les saints, dans un parfait désintéressement, prient pour nous avec une charité bien plus épurée ; ajoutez que la présence et la vue de Dieu rendent leurs prières beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit et ce qui me donne tout ensemble de la confusion, de voir que ces élus de Dieu prient pour nous

avec plus de zèle et plus d'empressement que nous-mêmes ; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas, en quelque manière, de s'inquiéter pour nous ; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de sua immortalitate securi, et de nostra salute solliciti.* (CYPR.)

Ce sont là, chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs, Comptons les grâces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux saints une éternelle reconnaissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le trône de Dieu, et combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes ? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes, ils pensent à nos misères ; ils ne sont pas comme ces bienheureux du siècle que la fortune a élevés, et qui ne connaissent plus ceux qu'ils ont laissés derrière eux : leur gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous ; au contraire, elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilants et que plus ardents : *Mirabilis Deus in sanctis suis, in quibus præsidium nobis constituit.*

Cependant, mes chers auditeurs, comment répondons-nous à leur soin ? que dis-je, et quel abus ne faisons-nous pas du culte et de l'invocation des saints ? De leur culte (ne perdez rien de cette morale ; peut-être en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger), de leur culte : car les devoirs sont réciproques ; et il est juste qu'une dévotion sincère et respectueuse de notre part soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse et si puissante. Et en effet, quand un grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement ? le monde nous apprend cette leçon : or, il est question de savoir si nous la pratiquons à l'égard des saints. Ah ! chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paraît non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages ; ils prient pour nous dans le ciel, et nous les déshonorons sur la terre. L'Église, sous leur nom, érige des temples, et nous les violons ; elle leur consacre des fêtes, et nous les profanons ; elle célèbre leurs offices, et nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux saints nous devient une matière de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les monuments pu-

blics de leur sainteté, et qui, pour cela même, étaient autrefois appelés les mémoires des martyrs, *Memorie martyrum*, comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous ? Ce sont des maisons de prières, et l'on en fait des lieux de commerce et de rendez-vous ; ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, et l'on s'y entretient des intrigues et des affaires du siècle ; au lieu que le Seigneur y devrait être glorifié dans ses saints, c'est là que les saints et le Seigneur sont plus exposés aux insultes et aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité ? Mais ce n'est pas assez : leurs fêtes, que l'Église nous ordonne de sanctifier, et à quoi les premiers fidèles se préparaient si religieusement par des veilles et par des jeûnes, comment les solennisons-nous ? puis-je le dire et pouvez-vous l'entendre sans rougir ? C'étaient pour ces fervents chrétiens de la primitive Église des jours de piété, et ce ne sont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertissement et de jeux, que des jours de parties et de débauches, que des jours au moins de paresse et d'oisiveté : en sorte que, pour l'honneur même des saints, on a jugé nécessaire d'en retrancher et d'en abolir. Car, reconnaissons-le à notre honte, un des motifs de cette suppression, c'a été le relâchement et l'indévoction des peuples. La fête d'un martyr, disait saint Bernard, est devenue, par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le précurseur de Jésus-Christ, c'est-à-dire le plus austère et le plus abstiné des hommes, par des intempérances et des excès.

Après cela, aurions-nous bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des saints, et ne pourraient-ils pas bien nous répondre ce que Tertullien répondait aux païens de Rome, qui se plaignaient que les chrétiens méprisaient leurs dieux ? il leur faisait voir que leurs dieux devaient plus se tenir offensés d'eux-mêmes et de leur conduite, que des chrétiens : *Nescio plusne dii vestri de nobis, quam de vobis querantur.* (TERTULL.) Car, en effet, si les chrétiens méprisaient les dieux de Rome, c'était par raison et par principe, comme ne les connaissant pas ; au lieu que ces païens les méprisaient par libertinage, et par le dérèglement de leurs passions. Nos hérétiques, dis-je, n'auraient-ils pas sujet de nous faire la même réponse ? *Nescio plusne sancti vestri de nobis, quam de vobis querantur.* Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des saints, et voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les saints, et pourquoi avons-nous recours à eux ? ne parlons point de ces prières abominables, et, selon le terme de l'Écriture, exécrables, qui feraient des saints, s'ils les écoutaient, les auteurs de nos vices ; de

ces prières où l'on ose invoquer un saint pour le succès d'une entreprise injuste, pour le maintien d'une fortune bâtie sur l'iniquité, pour l'heureuse issue d'une affaire dont l'artifice, la ruse, la mauvaise foi sont les ressorts, pour la satisfaction ou d'une aveugle cupidité, ou d'une vengeance secrète et raffinée. Que des infidèles, dit saint Augustin, qui n'adoraient que des divinités chimériques, et qui même se figuraient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adressé de semblables prières, je ne m'en étonne pas; mais l'opprobre de notre religion est qu'invoquant les saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougissons pas de leur demander ce qui va à la destruction et à l'anéantissement de toutes les vertus. Je serais infini, si je voulais m'étendre sur ce point; ne parlons pas même de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux saints pour des biens tout profanes, tels que sont les richesses et les honneurs du siècle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, et la sanctification de nos âmes. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étaient bons que quand il s'agit de prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un temps favorable pour rendre nos campagnes fertiles et nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies et de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affaiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, et où l'on craint de se perdre selon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, et d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets et en de semblables occasions qu'on reconnaît volontiers le pouvoir des saints, et qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut et de tout ce qui peut y contribuer; s'agit-il de détruire une habitude vicieuse, et de renoncer à un engagement criminel; s'agit-il de se préserver des pièges du monde et de sa corruption; s'agit-il de vaincre une passion qui nous domine, de dompter la chair qui se révolte, de surmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois succombé; c'est alors que le crédit des saints nous est absolument inconnu, ou que nous agissons au moins comme s'il nous était absolument inconnu, parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, chrétiens, est sensible, et se fait voir par soi-même. Mais voici quelque chose de plus intérieur, que le devoir de mon ministère m'oblige à vous développer: malheur à moi si j'omettais une si salutaire instruction, et malheur à vous-mêmes si vous n'en profitez pas!

Le grand abus de l'invoication des saints, dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conséquence de ses décrets éternels qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder; ce que Dieu, suivant les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'en effet il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les saints; et abusant de l'avantage que nous avons d'être, pour ainsi dire, sous leur sauvegarde, nous prétendons vivre sans soin, sans vigilance, sans attention sur nous-même. Nous invoquons les saints; et par une fausse confiance en leur secours, nous prétendons que, pour l'accomplissement de nos vœux et pour le succès de notre prière, il suffise de les avoir invoqués. Nous invoquons les saints; et en leur demandant l'esprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les saints; et en leur demandant la grâce de notre conversion, nous prétendons que cette conversion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part, et à nulle violence; que nos liens se rompent d'eux-mêmes; que notre cœur se trouve tout à coup dégagé, libre, tranquille, et qu'il jouisse des douceurs du triomphe, sans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les saints; et en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles mesures à prendre pour les acquérir: souvent même ne craignons-nous pas de les obtenir, comme saint Augustin, avant qu'il se fût détaché de ses profanes engagements, demandât la continence, et souhaitait secrètement et au fond de l'âme de n'être pas exaucé? Nous invoquons les saints; et selon notre gré, selon nos vues qui nous trompent, nous leur marquons les grâces que nous attendons du ciel par leur médiation, et que nous voulons avoir, quoique ce soient des grâces qui ne nous conviennent pas, et qui quelquefois serviraient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah! chrétiens, souvenons-nous que si les saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; qu'ils sont puissants, mais d'une puissance réglée et ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle; c'est-à-dire qu'ils sont puissants pour nous aider, et non pas pour nous décharger de tout le travail; puissants pour nous faire agir, et non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse et lâche: puissants selon les desseins de Dieu, et non pas selon nos désirs aveugles et nos caprices. Invoquons-les: c'est pour cela que Dieu les a faits nos protecteurs: mais puisque ce sont des saints, invoquons-les chrétiennement et saintement, car si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être

pour nous défendre et pour nous secourir, nous invoquons nos témoins et nos juges, pour nous accuser et pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentiments et des vœux qui les honorent. Autrement, mes chers auditeurs, savez-vous comment ils paraîtront devant le trône de Dieu? apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, et dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur; et il les entendit non point priant pour les hommes, mais demandant justice contre les hommes : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?* (Apoc., 6) justice non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés; non-seulement contre ces hommes libertins et impies, qui profanent leurs fêtes, et qui raillent du culte que nous leur rendons, mais contre nous-mêmes, qui faisons et qui voulons faire de leur protection un usage si contraire aux desseins de Dieu et si indigne d'eux : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?* Quoi qu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses saints, admirable de nous les avoir donnés pour protecteurs, et admirable de nous les proposer comme modèles : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale; mais aussi, par une règle toute contraire, puis-je ajouter qu'une des grâces les plus fortes et les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion et notre salut, c'est le bon exemple. En quelque dérèglement de vie que nous puissions être, et quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre et dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets; je veux dire qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, et qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être saints par imitation, comme les saints l'ont été par devoir et par esprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour modèles : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Oui, chrétiens, les saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement ni autorité; c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne

sais quoi que tous les raisonnements et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un saint nous persuade-t-elle? En nous faisant comprendre, d'une simple vue, toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un saint? Un saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique. Et quand Dieu nous met un saint devant les yeux, que nous dit-il? Ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundum exemplar* (Exod., 25) : Regarde, chrétien, ce portrait vivant et animé : voilà ce que tu dois être, et sur quoi je veux que tu te formes; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie : *Inspice*, cet exemple l'instruit de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain; comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissements; en un mot, ce que tu as à faire et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice*. Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela ni discours, ni préceptes : la vue d'un saint est une leçon intelligible à tout le monde; les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostôme disait du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu? C'est, répondait ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles; il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scythia et Barbarus et Indus hanc vocem audiunt.* (CHRYST.) Disons de même des saints; leur vie nous parle, et nous explique toute la loi de Dieu : comment? par les vertus dont elle a été ornée; et ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paraît obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeraient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux, et clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu; de sorte que les plus grossiers en sont plus instruits : *Barbarus et Indus hanc vocem audiunt.* Or, il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les saints, sans en reconnaître d'abord tout le mérite, et sans lui donner notre estime. Ces excellents caractères qui lui sont pro-

pres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convaincra malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable : or, nous remplir de ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce serait d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque, pour nous faire saints, elle nous engage à être ennemis de nous-même, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince, et que ce devoir si éminent de sainteté n'est, après tout, qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des saints nous persuade : celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvait sur tout cela nous donner les mêmes lumières ; pourquoi ? saint Grégoire, pape, en apporte une belle raison : non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, et par là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple ; mais beaucoup plus, écoutez ceci, parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas saint de la manière que nous devons l'être, et que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous, la sainteté est inséparable de la pénitence ; or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché : dans nous, une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir, voilà ce qui nous sanctifie ; et en Dieu c'est tout le contraire : nous sommes saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, et Dieu est saint par la gloire qu'il se donne à soi-même ; il est saint dans une possession entière et parfaite de sa béatitude, et nous sommes saints par la patience dans nos misères, et ainsi du reste. Dieu pouvait donc bien, conclut saint Grégoire, nous commander la sainteté, mais il ne pouvait nous persuader par son exemple la sainteté, parce qu'il ne pouvait pas être notre modèle sur la plupart des vertus dont il faut que notre sainteté soit composée, et qui en sont les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? Il nous a donné des hommes comme nous, et de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par toutes ces

vertus ; et en nous les mettant devant les yeux, il a suppléé, pour ainsi dire, par leur exemple, ce qui manquait au sien. Car il nous fallait des modèles de sainteté qui nous touchassent et qui eussent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les ressorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avait que les saints propres pour cela, et capables de faire cette impression sur nous. Et en effet, chrétiens, c'est ainsi que l'esprit de Dieu a de tout temps excité les hommes, et qu'il leur a inspiré les désirs ardents de la sainteté. C'est par là que ce généreux prince des Machabées, l'illustre Matathias, étant proche de la mort, confirma ses enfants dans le culte du Seigneur et dans la vraie religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfants, c'est que vous ne perdiez jamais le souvenir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Israël ; car avec cela je me promets tout de vous. Représentez-vous souvent l'obéissance d'un Abraham, jusqu'à ne pas épargner son fils unique ; la fidélité d'un Joseph envers son maître, aux dépens de sa fortune et de sa liberté ; la modération d'un David envers ses ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de sa couronne : le zèle d'un Élie dans la cour des rois, au péril même de sa vie : et ainsi, parcourant de siècle en siècle et de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus solide que celui de servir Dieu. Ce furent les paroles de ce saint vieillard que je puis bien appeler, avec saint Jérôme, un homme évangélique avant l'Évangile même, *Virum ante Christi Evangelia evangelicum* (HIER.) ; et ces paroles produisirent dans la personne des jeunes Machabées, non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'est pour cela même que le second concile de Nicée autorisa si fortement et si constamment l'ancienne tradition d'exposer les images des saints à la vénération des peuples ; et nous savons, par le rapport de saint Damascène, qu'une des raisons qui déterminèrent les Pères du concile fut celle-ci ; savoir, que les fidèles voyant ces images, seraient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoraient dans la figure et dans la représentation. Enfin, c'est pour cela que l'Église, après nous avoir présenté l'exemple de chaque saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, s'il m'est permis d'user de cette expression, et nous les montre tous, espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra et nous convertira ; comme si elle nous disait, Voyez, chrétiens, voilà les héros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'était pas digne, et qui, en méprisant le monde, se sont rendus dignes de Dieu ; voilà ceux qui remplissent le ciel. Comparez-vous à eux, et, dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir

entre eux et vous, confondez-vous de ce que vous êtes, et aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, et qui n'ont ni vérité ni solidité; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle, et qui est ennemie de Dieu; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience, et qui vous jette dans un abîme de péchés; au lieu de cette science du monde que vous vantez tant, et dont tout le fruit est de vous bâtir sur la terre des fortunes périssables que la mort détruira bientôt : au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes, qui font les élus et les prédestinés. Il n'y a pas un saint dans le ciel, dont l'exemple ne soit pour vous une leçon : étudiez-les tous, et si vous voulez sanctifier votre ambition jusqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter sur eux : *æmulamini charismata me-Mora.* (1. Cor., 12.) C'est ce que l'Église nous dit, et à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Église, ou plutôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême faiblesse où nous sommes, et au milieu de tant d'obstacles que nous rencontrons dans le monde? Ah! chrétiens, c'est ici le grand point de notre instruction, et le second effet de l'exemple des saints. Oui, nous le pouvons; et quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage, qui règne dans nous, puisse nous faire penser le contraire, ces élus de Dieu seront des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu; qu'elle a ses douceurs, ses consolations, aussi bien que le monde, et des consolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités, mes chers auditeurs, dont les saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, et le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; c'est par où notre libertinage voudrait se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai que pour être saint il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer aux sentiments naturels, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens; et le moyen, dit-on, d'en venir là, et de s'y soutenir? Ah! chrétiens, autre merveille de la sagesse de Dieu : *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand; mais Dieu n'est-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que si sa loi est un joug, c'est un joug léger et un fardeau aisé à porter? *Jugum meum suave, et onus meum leve.* (MATTH., 11.) Or il l'a fait, en nous donnant les saints pour exemple. Avant cet exemple des saints, nous pouvions trembler, et notre crainte

semblait raisonnable; mais maintenant qu'on nous montre tant de martyrs, tant de vierges, tant de glorieux confesseurs qui ont marché devant nous, et qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impossible? Hé quoi! ils ont pu vivre dans les déserts et sur des rochers escarpés; ils ont pu s'ensevelir dans l'obscurité du cloître, et en supporter toutes les austérités; ils ont pu joindre ensemble les prières presque continuelles, les longues et fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les sanglantes macérations, tout ce qu'inspire l'esprit de pénitence et l'abnégation évangélique; ils ont pu se laisser condamner aux tourments les plus affreux, et les endurer. Voilà, disait l'apôtre, ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert tant de saints; ils ont bien voulu servir de sujets à la cruauté des hommes; ils se sont exposés aux outrages, aux fouets, aux chaînes, aux prisons, les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont passé par le tranchant des épées, plusieurs ont été dévorés des bêtes féroces, ont été lapidés, ont été sciés : *Lapidati sunt, secti sunt.* (Hebr., 11.) Après cela, mes chers auditeurs, retranchez-vous sur votre faiblesse et sur une impossibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer? vous trouvez-vous dans les mêmes occasions de signaler votre courage et d'exercer votre patience? ce qu'on vous demande est-il comparable aux victoires que les saints ont remportées, et aux obstacles qu'ils ont surmontés? Mais, dites-vous, si la sainteté n'est pas impossible, du moins est-elle bien difficile. Non, mes frères, rien n'est difficile à ceux qui aiment Dieu comme les saints. L'ardeur de leur zèle, la ferveur de leur amour, leur générosité et leur résolution, leur ont aplani toutes les voies. Quand ont-ils senti les difficultés? ou s'ils les ont senties, quand s'en sont-ils plaints? quand ont-ils été étonnés? quand ont-ils balancé et délibéré? Dès que vous serez animés du même zèle, que vous serez brûlés du même amour, que vous aurez pris les mêmes résolutions et avec la même générosité, ces peines que vous vous figurez comme des monstres disparaîtront et s'évanouiront. Tout vous deviendra facile et même agréable. Je dis agréable : car nous voulons trouver du plaisir jusque dans la sainteté : sentiment bien indigne d'un chrétien; mais tout indigne qu'il est, reprend saint Chrysostôme, Dieu s'est accommodé en cela même à notre délicatesse, et l'exemple des saints en est la preuve. Dès cette vie, ils ont goûté des douceurs et des consolations infiniment au-dessus de toutes les douceurs et de toutes les consolations du siècle. Au lieu de ces plaisirs infâmes et criminels que leur présentait le monde, et dont ils ont eu tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes et tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que, plongés

dans les sens, nous ne voulons pas comme eux nous mettre en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, et que nous ne pouvons désavouer, doivent bien nous convaincre là-dessus, et nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainsi que nous l'apprend l'Écriture, les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité, *Lassati sumus in via iniquitatis* (Sap., 5); tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage, qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, et qu'affliction d'esprit, *Expectavimus pacem, et ecce turbatio* (JÉRÉM., 14) : ces élus de Dieu nous assurent, tout au contraire, qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la source des vraies consolations; que plus ils ont eu soin de se mortifier pour lui, plus il leur a fait sentir l'onction intérieure de la grâce; et que cette vie, qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme, bien loin de leur avoir paru dure et fâcheuse, était pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerions-nous à ne les en pas croire, et quel intérêt auraient-ils eu à nous tromper? mais si nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerions-nous à être plutôt malheureux avec le monde, qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur?

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir pour nous éloigner de la sainteté. On dit, Le moyen de vivre en tel ou en tel état et de s'y sanctifier? prétexte de la condition : on dit, Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent, et qui ne me donnent point de relâche; prétexte des affaires : on dit, J'ai un tempérament délicat que le moindre effort altère, et que je dois ménager; prétexte de la santé : on dit, J'ai des passions vives qui m'entraînent, et auxquelles je ne puis presque résister; prétexte des dispositions intérieures : on dit, J'ai des engagements qui m'attachent, et mon cœur est pris; prétexte de l'habitude : enfin, que ne dit-on pas? mais, quoi qu'on dise, je prétends qu'un troisième effet de l'exemple des saints est de nous ôter tout prétexte dont notre lâcheté cherche à se couvrir et à s'autoriser. Car, je le veux, mon cher auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuses; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eu des saints, et même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les exposaient encore à de plus fréquents et à des plus grands dangers? Vous êtes obligé de vaquer à des emplois fatiguants et embarrassants; mais dans ces mêmes emplois, tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés? Avez-vous moins de loisir pour penser à vous-même, que saint Louis sur le trône; et lorsqu'il gouvernait un royaume, qu'il passait les mers, qu'il commandait les armées, qu'il donnait des batailles, lui était-il plus libre qu'à

vous de se recueillir et de se défendre des distractions du monde? Vous êtes faible, et d'une complexion qui vous engage à bien des ménagements, et qui vous met hors d'état d'agir; mais combien de saints, surtout combien de vierges déjà faibles par elles-mêmes, encore plus affaiblies par les abstinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles austérités, par tous les exercices de la pénitence et de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche, et, selon la parole de l'apôtre, ont fait de leurs corps des hosties vivantes? Vous avez des passions à vaincre; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter que des millions de pécheurs et de pécheresses, qui, par de salutaires violences, aidés de la grâce, ont triomphé de leur cœur; et en ont réprimé tous les mouvements? Enfin, vous êtes dominé par l'habitude, vous êtes endurci dans le péché, vous êtes surchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupable à ses yeux d'un nombre infini d'offenses, et d'offenses très-grièves; vous n'osez plus rien attendre de sa miséricorde. Ah! mon cher frère, souvenez-vous des saints, et vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude si invétérée que vous ne puissiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement si étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne soit en votre pouvoir de sortir, et qu'en quelques désordres que vous soyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts et sûrs pour le retrouver et pour vous réconcilier avec lui. Car combien y a-t-il eu de saints pénitents, qui, à certains temps de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été aussi redevables à la justice de Dieu que vous, ont eu autant de sujet, et peut-être même plus de sujet que vous, de se défier de sa miséricorde et de désespérer de leur retour? Cependant ils sont revenus, ils se sont convertis, ils se sont remis dans leur devoir, ils s'y sont perfectionnés, ils se sont élevés à la plus sublime sainteté. Est-ce que la grâce était plus puissante pour eux qu'elle ne l'est pour vous? est-ce que les trésors de la divine miséricorde, si abondants pour eux, sont épuisés pour vous? Non, sans doute, et dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les saints, vous trouverez toujours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses grâces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion et de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des saints, et c'est en cela toujours qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes condamnable, chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son

jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, et qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paraîtra entre eux et vous, entre leur pénitence et votre obstination, entre leur courage et votre lâcheté, entre leur zèle, leur activité, leur ferveur, et votre mollesse, votre indolence, vos froideurs; entre leur sainteté, et les abominations de votre vie libertine et corrompue? Car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir et qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers auditeurs; et, comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce triste malheur dont nous sommes menacés, aimons-nous assez nous-même pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne sommes par encore saints, et si même nous ne sommes rien moins que saints, souhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les mesures nécessaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la sainteté et de la justice! *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam!* (MATTH., 5.) Pourquoi? parce que cette faim et cette soif, parce que ce désir sincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement et solidement à acquérir le bien qu'ils souhaitent, et qui, sans contestation, est le plus précieux de tous les biens.

C'est, sire, le soin important, le premier soin qui doit occuper les rois aussi bien que les autres hommes, et même en quelque sorte plus que les autres hommes. Qui que nous soyons, nous avons tous une obligation générale de nous sanctifier, mais il est vrai que les grands en ont une particulière; et je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particulière pour les grands, est encore plus étroite pour Votre Majesté. Ce n'est point assez; et pourquoi ne dirai-je pas que vous avez sur cela une obligation qui vous est personnelle, et qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous? Cette obligation, sire, qui vous est si propre, cette raison d'aspirer à la sainteté, et à la plus sublime sainteté, c'est votre gandeur même et le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car puisque le ciel a mis Votre Majesté au-dessus de tous les monarques de l'univers, et puisque entre toutes les puissances humaines il n'y a rien qui l'égale, elle se trouve spécialement obligée par là, pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes qui font l'admiration de tous les peuples: c'est pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non, sire, il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi; mais il vous a fait roi, et le plus grand des rois, pour être saint. Sans la sainteté, tout l'éclat de votre couronne,

toute la splendeur de votre règne, tous ces titres qui vous sont si justement dus, de roi puissant, de roi sage, de roi magnifique, de roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Écriture, qu'illusion et que vanité: *Vanitas vanitatum*. Voilà, sire, ce qu'ose représenter à Votre Majesté le dernier de vos sujets qui, jugeant des choses par les lumières de l'Évangile qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimerait mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre âme, que pour l'accroissement de vos États. Non point qu'en fidèle et zélé sujet je ne puisse et ne doive prendre part à ces succès éclatants qui font de votre royaume le plus florissant empire du monde; mais après tout, ce royaume de la terre passera, et le royaume du ciel ne finira jamais: l'un aura son temps, et l'autre, que Dieu réserve à ses saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

POUR

LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum, docebat eos.

Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. SAINT MATTH., chap. 6.

SIRE,

C'est pour cela que la sagesse de Dieu s'était incarnée, et que le Fils unique du Père était descendu du ciel; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-Homme, après avoir longtemps parlé par la bouche des prophètes, qui avaient été ses précurseurs et ses organes, ouvrait enfin lui-même sa bouche sacrée, et formait des disciples dignes de lui, en leur servant de maître et de docteur: *Aperiens os suum, docebat eos*. Mais que leur enseignait-il, et quel était le sujet de ses adorables instructions? une seule chose dont ils avaient besoin, et qu'il n'appartenait qu'à lui de leur apprendre, je veux dire la science des saints. Cette science si inconnue au monde, et néanmoins si nécessaire pour le salut; cette science que Dieu voulait révéler aux humbles et aux petits, mais cacher aux sages et aux prudents du siècle; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, et qui les conduit au véritable bonheur; en un mot, cette science qui fait les saints, les prédestinés, les élus: voilà ce que Jésus-Christ enseignait à ses apôtres, et ce qu'il prétendait nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes: *Aperiens os suum, docebat eos*. Car il n'instruisait ses apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Église; et il ne les remplissait de

cette science, qui devait sanctifier le christianisme, qu'afin que, par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feraient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui, cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité! Vous me demandez en quoi elle consiste, et comment elle peut vous convenir dans le monde, surtout en certains états du monde : c'est ce que j'entreprendrai de vous expliquer, après que nous aurons salué la reine des saints, en lui disant : *Ave, Maria.*

Il y a une science des saints : on n'en peut douter, puisqu'il est écrit que Dieu la donna au patriarche Jacob : *Dedit illi scientiam sanctorum* (Sap., 10) : et ce que l'Écriture appelle la science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut. Il faut donc conclure d'abord, que cette science est aussi nécessaire aux hommes que le salut même : je m'explique. Pour parvenir au royaume de Dieu, et y mériter une place, fût-ce la dernière, il faut être saint; mais il ne suffit pas, dit saint Jérôme, pour être saint, de le vouloir être, il faut savoir l'être et apprendre à l'être. Combien en a-t-on vu qui s'y sont trompés, et combien en voit-on encore tous les jours, qui, pensant avoir trouvé la science des saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs? C'est à moi, comme prédicateur de l'Évangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette science. Car, tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être, si vous la connaissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer et de l'aimer. Or cet amour, joint à l'estime et fondé sur l'estime, serait déjà dans vous le commencement de la sainteté : et comme le bras du Seigneur n'est pas raccourci, peut-être malgré la corruption du siècle, verrait-on parmi vous des saints, si l'on vous faisait bien entendre ce que c'est que d'être saint. Il est donc encore une fois de mon devoir de seconder au moins vos faibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des saints. La voici tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, et renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, et qui doivent être pour nous autant de leçons. Écoutez-les, elles vont partager ce discours; et l'exposition seule que j'en vais faire vous convaincra de leur solidité. Les saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion; c'est la première : les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition; c'est la seconde : et par un heureux retour, les saints ont profité de leur condition, pour se rendre parfaits dans leur religion; c'est la troi-

sième. Maximes simples, mais à quoi Dieu attache des grâces infinies, et qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus abondants. Concevez-en bien l'ordre et le progrès. Les saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion; c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les saints ont su mettre en œuvre leur religion, pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condition; c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur religion; c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE

Quelque impénétrable que soit le mystère de la prédestination des saints, Dieu nous a révélé, chrétiens, et il nous est aisé de connaître les voies qu'il leur a marquées et qu'ils ont suivies pour arriver à l'heureux terme de leur prédestination. Or, une des premières règles qu'ils crurent pour cela devoir observer, ce fut de ne point chercher la sainteté hors de leur condition; et cette règle a été si sûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où, avec le secours des grâces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la sainteté du christianisme. Ils y ont si bien réussi, qu'éclairés et conduits par l'esprit de Dieu, ils sont parvenus à cette sainteté du christianisme dans les conditions du monde qui y semblaient les plus opposées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir, par la pénitence, cette sainteté du christianisme dans les conditions où l'esprit corrompu du monde les avait malheureusement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, était un lien que la loi de Dieu ne leur permettait plus désormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en observant cette règle, ils ont été saints chacun dans leur condition; ils ont été saints dans toutes sortes de conditions; ils ont été non-seulement saints, mais héroïquement saints dans les plus dangereuses conditions; et ce qui fait voir toute la force de la grâce, par le moyen de la pénitence, ils ont été saints jusque dans des conditions où, sans avoir consulté Dieu, ils étaient entrés par le seul mouvement de leurs passions. Quel fonds d'instruction pour vous et pour moi, et quel fonds même de consolation pour ceux de mes auditeurs qui, touchés aujourd'hui d'un saint remords, auraient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point eu d'autres vues que celles du monde, dans le choix qu'ils ont fait de leur état! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinés et des élus de

Dieu. En voilà le principe général que je vais développer, et où nous découvrirons la première source de leur sanctification, qui doit être le modèle de la nôtre. Écoutez-moi.

Ces saints, dont nous honorons la mémoire, n'ont point cherché la sainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la Providence les attachait : c'est sur quoi a roulé toute leur conduite; et c'est l'excellente morale que le grand apôtre leur avait enseignée, quand il disait aux Corinthiens : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum* (1. Cor., 7) : Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état, et selon l'état où il se trouvait lorsqu'il a reçu la lumière de l'Évangile et qu'il a embrassé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : saint Paul parlait de nouveaux chrétiens; et ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être, avaient eu dans le monde leurs qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or, il n'exigeait point d'eux qu'en conséquence de ce qu'ils étaient chrétiens, ils se dépouillassent de tout cela, mais il leur déclarait l'obligation qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostôme, que le christianisme n'était point une secte dont les maximes allassent à troubler, ni à confondre l'ordre des états et des conditions, il voulait que ceux qui se convertissaient au christianisme, sans changer de conditions et d'états, fussent toujours ce qu'ils étaient, et fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisaient avant leur conversion. Mais, du reste, il voulait qu'ils fussent pour Dieu et selon Dieu, ce qu'ils n'avaient été jusqu'alors que pour le monde et selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum*; Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il était quand Dieu, par sa miséricorde, l'a appelé. Par où l'apôtre corrigeait les fausses idées que les Juifs et les Gentils se formaient de notre religion, par où il leur faisait comprendre que la loi chrétienne était, non-seulement une loi sainte et divine, mais dans sa police extérieure parfaitement conforme au bon sens et à la raison; par où, selon la remarque de saint Chrysostôme, il faisait goûter aux fidèles les avantages et la douceur de leur vocation, qui consistait, non pas à détruire, mais à perfectionner le monde : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est*; Que chacun, dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà justement, mes chers auditeurs, ce qu'ont fait les saints : disons mieux, voilà ce qui a fait les saints, et en particulier ces premiers saints de l'Église de Jésus-Christ. C'étaient des hommes comme nous; mais, selon le plan que nous en a tracé l'apôtre, des hommes qui, sans se dégrader, sans se déplacer, sans se déranger, ont

trouvé le moyen de se sanctifier; des hommes qui pour ainsi parler, ont enté le christianisme sur le monde; des hommes qui, selon la diversité des conditions où il a plu à Dieu de les choisir, ont accordé la sainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, et les autres avec la misère; ceux-là avec la sagesse, et ceux-ci avec l'ignorance : car il y en a eu d'autant de caractères différents que je vous en marque, et que vous en pouvez concevoir; pourquoi? parce que Dieu, qui les disposait pour la construction et l'édification du corps mystique de Jésus-Christ, dont ils devaient être les membres, leur inspirait à tous une sainteté proportionnée à leur état; et parce qu'en effet le premier mouvement de la grâce qui agissait en eux était de les porter à être saints, chacun de la manière qui leur convenait dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les saints, et ce que je dois m'appliquer à moi-même, si je veux être saint comme eux. Or, comment pourrais-je ne le pas vouloir? Quand je n'aurais point d'autre vue que celle de mon intérêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable que je sois saint, si je prétends être sauvé, et ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinés dans le ciel que ceux qui ont été saints sur la terre? Ordre divin que je dois adorer, et dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étendue et plus de jour à cette vérité. Il y a eu des saints dans toutes les conditions du monde; et malgré l'iniquité du siècle, qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu, c'est dans les conditions du monde qui semblaient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une providence singulière, a suscité les plus grands saints; entre ceux que nous invoquons, et dont l'Église célèbre aujourd'hui la fête, combien nous en propose-t-elle qui se sont sanctifiés à la cour, c'est-à-dire, au milieu des plus dangereux écueils, et, si j'ose le dire, comme dans le centre de la corruption du monde? Combien qui, dans la profession des armes, ont été des modèles de piété, et qui, dans la licence de la guerre, ont conservé et même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? Combien qui ont allié la sainteté et la royauté, et qui, sur le trône, où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans excepter l'humilité la plus profonde, et la plus rigoureuse austérité! Être saint dans la vie licencieuse et tumultueuse d'une milice profane, être saint parmi les dangers et les tentations de la cour, être saint et être roi, ce sont des miracles que la grâce de Jésus-Christ a rendus possibles, et même qu'elle a rendus communs; je n'ai donc pas raison, qui que je sois, et quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne

m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion; erreur : parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition; c'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets, et dont je dois répondre à sa justice; c'est lui attribuer malignement et présomptueusement ce que je dois me reprocher continuellement et humblement : erreur vaine, que l'exemple des saints confond, puisque, entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la gloire, il y en a, et même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vécu dans les mêmes engagements que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultés à surmonter que moi; mais qui, raisonnant mieux que moi, ont, au milieu de tout cela, trouvé heureusement la sainteté. Or, pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils ont pu, et pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ils ont fait? Ce fut l'argument invincible qui convertit saint Augustin : argument plein de consolation pour les âmes droites qui cherchent sincèrement Dieu; mais affligeant et désolant pour les âmes lâches, beaucoup plus pour les âmes libertines, qui cherchent des excuses dans leurs péchés, et qui voudraient les rejeter sur leur condition et sur Dieu même.

De là que s'ensuit-il? Qu'il faut donc imiter les saints, et m'en tenir comme les saints à la maxime contraire; qu'il faut, convaincu par leur exemple, me dire à moi-même : Non, ma condition et ma religion n'ont rien d'incompatible; je puis être dans le monde tout ce que j'y suis, et être solidement chrétien : c'est le fondement que je dois poser, et sur lequel je dois régler toute ma conduite; car tandis qu'il me reste sur cela le moindre doute, semblable au roseau agité du vent, je ne me détermine à rien; tandis que je me figure dans ma condition des impossibilités, ou morales, ou absolues, de pratiquer ma religion, je ne prends nulle mesure, et je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté : au contraire, la pensée que je le puis, et que ma condition n'y est point un obstacle, c'est ce qui m'encourage et qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des résolutions généreuses, ce qui me rend capable de les soutenir et de les exécuter, ce qui m'affermirait dans les dispositions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon salut avec zèle et avec ferveur : je le puis, et si j'y manque, ma condition ne sera jamais une légitime excuse, ni même un prétexte apparent pour me justifier devant Dieu : voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu réprouvera ce prétexte, et qu'il tournera contre moi cette excuse frivole, quand il m'opposera dans son jugement cette nuée de témoins dont parle

saint Paul, cette multitude de saints qui se sont trouvés en ma place, et qui ont fait dans le monde ce que sans sujet et en vain je m'imagine n'y pouvoir faire : voilà ce qui réveille ma foi; sans cela je demeure comme assoupi, me plaignant inutilement de ma condition, et toujours infidèle à ma religion, que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger : par conséquent, il faut, avant toutes choses, que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel; or, c'est ce que l'exemple des saints me fait sensiblement connaître : mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, et c'est l'illusion où donnent la plupart des hommes, et qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement et qu'à fomenter leur impénitence, savoir, qu'on serait bien plus à Dieu, qu'on y pourrait plus être, si l'on était dans une condition moins exposée et plus dégagée des embarras du monde; illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique, et qui me paraît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propose; quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a eu d'autres vues sur moi; et la condition où je suis, quoique moins retirée et plus dissipée, est celle qu'il a plu à la Providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci et pour celle-ci que Dieu m'a préparé des grâces, et par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde et de moi-même, plus chrétien et plus parfait, puisqu'il m'est évident que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des grâces qui m'ont été préparées et dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainsi l'estimaient les saints, et par là ils sont parvenus à ces divers degrés de sainteté qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostôme, a été de ne point séparer leur condition de leur religion; voilà ce qui les a fixés, ce qui a produit dans l'Église des saints de tous genres et de tous états; de saints rois aussi bien que de saints religieux, de saints magistrats aussi bien que de saints évêques, des saints dans le mariage aussi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changements de condition que Dieu, par sa miséricorde, inspire quelquefois à ses élus; quand il veut les attirer à lui et les séparer du monde : malheur à moi si je combattais en eux l'œuvre de Dieu! ils renoncent alors aux conditions auxquelles il leur est libre de renoncer, et ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je cou-

damne, ce sont les inquiétudes, les inconstances de certains chrétiens, qui, séduits par leurs propres sens, semblent ne désirer une condition meilleure pour le salut, que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut; qui, sous apparence d'un prétendu bien, voudraient toujours être ce qu'ils ne sont pas, et ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont; dont toutes les bonnes intentions se réduisent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus régulière, s'ils étaient dans des états où ils ne peuvent être et où jamais ils ne seront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés : conduite pitoyable, et bien opposée à la conduite et à la science des saints.

Car j'ai ajouté (ce qui d'abord a pu vous surprendre, mais ce qui doit être pour vous une importante leçon et une solide consolation), j'ai ajouté et j'ajoute, que les saints, par le secours de la pénitence, avaient su même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avait point appelés, et où l'esprit du monde les avait malheureusement engagés. Et, en effet, après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement et contre l'ordre de Dieu, ils ne se sont pas pour cela abandonnés à de funestes désespoirs. Qu'ont-ils fait? Supposé l'engagement qui leur rendait ces conditions désormais nécessaires, se confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'est-à-dire, engagés sans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de passion, d'ambition, ils en ont fait de saints mariages par la grâce de leur conversion : engagés dans le sacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir et de pleurer, ils n'ont pas laissé d'honorer leur profession par la douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois déshonorée, et par l'obligation encore plus étroite qu'ils se sont imposée d'y vivre pour cela même plus saintement, plus exemplairement, plus austèrement. Combien d'illustres exemples ces bienheureux ne pourraient-ils pas m'en fournir, et combien de ceux qui m'écoutent pourraient profiter de ces exemples? Les saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la science des saints; et à quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne le sachions comme eux? Il est vrai, ce merveilleux accord de leur condition avec leur religion leur a coûté; il a fallu pour cela s'assujettir et se contraindre; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire, et ne sommes-nous pas assez heureux si, marchant sur leurs pas, et suivant leurs voies, nous trouvons le secret de conserver dans le monde l'esprit de Dieu? Cependant voyons le fruit que les saints ont tiré de cette al-

liance : car après vous avoir montré qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des choses que Salomon demandait autrefois à Dieu, et qu'il envisageait comme le comble de ses désirs, était que la sagesse, dont il se formait de si magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'assistât et le dirigeât dans les importantes fonctions du ministère dont la Providence l'avait chargé, en l'élevant sur le trône : *Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam* (Sap., 9); Donnez-la-moi, Seigneur, disait-il à Dieu, cette sagesse qui est assise avec vous, et qui ne vous quitte jamais. Comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises; comme vous l'appellez à tous vos conseils, qu'elle soit la règle des miens; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple : *Mitte illam de caelis sanctis tuis* (Ibid.); Envoyez-la de votre sanctuaire, qui est le ciel : et pourquoi? *Ut mecum sit et mecum laboret* (Ibid.); Afin qu'elle soit avec moi, et qu'elle travaille avec moi; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidèlement, exactement, irréprochablement de mes devoirs : car elle a, poursuivait-il, l'intelligence et la science de toutes choses; et si je puis l'obtenir de vous, elle réglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, et je serai digne du trône de mon père. Ainsi ce grand roi parlait-il de la sagesse; or, ce qu'il disait de la sagesse, les saints l'ont pensé de la religion, qui leur a tenu lieu de sagesse, et qui est en effet la véritable et l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux, dans son état, a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumières d'où dépendait selon le monde même sa perfection; chacun d'eux a été persuadé que, par rapport au monde même, il ne réussirait jamais dans sa conduite, et n'arriverait jamais à cette perfection qu'autant qu'il s'attacherait aux inviolables maximes de sa religion; chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu, dans le secret de son cœur : Donnez-la moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converse avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse tout avec moi, et que je ne fasse rien sans elle; parce que je sais qu'agissant par elle, je serai, selon vous et selon le monde, un homme accompli; *Ut mecum sit et mecum laboret*. Ainsi tous, par une heureuse expérience, ont-ils reconnu que la profession qu'ils faisaient de pratiquer la loi de Dieu leur était encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre

la censure du monde, pour mériter l'approbation et l'estime du monde, pour arriver à cette exacte et irrépréhensible probité qu'exige le monde; ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire, pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette, et pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée : deux choses qui, selon le prophète, comprennent toute la justice; deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la nécessité de la religion : seconde idée que je vais vous donner de la sainteté et de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres de leur condition : règle divine qu'ils se sont d'abord proposée, et qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avait appris (excellente remarque de saint Bernard), la science du monde leur avait appris qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger, certains péchés dominants dont la religion seule peut préserver, certaines tentations délicates que la religion seule est capable de surmonter, certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la religion seule a la force de s'élever : voilà ce que savaient les saints; mais aussi étaient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion il n'y avait dans leur condition, ni désordre, ni péché, ni tentation, ni scandale, ni abus dont il ne leur fût aisé de se garantir; et c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siècle ne les ont point enflés ni éblouis, que l'abondance des biens de la terre ne les a pas corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconus dans la prospérité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissants sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi? parce qu'en toutes choses ils conformaient leur condition à leur religion, et faisaient de leur religion la mesure et la règle de leur condition : or, cette unique règle leur suffisait pour en exclure tous les vices, et tout ce qui pouvait s'y glisser de corruption et de licence. S'ils s'étaient livrés indépendamment de cette règle à leur condition, dans quels abîmes ne seraient-ils pas tombés? à quels excès l'ambition n'aurait-elle pas porté les uns, et jusqu'à quel point la cupidité n'aurait-elle pas aveuglé les autres? Pour soutenir ces conditions où ils se voyaient élevés, que ne se seraient-ils pas cru permis? et dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunément et sans scrupule n'auraient-ils pas faits? par combien d'usurpations et d'attentats les forts n'auraient-ils pas opprimé les faibles? c'est ce que la politique du monde leur conseillait, mais de quoi la religion de Jésus-Christ leur a donné une sainte horreur. Ins-

truits et conduits par cette religion, plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugements de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devaient être modérés, humains, charitables; plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or, dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leur rang avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation et leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela les grands, à l'exemple des nations, selon la parole du Sauveur du monde, auraient prétendu dominer avec fierté et avec hauteur; mais parce que la religion réprimait cet esprit de domination, bien loin d'être fiers et hautains, ils ne se sont regardés, en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres, que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageaient, non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres : sans cela les riches n'auraient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs désirs, que pour mener une vie molle et voluptueuse, qui bientôt les eût portés à une vie libertine et dissolue; mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'esprit de Dieu; je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étaient que les simples économes, dispensateurs du superflu, et comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les saints ont inviolablement suivies; et c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si hautement, *Beati pauperes spiritu* (MATTH., 5); de ces riches qui dans l'opulence ont eu tout le mérite de l'indigence; de ces riches miséricordieux qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare : ils ont fait de la religion qu'ils professaient le correctif de leur condition.

De là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, et qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer et le monde ont eu pour eux de plus à craindre; de là vient, disait l'apôtre, en parlant des saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées : et moi je dis, en parlant des saints de la loi de grâce, qui sont vos modèles, et qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : de là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vue de se conserver, ni la crainte de se perdre, ni les

faveurs des hommes, ni leur disgrâce, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leurs mépris, ni leur estime, qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées, que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir : pourquoi ? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes, *Armaturam Dei* (*Ephes.*, 6), ces armes de justice que leur fournissait leur religion, et qui les rendaient invincibles. En effet, sans religion ils auraient succombé en mille rencontres aux plus déréglées et aux plus honteuses passions ; leur raison, en je ne sais combien de pas glissants, aurait été trop faible pour les retenir ; combattus par ces tentations, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus humaines, ils auraient été hommes comme les autres, emportés, intéressés, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde ? Je vous l'ai dit, les armes de la foi, dont ils se sont servis : car, dans les engagements où ils étaient, il n'y avait, dit le bien-aimé disciple, que la foi et la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria que vincit mundum, fides nostra.* (1. *JOAN.*, 5.) Leurs conditions étaient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion : voilà, dit saint Chrysostôme, ce que les païens mêmes ont admiré et révééré dans eux ; voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur et tant de crédit ; et voilà par où sa sainteté s'est répandue, non-seulement dans les cloîtres et les monastères, mais dans les professions les plus profanes par elles-mêmes et les plus mondaines : partout les chrétiens étaient distingués, et dans tous les états de la vie on les discernait, par l'innocence de leurs mœurs et par l'intégrité de leur conduite ; on ne voyait point parmi eux de scélérats, de fourbes, de traîtres : c'est ce qu'avancait hardiment Tertullien dans son Apologétique : s'ils étaient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accusait que d'être chrétiens ; leur seule religion faisait leur crime, et ce prétendu crime dont ils se glorifiaient les affranchissait de tous les autres. Qui m'empêche de les imiter ? ne fais-je pas profession de la même religion qu'eux ? pourquoi n'en ferai-je pas le même usage ? Pourvu du même remède, savoir, des lumières et des grâces de ma religion, quelle excuse puis-je avoir quand je me laisse aller aux désordres de ma condition ? Ayant en main les mêmes armes, et de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je suis vaincu ?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis non-seulement pour se préserver des déréglés de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations ; autre effet de leur sagesse, et de cette science des saints que Dieu leur avait donnée : *Dedit illi scientiam sanctorum* : car

il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifiants, contraires à la nature, dont il est presque impossible de s'acquitter sans le secours de la religion ; et les saints tenaient pour constant que la religion seule pouvait être en eux une disposition générale et efficace à l'accomplissement de ces devoirs. En effet, sans la religion, les saints, pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auraient su, aussi bien que les autres, n'en prendre que l'honorable et le commode, et en laisser le difficile et le pénible : le monde accoutumé à ce partage, quoique scandaleux et injuste, à peine s'en serait-il scandalisé. Sans la religion, les saints n'auraient pas manqué de prétextes pour secouer le joug de tout ce qui eût gêné leur liberté, de tout ce qui eût blessé leur amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebutant, d'humiliant, d'assujettissant : le monde sur tout cela leur eût fait grâce : et quand ils auraient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention et leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais parce qu'ils agissaient par le mouvement et par l'esprit de leur religion, ils les ont embrassés et accomplis tous. C'est-à-dire, écoutez le dénombrement qu'en faisait saint Ambroise dans ses Offices, et reconnaissez ce que c'est que la sainteté ; c'est-à-dire, parce que les saints agissaient par l'esprit de leur religion, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenait ; ils ont honoré les grands, supporté les faibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvaient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avait confiés à leurs soins, entretenu la paix et la société parmi ceux avec qui ils étaient obligés de vivre, exercé la charité envers tous ; parce qu'ils la devaient à tous ; soutenus de leur religion, ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux ministères dont ils étaient chargés, aux emplois contraignants et fatigants où ils se trouvaient engagés, aux travaux qu'ils ont eus à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir : puis par ce principe de religion, ils n'ont eu égard qu'à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvaient être en quelque sorte intéressées : avec cela, ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisaient entrer leur religion dans tout ce qui était de leur condition, souples et dociles sous la main de Dieu, contents d'être ce que Dieu voulait qu'ils fussent, et rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la Providence leur avait marqué, sans former de nouveaux projets pour se pousser, pour s'avancer, pour

s'enrichir ; sans entreprendre de supplanter personne, ni de s'élever sur la ruine de personne ; prévenants, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur fallait pour être dans leurs conditions des hommes parfaits : or, dites-moi, pouvaient-ils l'être de la sorte sans leur religion ? Ce n'est pas encore assez ; le grand usage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en servir pour sanctifier tous ces devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une manière digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, et par là se distinguer des mondains qui en accomplissent peut-être une partie, mais souvent par vanité, et toujours inutilement pour le salut.

Ah ! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos saints, et que la science de vos saints est profonde et sublime ! Que David avait bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me ; confortata est, et non potero ad eam. (Ps. 138.)* Cette science, Seigneur, que vous avez enseignée à vos élus, et qui les a faits ce qu'ils sont, me paraît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance : elle est infiniment au-dessus de moi, et sans votre grâce je n'y pourrais jamais atteindre ! Quelle perfection ne verrait-on pas dans le monde, si le monde était gouverné selon cette science des saints ? A quoi pensent les enfants des hommes quand ils la négligent, et à quoi s'occupent-ils, quand, au mépris de cette science, ils cherchent le mensonge et la vanité ? que peuvent-ils espérer de Dieu, et à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiraient-elles ? Mais achevons, et voici le dernier caractère de la science des saints, c'est que par le retour le plus heureux, en se servant de leur religion pour sanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion : encore un moment d'attention pour cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelle diversité d'événements qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'est une vérité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu ; et nous savons, disait l'apôtre, que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes en les prédestinant pour être saints : *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti. (Rom., 8.)* Or, voilà, mes chers auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire ; tout a contribué à leur avancement et à leur salut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grâce de Jésus-Christ, a visiblement contribué à leur sanctification ; et ce qu'ils étaient selon le monde, j'entends leur condition, sans être en soi différente de celle

des païens, par l'usage qu'ils en ont fait, n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens ; pourquoi ? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les saints ont trouvé dans leur condition de puissants motifs pour s'exciter et s'aimer à la pratique de leur religion ; parce qu'il est vrai que leur condition leur a fourni des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont si admirablement profité à l'avantage de leur religion ; parce qu'un de leurs premiers soins a été de bien ménager les croix et les peines inséparables de leur condition pour en faire la matière de leur patience, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion : pensées touchantes que je ne fais que vous proposer, et à quoi je réduis la dernière idée que j'ai prétendu vous donner de la science des saints.

Ces prédestinés et ces élus de Dieu ont trouvé dans le monde même et dans leur condition, quoique mondaine, de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : c'est-à-dire, ce que leur condition les obligeait à faire pour le monde, leur a appris, mais vivement et sensiblement, ce qu'ils devaient à Dieu, leur a fait porter avec joie et avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embrasser généreusement ce qui leur a paru de plus sévère dans l'accomplissement des ordres de Dieu, leur a fait sentir et goûter délicieusement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En fallait-il davantage à ces saints de la terre ? car c'est ainsi que les appelle l'Écriture : *Sanctis qui in terra sunt ejus. (Ps. 13.)* En effet, dit saint Augustin, ils ont été les saints de la terre avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui, après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modèles de votre conduite. Leur en fallait-il, dis-je, davantage pour leur inspirer tout le zèle qu'ils ont eu dans le service de Dieu, que la réflexion qu'ils faisaient sur la manière dont on sert les grands de la terre, et dont ils les servaient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il y ait eu des saints à la cour, et moi je prétends que c'est la cour même, où, par l'ordre de Dieu, ils se trouvaient attachés, qui les faisait saints. Oui, la cour les formait à la religion ; la cour, qui pour tant d'autres a été et est si souvent une école d'impiété, par un don singulier de Dieu, apprenait à ceux-ci le christianisme et les élevait à la sainteté. Comment cela ? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la cour par leur condition, ils avaient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte et une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquaient à l'égard de leur prince, et cette comparaison les portait à tout entreprendre ; ils se reprochaient avec douleur d'être moins vifs et moins empressés pour

le Dieu de leur salut que pour le maître de qui dépendait leur fortune temporelle; et, à force de se le reprocher, ils parvenaient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable que leur conscience sur ce point exigeait d'eux, et où consistait pour eux le capital et l'essentiel de la religion. Je veux dire, ils parvenaient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence si nécessaire au salut, et néanmoins si rare à la cour; mais Dieu qui les avait choisis voulait que la cour même le leur enseignât, et leur en fournît un motif auquel ni leur raison ni leur foi ne pussent résister; et quel était ce motif? je le répète: l'application sans relâche avec laquelle ils faisaient leur cour à un homme mortel, la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévouement à ses intérêts, la soumission aveugle à ses volontés, l'infatigable assiduité auprès de sa personne, l'attention à mériter ses bonnes grâces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus d'en être disgraciés et réprouvés, tout cela c'était pour les saints autant de leçons du culte suprême et de l'amour souverain qu'ils devaient à Dieu; et ces leçons bien étudiées, bien méditées, bien appliquées, faisaient sur eux des impressions qui les sanctifiaient. De même on est surpris qu'il y ait eu des hommes, qui, dans la profession des armes, soient arrivés à la sainteté; et moi je dis que rien ne pouvait mieux les disposer à la sainteté que la profession des armes. Comment les Maurice, les Sébastien, les Eustache, l'y ont-ils trouvée? Ils devenaient sans peine les martyrs de Jésus-Christ et de leur religion, en se souvenant combien de fois ils avaient été les martyrs de leur condition, lorsque tant de fois dans les combats ils s'étaient exposés à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naissance, et qui intéressât leur honneur. Ainsi leur condition leur enseignait-elle, les engageait-elle, les forçait-elle malgré eux, non-seulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir; il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer. Or, c'est ce qu'on ignore partout ailleurs, mais ce qu'un mondain brave dans la guerre ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est donc certain que sa condition lui apprend malgré lui la science des saints; et ceci, par proportion, convient à tous les états qui partagent la société des hommes, puisque chaque condition, quand on en sait user comme les saints, a une grâce particulière pour coopérer, par de semblables motifs, à la sainteté de ceux que Dieu, selon les vues de sa sagesse, y a destinés.

Ce n'est pas tout: indépendamment des motifs, j'ai dit que les saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su avan-

tagement se prévaloir pour acquérir tout le mérite de leur religion; et je n'en veux point d'autre preuve que l'histoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la sainteté n'a été si éminente ni si éclatante, que parce qu'ils ont eu dans leur condition des occasions de faire pour Dieu de grandes choses? Ils avaient dans le monde de la qualité (ne quittons point ce qui vous est propre, et qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale); ils avaient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité; comme élus de Dieu, ils ont fait servir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si saint Louis n'eût été roi, aurait-il fait pour Dieu ce qu'il a fait; aurait-il réprimé l'impiété, aurait-il puni le blasphème, aurait-il dompté l'hérésie, aurait-il établi tant de saintes lois? La royauté donnait de la force à son zèle, et son zèle pour Dieu n'avait du succès que parce que la royauté en était le soutien. S'il n'eût été roi, aurait-il laissé à la postérité tant de somptueux monuments de sa tendresse paternelle envers les pauvres; en aurait-il rempli la France, et y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique? sa charité ne subsistait que sur le fonds de sa magnificence royale; et il n'a été le père des pauvres que parce qu'en qualité de roi il a eu le pouvoir de l'être; en un mot, le mérite de ce monarque, et ce que j'appelle en lui la science des saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or, il n'y a point de condition dans le monde qui, selon la mesure et l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage; et si je suis, comme les saints, fidèle à la grâce et aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis, je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même; je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis; mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation; car élévation et obscurité, à qui sait et veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sanctification: dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eues saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu et dans l'idée de Dieu; or c'est uniquement ce que les saints ont cherché, et à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avaient reçue d'en haut: *Dedit illi scientiam sanctorum.* (*Sap.*, 10.)

Enfin les saints ont trouvé des croix dans leur condition, et ils en ont fait la matière de leur patience, de leur résignation de tous les sacrifices

qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion : encore une fois, suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des saints à la cour, et ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eu et qu'il y en ait si peu ? La condition de ceux qui vivent à la cour, et que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes et plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts et de chagrins à essayer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi et à se contraindre, devrait-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des saints ? Trouver tout cela dans sa condition, et n'être pas saint, et ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction ? j'en appelle à vous-mêmes, mes chers auditeurs, et je suis sûr que, malgré votre peu de foi, vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés, qui se sont sanctifiés à la cour. Des mortifications et des chagrins que leur attirait leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas, comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, sanctificatoire ; les revers de fortune et les disgrâces qu'ils ont eu à soutenir, leur ont inspiré, non pas d'inutiles et de vains dégoûts, mais un généreux et sincère détachement du monde ; les injustices mêmes du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme qui les obligeait de mourir à eux-mêmes ; voilà ce que la science des saints leur a appris ; au lieu que les enfants du siècle font de tout cela le sujet de leurs plaintes et de leurs murmures, les justes et les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation et d'actions de grâces, parce qu'ils savaient bien que c'était là le partage des élus, et que la voie la plus certaine de leur prédestination était de passer par les souffrances, et d'en être réputés dignes. Comme il n'y a point de justes dans la gloire que Dieu n'ait voulu y conduire par là, aussi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'aient trouvé des peines et des afflictions ; et c'est, dit saint Paul, ce qui a le plus contribué à leur sainteté. Contemplons-les donc aujourd'hui comme nos modèles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux et de chagrinant dans notre état, disons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les saints lorsqu'ils se sont vus traités comme moi ? s'en sont-ils pris à la Providence ? leur courage en a-t-il été abattu, leur foi en a-t-elle paru ébranlée, et ne se sont-ils pas, au contraire, estimés heureux d'être éprouvés sur la terre, afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel ?

Telle est pour nous tous, mes chers auditeurs, la science des saints. Mais c'est à vous, sire, de posséder éminemment cette divine science : car la science des saints, pour un roi, doit bien être d'une autre étendue, et même d'une autre perfection que

pour le commun des hommes. Comme les rois sont les images de Dieu, un roi, pour être saintement roi, doit être, à l'exemple de Dieu, non-seulement saint, mais grand et magnifique jusque dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate.* (Exod., 11.) Il suffit aux autres d'être humbles dans la sainteté, d'être patients, d'être fervents, d'être constants dans la sainteté ; mais il faut à un roi de la grandeur dans la sainteté même, puisque avec une sainteté vulgaire et commune il est impossible qu'il satisfasse aux importants devoirs dont il est chargé comme roi. En effet, si, selon l'évangile de ce jour, une partie de la science des saints est d'être pacifique, la science d'un saint roi, et d'un roi chrétien, doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix ; doit être d'employer sa puissance et de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir et régner la paix. Aussi est-ce particulièrement aux princes et aux rois de ce caractère qu'il est dit aujourd'hui : *Beati pacifici!* (MATTH., 5.) Or, suivant cette règle, sire, si jamais prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne soit Votre Majesté : car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la manière la plus chrétienne dont jamais monarque chrétien l'ait donnée et l'ait pu donner ; je veux dire, au milieu de ses conquêtes, dans le comble des prospérités et des succès dont Dieu jusqu'à la fin a béni ses armes ; dans le désespoir où étaient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, et lorsqu'ils étaient forcés de reconnaître et de confesser que vous étiez, sire, le seul victorieux et le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, et c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations, après une sanglante guerre, vont commencer à respirer ; par vous que tant d'églises désolées vont offrir librement et sûrement leurs sacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu ; par vous que tant d'États et de royaumes vont jouir d'un profond repos : fut-il jamais un meilleur titre pour avoir part à la béatitude évangélique ? *Beati pacifici!* Mais j'ose encore, sire, pour ma propre consolation et pour celle de mes auditeurs, ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage. Car puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de Votre Majesté, et puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée, elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple, que par un sincère désir de faire goûter à ses sujets la douceur de son règne, que dans la vue de les soulager ; elle s'est relâchée de ses droits pour nous rendre heureux ; et ce qu'elle a sacrifié à la paix nous est une preuve authentique de ses soins bienfaisants et de

son attention à nos intérêts. Or, voilà ce que j'ai appelé, pour un roi chrétien, le mérite de cette bonté dont nous parle le Sauveur du monde : *Beati pacifici!* et c'est de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui Votre Majesté. Non content d'avoir été jusqu'à présent le plus glorieux et le plus puissant de tous les rois, vous voulez encore, sire, être le meilleur des rois; après avoir été, comme conquérant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez, pour couronner votre règne, être le père de votre peuple. Le dirai-je, sire, avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère? votre peuple n'en est pas indigne : car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi, n'a été si passionné pour la gloire de son roi, ne s'est épuisé pour son roi avec tant de zèle, n'a fait pour la conservation de son roi tant de vœux à Dieu. Votre Majesté l'a senti, et elle ne l'oubliera jamais : tous les cœurs sur cela se sont ouverts, et le vôtre, sire, en a été touché. Ce peuple, encore une fois, n'est donc pas indigne de vos bontés; et si l'on pouvait les mériter, je dirais qu'il les a méritées par son attachement sans exemple, par sa fidélité à toute épreuve, par son obéissance sans bornes, par son amour tendre pour Votre Majesté, *Beati pacifici!* Heureux les pacifiques, et encore plus les pacificateurs, puisque, malgré les faux raisonnements de la politique mondaine, c'est ce qui fait les saints rois, les rois selon le cœur de Dieu, les rois dignes de posséder le royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur servira-t-il? J'ai été roi, disait Salomon, et j'ai surpassé tous les autres rois en grandeur, en puissance, en richesses, en magnificence; mais j'ai reconnu par une longue expérience que tout cela, séparé de la sagesse, n'était que vanité, que peine, qu'affliction d'esprit. Votre Majesté, sire, à trop de lumières pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensait alors; et, convaincue aussi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne pas se dire à elle-même qu'elle doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples, la science de se faire obéir, la science d'accroître ses États par le nombre de ses conquêtes, voilà ce que Votre Majesté possède dans un suprême degré, et ce qui a fait la matière de tant d'éloges. Mais, comme prédicateur de l'Évangile, je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand, de plus solide, de plus digne d'elle : et quoi? c'est qu'il n'y a rien de grand, rien de solide, rien qui soit ni puisse être digne d'elle, que la science des saints, qui est la science des élus de Dieu, et qui la conduira à ce royaume éternel que je lui souhaite, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON

POUR LE JOUR

DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

Amen, amen dico vobis, quia vœni hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront vivront. SAINT JEAN, chap. 6.

C'est un mystère que Jésus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Évangile, mais un mystère qui, même après la déclaration que Jésus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Pères de l'Église ne s'accordent pas sur le sens de ce passage : les uns ont cru, et c'est la pensée d'Origène, qu'il fallait l'entendre de la résurrection générale, où en effet les morts, pour comparaître devant le tribunal du Fils de Dieu, et pour recevoir leur dernier arrêt, sortiront de leurs sépulcres; d'autres, comme saint Cyrille, l'ont expliqué des résurrections particulières, c'est-à-dire, des miracles qu'opérait le Fils de Dieu, lorsqu'en vertu d'une seule parole il ressuscitait les morts. Saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spirituelle et de la justification des pécheurs, qui de morts qu'ils étaient par le péché, se sont vivifiés par la grâce intérieure de Jésus-Christ, et par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, chrétiens, que, dans un tel partage de sentiments, je m'attache à ce qui me paraît le plus conforme à l'esprit de l'Église; et que, sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Veni hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei;* c'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts dans toutes les parties du monde le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Or le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel, mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux, et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre. Oui, mes frères, le sang de cet agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels; et qu'a-t-il demandé à Dieu? Le soulagement de ces âmes fidèles, qui, quoique séparées de leurs corps et prédestinées, ne laissent pas de souffrir et de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier : c'est pour cela que ce sang divin a été immolé; c'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premièrement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces âmes souffrantes, et ensuite jusques au lieu où ces âmes sont

arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, et pour leur dire que l'heure est venue de sortir de leur prison : car c'est ce qui se fait dans cette solennité plus authentiquement et plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes âmes et au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei.* Au reste, chrétiens, quelque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jésus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi ? parce qu'en même temps délivré des liens du péché, il entrera en possession de l'héritage des enfants de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais : *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Trois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, et doivent nécessairement y concourir, une foi pure pour le connaître, une dévotion tendre pour l'aimer, et des œuvres solides pour l'accomplir ; et trois choses, selon le même Père, y sont essentiellement opposées, l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, et l'inutilité des œuvres : l'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible ; et l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal : or, c'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que je fonde ce discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les âmes de vos frères, que la mort a séparés de vous, et à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vois vous les représenter ; car voici tout mon dessin. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines ; les seconds, ceux qui les croient, mais qui n'en sont pas touchés ; et les derniers, ceux même qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager : dans le premier rang, je comprends les libertins et les hérétiques, qui par un esprit d'incrédulité rejettent la foi du purgatoire ; dans le second, certains catholiques indifférents et sans compassion, qui, confessant la foi du purgatoire, ne se sentent émus d'aucun zèle pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y a condamnées ; et dans le troisième, un nombre de chrétiens presque infini, qui se flattant d'avoir là-dessus tout le zèle nécessaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres stériles et vaines, qui ne sont devant Dieu de nul effet. Or, pour vous inspirer, autant qu'il m'est possible, la dévotion qui oc-

cupe aujourd'hui toute l'Église, et dont les âmes du purgatoire font l'unique objet, j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les seconds à cette dévotion, et je réglerai les derniers dans l'exercice et l'usage de cette dévotion. Permettez-moi de vous développer encore ma pensée : ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur ; voilà la première partie : être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité ; voilà la seconde partie : être disposé à les secourir, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déploré dans le christianisme ; voilà la troisième partie. La première tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentiments orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts : la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité ; et la dernière, une instruction pratique, pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité ; c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un des caractères de l'erreur, d'agir inconsidérément ; et saint Jérôme remarque fort bien qu'il suffit, pour se préserver de l'hérésie, et pour ne pas suivre le torrent du libertinage, d'observer les fausses démarches et les égarements visibles de l'un et de l'autre : or, voilà ce qui parait d'abord dans le procédé de ceux qui, n'étant pas persuadés de la vérité du purgatoire, font profession de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, sans même en pénétrer le fond, et à n'en juger que par les simples maximes du bon sens, je découvre trois grands défauts de conduite ; mais ne pensez pas, mes chers auditeurs, que, pour vous en convaincre, j'entreprenne ici une controverse réglée, ni qu'à force de preuves, je veuille établir la foi du purgatoire, contre l'hérétique et le libertin qui la combattent : ce que j'ai en vue est plus court et plus édifiant pour vous : car je veux seulement vous montrer combien l'hérétique et le libertin raisonnent mal (je dis, supposé même leurs principes), lorsqu'ils refusent de prier pour les morts : appliquez-vous.

Voici leur premier égarement : ils n'ont point d'assurance, disent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie ; et n'en ayant nulle assurance, ils ne travaillent point au soulagement des âmes qui y sont condamnées. Je soutiens que cette conduite est au moins téméraire et imprudente : pourquoi ?

parce que d'une erreur de spéculation, ils tombent par là dans un désordre pratique, en renonçant à l'usage de l'Église, et comptant pour rien le hasard où ils se mettent de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît : car enfin, et les hérétiques, et ceux qui par libertinage de créance entrent sur ce point dans leurs sentiments, sont forcés malgré eux de reconnaître que comme ils n'ont point l'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils nulle assurance qu'il n'y en ait pas : ils prétendent que l'Écriture ne leur a point révélé l'un ; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre : cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique ; les preuves non-seulement plausibles, mais solides, sur lesquelles nous la fondons ; la possession immémoriale où nous sommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute ; et comme, de leur propre aveu, ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus se retrancher que sur l'incertitude. Or, dites-moi si, dans l'incertitude prétendue de cette vérité, ils sont excusables d'abandonner la pratique et l'usage de toute l'Église, en cessant de prier pour les morts ? Étant incertains si les âmes de leurs frères sont dans un état de souffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juste que de prier pour eux ? le seul doute ne devrait-il pas les déterminer, et en faudrait-il davantage pour les rendre inexcusables, quand ils négligent de satisfaire à ce devoir ? Il me semble que je ne dis rien que la droite raison ne fasse d'abord sentir.

Mais voyez combien cette raison a de force, surtout dans le sujet que je traite : je demande aux partisans de l'hérésie, me servant contre eux de leurs propres dispositions : Si vous étiez certains, comme nous le sommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligés aussi bien que nous, à prier pour vos frères dont vous pleurez la mort ; et dans l'intention de les soulager, vous conformant à notre exemple, ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faisons nous-mêmes ? Ils en conviennent avec moi : sur cela j'ajoute, et je leur dis : Vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les âmes de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement ; car elles pourraient être, ou déjà bienheureuses, sans avoir besoin de ce secours, ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter : cesseriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur ? non ; mais, dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable : ainsi, pourquoi nous, qui croyons le purgatoire et qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces âmes fidèles ? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces âmes, quoique fidèles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa jus-

tice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient : nous ne savons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne savoir pas non plus précisément si cela n'est point, et de savoir que cela peut être : bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite ; et comme dit excellemment saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes âmes des prières superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles qui sont décisives, et qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quam deerunt iis quibus prosunt.* (AUG.) Voilà comme nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien : or je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : Vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères, afin que s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugements de Dieu : car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne ; et quoi que vous et moi nous en croyions, il est ou il n'est pas : s'il n'était pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière serait inutile à ces âmes ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces âmes souffrantes ; moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites : A quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? il m'est aisé de vous répondre, que quand mes prières seraient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité qui en est le principe et la fin : mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, chrétiens, que diriez-vous (la comparaison est sensible, mais elle en est d'autant plus propre pour donner jour à ma pensée), que diriez-vous d'une mère affligée et désolée qui, ne sachant, après une sanglante bataille, quel a été le sort de son fils, ni ce qu'il est devenu, se contenterait de le pleurer, sans lui donner nulle autre marque de son zèle ? Elle est en doute s'il n'a point été pris dans le combat, et s'il n'est point réduit actuellement dans une dure captivité ; mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même elle a une ressource aisée, parce que la liberté de son fils ne dépendra que de ses soins, et des poursuites qu'elle fera pour le racheter : que diriez-vous, encore une fois, si cette mère, au lieu de prendre pour cela les mesures

convenables, s'arrêtaient à contester, et à répondre qu'il n'y a nulle apparence que son fils soit tombé dans cette disgrâce; si toute son application était à chercher des raisons pour se persuader que cela n'est pas, et qu'elle protestât qu'à moins d'une évidence entière de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui? ne la traiterait-on pas d'insensée ou de dénaturée? Or voilà justement le procédé des hérétiques que je combats : on leur dit que des âmes qui leur sont chères, et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance, que nous appelons purgatoire; et que si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer : que font-ils? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas; ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire; ils prennent à partie ceux qui le croient, et ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimère. Mais si, indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces âmes, dont ils reconnaissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférents, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles; et pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété : raisonner et agir ainsi, est-ce une conduite prudente et sage?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, et qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question? A ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire; et c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devraient renverser la proposition, et croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre? Je m'explique : c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la prière pour les morts nous est bien plus expressément et plus distinctement marqué dans toutes les règles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourrait-il y avoir de l'obscurité; mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement et hautement de la prière pour les morts : car l'Écriture nous la recommande en termes formels, toute la tradition nous l'enseigne, les plus anciens conciles l'ont autorisée, ç'a toujours été la pratique de l'Église, et les Juifs eux-mêmes l'ont observée et l'observent encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme et du judaïsme est une espèce de démonstra-

tion. Judas, l'un des princes Machabées, ordonna des sacrifices pour ceux qui, défendant la loi du Seigneur, avaient été tués dans le combat, et l'on ne doutait point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire et inspirée de Dieu : *Sancta ergo et salubris est cogitatio.* (2. Machab., 12.) Or l'histoire, qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disait le grand saint Augustin : *Machabæorum libros pro canonicis habemus* (AUGUST.); et quand nous n'aurions pas, ajoutait-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffirait d'avoir celui de l'Église universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel et dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts : *Sed et si nusquam in Scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum.* (Id.) Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parlait point en simple docteur, mais en historien de l'Église, dont il rapportait l'usage. Nous faisons, avait dit Tertullien deux siècles avant ce Père, nous faisons des offrandes pour les morts; et si vous nous en demandez la raison, nous nous contenterons de vous alléguer la tradition et la coutume : *Oblationes pro defunctis factimus; harum si rationem expostules, traditio tibi præstenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix* (TERTULL.); paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la prière pour les morts était regardée comme une tradition divine et un dépôt de la foi : *fides servatrix*. Que peut-on dire de plus fort? S'il était donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonnaient : Il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivants? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre; et puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoiqu'il me paraisse obscur, et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnaître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireraient, et cette conséquence serait légitime. Mais que font-ils? tout le contraire; car ils renversent l'ordre, et ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure; donc je ne m'y soumettrai pas; et parce que, ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts; et parce que l'usage de cette prière est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition; et

parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière, je rejeterai le livre des Machabées; et parce que cette prière est autorisée par tous les Pères et par tous les conciles, je n'en croirai ni les Pères ni les conciles; et parce que dès les premiers siècles cette prière était solennellement établie dans l'Église de Dieu, je dirai que dès les premiers siècles l'Église de Dieu est tombée dans la corruption; et parce que saint Augustin s'est fait un devoir, et un devoir de religion, de prier pour l'âme de sa mère, je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques, je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes, et que ce qu'ils ont cent fois écrit: or qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison?

Enfin, leur troisième et dernier égarement est que des choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire, ils se font des préjugés contre la foi du purgatoire, au lieu qu'ils devraient se servir de la foi du purgatoire, qui est solide et raisonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions, qui ne sont que l'effet de leur faiblesse: car qu'est-ce qui les choque sur le sujet du purgatoire? Les images ou les peintures affreuses sous lesquelles, selon eux, nous le concevons; diverses circonstances non révélées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons; voilà ce qui les révolte. Et moi, si je me trouvais à leur place, je me délivrerais sans peine de ces préventions, en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire, qui est la chose du monde la plus simple, mais la plus sensée; car je me dirais à moi-même: L'état de ces âmes qui ont besoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'est pas connu, c'est-à-dire je ne sais où elles souffrent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés, et qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir: mais c'est assez pour moi de savoir qu'elles souffrent, par la justice de Dieu, de véritables peines, et qu'il est de l'ordre de la Providence qu'elles souffrent; car serait-il juste que des âmes criminelles et souillées de péchés, quoique véniels, sortant de leurs corps, fussent aussitôt glorifiées que celles qui sont pures et sans tache? serait-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude, où il n'y a que la sainteté qui soit admise? serait-il juste qu'un chrétien lâche, qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés, reçoit le prix et la couronne aussi promptement et aussi aisément que celui dont la vie, d'ailleurs innocente, a été toute fervente? cela répugnerait à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un

état où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il achève de punir véritablement ce qui est punissable; où ces âmes qu'il a prédestinées comme ses épouses soient mises à leur dernière épreuve, où leurs taches soient effacées, où, passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquièrent ce degré de pureté, mais de pureté consommée qui leur est nécessaire pour voir Dieu: or, cet état n'est rien autre chose que le purgatoire; tout le reste m'est incertain, et par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerais de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Église me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec moi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention; mais l'hérétique, au lieu d'y procéder de la sorte, donne dans cet écueil: et des circonstances douteuses du purgatoire, qui ne reviennent pas à son sens, il se préoccupe injustement contre le purgatoire même.

Ah! chrétiens, bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi, non-seulement plus sainte et plus soumise, mais plus édifiante pour nous et plus consolante; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au delà des bornes de notre mortalité; estimons-nous heureux d'être les enfants d'une Église qui, après nous avoir fermé les yeux, prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort, et dès qu'elle cesse de les voir, elle cesse de penser à eux: comme il n'y a point pour eux de purgatoire, et qu'étant dans la voie du schisme, ils sont hors de la voie du salut, c'est une conséquence de leur erreur qu'elle les traite ainsi. Mais l'Église de Jésus-Christ ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente; elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur, qu'elle ne nous ait portés dans le sein de notre béatitude; jusque-là elle est en peine de notre état: preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or, quelle consolation de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Église sera pour nous en prière, comme elle y était pour saint Pierre, selon le rapport de l'Écriture, tandis que saint Pierre fut dans la prison! quel avantage de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'emploiera pour notre délivrance; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices; que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction.

puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins ! Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie ; sans cette espérance, je tomberais dans l'ébattement, et vos jugements, déjà pour moi trop redoutables, achèveraient sans ressource de me consterner ; quelque témoignage que je pusse me rendre de m'être justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré par vos sacrements la grâce que j'avais perdue, les dettes de mes péchés, multipliées à l'infini, me rempliraient de terreur ; car je sais, ô mon Dieu ! que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume ; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole ; je sais que, par cette règle, la plus exacte sainteté ne doit point faire de fond sur elle-même, et c'est ce qui me jetterait dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miséricordes que la foi me découvre en vous ; quand je viens à considérer que si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce, quelque redevable que je sois à votre justice, j'aurai de quoi m'acquitter ; que toute votre Église, par ses prières, viendra à mon secours ; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert ; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront même après le trépas, et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur : ah ! Seigneur, si je ne cesse pas absolument de craindre, au moins je commence à espérer ; cette espérance me console, elle me rassure, elle me ranime ; ne la séparant point d'une sincère et véritable pénitence, j'y trouve une ferme et solide appui ; et voilà pourquoi, à l'exemple de votre serviteur Job, je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (JOB, 19.) Poursuivons, chrétiens : et après avoir établi la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, contre ceux qui ne croient pas leurs peines, inspirons-la, s'il est possible, à ceux qui les croient, mais qui n'en sont point touchés : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Croire qu'il y a un purgatoire, et n'être point touché des peines que souffrent les âmes qui y sont condamnées, c'est une espèce d'insensibilité d'autant plus étonnante, qu'elle est opposée, non-seulement à la piété et à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or, c'est néanmoins le second désordre que j'ai entrepris de combattre ; et je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous disant qu'il attaque et qu'il blesse également trois différents intérêts auxquels nous ne pouvons sans peine être insensibles, l'intérêt de Dieu, l'intérêt de nos frères, notre intérêt propre : car en user

ainsi, c'est n'avoir nul zèle pour Dieu, qui, trouvant sa gloire dans la délivrance de ces âmes justes, veut se la procurer par nous, et a droit de s'en prendre à nous quand il en est frustré ; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes âmes, qui, nous regardant comme leurs libérateurs, et qui, sachant que Dieu a mis leur grâce entre nos mains, et que l'accomplissement de leur félicité dépend en quelque manière de nous, attendent avec de saints empressements que nous leur rendions cet important office ; mais surtout c'est renoncer à nos propres avantages, et perdre des biens infinis qui nous reviendraient de là, biens qui nous coûteraient peu, dont nous serions sûrs, et que nous produirait sans peine cet exercice de charité envers les morts. Serait-il possible que notre dureté allât jusque-là, et que, étant excités par ces trois motifs, nous ne fissions sur nous aucun effort pour remédier à ce désordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embrasser avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré : j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour Dieu ; mais notre ignorance, aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés de l'esprit de Dieu, passent les mers, et vont dans des pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidèles : aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie ? que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, et pour leur délivrance, est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte : pourquoi ? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens, elles sont plus aimées et plus chéries de Dieu que celles des païens, elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. Savons-nous bien que c'est Jésus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné dans sa personne l'idée de cette dévotion ou de ce zèle pour les âmes du purgatoire ; et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire, dans cette prison où, selon l'Écriture, les âmes des anciens patriarches étaient retenues, et qu'il y descendit

pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance? D'où vient que saint Pierre, dans sa première épître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens predicavit.* (1. PÉTR., 3.) Savons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ; et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des âmes aussi parfaites et aussi saintes; et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, et que je voudrais aujourd'hui vous inspirer? Si nous ne le savons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction! et si, le sachant, nous ne pensons pas à prier pour ces saintes âmes, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu.

J'ajoute à ceci une pensée de l'abbé Rupert, encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu : la chose est évidente; mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, je ne m'en étonne pas; mais que, par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or, en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu? Le voici : c'est que, dans le purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien; des âmes remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des âmes qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : et comment? En délivrant ces âmes de leur prison, et leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé; car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu, pour jamais, s'unira à elles; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée.

Que ferons-nous? nous lèverons l'obstacle, en satisfaisant pour elles. Prenez garde, chrétiens : Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire, nous les lui déliions; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'est mis dans une espèce d'impuissance de leur faire du bien : car Dieu, dans l'ordre surnaturel, n'a que deux sortes de biens, les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or, du moment que ces âmes prédestinées sont sorties de ce monde, il n'y a plus de grâce pour elles, parce qu'elles ne sont plus en état de mériter; et il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne sont pas suffisamment épurées pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer, parce qu'elles sont justes; et cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien, et qu'étant séparées de lui, elles sont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont, il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur qu'il ne traite les pécheurs de la terre, ses plus déclarés ennemis; pourquoi? parce qu'il n'y a point de pécheur sur la terre à qui, dans ses désordres même, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire; au lieu que dans le purgatoire, quelque sainte que soit une âme, elle est exclue de ces sortes de grâces; et voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, chrétiens, y a pourvu d'ailleurs; et par où? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces âmes. Comme s'il nous avait dit : C'est par vous que ces âmes affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde; c'est vous qui serez les négociateurs et les sollicitateurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne; ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces âmes, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice : et la raison en est bien claire; parce que la justice que Dieu exerce envers les âmes du purgatoire n'est qu'une justice, pour ainsi dire, forcée, une justice aisée à fléchir, et qui ne demande qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu voulait autrefois punir les Israélites, il défendait à Moïse de s'y opposer. *Dixitque me, ut irascatur furor meus contra eos.* (Exod., 32.) Laissez-moi faire, Moïse, lui disait-il, et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles; livrez-les-moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique

ces âmes souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles; et tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugements, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moïse, *Dimitte me, ut irascatur furor meus*, il nous dit au contraire : Opposez-vous, chrétiens, à ma vengeance, et n'abandonnez pas à ma colère ces âmes que j'aime et que vous devez aimer; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles, sans rémission, tout ce qui lui est dû; tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucierez, vos prières la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation?

Je ne vous dis rien, mes chers auditeurs, de l'intérêt des âmes mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre piété; les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une âme dans le purgatoire, et moi je réponds qu'il serait bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le concile de Florence, le plus insupportable de tous les maux, qui est la privation de Dieu; et cela seul lui ferait du purgatoire un enfer, si l'espérance ne la soutenait. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses, mais véritables, d'un feu qui lui tient lieu d'un second supplice, *Torquetur miris, sed veris, modis* (AUGUST.); d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'âme pénétrée, de quelque manière qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs n'ont jamais souffert, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les théologiens conviennent. Or, il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenait et s'il en était persuadé comme nous. En effet, que serait-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisait paraître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que serait-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si, du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini mei?* (JOB, 19.) Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans frémir, ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'âmes justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces âmes; mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirais-je, reconnaissez-les : voilà l'âme de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous

êtes; il souffre peut-être de vous avoir trop élevé, et il attend de votre reconnaissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devrait être si précieuse, et à qui peut-être vous ne pensez plus; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié était sincère; il languit, et il ne peut être soulagé que par vous; priez, et Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant lui refuseriez-vous un secours qui lui est nécessaire, et qui doit vous coûter si peu?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes, et qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre. Eh bien! mon cher auditeur, si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites, et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or, je vous demande, quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire? quel avantage que de pouvoir dire : Il y a une âme dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi! ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces du salut, et peut-être parmi les marques de la prédestination future? Ah! chrétiens, si Dieu, par une révélation expresse, me faisait aujourd'hui connaître dans le séjour bienheureux une âme que j'eusse tirée du purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerais-je pas? avec quelle confiance n'aurais-je pas recours à elle? avec quelle ferveur ne lui recommanderais-je pas mon salut éternel? Or, il ne tient qu'à vous et à moi d'avoir cette consolation : car s'il y a en effet quelqu'une de ces âmes fidèles dont nous ayons avancé le bonheur, quoique nous ne la connaissions pas, elle nous connaît bien, et nous pouvons toujours faire fond sur elle, comme sur une âme qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, et par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non, elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui, dès qu'il fut sorti de sa captivité, ne se souvint plus de Joseph, ni des étroites obligations qu'il lui avait. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette âme glorieuse ce que Joseph dit à cet homme ingrat et méconnaissant : *Memento mei, dum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam* (Genes., 40) : Ame sainte, à qui, tout pécheur que je suis, j'ai pu procurer la liberté et la félicité dont vous jouissez, souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos, et usez envers moi de miséricorde, comme j'en ai usé envers vous; soyez touchée de mon état, comme je l'ai été du vôtre, et engagez Dieu par vos prières à me tirer de l'esclavage de mon péché, comme je

l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puisque, étant sainte et bienheureuse, elle est désormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais savez-vous, chrétiens, ce qui nous arrivera, si nous n'avons pas ce zèle pour les âmes du purgatoire? c'est qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'est que Dieu permettra qu'on nous abandonne comme nous aurons abandonné les autres. Vérité si constante, que, dans la pensée d'un savant théologien, un chrétien qui n'aurait jamais prié avec l'Église pour les âmes du purgatoire, par une juste punition de Dieu, serait lui-même incapable de profiter, dans le purgatoire, des prières que l'Église offrirait pour lui; et quoique cette opinion ne soit pas absolument reçue, au moins est-elle plus que probable, en ce sens que si, par la vertu des prières de l'Église, il y a des grâces pour les âmes du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en sera exclu avec plus de raison que celui qui, pendant sa vie, aura négligé de prier pour les âmes de ses frères. Il est donc sûr que toutes sortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier désordre : on croit les peines du purgatoire, on est touché de compassion pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et l'on voudrait les soulager; cependant on ne les soulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables et efficaces : c'est de quoi j'ai à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, qui fut autrefois une des lumières de l'Église de France, disait que dans le monde, même chrétien, il y avait peu de personnes qui, selon les principes et les règles de la religion, eussent pour les morts une solide et vraie charité : *Non præter æquum optinabere (ce sont ses paroles) si perpaucos esse conficiat, qui mortuos vere diligent.* (SIDON. APOL.) Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire; car, à en juger par ce que nous voyons, et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire; quoiqu'il y en ait d'assez humains, et, si vous voulez, d'assez tendres pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les âmes de leurs amis et de leurs parents; quoiqu'on voie des enfants qui s'intéressent pour le repos de leurs pères, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, et il est constant, qu'on en voit peu qui aient pour ces âmes souffrantes une charité efficace; pourquoi? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines; peu

qui, se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme, leur procurent les secours dont elles ont besoin, et dont elles pourraient profiter. J'avoue, encore une fois, qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété, mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts est dans les uns une piété stérile et infructueuse, dans les autres, une piété d'ostentation et de faste; dans ceux-là, une piété mondaine et païenne, qui n'agit point par les vues de la foi; dans ceux-ci, une piété qui, toute chrétienne qu'elle est, ne produit que des œuvres mortes, c'est-à-dire des œuvres sans mérite, parce qu'elles sont faites hors de l'état de la grâce; voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connaître, et ce qui pourra nous confondre au même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleur, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs; or il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus (BERN.)*, disait saint Bernard dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère, *videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum; et vere plorandi qui ita plorant* : Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains et par là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paraît-il en tout cela? beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité, peu de bonnes œuvres, *fletum multum et fructum nullum*; des gémissements pitoyables, mais de nul effet; des excès de désolation sans aucun fruit. Or, en vérité, ajoutait le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et vere plorandi qui ita plorant*. Cependant, chrétiens, cet abus que condamnait saint Bernard semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais, ce qui me paraît bien plus étrange, en bienséance et en devoir, puisque aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels, et s'acquitter du devoir essentiel de la religion; vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers, plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Et au

lieu qu'autrefois les païens (ne perdez point cette remarque) gageaient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parents, pendant qu'eux-mêmes ils étaient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissaient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il était beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer que de celui de prier; nous, par une opposition bien bizarre, et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre! Zénon, évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme chrétienne, assistant aux divins offices qu'on célébrait pour l'âme de son père, interrompît, les ministres de l'autel par des cris et par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumpet ululatus*. Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Église, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, et qui ne leur sera jamais utile? Car enfin, mes chers auditeurs, de quel secours peut être à une âme l'excès de votre douleur? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure seront-ils capables d'adoucir sa peine; et pensez-vous que ce feu purifiant, dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux? Ah! mon frère, écrivait saint Ambroise à un seigneur de marque, pour le consoler sur la perte qu'il avait faite d'une sœur qu'il aimait uniquement, réglez-vous jusque dans votre douleur; toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous était plus chère que vous-même, priez pour elle et pleurez sur vous; pleurez sur vous parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie; et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir; car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable. Ainsi parlait ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il? Au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudrait nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnaissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion; passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion; passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle; passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, et qui peut-être, par là même, a plus d'affectation que de vé-

rité; passion que les hommes interprètent malignement, dont la singularité sert déjà de matière à leur censure, comme son relâchement et son retour en pourra bien servir dans la suite à leur raillerie. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes; recherchant ce faux éclat jusque dans les choses les plus saintes, tels que sont les services de l'Église, où souvent il y a plus de pompe que de religion; étalant cette vanité jusque sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas, chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles; l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Église qui les a institués; mais je veux seulement vous dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre piété envers les morts; que si nous en demeurons-là, nous ne faisons rien pour eux; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts, *solatia vivorum, non subsidia mortuorum* (AUG.); qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense et, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance, que les plus riches et les plus superbes monuments; et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang, n'agit pas dans les vues de la foi; celle qui n'inspire pour les morts que des sentiments naturels, que des sentiments peu soumis à Dieu, que des sentiments opposés au grand précepté de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré; que des sentiments qui

montrent bien que, au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu, ou plutôt l'on n'a recours à Dieu, que pour la créature. Ah! mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts, et la conduite que vous devez tenir à leur égard! Je veux que vous le sachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidèles, qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri, qui spem non habent.* (1. *Thess.*, 4.) Prenez garde, reprend saint Chrysostôme, expliquant ce passage, il ne leur défendait pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avaient aimés et dû aimer pendant la vie; mais il leur défendait de pleurer comme les païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est proprement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement; et réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentiments chrétiens et raisonnables.

Mais enfin, ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile et inutile, quoique chrétienne dans le fond? Je conclus, mes chers auditeurs, par ce dernier article; mais appliquez-vous à cette instruction, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété, et c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par là, et en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder, piété chrétienne dans le fond, et néanmoins inutile devant Dieu? Je réponds que ce sont ceux qui prient pour les morts, étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la disgrâce et dans la haine de Dieu. Car dans ce funeste et malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux âmes du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous et intercédez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largesses aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière vous peut suggérer, ces âmes souffrantes ne tireront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager; toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes, perdues; tous vos jeûnes, toutes vos pénitences, de nul effet : pourquoi? parce que le péché dont votre conscience est chargée anéantit la vertu de toutes vos œuvres; et comment serait-il possible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces saintes âmes, puisqu'il n'est de nul prix pour vous-même? le moyen que vous fussiez en état

de les acquitter auprès de la justice divine, puisqu'il est certain que pour vous-même, Dieu, sans déroger à sa miséricorde, ne reçoit rien alors de vous en paiement? Secourir une âme dans le purgatoire, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, et le lui céder. Si donc dans l'état de péché vous pouviez la soulager, il faudrait que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite : or il est de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que sans la grâce et la charité, ce sont des œuvres mortes, et qui n'ont pas le principe de la vie; et étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres, à qui vous prétendez les appliquer?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette règle le sacrifice de la messe, dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. D'où il s'ensuit qu'un pécheur, dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des âmes du purgatoire, et comment? en faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivants et pour les morts. Il le peut, dis-je, et il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour suppléer à l'impuissance où il se trouve de secourir autrement ces âmes prédestinées; car Dieu alors regarde l'hostie qu'on lui présente, qui est Jésus-Christ, et non point celui par le ministère ou les soins duquel on la lui présente, qui est le pécheur. Mais du reste, il est toujours vrai que le pécheur, agissant par lui-même, ne peut rien faire qui soit profitable aux morts. Et voilà, chrétiens, le fondement de cette dévotion, aujourd'hui si autorisée et si solennelle dans l'Église de Dieu, qui consiste à se purifier par le sacrement de la pénitence et par la participation du corps de Jésus-Christ, pour se mettre en disposition de secourir utilement et infailliblement les âmes du purgatoire. De tout temps, dans le christianisme, on a prié pour les morts; mais Dieu réservait à notre siècle cette excellente pratique de se sanctifier pour les morts. Autrefois, dans l'ancienne loi, l'on observait quelque chose de semblable; et saint Paul, écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une espèce de baptême dont les Juifs avaient coutume d'user pour le soulagement des morts : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis?* (1. *Cor.*, 15.) C'est ainsi que de savants interprètes ont expliqué ce passage, et c'est le sens qui m'a paru le plus vrai et le plus littéral. Mais ce que pratiquaient les Juifs n'était que la figure, et la vérité devait s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingere*

bant illis. (1. Cor., 10.) Voyez donc, mes chers auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, et à quoi il vous exhorte lui-même par son prophète : *Mundi estote, auferite mahum cogitationum vestrarum, quiescite agere perverse, discite benefacere.* (ISAÏ., 1.) Lavez-vous, nous dit-il, et purifiez-vous; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, et purifiez-vous dans le sang de l'agneau. Appliquez-vous, par une véritable contrition, ce second baptême, aussi salutaire que le premier, savoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit et humilié. *Auferte mahum cogitationum vestrarum* : Otez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire : *Et venite, et arguite me, dicit Dominus* (Ib.) : Venez ensuite, et soutenez devant moi la cause de ces âmes pour qui vous vous intéressez; c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prières. Profitons, chrétiens, de cet avertissement, et nous éprouverons la vérité des promesses du Seigneur; par là nous le glorifierons, par là nous consolons nos frères dans leur affliction, par là nous attirerons sur nous les grâces du salut les plus abondantes : et ces grâces nous conduiront à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Alit enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu; car Dieu nous dit lui-même dans l'Écriture : Je vous ai exaucé au temps favorable; et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable; voici ces jours de salut. *De la seconde Épître aux Corinthiens, chap. 5.*

C'est ainsi que l'apôtre saint Paul parlait aux premiers chrétiens de la grâce générale de leur conversion, et je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes frères, à recevoir efficacement et utilement la grâce particulière que l'Église vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du Jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disait aux Corinthiens, que voici maintenant le temps favorable, que voici les jours de salut, où le Père des miséri-

cordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes, c'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce Jubilé, et de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes et pécheurs, y peuvent et y doivent participer. C'est pour cela que l'Église redouble ses prières, et qu'elle vient d'offrir solennellement le sacrifice de l'agneau : heureux si nous connaissons le don de Dieu, et plus heureux encore, si, pour nos propres intérêts et pour la satisfaction de nos âmes, nous en savons faire l'usage que Dieu prétend! L'apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du temps où ils vivaient et où la lumière de l'Évangile commençait à les éclairer, concluait par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jésus-Christ, et de nous rendre recommandables en toutes choses par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis.* (2. Cor., 2.) Voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous dis moi-même : Prenons bien garde à consacrer ce saint temps où nous entrons, ce temps d'indulgence et de grâce, par les exercices de notre pénitence, par les exercices de nos oraisons, par toutes les pratiques de religion et d'une piété vraiment chrétienne; c'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication qu'une instruction simple, mais solide. Or, pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le Jubilé surtout trois choses dignes d'être considérées, et que j'entreprends de vous expliquer : premièrement, ce que c'est que la grâce du Jubilé; secondement, ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé, et en troisième lieu ce que doit opérer dans nous la grâce du Jubilé. C'est une indulgence, et je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence et quel en est l'esprit, ce sera la première partie; ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, et quelles dispositions nous y devons apporter, ce sera la seconde partie; enfin, quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence, et quels fruits nous en devons retirer, ce sera la conclusion. Daigne le ciel seconder le zèle qui m'anime, et puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux! Adressons-nous pour cela à Marie, et disons-lui, *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce, chrétiens, que l'indulgence du Jubilé? Le jubilé, dans l'ancienne loi, était une année de rémission et de grâce pour le peuple de Dieu; nous en voyons l'origine et l'institution dans le vingt-cinquième chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moïse qu'en même temps que les prêtres qui devaient lui succéder dans le ministère auraient fait l'ouverture de cette année sainte, on publierait une rémis-

sion générale pour tous les enfants d'Israël, c'est-à-dire, que les esclaves seraient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreraient dans la possession des biens qu'ils avaient aliénés, que tous ceux qui avaient contracté des dettes en seraient déchargés; et cela, dit l'Écriture, parce que c'était l'année du jubilé : *Ipsæ est enim jubilæus.* (Levit., 25.) Mais ce n'était là, après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce jubilé, si mémorable parmi les Hébreux, n'était que pour servir de figure et que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle; car ce jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire, ceux que le démon tenait dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfants de Dieu; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avaient acquis devant Dieu, et que le péché leur avait fait perdre; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes, et sont universellement abolies.

Or c'est ce Jubilé, mes frères, que je vous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solennité : heureux si nous la célébrons dans un esprit chrétien ! heureux si tout ce qui était figuré dans le jubilé autrefois publié par Moïse s'accomplit en nous ! Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce Jubilé de grâce, et ce qu'il a de plus essentiel ; le voici : le Jubilé de la loi de grâce est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Église, à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier, avec assurance que ce qu'elle déliera sur la terre sera délié dans le ciel ; l'Église, qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jésus-Christ, en vertu du Jubilé, remet par grâce au pécheur ce que le pécheur, quoique déjà réconcilié avec Dieu, aurait encore dû souffrir, dans la rigueur de la justice, pour expier parfaitement son péché. Voilà, en deux mots, ce qu'il y a de plus important et de capital dans le Jubilé, ou dans la grâce qui nous est offerte quand l'Église nous accorde le Jubilé ; grâce complète, puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel et pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut distinguer deux choses dans le péché, ce que nous appelons la culpable, et ce que nous appelons la peine : ce que nous appelons la culpable ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu; et ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur; je dis de le punir temporellement, au lieu que par son péché, s'il est mortel, il aurait mérité d'être puni éternellement. Cette culpable ou cette offense ne peut jamais être

remise que par le sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite : cette peine temporelle, que Dieu se réserve, devrait, dans l'ordre de la justice rigoureuse, être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre; mais, par une grâce spéciale, Dieu la remet en vertu de l'indulgence et du Jubilé; et le Jubilé, encore une fois, n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Église et des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent : l'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, et que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense; l'autre, que Jésus-Christ par sa mort ayant pleinement et abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigerait encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminuerait le mérite du sacrifice de la croix, qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond aucune solidité, et qui sont même, dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossières et absolument insoutenables. Car, pour répondre à la première, il est non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les lois communes de sa justice, pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Écriture. Moïse obtient le pardon de son incrédulité; cependant, pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David que Dieu lui a remis son crime; mais il ajoute que pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions et des calamités; conduite adorable, où Dieu fait éclater sa sagesse, au même temps qu'il exerce sa miséricorde. Et pour réponse à la seconde difficulté, il est vrai que Jésus-Christ par sa mort a pleinement et abondamment satisfait pour nous; mais il est pareillement vrai et de la foi, que l'intention de Jésus-Christ, en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par là de satisfaire nous-mêmes, et de faire pénitence pour nous-mêmes; qu'au contraire, il a prétendu nous en imposer par là même l'obligation indispensable, c'est-à-dire, la nécessité de joindre notre pénitence à sa pénitence, et nos satisfactions à ses satisfactions; car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand apôtre concevait admirablement, quand il disait : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.* (Coloss., 1.) Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ; mais, par l'étroite liaison qui est entre Jé-

sus-Christ et nous, nos satisfactions comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes; qu'elles sont, dis-je, fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes; qu'elles tirent toute leur efficace et toute leur vertu des siennes, et par conséquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des siennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu par l'indulgence et le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui était due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions.

Ainsi l'Église catholique, seule et infallible dépositaire du vrai sens de l'Écriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promesse faite à saint Pierre comme au chef du troupeau de Jésus-Christ : *Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in caelis.* (MATTH., 16.) Et ainsi la même Église, gouvernée et conduite par le Saint-Esprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puisque l'usage des indulgences, et le pouvoir de les accorder dont elle est en possession, est d'une tradition immémoriale dans le christianisme. C'est en vertu de ce pouvoir que saint Paul, au nom de Jésus-Christ, accorda par indulgence à l'incestueux pénitent de Corinthe la grâce la plus complète : je dis l'incestueux pénitent, et déjà sûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avait donné des marques si édifiantes, que l'apôtre voulait même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritait son péché, et en le rétablissant dans la société des fidèles. C'est en vertu de ce pouvoir que les évêques des premiers siècles usaient d'indulgences envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avaient abjuré ou paru abjurer la foi. En les tenant quittes, à la prière des martyrs, des peines qu'ils avaient encourues par leur apostasie, lorsqu'ils étaient touchés d'un repentir sincère et vif, ils demandaient avec gémissements et avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissait alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il fallait subir dans le gouvernement extérieur de l'Église; mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissait même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Père, les peines canoniques n'étaient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Église, mais pour satisfaire à Dieu; et quiconque en esprit de pénitence accomplissait les peines canoniques, autant et selon qu'il les accomplissait, était autant et à proportion déchargé de celles dont il se trouvait redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenait lieu de la peine canonique devait produire le même effet que la peine canonique; et procurer

aux pénitents le même avantage que la peine canonique; autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuisible, puisque, en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu, qui était la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine, et sur le fondement de ce pouvoir donné à saint Pierre, que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien; que de siècle en siècle l'usage s'en est répandu, affermi, perfectionné; que les plus distingués d'entre les Pères les ont reconnues, que les conciles oecuméniques les ont autorisées, que les plus graves théologiens les ont éclaircies, que saint Grégoire, pape, les a accordées, que saint Bernard les a prêchées, que les peuples les ont reçues avec joie; que les Jubilés parmi les fidèles ont été dans une si grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Église de Dieu des fruits de grâce si abondants, des conversions si éclatantes, des renouvellements de ferveur si exemplaires, marque visible que ce n'était pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en était l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme; car de quoi n'abuse-t-on pas, et qu'y a-t-il de saint et de sacré que l'on ne profane pas? Mais outre que l'Église, par sa sagesse, a bien su corriger tous ces abus; outre qu'elle les a retranchés avec un zèle digne de sa piété; outre qu'elle s'est particulièrement appliquée à bannir ce qui servait de prétexte à l'hérésie pour décrier les indulgences, savoir, l'esprit d'intérêt; outre que les règles qu'elle s'est prescrites à ce dessein ont été inviolablement et saintement observées; outre qu'elle a réduit par là les indulgences à un usage tout spirituel, et à un désintéressément dont ses plus critiques censeurs sont forcés de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité et de leur sainteté; car, selon la maxime de Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint. De là jugeons avec quelle raison les Pères du concile de Trente ont défini que les indulgences étaient salutaires au peuple chrétien, et ont prononcé anathème contre tous ceux qui oseraient dire ou qu'elles sont vaines et inutiles, ou que l'Église n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences, aussi bien que leur sainteté, est désormais un dogme de foi dont il n'y a point de catholique qui ne doive se faire un point de créance et de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé est différent des autres indulgences, et surtout de ces indulgences qu'on appelle plénières; puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajouter à leur plénitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la ré-

mission de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que consistait l'essentiel de l'indulgence; mais il y a du reste dans le Jubilé trois circonstances qui lui sont propres, et qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup plus solennelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Écoutez-moi et instruisez-vous. C'est une indulgence plus solennelle; pourquoi? parce qu'elle est plus universelle, et qu'elle s'étend à tout le monde chrétien; parce qu'on y observe des cérémonies et plus augustes et plus saintes, parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, et de leur inspirer des sentiments de piété; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente et plus unanime: tout y concourt, et tous les fidèles réunis s'assemblent devant les autels, et de concert viennent solliciter le ciel et présenter à Dieu leurs prières. C'est une indulgence plus privilégiée: pourquoi? parce qu'elle est accompagnée de plusieurs grâces que l'Église, comme une charitable mère, veut bien accorder à ses enfants; mais qu'elle ne leur accorde que pour ce saint temps, et qu'en faveur du Jubilé. Tel est, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidèle de se faire absoudre de toute sorte de crimes sans restriction et sans réserve; de se faire relever de toute sorte de censures; de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux, à l'accomplissement desquels il est survenu des obstacles: grâces encore une fois dépendantes du Jubilé, et spécialement attachées à ces jours de bénédiction et de salut. C'est une indulgence plus sûre, et comment? parce qu'elle est donnée pour des raisons et des fins plus importantes; d'où il s'ensuit qu'on peut moins douter de sa validité. Or, par cette règle, dont tous les théologiens conviennent, ne puis-je pas dire qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus assurée que celle qui nous est maintenant offerte? car, outre la raison générale de l'année sainte et du siècle révolu, il s'agit dans ce Jubilé des plus pressants intérêts de la religion, d'obtenir de Dieu une paix si nécessaire à toute l'Église, de détourner le fléau de la plus funeste guerre dont le monde chrétien ait jamais été menacé. Ah! mes frères, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent; nous nous épanchons si volontiers en des plaintes et en des murmures qui outragent la Providence, et qui, bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter et que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement! Mais voici le remède le plus prompt et le plus certain: Dieu veut être fléchi, et il nous en fournit lui-même le moyen le plus effi-

cace; il veut être désarmé, et il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt à lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses miséricordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe, et qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles le vicaire de Jésus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, et quand en use-t-il plus sagement et plus sûrement qu'en de pareilles occasions?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect, avec reconnaissance et actions de grâces, avec toute l'obéissance de la foi. Prenez garde: avec respect, comme chrétiens; avec reconnaissance et actions de grâces, comme pécheurs; avec toute l'obéissance de la foi, comme catholiques. Recevons-la, dis-je, comme chrétiens, avec un profond respect: c'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ; c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur, dont parle le prophète, et que nous n'épuiserons jamais; c'est un surcroît de l'efficace et de la vertu de son sang, dont la moindre goutte aurait suffi pour racheter mille mondes: avec quel sentiment de vénération n'aurais-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable, lorsqu'il le répandait pour moi sur la croix? serais-je assez insensible et assez endurci pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer? Recevons-la, comme pécheurs, avec actions de grâces: c'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines; c'est ce qui doit rendre notre justification complète; c'est le supplément de notre pénitence; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus, pour nous acquitter auprès de lui. Si, de sa part, un ange allait annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée, quels seraient les transports de sa reconnaissance et de sa joie? Nous sommes pécheurs, et peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eu la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes! par où l'avons-nous mérité? et moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puissant pour redoubler notre gratitude et notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéissance de la foi: c'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie; c'est par l'estime que nous en ferons que doit paraître notre attachement inviolable à l'Église et notre zèle pour son unité. La censure maligne et présomptueuse des indulgences fut le principe de tous les malheurs de Luther: son exemple est une leçon pour nous; et afin de nous la rendre salutaire, autant sur l'article des indulgences que sur les

autres, croyons ce que croit l'Eglise, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle; et quel risque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous? Mais vous voulez maintenant savoir ce que nous avons à faire pour participer à la grâce du Jubilé, et quelles dispositions y sont nécessaires; c'est de quoi je vais vous instruire dans la seconde partie.

DEUXIEME PARTIE.

Deux choses, chrétiens, sont indispensablement nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé: être en état de grâce avec Dieu, voilà la disposition habituelle; et accomplir les œuvres prescrites par le vicaire de Jésus-Christ, voilà la disposition actuelle. Mettons l'une et l'autre dans tout son jour, et donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particulière.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grâce avec Dieu; car l'indulgence, et surtout la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pécheurs à y participer; mais elle n'y admet que les pécheurs convertis et réconciliés; elle en exclut les endurcis et les impénitents. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu et enfant de colère, il n'y a point de Jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour les répandre sur qui il veut et aux conditions qu'il veut; or, la première condition, pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grâce sanctifiante, et du caractère de ses enfants bien-aimés. De là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Première conséquence: puisqu'il faut être en état de grâce, il faut donc renoncer à tout péché; car la grâce et le péché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincère, efficace, et tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en disposition de trouver grâce devant Dieu; sans cela, rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt, sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché, sans en remettre toute la peine; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché subsiste; or, il subsiste tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence: puisqu'il faut renoncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé; je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être devant Dieu coupable d'un seul péché véniel, à quoi l'on est encore secrètement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute son

étendue; car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu plein d'équité; il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense. Troisième conséquence: il faut donc être vraiment contrit et pénitent; car c'est en termes exprès ce que porte la bulle, *Vere contritis et penitentibus*; mais indépendamment de la bulle, la chose est évidente par toutes les règles du bon sens et de la raison, beaucoup plus de la religion et du droit divin. Or, sur cela chacun doit s'éprouver soi-même, pour reconnaître s'il est en état de prétendre à la grâce du Jubilé; et par là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent, d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce saint temps un nombre infini de chrétiens qui, pour avoir part à l'indulgence du Jubilé, paraîtront touchés de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point, assiègeront en foule les tribunaux, confesseront leurs péchés, se frapperont la poitrine, verseront même des larmes; mais dans cette foule et sous ces dehors spécieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitents? Vous le savez, mon Dieu, vous à qui rien n'est caché, et qui pénétrez jusque dans le fond des cœurs; vous savez si le nombre des vrais pénitents répondra à l'abondance de vos miséricordes. Ce que je sais, c'est que vos miséricordes, quoique abondantes, sont, même dans ce temps de salut, limitées et uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère et solide; ce que je sais, c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous, dans aucun temps, ni grâce, ni rémission: les vrais pénitents, ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché, mais qui en retranchent la cause, mais qui en quittent l'occasion, mais qui en réparent les pernicieux effets, mais qui en font cesser le scandale, mais qui en cherchent les remèdes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi: voilà les preuves d'une contrition non suspecte, et voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requises pour l'indulgence dont je parle. Or, combien peu s'acquitteront fidèlement, pleinement, exactement de tous ces devoirs; et par une suite nécessaire, combien seront trompés et se tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont ils se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, et d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables?

De là même concluons encore, mes chers auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché: car, bien loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé la suppose comme la première et la plus essentielle de

toutes les conditions; et l'on ne peut dire non plus que le Jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant et le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Église pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence; et certes, à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le Jubilé bien entendu et l'indulgence bien conçue ne peuvent inspirer que l'esprit de pénitence : car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence et de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Église me propose, et ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer; savoir, l'entière rémission des peines dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir, pour me remettre en grâce avec mon Dieu? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas et quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à ma conversion? On dit, J'en serai quitte pour peu de chose, et il ne m'en coûtera que de faire ce qui est prescrit par la bulle : ainsi parle une âme peu éclairée, qui ne connaît pas la grâce de Dieu; ainsi pense une âme mondaine, qui cherche à se consoler dans le désordre de sa vie tiède et lâche, qu'elle veut toujours soutenir. L'une et l'autre se fait de l'indulgence un prétexte à son impénitence : mais d'où vient l'impénitence de l'une et de l'autre? est-ce du Jubilé même? non, sans doute; mais des fausses conséquences qu'elles tirent l'une et l'autre de l'indulgence et du Jubilé.

En suivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs : car, m'attachant à ces paroles qui en sont le solide préservatif, *Vere poenitentibus et contritis*, je veux dire à la nécessité d'être vraiment contrit et pénitent, bien loin de croire que j'en serai quitte pour peu de chose, en faisant ce qui est ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand, qui est une vraie conversion; je comprends que, pour me disposer à la grâce du Jubilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de passion que je ne doive sacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi? parce que tout cela est de l'essence d'une conversion véritable et chrétienne. En suivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien tout ce qui est d'ailleurs ordonné, si l'on en sépare cette vraie conversion, aussi puis-je, sans présomption, me promettre de la bonté de Dieu que tout le reste, quoique peu de chose, ne laissera pas de lui être

agréable, et de m'aider à apaiser sa justice, si cette vraie conversion en est le fondement. A quoi sert le Jubilé, dit un chrétien lâche; si l'on n'en est pas moins obligé à faire pénitence? et moi je répons : Il me sert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes dont, malgré toute ma pénitence, je pourrais encore lui être redevable : car, par la même raison qu'après avoir fait tout ce qui m'est commandé, je dois toujours me regarder comme un serviteur inutile; aussi, quelque exacte et quelque fervente que puisse être ma pénitence, je dois encore me considérer comme un pécheur qui est en reste avec Dieu; et c'est alors que l'indulgence m'est profitable, c'est alors que le Jubilé supplée à mon impuissance, et met le comble à ma justification. En suivant les maximes catholiques, je ne me sens point porté au relâchement de la pénitence; car, ne pouvant jamais être assuré si ma pénitence a été véritable, et si j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais savoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource, dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avait point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques et dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible, et même l'anéantissement total de la pénitence : car n'est-ce pas la détruire et l'anéantir, que de la faire consister comme ils ont prétendu dans un simple acte de foi par où le pécheur se croit justifié, et s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par là à l'exercice le plus aisé et le plus commode, à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, et qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis? n'est-ce pas anéantir la pénitence que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décrétant les macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux, en n'exigeant autre chose de lui sinon qu'il croie, sans hésiter, que malgré ses péchés il est revêtu de la justice de Jésus-Christ, et par là lui accordant plus qu'il ne pourrait, selon nous, espérer de l'indulgence et de la pénitence jointes ensemble, puisque, indépendamment de l'une et de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? mais surtout n'est-ce pas anéantir la pénitence, et renverser toutes les idées que l'Écriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand

le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grâce; que, quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés? La rémission des peines, que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit et humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, et fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là et plus chimérique?

Cependant, pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grâce? Non, chrétiens, mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la bulle; les accomplir réellement: l'intention et la volonté, quoique sincères, ne suffiraient pas; les accomplir toutes, une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence; les accomplir au temps marqué, afin que, jointes ensemble, elles en aient plus de force et plus de vertu; les accomplir en esprit de pénitence, puisque, par une espèce de compensation, elle nous doivent tenir lieu d'une plus ample et plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? Souffrez, mes frères, que, pour votre instruction, j'en fasse ici un détail abrégé: elles se réduisent à six.

En premier lieu, commencer les œuvres prescrites par la confession, afin que tout le reste, étant fait en état de grâce, en soit plus méritoire, plus satisfaisante, plus saint, plus digne de Dieu; et faire cette confession avec le même soin, la même ferveur, que si c'était la dernière de la vie, puisque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jour sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout à coup nous enlevait.

En second lieu, faire des aumônes, pour répandre sur les membres vivants de Jésus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir, mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés dont vous attendez la rémission. Car, selon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus doit plus aimer, et par conséquent plus donner.

En troisième lieu, jeûner, si la bulle l'ordonne; et quand elle ne l'ordonnerait pas, jeûner pour être plus en disposition de fléchir Dieu. Qui sait, dit le prophète, exhortant le peuple de Dieu à l'abstinence et au jeûne, qui sait si le Seigneur ne se tournera pas vers vous; et si, touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas?

En quatrième lieu, visiter les églises assignées, pour honorer les martyrs dont les reliques y sont en dépôt. Ces glorieux martyrs ont satisfait à Dieu, et le surplus de leurs satisfactions, qui ne leur a pas été nécessaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du trésor qui nous est appliqué par le Jubilé.

En cinquième lieu, prier avec toute l'Église, et conformément aux intentions du vicaire de Jésus-Christ. L'union des fidèles avec leur chef est un des plus efficaces et des plus excellents moyens pour obtenir de Dieu miséricorde.

Enfin, conclure par la communion, en vertu de laquelle Jésus-Christ lui-même vient dans nous, demeure en nous, demande grâce pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidé d'un si puissant intercesseur?

Ah! chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits; et reconnaissons qu'il n'appartient qu'au Père des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourrait abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non, il n'appartient qu'à lui: les hommes, pour de légères offenses, exigent les plus rigoureuses et les plus longues satisfactions; et le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point, qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrâce, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher, et de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre? combien y a-t-il d'intrigues à former, et d'intercesseurs à employer? et toutefois, de quoi souvent s'agit-il; et quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs et de peines? peut-être une parole indiscreète et peu respectueuse; peut-être un service mal rendu, et une négligence. Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout, et qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui, depuis des dix et des vingt années, a vécu dans le crime; c'est un libertin qui, par état et par profession, s'est porté à toutes les impiétés; c'est un voluptueux qui, dominé par la plus honteuse passion, a vécu dans la débauche: quel comble de dettes, et que fera-t-il pour les acquitter? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y aurait plus d'espérance, plus de retour, plus de rémission; mais au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger du fardeau et de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher auditeur, eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, et le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du prophète, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étaie la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, et vraiment quitte; et pleinement quitte, et irrévocablement quitte; il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures

employées à la prière, que de quelques œuvres de la charité et de la piété chrétienne. Êtes-vous assez ennemi de vous-mêmes pour perdre volontairement la plus grande de toutes les grâces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, et que, n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grâce de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation? Êtes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine et à ses redoutables châtimens, pour ne travailler pas à les prévenir et à vous en préserver? Mais saint Paul, saisi lui-même de frayeur, tout apôtre qu'il était, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (Hebr., 10.) Achevons, et pour dernière instruction, voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du Jubilé, et quels fruits nous en devons retirer : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me demandez, chrétiens, ce que doit produire en nous la grâce du Jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que, dans le dessein de Dieu et de l'Église, la fin du Jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes ; celui que saint Paul recommandait si souvent aux fidèles, quand il leur disait, *Renovamini spiritu mentis vestræ* (Ephes., 4), Renouvelez-vous en esprit et dans l'intérieur de vos âmes ; celui que chacun de nous doit éprouver et sentir dans soi-même : en sorte que par le Jubilé nous devenions en Jésus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés ; et que nous puissions nous écrier, comme David : *Dixi : Nunc cœpi* (Psaln. 76) ; C'est maintenant que je commence à connaître et à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le désordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le dérèglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien : *Dixi : Nunc cœpi.*

Renouvellement qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues et générales ; mais qui doit paraître dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions ; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service et le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux sacrements, dans une plus vive et plus respectueuse attention à la prière, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela

l'on aperçoive le changement exemplaire et visible qui s'est fait en nous, et qu'à notre égard la parole de l'apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* (2. Cor., 5) ; Ce qui restait de vieux et de corrompu est passé, tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé ; voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu part à cette grâce, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, et se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire, toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes faiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé et aussi dissipé, aussi lâche et aussi mondain ; abus, mes chers auditeurs, et illusion. Si cela était, que serait-ce que le Jubilé, si vénérable néanmoins et si saint ? une pure cérémonie, et rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens ? l'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure ; certaines considérations tout humaines, et si vous voulez même, je ne sais quel reste de religion ; tout cela les engage à suivre la multitude, et à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils visitent les autels, ils récitent des prières, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paraissent à la table de Jésus-Christ, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeler l'extérieur et comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors spécieux et belles apparences, dont la suite fera bientôt connaître le déguisement et l'erreux ; car après ces saints jours on les verra tels qu'ils étaient : on verra cette femme ne rien retrancher de ses parures et de ses ajustemens, de son luxe et de ses dépenses ; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes spectacles ; ce père n'en sera pas plus attentif à l'éducation de ses enfans ; cette mère n'en sera pas plus appliquée à établir l'ordre dans son domestique ; ce magistrat n'en sera pas plus assidu aux fonctions de sa charge : ce médisant n'en parlera pas avec moins de liberté ; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de sa fortune ; ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entasser biens sur biens ; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs ; et alors le mystère se découvrira : je veux dire qu'alors il ne sera pas difficile de connaître s'ils ont reçu la grâce du Jubilé ; ou plutôt qu'il sera aisé de conclure absolument que ç'a été une grâce perdue pour eux. Et en effet, j'examine la chose dans son fond, et je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'est de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu ; et pour y être retourné de la sorte,

avoir de bonne foi détesté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi résolu et promis de se préserver du péché, et de prendre une conduite tout opposée à ses premiers égarements. Or, peut-on croire avec quelque vraisemblance qu'une telle conversion, que de telles résolutions et de telles promesses se fussent sitôt démenties, si elles avaient été sincères? je vous le donne à juger, chrétiens; et quoi que vous en puissiez penser, je m'en tiens toujours à ma proposition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie : *Ecce facta sunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, sans attendre le Jubilé, si nous sommes fidèles à la grâce, tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, et ne doivent-ils pas être pour nous des temps de conversion? Je l'avoue, mes chers auditeurs, ils le doivent être; et par cette raison ils le sont tous quant à l'obligation, puisqu'il n'y en a aucun où Dieu, si nous sommes dans le désordre, ne nous commande d'en sortir et de nous convertir : mais ils ne le sont pas tous, ou du moins ils ne le sont pas également quant à la disposition de nos cœurs, ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des grâces auxquelles notre conversion est attachée. Car il est de la foi, qu'il y a des temps dans la vie plus propres que les autres et plus favorables pour le salut; des temps où il est plus possible et plus facile de trouver Dieu, *Quærite Dominum dum inveniri potest (Psalm. 55)*; des temps où il est plus utile et plus nécessaire de l'invoquer, parce qu'il est plus proche de nous, *Invocate eum dum prope est (Ibid.)*; des temps choisis par la Providence, pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-Haut, dont David se rendait à lui-même le témoignage, quand il disait avec une humble confiance et avec action de grâces : *Dixi : Dixi : Nunc cepti; hæc mutatio dexteræ Excelsi. (Psalm. 76.)*

Or, un de ces temps choisis spécialement de Dieu, un de ces temps favorables, un de ces temps de salut et de conversion, c'est le Jubilé, et je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile; ecce nunc dies salutis. (1. Cor., 6.)* Temps de crise, si j'ose ainsi m'exprimer, temps de crise et pour les pécheurs, et pour les justes : pour les pécheurs, parce que la grâce dont Dieu les prévient fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits; pour les justes, puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auraient à craindre sans cela les suites funestes : *Ecce nunc tempus acceptabile; ecce nunc dies salutis.*

Aussi, chrétiens, le Jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen

le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je, sans cela, reconnaître le don de Dieu, et comment puis-je l'honorer dans ma personne, si je ne suis intérieurement et parfaitement renouvelé selon Dieu? Dieu, en m'accordant la grâce du Jubilé, me remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice, et répand sur moi, sans réserve, tous les trésors de sa miséricorde : n'est-il pas juste que je réponde à ce bienfait inestimable par un redoublement de zèle, et qu'en reconnaissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau et comme un homme nouveau? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi? c'est que le Jubilé, par la plénitude des grâces qu'il renferme, en ôte le principal et l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu, et de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable : or, nous en sommes pleinement déchargés par le Jubilé; c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum, curramus ad propositum nobis certamen (Hebr., 12)* : Dégagés de tout ce qui nous appesantissait, et absolument délivrés des liens du péché, qui nous serreraient si étroitement, courons avec joie dans la carrière du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : et en effet, si, dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde; si par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le Jubilé nous y invite, mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs et de pécheuses, à combien de mondains et de mondaines ce saint temps n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoir attiré l'estime et les éloges du monde même?

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, à quoi nous devons rapporter la grâce du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grâce en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, et justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier temps dont nous serons en état et en pouvoir de profiter : écoutons Dieu, et n'endurcissons pas nos cœurs : peut-être sa patience, qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter, peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice; peut-être la cognée

est-elle déjà à la racine de l'arbre; hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connaître le temps où Dieu nous visite, et par là de mettre le comble à notre réprobation. Dieu nous visite par ses châtimens dans les temps de calamité et de misère, et il nous visite par ses consolations dans le temps du Jubilé. Malheur à nous, si nous ne connaissons pas un si saint temps; et encore plus malheureux si, le connaissant, nous ne nous en servons pas! Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lors-

que Jésus-Christ lui dit, en pleurant : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* (LUC., 19.) Il n'attribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle avait commis, ni même à celui qu'elle allait commettre en le crucifiant; mais à celui dont elle s'était rendue coupable, en ne discernant pas le temps où Dieu l'avait recherchée et appelée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un temps si précieux; préparez-y nos cœurs par votre grâce, et que ce Jubilé soit vraiment pour nous le temps du salut, où nous conduise, etc.

FIN DES MYSTÈRES.

PANÉGYRIQUES.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ.

Ambulans Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus; et ait illi: Venite post me.

Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André; il leur dit: Suivez-moi. SAINT MATTHIEU, chap. 4.

Ces paroles de Jésus-Christ furent un ordre bien doux en apparence et bien facile à exécuter; mais au fond, et dans l'intention même du Sauveur des hommes, cet ordre devait être, pour ces deux frères de notre évangile, un engagement à de rigoureuses épreuves; car leur dire, Suivez-moi, c'était leur dire, Renoncez à vous-mêmes, préparez-vous à souffrir, soyez déterminés à mourir, ne vous regardez plus que comme des brebis destinées à la boucherie, que comme des victimes de la haine et de la persécution publique, que comme des hommes dévoués à la croix; c'était, dis-je, par ces courtes paroles, *Venite post me*, leur faire entendre tout cela, puisqu'il est vrai que la croix était le chemin par ou cet Homme-Dieu avait entrepris de marcher, et que, selon ses maximes, il est impossible de le suivre par toute autre voie. En effet, chrétiens, c'est par là que ces bienheureux apôtres, Pierre et André, ont suivi leur divin maître; tous deux ont mérité de mourir, comme Jésus-Christ, sur la croix; tous deux ont eu l'avantage de consommer sur la croix leur glorieux martyre; et tous deux, à la lettre, ont ainsi répondu à leur vocation, et sont devenus les premiers sectateurs et les premiers disciples d'un Dieu crucifié. Voilà, dit saint Chrysostôme, en quoi ils eurent, comme frères, une ressemblance parfaite; mais, du reste, voici quelle différence il y eut entre l'un et l'autre dans leur crucifiement même: elle est digne de vos réflexions, et elle va servir d'ouverture à ce discours. C'est que le courage et la résolution de saint Pierre à suivre Jésus-Christ n'a pas empêché qu'il n'ait témoigné de la répugnance, et qu'il n'ait fait paraître dans sa conduite de l'éloignement pour la croix; au lieu que saint André a toujours paru plein de zèle, et pénétré, non-seulement d'estime et de vénération, mais d'amour et de tendresse pour la croix. Je m'expli-

que: Quand Jésus-Christ dans l'Évangile parle de la croix à saint Pierre, saint Pierre s'en scandalise et s'en offense: je ne m'en étonne pas; il n'en concevait pas encore le mystère, et il était trop peu versé dans les choses de Dieu. Mais après même qu'il a reçu le Saint-Esprit, tout confirmé qu'il est en grâce; il ne laisse pas, si nous en croyons la tradition, de fuir la croix qui lui est préparée; il se sauve de sa prison, il sort de Rome, et il faut que Jésus-Christ lui apparaisse, le fortifie, le ranime, et l'engage à retourner au lieu où il doit être crucifié. C'est saint Ambroise qui le rapporte; et cette tradition se trouve conforme à ce qu'avait prédit le même Sauveur, lorsqu'il déclara expressément à ce prince des apôtres que, quand il serait dans un âge avancé, on l'obligerait à étendre les bras, et qu'un autre le mènerait où il ne voudrait pas aller, lui marquant, ajoute l'évangéliste, les circonstances de son martyre, et de quelle mort il devait un jour glorifier Dieu: *Cum autem senueris, extends manus tuas, et alius duceat te quo tu non vis.* (JOAN., 21.) Voilà le caractère de saint Pierre: un homme crucifié, mais pour qui la croix semblait encore avoir quelque chose d'affreux. Au contraire, que vois-je dans saint André? Un homme à qui la croix paraît aimable, qui en fait son bonheur et ses délices, qui soupire après elle, qui la salue avec respect, qui l'embrasse avec joie, et qui met le comble de ses désirs à s'y voir attaché et à y mourir. Tel est, chrétienne compagnie, le prodige qui se présente aujourd'hui à nos yeux, et que je puis appeler le miracle de l'Évangile. Mais sur quoi put être fondé cet amour de la croix, et par quels principes un amour aussi surprenant et aussi contraire à tous les sentiments de la nature que celui-là, put-il s'établir dans le cœur de notre apôtre? Ah! mes chers auditeurs, c'est le grand mystère que j'ai à vous découvrir: car mon dessein est de vous montrer qu'en conséquence de la vocation divine à laquelle votre glorieux patron saint André se rendit si fidèle, l'amour qu'il témoigna pour la croix, quoique d'ailleurs surnaturel, fut parfaitement raisonnable. Quelque prodigieux que vous paraisse cet amour de la croix, j'entreprends de le justifier, et je veux même, avec la grâce de mon Dieu, tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'inspirer: j'ai besoin pour cela de toutes les lumières du ciel, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il en est de la croix comme de la mort: quoique

naturellement on ait horreur de l'une et de l'autre, on peut aimer l'une et l'autre par différents motifs ; et c'est par la diversité de ces motifs qu'il faut juger si cet amour est louable ou vicieux, raisonnable ou aveugle, méritoire ou vain. En effet, se procurer la mort par désespoir, c'est un crime ; la souhaiter par accablement de chagrin, c'est une faiblesse ; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est une vertu ; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion : de même, souffrir comme les esclaves du monde, parce qu'on se laisse dominer par ses passions ; souffrir comme les avares par une avide et insatiable cupidité, souffrir comme les ambitieux par un attachement servile à sa fortune : c'est une bassesse, une misère, un désordre ; mais souffrir pour être fidèle à Dieu, aimer la croix pour remplir les desseins de Dieu, pour suivre la vocation de Dieu, c'est ce qu'il y a dans le christianisme de plus saint et de plus divin, et par conséquent de plus conforme à la souveraine raison. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint André l'a aimée ; car il a aimé la croix, parce qu'éclairé des plus vives lumières de la foi, il a parfaitement compris combien la croix lui était avantageuse par rapport à sa vocation, et aux fins sublimes pour quoi Jésus-Christ l'avait appelé. Appliquez-vous : voici le secret important de sa conduite et de votre religion. Le Sauveur du monde eut deux grands desseins sur ses apôtres, quand il leur commanda de le suivre : *Venite post me*. En ce moment-là, dit saint Chrysostôme, il les choisit pour être les prédicateurs de son Évangile, et pour être les ministres de son sacerdoce : il les destina au ministère de sa parole, et il les engagea au service de ses autels ; il les établit sur la terre pour sanctifier les hommes par les vérités du salut qu'ils devaient leur annoncer, et pour honorer Dieu son Père par le sacrifice qu'ils devaient, comme prêtres de la loi de grâce, lui présenter. Voilà les deux vues principales qu'eut le Fils de Dieu, et c'est sous ces deux qualités que je prétends aujourd'hui considérer saint André : en premier lieu, comme prédicateur de l'Évangile et de la loi de Jésus-Christ ; en second lieu, comme prêtre, successeur légitime et immédiat du sacerdoce de Jésus-Christ ; et je m'attache d'autant plus à cette pensée, que la qualité de prêtre de Jésus-Christ est celle dont ce saint apôtre se glorifia plus hautement, et dont il se rendit lui-même le témoignage, quand il parut devant le juge qui le condamna : or, ces deux qualités jointes ensemble justifient admirablement l'amour et le zèle qu'eut saint André pour la croix ; car, s'il l'a tendrement aimée, c'est parce qu'il y a trouvé ce qui devait faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. Expliquons-nous : André, à

la vue de sa croix, est pénétré, ravi, transporté de joie : pourquoi ? parce que c'est sur la croix qu'il va dignement prêcher le nom de Jésus-Christ ; ce sera la première partie : et parce que c'est sur la croix qu'il va saintement s'immoler lui-même, et unir son sacrifice au sacrifice auguste et vénérable qu'il a tant de fois offert à Dieu en immolant l'agneau sans tache, qui est Jésus-Christ ; ce sera la seconde partie. En deux mots, la croix est la chaire où saint André a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur ; la croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : il ne faut donc pas s'étonner si la croix, quoique affreuse par elle-même, a eu pour lui tant de charmes. C'est tout le dessein et le partage de ce discours, pour lequel je vous demande une favorable attention.

PREMIERE PARTIE.

Pour établir solidement la vérité de ma première proposition, et pour vous en donner d'abord la juste idée que vous en devez avoir, j'appelle dans les principes de l'Écriture l'accomplissement de l'apostolat, prêcher un Dieu crucifié, et, malgré les contradictions de la prudence du siècle, proposer la croix aux hommes, comme la seule source de leur bonheur, comme le fondement unique de leur espérance, comme le mystère de leur rédemption, comme le moyen sûr et infailible de leur salut : ainsi l'a entendu saint Paul quand il a dit : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*. (1. Cor., 2.) Voilà à quoi il a réduit toute la fonction du ministère évangélique ; et telle est la fin pour quoi Dieu a suscité ces douze princes de l'Église, ces premiers fondateurs du christianisme, ces hommes envoyés au monde pour y annoncer Jésus-Christ, dont ils étaient les ambassadeurs, et pour y publier sa loi, dont ils ont été par office les interprètes fidèles : *Legatione pro Christo fungimur*. (2. Ibid. 5.) Qu'ont-ils fait ? Ils ont prêché la croix ; et au lieu que la croix n'avait été jusque-là qu'un sujet de malédiction et qu'un opprobre ; au lieu que la croix de Jésus-Christ était le scandale des Juifs, et paraissait une folie aux Gentils, à force d'en exalter la vertu ils l'ont rendue vénérable à toute la terre. Voilà, dis-je, à quoi s'est terminée leur vocation, et par où ils ont mérité le nom d'apôtres. Or, il est évident, chrétiens, que saint André s'est signalé entre tous les autres dans ce glorieux emploi, et qu'il a eu un droit particulier de prendre, si j'ose m'exprimer de la sorte, pour devise de son apostolat, *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*. Et il est encore évident qu'il n'a jamais mieux accompli ce qui est marqué dans ces paroles, que quand il a été lui-même attaché à la croix : pourquoi cela ? parce que

c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ crucifié, ou, si vous voulez, la loi de Jésus-Christ avec plus d'autorité et de grâce, avec plus d'efficace et de conviction, avec plus de succès et de fruit : trois avantages que sa croix lui a procurés, et en quoi je fais consister la perfection d'un apôtre et d'un prédicateur de l'Évangile. Reprenons, et suivez-moi.

Non, mes chers auditeurs, jamais saint André n'a prêché le mystère de la croix, ou la loi de Jésus-Christ, avec tant d'autorité et tant de grâce, que quand il a été lui-même crucifié; et ma pensée sur ce point n'a presque pas même besoin d'éclaircissement; car pour vous la rendre en deux mots, non-seulement intelligible, mais sensible, il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de prêcher la croix. C'est une vérité éternelle qu'il faut porter sa croix; et que, pour la porter en chrétien, il la faut porter volontairement jusqu'à l'aimer, et jusqu'à s'en glorifier : *Absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri.* (Galat., 6.) Mais cette vérité, quoique éternelle, n'a pas la même grâce dans la bouche de tout le monde : les hommes, pour être sauvés, ont intérêt de la bien comprendre; mais en même temps ils ont une secrète opposition à en être instruits par ceux qui ne la pratiquent pas, et qui n'en font nulle épreuve; et si quelquefois un mondain s'ingère de leur en faire des leçons, bien loin de s'y rendre dociles, ils se révoltent, et ne peuvent souffrir qu'un homme à qui rien ne manque, et qui jouit tranquillement des douceurs de la vie, ose leur prêcher la pénitence et la mortification. Aussi, comme remarque saint Chrysostôme, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, pour s'accommoder à-dessus à la disposition des hommes, ne vint annoncer au monde l'évangile de la croix qu'en se faisant lui-même un homme de douleurs, c'est-à-dire un homme dévoué à la souffrance et à la croix : *Vir dolorum.* (ISAÏ., 53.) Indépendamment de cette qualité, il avait toute l'autorité d'un Dieu, j'en conviens; mais s'il n'avait été que le Fils de Dieu, ou s'il avait toujours été, comme fils de l'homme, dans la béatitude et dans la gloire, sans participer à nos peines, il lui eût manqué, par rapport à nous, une certaine autorité d'expérience et d'exemple, sur quoi est fondé le droit dont je parle, de prêcher aux autres la croix : et de là vient qu'il se détermina à souffrir : car c'est ce que le grand apôtre a prétendu nous déclarer, quand il a dit que la sagesse de ce divin législateur avait paru en ce qu'étant Fils de Dieu, il avait appris par lui-même, et parce qu'il avait souffert comme homme, l'obéissance qu'il exigeait des hommes, et qu'il voulait les obliger de rendre à sa loi; loi parfaite, mais sévère, dont toutes les maximes vont à nous faire comprendre la sainteté, l'utilité, la nécessité de la croix : *Qui cum*

esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam. (Hebr., 5.)

En effet, il est aisé d'exhorter les autres à la pratique d'une vie austère, au retranchement des plaisirs, au crucifiement de la chair, tandis qu'il n'en coûte rien. Un homme bien nourri, disait saint Jérôme, n'a point de peine à discourir de l'abstinence et du jeûne; un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, et qui est en possession de mener une vie agréable et commode, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme. Mais quelque éloquent et quelque zélé qu'il puisse être, on croit toujours avoir droit d'en appeler à son exemple, et de lui répondre que ce zèle de réforme ne lui convient pas, que ce langage lui sied mal, et que, s'il veut porter les choses à cette rigueur, il devrait chercher des auditeurs dont il fût un peu moins connu. Non pas dans le fond que ce reproche soit absolument légitime, puisque Jésus-Christ ordonnait qu'on obéît aux pharisiens, du moment qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse, et qu'on respectât leur doctrine, quoique leur conduite y fût toute contraire; mais parce qu'il est vrai que cette contrariété entre la doctrine et la vie est au moins un spécieux prétexte dont notre malignité ne manque pas de se prévaloir contre les vérités dures qu'on nous prêche; et parce que naturellement nous nous élevons contre quiconque entreprend de nous assujettir à toute la rigueur de nos devoirs, et n'est pas pour cela bien autorisé. Or là-dessus saint André a eu tout l'avantage que peut avoir un apôtre; car il a prêché la croix dans un état où les censeurs les plus critiques et les ennemis de la croix les plus déclarés n'avaient rien à lui reprocher. Il ne l'a pas prêchée comme ces docteurs hypocrites dont saint Matthieu parle, qui mettent sur les épaules des autres des fardeaux pesants, et qui ne voudraient pas eux-mêmes les remuer du doigt; il ne l'a pas prêchée comme ceux dont saint Paul disait à Timothée, qu'il viendrait dans les derniers jours des hommes qui auraient l'apparence de la plus éclatante piété, mais qui seraient remplis de l'amour d'eux-mêmes, enflés d'orgueil et pervertis dans la foi; c'est-à-dire, il ne l'a pas prêchée comme ont fait presque dans tous les siècles certains prétendus réformateurs de l'Église, qui connus d'ailleurs pour des hommes sensuels, n'en étaient pas moins hardis à invectiver contre la mollesse; déplorant les relâchements de la pénitence, tandis qu'ils en rejetaient les œuvres pénibles et laborieuses; plus occupés peut-être de leurs personnes et du soin de leurs corps, que n'aurait été un mondain de profession. Non, chrétiens, ce n'est pas ainsi que saint André a prêché la croix; mais pour la prêcher, il s'est mis lui-même sur la croix. La croix a

été la chaire d'où il s'est fait entendre : c'est de là, comme nous lisons dans les actes de sa vie, qu'il exhortait le peuple à embrasser ce moyen salutaire et nécessaire, dont dépend tout le bonheur des élus de Dieu ; et voilà non-seulement ce qui l'autorisait, mais ce qui donnait de la force à sa parole, pour annoncer le mystère de la croix avec plus d'efficacité et de conviction.

C'est le second avantage de son apostolat, dit saint Chrysostôme, d'avoir montré par là jusqu'à quel point il était persuadé lui-même de la vérité qu'il prêchait, et d'avoir eu par là même le don d'en persuader si fortement les autres, que, tout infidèles qu'ils étaient, ils n'ont pu résister à la sagesse et à l'esprit de Dieu qui parlait en lui. Il faut, ajoutait saint Bernard (et permettez-moi d'appliquer sa pensée à mon sujet), il faut que le prédicateur de l'Évangile, pour convertir les cœurs, fortifie sa voix ; et parce que sa voix n'est que faiblesse, il faut qu'elle soit accompagnée d'une autre voix puissante et pleine de force : *Dabit voci suæ vocem virtutis*. (Psalm. 67.) Mais quelle est cette voix puissante et pleine de force ? La voix de l'action, cette voix infiniment plus éloquente, plus pénétrante, plus touchante que tous les discours : montrez-moi par vos exemples et par vos œuvres que vous êtes vous-même persuadé, et alors votre voix me persuadera et me convertira : *Dabis voci tuæ vocem virtutis ; si quod mihi suades, prius tibi videaris persuasisse*. (BERN.) Or, voilà par où saint André triompha, et de l'infidélité des païens, et de la dureté des Juifs. Il veut que sa voix soit pour eux cette voix toute-puissante qui, selon le prophète, abat les cédres et brise les rochers ; il veut que sa voix ait la vertu d'amollir les cœurs les plus endurcis, et de soumettre les esprits les plus superbes : *Vox Domini confringentis cedros, vox Domini conculcentis desertum*. (Psalm. 28.) Que fait-il ? il commence par les convaincre qu'il est lui-même parfaitement et solidement convaincu de ce qu'il leur prêche ; qu'il est, dis-je, [convaincu de la nécessité d'embrasser la croix de Jésus-Christ, de s'attacher à elle par un esprit de foi, et de s'en appliquer les fruits par le long usage des souffrances de la vie.

Car quelle preuve plus authentique leur peut-il donner sur cela de la persuasion où il est, que l'empressement et l'ardeur qu'il témoigne pour souffrir ? On lui prononce son arrêt, et tout à coup il est saisi d'un mouvement de joie qui va jusqu'à l'extase et au ravissement ; le peuple veut s'opposer à l'exécution de cet arrêt, et André s'en tient offensé ; on le conduit au supplice, et d'aussi loin qu'il envisage la croix qui lui est préparée, il la salue dans des termes pleins d'amour et de tendresse ; il se fait une émotion populaire, pour le délivrer : Eh quoi ! mes frères, leur dit-il, êtes-vous donc jaloux de mon

bonheur ? faut-il qu'en vous intéressant pour moi, vous conspiriez contre moi, et que, par une fausse compassion, vous me fassiez perdre le mérite d'une mort si précieuse ? Le juge intimidé s'offre à l'élargir, et André le rassure ; le juge commande qu'on le détache de la croix, et André proteste que c'est en vain, parce qu'il y est attaché par des liens invisibles que l'enfer même ne peut rompre, qui sont les liens de sa foi et de sa charité : s'il n'était en effet persuadé, penserait-il, parlerait-il, agirait-il, souffrirait-il de la sorte ? et pour marquer que ses sentiments sont sincères, persisterait-il deux jours entiers dans le tourment le plus cruel, *biduo pendens* (Act. mart. S. And.) ; publiant toujours que Jésus-Christ est le seul Dieu qu'il faut adorer, et que toute la sainteté, toute la prédestination des hommes est renfermée dans la croix ? Mais supposé le témoignage que saint André rendit à cette vérité, quelle conséquence les spectateurs de son martyre n'étaient-ils pas forcés de tirer en faveur de Jésus-Christ et de sa religion ? considérant cet homme, d'ailleurs vénérable par l'intégrité de sa vie, illustre par les miracles qu'il avait faits au milieu d'eux, et qui, par sa conduite pleine de sagesse, s'était attiré le respect des ennemis mêmes de son Dieu ; le voyant, non pas mépriser ni braver la mort par une vaine philosophie, mais la désirer par un pur zèle de se conformer à son Sauveur crucifié ; aimer, par ce motif de christianisme, les deux choses que le monde abhorre le plus, savoir, l'ignominie et la douleur ; et malgré les révoltes de la nature, faire de la croix l'objet de son ambition et ses plus chères délices. Tout païens, tout Juifs qu'ils étaient, que pouvaient-ils conclure de là, sinon qu'il y avait dans cet apôtre quelque chose de surhumain, et que la chair et le sang n'ayant pu former en lui des sentiments si élevés au-dessus de l'homme, il fallait qu'ils lui vissent de plus haut ? A moins qu'ils ne voulussent s'aveugler eux-mêmes et s'obstiner dans leur aveuglement, pouvaient-ils ne pas reconnaître qu'il n'y a que Dieu qui puisse inspirer à un homme mortel un amour de la croix si héroïque ; et à moins qu'ils n'eussent des cœurs de pierre, quoique païens et infidèles, pouvaient-ils n'être pas touchés, n'être pas ébranlés, n'être pas changés par la vue d'un spectacle si surprenant et si nouveau ?

De là même aussi, mes chers auditeurs, suivit le succès prodigieux de la prédication de saint André et la bénédiction que Dieu donna à son apostolat. Si nous en eroyons les actes de son martyre, de tout le peuple attentif à l'écouter prêchant sur la croix, à peine resta-t-il un païen qui, éclairé des lumières de la grâce et cédant à la force d'un tel exemple, ne renoncât à l'idolâtrie et ne confessât Jésus-Christ : au lieu que Jésus-Christ crucifié avait pu dire ce que Dieu, par la bouche d'un pro-

phète, disait à Israël, *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem.* (ISAI., 65.) J'ai tendu mes bras à un peuple rebelle et incrédule; saint André eut au contraire la consolation de tendre les bras à un peuple docile, qui reçut sa parole avec respect, et qui s'y soumit avec joie, pour accomplir, ce semble, dès lors ce qu'avait dit le Fils de Dieu, que celui qui croirait en lui, ferait non-seulement les mêmes œuvres, mais encore de plus grandes œuvres que lui : *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet.* (JOAN., 12.) Des milliers d'infidèles, que le supplice de cet apôtre avait rassemblés autour de sa croix, convertis par ce qu'ils ont vu et par ce qu'ils ont entendu, s'en retournent glorifiant Dieu. De la ville de Patras, où Dieu, par le ministère d'André, opère ces effets miraculeux, le bruit, disons mieux, le fruit s'en répand dans toutes les provinces voisines; on voit avec étonnement les temples des idoles abandonnés; le culte des démons, aboli; le règne de la superstition, détruit; le nom de Jésus-Christ, partout révéral. Le frère même du proconsul, jusqu'au zélé défenseur des fausses divinités, rend hommage à la vérité. Entre les Églises naissantes, celle d'Achaïe, où saint André a souffert, devient en peu de jours la plus nombreuse et la plus fervente : qui fait tout cela? la foi d'un Dieu crucifié, prêché par un apôtre crucifié; je veux dire, le zèle d'un apôtre, qui, à l'exemple de son maître, prêche la croix du haut de la croix, et qui, selon la belle expression de saint Jérôme, confirme, par son amour pour la croix, tout ce qu'il enseigne de l'obligation rigoureuse, mais indispensable, de porter la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans.* (HIERON.) En effet, donnez-moi un prédicateur de l'Évangile parfaitement mort à lui-même, sincère amateur de la croix, et qui dise de bonne foi avec saint Paul, *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Galat., 6) : Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde; rien ne lui résistera : avec cela, il triomphera de l'erreur, il confondra l'impiété, il exterminera le vice, il convertira les villes entières; avec cela, les pécheurs les plus endurcis l'écouteront et le croiront, les libertins et les impies se soumettront à lui, les sensuels et les voluptueux subiront le joug de la pénitence : pourquoi? parce que telle est, dit saint Jérôme, la vertu de la croix prêchée par un homme souffrant lui-même et mourant sur la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans.*

Voilà donc, chrétiens, le prédicateur que Dieu a suscité pour votre instruction; et qui peut dire à la lettre, qu'il n'a point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu : *Et sermo meus et prædicatio mea, non in per-*

suasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis. (1. Cor., 2.) Voilà celui que Dieu veut que vous écoutiez; c'est saint André sur la croix. Ne me considérez point, n'ayez nul égard ni à mes paroles ni à mon zèle, oubliez la sainteté de mon ministère; je ne suis aujourd'hui, si vous voulez, qu'un airain sonnante et qu'une cymbale retentissante, et ce n'est point à moi de vous prêcher un Dieu crucifié, c'est à cet apôtre, c'est à cet homme crucifié, dont la prédication, plus pathétique et plus efficace que la mienne, se fait encore entendre dans toutes les Églises du monde chrétien. Le voilà, dis-je, ce ministre irrépréhensible, ce prédicateur contre lequel vous n'avez rien à répliquer; mais que n'a-t-il pas à vous reprocher? Il vous prêche encore maintenant le même Dieu qu'il a prêché aux Juifs et aux païens, un Dieu qui vous a sauvés par la croix. Le croyez-vous? la vie que vous menez le fait-elle voir? cet amour-propre qui vous domine, ces recherches de vous-mêmes, cet attachement servile à votre corps, cette attention à le ménager, à le flatter, à ne lui rien refuser, ces commodités étudiées et affectées, cette horreur des souffrances et de la vraie pénitence; en un mot, cette vie des sens, si opposée à l'esprit chrétien, cette vie molle et voluptueuse dont vous vous êtes fait une habitude : tout cela marque-t-il que vous êtes bien convaincus de la prédication de saint André?

Ah! mes chers auditeurs, si saint André nous avait prêché un autre Jésus-Christ et un autre Sauveur; si dans le conseil de la sagesse éternelle, il avait plu à notre Dieu de nous sauver par la joie, aussi bien qu'il lui a plu de nous sauver par la peine, et que saint André nous eût annoncé cet Évangile, ce nouvel Évangile ne s'accorderait-il pas parfaitement avec notre conduite? Figurons-nous que cet apôtre vient aujourd'hui nous déclarer que ce n'est plus par la croix, mais par les plaisirs, que nous devons opérer notre salut; figurons-nous que ce que je dis cesse d'être une supposition, et devient une vérité, y aurait-il en vous quelque chose à corriger et à réformer? Répondez, mondain, répondez; c'est à vous que je parle : interrogez votre cœur, et reconnaissez jusqu'où l'esprit du monde corrompu vous a porté; ce système de christianisme ne vous serait-il pas avantageux, et ne se rapporterait-il pas entièrement à votre goût et à vos idées? Il faut donc de deux choses l'une, ou que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, ou que saint André, avec toute la vertu et toute la force de son apostolat, ne vous ait pas encore persuadé; que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, si, croyant d'une façon, vous vivez de l'autre; si, chrétien de profession, vous êtes juif d'esprit et de cœur; si reconnaissant que votre salut

est attaché à la croix, vous ne laissez pas de fuir et d'abhorrer la croix : car, qu'y a-t-il de plus monstrueux que cette contradiction? Cependant, mes frères, disait saint Bernard, tel est le caractère de mille chrétiens, disciples de la croix de Jésus-Christ, et tout ensemble ennemis de la croix de Jésus-Christ. Ou bien, mon cher auditeur, si vous vous piquez d'être de ces génies prétendus sages, qui agissent conséquemment, il faut que saint André, ni par l'autorité de son exemple, ni par l'efficacité de sa parole, ne vous ait pas encore touché, puisque vous êtes toujours sensuel et idolâtre de votre corps. Ainsi je pourrais vous appliquer, au sujet de la croix de saint André, ce que saint Paul, en gémissant, disait aux Galates de celle du Sauveur : *Ergo evacuatum est scandalum crucis.* (Galat., 5.) Malheur à vous! mon frère, qui, par votre infidélité, vous êtes rendu inutile l'exemple de ce glorieux apôtre, et pour qui le scandale, c'est-à-dire le mystère de la croix, est anéanti : *Ergo evacuatum est scandalum crucis.* On vous a dit cent fois, et il est vrai, qu'au jugement de Dieu la croix de Jésus-Christ paraîtra pour vous être confrontée; l'Évangile même nous l'apprend, *Et tunc parebit signum Fikii hominis* (MATTH., 24) : mais outre la croix de Jésus-Christ, on vous en confrontera une autre, c'est celle de saint André. Oui, la croix de cet homme apostolique, après lui avoir servi de chaire pour nous instruire, lui servira de tribunal pour nous condamner. Voyez-vous ces infidèles? nous dira-t-il : la vue de ma croix les a convertis; de païens qu'ils étaient, j'en ai fait des chrétiens, et de parfaits chrétiens. Voilà ce qui nous confondra; et ne vaut-il pas mieux dès aujourd'hui commencer à nous confondre nous-mêmes, et par cette confusion salutaire et volontaire prévenir une confusion forcée, qui ne nous sera pas seulement inutile, mais très-funeste? Il faut, chrétiens, qu'à l'exemple de saint André, nous soyons et les sectateurs et les prédicateurs même de la croix. Je dis les prédicateurs; et comment? en portant sur nos corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu Christi in corpore nostro circumferentes.* (2. Cor., 4.) Car en la portant sur nos corps, nous en ferons connaître aux hommes le mérite et la vertu : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.* (Ibid.) Ne concevez point ceci comme impossible, ni même comme difficile : je vous l'ai dit; le saint usage des afflictions et des croix de cette vie, l'acceptation humble et soumise de celles que Dieu nous envoie, la résignation à celles que le monde nous suscite, notre patience dans les calamités publiques ou particulières, dans les pertes de biens; dans les maladies, tout cela prêchera pour nous et nous prêcherons par tout cela. C'est ainsi que saint André a trouvé sur la croix l'accomplissement de son apos-

tolat; et voici encore comment il y a trouvé la consommation de son sacerdoce. Donnez, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle à cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin agneau immolé pour le salut du monde, c'est, dans la doctrine de saint Augustin, ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Sacerdoce de la loi de grâce, dont je conviens que les prêtres seuls sont les premiers et les principaux ministres, mais auquel il est pourtant vrai que tous les chrétiens, en qualité de chrétiens, ont droit et même obligation de participer. Sacerdoce de la loi de grâce, qui, par cette raison, nous impose à tous, de quelque condition que nous soyons, l'indispensable devoir de nous offrir nous-mêmes à Dieu comme un supplément du sacrifice de Jésus-Christ : car voilà, encore une fois, ce qui fait devant Dieu la perfection du sacerdoce chrétien, dont l'apôtre relevait si haut l'excellence et la dignité; voilà par où ce sacerdoce lui paraissait si auguste, quand il le comparait au sacerdoce de l'ancienne loi; et voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, cet engagement où nous sommes, et ce pouvoir que nous avons d'être, comme le Sauveur, des hosties vivantes présentées à Dieu par l'union de notre sacrifice avec le sacrifice de l'Homme-Dieu. Or je prétends que saint André a su pleinement s'acquitter de ce devoir : et où? sur la croix. D'où je conclus que c'est sur la croix, comme sur l'autel mystérieux que Dieu lui avait préparé, qu'il a heureusement trouvé la consommation de son sacerdoce. Ne perdez pas le fruit de cette vérité, qui, toute avantageuse qu'elle est au saint dont je vous fais l'éloge, sera encore plus utile et plus édifiante pour vous.

Je l'ai dit, mes chers auditeurs, et je le répète, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignons le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ : c'est le devoir essentiel à quoi le christianisme nous engage; et je ne crains point de passer pour téméraire, ni de rien avancer qui ne soit conforme à la plus exacte théologie, quand je soutiens que sans cela notre sacerdoce n'a pas, selon Dieu, toute la perfection qu'il doit avoir; car il est de la foi, qu'encore que le sacrifice de l'humanité de Jésus-Christ ait eu par lui-même une vertu infinie pour nous sanctifier et pour nous ré-

concilier avec Dieu, Dieu néanmoins, par une conduite particulière de sa providence, ne l'a accepté, pour nous accorder en effet la grâce de cette réconciliation et de cette sanctification, qu'autant qu'il a prévu que ce sacrifice devait être et serait accompagné de notre coopération. Il est de la foi qu'encore qu'il n'ait rien manqué au sacrifice de notre rédemption de la part de Jésus-Christ, qui l'a offert pour nous comme notre médiateur et le souverain prêtre, il peut y manquer quelque chose de notre part; en sorte que ce sacrifice, tout divin qu'il est, par le défaut de notre correspondance, nous devienne infructueux, et ne soit pour nous de nulle efficace. Or ce qui peut manquer de notre part au sacrifice de Jésus-Christ, c'est le sacrifice personnel que Dieu exige de nous, et que nous lui devons faire de nous-mêmes, mais que souvent nous ne lui faisons pas. De là vient que saint Paul, à qui ce mystère avait été spécialement révélé, se faisait une loi inviolable d'accomplir tous les jours dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.* (Coloss., 1.) Il restait donc encore pour saint Paul quelque chose à ajouter au sacrifice du Fils de Dieu : Prenez garde : quelque chose par rapport à saint Paul même; quelque chose d'où dépendait en un sens, pour saint Paul même, le mérite, ou plutôt l'application actuelle du sacrifice du Fils de Dieu; quelque chose par où saint Paul même se croyait obligé de remplir la mesure des souffrances du Fils de Dieu. Or comment la remplissait-il, cette mesure? Par la ferveur de sa pénitence, par l'austérité de sa vie, par la mortification de sa chair; car c'étaient là, remarque saint Chrysostôme, autant de sacrifices de lui-même qu'il unissait à ce grand sacrifice de la croix, et en vertu desquels il pouvait dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.*

C'est de là même aussi que saint Augustin trouvait des liaisons si étroites entre ces deux sacrifices, je dis entre le sacrifice de Jésus-Christ et le sacrifice de nous-mêmes, qu'il ne voulait pas qu'on séparât jamais l'un de l'autre : tellement que comme Jésus-Christ, en qualité d'Homme-Dieu, a été notre victime, nous devons être la sienne en qualité de chrétiens. Écoutez les paroles de ce saint docteur, que je ne dois pas omettre dans une matière si importante : *Cujus redemptoris ac Domini, et nos sacrificium esse debemus per ipsummet offerendi, qui in homine quem suscepit, sacrificium ipse pro nobis fieri dignatus est.* (AUGUST.)

D'où il s'ensuit que toutes les fois que nous assistons aux divins mystères, nous devons faire état que ce n'est pas seulement pour y présenter l'agneau sans tache, qui est immolé sur l'autel, mais pour y être nous-mêmes présentés et immolés. Et cela,

reprend saint Augustin, non-seulement par la raison de l'union intime qui est entre lui et nous, et qui fait qu'étant notre chef, et nous les membres de son corps, il ne peut ni ne doit jamais être sacrifié que nous ne le soyons avec lui : *Quia cum Ecclesia Christi sit corpus, et Christus Ecclesiae caput, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri* (AUG.); mais par la convenance même et le principe de nos plus justes et de nos plus indispensables obligations : car quel désordre, Seigneur, que je parusse devant vos autels dans une moindre disposition d'humilité, que celle où vous y paraissez; que vous y fussiez la victime de mon péché, et que l'expiation de ce péché ne me coûtât rien? Il ne suffit donc pas, conclut saint Léon, pape, que nous offrions à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, si, selon le précepte de l'apôtre, nous ne nous offrons encore nous-mêmes, comme il ne nous suffirait pas de lui offrir nos corps et même nos âmes, si nous n'avions à lui offrir le sacrifice du corps de Jésus-Christ. Notre sacrifice, sans celui de Jésus-Christ, serait un sacrifice indigne de Dieu : et celui de Jésus-Christ sans le nôtre serait, non pas insuffisant, mais inutile pour nous. L'un avec l'autre, c'est ce qui consomme le grand ouvrage de notre justification, et ce qui fait le vrai sacerdoce des chrétiens.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que nous voyons dans le glorieux apôtre dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Qu'est-ce que saint André, et sous quelle idée, nous attachant aux actes de son martyre, devons-nous le considérer? sous l'idée d'un prêtre fervent, d'un prêtre zélé, d'un prêtre plein de religion, qui, tous les jours de sa vie, ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'agneau de Dieu, et qui, par sa mort, couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix : car ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque, et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère. Écoutez ceci : André est conduit devant le tribunal d'un juge païen; et ce juge, avant que de le condamner, entreprend de le pervertir, et le presse de racheter sa vie en sacrifiant aux idoles. Mais, Moi, lui répond l'homme de Dieu, sacrifier aux idoles! Ne savez-vous pas qui je suis? ignorez-vous la profession que je fais de servir le Dieu du ciel et de la terre, et l'honneur que j'ai de lui sacrifier chaque jour, non pas le sang des boucs ni des taureaux, mais l'agneau qui efface les péchés du monde? *Ego omnipotenti Deo immolo quotidie, non taurorum carnes, sed agnum immaculatum.* (Act. mart. S. Andr.) Oui, poursuit le généreux apôtre, c'est entre mes mains que cet agneau est tous les jours immolé; mais la merveille que vous ne connaissez pas, et que j'ai à vous découvrir, c'est qu'à près l'immolation de cet agneau, il est toujours vi-

vant, et que sa chair, quoique distribuée aux fidèles, demeure encore tout entière, parce qu'elle est désormais incorruptible : *Cujus carnem postquam omnis plebs credentium manducaverit, agnus qui sanctificatus est integer perseverat, et vivus.* (*Act. mart. S. Andr.*) Témoignage invincible en faveur du sacrifice de la messe, et qui pourrait seul réfuter toutes les erreurs des derniers hérésiarques touchant la divine eucharistie, puisqu'il nous apprend comment Dieu, dès le premier âge de l'Église, a pris soin d'établir la tradition de ce mystère. Mais, sans m'arrêter à cette controverse, et pour profiter, en passant, d'un exemple si authentique, permettez-moi, mes frères, une courte digression qui, toute bornée qu'elle est dans la morale qu'elle renferme, ne laissera pas d'avoir son utilité ; car ceci nous regarde, nous qui, revêtus de la dignité du sacerdoce, sommes spécialement les ministres de notre Dieu et de ses autels. Qu'est-ce qu'un prêtre de Jésus-Christ ? le voici. Un homme engagé par sa vocation à entrer tous les jours dans le sanctuaire ; un homme disposé, comme saint André, à offrir tous les jours à Dieu le sacrifice non sanglant du corps du Sauveur. Voilà à quoi nous sommes appelés. Mais être prêtre, et n'en faire que rarement la plus noble fonction ; être prêtre, et même, si vous voulez, grand-prêtre, et ne paraître à l'autel qu'à certains jours de cérémonies, qu'en certaines occasions d'éclat, que lorsqu'on ne peut s'en dispenser, que quand on s'y trouve forcé par un respect humain et par un devoir de bienséance ; être prêtre, et s'abstenir des choses saintes pour mener une vie toute profane, pour entretenir dans le monde de vains commerces, pour se dissiper dans les divertissements du siècle, ou plutôt mener une vie dissipée, profane, mondaine, jusqu'à être malheureusement obligé de s'abstenir des choses saintes ; être prêtre, et se mettre, par sa conduite, hors d'état de célébrer les sacrés mystères, s'en rendre positivement indigne, et au lieu de se reprocher cette indignité volontaire comme un crime et un sujet de confusion, s'autoriser par là dans l'éloignement de Dieu où l'on vit, et s'en faire un faux prétexte de piété ; être prêtre de la sorte, ah ! mes frères, s'écriait saint Chrysostôme, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ, rien de plus triste pour son épouse, qui est l'Église ? et moi j'ajoute, rien de plus contraire à l'exemple que Dieu nous propose dans la personne de saint André ?

1. Mais André en demeure-t-il là ? non, chrétiens : comme il est prêtre de la loi nouvelle, après avoir immolé la chair de Jésus-Christ, et satisfait à ce qu'il y a de plus essentiel dans son ministère, il y joint ce qui en doit être la perfection en s'immolant soi-même ; et c'est ici que la croix lui servit de

moyen pour parvenir à l'accomplissement de ses desirs, et à la gloire consommée de son sacerdoce. Je m'explique : sur le refus qu'il fait de sacrifier aux idoles, on lui présente l'instrument de son supplice ; et comment envisage-t-il cette croix ? comme un autre autel où il va présenter à Dieu le sacrifice de sa personne et de sa vie. Oui, Seigneur, dit-il, s'adressant à Jésus-Christ, c'est pour cela que je l'embrasse cette croix, parce que c'est sur elle que je vais remplir dans toute son étendue mon sacerdoce. Assez longtemps, ô mon Dieu ! j'ai fait l'office de sacrificateur à vos dépens ; il faut que je le fasse aux dépens de moi-même. Je vous ai mille fois sacrifié pour moi : il faut que je me sacrifie une fois pour vous, et que, par cet effort de reconnaissance, vous rendant amour pour amour et sacrifie pour sacrifice, j'aie enfin la consolation d'être crucifié pour votre gloire, comme vous l'avez été pour mon salut. Ainsi parle-t-il ; et, sans différer, il étend sur la croix son corps vénérable : il n'attend pas que les bourreaux l'y attachent, il prévient leur cruauté par sa ferveur, ne voulant pas devoir à un autre l'honneur de son crucifiement, mais regardant encore comme un précieux avantage d'être tout ensemble et la victime et le prêtre de son sacrifice : car c'est en cela, dit saint Augustin, qu'a particulièrement consisté l'excellence et le mérite du sacerdoce de Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi, on n'avait rien vu de semblable ; les hommes les plus saints s'étaient contentés d'honorer Dieu par des victimes étrangères ; et parce que ce culte était imparfait, le Fils de Dieu, comme pontife, était venu faire à son Père cette pleine oblation où il voulut être tout à la fois le sacrificateur et l'hostie : *Idem sacerdos et victima* (*AUGUST.*) : mais ce qui fut vrai de Jésus-Christ l'est encore de saint André, avec toute la proportion néanmoins et tout le rapport qu'il peut y avoir entre un homme et un Homme-Dieu. André mourant sur la croix put dire après le Sauveur du monde : Vous n'avez plus voulu, Seigneur, de la chair et du sang des animaux, mais vous m'avez formé un corps ; les anciens holocaustes ont commencé à vous déplaire, ou du moins ont cessé de vous plaire, et alors j'ai dit : Me voici ; je viens, je me présente, recevez-moi comme votre victime : *Tunc dixi : Ecce venio.* (*Psal. 39.*)

Voilà, mes chers auditeurs, le modèle que Dieu vous met à tous devant les yeux ; je dis, à tous sans différence ni de condition ni de rang. En quel état que vous soyez, vous êtes ; comme chrétiens, nécessairement associés au sacerdoce royal de Jésus-Christ ; et c'est à vous, quoique laïques, que parlait saint Pierre, quand il appelait les chrétiens race choisie, prêtres-rois, nation sainte, peuple conquis : *Nos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta.* (1. *PETR.*, 2.) Il est de la foi que sans autre caractère que celui de chrétiens, par

la seule onction du baptême, le Sauveur des hommes nous a faits rois et prêtres de Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes.* (Apoc., 5.) Si je vous disais qu'en cette qualité il ne tient qu'à vous d'offrir tous les jours à Dieu le même agneau qu'immolait saint André, et qu'en effet vous l'offrez aussi bien que lui toutes les fois que vous assistez au sacrifice de votre religion, peut-être seriez-vous surpris de vous voir élevés par là à une si haute dignité. Mais vous devez l'être encore bien plus, ou d'avoir ignoré jusqu'à présent ce que vous êtes : ou de l'avoir su, et d'avoir manqué de zèle pour vous acquitter dignement d'une si glorieuse fonction : car puisque ce n'est pas en simple témoins, mais en ministres du Seigneur, que vous assistez à ce sacrifice, et que l'oblation du corps de Jésus-Christ ne s'y fait pas seulement en votre présence, mais en votre nom, quelle attention, quel respect, quelle ardeur de dévotion y devez-vous apporter? C'est ce qui rend vos irrévérences si criminelles et même si abominables; c'est ce qui en fait comme autant de sacrilèges. Ah! chrétiens, quelle indignité, que vous présentiez au Dieu immortel, avec un esprit égaré, un cœur froid, sans nul recueillement, sans nul sentiment, le même sacrifice où notre saint apôtre a épuisé tout le feu de sa charité! Que dis-je? quelle profanation, que vous y veniez pour y voir le monde et pour y être vus, pour y étaler tout le faste du monde et tout l'appareil de votre luxe, pour y contenter votre vanité, votre curiosité, et peut-être pour y entretenir vos plus honteuses passions! Scandale digne de toute la colère de Dieu, et qui n'est devenu, par l'impunité de notre siècle, que trop commun.

Mais ce n'est pas à quoi je m'arrête : ce que je prétends que vous remportiez de ce discours, c'est une sincère et forte résolution d'offrir continuellement à Dieu, comme saint André, le sacrifice de vos corps, et de l'unir au sacrifice du corps de Jésus-Christ, puisque c'est par là que vous devez participer à l'honneur et à la perfection du sacerdoce de la loi de grâce, à quoi votre vocation vous engage indispensablement. Ce que je vous demande, c'est que vous vous appliquiez sans cesse ce que saint Paul recommandait si expressément aux Romains, quand il leur disait : *Obsecro vos per misericordiam Dei.* (Rom., 12.) Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de notre Dieu, et de quoi? de lui offrir vos corps dans cet état de sainteté, dans cet état de pureté où ils puissent lui plaire, et où vous puissiez lui rendre un culte raisonnable et spirituel, ne vous conformant point au siècle présent, mais vous renouvelant chaque jour dans l'intérieur de l'esprit : paroles qui comprennent, en abrégé, tout le fond de la vie chrétienne, et qui devraient être le plus ordinaire sujet de vos considérations. Mais,

dites-moi, mes chers auditeurs, vos corps ont-ils ces qualités nécessairement requises pour être la matière de ce sacrifice que saint Paul veut que vous présentiez à Dieu? sont-ce des corps purs, des corps exempts de la corruption du péché, en un mot, des corps dignes d'être offerts avec le corps de Jésus-Christ, et de composer avec lui ce sacrifice complet dont je viens de vous parler? S'ils ne sont pas tels, oserez-vous les offrir à Dieu; et si vous n'osez les offrir à Dieu, comment pouvez-vous paraître vous-mêmes devant Dieu, et approcher de ses autels? Ah? chrétiens, si l'on vous disait que vous devez absolument, et à la lettre, faire de vos corps le même sacrifice que saint André; que vous devez être prêts, comme lui, à sacrifier votre vie par un long et cruel supplice; que vous devez souffrir, comme lui, un rigoureux martyre; que vous devez comme lui, vous résoudre à mourir pour Dieu, et que, sans cela, il n'y a point de salut pour vous; si, dis-je, Dieu mettait votre foi à une pareille épreuve, quoique vous fussiez obligés de vous y soumettre, du moins auriez-vous droit de craindre et de vous défier de vous-mêmes. Mon zèle à vous animer, à vous encourager, à vous soutenir dans une si dangereuse conjoncture, quelque ardent qu'il pût être, ne m'empêcherait pas de compatir à votre faiblesse, et de trembler le premier pour vous. Mais quand je vous dis que ce sacrifice de vos corps, dont il est aujourd'hui question, se réduit, dans la pratique, à les maintenir dans une pureté convenable, à leur faire porter le joug d'une salutaire tempérance, d'une exacte sobriété, d'une prudente austérité, d'une solide mortification; à leur retrancher les débauches qui les détruisent, la mollesse qui les corrompt, l'oisiveté qui les appesantit; à réprimer leurs révoltes, à ne pas vivre selon leurs cupidités, à les rendre souples à la loi de Dieu, à les assujettir aux observances de la religion, à les endurcir au travail, choses communes et praticables dans les états mêmes du monde les moins parfaits : qu'avez-vous à répondre? quand cette régularité de vie, quand cette sévérité de mœurs, quand cette exactitude serait pour vous une espèce de croix, pourriez-vous justement vous en décharger ou refuser de la prendre? ne devriez-vous pas vous tenir heureux de la trouver dans des choses d'ailleurs si conformes à vos obligations, et rendre grâces à Dieu de ce qu'enfin vous avez appris quel est ce sacrifice de vos corps par où il veut être glorifié?

Cependant, chrétiens, voici le désordre, et, si je l'ose dire, la honte et l'opprobre du christianisme : des hommes associés par le baptême au sacerdoce de Jésus-Christ, et qui, selon la règle de l'apôtre, devraient offrir leurs corps comme des hosties pures devant Dieu, en font des victimes pour le démon, pour la sensualité, pour l'impureté, pour l'adultère.

Saint Paul ne voulait pas que, parmi les fidèles, on prononçât même les noms de ces passions infâmes : mais le moyen de s'en taire, dans le honteux débordement des vices qui infectent l'Église de Dieu? Pouvons-nous, disait saint Cyprien, cacher nos plaies, quand elles sont mortelles; et ne vaut-il pas mieux les découvrir pour les guérir, que de les dissimuler pour nous perdre? O mon Dieu! où en sommes-nous, et à quelle extrémité le péché nous a-t-il portés? Vous, Seigneur, qui, dans l'ancienne loi, étiez si jaloux de la pureté des victimes qu'on vous présentait, et qui rejetiez celles où il paraissait la moindre souillure, comment pouvez-vous maintenant agréer les nôtres? Le sacrifice d'un corps impur et esclave du péché, bien loin de vous plaire, ne doit-il pas plutôt vous offenser et vous irriter? Mais enfin, me dira-t-on, quelque corrompus qu'aient été jusqu'à présent nos corps par le péché, ne peuvent-ils plus être offerts à Dieu? Oui, chrétiens, ils le peuvent, sinon par le sacrifice de la continence, au moins par celui de la pénitence : et c'est en ce sens que saint Paul nous avertit de les faire désormais servir, non plus au péché, mais à la justice. Dieu même tirera de vous alors une gloire particulière, et vous relèverez d'autant plus le triomphe de sa grâce, qu'elle aura eu dans vous de plus forts et de plus dangereux ennemis à surmonter. La pénitence vous tiendra lieu de croix, et cette croix sera l'autel où vous vous immolerez. Ah! Seigneur, répandez sur cet auditoire chrétien l'esprit de sainteté dont fut rempli le grand apôtre que nous honorons; répandez sur cette église qui porte son nom, l'abondance de votre grâce; donnez-nous cet amour de la croix, sans quoi il est impossible que nous vous fassions jamais le sacrifice de nous-mêmes; inspirez-nous le même sentiment qu'eut saint André à la vue de la croix, lorsqu'il s'écria : O croix, source de mon bonheur! *O bona crux!* (*Act. mart. S. Andr.*) Faites que nous le disions comme lui, que nous le pensions comme lui, et que, par la voie de la croix, nous parvenions à la même gloire que lui, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS XAVIER.

Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat.

Voici un miracle de la vertu de Dieu, qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple. ISAÏE, chap. 59.

MONSEIGNEUR ¹,

Quel est donc ce miracle dont nous avons été nous-mêmes témoins, et en quel sens peuvent convenir ces paroles du prophète à l'homme apostolique dont nous solennisons la fête? Est-ce l'éloge de François Xavier que j'entends, ou n'est-ce pas l'éloge de la foi qu'il a prêchée? et si le Seigneur, dans ces derniers siècles, a fait éclater sa toute-puissante vertu par la conversion d'un nouveau monde, est-ce au ministre de ce grand ouvrage qu'il faut en attribuer la gloire, ou n'est-ce pas plutôt au maître qui l'avait choisi, et qui l'a si heureusement conduit dans l'exercice de son ministère? Parlons donc, chrétiens, non pas pour exalter le mérite de l'apôtre des Indes et du Japon, mais pour reconnaître la force de l'Évangile qu'il a porté à tant de nations barbares; et tirons, des merveilleux succès de sa prédication, une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi à laquelle il a soumis les plus fières puissances de l'Orient : *Ecce non est abbreviata manus Domini*. Voici un prodige que Dieu nous a mis devant les yeux, pour nous convaincre et pour confirmer notre foi peut-être chancelante, toujours au moins faible et languissante; c'est la propagation du christianisme en de vastes pays d'où l'infidélité l'avait banni, et où Xavier, sur les ruines de l'idolâtrie et malgré tous les efforts de l'enfer, a eu le bonheur de le rétablir. Je ne prétends point égaliser par là cet ouvrier évangélique aux premiers apôtres. Je sais quelles furent les prérogatives de ces douze princes de l'Église, et quelle supériorité le ciel leur donna, soit par l'avantage de la vocation, soit par l'étendue du pouvoir, soit par la plénitude de la science. Mais après tout, comme saint Augustin a remarqué que ce n'était point déroger à la dignité de Jésus-Christ, de dire que saint Pierre a fait de plus grands miracles que lui : aussi ne crois-je rien diminuer de la prééminence des apôtres, quand je dis que Dieu, pour l'amplification de son Église, a employé saint François Xavier à faire un miracle non moins surprenant ni moins divin que ce que nous admirons dans ces glorieux fondateurs de la religion chrétienne.

C'est, monseigneur, ce que nous allons voir; et

¹ Messire François Faure, évêque d'Amiens.

Je ne puis douter qu'entre les honneurs que reçoit de la part des hommes l'illustre saint dont nous célébrons la mémoire, il n'agrée surtout le culte et le témoignage de piété que votre grandeur vient ici lui rendre. On sait quel fut son respect et sa profonde vénération pour les évêques, légitimes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, et les dépositaires de l'autorité de Dieu; on sait avec quelle soumission il voulut dépendre d'eux; que c'était sa grande maxime; que c'était, disait-il lui-même, la bénédiction de toutes ses entreprises, et que c'est enfin une des plus belles vertus que l'histoire de sa vie nous ait marquées. Mais, monseigneur, si Xavier eût vécu de nos jours, et qu'il eût eu à travailler sous la conduite et sous les ordres de Votre Grandeur, combien, outre ce caractère sacré qui vous est commun avec plusieurs, eût-il encore honoré dans vous d'autres grâces qui vous sont particulières: Aussi zélé qu'il était pour l'honneur de l'Évangile, combien eût-il révééré dans votre personne un des plus célèbres prédicateurs qu'ait formés notre France, un homme dont le mérite semble avoir eu du ciel le même partage que celui de Moïse, et à qui nous pouvons si bien appliquer ce qui est dit de ce fameux législateur: *Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo (Eccles., 45)*: Dieu l'a glorifié devant les têtes couronnées par le ministère de sa sainte parole, et lui a donné ensuite l'honorable commission de gouverner son peuple. Voilà, monseigneur, ce qui eût sensiblement touché le cœur de Xavier: et votre grandeur n'ignore pas comment les nôtres sur cela même sont disposés. Que n'ai-je, pour traiter dignement le grand sujet qui me fait aujourd'hui monter dans cette chaire, et paraître en votre présence, ce don de la parole et cette éloquence vive et sublime qui vous est si naturelle! mais le secours du Saint-Esprit suppléera à ma faiblesse, et je le demande par la médiation de Marie. *Ave, Maria.*

Une des difficultés les plus ordinaires que formaient autrefois les païens contre notre religion, c'était, si nous en croyons le vénérable Bède, qu'on n'y voyait plus ces miracles dont leur parlaient les chrétiens, et qu'ils produisaient comme les preuves certaines de sa divinité: ce qui faisait conclure à ces ennemis du christianisme, ou qu'il avait dégénéré de ce qu'il était, ou qu'il n'avait jamais été ce qu'on prétendait. A cela, les Pères répondaient diversement. Il est vrai, disait saint Grégoire, pape, que ce don des miracles n'est plus aujourd'hui si commun qu'il l'a été dans la primitive Église; mais aussi n'est-il plus désormais si nécessaire qu'il l'était alors: car la foi, naissante encore, n'était, dans ces premiers temps, qu'une jeune plante qui, pour croître et pour se fortifier, devait être arrosée et nourrie de ces grâces extraordinaires; mais main-

tenant qu'elle a jeté de profondes racines, et qu'elle est en état de se soutenir, elle n'a plus besoin de ce secours. Cette réponse est solide; mais celle de saint Augustin me paraît plus sensible et plus convaincante, lorsqu'il raisonnait de la sorte, en disputant contre les infidèles: Ou vous croyez les miracles sur quoi nous appuyons la vérité de la religion chrétienne, ou vous ne les croyez pas: si vous les croyez, c'est en vain que vous nous en demandez de nouveaux, puisque Dieu s'est assez expliqué par ceux qu'il a opérés d'abord dans l'établissement du christianisme: si vous ne les croyez pas, du moins faut-il que vous en reconnaissiez un, bien authentique et plus fort que tous les autres, savoir, que, sans miracles, le monde ait été converti à la foi de Jésus-Christ: *Si Christi miraculis non creditis, saltem huic miraculo credendum est, mundum sine miraculis fuisse conversum.* (AUGUST.) En effet, qu'y a-t-il de plus miraculeux qu'une telle conversion? Mais permettez-moi, mes chers auditeurs, d'ajouter ma pensée à celle de ces grands hommes: car je dis que les miracles de l'Église naissante n'ont point cessé: je prétends qu'ils subsistent encore, et que Dieu les a continués jusque dans ces derniers siècles; et je puis toujours m'écrier, avec le prophète, que le bras tout-puissant du Seigneur n'est point raccourci: *Ecce non est abbreviata manus Domini.* Pour vous en faire convenir avec moi, je vous demande quel est de tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Église, le plus merveilleux et le plus grand? n'est-ce pas, comme dit saint Ambroise, l'établissement de l'Église même? Rappelez dans votre esprit de quelle manière la loi chrétienne s'est répandue dans le monde; la sublimité de ses mystères incompréhensibles, et même opposés, en apparence, à la raison humaine; la sévérité de sa morale, contraire à toutes les inclinations de l'homme et à ses sens; les violents assauts et les combats qu'elle a eu à essuyer; la faiblesse des apôtres dont Dieu s'est servi pour la prêcher, et toutefois les succès étonnants de leur prédication dans les royaumes, dans les empires et dans tous les États. Il n'y a point d'esprit droit et équitable qui, pesant bien tout cela, n'y découvre un miracle visible, et qui n'avoue avec Pic de la Mirande, que c'est une extrême folie de ne pas croire à l'Évangile: *Maximæ insanix est Evangelio non credere.* (PIC. MIR.) Or je soutiens que saint François Xavier a renouvelé ce miracle, et je soutiens qu'il l'a renouvelé par les mêmes moyens que les apôtres de Jésus-Christ y ont employés: en deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines; c'est la première partie: Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et

de la sagesse humaine; c'est la seconde partie. Un monde converti par François Xavier, voilà le succès de l'Évangile : Xavier travaillant à convertir tout un monde par les abaissements et les souffrances, voilà la conduite de l'Évangile : le succès et la conduite joints ensemble, c'est ce que j'appelle le miracle de l'Évangile; et voilà le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume quarante-quatrième, *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* (Psalm. 44), en fait une application bien juste, lorsque, s'adressant à l'Église, il lui parle de cette sorte : Sainte épouse du Sauveur, ne vous plaignez pas que le ciel vous ait abandonnée, parce que vous ne voyez plus Pierre et Paul, ces grands apôtres dont vous avez pris naissance, et qui ont été vos pères : *Non ergo te putes esse desertam, quia non vides Petrum, quia non vides Paulum, quia non vides eos per quos nata es.* (AUG.) Car vous avez formé des enfants héritiers de leur esprit, et qui vous rendront aussi glorieuse et aussi féconde que vous le fûtes jamais : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Or entre ces enfants de l'Église, successeurs des apôtres et comme les dépositaires de leur zèle, il me semble, chrétiens, que je puis mettre François Xavier dans le premier rang; et le miracle qu'il a plu à Dieu d'opérer par son ministère en est la preuve évidente : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Examinons-le, ce miracle. Après l'avoir étudié avec soin, pour ne rien dire qui ne soit autorisé et par la voix publique, et par le témoignage même de l'Église qui l'a reconnu; sans rien exagérer dans une chaire consacrée à la vérité, mais à ne prendre que la substance de la chose, et à considérer le fait précisément en lui-même, dénué de toutes les circonstances qui le relèvent, le voici tel que je le conçois et que vous le devez concevoir. Xavier, par la seule vertu de la divine parole, a soumis un monde entier à l'empire du vrai Dieu, a répandu en plus de trois mille lieues de pays la lumière de l'Évangile, a fondé un nombre presque innombrable d'Églises dans l'Orient; est entré en possession de cinquante-deux royaumes, pour y faire régner Jésus-Christ; a dompté partout l'infidélité du paganisme, l'obstination de l'hérésie, le libertinage de l'impiété; a conféré de sa main le baptême à plus d'un million d'idolâtres, et les a présentés à Dieu comme de fidèles adorateurs de son nom : voilà le miracle de notre foi. Miracle au-dessus de tout ce que nous lisons de ces héros, ou vrais, ou prétextés, que l'histoire profane a tant vantés : miracle où je puis dire, en me servant de la belle expression de saint Ambroise, que François Xavier a fait réellement ce que la philosophie humaine, dans ses

plus hautes et ses plus vaines idées, n'a pu même imaginer : *Minus est quod illa finxit, quam quod iste gessit* (AMBR.); et miracle enfin, qui seul suffirait pour m'attacher inviolablement à la religion que je professe, et pour me faire connaître que c'est l'œuvre du Seigneur : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Vous savez, mes chers auditeurs, par quelle occasion et par quel dessein fut appelé l'homme apostolique dont je parle, pour passer aux Indes : car je laisse ce qu'il fit en Europe, et j'en viens d'abord à ce qu'il y a dans mon sujet d'essentiel et de capital. Certes, ce furent deux entreprises bien différentes, que celle de Jean III, roi de Portugal, et celle de Xavier; et il est bien à croire que, selon la politique mondaine, l'une ne fut que l'accessoire de l'autre. En effet, si la piété du prince lui fit souhaiter d'avoir un homme de Dieu pour aller combattre la superstition, le soin de sa propre grandeur lui fit équiper une flotte entière pour étendre ses conquêtes, et pour établir en de nouvelles et de vastes contrées sa domination. Telles étaient les vues de ce monarque; telle était la fin que se proposaient les ministres de son État : mais le ciel en avait tout autrement disposé. Le dessein du roi de Portugal ne fut qu'une occasion ménagée par la Providence pour ouvrir le chemin à Xavier, et pour le faire entrer dans la moisson qu'il devait recueillir. Il ne faut que lui pour cet important ouvrage; lui seul, il fera plus que ce pompeux et terrible appareil d'armes et de vaisseaux, et il portera plus loin les bornes du christianisme que Jean les limites de son empire.

Déjà je l'entends, ce saint apôtre, qui rallumant toute l'ardeur de sa charité, et rappelant toutes les forces de son âme à la vue de l'immense carrière qu'on lui donne à fournir, s'encourage lui-même, et s'excite à tout entreprendre pour la gloire du souverain maître qui l'envoie. Allons, Xavier, dit-il en de fervents et de secrets colloques, puisque ton Dieu est partout, il faut qu'il soit partout connu et adoré; ce serait un reproche pour toi, que l'auteur de ton être fût loué dans tous les lieux du monde par les créatures insensibles, et qu'il y eût un endroit de l'univers où il ne le fût pas des créatures intelligentes et raisonnables. Et pourquoi mettraistu entre les hommes quelque différence, et voudrais-tu en faire le choix, puisque le Créateur qui les a formés les embrasse tous dans le sein de sa miséricorde? Non, non : soutiens-toi qu'en te confiant son Évangile, il t'en a rendu redevable à tous, et que c'est pour tous qu'il t'a communiqué sans restriction tout son pouvoir. Ce ne sont point là, chrétiens, mes propres pensées, ni mes expressions, mais celles de Xavier, qu'il nous a laissées dans ses épîtres, fidèles interprètes de son cœur, et lettres sacrées que nous conservons comme les précieuses reliques et les monuments de son zèle.

C'est donc en de telles dispositions, et avec de si nobles sentiments, qu'il s'embarque à Lisbonne, qu'il traverse deux fois la zone torride, qu'il échappe heureusement le fameux cap de Bonne-Espérance, qu'il aborde dans l'Inde, qu'il passe dans l'île de la Pécherie. Je serais infini, si j'entreprenais de faire le dénombrement de ces longues et fréquentes courses qui n'ont pu lasser son courage, et qui peut-être lasseraient votre patience. Mais un peu de réflexion, s'il vous plaît : le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le reconnaître pour l'ambassadeur du vrai Dieu. D'où l'ont-ils appris, et qui le leur a dit? Ah! voici le miracle : Xavier ne sait ni la langue, ni les coutumes du pays; et cependant il persuade tous les esprits et gagne tous les cœurs. Chaque jour toute une bourgade est initiée au saint baptême. Les prêtres des faux dieux en conçoivent le plus violent dépit, et s'y opposent; les chefs du peuple, les magistrats en sont transportés jusqu'à la fureur; mais, pour user des termes de saint Prosper sur un sujet à peu près semblable, c'est de ces ennemis mêmes, de ces emportés et de ces furieux, qu'il compose une nouvelle Église : *Sed de his restitentibus, sæventibus populum christianum augebat.* (PROSP.) A peine ces sages Indiens l'ont-ils eux-mêmes entendu, qu'ils veulent devenir enfants pour se faire instruire des mystères qu'il leur enseigne. A la seule présence de ce prédicateur inspiré d'en haut, toute leur sagesse s'évanouit; et par là ils semblent vérifier la parole de l'Écriture selon le sens que lui donne saint Augustin : *Absorpti sunt juncti petrae iudices eorum.* (Psalm. 140); Leurs juges, c'est-à-dire les savants de leur loi et les maîtres du paganisme, mis auprès de Jésus-Christ qui est la pierre angulaire où des ministres de son Évangile ont été entraînés, ont été comme engloutis et absorbés : *Absorpti sunt.*

N'était-ce pas un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, de voir ce conquérant des âmes former dans les plaines de Travancor des milliers de catéchumènes; faire autant de chrétiens qu'il assemblait autour de lui d'auditeurs; s'épuiser de forces dans cet exercice tout divin; et, comme autrefois Moïse, ne pouvoir plus lever les bras par la défaillance où il tombe; et avoir besoin qu'on les lui soutienne, non point pour exterminer les Amalécites, mais pour ressusciter des troupes d'infidèles à la vie de grâce? Quel triomphe pour la foi qu'il venait de leur annoncer, quand il marchait à la tête de ces néophytes; qu'il les conduisait dans les temples des idoles; qu'il les animait à les briser, à les fouler aux pieds, et, comme parle saint Cyprien, à faire de la matière du sacrilège un sacrifice au Dieu du ciel?

Il n'en demeure pas là. Bientôt il paraît chez les

Maures, fameux insulaires, d'autant plus chers à Xavier qu'ils sont plus connus par leur barbarie, et qu'il en attend de plus rigoureux et de plus cruels traitements. Car voilà ce qui l'attire, voilà ce qu'il cherche. Mais, providence de mon Dieu, que vos vus sont au-dessus des nôtres, et que vous savez conduire efficacement, quoique secrètement, vos impénétrables et adorables desseins! Qui l'eût cru? cette brebis au milieu des loups, sans rien craindre de leur férocité, leur communique toute sa douceur. Ces tremblements de terre si communs parmi eux, lui donnent occasion de les entretenir des grandeurs du Dieu qu'il leur prêche, et de la sévérité de ses jugements. Ces montagnes de feu qui sortent du sein des abîmes; lui servent d'images, mais d'images affreuses, pour leur représenter les flammes éternelles, et pour leur en inspirer une horreur salutaire. Il les cultive, il les rend traitables, il les transforme en d'autres hommes. Toute l'Inde est dans l'étonnement, et ne peut comprendre qu'en peu de jours il ait réduit sous le joug de la loi chrétienne jusqu'à trente villes. Vous diriez que, comme les cœurs des rois sont dans la main de Dieu, tous les cœurs de ces peuples sont dans celle de Xavier. Il entre dans Malaque, et d'une Babylone il en fait une Jérusalem, c'est-à-dire d'une ville abandonnée à tous les vices il en fait une ville sainte. Le grand obstacle au progrès de l'Évangile, c'est l'amour du plaisir et la pluralité des femmes : honteux déréglément que la coutume avait introduit, et que la coutume autorisait. Il l'attaque et il l'abolit; mais comment? avec un ascendant sur les esprits et un empire si absolu, que nul homme engagé dans ce libertinage n'oserait paraître devant lui. Et parce qu'ils l'aiment tous comme leur père, parce qu'ils veulent tous traiter avec le saint apôtre, de là vient qu'ils renoncent tous à ce désordre. Plus de quatre cents mariages prétendus cassés par son ordre, les liens les plus forts et les plus étroits engagements rompus, toutes les familles dans la règle : qu'y eut-il jamais de plus merveilleux? et si ce ne sont pas autant de miracles, qu'est-ce donc, et à quel autre, qu'à Dieu même attribuerons-nous un changement si difficile, si prompt, si universel?

Cependant, chrétiens, un nouveau champ se présente à cet ouvrier infatigable; et, sans nous arrêter, suivons-le partout où l'ardeur de son zèle porte ses pas. Le Japon l'attend, et c'est là, pour m'exprimer de la sorte, que Dieu a placé le siège de son apostolat. Dans l'Inde il a travaillé sur un fonds où d'autres avant lui s'étaient exercés, il a marché sur les traces des apôtres; mais ici il peut dire comme saint Paul : *Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum edificarem; sed, sicut scriptum est, quibus non est annuntiatum de eo (Rom., 15) :* Oui, mes frères, j'ai prêché Jésus-Christ, mais dans des

lieux où jamais ce nom vénérable n'avait été prononcé; et Dieu m'a fait cet honneur, de vouloir que j'édifiasse là où personne avant moi n'avait bâti. Xavier en effet est le premier qui ait porté à cette nation le flambeau de l'Évangile; je dis, à cette nation si fière et si jalouse de ses anciennes pratiques et de la religion de ses pères; à cette nation où le prince des ténèbres dominait en paix depuis tant de siècles, et qu'une licence effrénée plongeait dans tous les désordres. Il s'agissait de leur annoncer les vérités les plus dures, et d'ailleurs les moins compréhensibles; une doctrine la plus humiliante pour l'esprit, et la plus mortifiante pour les sens; une foi aveugle, sans raisonnements, sans discours; une espérance des biens futurs et invisibles, fondée sur le renoncement actuel à tous les biens présents; en un mot, une loi formellement opposée à tous les préjugés et à toutes les inclinations de l'homme. Voilà ce qu'il fallait leur faire embrasser, à quoi il était question de les amener, sur quoi Xavier entreprend de les éclairer: quel projet! et quelle en sera l'issue? Ne craignons point, mes chers auditeurs: c'est au nom de Dieu qu'il agit; c'est Dieu qui le députe comme le Prophète, et qui lui ordonne d'arracher et de planter, de dissiper et d'amasser, de renverser et d'élever. Il arrachera les erreurs les plus profondément enracinées, et jusque dans le sein de l'idolâtrie il plantera le signe du salut, il dissipera les légions infernales conjurées contre lui, et malgré tous leurs efforts il rassemblera les élus du Seigneur; il renversera ce fort armé qui s'était introduit dans l'héritage du Dieu vivant, et de ces dépouilles il érigea un trophée à la grâce victorieuse qui l'accompagne, et qui se répandra avec abondance. Parlons sans figure, et ne cherchons point de magnifiques et de pompeuses expressions pour soutenir un sujet qui par lui-même est au-dessus de toute expression. François Xavier se présente, il montre le crucifix, il proteste que ce crucifié est son Dieu et le Dieu de tous les hommes: cela suffit; sur sa parole il est cru comme un oracle; les rois l'écoutent et le respectent, celui de Bungo reçoit le baptême; de mille sectes répandues dans le Japon, il n'y en a pas une qu'il ne confonde; les bonzes les plus opiniâtres se font non-seulement ses disciples, mais ses ministres et ses coadjuteurs. Tous les jours nouvelles Églises; et quelles Églises? disons-le, mes chers auditeurs, à la gloire de Dieu, auteur de tant de merveilles: des Églises dont les ferveurs ne cèdent en rien à celles du christianisme naissant; des Églises où l'on a vu toute la pureté des mœurs, toute l'austérité de vie, toute la perfection que demande la plus sublime et la plus étroite morale de l'Évangile; des Églises éprouvées par les plus cruelles persécutions que la tyrannie ait jamais suscitées contre Jésus-Christ et son troupeau; qui, bien loin de se scandaliser de la croix et d'en rougir,

comme l'imposture a voulu nous le persuader, se sont immolées pour la croix, et par la croix, se sont exposées pour elle à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les ardeurs du feu, à toutes les horreurs de la mort: enfin des Églises où l'on a pu presque compter autant de martyrs qu'elles ont eu de fidèles. Tels sont les fruits de la mission de Xavier. Qui les a fait naître, ces fruits de sainteté? c'est Xavier coopérant avec Dieu; c'est Dieu agissant dans Xavier. Nous pouvons dire l'un et l'autre, comme nous le voudrions, pourvu que nous reconnaissions là le miracle de notre foi: *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Cependant, au milieu de ses victoires, ce héros chrétien en voit tout à coup le cours interrompu. Insatiable dans ses désirs, il tourne son zèle vers le vaste empire de la Chine, et la Chine lui échappe. Quelle subite et triste révolution! Ainsi vous l'aviez ordonné, Seigneur. Mais s'il m'est permis de pénétrer dans un de ces secrets que votre providence tient cachés à nos yeux, et qu'il n'appartient qu'à votre sagesse de bien connaître, pourquoi, mon Dieu, arrêtez-vous un apôtre uniquement occupé du soin de votre gloire, et pourquoi lui refusez-vous l'entrée d'une terre où il ne pense qu'à faire célébrer vos grandeurs? Vous ne permettes pas à Moïse d'entrer dans la terre de Chanaan, parce qu'il avait manqué à vos ordres, et qu'il n'avait pas sanctifié votre nom parmi le peuple, *Quia prævaricati estis contra me, et non sanctificastis me inter filios Israel.* (Deut., 32.) Mais voici un homme soumis à votre parole, un homme selon votre cœur, et vous le retenez dans une île déserte! Lorsqu'il médite une conquête si glorieuse pour vous, et après laquelle il soupire depuis si longtemps, vous l'abandonnez à la mort qui fait échouer toutes ses espérances! Je me trompe, chrétiens, Xavier est entré dans la Chine, au défaut de son corps, son esprit y a percé; il y est encore vivant, et il y soutient tant de prédicateurs de tous les états et de tous les ordres de l'Église; c'est lui qui les dirige par ses leçons, lui qui les anime par ses exemples, lui qui les console dans leurs fatigues par le souvenir de ses travaux, et lui enfin qui, du haut de la gloire, fait descendre sur eux ces secours de grâces dont ils tirent toutes leurs forces, et qui achève ainsi dans le ciel ce qu'il n'a pu accomplir sur la terre.

Or, revenons; et, sans vous faire un détail plus exact de tant de nations qu'il a instruites, de tant de provinces et de royaumes qu'il a parcourus, de tant de mers qu'il a traversées, et où si souvent il s'est vu exposé aux tempêtes et aux naufrages, tenons-nous-en à l'idée générale que je viens de vous tracer, et qui n'est encore qu'une ébauche très-légère des progrès de la foi par le ministère de cet homme vraiment apostolique. Pour peu que nous raison-

mions, et qu'examinant avec attention les circonstances de ce grand miracle dont Dieu même fut l'auteur, et dont Xavier n'a été que l'instrument, nous considérons le caractère des peuples avec qui il eut à traiter, l'obstination de leurs esprits et leur attachement à de fausses divinités, la corruption de leurs mœurs et leurs habitudes vicieuses et profondément enracinées, leur férocité ou leur fierté naturelle; d'ailleurs, la sublimité de la loi qu'il leur a prêchée, son obscurité dans les mystères, sa sévérité dans la morale; et avec cela, ce consentement universel, cette soumission prompte et cette étonnante docilité avec laquelle ils l'ont reçue, ne sommes-nous pas obligés de nous écrier que le doigt du Seigneur était là? *Digitus Dei est hic.* (Exod., 8.) Et quelles marques plus sensibles pourrions-nous avoir de la vertu divine qui l'accompagnait? *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Il est vrai : tandis, ou presque au même temps que François Xavier sanctifiait l'Orient, des hommes suscités de l'enfer, je veux dire un Luther et un Calvin, pervertissaient l'Occident et le Septentrion. Ils publiaient que Dieu les avait choisis et inspirés pour réformer l'Église, qu'un esprit particulier leur avait dicté ce qu'il fallait croire, qu'ils étaient les dépositaires du sens de l'Écriture et qu'on le devait apprendre de leur bouche. Ainsi ces faux prophètes s'érigeaient-ils, de leur propre autorité, en maîtres de la doctrine : et, par le plus déplorable aveuglement, les peuples les écoutèrent, les grands les appuyèrent, les États changèrent de lois et de coutumes : tel fut, si j'ose m'exprimer de la sorte, le miracle de l'hérésie. Mais entre ce prétendu miracle, et celui dont je parle, quelle différence! Je ne dis point que Xavier avait reçu sa mission de l'Église, et que les autres s'étaient ingérés d'eux-mêmes; je ne dis point que Xavier était irréprochable dans sa vie, et que ces hérésiarques furent constamment aussi corrompus dans toute leur conduite que dans leur foi; je ne dis point que Xavier, revêtu d'un pouvoir tout divin, commandait aux éléments, calmait les flots de la mer, paraissait à la fois en divers lieux, voyait l'avenir, lisait dans les cœurs, chassait les démons, guérissait les malades, ressuscitait les morts; et que jamais ces docteurs de l'erreur ne firent rien voir qui marquât en eux une vocation spéciale et propre, et qui donnât à connaître que le Seigneur était avec eux. Je ne dis point tout cela; mais voici à quoi je m'en tiens, et ce qui me suffit : c'est qu'ils prêchaient une religion favorable à la nature, commode aux sens, qui retranchait tous les préceptes de l'Église, qui dégageait de l'obligation, des vœux, qui délivrait du joug de la confession, qui, sous prétexte d'une impossibilité imaginaire dans la pratique des commandements et d'un défaut de grâce, conduisait les hommes au libertinage. Or, pour établir

une telle religion dans le monde, il ne faut point de miracle, puisque le monde n'y est déjà que trop disposé de lui-même : au lieu que le saint apôtre des Indes et du Japon apportait une loi contraire à tous les sentiments naturels; une loi qui déclarait la guerre aux passions, qui condamnait les plaisirs, qui prescrivait des règles de continence, capables de rebuter tous les esprits; qui obligeait à verser son sang, à donner sa vie, à endurer les plus cruels supplices pour la défendre et la soutenir. Or, d'avoir fait agréer cette loi à une multitude presque infinie d'idolâtres de tout sexe, de tout âge, de tout caractère, de tout état, aux grands et aux petits, aux sages et aux simples, à des voluptueux et à des senseurs, à des opiniâtres et à des présomptueux, n'est-ce pas là le plus évident de tous les miracles, et quel autre que Dieu même l'a pu opérer? Miracle par où Xavier réparait les ruines de l'Église, et les brèches qu'y faisait le schisme de l'hérésie, puisqu'il est certain que par ses prédications apostoliques, il a plus gagné de sujets à la vraie religion que Luther et Calvin ne lui en ont dérobé et n'en ont porté à la rébellion. Tellement que nous pouvons lui appliquer le bel éloge que saint Basile donnait autrefois à saint Grégoire de Nazianze, et l'appeler le supplément de l'Église, *Supplementum Ecclesie* (BASIL.), parce qu'il a suppléé avantageusement, par son zèle, à toutes les pertes qu'elle avait faites par la division des hérétiques.

Ah! chrétiens, que la charité est généreuse dans ses entreprises, qu'elle est ferme et constante dans ses poursuites! mais surtout qu'elle est heureuse dans ses succès! Que ne peut point un homme possédé de l'esprit divin, libre de tous les intérêts de la terre, et uniquement passionné pour la gloire du Seigneur? Ne faut-il pas que l'ambition humaine fasse ici l'aveu de sa faiblesse et qu'elle cède au zèle d'un apôtre qui ne cherche qu'à faire connaître et honorer Dieu? Si Xavier eût embrassé la profession des armes comme sa naissance semblait l'y engager, ou s'il eût borné ses vues à se distinguer dans les lettres selon son inclination particulière et le caractère de son esprit, qu'eût-il fait? et quoi qu'il eût fait, son nom vivrait-il encore dans la mémoire des hommes, et ne serait-il pas peut-être enseveli avec tant d'autres dans une profonde obscurité? Mais maintenant on publie partout ses merveilles, les siècles entiers n'en peuvent effacer le souvenir, et jusqu'à la dernière consommation des temps, il sera parlé de Xavier dans toutes les parties du monde. Je dis plus : car, pour me servir de la noble et admirable figure de saint Grégoire, pape, comment paraîtra-t-il dans cette assemblée générale de l'univers où Dieu viendra couronner ses saints, surtout ses apôtres, et leur rendre gloire pour gloire? C'est là, dit le saint docteur dont j'ai emprunté cette pensée,

que les apôtres traîneront après eux, et comme en triomphe, toutes les nations qu'ils ont conquises à Jésus-Christ; là que Pierre se montrera à la tête de la Judée qu'il a convertie: là qu'André conduira l'Achaïe, Jean l'Asie, Thomas toute l'Inde: *Ibi Petrus cum Judæa conversa apparebit; ibi Andreas Achaïam, Joannes Asiam, Thomas Indiam in conspectu judicis, regi conversam ducet.* (GREG. MAON.) Et moi j'ajoute: C'est là que Xavier produira, pour fruits de son apostolat, des troupes sans nombre de toutes nations, de tous peuples, de toutes tribus, de toutes langues, qu'il a réduites sous le joug de l'Évangile, et tout un monde entier dont il a été la lumière: *Ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis.* (Apoc., 7.)

Mais sur cela même, mes chers auditeurs, quels reproches n'avez-vous pas à vous faire? C'est par le ministère d'un seul prédicateur que Dieu, jusqu'au milieu de l'idolâtrie, a opéré ces miracles de conversion; et dans le centre de la foi tant de prédicateurs suffissent à peine pour convertir un pécheur. Xavier prêchait à des infidèles, et il les touchait; nous prêchons à des chrétiens, et ils demeurent insensibles. A quoi attribuerons-nous cette monstrueuse opposition? est-ce que Xavier était saint, et que nous, ministres de la divine parole, ne le sommes pas? mais notre foi ne serait plus ce qu'elle est, si elle dépendait ainsi des ministres qui l'annoncent; ils ne prêchent pas, et ils ne convertissent pas comme saints, mais comme députés de Dieu, et comme envoyés de Dieu; or quelles que soient les qualités de la personne, cette députation et cette mission n'est pas moins légitime. Quand donc vous dites, Si c'étaient des saints, je les écouterai et ils me persuaderaient, vous commettez, selon saint Bernard, trois grandes injustices, l'une par rapport à la grâce, dont vous bornez l'efficace et le pouvoir à la vertu, ou plutôt à la faiblesse d'un homme; l'autre, par rapport au prochain, en imputant aux ouvriers évangéliques ce qui ne vient pas d'eux, savoir, votre impénitence et votre obstination; la dernière, par rapport à vous-même, en cherchant de vaines excuses dans vos désordres, et des prétextes pour vous y autoriser. Quoi donc? est-ce que Xavier avait un autre Évangile à prêcher que nous? est-ce qu'il faisait connaître un autre Dieu? est-ce qu'il enseignait d'autres vérités? est-ce qu'il proposait d'autres peines et d'autres récompenses? rien de tout cela: mais c'est qu'il instruisait des peuples qui, quoique nés et quoique élevés dans l'infidélité, suivaient les impressions de la grâce, et que vous, dans le christianisme, vous la combattez, vous la rejetez, vous l'étouffez. De là des milliers d'athées ou d'idolâtres étaient tout à coup changés en de vrais chrétiens, et tous les jours des chrétiens deviennent des impies et des athées.

Je dis athées; car il n'y en a que trop et de toutes les manières: athées de créance et athées de volonté; athées qui ne reconnaissent point de Dieu et athées qui voudraient n'en point reconnaître, et qu'en effet il n'y en eût point; athées dans les cours des princes, athées dans la profession des armes, athées dans les académies des savants, athées dans tous les lieux et tous les états ou règne la dissolution du vice. Ah! mes frères, n'est-ce pas ainsi que s'accomplit la parole du Sauveur du monde, cette parole si terrible pour nous, que plusieurs viendraient de l'Orient, *Multi ab Oriente venient* (MATTH., 8); qu'ils prendraient place dans la gloire avec Abraham et tous les saints habitants de ce séjour bienheureux, *Et recumbent cum Abraham Isaac et Jacob* (Id.); mais que, pour les enfants et les héritiers du royaume, ils seraient chassés et précipités dans les ténèbres de l'enfer: *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores?* (Id.) Ne soyons pas du nombre de ces chrétiens réprochés; et pour cela, réveillons notre foi, ranimons-la, rendons-la fervente et agissante: Je viens de vous en proposer un des plus grands motifs; c'est ce miracle de l'Évangile, renouvelé par François Xavier dans la conversion des peuples de l'Orient. Mais ce qui y met, ce me semble, le comble, c'est que Xavier l'ait renouvelé par les mêmes moyens dont se sont servis les apôtres dans la conversion du monde. Encore quelque attention, s'il vous plaît, pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Faire de grandes choses, ce n'est point précisément et uniquement en quoi consiste la toute-puissance de Dieu; mais faire de grandes choses de rien, c'est le propre de la vertu divine et le caractère particulier qui la distingue. Ainsi Dieu en a-t-il usé dans la création et dans l'incarnation, qui sont, par excellence, les deux chefs-d'œuvre de sa main. Dans la création, il a tiré tous les êtres du néant; c'est sur le néant qu'il a travaillé; et parce qu'il agissait en Dieu, il a donné à ce néant une fécondité infinie: dans l'incarnation, il a réparé, renouvelé, réformé toute la nature, et, pour cela, il a eu besoin d'un Homme-Dieu; mais il a fallu que cet Homme-Dieu s'anéantît, afin que Dieu pût s'en servir pour l'accomplissement du grand mystère de la rédemption du monde. Or voilà aussi l'idée que Jésus-Christ a suivie dans l'établissement de l'Évangile. Il voulait convaincre l'univers que c'était l'œuvre de Dieu, et que Dieu seul en était l'auteur. Qu'a-t-il fait? Il a choisi des sujets vils et méprisables, des hommes sans appui, sans crédit, sans talent; des disciples qui furent la faiblesse même, des apôtres, qui n'eurent point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la

pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité : *Non nulli potentes, non nulli nobiles, sed quæ stulta sunt mundi, elegit Deus.* (1. Cor., 1.) Eh quoi! Seigneur, eût pu lui dire un sage du siècle, sont-ce là ceux que vous destinez à une si haute entreprise? Avec des hommes aussi dépourvus de tous les secours humains, que prétendez-vous et qu'attendez-vous? Mais, vous vous trompez, lui eût répondu ce Dieu sauveur, vous raisonnez l'homme, et j'agis eu Dieu. Ces simples et ces faibles, ce sont les ministres que je demande, parce que j'ai de quoi les conduire et les soutenir. S'ils avaient d'autres qualités, ils feraient paraître leur puissance, et non la mienne. Pour faire réussir mon dessein, il me faut des hommes qui ne soient rien selon le monde, ou qui ne soient que le rebut du monde; et la première condition requise dans un apôtre et un prédicateur de mon Évangile, c'est qu'il soit mort au monde et à lui-même.

Telle était, si je puis parler de la sorte, la politique de Jésus-Christ : politique sur laquelle il a fondé tout l'édifice de sa religion, et politique dont saint François Xavier a suivi exactement les maximes dans toute sa conduite. Comment cela? me direz-vous : Xavier n'avait-il pas tous les avantages du monde? n'était-il pas de la première noblesse de Navarre? ne s'était-il pas distingué dans l'université de Paris? ne possédait-il pas des talents extraordinaires? et quelque profession qu'il eût embrassée, lui manquait-il aucune des dispositions nécessaires pour s'y avancer, et même pour y exceller? Tout cela est vrai; mais je prétends que rien de tout cela n'a contribué au miracle que Dieu a opéré par son ministère : pourquoi? parce qu'il a fallu que François Xavier quittât tout cela et qu'il s'en dépouillât, pour travailler avec succès à la propagation de l'Évangile. Oui, il a fallu qu'il renoncât à ce qu'il était, qu'il oubliât ce qu'il savait; qu'il devînt, par son choix, tout ce qu'avaient été les apôtres par leur condition, afin de se disposer comme eux aux fonctions apostoliques, et de pouvoir s'employer efficacement et heureusement à étendre le divin royaume de Jésus-Christ.

Par quel moyen est-il donc venu à bout de ce grand ouvrage, dont il se trouvait chargé? Ah! chrétiens, que n'ai-je le loisir de vous le faire bien comprendre! que n'ai-je des couleurs assez vives pour vous tracer ici le portrait de cet apôtre! vous y verriez la parfaite image d'un saint Paul, c'est-à-dire un homme détaché de tout par le renoncement le plus universel à tous les biens de la vie, à tous les honneurs du siècle, à tous les plaisirs des sens; un homme crucifié, et portant sur son corps toute la mortification du Dieu pauvre et du Dieu souffrant qu'il annonçait; un homme immolé comme une victime, et sacrifié au salut du prochain; un

homme anathème pour ses frères, ou voulant l'être, et toujours prêt à se livrer lui-même, pourvu qu'il pût les affranchir de l'esclavage de l'enfer et les sauver. Mais encore par quelle vertu a-t-il fait tant de merveilles dans la conversion de l'Orient? est-il croyable que ce soit par tout ce que nous lisons dans son histoire? je veux dire par une abnégation totale et sans réserve, par une humilité sans mesure, par un désir ardent du mépris, par une patience à l'épreuve de tous les outrages, par la plus rigoureuse pauvreté, par l'amour le plus passionné des croix et des souffrances, en un mot, par un abandon général de tout ce qui s'appelle douceurs, commodités, intérêts propres? Est-ce ainsi qu'il s'est insinué dans les esprits, et sont-ce là les ressorts par où il a remué les cœurs pour les tourner vers Dieu? Je vous l'ai dit, chrétiens, et je le répète; c'est par là même, et jamais il n'y employa d'autres moyens. En voulez-vous la preuve? la voici en quelques points où je me renferme : car, dans un sujet aussi étendu, je dois me prescrire des bornes, et me contenter de quelques faits plus marqués, qui vous feront juger de tous les autres.

Il était d'une complexion délicate, et la vue seule d'une plaie lui faisait horreur : mais rien n'en doit faire à un apôtre; il faut qu'il surmonte cette délicatesse, et qu'il apprenne à triompher de ses sens avant que d'aller combattre les ennemis de son Dieu. Sur cela que lui inspire son zèle? vous l'avez cent fois entendu; mais pouvez-vous assez l'entendre pour la gloire de Xavier et pour votre édification? Retiré dans un hôpital, et employé auprès des malades, quel objet il aperçoit devant ses yeux! et n'est-ce pas là que tout son courage est mis à l'épreuve, et que, pour vaincre les révoltes de la nature, il a besoin de toute sa ferveur et de toute sa force? C'était un malade; disons mieux, c'était un cadavre vivant, dont l'infection et la pourriture auraient rebuté la plus héroïque vertu. Que fera Xavier? Au premier aspect son cœur malgré lui se soulève; mais bientôt à ce soulèvement imprévu succède une sainte indignation contre lui-même : Eh quoi! dit-il, faut-il que mes yeux trahissent mon cœur, et qu'ils aient peine à voir ce que Dieu m'oblige à aimer? Touché de ce reproche, il s'attache à cet homme couvert d'ulcères, il embrasse ce cadavre que la foi lui fait envisager comme un des membres mystiques de Jésus-Christ, et mille fois il baise ses plaies avec le même respect et le même amour que Madeleine pénitente baisa les pieds de son Sauveur : il fait plus; mais je ménage votre faiblesse, et je veux bien y avoir égard, pour vous épargner un récit où peut-être vous m'accusez de ne m'être déjà que trop arrêté. Or qui pourrait dire combien cette victoire qu'il remporta sur lui-même lui valut pour la conquête des âmes? De là, et par ce seul

effort, il devint insensible à tout le reste, pour n'être plus sensible qu'aux impressions de la charité. De là, les hôpitaux, dont il avait un éloignement naturel, devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable; de là, il apprit à vivre parmi les pauvres, à converser et à se familiariser avec les barbares, à les visiter dans leurs cabanes, à les assister dans leurs besoins, à les aider de ses conseils dans leurs affaires, et à s'attirer ainsi toute leur confiance; car ces sauvages, tout sauvages qu'ils étaient, se trouvaient forcés de l'aimer, voyant qu'il aimait jusqu'à leurs misères; et, témoins des secours qu'ils en recevaient dans les infirmités de leurs corps et dans toutes leurs nécessités temporelles, ils lui abandonnaient au même temps le soin de leurs intérêts éternels et la conduite de leurs âmes.

Ce n'est pas assez : il faut qu'un apôtre soit pauvre lui-même, selon l'ordre que donna le Sauveur du monde à ces premiers prédicateurs de l'Évangile, qu'il envoya dans toutes les contrées de la terre, sans biens, sans revenus, sans héritages, et à qui même il marqua en termes exprès, s'ils avaient deux habits, de n'en garder qu'un, et de n'être point en peine de leur entretien et de leur subsistance. Dans les entreprises humaines, pour peu qu'elles soient importantes, on a besoin de grandes ressources, et ce n'est souvent qu'à force de libéralités et de profusions qu'on les fait réussir; mais n'avoir rien, ne posséder rien, et dans cette extrême disette exécuter des desseins à quoi d'immenses trésors et les plus amples largesses ne suffiraient pas, c'est là que paraît évidemment le pouvoir et la vertu de Dieu. Autre moyen qu'employa Xavier à la conversion des peuples : il part de Rome pour se rendre à Lisbonne. C'est un roi qui l'invite, c'est le souverain pontife qui l'envoie, c'est de la dignité même du légat du saint-siège, aussi éminente que sacrée, qu'il est revêtu; mais quelle pompe l'accompagne, ce ministre d'un grand roi et ce légat apostolique? En deux mots, mes chers auditeurs, vous allez l'apprendre : un habit usé et un bréviaire, voilà tout l'appareil de sa marche et toutes les richesses qu'il porte avec soi. Peut-être, lorsqu'il s'agira d'entrer dans le champ du Seigneur, et que de Lisbonne il faudra passer dans les Indes, pensera-t-il à se pourvoir? Que dis-je! il se croira toujours abondamment pourvu de toutes choses, tant qu'il mettra sa confiance en Dieu, et qu'il s'abandonnera aux soins de sa providence; tout autre secours, il le refusera, se tenant plus riche de sa pauvreté que de tous les biens du monde.

C'est avec le signe de cette sainte pauvreté qu'il arrive à Mozambique, qu'il se fait voir à Mélinde, à Socotora, à Goa; qu'il va mouiller à la côte de la Pêcherie, qu'il parcourt le royaume de Travancor;

qu'il visite les îles de Manar, d'Amboine, de Ceylan, les Moluques; vivant de ce qu'il a soin de mendier, et, du reste, aussi peu attentif à sa nourriture, à sa demeure, à son vêtement, que s'il n'avait point de corps à soutenir. Mais quoi! n'était-ce pas avilir son caractère? n'était-ce pas tenter Dieu? Non, chrétiens, ce n'était ni l'un ni l'autre; car, d'une part, les dignités ecclésiastiques n'en deviendraient que plus vénérables, et ne seraient, en effet, que plus respectées et plus révérees, si la pauvreté de Jésus-Christ et la simplicité de l'Évangile en bannissaient l'abondance, le luxe et le faste; et d'ailleurs, Xavier n'ignorait pas que Dieu ne manque jamais à ses ministres, dès qu'ils ne cherchent que lui-même et que sa gloire, et qu'il fait même servir leur pauvreté au succès de leur ministère : aussi combien fut efficace le désintéressement de notre apôtre auprès de ces infidèles, qui en furent tout à la fois et les témoins et les admirateurs? Pourquoi, disaient-ils, et comment un homme si réglé et si sage dans toute sa conduite a-t-il quitté sa patrie, traversé tant de mers, essuyé tant de périls, pour venir ici mener une vie pauvre et misérable? est-ce la nature, est-ce l'amour de soi-même qui inspire un tel dessein? Il faut donc qu'il y ait dans son entreprise quelque chose de particulier et au-dessus de nos connaissances; il faut que ce soit un Dieu qui l'ait envoyé, et que la loi qu'il nous annonce ait une vertu supérieure et toute céleste qui nous est cachée. Ce raisonnement était comme le préliminaire de leur conversion, et bientôt la grâce achevait, parmi ces Indiens, ce que la pauvreté volontaire de Xavier avait commencé.

Et par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon? O providence de mon Dieu! que vous êtes admirable et adorable, lorsque vous employez ainsi la faiblesse même, la bassesse même, l'humilité même, et l'humilité la plus profonde, à soumettre les forts, les puissants, les grands! Oui, glorieux apôtre, c'est sur le fondement de votre humilité, comme sur la pierre ferme, que Dieu établit cette Église du Japon, si célèbre par ses combats pour la foi de Jésus-Christ, et plus célèbre encore par ses triomphes. Le Sauveur des hommes, descendant sur la terre, s'humilia pour nous, dit saint Paul, et pour notre rédemption, jusqu'à prendre la forme d'esclave : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.* (Philipp., 2.) Permettez-moi, mes chers auditeurs, d'en dire par proportion autant de François Xavier, lorsque, pour entrer dans Méaco, le siège de ce grand empire où Dieu l'appelait, et dont il voyait les avenues fermées, il voulut bien, par le plus prodigieux abaissement, se réduire à la condition d'un vil serviteur; que, dans cette vue, il se donna à un cavalier, qu'il se chargea de son équipage, qu'il le suivit durant près

d'une journée par des chemins raboteux et semés d'épines qui lui déchiraient les pieds; et que, malgré toutes ces difficultés qu'il eut à surmonter, malgré l'extrême défaillance où le firent tomber tant de fatigues, il parvint enfin au terme d'une course si humiliante et si pénible : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens*. Le voilà donc selon ses vœux, mais, du reste, seul et sans autre escorte que deux compagnons qu'il s'est associés; le voilà, dis-je, au milieu d'une terre ennemie; et que prétend-il? La conquérir tout entière, c'est-à-dire la purger de ses anciennes erreurs, l'instruire et la sanctifier. Et de quelles armes veut-il pour cela se servir? Point d'autres armes que celles dont usèrent avant lui les apôtres, les armes des vertus. Mais encore de quelles vertus? non point tant de ces vertus éclatantes qui frappent les yeux et qui brillent devant les hommes, que des vertus les plus obscures, ce me semble, et les plus capables de le dégrader, de le rabaisser, de l'anéantir; d'un amour du mépris qui lui fait aimer et rechercher les opprobres et les ignominies; d'une patience inaltérable, qui lui fait supporter, sans se plaindre, les plus sensibles affronts et les injures les plus sanglantes; d'une constance inébranlable au milieu des plus cruelles persécutions que l'enfer lui suscite; d'une condescendance infatigable qui le fait descendre à tout, prenant soin lui-même de l'instruction des enfants, parcourant les rues la clochette à la main pour les rassembler, et se faisant comme enfant avec eux pour en faire des enfants de Dieu.

Combien d'esprits profanes et imbus des maximes du monde le méprisèrent, et combien encore le mépriseraient, en le voyant au milieu de ces enfants qui le suivaient en foule, et qu'il recevait avec une bonté de père! Mais chose admirable, et que nous devons regarder comme le plus visible témoignage de la présence et de l'opération miraculeuse de l'esprit divin qui présidait à ces saintes assemblées! c'est de ces enfants mêmes que Xavier formait des troupes auxiliaires, plus terribles à l'enfer que toutes les puissances de la terre; c'est de ces enfants mêmes qu'il faisait des apôtres; c'est à ces enfants qu'il donnait des missions, qu'il communiquait le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, de prêcher la foi. *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus, et revelasti ea parvulis* (MATTH., 11) : O mon Dieu! disait ce saint homme dans une de ses épîtres, j'adore votre providence éternelle, d'avoir attaché à de si faibles moyens un de vos plus grands ouvrages! Mais je ne m'en étonne point, Seigneur; car vous ne voulez pas que le prix de votre mort soit anéanti; or si l'éloquence des hommes pouvait exécuter cette entreprise, l'humilité de la croix serait inutile et sans effet : *Non in sapientia verbi, ut*

non evacuetur crux Christi. (1. Cor., 1.) Ensuite, s'adressant à Ignace, à qui, par une confiance filiale, il déclarait tous les mouvements de son cœur : Plût à Dieu, poursuivait-il, que tels et tels que nous avons connus dans l'université de Paris, remplis de science et des plus belles qualités de l'esprit, fussent ici pour admirer avec moi la force de la parole de Dieu, quand elle n'est point déguisée par l'artifice, ni corrompue par l'intention! Ils oublieraient tout ce qu'ils savent, pour ne savoir plus que Jésus-Christ crucifié : et au lieu de ces discours qu'ils préparent avec tant d'étude, et qu'ils débitent avec si peu de fruit, ils se réduiraient à l'état des enfants, afin de devenir les pères des peuples. Ainsi parlait Xavier, et de là cette belle leçon qu'il faisait à un de ses plus illustres compagnons, recteur du nouveau collège de Goa : Barzée, lui disait-il, que le soin du catéchisme soit le premier soin de votre charge. C'a été l'emploi des apôtres, et c'est le plus important de notre Compagnie. Ne croyez pas avoir rien fait, si vous le négligez; et comptez sur tout le reste, tandis que l'on s'acquittera avec fidélité d'un exercice si utile et si nécessaire. Or ce que Xavier conseilla là-dessus aux autres, c'est ce qu'il pratiquait lui-même avec d'autant plus de zèle, qu'il y trouvait tout ensemble et de quoi s'humilier, et de quoi avancer plus sûrement et plus efficacement la gloire de Dieu.

Vous me direz qu'il s'est vu comblé d'honneurs dans les cours des rois; qu'ils l'ont reçu avec distinction dans leurs palais, qu'ils l'ont invité à leurs tables, qu'ils l'ont admis dans leurs entretiens les plus familiers et les plus intimes. Je le sais; mais c'est en cela même que nous découvrons la conduite de Dieu, qui élève les petits, qui donne à leurs paroles un attrait dont les âmes les plus hautaines et les plus indociles se sentent touchées; et qui, tout méprisables qu'ils paraissent selon le monde, leur fait trouver grâce auprès des princes et des monarques. Vous me direz qu'il faisait des miracles, et que ces miracles si surprenants et si fréquents prévenaient les peuples en sa faveur, et le rendaient célèbre dans l'Inde et dans le Japon. J'en conviens; mais pourquoi Dieu lui mit-il de la sorte son pouvoir dans les mains? parce que c'était un homme qui, sans se confier jamais en lui-même, ne se confiait qu'en Dieu; un homme qui, sans jamais s'attribuer rien à lui-même, référait tout à Dieu; un homme qui, ennemi de sa propre gloire et de lui-même, ne cherchait pour lui-même dans tous ses travaux que le travail, et ne pensait qu'à faire adorer et aimer Dieu; enfin un homme qui, dans le dénuement entier et le parfait dépouillement où il s'était réduit, donnait à connaître que tout ce qu'il opérait de plus merveilleux et de plus grand n'était l'effet ni de la prudence, ni de l'opulence, ni de la puissance

humaine, mais uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu.

N'en disons pas davantage, mes chers auditeurs; car je n'ai pas le temps de m'étendre ici plus au long, et il faut finir. Mais soit que nous considérons le succès de François Xavier dans le cours de sa mission, soit que nous ayons égard aux moyens qu'il y a fait servir, nous pouvons conclure que depuis saint Paul, le docteur des nations, jamais homme n'a pu dire avec plus de vérité, ni plus de sujet que Xavier : *Existimo nihil me minus fecisse a magnis apostolis* (2. Cor., 11) : Je crois n'en avoir pas moins fait que les plus grands apôtres. Quand saint Paul parlait de la sorte, c'était sans préjudice de son humilité, puis que dans le fond il se regardait comme le dernier des apôtres : *Ego enim sum minimus apostolorum*. (1. Cor., 15.) Et quand je mets ce glorieux témoignage dans la bouche de Xavier, ce n'est pas pour exprimer ce qu'il pensait de lui-même, mais ce que nous en devons penser. Une chose lui a manqué, c'est de verser son sang comme les apôtres, et de joindre à la gloire de l'apostolat la couronne du martyr. Mais, mon Dieu, vous savez quels furent sur cela les sentiments et les dispositions de son cœur. Vous savez quel sacrifice il eût à vous faire, et il vous fit, sur ce rivage où il plut à votre providence de l'arrêter et de terminer sa course. Si le désir peut devant vous suppléer à l'effet, ah! Seigneur, souhaita-t-il rien plus ardemment que de sacrifier pour vous sa vie? Et même ne la sacrifia-t-il pas; et une vie volontairement exposée pour l'honneur de votre nom, et pour la propagation de votre Église, à tant de fatigues sur la terre, à tant d'orages sur la mer, à tant de traverses de la part de vos ennemis, à tant de souffrances et de misères, ne fut-ce pas une mort continuelle et un martyre?

Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le modèle que cette sainte solennité nous met aujourd'hui devant les yeux; et quand je dis mes frères, j'entends ceux que Dieu a choisis pour les mêmes emplois et le même ministère que François Xavier, ceux qu'il a destinés à la conduite des âmes, à la prédication de l'Évangile, à toutes les fonctions du sacerdoce, tels qu'il s'en trouve ici plusieurs, séculiers et religieux, de tous les états et de tous les ordres. C'est, dis-je, à vous, mes frères, que je m'adresse présentement, à vous qui êtes les prêtres de Jésus-Christ, qui êtes les coopérateurs du salut des hommes, qui êtes établis pour la sanctification des peuples. Il ne m'appartient pas de vous apprendre vos devoirs; mais encore est-il bon que nous nous instruisions quelquefois les uns les autres; et puisque nous honorons en ce jour la sainteté d'un prêtre, d'un missionnaire, d'un prédicateur, d'un confesseur, d'un directeur des consciences, et que nous

participons à toutes ces qualités, n'est-il pas convenable que nous fassions quelque retour sur nous-mêmes, pour voir comment nous les soutenons? Dieu a fait des prodiges par le ministère de saint François Xavier, et souvent il ne fait rien ou presque rien par le nôtre. D'où vient cette différence? Il est bien juste que nous en recherchions la cause, et que nous examinions si notre zèle a les mêmes caractères que celui de Xavier; s'il est aussi pur, s'il est aussi désintéressé, s'il nous détache aussi parfaitement du monde et de nous-mêmes; car vous le savez mieux que moi, mes frères, toute sorte de zèle n'est pas le véritable zèle de la charité, et il n'y a rien qui demande plus de discernement que le vrai zèle, parce qu'il n'y a rien en général de plus sujet que le zèle à l'illusion et à la passion. On a quelquefois trop de zèle, disait le grand évêque de Genève, saint François de Sales; et en même temps, ajoutait-il, l'on n'en a pas assez. On en a trop d'apparent, et l'on n'en a pas assez de solide; on en a trop pour les créatures, et l'on n'en a pas assez pour Dieu; on en a trop pour les autres, et l'on n'en a pas assez pour soi-même; on en a trop pour les riches et pour les grands, et l'on n'en a pas assez pour les pauvres et pour les petits : or tout cela ce sont des fantômes de zèle.

Mais le point important, mes frères, c'est ce que j'ai dit, et ce que Xavier nous a si bien appris, savoir, que nous ne serons jamais des instruments dignes de Dieu, et propres à l'avancement de sa gloire, si nous n'entrons dans cet esprit d'anéantissement, qui fut l'esprit du Sauveur des hommes, et l'esprit de tous les apôtres. Voilà de quoi nous devons être persuadés comme d'un principe de foi : avec cela, Dieu se servira de nous; sans cela, Dieu n'agrèera jamais nos soins. Nous pourrions bien faire des actions éclatantes, mais nous ne gagnerons point d'âmes à Jésus-Christ; le monde nous applaudira, mais le monde ne se convertira pas; nous établirons notre réputation, mais Dieu n'en sera pas plus glorifié : et pourquoi voudrait-on que les choses allassent autrement? sur quoi l'espérerait-on? Dieu a prétendu sauver le monde par l'humilité : le sauverons-nous par la recherche d'une vaine estime et d'un faux honneur? le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même pour opérer le salut des pécheurs : y coopérerons-nous en nous élevant et en nous faisant valoir? Non, non, mes frères, cela ne sera jamais : Dieu n'a point pris cette voie, et il ne la prendra jamais. Les apôtres ont converti le monde par l'opprobre de la croix, et c'est par là que nous le devons convertir.

De là vient que quand je vois les ouvriers évangéliques dans l'élévation et dans l'éclat, favorisés, honorés, approuvés du monde, je tremble et je me défie de ces avantages trompeurs : pourquoi? parce

que je dis : Ce n'est point de la sorte que le monde a été sanctifié. Au contraire, quand je les vois en butte à la censure et à la malignité du monde, dans l'abjection, dans la persécution, dans le mépris et la haine du monde, j'en augure bien : car je sais que ce sont là les moyens dont Jésus-Christ et les premiers ministres de son Église se sont servis. Pardonnez-moi, mes frères, si je vous explique ainsi mes sentiments ; je le fais plus pour ma propre instruction que pour la vôtre.

Pour vous, mes chers auditeurs, qui n'êtes point appelés de Dieu à ces fonctions apostoliques, tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vous-mêmes, et que vous ayez pour votre âme, chacun en particulier, le même zèle que François Xavier a eu pour celle des autres. Est-ce trop exiger de vous ? Tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vos familles, et que vous fassiez au moins servir Dieu dans vos maisons, et par vos domestiques, par vos proches, par vos enfants, comme François Xavier l'a fait servir dans des terres étrangères, et par des sauvages et des barbares. Cela n'est-il pas raisonnable ? Ah ! chrétiens, si nous venons à nous perdre, et si nous négligeons le salut de quelques âmes qui nous sont confiées, qu'aurons-nous à répondre, quand Dieu nous mettra devant les yeux des apôtres, qui, non contents de se sauver eux-mêmes, ont encore sauvé avec eux des nations entières ? Prévenons un si terrible reproche, et, par une ferveur toute nouvelle, mettons-nous en état de parvenir un jour à cette souveraine béatitude que la foi nous propose comme le plus précieux de tous les biens, et que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT THOMAS, APOTRE.

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Ne soyez pas incrédule, mais soyez fidèle. SAINT JEAN, chap. 20.

Ce sont les deux points d'instruction que le Fils de Dieu nous propose dans l'évangile de ce jour, et qui renferment en deux mots ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne et dans la voie du salut éternel. Ne soyez point incrédule ; voilà l'écueil que nous avons à éviter : soyez fidèle ; voilà l'heureux terme où nous devons parvenir. En effet, si nous étions vraiment fidèles, nous serions justes, nous serions saints, nous serions parfaits ; et nous ne sommes communément vicieux, impies, corrompus, que parce que nous sommes incrédules. La foi, telle

que la veut saint Paul, nous inspirerait la ferveur, le zèle, la piété ; et l'incrédulité ne produit dans nos esprits et dans nos cœurs que relâchement, qu'aveuglement, qu'endurcissement. Comme la foi, selon le concile de Trente, est le principe et la racine de notre justification, l'incrédulité est l'origine et la source de notre réprobation : comme la foi nous sauve, l'incrédulité nous perd. C'est donc un abrégé de toute la morale chrétienne, que ce que dit Jésus-Christ à saint Thomas : *Noli esse incredulus, sed fidelis*. C'est aussi ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours, où, sans m'arrêter à faire le panégyrique du glorieux apôtre dont nous célébrons la fête, je veux, en vous appliquant son exemple, vous instruire premièrement du désordre de l'incrédulité, et en second lieu du mérite de la foi : du désordre de l'incrédulité, pour vous en donner de l'horreur ; du mérite de la foi, pour vous engager à l'acquérir. Ainsi, mes chers auditeurs, n'attendez point de moi d'autre moralité que celle qui regarde la pratique et l'usage de la foi ; car c'est à cela que je m'attache uniquement. Dans tous les autres entretiens de cet Avent, je me suis servi des règles essentielles de la foi, pour réformer vos mœurs : aujourd'hui je veux me servir des règles mêmes de vos mœurs, pour perfectionner votre foi. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

C'est une propriété de l'être de Dieu, que le prophète royal a remarquée, et dont il a prétendu faire un sujet d'éloge, quand il a dit que les ténèbres où Dieu se dérobe à nos yeux, et qui nous le cachent dans cette vie, ne sont pas moins admirables que sa lumière même, et que tout ce que nous découvrons et d'éclatant et de lumineux dans ces perfections adorables n'est pas plus glorieux pour lui, ni plus vénérable pour nous, que ce qui nous y paraît enveloppé de nuages, et couvert d'un voile d'une mystérieuse obscurité : car c'est ainsi que saint Ambroise a expliqué ce passage du psaume : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus* (Psalm. 138) ; sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres ont quelque chose d'aussi divin que sa lumière. Permettez-moi, chrétiens, en gardant toutes les mesures nécessaires, et sans vouloir en aucune sorte comparer la créature avec Dieu, d'appliquer ces paroles à l'apôtre saint Thomas, dont la conduite et l'exemple nous doit servir ici de leçon. L'Évangile nous le représente en deux états bien contraires ; savoir, dans les ténèbres de l'infidélité, et dans les lumières d'une foi vive et ardente : dans les ténèbres de l'infidélité, lorsqu'il doute de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'il refuse de la croire ; dans les lumières d'une foi vive et ardente, lorsque, pleinement persuadé de cette résurrection, il reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, je prétends que

dans ces deux états saint Thomas participe en quelque façon à cette merveilleuse propriété que David attribuait à Dieu, et qu'on peut très-bien dire de lui, quoique dans un sens tout différent : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Comment cela ? parce que les lumières de sa foi et les ténèbres de son infidélité, sans les considérer par rapport à lui-même, ont été également utiles et salutaires pour nous. Les ténèbres de son infidélité nous font connaître les désordres de la nôtre ; et les lumières de sa foi ont une vertu particulière pour affermir et pour animer notre foi : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Aussi est-ce une question entre les Pères, si l'Église a moins profité de l'infidélité de saint Thomas, que de sa foi, ou si la foi de saint Thomas a été plus utile à l'Église, que son infidélité : et, tous conviennent que la foi de cet apôtre, sans son incrédulité, ne nous aurait pas suffi ; que son incrédulité, sans sa foi, nous aurait été pernicieuse ; mais que son incrédulité suivie de sa foi, ou plutôt que sa foi précédée de son incrédulité, a été pour nous une source de grâces. Or mon dessein est de vous les découvrir, ces grâces ; et pour y observer quelque ordre, j'avance deux propositions : car je dis que l'incrédulité de saint Thomas, par une conduite de Dieu bien surprenante, sert à la justification de notre foi ; voilà l'avantage que nous tirons de ses ténèbres, et ce sera la première partie : j'ajoute que la foi de saint Thomas, par une vertu particulière, est le remède de notre infidélité ; voilà en quoi nous profitons de ses lumières, et ce sera la seconde partie : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Un homme incrédule, qui, par son incrédulité même, nous apprend à être fidèles ; un apôtre plein de foi, qui, par la confession de sa foi, nous empêche d'être incrédules : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Entreprendre de justifier la foi par l'infidélité même, c'est ce qui semble d'abord un paradoxe ; mais dans le sentiment de saint Augustin, c'est une des voies les plus courtes pour discerner la vérité de l'erreur. J'appelle justifier la foi par l'infidélité même, opposer la conduite de l'infidélité à la conduite de la foi, les caractères de l'infidélité aux caractères de la foi, c'est-à-dire opposer les égarements de l'infidélité à la droiture de la foi, les désordres de l'infidélité à la perfection de la foi, la témérité, la folie, et souffrez que j'use de ce terme, qui n'a paru ni trop fort ni trop dur à saint Augustin, l'extravagance de l'infidélité à la prudence de la foi, en un mot, comparer l'une avec l'autre et examiner l'une par l'autre, puisqu'il est vrai que cet examen seul et cette comparaison doit obliger tout homme raisonnable à conclure en faveur de la foi, et le préserver pour jamais du péché de l'infidélité. Arrê-

tons-nous donc à ce plan que je me propose, et considérons-le dans toute son étendue. Car je remarque dans l'incrédulité de saint Thomas quatre différents caractères qui nous expriment parfaitement la nature de ce péché, aujourd'hui si contagieux et si répandu dans le monde ; j'y remarque, dis-je, l'esprit de singularité, la préoccupation du jugement, l'attache opiniâtre à sa première résolution ; et la petitesse d'un génie borné qui veut mesurer par les sens les choses de Dieu, en ne croyant que ce qu'il voit. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fit le malheur de cet apôtre, et ce que vous avez dû comme moi, observer dans la suite de notre évangile. La singularité paraît, en ce que saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, quand le Sauveur du monde se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection, *Non erat cum eis, quando venit Jesus* (JOAN., 20) ; la préoccupation, en ce que, avant de s'éclaircir et de s'informer exactement des choses, il se détermina à ne pas croire que le Fils de Dieu fût ressuscité, et déclara qu'il ne le croirait pas, *Non credam* (Id.) ; l'opiniâtreté, en ce qu'il persista à ne le pas croire en effet, malgré le témoignage de tous les autres, qui assuraient avoir vu leur maître vivant, *Vidimus Dominum* (Id.) ; enfin, la petitesse d'un génie borné, en ce qu'il voulut que ses yeux fussent les seuls et uniques juges d'une vérité si solidement confirmée d'ailleurs ; protestant que, s'il ne voyait pas lui-même Jésus-Christ, on ne le ferait jamais convenir de ce qu'on lui en rapportait : *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus*. (Id.) Caractères, dit saint Augustin, propres à tous les esprits incrédules et pervertis dans la foi ; comme si Dieu avait eu dessein de nous marquer dans cet exemple tous les écueils auxquels il prévoyait que notre foi serait un jour exposée, et que nous aurions à éviter dans le monde si nous voulions y conserver une religion pure et sans tache : caractères d'incrédulité directement opposés aux caractères de la foi et de l'esprit chrétien ; car l'esprit chrétien qui agit par les mouvements de la foi est un esprit universel, un esprit droit, un esprit docile, un esprit élevé au-dessus des sens : un esprit universel, qui s'attache à l'Église, et qui s'y conforme ; un esprit droit, qui, pour chercher la vérité, se dégage de toute prévention ; un esprit docile, qui revient aisément de ses erreurs ; un esprit élevé au-dessus des sens, qui n'a pour règle que les grands principes de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu, lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. Encore une fois, quand il n'y aurait que cette seule opposition entre la foi et l'incrédulité, ne faudrait-il pas avouer que l'incrédulité, de la manière qu'elle se forme dans la plupart des hommes du siècle, est un pur dérèglement de l'esprit humain ; au lieu que la foi est par excellence la vertu des âmes

raisonnables et sages? Faisons sur chacun de ces caractères autant de réflexions, et tâchez de bien entrer dans toutes ces pensées.

Thomas, un des disciples du Sauveur, n'était pas avec les autres quand le Sauveur ressuscité parut au milieu d'eux : *Thomas autem unus ex duodecim non erat cum eis, quando venit Jesus*. Prenez garde, s'il vous plaît, qu'il n'était pas avec les autres, dans un temps où il avait toute sorte d'intérêt et même d'obligation de s'y trouver, puisque c'était dans un temps où le troupeau de Jésus-Christ, auparavant dispersé, venait heureusement de se réunir; dans un temps où les apôtres, premiers pasteurs de ce troupeau, se tenaient assemblés en un même lieu, *Ubi erant discipuli congregati* (JOAN., 20); et par conséquent où il était très-dangereux d'être séparé de leur compagnie, parce que, selon la remarque de saint Chrysostôme, l'assemblée des apôtres et des disciples, en ce même lieu, représentait tout le corps de l'Église naissante. Cependant saint Thomas en demeure éloigné; et dans cette conjoncture, où deux raisons particulières les obligeaient tous à se tenir unis, l'une, pour se préparer à soutenir la persécution des Juifs, *Ubi erant congregati propter metum Judæorum* (Id.); l'autre, pour attendre l'effet de la parole du Fils de Dieu, qui leur avait expressément promis cette apparition, et qui par là voulait pleinement les convaincre de la vérité d'un mystère qu'il savait devoir être un des plus solides fondements de leur foi : saint Thomas, dis-je, est le seul qui, dans une conjoncture aussi essentielle que celle-là, ne communique point avec ses frères : *Non erat cum eis, quando venit Jesus*. Tel est l'esprit de singularité; et je prétends, chrétiens, que cet esprit est le principe le plus ordinaire de l'incrédulité : car voilà une des plus communes sources d'où procèdent mille désordres qui corrompent ou qui altèrent, dans les esprits des hommes, la pureté de la foi. Qui fait dans le monde tant de libertins en matière de créance? l'affectation d'une vaine et orgueilleuse singularité, dont les libertins se piquent; ils croient qu'il leur suffit d'être singuliers, pour avoir plus de lumière et plus de raison que les autres : ne pas penser comme les autres, et parler autrement que les autres; dire ce que personne n'a osé dire, et rejeter ce que tout le monde dit, voilà en quoi consiste cette supériorité d'esprit dont ils se flattent; voilà tout le secret de leur libertinage. Et sur quoi s'appuient-ils et se fondent-ils pour secouer le joug de la foi? sur leur propre sens, à l'exclusion de toute autre règle : car, bien loin de convenir avec ceux qui marchent dans la voie d'une humble soumission à la foi, à peine conviennent-ils avec aucun de ceux qui méprisent cette voie, et qui sont libertins comme eux; puisqu'il est vrai que chaque libertin, selon son caprice, se fait intérieure-

ment une créance à sa mode, et qui n'est que pour lui seul; suivant en aveugle toutes ses idées, raisonnant tantôt d'une façon tantôt de l'autre, se formant des systèmes chimériques de Providence et de Divinité, qu'il établit et qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine; ne se fixant à rien, et contestant sur tout.

Ce que je dis, n'est-ce pas ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en tant de mondains, et ce qu'éprouvent peut-être plusieurs de ceux qui m'entendent? Qui de tout temps a produit les hérésies dans l'Église de Dieu? Permettez-moi de m'étendre sur ce point, spécialement propre pour ceux d'entre nos frères que le malheur de leur naissance avait autrefois séparés de notre communion; car je sais qu'il y en a dans cet auditoire, et je n'aurais pas le zèle que je dois avoir pour leur conversion parfaite et pour leur salut, si je manquais à leur donner une instruction qui leur peut être utile. Qui donc de tout temps a produit les hérésies dans l'Église de Dieu? L'amour de la singularité. Voulez-vous une notion générale des hérétiques? la voici, telle que je la tire de l'Écriture : ce sont des hommes, dit l'apôtre saint Jude, qui se séparent eux-mêmes : *Hi sunt qui segregant semetipsos* (Epist. JUDÆ) : c'est-à-dire des hommes qui, par un schisme malheureux, entretiennent au milieu du christianisme des sociétés particulières au préjudice de l'unité; des hommes qui se font des intérêts à part; qui, comme parle saint Augustin, se glorifient d'un certain chef, dont la secte est aussi nouvelle que le nom : *præsumentes de nescio quo duce suo qui cepit heri* (AUGUST.); et qui, par un aveuglement extrême, aiment mieux abandonner la créance de l'Église, aiment mieux dire que l'Église s'est trompée; aiment mieux avoir toute l'autorité de l'Église à éluder ou à combattre, que de renoncer à ce prétendu chef. C'est pour cela que les partisans de ces sectes infortunées, dont le royaume de Jésus-Christ a été troublé, ont toujours eu, malgré eux, des noms qui les ont distingués dans le monde : luthériens, pélagiens, nestoriens, ariens; au lieu, disait Vincent de Lérins, que nous, qui sommes demeurés fidèles et qui détestons leurs erreurs, nous avons conservé le nom de catholiques et d'enfants de cette Église universelle, qui n'est ni de celui-ci, ni de celui-là, mais de Jésus-Christ; nom vénérable qu'on ne nous a point disputé, et dont la possession paisible est un des titres que nous gardons plus chèrement. Or, je dis que cela seul est un préjugé, mais un préjugé infailible en faveur de notre foi : car, si dans tout autre sujet, la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle, selon l'Apôtre, est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur; *Unus Dominus, una*

fidés. (Ephes., 4.) Si, dans les affaires même temporelles, s'écarter du sentiment commun est une témérité insoutenable, que doit-on penser de celui qui s'en écarte dans une chose aussi essentielle que la religion; qui, pour discerner le vrai et le faux dans les difficultés et les différends qui peuvent naître en matière de créance, prétend, comme les sectateurs de Calvin, que ce n'est point par l'esprit de l'Église qu'il doit être dirigé, mais par un esprit intérieur qui est en lui? que faut-il attendre d'une semblable conduite? et s'il est si difficile à l'homme livré à son propre sens de trouver la vérité qui dépend des simples lumières de la nature, comment trouvera-t-il celle dont la connaissance est un don de la grâce? car enfin, à qui Jésus-Christ a-t-il promis ce don? à qui a-t-il confié le dépôt de cette vérité, à qui en a-t-il révélé le secret et l'intelligence? n'est-ce pas à l'Église son épouse? De là vient que saint Paul, après avoir employé quatorze années de son apostolat dans la prédication de l'Évangile, voulut, comme il le déclare lui-même, retourner à Jérusalem: pourquoi? pour exposer aux fidèles, et surtout à ceux qui tenaient dans l'Église les premiers rangs, la doctrine qu'il avait prêchée aux Gentils, afin, disait-il, de ne pas perdre le fruit de ce qu'il avait déjà fait, et de ce qu'il devait faire encore dans l'exercice de son ministère: *Ne forte in vacuum currerem, aut cucurrissem.* (Galat., 2.) Comment l'entendait-il, demandent les Pères? puisque son Évangile, ainsi qu'il l'assure, ne venait point de la révélation des hommes, qu'avait-il besoin d'en converser avec les hommes? L'ayant reçu immédiatement de Jésus-Christ, ne devait-il pas être tranquille, et devait-il craindre, selon son expression, d'avoir couru en vain, en prêchant ce qu'il avait appris du Seigneur même? Ah! mes frères, répond saint Chrysostôme, il est vrai que saint Paul se tenait sûr devant Dieu de son Évangile et de sa doctrine; mais il voulait nous montrer par là combien il est dangereux d'être singulier en ce qui touche la religion, puisque son Évangile même, tout inspiré de Dieu qu'il était, devait avoir ce caractère d'uniformité pour être annoncé utilement. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous doit consoler, et tout ensemble fortifier dans la profession que nous faisons de n'avoir point d'autres sentiments que ceux de toute l'Église; de pouvoir dire après saint Jérôme, avec cette sincérité de cœur dont Dieu est le juge: Je crois ce que croit l'Église; je ne connais point Paulin, je ne sais ce que c'est que Vital, je ne m'intéresse point pour Méléce; mais je m'attache à cette Église qui a été bâtie sur la pierre ferme; je veux vivre et mourir dans cette foi qui a été confirmée par tant de conciles, autorisée par le consentement de tant de siècles, signée du sang de tant de martyrs; d'ajouter

avec saint Augustin: Je suis catholique, et ce nom de catholique, qui justifie ma créance, me la fait aimer et m'y affermit de plus en plus. Au contraire, voilà ce qui nous doit faire trembler, quand nous nous éloignons de ce principe, et qu'il nous arrive de contredire même intérieurement ce que l'Église a décidé; car il ne s'agit pas alors d'une spéculation indifférente où il soit permis de croire et de penser ce que personne n'a pensé ni cru, et où l'égarément de la raison, sans avoir rien de commun avec le salut, soit en quelque façon du droit et de la liberté publique: il s'agit de la foi, dont la moindre altération est un crime; et où les fausses démarches que l'on fait aboutissent toutes à la perdition, et sont autant de chutes terribles, mais inévitables à un esprit présomptueux et singulier. Tandis que je m'en tiens à la foi de l'Église, je suis en sûreté de ce côté là, et je jouis d'un profond repos. Je me trouve embarqué dans un vaisseau (autre pensée de saint Jérôme, dont il était touché), je me trouve embarqué dans un vaisseau qui peut bien être agité des vents et des tempêtes, mais qui ne peut faire naufrage: si j'en sors pour me laisser emporter aux mouvements de mon esprit, dès là je cours tous les risques de mes propres erreurs; dès là je ne puis me défendre de donner dans l'écueil de l'infidélité. Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le penchant de l'homme libertin; il ne compte pour rien de risquer sa foi, d'exposer sa religion, et même de la corrompre, pourvu qu'il abonde en son sens. Damnable esprit de singularité, quels maux n'as-tu pas causés, et ne causes-tu pas encore tous les jours dans le monde chrétien? Revenons à notre évangile.

Non-seulement saint Thomas se sépara des apôtres, mais, dans le doute où il était de la résurrection de son maître, il se préoccupa, et conclut d'abord qu'il ne croirait pas: *Non credam.* (JOAN., 20.) Quelle raison eut-il de s'en déclarer de la sorte? point d'autre, dit saint Chrysostôme, qu'une prévention aveugle, qui lui fit prendre parti sans savoir pourquoi, et qui l'engagea à contester et à nier une vérité, avant que de s'en éclaircir et de s'en instruire. En effet, s'il eût agi prudemment, son premier soin devait être d'approfondir la chose; il se serait appliqué à en bien peser toutes les circonstances, il aurait écouté avec attention ce que lui disaient les disciples, et, sur un témoignage si exprès et si unanime, il eût au moins suspendu son jugement; mais de commencer par une déclaration aussi formelle que celle-là, *Non credam*, et sans avoir rien examiné, dire absolument, Je ne croirai pas, ce ne peut être le langage que d'un esprit prévenu, et c'est aussi le second désordre que j'ai à combattre.

Combien y a-t-il de ces esprits prétendus forts, dont tout le raisonnement sur certains articles de

la religion se réduit à cette parole de saint Thomas : *Non credam?* ils n'ont jamais pénétré la difficulté de ces questions, et peut-être à peine la conçoivent-ils : bien loin d'en avoir fait une étude exacte, ils avouent souvent que ces matières ne sont pas de leur ressort ; ils n'ont nulle évidence et nulle démonstration du contraire, et toutefois ils n'en disent pas moins hardiment, *Non credam*. En faut-il davantage pour les confondre ? Ce qui les rend inexorables devant Dieu, c'est que, sur tout le reste, ils auront, si vous voulez, de la docilité. Proposez à un mondain de ce caractère les opinions les plus paradoxales d'une nouvelle philosophie qui fait bruit et se répand, il vous écoutera sans préoccupation ; mais parlez-lui d'une vérité de foi, il semble qu'il soit en garde contre Dieu, et qu'il ait droit de tenir pour suspect son témoignage : n'y a-t-il pas en cela un abandonnement visible à ce que l'Écriture appelle sans reproché ? Non pas, chrétiens (prenez garde, s'il vous plaît, à cette remarque), non pas que l'intention de Dieu soit que nous donnions aveuglément et sans choix dans toute sorte de créance, ni qu'il s'ensuive de là que nous soyons obligés de recevoir, sans discussion, tout ce qu'on nous présente comme révélé de Dieu : si cela était, notre foi ne serait plus une foi discrète, ni par conséquent une foi divine ; bien loin que Dieu le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière même de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses, et quoiqu'il nous défende de raisonner, quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon, que nous raisonnions, pour nous assurer si c'est lui en effet qui a parlé : non-seulement il le trouve bon, mais il le veut, et, selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne : *Nolite omni spiritibus credere ; probate spiritus an ex Deo sint.* (JOAN., 1, *Eptst.* 4.) Mais il veut aussi, et avec justice, que nous fassions cet examen sans prévention, et que ce soit au moins avec le même respect que nous examinerions la parole d'un souverain de la terre, dont on nous signifierait les ordres. Il veut, dit saint Augustin dans le livre admirable de l'Utilité de la Foi, que nous ayons pour ses divins oracles, qui sont les Écritures saintes, l'esprit et le cœur favorablement préparés ; et que, si dans ces sacrés volumes, ou dans toute l'économie de notre religion, il y avait quelque chose qui nous troublât, ou même qui nous choquât, nous soyons plutôt disposés à confesser notre ignorance, qu'à rejeter des mystères que nous ne comprenons pas bien, mais surtout il veut que nous corrigions un certain esprit de malignité, qui fait qu'en ce qui regarde la foi, nous ne souhaitons d'être éclairés que pour contredire, que pour critiquer, que pour philosopher, que pour disputer, et peut-être avec une intention se-

crète de ne nous laisser pas persuader ; il veut, dis-je, que, si nous ne sommes pas encore parfaitement soumis à la foi, nous ne nous fassions pas de ce pernicieux esprit un obstacle à l'être ; que, si nous ne connaissons pas encore le don de Dieu, nous ne nous rendions pas par là incapables de le connaître ; enfin il veut que, comme nous comptons pour une vertu d'être dociles à l'égard des hommes, nous comptions pour un devoir indispensable et inviolable de l'être envers Dieu, afin de vérifier dans nos personnes la prédiction du Sauveur : *Eterunt omnes docibiles Dei.* (JOAN., 6.) Voilà ce que Dieu exige de nous : pouvons-nous nous plaindre qu'il en use avec trop d'empire ? et si nous n'avons pas pour lui cette docilité chrétienne, aura-t-il tort de nous punir dans toute la rigueur de sa justice ? Mais savez-vous, mes chers auditeurs, ce qui augmente encore dans les mondains le désordre de cette préoccupation si contraire à l'esprit de la religion ? Écoutez-moi : C'est la vaine crainte qu'ils ont d'une autre préoccupation tout opposée à celle-ci. Je m'explique : pleins d'une raison fière qui les enfle, ils craignent d'être préoccupés en faveur de la foi, et ils ne craignent pas d'être préoccupés contre la foi ; ils appréhendent d'avoir trop de facilité et de disposition à croire, ils n'appréhendent jamais de n'en avoir pas assez ; ils se défendent de la simplicité comme d'un faible, et ils ne pensent pas à se défendre de l'orgueil, qui est encore un plus grand faible. Cependant, mes frères, dit saint Augustin, lequel des deux est le plus dangereux pour nous ; et lorsqu'il faudra subir le jugement de Dieu ; duquel des deux aurons-nous plus sujet de nous repentir, ou d'avoir été simples et humbles ; ou d'avoir été superbes et incrédules ? Quand cette simplicité de la foi ; qui est la marque la plus infailible de la vraie piété, nous aurait fait innocemment tomber en quelque erreur, quel mal nous en peut-il arriver, comparable à celui que notre opposition à la foi nous attirera ? Je sais qu'il faut éviter l'un et l'autre excès ; mais est-il juste de n'éviter l'un que pour s'abandonner à l'autre, et de se glorifier de celui-ci pendant qu'on aurait honte de celui-là ? Esprit de prévention dont je défie le libertin de pouvoir devant Dieu se disculper. Allons plus avant.

Outre que saint Thomas se préoccupa, il s'opiniâtra dans son incrédule. Tout le portait à croire que Jésus-Christ était ressuscité : le rapport des femmes qui l'avaient vu, le témoignage de Madeleine qui lui avait parlé, celui des deux disciples qui avaient mangé avec lui dans la bourgade d'Emmaüs ; la déclaration de tous les apôtres assemblés, au milieu desquels il venait de paraître ; l'événement des choses, c'est-à-dire le tombeau trouvé vide sous le sceau public, la synagogue alarmée, les gardes confus ; tout cela sans doute devait le con-

vaincre de la résurrection de son maître. Mais malgré tout cela il persiste, et s'obstine à dire qu'il n'en croira rien : autre caractère de l'infidélité du siècle, qui, par un endurcissement opiniâtre, se rend impénétrable et inflexible à la vérité. Pourrait-on se le persuader, si l'expérience ne nous l'apprenait pas, qu'il y eût dans le monde de ces impies, qui, pour se confirmer dans une monstrueuse et scandaleuse impiété, font gloire de rejeter toute autorité; osent s'inscrire en faux contre les témoignages les plus évidents, contre les miracles les plus avérés, contre les faits les plus incontestables; pensent en être quittes pour dire que ceux qui attestent ces faits, quelque vénération qu'on ait pour leurs personnes, pour leur capacité, pour leur sainteté, les Cyprien, les Ambroise et les Augustin, ont été ou trompés eux-mêmes, ou des trompeurs, ou des visionnaires, ou des imposteurs? C'est ainsi néanmoins que parle le libertin. Le croirait-on, que la corruption de l'esprit de l'homme allât jusqu'à se faire un point d'honneur de ne revenir jamais de son sentiment, de n'acquiescer jamais à la vérité, quand on s'est une fois déclaré contre elle; de pousser une erreur aux dernières extrémités, parce qu'on s'est engagé à la soutenir, et d'aimer mieux en voir les suites funestes, que de la reconnaître et d'en faire humblement l'aveu? C'est cependant à quoi aboutit le faux zèle de l'hérétique : péché qui attaque directement le Saint-Esprit, en opposant à toutes ses lumières un cœur dur, dont l'esprit de ténèbres s'est emparé; péché dont l'Église a reçu tant de plaies mortelles, puisque l'obstination d'un seul homme l'a si souvent jetée dans la confusion et la désolation; péché qui, dans la société civile, cause tous les jours tant de désordres au préjudice de la charité qui en est blessée, de la paix qui en est troublée, de la justice et de l'innocence qui en est opprimée. C'est là toutefois, mes chers auditeurs, ce que le monde aveugle et passionné fait passer pour force d'esprit. Ah! Seigneur, ne permettez pas que je m'en forme jamais une semblable, et ne souffrez pas que jamais mon esprit se fortifie de la sorte aux dépens de ma foi. Non, mon Dieu, il n'en ira pas ainsi : parmi les faiblesses extrêmes à quoi je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore quelque force, c'est pour vous, non pas contre vous, que je prétends la conserver; car je veux pouvoir vous dire aussi bien que David : *Fortitudinem meam ad te custodiam* (Ps. 58); et je veux que ces paroles demeurent gravées dans mon cœur, pour être la première règle de ma conduite. Les libertins emploient la force de leur esprit contre votre religion, les hérésiarques contre votre Église, tous unanimement contre vous; mais moi, Seigneur, qui fais profession d'être fidèle, je la garderai, et j'en userai pour vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*.

Au lieu que ceux-là mettent leur force à ne rien croire, ou à ne croire que ce qu'il leur plaît, je mettrai la mienne à me soumettre et à me captiver : ma force sera ma soumission; et quand je vous ferai, ô mon Dieu! le sacrifice de cette soumission, qui est le plus grand effort de l'esprit humain, je me consolerais dans la pensée que je le fais pour vous, et non pour d'autres. Qu'on me traite d'esprit faible, que le monde juge de moi selon ses vues; peu m'importera, pourvu que je m'attache à vous par une foi vive, et que rien ne soit capable de m'ébranler dans la résolution où je suis de n'avoir ni esprit ni force que pour vous, et par rapport à vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*. Voilà, mes frères, dit saint Augustin, comment un homme chrétien doit parler à Dieu, et voilà ce qui fait sa gloire : car qu'y a-t-il de plus glorieux que d'être vaincu, ou plutôt que de vouloir bien être vaincu par la vérité : *Quid enim gloriosius, quam vincti a veritate?* (AUGUST.) Mais qu'y a-t-il de plus pitoyable que d'avoir honte de céder à la vérité, que de se révolter et de s'aigrir contre la vérité, que de s'en faire une ennemie irréconciliable, avec laquelle on ne veut jamais convenir? Pouvez-vous, Seigneur, nous punir plus sévèrement, que de nous livrer à cet esprit d'obstination?

Enfin, saint Thomas protesta qu'il ne croirait point la résurrection de Jésus-Christ, s'il ne voyait la marque des clous dont ses mains avaient été percées, et s'il ne mettait le doigt dans la plaie de son côté, *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus, non credam*; et quoique la vue des plaies du Sauveur fût de toutes les preuves la plus équivoque, puisque au contraire, dit Origène, si Jésus-Christ était ressuscité, son corps, comme glorieux et impassible, n'eût dû naturellement avoir nul vestige de ce qu'il avait souffert; par un raisonnement mal entendu, ce disciple incrédule ne laisse pas d'insister sur cette unique preuve dont il fait dépendre sa foi : *Nisi videro, non credam*. Dernier aveuglement de l'infidélité, qui, se contredisant elle-même, après avoir quitté le parti d'une raison solide qui la soumettait à la révélation de Dieu, veut réduire toutes choses aux connaissances des sens, comme si les sens avaient un tribunal supérieur à la révélation et à la raison; comme s'ils étaient juges compétents des mystères que la religion nous propose; comme si leur sphère pouvait s'étendre jusqu'à l'être non-seulement spirituel, mais surnaturel et divin; comme s'il suffisait de dire, je ne l'ai pas vu, pour avoir droit de douter de tout; comme si dans les affaires même du monde on ne se tenait pas obligé de croire mille choses qu'on ne voit pas, et qu'il est impossible de voir. Non, mes frères, conclut saint Bernard, traitant ce sujet dans un de ses sermons sur le Cantique des cantiques, ce n'est

point par là qu'on parvient à la vérité. C'est par ce qu'on a oui, dit l'apôtre, et non pas par ce qu'on a vu, qu'on connaît Dieu dans cette vie : *Fides ex auditu*. (Rom., 10.) La vue des mystères de Dieu est la récompense qu'on nous réserve dans le ciel ; mais cette récompense doit être méritée sur la terre par l'obéissance de la foi. D'où vient que le prophète disait à Dieu : *Auditui meo dabis gaudium et lætitiã* (Ps. 50) ; Parce que j'ai entendu avec respect votre parole, vous me donnerez, Seigneur, la consolation et la joie d'en voir un jour clairement et à découvert les secrets les plus cachés. Attachons-nous donc à cet ordre si sagement établi ; et, bien loin de dire avec le disciple de notre évangile, Si je ne vois, je ne croirai pas, remercions Dieu, et comptons pour une grâce singulière de ce que nous pouvons avoir le mérite de ne pas voir et de croire, puisque Jésus-Christ nous déclare qu'en cela même nous sommes heureux : *Beati qui non viderunt et crediderunt*. (JOAN., 20.) Ne soyons pas aveugles jusqu'à ce point, de nous en affliger, ni de nous en plaindre, et ne nous faisons pas un malheur de la chose même dont il nous a fait une béatitude ; souhaitons que notre foi soit plus abondante, plus agissante, plus fervente, mais ne souhaitons pas qu'elle soit plus évidente ; demandons à Dieu, non pas qu'elle soit en elle-même plus éclairée, mais que nous soyons plus disposés à être éclairés par elle, touchés par elle, sanctifiés et convertis par elle ; et si, au moment que je vous parle, on venait à nous dire, comme à saint Louis, qu'il paraît actuellement un miracle visible dont il ne tient qu'à nous d'être témoins, soyons prêts à répondre, à l'exemple de ce saint roi, que pour croire nous n'avons pas besoin d'un tel secours ; que nous avons Moïse et les prophètes, c'est-à-dire les Écritures saintes ; que nous avons l'Évangile de Jésus-Christ, dont la certitude surpasse tous les miracles. Ne tombons point surtout dans le désordre de ces hommes insensés dont parle l'apôtre saint Jude, qui, après avoir corrompu tout ce qu'ils savent, condamnent tout ce qu'ils ignorent, abusant de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ne voient pas. Nous en voyons assez, disait Pic de la Mirande, pour ne pas douter qu'il y a un Dieu auquel nous devons obéir ; et nous n'en voyons que trop pour attirer sur nous toutes ses vengeances, si nous ne lui obéissons pas. Cependant, après avoir vu comment l'infidélité de saint Thomas est la justification de notre foi, voyons comment la foi de ce même apôtre est le remède de notre infidélité : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour donner plus de jour à ma seconde pensée, et pour vous faire voir comment la foi de saint Thomas est le remède de notre infidélité, je distingue trois différents états où la foi de cet apôtre doit être

considérée : le premier, où il la professe ; le second, où il la publie ; et le troisième, si j'ose m'exprimer ainsi, où il la consomme. Le premier, où il la professe par le témoignage admirable qu'il rend à Jésus-Christ, et qui est rapporté dans notre évangile : le second, où il la publie par ses prédications, dont le fruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre ; le troisième, où il la consomme par le glorieux martyre qu'il endure, et par le sacrifice de sa propre vie. Expliquons-nous. Saint Thomas, pour réparation de son incrédulité, a donné au monde trois illustres preuves de sa foi ranimée et ressuscitée ; car il l'a confessée hautement, en reconnaissant Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu, *Dominus meus et Deus meus* (JOAN., 20) : il l'a prêchée apostoliquement, en convertissant les peuples, et, malgré les efforts de l'idolâtrie, leur persuadant que Jésus-Christ était le vrai Dieu ; et il l'a consommée saintement en s'immolant soi-même, et souffrant une mort cruelle pour le nom de son Dieu. Or, dans ces trois états, je dis que la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité : comment ? parce que, dans ces trois états, la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, et une leçon qui nous instruit : un argument qui nous convainc, en sorte que, si nous savons bien l'approfondir, il ne nous est plus possible de douter ; et une leçon qui nous instruit, en sorte que, si nous nous appliquons à la bien comprendre, nous ne pouvons plus rien ignorer. Doute et ignorance, restes déplorables du péché de notre origine, mais dont je soutiens, encore un coup, que la foi de ce bienheureux disciple est le souverain préservatif, puisqu'elle dissipe tous nos doutes en nous réduisant à la nécessité de croire, et qu'elle corrige toutes nos erreurs, en nous apprenant ce qu'il faut croire, et comment nous le devons croire. Après cela, n'ai-je pas droit de conclure que Dieu nous la présente aujourd'hui comme un remède qui doit pour jamais nous garantir de l'infidélité ? Voilà, chrétiens, en peu de mots, le raisonnement de saint Grégoire, pape, qui, développé dans toute son étendue, aurait de quoi toucher les âmes les plus dures et les moins sensibles aux impressions de la foi, mais que j'abrège pour ne pas abuser de votre attention.

Saint Thomas a cru ; donc nous devons croire après lui ; c'est la conséquence infaillible que tous les Pères de l'Église ont tirée de la confession de ce saint apôtre. Car enfin, disaient-ils, et avec raison, la foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le libertinage le plus déflant n'a rien à lui opposer. Il a cru ; ce n'est point par faiblesse, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres ; nous l'avons vu bien éloigné de ces dispositions : il s'ensuit donc

qu'il a cru, ou par un miracle de la grâce qui s'est fait en lui, ou par une évidence parfaite qu'il a eue de la résurrection de son maître. S'il a cru par un changement miraculeux qui s'est fait en lui, il n'en faut pas davantage pour me convaincre, car il n'y a que Dieu qui puisse avoir été l'auteur d'un pareil miracle; et quand le démon (ce qui n'est pas) aurait le pouvoir d'agir immédiatement sur les esprits des hommes, il n'aurait pas usé de ce pouvoir pour faire croire à saint Thomas ce qui relevait la gloire de Jésus-Christ, puisque le démon, capital ennemi de Jésus-Christ, bien loin de travailler à sa gloire, travaille de toutes ses forces à la détruire. Il fallait donc que ce fût Dieu même qui eût changé l'esprit et le cœur de saint Thomas, et qui, dans un moment, d'opiniâtre et d'inflexible qu'il était, l'eût rendu souple et docile: or, cela seul serait un miracle plus convaincant que tout ce qu'il y a jamais eu de plus miraculeux. Mais non, chrétiens, il n'y eut point simplement de miracle dans la conversion de saint Thomas. J'avoue qu'elle fut surnaturelle, puisqu'elle procéda d'une grâce surnaturelle; mais, supposé la faveur que Jésus-Christ fit à saint Thomas de se manifester à lui, de lui découvrir ses plaies, de lui permettre de les toucher, de lui parler, de lui faire des reproches, de le consoler et de l'instruire; supposé, dis-je, tout cela, ce ne fut point une chose surprenante que saint Thomas crût; et si nous avions été à sa place, quelque incrédules que nous soyons, nous aurions cru comme lui. Or, cette évidence de la résurrection de Jésus-Christ, qui dissipa en un instant tout ce que l'infidélité avait formé de nuages dans l'esprit de ce disciple, qui le remplît des lumières de la foi les plus vives et les plus brillantes; qui, faisant naître cette vertu dans son cœur, la fit aussitôt éclater par sa bouche, ou plutôt, pour parler avec saint Léon, qui, d'une bouche infidèle tira cette excellente confession : *Domínus meus et Deus meus*; Mon Seigneur et mon Dieu: voilà ce que j'appelle le remède de notre incrédulité; car qui ne croirait pas à un témoignage que la seule force de la vérité connue arracha à celui même qui la combattait avec plus d'obstination? Quand saint Paul, après sa conversion, prêchait le nom de Jésus-Christ dans les synagogues, l'Écriture dit qu'il confondait les Juifs, *Confundebat Judæos*: pourquoi? parce qu'ayant été le persécuteur déclaré du nom de Jésus-Christ, les Juifs ne pouvaient ni récuser, ni rejeter le témoignage qu'il rendait en faveur de cet Homme-Dieu. Car vous le savez, leur disait-il, mes frères, de quelle manière j'ai vécu dans le judaïsme, et avec quel excès de fureur je faisais la guerre à cette nouvelle Église que je reconnais aujourd'hui pour l'Église de Dieu. Il est vrai, j'étais infidèle comme vous, et plus rebelle aux lumières de la grâce que vous; mais c'est pour cela que Dieu a jeté les yeux

sur moi, et que Jésus-Christ a voulu exercer envers moi ses miséricordes, afin que je devinsse un exemple qui vous obligéât à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par le plus étonnant de tous les prodiges, m'a mis dans la disposition où vous me voyez, qui m'a abattu pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer, qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait son apôtre, et qui, pour réparation des outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve de témoin auprès de vous. Ces paroles, dis-je, dans la bouche de saint Paul, avaient une vertu toute divine; et saint Luc ajoute que c'était assez qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour fermer la bouche à tous les ennemis du nom chrétien: *Confundebat Judæos affirmans quoniam hic est Christus.* (Act., 9.) Or, je dis cela même de saint Thomas: pour confondre l'incrédulité sur le sujet de la résurrection, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ, saint Thomas n'avait qu'à se montrer, et qu'à dire hautement: C'est moi qui combattais cette résurrection, moi qui ai fait voir tant d'opposition à la croire, mais qui suis aujourd'hui forcé de la reconnaître, et qui ne veux plus vivre que pour la publier: il m'en coûtera la vie; mais trop heureux si, par l'effusion de mon sang, je puis rendre à une si sainte vérité le témoignage que je lui dois: ce témoignage m'attirera la haine de toute ma nation; mais je compterai pour rien d'être exposé à toute la haine du peuple, pourvu que j'annonce la gloire de mon Dieu. Encore une fois, qui pouvait inspirer à cet apôtre des sentiments si généreux? était-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit? ou plutôt n'est-il pas évident que ce ne fut rien de tout cela? et puisque la conversion de cet apôtre ne peut être expliquée qu'en disant que c'a été l'effet, mais l'effet incontestable et palpable de la vérité qu'il avait vue, que nous reste-t-il à souhaiter davantage pour l'affermissement de notre foi?

Non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, mais une leçon qui nous instruit; et qui, après nous avoir réduits à la nécessité de croire, nous apprend encore ce que nous devons croire. Car, comme remarque Guillaume de Paris, par une seule parole, ce grand saint est devenu le théologien, le docteur, le maître de toute l'Église, a éclairci la foi de tous les siècles, a dissipé toutes les ténèbres dont la malignité de l'hérésie devait dans la suite des temps obscurcir nos principaux mystères. Et prenez garde, en effet, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de notre foi, c'est de croire que Jésus-Christ est Dieu; sans cela point de christianisme, sans cela point de religion, sans cela point de grâce ni de salut. Fussions-nous des anges de lumière, fussions-nous des hommes de miracles, si nous ne confessons la di-

vinité de Jésus-Christ, et si nous ne sommes prêts à mourir pour la défendre, nous sommes des anathèmes et des réprouvés. Quiconque divise Jésus Christ, disait le bien-aimé disciple, *Omnis spiritus qui solvit Jesum* (JOAN., Ep. 4), c'est-à-dire, quiconque reconnaissant Jésus-Christ pour homme, ne l'adore pas comme Dieu, devient dès là et par là un antéchrist : *Qui solvit Jesum, est antichristus.* (Id.) Voilà ce qui nous justifie devant Dieu; et, pour user des termes de l'Écriture, voilà ce qui nous rend victorieux du monde, la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* (Id., Ep. 5.) Or, par qui nous est venue cette foi? ou plutôt, par qui cette foi nous a-t-elle été développée? Par l'apôtre saint Thomas, qui, de tous les organes dont Dieu s'est servi pour nous révéler cet auguste mystère de la divinité de son Fils, est sans doute celui qui nous l'a déclaré plus nettement, plus positivement, plus absolument. Les autres se sont contentés d'attribuer à Jésus-Christ des qualités divines : l'évangéliste saint Jean nous a enseigné qu'il était le Verbe de Dieu; Jean-Baptiste, son précurseur, nous l'a fait connaître comme Agneau de Dieu; saint Pierre, parlant au nom de tous, a protesté qu'il était Fils de Dieu; saint Paul, pour comble d'éloge, nous l'a représenté revêtu de la forme de Dieu : il n'y a que saint Thomas qui, par une expression d'autant plus vénérable et plus authentique, qu'elle est plus simple et plus naturelle, l'ait nommé son Seigneur et son Dieu : *Dominus meus et Deus meus.* Cependant, chrétiens, c'est sur la simplicité de ce témoignage que notre foi est particulièrement établie. A tout le reste, l'impiété arienne opposait des détours et des subterfuges; et quelque évidents que fussent les sacrés oracles en faveur de la divinité du Messie, si les partisans de l'arianisme ne pouvaient y résister, ils trouvaient moyen de les éluder. En vain saint Pierre avait dit, *Tu es Christus, Filius Dei vivi*; ils prétendaient, quoique injustement, que sans être Dieu il pouvait, dans le sens même de ce passage, être appelé Fils de Dieu; et la faiblesse de leurs réponses sur un dogme aussi solidement fondé que celui-là, ne diminuait rien de leur opiniâtreté : mais quand on leur produisait l'hommage que saint Thomas avait rendu à Jésus-Christ ressuscité, quand on les pressait par la force de ces termes, *Dominus meus et Deus meus*; quand on leur faisait entendre que, dans le style des Écritures, jamais autre que Dieu même n'avait été traité de mon Dieu, *Deus meus*, la vérité l'emportait sur leurs artifices, ces paroles incapables d'interprétation les déconcertaient; pour peu qu'ils eussent de bonne foi, ils désespéraient de s'en pouvoir sauver; et, touchés de l'exemple du saint apôtre, ils se ré-

duisaient souvent à faire au Sauveur du monde la même réparation que lui : *Dominus meus et Deus meus*; Mon Seigneur et mon Dieu. Ce qui, selon la remarque de saint Hilaire, était l'abjuration la plus solennelle de l'arianisme, et comme la formule de foi qui distinguait les orthodoxes de ceux qui ne l'étaient pas.

Ce n'est pas tout : saint Thomas a publié et annoncé cette foi dont il avait fait une si sainte profession; et, par le succès de ses prédications apostoliques, il nous a convaincus sensiblement de la vérité de ce qu'avait prédit le Fils de Dieu : savoir, que son Évangile serait prêché et reçu dans tout le monde : car c'est en effet par le ministère de saint Thomas que l'on a vu cette prédiction accomplie, et c'est le premier d'entre les apôtres dont on a pu dire à la lettre : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum* (Psalm. 18); que sa voix a retenti jusqu'aux extrémités de la terre, et que par lui la foi s'est répandue jusque dans les pays les plus éloignés. Les autres, après avoir reçu le Saint-Esprit, se partagent dans les provinces voisines de la Judée, l'Italie, l'Égypte, l'Asie Mineure, sont comme les bornes de leur apostolat; mais saint Thomas, animé d'un zèle plus vaste et plus étendu, embrasse un monde entier, ou plutôt pousse ses desseins et ses entreprises jusque dans un nouveau monde. Il ne lui suffit pas d'avoir converti les Parthes et les Mèdes; les Hyrcans et les Perses sanctifiés sont trop peu pour lui; il ne compte pour rien d'avoir porté le nom de Jésus-Christ dans tous les lieux que le héros de la Grèce a rendus célèbres par ses conquêtes : honteux d'en demeurer là, et de finir sa course où l'ambition de ce monarque termina la sienne, il pousse plus avant, il pénètre dans la région la plus intérieure de l'Inde; il prêche à des peuples dont le nom était à peine connu; et là, avec le secours du Dieu qui l'envoie, que fait-il? ô toute-puissante et divine foi, que ne pouvez-vous pas! il établit le culte d'un Dieu crucifié, il inspire à des hommes charnels l'amour de la croix, il confond la superstition, il renverse les idoles, il gagne à Jésus-Christ et à l'Évangile des millions d'infidèles. Ce que je dis n'est point fondé sur une de ces traditions obscures que l'infidélité conteste, et qui servent de matière à la critique des savants : ce sont de ces faits éclatants, dont rien n'a jamais effacé le lustre. Le sépulcre de saint Thomas, qui, suivant le rapport de saint Chrysostôme, était, dès les premiers siècles du christianisme, aussi vénérable que celui de saint Pierre, est encore aujourd'hui ce qui entretient la piété et la ferveur de toutes les Églises d'Orient. C'est là que cet homme de Dieu, saint François Xavier, passait les jours et les nuits en de profondes méditations qui le transportaient hors de lui-même; c'est là qu'il se remplissait de zèle; c'est de

là qu'embrasé d'une sainte ardeur que les cendres de cet apôtre excitaient, il partait pour aller combattre les ennemis de son Dieu, réveillant toute sa confiance et tout son courage par cette pensée, qu'il marchait sur les traces de saint Thomas, qu'il continuait son ouvrage, et que lui ayant été destiné pour successeur, il pouvait tout attendre de sa protection. Or, ce succès de l'Évangile, tel que je viens de le marquer, a depuis été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi; et si par là notre apôtre nous a convaincus en nous faisant voir l'accomplissement de la parole et de la prédiction de Jésus-Christ, c'est par là même aussi qu'il nous a instruits : car qu'est-ce que cette foi qu'il a répandue dans le monde? Une lumière qui a éclairé le monde, et qui, de siècle en siècle, s'est perpétuée jusqu'à nous. Oui, mes chers auditeurs, la même foi que saint Thomas a portée si loin au delà des mers, nous sert encore de flambeau pour guider nos pas et pour nous conduire; les mêmes vérités dont il a établi la créance parmi les nations, et en tant d'esprits indociles, d'esprits prévenus, d'esprits superbes et orgueilleux, c'est ce que nous professons comme les articles de notre religion, ce que nous suivons comme les règles de notre vie, sur quoi nous nous appuyons comme sur les fondements de notre espérance. Heureux de l'avoir conservé, ce sacré dépôt, ou plutôt heureux que Dieu l'ait fait passer dans nos mains! mais souverainement malheureux, si jamais nous venions à le dissiper ou à le perdre!

J'achève, et voici ce qui couronne la foi de saint Thomas, et ce qui y met la dernière perfection : cette foi qu'il a confessée hautement, qu'il a prêchée apostoliquement, il l'a enfin saintement et glorieusement consommée : par où? par son martyre; car ce qu'on a toujours regardé dans l'Église de Dieu, et avec raison, comme le plus signalé témoignage d'une foi parfaite, où, si vous voulez, comme l'attachement le plus parfait à la foi, c'est de mourir pour elle, de lui sacrifier sa vie, et avec sa vie tous les intérêts humains, de la soutenir malgré les menaces et les plus violentes persécutions, et de signer enfin de son sang la confession qu'on en fait. Or, voilà ce que nous devons encore admirer dans notre généreux apôtre. Qui l'eût cru, chrétiens, lorsqu'on le voyait chancelant et incertain, opiniâtre et incrédule, doutant d'une des vérités fondamentales de la foi, et refusant de s'y soumettre, qu'il en serait un jour, non-seulement le prédicateur, mais la victime et le martyr? Ce sont là, mon Dieu, de ces changements qu'opère la vertu toute-puissante de votre esprit, et que nous ne pouvons attribuer à nul autre principe. Cependant j'ajoute que dans cet état saint Thomas a plus que jamais de quoi nous convaincre et de quoi nous instruire : de quoi nous convaincre,

parce que c'est dans cet état que son témoignage en faveur de la foi est moins suspect, et doit par conséquent avoir plus de force; de quoi nous instruire, parce que c'est dans cet état que son exemple nous apprend ce que nous devons faire nous-mêmes pour la foi, et quel est à l'égard de la foi, un de nos devoirs les plus essentiels. Attention, s'il vous plaît, à l'un et à l'autre.

Je sais, mes chers auditeurs, qu'il y aurait toujours de la présomption et de l'injustice à soupçonner la fidélité des ministres de l'Évangile; mais après tout, quand un homme prêche la foi sans danger, sans s'exposer, sans rien hasarder, quelque respectable que soit son ministère, il n'est pas évident que ses vues, dans l'exercice de son ministère, soient tout à fait épurées, ni que le seul zèle de la vérité le fasse parler : or, moins nous sommes certains de la droiture de ses intentions et de la pureté de ses vues, moins est-il propre à nous convaincre et à nous toucher; mais quand je vois un apôtre percé de traits, comme saint Thomas, tout ensanglanté, et mourant pour confirmer la foi qu'il annonce, je me dis à moi-même : Quel autre intérêt que celui de la vérité pouvait l'engager à souffrir de la sorte et à s'immoler? Il fallait qu'il fût bien persuadé d'une religion qui lui coûtait si cher à défendre; il fallait qu'il en eût des preuves bien fortes. Et à qui d'ailleurs puis-je plus sûrement et plus sagement m'en rapporter, qu'à celui même qui dut avoir été témoin oculaire de ce qu'il nous a appris et de ce qu'il a soutenu avec tant de constance? Son témoignage, surtout en de pareilles conjonctures, est donc une conviction pour nous, comme son exemple est encore une instruction qui nous montre en quelles dispositions nous devons être nous-mêmes à l'égard de la foi.

Et en effet, chrétiens, telle doit être la préparation de notre cœur, et tel l'attachement à notre foi, que rien ne soit capable de nous en séparer. Il est vrai que nous ne sommes pas en ces temps où toutes les puissances du monde, liguées contre Jésus-Christ et son Évangile, employaient tout ce qu'elles avaient d'autorité et de forces à poursuivre les fidèles. Nous ne sommes plus exposés au bannissement et à l'exil, aux fers et à la captivité, aux tourments et à la mort; nous pouvons faire une profession libre et publique de la sainte religion que nous avons embrassée dans notre baptême, et où nous avons été élevés. Mais aussi la profession que nous en faisons maintenant sans danger, et même avec honneur, pour avoir le degré de mérite et de perfection qui lui est essentiel et absolument nécessaire, doit être accompagnée d'une si ferme résolution, que nous soyons, avec le secours de Dieu, déterminés à courir tous les périls, à essayer tous les opprobres, à endurer tout et à perdre tout, plutôt

que de démentir jamais le saint caractère que nous portons. Or, mes frères, y a-t-il lieu de croire que vous soyez ainsi disposés; et si vous prétendez l'être, par quel monstrueux assemblage voulez-vous accorder, avec une foi de créance et de spéculation, une infidélité de pratique et de mœurs? Prenez bien garde à ce que je dis; je demande d'abord s'il y a un fondement solide, pour penser que vous soyez dans cette disposition que votre foi exige indispensablement de vous; et mille preuves ne doivent-elles pas plutôt me faire juger que vous êtes dans une disposition tout opposée? car comment me persuaderai-je que vous auriez la force de tenir contre les menaces des tyrans et contre les efforts des persécuteurs de l'Évangile, quand vous n'avez pas seulement le courage de résister au respect humain, quand une parole et une vaine raillerie suffit pour vous arrêter et pour vous déconcerter; quand la moindre violence qu'il faut vous faire, pour accomplir les devoirs du christianisme, vous paraît insoutenable et vous désespère; quand, au lieu de vous élever contre l'audace de ces libertins qui, par leurs discours impies, osent profaner en votre présence ce qu'il y a de plus vénérable et de plus divin dans la religion, vous leur prêtez l'oreille, vous les écoutez avec attention, souvent avec plaisir; vous leur applaudissez, ou du moins, par un silence lâche et timide, vous les autorisez; quand vous-mêmes vous aimez tant à raisonner sur les mystères de la foi, à former des difficultés sur certains articles, à censurer certaines dévotions que la pieuse simplicité des fidèles a établies, et qu'un long usage dans l'Église a confirmées? Avec cela, dis-je, peut-on présumer que vous seriez prêts à livrer les mêmes combats que les martyrs, et à remporter les mêmes victoires?

Mais vous l'êtes, j'y consens, et je le veux supposer : quelle alliance prétendez-vous faire d'une foi de spéculation avec une infidélité d'action? qu'est-ce qu'une foi stérile et sans œuvres? l'apôtre saint Jacques ne nous l'a-t-il pas appris, que c'est une foi morte? Et qu'est-ce donc encore, à plus forte raison, qu'une foi si sainte en elle-même et si pure, avec une vie toute mondaine et toute corrompue? c'est-à-dire, qu'est-ce qu'une foi qui, dans ses maximes, combat tous les sens, et une vie où vous ne cherchez qu'à contenter les sens et qu'à satisfaire leurs désirs les plus déréglés? qu'est-ce qu'une foi dont tous les principes vont à mortifier les passions et à les détruire, et une vie qui n'est employée qu'à nourrir les passions les plus honteuses, qu'à entretenir les plus criminelles habitudes, qu'à s'abrutir dans les plus infâmes plaisirs? qu'est-ce qu'une foi qui ne nous enseigne que le mépris du monde et de nous-mêmes, que le renoncement aux biens temporels, que l'humilité, que la charité, que la patience; et une

vie où vous n'êtes attentifs qu'à vous agrandir dans le monde, où vous ne pensez qu'à vous distinguer selon le monde, où vous ne travaillez qu'à vous enrichir des trésors du monde; une vie qui se passe en intrigues, en cabales, en procès, en querelles et en dissensions? Je laisse un plus long détail que tant de fois j'ai déjà fait en d'autres discours; et pour finir celui-ci, j'en reviens à cet avis important que donna Jésus-Christ à saint Thomas, et que je vous donne à vous-mêmes; *Noti esse incredulus, sed fidelis*. Préservons-nous des désordres de l'incrédulité, en nous soumettant à la foi; soyons fidèles, et soyons-le d'esprit et de cœur. Soyons-le d'esprit, en nous rendant dociles aux vérités de la foi; et soyons-le de cœur par un zèle ardent pour la foi. Surtout conformons notre vie à notre foi, et honorons notre foi par notre vie; que la foi soit la règle de toutes nos actions; que la foi soit le remède de toutes nos passions, que la foi soit le principe de toutes nos déli-bérations. Heureux, si nous croyons ainsi! la foi, comme un guide infailible, nous conduira dans la voie du salut et nous fera parvenir à l'éternelle félicité, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE.

Stephanus, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

Étienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. *Actes des Apôtres*, ch. 6.

Il ne faut pas s'étonner, dit saint Chrysostôme, s'il faisait des miracles et des prodiges, puisqu'il était plein de grâce et de force. Dans l'ordre des décrets et des dons divins, l'un s'ensuivait naturellement de l'autre; et Dieu ne l'avait rempli de force et de grâce, que parce qu'il en voulait faire, pour la gloire de l'Évangile et de la loi de Jésus-Christ un homme de prodiges et de miracles. Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons aujourd'hui à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr dont nous célébrons la fête. Arrêtons-nous donc là, chrétiens, et n'entreprenons pas de rien ajouter à cet éloge. C'est le Saint-Esprit même qui en est l'auteur; et il n'appartient qu'à lui de donner aux saints les vraies louanges qui leur sont dues, parce qu'il n'y a que lui qui connaisse et qui discerne parfaitement leur sainteté. Or, voici l'idée qu'il nous donne de celle de saint Étienne, Il a été plein de grâce, et en même

temps plein de force : plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et plein de force dans la consommation de son martyre. Cette double plénitude, que je regarde comme le caractère qui le distingue, et qui a fait tout son mérite devant Dieu et devant les hommes; cette plénitude de grâce qui a sanctifié sa vie, et cette plénitude de force qui a couronné sa mort; cette plénitude de grâce qui a rendu sa conduite si irrépréhensible et si édifiante, et cette plénitude de force qui a rendu sa patience et sa charité si héroïques; cette plénitude de grâce, en vertu de laquelle il a été un parfait ministre de l'Église de Jésus-Christ, et cette plénitude de force, en vertu de laquelle il a été non-seulement le premier martyr, mais un des plus fervents martyrs de Jésus-Christ; n'est-ce pas, mes chers auditeurs, le partage le plus juste que je puisse me proposer dans ce discours, puisqu'il est renfermé même et si clairement exprimé dans les paroles de mon texte? *Stephanus, plenus gratia et fortitudine*. Vous me demandez quels miracles en particulier a faits saint Étienne? L'Écriture ne nous les dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en a fait d'éclatants, dont le peuple a été témoin : *Faciebat prodigia et signa magna in populo*. Mais je me trompe : elle nous dit en particulier les miracles qu'a faits ce grand saint, et c'est à moi à vous les marquer : elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités; mais elle nous parle d'autres prodiges qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à notre édification : car elle nous dit les excellentes vertus que saint Étienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde; et tout cela, pesé dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature, mais elle nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. Revenons donc au plan de son panégyrique, que le Saint-Esprit même nous a tracé. Saint Étienne a été plein de grâce et plein de force. Il a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère; et je prétends que cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi, comme vous le verrez, pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : *Stephanus, plenus gratia*; c'est la première partie. Il a été plein de force dans la consommation de son martyre; et je soutiens que cela seul, est non pas un prodige, mais

plusieurs prodiges ensemble, qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia*; c'est la seconde partie. Plein de grâce, il a édifié l'Église, et plein de force, il a ravi d'admiration non-seulement la terre, mais le ciel; plein de grâce, il a condamné nos désordres, et plein de force, il a confondu notre lâcheté : voilà tout mon dessein. Divin Esprit, soutenez-moi, afin que je puisse traiter dignement un si grand sujet, et donnez à mes auditeurs les dispositions nécessaires pour profiter des importantes vérités que je vais leur annoncer : c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de votre sainte épouse, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'attache au texte sacré, et, suivant la remarque de saint Chrysostôme, je fais consister cette grâce dont saint Étienne fut rempli dans les deux qualités, dans les deux conditions que demandèrent les apôtres quand il s'agit d'établir et d'ordonner ceux qui devaient faire dans l'Église la fonction de diacres : car voici comme ils en parlèrent à tous les disciples assemblés : Choisissez, mes frères, leur dirent-ils, des hommes qui soient parmi vous d'une probité reconnue, et, en même temps, d'une sagesse consommée : *Considerate, fratres, viros ex vobis boni testimonii, plenos Spiritu sancto et sapientia, quos constituamus super hoc opus*. (Act., 6.) Probité et sagesse que saint Étienne posséda dans un éminent degré, et qui lui donnèrent non-seulement toute l'autorité, mais toute la grâce dont il eut besoin pour s'acquitter avec honneur du ministère qui lui avait été confié.

Il ne suffisait pas qu'il eût pour cela une probité véritable; mais il lui fallait une probité reconnue, une probité éclatante, une probité éprouvée, et à laquelle toute l'Église rendit hautement témoignage : car c'est ce qu'expriment ces paroles, *Viros boni testimonii* : pourquoi? parce qu'il était question d'un emploi aussi difficile et aussi délicat dans l'idée même des hommes, qu'il était saint devant Dieu. Je m'explique : saint Étienne fut choisi diacre, et même le premier des diacres : *Primicerius diaconorum*; ainsi l'appelle saint Augustin. Charge honorable, je l'avoue, mais qui l'engageait par une indispensable nécessité à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Église, dont il était par office le dispensateur : l'autre, de gouverner les veuves, qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de la viduité; charge où la sainteté même trouvait des risques à courir, mais où Dieu voulait que saint Étienne servît d'exemple à tous les siècles futurs. Déve-

leppons ceci, mes chers auditeurs, et tirons-en une des plus solides morales.

Comme dispensateur des biens de l'Église, Étienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première preuve de sa vertu ; car les fidèles alors, par un esprit de pauvreté vendant leurs fonds, et en apportant le prix aux pieds des apôtres ; les apôtres d'ailleurs, comme le témoigne saint Luc, s'en déchargeant sur les diacres, et leur en laissant la disposition, et saint Étienne, entre les diacres, ayant un titre de supériorité, par la prééminence de son rang, *Perinde primum*, dit de lui saint Chrysostôme, *ut inter apostolos Petrus* ; il s'ensuit qu'il disposait plus absolument que les autres des trésors de l'Église. Or, cet emploi, quoique saint, devait être pour plusieurs un fatal écueil, et pour les saints mêmes une dangereuse tentation : et en effet, déjà un apôtre s'y était perdu, et Dieu prévoyait qu'après lui bien d'autres s'y perdraient. Il prévoyait qu'une des plaies les plus mortelles dont serait affligé le monde chrétien dans la suite des siècles, était l'énorme abus qu'on y ferait des revenus ecclésiastiques, qui sont proprement des biens consacrés par la piété des fidèles pour être le patrimoine des pauvres : c'est-à-dire il envisageait ces temps malheureux où les ministres de l'Église, dominés et corrompus par une aveugle cupidité, au lieu de distribuer aux pauvres ce patrimoine, le dissiperaient en se l'attribuant à eux-mêmes ; ces temps où l'avarice, l'ambition, le luxe ayant inondé jusqu'au sanctuaire, ce fonds destiné à la subsistance des membres de Jésus-Christ serait profané, et si j'ose user de ce terme, prostitué à des usages mondains : Dieu, dis-je, prévoyait ce scandale. Il était donc nécessaire, ajoute saint Chrysostôme, qu'à ce scandale, dont un apôtre reproché avait été l'auteur ; Dieu opposât un exemple qui en fût le remède et le correctif : je veux dire, un homme dont la fidélité irréprochable, dont le parfait désintéressement, dont l'exacte et inaltérable probité dans la dispensation des biens de l'Église, fût dès lors pour ceux qui les posséderaient une règle vivante et toujours présente, et servit au moins à confondre ceux qui viendraient à se relâcher de leurs obligations dans une matière aussi essentielle que celle-là. Or, je l'ai dit, c'est dans cette vue que saint Étienne a été suscité de Dieu, et c'est ce qui fait une des principales parties de sa sainteté et de son Éloge. On lui confie le trésor de l'Église, et il le ménage d'une manière qui lui attire, non-seulement l'approbation, mais la vénération de tout le peuple de Dieu. A peine est-il chargé de cet emploi que les Grecs cessent de se plaindre, qu'on ne murmure plus contre les Hébreux ; que, sans distinction, les pauvres, soit étrangers, soit domesti-

ques, sont abondamment secourus. La charité de ce saint diacre suffit à tout ; et, avec une vigilance pleine d'équité, il pourvoit à tous les besoins d'une multitude qui, pour être par profession pauvre de cœur, n'était pas insensible à l'indigence, moins encore à la négligence de ceux qui y devaient pourvoir.

Ces biens de l'Église, entre les mains de saint Étienne, ne sont donc employés, ni à rassasier la cupidité, ni à entretenir la vanité, ni à satisfaire la sensualité ; mais il les partage selon la mesure de la nécessité : ils ne deviennent pas dans la personne d'Étienne l'héritage de la chair et du sang, mais l'héritage de l'orphelin et de l'indigent ; Étienne n'en dispose pas comme maître ; mais comme serviteur prudent et fidèle, qui se souvient qu'il en doit rendre compte lui-même au souverain Maître. Ah ! mes frères, s'écriait saint Bernard, déplorant les désordres de son siècle, que ne puis-je voir l'Église de Dieu dans cet ancien lustre, et dans cette pureté de mœurs et de discipline où elle était autrefois ! *Quis mihi det ut videam Ecclesiam Dei, sicut erat in diebus antiquis !* Et moi, je dirais volontiers, touché du même zèle que ce grand saint : Que ne puis-je voir des hommes du caractère de saint Étienne, pourvu des bénéfices de l'Église ; des hommes, comme saint Étienne, pleins de religion et de justice ; des hommes ainsi persuadés que saint Étienne des obligations attachées aux bénéfices et aux dignités dont ils sont revêtus ; des hommes aussi convaincus que ces dignités et ces bénéfices les engagent à être les pères des pauvres ; qu'à cette seule condition, si leur est permis d'y entrer ; que l'Église a bien eu le pouvoir de leur en conférer les titres, mais qu'elle n'a jamais pu ni prétendu leur en donner l'entier et absolu domaine ; qu'ils n'en sont les propriétaires que pour les autres, et qu'ils n'ont droit d'en recueillir les fruits que pour les répandre partout où il y a des misères à soulager ! que n'ai-je la consolation de voir des hommes pénétrés de ces vérités, et agissant selon ces principes ! C'est vous, Seigneur, qui les formez, ces dignes sujets ; c'est vous, et vous seul qui pouvez faire revivre dans votre Église cet esprit de saint Étienne, que la corruption de l'esprit du monde semble y avoir éteint. Si ceux qui jouissent de ces sacrés revenus en comprennent bien la nature, ils n'en craindraient jamais assez les conséquences : bien loin de s'applaudir d'en avoir la possession, ils gémissaient sous le fardeau d'une telle administration ; bien loin d'en désirer la pluralité, ils en redouteraient même, pour n'exprimer de la sorte, la singularité et l'unité. Pourquoi ces biens sont-ils si funestes à plusieurs, et pourquoi leur attirent-ils la malédiction de Dieu ? parce qu'on ne pense à rien moins qu'au saint usage qu'il en faudrait faire ; parce

que, uniquement occupé des avantages temporels qu'on y recherche et qu'on y trouve, on s'en fait, aux dépens des pauvres, une matière continuelle de sacrilège et de larcin : je dis de larcin, en s'appropriant, par une criminelle usurpation, des aumônes que la charité des fondateurs avait destinées à l'entretien du troupeau de Jésus-Christ : et c'est pour corriger cet abus, que je vous propose l'exemple de saint Étienne : exemple contre lequel ni la coutume, ni l'impunité, ni l'erreur ne prescriront jamais, et qui seul suffira pour nous confondre au jugement de Dieu.

Non-seulement saint Étienne, en vertu de la commission qu'il avait reçue, était chargé du trésor de l'Église, mais de la conduite des veuves qui vivaient séparées du monde, et dévouées au culte divin. C'était à lui de les instruire, de les diriger, de les consoler, et par conséquent de traiter souvent avec elles, de les voir et de les écouter. Or, c'est ici que Dieu mit encore à l'épreuve toute sa probité ; c'est ici que parut avec éclat l'intégrité de ses mœurs, et que le témoignage public lui fut également avantageux et nécessaire : car ne vous persuadez pas que la charité, ni même que la sainteté des premiers chrétiens le dût garantir de la censure, s'il y eût donné quelque lieu. Au contraire, plus le christianisme était saint, plus devait-on être disposé à condamner sévèrement jusqu'aux moindres apparences. Outre que la charité de ces premiers siècles n'était pas exempte de toute imperfection humaine (car déjà la jalousie s'était glissée dans les cœurs, déjà l'esprit de dissension avait formé des partis) ; quelque sainte que fût l'Église, elle était composée d'hommes, ainsi qu'elle l'est aujourd'hui, et l'on y jugeait à peu près des choses comme nous en jugeons : l'histoire de saint Étienne ne nous le prouve que trop. Il n'aurait donc pas évité les fâcheux et sinistres jugements que l'on eût faits de lui, s'il s'était démenti de l'inviolable régularité dont il faisait profession ; mais c'est justement par cette régularité inviolable qu'il se soutient ; et voici, mes chers auditeurs, ce que je vous prie de bien observer. Quoique l'engagement où se trouve saint Étienne de converser avec un sexe si faible lui-même, et si capable d'affaiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance ; par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçues de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Étienne, à la fleur de son âge, et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale ? c'est peu, si vous le voulez ; dirai-je sans reproche ? c'est beaucoup ; dirai-je sans soupçon ? c'est encore plus ; mais ce n'est point

assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Église : voilà ce qui approche du miracle. Voulez-vous voir, chrétiens, de quelle distinction et de quel poids est cette louange pour Étienne ? souvenez-vous de ce qu'ont eu à essayer les plus grands saints en de pareilles occasions ; souvenez-vous de ce qu'il en coûta à saint Jérôme : c'était un homme vénérable, et par sa doctrine, et par son austérité ; un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie était une affreuse et perpétuelle pénitence. Toutefois, quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir ? quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas contre sa conduite ? Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres Romaines qu'il avait gagnées à Dieu, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir ? de quelles apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures ? Quelles plaintes n'en faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué ? Chose étrange (ce sont ses propres paroles dans une de ses épîtres), avant que je connusse Paule, tout l'univers se déclarait en ma faveur ; il n'y avait point d'éloge qu'on ne me donnât, point de vertu qui ne fût en moi, point de place où je n'eusse droit de prétendre, jusque-là qu'on me jugeait digne du souverain pontificat : *Antequam domum sanctæ Paulæ nossem, totius in me urbis consonabant studia ; dignus summo sacerdotio decernebar ; dicebar humilis, sanctus, discretus*. Mais depuis, ajoutait-il, que j'ai commencé à honorer cette servante de Dieu, et à prendre soin de son âme, dès là, par une bizarre révolution, tout s'est soulevé contre moi ; on ne m'a plus trouvé aucun mérite ; j'ai cessé d'être ce que j'étais, et toutes mes vertus m'ont abandonné : *Sed postquam illam pro merito suæ castitatis colere cepti, omnes me illico deseruere virtutes*.

Que veux-je conclure de là, chrétiens ? Vous le voyez : que, comme il n'y a rien à quoi la censure s'attache plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de Jésus-Christ avec ses épouses ; rien où il soit plus difficile à un serviteur de Dieu d'avoir pour soi le suffrage du public, puisque les saints même les plus autorisés, tel qu'était entre les autres saint Jérôme, y sont à peine parvenus : aussi n'est-il rien où ce qui s'appelle exactitude de devoir, sainteté de mœurs, irrépréhensibilité de vie, soit plus nécessaire et tout ensemble plus glorieux : c'est donc là ce qui fait la gloire de saint Étienne. Car pourquoi est-il respecté, révérent, canonisé par la voix publique, dans un ministère où les autres sont si sujets à être calomniés et décriés ? Ah ! mes frères répond saint Augustin,

ne vous en étonnez pas ; c'est qu'il était rempli de cette grâce qui rend les hommes parfaits selon Dieu et selon le monde, *Stephanus autem plenus gratia* ; c'est que, pour correspondre à cette grâce, il avait toute la vigilance et tous les égards que demandait l'honneur de sa profession ; c'est qu'agissant par le mouvement de cette grâce, il se comportait envers le sexe dévot comme un homme au-dessus de l'humanité, avec la pureté d'un ange et la modestie d'une vierge ; grave sans affectation, prudent sans dissimulation, mortifié et austère sans dureté, charitable et doux sans faiblesse ; c'est qu'étant sanctifié par l'onction de cette grâce, on pouvait à la lettre dire de lui qu'il était cet ouvrier dont parle l'Apôtre, qui marche la tête levée, et qui ne fait rien dont il puisse rougir : *Operarium inconfusibilem*. (2. Tim., 2.) Pour cela, reprend saint Augustin, on lui donne la conduite des femmes, et par là il reçoit authentiquement le témoignage qu'on lui doit, de la plus épurée, de la plus solide et de la plus consommée vertu : *Virgo præponitur feminis, et in hoc testimonium accipit integerrimæ castitatis* : par là il s'acquiert l'estime, non-seulement des domestiques de la foi, mais des étrangers ; par là il triomphe de ses ennemis, qui, transportés de fureur, après avoir fait de vains efforts pour opprimer son innocence, grincent des dents contre lui, parce que toutes les accusations dont ils le chargent se détruisent d'elles-mêmes, et ne peuvent rien contre cet honorable témoignage que lui rend malgré eux la vérité : *Dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum* (Act., 7) : par là, dis-je, il triomphe de la calomnie, et c'était aussi le grand moyen, le moyen unique d'en triompher ; car pour continuer à faire de cet éloge notre instruction particulière, prétendre être à couvert de la médisance sous un autre voile que celui de l'innocence ; espérer que les hommes nous épargneront, tandis que nous ne marchons pas dans les voies droites ; croire qu'on excusera nos vices par la considération de nos personnes, c'est nous flatter, chrétiens, et nous méconnaître : fussions-nous les dieux de la terre, on nous jugera ; et s'il y a du faible en nous, on nous condamnera. Il n'y a que la probité et la probité reconnue, qui puisse être au-dessus des discours et des jugements du monde.

Venons au détail, et développons ce point de morale si naturellement enfermé dans mon sujet. Ainsi, mes chers auditeurs, prétendre, surtout dans le siècle où nous vivons, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité ; pour une femme, par exemple, se persuader qu'elle pourra se donner impunément toute sorte de liberté, sans que l'on pense à elle, ni qu'on parle d'elle ; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira sans

qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur ; qu'elle aura droit d'avoir dans le monde des liaisons dangereuses et suspectes, sans qu'on ait droit de s'en scandaliser ; et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir ; ou plutôt qu'on sera obligé de s'aveugler soi-même, pour la supposer régulière et sage ; n'est-ce pas une prétention aussi chimérique qu'injuste ? cependant c'est la prétention de tant de femmes mondaines. On veut avoir tout le crédit de la bonne vie et toute la réputation de la vertu, sans qu'il en coûte de se contraindre, ni de s'assujettir à aucune règle ; disons mieux : on veut avoir tout le crédit de la vertu et de la bonne vie, avec toute l'indépendance du libertinage et du vice. Ainsi verrez-vous des femmes engagées dans des sociétés que la charité même la plus indulgente ne peut excuser, ni favorablement interpréter, se piquer néanmoins d'être exemptes de reproche, vouloir qu'on les estime telles, trouver mauvais qu'on n'en convienne pas, prendre à partie ceux qui en doutent et qui se malédifient de leurs actions ; et cela, sous prétexte de l'obligation que Dieu nous impose de ne point juger. Obligation sur laquelle elles sont éloquents, parce qu'elles y sont intéressées, sans considérer que, si ce principe avait toute l'étendue qu'elles lui donnent, les plus honteux désordres régneraient tranquillement dans le monde, puisqu'il ne serait plus permis d'en considérer les apparences, qui néanmoins en font tout le scandale ; et que les apparences, ainsi autorisées, en fomenteraient les plus pernicioeux effets. Mais, ce sont, me direz-vous, des jugements téméraires qu'on fait de moi ; et moi, je prétends que ce sont des jugements raisonnables, prudents, bien fondés. Ils peuvent être faux ; mais, dans la conduite peu circospecte que vous tenez, ils ne peuvent être téméraires : car vous devez savoir que tout jugement désavantageux n'est pas jugement téméraire ; et que souvent, dans la matière dont je parle, moins de chose que vous ne pensez suffit pour nous mettre en droit de prononcer. Et en effet, du moment que vous ne gardez pas les bienséances qui conviennent à votre état ou à votre sexe, et que vous vous donnez certaines libertés qui choquent les lois de la modestie et de la prudence chrétienne, vous justifiez tous les jugements que je fais de vous. Si je me trompe en me scandalisant, vous êtes responsable devant Dieu de mon scandale et de mon erreur. Mais cet homme, ajoutez-vous, dont on me reproche la fréquentation comme un crime, est l'homme du monde à qui je dois le plus de reconnaissance, et qui m'a le plus sensiblement obligée. Que concluez-vous de là ? En est-il moins homme ? en est-il moins dangereux pour vous ? en êtes-vous moins un objet de passion pour lui ? n'est-ce pas

pour cela même que vous devez le craindre, et que ce qui serait peut-être indifférent à l'égard d'un autre, doit à son égard alarmer votre conscience et vous troubler? C'est en ceci, mes chers auditeurs, plus qu'en tout le reste, qu'il faut accomplir le précepte de l'apôtre, lequel nous ordonne de faire le bien, non-seulement devant Dieu, qui en est le juge, mais devant les hommes, qui en sont les témoins : *providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* (Rom., 12.) Voilà en quoi saint Étienne s'est signalé, et ce qu'a opéré dans sa personne la grâce dont il était rempli; *Stephanus plenus gratia.*

Mais allons plus avant. J'ai dit qu'en prêchant Jésus-Christ, Étienne avait fait paraître dans son ministère une sagesse toute divine, et je n'en vois point d'autre preuve que cet incomparable discours qu'il fit dans la synagogue, lorsque, toutes les sectes du judaïsme s'étant élevées contre lui, il soutint seul la cause de Dieu et l'honneur de l'Évangile. Vit-on jamais dans un discours tant de dignité avec tant de modestie, tant de véhémence avec tant de douceur, tant de force avec tant d'insinuation, tant de fermeté avec tant de charité? et ne fut-ce pas là le plus évident témoignage de la haute et sublime sagesse qui l'éclairait? Avec cela, faut-il s'étonner s'il eut le don de persuader ou du moins de confondre les Juifs les plus passionnés pour leur loi? Vous êtes infidèles à Dieu, leur disait-il animé de zèle, et ne respirant que leur conversion (car pour votre édification, chrétiens, souffrez que je le rapporte ici en propres termes, ce discours de saint Étienne, qui, sans contredit, est un des monuments les plus authentiques du christianisme); vous êtes infidèles à Dieu; mais je n'en suis point surpris, vous ressemblez à vos pères : tel a été leur aveuglement et leur sort malheureux; ainsi ont-ils, par leur conduite, irrité Dieu dès les premiers temps. Voyez comme ils trahirent Joseph le plus innocent des hommes et la figure du Messie, en le vendant à des étrangers : voyez comme ils traitèrent Moïse, leur législateur et leur chef, en murmurant contre ses ordres, en se révoltant malgré ses miracles, en adorant un veau d'or pour lui faire insulte; c'était ce Moïse qui leur promettait un Dieu sauveur, et ils ne l'ont pas cru : voyez comme ils ont reçu les prophètes; en est-il venu un seul qu'ils n'aient pas persécuté? dites-moi celui dont ils ont épargné le sang? et néanmoins ces prophètes étaient les députés de Dieu, et leur annonçaient la venue du Christ. Il n'est donc pas surprenant, concluait Étienne, que leur mauvais exemple vous ait séduits; mais ce que je déplore, c'est que vous ne vouliez pas enfin ouvrir les yeux, que vous ne profitiez pas de leur malheur, et que, au lieu de vous rendre sages par la vue des châtements que Dieu a

exercés sur eux, vous remplissiez la mesure de leurs crimes, et vous deveniez encore plus coupables qu'eux : car ils n'ont fait mourir que les prophètes et les précurseurs du Messie : et vous avez crucifié le Messie même, et le Dieu des prophètes. C'est ainsi, dis-je, que saint Étienne pressait les Juifs, sans qu'aucun d'eux pût résister à la sagesse et à l'esprit divin qui parlait en lui : *Et non poterant resistere sapientis et Spiritus qui loquebatur.* (Act., 6.) S'il eût dit tout cela avec fierté et d'une manière impérieuse, en les convaincant même par ses raisons, il les aurait aigris; mais parce qu'il était plein de sagesse, il accompagnait tout cela de tant de grâce, de ménagement, de respect pour leurs personnes, qu'il montrait bien qu'il était en effet la sagesse qui parlait par sa bouche : *Viri fratres, et patres, audite* (Ibid., 7) : Mes frères, ajoutait-il, écoutez-moi; c'est pour votre salut que Dieu m'inspire le zèle dont je suis touché; je ne suis ni un inconnu, ni un étranger à votre égard; je fais profession de la même foi que vous; je suis comme vous de la race d'Abraham, je vous honore tous comme mes pères : mais, encore une fois, ne méprisez pas ma parole, rendez-vous à mes remontrances, et ne rejetez pas la grâce que Dieu vous offre par mon ministère. Il parlait, chrétiens, comme un ange du ciel, et ses ennemis mêmes apercevaient dans son visage je ne sais quoi de céleste : *Et intuebantur vultum ejus tanquam vultum angeli stantis inter illos.* (Ibid.) Mais enfin parce qu'il en voit quelques-uns, malgré de si salutaires avertissements, persister dans leur incrédulité, son zèle s'enflamme, et il en vient aux reproches et aux menaces : *Dura cervice et incircumctis cordibus, vos semper Spiritui sancto resistitis.* (Ibid.) Allez, âmes indociles, esprits durs, cœurs incircoucis, vous êtes parvenus au comble de l'obstination, et il n'y a rien à attendre de vous qu'une éternelle résistance au Saint-Esprit et à la vérité. Eh bien ! confirmez-vous dans votre malice, achevez ce que vos pères ont commencé, soyez des réprouvés comme eux : *Sicut patres vestri, ita et vos.* (Ibid.) Autant de foudres, mes chers auditeurs, qui partaient de la bouche de saint Étienne, tandis que les Juifs confondus demeuraient dans le silence : pourquoi? parce que c'était la sagesse, non pas de l'homme, mais de Dieu, qui s'expliquait par l'organe de ce fervent prédicateur.

Or, à combien de pécheurs pourrais-je adresser ces reproches qu'Étienne faisait à une nation aveugle et rebelle? Il y a si longtemps, chrétiens, qu'on vous prêche dans cette chaire les vérités du salut : Dieu vous a envoyé des ministres de son Évangile, qui vous ont même persuadés, des prédicateurs éloquents et touchants, que plusieurs ont écoutés avec fruit. Si donc il y avait ici de ces cœurs indompta-

bles et inflexibles de qui saint Étienne parlait, *Dura cervice, et incircumcisis cordibus* ; Pourquoi, leur dirais-je, vous obstinez-vous à ne pas sortir de votre désordre, et pourquoi opposez-vous aux saintes maximes de la sagesse chrétienne, dont on a soin de vous instruire, une fausse sagesse du monde, qui est ennemie de Dieu ? car voilà, hommes du siècle, ce qui vous endurecit et ce qui vous perd. Comme les Juifs voulaient être sages selon leur loi, et non pas selon la loi de Jésus-Christ, vous voulez être sages selon le monde, prudents selon le monde, intelligents, prévoyants, habiles, selon le monde : vous voulez accorder Jésus-Christ avec le monde, son Évangile avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde ; tout convaincus que vous êtes de vos devoirs envers Dieu, vous ne pouvez vous résoudre à aller contre le torrent du monde, vous craignez la censure du monde, vous vous faites une obligation et une nécessité de vous conformer aux usages du monde, et de vivre comme on vit dans le monde. Tel est le principe de cette dureté de cœur qui, comme un obstacle invincible, arrête votre conversion : or, pensez-vous que ces Juifs soulevés contre Jésus-Christ, et dont saint Étienne avait entrepris de combattre l'infidélité, fussent plus coupables que vous dans leur endurecissement et dans leur impénitence ? Je soutiens, moi, que votre endurecissement est, sans comparaison, plus criminel, et que par mille endroits leur impénitence a dû paraître devant Dieu plus excusable et plus pardonnable que la vôtre.

Non, mes chers auditeurs, ne nous flattons point : ces Juifs que saint Étienne a confondus, quelque idée que nous en ayons, étaient moins infidèles que nous. Ils péchaient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion ; ils fermaient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu, et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs : ils résistaient au Saint-Esprit, mais dans un temps où le Saint-Esprit était à peine connu ; notre confusion est que ce divin Esprit ayant rempli tout l'univers de ses lumières, et sanctifié le monde par sa venue, il trouve en nous la même résistance, et qu'après les merveilleux effets et les prodigieux changements dont son adorable mission a été suivie, on puisse encore nous dire : *Vos semper Spiritui sancto resistitis*. La source de ce dérèglement, je le répète, c'est cette malheureuse sagesse du monde dont nous sommes prévenus ; car avec cela il est impossible que Dieu se communique à nous, puisque cette sagesse du monde, selon saint Paul, est une sagesse charnelle, et que Dieu est un pur esprit. Tout ce que Dieu opère en nous, cette sagesse du monde le détruit : Dieu nous éclaire, et

cette sagesse du monde nous aveugle ; Dieu nous anime et nous excite, et cette sagesse du monde nous rend froids et lâches ; Dieu nous donne des désirs de pénitence, et cette sagesse du monde les étouffe. Il faut donc, si je veux que l'esprit de Dieu agisse en moi, que je renonce à cette fausse sagesse, et que la première règle de ma conduite soit la sagesse évangélique. Non, je ne veux plus vivre selon les lois de cette sagesse mondaine que Dieu réprovoie. Non-seulement je déteste les folies du monde, les extravagances du monde, mais la sagesse même du monde : car ce monde, ennemi de Dieu, est réprouvé jusque dans sa sagesse ; et sa sagesse prétendue est son désordre capital. S'il affectait moins d'être sage, tout monde qu'il est il serait moins corrompu, puisqu'il est évident que sa plus dangereuse corruption vient de l'orgueil que lui inspire la sagesse dont il se pique. Je veux donc, en m'attachant pour jamais à la maxime de l'Apôtre, devenir fou selon le monde, pour être sage selon Dieu ; passer pour insensé aux yeux du monde, afin d'être fidèle et chrétien aux yeux de Dieu : *Si quis videtur sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens*. (1. Cor., 3.) Revenons à l'éloge de saint Étienne. Vous l'avez vu plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère ; voyez-le maintenant plein de force dans la consommation de son martyre : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un païen qui l'a dit, et la seule raison humaine, indépendamment de la foi, lui a suffi pour le comprendre : il n'y a point de spectacle plus digne de Dieu qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune, et qui triomphe par sa constance de ses disgrâces et de ses malheurs : *Et spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus, vir compositus cum mala fortuna*. (ΣΕΝΕΚΑ.) Je puis, chrétiens, pour la gloire de notre religion, encherir sur la pensée de ce philosophe, et vous faire voir dans la personne de saint Étienne un spectacle encore plus divin ; je veux dire un homme, non pas simplement aux prises avec la mauvaise fortune, mais livré à la cruauté et à la rage de tout un peuple qui l'accable de coups, et dont il triomphe par son héroïque patience ; un homme vainqueur de soi-même, et qui, supérieur à tous les sentiments de la nature, triomphe de la haine de ses ennemis par son héroïque charité : deux miracles où notre saint a fait éclater cette force dont il était rempli : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo* : deux prodiges digne de l'attention de Dieu, *Spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus* : le prodige de la patience de saint Étienne dans toutes les circonstances de sa mort, et le prodige de sa charité envers les auteurs de sa mort. Or, si ces deux

prodiges ont servi de spectacle à Dieu, pouvez-vous, mes chers auditeurs, être assez attentifs à les contempler, tandis que je vous les propose comme des modèles qui doivent vous instruire et vous édifier?

Saint Étienne est le premier qui ait souffert la mort pour Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'il a été le premier témoin de la divinité de Jésus-Christ, le premier confesseur de son nom, le premier martyr de son Évangile, le premier combattant des armées de Dieu, en un mot, le premier héros du christianisme et de la loi de grâce. Ainsi l'Église le reconnaît-elle dans la solennité de ce jour. Et afin que vous ne pensiez pas que cette primauté soit un vain titre qui n'ajoute rien au mérite du sujet, souvenez-vous de ce qui arriva en figure au peuple juif, lorsque, poursuivi par Pharaon, il se trouva réduit à la nécessité inévitable de traverser la mer Rouge, pour se délivrer de l'oppression et de la servitude des Égyptiens. C'est saint Chrysostôme qui fait cette remarque. Moïse, par une vertu divine, ayant étendu sa main sur les eaux, les avait déjà divisées, et montrait aux Israélites, dans la profondeur de cet abîme qui venait de s'ouvrir à leurs yeux, le chemin qu'ils devaient prendre, et qui les devait sauver. Toutes les tribus étaient rangées en ordre de milice; mais, quelque confiance qu'ils eussent tous dans la protection de leur Dieu, chacun frémissait à la vue de ce passage; les flots élevés et suspendus de part et d'autre faisaient trembler les plus hardis. Que fait Moïse? Pour les rassurer et les fortifier, il marche le premier, il entre dans ce gouffre affreux, le franchit, arrive heureusement à l'autre bord, et détermine par son exemple et par son intrépidité, tout le reste du peuple à le suivre; figure dont voici l'accomplissement dans saint Étienne. Le Sauveur du monde, qui fut souverainement et par excellence le conducteur du peuple de Dieu, mourant sur la croix, avait ouvert à ses élus, pour arriver au terme du parfait bonheur, une voie aussi difficile que nouvelle; savoir, la voie du martyr, qui selon la pensée des Pères, devait faire, par l'effusion du sang, comme une espèce de mer Rouge dans l'Église. Un nombre infini de chrétiens étaient destinés à essayer, si je puis parler de la sorte, le passage de cette mer; mais parce qu'ils étaient faibles, il fallait les encourager et les soutenir. Qu'a fait Dieu, ou plutôt qu'a fait saint Étienne, suscité de Dieu pour être leur chef après Jésus-Christ? Comme un autre Moïse, il s'expose le premier, il marche à leur tête, il les attire par son exemple, en leur faisant voir que la mort endurée pour Dieu, que la voie du sang répandu pour le nom de Jésus-Christ, est un chemin sûr qui conduit à la gloire et à la vie : et voilà ce qui lui acquit la qualité de prince des martyrs. Après lui, tous les autres sont devenus inébranlables, et les plus sanglantes persécutions

ne les ont point étonnés; mais ils marchaient sur les pas de saint Étienne; c'était saint Étienne qui les animait tous; et, s'il m'est permis de dire, ils participaient tous à la plénitude de sa force : *Plenus fortitudine.*

Ce n'est pas assez : outre qu'il souffre le premier, il souffre de tous les genres du martyr un des plus cruels; car on le condamne à être lapidé : supplice prescrit pour punir le plus grand des crimes, qui fut le blasphème contre la loi, dont on accusait Étienne. Que dis-je ? ce supplice eut quelque chose encore pour lui de singulier, et le voici; au lieu d'y procéder dans l'ordre et selon les formes de la justice, on le fait avec emportement et avec fureur : *Et impetum fecerunt unanimiter in eum. (Act., 7.)* On se jette sur ce saint diacre, on l'outrage et on l'insulte, on l'entraîne hors de la ville, et là, sans nul sentiment d'humanité, après avoir déchargé sur son sacré corps une grêle de pierres, on le laisse expirer dans les plus violentes douleurs. Que vit-on jamais de plus barbare? mais aussi vit-on jamais rien de plus surprenant que la patience de cet illustre martyr? Sous cette grêle de pierres, il demeure ferme et immobile; il conserve au milieu de son tourment toute la tranquillité et toute la paix de son âme; il s'entretient avec Jésus-Christ, il lui recommande les besoins de l'Église, il pense à la conversion de saint Paul. Quel miracle de force! il est si grand, que le Fils de Dieu en veut être lui-même spectateur; car c'est pour cela qu'il se lève de son trône, et que, touché de ce prodige, il se tient debout pour le considérer : *Video colos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei. (Ibid.)* Il ne se lève pas, dit saint Ambroise, pour compatir à saint Étienne : une si heureuse mort n'était pas un objet de compassion; mais il se lève pour voir combattre son serviteur dont il regarde la patience comme son propre triomphe, *Surgit exultans de victoria famuli sui, et illius patientiam suam ducens triumphum (AMBR.)* : il se lève pour être plus prêt à recevoir dans le sein de la gloire ce généreux athlète de la foi; *Surgit, ut paratior sit ad coronandum athletam.* Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. (Psalm. 20.)* Les Juifs accablaient Étienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner; ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur : leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence; vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière : en effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Église ce premier martyr de notre religion?

Or, pour nous appliquer ceci, chrétiens, savez-vous ce qui m'afflige? C'est la comparaison que je fais de notre lâcheté avec cette force héroïque de saint Étienne. Je dis de notre lâcheté, soit dans les maux de la vie que nous avons à supporter, soit dans les biens dont nous avons à user, puisque dans l'un et dans l'autre état nous la faisons également paraître : car voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons aujourd'hui nous reprocher devant Dieu. Saint Étienne, avec un courage invincible, a soutenu le plus rigoureux martyr, et nous, dans les moindres épreuves, nous témoignons des faiblesses honteuses; une légère disgrâce, une contradiction, une humiliation, nous fait perdre le cœur; et de là viennent ces abattements, ces chagrins, ces impatiences et ces désespoirs où notre vie se passe. De là ces troubles qui nous agitent, qui nous désolent, qui nous ôtent toute attention à nos devoirs les plus essentiels, qui nous causent de mortels dégoûts pour les plus saints exercices de la piété, qui nous mettent dans une espèce d'impuissance de nous élever à Dieu, qui ébranlent jusqu'aux fondements de notre foi, et qui nous font non-seulement croire que Dieu nous abandonne, mais souvent douter s'il y a un Dieu et une Providence, ne considérant pas, aveugles et insensés que nous sommes, et ne voyant pas que c'est par là même que nous devons être convaincus qu'il y a un Dieu qui nous gouverne, et une Providence qui veille sur nous, puisqu'il est vrai qu'à notre égard, comme à l'égard de saint Étienne, les persécutions et les croix sont la précieuse matière dont notre couronne doit être formée; que sans cela le royaume de Dieu ne serait plus cette place de conquête qui ne peut être emportée que par violence; que c'est pour cela que nous sommes les enfants des saints, et que nous n'avons pas encore résisté, comme eux, jusqu'à verser du sang.

Tel est, dis-je, le premier sujet de ma douleur; et voici l'autre, encore plus touchant : saint Étienne, plein de force, a triomphé des tourments et de la mort; et nous, tous les jours, nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie. Ah! mes frères, disait saint Cyprien, parlant au peuple de Carthage, il est bien étrange que la paix dont jouit présentement l'Église n'ait servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir. Tant que la persécution a duré, nous étions vifs et ardents; mais maintenant que le christianisme respire, nous languissons; nous n'avons plus à combattre que nous-mêmes, et nous succombons; nos vices sont nos seuls persécuteurs, et nous leur cédon. C'est l'oisiveté qui nous affaiblit, c'est la prospérité qui nous relâche, c'est le plaisir qui nous enchante : *Et nunc frangunt otia, quos bella non vicerant.* (CYPR.) Je vous dis de même, mes chers auditeurs, notre

confusion est que la foi ayant été, dans les martyrs, victorieuse de la barbarie et de l'inhumanité, elle soit aujourd'hui dans la plupart des chrétiens esclavée de la volupté et de la sensualité : car, il faut l'avouer et en rougir, on ne sait plus de nos jours ce que c'est que la force chrétienne; on ne pense pas seulement à résister au péché; on ne se met pas même en défense contre l'iniquité du siècle. Des trois ennemis du salut que l'apôtre nous marque, le démon, la chair et le monde, le plus redoutable c'est la chair; mais bien loin de la traiter en ennemie, on la flatte, on l'épargne, on la nourrit autant qu'il est possible dans les délices, et l'on se trouve ensuite honteusement asservi et livré à ses désirs impurs : le plus artificieux, c'est le démon; et bien loin d'être en garde contre lui, on est d'intelligence avec lui, on se plaît à en être tenté, ou plutôt on se suscite à soi-même des tentations plus dangereuses que toutes celles qui viennent de lui : le plus contagieux, c'est le monde; et bien loin de le fuir, on le recherche, on l'idolâtre, on en veut être approuvé et applaudi, on se fait un mérite de s'y attacher : ces armes spirituelles dont le même saint Paul voulait que nous fussions revêtus pour repousser des ennemis si formidables, c'est-à-dire ce bouclier de la foi, cette cuirasse de la justice, ce glaive de la parole de Dieu, on se rend tout cela inutile, parce qu'on n'en fait aucun usage. Ces moyens établis de Dieu pour se fortifier contre les attaques et les ruses du tentateur, c'est-à-dire la pénitence, la vigilance, la persévérance dans la prière et dans les bonnes œuvres, ne nous servent à rien, parce qu'on refuse de les prendre; on se rebute de tout, on s'effraye de tout; les moindres difficultés sont des monstres pour nous, et de spécieux prétextes pour ne rien entreprendre, ou pour tout quitter. Ce n'est pas qu'on n'en ait des remords, ce n'est pas qu'on ne s'aperçoive bien que le relâchement où l'on vit est directement opposé à l'esprit de l'Évangile; mais on se contente d'en accuser sa faiblesse, sans l'imputer jamais à son infidélité, ni à sa malice. Votre faiblesse, mon cher auditeur, et à qui est-ce de la vaincre qu'à vous-même? Or, quelles violences vous faites-vous? quelles victoires remportez-vous? vous êtes faible dans les moindres rencontres; mais que serait-ce donc s'il fallait rendre à votre Dieu le témoignage que lui ont rendu les martyrs? auriez-vous le courage de souffrir comme eux? et pour juger si vous l'auriez alors, l'avez-vous dès à présent? si vous ne l'avez pas, êtes-vous chrétien? si vous l'avez, que ne le faites-vous voir dans les occasions que Dieu vous en fournit? C'est là ce que saint Étienne vous prêche : et je vous annonce, moi, que quand la voix de son sang ne le dirait pas, les pierres dont les Juifs le lapidèrent vous le feront entendre malgré vous dans le jugement de Dieu :

Dico vobis, quia lapides clamabunt. (LUC., 19.)

Je dis plus : parce que saint Étienne était plein de force, j'ajoute qu'il a triomphé d'un autre ennemi plus difficile encore à vaincre que la mort, qui est la passion de la vengeance : et voilà le prodige de sa charité. Si je vous disais qu'il s'est contenté de pardonner à ses ennemis, en ne leur voulant point de mal, peut-être vous flatteriez-vous d'accomplir aussi bien que lui la loi de la charité parfaite : car c'est, dans le style du monde, à quoi communément on la réduit. Cet homme m'a offensé et je lui pardonne, mais qu'on ne me demande rien davantage ; j'oublie l'injure qu'il m'a faite, mais qu'on ne me parle point de lui ; je ne lui ferai nul tort, mais qu'il n'attende de moi nulle grâce. Fantôme de charité, dont on se laisse aveugler jusqu'à s'en faire une fausse conscience. Mais quand, pour vous détromper d'une erreur si pernicieuse, je vous dis que saint Étienne a voulu du bien à ceux qui le lapidaient ; quand je vous dis qu'il les a aimés jusqu'à se faire leur intercesseur auprès de Dieu, jusqu'à prier Dieu pour eux avec plus de zèle que pour lui-même, jusqu'à leur obtenir, par son crédit, des grâces insignes ; qu'avez-vous à répondre, et que pouvez-vous opposer à cet exemple ? Oui, mon cher auditeur, c'est à cet exemple que j'en appelle de toutes les maximes que vous inspire le monde, pour vous justifier à vous-mêmes vos vengeances : saint Étienne a aimé ses ennemis ; il n'avait garde de les haïr, dit saint Augustin, car il savait qu'il leur était redevable de toute sa gloire, et que c'était par eux que le royaume du ciel lui était ouvert : *Nesciebat eis irasci, per quos sibi videbat regni caelestis aulam aperiri.* (AUGUST.) Si vous agissiez dans les vues de la foi, ce seul motif suffirait pour étouffer tous les ressentiments qui se forment dans votre cœur. En effet, cet homme que vous prétendez être votre ennemi ; cet homme qui vous a piqué, qui vous a raillé, qui vous a décrié et calomnié ; cet homme qui vous a rendu et qui vous rend sans cesse de mauvais offices, est celui que la Providence a destiné pour être un des instruments de votre salut, pour être un moyen de votre sanctification, pour servir à vous faire pratiquer ce qu'il y a de plus méritoire et de plus saint devant Dieu. Or en cette qualité, quoique d'ailleurs votre ennemi, n'est-il pas juste que vous l'aimiez et même que vous le respectiez ? Non-seulement saint Étienne a aimé ses persécuteurs, mais il les a aimés parce qu'ils étaient ses persécuteurs. Que font les Juifs, en le lapidant ? Écoutez la pensée de saint Fulgence, qui vous paraîtra aussi solide qu'ingénieuse : saint Étienne, dit ce père, comme premier martyr du christianisme, est une des pierres vivantes dont Jésus-Christ commence à bâtir son Église, et les Juifs, qui sont eux-mêmes des cœurs de pierre, frappant cette pierre mystérieuse, en font sortir les étincelles de la cha-

rité et de l'amour divin : *Dum lapides Judæi Stephanum percutiunt, ignem ex eo charitatis eliciunt.* (FULG.) Excellente idée d'une charité vraiment chrétienne. Aimer ceux qui vous font du bien, ceux qui sont dans vos intérêts, ceux qui vous servent et qui vous plaisent, c'est la charité des païens, et pour cela il ne faut point avoir recours à l'Évangile ; mais aimer ceux qui vous haïssent, ceux qui vous persécutent, ceux qui vous oppriment, et les aimer, lors même qu'ils travaillent avec plus d'ardeur et qu'ils sont même plus obstinés à vous opprimer, c'est la charité du chrétien, c'est l'esprit de votre religion, c'est ce qui doit vous discerner du juif et de l'infidèle : sans cette charité parfaite, dont Jésus-Christ a été le modèle et le législateur, en vain seriez-vous aussi mortifié et aussi austère que les plus fervents religieux : pour un homme du monde comme vous, voilà en quoi consiste votre essentielle austérité et votre première mortification.

Ah! chrétiens, n'admirez-vous par jusqu'où va la force de ce prodigieux amour d'Étienne pour ses ennemis ? Pendant qu'ils le lapident, il intercède pour eux, il demande grâce pour eux, il plaide leur cause ; et il la plaide si éloquemment, dit saint Augustin, qu'il paraît bien que c'est la charité même et le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. Seigneur, s'écrie-t-il en s'adressant au Fils de Dieu, ne leur imputez pas ce péché : c'est vous-même qui sur la croix m'avez appris, par votre exemple, à tenir ce langage ; et je ne crains point que ma prière en faveur de ces malheureux soit téméraire et présomptueuse, puisqu'elle est conforme à la vôtre, et fondée sur la vôtre. Il est vrai que leur crime est grand ; mais souvenez-vous que vous avez prié votre Père pour la rémission d'un crime mille fois encore plus grand : car vous étiez le maître, et je ne suis que le serviteur et le disciple. J'ai donc droit d'espérer que, puisque vous avez vous-même jugé digne de pardon l'attentat et le déicide commis dans votre adorable personne, l'outrage qu'on me fait aujourd'hui ne sera point irrémissible ; et qu'après que vous avez dit pour ceux qui vous crucifiaient, *Pater, dimitte illis* (LUC., 23), je puis dire pour les auteurs de ma mort, *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.* (ACT., 7.) C'est ainsi que la charité de saint Étienne cherche à excuser et à disculper ses ennemis. Cela vous paraît héroïque ; et moi je soutiens que cet héroïsme, bien entendu, n'est point un simple conseil, mais un précepte, et que, si vous ne priez sincèrement et de bonne foi pour vos plus cruels ennemis, il n'y a point de salut pour vous. N'est-ce pas ce que vous enseigne l'Évangile, et n'y avez-vous pas lu cent fois ces paroles si expresses : *Orate pro persequentibus vos, ut sitis filii Patris vestri* (MATTH., 5) ; Priez pour ceux qui vous outragent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste ?

Pouvait-on vous déclarer ce point en des termes plus forts? n'est-ce pas la règle que saint Étienne a suivie? en avez-vous une autre que lui? l'entendez-vous mieux que lui? pensez-vous et prétendez-vous qu'il vous en coûte moins qu'à lui?

Qu'il est important, chrétiens, de méditer souvent ces vérités! Je vous ai dit que saint Étienne avait prié pour ceux qui le lapidaient avec plus de zèle que pour lui-même. C'est ce qui paraît encore dans la description que saint Luc nous a faite de son martyre : car, pourquoi pensez-vous que ce saint diacre, après s'être tenu debout en recommandant son âme à Dieu, fléchisse les genoux pour recommander le salut de ses bourreaux, *positis autem genibus?* (Act., 7) c'est qu'il sait que dans cette posture, il sera plus en état d'être exaucé, et d'obtenir pour eux miséricorde. Il avait donc pour ses ennemis, conclut saint Bernard, une charité plus ardente que pour sa propre personne : *Amplio-rem ergo pro inimicis, quam pro se ipso, habebat sollicitudinem.* (BERN.) Mais de plus, pourquoi hausse-t-il alors la voix, et pousse-t-il un grand cri vers le ciel : *Clamavit voce magna?* Pour empêcher, répond le cardinal Pierre Damien, que les cris des Juifs n'aillent jusqu'à Dieu, et n'attirent sur eux sa vengeance. Les Juifs criaient par un emportement de fureur, et saint Étienne par un excès de charité : *Clamor lapidantium, furoris erat; clamor Stephani, pietatis.* (PETR. DAM.) Or, il fallait, ajoute ce père, que le cri de la charité l'emportât sur les cris de la fureur, et c'est ce qui arrive : la voix de saint Étienne est si forte, qu'elle se fait seule entendre; Dieu n'a d'oreilles que pour lui; et il est si touché de sa prière, qu'il ne peut, ce semble, lui résister et qu'il répand sur les plus indignes sujets ses grâces les plus abondantes. C'est de là que Saul, le plus violent persécuteur de l'Église, est changé en un apôtre, et devient un vaisseau d'élection, comme si Dieu avait entrepris de seconder, par le plus éclatant miracle de sa miséricorde, les prodiges de la charité d'Étienne : car c'est à la charité d'Étienne qu'était attachée la prédestination, la vocation, la conversion de Paul; puisqu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Augustin, que si saint Étienne n'eût prié, l'Église n'aurait pas eu ce docteur des nations et cette grande lumière : *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non haberet.* (AUGUST.) Or, tirez la conséquence pour vous-mêmes, mes chers auditeurs, et prenez pour un des signes les plus certains de votre prédestination bienheureuse, cette charité envers vos ennemis.

Vous êtes pécheurs, et peut-être, au moment que je vous parle, votre conscience est-elle dans un désordre qui vous doit faire trembler; mais espérez tout, si vous pouvez vous résoudre à aimer chrétiennement cet homme qui s'est tourné contre vous,

et dont vous avez reçu une injure qui vous blesse : car cette victoire que vous remportez sur vous-même, ce sacrifice que vous faites de votre ressentiment, est une preuve convaincante que vous aimez Dieu; et dès que vous aimez Dieu, vous êtes en grâce avec Dieu.

Ce fut en achevant sa prière, que saint Étienne s'endormit paisiblement dans le Seigneur : *Cum hæc dixisset, obdormiit in Domino.* (Act., 7.) Et il était juste, reprend saint Augustin, qu'il mourût de la sorte, et qu'il ne survécût pas à une prière si sainte. Qu'aurait-il pu dire, ou qu'aurait-il pu faire dans la suite d'une plus longue vie, qui approchât du mérite d'une telle charité? C'est par là même aussi que je finis, chrétiens, en vous conjurant d'imiter la charité de ce saint martyr, de l'exercer comme lui, cette charité si digne de la perfection et de l'excellence de votre foi; cette charité que le paganisme n'a point connue, et que la nature ne peut inspirer. Pardonnons, afin que Dieu nous pardonne : car il nous traitera avec la même indulgence que nous aurons eue pour les autres; il nous rendra bien pour bien et grâce pour grâce; autant que nous aurons remis d'offenses, autant il nous en remettra; disons mieux : pour une offense remise, il nous remettra toutes les nôtres, et nous couronnera dans son royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus.

Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène s'était reposé sur son sein. SAINT-JEAN, chap. 20.

Tel est, chrétiens, en deux mots, l'éloge du bienheureux apôtre dont nous solennisons la mémoire en ce saint jour; voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, ce qui nous doit inspirer pour lui et un profond respect, et une tendre dévotion. C'est le disciple que Jésus aimait : caractère qui le distingue, et qui lui donne entre tous les saints de la loi de grâce un rang si élevé. Saint Jean fut appelé comme les autres à l'apostolat; il porta, comme saint Jacques, le nom d'enfant du tonnerre. Ézéchiël nous le présente comme l'aigle entre les évangélistes; son Apocalypse en a fait le premier et le plus éclairé de tous les prophètes du Nouveau Testament; il a souffert une cruelle persécution pour Jésus-Christ, et mérite d'être mis au nombre de ses plus zélés martyrs; il tient dans le culte que nous lui rendons, une

place honorable parmi les vierges; les Églises d'Asie l'ont reconnu pour leur patriarche et leur fondateur : mais tout cela ne nous donne point de sa personne l'idée singulière qu'expriment ces paroles de mon texte : *Discipulus quem diligebat Jesus*; le disciple que Jésus-Christ aimait. Attachons-nous donc à cette idée, et puisque la règle la plus sûre pour louer les saints est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre, ne nous contentons pas de dire que saint Jean a été le bien-aimé disciple de Jésus, et, pour parler de la sorte, son disciple favori; mais examinons comment il est parvenu à cette faveur, de quelle manière il en a usé, les effets qu'elle a produits en lui; et de là, tirons de quoi nous édifier et nous instruire. Car, quelque imparfaits et quelque éloignés que nous soyons des voies de Dieu, nous devons, mes chers auditeurs, aspirer nous-mêmes à la faveur de Jésus-Christ; et de tous les saints qui l'ont possédée, il n'y en a point dont l'exemple soit plus propre à nous y conduire, à nous y disposer, à nous y former, que celui du glorieux apôtre dont j'entreprends le panégyrique. Ainsi je veux aujourd'hui vous enseigner l'important secret de mériter la faveur de Jésus-Christ, de trouver grâce devant ses yeux, d'être de ses disciples bien-aimés, et de lui plaire. Fasse le ciel que ce discours ne soit, ni pour vous ni pour moi, une vaine spéculation; mais que les leçons que j'ai à vous tracer entrent dans tout le règlement et tout l'ordre de notre vie! c'est ce que je demande par l'intercession de cette divine mère, qui fut, entre toutes les femmes, la plus chérie de Jésus son fils. *Ave, Maria.*

Quelque avantageuse que puisse être, selon le monde, la faveur des grands et des princes de la terre, il faut néanmoins convenir que, par rapport au monde même, elle est sujette à trois défauts essentiels : car, premièrement, il n'arrive que trop souvent qu'elle soit aveugle, et qu'au lieu d'être la récompense du mérite et de la vertu, elle s'attache sans discernement et sans choix, ou plutôt, par un choix bizarre, à d'indignes sujets; secondement, elle devient souvent orgueilleuse et fière, et, par l'abus qu'en fait le favori, elle l'enfle en l'élevant, et le corrompt; d'où il s'ensuit, en troisième lieu, qu'à l'égard de ceux qui en sont exclus, et qui auraient droit d'y prétendre, la faveur est presque toujours odieuse, et qu'en faisant le bonheur d'un seul elle est pour tous les autres un objet d'envie; trois défauts auxquels, par une fatalité presque inévitable, la faveur des hommes est communément exposée. Pour la rendre parfaite, que faudrait-il? trois choses : qu'elle fût juste et raisonnable dans le choix du sujet; c'est la première : qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré; c'est la seconde : et qu'elle n'excitât ni la jalousie ni

les murmures de ceux qui n'y parviennent pas; c'est la troisième : qu'elle fût juste dans le choix du sujet, parce qu'autrement ce que les hommes appellent faveur n'est plus l'ouvrage de la raison, mais un pur effet du caprice; qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré, parce qu'autrement il en abuse, ne la faisant servir qu'à son ambition et à son intérêt; qu'elle n'excitât ni les murmures ni la jalousie de ceux qui n'y parviennent pas, parce qu'autrement la concorde et la paix en est troublée. Or, c'est sur ces principes, chrétiens, que je fonde l'excellence de la faveur spéciale dont le Fils de Dieu a gratifié saint Jean; car voici les trois caractères et les trois qualités qui lui conviennent : elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre; elle a été solidement humble dans la manière dont cet apôtre en a usé, et elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré. Concevez bien le partage de ce discours. Je dis que le Sauveur du monde a fait un choix plein de sagesse, en prenant saint Jean pour son disciple bien-aimé, parce qu'il a trouvé dans lui un mérite particulier que n'avaient pas les autres apôtres : ce sera la première partie. Je dis que saint Jean a usé de la faveur de son maître de la manière la plus sainte, parce qu'outre qu'il ne s'en est point laissé éblouir, il en a répandu les fruits, en communiquant à toute l'Église ce qu'il avait puisé dans la source des lumières et des grâces, lorsqu'il reposa sur le sein de Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. Enfin, je dis que la faveur de saint Jean n'a point été odieuse aux autres disciples, parce que, tout favori qu'il était, il n'a point été plus méuéagé que les autres, ni plus exempt de souffrir : ce sera la dernière partie. Trois points, mes chers auditeurs, qui me donnent lieu de traiter les plus solides vérités du christianisme, et qui demandent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui puisse choisir et se faire des favoris, sans être obligé pour y garder la loi de la justice, à discerner leurs mérites; et ce qui est encore bien plus remarquable, il n'y a que Dieu qui, se faisant ainsi des favoris sans nul discernement de leurs mérites, soit néanmoins incapable de se tromper dans le choix qu'il en fait : pourquoi? les théologiens après saint Augustin, en apportent une excellente raison : Parce qu'il n'y a que Dieu, disent-ils, dont le choix soit efficace pour opérer tout ce qu'il lui plaît de vouloir; c'est-à-dire, parce qu'il n'y a que Dieu qui, choisissant un favori, lui donne, en vertu de ce choix, le mérite qu'il faut pour l'être. Il n'en est pas de même des rois de la terre. Qu'un roi honore de sa faveur un courtisan il ne lui donne

pas pour cela ce qui lui serait nécessaire pour en être digne : il peut bien le faire plus riche, plus grand ; plus puissant ; il peut le combler de plus d'honneurs ; mais il ne peut le rendre plus parfait ; et quoi qu'il fasse pour l'élever, par cet accroissement d'élévation et de fortune, il ne lui ôte pas un seul défaut, ni ne lui communique pas un seul degré de vertu. Il n'y a donc, encore une fois, que la faveur de Dieu qui porte avec soi le mérite. Comme Dieu, il a seul le pouvoir de perfectionner les hommes par son amour ; et quand il les admet au nombre de ses favoris (c'est la belle réflexion de Jérôme), il ne les y appelle pas parce qu'ils en sont dignes ; mais il fait, en les y appelant, qu'ils en soient dignes : *Non idoneos vocat, sed vocando facit idoneos.* (HIER.) Cette raison seule devrait suffire pour justifier le choix que le Sauveur du monde fit de saint Jean. Ce Dieu-Homme le voulut ainsi ; c'est assez, puisque en le voulant, il rendit son disciple tel qu'il devait être pour devenir le favori d'un Dieu. Mais sans prendre la chose de si haut, et sans remonter à la source de la prédestination éternelle, je prétends que le Fils de Dieu eut des raisons particulières qui l'engagèrent à aimer saint Jean d'un amour spécial ; et que la prédilection qu'il lui marqua, fut, de la part même de ce glorieux disciple, très-solidement fondée. Sur quoi fondée ? sur le mérite de cet apôtre, lequel, entre tous les apôtres, a eu des qualités personnelles qui l'ont distingué et qui lui ont acquis la faveur de son maître. L'Évangile et les Pères nous en proposent surtout deux, et les voici : car il a été vierge, dit saint Jérôme, et de plus il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation ; il a été vierge, et c'est pour cela qu'il eut l'honneur de reposer sur le sein de cet Homme-Dieu dans la dernière cène ; *Qui et recubuit super pectus ejus* (JOAN., 21) : il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation, lui seul l'ayant suivi jusqu'au Calvaire ; et voilà par où il mérita d'entendre cette consolante parole qui lui donna spécialement Marie pour mère, et qui le donna spécialement lui-même à Marie pour fils : *Ecce mater tua, ecce filius tuus.* (JOAN., 19.) Or, ces deux avantages qu'eut saint Jean, de reposer sur le sein d'un Dieu, et d'être substitué au Fils de Dieu, pour devenir après lui le fils de Marie, sont les deux plus illustres et plus authentiques preuves d'une faveur toute singulière, et vous voyez qu'ils ont été l'un et l'autre les récompenses de sa vertu : celui-là de sa virginité ; celui-ci de son attachement à son devoir et de sa fidélité. Il est donc vrai que le choix de Jésus-Christ fut un choix d'estime, et fondé sur le mérite de la personne. Écoutez-moi, s'il vous plaît, tandis que je vais développer ces deux pensées.

Ne nous étonnons pas, chrétiens, que saint Jean ayant été, de tous les disciples du Sauveur, le seul

vierge par état, comme nous l'apprenons de la tradition, il ait eu sur eux la préférence et la qualité de disciple bien-aimé. Dans l'ordre des dons divins, l'un semblait devoir être la suite de l'autre : car de même que saint Bernard, parlant de l'auguste mystère de l'incarnation, ne craignait point d'en tirer ces deux conséquences, ou d'avancer ces deux propositions, savoir, que si un Dieu incarné et fait homme a dû naître d'une mère, il était de sa dignité que cette mère fût vierge ; et que si une vierge, demeurant vierge, a dû concevoir un fils, il était comme naturel que ce fils fût Dieu ; *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter.* (BERN.) Aussi puis-je dire aujourd'hui que si un Dieu descendu du ciel devait avoir un favori sur la terre, il était convenable que ce favori fût vierge ; et que si le titre de vierge devait être nécessaire pour posséder la faveur d'un maître, ce maître ne pouvait être qu'un Dieu. En effet, qui méritait mieux d'avoir part à la faveur de Jésus-Christ, que celui de tous qui, par le caractère de distinction qu'il portait, je veux dire par sa virginité, s'était rendu plus semblable à Jésus-Christ ? qui devait plutôt reposer sur ce sein vénérable où habitait corporellement la plénitude de la divinité, que cet apôtre dont la sainteté était, en quelque sorte, au-dessus de l'homme, par la profession qu'il faisait d'une inviolable pureté ? qui se trouvait plus digne d'être le dépositaire et le confident des secrets du Verbe de Dieu, que ce disciple, lequel, ayant épuré son cœur de tous les désirs charnels, était, selon l'Évangile, par une béatitude anticipée, déjà capable de voir Dieu, et par conséquent ce qu'il y avait de plus intime et de plus caché dans Dieu ? Quiconque, dit le Saint-Esprit, aime la pureté du cœur, aura le roi pour ami : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem.* (Prov., 12.) Voilà, chrétiens auditeurs, l'accomplissement de cet oracle. Les autres apôtres, engagés dans le mariage, en avaient comme rompu les liens, pour s'attacher au Fils de Dieu ; et c'est pour cela même que le Fils de Dieu, le Roi des rois, ne dédaigna point de s'attacher à eux par le lien d'une étroite amitié : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos.* (JOAN., 15.) Mais saint Jean n'avait point de liens à rompre ; et parce qu'il était vierge, il est parvenu à un degré bien plus haut ; car il est entré non-seulement dans l'amitié, mais dans la familiarité, dans la privauté, dans la confiance de ce Roi de gloire : *Discipulus quem diligebat Jesus.* (Id., 13.) Ceux-là ont été les amis, parce qu'ils ont aimé la pureté ; mais celui-ci a été le favori, parce qu'il a aimé la plus parfaite pureté, qui est la pureté virginale : *Qui amat cordis munditiam, habebit amicum regem.* Voyez-vous mes frères, nous fait remarquer

là-dessus saint Grégoire de Nysse, jusqu'à quel point notre divin Rédempteur a aimé cette vertu? Entre toutes les femmes, il en a choisi une pour mère; et entre tous les disciples qui le suivaient, il en a choisi un pour son favori; mais il a voulu que cette mère et ce favori eussent le don et le mérite de la virginité. Marie devait être vierge, pour porter dans ses chastes flancs le corps de Jésus-Christ; et saint Jean le devait être, pour devenir un homme selon le cœur de Jésus-Christ: *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prerogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum.* (GRÉG. NYSS.)

Vous me demandez pourquoi ce Sauveur adorable, étant sur la croix, voulut encore, par une autre grâce, donner à saint Jean le gage le plus précieux de son amour, en lui résignant, si je puis ainsi m'exprimer, sa propre mère: et ne vous ai-je pas dit d'abord que ce fut pour reconnaître la fidélité et la constance héroïque de ce généreux apôtre qui le suivit dans sa passion et jusqu'à sa mort, lorsque tous les autres l'avaient lâchement et honteusement abandonné? Représentez-vous, chrétiens, ce qui se passait au Calvaire: le Sauveur du monde était à sa dernière heure, et sur le point d'expirer; il avait un trésor dont il voulait disposer en mourant, c'était Marie, la plus parfaite de toutes les créatures. A qui la donnera-t-il, ou plutôt, y eut-il lieu de délibérer? Un dépôt si cher ne devait être confié qu'au plus fidèle: or le plus fidèle, ne fut-ce pas celui qui fit paraître un attachement plus solide à son devoir? De tous les disciples de Jésus-Christ, Jean est le seul qui dans l'adversité n'a point manqué à son maître; tout le reste l'a trahi, ou renoncé, ou déshonoré par une fuite scandaleuse. Il n'y a que Jean qui, sans crainte et sans nulle considération humaine, l'a accompagné jusqu'au pied de la croix; il n'y a que lui qui y demeure avec une fermeté inébranlable. Jésus-Christ regardant de toutes parts, n'aperçoit que lui. C'est donc à lui que ce Sauveur se trouve comme obligé de laisser Marie; et puisqu'il veut partager avec un de ses disciples la possession de ce trésor, c'est à Jean, préférablement à tout autre, qu'il doit faire cet honneur. Mais admirez, mes chers auditeurs, la manière dont il le fait. Tout attaché qu'il est à la croix, tout réduit qu'il est dans une mortelle agonie, il jette les yeux sur son disciple, *Cum vidisset discipulum stantem* (JOAN., 19), dans un temps où il est appliqué au grand sacrifice de notre rédemption, interrompant, si je l'ose dire, pour quelques moments l'affaire du salut du monde; où plutôt, selon l'expression de saint Ambroise, différant de quelques moments à la consommer, *Paulisper publicam differens salutem* (AMBROISE.), il pense à saint Jean, il lui recommande sa mère, il le substitue à sa place, il en

fait un autre lui-même. Comme s'il lui eût dit: Cher et fidèle disciple, recevez cette dernière marque de ma tendresse, comme je reçois ici la dernière preuve de votre zèle. Mes ennemis m'ont tout ôté, et je meurs pauvre, après avoir voulu naître et vivre pauvre; mais il me reste une mère dont le prix est inestimable, et qui renferme dans sa personne des trésors infinis de grâce. Je vous la donne, et je veux qu'elle soit à vous; mais en sorte que vous soyez pareillement à elle. La voilà, *Ecce Mater tua* (JOAN., 19): Soyez son fils comme je l'ai été moi-même, et elle sera votre mère comme elle a été la mienne. Qui parle ainsi, chrétiens? c'est un Dieu; et à qui parle-t-il? à saint Jean. Ne fallait-il pas, dit le savant abbé Rupert, que Jean fût un homme bien parfait, puisqu'on ne le jugeait pas indigne de remplir la place de Jésus-Christ? Marie, ajoute ce Père, perdait un fils (voici une pensée qui vous surprendra, mais qui n'a rien néanmoins d'outré, puisque c'est le fond même du mystère que je vous préche), Marie perdait un fils, et elle en acquérait un autre; elle perdait un fils qui l'était par nature, et elle en acquérait un qui le devenait par adoption: or l'adoption est une espèce de ressource pour consoler les pères et les mères de la perte de leurs enfants. Marie allait perdre Jésus-Christ, et par l'ordre de Jésus-Christ même elle adoptait saint Jean. Il fallait donc qu'elle trouvât dans saint Jean, non pas de quoi se dédommager, ni de quoi réparer la perte qu'elle faisait de Jésus-Christ, mais au moins de quoi l'adoucir, et se la rendre plus supportable; il fallait qu'entre saint Jean et Jésus-Christ il y eût des rapports de conformité, tellement que Marie, voyant saint Jean, eût toujours devant les yeux comme une image vivante du fils qu'elle avait perdu et uniquement aimé, afin que la parole du Sauveur se vérifiât: *Ecce Filius tuus.* (Id.) Peut-on rien concevoir de plus glorieux à ce saint apôtre? Non, répond saint Augustin; mais aussi fut-il jamais une plus grande fidélité que la sienne, et jamais vit-on attachement plus inviolable et plus constant?

Voilà, mes frères, par où saint Jean mérita la faveur de son maître, et voilà par où nous la mériterons nous-mêmes. Voulez-vous que Dieu vous aime, et voulez-vous être du nombre de ses élus; travaillez à purifier votre cœur: *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem.* (Prov., 22.) Sans cela, mon cher auditeur, qui que vous soyez, vous êtes indigne et même incapable d'être aimé de votre Dieu: or du moment que vous êtes exclu de son amour, dès là vous êtes anathème et un sujet de malédiction. Il est vrai que Dieu, comme souverain arbitre de la prédestination des hommes, n'a acception de personne; qu'il n'a égard ni aux qualités, ni aux conditions de ceux qu'il

choisit : l'Écriture nous l'apprend, et c'est un article de notre foi : *Non est personarum acceptor Deus.* (Act., 10.) Mais il n'est pas moins de la foi, que le même Dieu, qui ne considère ni les conditions, ni les qualités des hommes prises dans l'ordre naturel, sans déroger à cette règle, ne laisse pas, dans l'ordre de la grâce, d'avoir des égards particuliers pour les âmes pures, jusqu'à les élever aux premiers rangs de ses prédestinés, jusqu'à les combler de ses dons les plus exquis, jusqu'à les honorer de ses plus intimes communications. C'est pour cela qu'il les traite d'épouses dans le Cantique, c'est pour cela que dans l'Apocalypse, les vierges seules nous sont représentées comme les compagnes de l'Agneau; c'est pour cela qu'elles environnent son trône, et que plus elles sont pures, plus elles ont d'accès auprès de lui; c'est pour cela que rien de souillé n'entrera jamais dans le ciel, qui est sa demeure et le palais de sa gloire. Ah! mon cher auditeur, si je vous disais qu'il dépend aujourd'hui de vous d'être en faveur auprès du plus grand roi du monde; si je vous en marquais le moyen, et si je vous le garantissais comme un moyen infallible, que feriez-vous? y a-t-il sacrifiée qui vous étonnât? y a-t-il engagement et passion qui vous arrêtât? la condition que je vous proposerais pour cela vous paraîtrait-elle onéreuse? y trouveriez-vous quelque difficulté? Or ce que je ne puis vous promettre de la faveur d'un roi de la terre, c'est ce que je vous promets et ce qui est incontestablement vrai de la faveur d'un plus grand que tous les rois de l'univers: car je dis que la faveur de Dieu vous est acquise, pourvu que vous vous préserviez de la corruption de ce péché qui souille votre âme en déshonorant votre corps; s'il vous reste une étincelle de foi, pouvez-vous être insensible à ce motif? Pour en venir au détail et vous mieux instruire, je dis que vous n'avez qu'à rompre ces amitiés sensuelles qui vous lient à la créature, ces funestes attaches qui vous portent à tant de désordres, ces passions que le démon de la chair inspire, ces commerces qui les entretiennent, ces libertés prétendues innocentes, mais évidemment criminelles dans les principes de votre religion: dès que vous vous ferez violence là-dessus, je vous réponds du cœur de Dieu.

Je vais plus avant, et je dis aussi que, sans cette pureté, vous êtes du nombre de ces réprouvés que l'Écriture traite d'infâmes, et contre lesquels notre apôtre a prononcé ce formidable arrêt: *Foris canes et impudici* (Apoc., 22); Hors de la maison de Dieu, voluptueux et impudiques. Je dis que dès le commencement du monde, Dieu s'en est lui-même déclaré par ces paroles de la Genèse: *Non permanebit Spiritus meus in æternum in homine, quia caro est* (Genes., 6); Non, mon Esprit ne demeurera jamais

dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair. Et en effet, mon Dieu, ne voyons-nous pas l'accomplissement de cet oracle? n'éprouvons-nous pas tous les jours, qu'autant que nous nous laissons dominer par la chair, autant votre Esprit se retire de nous: qu'après avoir succombé à une tentation impure, confus et piqués des remords secrets de notre conscience, nous n'osons plus nous présenter devant vous; que, semblables à l'infortuné Caïn, nous fuyons de devant votre face, nous nous éloignons de vos autels, nous nous regardons comme bannis de votre sanctuaire, et absolument indignes du sacrement de votre amour? au lieu que nous en approchons avec une humble et ferme confiance, quand nous croyons avoir ce cœur pur que vous béatifiez dès cette vie: *Beati mundo corde.* (MATTH., 5.) Sainte pureté qui nous ouvre le ciel! c'est le premier titre pour obtenir la faveur de Dieu, et l'autre est la fidélité et une persévérance que rien n'ébranle.

Car, selon la belle remarque d'un Père de l'Église, il se trouve assez de chrétiens qui suivent Jésus-Christ jusqu'à la cène, comme les autres apôtres; mais il y en a peu qui le suivent, comme saint Jean, jusqu'au Calvaire; c'est-à-dire, il s'en trouve assez qui marquent de la ferveur et du zèle quand Dieu leur aplanit toutes les voies du salut et de la sainteté chrétienne, mais peu qui ne se relâchent, dès qu'ils n'y sentent plus les mêmes consolations, et qu'il s'y présente des obstacles à vaincre. Or c'est néanmoins à cette constance que la faveur de Dieu est attachée. Oui, Seigneur, une victoire que nous remporterons sur nous-mêmes, un effort que nous ferons, un dégoût, un ennui que nous soutiendrons, sera, devant vous, d'un plus grand prix, et contribuera plus à nous avancer, que de stériles sentiments à certaines heures où vous repandez l'onction céleste, et que les plus sublimes élévations de l'âme; car ce sera dans cette victoire, dans cet effort, dans ce dégoût et cet ennui soutenu constamment, que nous vous donnerons les preuves les plus solides d'un dévouement sincère et fidèle. Les hommes du siècle qui n'ont nul usage des choses de Dieu, ne comprennent pas ce mystère; mais les justes qui en ont l'expérience, et à qui Dieu se fait sentir, le conçoivent bien. C'est ainsi que saint Jean est parvenu à la faveur de Jésus-Christ: voyons de quelle manière il en a usé. Je prétends que, comme le choix de ce favori a été juste et raisonnable de la part du Fils de Dieu, la faveur du Fils de Dieu a été, de la part de ce bien-aimé disciple, également modeste et bienfaisante: je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus rare dans le monde qu'un homme humble et élevé, puissant et bienfaisant,

modeste par rapport à lui-même et charitable à l'égard des autres. Ce tempérament d'élévation et de modestie a je ne sais quoi qui tient de la nature des choses célestes et de la perfection même de Dieu ; car Dieu, le plus parfait de tous les êtres, est aussi le plus simple et le plus égal : les cieux, dont la sphère est supérieure à celle de la terre, sont, dans leurs mouvements rapides, les corps les plus réglés et les plus justes ; et c'est l'excellente idée que saint Jérôme nous donne d'une sage modération dans les prospérités humaines. Mais ce qu'il y a de plus admirable, ajoute ce Père, c'est avec cette modération un naturel heureux, ouvert, libéral et obligeant ; de sorte qu'on mette sa gloire à faire du bien, qu'on ne renferme point en soi-même les grâces dont on est comblé, qu'on se plaise à les répandre au dehors, et qu'on ne les reçoive que pour les communiquer. Alors, chrétiens, la faveur du particulier devient le bonheur public, et le favori n'est plus que le dispensateur des bienfaits du souverain ; semblable à ces fleuves qui ne ramassent les eaux et ne se grossissent que pour arroser les campagnes, ou comme ces astres qui ne luisent que pour rendre la terre, par la bénignité de leurs influences, beaucoup plus féconde. Or, voilà le second caractère de la faveur de saint Jean : elle a été modeste et bienfaisante ; en pouvait-il faire un usage plus saint et plus propre à nous servir d'exemple ?

Je dis, modeste par rapport à lui. Voyez, dit saint Augustin, avec quelle humilité il parle de lui-même, ou plutôt, voyez avec quelle humilité il n'en parle pas. Jamais (cette remarque est singulière), jamais dans toute la suite de son Évangile, s'est-il une fois nommé ? jamais a-t-il marqué qu'il s'agit de lui, ni fait connaître qu'il eût part à ce qu'il écrivait ? Pourquoi ce silence ? Les Pères conviennent que ce fut un silence de modestie, et qu'il n'a voulu de la sorte supprimer son nom que parce qu'il n'avait rien que d'avantageux et de grand à écrire de sa personne. C'est ce disciple, dit-il toujours, *Hic est discipulus ille* (JOAN., 21), ce disciple qui rend témoignage des choses qu'il a vues ; ce disciple dont nous savons que le témoignage est vrai : ne croirait-on pas qu'il parle d'un autre que de lui-même, et qu'en effet ce qu'il raconte ne le touche point ? Il ne dit pas : C'est moi qui eus l'honneur d'être aimé de Jésus, c'est moi qui fus son confident, c'est moi qui entrai dans ses secrets les plus intimes ; il se contente de dire : C'est ce disciple que Jésus aimait : *Discipulus quem diligebat Jesus* (Id.) : laissant aux interprètes à examiner si c'est lui qu'il entend, et, par la manière dont il s'explique, leur donnant lieu d'en douter ; disant et publiant la vérité, parce que son devoir l'y engage, mais, du reste dans la vérité qu'il publie et qui lui est honorable, cherchant à n'être pas connu, et jusque dans son propre éloge

pratiquant la plus héroïque humilité. Si même, sans se nommer, il eût dit : C'est ce disciple qui aimait Jésus, c'eût été une louange pour lui, et la plus délicate de toutes les louanges, puisqu'il n'y a point de mérite comparable à celui d'aimer Jésus-Christ. Mais ce n'est point ainsi qu'il parle ; il dit : C'est ce disciple que Jésus-Christ aimait, parce qu'à être simplement aimé, il n'y a ni louange ni mérite, et que c'est une pure grâce de celui qui aime : voilà comment l'humilité de saint Jean est ingénieuse ; voilà comment elle sait se retrancher contre les vaines complaisances que peuvent faire naître dans un cœur les faveurs et les dons de Dieu : que si néanmoins ce grand saint est quelquefois obligé de se déclarer et de parler ouvertement de lui, comme nous le voyons, surtout dans son Apocalypse ; ah ! mes chers auditeurs, c'est en des termes bien capables de confondre notre orgueil, en des termes que l'humilité même semble lui avoir dictés. Écoutez-les, et dites-moi ce que vous y trouverez qui se ressent, non pas de la fierté ou de la hauteur, mais de la moindre présomption qu'il y aurait à craindre de la part d'un favori : *Ego Joannes, frater vester*. (Apoc., 4.) Oui, dit-il, en s'adressant à nous et à tous les fidèles qu'il instruisait dans ce livre divin, c'est moi qui vous écris, moi qui suis votre frère, moi qui me fais un honneur d'être votre compagnon et votre associé dans le service de Jésus-Christ : *Ego frater vester*. Un apôtre, chrétiens, un prophète, un homme de miracles, le favori d'un Dieu se glorifier d'être notre frère, et mettre cette qualité à la tête de toutes les autres, est-ce là s'élever et se méconnaître ?

Faveur non-seulement modeste dans les sentiments que saint Jean eut de lui-même, mais utile et bienfaisante pour nous ; et c'est ici que je vous prie de vous appliquer et de comprendre combien nous sommes redevables à ce glorieux apôtre : car n'est-il pas étonnant qu'un homme si grand devant Dieu ne soit entré dans la faveur de son maître que pour nous en faire part, et qu'il n'ait été, si je puis user de cette figure, un vaisseau d'élection, que pour contenir les lumières et les grâces abondantes qui nous étaient réservées ; et que Dieu par son ministère voulait nous communiquer ? Or, c'est de quoi nous avons l'évidente démonstration, et la voici : car si Jésus-Christ confie ses secrets à saint Jean, saint Jean, sans crainte de les violer et par le mouvement de la charité qui le presse, nous les révèle ; si Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, lui découvre les plus hauts mystères de sa divinité, saint Jean se regarde comme inspiré et suscité pour en instruire toute l'Église ; si Jésus-Christ, comme Fils de l'homme, lui apparaît dans l'île de Pathmos, et se manifeste à lui par de célestes visions, saint Jean, animé d'un zèle ardent, prend soin de les rendre pu-

bliques, et veut, pour l'édification du peuple de Dieu, qu'on sache ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu dans ces prodigieuses extases : au lieu que saint Paul, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, avoue seulement que Dieu lui avait appris des choses surprenantes, mais des choses ineffables, et dont il n'était pas permis à un homme mortel de parler, *Arcana verba quæ non licet homini loqui* (2. Cor., 12) ; saint Jean, plein de cet esprit d'amour dont il a reçu l'onction, tient un langage tout opposé : *Quod vidimus et audivimus, hoc annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum*. (1. JOAN., 1.) Je vous prêche, disait-il, mes chers enfants, ce que j'ai vu et ce que j'ai ouï, afin que vous soyez unis avec moi dans la même société ; car je ne veux rien avoir de caché pour vous, et tout mon désir est de vous voir aussi éclairés et aussi intelligents que je le suis moi-même dans les voies de Dieu : sans cela mon zèle ne serait pas satisfait ; sans cela les hautes lumières dont Dieu m'a rempli ne seraient pas pour moi des grâces entières et parfaites ; c'est pour vous qu'elles m'ont été données, c'est pour vous que j'ai prétendu les recevoir ; et voilà pourquoi non-seulement je vous prêche, mais je vous écris tout ceci afin que votre joie soit pleine et qu'il ne manque rien à votre bonheur : *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum*. (Id.)

Aussi, est-ce à saint Jean que nous devons la connaissance des personnes divines ; c'est lui qui nous a découvert ce profond abîme de la Trinité, où notre foi ne trouvait que des obscurités et des ténèbres ; c'est de lui, selon la remarque de saint Hilaire, que l'Église a emprunté toutes les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de cet auguste mystère. Par où confondait-on les ariens ? par l'Évangile de saint Jean : par où les sabelliens, les macédoniens et tant d'autres hérétiques, étaient-ils convaincus d'erreur dans les anciens conciles ? par l'Évangile de saint Jean : c'est saint Jean qui nous a donné, en trois courtes paroles, tout le précis de la plus éminente théologie et de la plus sublime religion, quand il nous a dit que le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est*. (Id.) Marie, belle pensée de saint Augustin, ne la perdez pas, Marie nous a rendu ce Verbe sensible, et saint Jean nous l'a rendu intelligible : Marie l'a exposé à nos yeux, lorsqu'elle l'a enfanté dans l'étable de Bethléem ; et saint Jean l'a développé à nos esprits, lorsqu'il nous a expliqué que le Verbe était en Dieu avant la création du monde, ce que Dieu faisait par lui au commencement du monde, et ce qu'il a commencé à être hors de Dieu, quand Dieu a voulu réparer et sauver le monde. Les autres évangélistes se sont contentés de nous annoncer la génération temporelle de ce Verbe incarné ; mais saint Jean nous a conduits jusqu'à la source de la génération éter-

nelle du Verbe incréé. D'où vient que le Saint-Esprit nous a représenté ceux-là sous des symboles d'animaux terrestres, et saint Jean sous la figure d'un aigle ; mais d'un aigle, dit l'abbé Rupert, lequel, après avoir contemplé fixement le soleil, se plaît à former ses aiglons, à les élever de la terre, à leur faire prendre l'essor, et à les rendre capables de soutenir eux-mêmes les rayons de ce grand astre. Or, en nous faisant connaître le Verbe, saint Jean nous a révélé tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, puisque la plénitude de ces trésors est dans le Verbe, comme dit saint Paul, ou plutôt n'est rien autre chose que le verbe de Dieu même, et voilà l'essentielle obligation que nous avons, en qualité de chrétiens, à ce disciple bien-aimé et favori.

Mais admirez avec quel ordre ces secrets de la divinité nous ont été communiqués ; c'étaient des secrets inconnus aux hommes, parce qu'ils étaient cachés dans le sein du Père. Qu'a fait Jésus-Christ ? lui qui repose, comme Fils unique, dans le sein du Père, il les en a tirés, *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit* (1. JOAN., 1) : mais ce n'est pas assez ; car ces secrets ayant passé du sein du Père dans le sein du Fils, il fallait quelqu'un qui les allât chercher dans le sein du Fils, et c'est ce qu'a fait saint Jean, lorsqu'il a reposé sur le sein de Jésus-Christ ; et parce que saint Jean était lui-même comme un sanctuaire fermé, lui-même, par un saint zèle de notre perfection, nous a ouvert ce sanctuaire en nous révélant ce qu'on lui avait révélé, et en nous confiant ce qu'on lui avait confié : ainsi conclut Hugues de Saint-Victor, saint Jean reposant sur le sein du Fils de Dieu, et le Fils de Dieu dans le sein de son Père, *Unigenitus in sinu Patris, Joannes in sinu Unigeniti* (HUG. A S. VICT.) ; le Père n'ayant point de secret pour son Fils unique, son Fils n'en ayant point voulu avoir pour son disciple bien-aimé, et le disciple bien-aimé s'étant fait une loi et un mérite de n'en point avoir pour nous ; ces secrets, d'où dépendait notre bonheur et notre salut, sont venus, par une transfusion divine, du Père au Fils, du Fils au disciple, du disciple à nous ; en sorte que nous avons connu Dieu, et tout ce qui est en Dieu.

Excellente idée, mes chers auditeurs, de la manière dont nous devons user des faveurs et des grâces du ciel. Être humbles en les recevant, et en faire le sujet de notre charité après les avoir reçues. Prenez garde : être humbles en recevant les faveurs de Dieu ; car si nous nous en prévalons, si nous nous en savons gré, si, par de vains retours sur nous, elles nous inspirent une secrète estime de nous-mêmes, dès là nous les corrompons, dès là nous en perdons le fruit, dès là nous nous les rendons non-seulement inutiles, mais pernicieuses. Qu'avez-vous, disait l'apôtre des Gentils, que vous n'avez

pas reçu? pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous le teniez de vous-mêmes? *Quid habes quod non accepisti; si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?* (1. Cor., 4.) Or, supposez ce principe incontestable, quelque avantage que nous ayons reçu de Dieu, il doit être aisé de conserver l'humilité du cœur : car outre que ces faveurs de Dieu, par la raison que ce sont des faveurs, ne nous sont pas dues, et qu'elles ne viennent pas de notre fonds; outre que de nous-mêmes nous ne pouvons jamais les mériter, et, par conséquent, que nous ne pouvons sans crime nous les attribuer; outre que nous en sommes, comme pécheurs, primitivement indignes, la seule pensée que nous en rendrons compte un jour à Dieu, suffit pour réprimer tous les sentiments d'orgueil qu'elles pourraient exciter en nous. Et en effet, si nous faisons souvent cette réflexion, que ces grâces, soit intérieures, soit extérieures, soit naturelles, soit surnaturelles, dont Dieu nous favorise, en nous les donnant ou plus abondamment qu'aux autres, ou même à l'exclusion des autres; que ces grâces, dis-je, sont ces talents évangéliques qui doivent servir à notre prédestination éternelle ou à notre réprobation; que plus nous en aurons reçu, plus Dieu nous jugera rigoureusement; que ce sera peu de n'en pas avoir fait un mauvais usage, mais qu'on nous en demandera l'intérêt, et qu'un des chefs les plus terribles de l'examen que nous aurons à subir, sera notre négligence à les faire profiter : si nous méditions bien ces vérités solides et importantes, il serait difficile que la vanité trouvât jamais entrée dans nos esprits. Le croirez-vous, chrétiens? mais il ne dépend point de vous de le croire ou de ne le pas croire, puisque c'est un fait certain et avéré : rien n'a rendu les saints plus humbles que les faveurs et les grâces dont Dieu les a honorés. C'est ce qui les a fait trembler, c'est ce qui leur a causé cette douleur vive et cette confusion salutaire de leurs relâchements et de leurs tiédeurs. La vue de leurs péchés les alarmait; mais la vue des grâces qu'ils recevaient continuellement, et dont ils craignaient d'abuser, ne les étonnait pas moins. Or il serait bien étrange que ce qui a été le fondement de leur humilité fût la matière de notre présomption, et que nous vinssions à nous enorgueillir de ce qui les a saisis de frayeur et confondus. Fussions-nous, comme saint Jean, les favoris de Jésus-Christ, il faut être humble : autrement, de favori de Jésus-Christ, on devient un réprouvé.

J'ajoute qu'il faut être bienfaisant et charitable, en communiquant aux autres les faveurs qu'on a reçues de Dieu. Voulez-vous, chrétiens, vous appliquer utilement cette maxime? en voici le moyen facile, et maintenant plus nécessaire que jamais. Il y en a dans cet auditoire que Dieu a libéralement

pourvus des biens de la terre, et en cela il les a favorisés; car les biens même temporels par rapport à leur fin, qui est le salut, sont des faveurs et des grâces. Mais, du reste, qu'a prétendu Dieu en vous donnant ces biens temporels? n'a-t-il point eu d'autre dessein que de vous distinguer, que de vous mettre à votre aise, que de vous faire vivre dans l'abondance, pendant que les autres souffrent? Ah! mes chers auditeurs, rien n'est plus éloigné de ses intentions; et ce serait faire outrage à sa providence, de penser qu'il eût borné là toutes ses vues. En vous donnant les biens temporels, il prétend que vous en soyez les distributeurs, et qu'au lieu de les resserrer par une avarice criminelle, vous les répandiez avec largesse sur les pauvres et les misérables.

Tel est l'ordre qu'il a établi; et cette largesse, surtout dans un temps de nécessité publique comme celui-ci, n'est point un conseil ni une œuvre de surrogation, mais un précepte rigoureux et une loi indispensable : car tandis que les pauvres gémissent, se persuader qu'on puisse faire ou des épargnes, ou des dépenses dans une autre vue que de pourvoir à leurs besoins; ne pas augmenter l'aumône à proportion que la misère croît; ne pas vouloir se priver de quelque chose pour contribuer au soulagement des membres de Jésus-Christ; ne pas rabattre quelque chose de son luxe pour les faire subsister; être aussi magnifique dans ses habits, aussi prodigue dans le jeu, aussi adonné à la bonne chère et aux vains divertissements du monde, c'est ce qui ne peut s'accorder avec les principes de notre religion; et il n'y aurait plus d'Évangile, si l'on pouvait ainsi se sauver. Souffrez cette remontrance que je vous fais : ce n'est pas seulement par le zèle que je dois avoir pour les pauvres, mais par celui que Dieu m'inspire pour vous-mêmes; ce n'est pas seulement pour l'intérêt de la charité, mais pour celui de la justice. Voilà ce que saint Jean lui-même vous demande aujourd'hui, pour reconnaître ce que vous lui devez. Il veut que vous soyez ses imitateurs; que, comme il vous a fait part des trésors du ciel, vous fassiez part à vos frères des biens du siècle. Car il a droit de vous dire ici ce que disait saint Paul aux premiers chrétiens : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus?* (1. Cor., 9.) Quel tort vous faisons-nous, lorsque, après avoir semé dans vos âmes les biens spirituels, nous prétendons recueillir le fruit de vos biens temporels? Si c'était pour nous-mêmes, vous pourriez vous en plaindre avec raison; mais que pouvez-vous donc alléguer, quand c'est pour d'autres, quand c'est pour les pauvres, quand c'est pour vos frères mêmes que nous vous sollicitons? *Magnum est si nos carnalia vestra metamus?* Achéons, chrétiens, et apprenez enfin comment la faveur où fut saint Jean auprès de Jésus-Christ

n'a point été pour ceux qui n'eurent pas le même avantage, une faveur odieuse : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce qui rend la faveur odieuse, c'est de voir un sujet, sous ombre et par la raison seule qu'il est favori, dispensé des lois les plus inviolables, exempt de tout ce qu'il y a d'onéreux; vivant sans peine, tandis que les autres gémissent; et tellement traité, qu'on peut dire de lui ce que disait le prophète royal, parlant de ceux que l'iniquité du siècle a élevés aux plus hauts rangs de la fortune humaine : Il semble qu'ils ne soient plus de la masse des hommes, parce qu'ils ne ressentent plus les misères communes des hommes : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur.* (Psalm. 72.) Voilà ce qui excite non-seulement la jalousie, mais l'indignation et la haine : car si le favori avait part aux obligations pénibles et rigoureuses des autres sujets; s'il portait comme eux le fardeau; si, malgré son élévation, on ne l'épargnait en rien, dès là, quelque chéri qu'il fût d'ailleurs, sa faveur ne serait plus un objet d'envie, et nul n'aurait droit de la regarder d'un œil chagrin et d'en murmurer. Or tel est, chrétiens, le troisième et dernier caractère de la faveur de saint Jean. Il a été le disciple bien-aimé, j'en conviens; mais cet avantage et ce titre de bien-aimé ne l'a point déchargé de ce qu'il y a de plus pesant et de plus sévère dans la loi de Jésus-Christ. Au contraire, plus il a eu de distinction entre les autres disciples, plus il a éprouvé les rigueurs de cette loi; selon qu'il a été favorisé et considéré de son maître, il a été destiné à de plus grands travaux : de sorte que cette prérogative dont le Fils de Dieu l'honora, bien loin d'être un privilège pour lui, ne fut qu'un engagement particulier aux croix et aux souffrances. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ voulut faire entendre, lorsque la mère de ce saint disciple, s'approchant du Sauveur des hommes et l'adorant, elle le pria d'accorder à ses deux fils les deux premières places de son royaume, et d'ordonner qu'ils fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche : ceci est bien remarquable. Que fit Jésus-Christ? Au lieu de contenter la mère, il se mit à instruire les enfants, et à les détromper de leur erreur. Allez, leur dit-il, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.* (MATTH., 20.) Vous pensez que ma faveur est semblable à celle des hommes, qui ne se termine qu'à de vaines prospérités, et qu'on ne recherche que pour être plus heureux en ce monde : or, rien n'est plus opposé à mes maximes. Mais pouvez-vous, leur ajouta le même Sauveur, pouvez-vous boire le calice que je boirai, et être baptisés du baptême dont je serai baptisé? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus*

sum? (MATTH., 20.) Ce calice plein d'amertume qui m'est préparé, ce calice de ma passion, pouvez-vous le partager avec moi? car j'aime mes élus, mais d'un amour solide et fort; et pour les aimer, je n'en suis pas moins disposé à les exercer. Mon calice donc et mon baptême, c'est-à-dire mes souffrances et ma croix, voilà d'où ma faveur dépend : voyez si vous pouvez accepter et accomplir cette condition, *Potestis?* Et comme ils répondirent qu'ils le pouvaient, *Potestis?* (Id.), quoique Jésus-Christ n'eût rien, ce semble, à exiger de plus, et qu'en apparence il dût être content de leur résolution, il ne voulut pas néanmoins s'expliquer sur le point de leur demande, ni leur en assurer l'effet. C'est la réflexion de saint Grégoire, pape. Il ne leur dit pas pour cela : Je vous reçois donc au nombre de mes favoris, vous serez donc placés dans mon royaume, vous y tiendrez donc les premiers rangs : non, il ne leur dit rien de semblable; pourquoi? parce qu'un tel discours eût suscité contre eux tout le reste des disciples encore faibles et imparfaits, et par conséquent ambitieux et jaloux. Il leur dit seulement qu'ils auront part à son calice, et qu'ils le boiront; qu'ils seront persécutés comme lui, calomniés comme lui, sacrifiés et livrés à la mort comme lui : *Calicem quidem meum bibetis.* (Id.) Parole bien capable de réprimer le murmure des uns, et la cupidité des autres. Je sais que les apôtres ne laissèrent pas de s'élever contre saint Jean et contre son frère : *Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus* (Id.), mais vous savez aussi la sainte et sage correction que leur fit le Sauveur, lorsque, leur reprochant sur cela même leur grossièreté et leur ignorance dans les choses de Dieu, il leur remontra que c'était ainsi que raisonnaient les partisans du monde; qu'il n'en serait pas de même parmi eux, et que l'avantage qu'auraient quelques-uns d'être en faveur auprès de lui, ne serait point une grâce odieuse comme la faveur des grands de la terre, parce que celui qui, parmi les siens, voudrait être le premier, devait s'attendre à devenir le serviteur et l'esclave de tous, à être le plus chargé de soins, le plus accablé de travaux, le plus exposé à souffrir, et le plus prêt à mourir. Divine leçon qui calma bientôt les disciples et qui effaça pour jamais ces impressions et ces sentiments d'envie qu'ils avaient conçus contre la personne de saint Jean.

Et en effet, chrétiens, saint Jean, qui fut le favori et le bien-aimé du Fils de Dieu, est, à le bien prendre, celui de tous les apôtres qui passa par de plus rudes épreuves. On demande s'il a été martyr; et moi, je soutiens qu'au lieu d'un martyr que les autres ont souffert, il en a enduré trois : le premier au Calvaire, que j'appelle le martyr de son cœur; le second dans Rome, que nous pouvons regarder comme son martyr véritable et réel; et le troisième

dans l'exil où il mourut. Que ne souffrait-il pas, lorsqu'étant au pied de la croix, il vit expirer son maître, couvert de malédictions et d'opprobres, lui qui brûlait de zèle pour cet Homme-Dieu, lui qui en connaissait tout le mérite et toute la sainteté ? Ah ! dit excellemment Origène, il n'était pas nécessaire, après cela, qu'il y eût pour saint Jean une autre espèce de martyre ; il ne fallait plus, pour éprouver sa foi, ni épées, ni roues, ni feu ; cela était bon pour les autres apôtres, qui n'avaient pas été présents au cruel spectacle du crucifiement de Jésus-Christ : n'ayant pas senti comme saint Jean ce martyre intérieur, il leur en fallait un extérieur, parce que d'une ou d'autre manière, ils devaient être, selon l'expression de l'Écriture, les témoins de Jésus-Christ mourant ; mais saint Jean, qui l'avait été au Calvaire, était dégagé de cette obligation, il y avait satisfait par avance ; et bien loin qu'il eût été dispensé du martyre, il était devenu par là le premier martyr de l'Église : oui, chrétiens, martyr de zèle et de charité, de cette charité qui est l'esprit du martyre même, et qui en fait tout le mérite ; car, comme raisonne saint Cyprien, ce que notre Dieu veut de nous, ce qu'il cherche en nous, ce n'est pas notre sang, mais notre foi : *Non querit in nobis sanguinem, sed fidem.* (CYPR.) Saint Jean, par l'excès de sa douleur, en voyant Jésus-Christ crucifié, lui avait déjà rendu le témoignage de sa foi ; c'était assez : Jésus-Christ ne demandait plus le témoignage de son sang.

Mais je me trompe : le martyre du sang n'a pas manqué à saint Jean, non plus que celui du cœur ; l'Église, autorisée de la tradition, nous l'apprend bien, lorsqu'elle célèbre le jour bienheureux où ce zélé disciple, combattant à Rome pour le nom de son Dieu, souffrit devant la porte Latine : quel tourment ! si nous en croyons Tertullien et le récit qu'il nous en fait ; un corps vivant plongé peu à peu dans l'huile bouillante ! cette seule idée ne vous saisit-elle pas d'horreur ? J'avoue que saint Jean, fortifié d'une grâce extraordinaire, eut la vertu de résister à ce supplice, et que Dieu, par le miracle le plus authentique, l'y conserva : mais, suivant le cardinal Pierre Damien, ce miracle fut un miracle de rigueur, un miracle que Dieu opéra pour mettre saint Jean en état de souffrir et plus longtemps, et plus vivement ; un miracle, pour lui faire boire à plus longs traits le calice qui lui avait été présenté, et qu'il avait accepté ; un miracle plus affreux que la mort même ; car voilà, chrétiens, si je puis ainsi m'exprimer, les miracles de la faveur de Jésus-Christ, miracles que saint Pierre ne comprenait pas, quand Jésus-Christ lui disait, parlant de Jean : Que vous importe, si je veux que celui-ci demeure jusqu'à ce que je vienne ? *Si eum volo manere donec veniam, quid ad te?* (JOAN., 21.) La conséquence

qu'en tira saint Pierre, fut que Jean, par un privilège particulier, ne mourrait point ; mais, ajoute saint Jean lui-même, ce n'était pas ce qu'avait dit le Sauveur ; il avait seulement marqué que Jean ne mourrait pas comme les autres, d'un court et simple martyre, mais qu'il leur devait survivre pour accomplir un troisième genre de martyre à quoi Dieu l'avait réservé. Quel est-il, ce dernier martyre ? C'est, chrétiens, le rigoureux exil où notre apôtre eut tant de persécutions à essuyer, tant de calamités et de misères : se trouvant relégué dans une île déserte, séparé de son Église, arraché d'entre les bras de ses disciples, sans consolation de la part des hommes, sans soutien, et destitué enfin de tout secours dans une extrême vieillesse, et jusqu'au moment de sa mort.

Voilà comment saint Jean fut traité, et voilà quel fut son partage ; c'est donc une erreur d'en prétendre un autre, et l'illusion la plus grossière est de nous promettre que plus nous aurons part aux bonnes grâces de notre Dieu, plus nous serons exempts de souffrir. Dire, Je suis aimé de Dieu, donc j'ai droit de lui demander une vie heureuse et tranquille ; ou dire, au contraire, Ma vie est pleine de souffrances, donc je ne suis pas aimé de Dieu : raisonnement d'infidèle et de païen. Cela pourrait convenir au judaïsme, où l'on mesurait les faveurs de Dieu par les bénédictions temporelles ; mais dans le christianisme, les choses ont changé de face, et Dieu s'en est hautement déclaré. Depuis l'établissement de la loi de grâce, plus de privilèges pour les élus du Seigneur, à l'égard des biens de ce monde, plus d'exemptions pour eux, ni de dispenses à l'égard des croix de cette vie : pourquoi cela ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, y a-t-il rien de plus juste ? le bien-aimé du Père ayant souffert, était-il de l'ordre que les bien-aimés du Fils ne souffrissent pas ? Jésus-Christ, le prédestiné par excellence, ayant été un homme de douleurs, était-il raisonnable qu'il y eût après lui des prédestinés d'un caractère différent ? Il est donc pour vous et pour moi d'une absolue nécessité que nous buvions le calice du Fils de Dieu ; mais le secret est que nous le buvions comme ses favoris, et c'est ce que nous n'entendons pas, c'est ce que n'entendait pas saint Jean lui-même, quand Jésus-Christ lui demandait : *Potestis bibere calicem?* Mais qu'il le conçut bien dans la suite, en souffrant les trois genres de martyre dont je viens de vous parler ! Tous les jours, chrétiens, nous buvons malgré nous, sans y penser, le calice du Sauveur : tant de disgrâces qui nous arrivent, tant d'injustices qu'on nous fait, tant de persécutions qu'on nous suscite, tant de chagrins que nous avons à dévorer, tant d'humiliations, de contradictions, de traverses, tant d'infirmités, de maladies, mille autres peines que nous ne pouvons

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

éviter; c'est pour nous la portion de ce calice que Dieu nous a préparée. Nous avalons tout cela, permettez-moi d'user de cette expression, et de quelle manière que ce soit, nous le digérons; mais parce que nous ne le considérons pas comme une partie du calice de notre Dieu, de là vient que ce calice n'est point pour nous un calice de salut, et c'est en quoi notre condition est déplorable, de ce que buvant tous les jours ce calice amer, nous n'avons pas encore appris à le boire comme il faut; c'est-à-dire à le boire, non-seulement sans impatience et sans murmure, non-seulement avec un esprit de soumission et de résignation, mais avec joie et avec action de grâces, de ce que nous ne savons pas encore faire volontairement et utilement, ce que nous faisons à toute heure par nécessité et sans fruit. S'il dépendait de nous, ou d'accepter ou de refuser ce calice, et que la chose fût à notre choix, peut-être faudrait-il des raisons, et même des raisons fortes, pour nous résoudre à le prendre: mais la loi est portée, elle est générale, elle est indispensable; en sorte que si nous ne buvons ce calice d'une façon, nous le boirons de l'autre; si nous ne le buvons en favoris, nous le boirons en esclaves; si, comme parle l'Écriture, nous n'en buvons le vin, qui est pour les justes et les prédestinés, nous en boirons la lie, qui est pour les pécheurs et les réprouvés. Ne sommes-nous donc pas bien à plaindre de perdre tout l'avantage que nous pouvons retirer d'un calice si précieux, et d'en goûter tout le fiel et toute l'armertume, sans en éprouver la douceur?

Voilà, chrétiens, la grande leçon dont nous avons si souvent besoin dans le monde; voilà, dans les souffrances de la vie, quelle doit être notre plus solide consolation, de penser que ce sont des faveurs de Dieu, qu'elles ont de quoi nous rendre agréables à Dieu, et les élus de Dieu; que la prédestination et le salut y sont attachés, et qu'on ne peut autrement parvenir à l'héritage des enfants de Dieu. Gravez profondément ces maximes dans vos esprits et dans vos cœurs; elles vous formeront, non pas précisément à souffrir (car où est l'homme sur la terre qui ne souffre pas?), mais à souffrir chrétiennement et saintement. Le pouvez-vous? c'est la question que vous fait ici le Sauveur du monde, après l'avoir faite à saint Jean; le pouvez-vous et le voulez-vous? *Potestis*? Ah! Seigneur, nous vous répondrons avec toute la confiance que votre grâce nous inspire, Oui, nous le pouvons, et nous nous y engageons, *Poasumus*. Nous ne pouvons rien de nous-mêmes, mais nous le pouvons avec vous et par vous; nous le pouvons, parce que vous l'avez pu avant nous, et qu'en le faisant, vous nous en avez communiqué le pouvoir. Daignez encore nous en donner le courage, afin que nous en recevions un jour la récompense éternelle, où nous conduise, etc.

Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde, pour confondre les forts; et il a pris ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont. *Première Épître aux Corinthiens*, chap. I.

Tel est, chrétiens, l'ordre de la divine Providence, et c'est ainsi que notre Dieu prend plaisir à faire éclater sa grandeur souveraine et sa toute-puissante vertu. Si, pour opérer de grandes choses, il ne choisissait que de grands sujets, on pourrait attribuer ses merveilleux ouvrages ou à la sagesse, ou à l'opulence, ou au pouvoir et à la force des ministres qu'il y aurait employés; mais, dit l'apôtre des Gentils, afin que nul homme n'ait de quoi s'enfler d'une fausse gloire devant le Seigneur, ce ne sont communément ni les sages selon la chair, ni les riches, ni les puissants, ni les nobles, qu'il fait servir à l'exécution de ses desseins; il prend, au contraire, ce qu'il y a de plus petit pour confondre toutes les puissances humaines; et, suivant l'expression de l'apôtre, il va chercher jusque dans le néant ceux qu'il veut élever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre: *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* Pensée bien humiliante pour les uns, et bien consolante pour les autres: bien humiliante pour vous, grands du siècle! tout cet éclat qui vous environne, cette autorité, cette élévation, cette pompe, qui vous distinguent à nos yeux, ce n'est point là ce qui attire sur vous les yeux de Dieu; que dis-je? c'est même, selon les règles ordinaires de sa conduite, ce qu'il rejette, quand il veut opérer, par le ministère des hommes, ses plus étonnantes merveilles; mais au même temps, pensée bien consolante pour vous, pauvres, pour vous, que votre condition a placés aux derniers rangs, pour vous que l'obscurité de votre origine, que la faiblesse de vos lumières rend, ce semble, incapables de tout. Prenez confiance: plus vous êtes méprisables dans l'opinion du monde, plus Dieu aime à vous glorifier, et à se glorifier lui-même en vous: *Infirma mundi elegit Deus*. En voici, mes chers auditeurs, un bel exemple: c'est celui de l'illustre et sainte patronne dont nous solennisons la fête, et dont j'ai fait le panégyrique. Qu'était-ce, selon le monde, que Geneviève? Une fille simple et dépourvue de toutes les lumières de la science, une fille faible

et sans pouvoir, une bergère réduite, ou par sa naissance, ou par la chute de sa famille, au plus bas état. Mais en trois mots, qui comprennent trois grands miracles et qui vont partager d'abord ce discours, je vous ferai voir la simplicité de Geneviève plus éclairée que toute la sagesse du monde, c'est la première partie; la faiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde, c'est la seconde partie; et, si je puis parler de la sorte, la bassesse de Geneviève plus honorée que toute la grandeur du monde, c'est la troisième partie. Quel fonds, chrétiens, de réflexions et de morale! Ménageons tout le temps nécessaire pour le creuser et pour en tirer d'utiles et de salutaires leçons, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie, *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu seul, chrétiens, est le Père des lumières; et une créature ne peut être véritablement éclairée, qu'autant qu'elle s'approche de Dieu, et que Dieu se communique à elle. Tel fut aussi le grand principe de l'éminente sagesse qui parut dans la conduite de l'illustre et glorieuse Geneviève. C'était une simple fille, il est vrai; mais par un merveilleux effet de la grâce, cette simple fille trouva le moyen de s'unir à Dieu dès l'instant qu'elle fut capable de le connaître, et Dieu réciproquement prit plaisir à répandre sur elle la plénitude de ses dons et de son esprit; voilà ce qui a relevé sa simplicité, et ce qui lui a donné, dans l'opinion même des hommes, cet ascendant admirable au-dessus de toute la prudence du siècle.

Il fallait bien que Geneviève, tout ignorante et toute grossière qu'elle était d'ailleurs, eût de hautes idées de Dieu, puisque dès sa première jeunesse elle se dévoua à lui de la manière la plus parfaite. Ce fut peu pour elle de dépendre de Dieu comme sujette; elle voulut lui appartenir comme épouse. Comprenant que celui qu'elle servait était un pur esprit, pour contracter avec lui une sainte alliance, elle fit un divorce éternel avec la chair; sachant que par un amour spécial de la virginité, il s'était fait le fils d'une vierge, elle forma, pour le concevoir dans son cœur, le dessein de demeurer vierge; et pour l'être avec plus de mérite, elle voulut l'être par engagement, par vœu, par une profession solennelle: car elle était dès lors instruite et bien persuadée de cette théologie de saint Paul, que quiconque se lie à Dieu devient un même esprit avec lui; et elle n'ignorait pas qu'une vierge dans le christianisme, je dis une vierge par choix et par état, est autant élevée au-dessus du reste des fidèles, qu'une épouse de Dieu l'est au-dessus des serviteurs, ou, pour m'exprimer encore comme l'apôtre, au-dessus des domestiques de Dieu. C'est dans ces sentiments que Geneviève

voue à Dieu sa virginité, et qu'elle lui fait tout à la fois le sacrifice de son corps et de son âme, ne voulant plus disposer de l'un ni de l'autre, même légitimement; renonçant avec joie à sa liberté dans une chose où elle trouve un souverain bonheur à n'avoir plus de liberté; et ajoutant aux obligations communes de son baptême celle qui devait lui tenir lieu de second baptême, puisque, selon saint Cyprien, l'obligation des vierges est une espèce de sacrement qui met dans elles le comble de la perfection au sacrement de la foi.

Mais admirons, mes chers auditeurs, l'ordre qu'elle observe en tout cela. Le Saint-Esprit, dans les Proverbes, dit que la simplicité des justes est la règle sûre et infaillible dont Dieu les a pourvus, pour les diriger dans leurs entreprises et dans leurs actions. Or, c'est ici que vous allez voir l'accomplissement de ces paroles de l'Écriture: *Justorum simplicitas dirigit illos.* (Prov., 11.) Geneviève formait un dessein dont les suites étaient à craindre, non-seulement pour tout le cours de sa vie, mais pour son salut et sa prédestination: que fait-elle? parce qu'elle est humble, elle ne s'en fie pas à elle-même; et parce qu'elle est docile, elle évite cet écueil dangereux du propre sens et de l'amour-propre, qui fait faire tous les jours aux sages du monde tant de fausses démarches, et qui détourne si souvent de la voie du ciel ceux qui croient la bien connaître et y marcher. Pour ne pas s'engager même à Dieu par un autre mouvement que celui de Dieu, Geneviève consulte les oracles par qui Dieu s'explique; elle traite avec les prélats de l'Église, qui sont les interprètes de Dieu et de ses volontés: deux grands évêques qui vivaient alors, celui d'Auxerre et celui de Troyes, passant par Nanterre, sa patrie et le lieu de sa demeure, elle va se jeter à leurs pieds, elle leur ouvre son cœur, elle écoute leurs avis; et parce qu'elle reconnaît que c'est Dieu qui l'appelle, elle s'oblige à suivre une si sainte vocation: non-seulement elle s'y oblige, mais elle accomplit fidèlement ce qu'elle a promis; et quelques années d'épreuve écoulées, elle fait, entre les mains de l'évêque de Chartres, ce qu'elle avait déjà fait dans l'intérieur de son âme, je veux dire le sacré vœu d'une perpétuelle virginité; n'agissant que par conseil, que par esprit d'obéissance, que par ce principe de soumission qui faisait souhaiter à saint Bernard d'avoir cent pasteurs pour veiller sur lui, bien loin d'affecter, comme on l'affecte souvent dans le monde, de n'en avoir aucun: belle leçon, chrétiens, qui nous apprend à chercher et à discerner les voies de Dieu, surtout quand il s'agit de vocation et d'état, où tous les égarements ont des conséquences si terribles, et en quelque manière si irréparables pour le salut: instruction nécessaire pour notre siècle, où l'esprit de direction abonde,

quoique en même temps il soit si rare; où tant de gens s'ingèrent d'en donner des règles, et où si peu de personnes les veulent recevoir; où chacun a le talent de gouverner et de conduire, et où l'on en voit si peu qui aient le talent de se soumettre et d'obéir: mais exemple plus important encore de cet attachement inviolable que nous devons avoir à la conduite de l'Église, hors de laquelle, comme disait saint Jérôme, nos vertus mêmes ne sont plus des vertus; la virginité n'est qu'un fantôme, le zèle qu'une illusion, et tout ce que nous faisons pour Dieu se trouve perdu et dissipé.

L'élément des vierges et des âmes dévouées à Jésus-Christ en qualité de ses épouses, c'est la retraite et la séparation du monde. Aussi est-ce le parti que Geneviève choisit; car d'aimer à voir le monde et à en être vu, et prétendre cependant pouvoir répondre à Dieu de soi-même; vouloir être de l'intrigue, entrer dans les divertissements, avoir part aux belles conversations, et, quelque idée de piété que l'on se propose, se réserver toujours le droit d'un certain commerce avec le monde; en user, dis-je, de la sorte, et croire alors pouvoir garder ce trésor que nous portons dans nos corps comme dans des vases de terre, j'entends le trésor d'une pureté sans tache, c'est ce que la prudence du siècle a de tout temps présumé de faire, mais c'est ce que la simplicité de Geneviève, plus clairvoyante et plus pénétrante, traita d'espérance chimérique, et ce qui ne lui parut pas possible. Dès le moment qu'elle fit son vœu, elle se couvrit du saint voile qui distinguait ces prédestinées et ces élues que saint Cyprien appelle la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ. Il ne lui fallut point de prédicateurs pour renoncer à tous ces vains ornements qui corrompent l'innocence des filles du siècle, et qui servent d'amorce à la cupidité et à la passion. Sans étude et sans lecture, elle connut qu'elle devait faire le sacrifice de toutes les vanités humaines. Une croix apportée du ciel par le ministère d'un ange, et qui lui fut présentée par saint Germain, lui tint lieu désormais de tout ce que l'envie de paraître lui eût fait ambitionner, si c'eût été une fille mondaine; et la manière simple dont elle traitait avec Dieu, sans disputer ses droits contre lui, et sans raisonner inutilement sur la rigueur du précepte, lui fit prendre des décisions plus exactes que celles de la théologie la plus sévère. Or, si nous agissions, chrétiens, dans le même esprit, c'est ainsi que nous ferions voir en nous les fruits d'une sincère et véritable réformation de mœurs: car si les prédicateurs de l'Évangile gagnent si peu à vous remontrer ces vérités si importantes; si, malgré tous leurs discours, vous demeurez encore aussi attachés à je ne sais combien d'amusements et de bagatelles du monde corrompu; si, par exemple, on peut dire à la honte de notre religion, que les

dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes mêmes en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits; si la licence et le désordre sur mille autres points croissent tous les jours, ce n'est, mes chers auditeurs, que parce que nous voulons nous persuader qu'il y a là-dessus un devoir du monde qui nous autorise; ce n'est que parce que nous nous flattons de savoir bien accorder des choses que tous les saints ont jugées incompatibles, et sauver l'essentiel du christianisme au milieu de tout ce qui le détruit; enfin, ce n'est que parce que nous devenons ingénieux à nous aveugler nous-mêmes, et qu'au lieu de nous étudier à cette bienheureuse simplicité, qui fut toute la science de Geneviève, nous opposons à l'esprit de Dieu les fausses maximes d'un esprit mondain qui nous perd.

Que fait de plus cette sainte fille? apprenez-le. Pour conserver le mérite de sa virginité, elle s'engage par état et par profession de vie, aux emplois les plus bas de la charité et de l'humilité: car d'être vierge et d'être superbe, elle sait que c'est un monstre aux yeux de Dieu; elle sait, sans que saint Augustin le lui ait appris, qu'autant qu'une vierge humble est préférable, selon l'Évangile, à une femme honnête dans le mariage, autant une femme humble dans le mariage mérite-t-elle la préférence sur une vierge orgueilleuse. C'est pour cela qu'elle s'humilie, et que, par un rare exemple de sagesse, elle se réduit à la condition de servante; c'est pour cela qu'elle s'attache à une maîtresse fâcheuse dont elle supporte les mauvais traitements, et à qui elle obéit avec une patience et une douceur dignes de l'admiration des anges; et c'est par là même aussi qu'elle évite le reproche que saint Augustin faisait à une vierge chrétienne: *O tu virgo Dei, nubere noluiti, quod licet; et extollis te, quod non licet* (AUG.); O âme insensée! que faites-vous? Vous n'avez pas voulu vous allier à un époux de la terre, ce que la loi de Dieu vous permettait; et vous vous élevez par une fausse et vaine gloire, ce que la loi ne vous permet pas.

Mais pourquoi Geneviève ajoute-t-elle à ses exercices d'humilité une si grande austérité de vie? pourquoi se condamne-t-elle à des jeûnes si continuels, et fait-elle de son corps une victime de pénitence? C'était une sainte en qui le péché n'avait jamais régné; c'était une âme pure en qui la grâce du baptême s'était maintenue; pourquoi donc se traiter si rigoureusement elle-même? Ah! chrétiens, c'est un mystère que la prudence de la chair ignore, mais qu'il plut encore à Dieu de révéler à la simplicité de Geneviève. Elle était vierge; mais elle avait à préserver sa virginité du plus contagieux de tous les maux, qui est la mollesse des sens. Elle était sainte; mais elle avait un corps naturellement corps de péché, dont elle devait faire, comme dit saint Paul, une

hostie vivante. Elle était soumise à Dieu ; mais elle avait une chair rebelle qu'il fallait dompter et assujettir à l'esprit. Voilà ce qui lui fit oublier qu'elle était innocente, pour embrasser la vie d'une pénitente. Le monde ne raisonne pas ainsi ; mais je vous l'ai dit, la grande sagesse de Geneviève est de raisonner tout autrement que le monde. Le monde, quoique criminel, prétend avoir droit de vivre dans les délices, et Geneviève, quoique juste, se fait une loi de vivre dans la pratique de la mortification. Excellente pratique, par où elle se dispose aux communications les plus sublimes qu'une créature ait peut-être jamais eues avec Dieu. Nous avons peine à le comprendre ; mais c'est la merveille de la grâce : une fille sans instruction et sans lettres, telle qu'était Geneviève, parle néanmoins de Dieu comme un ange du ciel. Elle ne sait rien ; et l'onction qu'elle a reçue d'en haut, lui enseigne toutes choses. Elle demeure sur la terre et dans ce lieu d'exil ; mais toute sa conversation est parmi les bienheureux et dans le séjour de la gloire. Tandis que les doctes peuvent à peine s'occuper une heure dans l'oraison, elle y passe les jours et les nuits. La vue de son troupeau, l'aspect des campagnes, tout ce qui se présente à elle lui fait connaître Dieu et l'élève à Dieu : c'est une fleur champêtre, que la main des hommes a peu cultivée ; mais qui, exposée aux rayons du soleil de justice, en tire tout cet éclat dont brillent les justes, et toute cette bonne odeur de Jésus-Christ dont parle saint Paul. Tant d'explications, de leçons, de discours, de livres, ne servent souvent qu'à nous confondre. Geneviève, sans tous ces discours, découvre ce qu'il y a dans Dieu de plus profond et de plus caché : pourquoi ? parce que notre Dieu, dit Salomon, se plaît à parler aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus.* (Prov., 3.) De là ces extases qui la ravissent hors d'elle-même, et ces visions célestes dont elle est éclairée ; ce sont des mystères impénétrables pour nous, et des secrets qu'il ne lui était pas plus permis qu'à l'apôtre de nous révéler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui.* (2. Cor., 12.) Grâces singulières et faveurs divines d'autant moins suspectes, que jamais elles ne produisirent dans cette âme solidement humble ni esprit d'orgueil et de suffisance, ni esprit de censure et d'une réforme outrée, ni esprit de singularité et de distinction, mais modestie et réserve, mais soumission et obéissance, mais charité et douceur, mais discrétion la plus parfaite et prudence la plus consommée. De la ce don de discerner les esprits, de démêler l'illusion et la vérité, les voies détournées et les voies droites, les fausses inspirations de l'ange de ténèbres et la vraie lumière de Dieu ; en sorte que de toutes parts on accourt à elle, qu'elle est consultée comme l'oracle, et que les maîtres même les plus éclairés ne rougissent point d'être

ses disciples, de recevoir ses conseils et de les suivre. De là cette confiance avec laquelle on lui donne la conduite des vierges et le soin des veuves, pour les préserver des pièges du monde, pour leur inspirer l'amour de la retraite, pour les former aux exercices de la piété chrétienne, pour les instruire de tous leurs devoirs et pour les leur faire pratiquer. Sainte école où Dieu lui-même préside, parce que c'est, si j'ose parler de la sorte, l'école de la simplicité évangélique.

Mais, chrétiens, qu'oppose le monde à cette simplicité tant recommandée dans l'Écriture, et maintenant si peu connue dans le christianisme ? Une fausse sagesse que Dieu réprouve. On veut raffiner sur tout, et jusque sur la dévotion : on se dégoûte de ces anciennes pratiques, autrefois si vénérables parmi nos pères, et de nos jours regardées par des esprits présomptueux et remplis d'eux-mêmes, comme de frivoles amusements : on veut de nouvelles routes pour aller à Dieu, de nouvelles méthodes pour s'entretenir avec Dieu, de nouvelles prières pour célébrer les grandeurs de Dieu : on veut qu'une prétendue raison soit la règle de toute notre perfection, et tout ce qui peut en quelque manière se ressentir de cette candeur et de cette pieuse innocence, par où tant d'âmes avant nous se sont élevées et distinguées, on le met au rang des superstitions populaires et on le rejette avec mépris. Toutefois, mes chers auditeurs, comment le Sage nous apprend-il à chercher Dieu ? dans la simplicité de notre cœur : *In simplicitate cordis querite illum* (Sap., 1) ; de quoi Job est-il loué par l'esprit même de Dieu ? de la simplicité : *Et erat vir ille simplex et rectus* (JOB, 1) ; par quel moyen Daniel mérita-t-il la protection de Dieu ? par sa simplicité : *Daniel in simplicitate sua liberatus est.* (1. Mac., 2.) Je sais ce que le monde en pense ; que c'est une vertu toute contraire à ses maximes, qu'il en fait le sujet ordinaire de ses railleries ; mais malgré tout ce qu'en a pensé le monde, malgré tout ce qu'il en a dit et ce qu'il en dira, il me suffit, mon Dieu, de savoir, comme votre prophète, que vous aimez cette bienheureuse simplicité, *Scio quod simplicitatem diligas* (Paral., 29) : et c'est assez pour moi que vous en connaissiez le prix ; *Sciat Deus simplicitatem meam.* (JOB, 31.)

Voilà, mes frères, ce qui doit nous affermir dans le droit chemin de la justice chrétienne, et ce qui nous y doit faire marcher avec assurance. Le monde parlera, le monde rira ; de faux sages viendront nous dire ce que la femme de Job disait à son époux : *Adhuc permanes in simplicitate tua.* (Id., 2.)

Eh quoi ! vous vous arrêtez à ces bagatelles ? vous vous laissez aller à ces scrupules, et, dans un siècle comme celui-ci, vous prenez garde à si peu de chose ? quelle simplicité et quelle folie ! On nous le dira,

mais nous répondrons : Oui , dans un siècle si dépravé, je m'attacherai à mon devoir, j'irai tête levée , et je ferai gloire de ma simplicité ; j'y vivrai et j'y mourrai, dans cette simplicité de la foi, dans cette simplicité de l'espérance, dans cette simplicité de la charité de Dieu et de la charité du prochain, dans cette simplicité d'une conduite équitable, humble, modeste, désintéressée, sans détours, sans artifices, sans intrigues. Par là j'engagerai Dieu à me conduire lui-même; et, avec un tel guide, je ne craindrai point de m'égarer : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter.* (Prov., 10.)

Voulez-vous en effet, chrétiens, que Dieu répande sur vous ses lumières avec la même abondance qu'il les répandit sur Geneviève ? voici pour cela quatre règles que je vous propose, et que me fournit l'exemple de cette sainte vierge. Première règle : suivre le conseil de ceux que Dieu a établis dans son Église pour être les pasteurs de vos âmes, et pour vous diriger dans les voies du salut ; ne rien entreprendre d'important, et où votre conscience se trouve en quelque péril, sans les consulter ; aller à eux comme à la source des grâces, et les écouter comme Dieu même ; leur ouvrir votre cœur, et leur exposer simplement et avec confiance vos sentiments, vos désirs, vos bonnes et vos mauvaises dispositions : prendre là-dessus leurs avis ; et quelques vues contraires qui vous puissent survenir à l'esprit, les tenir pour suspectes et les déposer, si ce n'est que vous eussiez d'ailleurs une évidence absolue de l'erreur où l'on vous conduit et de l'égarement où l'on vous jette : suivant une telle maxime et la suivant de bonne foi, vous agirez sûrement ; car Dieu est fidèle, dit l'apôtre, et puisqu'il vous envoie à ses ministres, il est alors engagé par sa providence à les éclairer eux-mêmes, à leur inspirer ce qui vous convient, et à leur mettre pour vous dans la bouche des paroles de vie. Je vais plus loin, et, pour votre consolation, j'ose dire que si quelquefois ils se trompaient, ou Dieu ferait un miracle pour suppléer à leur défaut et pour vous redresser, ou que jamais il ne vous imputerait une illusion dont vous n'avez pas été l'auteur, et dont vous n'avez pu moralement vous préserver.

Seconde règle : fuir le monde et ce que vous savez être, dans le commerce du monde, ou pernicieux, ou seulement même dangereux. Je ne prétends pas que tous doivent se renfermer dans le cloître, et se cacher dans la solitude : Dieu dans le monde a ses serviteurs sur qui il fait reposer son esprit, à qui il fait entendre sa voix, et qu'il comble des trésors de sa miséricorde ; mais pour goûter ces divines communications, il faut qu'ils soient au milieu du monde sans être du monde ; c'est-à-dire, il faut qu'ils vivent séparés au moins d'un certain monde, d'un monde corrompu où le libertinage règne, d'un monde mé-

disant où le prochain est attaqué, d'un monde volage où l'esprit se dissipe, où toute l'onction de la piété se dessèche, où l'on ne peut éviter mille scandales, légers, il est vrai, mais dont la conscience est toujours blessée : il faut que, se réduisant à la simplicité d'une vie retirée, s'éloignant du tumulte et du bruit, renonçant aux vanités et aux pompes humaines, uniquement attentifs à écouter Dieu, ils lui préparent ainsi et leurs esprits et leurs cœurs. Telle fut la prudence de Geneviève, de cette fille si simple selon le monde, mais, selon Dieu ; si sage et si bien instruite des mystères de la grâce et des dispositions qu'elle demande.

Troisième règle : s'adonner à la pratique des bonnes œuvres, et surtout des œuvres de charité et d'humilité, en faire toute son étude, et y borner toute sa science : et, pendant que les esprits curieux s'arrêtent à raisonner sur les secrets de la prédestination divine, pendant qu'ils en disputent avec chaleur et qu'ils entrent sans cesse là-dessus en de longues et d'éternelles contestations, s'en tenir simplement, mais solidement, à cette courte décision du prince des apôtres : *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram electionem faciatis.* (2. PÉTR., 1.) Point tant de discours, mes frères, point tant de controverses et de subtilités : vous avez la loi, pratiquez-la ; vous avez tous vos devoirs marqués, observez-les ; vous avez parmi vous des pauvres et des malades, prenez soin de les assister : soyez charitables, soyez humbles, soyez soumis ; soyez patients, vigilants, fervents. C'est là tout ce qu'il vous importe de savoir, et dès que vous le saurez bien, vous en saurez plus que ne peuvent vous en apprendre, dans leurs questions curieuses et souvent peu utiles, tous les philosophes et les théologiens : pourquoi ? non-seulement parce que c'est en cela qu'est renfermée toute la science du salut, mais parce que Dieu, qui se découvre aux âmes fidèles et humbles, se fera lui-même sur tout le reste votre maître, et vous donnera les connaissances où la plus sublime théologie ne peut atteindre.

Quatrième et dernière règle : ajouter à la pratique des bonnes œuvres l'austérité de la pénitence, et comme votre vie, mes chers auditeurs, est déjà par elle-même une pénitence continuelle, puisqu'elle est remplie de souffrances, les prendre, ces peines et ces afflictions de la vie, avec un esprit chrétien, avec un esprit soumis, en un mot, avec un esprit pénitent. Voilà par où vous purifierez votre cœur, en vous acquittant devant Dieu de toutes vos dettes : et où Dieu fait-il plus volontiers sa demeure, que dans les cœurs purs ? Ainsi, quelque dépourvus que vous puissiez être de toute autre lumière, la lumière de Dieu vous conduira, vous touchera, vous élèvera. Il ne lui faudra point de dispositions natu-

relles; il ne sera point nécessaire que vous soyez de ces grands génies que le monde admire, et à qui le monde donne un si vain encens. Sans cette doctrine qui enfle; sans être capables, par la supériorité de vos vues ou la profondeur de vos raisonnements, de pénétrer les secrets de la nature les plus cachés, d'éclaircir les questions de l'école les plus épineuses et les plus obscures, de former de hautes entreprises et de gouverner les États, vous serez capables, dans la ferveur de la prière, de recevoir les dons de Dieu, et d'avoir avec lui le commerce le plus sacré, le plus étroit, le plus sensible, le plus touchant. Vous l'avez vu dans l'exemple de votre illustre patronne. Mais si la simplicité de Geneviève a été plus éclairée que toute la sagesse du monde, je puis dire encore que sa faiblesse a été plus forte que toute la puissance du monde : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit d'abord, chrétiens, et je dois ici le redire : c'est le propre de Dieu, de se servir d'instruments faibles, et souvent même des plus faibles, pour les plus grands ouvrages de sa puissance; et quand Cassiodore veut faire l'éloge de cette vertu souveraine et sans bornes que nous reconnaissons en Dieu, et qui est un de ses premiers attributs, il ne croit pas en pouvoir donner une plus haute idée, que de s'écrier, en s'adressant à Jésus-Christ : O Seigneur! qui peut douter que vous ne soyez un Dieu, et un Dieu tout-puissant, puisque dans votre sainte humanité, et ensuite dans la personne de vos serviteurs, vous avez rendu les faiblesses et les misères mêmes toutes-puissantes! *O vere omnipotens, qui ipsas miseras fecisti potentes!* (CASSIOD.) Aussi est-ce pour cela que Dieu tant de fois a fait des coups extraordinaires, a opéré des miracles, a triomphé de ses ennemis, non par sa main, mais par la main d'une femme. Est-il question de dompter l'orgueil d'un Holopherne, il suscite une Judith. Faut-il défaire des armées nombreuses et les mettre en fuite, il y emploie une Débora. Veut-il sauver tout son peuple, dont on a conjuré la ruine, il ne lui faut qu'une Esther. Mais voici, chrétiens, quelque chose de plus surprenant et qui marque mieux la force de notre Dieu; car, après tout, ces femmes dont parle l'Écriture, et dont les faits héroïques ont été si hautement loués par le Saint-Esprit, c'étaient des femmes distinguées, des princesses même et des reines, des sujets recommandables selon le monde : Judith possédait de grands biens; Débora jugeait le peuple avec une autorité suprême; Esther se trouvait assise sur le trône. Or, dans ces conditions éminentes, une femme, toute faible qu'elle est, ne laisse pas, sans miracle, de pouvoir beaucoup, et d'être capable d'entreprendre des cho-

ses importantes. Mais qu'une bergère, telle qu'était Geneviève, pauvre, dénuée de tout, sans nom, sans crédit, sans appui, demeurant dans son état vil et méprisable, remplisse le monde du bruit de ses merveilles, exerce un empire absolu sur les corps et sur les esprits, dispose, pour ainsi dire, à son gré des puissances du ciel, commande aux puissances de la terre, fasse trembler les puissances de l'enfer, devienne la protectrice des villes et des royaumes, ah! chrétiens, c'est un des mystères que saint Paul a voulu nous faire connaître, lorsqu'il a dit : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* Et jamais cette parole de l'apôtre s'est-elle accomplie si visiblement et si authentiquement, que dans la personne de cette bienheureuse fille dont nous honorons aujourd'hui la mémoire?

Car qu'est-ce que la vie de Geneviève, sinon une suite de prodiges et d'opérations surnaturelles, que l'infidélité même est obligée de reconnaître? Y a-t-il maladie si opiniâtre et si incurable, qui n'ait cédé à l'efficacité de sa prière; et ce don des guérisons que le maître des Gentils assure avoir été une des grâces communes et ordinaires dans la primitive Église, quand et en qui a-t-il paru avec plus d'éclat? je ne parle pas de ces guérisons secrètes, particulières, faites à la vue d'un petit nombre de témoins, et contre lesquelles un esprit incrédule croit toujours avoir droit de s'inscrire en faux; mais je parle de ces guérisons publiques, connues, avérées, et que les ennemis même de la foi n'ont pu contester. Ce miracle des ardents, dont l'Église de Paris conserve des monuments si certains; cent autres aussi incontestables que celui-là, qu'il me serait aisé de produire, mais dont je n'ai garde de remplir un discours qui doit servir à votre édification, ne nous marquent-ils pas de la manière la plus sensible quel pouvoir Geneviève avait reçu de Dieu pour tous ces effets de grâce et de bonté qui sont au-dessus de la nature? Si son corps après sa mort n'a pas prophétisé comme celui d'Élie, ne semble-t-il pas qu'il ait encore fait plus? n'en est-il pas sorti mille fois une vertu semblable à celle qui sortait de Jésus-Christ même, ainsi que nous l'apprend l'Évangile? n'est-il pas jusque dans le tombeau une source de vie pour tous ceux qui ont recours à cette précieuse relique, et les esprits les moins disposés à en convenir, convaincus par leur propre expérience, ne lui ont-ils pas rendu des hommages? témoin cette action de grâces, en forme d'éloge, qu'Érasme composa, et où il déclara si hautement que notre sainte était après Dieu sa libératrice, et qu'il ne vivait que par le bienfait de son intercession.

Il n'y a que pour elle-même, chrétiens, que Geneviève n'usa jamais de ce don des miracles, qui fut un de ses plus beaux privilèges, ayant passé toute sa vie dans des infirmités continuelles, et voulant en

cela se conformer au Sauveur des hommes, à qui l'on reprochait d'avoir sauvé les autres et de ne s'être pas sauvé lui-même. Mais la patience invincible qu'elle fit paraître dans tous les maux dont elle fut accablée, la joie dont elle se sentait comblée en souffrant, cette vigueur de l'esprit qui, dans un corps infirme, la mettait en état de tout entreprendre et de tout exécuter, n'était-ce pas à l'égard d'elle-même un plus grand miracle que tout ce qu'elle opérait de plus merveilleux en faveur des autres? Et cette vertu de Dieu dont elle était revêtue, ne trouvait-elle pas de quoi éclater, ou, selon le terme de saint Paul, de quoi se perfectionner davantage dans une santé languissante, que dans un corps robuste? *Nam virtus in infirmitate perficitur.* (2. Cor., 12.)

A ce don de guérir les corps, ajoutez un autre don mille fois plus excellent, c'est celui de guérir les âmes. Ainsi l'avait prédit le grand évêque d'Auxerre, saint Germain, en disant de Geneviève qu'elle serait un jour la cause du salut de plusieurs; prédiction vérifiée par l'événement. Combien de pécheurs a-t-elle retirés de leurs voies corrompues, et remis dans les voies de Dieu? Combien de païens et d'idolâtres a-t-elle éclairés dans un temps où les ténèbres de l'infidélité étaient répandues sur la terre; et quels fruits ne produisit point son zèle dans ce royaume maintenant très-chrétien, mais où l'erreur dominait alors, et était placée jusque sur le trône? Qui sait combien d'affligés elle consolait, combien de misérables elle soutenait, combien d'ignorants elle instruisait dans ces saintes et fréquentes visites, où tour à tour elle parcourait les prisons, les hôpitaux, les cabanes des pauvres, faisant partout sentir les salutaires effets de sa charité? Et, sans m'engager dans un détail infini, qui peut dire combien de cœurs, depuis tant de siècles, ont été touchés, pénétrés, gagnés à Dieu, et le sont tous les jours par la puissante vertu de ses cendres que nous avons conservées, et que nous conserverons comme un des plus riches dépôts? Vous le savez, Seigneur, vous en avez été témoin, et vous l'êtes sans cesse; vous le savez, dis-je, de quelle onction on est rempli à la vue de ce tombeau, dont vous avez fait notre espérance et notre asile; vous savez quelles lumières on y reçoit, et quels sentiments on en remporte. Daignez, ô mon Dieu! ne tarir jamais cette source féconde de toutes les bénédictions célestes.

Voilà donc, chrétiens, le miracle que nous ne pouvons assez admirer, et que je vous ai d'abord proposé, Geneviève, assez forte dans sa faiblesse pour fléchir les puissances même du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Prenez garde : je dis, pour fléchir les puissances même du ciel; apaisant en faveur des hommes la colère de Dieu, détournant ses fléaux, et l'engageant à

suspendre ses foudres prêts à tomber sur nos têtes; nous obtenant, après tant de désordres, un pardon que nous n'eussions par osé demander par nous-mêmes, et dont l'énormité de nos crimes nous rendait indignes; nous ouvrant tous les trésors de la divine miséricorde, et la forçant, en quelque sorte, à nous combler de ses richesses. Je dis, pour humilier les plus fières puissances de la terre : le fameux et barbare Attila en fut un exemple mémorable. Ce prince, accoutumé au sang et au carnage, marchait à la tête de la plus nombreuse armée; déjà l'Allemagne avait éprouvé les tristes effets de sa fureur; déjà notre France était inondée de ce torrent impétueux, qui répandait partout devant soi la terreur, et portait le ravage et la désolation. Que lui opposer, et par où conjurer cette affreuse tempête dont tant de provinces étaient menacées? Sera-ce par les supplications et les remontrances des plus grands hommes qui, tour à tour, font sans cesse de nouvelles tentatives auprès de ce redoutable conquérant pour le gagner? Mais, enflé de ses succès, il n'en devient que plus audacieux et plus intraitable. Sera-ce par les menaces et par les promesses? Mais ses forces, jusque-là invincibles, le mettent en état de ne rien craindre; et les plus belles promesses ne répondent point encore à son attente, et ne peuvent contenter son insatiable ambition. Sera-ce par la multitude et la valeur des combattants? Mais tout plie en sa présence, et sur son passage il ne trouve nul obstacle qui l'arrête. Ah! chrétiens, l'heure néanmoins approche où ce cruel tyran doit être abattu, et toutes ses forces détruites! ce tison fumant, pour user de cette expression d'Isaïe, sera éteint : et comment? C'est assez pour cela de quelques larmes qui couleront des yeux de Geneviève, et qu'elle versera au pied de l'autel. Oui, ces larmes suffisent : l'ennemi se trouble, une subite frayeur le saisit, cette formidable armée est en déroute, et l'orage, comme une fumée, se dissipe. Enfin, je dis, pour confondre toutes les puissances de l'enfer : avec quel empire a-t-elle commandé aux démons mêmes? avec quel respect ces esprits de ténèbres ont-ils écouté sa voix, et lui ont-ils obéi? avec quelle honte ont-ils vu leur domination renversée, et sont-ils sortis des corps, au premier ordre qu'ils en ont reçu? C'est de quoi nous avons les preuves certaines, et ce qui me fait reprendre avec le Docteur des nations : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

C'est pour cela même aussi, mes chers auditeurs, vous le savez, que la sage piété de nos pères n'a pas cru pouvoir mieux défendre et conserver cette ville capitale où nous vivons, qu'en la confiant aux soins, et la mettant sous la protection de la toute-puissante et glorieuse Geneviève : ceci vous regarde, et demande une réflexion particulière. Dès le temps

que la monarchie française prit naissance, Dieu lui désigna cette protectrice. Paris devint dans la suite des siècles une des plus nobles et des plus superbes villes du monde, et s'il s'est maintenu jusqu'à présent dans cette splendeur, si, malgré les vicissitudes continuelles des choses humaines, il a subsisté et subsiste encore, si mille fois il n'a pas péri ou par le feu, ou par le fer, ou par la famine, ou par la contagion, ou par la sécheresse, ou par l'inondation des eaux, ignorez-vous que c'est à sa bienheureuse patronne qu'il en est redevable? Après les secours qu'il en a reçus dans les plus pressantes nécessités; après qu'elle l'a si souvent préservé et des fureurs de la guerre, et de l'ardeur des flammes, et des injures de l'air, et de la stérilité des campagnes, et du débordement des fleuves, les païens auraient érigé Geneviève en divinité : mais vous, mes frères, mieux instruits, vous vous contentez, et devez en effet vous contenter de la reconnaître pour votre bienfaitrice, de l'honorer et de l'invoquer comme votre avocate auprès d'un seul Dieu que vous adorez. Protection visible dont nous avons eu et dont nous avons tous les jours les plus éclatants témoignages; protection invisible, et non moins efficace en mille rencontres sur la personne de nos rois, et sur tout le corps de l'État; protection (le dirai-je, mes chers auditeurs, mais n'est-il pas vrai?), protection d'autant plus nécessaire, que l'iniquité du siècle est plus abondante, et doit plus irriter le ciel contre nous.

Car qu'est-ce que cette ville si nombreuse, et quel spectacle présenterais-je à vos yeux, si je vous en faisais voir toutes les abominations? Qu'est-ce, dis-je, que Paris? un monstrueux assemblage de tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent et les petits et les grands, et les pauvres et les riches, qui profanent même ce qu'il y a de plus sacré, et qui s'établissent jusque dans la maison de Dieu. Ne tirons point le voile qui couvre en partie ces horreurs, nous n'en connaissons déjà que trop : or, que serait-ce donc si nous n'avions pas une médiatrice pour prendre nos intérêts auprès de Dieu, et pour arrêter ses coups? Mais après tout, mes frères; Dieu ne se lassera-t-il point, la mesure de nos crimes ne se remplira-t-elle point, et ne pourra-t-il pas arriver que ce secours de Geneviève cesse enfin pour nous? Quand les Israélites eurent oublié le Seigneur, jusques à faire des sacrifices à un veau d'or, pendant que Moïse était sur la montagne et priait pour eux, l'Écriture nous apprend que Dieu en fit un reproche à ce législateur. Va, Moïse, lui dit-il, descends de la montagne, et tu verras le désordre de ton peuple; car c'est ton peuple et non plus le mien : *Vade, descende, peccavit populus tuus.* (Exod., 32.) Ce n'est plus mon peuple, puisqu'il a choisi un autre dieu que moi, et que dans l'état de

corruption où il est réduit, je ne le connais plus; mais c'est encore le tien, puisque, tout corrompu qu'il est, tu viens intercéder et me solliciter pour lui. Va donc et tu seras toi-même témoin de ses dérèglements et de ses excès! Tu te promettais quelque chose de sa piété et de sa religion; mais tu connaîtras en quelle idolâtrie il est tombé depuis qu'il t'a perdu de vue : après s'être abandonné à l'intempérance, aux jeux, aux festins, à la bonne chère; après s'être plongé dans les débauches les plus impures et les plus abominables, tu verras avec quelle insolence il s'est fait une idole qu'il adore comme le dieu d'Israël, protestant qu'il n'y a point d'autre divinité que celle-là qui l'ait pu tirer de la servitude : voilà où en est ce peuple qui t'est si cher : *Vade, descende, peccavit populus tuus.* (Exod., 32.) Mais laisse-moi, Moïse, ajoute le Seigneur; car je vois bien que c'est un peuple indocile et endurci dans son péché, *Cerno quod populus iste duræ cervicis sit*; ne me parle donc plus en sa faveur, ne t'oppose plus au dessein que j'ai de l'exterminer et de le perdre; tes prières me font violence : donne-moi trêve pour quelques moments, afin que ma colère éclate : *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* (Ibid.) Je sais, chrétiens, ce que fit Moïse; qu'il ne désista pas pour cela de demander grâce; qu'il conjura Dieu de retenir encore son bras, lui remontrant qu'il y allait de sa gloire, l'intéressant par la considération d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; consentant plutôt à être effacé lui-même du livre de vie, que de voir périr ce peuple, et, par des instances si fortes, faisant enfin changer l'arrêt que la justice divine avait prononcé; mais vous savez que ce ne fut pas sans des suites bien funestes et bien terribles, puisque outre les vingt-trois mille hommes que Moïse, pour punir ce scandale, fit passer par le fil de l'épée, de tous les autres qui se trouvaient coupables, il n'y en eut pas un qui entrât dans la terre de Chanaan.

Faut-il, mes chers auditeurs, que je vous explique cette figure, ou pour mieux dire, cette vérité qui ne vous convient que trop? n'en faites-vous pas vous-mêmes l'application, et n'en découvrez-vous pas déjà tout le mystère? Tandis que Geneviève vivait sur la terre, et qu'elle aimait le peuple par sa présence et par son exemple, Paris était dans la ferveur, et l'on admirait l'innocence et la sainteté de ce petit nombre de chrétiens qui l'habitaient. Maintenant que la mort nous a ravi ce grand modèle, et que Geneviève est sur la montagne, où elle représente à Dieu nos besoins, nous nous licencions, nous nous faisons des idoles à qui nous présentons notre encens, des idoles d'or, des idoles de chair, et, comme les Israélites, nous nous disons les uns aux autres : Voilà les dieux que nous devons servir : *Hi sunt dii tui.* (Ibid.)

Or, sur cela, mes chers auditeurs, le Seigneur si indignement traité, et si justement courroucé contre nous, n'a-t-il pas le droit de dire à la sainte patronne dont vous implorerez auprès de lui l'assistance, ce qu'il disait à Moïse : *Vade, descende, peccavit populus tuus*; Allez, et voyez quel est ce peuple pour qui vous employez avec tant de zèle votre crédit. Que ce soit votre peuple, j'y consens; mais ce n'est pas le mien, car c'est un peuple idolâtre : idolâtre du monde, qu'il adore comme son dieu, idolâtre des faux biens du monde, dont il ne cherche qu'à se remplir par tous les moyens que lui suggère son insatiable convoitise; idolâtre des grandeurs du monde, où ses ambitieux desirs le font sans cesse aspirer; idolâtre des plaisirs du monde et des plus infâmes voluptés, où il demeure honteusement plongé. Pourquoi donc vous tenez-vous entre lui et moi? pourquoi entreprenez-vous de toucher ma miséricorde, et que ne laissez-vous agir ma justice? *Dimitte me, ut trascatur furor meus*. Qui doute encore une fois, chrétiens, que Dieu ne parle, ou ne puisse parler de la sorte à Geneviève, et qui sait si Geneviève elle-même, indignée que nous secondions si mal ses soins, ne se retirera pas? si peut-être elle ne se tournera pas contre nous? car les saints n'ont pas moins de zèle pour la gloire de Dieu, que pour notre salut : qui sait, dis-je, je le répète, qui sait si Geneviève, de sa part, ne répondra point à Dieu : Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugements sont équitables; j'ai veillé sur ce peuple que vous aviez confié à ma garde, je vous ai mille fois offert pour lui mes vœux; et vous les avez écoutés; mais c'est toujours un peuple infidèle, un peuple endurci; j'en ai pris soin, et rien ne le touche, rien ne le guérit : je le remets entre vos mains, et je le livre à vos vengeances?

A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que nous attirions sur nous une telle malédiction. Il y a, j'en conviens, une providence de Dieu toute spéciale sur cette ville; mais aussi cette providence de faveur a ses bornes, qu'elle ne passe point, et hors desquelles elle ne nous suivra point. Geneviève, il est vrai, fait des miracles; mais ces miracles ne doivent point servir à fomentier vos désordres, et à vous autoriser dans votre impénitence. Dès que vous en profiterez pour vous convertir, tout ira bien, et jamais ils ne cesseront; mais quand vous en abuserez pour pécher avec plus d'impunité, avec plus d'obstination et plus d'audace, ce serait alors des miracles contre Dieu même; et qui peut croire que Dieu voudrât communiquer à ses saints sa toute-puissance, ou qu'ils voulussent la recevoir, pour en user contre ses propres intérêts? Que faut-il donc faire? Imiter la foi de sainte Geneviève, la ranimer dans nos cœurs, la réveiller, cette foi divine; avec cela, si nous ne faisons pas les mêmes miracles que Geneviève a faits,

nous en ferons d'autres, c'est-à-dire, nous nous convertirons, et nous rentrerons en grâce avec Dieu; nous guérirons les maladies, non pas celles de nos corps, mais celles de nos âmes, dont les suites sont encore bien plus dangereuses et plus funestes pour nous; nous confondrons l'enfer, et nous le surmonterons, en nous dégageant de ses pièges et de la honteuse captivité où il nous tient asservis; nous chasserons de notre cœur les démons qui nous possèdent, le démon de l'avarice, le démon de l'ambition, le démon de l'impureté; nous triompherons du monde et de tous ses charmes : car voilà les miracles que Dieu exige de nous, et pour lesquels Jésus-Christ nous a promis sa grâce : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient ; super ægros manus imponent, et bene habebunt.* (MATTH., 15.) Aux premiers temps de l'Église, tout cela s'accomplissait à la lettre dans l'ordre de la nature; maintenant que l'Église n'a plus besoin de ces témoignages sensibles, tout cela peut s'accomplir en esprit, et dès aujourd'hui s'accomplira, si nous le voulons, dans l'ordre surnaturel. Sans ces miracles, ne comptons point sur la protection de Geneviève : car elle n'est point la protectrice de nos vanités et de notre luxe; de notre mollesse et de nos sensualités, de notre amour-propre et de nos passions.

Ah! grande sainte, reprenez en ce jour tout votre zèle pour notre sanctification et notre salut, et dès ce même jour nous reprendrons les voies de notre Dieu, et nous embrasserons une vie toute nouvelle. Comme prédicateur de l'Évangile, je ne viens point ici vous demander, pour mes auditeurs, des prospérités temporelles; c'est ce qui les a perdus en mille rencontres, et ce qui achèverait de les perdre : je ne vous prie point de détourner de nous les fléaux salutaires qui peuvent nous rappeler de nos égarements et nous convertir : l'effet de cette prière nous serait trop préjudiciable et trop funeste. Mais ce que je vous demande, et ce que doit vous demander tout chrétien éclairé des lumières de la foi, ce sont les grâces de Dieu, ces grâces purement spirituelles, ces grâces fortes et victorieuses, ces grâces propres à nous toucher, à nous avancer, à nous perfectionner. Si les afflictions et les adversités humaines nous sont pour cela nécessaires, j'ose, en mon nom et au nom de toutes les âmes vraiment fidèles, vous supplier de nous les obtenir. Agissez contre nous, afin de mieux agir pour nous. Vous connaissez dans Dieu nos véritables intérêts, et nos intérêts sont bien mieux entre vos mains que dans les nôtres. Cependant, chrétiens, il nous reste à voir comment enfin la bassesse de Geneviève, pour user toujours de cette expression, a été plus honorée que toute la grandeur du monde : c'est le sujet de ma troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il est de l'honneur de Dieu que ses serviteurs soient honorés, et qu'après les avoir employés à procurer sa gloire, il prenne soin lui-même de les glorifier. C'est sur quoi le prophète royal lui disait : Seigneur, vous savez bien rendre à vos amis ce que vous en avez reçu ; et s'ils ont eu le bonheur de vous faire connaître parmi les hommes, ils en sont bien payés par le haut degré d'élevation où vous les faites monter dans le ciel, et même par la profonde vénération où leurs noms sont sur la terre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* (Psalm. 138.) Or, entre les saints, il semble que Dieu s'attache spécialement à élever ceux qui dans le monde se sont trouvés aux plus bas et aux derniers rangs. Les saints rois, tout rois qu'ils ont été, sont moins connus et moins révévés que mille autres saints qui sont sortis des plus viles conditions, et qui ont vécu dans l'obscurité et dans l'oubli. Comme si Dieu, jusque dans l'ordre de la sainteté, se plaisait encore à humilier la grandeur du siècle, et à faire voir une prédilection particulière pour les petits : *Et exaltavit humiles.* (LUC., 1.) Ainsi, pour ne me point éloigner de mon sujet, Geneviève, quoique bergère, et rien de plus, a-t-elle été jusqu'à présent honorée, et l'est-elle de nos jours par tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand ; je veux dire, honorée par les princes et les rois, honorée par les évêques et les prélats de l'Église, honorée par les saints, enfin honorée par tous les peuples. Je ne prétends pas m'engager dans un long récit des faits que les écrivains ont recueillis ; en voici quelques-uns des plus marqués, et qui pourront me suffire : écoutez-les.

Honorée par les princes et les rois. L'histoire nous apprend combien Chilpéric, l'un des premiers rois de notre France, et encore païen, la respecta ; jusqu'à lui donner un accès libre dans son palais et au milieu de sa cour ; jusqu'à l'entretenir, à la consulter et à suivre ses conseils ; jusqu'à révoquer un arrêt porté contre des criminels qu'il voulait punir sans rémission, et dont il ne put néanmoins se défendre d'accorder la grâce aux sollicitations de Geneviève. Nous savons quel fut son crédit auprès de Clovis, combien elle contribua à la conversion de ce prince infidèle et de tout son royaume, quelles conférences elle eut sur cette importante affaire avec l'illustre Clotilde, quels moyens elle lui fournit pour l'accomplissement de ce grand dessein, et quel succès répondit à ses vœux et consumma heureusement une si sainte entreprise. On a vu dans le cours de tous les âges suivants, nos rois eux-mêmes venir à son tombeau, et là déposer toute la majesté royale pour fléchir les genoux en sa présence, pour lui présenter leurs hommages, pour lui adresser leurs prières, pour reconnaître son pouvoir, et pour lui sou-

mettre en quelque sorte leur couronne et leurs États. O triomphe de notre religion ! les tombeaux des rois sont foulés aux pieds, et le tombeau d'une bergère est révévé comme un sanctuaire : pourquoi ? parce que Dieu veut couronner son humilité : *Et exaltavit humiles.*

Honorée par les évêques et les prélats de l'Église. Quelle idée en conçut saint Germain, évêque d'Auxerre, et en quels termes s'en expliqua-t-il ? Poussé par l'esprit de Dieu, il passait en Angleterre pour y combattre l'hérésie victorieuse et triomphante, et pour y établir la grâce de Jésus-Christ contre les erreurs de Pélage ; mais sur sa route, combien s'estima-t-il heureux d'avoir trouvé Geneviève encore enfant ? Avec quelle admiration vit-il dans un âge si tendre une raison si avancée, des lumières si pures, des connaissances si justes, des inclinations si saintes, et une piété si solide et si chrétienne ? De quels éloges et de quelles bénédictions la combla-t-il ? Sans égard ni à l'obscurité de sa naissance, ni à la pauvreté de sa famille, de quoi félicita-t-il les parents, et qu'annonça-t-il de la fille pour l'avenir ? Il la considéra et la recommanda comme un des plus précieux trésors que possédât la France, et un des plus riches dons que le ciel eût faits à la terre. Quels témoignages lui rendit le généreux et glorieux évêque de Troyes, saint Loup ? Quels sentiments en eut le vénérable et zélé archevêque de Reims, saint Remi, et que ne puis-je parler de tant d'autres qui, tout pasteurs des âmes qu'ils étaient, ne crurent point avilir leur ministère ni se dégrader, en lui communiquant leurs desseins, en recevant ses avis, en écoutant ses humbles et respectueuses remontrances, en entrant dans ses vues, et profitant, si j'ose le dire, de ses instructions ?

Honorée des saints. Je n'en veux qu'un exemple ; il est mémorable, et c'est celui du fameux Siméon Stylite. Cet homme tout céleste, cet homme, miracle de son siècle par l'austérité de sa pénitence, du fond de l'Orient et du haut de cette colonne où il n'était occupé que des choses divines, aperçut l'éclatante lumière qui brillait dans l'Occident, connut tout le mérite et toute la sainteté de Geneviève, porta vers elle ses regards, la salua en esprit et l'invoqua.

Enfin, honorée de tous les peuples, où son nom ne s'est-il pas répandu, et dans quel endroit du monde chrétien n'a-t-il pas été parlé d'elle ? Elle n'était pas encore en possession de cette gloire immortelle dont elle jouit dans le séjour bienheureux, que la voix publique la mit au rang des saints, la béatifica et la canonisa. Le jugement des fidèles prévint le jugement de l'Église ; et l'événement nous a bien appris que la voix du peuple était dès lors la voix de Dieu même.

Ce n'est pas qu'elle n'ait pas eu des persécutions

à soutenir. Dieu, qui l'avait prédestinée pour la couronner dans le ciel, lui fit éprouver sur la terre le sort de ses élus; et plus il voulut rehausser l'éclat de son triomphe, plus il exerça sa patience et lui laissa essayer de violents combats. Nous savons qu'il y eut un temps orageux, où ce soleil parut obscurci, où cette âme si innocente et si nette se trouva chargée des plus atroces accusations et des plus noires calomnies; où tous les ordres ecclésiastiques et séculiers se tournèrent contre elle, où sa vertu fut traitée d'hypocrisie et d'illusion; où les merveilleux effets de son pouvoir auprès de Dieu furent attribués aux sortilèges et à la magie. Nous le savons; mais aussi n'ignorons-nous pas que le soleil sortant du nuage qui le couvrait, n'en est que plus lumineux; et que toutes les suppositions de l'envie, toutes ses inventions contre Geneviève ne servirent qu'à la relever, qu'à la mettre dans un plus grand jour, et à lui donner une splendeur toute nouvelle. Les évêques se firent ses apologistes; bientôt les esprits furent détrompés; le mensonge fut confondu, la vérité tirée des ténèbres qui l'enveloppaient, l'innocence hautement confirmée, et l'incomparable vierge, dont l'enfer avait entrepris de flétrir la mémoire, remise dans son premier lustre, et rétablie dans sa première réputation. Depuis cette victoire que remporta Geneviève, quels honneurs lui ont rendus le ciel et la terre? le ciel, dis-je, qui nous l'a enlevée, mais afin qu'elle nous devînt pour ainsi parler, encore plus présente par une protection continuelle; la terre, où elle répand les saintes richesses qu'elle va puiser dans le sein de la divinité, et qu'elle nous communique si abondamment.

C'est de cette terre d'exil que nous faisons monter vers elle, et que nous lui offrons notre encens. Culte le plus solennel : nous voyons pour cela toutes les sociétés de l'Église se réunir, les plus augustes compagnies s'assembler, tout le peuple, grands et petits, paraître en foule, et chacun se faire un devoir de contribuer par sa présence à la pompe de ces cérémonies et de ces fêtes, où, comme l'arche du Seigneur, sont portées avec tant d'appareil les précieuses reliques dont nous avons éprouvé mille fois, et dont tous les jours nous éprouvons la vertu. Culte le plus universel : il y a des dévotions particulières et propres de certaines âmes, de certains états; celle-ci est la dévotion commune, de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Culte le plus ancien et le plus constant : tout s'altère et tout se ralentit par le nombre des années. Des pieux exercices que nos pères pratiquaient, combien se sont abolis, ou par la négligence de ceux qui leur ont succédé, ou par une prétendue force d'esprit dont on s'est piqué, ou par le dangereux penchant que nous avons à la nouveauté? mais depuis tant de siècles on a toujours conservé, surtout dans cette

ville capitale, les mêmes sentiments à l'égard de Geneviève; ceux qui nous ont précédés nous les ont transmis; nous les avons, et nous en ferons part à ceux qui viendront après nous, afin qu'ils les fassent eux-mêmes passer aux autres qui les suivront jusqu'à la dernière consommation des temps. La face des choses a changé bien des fois; mais dans les différentes situations des affaires et au milieu de toutes les révolutions, le culte dont je parle a toujours subsisté. La face des choses changera encore; car dans la vie humaine y a-t-il rien qui ne soit sujet aux vicissitudes et aux variations? mais malgré les variations et les vicissitudes, jugeant de l'avenir par le passé, ce culte, si solidement établi et si profondément gravé dans les cœurs, subsistera. L'hérésie l'a combattu, le libertinage en a raillé; mais tous les efforts de l'hérésie, toutes les impiétés du libertinage ne lui ont pu donner la moindre atteinte. Il s'est maintenu contre toutes les attaques, et jamais les plus violentes attaques ne l'affaibliront. Culte le plus religieux : il y a certains temps de l'année, certaines fêtes et certains jours où la piété des peuples se réveille, et où ils donnent des marques plus sensibles de leur religion : telle est la fête que nous célébrons aujourd'hui. Il semble qu'à ce grand jour tous les cœurs se raniment; on voit le tombeau de Geneviève entouré et comme investi de troupes innombrables de suppliants, qui se relèvent sans cesse et se succèdent. Le temple qui les reçoit, cet auguste et vénérable monument de la pieuse antiquité, les peut à peine contenir. A l'entrée de cette sainte maison, il n'est point d'âmes si indifférentes, qui ne se trouvent ou saisies d'une crainte respectueuse, ou remplies d'une confiance toute filiale. Que de sacrifices offerts au Dieu vivant! que de vœux présentés à Geneviève! que de cantiques récités en son honneur! que de larmes répandues à ses pieds! Ah! chrétiens, que ces sentiments de religion si ardents et si vifs, ne sont-ils d'ailleurs aussi efficaces et aussi parfaits qu'ils le devraient être! Mais nous en abusons, et nous les corrompons; nous allons à Geneviève avec des cœurs tendres pour elle, et durs pour Dieu; nous demandons à Geneviève qu'elle nous conduise au port du salut où Dieu nous appelle, et nous n'en voulons pas prendre la voie que Dieu nous a marquée; nous apportons auprès des cendres de Geneviève nos péchés pour en obtenir la rémission, et nous ne voulons ni les expier par la pénitence, ni même en interrompre le cours par la réformation de nos mœurs; nous prétendons honorer Geneviève, sans cesser de déshonorer Dieu et de l'outrager. Comment l'entendons-nous, et par où avons-nous cru jusqu'à présent pouvoir faire une si monstrueuse alliance?

Quoi qu'il en soit, vous voyez dans notre sainte l'accomplissement de cette parole du Saint-Esprit,

que la mémoire du juste sera éternelle, *In memoria æterna erit justus* (Psalm. 111); au lieu que celle des pécheurs périra, et périt en effet tous les jours, *Periit memoria eorum.* (Psalm. 9.) Tant de grands, idolâtres de leur grandeur et enlêés de leur fortune, étaient recherchés, respectés, redoutés sur la terre, tandis que l'humble Geneviève ne pensait qu'à y servir Dieu; ils n'étaient attentifs qu'à leur propre gloire, et elle n'était attentive qu'à la gloire de Dieu; ils ne travaillaient qu'à éterniser leur nom dans le monde, et elle ne travaillait qu'à y rendre le nom de Dieu plus célèbre. Qu'est-il arrivé? Toute la grandeur des uns s'est évanouie, leur fortune dans un moment a été détruite, ils ont disparu; et la mort, en les faisant disparaître aux yeux des hommes, les a effacés de notre souvenir. Où parle-t-on d'eux; et si l'on parle de quelques-uns, est-ce pour solenniser leurs fêtes? est-ce pour chanter publiquement leurs louanges? est-ce pour implorer auprès de Dieu leur secours? est-ce pour se prosterner devant leurs tombeaux? je dis, devant ces tombeaux abandonnés et déserts, ces tombeaux d'où nous ne remportons qu'une triste et lugubre idée de la fragilité humaine, ces tombeaux, où souvent, sans nulle réflexion à celui qu'ils couvrent de leur ombre et qu'ils tiennent enseveli dans les ténèbres, nous allons seulement vanter les ornements qui frappent notre vue, et admirer les inventions de l'art dans la matière qui les compose : voilà, grands du siècle, à quoi se termine cette fausse gloire dont vous êtes si jaloux. Mais la gloire des saints, et en particulier la gloire de Geneviève, est une gloire solide et durable; sans avoir jamais cherché à briller dans le monde; elle y est plus connue et plus révérée que tous les monarques et tous les conquérants du monde. Ce n'est pas que, par rapport au monde, Dieu n'ait laissé et ne laisse encore bien des saints, après leur mort, dans l'état obscur où ils ont voulu vivre; mais que leur importe que leurs noms soient inconnus aux hommes, lorsqu'ils sont marqués avec les caractères les plus glorieux dans le livre de vie? leur humilité n'est-elle pas abondamment récompensée par ce poids immense d'une gloire immortelle dont ils sont comblés dans le séjour même de la gloire? C'est à cette gloire, chrétiens, que nous devons aspirer sans cesse; c'est à l'égard de cette gloire qu'il nous est permis de penser à nous élever, à nous pousser, à nous avancer. Travaillons-y selon les exemples et sous les auspices de l'illustre Geneviève : selon ses exemples, puisque Dieu nous la propose aujourd'hui comme notre modèle : sous ses auspices, puisque nous l'avons choisie, et que Dieu lui-même nous l'a donnée pour notre avocate auprès de lui, et notre patronne. Imitons ses vertus, pour nous rendre dignes de sa protection, et servons-nous de sa protection, pour nous mettre en état de bien imiter ses

vertus. C'est ainsi que nous aurons part à ses faveurs en cette vie, et à son bonheur dans l'autre, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.

Dieu l'a fait saint par l'efficacité de sa foi et de sa douceur. *Ecclésiastique, chap. 46.*

C'est la conclusion de l'éloge que l'Écriture-Sainte a fait de Moïse; mais il semble qu'en faisant cet éloge, elle ait eu au même temps en vue le glorieux saint François de Sales, dont nous célébrons la fête; et je n'aurais qu'à suivre dans le texte sacré le parallèle de ces deux grands hommes, pour satisfaire pleinement à ce que vous attendez de moi, et pour vous donner une haute estime de celui que vous honorez en cette Église. Car prenez garde, s'il vous plaît : le Saint-Esprit, entreprenant lui-même de canoniser Moïse, dit que ce saint législateur eut une grâce spéciale pour être chéri de Dieu et des hommes, *Dilectus Deo et hominibus* (Eccles., 45); que sa mémoire est en bénédiction, *Cujus memoria in benedictione est*; que Dieu l'a égalé dans sa gloire aux plus grands saints, *Similem illum fecit in gloria sanctorum*; que par la vertu de ses paroles; il a apaisé les monstres, *Et in verbis suis monstra placavit*; que le Seigneur l'a glorifié en présence des rois, *Glorificavit illum in conspectu regum*; qu'il lui a confié la conduite et le gouvernement de son peuple, *Et jussit illi coram populo suo*; qu'il l'a établi pour enseigner à Israël et à Jacob une loi dont la pratique doit être une source de vie, *Et dedit illi legem vitæ et disciplinæ*; mais surtout qu'il l'a fait saint en considération de sa foi et de sa douceur, *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum*. Je vous demande, chrétiens, si vous ne reconnaissez pas à tous ces traits le grand évêque de Genève, et si, dans le dessein que j'ai de lui en faire l'application, vous ne m'avez pas déjà prévenu? Un saint chéri de Dieu et des hommes, un saint dont la mémoire est partout en bénédiction, un saint qui a dompté les monstres de l'hérésie et du schisme, un saint respecté et honoré des monarques de la terre, un saint qui n'est entré dans le gouvernement de l'Église que par l'ordre exprès de Dieu, un saint qui a instruit tout le monde chrétien des devoirs de la véritable piété, un saint instituteur et auteur de cette admirable règle qui a sanctifié tant d'épouses de Jésus-Christ, mais particulièrement un saint canonisé pour l'excellent mérite de sa douceur : *In lenitate ipsius*

sanctum fecit illum : encore une fois, mes chers auditeurs, n'est-ce pas l'incomparable François de Sales ? Arrêtons-nous là : c'est la plus juste et la plus parfaite idée que nous puissions concevoir de cet homme de Dieu. Il a été l'apôtre de la Savoie, l'oracle et le prédicateur de la France, le modèle des prélats, le protecteur des intérêts de Dieu dans les cours des princes, le fléau de l'hérésie, le défenseur de la vraie religion, le père d'un ordre florissant, en un mot, l'ornement de notre siècle : mais nous comprenons tout cela, en disant que ce fut, comme Moïse, un homme doux, et par sa douceur capable, aussi bien que Moïse, de faire des prodiges. Douceur évangélique, aimable caractère de notre saint, qui fera le sujet, non-seulement de son panégyrique, mais de votre instruction et de la mienne : car à Dieu ne plaise que je sépare l'un de l'autre, ni que je prétende aujourd'hui louer ce saint évêque, uniquement pour le louer et pour l'élever ; son éloge doit être notre édification et tout ensemble notre confusion : l'édification de notre foi, et la confusion de notre lâcheté. C'est ici un saint de nos jours, et par là même plus propre à faire impression sur nos cœurs ; un saint dont les exemples encore récents ont je ne sais quoi de vif, qui nous anime et qui nous touche. Il ne s'agit donc pas de lui rendre un simple culte ; il s'agit de nous former sur lui, comme il s'est lui-même formé sur le Saint des saints, qui est Jésus-Christ, et voilà pourquoi nous avons besoin du secours du ciel. Demandons-le par l'intercession de la reine des vierges. *Ave, Maria.*

Quand je parle de la douceur, et que je fonde toute la gloire du saint évêque de Genève sur le mérite de cette vertu, ne croyez pas que je veuille parler d'une vertu commune qui se trouve en de médiocres sujets, et qui n'ait rien de grand et de relevé. La douceur, dit excellemment saint Ambroise, appelée dans l'homme humanité, est en Dieu l'un des plus spécifiques et des plus beaux attributs de la divinité. Car, ajoute ce saint docteur, de voir un Dieu aussi puissant et aussi indépendant que le nôtre, souffrir néanmoins ce qu'il souffre des impies ; et malgré leur impiété, conserver pour eux un cœur de père, faire luire sur eux son soleil, les prévenir de ses bienfaits, et les combler de ses grâces, n'est-ce pas ce qu'il y a dans ce souverain maître de plus admirable ? Tout le reste, si je l'ose dire, ne m'étonne point : qu'étant Dieu, il soit éternel, c'est une conséquence de son être, qui ne surprend point ma raison ; mais qu'étant Dieu, il soit patient jusqu'à l'excès, et comme insensible aux injures qu'il reçoit ; que même il en aime les auteurs, et qu'il les recherche, c'est ce que j'ai peine à comprendre. Demandez à saint Paul ce que c'est que l'incarnation du Verbe, cet ineffable et auguste mys-

tère ? rien autre chose que la bénignité d'un Dieu Sauveur qui a paru avec éclat, et qui s'est révélée au monde : *Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei.* (*Epist. ad Tit., 8.*) Aussi que n'a pas fait le Fils de Dieu pour exalter cette vertu dans le christianisme, puisqu'il l'a canonisée si hautement, *Beati miles* (*MATH., 4*) ; puisqu'il l'a proposée comme l'abrégé de toute sa doctrine, *Discite a me, quia mitis sum* (*Id., 11*) ; puisqu'il en a fait l'apanage de sa royauté, *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* (*Id., 21*) ; puisque son précurseur s'en est servi comme d'une preuve sensible que cet agneau de Dieu était le Messie, *Ecce Agnus Dei* (*JOAN., 1*) ; puisque l'apôtre exhortant les fidèles, et voulant les engager, par ce que Jésus-Christ avait eu de plus cher, à pratiquer leurs devoirs, les en conjurait par la douceur de cet Homme-Dieu, *Obsecro vos per mansuetudinem Christi* (*2. Cor., 11*) ; puisque, au rapport du sixième concile, on ne représentait Jésus-Christ, dans les premiers siècles de l'Église, que sous la figure du pasteur, si toutefois on peut appeler figure ce qui était une solide et incontestable vérité ? En voilà trop, chrétiens, pour ne pas connaître tout le prix et toute l'excellence de la douceur ; laquelle, après tout, n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament général de toutes les vertus. Car la grâce a son tempérament aussi bien que la nature ; et la douceur chrétienne, au sentiment même de l'illustre François de Sales, n'est qu'une certaine constitution de l'homme intérieur, qui le rend soumis à Dieu, tranquille en lui-même, et bienfaisant à l'égard des autres. Or elle ne peut avoir ces trois effets, qu'elle ne se répande en quelque sorte sur toutes les vertus ; réglant les entreprises de la force, modérant l'extrême sévérité de la justice, inspirant du courage à l'humilité, corrigeant les excès du zèle, dépouillant la charité de toute affection propre, pour lui en donner d'universelles. Un homme, avec de telles dispositions, est sans doute un homme débonnaire et doux. Vertu sublime, mais surtout vertu la plus efficace et la plus puissante, comme je vais vous le faire voir dans l'exemple de saint François de Sales.

Je trouve que ce saint prélat a été choisi de Dieu pour deux fins importantes, qui ont également partagé sa vie et ses glorieux travaux : premièrement, pour combattre et détruire l'hérésie ; secondement, pour rétablir la piété chrétienne presque entièrement ruinée. Il a fait pour l'un et pour l'autre tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme apostolique ; et il a eu des succès que nous aurions peine à croire, si les témoignages encore vivants, avec le consentement public, n'en étaient une double conviction. Mais je prétends que c'est à sa douceur que ces bénédictions du ciel doivent être singulièrement attribuées.

relles ; il ne sera point nécessaire que vous soyez de ces grands génies que le monde admire, et à qui le monde donne un si vain encens. Sans cette doctrine qui enlève ; sans être capables, par la supériorité de vos vues ou la profondeur de vos raisonnements, de pénétrer les secrets de la nature les plus cachés, d'éclaircir les questions de l'école les plus épineuses et les plus obscures, de former de hautes entreprises et de gouverner les États, vous serez capables, dans la ferveur de la prière, de recevoir les dons de Dieu, et d'avoir avec lui le commerce le plus sacré, le plus étroit, le plus sensible, le plus touchant. Vous l'avez vu dans l'exemple de votre illustre patronne. Mais si la simplicité de Geneviève a été plus éclairée que toute la sagesse du monde, je puis dire encore que sa faiblesse a été plus forte que toute la puissance du monde : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit d'abord, chrétiens, et je dois ici le redire : c'est le propre de Dieu, de se servir d'instruments faibles, et souvent même des plus faibles, pour les plus grands ouvrages de sa puissance ; et quand Cassiodore veut faire l'éloge de cette vertu souveraine et sans bornes que nous reconnaissons en Dieu, et qui est un de ses premiers attributs, il ne croit pas en pouvoir donner une plus haute idée, que de s'écrier, en s'adressant à Jésus-Christ : O Seigneur ! qui peut douter que vous ne soyez un Dieu, et un Dieu tout-puissant, puisque dans votre sainte humanité, et ensuite dans la personne de vos serviteurs, vous avez rendu les faiblesses et les misères mêmes toutes-puissantes ! *O vere omnipotens, qui ipsas miseras fecisti potentes !* (CASSIOD.) Aussi est-ce pour cela que Dieu tant de fois a fait des coups extraordinaires, a opéré des miracles, a triomphé de ses ennemis, non par sa main, mais par la main d'une femme. Est-il question de dompter l'orgueil d'un Holopherne, il suscite une Judith. Faut-il défaire des armées nombreuses et les mettre en fuite, il y emploie une Débora. Veut-il sauver tout son peuple, dont on a conjuré la ruine, il ne lui faut qu'une Esther. Mais voici, chrétiens, quelque chose de plus surprenant et qui marque mieux la force de notre Dieu ; car, après tout, ces femmes dont parle l'Écriture, et dont les faits héroïques ont été si hautement loués par le Saint-Esprit, c'étaient des femmes distinguées, des princesses même et des reines, des sujets recommandables selon le monde : Judith possédait de grands biens ; Débora jugeait le peuple avec une autorité suprême ; Esther se trouvait assise sur le trône. Or, dans ces conditions éminentes, une femme, toute faible qu'elle est, ne laisse pas, sans miracle, de pouvoir beaucoup, et d'être capable d'entreprendre des cho-

ses importantes. Mais qu'une bergère, telle qu'était Geneviève, pauvre, dénuée de tout, sans nom, sans crédit, sans appui, demeurant dans son état vil et méprisable, remplisse le monde du bruit de ses merveilles, exerce un empire absolu sur les corps et sur les esprits, dispose, pour ainsi dire, à son gré des puissances du ciel, commande aux puissances de la terre, fasse trembler les puissances de l'enfer, devienne la protectrice des villes et des royaumes, ah ! chrétiens, c'est un des mystères que saint Paul a voulu nous faire connaître, lorsqu'il a dit : *Inferna mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* Et jamais cette parole de l'apôtre s'est-elle accomplie si visiblement et si authentiquement, que dans la personne de cette bienheureuse fille dont nous honorons aujourd'hui la mémoire ?

Car qu'est-ce que la vie de Geneviève, sinon une suite de prodiges et d'opérations surnaturelles, que l'infidélité même est obligée de reconnaître ? Y a-t-il maladie si opiniâtre et si incurable, qui n'ait cédé à l'efficacité de sa prière ; et ce don des guérisons que le maître des Gentils assure avoir été une des grâces communes et ordinaires dans la primitive Église, quand et en qui a-t-il paru avec plus d'éclat ? je ne parle pas de ces guérisons secrètes, particulières, faites à la vue d'un petit nombre de témoins, et contre lesquelles un esprit incrédule croit toujours avoir droit de s'inscrire en faux ; mais je parle de ces guérisons publiques, connues, avérées, et que les ennemis même de la foi n'ont pu contester. Ce miracle des ardents, dont l'Église de Paris conserve des monuments si certains ; cent autres aussi incontestables que celui-là, qu'il me serait aisé de produire, mais dont je n'ai garde de remplir un discours qui doit servir à votre édification, ne nous marquent-ils pas de la manière la plus sensible quel pouvoir Geneviève avait reçu de Dieu pour tous ces effets de grâce et de bonté qui sont au-dessus de la nature ? Si son corps après sa mort n'a pas prophétisé comme celui d'Élie, ne semble-t-il pas qu'il ait encore fait plus ? n'en est-il pas sorti mille fois une vertu semblable à celle qui sortait de Jésus-Christ même, ainsi que nous l'apprend l'Évangile ? n'est-il pas jusque dans le tombeau une source de vie pour tous ceux qui ont recours à cette précieuse relique, et les esprits les moins disposés à en convenir, convaincus par leur propre expérience, ne lui ont-ils pas rendu des hommages ? témoin cette action de grâces, en forme d'éloge, qu'Érasme composa, et où il déclara si hautement que notre sainte était après Dieu sa libératrice, et qu'il ne vivait que par le bienfait de son intercession.

Il n'y a que pour elle-même, chrétiens, que Geneviève n'usa jamais de ce don des miracles, qui fut un de ses plus beaux privilèges, ayant passé toute sa vie dans des infirmités continuelles, et voulant en

cela se conformer au Sauveur des hommes, à qui l'on reprochait d'avoir sauvé les autres et de ne s'être pas sauvé lui-même. Mais la patience invincible qu'elle fit paraître dans tous les maux dont elle fut accablée, la joie dont elle se sentait comblée en souffrant, cette vigueur de l'esprit qui, dans un corps infirme, la mettait en état de tout entreprendre et de tout exécuter, n'était-ce pas à l'égard d'elle-même un plus grand miracle que tout ce qu'elle opérait de plus merveilleux en faveur des autres? Et cette vertu de Dieu dont elle était revêtue, ne trouvait-elle pas de quoi éclater, ou, selon le terme de saint Paul, de quoi se perfectionner davantage dans une santé languissante, que dans un corps robuste? *Nam virtus in infirmitate perficitur. (2. Cor., 12.)*

A ce don de guérir les corps, ajoutez un autre don mille fois plus excellent, c'est celui de guérir les âmes. Ainsi l'avait prédit le grand évêque d'Auxerre, saint Germain, en disant de Geneviève qu'elle serait un jour la cause du salut de plusieurs; prédiction vérifiée par l'événement. Combien de pécheurs a-t-elle retirés de leurs voies corrompues, et remis dans les voies de Dieu? Combien de païens et d'idolâtres a-t-elle éclairés dans un temps où les ténèbres de l'infidélité étaient répandues sur la terre; et quels fruits ne produisit point son zèle dans ce royaume maintenant très chrétien, mais où l'erreur dominait alors, et était placée jusque sur le trône? Qui sait combien d'affligés elle consolait, combien de misérables elle soutenait, combien d'ignorants elle instruisait dans ces saintes et fréquentes visites, où tour à tour elle parcourait les prisons, les hôpitaux, les cabanes des pauvres, faisant partout sentir les salutaires effets de sa charité? Et, sans m'engager dans un détail infini, qui peut dire combien de cœurs, depuis tant de siècles, ont été touchés, pénétrés, gagnés à Dieu, et le sont tous les jours par la puissante vertu de ses cendres que nous avons conservées, et que nous conserverons comme un des plus riches dépôts? Vous le savez, Seigneur, vous en avez été témoin, et vous l'êtes sans cesse; vous le savez, dis-je, de quelle onction on est rempli à la vue de ce tombeau, dont vous avez fait notre espérance et notre asile; vous savez quelles lumières on y reçoit, et quels sentiments on en remporte. Daignez, ô mon Dieu! ne tarir jamais cette source féconde de toutes les bénédictions célestes.

Voilà donc, chrétiens, le miracle que nous ne pouvons assez admirer, et que je vous ai d'abord proposé, Geneviève, assez forte dans sa faiblesse pour fléchir les puissances même du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Prenez garde : je dis, pour fléchir les puissances même du ciel; apaisant en faveur des hommes la colère de Dieu, détournant ses fléaux, et l'engageant à

suspendre ses foudres prêts à tomber sur nos têtes; nous obtenant, après tant de désordres, un pardon que nous n'eussions par osé demander par nous-mêmes, et dont l'énormité de nos crimes nous rendait indignes; nous ouvrant tous les trésors de la divine miséricorde, et la forçant, en quelque sorte, à nous combler de ses richesses. Je dis, pour humilier les plus fières puissances de la terre : le fameux et barbare Attila en fut un exemple mémorable. Ce prince, accoutumé au sang et au carnage, marchait à la tête de la plus nombreuse armée; déjà l'Allemagne avait éprouvé les tristes effets de sa fureur; déjà notre France était inondée de ce torrent impétueux, qui répandait partout devant soi la terreur, et portait le ravage et la désolation. Que lui opposer, et par où conjurer cette affreuse tempête dont tant de provinces étaient menacées? Sera-ce par les supplications et les remontrances des plus grands hommes qui, tour à tour, font sans cesse de nouvelles tentatives auprès de ce redoutable conquérant pour le gagner? Mais, enflé de ses succès, il n'en devient que plus audacieux et plus intraitable. Sera-ce par les menaces et par les promesses? Mais ses forces, jusque-là invincibles, le mettent en état de ne rien craindre; et les plus belles promesses ne répondent point encore à son attente, et ne peuvent contenter son insatiable ambition. Sera-ce par la multitude et la valeur des combattants? Mais tout plie en sa présence, et sur son passage il ne trouve nul obstacle qui l'arrête. Ah! chrétiens, l'heure néanmoins approche où ce cruel tyran doit être abattu, et toutes ses forces détruites! ce tison fumant, pour user de cette expression d'Isaïe, sera éteint : et comment? C'est assez pour cela de quelques larmes qui couleront des yeux de Geneviève, et qu'elle versera au pied de l'autel. Oui, ces larmes suffisent : l'ennemi se trouble, une subite frayeur le saisit, cette formidable armée est en déroute, et l'orage, comme une fumée, se dissipe. Enfin, je dis, pour confondre toutes les puissances de l'enfer : avec quel empire a-t-elle commandé aux démons mêmes? avec quel respect ces esprits de ténèbres ont-ils écouté sa voix, et lui ont-ils obéi? avec quelle honte ont-ils vu leur domination renversée, et sont-ils sortis des corps, au premier ordre qu'ils en ont reçu? C'est de quoi nous avons les preuves certaines, et ce qui me fait reprendre avec le Docteur des nations : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

C'est pour cela même aussi, mes chers auditeurs, vous le savez, que la sage piété de nos pères n'a pas cru pouvoir mieux défendre et conserver cette ville capitale où nous vivons, qu'en la confiant aux soins, et la mettant sous la protection de la toute-puissante et glorieuse Geneviève : ceci vous regarde, et demande une réflexion particulière. Dès le temps

nent, par leur présence et par leur soumission, la consacrer; et sa douceur opère ce qu'on n'édit pu espérer de la violence. Seigneur, disait David, vous m'avez donné un bouclier de salut, *Clupeum salutis* (2. Reg., 22) (c'était après avoir échappé à mille périls); cet esprit débonnaire et doux que vous m'avez inspiré, ne m'a pas seulement préservé de mes ennemis, il a même multiplié le nombre de mes sujets : *Mansuetudo multiplicavit me.* (Ibid.) N'est-ce pas François de Sales qui parle, mes chers auditeurs, ou ne pouvait-il pas parler de la sorte, lorsqu'un parti lui ayant dressé des embûches sur le chemin des Alinges, il en dressa lui-même d'autres à ses assassins, mais bien différentes? Ils venaient pour lui ôter vie, et ils la reçurent de lui; sa douceur les désarma, les entraîna, et sur l'heure même les arracha à l'hérésie et les éclaira. Je passe tant d'autres exemples où la douceur de notre saint évêque fut toujours victorieuse : douceur, non-seulement patiente et souffrante, mais entreprenante et agissante.

Il l'a bien fallu, chrétiens, pour porter les affaires de la religion au point où il les a conduites. Un sage profane s'étonnait autrefois que nos anciens prophètes se fussent trouvés si souvent dans les cours des princes, traitant et conversant avec eux. Pour des hommes du ciel, disait-il, c'était avoir beaucoup de commerce avec la terre. Oui, répond saint Jérôme; mais ils n'en avaient que pour les affaires de Dieu; et s'il les eussent abandonnées, qui en eût pris soin? L'évêque de Genève a paru dans les palais des grands; mais comment? comme un Élie, pour y soutenir les intérêts du Seigneur et de la vraie foi. Je puis même ajouter qu'il y a plus fait par sa douceur, que ce prophète avec son esprit de feu. On n'édit jamais pensé que ce qu'il proposa au conseil de Savoie pour l'extirpation de l'hérésie, dût être agréé : la prudence humaine s'y opposait, et le projet était trop conforme aux maximes de Dieu pour s'accorder avec la politique des hommes. Mais laissez agir François de Sales. Tandis qu'on tient conseil en la présence du duc, il en tient un autre avec Dieu même, et c'est assez; le sentiment du saint apôtre l'emportera, l'interdit de la nouvelle secte sera publié, les ministres seront bannis, les catholiques maintenus; ceux de Genève exclus de leurs demandes; tous ces articles arrêtés, ratifiés, exécutés. N'en soyons point surpris : c'est que Dieu, qui tenait en sa main le cœur du prince, l'a remis en celle de François; et François, par l'impression de sa douceur, lui fait prendre tous les mouvements de son zèle.

Mais, ô Providence! que faites-vous? pendant que la paix entre les couronnes de France et de Savoie favorise la guerre que cet apôtre a fait à l'hérésie, vous laissez une autre guerre s'allumer entre

ces deux États, et cette guerre, portée jusque dans le sein de son Église, va donner la paix aux rebelles. Avez-vous donc entrepris de troubler vos propres desseins? Non, chrétiens; mais elle veut faire part à la France du bien que la Savoie possédait, et parce que ce bienheureux prélat est attaché aussi fortement à Genève, qu'une intelligence à l'astre qu'elle remue, il faut que les intérêts de ce diocèse l'en séparent, afin qu'il puisse dire avec le Sauveur du monde, en quittant son troupeau : Il est à propos pour vous que je vous quitte : *Expedi vobis ut ego vadam.* (JOAN., 16.) Ce coup sans doute fut un des plus favorables pour la France. Notre invincible héros, Henri le Grand, fit bien des conquêtes sur la Savoie; mais une des plus avantageuses, fut d'attirer à sa cour cet homme de Dieu. Il y est conduit par le même esprit qui conduisit Jésus-Christ au désert : l'opinion de sa sainteté, le bruit de ses merveilles préviennent les cœurs en sa faveur; les peuples le comblent d'honneurs, et Henri, c'est-à-dire le plus grand roi qui portât alors la couronne, n'épargne rien pour lui donner toutes les marques d'une singulière estime. Cet auguste monarque, qui ne prisait que le mérite, et dont le discernement était admirable pour le connaître, découvrit d'abord dans le saint prélat d'éminentes qualités; et s'en expliquant un jour : Non dit-il, je ne connais point d'homme, dans tout mon royaume, plus capable de soutenir les intérêts de la religion et ceux de l'État. Comme la ressemblance forme les liaisons, ce prince, également belliqueux et débonnaire, aima François, en qui il voyait tant de courage à combattre les ennemis de l'Église, et au même temps une douceur si engageante; il l'aima, dis-je, jusqu'à l'honorer de sa plus intime familiarité, n'estimant pas qu'il y eût de la disproportion, quand la majesté se trouvait d'une part et la sainteté de l'autre. Les belles espérances de fortune, dira peut-être ici quelque mondain! si ce prélat eût su profiter de son crédit, il pouvait parvenir au plus haut rang. Ce n'étaient pas seulement des espérances, mes chers auditeurs, c'étaient de la part d'Henri des preuves effectives d'une bienveillance et d'une magnificence toute royale. Déjà, par son ambassadeur auprès du souverain pontife, il demandait pour François le chapeau de cardinal; déjà il lui assurait des évêchés de son royaume, le premier vacant; déjà, pour l'attacher de plus près à sa personne; il lui offrait le siège de Paris, sous le titre de coadjuteur. La fortune ne lui a donc pas manqué : mais cet homme évangélique se crut obligé, pour l'intérêt de Dieu, de manquer à une si éclatante fortune; et quelque jugement qu'en puisse faire la sagesse du siècle, si François de Sales eût usé de sa faveur suivant les vues du monde, jamais il n'eût eu dans l'estime de Henri la place qu'il y occupait, et nous

ne ferions pas aujourd'hui son éloge : c'eût été un grand cardinal, et non un grand saint; on eût parlé de lui tandis qu'il vivait encore sur la terre, mais maintenant son nom serait dans l'oubli; au lieu que par un renoncement si généreux et si rare; il l'a rendu immortel.

Ce fut, après tout, un langage bien nouveau à la cour, que celui de François de Sales. Que répondit-il à notre glorieux monarque, et que lui représenta-t-il? qu'il était à la suite de la cour, non point pour ses propres affaires, mais pour celles de son diocèse; qu'il serait bien condamnable s'il négligeait les unes pour avancer les autres; que l'Église de Genève était son épouse, et qu'il lui serait d'autant plus fidèle, que c'était une épouse affligée, dont il devait être la consolation et le soutien : que Dieu l'avait appelé à la conversion de sa patrie, et qu'il mourrait dans la poursuite de ce dessein; que pour cela il avait besoin de toutes les bontés de sa majesté, et qu'il n'en attendait nulle autre grâce. Voilà, pour m'exprimer de la sorte, comment les saints font leur cour, voilà comment les Athanase l'ont faite auprès de Constantin, les Remi auprès de Clovis, les Thomas auprès de Henri, roi d'Angleterre, toujours pour la gloire de Dieu et la cause de l'Église. Grand roi, ajouta François, Dieu vous demande trois choses, le rétablissement de la religion catholique dans le pays de Gex, mainlevée de tous les bénéfices usurpés par l'hérésie, et adreté pour les églises qu'il lui a plu édifier par mes soins. Tous ces chefs étaient importants, chrétiens, et je me suis trompé quand j'ai dit que François de Sales n'avait point usé de son crédit : il en eût moins fallu pour s'élever aux plus grandes dignités; mais possédant le cœur de Henri, qui ne pouvait-il pas se promettre et obtenir? On lui dépêche toutes les expéditions nécessaires : de là il se transporte à Dijon; il y annonce la parole de Dieu; et, pour toute reconnaissance, il souhaite que ses lettres soient enregistrées au parlement de Bourgogne : elles le sont. Il retourne en Savoie, il les fait exécuter avec une vigueur tout apostolique : l'hérésie est déconcertée de se voir enlever le patrimoine de l'Église, et il triomphe de voir tout le pays de Gex reconquis à Jésus-Christ. Or, encore une fois, qui fit tout cela? La douceur agissante de notre apôtre. Tel fut le moyen qu'il mit en œuvre pour se rendre maître de tant d'esprits. Est-ce par sa doctrine qu'il persuadait? il est vrai, c'était un des plus savants prélats de son siècle : sa profonde capacité fut admirée par les premiers hommes du monde, j'entends les cardinaux Baronius et Bellarmin; le saint-siège le consulta sur les points les plus difficiles de notre religion; il a donné cent fois le défi aux ministres de l'hérésie, et leur fuite n'était pas tant une marque de leur peu de capacité

et d'érudition, puisqu'ils passaient pour les plus habiles qui fussent dans leur secte, qu'une preuve de la haute suffisance de François. Mais vous savez la belle parole du grand cardinal du Perron : J'ai, disait-il, assez de science pour convaincre les hérétiques, mais l'évêque de Genève a la grâce pour les convertir. Quoi donc? était-ce une grâce de miracles, comme celle d'un saint Grégoire? Il en a fait, chrétiens, et de tels que les plus sévères informations n'ont servi qu'à les autoriser. Quand il n'y en aurait point d'autre, celui-ci serait le plus authentique de tous, d'avoir converti tant d'hérétiques sans miracles. Mais disons toujours, et reconnaissons que c'est sa douceur qui le rendit si habile dans l'art tout divin de gagner les âmes; c'est elle qui lui concilia les esprits les plus indociles et les plus farouches, pour les ramener à Dieu; c'est par elle que les hérétiques mêmes, comme Théodore de Bèze, ont été si fortement combattus, que, sans les intérêts humains qui les dominaient, elle les eût soumis; c'est elle qui tant de fois a engagé les plus obstinés hérétiques à le choisir pour arbitre de leurs différends : en sorte qu'on peut dire de lui ce que l'Écriture a dit de Moïse, que ce fut le plus affable, le plus prévenant, le plus condescendant de tous les hommes qui vivaient sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* (Num., 12.) A quoi nous pouvons ajouter que ce fut par là même le plus efficace et le plus heureux dans les saintes entreprises, qu'il a dompté Pharaon; ou plutôt, qu'il a dompté l'hérésie, plus intraitable encore que Pharaon, et qu'il a délivré le peuple de Dieu de la servitude, en le réduisant sous l'obéissance de son légitime pasteur.

De là, meschers auditeurs, double instruction pour nous : l'une, par rapport à la vraie foi, que François a prêchée et rétablie; et l'autre, par rapport à la manière dont il l'a prêchée, et au moyen dont il s'est servi pour la défendre et la rétablir. Car apprenons d'abord à estimer notre foi pour laquelle ce digne ministre du Dieu vivant a si glorieusement combattu. Cultivons-la dans nous-mêmes, comme il l'a cultivée dans les autres : gardons surtout cette importante maxime, qu'il recommandait si souvent, de faire paraître notre foi dans les moindres observances de notre religion, et particulièrement en celles dont l'hérésie a témoigné plus de mépris et plus d'horreur : car ces pratiques, disait-il, supposé les principes de notre créance, sont saintes et vénérables; il faut donc, autant qu'il nous est possible, les maintenir, et d'autant plus les respecter en les observant, que l'erreur s'est plus attachée à les décrier en les rejetant. Plus elles sont petites, plus elles servent d'exercice à notre soumission et à notre foi : c'est bien mal travailler à la conversion des hérétiques, que d'entrer dans leurs sentiments, sous

prétexte de ne retenir que les choses essentielles. Enfin, ajoutait-il, je n'ai jamais vu personne respecter et observer les points les plus légers de la discipline de l'Église, qui ne demeurât ferme dans la foi; mais j'en ai bien vu de ceux qui les négligeaient, se démentir peu à peu, et tomber malheureusement dans l'incrédulité. Voilà pourquoi il faisait état de ces confréries saintement instituées dans l'Église, en ayant lui-même établi une sous le titre de la Croix. Plus les novateurs s'efforçaient de décréditer la pratique des vœux, plus il s'appliquait à la relever, s'étant lui-même engagé par vœu à réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Plus ils raillaient des jeûnes et des austérités corporelles, plus il en exaltait l'usage. Plus ils se déchaînaient avec fureur contre les ordres religieux, plus il portait leurs intérêts et s'en déclarait le protecteur.

Mais, d'ailleurs, quelle autre leçon, que cette douceur dont il assaisonnait toutes ses paroles, tous ses discours, et dont il ne se départit jamais dans toutes les occasions où il eut à traiter avec le prochain! En cela imitant Dieu même, qui, selon le beau mot du Sage, nous gouverne d'autant plus efficacement qu'il nous conduit doucement : *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter!* (Sap., 8.) Car pour développer ce fonds de morale si étendu et si nécessaire dans tous les états, prenez garde, s'il vous plaît, ce n'est point par la souveraineté de son empire que notre Dieu gagne nos cœurs. Il nous fait par là dépendre de lui; mais par là il ne nous attire pas à lui. Ce n'est point par la sagesse de son entendement divin; il peut bien nous éclairer par là, mais non pas nous toucher. Si donc il s'insinue dans nos âmes, et s'il s'en rend le maître, c'est par la douceur de son esprit et de sa grâce. Ainsi, chrétiens, ce n'est point par la hauteur et par la domination, beaucoup moins par la fierté et l'arrogance, que nous nous concilierons les cœurs de ceux avec qui nous avons à vivre, ou dont la Providence nous a chargés; ce n'est point par nos belles qualités, ni par tous les avantages de notre esprit, mais par la douceur de notre charité. Nous avons des monstres à combattre, aussi bien que François de Sales, *Placavit monstra* (Eccles., 45), les uns dans nous-mêmes, et les autres dans le prochain. Dans nous-mêmes, ce sont nos vices qui nous corrompent, nos passions qui nous dominent, l'esprit du monde, l'amour du plaisir, le libertinage, l'impiété, l'avarice, l'orgueil, l'ambition. Or, ces monstres domestiques, j'en conviens, c'est par la sévérité que nous devons les exterminer de notre cœur et les détruire. Soyons sévères alors, et ne nous épargnons point, ne nous flattons point; notre douceur nous serait pernicieuse, et bien loin d'étouffer nos passions, elle ne servirait qu'à les nourrir et à les fortifier. Mais

il y a d'autres monstres que nous devons attaquer dans le prochain, surtout dans ceux avec qui nous avons certains rapports de supériorité, de proximité, d'amitié; et ces monstres, par exemple, ce sont la colère de l'un, ses emportements et ses violences; la haine de l'autre, ses animosités et ses ressentiments; l'humeur de celui-là, ses bizarreries et ses caprices; les désordres de celui-ci, ses habitudes criminelles et ses débauches : voilà souvent la matière de nos combats. Or je prétends que dans ces combats vous ne pouvez espérer de vaincre que par la douceur; vous aurez beau chercher d'autres voies, il en faudra toujours revenir à celle que l'Évangile nous a enseignée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* (MATTH., 5) : Heureux ceux qui sont doux et pacifiques, parce qu'ils posséderont la terre; c'est-à-dire, parce qu'ils se rendront maîtres des cœurs, et qu'ils les tourneront où il leur plaira. Non, tout autre moyen ne nous réussira pas; autorité, rigueur du droit, raison, adresse de l'esprit : car les autres ne déféreront pas à nos belles pensées, et ils croiront juger des choses aussi sainement que nous. Nous dirons bien des raisons; mais on ne prendra pas toujours pour règle notre raison : nous ferons valoir notre autorité; mais ce ne sera souvent que pour causer de plus grandes révoltes. D'y procéder par la rigueur du droit, c'est s'engager dans des contestations éternelles, dans des examens infinis, et susciter des guerres qui ne s'éteindront jamais. Il ne reste donc que la douceur, qui gagne peu à peu, qui persuade sans dispute et qui entraîne sans effort. Apprenez de moi, disait le Sauveur du monde, que je suis doux et humble de cœur; soyez-le comme moi, et vous entretiendrez le bon ordre et la paix : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.* (MATTH., 11.) Je sais que pour cela il faudra prendre sur soi, compatir, excuser, dissimuler, céder, condescendre, se soumettre et s'humilier; et de plus, je sais que tout cela est difficile. Mais voilà pourquoi je vous disais, il y a quelque temps, que la grande sévérité du christianisme consistait dans la pratique de la charité, et que c'était une illusion de la vouloir chercher hors de là, ou de prétendre la trouver sans cela. Saint François de Sales s'est adonné à un continuel exercice de la douceur pour l'intérêt de la foi, et nous devons nous y attacher pour l'intérêt de la charité : car la charité ne nous doit pas être moins précieuse que la foi, et nous ne devons pas moins faire pour l'une que pour l'autre. C'est par la force de sa douceur que François a triomphé de l'hérésie; et c'est par l'onction de sa douceur qu'il a rétabli la piété dans l'Église. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Les évêques, dit saint Denis, sont les princes de la hiérarchie ecclésiastique; il leur appartient donc de perfectionner les fidèles, comme les anges, dans la hiérarchie céleste, perfectionnent ceux qui leur sont inférieurs. De là vient, ajoute saint Thomas, l'obligation indispensable qu'ont les évêques d'être parfaits, puisqu'il n'est pas possible, au moins dans l'ordre naturel des choses, qu'ils communiquent aux autres, par leur action, ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Cette vérité, dont les exemples particuliers ne nous convainquent pas toujours, se trouve pleinement justifiée dans notre illustre prélat. Il a été choisi de Dieu pour répandre l'esprit de piété dans tout le corps de l'Église, et il l'a fait par trois excellents moyens : par la douceur de sa doctrine, par la douceur de sa conduite, par la douceur de ses exemples. C'est ce qui l'a élevé à un si haut rang, et placé, comme l'agneau de Dieu, sur la sainte montagne : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion.* (Apoc., 14.)

La piété tire un merveilleux secours de la doctrine, mais toute doctrine n'est pas propre à la piété. Sans parler de la fausse doctrine qui séduit, de la mauvaise doctrine qui corrompt, de la doctrine profane qui enfle, il y en a d'autres qui, toutes bonnes et toutes saintes qu'elles sont, ou surpassent l'esprit par leur élévation, ou l'épuisent par leur subtilité, ou l'accablent par leur rigueur : les unes l'éclairent sans l'émouvoir; d'autres le touchent sans l'instruire; celles-ci sont trop mystérieuses, et l'embarrassent; celles-là trop austères, et le rebutent. Pourquoi, de tant d'éloquentes prédications, et de tant de livres remplis de piété, y en a-t-il si peu qui nous l'inspirent? C'est que la doctrine des hommes partant et d'un esprit défectueux, et d'un sens particulier, elle tient toujours des qualités de son principe, et par conséquent ne peut être ni parfaite, ni universelle; si elle entre dans un cœur, elle en trouve un autre fermé; pour un qui la reçoit, cent l'écoutent avec indifférence : au lieu que celle qui vient de Dieu se fait comprendre à tous, et goûter de tous : *Et erunt omnes docibiles Dei.* (JOAN., 6.) Or telle est la merveille que je découvre dans le grand et incomparable François de Sales : sa doctrine est une viande, non de la terre, mais du ciel, qui de la même substance nourrit, aussi bien que la manne, toutes sortes de personnes. Et je puis dire, sans blesser le respect que je dois à tous les autres écrivains, qu'après les saintes Écritures, il n'y a point d'ouvrages qui aient plus entretenu la piété parmi les fidèles, que ceux du saint évêque. Oui, chrétiens, les Pères ont écrit pour la défense de notre religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, les historiens pour con-

server la tradition de l'Église; ils ont tous excellé dans leur genre, et nous leur sommes à tous redevables; mais pour former les mœurs des fidèles, et pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. Son Introduction seule à la vie dévote, combien a-t-elle converti de pécheurs? combien a-t-elle formé de religieux? combien d'hommes et de femmes a-t-elle sanctifiés dans le mariage? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables? Je vous le demande, chrétiens; car pourquoi citer ici les souverains pontifes, les cardinaux, les princes et les rois qui lui ont donné tant d'éloges, et pourquoi rapporter un nombre presque infini de miracles que la lecture de ce livre a produits? Vous l'avez entre les mains; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que dans le christianisme il soit devenu si commun. L'avez-vous jamais ouvert sans vous sentir excités à la pratique de la vertu, sans concevoir de saints desirs d'être à Dieu, sans que l'esprit de grâce vous ait parlé intérieurement, sans que la conscience vous ait fait quelques reproches? Or ce que vous avez éprouvé, mes chers auditeurs, est une expérience générale, et la meilleure preuve de la proposition que j'ai avancée, savoir, que François, par sa doctrine, a répandu dans les cœurs l'esprit de la vraie piété.

Mais qu'y a-t-il donc dans cette doctrine qui la rende si universelle et si efficace? qui fait que ni les savants n'y trouvent rien au-dessous d'eux, ni les faibles rien de trop relevé; qu'elle convient à toutes sortes de conditions, qu'il n'y a point de tempérament qui n'en ressente l'impression? C'est, mes frères, cette douceur inestimable, qui faisait distiller de la plume de notre saint évêque, comme des lèvres de l'Épouse, le lait et le miel : *Favus distillans labia tua, mel et lac lingua tua.* (Cant., 4.) Voilà ce qui a donné tant de goût pour ses ouvrages aux âmes les plus mondaines et les moins sensibles à la piété. Prenez garde, au reste; je ne dis pas que la doctrine de François de Sales soit douce dans ses maximes. Il n'y a rien de si difficile dans la loi chrétienne, qu'elle n'embrasse; mais en cela même, elle est plus conforme à celle de Jésus-Christ. Le Sauveur, remarque saint Augustin, dit que son joug est doux, *Jugum meum suave est* (MATH., 11) : pourquoi? parce qu'il nous impose une charge plus légère? non sans doute : trois additions à la loi écrite qu'il exprime en ces termes : *Ego autem dico vobis* (Id., 5), sont d'une observance plus rigoureuse que tous les anciens préceptes. Le joug du Seigneur est doux, ajoute ce Père, non point à raison de sa matière, car c'est un joug; mais par la grâce de l'Évangile, qui nous aide à le porter. Ainsi la morale que François a enseignée, est en elle-même une morale sublime et de la plus

haute perfection ; mais , suivant le dessein de son maître , il a , par l'onction de ses écrits , adouci l'amertume de la croix , que Jésus-Christ avait rendue si désirable et si précieuse , en la détrempeant dans son sang. Ah ! chrétiens , si la morale de ce saint prédicateur , seulement tracée sur le papier , est encore si puissante , que ne pouvait-elle point , quand elle était vivante et animée ? et lorsqu'elle partait immédiatement de ce cœur embrasé du zèle le plus pur et le plus ardent , quel feu ne devait-elle pas répandre partout ? De vous dire que François de Sales a été l'oracle de son temps , que Paris l'a admiré , que les parlements de France , par des députations honorables , l'ont recherché pour entendre sa doctrine , qu'il fut l'apôtre de la cour , ce serait peu ; et si vous savez peser les choses au poids du sanctuaire , vous l'estimerez plus sortant de ce grand monde d'admirateurs qui le suivaient en foule en se retirant dans le désert , c'est-à-dire , quittant la cour et Paris , pour consacrer les carêmes entiers aux moindres villes de son diocèse , et aimant mieux comme Jésus-Christ , prêcher dans les bourgades , que dans Jérusalem. De là même aussi , ces bénédictions abondantes que Dieu donnait à son ministère ; de là ces soupirs que poussaient vers le ciel ses auditeurs , et ces larmes qui coulaient de leurs yeux ; de là ces fruits de pénitence qu'il recueillait après ses prédications évangéliques , comme le seul tribut qu'il prétendait tirer de cet emploi : recevant les pécheurs , écoutant leurs confessions , les encourageant et les consolant , leur prescrivant des règles de vie conformes à leur état , et tout cela avec cette sage douceur qui les convainquait et qui les attachait inviolablement à leurs devoirs. Un des souhaits de saint Fulgence était de voir saint Paul prêchant l'Évangile ; et ne vous sentez-vous pas , chrétiens , touchés du même désir à l'égard de saint François de Sales ? Or , il est aisé de vous satisfaire : l'évêque de Genève vit encore dans ses écrits , parce qu'il y a laissé tout son esprit : choisissez-le pour votre prédicateur ; en tout temps et en tous lieux vous pouvez l'entendre. Je n'aurai pas peu fait pour votre salut , si je puis vous engager à cette sainte pratique ; et cet homme de Dieu aura la gloire de continuer , après sa mort , ce qu'il a si heureusement commencé pendant sa vie , lorsqu'il a établi la piété et le culte de Dieu , par la douceur de sa doctrine.

Ce sujet est trop vaste , mes chers auditeurs , pour le renfermer dans un seul discours. A cette douceur de la doctrine , François joignit la douceur de la conduite dans le gouvernement des âmes ; et quel nouveau champ s'ouvre devant moi ! que dirai-je des effets merveilleux que produisit dans l'Église une telle direction ? Je n'en veux qu'un exemple : il est mémorable. Je parle de ce saint ordre qu'il a institué sous le titre de la Visitation de Ma-

rie. Oui , chrétiens , c'est à la conduite de son instituteur , à cette conduite également religieuse et douce qu'il doit sa naissance ; c'est sur cette conduite qu'il est fondé , c'est par cette conduite qu'il subsiste. Vous le savez : Dieu choisit l'illustre et vénérable dame de Chantal pour l'exécution de ce grand ouvrage , et l'adressa à François de Sales , auquel il avait inspiré le même dessein. Dès qu'elle a vu ce saint prélat , qu'elle l'a entendu , la voilà d'abord gagnée par l'attrait de sa douceur ; cette femme forte que nous avons enfin trouvée dans notre France , *Mulierem fortem quis inveniet ?* (Prov. , 31) connaît bientôt que son saint directeur agit de concert avec Dieu dans cette affaire : *Gustavit et vidit quia bona est negotiatio ejus* : cela suffit ; et sans une plus longue délibération , elle se résout à tout entreprendre pour seconder son zèle : *Manum suam misit ad fortia*. Elle rompt les liens qui la tiennent attachée au monde ; elle quitte sa patrie , et va dans une autre terre planter une nouvelle vigne qui devait fructifier au centuple et se répandre de toutes parts : *De fructu manuum suarum plantavit vineam*. A peine a-t-elle mis la main à l'œuvre du Seigneur , qu'un nombre de saintes vierges se joignent à elle pour prendre part au travail et pour s'enrichir de grâces et de vertus : *Multe filie congregaverunt divitias*. Telle fut l'origine de cet ordre si florissant. Vous me demandez quelle est sa loi fondamentale ? la voici dans les paroles du Sage , au même endroit : *Et lex clementie in lingua ejus* ; une autre version porte , *lex mansuetudinis*. C'est la loi de douceur , cette loi extraite du cœur de François , pour être gravée dans celui de ses filles en Jésus-Christ , car il ne fallait pas qu'une si belle vertu mourût dans sa personne : et si le double esprit du prophète dut être transmis à un autre , il était encore plus important que l'esprit simple et doux de ce glorieux fondateur fût multiplié : *Mansuetudo multiplicavit me*. Il semble , en effet , que dans ces excellentes lettres par où il forma ce cher troupeau dont il était le conducteur , il ne leur recommande rien autre chose que la douceur de l'esprit : cette douceur d'esprit est le sujet ordinaire de ces admirables entretiens que nous lisons , et qu'il avait avec ces âmes prédestinées : à cette douceur d'esprit il rapporte toutes les constitutions de son ordre. Pourquoi , de toutes les congrégations religieuses , celle-ci est-elle spécialement favorisée du ciel ? pourquoi , par un avantage assez rare , lorsque le temps altère tout , croît elle sans cesse dans la perfection de son institut , au lieu d'en dégénérer ? pourquoi se remplit-elle tous les jours de tant de sujets distingués , et par la splendeur de leur naissance , et par le mérite de leurs personnes ? C'est que l'esprit de François y règne , c'est qu'elle est gouvernée par sa douceur. Je ne dis pas

ceci, mes très-chères sœurs, pour vous donner la préférence au-dessus de tous les ordres de l'Église; vous les devez honorer, et ce sera toujours beaucoup pour vous d'être les plus humbles dans la maison de Dieu. Mais je vous le dis pour vous faire encore plus aimer cette douceur qui vous doit être si précieuse, puisque c'est l'héritage de votre père; et que vous ne la pratiquerez jamais selon ses règles, sans triompher de toutes les passions, sans acquiescer toutes les vertus, et sans vous élever; comme lui, jusqu'au sommet de la montagne ou de la sainteté évangélique: *Et vidit, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia.* (Apoc., 14.)

Quand le grand évêque de Genève, par la douceur de sa conduite et pour l'avancement de la piété, n'aurait rien fait davantage que d'établir dans le christianisme un ordre où Dieu est si parfaitement et si constamment servi, ne serait-ce pas assez, et ne trouverais-je pas en cela même l'ample matière d'un des plus solides et des plus magnifiques éloges? Mais non, chrétiens, Dieu a prétendu de lui, et attend aujourd'hui de moi quelque chose de plus: Dieu, dis-je, a prétendu de lui que, par la douceur de ses exemples, il fit renaitre en vous l'esprit de la piété chrétienne; et Dieu attend encore de moi, qu'en vous les proposant, je contribue à une fin si importante. Oubliez, s'il est possible, tout ce que j'ai dit, et regardez seulement la vie de François de Sales: c'est un des plus excellents modèles que vous puissiez imiter. Hélas! mes chers auditeurs, où la piété en est-elle maintenant réduite? François de Sales lui avait donné du crédit; elle régnaît de son temps jusque dans la cour où il l'avait introduite avec honneur; et présentement n'est-elle pas en quelque sorte bannie de la société des hommes? Les libertins méprisent insolemment ses maximes, et elle passe parmi ces prétendus esprits forts pour simplicité et pour faiblesse, parce qu'elle nous fait dépendre de Dieu, et qu'elle nous assujettit à la loi de Dieu. Les grands, dont elle devait être autorisée, l'abandonnent, parce qu'elle ne peut compatir avec l'ambition et l'intérêt qui les dominent: tout le reste à peine la connaît-il, tant il est aveugle et grossier: on se contente de vivre, sans penser à vivre chrétiennement. Ce désordre n'est-il pas tel que je le dis; et si nous avons encore quelque sentiment de religion, n'en devons-nous pas être touchés? Mais quoi! mes frères, ne le corrigerons-nous point, ce désordre si déplorable, et faisant profession de garder si exactement tous les devoirs où la vie civile nous engage, n'aurons-nous nul soin de cette belle vie qui fait toute la perfection d'un chrétien? Ah! du moins considérez ici le modèle que je vous présente: il vous fera voir ce que c'est que la piété; il vous la fera

non-seulement estimer, mais aimer. La Providence, qui voulait nous donner François pour exemple, l'a attaché à une vie commune, afin qu'elle n'eût rien que d'imitable: il n'a point passé les mers, pour aller dans un nouveau monde chercher de l'exercice à son zèle; il est demeuré dans sa patrie; mais il y a été prophète et plus que prophète puisqu'il en a été le salut. Voilà ce que vous pouvez faire par proportion dans vos familles, et n'y êtes-vous pas indispensablement obligés?

François n'a point refusé les bénéfices de l'Église: il était plus nécessaire qu'il nous enseignât à les bien recevoir. Voyez s'il y est entré par des considérations humaines, et déplorez les abus et les scandales de notre siècle, où ce sont des vues intéressées, des vues ambitieuses qui nous servent de vocation pour tous les états, même les plus saints. De cet exemple vous tirerez deux règles de conduite; l'une particulière, l'autre générale: car d'abord vous apprendrez en particulier avec quel esprit vous devez approcher de l'autel du Seigneur et paraître dans son sanctuaire; que c'est le Seigneur même qui doit vous appeler à ce sacré ministère, et non point vous qui avez droit de vous y porter. Et par une conséquence plus générale, vous conclurez ensuite que Dieu étant le maître de toutes les conditions, c'est à lui de les partager, à lui de vous les marquer, à lui de vous choisir, sans qu'il vous soit permis de prévenir ou d'interpréter son choix à votre gré. Si ces règles étaient fidèlement observées, nous ne verrions pas dans les bénéfices et les dignités ecclésiastiques tant de sujets qui ne s'y sont ingérés que par la faveur, que par l'intrigue, que par les voies les plus sordides et les plus basses, et nous n'aurions pas encore la douleur de voir dans le monde tant d'hommes sans mérite, sans talent, sans nulle disposition, occuper les places les plus honorables et se charger des fonctions les plus importantes.

François, en acceptant la dignité épiscopale, ne nous a pas donné le même exemple de renoncement; que plusieurs autres qui ont pris la fuite et se sont cachés dans les déserts pour éviter ou un fardeau; ou un honneur qu'ils craignaient. Mais j'ose dire néanmoins qu'en cela même il a fait quelque chose de plus rare et de plus instructif pour nous: car se trouvant engagé à une Église pauvre et désolée dont Dieu lui avait confié le soin; jamais rien ne l'en put séparer. C'était son épouse; et toute défigurée qu'elle paraissait à ses yeux, il lui fut toujours fidèle: en sorte qu'il la préféra à tout ce qu'on put lui offrir de plus spécieux et de plus brillant. Un tel exemple n'a-t-il pas je ne sais quoi qui gagne le cœur? Vous me demandez, chrétiens, quelle application vous en pouvez faire à vos mœurs? rien de plus juste et de plus nécessaire à une solide piété.

C'est d'aimer la condition où Dieu vous a appelés, quelle qu'elle soit; de vous y tenir, et de ne chercher rien au delà, persuadés que si vous y suivez les vues de la providence, si vous y demeurez par l'ordre de Dieu, il n'y a point de condition où vous n'avez tous les moyens de vous sanctifier. C'est de réprimer ces insatiables désirs qu'inspirent aux âmes mondaines ou l'envie d'avoir, ou l'envie de paraître; formant toute votre vie sur les grandes maximes du véritable honneur, de la raison, de la foi, et n'écoutant point ces faux principes qu'on se fait dans le siècle et même dans l'Église, pour viser sans cesse plus haut et pour ne mettre jamais de bornes à ses prétentions. Dès que vous saurez ainsi vous fixer, vous ne serez plus si entêtés de votre fortune, si distraits et si dissipés; vous vous préserverez de mille écueils où l'innocence échoue; et, plus attentifs sur vous-mêmes, vous serez plus en état de goûter Dieu, et de marcher tranquillement et avec assurance dans ses voies.

François, revêtu de l'épiscopat, a fait consister sa perfection dans la pratique des devoirs propres de son ministère, visitant son Église, tenant des synodes, conférant les ordres sacrés, instruisant les prêtres, dirigeant les consciences, prêchant la parole de Dieu, administrant les sacrements. En tout cela rien d'extraordinaire, sinon qu'il le faisait d'une manière non ordinaire, parce qu'il le faisait en saint: c'est-à-dire, parce qu'il le faisait avec fidélité, descendant à tout, jusques à converser avec les pauvres, et à enseigner lui-même la doctrine chrétienne aux enfants; parce qu'il le faisait avec assiduité, ayant ses heures, ses jours, tous ses temps marqués, et donnant à chacun ce qui lui était destiné; parce qu'il le faisait avec persévérance et sans relâche, s'élevant au-dessus de tous les dégoûts, de tous les ennuis, de toutes les humeurs, principes de ces vicissitudes et de ces changements perpétuels, qui, selon les différentes conjonctures, nous rendent si différents de nous-mêmes; parce qu'il le faisait toujours avec une ferveur vive et animée, ne se déchargeant point sur les autres de ce qu'il pouvait lui-même porter: le premier au travail, et le dernier à le quitter, ne comptant pour rien les fatigues passées, et ne pensant qu'à en prendre de nouvelles et qu'à recommencer; enfin, parce qu'il le faisait avec une droiture et une pureté d'intention qui relevait devant Dieu le prix de toutes choses, même des plus légères en apparence, et leur imprimait un caractère de sainteté, n'ayant en vue que Dieu, que le bon plaisir de Dieu, que l'honneur de Dieu. Ah! chrétiens, on se fait tant de fausses idées de la piété! on la croit fort éloignée, lorsqu'elle est auprès de nous; on se persuade qu'il faut sortir de son état, et abandonner tout pour la trouver; et voilà ce qui ralentit toute notre ardeur, et ce qui nous déses-

père. Mais étudiez bien François de Sales; c'est assez pour vous détromper. Vous apprenez de lui que toute votre piété est renfermée dans votre condition et dans vos devoirs. Je dis dans vos devoirs fidèlement observés: ne manquez à rien de tout ce que demandent votre emploi, votre charge, les diverses relations que vous avez plus directement, ou avec Dieu en qualité de ministres des autels, ou avec le public en qualité de juges, ou avec des domestiques en qualité de maîtres, ou avec des enfants en qualité de pères et de mères; avec qui que ce puisse être, et dans quelque situation que ce puisse être, embrassez tout cela, accomplissez tout cela, ne négligez pas un point de tout cela. Je dis, dans vos devoirs assidument pratiqués: ayez dans l'ordre de votre vie certaines règles qui distribuent vos moments, qui partagent vos soins, qui arrangent vos exercices selon la nature et l'étendue de vos obligations; tracez-les vous-même, ces règles, ou, pour agir plus sûrement et plus chrétiennement, engagez un sage directeur à vous les prescrire, et faites-vous une loi inviolable de vous y soumettre. Je dis dans vos devoirs constamment remplis: avancez toujours dans la même route sans vous détourner d'un pas; et malgré l'ennui que peut causer une longue et fatigante continuité, n'ayez pour mobiles que la raison et la foi, qui chaque jour sont les mêmes, et qui chaque jour, autant qu'il vous convient, vous appliqueront aux mêmes œuvres. Je dis dans vos devoirs gardés avec une sainte ardeur; non pas toujours avec une ardeur sensible, mais avec une ardeur de l'esprit, indépendante des sentiments et au-dessus de tous les obstacles. Enfin, je dis dans vos devoirs sanctifiés par la droiture de votre intention: tellement que, dégagés de tout autre intérêt et de tout autre désir, vous ne soyez en peine que de plaire à Dieu, et ne vous proposiez que de faire la volonté de Dieu. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que vous enseignera le saint directeur dont vous venez d'entendre l'éloge, et dont je voudrais que les leçons fussent gravées dans votre souvenir avec des caractères ineffaçables; voilà dans ses exemples le précis et l'abrégé de sa morale; de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur; de cette morale qui ne ménage et ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage et ne rebute personne; de cette morale qui joint si bien ensemble, et toute la douceur, et toute la perfection de la loi évangélique.

Vous me direz qu'on ne voit point là ni de rigoureuses pénitences à pratiquer, ni de grands efforts à soutenir: j'en conviens; mais j'ajoute et je réponds, que c'est cela même qui en fait l'excellence et qui nous en doit donner la plus haute estime. Car c'est là que, sans qu'il paraisse beaucoup de

mortifications, on a sans cesse à se mortifier ; que sans croix en apparence, on trouve sans cesse à se crucifier ; que sans nulle violence au dehors, il faut sans cesse se vaincre et se renoncer. Et je vous le demande en effet, chrétiens, pour s'assujettir, comme François de Sales, à une observation exacte et fidèle, à une observation pleine et entière, à une observation constante et assidue, à une observation sainte et fervente des devoirs de chaque état, quelle attention est nécessaire ? quelle vigilance et quels retours sur soi-même ? et pour se maintenir dans cette attention et cette vigilance continuelle, de quelle fermeté a-t-on besoin, et en combien de rencontres faut-il surmonter la nature, captiver les sens, gêner l'esprit ? D'ailleurs, combien de devoirs difficiles en eux-mêmes et très-onéreux ! combien qui nous exposent à mille contradictions et à mille combats ! combien dont on ne peut s'acquitter sans se faire la victime du public, la victime du bon droit, la victime de l'innocence ! combien qui demandent le plus parfait désintéressement, le sacrifice le plus généreux de toutes les inclinations, de toutes les liaisons du sang et de la chair ! Et comme tout cela se fait selon les obligations ordinaires de la condition, et n'a pas un certain faste, ni un certain brillant que la singularité donne à d'autres œuvres, quelle doit être la force et la pureté de nos sentiments, lorsque, sans nul soutien extérieur, sans nul éclat et sans nulle vue de paraître, la seule religion nous anime, la seule équité nous sert d'appui, le seul devoir nous tient lieu de tout ? Ah ! mes chers auditeurs ! entrons dans cette voie, et ne craignons point qu'elle nous égare. C'est la voie la plus droite et la plus courte ; elle est ouverte à tout le monde, et François a eu la consolation d'y attirer après lui une multitude innombrable de fidèles. Si, par une dangereuse illusion, elle ne nous semble pas encore assez étroite, c'est que nous n'y avons jamais bien marché, et que nous ne la connaissons pas. Faisons-en l'épreuve ; et quand, après une épreuve solide, nous ne la trouverons trop large, alors il nous sera permis de chercher une autre route, et d'aspirer à une plus sublime perfection.

Vous cependant sur qui Dieu répandit sa lumière avec tant d'abondance, et qui nous l'avez communiquée avec tant de charité, fidèle et zélé pasteur des âmes, grand saint, recevez les honneurs solennels que vous rend aujourd'hui tout le peuple chrétien. Recevez les hommages que toute la France vous offre, comme autant de gages de sa reconnaissance. Elle sait ce qu'elle doit à vos soins, et elle tâche, dans cette cérémonie, à s'acquitter en quelque sorte auprès de vous. C'est elle qui, la première, vous

¹ Le Père Bourdaloue fit ce sermon pour la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales.

avait déjà canonisé par la voix publique, et c'est elle qui vient enfin de consommer l'ouvrage de votre canonisation par la voix de l'Église. C'est à la requête de son roi, à l'instance de ses prélats, à la sollicitation de tout son clergé, que vous avez été proclamé saint. Il était juste qu'elle vous rendît, autant qu'elle le pouvait, devant les hommes, ce que vous lui avez donné devant Dieu. Pendant votre vie, vous avez travaillé à la sanctifier : il était juste qu'après votre mort elle travaillât à faire déclarer authentiquement et hautement votre sainteté. Recevez en particulier les hommages que je vous présente, comme membre d'une compagnie à qui l'éducation de votre jeunesse fut confiée, dans les mains de qui vous remîtes le plus précieux dépôt de votre conscience, et qui eut enfin la consolation de recueillir vos derniers soupirs, et de conduire votre bienheureuse âme dans le sein de Dieu. Du reste, mes chers auditeurs, entrons tous dans l'esprit de cette solennité. Qu'est-ce que la canonisation d'un saint ? Un engagement à acquérir nous-mêmes, avec la grâce et le secours de Dieu, toute la sainteté qui nous convient. Car célébrer la canonisation d'un saint, c'est professer que la véritable gloire consiste dans la sainteté, qu'il n'y a rien de grand et de solide dans le monde que la sainteté, que toute la félicité et tout le bonheur de l'homme est attaché à la sainteté. Or, je ne puis professer tout cela sans me sentir excité fortement, et sollicité à la poursuite de la sainteté ; et je me condamne moi-même par ma propre confession, si, reconnaissant tout cela, je n'en ai pas plus de zèle pour ma sanctification. Il n'est pas nécessaire que nous soyons canonisés dans l'Église, comme François de Sales ; mais il est d'une nécessité absolue que nous soyons saints, par proportion, comme lui. Nous trouverons dans sa doctrine de quoi nous éclairer, dans ses exemples de quoi nous animer, et dans la gloire où il est parvenu, de quoi éternellement et pleinement nous récompenser. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

Ego minimus in domo patris mei.

Je suis le plus petit dans la maison de mon père. *Livre des Juges, chap. 6.*

Ces paroles que j'applique au glorieux patriarche dont nous célébrons ici la fête, furent autrefois prononcées par Gédéon, l'un des plus grands hommes de l'ancienne loi. Dieu l'avait choisi pour com-

battre les Madianites enflés de leur victoire, pour délivrer les Hébreux ses compatriotes de l'oppression, et pour être enfin le chef, le conducteur et le souverain de son peuple. Mais qui suis-je, dit ce saint capitaine, surpris du choix que Dieu faisait de lui pour une si haute entreprise; et comment est-ce, Seigneur, que vous avez jeté les yeux sur moi? Je suis de la dernière des douze tribus, qui est celle de Manassés; dans la tribu de Manassés ma famille est la moindre de toutes; et moi, je suis le plus petit de la maison de mon père: par où donc pourrai-je sauver Israël? *In quo liberabo Israel? ecce familia mea infirma est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei.* (Jud., 6.) Va, lui répondit le Seigneur, ne sois point en peine: je me joindrai à toi: je t'élèverai, et te ferai grand. Cette promesse s'accomplit, et vous savez à quel point de grandeur Gédéon parvint, et combien son nom fut redouté des ennemis du peuple de Dieu, et fameux dans toute la terre. N'est-ce pas là, chrétiens, l'image la plus naturelle et la plus parfaite de l'incomparable François de Paule; et ne semble-t-il pas que le Saint-Esprit, sous ces traits, ait prétendu nous le marquer par avance, et nous le faire connaître? Dieu le destinait à des commissions importantes: à fonder dans l'Église un nouvel ordre; à combattre le monde, le démon et la chair, ces dangereux ennemis de notre salut: et sur cela, quel était le sentiment de ce saint instituteur? Le même que celui de Gédéon. Eh quoi! mon Dieu, s'écarterait-il, vous me connaissez; je suis le plus petit des hommes, et le moyen que dans mon extrême faiblesse, je sois en état de seconder vos vœux sur moi, et de les remplir? *Ego minimus in domo patris mei.* Je le sais, répond le Seigneur; mais c'est pour cela même que je t'exalterai, et que je te comblerai de gloire. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, puisque c'est la plus juste idée de l'éloge que j'entreprends. Faire le panégyrique de François de Paule, c'est faire le panégyrique de l'humilité; ou faire le panégyrique de l'humilité, c'est faire celui de François de Paule. Toutes ses vertus se sont comme abîmées dans celle-là: sa foi merveilleuse, sa charité ardente et zélée, son austérité de vie, et sa mortification. Mais avant que de vous expliquer mon dessein, implorons le secours du ciel, et demandons-le par l'intercession de la plus humble des vierges. *Ave, Maria.*

Quoique l'humilité soit de toutes les vertus la plus pacifique, la plus soumise et la plus modeste, souvent néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, elle voudrait, aussi bien que l'orgueil, résister à Dieu, et combattre contre Dieu. L'Écriture-Sainte, au livre de la Genèse, nous représente un combat qui se passa dès le commencement du monde entre Dieu

et les hommes, et dont l'orgueil des hommes fut le seul principe: des hommes entreprirent de s'élever malgré Dieu même, et Dieu, malgré eux, entreprit de les humilier. L'orgueil des géants s'arma d'insolence et de présomption contre la toute-puissance de Dieu, et la toute-puissance de Dieu s'arma de foudres contre l'orgueil des géants. Mais, chrétiens, j'ai à vous proposer aujourd'hui un combat bien différent, et non moins saint que l'autre était criminel; car quoique ce soit un combat entre Dieu et l'homme, il a cela de propre et de merveilleux, que, bien loin de séparer l'homme de Dieu, il l'unit étroitement à Dieu, et l'entretient dans une paix éternelle avec Dieu. Ce combat, mes chers auditeurs, c'est celui de l'humilité de François de Paule, contre la libéralité et la magnificence divine. Dieu veut exalter François; et François, autant qui lui est permis, s'oppose à son exaltation. François veut s'abaisser et s'anéantir; et Dieu, pour le relever, le tire de l'obscurité où il veut vivre, et s'oppose à son anéantissement. Voilà tout mon sujet, concevez-le bien, parce que ce sera tout le fond et tout le partage de ce discours. Saint François de Paule a employé tous les efforts de sa humilité pour se faire petit dans le monde, c'est la première partie; et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand, c'est la seconde. Le Sauveur des hommes avait dit dans son Évangile, que celui qui s'humilierait serait exalté, *Qui se humiliaverit, exaltabitur* (MATTH., 23); et il fallait que cet oracle se vérifiât: or, je prétends qu'il n'a jamais été plus authentiquement vérifié, ni dans un exemple plus illustre, que dans la personne du saint fondateur que nous honorons en ce jour; et pour vous en convaincre, je vous ferai voir d'une part François de Paule qui s'humilie, et Dieu de l'autre qui glorifie François de Paule. Appliquez-vous, chrétiens: il y aura là également et de quoi satisfaire à votre dévotion, et de quoi servir à votre instruction.

PREMIERE PARTIE.

N'être rien, et ne s'estimer rien; être peu de chose, et se mépriser peu de chose; être méprisable, et se mépriser en effet soi-même, c'est l'indispensable devoir de l'humilité. Mais être grand, et s'étudier à devenir petit; être distingué aux yeux de Dieu, et n'être à ses propres yeux qu'un vil sujet; être tout ce que l'on peut être de plus relevé dans l'opinion des hommes, et dans la sienne propre se rabaisser au-dessous de tous les hommes, c'est la grâce, c'est la perfection de l'humilité, et ce que saint Bernard admirait plus que toutes les autres vertus: *Mirabilem le apparere, et contemptibilem reputare, hoc ego virtutibus ipsis mirabilibus judico.* (BERN.) Or voilà, chrétiens, le caractère

de l'humilité de saint François de Paule. Figurez-vous un homme comblé d'honneur et de gloire, un homme puissant en œuvres et en paroles, un homme vénérable aux souverains de la terre, chéri des papes, recherché des rois, honoré des peuples; un homme de miracles, et dont tout le soin néanmoins est de se cacher et de s'obscurcir; qui ne travaille que pour cela, et qui n'a de pensée que pour cela; qui met en usage tout ce que l'esprit de Dieu peut suggérer, et tout ce que l'esprit humain peut imaginer pour cela : voilà en raccourci tout le portrait de ce grand saint.

François réussit d'abord dans cette entreprise. Dès qu'il s'aperçut que Dieu commençait à opérer en lui des choses extraordinaires; que dès les premières années de sa vie, le ciel le prévenait des plus rares bénédictions; que déjà son enfance était devenue illustre par divers prodiges, et que le bruit de ses prodiges se répandant au dehors, son humilité en pourrait recevoir quelque atteinte, que fait-il? Il forme un dessein que la seule grâce du christianisme lui put inspirer. S'il eût consulté la prudence de la chair, elle eût traité de folie une si sage résolution; mais c'est l'esprit du Seigneur qui le conduit, et il ne veut point d'autre conseil. Sous un tel guide, il se dérobe de la maison paternelle; il entre, dès l'âge de treize ans, dans un désert qui semblait plutôt être la retraite des bêtes sauvages que des hommes; il y trouve une solitude que Dieu même lui avait préparée dans une étroite caverne; il regarde toute grotte comme son tombeau, il s'y ensevelit tout vivant, et il est résolu d'y demeurer et d'y mourir.

Ce fut là, chrétiens, comme le premier pas de son humilité. De vous dire ce que fit ce saint solitaire, séparé de tout commerce, et n'ayant à traiter qu'avec Dieu; de vous dire quelles faveurs célestes il reçut, de quelles lumières il fut éclairé, de quels sentiments il fut pénétré, à quelles austérités il se condamna, combien de vertus héroïques il pratiqua : ce sont des secrets qui passent toutes nos connaissances, et qu'il ne nous appartient pas de découvrir. Je ne sais qu'une seule chose, mais cette seule chose est plus que tout ce que nous en pourrions d'ailleurs savoir, et que tout ce que je vous en pourrais apprendre : et quoi? C'est que François de Paule voulut vivre dans cette solitude inconnue aux hommes, ignoré des hommes, abandonné et généralement oublié des hommes : *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde* (Psalm. 30); c'est là, dis-je, tout ce que je sais et ce qui vaut les plus pompeux et les plus magnifiques éloges. Si je vous disais que dans son désert il mena une vie tout évangélique, qu'il y eut avec Dieu les communications les plus intimes, et, si j'ose ainsi m'exprimer, les entretiens les plus familiers; qu'il y fut

gratifié de tous les dons de l'oraison la plus sublime et de la plus haute contemplation; si je vous disais qu'il consacra ce saint lieu par des ferveurs et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Élie et aux Jean-Baptiste; que le jeûne y fut sa nourriture, le cilice son vêtement, la terre son lit; qu'il y fit de sa chair une victime de mortification : tout cela vous paraîtrait grand, admirable, divin. Mais, encore une fois, j'ai quelque chose de plus grand à vous dire que tout cela, et c'est qu'en tout cela François voulut être caché, qu'en tout cela il suivit la belle maxime de saint Bernard, qui est le précis de l'humilité évangélique, *Ama nesciri* (BERN.); qu'il a dit à Dieu en tout cela comme Jérémie, *Diem hominis non desideravi, tu scis* (JEREM., 17) : Seigneur; vous le savez, je n'ai point recherché la vue des hommes; au contraire, je m'en suis éloigné, et je n'ai voulu avoir que vous pour témoin de mes actions et de ma vie.

Si donc il fut saint dans le désert, ce fut d'une sainteté cachée; s'il y fut sévère à lui-même, ce fut d'une sévérité cachée; mais surtout s'il y fut humble, ce fut d'une humilité cachée, et par là même de l'humilité la plus parfaite. Il y a dans le monde, et dans le monde chrétien, une humilité d'une autre espèce, une humilité qui éclate, une humilité qui se produit avec un extérieur plein de piété, une humilité qui attire le respect, qui se donne du crédit, qui reçoit tous les honneurs qu'elle semble fuir. Est-ce une vraie humilité? je n'en juge point; car c'est à Dieu d'en faire le discernement : du reste, quand je vois une humilité de ce caractère, je l'honore, mais je crains pour elle. Je l'honore, parce qu'elle a le corps et la surface de l'humilité chrétienne, et qu'il ne m'appartient pas d'en sonder le fond; mais je crains pour elle, parce qu'il est très-dangereux qu'avec toute l'apparence de l'humilité, elle n'en ait pas l'esprit; je m'en défie, parce que je me souviens de l'excellente instruction de saint Grégoire pape, savoir, que l'humilité est de la nature de ces odeurs précieuses, qui ne se conservent jamais mieux que dans un vase bien fermé, et qui s'évaporent dès qu'elles sont exposées au grand air. Voilà pourquoi François de Paule, solidement humble, cacha dans les ténèbres jusqu'à son humilité même, persuadé qu'on se laisse bientôt enlever ce trésor évangélique, dès qu'on le découvre et qu'on le fait paraître au grand jour.

Que dis-je, après tout, chrétiens? est-ce que l'humilité doit toujours demeurer sous le boisseau, et ne se montrer jamais? Elle le voudrait ainsi; mais il y a des conjonctures où elle est en quelque sorte forcée de se faire voir; et quand, par une longue et solide épreuve, elle s'est bien affermie, elle peut enfin sortir de son obscurité pour suivre la voix de Dieu, et pour se conformer aux vues de la Provi-

dence, François de Paule vivait depuis six années entières dans la plus sombre retraite : ce n'était point assez selon les désirs de son cœur, mais c'était trop pour l'Église, à qui Dieu le réservait, et trop pour les âmes qui devalent être éclairées de ses lumières. Quelques charmes qu'ait donc pour lui sa solitude, il faut qu'il la quitte. Je me trompe, mes chers auditeurs, il ne la quitta point; mais son histoire nous dit un beau mot, et qui est plein d'un grand sens : que cet homme de Dieu, sans quitter sa solitude, qui fut le centre de son humilité, porta dans le monde, en y entrant, tout l'esprit de sa solitude et de son humilité, ou, plutôt, que le monde vint le chercher dans sa solitude, pour y être sanctifié par la vertu et par les exemples de son humilité : c'est ainsi que s'explique l'historien de sa vie. Et en effet, dès que le solitaire de la Calabre commença malgré lui à être connu, dès que son nom fut divulgué dans les provinces voisines, on vit les peuples de toutes parts aborder à sa cellule, et y recourir comme à la source de la piété.

Quel prodige ! c'était un jeune homme ; il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, il n'avait nulle teinture des lettres, il semblait n'avoir nulle expérience; et voici néanmoins un nombre presque infini de disciples qui le viennent trouver, qui renoncent à toutes choses pour se donner à lui, qui le choisissent pour leur maître, qui le reconnaissent pour leur législateur, qui l'écoutent comme un oracle, qui lui obéissent comme à leur père, qui se soumettent à sa discipline et à ses instructions. Et que leur enseigne-t-il ? un seul point, sur quoi Dieu l'a rendu savant, et qu'il a lui-même pris soin d'apprendre à l'école du Saint-Esprit : *Disciste a me quia mitis sum et humilis corde.* (MATTH., 11.) Mes frères, leur dit-il, je ne sais pas ce que vous prétendez en me cherchant dans ce désert, en me demandant des leçons et des règles de conduite; mais je vous déclare que toute ma doctrine se réduit à un seul article. N'attendez point que je vous découvre de grands secrets, que je vous communique des pensées sublimes, que je vous rende capables de pénétrer dans les mystères de Dieu : je n'ai qu'une science, qui est Jésus-Christ, et Jésus-Christ anéanti par l'humilité : être débonnaire et doux comme lui être humble de cœur comme lui, c'est l'unique chose que je veux savoir; et dès que vous la saurez, vous saurez tout. Il ne leur prêche que cela, et avec cela il les persuade, il les convertit, il les détache du monde, il en fait des hommes tout spirituels, il les engage dans les voies de la croix les plus étroites; et ce qui tient du miracle, dès l'âge de dix-neuf ans, il devient fondateur d'un ordre approuvé par le saint-siège.

Mais de quel ordre? ah! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer : d'un ordre qu'il

établit sur le seul fondement de l'humilité, d'un ordre qu'il gouverne par le seul esprit de l'humilité, d'un ordre qu'il distingue par le seul caractère de l'humilité. Tous les ordres ont leur caractère propre, et c'est ce qui fait cette variété mystérieuse du corps de l'Église, dont parlait David : *Circumdanda varietate.* (Psalm. 44.) L'un a l'austérité pour partage, l'autre la pauvreté, celui-ci la contemplation, celui-là le zèle des âmes. Que fait saint François de Paule ? Il embrasse tout, l'austérité des uns, la pauvreté des autres, la contemplation de ceux-ci, le zèle de ceux-là ; mais à tous ces caractères il en ajoute un qu'il veut être particulier à ses enfants : c'est l'humilité. De là, il demande au souverain pontife, et il en obtient, comme un privilège et une grâce, qu'il soient appelés Minimes, c'est-à-dire, les plus petits dans la maison de Dieu. Il ne veut pas qu'ils portent son nom, parce qu'il ne veut pas que son nom vive dans la mémoire des hommes; il ne veut pas qu'ils portent un nom qui les fasse connaître ou comme pénitents, quoiqu'ils aient toutes les rigueurs de la pénitence, ou comme pauvres selon l'Évangile, quoi qu'ils aient toute la pauvreté évangélique, ou comme d'habiles maîtres de la vie spirituelle et contemplative, quoiqu'ils en possèdent tous les trésors, ou comme des ministres zélés pour la gloire de Dieu et pour l'avancement des âmes, quoiqu'ils travaillent avec édification et avec fruit à l'un et à l'autre; mais il veut que leur nom, si j'ose parler ainsi, les rabaisse au-dessous de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Il va plus loin; et pour les maintenir toujours dans cette humilité qu'il leur propose comme leur essentielle perfection, il établit parmi eux une forme de gouvernement où règne l'humilité, dont l'humilité est la base et le soutien, qui ordonne et qui règle tout par l'humilité. Dès là que c'est une assemblée d'hommes, il faut, pour entretenir la subordination, qu'il y ait un supérieur; mais qu'est-ce, dans l'idée de François de Paule, que ce supérieur? Un homme au fond plus dépendant que les autres, et en qui s'accomplit à la lettre cette parole du Sauveur à ses apôtres : Que celui qui est entre vous le plus grand, se fasse le serviteur de tous : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor.* (LUC., 22.) Mais l'autorité par là n'est-elle point affaiblie? Ah! mes chers enfants, leur répondait là-dessus leur glorieux père, il y aura toujours assez d'autorité parmi vous, s'il y a de l'humilité; et dès qu'il n'y aura point d'humilité, l'autorité sera onéreuse et insupportable. Dans le monde, l'autorité supplée au défaut de l'humilité; mais dans une société religieuse et entre des disciples de Jésus-Christ, l'humilité doit être le supplément de l'autorité. C'est pour cela qu'étant général de son ordre, François était toujours occupé dans les offices les plus abjects et dans les plus vils ministères, servant les autres et ne pouvant souffrir qu'on le servit

lui-même; c'est pour cela qu'il fut un grand nombre d'années sans faire aucune règle. Et en effet, s'il n'y avait dans la vie que des humbles, il ne serait plus besoin de règles ni de lois.

Mais il est temps, chrétiens, de faire paraître l'humilité de François de Paule sur le théâtre que la Providence lui avait préparé, je veux dire dans la cour, et dans la première cour du monde, qui est celle de nos rois : car il y fut appelé, il y vécut; et nous pouvons dire en ce sens, que ç'a été un homme de la cour. Il est vrai; mais il est encore plus vrai que la cour, qui est le siège de l'orgueil du monde, devint comme le siège de son humilité. C'était sans doute un pas bien glissant pour un solitaire et un religieux, que d'entrer dans la cour d'un prince : car qui ne sait pas quels sont les dangers de la cour, que c'est l'écueil de la sainteté, et que les plus fortes vertus sont sujettes à y faire naufrage? mais ne craignons rien pour François de Paule; il est humble, et cela suffit : s'il entre à la cour, ce ne sera que par la porte de l'humilité; s'il y demeure, ce ne sera que pour y exercer l'humilité; et s'il en sort, il remportera avec lui toute son humilité.

Oui, messieurs, ce fut par la porte de l'humilité qu'il entra dans la cour de Louis XI. Vous le savez; il fallut un commandement absolu du souverain pontife pour l'y obliger. Le roi pressait, il faisait instance, il écrivait à François des lettres pleines d'honneur, il lui députait des ambassadeurs; et François s'humiliait, François se confondait, François protestait qu'il n'était point celui que cherchait le prince, ou que ce prince ne le connaissait pas. Un autre, séduit par un faux zèle, eût volé à la première invitation de ce monarque; il l'eût regardée comme une heureuse ouverture à l'avancement de la gloire de Dieu et au progrès de son ordre : mais, Non, disait François, ce n'est pas ainsi que mon ordre s'établira, puisque nous sommes petits, et que nous faisons même profession d'être les plus petits de tous, c'est par l'humilité des petits, et non point par la puissance et la faveur des grands, que nous nous multiplierons. Cependant le vicaire de Jésus-Christ parle; et en vertu de son autorité suprême, il ordonne. Ah! chrétiens, François obéira; mais en obéissant, il aura cet avantage de n'être introduit à la cour que par la voie de la dépendance et de la soumission : aussi est-ce l'unique voie de s'y introduire chrétiennement, selon les lois de la conscience et avec sûreté pour le salut. Quiconque y entre par une autre route, y périra : pourquoi? parce qu'il n'y a que l'obéissance et l'humilité du christianisme qui puissent servir de préservatif contre la corruption et les désordres de la cour : y entrer par un intérêt humain, c'est y chercher un précipice, c'est se mettre au péril certain d'une ruine prochaine et presque

inévitable; je sais que la sagesse du monde a des maximes toutes contraires, et qu'elle en juge tout autrement; mais je sais d'ailleurs combien la sagesse du monde est aveugle, et surtout je sais que c'est une sagesse réprouvée de Dieu.

Quoi qu'il en soit, François paraît à la cour; mais y prend-il les sentiments de la cour? y mène-t-il la vie de la cour? comment y demeure-t-il, et qu'y fait-il? Ce qu'il y fait, mes chers auditeurs? ce qu'il a fait dans son désert, et ce qu'il a fait dans le cloître; il prie avec la même assiduité, il jeûne avec la même rigueur, il converse avec la même simplicité, il s'adonne aux mêmes exercices; si bien que par là il fait régner l'humilité religieuse, dans un lieu où elle était auparavant regardée comme étrangère, et traitée avec mépris. Le beau spectacle, de voir la cellule de cet anachorète, placée au milieu de la maison royale comme un sanctuaire où Dieu habitait, comme l'arche d'alliance au milieu des tribus d'Israël, comme le propitiatoire où saint François de Paule offrait continuellement à Dieu, pour la personne de son prince, le sacrifice de son humilité! c'était une pauvre cabane, dont il avait lui-même tracé le dessin, et où sans cesse il faisait sa cour au Roi du ciel, tandis que les autres la faisaient à un roi de la terre. Mais à qui tenait-il qu'à François, d'avoir un appartement plus magnifique? Louis voulait qu'il fût logé comme les grands de son palais; et l'humble solitaire ne voulut point être autrement logé que les pauvres de Jésus-Christ. Louis prétendait que l'humilité de François ne devait point faire la loi à sa magnificence; et François soutenait que la magnificence de Louis ne devait point faire de violence à son humilité : qui l'emportera? L'humilité. François établit jusque dans la cour la pauvreté de son institut; il y vécut pauvre au milieu de l'abondance et du luxe, humble au milieu des pompes humaines et des grandeurs, mortifié au milieu des divertissements et des plaisirs du monde.

Ainsi, tel qu'il était entré à la cour, tel il en sortit; il y était venu avec la seule qualité de religieux, et c'est le seul titre avec lequel il en sort, et avec lequel il en veut sortir. Prenez garde, chrétiens : je dis, avec lequel il en veut sortir; car il n'y en a que trop qui en sortent, comme saint François de Paule, aussi dépourvus qu'ils étaient en y entrant; mais c'est de quoi ils se plaignent, sur quoi ils murmurent et s'épanchent en des regrets si amers, au lieu que François s'estime heureux de ne remporter de la cour que ce qu'il y a apporté, je veux dire le double trésor de sa pauvreté et de son humilité : voilà toutes ses richesses et toutes ses dignités; et voilà, disait saint Bernard, sur un sujet à peu près semblable, voilà ce qu'on ne peut assez hautement vanter, et ce qui est au-dessus

de toute dignité. D'être évêque, écrivait ce Père à un saint prélat, c'est ce que vous avez de commun avec plusieurs autres, et par conséquent, c'est peu par rapport à vous ; mais d'être évêque et de vivre pauvre comme vous vivez, c'est ce que vous avez de singulier, et ce qui n'est pas seulement grand, mais très-grand : *Non magni fuit episcopum le fieri ; sed episcopum pauperem vivere, id vero plane magnificum.* (BENN.) Disons de même de François de Paule : c'eût été une petite louange pour lui, qu'un roi de France l'eût fait évêque ; mais qu'en quittant la cour d'un roi de France il n'ait rien recherché, rien demandé, rien voulu recevoir, c'est ce qui l'élève au-dessus des prélats et des rois. Il eût pu être tout ce qu'il eût voulu ; mais il ne voulut être que ce qu'il était, et c'est ce qui le distingue plus que tout ce qu'il eût été.

Ce fut par ce même esprit de l'humilité chrétienne et religieuse, que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce ; parce que le sacerdoce, joint aux autres grâces que Dieu lui avait faites et lui faisait tous les jours, lui eût donné plus d'autorité, et qu'il n'en voulait point avoir. Ce fut par ce même esprit, que, quoiqu'il eût une éloquence toute divine, qui semblait lui être comme naturelle, et un don particulier et extraordinaire de parler de Dieu et de toucher les cœurs, il ne voulut jamais exercer le ministère de la prédication ; parce qu'il craignait que cette fonction éclatante ne lui acquit trop de crédit dans le monde, et qu'il ne cherchait qu'à y tenir toute sa vie le dernier rang. Ce fut enfin par ce même esprit qu'il ne voulut jamais s'adonner à l'étude des sciences. Mais on peut bien dire de lui ce que saint Bernard disait de Gérard, son frère : *Non cognovit litteraturam, sed habuit litteram Jesum.* On ne l'a point vu dans les écoles recueillir de la bouche des maîtres et des savants une doctrine humaine ; mais il a eu pour maître Jésus-Christ même : ou plutôt, toute sa science, c'a été Jésus-Christ, et Jésus-Christ humilié, Jésus-Christ crucifié : or, cette science renferme toutes les autres, et savoir Jésus-Christ comme l'apôtre, c'est tout savoir. Ainsi François de Paule se réduisit-il dans une espèce d'anéantissement et dans l'abnégation la plus parfaite, par son renoncement total et absolu aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, aux honneurs du siècle, et à ceux même de l'Église, aux talents de la nature, aux connaissances de l'esprit, au plus saint de tous les caractères ; humble partout, dans la solitude, dans le cloître, à la cour, afin de pouvoir dire partout : *Ego minimus in domo patris mei.*

Heureux, chrétiens, si vous vous formez sur ce modèle, et si vous imitez ce grand saint dans la pratique d'une des plus essentielles vertus du chris-

tianisme, qui est l'humilité. C'est l'unique et importante leçon que vous fait ici son exemple ; et qu'est-il nécessaire que vous appreniez autre chose de lui, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertu qu'elle ne vous fasse acquérir ? En, effet soyez humbles, et vous ne serez plus vindicatifs, parce que vous ne serez plus si délicats sur le point d'honneur et si sensibles aux injures que vous prétendez avoir reçues ; soyez humbles, et vous ne serez plus colères et emportés, parce que votre cœur, moins vif et moins ardent sur ce qui le blesse, ne s'agrippera plus si aisément, et ne s'élèvera plus avec tant de hauteur ; soyez humbles, et vous ne serez plus opiniâtres et entêtés, parce que vous ne croirez plus que tout doit vous céder, et que vous céderez vous-mêmes volontiers aux autres ; l'humilité corrigera vos jugements désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos fiertés, vos vues mondaines et ambitieuses, votre libertinage et votre irréligion, bien d'autres désordres qui n'ont pour principe que votre orgueil. C'est par l'orgueil que le péché est entré dans le monde, et c'est par l'humilité qu'il en sera banni ; car l'humilité est la source et comme la mère de toutes les vertus. Dès que vous serez humbles, vous aurez la crainte de Dieu, vous paraîtrez avec respect devant Dieu, vous mettrez toute votre confiance en Dieu, vous serez soumis à toutes les volontés de Dieu, parce que vous reconnaîtrez toute votre dépendance et tout votre néant en la présence de Dieu. Dès que vous serez humbles, vous serez charitables envers le prochain, vous l'excuserez, vous le supporterez, vous lui pardonnerez, vous le soulagerez, vous le préviendrez en tout, parce que ne vous préférant jamais à lui, et le mettant même toujours au-dessus de vous dans votre estime, vous vous trouverez toujours bien disposés en sa faveur. Dès que vous serez humbles, vous serez mortifiés, désintéressés, détachés de vous-mêmes, vigilants et attentifs sur vous-mêmes, parce que vous vous défierez de vous-mêmes, que vous vous mépriserez vous-mêmes, que, dans le sens et selon l'esprit de l'Évangile, vous vous haïrez vous-mêmes.

C'est sur ce fondement de l'humilité, comme sur la pierre ferme, que François de Paule établit tout l'édifice de son salut et de sa sanctification ; il connut tout le prix de cette perle évangélique, et pour l'acheter il se dépouilla de tout. Je ne vous dis pas de quitter comme lui vos biens, de vous démettre de vos emplois, d'abandonner vos justes prétentions, de renoncer à tous les honneurs attachés aux places que vous occupez et aux rangs que vous tenez dans le monde ; mais je vous dis que, dans ces places même et dans ces rangs, que dans ces charges et dans ces emplois, qu'au milieu de ces

biens et de ces honneurs, vous ne devez rien perdre de l'humilité d'un chrétien. Cela est difficile, je l'avoue; et si vous voulez, je conviendrais avec vous qu'il serait en quelque sorte plus aisé de se confiner, comme saint François de Paule, dans un désert, ou de se cacher dans le cloître, puisque, ce pas une fois fait, l'occasion ne serait plus si fréquente ni si présente, et qu'on n'aurait plus tant de combats à soutenir. Mais il ne s'agit point ici, mes chers auditeurs, de ce qui est plus aisé, ni de ce qui est plus difficile; il s'agit de ce que Dieu veut, et de ce qu'il demande indispensablement de vous. Or, il veut que vous soyez petits et humbles comme François de Paule, quoique vous ne soyez ni solitaires comme lui, ni religieux. La difficulté est d'allier cette humilité avec vos états; mais c'est à quoi vous devez travailler, ou plutôt c'est à quoi la grâce doit travailler en vous et avec vous : car sans cela j'ose vous dire que vos vertus, même les plus éclatantes aux yeux des hommes, seront récompensées de Dieu, et, par conséquent, qu'il n'y a point sans cela pour vous de salut. Ah! chrétiens, nous estimons tant l'humilité dans les autres, et elle nous y paraît si aimable; ayons-la dans nous. Contemplons souvent le grand modèle de l'humilité, qui est Jésus-Christ; et si cet exemple est trop relevé, contemplons un des plus parfaits imitateurs de l'humilité de Jésus-Christ, qui est François de Paule. Il a employé tous ses soins et tous ses efforts pour se faire petit dans le monde et pour s'abaisser; mais par un merveilleux retour, Dieu de sa part a employé sa toute-puissante vertu et tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand et pour l'élever : c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le prophète nous l'apprend, et il est vrai que Dieu se plaît à glorifier tous les saints qui sont ses amis : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* (Psalm. 138.) Mais entre les saints, il faut convenir qu'il n'en est point que Dieu prenne plus soin de faire connaître que ceux qui ont été plus parfaits dans l'humilité; et qu'autant qu'ils ont voulu vivre obscurs et sans nom, autant il s'attache à rendre leur nom célèbre, et à les mettre dans le plus grand jour. Pourquoi cela, demande saint Augustin? C'est répond ce saint docteur qu'avec les humbles sa grâce ne court aucun risque; c'est que sa gloire, dont il est souverainement jaloux, n'est exposée de leur part à aucun péril; et que, s'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux : *Nec tam illos coronat donis suis quam in illis coronat dona sua.* (AUGUST.) En pouvons-nous produire une preuve plus authentique,

et un exemple plus éclatant que saint François de Paule? Son humilité l'a réduit aux plus profonds abaissements, et Dieu, pour cela même, l'a comblé d'honneurs. Il l'a glorifié en toutes les manières, et par soi-même, et par le ministère des créatures : par soi-même, en lui communiquant les caractères les plus essentiels de la divinité; par le ministère des créatures, en le rendant vénérable aux peuples et aux potentats de la terre, et lui attirant leurs respects et leurs hommages. Écoutez-moi, chrétiens, voici dans l'éloge de ce glorieux patriarche ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand.

Dieu, dit saint Thomas, a surtout deux attributs de grandeur, qui marquent la supériorité et l'infinité de son être, savoir, la science et la toute-puissance : la science, par où il connaît jusqu'aux choses même futures, jusqu'aux secrets des cœurs; la toute-puissance, par où il ordonne tout, et il fait tout. Or, je trouve qu'il a communiqué l'une et l'autre à François de Paule, mais dans toute la plénitude dont un homme est capable : sa science, par l'esprit de prophétie, dont il le remplit; sa toute-puissance, par le don des miracles qu'il lui conféra; en sorte que François parut dans le monde comme un homme plus qu'homme, c'est-à-dire comme un homme éclairé de la sagesse de Dieu et revêtu de la force de Dieu. Je ne dis rien dont nous n'ayons les témoignages les plus incontestables, et qui n'ait été universellement reconnu.

Oui, chrétiens, c'est à François de Paule que l'esprit des prophètes fut donné sans réserve et sans mesure. Dieu demandait autrefois à Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, cet esprit de sagesse et de lumière? et le prophète lui répondit que ce serait sur l'humble de cœur : parole qui s'est bien vérifiée dans le saint fondateur dont je fais le panégyrique. D'autres ont eu l'esprit de prophétie en quelques rencontres, par une inspiration passagère et pour quelques moments; mais François de Paule l'a possédé habituellement; et l'on peut dire à la lettre que ce céleste et divin esprit a reposé sur lui. Ne semblait-il pas qu'il eût la clef de tous les cœurs pour y pénétrer, et pour en découvrir les pensées et les sentiments les plus cachés? ne semblait-il pas qu'il fût tout à la fois dans tous les lieux, pour être témoin de ce qui se passait au delà des mers, et dans les régions les plus éloignées? ne semblait-il pas que tous les temps lui fussent présents, et qu'il n'y eût point pour lui d'avenir? Disons mieux : ne voyait-il pas l'avenir comme le présent, et quand il l'annonçait, était-ce avec des circonstances douteuses? était-ce dans le secret d'une confidence particulière? était-ce à des personnes inconnues et sans autorité? que dis-je? n'était-ce pas si hautement et avec tant d'éclat que l'Europe en retentissait?

Ainsi prédit-il aux Grecs la ruine de leur empire

et la prise de Constantinople, s'ils s'obstinaient dans le schisme scandaleux qui les séparait de l'Église romaine. Ils furent sourds à la voix de Dieu, qui leur parlait par la bouche de son ministre; ils n'écoutèrent ni le Seigneur ni son prophète, et vous savez ce qu'il leur en coûta. La prédiction s'accomplit : la Grèce se vit inondée d'un déluge d'infidèles qui y portèrent la désolation et l'effroi; Constantinople fut assiégée, pillée, réduite enfin sous l'obéissance et le joug des ennemis de la foi. Ainsi prédit-il au roi de Naples une signalée victoire sur les Turcs, en lui ordonnant de la part de Dieu de les attaquer et de les chasser de la Calabre qu'ils infestaient. L'effet répondit à sa parole, le prince l'écouta, et, malgré l'inégalité des forces, il combattit et fut victorieux. Ainsi prédit-il à Ferdinand, roi d'Espagne, qu'il chasserait les Maures de ses États; et que, s'il agissait contre eux avec confiance, il recouvrerait le royaume de Grenade qu'ils lui avaient enlevé. Le succès fut aussi heureux que François l'avait promis; les Maures furent défaits, Ferdinand rentra en possession des terres qu'il avait perdues, et l'Espagne se délivra de la plus dure et de la plus tyrannique domination qu'elle eût à craindre. Or jugez quel bruit de pareils événements firent dans le monde, ce qu'on dut penser du saint prophète, ce qu'on en dut dire. On le regarda, si j'ose m'exprimer de la sorte, comme le plus intime confident de Dieu même, et comme l'oracle de l'Église.

Ajoutez à ce don de prophétie, le don des miracles, qui lui a soumis, ce semble, toute la nature. Mais sur les miracles dont je parle, il y a un point important à remarquer, et où paraît également la providence de Dieu, soit pour rehausser la gloire de son serviteur, soit pour confondre l'incrédulité des libertins. Car, prenez garde, s'il vous plaît, les miracles de saint François de Paule n'ont point été des miracles douteux et incertains. On nous raconte divers miracles, et il est de notre piété d'y donner une créance raisonnable et sage : mais après tout, ce ne sont pas toujours des miracles tellement incontestables, qu'ils portent avec eux-mêmes leurs preuves et une pleine conviction; ce sont des miracles faits en présence d'un petit nombre de témoins, dont l'autorité ne suffit pas pour entraîner les esprits et pour répondre à toutes les difficultés qui peuvent naître. Au lieu qu'il s'agit ici de miracles publics, et tellement avérés, que l'infidélité même la plus opiniâtre est forcée d'y souscrire et de se rendre à la vérité reconnue. En effet, si la mer obéit à François aussi bien qu'à saint Pierre, et s'il passe le détroit de Sicile sans autre secours que celui de son manteau étendu sur les eaux, c'est à la vue de tout un peuple qui l'attend sur le rivage et qui le reçoit en triomphe. Si le feu perd en ses mains toute sa vertu, et si, pour confirmer sa règle, il prend des charbons ardents sans

en ressentir la moindre atteinte, c'est aux yeux des députés du souverain pontife, et dans une nombreuse assemblée de ses frères, qu'il convainc par ce prodige. S'il transporte les rochers d'un lieu à l'autre, pour aider à la construction de la première église qu'il voulut bâtir, c'est devant toute la ville de Paule, qui lui applaudit et le comble de bénédictions. S'il rétablit l'air dans sa pureté et s'il fait cesser une contagion mortelle qui ravageait tout un pays, c'est à la prière de tous les habitants qui ont recours à lui, et qui le regardent comme leur libérateur. Il faudrait faire le récit de toute sa vie pour faire le récit de ses miracles. Tous les éléments ont entendu sa voix, ont exécuté ses ordres, ont pris tel mouvement et telle disposition qu'il a voulu, comme s'il en eût été le maître, et que Dieu l'eût établi l'arbitre absolu du monde.

Après cela, faut-il s'étonner que toutes les puissances de la terre l'aient honoré, que les rois se soient humiliés devant lui, que les papes lui aient donné tant d'éloges, qu'il ait été recherché des peuples avec tant d'empressement? Non, chrétiens, je n'en suis point surpris, et vous ne devez pas l'être : l'humilité, quand elle est sincère, mérite tout cela; et autant de fois que Dieu entreprendra de glorifier en cette vie un homme humble, c'est ainsi qu'il sera glorifié : *Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorari.* (ESTH., 6.) Le pape Paul second l'envoya saluer par un des officiers de sa chambre, qui se prosterna à ses pieds et les voulut baiser par respect. Il fit informer des actions miraculeuses de ce saint homme, même avant sa mort, comme s'il eût eu dessein de le canoniser tout vivant. Quoiqu'il en soit la voix publique le canonisait déjà par avance. Sixte quatrième le reçut à Rome comme un ange du ciel, le consulta sur les plus importantes affaires de la religion, et par honneur le fit asseoir auprès de sa personne. Mais c'est surtout à notre France qu'il était réservé de faire connaître cet homme incomparable et de l'exalter; c'est de la cour de nos rois que toute l'Europe devait apprendre ce que valait François de Paule, et ce qui lui était dû. Je ne puis lire dans notre histoire sans une consolation sensible la magnifique réception qui fut faite, par Louis XI et par tous les seigneurs du royaume, à cet humble religieux. Vous étiez alors, ô mon Dieu! connu dans le monde, et les cours des princes n'étaient pas des lieux inaccessibles à votre grâce, ni à la piété chrétienne, puisque vos serviteurs y étaient si honorablement traités. A peine Louis a-t-il su la marche de François, qu'il envoie au-devant de lui son héritier présomptif et son dauphin pour le recevoir. Qu'eût-il fait davantage pour une tête couronnée? Mais aussi, permettez-moi de le dire, quelle tête couronnée était plus respectable qu'un saint à qui Dieu destinait la couronne de gloire, et qu'il avait revêtu de tout son pouvoir? Ja-

mais la France n'avait vu de prince plus jaloux de sa grandeur, ni plus impérieux que Louis onzième; mais à la vue de François de Paule; ce monarque oublie toute sa grandeur, et dépose tout son orgueil. Tout le monde tremblait en la présence de Louis, et Louis s'humilie en la présence de François; Louis faisait la loi à ses sujets, et il la reçoit de François. O merveilleux effet de la toute-puissance du Seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des rois, et qui les tourne comme il lui plaît! ô spectacle digne de l'admiration du ciel et de la terre! Un roi, la terreur de tant de peuples, un roi également redouté et des étrangers et des siens, un roi si fier, devint respectueux et soumis devant un homme meurtri dans la solitude, et sorti de l'obscurité du cloître.

Vous me direz que cette soumission et ce respect de Louis XI étaient intéressés, qu'il demandait sa guérison, et qu'il voulait l'obtenir; que François, hors de là, ne lui était rien, et qu'il l'eût tout autrement regardé sans cette espérance: Mais d'abord je vous réponds, et je dis: Voilà comment Dieu sait relever ses saints, et voilà comment en particulier il a voulu relever l'humilité de saint François de Paule; il a fait dépendre de lui les rois mêmes, il a réduit un des plus grands monarques dans la nécessité de recourir à lui. Tous les secours humains, longtemps et inutilement employés, manquaient à Louis; et il ne lui est resté pour dernière et unique ressource que l'humble serviteur de Dieu. Je vais plus loin, et j'ajoute: Ce qui fit appeler François à la cour, ce fut, il est vrai, l'intérêt d'une santé ruinée, que Louis XI cherchait par tous les moyens à rétablir: mais ce qui le maintint ensuite à la cour, ce qui le mit dans un si grand crédit à la cour, ce fut l'éclat de ses vertus, ce fut l'estime et la confiance du prince. La preuve en est évidente, puisque, dès le jour même que cet homme de miracles parut pour la première fois à la cour, et dès la première audience qu'il eut de Louis, il lui prononça l'arrêt de sa mort. Il lui parla en prophète, et lui dit comme un autre Isaïe: *Dispone domui tuæ, quia morteris tu et non vives* (ISAÏ. 38); Sire, mettez ordre à votre État et à ce que vous avez de plus précieux dans votre État, qui est votre conscience, car il n'y a point de miracle pour vous: votre heure est venue, et il faut mourir. C'était une parole bien dure pour tout homme, encore plus pour un roi, mais surtout pour un roi aussi attaché à la vie. Quel autre eût osé lui annoncer une si triste nouvelle, et n'était-ce pas s'exposer à toute son indignation? mais, par le changement le plus subit, et qui ne put venir que de la droite du Très-Haut, Louis écouta François avec respect; il l'estima, et se confia en lui plus que jamais; il lui mit son âme entre les mains, il le pria de le disposer à la mort, il voulut expirer dans son sein, et, en mou-

rant, il lui recommanda la France et son fils, ne croyant pas pouvoir laisser l'un et l'autre sous une plus puissante protection. Voilà sur quoi furent fondés les honneurs dont saint François de Paule fut comblé à la cour de Louis XI. Il fit dans la personne de ce monarque un miracle bien plus difficile et plus grand que s'il lui eût rendu la santé du corps, puisqu'il lui rendit la santé de l'âme, puisqu'il le détacha de la vie, que ce prince aimait jusqu'à l'excès, puisqu'il l'accoutuma à entendre parler de la mort, qu'il le prépara à ce dernier passage, et qu'il l'aida à le sanctifier.

Cependant Louis mort, comment Charles VIII, son successeur, en usa-t-il à l'égard de l'homme de Dieu? Vous le savez, chrétiens: il hérita de la piété de son père, c'est-à-dire de sa vénération pour François de Paule. Que dis-je? il la surpassa: François fut son conseil, fut son confident, fut sa consolation. S'agissait-il d'un choix honorable à faire, c'est sur François de Paule qu'il tombait, témoin l'honneur qu'il eut d'être choisi pour nommer le dauphin de France dans la cérémonie solennelle de son baptême. Y avait-il une affaire importante à traiter, c'est à François de Paule qu'on s'adressait; et sur lui qu'on s'en reposait; témoin celle où il fut employé pour le mariage de Charles avec Anne, héritière de Bretagne, et où il réussit avec tant de succès et tant d'avantage pour l'un et pour l'autre; car, je puis le dire, c'est à ce grand saint que la France doit en partie l'avantage qu'elle eut alors, et dont elle jouit encore aujourd'hui, d'être unie avec la Bretagne; c'est à lui que nos rois sont en partie redevables de cette illustre province, qu'ils regardent comme une des plus belles et des plus nobles portions de leur héritage; et c'est pareillement à François de Paule que la Bretagne doit le bonheur et la gloire d'appartenir aux premiers rois de la chrétienté.

Mais si Dieu, dans cette vie mortelle, qui est le temps du travail, veut bien de la sorte glorifier ses saints, que leur prépare-t-il après la mort, qui est pour eux le temps de la récompense? Que préparait-il à François? la mort et l'humiliation des grands du monde. Qu'ils aient rempli toute la terre de leur nom, qu'ils aient ébloui tout l'univers de la splendeur de leur gloire; dans les ombres du tombeau toute cette gloire s'obscurcit, et ces noms si fameux s'effacent bientôt de la mémoire des hommes dès que ceux qui les portaient ont disparu à nos yeux. Mais c'est dans le sein même de la mort et dans les plus profondes ténèbres du tombeau, que Dieu donne un nouvel éclat à ses amis; et le tombeau de François de Paule n'a-t-il pas été, selon l'expression du prophète, après le sépulchre de Jésus-Christ, un des plus glorieux: *Et erit sepulcrum ejus gloriosum?* (ISAÏ., 11.) Son corps, sans voix et sans vie, a prophétisé aussi bien que celui d'Élisée;

ses ossements, précieuses et saintes reliques, tout insensibles et tout inanimés qu'ils étaient, ont conservé la même vertu et le même don des miracles, ont chassé les démons, ont guéri les malades, ont éclairé les aveugles, ont fait entendre les sourds, ont fait parler les muets, ont fait marcher les paralytiques. Dans quelle partie de l'Europe n'en a-t-on pas ressenti les salutaires effets, et de quelle partie de l'Europe n'y a-t-on pas eu recours, comme à l'asile commun de tous les affligés? L'hérésie déclarée contre le culte des saints n'a pu voir, sans en frémir, cette confiance des peuples; elle s'est armée contre ce saint corps, que la France conservait, que le monde révérait, autour duquel tant de vœux de toutes les nations étaient suspendus; elle l'a insulté, elle l'a outragé, elle l'a livré à la fureur des flammes; mais tous les efforts de l'hérésie n'ont pas arraché et n'arracheront jamais du cœur des fidèles les sentiments de respect, de reconnaissance, de zèle, dont ils sont prévenus pour un de leurs plus puissants protecteurs auprès de Dieu. Ses cendres nous sont restées, et c'est assez; ces cendres purifiées par le feu, ou, pour mieux dire, consacrées par une espèce de martyre, n'en ont que plus de pouvoir; nous les honorons, et nous y trouvons toujours les mêmes secours: quoi qu'il en soit, sa mémoire est toujours vivante, et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, elle y vivra; ses fêtes y seront célébrées, son nom y sera invoqué, ses vertus y seront publiées.

Mais qu'est-ce, après tout, pour les saints, que cette gloire de la terre, toute juste et tout éclatante qu'elle peut être, en comparaison de cette couronne immortelle qu'ils reçoivent dans le ciel? que leur importe d'être grands devant les hommes, pourvu qu'ils soient grands devant Dieu; et que leur importe que leurs noms soient ici gravés dans le souvenir des hommes, pourvu qu'ils soient écrits et connus dans le royaume de Dieu? Ah! chrétiens, tous ces honneurs dont je viens de vous parler, et que tant de nations ont déferés à saint François de Paule, ne lui étaient point nécessaires; et s'il a plu à Dieu de l'exalter parmi nous, ce n'est que pour nous apprendre à estimer l'humilité. Du reste, François pouvait être sans cela éternellement heureux, et souverainement glorieux: car il pouvait sans cela parvenir à toute la gloire dont il jouit dans la béatitude céleste. C'est là que les humbles sont bien dédommagés de leurs abaissements volontaires; et c'est à cette unique et véritable grandeur que nous devons aspirer comme eux. Mais par le plus étrange aveuglement, de quelle grandeur sommes-nous jaloux? D'une grandeur toute mondaine: briller dans le monde comme François de Paule, être comme lui recherché des grands, et adoré des petits, voilà de quoi nous sommes touchés, et ce qui comble-

rait, à ce qu'il nous semble, tous nos vœux; mais voilà, de la manière que nous l'envisageons, ce que j'appelle une fausse grandeur. Prenez garde, je vous prie: c'était pour notre saint une grandeur véritable et réelle, et ce n'est pour nous qu'une grandeur chimérique et fausse. Grandeur réelle et véritable pour François: comment cela? parce que c'était une récompense anticipée de son humilité; parce que c'était une grandeur fondée sur le mépris même qu'il faisait de toute grandeur humaine; parce que c'était une grandeur qu'il fuyait, dont il se défiait, qui, par un amour et un désir sincère des humiliations, lui devenait onéreuse, bien loin qu'il cherchât à en goûter les vaines douceurs; parce qu'au milieu de cette grandeur visible, il ne se rendait attentif qu'aux grandeurs invisibles de l'éternité; mais ce qui était réel et solide pour François de Paule, n'est pour nous qu'erreur, n'est que mensonge et illusion: pourquoi? parce que nous ne cherchons cette prétendue grandeur du monde que pour nourrir notre orgueil et contenter notre ambition; parce que nous ne nous y proposons qu'un certain éclat, qui nous éblouit et qui nous aveugle; parce que nous nous en laissons entêter et infatuer, jusqu'à nous oublier nous-mêmes au moindre avantage que nous avons, et au moindre degré d'élévation où nous parvenons; parce que nous en abusons pour entretenir nos complaisances, pour autoriser nos hauteurs, pour prendre sur les autres l'ascendant, pour les regarder avec dédain et les traiter avec empire; parce qu'uniquement occupés d'une grandeur mortelle, nous perdons absolument le souvenir de cette glorieuse immortalité, qui seule devrait emporter toutes nos réflexions et tous nos soins. Or, en ce sens et sous cet aspect, tout ce qu'il y a de plus grand dans la vie n'est rien; et s'y attacher de la sorte, s'y laisser ainsi surprendre, c'est un des plus sensibles sujets de notre confusion, puisque c'est une des marques les plus évidentes de notre faiblesse.

Et souvent encore qu'arrive-t-il? c'est que Dieu, par une sage conduite de sa providence, nous refuse ce que nous désirons avec tant d'ardeur, et le donne aux humbles, qui travaillent à s'en préserver et à l'éviter. Que de mondains dans la cour de Louis XI s'empressaient autour du prince, pour s'insinuer auprès de lui, pour gagner sa faveur, pour avoir part à ses grâces, et ne pouvaient y réussir! au lieu que François de Paule, dégagé de toute espérance, sans vœux, sans prétentions, sans intrigues, ne pensant qu'à se retirer et à disparaître, parlant au premier monarque de l'Europe avec toute la liberté de l'Évangile, ne faisant rien pour ce prince de tout ce qu'il attendait; au contraire, lui présentant un objet aussi triste pour lui que la mort, et le lui montrant de près, en devint le favori le plus intime

et le directeur. Je ne veux pas, après tout, vous faire entendre que les saints aient toujours ces sortes de distinctions sur la terre : il y en a, et un grand nombre, que Dieu laisse dans l'obscurité et dans l'oubli parmi les hommes; il y en a qui ne sont pas seulement humbles, mais en effet humiliés et très-humiliés. Se plaignent-ils de leur état? ils sont bien éloignés de s'en plaindre, puisqu'ils l'ont choisi, puisqu'ils l'aiment, et qu'ils s'en font, selon l'Évangile, un bonheur : car ils savent quel est le prix de l'humiliation où ils vivent, quand elle est sanctifiée par l'humilité; ils savent ce que c'est que toute la grandeur du siècle, que ce n'est qu'une grandeur imaginaire, et surtout que ce n'est qu'une grandeur passagère; d'où ils concluent qu'ils doivent porter toutes leurs espérances et tous leurs désirs vers une autre grandeur qui leur est promise dans le ciel. A quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne tirions la même conséquence, puisque nous sommes aussi instruits qu'eux du même principe? nous connaissons malgré nous la vanité des pompes du monde; et plus même nous sommes engagés dans le monde, plus en voyons-nous le néant. Nous nous en expliquons si bien dans les rencontres, et nous en faisons de si beaux discours! pourquoi donc ne méprisons-nous pas ce qui nous paraît si méprisable, ou pourquoi ne nous détachons-nous pas de ce que nous méprisons? Allons à la gloire, et cherchons-la. Mais comme il n'y a point d'autre véritable gloire à désirer pour nous, selon l'Évangile, que cette gloire future où Dieu nous appelle, c'est là qu'il nous ordonne de tourner tous nos regards, et c'est là aussi la seule gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

~~~~~  
**SERMON**

POUR

**LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.**

—  
*Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière. SAINT JEAN, chap. 1.

MONSIEUR,

C'est le vrai caractère du glorieux précurseur saint Jean, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Un homme suscité de Dieu pour servir de témoin à celui qui, comme Fils de Dieu, et Verbe de Dieu, était la lumière créée, un homme prédestiné pour

Messire Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens.

annoncer et pour faire connaître au monde le Dieu incarné; un homme miraculeusement conçu par une mère stérile; un homme dont on peut dire, dès son berceau, que l'esprit de Dieu était en lui, et que la main du Seigneur était avec lui; un homme dont la mission fut autorisée par la plus éclatante preuve de la vérité, qui est son éminente sainteté : et tout cela, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Voilà à quoi se réduisent les hautes idées que l'Évangile nous en donne. Il n'était pas la lumière : *Non erat ille lux* (JOAN., 1); mais il était le témoin de celui qui fut la lumière même; de cet Homme-Dieu à qui seul il appartenait de pouvoir dire absolument et sans condition : *Ego sum lux mundi*; Je suis la lumière du monde. Car c'est pour attester la vérité de cette parole du Sauveur, que Jean-Baptiste est venu; et voilà, encore une fois, l'abrégé de son éloge : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.* (Id.) Éloge, mes chers auditeurs, que vous ne devez pas considérer comme un simple panégyrique du saint que l'Église honore en ce jour; mais comme un discours fondamental sur un des points capitaux de notre religion; comme une instruction essentielle dans le christianisme; comme une exposition du grand mystère de notre foi, qui est l'incarnation divine. Car entre Jésus-Christ et Jean-Baptiste il y a eu des liaisons si étroites, qu'on ne peut bien connaître l'un sans connaître l'autre : et si la vie éternelle consiste à connaître Jésus-Christ; *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* (Id. 17); aussi une partie de notre salut consiste-t-elle à connaître saint Jean : or il suffit, pour le connaître parfaitement, de bien comprendre qu'il a été le témoin de Jésus-Christ, et qu'il est venu pour cela : *Hic venit in testimonium.* Dès le moment de sa naissance, il délia, par un miracle visible, la langue de son père Zacharie, pour lui faire publier les louanges de Dieu. Opérez ici, grand saint, un pareil miracle, et déliez ma langue, afin que je puisse dignement et utilement annoncer vos illustres privilèges et vos vertus à cet auditoire chrétien. J'ai besoin, pour y réussir, d'un puissant secours; et pour l'implorer plus efficacement, je m'adresse à la reine des vierges. *Ave, Maria.*

Il faut en convenir, chrétiens, c'est quelque chose de bien singulier dans la destinée de Jean-Baptiste, qu'il ait été choisi de Dieu pour servir de témoin au Sauveur du monde. Mais c'est encore quelque chose de plus surprenant, que le Sauveur du monde, tout Dieu qu'il était, ait eu besoin du témoignage de saint Jean; et que dans l'ordre, ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le témoignage de ce glorieux précurseur ait été nécessaire pour l'établissement de notre foi : or l'un et l'autre est néanmoins vrai, et l'Évangile, qui est

notre règle, ne nous permet pas d'en douter. Oui, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de Jean-Baptiste. Ainsi cet Homme-Dieu le reconnaissait lui-même, lorsqu'il disait aux Juifs : *Si testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibet de me* (JOAN., 8) ; Si je rendais seul témoignage de moi-même, vous diriez, quoique injustement, que mon témoignage n'est pas recevable ; mais en voici un autre qui rend témoignage de moi. Car selon la pensée de saint Chrysostôme, expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parlait Jésus-Christ, était saint Jean son précurseur. De plus, dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de saint Jean était nécessaire pour l'établissement de notre foi. Car le même évangéliste, qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière, *Ut testimonium perhiberet de lumine* (Id., 1), en rapporte aussitôt la raison : *Ut omnes crederent per illum* ; Afin que tous crussent par lui. D'où il s'ensuit que notre foi, je dis notre foi en Jésus-Christ, est donc originairement fondée sur le témoignage de ce grand saint, puisque en effet c'est par lui que nous avons cru ; par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée ; en un mot, par lui que nous sommes chrétiens. Ceci sans doute lui est bien avantageux ; mais ce n'est pas là néanmoins que je borne son éloge, et ce que j'ajoute en va faire le complément et la perfection. Car de même que Jean-Baptiste a servi de témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, si j'ose ainsi m'exprimer, a voulu servir de témoin à Jean-Baptiste. De même que, par rapport à nous, le Sauveur, tout Dieu qu'il est, a eu besoin du témoignage de saint Jean ; saint Jean, par rapport à lui-même, a plus eu besoin encore du témoignage du Sauveur ; et autant que la foi chrétienne est fondée sur le témoignage que Jésus-Christ a reçu de son précurseur, autant la gloire du précurseur est-elle fondée sur le témoignage qu'il a reçu de Jésus-Christ. Voilà tout mon dessein, que je renferme en ces deux points : Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu ; c'est le premier : et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste ; c'est le second. De là deux conséquences pour votre édification : l'une, que nous devons tous à l'exemple de saint Jean, et en qualité de chrétiens, être autant de témoins de Jésus-Christ ; l'autre, que comme Jésus-Christ a rendu témoignage à saint Jean, il faut qu'il nous le rende un jour, et que nous méritions de le recevoir, si nous voulons être du nombre de ses élus. Imiter saint Jean, en faisant de nos actions et de notre vie un témoignage sensible et continu, dont Jésus-Christ soit honoré ; mériter comme saint Jean, que Jésus-Christ, au moins

dans son dernier jugement, nous honore devant Dieu de son témoignage : deux conclusions morales dont la pratique bien entendue est le précis de toute la sainteté chrétienne, et pour lesquelles je vous demande une favorable attention.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Cinq choses, chrétiens, sont nécessaires à qui-conque est choisi pour témoin, et en doit faire l'office : la fidélité et le désintéressement dans le témoignage qu'il porte, l'exacte connaissance du sujet dont il porte témoignage, l'évidence des preuves sur quoi il appuie son témoignage, le zèle pour la vérité en faveur de laquelle il rend témoignage, enfin la constance et la fermeté pour soutenir son témoignage : or je trouve que saint Jean a eu dans le degré le plus éminent ces cinq qualités ; car il a été pour le Sauveur du monde un témoin fidèle et désintéressé, un témoin instruit et pleinement éclairé, un témoin sûr et irréprochable, un témoin zélé et ardent, un témoin constant et ferme. D'où je conclus qu'il a donc parfaitement répondu au dessein de Dieu sur lui, et que rien ne lui a manqué pour vérifier dans toute leur étendue ces paroles de mon texte : *Hic venit in testimonium*. Écoutez-moi, je ne dirai rien qui ne soit tiré de l'Évangile même.

Je prétends d'abord que Jean-Baptiste a fait à l'égard de Jésus-Christ l'office d'un témoin fidèle et désintéressé. La preuve en est incontestable ; car voici, selon l'évangéliste, le témoignage que rendit cet homme de Dieu, lorsque les Juifs lui députèrent des prêtres et des lévites, pour lui demander qui il était : *Et hoc est testimonium Joannis* (JOAN., 1.) Que fit-il ? il ne délibéra point, il confessa de bonne foi, et il protesta non-seulement sans peine, mais avec joie, qu'il n'était point le Christ : *Et confessus est, et non negavit, et confessus est, Quia non sum ego Christus*. (Id.) Ils le pressent : Quoi donc, êtes-vous Elie ? et il leur dit, Je ne le suis point : *Non sum*. (Id.) Êtes-vous prophète ? il répondit, Non : *Et respondit, Non*. (Id.) Mais qui êtes-vous, répliquèrent-ils, afin que nous puissions en rendre compte à ceux qui nous ont envoyés, que dites-vous de vous-même ? et c'est alors qu'il leur fit cette humble, mais héroïque déclaration : *Ego vox clamantis* (Id.) ; Je ne suis qu'une simple voix, qui crie, et qui annonce au monde la venue du Seigneur. Ah ! chrétiens, quelle fidélité ! en vit-on jamais un plus bel exemple ? Prenez garde, s'il vous plaît : les Juifs étaient disposés, si saint Jean l'eût voulu, à le reconnaître pour leur Messie ; c'est-à-dire pour leur libérateur et pour leur roi ; et Jean, avec une droiture d'âme qui les étonne, renonce à cette dignité pour la conserver à Jésus-Christ : il n'avait qu'à dire une parole, il n'avait qu'à donner son consentement, et toute



la synagogue serait venue en foule lui rendre hommage; mais il sait trop bien ce qu'il est, et à qui il est. Non, leur dit-il, mes frères, je ne suis point ce Messie que vous attendez; vous lui faites tort, et vous vous faites tort à vous-mêmes de le confondre avec moi : ce n'est point moi; c'est un autre plus grand, plus fort, plus puissant que moi; un autre à qui je ne suis pas digne de rendre les plus vils services; c'est celui-là, mes frères, qui est votre Christ et votre roi; ne le cherchez point dans ce désert, il est au milieu de vous et vous ne le connaissez pas : je n'en ai ni le mérite ni la sainteté, je suis un homme pécheur; et l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière où vous puissiez tomber, est de m'attribuer cette qualité de Messie, qui est infiniment au-dessus de moi, et de tous les dons de grâce que je puis posséder. Encore une fois, y eut-il jamais un témoignage plus désintéressé et plus fidèle?

Concevez-le encore mieux par la réflexion que fait ici saint Chrysostôme, et dont sans doute vous serez touchés; la voici : Saint Jean, par une heureuse conformité de caractère, se trouvait si semblable à Jésus-Christ, qu'on le prenait souvent pour Jésus-Christ; et Jésus-Christ, par la même raison, quoique Fils unique de Dieu, était si semblable à saint Jean, qu'au rapport de l'Évangile, on le prenait aussi souvent pour saint Jean. Car de là vient qu'Hérode, apprenant les miracles que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, disait que c'était Jean-Baptiste qui était ressuscité : et de là vient que les pharisiens, voyant la vie toute céleste que Jean menait dans le désert, ne doutaient point qu'il ne fût le Christ, jusqu'à lui envoyer une ambassade pour le saluer comme Christ. Peut-on rien dire de plus glorieux à l'avantage de ce grand saint? oui, chrétiens : et quoi? c'est que Jean-Baptiste, étant pris pour le Christ, et passant pour l'être, déclara hautement qu'il ne l'était pas, et refusa, sans balancer, l'honneur qu'on lui voulait faire, pour avoir celui d'être fidèle à son Dieu; car la fidélité de ce témoignage valut mieux pour lui que toute la gloire et tous les honneurs qu'il eût pu recevoir de la synagogue. Mais admirez, chrétiens, les autres marques de cette fidélité : C'est pour cela, disent les Pères, que saint Jean, jusqu'à l'âge de trente ans, se tint caché dans le désert, sans vouloir converser avec les hommes, de peur que les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, ne s'attachassent à lui, au préjudice du souverain attachement qu'ils devaient avoir et qu'il voulait leur inspirer pour Jésus-Christ. C'est pour cela que, encore que la main du Seigneur fût avec lui par une disposition particulière de la Providence, il ne fit jamais de miracles, de peur d'autoriser l'erreur où étaient les Juifs qui le regardaient comme le Messie promis de

Dieu : car s'ils étaient prêts sans lui avoir vu faire aucun miracle, à le connaître pour le Messie, qu'auraient-ils fait s'ils l'avaient vu ressusciter les morts, et commander aux vents et à la mer? C'est pour cela qu'il ne parlait jamais de Jésus-Christ que dans les termes les plus magnifiques et les plus sublimes, et de soi-même, au contraire, qu'avec les sentiments de la plus profonde et de la plus parfaite humilité, prenant plaisir à s'abaisser pour exalter Jésus-Christ, disant de Jésus-Christ, Il faut qu'il croisse; et de soi-même, Il faut que je diminue; témoignant que le comble de sa joie et l'accomplissement de ses desirs, était de voir Jésus-Christ connu et adoré dans le monde. Ceux de mes auditeurs qui m'écoutent avec un esprit et un cœur chrétien, comprennent et goûtent ce que je dis. Mais enfin, si saint Jean, fidèle à son Dieu, refusa, comme il était juste, les honneurs dus au seul Messie, que n'acceptait-il ceux au moins qui lui convenaient, et que les Juifs, sans le flatter ni se tromper, lui déferaient? que n'avouait-il qu'il était prophète, puisqu'il l'était en effet? que ne confessait-il qu'il était Élie, puisqu'il en avait l'esprit, et que c'était personnellement de lui que le Sauveur disait : *Elias venit* (MARC., 9), Élie est venu; c'est-à-dire Jean-Baptiste, en qui Dieu fait revivre l'esprit d'Élie? Non, chrétiens, il ne consent à rien de tout cela; il ne veut être ni Élie, ni prophète, ni docteur, ni maître; il se contente d'être la voix de celui qui crie : Préparez les voies du Seigneur, *Ego vox*; pourquoi? parce qu'il veut être tout au Seigneur, et rien à lui-même, parce que, comme la voix n'a point d'autre usage que d'exprimer la pensée et de la rendre sensible, aussi Jean-Baptiste n'a-t-il point d'autre vue ni d'autre fin que de faire connaître le Verbe de Dieu, en rendant témoignage à l'Homme-Dieu : *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine*.

J'ai dit de plus que ce saint précurseur avait été, à l'égard du Sauveur du monde, un témoin pleinement instruit : car tout ce que nous savons de Jésus-Christ, et tout ce que nous devons en savoir, tout ce que la foi nous en révèle d'important et de nécessaire au salut, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu sauveur; et, en effet, c'est lui qui nous a fait connaître Jésus-Christ en qualité de Dieu-homme, en qualité de rédempteur, en qualité de sanctificateur des âmes, en qualité d'auteur de la grâce et des sacrements à quoi la grâce est attachée, en qualité de juste juge, qui récompense et qui punit; en un mot, dans toutes les qualités qui en ont fait un médiateur accompli : l'induction en sera sensible, et n'aura rien pour vous de fatigant. Il nous a fait connaître Jésus-Christ comme Dieu-homme, quand il disait de lui : *Post me venit*

*vir qui ante me factus est, quia prior me erat* (JOAN., 1); Celui qui est venu après moi était avant moi. Car, pour raisonner avec saint Augustin, si Jésus-Christ était avant saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de sa divinité; il était donc Dieu : s'il était après saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de son humanité; il était donc homme : s'il était tout ensemble avant et après saint Jean, ce ne pouvait être que selon les deux natures qui subsistaient en lui; il était donc en même temps Dieu et homme. C'est ainsi que concluaient les Pères contre les ariens, les nestoriens et les eutychiens; ce témoignage seul de Jean-Baptiste, *Post me venit vir qui ante me factus est* (Id.), ayant dès les premiers siècles de l'Église confondu tous les hérétiques qui combattaient le mystère de l'incarnation. Il nous l'a fait connaître comme rédempteur, quand il le montrait à ses disciples, en leur disant : *Ecce agnus Dei*; Voilà l'agneau de Dieu qui doit être immolé comme une victime pour le salut des hommes : *Ecce qui tollit peccatum mundi* (Id.); Voilà celui qui efface les péchés du monde : ce qu'il ajoutait, remarque saint Augustin, pour désabuser les Juifs de la fausse idée où ils étaient que ce Sauveur, si longtemps attendu et si ardemment désiré, devait seulement venir pour les délivrer de leurs misères temporelles, et pour les affranchir de la domination des Romains; au lieu qu'il venait pour les dégager de la tyrannie du démon et de la servitude du péché, et qu'il n'était Sauveur que pour cela. Il nous l'a fait connaître comme sanctificateur des âmes, quand il allait prêchant partout que c'est de la plénitude de Jésus-Christ que nous avons tous reçu les dons célestes : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus*. (Id.) Il nous l'a fait connaître comme auteur de la grâce et des sacrements, a quoi la grâce est attachée, quand il apprenait aux Juifs que Jésus-Christ avait établi un baptême bien plus salutaire et plus efficace que le sien, un baptême qui ne consistait pas simplement dans la cérémonie de l'eau, mais qui, par le feu de la charité et par l'opération du Saint-Esprit, purifiait tout l'homme pour en faire un sujet digne de Dieu : *Ipsae vos baptizabil in Spiritu sancto et igni*. (LUC., 3.) Il nous l'a fait connaître comme juste juge, comme souverain rémunérateur, quand il assurait que Jésus-Christ viendra à la fin des siècles avec le van à la main pour séparer le bon grain d'avec la paille : *Cujus ventilabrum in manu ejus* (Id.); c'est-à-dire pour séparer les élus des réprouvés, et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Voilà en substance toute la théologie, qui se propose pour objet la personne sacrée de Jésus-Christ, et cette théologie, comme vous le voyez, est contenue dans les témoignages de saint Jean. Ah ! grand saint, de quoi ne vous sommes-nous pas redevables, après

que vous nous avez révélé de si hauts mystères; et que ne vous doit pas l'Église, puisque c'est par vous qu'elle est entrée dans les trésors de la grâce suréminente et de la gloire de son divin époux?

Mais le témoignage que saint Jean rendit au Fils de Dieu, fut-il aussi convaincant et aussi irréprochable qu'il était vrai? Oui, chrétiens, il était convaincant et irréprochable, et jamais les Juifs opiniâtres, qui sont demeurés dans leur incrédulité, n'auront de légitime excuse, ni même de prétexte pour s'en défendre : car que pouvaient-ils répondre au reproche que leur faisait le Sauveur du monde? Jean-Baptiste est venu, leur disait-il; vous avez eu de la vénération pour lui, vous l'avez respecté comme un prophète, comme un homme envoyé de Dieu; et cependant, lorsqu'il a rendu témoignage de moi, vous ne l'avez pas écouté. S'il s'était lui-même déclaré votre roi et votre Messie, vous l'auriez cru; car vous étiez déterminés à le reconnaître pour tel : et maintenant, parce qu'il vous a dit que c'est moi qui suis ce Messie promis dans la loi, vous ne le croyez pas. Un homme est-il moins digne de créance, quand il parle en faveur d'un autre, que quand il parle pour soi-même? Vous l'auriez cru dans sa propre cause, et vous ne le croyez pas dans la mienne; comment pouvez-vous soutenir une telle contradiction? Ce reproche, dis-je, fermait la bouche aux ennemis du Sauveur. Et quand il ajoutait, dans une juste indignation : Au reste, sachez que les femmes prostituées et les publicains ont été en ceci plus sages que vous : car, malgré la corruption de leurs mœurs, ils se sont soumis à la parole de Jean-Baptiste; et vous qui cherchez tant à vous parer d'une fausse justice, vous vous obstinez à ne pas recevoir son témoignage : or c'est pour cela que ces pécheurs et ces pécheresses vous devanceront dans le royaume de Dieu. Quand il parlait ainsi aux pharisiens, il les confondait : pourquoi? parce qu'il leur opposait un témoignage qui les condamnait par eux-mêmes; savoir, le témoignage de saint Jean. En effet, ceux des Juifs qui furent fidèles à la grâce et qui crurent en Jésus-Christ, n'y crurent d'abord que sur le témoignage de son incomparable précurseur; ce témoignage faisait tant d'impression sur leurs esprits, qu'ils ne pouvaient y résister. Il est vrai, saint Jean leur disait de Jésus-Christ des choses prodigieuses et inouïes : il leur disait que celui qui passait parmi eux pour le fils d'un artisan, était Fils de Dieu et égal à Dieu; qu'étant Dieu il s'était fait chair, et que, sans cesser d'être Dieu, il était devenu homme sujet à la mort : tout cela devait naturellement révolter leurs esprits; mais parce que saint Jean s'en faisait le garant, ils croyaient tout sur sa parole, et ils aimaient mieux, dit saint Chrysostôme, captiver leur entendement, jusqu'à recon-

naitre qu'un Dieu s'était humilié, s'était fait esclave, s'était anéanti, que de penser en aucune sorte que Jean-Baptiste se fût trompé; estimant l'un plus impossible que l'autre, c'est-à-dire se tenant plus sûrs que Jean-Baptiste ne se trompait pas dans le témoignage qu'il rendait, qu'il ne leur semblait incroyable qu'un Dieu en fût venu jusqu'à cet excès d'humiliation et d'abaissement. Y eut-il jamais sur la terre un tel don de persuader et de convaincre?

Je vais encore plus loin, chrétiens; il faut qu'un témoin ait de l'ardeur et du zèle pour la vérité dont il rend témoignage. Ce zèle a-t-il manqué à saint Jean? vous le savez, et en vain m'étendrai-je sur ce point, puisqu'il est évident que tout le soin du divin précurseur a été de faire connaître Jésus-Christ, de le faire adorer, de le faire aimer, de lui procurer dans le monde l'honneur et le culte qui lui est dû, et d'apprendre aux hommes à le recevoir d'une manière convenable à sa dignité, mais surtout à sa sainteté. Or, pour cela, il ne se contentait pas de montrer aux Juifs cet agneau de Dieu, comme l'espérance et le salut d'Israël; mais il faisait retentir sa voix dans tout le désert, pour le prêcher hautement; mais, par un succès merveilleux que Dieu donnait à sa parole, il attirait les bourgades, les villes entières, et les convertissait à Jésus-Christ; mais quand il trouvait des esprits rebelles et indociles, ne pouvant contenir son zèle, et animé d'un saint courroux, il s'élevait contre eux, il les traitait de serpents et de races de vipères, il les menaçait de la colère du ciel : *Genimina viperarum*. (Luc., 3.) Quel était donc le grand exercice et l'unique occupation de Jean-Baptiste? de disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ; de les exhorter à la pénitence, parce que la pénitence est la voie qui doit nous conduire à Jésus-Christ; de leur recommander surtout l'humilité, parce que c'est l'humilité qui nous rend capables de participer à la rédemption de Jésus-Christ. *Parate viam Domini* (Id) : Mes frères, leur répétait-il sans cesse, préparez les voies du Seigneur. Voici votre Dieu qui vient à vous dans l'état d'une humilité profonde; ne paraissez pas devant lui comme des collines et des montagnes, c'est-à-dire comme des hommes superbes et orgueilleux. Pour rendre ces voies du Seigneur droites et unies, soyez petits à vos yeux, soyez humbles, et défaites-vous de cette propre estime et de cet amour-propre qui vous enflent. Ainsi leur parlait-il, faisant l'office de témoin, mais le faisant en apôtre. Voilà pourquoi ce grand saint n'eut point de désir plus ardent que de gagner des disciples à Jésus-Christ; voilà pourquoi, non content de lui en former de nouveaux, il lui donnait même les siens. Allez, leur disait-il, mes chers enfants, je ne suis plus votre maître; le grand maître est venu; c'est le vôtre et c'est le mien : ne pensez plus désormais à moi. C'est à celui-là qu'il

faut vous attacher : il a les paroles de la vie éternelle. Allez le trouver, demandez-lui s'il n'est pas ce désiré de toutes les nations, que nous attendons depuis si longtemps, et vous verrez comme il vous répondra par ses miracles. Quel zèle, chrétiens, pour la gloire de Jésus-Christ! Voulez-vous un abrégé de toute la vie de saint Jean? en deux mots, le voici : il est venu, dit saint Luc, comme un second Élie; et avec une ardeur infatigable, il a travaillé à la conversion des cœurs; il a réuni les pères avec les enfants; il a rappelé les désobéissants et les incrédules à la prudence des justes : et pourquoi tout cela? pour préparer à Jésus-Christ un peuple parfait : *Parare Domino plebem perfectam*. (Luc., 1.) Voilà ce que j'appelle un témoin zélé.

Enfin, ce fut un témoin constant, puisque, depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère : car ne pensez pas qu'il ait attendu jusqu'au temps de sa prédication pour rendre témoignage au Sauveur du monde; dès le sein de sa mère il avait déjà commencé. Ce tressaillement que ressentit Élisabeth, trois mois avant la naissance de ce fils si cher et donné de Dieu; cette joie dont il fut saisi et qu'il fit sensiblement paraître, ce furent les premiers témoignages qu'il rendit à son Dieu : *Fervens nuncius*, s'écrie saint Pierre Chrysologue, *qui ante coepit nuntiare Christum, quam vivere!* (CHRYSOL.) O le fervent témoin! dit ce Père, qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de vivre! Mais ce témoignage précoce, pour ainsi dire, n'était qu'un essai de tous les autres témoignages que saint Jean-Baptiste devait porter en faveur du Fils de Dieu; ce qu'il avait commencé miraculeusement avant sa naissance, il le continua pendant tout le cours de sa vie; et comme il avait vécu en témoin de Jésus-Christ, il voulut mourir de même : car mourir pour la justice et pour la vérité, mourir en reprochant aux grands du monde leur iniquité, mourir en instruisant Hérode de ses devoirs, mourir en faisant respecter jusque dans la cour, la sainte liberté d'un prophète qui parle pour la cause de Dieu, n'est-ce pas mourir en témoin de Jésus-Christ? Ainsi Jean-Baptiste a-t-il été constant dans son témoignage, puisqu'il l'a rendu dès son entrée au monde, puisqu'il l'a rendu jusqu'au dernier moment de sa vie, puisqu'il l'a rendu par ses paroles, puisqu'il l'a rendu par ses actions, puisqu'il l'a rendu par ses souffrances, puisqu'il l'a rendu par son martyre et par sa mort, et que partout il a vérifié ce qui était écrit de lui : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine*.

Excellent modèle que Dieu nous présente aujourd'hui, et qui doit faire le sujet de nos plus sérieuses réflexions. Je m'explique : nous tous qui faisons profession du christianisme, nous devons

servir de témoins à Jésus-Christ; voilà à quoi nous engage notre religion. Qu'est-ce qu'un chrétien? Un homme député de Dieu, un homme autorisé de Dieu, un homme qui a reçu de Dieu un caractère particulier, pour être le témoin de Jésus-Christ: *Et eritis mihi testes.* (Act., 1.) De sorte que, si nous ne participons à cette glorieuse qualité du précurseur saint Jean, nous pouvons dire avec confusion et avec douleur, qu'il n'y a point en nous de christianisme, ni par conséquent de salut pour nous. En effet, dit saint Augustin, depuis que Jésus-Christ est venu au monde, et qu'il a racheté le monde, Dieu, dans le conseil éternel de sa sagesse, a tellement disposé les choses qu'il n'y aura jamais d'homme sauvé que celui qui, selon la mesure de la grâce attachée à son état, aura rendu témoignage à son divin Sauveur. Tous les saints qui sont dans le ciel, n'y sont qu'en vertu de ce titre; les apôtres n'y sont assis sur des trônes de gloire, que parce qu'ils ont rendu au Fils de Dieu le témoignage de la parole en prêchant son nom; les martyrs n'y sont couronnés, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sang en souffrant et en mourant pour lui, et les confesseurs n'y portent, comme confesseurs, des palmes en leurs mains, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sainte vie en pratiquant son Évangile: or c'est à nous, mes chers auditeurs, de nous former sur leur exemple. Il y en a peu parmi vous qui soient destinés au ministère apostolique. Nous ne sommes plus au temps des persécutions, où la grâce du martyre était une grâce commune; mais il faut qu'avec l'esprit de la foi nous confessions tous Jésus-Christ par l'innocence de nos mœurs, par l'édification de notre vie, par la ferveur de nos bonnes œuvres: car voilà pourquoi il nous a choisis. Il a apporté du ciel une loi sainte et toute divine, et il veut que nous en convainquions le monde. Or le monde ne recevra jamais notre témoignage sur la sainteté de cette loi, tandis qu'il nous verra dans le désordre et dans la corruption du vice. Pour être de légitimes témoins de la loi de Jésus-Christ, il faut que nous nous conformions à elle, et que nous pratiquions fidèlement ce que nous confessons de bouche: sans cela notre témoignage est vain. Que devons-nous donc faire? ah! chrétiens, l'importante instruction pour vous et pour moi! Ce que nous devons faire, c'est de rentrer souvent dans nous-mêmes, et de nous examiner de bonne foi devant Dieu, en nous de mandant à nous-mêmes: Hé bien! la vie que je mène est-elle un témoignage recevable en faveur de Jésus-Christ et de sa loi? Si l'on en jugeait par mes actions et par ma conduite, quelle idée le monde aurait-il du christianisme que je professe? Ce pernicieux attachement aux biens de la terre, ce désir insatiable d'en avoir, cette crainte excessive d'en manquer, qui enduret mon cœur,

quel témoignage pour un Dieu qui a béatifié la pauvreté, et qui l'a consacrée dans sa personne! cette mollesse de vie dont je me fais une habitude et même une fausse conscience, ce soin extrême de ma santé, cette recherche continuelle de tout ce qui flatte mes sens, quel témoignage pour un Dieu mort sur la croix! cette ambition à laquelle je me livre, ces mouvements que je me donne pour me pousser, pour m'élever, pour ne travailler qu'à l'accroissement de ma fortune, quel témoignage pour un Dieu qui s'est anéanti! Ah! Seigneur, doit dire un mondain dans l'amertume de son âme, pour peu qu'il ait encore de foi, je le reconnais: ce sont là comme autant de faux témoignages que j'ai portés contre vous. Car il n'y a point de témoignage plus faux que celui qu'on rend à un Dieu souffrant, par une vie toute sensuelle; que celui qu'on rend à un Dieu pauvre, par une vie employée à satisfaire l'avarice et la cupidité. Et voilà ce qui me fait trembler: si c'est un crime de porter faux témoignage contre un homme, que sera-ce, ô divin Sauveur! de l'avoir porté mille fois contre vous, qui êtes mon Dieu?

Telle est, dis-je, chrétiens, la première leçon que nous devons nous faire à nous-mêmes: il faut que nous servions de témoins à Jésus-Christ; mais il faut encore qu'à l'exemple de saint Jean, nous soyons pour Jésus-Christ des témoins fidèles, des témoins zélés, des témoins irréprochables, des témoins constants. Ne perdez rien de toute cette morale: des témoins fidèles qui ne nous cherchions pas nous-mêmes; qui, sous ombre de l'honorer, ne nous attirions pas l'honneur; qui ne tendions pas, en le glorifiant, aux fins secrètes de notre amour-propre; qui, par un raffinement de piété, je dis de piété mercenaire, n'affections pas, en le servant, la gloire même de le servir; au contraire, qui nous fassions un devoir de nous renoncer, de nous sacrifier, de nous immoler pour lui: car si le monde, tout perverti qu'il est, produit bien des hommes de ce caractère, c'est-à-dire, s'il se trouve des ministres qui se distinguent par là, qui sont tout à leurs maîtres, et rien à eux-mêmes, si nous en voyons des exemples, quel sentiment la foi ne doit-elle pas là-dessus nous inspirer? Est-ce trop pour le Dieu qui nous a sauvés, et à qui nous appartenons, que nous soyons tout à lui? la fidélité dont nous lui sommes redevables, doit-elle être d'une moindre étendue que celle dont on se pique envers les souverains de la terre? faut-il que le monde nous apprenne sur cela notre devoir? faut-il que Dieu ait en nous des sujets moins dévoués que nous ne les voudrions pour nous-mêmes? Cependant voilà notre désordre, jusque dans le culte que nous rendons à notre Dieu: nous ne regardons souvent que nous-mêmes, nous rapportons tout à nous-mêmes, nous ne pouvons nous défaire de nous-mêmes, et

nous n'agissons jamais sur ce grand principe de saint Paul, que nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui qui nous a rachetés. Des témoins zélés, pour soutenir, en mille occasions qui se présentent, la cause de Jésus-Christ; et la soutenir, contre qui? contre l'impiété, contre le libertinage, contre le vice qui sont proprement ces races de vipères à la malignité desquelles la force et l'efficace de notre zèle doit s'opposer; étant comme nous devons l'être bien persuadés que, parmi les mauvais chrétiens, cet Homme-Dieu n'a pas des ennemis moins dangereux qu'il en avait parmi les Juifs, et que c'est à nous, comme héritiers du zèle de saint Jean-Baptiste, de combattre ces ennemis, de les réprimer et de les confondre. Que si en cela nous sommes lâches, si le respect humain nous ferme la bouche, si la crainte de déplaire au monde nous rend timides; si, à force de vouloir être prudents, nous devenons prévaricateurs; si, au lieu de nous élever contre le scandale, nous nous contentons d'en gémir; si, par nos ménagements et nos tolérances, nous le fomentons; si nous nous taisons où il faudrait parler, et si nous dissimulons où il faudrait agir, dès là nous sommes indignes d'être à Jésus-Christ, et Jésus-Christ ne nous reconnaît plus. Des témoins irréprochables, qui ne détruisions pas d'une part ce que nous prétendons établir de l'autre, qui soyons à l'épreuve de la censure, et qui, par certains endroits, n'affaiblissions pas le témoignage que Jésus-Christ d'ailleurs reçoit de nous; nous souvenant de l'avis de saint Bernard, que le monde est trop éclairé pour que nous puissions aisément lui en imposer; que, quelque soin que nous prenions de nous cacher, il découvrira notre faible, et qu'il ne manquera pas de nous l'objecter; qu'un seul point qui le scandalisera dans nous, empêchera à son égard tout l'effet des vertus les plus exemplaires que nous pourrions pratiquer; et, qu'à moins d'être irrépréhensibles, dans le sens que l'entend saint Paul, nous sommes incapables d'être les témoins de Jésus-Christ. Enfin, des témoins constants, pour tenir ferme et pour ne nous point relâcher dans les persécutions que l'enfer nous suscitera; pour supporter avec patience les contradictions des hommes, pour résister à nos propres faiblesses et pour vivre et mourir, selon l'exemple de saint Jean, en rendant témoignage à ce Seigneur, qui veut spécialement être honoré par notre persévérance. Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons être. Mais c'est à vous, ô mon Dieu, de faire, par votre grâce toute-puissante, que nous soyons tels, comme c'est à nous de coopérer à cette grâce pour arriver à cette perfection: c'est à vous à nous imprimer ces caractères et à nous de vous présenter des cœurs qui en soient susceptibles. Vous avez vu, chrétiens, le témoignage de saint Jean en faveur de Jésus-Christ; voyez le témoignage de

Jésus-Christ en faveur de saint Jean: c'est le sujet de la seconde partie.

## DEUXIÈME PARTIE.

C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit, savoir lequel des deux fut plus avantageux à Jean-Baptiste, ou de ce qu'il servit de témoin au Fils de Dieu, ou de ce que le Fils de Dieu lui servit lui-même de témoin, et je prétends qu'on peut bien appliquer ici ce que disait saint Augustin, lorsque, faisant le parallèle des deux apôtres de Jésus-Christ, saint Pierre et saint Jean l'évangéliste, il demandait qui des deux avait eu une destinée plus souhaitable et plus digne d'envie: ou saint Pierre, qui, selon le rapport de l'Évangile, semblait avoir aimé son maître plus ardemment; ou saint Jean, qui, comme disciple favori, en avait été plus tendrement aimé: car ce saint docteur répondit qu'à juger de l'un et de l'autre par les règles de la religion, il y avait eu plus de mérite à aimer comme saint Pierre, mais qu'il y avait eu plus de bonheur et plus de faveur à être aimé comme saint Jean; et qu'ainsi la comparaison ne pouvait être qu'à l'avantage des deux, parce que, si saint Jean avait eu au-dessus de saint Pierre la préférence de la tendresse et la prédilection de Jésus-Christ, saint Pierre l'avait emporté sur saint Jean par la ferveur et le zèle qu'il avait témoigné pour Jésus-Christ. Il m'a paru, dis-je, que cette décision de saint Augustin convenait parfaitement à la question que je me suis proposée touchant le divin précurseur saint Jean-Baptiste; car en voici la juste application: avoir servi de témoin au Fils de Dieu, c'est ce qui a fait le mérite de ce grand saint; mais avoir eu pour témoin le Fils de Dieu même, c'est ce qui a fait son bonheur et sa gloire; et je vais vous montrer que cette gloire a été la récompense et le couronnement de son mérite, comme il est vrai que son mérite a été le fondement et le principe de cette gloire. Écoutez-moi; il n'y aura rien en tout ceci qui ne vous instruisse et qui ne vous édifie.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, que le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, ait bien voulu rendre témoignage à saint Jean, et servir de témoin à son témoin même; c'était, dit saint Chrysologue, pour vérifier dès lors, et pour accomplir par avance cette promesse si solennelle et si authentique: *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo* (MATTH., 10); Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père et devant les anges, au jour de mon dernier avènement; ainsi l'assurait le Fils de Dieu, parlant des justes en général: mais à l'égard de Jean-Baptiste, il a encore plus fait; car sans attendre la fin des siècles, il lui a servi de témoin dès cette vie,

il l'a reconnu, il l'a glorifié en toutes les manières. Je m'explique : qu'a fait le Sauveur du monde pour honorer son précurseur ? il a rendu témoignage à la grandeur de sa personne, il a rendu témoignage à la dignité de son ministère, il a rendu témoignage à l'excellence de sa prédication, il a rendu témoignage à l'efficacité de son baptême, il a rendu témoignage à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence : tout cela, autant d'éloges sortis de la bouche du Fils de Dieu même, en faveur de saint Jean : pesez-les, mes chers auditeurs, et admirez-les.

Non, jamais homme ne s'est attiré, et n'a reçu tout à la fois tant d'honorables témoignages que saint Jean-Baptiste. C'est ce que nous apprend l'évangile de ce jour ; car nous y voyons les anges et les hommes, par une espèce de concert, occupés à l'exalter. Des hommes, au premier bruit de sa naissance, sont déjà dans le ravissement, et manquent, ce semble, de termes pour exprimer les hautes idées qu'ils conçoivent de sa personne ; ils se demandent les uns aux autres, *Quis, putas, puer iste erit?* (Luc., 1) Que pensez-vous que sera un jour cet enfant ? comme s'ils disaient : Voici un enfant en qui la nature et la grâce ont déployé tous leurs trésors, un enfant de bénédiction, un enfant de prodiges et de miracles. Déjà, tout enfant qu'il est, la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de Dieu est avec lui ; déjà il a délié la langue de son père Zacharie, déjà il a rendu féconde la stérilité de sa mère Élisabeth ; mais s'il a fait en naissant tant de merveilles, que fera-t-il dans le progrès de sa vie ? s'il est si grand dans son berceau, que sera-ce quand, avec l'âge, il aura atteint la perfection d'une vertu consommée ? c'est un secret, ajoutent-ils, que nous nous contentons de révéler, et qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : *Et posuerunt omnes qui audierunt, in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit.* (Id.) Après avoir entendu toutes ces merveilles, ils les conservent dans leur cœur, et ils demeurent dans le silence, parce qu'ils ne croient pas pouvoir s'en expliquer assez dignement. Mais voici un ange qui vient suppléer à leur défaut : un ange député de Dieu : c'est Gabriel qui vient résoudre leur doute, et leur apprendre clairement et distinctement ce qu'ils doivent penser de la personne de Jean. Vous êtes en peine de savoir ce que sera un jour cet enfant, et moi, dit l'ange, je vous déclare qu'il sera grand devant le Seigneur : *Erit magnus coram Domino.* (Id.) Témoignage, chrétiens, qui suffisait pour canoniser le précurseur de Jésus-Christ : car être grand devant les hommes, ce n'est rien ; être grand devant les princes et les rois, qui sont les dieux de la terre, c'est peu, puisque ces dieux de la terre sont eux-mêmes très-petits ; mais être grand devant le Seigneur, comme Jean-Baptiste, c'est être vraiment grand, c'est être

solidement grand, c'est être absolument grand, parce que c'est être grand devant celui qui est non-seulement la grandeur même, mais la source et la mesure de toutes les grandeurs : *Erit magnus coram Domino.* En effet, tout est petit devant Dieu, et les plus hautes puissances de l'univers ne sont, en présence de cette majesté divine, que des atomes et des néants : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te.* (Psal. 38.) Mais pour saint Jean, il est quelque chose, et quelque chose de grand devant Dieu même : *Magnus coram Domino.* Concluez de là quel est donc le caractère de sa personne, et le degré de sa grandeur. Je me trompe, chrétiens, ne le concluez pas encore de là ; c'est d'un autre témoin, c'est de Jésus-Christ qu'il faut que vous l'appreniez : car il n'appartenait qu'à lui de nous donner une juste idée de la personne de Jean-Baptiste. Les hommes n'en ont pu rien dire ; l'ange, quoique ministre du Seigneur, n'en a pas dit assez ; mais le Fils de Dieu couronnera tout par son témoignage ; et que dira-t-il ? une parole qui renferme ou plutôt qui surpasse tous les éloges. *Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista.* (MATTH., 11.) Oui, je vous dis en vérité, qu'entre tous les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Voilà, mes chers auditeurs, le comble de la grandeur : car être grand même devant Dieu, c'était, après tout, une louange qui convenait à plusieurs autres saints ; mais être si grand qu'entre tous les enfants des hommes il n'y en a point eu de plus grand, c'est la louange particulière et l'avantage de saint Jean. Sur cela les pères et les interprètes sont partagés : les uns veulent que Jean n'ait été le plus grand qu'entre les saints de l'ancienne loi ; et les autres, qu'il n'y en ait point eu de plus grand que lui, même entre les saints de la loi de grâce. Quoi qu'il en soit, c'est de lui, et de lui seul que le Sauveur a dit : *Non surrexit inter natos mulierum major.* Voilà l'oracle de la vérité, à quoi, sans rien examiner de plus, nous devons nous en tenir, et voilà le premier témoignage que le Fils de Dieu rendit à la personne de saint Jean.

J'ai dit qu'il en avait rendu un autre à la dignité de son ministère : comment cela ? le voici. L'office important et le ministère essentiel de Jean-Baptiste, fut d'être le précurseur de Jésus-Christ ; mais cet office de précurseur était si relevé au-dessus de tous les autres ministères où les hommes jusque-là avaient été employés, que, sans le témoignage de Jésus-Christ, nous ne l'aurions jamais compris. Prenez garde, s'il vous plaît. Les Juifs reconnaissaient saint Jean pour un prophète, et ils en jugeaient bien, car il l'était ; mais ils le croyaient simplement prophète, et en cela ils se trompaient, car il était quelque chose de plus. *Etiam dico vobis, et plus*

*quam prophetam* (MATTH., 11) : Oui, leur disait le Fils de Dieu, il est prophète et plus que prophète. Pourquoi, demande saint Jérôme, plus que prophète? parce que les prophètes n'avaient annoncé le Messie que dans l'avenir, au lieu que Jean-Baptiste annonçait qu'il était venu; parce que les prophètes n'avaient vu les choses que de loin et dans l'obscurité, au lieu que saint Jean les voyait clairement et en elles-mêmes. Sans autre raison que celle-là, on avait droit de le mettre au-dessus de tous les prophètes, et de l'appeler plus que prophète; mais la prééminence de son ministère était fondée sur un titre encore plus digne de nos réflexions : *Etiā dico vobis, et plus quam prophetam. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum qui pręparabit viam tuam ante te* (Id.) : Il est plus que prophète, ajoutait le Sauveur du monde, parce que c'est celui dont le Père éternel a dit à son Fils : Voici mon ange que j'enverrai devant vous pour vous préparer la voie. En effet, préparer la voie à un Dieu, et être le précurseur d'un Dieu, c'était faire l'office d'un ange, et les anges du premier ordre se seraient tenus honorés de cette commission; mais cette commission est réservée à Jean, et il était proprement l'ange de Jésus-Christ. Or être l'ange de Jésus-Christ, c'était quelque chose sans doute de plus honorable que d'être un ange du commun : car les anges du commun, quoique ambassadeurs de Dieu, n'ont point d'autre ministère que de veiller à la conduite des hommes; mais le ministère de Jean-Baptiste regardait immédiatement la personne de Jésus-Christ puisqu'il n'était envoyé au monde que pour Jésus-Christ : *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam*. (Id.) Ah! chrétiens, est-il rien de plus sublime, et qui doit nous inspirer plus de vénération pour ce grand saint? c'était l'ange de notre Dieu; il a fait dans le mystère de l'incarnation le même office que l'ange envoyé à Marie de la part de Dieu; et en vertu de sa mission, il a rendu à Jésus-Christ, comme précurseur, des services plus importants et plus nécessaires que jamais les anges n'en ont pu rendre à cet Homme-Dieu. Encore une fois, ministère tout angélique, ou plutôt ministère tout divin, que Jésus-Christ a voulu honorer de son témoignage.

Ajoutez-y ce qui doit en être la conséquence naturelle, je veux dire le témoignage que le Sauveur du monde rendit à la prédication de saint Jean. Vous le savez : toute l'excellence de la prédication consiste en deux points, à éclairer et à toucher, à instruire et à émouvoir; mais il est rare de trouver l'un et l'autre ensemble : car il arrive tous les jours qu'entre ceux qui sont destinés, et qui ont même reçu des talents du ciel pour être les dispensateurs de la parole de Dieu, les plus fervents et les plus zélés ne sont pas les mieux pourvus de science et de lu-

mières; et que les plus intelligents et les plus habiles ne sont pas ordinairement ceux qui ont le plus de zèle et d'ardeur. Les uns éclairent, mais ne touchent pas; les autres touchent, mais n'instruisent pas : au lieu que Jean-Baptiste, selon le témoignage de Jésus-Christ, excellait également dans tous les deux : *Ille erat lucerna ardens et lucens*. (JOAN., 5.) Vous l'avez vu, disait aux Juifs ce Dieu sauveur, et vous l'avez admiré. C'était un flambeau qui éclairait toute la Judée; mais c'était un flambeau ardent et luisant : luisant pour dissiper toutes les ténèbres de l'infidélité du siècle; et ardent pour embraser tous les cœurs du divin amour. Il a prêché parmi vous avec tout l'esprit et toute la vertu d'Élie : *In spiritu et virtute Elię*. (LUC., 1.) L'esprit sans la vertu, ou la vertu sans l'esprit n'aurait pas suffi; mais ayant possédé éminemment l'un et l'autre, ç'a été un prédicateur parfait. Que restait-il, chrétiens, après des témoignages si illustres? Encore un moment de votre attention; je n'en abuserai pas.

Il s'agissait d'autoriser le baptême de saint Jean; et c'est ce qu'a fait Jésus-Christ par un quatrième témoignage, qui ne mérite pas moins que les autres d'entrer dans l'éloge de ce glorieux précurseur. Jean baptisait dans le Jourdain tous ceux qui venaient à lui; mais comme ce baptême était nouveau, les Pharisiens et les partisans de la synagogue en jugeaient diversement. Quelques-uns l'approuvaient, d'autres le blâmaient; ceux-ci l'estimaient bon et profitable, ceux-là le rejetaient comme superstitieux et inutile. On demandait à saint Jean en vertu de quoi il s'attribuait la puissance de baptiser, puisqu'il n'était pas le Christ : *Quid ergo baptizas, si tu non es Christus?* (JOAN., 1.) Mais pour montrer que cette puissance lui convenait, le Sauveur des hommes rend hautement témoignage de la validité et de l'efficace du baptême de Jean; et quel témoignage? le plus éclatant, mais aussi de la part de Dieu le plus surprenant; car tout Dieu qu'il est, il reçoit ce baptême de la pénitence qui disposait alors les hommes à la rémission des péchés et au baptême de la loi de grâce. C'est dans ce dessein qu'il vient de la Galilée au Jourdain, et qu'il se présente à saint Jean pour être baptisé; c'est, dis-je, afin de convaincre par là tous les esprits que le baptême de Jean est donc un baptême salutaire; qu'il est saint, et qu'il est de Dieu, puisque lui, qui est le Fils de Dieu, en veut bien user. Mais, Seigneur, que faites-vous, s'écrie Jean-Baptiste, touché et confus d'une humilité si profonde; que faites-vous, et avez-vous oublié ce que vous êtes et ce que je suis? c'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi! Ne craignez-vous point, en vous abaissant jusque-là, d'obscurcir votre gloire, et qu'on n'en tire des consé-

quences au préjudice de votre sainteté? *Sine modo*, lui répond le Fils de Dieu, *sic enim decet nos implere omnem justitiam* (MATTH., 3); Laissez-moi faire pour cette heure, car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Vous m'avez rendu témoignage, je vais vous le rendre à mon tour; et pour apprendre à tout le monde que votre baptême vient du ciel, moi qui suis descendu du ciel, j'en veux bien faire l'épreuve dans ma personne. Quoique ce soit le baptême de la pénitence, moi qui suis l'innocence même, je veux bien m'y soumettre; et quoiqu'en m'y soumettant je paraisse inférieur à vous sans l'être, je ne dédaigne point de le paraître, pourvu que je persuade aux hommes que la pénitence à laquelle ce baptême les engage, est la seule voie qui peut les conduire au salut et à la véritable rédemption. N'est-il pas vrai, mes chers auditeurs, qu'il n'appartient qu'à Dieu de savoir honorer ses saints?

Finissons par le dernier, mais le plus essentiel de tous les témoignages que Jésus-Christ ait rendus à son précurseur, en publiant la sainteté de Jean, l'innocence de ses mœurs et l'austérité de sa pénitence. Où le trouvons-nous, ce témoignage? Au chapitre onzième de saint Matthieu; car c'est là qu'il est dit que notre adorable Sauveur s'entretenant avec le peuple, et instruisant les Juifs qui l'écoutaient, leur parlait ainsi: Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? *Quid existis in desertum videre?* (MATTH., 11.) Vous y avez vu Jean-Baptiste; hé bien! qu'en dites-vous? avez-vous cru voir en lui un roseau agité du vent, c'est-à-dire un esprit léger et sans consistance, qui suit le mouvement de ses passions, qui plie sous l'adversité, qui s'évanouit dans la prospérité, qui succombe à la crainte, que la vue de plaire, ou que l'intérêt ébranle; qui cède à tout et qui ne résiste à rien: *Arundinem vento agitalam?* (Id.) Non Jean n'est point un homme de cette trempe; c'est un cœur ferme et inébranlable dans le parti de Dieu; c'est une âme solide et à l'épreuve de toutes les tentations du monde; c'est un esprit supérieur à tout ce que la faiblesse humaine peut former d'obstacles dans l'accomplissement des devoirs les plus difficiles, et qui demandent une vertu plus héroïque: en voilà le caractère. Mais encore, qu'avez-vous vu dans le désert? y avez-vous trouvé un homme vêtu avec mollesse, un homme voluptueux, attaché à ses commodités, aimant les douceurs de la vie, esclave de son corps et de ses sens? *Sed quid existis videre? hominem mollibus vestitum?* (MATTH., 11.) Au contraire, vous avez vu un homme crucifié pour le monde, un homme mort à tous les plaisirs du monde, un homme ennemi de son corps, un homme épuisé d'abstinences et de jeûnes, un homme couvert d'un rude cilice: telle est la forme de vie dont

Jean-Baptiste est venu servir de modèle. Qui parle ainsi, chrétiens? le Fils de Dieu, lequel rend témoignage de la sainteté de son précurseur; et qui n'allègue pour cela ni les révélations, ni les extases, ni le don des miracles et des guérisons, ni l'esprit de prophétie, ni toutes les autres grâces éclatantes dont saint Jean était rempli, mais qui fait consister cette sainteté dans une vie pénitente et mortifiée, dans la haine de soi-même, dans le crucifiement de la chair, surtout dans la constance et la fermeté.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs; voilà ce que je vous laisse à méditer, et ce qui doit être pour vous et pour moi le fruit de ce discours. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore, que si Jésus-Christ ne nous reconnaît devant son père, et ne rend témoignage en notre faveur, comme il l'a rendu en faveur de Jean-Baptiste, nous ne serons jamais du nombre de ses prédestinés et de ses élus. Il faut, pour être juste dans cette vie, que nous ayons le témoignage de Dieu en nous: *Qui credit, habet testimonium Dei in se* (JOAN., 5); et j'ajoute que, pour être glorifié dans l'autre, il faut que nous ayons le témoignage de Jésus-Christ pour nous. Or jamais Jésus-Christ ne nous rendra ce témoignage favorable dont dépend notre salut éternel, si nous ne sommes fermes comme saint Jean dans l'observation de la loi de Dieu, et si nous n'entrons dans cette sainte voie de la pénitence et de la mortification où a marché le saint précurseur. Pourquoi cela? parce que Jésus-Christ ne rendra témoignage qu'en faveur de ceux qui auront eu soin de se conformer à lui. Or, nous ne pouvons nous conformer à Jésus-Christ que par cet esprit de pénitence, accompagné et soutenu d'une inviolable persévérance; par conséquent le témoignage de cet Homme-Dieu nous est indispensablement nécessaire. Il le donne aujourd'hui au plus saint des hommes, qui est Jean-Baptiste; mais il ne le donne que fondé sur ces deux chefs, de l'austérité de sa vie, et de la solidité de sa vertu. Il n'est pas croyable que nous l'obtenions à des conditions plus douces, ni qu'il ait pour nous des lois de providence moins sévères et plus commodes. Savez-vous donc, chrétiens, ce que nous avons à craindre? c'est que Jésus-Christ, dans le jugement dernier, au lieu de rendre témoignage pour nous, ne le rende contre nous; et qu'au lieu que son témoignage, s'il nous était favorable, mettrait le sceau à notre justification et à notre prédestination, il ne fasse notre condamnation et notre réprobation. Si jamais cet affreux malheur nous arrivait, par où Jésus-Christ fortifiera-t-il son témoignage contre nous? par l'exemple de saint Jean, par la pénitence de saint Jean, par la retraite de saint Jean, en un mot, par l'énorme et monstrueuse opposition qui paraîtra entre la conduite de la plupart des chrétiens et celle de saint Jean.



Car comment nous sauverons-nous de cette contradiction, et qu'aurons-nous à y répondre? Jean, rempli du Saint-Esprit et sanctifié même avant sa naissance, n'a pas laissé d'embrasser une vie austère et pénitente; et moi qui suis pécheur, chargé devant Dieu du poids de mes iniquités, je veux mener une vie aisée et douce. Jean, dans la plus parfaite innocence, n'a pas laissé de mater sa chair par le jeûne et le cilice; et moi j'épargne la mienne qui est une chair de péché. Jean, à l'épreuve de toutes les tentations du monde, n'a pas laissé de fuir le monde; et moi qui suis la faiblesse même, je m'expose à tous les dangers du monde. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que saint Jean nous reprochera au tribunal de Dieu : car après avoir été témoin de Jésus-Christ dans le premier avènement de ce Dieu Sauveur, il viendra encore dans le second, et sera appelé en témoignage contre les lâches chrétiens : *Hic venit in testimonium.* (JOAN., 1.) Oui, il viendra, non plus pour servir de témoin à la lumière, mais pour servir de témoin contre l'iniquité. Ce sacré chef que vous conservez comme un précieux dépôt; ce chef dont la vue confondit l'impie Hérode, et le fit trembler jusque sur le trône; ce chef muet maintenant depuis qu'une mort sanglante lui a ôté l'usage de la voix, mais alors rappelé à la vie et plus éloquent que jamais, fera sortir de sa bouche des paroles foudroyantes qui atterront les pécheurs. Ah! grand saint, parlerez-vous donc contre ce peuple qui vous est spécialement dévoué? il vous honore et il vous invoque comme son protecteur; en deviendrez-vous l'accusateur et le juge? obtenez-lui ces grâces de conversion, ces grâces de sanctification qui le remettront dans la voie du salut que vous nous avez enseignée; surtout faites-lui bien comprendre ce fameux oracle, que, depuis le temps où vous avez vécu sur la terre, le royaume du ciel ne s'emporte que par violence : *A diebus Joannis Baptistæ regnum cælorum vim patitur.* (MATTH., 11.)

Du reste, chrétiens, parlant devant un prélat que je considère ici, non-seulement comme l'évêque et le pasteur de vos âmes, mais comme un des maîtres de l'éloquence de la chaire, où tant de fois il s'est distingué, j'aurais eu besoin, dans tout ce discours, des dons excellents qu'il a reçus du ciel, et qu'il a su si dignement et si saintement employer. Du moins, monseigneur, ai-je eu l'avantage de trouver en vous de quoi persuader à votre troupeau les saintes vérités que je viens de lui annoncer et de quoi les lui rendre sensibles : car en faisant l'éloge du précurseur de Jésus-Christ, je n'ai pu m'empêcher de bénir le ciel, qui, pour ma consolation, me fait voir encore aujourd'hui dans votre personne, un prélat rempli de l'esprit de Jean-Baptiste et imitateur de ses vertus; je veux dire un prélat aussi

éclairé que zélé, aussi fervent que vigilant, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, aussi aimable que vénérable; un prélat plein de vigueur et de force pour faire observer la discipline, mais en même temps plein d'onction et de douceur pour la faire aimer; un prélat qui, comme Jean-Baptiste, a édifié la cour, et que la cour a respecté; que le plus grand des rois a honoré de son estime; qui, prêchant aux grands du siècle avec une liberté tout évangélique, mais aussi avec une égale sagesse, les a instruits de leurs devoirs, et n'a pas craint de leur reprocher leurs désordres; un prélat dont la saine doctrine, la solide piété, la vie édifiante lui ont mérité l'auguste rang qu'il tient; et qui, sans cesse occupé de ses fonctions, n'a en vue que la gloire de Dieu, que les intérêts de Dieu, que l'accroissement du culte de Dieu; enfin, un prélat qui, dévoué aux travaux apostoliques, et, selon l'expression de saint Paul, n'estimant pas sa vie plus précieuse que lui-même, sacrifie tous les jours sa santé aux exercices de son ministère, à consacrer de dignes sujets et à les former pour servir utilement à son Église, à visiter les ouailles que la Providence lui a confiées, à sanctifier son peuple et à le conduire dans le chemin de la perfection chrétienne : *Parare Domino plebem perfectam.* (LUC., 1.) Voilà, monseigneur, les exemples que vous donnez; et qui, plus efficaces que mes paroles, sont, pour toute cette assemblée, autant d'exhortations pressantes et touchantes. Plaise au ciel que vous en suiviez, chrétiens, toute l'impression, et que par là vous arriviez un jour à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

## SERMON

POUR

### LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

*Respondens Simon Petrus, dicit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.*

Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. SAINT MATTHIEU, chap. 16.

Voilà, mes chers auditeurs, toute la substance de l'évangile de ce jour, et des importantes vérités qui y sont contenues; voilà sur quoi est fondée la gloire de saint Pierre votre illustre patron. C'est lui qui le premier a confessé la divinité de Jésus-Christ; et voilà pourquoi Jésus-Christ lui a donné, au-dessus des apôtres, cette primauté qui nous le rend si vénérable, et en vertu de laquelle il est le chef de toute l'Église. C'est lui qui, non-seulement pour sa personne, mais au nom de tous les autres apôtres, a le premier rendu témoignage que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, non pas sim-

plement par adoption, mais par nature : car il l'a reconnu Fils du Dieu vivant d'une manière qui ne convenait ni à Élie, ni à Jean-Baptiste, ni aux prophètes. Or Élie, Jean-Baptiste et les prophètes étaient, dans les termes de l'Écriture, enfants de Dieu par adoption. Il est donc vrai que saint Pierre, qui prétendait élever Jésus-Christ au-dessus d'eux, l'a confessé absolument Fils de Dieu, égal à Dieu, consubstantiel à Dieu : en un mot, Dieu lui-même. Et c'est pour cela, encore une fois, que Jésus-Christ a établi cet apôtre comme le fondement sur lequel il voulait édifier son Église, pour cela qu'il lui a mis en main les clefs du ciel, pour cela qu'il lui a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre : en sorte que toutes les prérogatives de saint Pierre ont été les suites heureuses et les fruits de cette confession de foi : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*. Ajoutons-y toutefois, chrétiens, l'ardent amour de ce glorieux apôtre pour Jésus-Christ : car la foi de saint Pierre, sans son amour, n'eût pas suffi. Il fallait que le chef de l'Église fût non-seulement le plus éclairé, mais le plus rempli de zèle et de charité. En effet, ce que Jésus-Christ promet aujourd'hui à saint Pierre, parce qu'il confesse sa divinité, n'a eu son accomplissement qu'après que le Fils de Dieu lui eut demandé s'il l'aimait plus que tous les autres. M'aimez-vous, Simon, fils de Jean ? lui dit ce Sauveur adorable après sa résurrection. Oui, Seigneur, lui répondit Pierre ; vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour vous. Paissez donc mes agneaux et mes brebis, reprit son divin maître : *Pasce agnos meos, pasce oves meas*. (JOAN., 21.) Ainsi, chrétiens, c'est sur la foi de saint Pierre, et sur l'amour de saint Pierre qu'est établie sa sainteté et sa prééminence : Voilà les deux sources des grâces dont il fut comblé. Il a été le pasteur des peuples, et le souverain pontife : pourquoi ? parce qu'il a reconnu Jésus-Christ pour le Fils du Dieu vivant, et parce qu'il a aimé Jésus-Christ jusqu'à verser pour lui son sang. Arrêtons-nous là : car il ne s'agit pas aujourd'hui de parler des grandeurs de saint Pierre, mais de ses vertus ; il ne s'agit pas de ce que nous devons admirer, mais de ce que nous devons imiter en lui ; il ne s'agit pas de relever son apostolat, et d'en concevoir de hautes idées, mais de nous édifier de ses exemples. Attachons-nous donc à sa foi et à son amour. En qualité de chrétiens, nous sommes les pierres vivantes de ce mystérieux édifice de l'Église, que Jésus-Christ est venu construire sur la terre. Et comme, après Jésus-Christ, votre saint patron en est la pierre fondamentale, il faut que nous soyons bâtis sur cette pierre : *Et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam*. (MATTH., 16.) Or pour cela il faut que nous participions à la foi et à l'amour de

saint Pierre ; pour cela il faut que la foi de saint Pierre soit la règle de la nôtre, et que l'amour de saint Pierre soit le modèle de notre amour ; il faut que nous croyions de cœur, et que nous confessions de bouche ce que le Père céleste, et non pas la chair et le sang, a révélé à saint Pierre ; et il faut que nous puissions dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre : Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Ainsi, chrétiens, comparons notre foi avec la foi de saint Pierre, et notre amour avec l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ. En deux mots, la foi de saint Pierre opposée à notre infidélité ; c'est la première partie : l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ, opposé à notre insensibilité ; c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de ce discours, et le sujet de votre attention, après que nous aurons salué Marie. *Ave, Maria*.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Je fais l'éloge du prince des apôtres, du chef visible de l'Église, du vicaire de Jésus-Christ en terre, mais qui, par une disposition particulière de la Providence, n'a pas laissé avec tout cela d'être pécheur ; qui, malgré tout cela, est tombé, et a eu besoin de se relever par la pénitence ; et qui, par la pénitence, est aussi rentré dans tous les privilèges et dans tous les droits attachés à son apostolat. Je parle d'un saint dont Jésus-Christ a béatifié la foi, et le zèle à confesser la foi ; mais qui, dans l'abondance même des lumières de sa foi, avant qu'il eût reçu le Saint-Esprit, n'a pas laissé d'avoir ses ténèbres, c'est-à-dire ses erreurs, et qui, malgré la ferveur de son zèle, a eu ses imperfections et ses faiblesses : or l'un et l'autre, dans le dessein de Dieu, doit aujourd'hui nous instruire, et contribuer à notre édification.

Il est donc du devoir de mon ministère, que je ne sépare point ces deux choses, et qu'en prédicateur fidèle de la divine parole, considérant saint Pierre dans l'état où l'Évangile nous le représente, je veux dire dans cet état de béatitude commencée, mais non encore consommée par la venue du Saint-Esprit, *Beatus es, Simon Barjona* (MATTH., 16), je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières, de ses faiblesses aussi bien que de ses ferveurs, de sa chute et de son péché aussi bien que de ses mérites. Il est vrai, c'est sur la foi de saint Pierre que la prééminence de sa dignité fut dès lors fondée ; mais après tout, la foi de saint Pierre n'était pas encore parfaite, quand Jésus-Christ lui dit : Vous êtes bienheureux, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous a révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel. Il est vrai, saint Pierre confessa que Jésus-Christ était le Fils du Dieu vivant, et c'est par cette confession qu'il mérita d'entendre ce que Jésus-Christ

lui répondit, Vous êtes Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Église; mais après tout, en ce moment-là saint Pierre n'était pas encore à l'épreuve des tentations où sa foi devait être exposée; il n'était pas encore inébranlable dans cette confession de foi qu'il faisait avec tant de zèle. Or c'est à nous, comme je l'ai dit, de profiter, non-seulement de l'exemple de sa foi, mais des imperfections même de sa foi; de l'exemple de sa foi en l'imitant, et des imperfections de sa foi en les évitant. C'est à nous d'apprendre de lui à confesser de bouche la foi que nous avons dans le cœur; et si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi, c'est à nous d'apprendre à réparer comme lui, par une fervente pénitence, cette honteuse et scandaleuse lâcheté: deux points, mes chers auditeurs, où je renferme toute cette première partie. Écoutez-moi; il n'y aura rien là qui ne soit proportionné à la capacité de vos esprits, ni rien que chacun de vous ne puisse et ne doive s'appliquer. Commençons.

La foi de saint Pierre était grande sans doute et très-grande, quand Jésus-Christ lui dit : *Beatus es* : Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean. Car en vertu de cette foi, saint Pierre avait tout quitté pour suivre Jésus-Christ; en vertu de cette foi, il avait marché sur les eaux pour aller à Jésus-Christ; en vertu de cette foi, plusieurs d'entre les disciples s'étant retirés du troupeau de Jésus-Christ, parce qu'ils se scandalisaient de sa doctrine sur le sujet de l'eucharistie, et Jésus-Christ ayant demandé aux apôtres s'ils voulaient aussi se séparer de lui, saint Pierre lui avait dit : Hé! Seigneur, à qui irons-nous? car vous avez les paroles de la vie éternelle. Tout cela, marques évidentes de la grandeur de sa foi, qui ne fut pas, dit saint Augustin, une foi de spéculation et en idée, mais une foi réelle et de pratique; qui ne fut pas une foi morte, mais une foi vive et animée; qui ne fut pas une foi stérile et infructueuse, mais une foi pour ainsi parler, riche et féconde, puisqu'elle produisit en lui de si surprenants et de si merveilleux effets. Tout cela, preuves incontestables que, dès son premier engagement avec Jésus-Christ, il l'avait reconnu pour Fils du Dieu vivant. Car, comme raisonne saint Augustin, s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas renoncé pour lui à tout ce qu'il possédait dans le monde; s'il l'avait cru seulement homme, il ne lui aurait pas dit, *Domine, si tu es, fube me ad te venire super aquas* (MATH., 14); Si c'est vous, Seigneur, commandez, et dès l'instant je marcherai sans crainte sur l'eau pour aller à vous; s'il l'avait cru seulement homme, il se serait scandalisé aussi bien que les autres, du commandement que lui fit Jésus-Christ

de manger sa chair et de boire son sang; s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas pris ce que Jésus-Christ leur annonçait de ce mystère, pour des paroles de vie et d'une vie immortelle : *Verba vitæ æternæ habes*. (JOAN., 6.) Il est donc vrai que ce n'était dès lors, ni la chair ni le sang, mais l'esprit même de Dieu qui lui avait donné les hautes et sublimes connaissances dont il se trouvait rempli.

Voilà, mes chers auditeurs, les qualités de la foi de saint Pierre, et voilà en quoi la foi de saint Pierre doit être le modèle de la nôtre. Prenez garde : ce fut une foi pratique, une foi efficace et agissante que celle de saint Pierre, et telle doit être notre foi; car une foi oisive, une foi qui s'en tient à des paroles, une foi qui ne consiste qu'en de belles et spécieuses maximes, une foi qui se borne à des sentiments, sans aller jusqu'aux œuvres, c'est une foi qui ne peut servir qu'à notre condamnation; c'est la foi des démons, qui croient, qui tremblent, et qui en demeurent là. Ce fut une foi généreuse, en vertu de laquelle saint Pierre abandonna non-seulement tout ce qu'il possédait, mais tout ce qu'il était capable de posséder, mais tout ce qu'il pouvait espérer, mais tout ce qu'il pouvait désirer; tellement qu'il eut bien raison de dire : *Ecce nos reliquimus omnia* (MATH., 19) : Voici que nous avons tout quitté. Et c'est ainsi que notre foi doit nous détacher de tout, en sorte que nous quitions tout, non pas toujours réellement et en effet, mais au moins de cœur : c'est-à-dire, que nous soyons disposés à quitter tout; que nous soyons dégagés de toute affection aux biens que nous possédons; que nous soutenions avec patience la perte de ces biens, quand il plaît à Dieu de nous les enlever; que nous soyons tranquilles et soumis, quand la Providence permet que ces biens diminuent; que nous nous dépouillions avec joie d'une partie de ces biens pour en assister les membres de Jésus-Christ et nos frères, qui sont les pauvres; car une foi en conséquence de laquelle on ne renonce à rien, on ne quitte rien, on ne se refuse rien, et l'on ne veut rien se refuser, c'est une foi chimérique, qui ne peut être de nul mérite devant Dieu, et que Dieu même réprouve. Ce fut une foi pleine de confiance, qui fit marcher saint Pierre sur les eaux, sans craindre le péril où il s'exposait, ni la tempête dont la mer était agitée; et si notre foi est telle que Dieu la demande, il faut qu'elle se soutienne au milieu des dangers du monde, au milieu des persécutions et des disgrâces du monde, au milieu des changements et des révolutions inévitables dans le cours du monde; car une foi qui doute, une foi qui hésite, n'a plus ce caractère de fermeté qui est essentiel à la vraie foi. Ce fut une foi à l'épreuve du scandale où tombèrent ces disciples incrédules qui, ne pouvant comprendre l'adorable mystère de nos autels que

Jésus-Christ leur annonçait, en prirent occasion d'abandonner ce Dieu Sauveur; et notre foi, comme celle de saint Pierre, doit nous fortifier contre tant de discours que nous entendons, contre tant d'exemples que nous avons sans cesse devant les yeux, afin que nous puissions faire à Dieu la même protestation que fit ce prince des apôtres : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego* (MARC., 14); Non, Seigneur, je ne m'éloignerai jamais de vous; quand tous les hommes vous auraient renoncé, et que de tous les hommes je resterais seul sous l'obéissance de votre loi, je ne m'en départirai jamais; fallût-il résister à toutes les puissances de la terre, fallût-il donner ma vie, vous me trouverez toujours fidèle; *Et si oportuerit me commori tibi, non te negabo.* (MARC., 14.)

Telle était, dis-je, la foi de saint Pierre; mais quelque grande que fût sa foi, j'ai ajouté qu'elle n'était pas encore parfaite, parce qu'il n'avait pas encore reçu le Saint-Esprit : il ne faut que lire l'Évangile pour en être persuadé; car immédiatement après que saint Pierre eut rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, le Fils de Dieu ayant déclaré à ses disciples qu'il allait à Jérusalem, et que là il devait être livré aux Gentils, moqué, outragé, déchiré de fouets, crucifié : Ah! Seigneur, reprit le saint apôtre, à Dieu ne plaise que tout cela vous arrive; parole dont Jésus-Christ parut indigné, et qui lui fit dire à ce chef même de son Église : Retirez-vous de moi, Satan; vous êtes un scandale pour moi, et vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre : *Vade post me, Satana, scandalum es mihi.* (MATTH., 16.) Il s'en fallait donc bien, remarque saint Chrysostôme, que la foi de saint Pierre ne fût dans le degré de perfection où elle devait être, puisqu'il se trouvait prévenu d'une erreur aussi pernicieuse et aussi grossière que celle de croire qu'il ne convenait pas à Jésus-Christ de mourir pour le salut des hommes. Elle n'était pas non plus parfaite, cette même foi, lorsque saint Pierre ayant d'abord marché avec confiance sur les eaux, mais voyant ensuite les flots de la mer agités, craignit et s'écria : Seigneur, sauvez-nous, autrement nous sommes perdus; sur quoi le Fils de Dieu lui fit ce reproche : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur? *Modicæ fidei, quare dubitasti?* (Id. 14.) Enfin sa foi était bien imparfaite, quand après avoir été trois ans entiers à l'école de Jésus-Christ, après avoir entendu si souvent ce divin maître expliquer les vérités évangéliques, il ne les comprenait pas; car, comme l'a formellement observé saint Luc, ce que cet adorable Sauveur disait à ses disciples de la nécessité des souffrances, de l'avantage des croix, du renoncement à soi-même, ils le regardaient comme des mystères cachés et comme autant de paradoxes :

*Et erat verbum istud absconditum ab eis.* (LUC., 18.)

Voilà, chrétiens, les ténèbres de la foi de saint Pierre; mais en même temps voilà les écueils de notre foi, et ce que nous devons éviter. Saint Pierre crut Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, mais il se scandalisa du mystère de sa passion et de sa mort; c'est ce qui nous arrive tous les jours, car nous adorons la personne de Jésus-Christ, mais nous nous scandalisons de sa croix, nous nous scandalisons de son Évangile : l'orgueil et l'amour-propre qui nous dominent, forment en nous une opposition secrète à ses maximes et à sa loi. Ce scandale paraît dans nos actions : nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens. Que fit Jésus-Christ, justement offensé du scandale de saint Pierre? Il le reprit avec aigreur, il le traita de Satan, il le rejeta. Prenez garde, mes frères, dit saint Hilaire : le Fils de Dieu brûlait d'un désir si ardent de souffrir pour nous, qu'il ne put voir sans indignation que Pierre entreprit de combattre ce dessein. Or, ce même Sauveur n'aurait-il pas encore plus droit de nous dire, comme à son apôtre? *Vade post me, Satana*; Allez hommes lâches et sensuels, amateurs de vous-mêmes et idolâtres de votre corps, vous n'avez jamais connu le prix de ma croix; car ce mystère de la croix est trop relevé pour vous; et tant que vous serez esclaves de vos plaisirs, vous ne comprendrez jamais que ce qui peut flatter la chair et satisfaire la cupidité. Dès que saint Pierre fut assailli de l'orage, il trembla, malgré la confiance qu'il avait d'abord marquée; et tandis que nous sommes dans la prospérité, que les choses du monde vont selon nos souhaits, et que rien ne nous trouble, nous nous confions en Dieu, nous nous soumettons à Dieu, nous bénissons Dieu; mais sommes-nous dans la peine et dans l'affliction, une disgrâce imprévue nous arrive-t-elle, les affaires du siècle prennent-elles pour nous un mauvais tour, c'est là que notre courage nous abandonne, nous commençons à douter de la providence du Seigneur, nous vous élevons contre elle, nous manquons de foi, ou nous n'avons qu'une foi timide et chancelante : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Mais avançons.

Saint Pierre ne se contenta pas de croire la divinité de Jésus-Christ, il la confessa hautement il la confessa avec zèle, il la confessa au nom de tous les apôtres; et c'est particulièrement en vue de cette confession de foi, que Jésus-Christ le choisit pour être la pierre fondamentale de son Église : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* (MATTH., 16.) Autre exemple que Dieu nous propose en ce saint jour; autre règle qu'il nous ordonne de suivre, et à laquelle nous devons nous conformer si nous voulons solidement établir notre salut; car pour être

sauvés, chrétiens, il ne suffit pas, selon saint Paul, que nous croyions de cœur, mais il faut encore que nous confessons de bouche; il ne suffit pas qu'intérieurement et dans l'âme nous adorions Jésus-Christ comme notre Dieu, mais il faut qu'au dehors, et devant les hommes, nous lui rendions le témoignage qui lui est dû; et comme toute l'Église est fondée sur la confession que fit saint Pierre de la divinité du Fils de Dieu, j'ajoute que le salut de chaque fidèle doit être fondé sur la confession qu'il fera de sa foi. Confession, prenez garde, s'il vous plaît, confession de foi dont l'obligation rigoureuse est également et de droit naturel, et de droit divin; confession qui renferme deux préceptes, l'un négatif, permettez-moi de m'exprimer de la sorte, après les théologiens, l'autre positif: l'un qui nous défend de rien faire, de rien dire qui soit seulement, même en apparence, contraire à la foi que nous professons; l'autre qui nous oblige à donner des marques publiques de cette foi, selon que les sujets et les occasions le demandent pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de l'Église: deux devoirs absolument indispensables, s'agit-il de tous les biens du monde et de sacrifier jusqu'à notre vie; confession selon laquelle, au jugement de Dieu, nous serons ou reconnus, ou réprouvés de Jésus-Christ. Car quiconque me reconnaîtra devant les hommes, disait cet adorable Sauveur, je le reconnaîtrai devant mon Père: *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo.* (MATTH., 10.) Et, par une règle toute contraire, quiconque devant les hommes m'aura renoncé, je le renoncerai en présence de mon Père: *Qui negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo.* (Id.) C'est donc à nous d'imiter saint Pierre dans cette confession si nécessaire: c'est ce qu'ont fait les martyrs, quand ils ont paru devant les juges de la terre, et qu'ils ont versé leur sang pour la cause de Jésus-Christ; c'est ce qu'ont fait tant d'hommes apostoliques, quand ils ont passé les mers et qu'ils ont pénétré jusqu'aux extrémités du monde pour y annoncer le nom de Jésus-Christ; et c'est ce que nous devons faire nous-mêmes, chacun dans notre condition, et autant que le demande l'honneur de Jésus-Christ.

Cependant, ô profondeur! ô abîme des conseils de Dieu! Pierre, tout éclairé qu'il était d'en haut, n'était pas encore inébranlable: c'était la pierre sur laquelle l'Église devait être bâtie; mais cette pierre n'avait point encore toute la stabilité nécessaire pour l'affermissement de l'Église. En un mot, saint Pierre, après avoir confessé Jésus-Christ, le renonça; après avoir dit à cet Homme-Dieu, vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, il fut assez faible et assez lâche pour dire, parlant de ce même Sauveur: Je ne le connais point. Dieu le permit ainsi, chrétiens, et la Providence eut en cela ses desseins par-

ticuliers, que nous devons adorer. Mais dans cet exemple, reconnaissons-nous nous-mêmes, car voilà ce que nous faisons en mille rencontres: nous confessons Jésus-Christ de bouche; mais combien de fois dans la pratique l'avons-nous renoncé plus indignement et plus honteusement que saint Pierre? combien de fois et en combien d'occasions n'avons-nous pas rougi d'être chrétiens? combien de fois avons-nous paru devant les autels du Seigneur, comme si jamais nous ne l'avions connu? et cela, tantôt par un respect humain, tantôt par une fausse politique, tantôt par un libertinage affecté, tantôt par un scandale qui nous a entraînés, et à quoi nous n'avons pas eu la force de résister; d'autant plus coupables, en trahissant notre foi, qu'il ne s'agissait pas pour nous, comme pour saint Pierre, de perdre la vie. Chute de saint Pierre, qui doit toujours nous faire trembler, qui que nous soyons, et quelque fermes, jusqu'à présent, que nous ayons pu être; car si cet apôtre, et ce prince même des apôtres a eu un sort si déplorable, que ne devons-nous pas craindre pour nous? si ce fondement de l'Église de Jésus-Christ a été ébranlé, s'il est tombé en ruine, nous qui sommes la faiblesse même, la fragilité même, la pusillanimité même, avec quelle défiance de nous-mêmes et quelle frayeur des jugements de Dieu ne devons-nous pas nous conduire? Chute de saint Pierre, qui procéda de trois causes: de sa présomption, de son orgueil, de son imprudence. De sa présomption, qui lui fit dire à Jésus-Christ, avant que de s'être bien éprouvé lui-même, Je suis prêt à vous suivre jusqu'à la mort; quoique Jésus-Christ lui eût dit: Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. De son orgueil, car il se préféra à tous les autres apôtres; en sorte que le Fils de Dieu leur ayant dit: Vous m'abandonnerez tous aujourd'hui, Pierre, rempli d'une vaine opinion de lui-même, lui répondit hautement: Quand tous les autres vous abandonneraient, pour moi, je ne vous abandonnerai pas. De son imprudence; tout faible qu'il était, il ne laissa pas de s'exposer à l'occasion, en entrant dans la maison du pontife, et en demeurant au milieu des ennemis de Jésus-Christ. Trois causes, mes chers auditeurs, qui nous font tous les jours tomber dans le même désordre que saint Pierre: nous sommes présomptueux comme lui, vains comme lui, imprudents et téméraires comme lui. Chute de saint Pierre, qui doit, après tout, nous consoler, puisque le dessein de Dieu, en la permettant, a été de nous faire voir, dans la personne de cet apôtre, un pécheur prédestiné pour être un vase de miséricorde.

Et par quelle pénitence en effet se releva-t-il d'une telle chute, et la répara-t-il? Pénitence la plus prompte; il ne fallut pour le toucher et le convertir, qu'un regard du Fils de Dieu: pénitence la plus fervente; il pleura, et il pleura amèrement: pénitence

tence la plus constante; durant tout le reste de sa vie oublia-t-il jamais son péché, et ne l'eut-il pas toujours devant les yeux, pour le pleurer toujours avec la même amertume? pénitence qui non-seulement rétablit sa foi, mais qui le mit en état de rétablir la foi de tous les autres; car c'est à lui que le Sauveur du monde avait dit : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* (JOAN., 21); Quand vous serez converti et que vous serez revenu de votre égarement, travaillez à rappeler vos frères dispersés, à les rassembler et à les confirmer : or, n'est-ce pas ce qu'il a fait, et n'eut-il pas une grâce particulière pour gagner les cœurs les plus endurcis, pour convaincre les esprits les plus opiniâtres, et pour leur inspirer le don de la foi? Dès les premières prédications qu'il fit aux Juifs, ne soumit-il pas à l'Évangile, tantôt jusqu'à trois mille âmes, tantôt jusqu'à cinq mille? et dans le cours de son apostolat, combien de provinces a-t-il éclairées, combien d'Églises a-t-il fondées? Ah! mes chers auditeurs, il parlait à des Juifs déclarés contre la loi qui leur annonçait; il parlait à des païens élevés dans les superstitions et les ténèbres de la plus grossière idolâtrie; et cependant il les persuadait, il les sanctifiait, il en faisait de parfaits chrétiens : nous vous prêchons la même loi que lui, nous vous annonçons les mêmes vérités; par quel monstrueux renversement ne seraient-elles pas aussi efficaces dans le centre du christianisme, quelles l'ont été au milieu du judaïsme et du paganisme? Quoi qu'il en soit, attachons-nous à la foi de saint Pierre; et si nous sommes tombés comme lui, faisons pénitence comme lui; disons à Jésus-Christ : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*. Oui, Seigneur, je veux vivre et mourir dans cette sainte foi, qui vous reconnaît pour l'envoyé de Dieu, pour le Christ et le Fils de Dieu; si le libertinage de mon cœur m'a séduit en certaines rencontres et en certains temps de ma vie, maintenant que votre grâce répand dans mon esprit une lumière toute nouvelle, je renonce à mes erreurs, et je vous rends l'hommage d'une foi soumise et docile. Jamais saint Pierre ne se dévoua plus ardemment à votre service qu'après son péché, et mes égarements passés ne serviront qu'à redoubler mon zèle pour vous. Ainsi, chrétiens, devons-nous imiter la foi de ce saint apôtre, pour imiter encore son amour, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Selon l'ordre que nous a marqué saint Paul, le fondement de toutes les vertus, c'est la foi; mais la charité en est le comble et la perfection : *Major autem horum est charitas* (1. Cor., 13) : aussi le Sauveur ne donna-t-il à saint Pierre, préférablement à tous les autres apôtres, le gouvernement de son Église, que parce que, entre tous les autres, ce fut

saint Pierre qui lui témoigna le plus d'amour. En conséquence de sa foi, ou plutôt de sa confession de foi, Jésus-Christ lui avait promis les clefs du ciel, la puissance de lier et de délier, la juridiction spirituelle et universelle sur tout le monde chrétien. Mais comment fut-il mis en possession de ces clefs, de cette puissance et de cette autorité souveraine? par son amour, et à cause de son amour. L'amour donc, dit saint Augustin, acheva ce que la foi avait commencé. Saint Pierre, en confessant la divinité de Jésus-Christ, avait mérité que Jésus-Christ lui fit cette promesse solennelle et authentique, C'est sur vous que je bâtirai mon Église, et par vous que je la gouvernerai; et saint Pierre, par son amour pour Jésus-Christ, mérita que Jésus-Christ ratifiât dans la suite et accomplît cette promesse. Appliquons-nous encore ceci, mes chers auditeurs; et après en avoir tiré une nouvelle matière d'éloge pour notre glorieux apôtre, tirons-en pour nous-mêmes une nouvelle instruction.

Le Sauveur du monde, comme il s'y était engagé, veut établir saint Pierre pasteur de son troupeau et chef de son Église, mais pour cela que fait-il? Il ne demande plus à son apôtre : Que disent de moi les hommes? mais il lui demande : M'aimez-vous? *Simon Joannis, amas me?* (JOAN., 21.) Et, sans se contenter d'un amour ordinaire, il ajoute : Avez-vous plus d'amour pour moi que tous ceux-ci? c'était des autres apôtres qu'il parlait; *Simon Joannis, diligis me plus his?* (Id.) Non pas, dit saint Chrysostôme, que cet Homme-Dieu eût besoin d'interroger de la sorte saint Pierre pour être instruit de ses sentiments, puisqu'il n'ignorait rien de tout ce qui se passait dans son cœur; mais il l'interroge, pour donner lieu à saint Pierre d'effacer, par une protestation d'amour jusqu'à trois fois répétée, le crime qu'il avait commis en renonçant trois fois ce divin maître; il l'interroge pour faire voir quel doit être celui à qui cet adorable pasteur veut confier ses ouailles, puisque ce n'est qu'à celui qui aime Jésus-Christ, et qu'on ne mérite de conduire ce troupeau fidèle qu'autant qu'on aime Jésus-Christ; il l'interroge pour montrer par là combien Jésus-Christ aime lui-même son troupeau, puisqu'il n'en veut donner le soin qu'à celui qui lui témoigne plus d'amour; mais que répond saint Pierre? Vous savez, Seigneur, que je vous aime : *Etiam, Domine, tu scis quia amo te.* (Id.) Hé bien! répond le Fils de Dieu, paissez donc mes agneaux, c'est-à-dire mes fidèles : *Pasce agnos meos.* (Id.) Car ce sont les miens, et non pas les vôtres, et je veux que vous les gouverniez comme étant à moi et non pas à vous; et qu'en les conduisant, vous n'y cherchiez point votre intérêt, mais leur utilité et ma gloire. Ce n'est pas assez : le Fils de Dieu lui demande une seconde fois, M'aimez-vous? pourquoi? afin qu'il

paraîsse davantage que l'amour de saint Pierre est un amour éprouvé et solide; et pour une troisième fois il lui demande, M'aimez-vous plus que tous les autres? afin de tirer de lui cette parole si vive et si animée, Vous savez toutes choses, Seigneur, et par là même vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour la vôtre; sur quoi Jésus-Christ ne lui dit plus seulement, Paissez mes agneaux, *Pasce agnos meos* (JOAN., 21), mais, Paissez mes brebis, *Pasce oves meas*, voulant ainsi lui faire entendre qu'il ne lui donnait pas seulement le soin de son troupeau, mais des pasteurs de son troupeau marqués sous la figure des brebis qui nourrissent les agneaux.

C'est donc sur l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ qu'est fondée la prééminence de sa dignité et de la juridiction qu'il a eue sur toute l'Église. Mais quelles furent les qualités de cet amour? c'est ce que nous devons considérer, et ce qui doit servir à votre édification. En deux mots, ce fut un amour humble, et ce fut un amour généreux. Amour humble, et par là opposé au zèle présomptueux de cet apôtre pour Jésus-Christ dans le temps de sa passion. Amour généreux, et par là opposé à la faiblesse et à la lâcheté de cet apôtre lorsqu'il renonça Jésus-Christ. Or, dans l'une et dans l'autre de ces deux qualités, l'amour de saint Pierre doit être le modèle du nôtre. Appliquez-vous.

Ce fut un amour humble; car Jésus-Christ demandant à saint Pierre: M'aimez-vous plus que tous vos frères? Pierre ne lui répondit pas: Oui, Seigneur, je vous aime plus qu'eux; mais il se contenta de lui dire simplement: Je vous aime; n'osant pas se préférer, ni même se comparer à eux. Il ne dit pas même absolument à Jésus-Christ, Je vous aime; mais, Vous savez, Seigneur, que je vous aime: comme s'il eût voulu lui dire: C'est à vous, Seigneur, d'en juger: car vous êtes le scrutateur des cœurs. Peut-être me tromperais-je dans le jugement que je porterais du mien; peut-être me flatterais-je d'avoir pour vous plus d'amour que je n'en ai; peut-être présumerais-je de moi-même: mais vous en êtes le juge, et vous connaissez mes véritables sentiments. Aussi quand le Fils de Dieu l'interrogea de la sorte, ce ne fut pas tant pour éprouver son amour, par comparaison avec les autres apôtres, que pour éprouver son humilité; car il n'ignorait pas que saint Pierre ne pouvait savoir quelles étaient les dispositions intérieures des apôtres, et par conséquent qu'il ne pouvait pas dire: Je vous aime plus qu'eux. Mais ce divin maître voulut que Pierre fît voir son humilité, et qu'au lieu de dire comme autrefois, Quand tous les autres ne vous aimeraient pas, je vous aimerais; il dit seulement: Je vous aime. Ah! chrétiens, sans l'humilité il n'y a point d'amour ni de vraie charité; et si l'amour de Dieu était mêlé

d'orgueil, il cesserait d'être amour de Dieu, et dégèrerait dans un amour criminel de soi-même. C'est sur cette humilité que Jésus-Christ a établi la première de toutes les dignités; c'est sur ce fondement que doivent être établies toutes les vertus.

Cependant, notre saint apôtre s'attrista, et il s'affligea, voyant que Jésus-Christ lui demandait jusqu'à trois fois: M'aimez-vous? et pourquoi s'affligea-t-il? c'est, répond saint Chrysostôme, qu'il commença à se défier de soi-même; c'est qu'il commença à douter si en effet il aimait autant Jésus-Christ qu'il prétendait l'aimer; c'est qu'il commença à craindre que Jésus-Christ ne vît dans le fond de son cœur quelque disposition contraire à l'amour sincère qu'il se flattait d'avoir pour cet Homme-Dieu. Il se souvint de la prédiction que le Sauveur du monde lui avait faite, dans une autre rencontre, en lui disant: Vous me renoncerez jusqu'à trois fois; ce qui était arrivé malgré ses protestations et ses résolutions; et il craignit qu'il n'en arrivât ici de même, et que la demande du Fils de Dieu ne lui annonçât dans l'avenir une chute nouvelle, et aussi funeste que la première. Voilà ce qui l'attrista et ce qui l'affligea: car, touché qu'il était de l'amour le plus solide pour Jésus-Christ, rien ne lui parut plus douloureux et plus affligeant que de n'être pas assuré de cet amour. N'aimer pas Jésus-Christ, c'est ce qu'il regarda comme le souverain mal, et le comble de tous les maux. Et d'être seulement soupçonné de n'aimer pas cet aimable Sauveur, ce fut pour lui un sujet de tristesse dont il se sentit presque accablé: *Contristatus Petrus*. (JOAN., 21.) Ah! Seigneur, lui dit-il, ne m'affligez pas jusqu'à ce point, que de me laisser dans un tel doute. Je crois vous aimer; mais pour rendre mon amour plus certain, mettez-le à telle épreuve qu'il vous plaira. Le plus sensible témoignage de l'amour, c'est d'être prêt à mourir pour celui qu'on aime; je veux bien passer par cette épreuve; et déjà dans la préparation de mon cœur, je donne ma vie pour vous: *Et animam meam pro te ponam* (Id. 13.) Tirez-moi seulement, Seigneur, de cette cruelle incertitude où je suis, et du trouble où vous me jetez en me demandant si je vous aime. La mort me serait mille fois plus douce, et je mourrais tranquille, si je pouvais compter que je vous aime et que vous m'aimez.

Il n'était pas possible que Jésus-Christ, qui avait admiré l'humilité du centenier, et celle de la femme chananéenne, ne fût touché de l'humilité de son apôtre. Il exauça ses vœux; et pour lui marquer combien il se tenait sûr de son amour, il le mit à la tête de tous les apôtres, il l'éleva au-dessus d'eux; il le distingua: tant il est vrai, chrétiens, que comme celui qui s'exalte lui-même sera abaissé, celui, au contraire, qui s'abaisse sera exalté. Quand

saint Pierre présuma de lui-même, et qu'il se crut assez fort pour résister à la tentation, Dieu permit qu'il succombât, afin de lui faire connaître sa faiblesse; mais quand il s'humilia, et que dans une sainte défiance de ses propres sentiments, il n'osa faire fond sur son cœur, c'est alors que Dieu le plaça dans le plus haut rang, et que Jésus-Christ, par la plus éclatante distinction et sans nulle réserve, le fit dépositaire de ses droits et de sa puissance. Amour de saint Pierre, amour humble; et, de plus, amour généreux, autre qualité bien remarquable.

Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, amour patient, amour héroïque, opposé à l'amour lâche, à l'amour timide, à l'amour faible et languissant que cet apôtre avait fait paraître. Amour fervent : de quel feu et de quelle ardeur était animé cet apôtre, quand il prêchait Jésus-Christ, quand il rendait hautement témoignage à Jésus-Christ, quand il formait et qu'il exécutait tant de saintes entreprises pour Jésus-Christ? Amour patient : que ne dut point souffrir cet apôtre au milieu de tant d'ennemis qu'il eut à combattre, et de tant d'obstacles qu'il eut à surmonter pour la propagation de l'Évangile de Jésus-Christ, et pour l'affermissement de son Église? ni les courses fréquentes, ni les longs voyages, ni les veilles continuelles, ni les misères, ni les persécutions, ni les prisons, jamais rien put-il lasser son zèle et le rebuter? Amour héroïque, en vertu duquel cet apôtre eut le courage et la force de s'exposer à la plus cruelle et la plus honteuse mort : vous me direz qu'il fut crucifié, et que la croix n'était plus un supplice ignominieux, puisque dans la personne de Jésus-Christ elle était plutôt devenue un sujet de gloire; vous me direz que Jésus-Christ ayant subi lui-même ce genre de mort, les vrais disciples ne doivent plus le regarder comme un opprobre, mais comme un triomphe. J'en conviens; mais c'est de là même que je tire une preuve incontestable de ma proposition; car saint Pierre ne put envisager la croix comme le sujet de sa gloire, que parce qu'il aimait Jésus-Christ de l'amour le plus héroïque. Saint Pierre ne put désirer la croix, ne put soupirer après la croix, ne put aller chercher la croix, que parce qu'il fut transporté pour Jésus-Christ d'un amour sans bornes, et qu'il voulut lui en donner une marque, en lui rendant amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. Saint Pierre ne put s'estimer heureux de mourir sur la croix comme Jésus-Christ, que parce que l'excès de son amour lui fit souhaiter d'être en tout semblable à cet Homme-Dieu, et même jusqu'à la mort et à la mort de la croix.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est sur le modèle du prince des apôtres que nous devons tous nous former : car nous avons tous la même obligation

d'aimer Dieu, et Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et Dieu lui-même. Or notre amour pour Dieu, et pour le Fils de Dieu, est-ce un amour généreux comme celui de saint Pierre; c'est-à-dire, est-ce un amour fervent? est-ce un amour patient? est-ce un amour héroïque? Prenez garde : est-ce un amour fervent? mais qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour Dieu, et que faisons-nous? Peut-être appelons-nous amour de Dieu certains discours vagues et sans fruit : car telle est l'illusion ordinaire de s'en tenir à de spécieuses paroles qui ne coûtent rien, et qui dans la pratique ne vont à rien. Peut-être prenons-nous pour amour de Dieu certains sentiments dont le cœur est quelquefois touché, mais sans effet. Autre erreur encore plus subtile et plus dangereuse : on compte pour beaucoup quelques mouvements affectueux dont l'âme se sent remuée et attendrie; mais si les œuvres manquent, si l'on mène une vie tranquille et oisive, si, dès qu'il faut agir, qu'il faut prier, qu'il faut soulager les pauvres, qu'il faut visiter les hôpitaux, les prisons, qu'il faut vaquer aux exercices de la religion, on devient lâche et paresseux, que servent alors les plus beaux sentiments, et de quel prix peuvent-ils être devant Dieu? Est-ce un amour patient? mais qu'avons-nous souffert jusqu'à présent pour Dieu, et que voulons-nous souffrir? une faible violence qu'il y a à se faire, une légère contradiction qu'il y a à soutenir, n'est-ce pas assez pour déconcerter toute notre piété, et pour éteindre tout le feu de ce prétendu amour de Dieu, qui paraissait à certaines heures si vif et si animé? On suit Jésus-Christ jusqu'à la cène, mais on l'abandonne au Calvaire; on aime Dieu, ou l'on croit l'aimer, et cependant on ne voudrait pas se gêner pour lui dans la moindre rencontre, se refuser pour lui le moindre plaisir, sacrifier pour lui le moindre intérêt. Est-ce un amour héroïque? car il doit être tel pour être un véritable amour de Dieu; et s'il n'est pas assez fort, assez efficace pour me disposer à verser mon sang en certaines occasions, et à donner ma vie pour Dieu, ce n'est plus un amour de Dieu. Or, de bonne foi, mes chers auditeurs, peut-on penser que nous soyons dans une pareille disposition, quand on nous voit céder si aisément aux premiers obstacles qui se présentent, et nous rendre, lorsqu'il est question du service de notre Dieu, à des difficultés que nous surmontons tous les jours pour le monde? Si donc Jésus-Christ nous faisait aujourd'hui la même demande qu'il fit à saint Pierre, *Amas me?* M'aimez-vous? pourrions-nous lui répondre? Oui, Seigneur, je vous aime, et vous le savez : *Domine, tu scis, quia amo te.* (JOAN., 21.) Si nous osions le dire, nos œuvres ne nous démentiraient-elles pas? Cependant sans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, Homme-Dieu et notre espérance, que pouvons-nous être autre chose



devant Dieu que des anathèmes et des sujets de malédictions? Ah! chrétiens, ranimons dans nos cœurs ce saint amour; et si nous ne l'avons pas, ne cessons point de le demander à Dieu. Servons-nous de notre foi pour l'exciter davantage et pour le rendre plus ardent; et, par un heureux retour, cette charité divine servira à vivifier notre foi et à la rendre plus agissante. Pour l'un et pour l'autre, employons auprès de Dieu l'intercession du glorieux apôtre dont nous solennisons la fête: c'est le patron de tous les fidèles, puisqu'il est le chef de toute l'Église; et c'est en particulier le vôtre dans cette église, où il est spécialement honoré. En lui adressant nos prières, travaillons à imiter ses vertus, pour avoir part à sa gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

## AUTRE SERMON

POUR

### LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

#### SUR L'OBÉISSANCE A L'ÉGLISE.

*Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalébunt adversus eam.*

Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. SAINT MATTHIEU, chap. 16.

Ce sont, en peu de paroles, deux grands éloges tout à la fois prononcés par la bouche de Jésus-Christ, l'un en faveur de saint Pierre, le prince des apôtres, dont nous célébrons aujourd'hui la fête; et l'autre en faveur de l'Église. Saint Pierre est le fondement sur qui l'Église a été bâtie et sur qui elle subsiste: voilà l'abrégé de toutes ses grandeurs.

L'Église est un édifice spirituel, dont la solidité et la fermeté sont à l'épreuve de tous les efforts de l'enfer: voilà tout qui se peut dire de plus avantageux et de plus glorieux pour elle. Jésus-Christ ne sépare point ces deux choses, parce que ces deux choses sont renfermées l'une dans l'autre. La gloire de saint Pierre vient de ce que l'Église est fondée sur lui, et la force de l'Église vient de ce qu'elle est fondée sur saint Pierre; c'est l'Église qui honore saint Pierre; et c'est saint Pierre qui soutient l'Église: car, encore une fois, chrétiens, voilà proprement le mystère de ces paroles du Fils de Dieu, que j'ai prises pour mon texte: *Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam.* Ce serait trop entreprendre, que d'embrasser ces deux sujets dans un seul discours; ainsi je me borne à vous parler de l'Église, et en particulier, de l'obéissance que nous lui devons: matière d'une extrême

conséquence, et l'une des plus importantes qu'un prédicateur puisse traiter dans la chaire. Car l'Église, chrétiens, est l'épouse de Jésus-Christ, et Jésus-Christ veut que son épouse soit écoutée, qu'elle soit obéie, et qu'on ait recours à elle comme à l'oracle; c'est cette Sion d'où sort la loi, et cette Jérusalem d'où la parole de Dieu est annoncée. Marie même, toute mère de Dieu qu'elle était, s'est glorifiée de ce titre de fille de l'Église. Avant que d'expliquer mon dessein, adressons-nous à cette vierge si fidèle, et disons-lui: *Ave, Maria.*

Pour entrer dans le dessein de ce discours, je trouve que l'Église exerce envers les fidèles deux fonctions différentes; elle les instruit et elle les gouverne: elle les instruit par les vérités qu'elle leur propose, et elle les gouverne par les commandements qu'elle leur fait; elle les instruit en leur apprenant ce qu'elle a appris elle-même du Fils de Dieu, son époux, et elle les gouverne en leur prescrivant des lois. Le Sauveur des hommes lui a donc donné deux sortes de pouvoirs, l'un d'enseigner de sa part, et l'autre de commander: l'un pour nous dire, Croyez ceci, et l'autre pour nous dire, Faites cela. Or, sur ces deux pouvoirs qui conviennent à l'Église, je fonde l'obligation de deux sortes d'obéissance qui lui sont dues, dont la première est une obéissance de l'esprit, et la seconde une obéissance du cœur. Nous lui devons l'obéissance de l'esprit, parce qu'elle nous propose les vérités de la foi; c'est le premier point: nous lui devons l'obéissance du cœur, parce qu'elle nous impose des lois et des préceptes pour le règlement de notre vie: c'est le second point. Parce qu'elle a droit de nous dire, Croyez ceci, Dieu nous oblige d'avoir pour elle une parfaite soumission d'esprit; et parce qu'elle a droit de nous dire, Faites cela, Dieu veut que nous lui obéissions avec une entière soumission de cœur. Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous fussions bien persuadés de ces deux devoirs! Je dis persuadés dans la pratique; car dans la spéculation nous n'en doutons pas, et nous sommes trop catholiques pour former là-dessus quelque difficulté. Mais je voudrais sur cela même que nous eussions dans toute notre conduite un zèle proportionné aux lumières que Dieu nous a données. Car voici en deux mots toute la perfection d'un homme chrétien, en qualité d'enfant de l'Église: d'avoir un esprit docile et soumis pour tout ce que l'Église nous enseigne, et d'avoir une volonté prompte et agissante pour tout ce que l'Église nous ordonne: c'est à quoi je vais vous exciter, et ce qui fera tout le sujet de votre attention.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Tel est, chrétiens, l'ordre de la Providence et il faut que nous convenions que la raison même le

demandait ainsi : c'est à l'Église de nous proposer les vérités de la foi, et c'est à nous de les recevoir et de nous y soumettre. Pourquoi cette dépendance où nous sommes de l'Église, quand il s'agit de la foi divine? parce que Dieu, dit saint Cyprien, a établi l'Église pour être la dépositaire, l'organe, et s'il est besoin, l'interprète des vérités qu'il nous a révélées. La dépositaire, pour nous les conserver; l'organe, pour nous les annoncer; et, quand il est nécessaire, l'interprète, pour nous les expliquer. Or, reconnaître dans l'Église ces trois qualités, comme nous les reconnaissons, et acquiescer ensuite, avec docilité et soumission d'esprit, à ce qu'elle nous propose comme révélé de Dieu, c'est ce que j'appelle rendre à l'Église l'obéissance la plus parfaite dont nous soyons capables, qui est l'obéissance de l'entendement.

Je sais, mes chers auditeurs (ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque), je sais qu'à parler proprement et exactement, la parole de l'Église n'est point la parole de Dieu; mais je dis que c'est à l'Église de nous mettre en main ce précieux dépôt de la parole de Dieu; je dis que c'est à l'Église de nous déterminer en quel sens il faut entendre cette parole de Dieu; parce qu'il n'est pas juste qu'un particulier s'en fasse l'arbitre, beaucoup moins que des choses aussi importantes et aussi essentielles que celles-là dépendent, sans distinction, du discernement d'un chacun et de son jugement. N'entrez-vous pas déjà dans ma pensée? Et parce que nous n'avons que deux sources de la parole de Dieu, ou de la révélation de Dieu, l'une qui est l'Écriture, et l'autre la tradition, je dis que c'est à l'Église de nous garantir premièrement, et puis de nous expliquer l'Écriture; je dis que c'est à l'Église de nous rendre témoignage et de nous assurer de la tradition; je dis qu'elle a pour cela un pouvoir et une autorité qu'elle a reçue du Fils de Dieu, et que ce pouvoir n'a été donné qu'à elle. Or, l'Église ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de lui obéir; et puisque ce pouvoir n'a été donné qu'à elle, c'est à elle, et non point à d'autres, que nous devons nous attacher; à elle singulièrement et uniquement que nous devons nous soumettre en tout ce qui regarde l'exercice de ce pouvoir, c'est-à-dire dans les contestations qui peuvent naître sur les matières de la foi; dans les doutes particuliers que nous formons quelquefois, et dont notre raison est troublée, sur certains points de religion; dans les difficultés qui se présentent, et qui sont même inévitables, ou sur l'obscurité de la tradition, ou sur l'intelligence de l'Écriture, de sorte qu'en tout cela l'Église soit notre oracle, et que sa décision nous serve de règle, mais de règle absolue et souveraine, parce que c'est elle, selon l'apôtre, qui est la colonne et le soutien de la vérité. *Columna et firma-*

*mentum veritatis.* (1. Tim., 3.) Voilà ce que je dis, chrétiens, et ce que je prétends, avec saint Jérôme, être le grand principe de sagesse pour tout homme qui veut vivre dans la possession d'une foi tranquille et paisible; disons mieux, d'une foi solide et prudente, puisque c'est ainsi que les premiers hommes du christianisme l'ont toujours entendu et l'ont toujours pratiqué.

De là vient que saint Augustin, qui, sans contredit, fut l'esprit du monde le plus éclairé, et qui eût pu, avec plus de droit, juger des choses par ses propres lumières, protestait hautement qu'il n'aurait pas même cru à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne l'y eût engagé : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.* (August.) Parole qui mille fois a confondu l'orgueil de l'hérésie, et qui de nos jours a servi de puissant motif à la conversion d'une infinité d'âmes élues, que Dieu a tirées du schisme et de l'erreur, pour faire paraître en elles les richesses de sa miséricorde et de sa grâce. Non pas, dit le savant Guillaume de Paris, que saint Augustin n'eût pour l'Évangile tout le respect et toute la vénération nécessaire; mais parce que cet incomparable docteur était convaincu qu'il n'y avait point d'autre évangile dans l'Église de Dieu, que celui dont l'Église de Dieu nous répondait, et dont nous pouvions être sûrs, comme l'ayant reçu par elle. C'est pour cela qu'il ne déférait à l'Évangile, qu'à proportion de sa déférence pour l'Église même : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.* Et il avait raison. Car, sans ce témoignage de l'Église, qui m'a dit que ce livre que je reconnais, et que j'appelle l'Évangile est en effet l'Évangile de Jésus-Christ? qui m'a dit que la version que je lis, et qui sous le nom de Vulgate, passe aujourd'hui pour authentique, est une version pure et conforme au texte original? qui m'a dit qu'en mille endroits où le sens en paraît obscur, il doit être entendu d'une façon, et non pas d'une autre? Combien de libertins et de mondains ont abusé de l'Évangile, le prenant, tout divin qu'il est, dans des sens erronés et extravagants? combien d'hérésiarques et de novateurs l'ont corrompu jusqu'à s'en faire eux-mêmes un sujet de ruine, après en avoir fait aux autres un sujet de division et de scandale? combien d'imposteurs et de fourbes, dès la naissance même du christianisme, ont débité de faux évangiles, qu'ils ont supposés pour vrais; et combien de versions du vrai, non-seulement infidèles, mais empoisonnées, le siècle de Luther et de Calvin a-t-il répandues dans le monde? N'est-ce pas l'Évangile mal interprété, mal expliqué, mal traduit, qui a engendré toutes les sectes? s'est-il jamais élevé une hérésie qui n'ait prétendu avoir l'Évangile pour soi? Moi donc, qui n'ai été contemporain, ni de Jésus-Christ, ni des

évangélistes, et à qui cet Homme-Dieu n'a pas immédiatement parlé, en sorte que j'en puisse juger par ce que j'ai ouï, ou par ce que j'ai vu, comment me conduirai-je? M'en rapporterai-je à mes lumières, à mes conjectures? j'aurai donc plus de présomption que saint Augustin, qui n'a pas voulu s'en rapporter aux siennes! En consulterai-je un plus habile et plus intelligent que moi? il faudra donc qu'il le soit plus que saint Augustin même, et c'est ce que je ne trouverai pas. M'en tiendrai-je à l'incertitude? il n'y aura donc plus pour moi d'Évangile, puisqu'en fait d'Évangile même, je n'aurai plus rien d'assuré sur quoi je puisse faire fond. Le seul parti qui me reste, mais qui seul me met à couvert de tous ces inconvénients, c'est que je m'adresse à l'Église, à qui ce trésor de l'Évangile fut confié par Jésus-Christ; et pour laquelle le Fils unique de Dieu a demandé que la foi ne manquât jamais; que j'aie, dis-je, recours à elle, et qu'à l'exemple de saint Augustin, je l'écoute, parce qu'elle est spécialement inspirée du Saint-Esprit, et qu'elle a un don d'infaillibilité que Dieu lui a promis, et qu'il n'a promis à nul autre; or, cette nécessité où je suis réduit de recourir à l'Église et de l'écouter, est la preuve invincible de l'obéissance et de la soumission d'esprit que je lui dois; et c'est ce que saint Augustin m'a fait comprendre par cette maxime : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.*

Maxime de saint Augustin, sans laquelle on ne peut conserver dans l'Église de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. La paix, puisque sans cela les contestations y seraient éternelles : je dis les contestations sur l'Écriture et sur le sens de l'Écriture; l'Écriture toute seule ne les finissant pas, au contraire, en étant elle-même le sujet, et n'y ayant plus d'auteurs d'autorité à laquelle on fût obligé de se soumettre, plus de tribunal dont on n'appelât, plus de jugement qu'on ne fût en droit de rejeter, plus de résolution à laquelle on dût s'arrêter. L'unité de la doctrine, puisque l'Écriture, expliquée non plus par l'Église, mais selon l'esprit intérieur et particulier d'un chacun, pourrait produire autant de sectes et autant de religions qu'il y aurait d'hommes dans le monde : car vous savez, mes frères, si ce que je dis n'est pas ce que l'expérience nous apprend; et vous n'avez qu'à voir l'état où en est aujourd'hui le christianisme, par la multiplicité des sociétés qui le partagent, ou, pour mieux dire, qui le déchirent et qui le défigurent, pour juger si l'Écriture, expliquée selon cet esprit particulier, est un moyen propre à conserver l'unité de la foi; et si, pour maintenir cette unité, ou pour la rétablir, il n'en faut pas enfin revenir à l'Écriture expliquée par l'Église. L'humilité de l'esprit, puisqu'il n'y

aurait point de chrétien, quelque simple et quelque ignorant qu'il fût, qui n'eût droit de croire que l'Écriture, expliquée par lui, serait une règle plus infaillible que l'Écriture expliquée par l'Église; et qu'il pourrait seul mieux entendre l'Écriture que ne l'entend toute l'Église : proposition qui vous surprend et qui vous fait peut-être horreur, mais que les protestants les plus habiles ont soutenue et soutiennent encore conséquemment à leurs principes. L'ordre, puisqu'il n'y aurait plus dans le monde chrétien ni subordination, ni dépendance; que le dépôt de la science de l'Écriture n'appartiendrait plus aux pasteurs; que ce ne serait plus de leur bouche, comme disait le Seigneur, qu'il faudrait recevoir la connaissance de la loi, et que chacun, sans caractère, sans titre, sans distinction, s'en faisant le juge, l'Église de Dieu ne serait plus qu'une Babylone.

Maxime de saint Augustin si nécessaire, que l'Église protestante elle-même en a enfin reconnu la nécessité; et par une providence singulière, oubliant ou abandonnant ses propres principes, elle s'est vue obligée et comme forcée de pratiquer ce qu'elle avait condamné. Car qu'ont fait les ministres et les pasteurs de l'Église protestante, quand il s'est élevé parmi eux des contestations dangereuses et des divisions sur le sujet de la parole de Dieu? Ont-ils permis à toute personne de s'en tenir à la parole de Dieu, expliquée indépendamment de leur Église; et n'ont-ils pas exigé de leurs disciples, que renonçant à tout esprit particulier, ils reçussent cette parole de Dieu expliquée dans le sens et de la manière que leur Église leur proposait? Persuadés que, pour maintenir leur Église, il fallait un jugement définitif, ne se sont-ils pas soumis à celui du synode national? n'ont-ils pas fait pour cela ce serment si solennel, par lequel ils s'y engageaient devant Dieu, et n'ont-ils pas ensuite prétendu pouvoir excommunier ceux qui refuseraient de se conformer à cette règle? Quand ils en ont trouvé d'opiniâtres et de résolus à suivre la parole de Dieu expliquée par eux-mêmes, plutôt que la même parole expliquée par leur Église, ne les ont-ils pas traités de schismatiques? ne leur ont-ils pas dit anathème, et ne les ont-ils pas retranchés de leur société, qu'ils soutenaient être l'Église de Dieu? conduite que je défie l'Église protestante de concilier jamais avec sa confession de foi : car si, comme elle le prétendait, la règle de la foi était la parole de Dieu toute seule, expliquée selon l'esprit intérieur et sans aucune dépendance du jugement de l'Église, en quoi avaient manqué ces malheureux qu'elle punissait si rigoureusement? de quoi les accusait-on, et quel crime leur imputait-on? qu'avaient-ils fait que ce que leur confession de foi non-seulement leur permettait de faire, mais les obligeait à faire? par où

s'étaient-ils attiré l'excommunication et la censure, et que pouvait-on leur reprocher, sinon de s'en être tenus précisément à ce qu'on leur avait enseigné?

Maxime de saint Augustin, qui présuppose l'infailibilité de l'Église. Et a-t-on pu jamais douter que l'Église de Jésus-Christ ne fût et ne dût être infailible? Oui, mes frères, on en a douté : et qui? l'Église protestante. Non-seulement elle en a douté, mais elle a cru positivement, jusqu'à en faire un article de sa confession de foi, que la vraie Église de Jésus-Christ n'avait point ce don d'infailibilité; qu'elle était sujette à l'erreur, qu'elle pouvait tomber en ruine, qu'elle y était en effet tombée; que n'étant qu'une assemblée d'hommes, quoique vraie Église d'ailleurs, elle pouvait errer dans la foi. Ainsi l'Église protestante le tient encore aujourd'hui : or par là, mes frères, permettez-moi de vous le dire pour votre instruction et pour votre consolation, par là elle reconnaît deux choses; l'une, qu'elle pouvait donc vous tromper, et se tromper elle-même quand elle vous séparait de nous (car je parle à vous qui en avez été séparés); l'autre, qu'il est donc évident qu'elle n'est point cette vraie Église dont saint Augustin disait : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.* (AUGUST.) Car toute Église qui avoue qu'elle s'est pu tromper et qu'elle a pu tromper les autres, toute Église qui dit à ses enfants : Ne vous fiez pas absolument à moi, j'ai pu vous séduire, en vous donnant pour l'Écriture ce qui ne l'est pas, et pour vrai sens de l'Écriture ce qui est le faux; toute Église qui tient ce langage, n'est point celle dont l'Écriture nous donne l'idée, n'est point celle que saint Augustin avait en vue et sans l'autorité de laquelle il n'aurait point cru à l'Évangile même; toute Église qui confesse qu'elle peut être le soutien de l'erreur, confesse qu'elle n'est plus le soutien de la vérité. Or l'Église protestante avoue tout cela, et elle ne peut pas se plaindre de la peinture que je fais ici d'elle, puisque c'est d'elle même que je la tire, et que tout cela, en termes exprès, est le fond de sa doctrine et de sa créance. Ceux qui en sont instruits, savent que je n'y ajoute rien; et Dieu, témoin de ma sincérité, sait combien j'aurais en horreur le moindre déguisement, surtout dans un point de cette importance. Si j'ai altéré les choses en les rapportant, confondez-moi; mais si j'ai dit la vérité, bénissez Dieu de vous avoir fait comprendre ce que peut-être vous n'aviez jamais compris; et dites désormais comme nous, après saint Augustin : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.*

Aussi saint Grégoire, pape, parlant des quatre premiers conciles qui avaient représenté l'Église universelle, disait, sans crainte d'exagérer, qu'il les révérait comme les quatre livres de l'Évangile : c'est l'expression dont il se servait : *Sicut sancti evan-*

*geli quatuor libros, sic quatuor concilia suscipere ac venerari me fateor.* (GREG.) Non pas qu'il crût que les décisions de ces quatre premiers conciles fussent de nouvelles révélations que Dieu eût faites à son Église, il était trop instruit pour l'entendre de la sorte; mais parce qu'il était persuadé que l'Église, dans ces premiers conciles, reconnus et tenus pour œcuméniques, avait éclairci et développé aux fidèles des révélations de Dieu qui jusqu'alors ne leur avaient pas été à tous si distinctement connues, bien qu'elles fussent en substance comprises dans l'Évangile et dans les livres sacrés. Quoi qu'il en soit, chrétiens, je dis de cette obéissance et de cette soumission d'esprit dont nous sommes redevables à l'Église, quatre choses capables, ce me semble, de nous toucher, pour peu que nous ayons d'attachement à la vraie religion. Ceci mérite vos réflexions.

Car premièrement, nous devons faire état que cette obéissance à l'Église, quand il s'agit des vérités de la foi, est proprement ce qui nous unit à elle, ce qui nous fait membres de son corps, ce qui nous anime de son esprit, et en vertu de quoi nous pouvons nous glorifier d'être ses légitimes enfants. Et voici la preuve qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas : Parce qu'il est certain, dit-il, que nous ne sommes incorporés à l'Église que par la foi : or il ne peut y avoir de foi, sans cette obéissance dont il est ici question. Et en effet, pour croire, il faut se soumettre, non-seulement à la parole et à la révélation de Dieu (prenez garde, s'il vous plaît), mais à toutes les règles par où cette parole et cette révélation de Dieu nous est appliquée. Or quelle est la règle vivante qui nous l'applique? c'est l'Église. Otez donc cette obéissance à l'Église dans les points de la foi, dès là nous faisons avec elle comme une espèce de divorce; dès là elle cesse d'être notre mère, et dès là nous cessons d'être ses enfants. Quelque mérite que nous eussions d'ailleurs, quelque sainteté qui parût en nous, quelque abondance de lumière que Dieu nous eût communiquée, fussions-nous inspirés comme les prophètes, et éclairés comme les anges, dès que nous n'avons pas cette soumission de l'esprit que requiert l'Église dans ceux qui lui appartiennent, nous cessons de lui appartenir. Et c'est, chrétienne compagnie, le sort malheureux que les Pères ont si souvent déploré dans de grands hommes, qui s'étaient là-dessus oubliés eux-mêmes, et dont les chutes, comme nous savons, ont été aussi terribles qu'éclatantes. C'est ce que saint Jérôme déplorait dans Tertullien, l'un des plus rares génies qu'il y ait eus jamais, mais dont la mémoire sera éternellement flétrie, pour n'avoir pas su captiver son esprit, et le réduire en servitude. Vous m'opposez, disait saint Jérôme, le sentiment de Tertullien, contraire à ce que nous

croions ; et moi je vous réponds avec douleur, que Tertullien, pour n'avoir pas soumis ses sentiments aux sentiments de l'Église, n'est pas un homme de l'Église, et que l'Église ne le compte point au nombre des siens : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesie hominem non fuisse.* (HIRON.) Censure plus rigoureuse mille fois et plus infamante que je ne puis vous l'exprimer : n'être plus sujet, n'être plus enfant, n'être plus membre de l'Église. Or c'est à quoi l'esprit d'orgueil et son obstination l'avaient réduit. Mais Tertullien, me direz-vous, passait pour être l'oracle de son siècle : c'était un prodige de science, et quand saint Cyprien parlait de lui, il ne dédaignait pas de l'appeler son maître et son docteur : *Da magistrum.* (CYPRIEN.) Il est vrai, chrétiens, mais avec cela Tertullien n'était plus censé de l'Église, et il aurait mieux valu pour lui qu'il eût été un humble disciple de l'Église, que d'être le maître de Cyprien, et le maître de tous les maîtres de la terre : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesie hominem non fuisse.* Mais il avait un zèle extrême pour la réformation des mœurs ; il était austère dans sa vie, ennemi déclaré des relâchements, et jamais personne ne porta plus hautement que lui la sévérité de l'Évangile ; j'en conviens avec saint Jérôme ; mais malgré tout cela, il était réprouvé de l'Église ; car on peut être réprouvé de l'Église, et être tout cela ; et tout cela même, par l'abus que l'on en peut faire, peut contribuer à cette réprobation ; et c'est ce qui est arrivé à Tertullien, puisqu'il est évident que l'austérité de sa morale, poussée jusqu'à l'erreur, et soutenue au préjudice de l'obéissance qu'il devait à l'Église, est ce qui l'en a séparé, et qui l'a fait tomber dans l'hérésie : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesie hominem non fuisse.* Or, quel égarement, chrétiens, ou plutôt quel abandon de Dieu, de s'exposer à perdre cette glorieuse qualité d'enfant de l'Église, pour ne vouloir pas s'assujettir à cet aimable joug qu'elle nous impose, et que notre propre intérêt nous engage à embrasser ! Cependant voilà le désordre de l'esprit humain, toujours contraire à son bonheur aussi bien qu'à ses devoirs ; et c'est la tentation dangereuse dont l'humilité seule de la foi peut nous garantir.

Secondement, il nous servirait de peu que nous fussions extérieurement dans le corps de l'Église, et que nous eussions en apparence toutes les marques de sa communion, si cet esprit d'obéissance et de docilité venait à nous manquer : pourquoi ? parce que l'extérieur de la profession et du culte n'est point dans le fond ce qui nous lie à l'Église, ni ce qui nous fait enfants de l'Église. Ce qui nous lie à l'Église, c'est l'intérieure disposition d'un esprit soumis à tout ce qu'elle nous enseigne, et à tout ce que l'esprit de Dieu veut nous enseigner par elle. J'aurais

donc beau faire au dehors ce que font les enfants de l'Église, c'est-à-dire participer aux sacrements de l'Église, assister au sacrifice de la messe, entrer dans tous les exercices de piété qui se pratiquent dans l'Église : si je n'avais cette soumission intérieure, qui est la partie principale et substantielle de ma religion, il est toujours hors de doute que je serais, au moins devant Dieu, retranché du corps de l'Église, et que je n'aurais plus la foi. Et c'est ce que saint Augustin observait si bien dans la conduite de certains donatistes déguisés, qui sages et prudents selon le monde, mais schismatiques dans le cœur, affectaient de paraître unis à la société des fidèles, tandis que les autres, plus violents et plus passionnés, s'en tenaient séparés ouvertement. Car ne vous y trompez pas, mes frères, disait saint Augustin, soit que ces ennemis de la charité et de la paix aient levé le masque, soit qu'ils soient cachés parmi nous, ce sont également de faux chrétiens, et même des antechrists. C'est ainsi qu'il les appelait, n'estimant pas que ce terme fût trop fort pour des hommes qui troublaient l'unité, et qui jetaient dans la confusion l'Évangile de Jésus-Christ : *Hujus charitatis inimici, sive aperte foris sunt, sive intus esse videntur, pseudo christiani sunt et antichristi.* (AUGUSTIN.) Mais ce n'est pas tout ; un chrétien de ce caractère était-il alors du corps de l'Église ? Il en était, répond saint Augustin, et il n'en était pas : il en était en apparence et aux yeux des hommes, et il n'en était pas devant Dieu, ni en vérité : il en était à l'extérieur, parce qu'il semblait se conformer à la créance de l'Église : mais il n'en était pas réellement, parce qu'il ne s'y conformait pas selon l'esprit. Il suffirait donc, pour n'être plus selon Dieu, du corps de l'Église, d'avoir cette opposition volontaire, quoique secrète, aux vérités qu'elle nous propose ? Oui, mes chers auditeurs, et c'est ce qui me fait trembler pour je ne sais combien d'esprits prétendus forts, qui, sans y penser, et même sans en être touchés, sont aujourd'hui dans ce désordre. S'ils savaient que cela seul peut aller jusqu'à détruire en eux l'habitude de la foi, et qu'étant tels, ils ne sont plus les membres vivants de l'Église, peut-être gémeraient-ils, et peut-être auraient-ils horreur de leur état. N'était-il pas du zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, de leur en faire voir la conséquence ?

En troisième lieu, c'est cet attachement à l'Église, en matière de foi, qui de tout temps a été la pierre de touche par où l'on a éprouvé les vrais fidèles, et la marque essentielle et infaillible qui les a distingués. Car voilà le sens de cette parole si étonnante de l'apôtre, qu'il fallait qu'il y eût des hérésies : *Oportet hæreses esse.* (1. Cor., 11) ; pour quoi ? afin qu'on découvre par là ceux qui étaient solidement à Dieu ; comme dans un royaume (c'est

l'excellente comparaison qu'ajoute saint Jérôme sur ce passage) les factions et les guerres civiles servent à éprouver et à faire discerner les vrais sujets : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis*. Mais n'était-ce pas assez que les vrais fidèles fussent reconnus de Dieu; et ce discernement qui s'en fait par l'hérésie, était-ce une chose si importante, que pour cela même l'hérésie fût nécessaire? Oui, mes frères, dit saint Paul, elle était nécessaire pour cela : c'est-à-dire que Dieu ne se contente pas d'être sûr de votre foi, mais qu'il veut que l'Église en reçoive des témoignages. Or elle ne reçoit jamais un témoignage plus authentique de notre foi, que lorsque, détestant toute erreur, nous nous attachons à elle, et qu'au lieu de nous laisser corrompre par la vanité, par la curiosité, par la nouveauté, nous tenons ferme pour la vérité dont elle nous a mis en possession. C'est de là que ces grands saints que nous appelons les Pères de l'Église, mais qui n'ont mérité d'en être les pères que parce qu'ils en ont été les humbles enfants, se faisaient un point de conscience et de religion, un point de sagesse chrétienne, de s'attacher à l'Église dans toutes les révolutions et tous les troubles que la diversité des sectes produisait; et parce qu'ils considéraient l'Église romaine comme le chef de toutes les Églises du monde, comme le centre de l'unité, comme celle où il fallait que les brèches de la foi fussent réparées, selon les termes de saint Cyprien; aussi avaient-ils pour elle des sentiments si respectueux et un dévouement si parfait. Je vois, disait saint Jérôme, les agitations et les mouvements de l'arianisme, quoique foudroyé, et malgré les anathèmes de Nicée; je vois encore l'Église d'Orient divisée en trois partis contraires, celui de Méléce, celui de Paulin et celui de Vital. Chacun d'eux me sollicite et voudrait m'attirer à soi; et moi je leur dis : Si quelqu'un de vous est uni à la chaire de saint Pierre, je m'unis à lui : *Hic in tres partes scissa Ecclesia, rapere quisque ad se festinat; et ego interim clamito, Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est*. (HIER.) Puis, s'adressant au pape Damase, à qui il écrivait : C'est à vous, lui disait-il, saint Père, et c'est à cette chaire de Pierre où vous êtes assis, que je veux m'associer dans ce différent : *Ego beatitudini tuæ, id est, cathedræ Petri consocio* (Id.); car je sais que c'est sur cette pierre qu'est bâtie l'Église de Dieu; je sais que celui qui mange l'agneau hors de cette maison, est un profane; je sais que celui qui ne demeure pas dans cette arche, doit nécessairement périr au temps du déluge : or sachant cela, je serais prévaricateur si je me séparais de vous. Je ne connais point Méléce, je ne sais ce que c'est que Vital, je n'ai que faire de Paulin : *Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum*. (Id.) Quiconque ne moissonne pas avec vous, dissipe au lieu de ramasser; et qui-

conque, en matière de créance et de foi, se détache de vous, n'est plus à Jésus-Christ : *Qui non colligit tecum, dispergit; et qui tuus non est, Christi non est*. (HIER.) C'est ainsi que parlait saint Jérôme, et c'est ainsi que doit parler tout homme chrétien qui est enfant de l'Église. Je n'ai que faire de celui-ci, ni de celui-là; je ne connais ni ceux-ci, ni ceux-là; je m'attache à l'Église, qui est ma règle, pour ne m'en départir jamais.

Il ne me suffit pas encore de parler ainsi; mais en quatrième et dernier lieu, il faut que notre conduite réponde à nos paroles, et qu'elle les soutienne. Car, comme remarque saint Bernard, il n'y a personne dans l'Église, quelque mal disposé qu'il soit à son égard, qui ne se flatte d'une prétendue soumission; de même qu'il n'y a point de factieux et de rebelle dans un État, qui ne prétende avoir des intentions droites et défendre la bonne cause : langage spécieux, mais trompeur et faux. En effet, de dire qu'on est attaché à l'Église, et de se comporter comme les plus grands ennemis de l'Église; de s'appeler enfants de l'Église, et de vouloir en même temps se faire les juges de l'Église; de s'élever contre ses arrêts, de rejeter ses censures, de louer ce qu'elle réprouve, de soutenir avec opiniâtreté ce qu'elle condamne; s'il y a un ouvrage qu'elle ait proscriit et frappé de ses anathèmes, de le lire impunément et sans scrupule; s'il y a une doctrine qu'elle ait foudroyée, de l'appuyer, de la répandre, et d'y employer l'autorité, le crédit, les promesses, les menaces, tous les artifices que l'esprit d'erreur inspire : en vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas se démentir soi-même? et concevez-vous une contradiction plus sensible et plus évidente? Pourquoi des discours si soumis, quand toutes les œuvres tendent à la sédition; et pourquoi se parer d'une obéissance imaginaire, quand on secoue réellement le joug et qu'on vit dans la révolte?

Cependant, ne nous y trompons pas, c'est par notre obéissance à l'Église en ce qui regarde la foi, que Dieu commencera le jugement d'un chrétien. Le premier article de l'examen rigoureux qu'il nous faudra subir, c'est celui-là. On nous demandera compte de notre foi; et parce que la foi est inséparable de l'obéissance à l'Église, avant que d'entrer dans la discussion du reste, on nous obligera de répondre sur le devoir de cette obéissance; si nous n'en avons pas eu la juste mesure, Dieu conclura dès lors contre nous, et notre sort sera déjà décidé. Après cela nous aurons beau protester à Dieu que nous avons fait en son nom des œuvres édifiantes et saintes, des actions de piété, de charité, de zèle, de miséricorde envers le pauvre : *Domine, nonne in nomine tuo virtutes multas fecimus?* (MATTH., 7.) Retirez-vous de moi, nous dira-t-il, je ne vous connais point : tout cela, pour être solide, devait être

édifié sur le fondement de mon Église, et vous avez bâti sur le fondement du schisme et de l'erreur; tout cela donc est perdu pour vous. Et en effet, chrétiens, hors de l'Église, je dis de l'Église dans le sens que je viens de l'expliquer, et selon lequel Dieu nous jugera, comme il n'y a point de salut, il n'y a point de bonnes œuvres. C'est pourquoi David promettant à Dieu de le glorifier, de l'exalter et de le louer, ajoutait toujours que ce serait dans l'Église, parce qu'il savait bien que hors de l'Église Dieu ne se tient point honoré de nos louanges. Je vous rendrai, ô mon Dieu! des actions de grâces, mais ce sera dans votre Église : *Confitebor tibi in Ecclesia magna.* (Psalm. 34.) J'ai annoncé votre justice, mais je l'ai annoncée dans votre Église : *Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna.* (Ibid., 39.) Tout mon mérite, si j'en ai devant vous, ne peut être que dans votre Église : *Apud te lusus mea in Ecclesia magna.* (Ibid., 21.) Et il ne disait pas simplement, *in Ecclesia*, mais, comme remarque saint Augustin, *in Ecclesia magna*, c'est-à-dire, selon l'interprétation de ce Père, dans l'Église catholique, qui est l'Église universelle, et la seule où Dieu agréé nos services.

Voilà, dis-je, par où nous serons jugés, et par où nous devons commencer à nous juger nous-mêmes, persuadés que c'est là le point de conduite sur lequel il est plus dangereux de nous aveugler et de nous licencier. Car telle est notre erreur, chrétiens, nous nous condamnons tous les jours sur je ne sais combien de chefs, résolus d'y apporter le remède et d'y mettre ordre, et nous laissons celui-ci, qui sans contredit est le plus essentiel. Nous nous piquons en d'autres choses d'être réguliers et sévères, et nous ne comptons pour rien de l'être en celle où Dieu veut que nous le soyons davantage, qui est l'humilité de la foi et la soumission à l'Église : nous louons la voie étroite de l'Évangile par rapport aux mœurs; mais par rapport à la créance, la voie la plus large et la plus spacieuse ne nous fait point de peur : et cela pourquoi? par la raison qu'en donne saint Augustin : Parce que nous faisons consister la voie étroite de l'Évangile en ce qui nous plaît, et plus souvent dans les choses qui se trouvent conformes à notre idée et à notre inclination, qu'en celles d'où dépend notre perfection. Tel, en tout autre point où il s'agirait de former sa conscience, ne voudrait pas se risquer sur un sentiment probable, qui, en matière de religion et d'obéissance à l'Église, va hardiment au delà de toute probabilité. Toutefois, mes frères, dit saint Léon, pape, le premier pas de la voie étroite du christianisme, est d'assujettir notre esprit, et de lui ôter cette présomptueuse liberté qu'il se donne de ne croire que ce qu'il veut, et de vouloir juger de tout; c'est de le faire renoncer à ses sentiments, quand ils sont, en quelque sorte

que ce soit, opposés à ceux de l'Église. Gagner cela sur soi, c'est ce que j'appelle la voie étroite pour deux sortes de personnes, pour les esprits éclairés et pour ceux qui, ne l'étant pas, se flattent de l'être. Je ne dis pas que la voie étroite consiste en cela seul, à Dieu ne plaise; mais je soutiens qu'elle doit commencer par là, et que sans cela elle manque dans le principe. Je ne dis pas même qu'elle consiste en cela pour tout le monde, mais pour ceux qui abondent dans leur sens, et qui ont de la répugnance à se soumettre. Si Tertullien avait eu pour l'Église cette soumission, je dis qu'en égard à lui, il eût pratiqué une morale plus sévère, qu'en observant tous les jeûnes des montanistes et tout ce qu'il y avait de plus rigoureux dans la discipline des novateurs : car étant par lui-même un esprit austère, toutes ces pénitences lui coûtaient peu; au lieu que cette soumission était le grand et l'héroïque sacrifice qu'il eût fait à Dieu de sa raison. Ah! mes chers auditeurs, combien de chrétiens seront reprochés de Dieu par le seul défaut de la foi; et combien de répréhensibles en qui la foi n'aura manqué que par le défaut de docilité et d'obéissance à l'Église! Je sais ce qu'on dit quelquefois, que l'Église est gouvernée par des hommes, et que ces hommes qui la gouvernent peuvent avoir leurs passions et les ont en effet : prétexte le plus frivole et le plus vain; car je considère l'Église, ou sans l'assistance du Saint-Esprit, ou avec cette assistance qui lui a été promise. Si c'est sans l'assistance de l'Esprit de Dieu que je me la figure, quelque exempte qu'elle fût alors de tout intérêt et de toute passion, je ne serais pas obligé de me soumettre à elle, de cette espèce de soumission intérieure et absolue qu'exige la foi. Mais si je la prends telle que je la dois toujours prendre, et telle qu'elle est toujours, je veux dire comme assistée et inspirée de l'esprit de vérité, toutes les passions et tous les intérêts des hommes n'empêchent pas que je ne lui doive une soumission entière de mon esprit : pourquoi? parce qu'indépendamment des intérêts et des passions des hommes, Dieu, qui est l'infaillibilité même, la conduit, et qu'en mille rencontres il fait servir nos passions et nos intérêts à l'accomplissement de ses desseins. Dès les premiers siècles du christianisme, les passions des hommes ont paru jusque dans l'Église; et cependant les jugements de l'Église ont été reçus de tous les fidèles avec respect, toutes les erreurs ont été confondues, toutes les hérésies ont échoué. Les incrédules et les opiniâtres ont attribué ce succès à des causes humaines; mais les sages et les vrais chrétiens ont en cela reconnu l'effet visible de cette fameuse prédiction de Jésus-Christ, que toutes les portes de l'enfer, et à plus forte raison toutes les passions des hommes, ne prévaudront jamais contre son Église : *Portæ inferi non prævalerunt adversus eam.* (MATTH., 16.)

Tel est donc notre bonheur de voguer, pour ainsi dire, dans un vaisseau où nous sommes assurés de ne faire jamais naufrage. Nous pouvons être assaillis des vents et exposés aux tempêtes; mais il y a un guide qui dirige la barque de saint Pierre, et qui la préserve de tous les écueils. Confions-nous à ce divin conducteur, il ne peut nous égarer. Attachons-nous à l'Église qu'il anime, elle ne peut nous tromper. Soumettons-nous à elle, et rendons-lui non-seulement l'obéissance de l'esprit en croyant ce qu'elle nous enseigne, mais l'obéissance du cœur en pratiquant ce qu'elle nous ordonne : c'est la seconde partie.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien comprendre cet autre devoir à l'égard de l'Église, qui consiste dans l'obéissance du cœur et dans l'observation des lois qu'elle nous impose, écoutez, chrétiens, quatre propositions, dont la liaison m'a paru une espèce de preuve à laquelle ni l'erreur, ni l'esprit de licence et d'indépendance qui règne dans le monde corrompu, n'opposent jamais rien de solide. C'est assez que l'Église soit notre mère, pour conclure qu'elle a le droit de nous commander; première proposition : et c'est assez que nous soyons ses enfants, pour devoir être persuadés que ce qu'elle nous commande n'est pas seulement d'une police extérieure, mais d'une obligation étroite, qui lie nos consciences, et qui nous engage sous peine de péché; seconde proposition. Du moment que nous reconnaissons l'Église pour notre mère, nous ne pouvons plus violer les commandements qu'elle nous fait, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu; troisième proposition : et la liberté, ou plutôt la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Église, oubliant qu'elle est notre mère, ne procède souvent que d'un fond de libertinage et d'un principe d'irréligion, peut-être plus dangereux pour nous que les péchés mêmes qui en naissent. Libertinage où nous nous flattons nous-mêmes, et que nous couvrons de mille prétextes; mais prétextes que l'Église, quoique notre mère, ne favorisera jamais, au contraire, qu'elle désavouera toujours, et, autant qu'ils auront été la cause de nos relâchements et de nos désordres, qu'elle condamnera et qu'elle détestera : quatrième et dernière proposition. Appliquez-vous, chrétiens, je n'abuserai pas de votre patience.

Puisque l'Église est notre mère, elle a droit de nous commander; cette conséquence est si naturelle, que le seul bon sens suffit pour y souscrire. Quand on disait aux hérésiarques du siècle passé, que l'Église, en qualité d'épouse du Fils de Dieu, était reine et souveraine; que comme souveraine elle avait le pouvoir de faire des lois, et que tout

homme chrétien devait sans exception et sans distinction y être soumis, cette idée de souveraineté les choquait, et leur inspirait un chagrin qui peu à peu dégénéra dans un esprit de révolte. Ils voulaient une Église, mais une Église sujette, une Église sans autorité, une Église faible et impuissante; et ils n'en pouvaient souffrir une qui eût un empire, je dis un empire spirituel, si étendu et si absolu. Ainsi Wiclef et Luther prétendirent-ils qu'il n'appartenait point à l'Église d'imposer des lois aux fidèles, et que le pouvoir qu'elle s'en attribuait, était un pouvoir usurpé : par où ils faisaient bien voir qu'ils étaient de la secte et du caractère de ces esprits pervers dont parlait l'apôtre saint Jude, c'est-à-dire de ces esprits déterminés à blasphémer et à maudire la domination même la plus légitime et la plus sainte, *Smittit et hanc dominationem spernunt; majestatem autem blasphemant.* (JUD., 8.) Mais enfin, tout ennemi qu'ils étaient de la domination de l'Église, ou, pour mieux dire, de sa puissance et de sa juridiction; quand on leur représentait que l'Église est la mère de tous les chrétiens, et qu'une mère a droit de commander à ses enfants, comme elle est obligée de les gouverner, ne pouvant nier le principe, ils se trouvaient embarrassés sur la conséquence; et, pressés de ce raisonnement qu'ils voulaient éluder, ils avaient recours à l'invective, déclamant contre les abus des pasteurs de l'Église et de ses ministres : comme si les désordres prétendus des ministres de l'Église eussent pu ôter à l'Église même l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée; comme si ce divin maître, malgré les plus visibles dérèglements des scribes et des pharisiens, n'avait pas autorisé leur ministère par la loi qu'il établissait, de faire ce qu'ils ordonneraient, sans imiter leurs exemples; comme si l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière n'était pas de faire dépendre la puissance d'ordonner et de commander, des qualités personnelles de ceux qui en sont revêtus; comme si l'abus que peuvent faire les hommes de cette puissance, en détruisait le fond, qui est l'œuvre de Dieu, et de l'ordre de Dieu.

C'est néanmoins ce qu'ont avancé les partisans de l'hérésie. Mais permettez-moi de douter si la conduite de certains catholiques relâchés n'est pas en quelque sorte aussi injuste, et ne marque pas un aussi déplorable aveuglement. Ils ne nient pas la puissance spirituelle de l'Église; mais ils comptent pour rien d'en secouer le joug : ils laissent l'Église en possession de son sacerdoce royal; mais ils se rendent dans la pratique aussi indépendants d'elle, que ceux qui osent le lui disputer : ils ne contestent point que ses préceptes ne soient justes et légitimes; mais ils trouvent le moyen de s'en affranchir, pour peu qu'ils leur soient incommodes. Or, lequel des deux est le plus injurieux à l'Église, ou de ne pas



reconnaître son pouvoir par une prévention d'esprit, ou, le reconnaissant, de ne s'y pas soumettre par une dépravation de cœur? Il est donc vrai que l'Église peut nous prescrire des lois et nous faire des commandements. Mais de quelle nature, ou de quelle force sont ces commandements de l'Église? je dis que ce sont des lois d'une obligation étroite et rigoureuse : seconde proposition. Calvin ne pouvait convenir qu'elles obligeassent sous peine de péché. Il ne comprenait pas, disait-il, qu'une loi humaine pût être la matière d'un crime devant Dieu : et plaise au ciel que parmi nous il n'y ait point d'âmes libertines infectées de la même erreur! Mais c'est ce qui doit nous étonner, qu'un homme aussi pénétrant que Calvin pût bien comprendre comment la désobéissance d'un fils envers son père le rend criminel aux yeux de Dieu, et qu'il ne pût concevoir comment la désobéissance d'un chrétien envers l'Église, qui est sa mère, le rend, au jugement de Dieu même, prévaricateur. Car pourquoi l'Église, qui nous a engendrés selon l'esprit, ne peut-elle pas sur nous ce que peuvent nos pères selon la chair? lui sommes-nous moins redevables? nous a-t-elle donné une naissance, une vie, une éducation moins estimables et moins précieuses? Quand il n'y aurait point d'autre fondement que celui-là pour justifier ce qui a passé de tout temps pour incontestable dans notre religion, savoir, que les préceptes de l'Église sont des liens de conscience qu'on ne peut rompre sans encourir l'indignation et la disgrâce de Dieu, ne serait-ce pas assez? Oui, mes chers auditeurs, ces préceptes, quoique en eux-mêmes de droit humain et positif, vont jusqu'à l'offense divine et jusqu'à intéresser le salut. Ce sont pour nous des sources de grâces, quand nous les accomplissons; mais par un juste jugement, et contre l'intention de l'Église même, ils se tournent pour nous en malédiction, quand nous y contrevénois; et il faut bien que cela soit ainsi, puisque Jésus-Christ, dans l'Évangile, veut qu'on tienne pour païen et pour publicain, celui qui n'obéit pas à l'Église : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (MATH., 18.) Car ce qui mérite qu'on nous regarde comme païens, doit être au moins un péché de la nature de ceux qui causent la mort à notre âme; et ce qui nous met au rang des publicains, c'est-à-dire des pécheurs publics, n'est point la simple transgression d'une loi civile et pénale. Il faut bien encore que cela soit ainsi, puisque le même Sauveur a donné le pouvoir à son Église de nous excommunier et de nous retrancher de son corps, lorsqu'avec opiniâtreté et par un esprit d'orgueil nous persisterions à son égard dans la désobéissance, en violant ses préceptes impunément : car une punition aussi terrible que celle-là, ne suppose pas une faute légère; et ce retranchement du corps mys-

tique de Jésus-Christ ne peut être pour le salut quelque chose d'indifférent.

En voulez-vous un témoignage, mais décisif? écoutez saint Augustin. Quand ce grand docteur parlait du jeûne commandé et déterminé par l'Église, comment s'en expliquait-il? en parlait-il comme d'une œuvre de surrogation pour les justes, ou comme d'un exercice volontaire de pénitence pour les pécheurs? Non; il en parlait comme d'une loi à laquelle et les pécheurs, et les justes, sous peine d'être condamnés de Dieu, devaient également s'assujettir; il disait qu'autant qu'il était louable de jeûner dans les autres temps de l'année, autant était-il punissable de ne pas jeûner dans les temps consacrés à la pénitence publique de l'Église, et particulièrement dans celui qu'elle nous a ordonné de sanctifier par le jeûne solennel du carême : que d'observer d'autres jeûnes, ce pouvait être un remède et une vertu; mais que de manquer à celui-là, c'était un crime et un péché. Ce sont les termes dont il use : *In aliis quippe temporibus jejunare, aut remedium est, aut præmium; in quadragesima non jejunare scelus est ac peccatum.* (AUGUST.) La tradition du siècle de saint Augustin était donc que la loi du jeûne imposait aux chrétiens une obligation, non-seulement de police, mais de conscience : et que c'était, aussi bien que la loi écrite, une matière de transgression et de péché.

Cependant, chrétiens, sans recourir à la tradition, ni à l'Écriture, je dois m'en tenir à cette supériorité naturelle que l'Église a sur moi. Elle est ma mère : donc je suis réprouvé de Dieu, si je ne lui obéis pas, quand elle exige de moi un culte raisonnable : or en exige-t-elle jamais un autre? et dans les commandements qu'elle me fait, pour peu que j'aie le cœur docile, est-il rien que ma raison même ne doive hautement approuver? Elle m'oblige à assister aux divins mystères et au sacrifice de ma religion, à recevoir chaque année le sacrement institué pour être la nourriture de mon âme et le gage de mon salut, à ne m'en approcher qu'après m'y être disposé par une solide épreuve de moi-même, et par une confession exacte des désordres de ma vie, à garder des abstinences et des jeûnes qui peuvent me tenir lieu de satisfaction : or sont-ce là des choses où je puisse me plaindre que l'Église ait excédé la mesure de ce culte dont parlait saint Paul, en l'appelant, *Rationabile obsequium?* (Rom., 12) qu'elle n'ait pas eu égard à ma faiblesse, qu'elle n'ait pas même consulté mes besoins et mon intérêt; en un mot, qu'elle n'ait pas agi en mère prudente et zélée, conduite par l'Esprit de Dieu? Quand elle ne m'aurait pas fait des lois de tout cela, ne devrais-je pas me les faire moi-même? et ces lois, quand je les observe, m'étant aussi utiles et aussi salutaires que l'expérience me l'apprend, Dieu n'aura-t-il pas droit

de me punir, si, par impiété ou par lâcheté, je ne les observe pas ?

Mais enfin, me direz-vous, tout cela ne nous est commandé que par l'Église. Je l'avoue, chrétiens : mais prenez garde à ce que j'ai ajouté, et c'est la troisième proposition : savoir, qu'il est impossible de violer alors le commandement de l'Église, sans violer l'un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : pourquoi ? parce que le commandement de l'Église est toujours accompagné, ou, pour mieux dire, soutenu et autorisé du commandement de Dieu ; et je ne dis pas seulement ceci de certains préceptes, qui, selon la remarque de saint Thomas, sont tout ensemble de droit ecclésiastique et de droit divin, tel qu'est, entre autres, le précepte de la communion : car il est bien évident que Jésus-Christ ayant établi la communion comme un moyen essentiellement nécessaire pour entretenir dans nous la vie de la grâce, et pour cela s'étant déclaré, que quiconque ne mangerait pas la chair du Fils de l'homme serait privé de cette vie qui fait les saints et les élus de Dieu, *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis* (JOAN., 6) ; quand je participe au corps de Jésus-Christ, et que j'accomplis le devoir chrétien par la communion pascale, je satisfais à deux préceptes, l'un de l'Église, l'autre du Sauveur ; et au contraire, si je manquais à ce devoir, je serais coupable d'une double prévarication et d'une double iniquité : prévarication, en ne donnant pas à l'Église cette marque de mon obéissance ; mais prévarication encore plus grande, en négligeant, aussi bien que les conviés de l'Évangile, de me mettre en état d'assister à ce divin banquet où Jésus-Christ lui-même m'invite pour me nourrir de sa chair et de son sang. Sans parler, dis-je, de ces commandements, qui ne sont, à le bien prendre, des commandements de l'Église que par la circonstance du temps, mais qui dans le fond sont de l'institution divine, j'ai dit absolument, et il est vrai, que la désobéissance aux lois de l'Église est toujours accompagnée d'une désobéissance à la loi de Dieu, comment ? parce qu'en même temps, pour user de cet exemple, que l'Église, par une loi particulière, me commande le jeûne, Dieu, par une autre loi qui est générale, me commande d'obéir à l'Église ; et je ne puis mépriser l'un de ces deux commandements sans mépriser l'autre, puisqu'un, dit le savant chancelier Gerson, sert de soutien et d'appui à l'autre. Je me trompe donc si je crois alors n'être responsable qu'à l'Église, et n'avoir péché que contre l'Église ; car j'ai péché contre Dieu même, et il faudra que je subisse la rigueur de son jugement aussi bien pour le jeûne violé que pour les autres désordres de ma vie ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que les théologiens concluent des paroles du Fils de Dieu, quand il disait à ses apôtres, qui

furent les pasteurs de son Église : *Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit* (LUC., 10). Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise : paroles, ajoute le chancelier Gerson, qui montrent bien que Jésus-Christ est personnellement intéressé dans le mépris que nous faisons des lois de son Église ; et qu'en qualité de chef et d'époux de cette Église, le mépris qu'on fait d'elle retombant sur lui, il ne peut se dispenser, tant pour lui-même que pour elle, de nous en punir.

Le point de morale par où je finis, et qui est ma dernière proposition, c'est que la plupart des péchés qui se commettent contre l'Église, en violant ses lois, sont des péchés de libertinage, qui ne procèdent communément que d'un secret principe d'irréligion ; mais qui par là, changeant d'espèce, deviennent encore devant Dieu plus punissables et plus griefs : car, pour les préceptes de la loi de Dieu, on les viole, dit Guillaume de Paris, par mille autres raisons que l'on peut appeler des tentations humaines. Un intérêt puissant, une passion forte, un mouvement subit, une occasion pressante et imprévue, voilà les sources ordinaires des crimes les plus énormes dont je parle ; c'est-à-dire, on pèche contre la loi de Dieu, parce qu'on est emporté et dominé par la concupiscence ; on est impudique par faiblesse, médisant par légèreté, injuste par cupidité. Mais quand il s'agit des préceptes de l'Église, la plupart faciles en eux-mêmes, et dont la matière n'est presque jamais le sujet d'une violente passion qu'il faille vaincre pour les accomplir, par quel esprit et par quel principe peut-on les transgresser, si ce n'est par un principe de licence, par un esprit indépendant et libertin, par l'habitude malheureuse qu'on s'est faite de se soucier peu des observances et des devoirs de sa religion ? principe plus funeste que les péchés mêmes qui en sont les suites ; mais principe d'où tirent les péchés qui en naissent un surcroît de malice dont je voudrais aujourd'hui vous imprimer l'horreur.

Je ne parle point à vous, mes frères, qui, par le malheur de votre naissance, ayant été enveloppés dans l'hérésie et dans le schisme, avez fait une profession ouverte de ne point obéir à l'Église, qui était votre mère, jusqu'à ce qu'il ait plu enfin au Seigneur de vous rappeler à son unité. Quoique pendant cette séparation vous ayez violé ses lois, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos pères, et Dieu veuille que cette ignorance ait pu vous servir de quelque excuse auprès de Dieu ! Je pourrais donc vous dire, avec autant de raison que saint Pierre en parlant aux Juifs : *Et nunc scio, fratres, quia per ignorantiam fecistis*. (Act., 3.) Je ne vous reprocherai point les désobéissances que vous commettiez alors contre l'Église, comme si elles avaient été des marques de votre irréligion ; et je déplore

bien plutôt l'aveuglement où vous étiez en les commettant peut-être par le faux zèle d'une prétendue religion. Dieu, par son infinie bonté, vous a ouvert les yeux, et il me suffit d'ajouter ce que le prince des apôtres disait aux Israélites, au même chapitre des Actes que je viens de citer : *Pœnitimini igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra (Act., 3.)*; Faites donc pénitence, mes frères; et éclairés des lumières de la vérité, persévérez, croissez, affermissez-vous dans la grâce de votre conversion, afin que ces péchés d'ignorance que vous faisiez sans les connaître, et que vous n'aviez garde de pleurer, puisque vous n'en conveniez pas, soient maintenant effacés par la ferveur de votre vie, mais surtout par la soumission et l'invincible régularité avec laquelle je me promets que vous observerez ces mêmes lois qui longtemps ont été le sujet de votre transgression. Ce n'est point, dis-je, à vous, chrétiens nouvellement réconciliés à l'Église de Jésus-Christ, que j'ai prétendu adresser la plainte que je fais; c'est à vous, anciens catholiques, c'est à vous que je veux parler. Quel autre esprit, je le répète, qu'un esprit de libertinage, peut vous porter à violer des commandements dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Église, usant d'une condescendance maternelle, a su proportionner à votre faiblesse par tant de tempéraments, pour ne pas dire de ménagements et d'adoucissements? Car de quoi s'agit-il? d'une messe qu'il faut entendre, d'une confession qu'il faut faire, d'une communion dont il faut s'acquitter, de quelques fêtes qu'il faut sanctifier, de quelques abstinences et de quelques jeûnes qu'il faut observer. Un chrétien qui, sans nécessité, sans raison, sans excuses; un chrétien qui, sans scrupule et sans remords, fait une profession ouverte de n'avoir sur cela pour l'Église aucun respect, ou qui n'a là-dessus pour elle qu'un faux respect, un respect de bienséance et de cérémonie, que donne-t-il à penser de lui, sinon qu'il a peu de religion, et que dans le fond il est impie et libertin?

Ah! mes frères, honorons notre religion par l'obéissance que nous rendrons à Jésus-Christ et à son Église. Autrefois on nous disait : Édifions les hérétiques qui nous voient, qui nous observent, et qui, tout retranchés qu'ils sont de l'Église, ne laissent pas d'être scandalisés, quand ils sont témoins du mépris que nous en faisons en méprisant ses lois; l'exemple de notre fidélité et de notre soumission sera mille fois plus efficace pour les persuader et les toucher, que les plus savantes disputes et les discours les plus pathétiques; et si quelque chose est capable d'achever leur conversion, c'est la bonne odeur de notre vie et la régularité de notre conduite. C'est ainsi qu'on nous parlait. Mais aujourd'hui je vous dis quelque chose de plus pressant : Édifions, non plus des hérétiques obstinés, mais des catholiques nouvel-

lement sortis du sein de l'hérésie et reçus dans le sein de l'Église; ils sont encore faibles, ne les affaiblisons pas davantage par le scandale de nos mœurs. Quand ils ne voyaient nos désordres que de loin, ils en étaient surpris, ils en étaient frappés, ils en étaient indignés : que sera-ce quand ils les verront de près, et que sans cesse ils les auront devant les yeux? Ne leur donnons pas lieu de regretter ce qu'ils ont quitté, et peut-être d'y retourner. Ne détruisons pas dans eux l'ouvrage de la grâce, mais travaillons à l'affermir et à le perfectionner; pensons à nous-mêmes, et souvenons-nous qu'il y va de notre salut éternel. Grand saint, vous que nous invoquons spécialement en ce jour; vous à qui Jésus-Christ confia son Église, et qui en êtes, après lui, la pierre fondamentale; vous qui en fûtes sur la terre le chef, l'apôtre, le martyr, ayez encore les yeux attachés sur elle; protégez-la, défendez-la, obtenez-lui les secours puissants qu'elle demande par votre intercession, pour confondre ses ennemis, pour sanctifier ses enfants, et pour nous faire tous arriver à la gloire, où nous conduise le Père, etc.

---

## SERMON

POUR

### LA FÊTE DE SAINT PAUL.

---

*Paulus servus Jesus Christi, vocatus apostolus.*

Paul serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat. *Épître aux Romains, chap. 1.*

C'est, chrétiens, tout l'éloge du grand apôtre que vous honorez entre tous les saints, sous le titre de votre glorieux patron; ce fut l'apôtre par excellence, et en cette qualité, il a été le maître du monde, l'oracle de l'Église universelle, l'un des fondateurs, ou, pour mieux dire, l'un des fondements de notre religion; un homme de miracles, et dont la personne fut le plus grand de tous les miracles; un autre Moïse par les visions et les révélations divines, un second Élie par les transports et les ravissements, un ange de la terre qui n'eut de conversation que dans le ciel; un disciple, non plus de Jésus-Christ mortel, mais de Jésus-Christ glorieux; un vaisseau d'élection, rempli, comme dit saint Chrysostôme, de toutes les richesses de la grâce; le dépositaire de l'Évangile, l'ambassadeur de Dieu. Mais il supprime tout cela, ou plutôt il comprend et il abrège tout cela en disant qu'il est le serviteur de Jésus-Christ; *Paulus servus Jesu Christi*. Arrêtons-nous donc à cette parole, qui exprime les plus nobles sentiments de son cœur; et puisque la solennité de ce jour nous engage à le louer, louons-le selon ses inclinations. Ne disons point, avec saint Jérôme, que le nom de

Paul est un nom de victoire, et que ce grand saint commença à le porter après la première de ses conquêtes apostoliques, qui fut le proconsul Paul gagné à Jésus-Christ : comme les Scipions, dans Rome, prenaient le nom d'Africain après avoir dompté l'Afrique. Laissons tout ce que les Pères de l'Église ont dit de plus avantageux et de plus magnifique à la gloire de cet apôtre; et disons seulement qu'il a été le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus servus Jesu Christi*. Ce qui rend un serviteur recommandable, c'est le zèle pour les intérêts de son maître : voyons jusqu'à quel point il a eu ce zèle, et tâchons de l'exciter en nous. Je prêche saint Paul, chrétiens; mais mon dessein est de le prêcher par lui-même; c'est de lui-même que j'emprunterai toutes les preuves; lui-même parlera pour soi, lui-même rendra témoignage de ses actions et de sa vie, et nous recevrons ce témoignage avec respect : car nous savons qu'il est véritable, et nous pouvons dire de lui, aussi bien que du disciple bien-aimé : *Et simus quia verum est testimonium ejus*. (JOAN. 21.) J'ai besoin d'un secours extraordinaire; il s'agit de parler du serviteur de Jésus-Christ, adressons-nous à celle qui s'appela servante du Seigneur, lorsqu'elle fut déclarée mère de Dieu. *Ave, Maria*.

Il n'y a point de vertu qui n'ait ses degrés de perfection, selon lesquels elle doit être mesurée, et qui, dans les sujets où elle se trouve, ne soit capable de certains accroissements par où l'on peut juger de son mérite. Comme nous parlons d'une vertu peu connue dans le monde, et encore moins pratiquée, qui est le zèle, je dis le zèle chrétien que nous devons tous avoir dans l'exercice de notre ministère, il est important d'en distinguer d'abord les différentes obligations; et, pour en avoir une idée plus juste, de les reconnaître dans un grand exemple. Tel est celui de saint Paul, qui nous les rendra même sensibles : j'en trouve trois, marqués par saint Grégoire, pape, dans ses instructions pastorales. Car tout homme, dit ce saint docteur, qui veut être un serviteur et un ministre fidèle, et qui aspire à la perfection de cette qualité, est obligé à trois choses : il doit accomplir son ministère, il doit honorer son ministère, et quand la nécessité l'exige, il doit même se sacrifier pour son ministère : trois devoirs qui se surpassent par degrés, et dont le second ajoute autant au premier, que le troisième enchérit sur le second; car honorer son ministère, c'est quelque chose de plus que l'accomplir; et se sacrifier pour son ministère, c'est encore plus que l'honorer; mais quand tout cela se joint ensemble, on peut dire que le zèle est au plus haut point d'excellence qu'il puisse avoir. Or, c'est ce que je découvre dans saint Paul, et ce qu'il me sera aisé de vous faire voir. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : *Paulus servus Jesu Christi*; pourquoi? parce qu'il a pleinement

accompli le ministère de l'apostolat, parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, et parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Comprenez ceci, s'il vous plaît : il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat par la prédication de l'Évangile; il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Évangile; et il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat, par les persécutions qu'il a soutenues et par ses souffrances dans la prédication de l'Évangile. Voilà tout mon dessein. Encore une fois, chrétiens, ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute estime de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former nos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose et qu'il veut que nous nous appliquions.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que saint Paul a parfaitement accompli tous les devoirs de son ministère, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit là une louange commune. La grâce même de l'apostolat l'a tellement distingué, et a eu dans lui des effets si singuliers, que, quand il se glorifiait d'être apôtre de Jésus-Christ, *Paulus servus Jesu Christi, vocatus apostolus* (Rom., 1), il ajoutait qu'en vertu de ce titre ou de cette grâce, il avait été séparé pour prêcher l'Évangile de Dieu : *Segregatus in Evangelium Dei* (Ibid.); comme si l'un des principaux caractères de sa vocation eût été la distinction de sa personne, et qu'il n'eût pas suffi pour lui d'être apôtre, s'il ne l'eût été d'une façon toute particulière. En effet, Dieu avait choisi saint Paul pour trois grands desseins qui devaient occuper son zèle apostolique, pour confondre le judaïsme, pour convertir la gentilité, et pour former le christianisme dès sa naissance : voilà ce que la Providence prétendait de lui, et à quoi il était destiné. Or saint Paul, par une pleine correspondance à la grâce de son ministère, a accompli ces trois choses avec un succès dont il était seul capable, ou du moins qui lui était uniquement réservé. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ma pensée.

Il fallait, pour l'établissement solide de la loi chrétienne, que l'Évangile fût prêché par un apôtre dont le témoignage en faveur de Jésus-Christ fût un témoignage absolument irréprochable, exempt de tout soupçon, et propre non-seulement à convaincre, mais à confondre l'incrédulité des Juifs. Or, cet apôtre, par une disposition spéciale, a été saint Paul. Je m'explique : quand les autres apôtres prêchaient Jésus-Christ, qu'ils protestaient dans les synagogues que Jésus-Christ était le Messie envoyé de Dieu et promis par les prophètes, quelques preuves qu'il en donnassent et quelques miracles qu'ils fissent pour

le confirmer, on avait toujours quelque prétexte de les tenir pour suspects; on pouvait dire qu'ils étaient gagnés, et qu'ayant été les sectateurs et les disciples de ce prétendu Messie, il ne fallait pas s'étonner s'ils se déclaraient pour lui, et quoique mille raisons pussent détruire ce prétexte, ce prétexte ne laissait point d'avoir je ne sais quelle apparence, qui préoccupait d'abord l'ignorance des uns, et qui entretenait l'opiniâtreté des autres. Mais quand saint Paul paraissait confessant le nom de cet Homme-Dieu, lui qui venait d'en être le persécuteur, lui qui était connu dans Jérusalem pour avoir entrepris d'en exterminer la secte, lui qui avait reçu pour cela et demandé même des commissions et des ordres; et que, par un changement aussi subit que prodigieux, il publiait partout que ce crucifié à qui il avait fait si cruellement la guerre, était le Sauveur et le Dieu d'Israël, qu'il était forcé de l'avouer, et qu'après ce qu'il avait vu et entendu, il ne refusait point de mourir pour signer de son sang une vérité si importante; quand il parlait ainsi, que pouvait-on opposer à la force de ce témoignage? Était-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit, était-ce indifférence ou mépris pour la loi de Moïse? Tout le contraire ne se trouvait-il pas dans saint Paul? ce changement dans un homme aussi éclairé que lui, et aussi zélé pour les traditions de ses pères, n'était-ce pas une justification authentique de tout ce qu'il disait à l'avantage et à la gloire de Jésus-Christ?

De là vient que ce grand apôtre ne faisait presque jamais de discours dans les assemblées des Juifs, qu'il ne se proposât lui-même comme un argument et comme une démonstration sensible de l'Évangile qu'il annonçait. C'est moi, leur disait-il, mes frères, qui me suis signalé dans le judaïsme, au-dessus de tous ceux de ma profession et de mon âge. Vous savez de quelle manière j'ai vécu parmi vous, et avec quel excès de fureur je ravageais cette nouvelle Église, que je reconnais aujourd'hui pour l'Église de Dieu. Il est vrai, j'étais plus infidèle que vous ne l'êtes, et plus rebelle aux lumières de la grâce; mais c'est pour cette raison même que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu faire éclater en moi son extrême patience, afin que je devinsse un exemple et un modèle pour vous porter à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par des signes et des prodiges dont tous ceux qui m'accompagnaient ont été les témoins, m'a réduit à l'état où vous me voyez; qui m'a terrassé pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer; qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait apôtre, et qui, pour réparation de tous les outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve d'ambassadeur et de ministre auprès de vous. Ces paroles, dis-je, avaient une grâce toute divine dans la bouche de

saint Paul, pour persuader les Juifs. Et saint Luc remarque que c'était assez qu'il parlât, et qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour confondre tous les ennemis du nom chrétien: *Confundebat Judæos, affirmans quoniam hic est Christus.* (Act., 9.) Au lieu qu'il fallait que les autres apôtres fissent de grands efforts, celui-ci n'avait qu'à se produire, sa personne seule préchait; saint Paul converti était, pour tous ceux de sa nation, non pas un attrait, mais une détermination invincible à embrasser la foi. Et en effet, à bien méditer les circonstances de cette conversion, à peine avons-nous un motif de créance en Jésus-Christ, plus convaincant et plus touchant que celui-là. De là vient que les chefs de la synagogue, qui avaient conjuré contre le Sauveur, se montrèrent toujours si passionnés contre saint Paul; de là vient qu'ils usèrent de tant de stratagèmes pour le perdre et pour lui ôter la vie; et qu'entre les autres disciples ce fut celui-ci qu'ils persécutèrent le plus cruellement: pourquoi? parce qu'ils savaient que c'était celui dont le témoignage devait faire plus d'impression sur les esprits, et qu'il était impossible que Jésus-Christ ne fût reconnu dans la Judée pendant que saint Paul y serait écouté. Il avait donc une grâce particulière pour faire l'office d'apôtre à l'égard des Juifs.

Mais son ministère ne se bornait pas là. Dieu l'appelait à quelque chose de plus grand, et cette séparation mystérieuse que le Saint-Esprit commanda qu'on fit de sa personne, comme il est dit au livre des Actes, était encore pour une entreprise plus haute. Prêcher Jésus-Christ aux Juifs, c'est-à-dire, à un peuple que Jésus-Christ avait instruit lui-même, à un peuple déjà prévenu de la foi du Messie, déjà éclairé des lumières de la vraie religion, c'était proprement le partage des autres apôtres, même de ceux qui paraissaient comme les colonnes de l'Église, sans en excepter saint Pierre; mais répandre la grâce de l'Évangile sur toutes les nations de l'univers, prêcher Jésus-Christ à des païens et à des idolâtres, porter son nom devant les monarques et les souverains, persuader sa religion aux philosophes et aux sages du monde, leur faire goûter la foi d'un Dieu-homme, leur en inspirer le culte et la vénération, les détacher de leurs fausses divinités, et, ce qui était bien plus difficile, des fausses maximes du siècle, pour les soumettre au joug de la croix; faire adorer la sagesse de Dieu dans un mystère qui n'avait pour eux que des apparences de folie: ah! chrétiens, c'est pour cela qu'il fallait un saint Paul, et c'est pour cela que saint Paul était prédestiné. Quelque pouvoir général qu'eût reçu saint Pierre au-dessus des autres apôtres, sa mission spéciale n'allait pas à convertir les Gentils. Le dirai-je? Jésus-Christ même ne l'avait pas voulu entreprendre, puisque, tout Sauveur et tout

Dieu qu'il était, il s'était réduit aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel.* (MATTH., 15.) Mais, comme remarque saint Augustin, ce que Jésus-Christ n'a pas fait par lui-même, il l'a fait par saint Paul : il n'était venu par lui-même que pour les Israélites ; mais dans la personne et par le ministère de saint Paul, il était venu pour tous les hommes : de sorte que saint Paul devait être le supplément de la mission adorable de cet Homme-Dieu. Voilà le grand ouvrage pour lequel le Saint-Esprit avait ordonné qu'on lui séparât cet apôtre : *Segregate mihi Saulum.* (Act., 13.)

Or comment y a-t-il réussi ? Ah ! chrétiens, à peine lui-même osait-il le dire, tant la chose lui semblait surprenante ; à peine en croyait-il à ses yeux, voyant, non pas les fruits, mais les prodiges que ses prédications opéraient. Imaginez-vous, dit saint Chrysostôme, et il nous est aisé de l'imaginer, un conquérant qui entre à main armée dans un pays ; qui mesure ses pas par ses victoires, à qui rien ne résiste, et de qui tous les peuples reçoivent la loi : voilà l'image de saint Paul convertissant la gentilité. Il entre dans des pays où le démon de l'idolâtrie était en possession de régner, et il le fait fuir de toutes parts. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi : dans la Grèce, qui était le séjour des sciences, et par conséquent de la sagesse mondaine ; dans Athènes et dans l'Archéopage, où l'on sacrifiait à un Dieu inconnu ; dans Éphèse, où la superstition avait placé son trône ; dans Rome, où l'ambition dominait souverainement ; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publie là, dis-je, l'évangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet évangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade ; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde, des juges et des proconsuls, des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes leurs lumières, en leur proposant un Dieu crucifié : ce sont des femmes vaines et sensuelles qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes pour leur faire embrasser la pénitence. Il annonce Jésus-Christ dans des lieux où ce nom auguste et vénérable n'avait jamais été entendu, *Non ubi nominatus est Christus* (Rom., 15) ; il y voit naitre des Églises nombreuses, ferventes, florissantes, qui remplissent toute la terre de l'admiration et de l'odeur de leur sainteté. Que pensez-vous, chrétiens ? Si la tradition, ou plutôt si l'expérience même n'autorisait ce que je dis, peut-être le prendrions-nous, vous et moi, pour une fable ; mais, tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité : le christianisme que nous voyons, la vaste étendue du royaume de l'Église, tant de nations devenues fidèles par la prédication de ce grand saint ; tant de peuples qu'il a engendrés par

l'Évangile, et qui le reconnaissent encore pour leur père, nous-mêmes qui en sommes sortis, et qui n'avons point d'autre origine que celle-là, tout cela ce sont autant de monuments et de preuves suffisantes des conquêtes de saint Paul sur la gentilité.

Cependant son ministère, pour un entier accomplissement, demandait qu'il travaillât à former les chrétiens : c'était son principal et dernier ouvrage, et c'est ce qu'il a fait d'une manière qui lui est si propre, que, sans rien ôter aux autres apôtres, on peut l'appeler, par excellence, le Docteur de l'Église. En effet, mes chers auditeurs, sans parler du premier christianisme qu'il a planté, qu'il a arrosé, qu'il a cultivé par ses soins, c'est lui qui nous a instruits à être ce que nous sommes, ou ce que nous devons être, c'est-à-dire, chrétiens, par la doctrine toute céleste qu'il nous a enseignée. Pourquoi pensez-vous qu'il ait été ravi au troisième ciel, et pourquoi Jésus-Christ, dans l'état même de son immortalité, a-t-il voulu se faire le maître de cet apôtre ? afin de nous dire par la bouche de cet apôtre, ce qu'il ne nous avait pas dit par la sienne : *Ego enim accepi a Domino, quod et tradidi vobis* (1. Cor., 11.) Il y avait cent choses que le Fils de Dieu n'avait pas révélées aux hommes, étant avec eux, parce qu'ils ne pouvaient pas les porter ; et c'est saint Paul qui devait les en rendre capables.

C'est lui qui nous a découverts les trésors cachés dans ce mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe, qui nous a expliqué l'économie de la grâce, qui nous a fait concevoir la dépendance infinie que nous avons d'elle, jointe à l'obligation de travailler avec elle, afin de ne la pas recevoir en vain : qui nous a éclairci ce profond abîme de la prédestination de Dieu, pour nous apprendre à l'adorer et non pas à le pénétrer, à nous en faire un motif de zèle pour le salut, et non pas de libertinage et de désespoir ; qui nous a donné ces hautes idées de l'Église de Jésus-Christ, qui nous a fait le plan de sa hiérarchie, qui nous a intimés ses lois, qui nous a développé ses sacrements. Sans tout cela nous ne pouvions pas être chrétiens, et à peine l'Évangile nous déclarait-il rien de tout cela ; mais cette bouche, encore une fois, par laquelle, comme dit saint Chrysostôme, Jésus-Christ a prononcé de plus grands oracles que par lui-même, *Os illud per quod Christus majora quam per se ipsum locutus est* (CHRYST.), saint Paul nous en a pleinement informés ; c'est lui qui, par les divins préceptes de sa morale, a sanctifié tous les états, et qui en a réglé tous les devoirs ; lui qui apprend aux évêques à être parfaits, aux prêtres à être réguliers et fervents, aux vierges à être modestes et humbles, aux veuves à être retirées et détachées du monde, aux grands à vivre sans faste et sans orgueil, aux riches à ne se point enfler de

leurs richesses, et à n'y point mettre leur appui; aux maîtres à veiller sur leurs domestiques; aux domestiques à respecter leurs maîtres, aux pères et aux mères à conduire leur famille, aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères; ainsi de toutes les autres conditions que le temps ne me permet pas de parcourir.

C'est pour cela que saint Chrysostôme appelait saint Paul le grand Livre des chrétiens, et c'est pour cela même qu'il exhortait tous les fidèles à la lecture des divines épîtres de cet apôtre. Il n'en fallut pas davantage pour achever la conversion de saint Augustin; vous savez en quelle perplexité il se trouvait: Dieu l'attirait fortement, et le monde le retenait; la grâce le pressait, et ne lui donnait aucun repos, mais la passion d'ailleurs livrait à son cœur les plus rudes combats, et l'habitude faisait évanouir ses plus belles résolutions. Que faut-il donc pour le faire triompher de l'habitude, pour le fortifier contre la passion, pour l'arracher au monde et à tous ses engagements? Rien autre chose que ce que lui marqua cette voix qu'il entendit; et c'était d'ouvrir et de lire les épîtres de saint Paul: *Tolle, lege* (Augustin.); Prenez et lisez. Il obéit, et tout à coup ses fers furent rompus: quelques paroles de ces saintes lettres dissipèrent tous les nuages de son esprit, et, d'impudique qu'il était, en firent un homme chaste et un saint: à quoi tient-il que nous n'en retirions le même fruit? l'esprit de Dieu, dont ces excellentes épîtres sont remplies, n'est pas moins puissant pour nous qu'il le fut pour saint Augustin.

Ah! chrétiens, pourquoi pensez-vous que le christianisme ait de nos jours dégénéré dans cette corruption de mœurs, et dans ce désordre où nous le voyons? Disons-le à notre confusion: après tout ce qu'a fait saint Paul pour l'accomplissement de son ministère, pourquoi avons-nous encore la douleur de voir, au milieu du christianisme, un certain levain de judaïsme et de paganisme? car j'appelle levain de judaïsme, cette opposition secrète à Jésus-Christ, qui est dans le cœur de tant de chrétiens: opposition, dis-je, à la croix de Jésus-Christ, à l'humilité de Jésus-Christ, aux maximes et aux exemples de Jésus-Christ: j'appelle levain de paganisme, cette malheureuse coutume qu'on se fait de n'agir que par les vues du monde, sans prendre jamais les vues de la foi; de ne se conduire en toutes choses que par politique, que par raison, que par des considérations et des respects humains, sans consulter jamais la religion. Est-il rien aujourd'hui de plus commun que ce scandale, et d'où vient cela? c'est, mes frères, que nous n'écoutons pas saint Paul, et que nous ne profitons pas des salutaires enseignements qu'il nous donne; tout mort qu'il est, il nous prêche encore, disons mieux, il

est encore vivant dans ses incomparables écrits. Voulez-vous réformer le christianisme, ou plutôt voulez-vous vous réformer vous-mêmes? *Tolle, lege*: Prenez et lisez. Il ne vous faut point d'autre maître, point d'autre prédicateur, point d'autre guide et d'autre directeur que saint Paul, tel que l'Église vous le présente, et tel qu'elle vous le fait entendre. Je dis plus: voulez-vous avoir part au ministère de ce grand apôtre? Voulez-vous, pères et mères, faire de vos familles des familles chrétiennes? servez-vous de la morale de saint-Paul; ayez soin de vous en instruire et d'en instruire les autres. Au lieu de tant de livres scandaleux, de tant de livres impies, de tant de livres médisants et insolents, attachez-vous à celui-là, et dans peu vous en connaîtrez le mérite, et en ressentirez l'efficace: ce sera votre sanctification particulière, et la sanctification de vos maisons. Quoi qu'il en soit, comme saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, par la prédication de l'Évangile, il l'a encore parfaitement honoré par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Évangile, c'est la seconde partie.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Tirer de l'honneur de son ministère parce qu'on l'exerce dignement, c'est la récompense du mérite; affecter l'honneur qui est attaché à son ministère et s'en prévaloir, c'est l'effet de l'ambition humaine; se faire honneur aux dépens de son ministère, c'est une criminelle prévarication: mais faire honneur à son ministère aux dépens même de sa personne, c'est le caractère des grandes âmes, et en particulier celui de saint Paul: il ne se vit pas plutôt engagé dans ce glorieux emploi de prêcher l'Évangile aux Gentils, qu'il s'en expliqua hautement: *Vobis enim dico gentibus: Quamdiu quidem ego sum gentium apostolus, ministertum meum honorificabo* (1. Rom., 11); Oui, mes frères, leur dit-il, je vous le déclare, puisqu'il a plu à Dieu de me choisir pour être le ministre de sa parole, et qu'il m'a établi votre apôtre, tant que j'en porterai le titre et le nom, je travaillerai à le soutenir honorablement. C'est ainsi qu'il parlait aux Romains, et il n'en faudrait pas davantage pour vérifier ma proposition; mais il est nécessaire, pour notre instruction, de la développer et d'entrer dans le détail, afin d'apprendre l'usage d'une maxime aussi essentielle au christianisme que celle-ci, qui est d'honorer les ministères que Dieu nous confie. Voici donc, chrétiens, de quelle manière y procéda saint Paul: appliquez-vous à cette morale, plus capable que tous les éloges du monde de vous faire admirer cet apôtre.

Première règle. Il considéra que si quelque chose pouvait jamais déshonorer le ministère apostolique, et l'exposer à la censure des hommes, c'était sur

tout l'esprit d'intérêt, esprit bas et sordide dans quelque condition qu'il se trouve, mais honteux et infâme quand il entre dans le commerce des choses saintes. Il prévint dès lors ce qui obscurcirait dans la suite des temps l'éclat et la gloire de l'Évangile de Jésus-Christ, ce serait la cupidité de certaines âmes mercenaires qui y chercheraient des avantages temporels, et qui, sous des apparences spécieuses, feraient trafic du don de Dieu, *Existimantium quæstum esse pietatem* (Tim., 6); que cela seul ruinerait de réputation et de crédit, non-seulement les prédicateurs de la vérité et les dispensateurs des sacrés mystères, mais la vérité et les mystères mêmes; que cela seul ferait perdre aux peuples tout le respect qu'ils devaient avoir pour eux, et serait un prétexte éternel pour les rendre odieux et méprisables aux ennemis de l'Église; au contraire, qu'un désintéressement parfait serait toujours l'ornement de leur état et de leur fonction, et qu'ils n'annonceraient jamais Jésus-Christ avec plus d'honneur, que quand ils paraîtraient plus libres et plus dégagés des prétentions de la terre. Voilà le principe qu'il établit; et qu'il conclut-il de là? Ah! chrétiens, ce qu'il conclut! Il se fit une loi, mais une loi inviolable et qu'il observa dans toute la rigueur, d'exercer gratuitement le ministère dont Dieu l'avait chargé; et dans cette vue, ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci, de renoncer à tous les droits, même les plus légitimes et les plus acquis, bien loin d'en exiger de douteux; ne demandant rien, n'acceptant rien, se passant de toutes choses, se retranchant mille commodités de la vie, dont la dépendance et la recherche est ce qui rend les hommes intéressés; ne se fondant même pour le nécessaire, que sur Dieu et sur soi: vivant du travail de ses mains, se faisant serviteur de tous, et, pour l'honneur de l'apostolat, ne tirant service de personne, afin qu'on ne lui reprochât jamais qu'en nourrissant le troupeau il s'était enrichi de sa dépouille, et qu'en semant d'une main il avait moissonné de l'autre: car voilà proprement l'esprit de saint Paul. Vous le savez, mes frères, disait-il aux Millésiens en se séparant d'eux, si j'ai jamais désiré votre or ni votre argent, et si d'autres mains que celles que vous voyez ont fourni à ma subsistance; vous m'êtes témoins si j'ai été à charge à aucun de vous, et si, dans mes fatigues les plus laborieuses, je me suis permis ou accordé le moindre soulagement qui vous pût être onéreux, m'étant toujours souvenu de la parole de notre Maître, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Cela les faisait fondre en larmes, dit le texte sacré; ils se jetaient tous avec respect aux pieds de l'apôtre, et, en l'embrassant avec tendresse, ils s'affligeaient de ce qu'ils ne le verraient plus. S'il était sorti de leur ville bien pourvu de tout, c'est-à-dire chargé de leurs biens et de

leurs présents, l'auraient-ils pleuré de la sorte? Ils l'honoraient, dit saint Chrysostôme, ou pour mieux dire, ils honoraient l'Évangile en lui, parce que dans lui l'Évangile n'était point avili ni dégradé par cette servitude de l'intérêt qui avilit et dégrade les choses les plus nobles. Ce n'est pas, ajoutait d'ailleurs ce grand apôtre écrivant à ceux de Corinthe, que je sois obligé d'en user ainsi; car, ne suis-je pas libre, et ne m'employant que pour vous, ne m'êtes-vous pas redevables de tout ce qui me manque? n'ai-je pas le même droit, que les autres de vivre de vos aumônes et de recevoir ce tribut et cette reconnaissance de votre foi? n'est-il pas juste que celui qui plante la vigne, en mange des fruits, et que celui qui sert à l'autel, ait part aux oblations de l'autel? Mais pour moi, je n'ai point voulu me servir de ce pouvoir, ayant mieux aimé souffrir des incommodités extérieures, que d'apporter tant soit peu d'obstacles à l'Évangile de Jésus-Christ. Tout ceci ce sont ses paroles: car c'est en quoi, poursuivait-il, consiste ma gloire, et malheur à moi si je la perds jamais! Encore une fois, chrétiens, ce renoncement si généreux et si absolu, c'est ce qui rendait si vénérable le ministère de saint Paul; avec cela il parlait hardiment et sans crainte, il reprochait, il menaçait, il faisait trembler le vice, ne l'épargnant et ne le respectant dans quelque condition que ce fût. Car que ne peut point un homme qui ne prétend rien, et qui est détaché de tout intérêt quand il porte la parole et les ordres de Dieu? S'il eût été d'humeur à faire valoir ses droits et à les disputer sans en rien rabattre, on n'eût eu que du mépris pour son zèle; et s'il se fût proposé une fortune et un établissement, il eût lui-même ménagé son zèle, c'est-à-dire qu'il l'eût corrompu par de lâches complaisances: car ce qui rend tous les jours la parole de Dieu timide, faible, esclave des respects humains, n'est-ce pas l'intérêt? ce qui fait qu'on la déguise et qu'on trouve le secret de l'accommoder aux passions des hommes, n'est-ce pas l'intérêt? ce qui la retient captive dans l'injustice, et ce qui empêche que la vérité ne soit écoutée dans le monde, n'est-ce pas l'intérêt? Mais parce que saint Paul avait triomphé de cet intérêt, et la parole de Dieu et la vérité remportaient dans sa personne de continuelles victoires.

Je dis plus, et c'est une seconde règle; ce grand saint conçut qu'il y avait encore un autre intérêt secret, d'autant plus dangereux qu'il était plus subtil et plus délicat: car Dieu lui fit voir en esprit un certain genre d'apôtres, qui, par le plus funeste de tous les abus, au lieu d'avoir pour fin d'honorer leur profession, se servaient de leur profession pour s'honorer eux-mêmes; qui, au lieu de prêcher Jésus-Christ, se prêchaient eux-mêmes; qui, au lieu d'attirer les âmes à Dieu, se les attireraient à



eux-mêmes : c'est-à-dire qui, au lieu de faire que Dieu régnât en elles, entreprendraient eux-mêmes de régner sur elles ; qui se proposeraient en elles un fonds de domination, de juridiction, d'empire, et bien d'autres avantages dont, comme parle saint Grégoire, pape, le ministre serait glorifié, mais le ministère détruit. Que fit saint Paul ? il eut horreur de tout cela, et, par un effet de cette fidélité qui fut en lui sans exemple, il sépara l'honneur de l'Évangile du sien ; il ne confondit point l'un avec l'autre ; il considéra le sien comme un néant, il le foula aux pieds, pour n'avoir plus désormais en vue que celui de l'Évangile. Comme il s'était déclaré aux fidèles qu'il ne cherchait point leurs biens, mais leurs personnes, *Non quero quæ vestra sunt, sed vos* (2. Cor., 12) ; aussi protesta-t-il qu'il ne prêchait point soi-même, mais uniquement Jésus-Christ : *Non nosmetipsos predicamus, sed Jesum Christum.* (2. Cor., 4.) Et parce qu'il est aisé de le dire, et que la difficulté est de se défendre soi-même dans une matière aussi sujette aux illusions de la vanité que celle-là, il le dit en sorte qu'il en donna les preuves les plus sensibles. Car, prenez garde, chrétiens, s'il vous plaît : pour cela, lui qui était naturellement éloquent, il n'usa jamais, dans le ministère de la prédication, ni de discours élevés, ni d'aucun ornement des sciences humaines, comme il l'aurait pu faire avec succès : pourquoi ? de peur que l'Évangile de la croix n'en fût affaibli : *Ut non evacuetur crux Christi.* (1. Cor., 1.) Un autre que lui se serait prévalu de son talent, et au hasard du véritable et solide bien de la conversion des cœurs, aurait fait valoir ce qu'il savait et ce qu'il pouvait ; mais ç'aurait été au détriment de la parole de Dieu et de sa grâce, et c'est de quoi saint Paul était incapable. Pour cela, il eut toujours une aversion sincère pour tous les vains applaudissements des hommes, dont les emplois éclatants, comme était le sien, sont ordinairement suivis. Hé ! que faites-vous ? disait-il aux Lycaoniens, qui étaient idolâtres de lui, et qui se préparaient à lui rendre des honneurs extraordinaires ; que faites-vous ? ne savez-vous pas que nous sommes comme vous des hommes mortels, pécheurs, sujets aux mêmes infirmités ? Si Dieu a voulu se servir de nous pour vous enseigner la voie du ciel, et s'il a voulu autoriser sa parole par des prodiges et des miracles, est-il juste que la gloire nous en revienne ? faut-il que, par une fausse bienveillance que vous avez pour nous, vous nous rendiez les usurpateurs d'une gloire qui ne nous est point due ? Pour cela, il ne souffrit jamais que sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement : chose d'ailleurs si engageante, et à laquelle les hommes les plus spirituels à peine peuvent-ils s'empêcher d'être sensibles. Et parce qu'il s'était formé dans

Corinthe un parti de chrétiens qui se déclaraient pour lui, qui reconnaissaient ne devoir qu'à lui tout ce qu'ils étaient selon Dieu, et qui, se détachant en quelque sorte des autres apôtres, disaient : Nous sommes les disciples de Paul, *Ego sum Pauli* (1. Cor., 1) ; il les en reprit. Hé quoi ! mes frères, leur remontrait-il, est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? est-ce au nom de Paul que vous avez reçu le baptême ? qu'est-ce que ce Paul que vous vantez tant ? c'est un instrument faible et inutile de celui en qui vous avez cru. Pourquoi donc me regarder autrement, et pourquoi vous partager en disant que vous êtes à moi, au lieu de penser à vous réunir tous comme appartenant tous à Dieu ? O merveille ! s'écrie saint Chrysostôme, un homme ému d'une véritable indignation, parce qu'on a du zèle pour sa personne ; un homme affligé de ce que l'on est trop à lui, parce qu'il craint que l'on en soit moins à Jésus-Christ ! Ah ! grand saint ! c'est ce qui s'appelle travailler pour la gloire de son ministère. C'est ainsi que vous avez donné crédit à l'Évangile ; et c'est pour cela que la grâce que vous dispensiez n'a rien perdu entre vos mains de son efficace. Dans les nôtres, elle la perd tous les jours : parce que nous nous cherchons nous-mêmes, nous nous trouvons misérablement nous-mêmes, et en nous trouvant, nous devenons la honte et l'opprobre de cette grâce. Nous parlons d'elle magnifiquement, mais elle n'opère rien par nous ; le monde nous applaudit, mais le monde ne se convertit pas ; nous établissons notre réputation, mais nous n'établissons pas l'empire de Dieu : pourquoi ? parce que nous n'avons rien moins que ce zèle d'honorer le ministère que Dieu nous a commis.

Voulez-vous, chrétiens, une preuve encore plus solide et plus convaincante de celui qu'avait saint Paul ? oubliez le reste et appliquez-vous à ceci : c'est qu'il était aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres que par lui-même, troisième règle. C'est que le bien des âmes et l'avancement du christianisme lui étaient également chers, soit qu'il le vit procuré par d'autres, soit qu'il le procurât lui-même : c'est qu'il se souciait peu par qui Jésus-Christ fût annoncé, pourvu qu'il fût annoncé : jusque-là (ô admirable et divine leçon, si elle était bien entendue !), jusque-là que quelques-uns prêchant par un esprit d'émulation et de jalousie contre lui (car dès lors, chrétiens, on voyait des contentions contre les ministres de l'Évangile : et c'est une simplicité et une erreur de regarder ce scandale comme un scandale de notre siècle, puisqu'il est aussi ancien que l'Église, et que Dieu, pour notre instruction, l'a permis dans tous les temps) ; jusque-là, dis-je, que quelques-uns prêchant Jésus-Christ par jalousie contre lui et dans le dessein, comme il parle lui-même, d'ajouter de nouvelles traverses à celles qu'il avait déjà éprouvées, *Ext-*

*timantem pressuram se suscitare vinculis meis* (Philip., 1) ; il ne laissait pas de s'en réjouir : *In hoc gaudeo, sed et gaudebo* ; touché d'une part de la malignité de leur intention, et ravi de l'autre de ce que l'Évangile profitait de cette malignité. Car que m'importe, disait-il, qu'il soit publié par ceux-ci ou par ceux-là, qu'il le soit par mes amis ou par mes ennemis, qu'il le soit à ma confusion ou à ma gloire, pourvu qu'il le soit véritablement ? Or parler ainsi et être disposé de même, c'est faire honneur à son ministère et non pas à soi. Car de n'estimer le bien que quand il se fait par nous, de ne le goûter qu'autant qu'il a de rapport à nous, de ne pouvoir supporter que les autres soient plus employés que nous dans les intérêts de Dieu, d'avoir peine à souffrir qu'ils le soient autant, de souhaiter peut-être qu'ils ne le fussent point du tout ; et ensuite diminuer leurs succès, sans prendre garde que ce sont les succès de l'Évangile, et amplifier les nôtres comme s'ils étaient les fruits de notre industrie : qu'est-ce que tout cela, chrétiens, sinon s'usurper l'honneur de son ministère et le dérober à Dieu ?

Je serais infini, si je m'étendais sur les autres règles que saint Paul se proposa et qu'il observa. Ah ! mes frères, dit saint Grégoire, pape, que ce grand apôtre fut éloigné de l'aveuglement de ceux qui croient ne pouvoir soutenir leur ministère que par le faste du monde, que par l'affectation de la grandeur, que par la magnificence du train, que par l'éclat d'une somptuosité surperflue, que par les disputes éternelles sur les préséances, sur les prérogatives, sur la dignité, en un mot, que par toutes les choses dont l'ambition des hommes s'entête et s'occupe ! Non, non, saint Paul n'en jugea pas ainsi ; il prit pour maxime ce que l'esprit de Dieu, qui est l'esprit de la vraie sagesse, lui avait enseigné, que ni son ministère, ni tout autre, ne seraient jamais moins honorés que par là ; et que, s'ils le devaient être, c'était par une conduite irréprochable et exempte de blâme, par une vie qui ne fût pas sujette à rougir, qui ne craignît pas la lumière du jour, qui fût à l'épreuve de toutes les censures ; par une réputation qui n'eût rien de suspect ni d'équivoque, et que le libertinage même respectât. Maxime qu'il avait à cœur par-dessus tout, et qu'il inspirait à ses disciples, leur disant sans cesse : Mes frères, comportons-nous comme des ministres de Dieu ; rendons-nous recommandables par la pureté de notre doctrine, par l'intégrité de nos mœurs, par la douceur de notre charité, par les armes de la justice ; que nos entretiens soient religieux et nos actions exemplaires : et pourquoi ? Ah ! mes chers disciples, ajoutait-il, afin que la parole de notre Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes des hommes ; et afin que notre ministère ne soit point déshonoré : *Ut non vi-*

*tuperetur ministerium nostrum.* (2. Cor., 6.) Cela seul le faisait agir ; cela seul était en lui comme le premier mobile de toutes les vertus qu'il pratiquait. cette ferveur sans indiscretion et cette prudence sans ménagement, cette humilité de cœur sans bassesse et cette grandeur d'âme sans orgueil ; ce mépris du monde sans arrogance, et ce zèle pour le monde sans attache ; cette tendresse envers les pécheurs, jointe à cette sévérité envers le péché ; cette exactitude de discipline, accompagnée de cette sage condescendance ; cette science de se modérer dans la prospérité, et de se soutenir dans l'adversité : voilà ce qui faisait de saint Paul un homme respectable, et ce qui comblait d'honneur son ministère.

Arrêtons-nous là, chrétiens : car voilà au même temps notre modèle et notre exemple. C'est ainsi que nous devons, chacun dans notre condition, honorer le ministère où il a plu à Dieu de nous appeler. Ayons-y le même désintéressement que saint Paul. Dès que nous ne penserons point à nous-mêmes, nous nous préserverons de mille fautes, qui avilissent les plus saints emplois, en avilissant les ministres qui en sont chargés ; nous serons exacts, réguliers, droits, équitables, vigilants, et l'on en sera édifié ; mais au contraire, dès que nous aurons des vues intéressées, toute notre conduite s'en ressentira ; nous aurons beau vouloir cacher cet intérêt, le monde le remarquera bientôt ; et nous ferions alors des miracles, que le monde ne nous croira pas. Travaillons à faire le bien pour le bien même, pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain, selon l'esprit et la fin de notre état. Car souvent on fait le bien pour soi-même ; on le fait, parce qu'on se met par là dans une certaine estime ; on le fait, parce qu'on s'acquiert par là un certain crédit ; on le fait, parce que le monde le verra et qu'il en parlera. De là tant de faiblesses humiliantes, que nous découvrons dans des gens que leur âge, leur expérience, leur mérite en devraient pleinement dégager. S'ils en portaient toute la honte, et qu'elle ne retombât point sur leur ministère, le mal serait moins à craindre ; mais de ces exemples, quelles conséquences ne tire-t-on pas contre les plus saintes professions et les dignités les plus sacrées ? Je sais que, pour ce désintéressement parfait que demande le vrai zèle, il faut beaucoup prendre sur soi ; mais quand il faudrait même s'immoler pour son ministère, n'est-ce pas le devoir d'un serviteur fidèle ? c'est ce que saint Paul a fait, comme je vais vous le montrer dans la troisième partie.

### TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle idée qu'a eue Tertullien, en parlant du Sauveur du monde, quand il dit que cet

Homme-Dieu n'a pas seulement été immolé sur la croix, mais qu'il a commencé à être victime dès le moment qu'il s'est fait homme. Une hostie destinée pour expier le péché, mais une hostie vivante et mourante, dont le sacrifice n'a jamais été interrompu, voilà ce que c'est que Jésus-Christ. Permettez-moi, chrétiens, en gardant les proportions requises, d'appliquer ceci à l'apôtre saint Paul : il s'est sacrifié pour son ministère, c'est-à-dire pour le salut de ses frères et pour la gloire de l'Évangile, mais ne vous imaginez pas qu'il ait attendu pour cela l'arrêt de Néron, et qu'il n'ait offert [à Dieu ce sacrifice de lui-même, que quand il versa son sang dans Rome pour la confession de sa foi ; ce n'est point là de quoi je prétends parler ; ce n'est point, dis-je, de son bienheureux martyr et de sa glorieuse mort. Dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, il se regarda comme la victime de son apostolat même, et il le fut en effet : car je trouve qu'il commença dès lors deux grands sacrifices qui ont duré autant que sa vie : l'un de patience, par lequel il se dévoua aux persécutions des hommes, pour le nom de son Dieu ; et l'autre de pénitence, par lequel, lui-même touché du zèle que la charité lui inspirait de satisfaire pour les hommes, il devint son propre persécuteur. De sorte que l'on peut dire de lui, pour couronnement de son éloge, qu'il a été immolé aussitôt qu'appelé ; et qu'au moment qu'il s'est vu apôtre, il a paru devant Dieu en qualité d'hostie : voilà la véritable idée de saint Paul, et voilà sur quoi nous devons travailler encore à nous former.

Non, chrétiens, jamais homme mortel n'a dû faire à Dieu un sacrifice de patience si continu et si héroïque que ce grand saint. A peine, s'il m'est permis de parler ainsi, eut-il levé l'étendard de l'Évangile, que tout l'univers sembla conspirer contre lui. Dès là il n'y eut plus pour lui que des trahisons sur la terre, que des naufrages sur la mer, que des emprisonnements dans les villes, que des embûches dans les lieux écartés. Tout ce que la malice de l'envie, et tout ce que l'animosité de la haine peuvent susciter d'adversités et de misères, il l'éprouva dans sa personne. Ceux de sa nation se firent un point de religion d'être ses ennemis les plus cruels ; les Gentils l'accablèrent d'outrages ; parmi les chrétiens mêmes qu'il avait engendrés en Jésus-Christ, il trouva de faux frères et de faux apôtres ; tous les jours exposé aux insultes des séditions populaires, tous les jours traduit de tribunal en tribunal, tantôt fouetté comme un esclave, tantôt lapidé comme un sacrilège et comme un blasphémateur. Combien de travaux ? combien de voyages ? combien de bannissements ? Si c'était un autre que lui-même qui en fit le détail, nous croirions qu'il y a de l'exagération ; mais nous savons, dit

l'abbé Rupert, que le Saint-Esprit, dont saint Paul a été l'organe, est éloquent sans rien amplifier. C'est saint Paul lui-même qui, malgré toutes les résistances à son humilité, a été obligé de rendre compte à l'Église de ce qu'il avait souffert ; il en a fait excuse aux fidèles, il les a priés de supporter en cela son imprudence, il a semblé même s'accuser tout le premier de vaine gloire et d'ostentation, et par là, dit saint Jérôme, il a bien montré qu'il n'avait pas besoin de s'en justifier ; mais enfin il l'a reconnu ; et forcé par l'esprit de Dieu qui le faisait parler, il en a pris le ciel à témoin, qu'aucun des apôtres n'avait été si persécuté ni si maltraité que lui. Ils sont plus grands que moi, disait-il aux Corinthiens ; mais ce Dieu de gloire, qui est l'auteur de ma destinée, a voulu que j'eusse plus à endurer qu'eux, que je fusse plus souvent dans les chaînes, que je courusse et que j'essuyasse plus de dangers de mort, que je me trouvasse réduit plus communément aux rigueurs extrêmes de la faim et de la soif ; et pourquoi tout cela ? Ah ! chrétiens, ne vous l'ai-je pas dit, et cet homme apostolique n'avoue-t-il pas que c'était uniquement pour les intérêts de son ministère ! Il avait fait la guerre à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, dit saint Augustin, lui faisait la guerre à son tour, ou plutôt il faisait à Jésus-Christ une espèce de réparation, acceptant de lui persécution pour persécution, captivité pour captivité, supplice pour supplice. Car il se souvenait toujours d'être ce Saul qui avait été le fléau de l'Église ; et voilà pourquoi il se croyait obligé, par un devoir indispensable, de souffrir pour son Dieu les mêmes choses qu'il avait fait souffrir à son Dieu. Il était responsable à son Dieu de la conversion d'une infinité de peuples, et il ne pouvait pas retirer ces peuples de l'infidélité, qu'il ne lui en coûtât des afflictions et des croix. C'est pour cela que les croix lui étaient si chères et si précieuses, parce qu'elles lui gagnaient des âmes, et des âmes prédestinées, pour lesquelles il s'estimait heureux de pouvoir endurer tout : *Ideo omnia sustineo propter electos.* (2. Tim., 2.) Remarquez ce mot, chrétiens : *Propter electos* : car pour lui-même, reprend admirablement saint Chrysostôme, il aurait été chéri, honoré, respecté de tout le monde ; mais pour les élus, il devait être haï, méprisé, calomnié, puisqu'il ne pouvait pas autrement être le coopérateur de leur salut, et c'est ce qui soutenait l'ardeur de son courage. Je m'en vais à Jérusalem, disait-il, et je ne sais ce qui m'y doit arriver, sinon que dans toutes les villes par où je passe, l'esprit de Dieu me fait connaître que des tribulations et des chaînes m'y sont préparées ; mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie ne m'est pas plus considérable que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et que je

m'acquitté du ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : *Dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu. (Act., 20.)*

Que répondrez-vous à cela, hommes du siècle, esprits lâches et mondains, qui dans les emplois dont la Providence vous a chargés, et même dans ceux qui vous attachent, aussi bien que saint Paul, au service des autels, cherchez vos aises et votre repos? Venez, venez vous confronter aujourd'hui avec cet apôtre; et dans l'opposition que vous découvrirez entre vous et lui, apprenez ce que vous devez être, et confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Saint Paul s'est immolé pour son ministère, et vous vous épargnez dans le vôtre : voilà le reproche que vous avez à soutenir devant Dieu; consultez-vous un peu sur ce point. Je sais que l'amour-propre ne manque pas de vous en imposer et de vous faire croire, par ses artifices, que l'on doit être content de vous, comme vous l'êtes de vous-mêmes. Mais entrons dans le détail, et dites-moi : ces ménagements de votre personne si étudiés et si affectés, ce refus d'un travail nécessaire et que vous devez au public, cette horreur de l'assiduité que vous traitez d'esclavage et de servitude, cette habitude que vous vous faites de vous divertir beaucoup et de vous appliquer peu, au lieu de suivre l'ordre de Dieu, qui serait de vous divertir peu, pour vous appliquer beaucoup; cette liberté que vous vous donnez de vous décharger sur autrui des soins les plus personnels, et dont vous devez uniquement répondre; cette facilité à vous émanciper des obligations onéreuses, même les plus indispensables, qui sont attachées à votre état; cette peine à être où il faut que vous soyez, et cette disposition à être volontiers où il faut que vous ne soyez pas : cette fuite des affaires qui vous sont importunes et incommodes, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes, que pour en être incommodés et importunés; cette prudence de la chair à ne vous engager jamais, ni pour la vérité, ni pour la justice; cette crainte de vous exposer et de vous perdre dans les occasions où Dieu demande que vous vous exposiez, et que vous vous perdiez; en un mot, ce secret que le monde vous a appris et que vous pratiquez si bien, de ne prendre de votre condition que le doux et l'honorable, et d'en laisser le pénible et le rigoureux : ce n'est pas tout; cette indifférence pour cent choses où il faudrait que vous eussiez de saintes inquiétudes; cette froideur à la vue des scandales qui devraient enflammer votre zèle, et au contraire cette impatience et cette chaleur sur les moindres défauts dont votre délicatesse se trouve blessée; cette sensibilité à vous offenser de tout, et à ne pouvoir rien supporter dans une place qui vous oblige à tout supporter, et à ne vous offenser de rien; ces plain-

tes et ces éclats dans les traverses et dans les contradictions qui vous arrivent, preuves évidentes d'un cœur immortifié et incirconcis : tout cela convient-il à un homme qui, dans quelque genre de vie que ce soit, veut être, à l'exemple de saint Paul, un ministre fidèle? et puisque, pour être tel, il faut se résoudre à être une victime, tout cela s'accorde-t-il avec l'état d'une victime? Si saint Paul en avait usé de la sorte, aurait-il été apôtre de Jésus-Christ? aurait-il glorifié Dieu au point qu'il l'a fait? aurait-il sauvé ce grand nombre d'âmes? se serait-il fait tout à tous, pour avoir part à la rédemption de tous? Nous nous flattons qu'il ne faut pas nous prodiguer, et que l'intérêt même de nos ministères demande que nous nous conservions; et parce que nous sommes en ceci les juges du plus ou du moins, nous abusons de ce prétexte, pour porter les choses jusqu'à un excès d'amour et d'indulgence envers nous-mêmes. Mais que dirons-nous à Dieu, quand il nous opposera l'exemple de saint Paul? sa conservation n'était-elle pas aussi importante que la nôtre? sommes-nous plus dignes d'être épargnés que lui? était-il moins nécessaire à Dieu que nous? Ah! grand saint, que vous serez un témoin redoutable pour nous dans le jugement de Dieu!

Mais concluons : une vie aussi persécutée et aussi accablée de fatigues que celle-là, n'était-ce pas une assez grande pénitence? s'il restait des forces à saint Paul, devait-il les épuiser par des mortifications volontaires? pouvait-il conspirer lui-même à ruiner une santé si précieuse à l'Évangile; et quel que amour qu'il eût pour les croix, ne devait-il pas se contenter de celles que Dieu lui envoyait, puisqu'elles suffisaient déjà pour le faire vivre dans un état continuel de mort? c'est ainsi, chrétiens, que raisonne l'esprit du monde, et c'est ainsi que nous nous aveuglons encore tous les jours. Ne souffrir que ce que nous ne pouvons éviter, et n'exercer jamais contre nous aucun acte de cette sévérité que l'Évangile nous recommande, sous ombre que la Providence nous envoie assez elle-même de souffrances et de croix; voilà notre maxime. Mais saint Paul n'en jugeait pas de la sorte : non, ce n'était point assez pour lui que d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même; ce n'était point assez d'être haï, s'il ne se haïssait lui-même; ce n'était point assez d'être mortifié, s'il ne se mortifiait lui-même : il voulait avoir part à la gloire du sacerdoce de Jésus-Christ, et être tout ensemble le prêtre et la victime de son holocauste. Que fait-il donc? à ce sacrifice héroïque de patience, il en joint un autre de pénitence; châtiant tous les jours son corps, le réduisant en servitude, lui faisant porter continuellement la mortification de Jésus-Christ, accomplissant dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus : et pourquoi? Ah! chrétiens, je finis. mais

en finissant je tremble, et pour moi qui vous parle, et pour vous qui m'écoutez. Saint Paul châtie son corps, parce qu'il craint qu'étant apôtre et prêchant aux autres; il ne devienne un répruvé; et il accomplit dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, non point seulement pour soi, mais pour tout le corps de l'Église, *pro corpore ejus, quod est Ecclesia* (Coloss., 1); c'est-à-dire pour son ministère qui l'engage à procurer auprès de Dieu le salut de tous les hommes; pensées terribles, et qui devraient être le sujet éternel de nos considérations. Car, Qu'est-ce que ceci, devons-nous nous dire à nous-mêmes? saint Paul a fait de son corps une victime de pénitence, de peur d'être répruvé; cet homme confirmé en grâce, cet homme à qui sa conscience ne reprochait rien, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, cet homme parfaitement attaché à Dieu, croyait qu'il lui était nécessaire, pour ne pas tomber dans le malheur de la réprobation, de traiter durement son corps; et moi qui suis un pécheur, moi sujet à toutes sortes de passions, je ménagerai le mien, je le ferai vivre dans les délices, je lui accorderai tout; bien loin de le réduire à la servitude, je me ferai son esclave; je ne penserai qu'à le bien nourrir, qu'à le vêtir mollement, qu'à lui donner toutes ses aises? et avec cela je vivrai sans aucune crainte pour mon salut, sans remords et sans scrupule? et avec cela je me persuaderai que je puis aimer Dieu, et que je l'aime en effet? et avec cela je croirai pouvoir être reçu au nombre des enfants et des élus de Dieu? non, non, mon Dieu: c'est une erreur et une erreur aussi pernicieuse qu'injuste, dans laquelle j'ai vécu jusqu'à présent, mais dont je me détrompe aujourd'hui. Quand mille autres raisons ne m'en feraient pas connaître la fausseté, il ne faudrait que l'exemple de saint Paul: car enfin, chrétiens, saint Paul n'était pas un esprit faible; il était aussi bien instruit que nous des jugements de Dieu; il savait aussi bien que nous quel est le tempérament de l'homme: je n'aurai donc plus de confiance, qu'autant que je pratiquerai comme lui la pénitence.

Ce n'est pas tout: saint Paul a châtié son corps, et l'a sacrifié, non pas seulement pour soi-même, mais pour l'Église et pour les fidèles, parce que son ministère l'engageait à procurer par ses souffrances le salut de ses frères: il est donc juste que dans mon emploi, dans ma charge, dans ma profession, je sacrifie moi-même mes forces, ma santé, ma vie, pour ceux que Dieu a bien voulu commettre à mes soins, et dont il me demandera compte. Oh! si nous étions convaincus, comme saint Paul, de cette importante vérité, quel changement verrait-on dans toutes les conditions du monde? avec quelle assiduité en remplirait-on les devoirs? avec quel courage en porterait-on toutes les peines? quel ordre régne-

rait sur la terre, et combien Dieu serait-il glorifié dans tous les états? Pour cela, grand apôtre, vous que l'Église nous propose pour modèle, faites-nous part de ce zèle ardent, de ce zèle constant, de ce zèle infatigable qui vous a soutenu, qui vous a embrasé, qui vous a consumé. La gloire dont vous jouissez, bien loin de l'éteindre, n'a fait que le purifier et que l'allumer davantage; exercez-le encore sur nous; et que l'effet de ce zèle soit de réveiller le nôtre, et de nous apprendre à travailler comme vous, pour être récompensés comme vous, dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

## SERMON

POUR

### LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE.

*Et ecce mulier que erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus acubivisset in domo pharisæi, attulit utabaturum unguenti, et stans retro secus pedes ejus, lacrymis capit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.*

En même temps une femme de la ville qui était de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeait chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux. SAINT LUC, chap. 7.

Cette femme que l'Évangile nous représente aujourd'hui, et qui doit faire tout le sujet de nos considérations, selon la pensée des Pères et dans le sentiment même de l'Église, c'est la bienheureuse Madeleine, dont l'histoire vous est aussi connue qu'elle est pour vous édifiante et touchante. *Mulier in civitate peccatrix*: Femme, il est vrai, pécheresse, mais prédestinée de Dieu pour être un vaisseau d'élection et de sainteté; femme autrefois décrite par les désordres de sa vie, mais ensuite illustrée par sa pénitence; femme auparavant le scandale des âmes, mais depuis l'exemple le plus éclatant d'une parfaite conversion. Voilà, dis-je, chrétiens, ce qui nous est ici proposé, et ce que Dieu, par une providence particulière, a voulu rendre public, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette sainte et un puissant motif de confiance, et un vrai modèle de pénitence; un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés de Dieu qu'ils paraissent; et un vrai modèle de pénitence, pour ne pas présumer de la miséricorde de Dieu jusqu'à négliger le soin de leur salut. Car je puis bien dire à une âme chrétienne engagée dans le péché, ce que saint Ambroise, parlant de David, disait à l'empereur Théodose: *Qui secutus es errantem, sequere penitentem* (AMBR.): Ame criminelle et infidèle

à Dieu, si vous avez eu le malheur de suivre Madeleine dans ses égarements, consolez-vous; car puisqu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu, que n'avez-vous pas droit d'espérer? mais tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous ne la suivez pas dans son retour et dans sa pénitence. Et en effet, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi salubre et aussi convaincant que le sien, qui a converti tant de cœurs endurcis, ne fait pas la même impression sur vous? Madeleine, chrétiens, est la seule qui paraisse, dans l'Évangile, s'être adressée à Jésus-Christ en vue d'obtenir la rémission de ses péchés. Les autres, qui étaient Juifs d'esprit et de cœur aussi bien que de religion, ne recouraient à lui que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentaient: et si Jésus-Christ les convertissait, c'était presque contre leur intention; mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. Tâchons donc à nous former sur ce grand modèle, et pour cela, implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Donner sur la pénitence des règles et des préceptes, c'est un long ouvrage, chrétiens, et qui souvent ne produit rien moins dans les esprits des hommes que ce qu'on en attendait et que l'on avait droit de s'en promettre; mais donner un modèle vivant de la pénitence, c'est une instruction abrégée, dont tous les esprits sont capables, et une espèce de conviction à laquelle il est comme impossible de résister: or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Il n'y a personne dans cet auditoire, en quelque disposition et en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait besoin de se convertir: car nous disons tous les jours à Dieu, et nous ne croyons pas lui faire une prière inutile: *Converte nos, Deus (Psalm. 84)*; Seigneur, convertissez-nous. Soit que nous soyons dans l'état de sa grâce, soit que nous n'y soyons pas, soit que nous commençons à marcher dans la voie de Dieu, soit que nous y soyons plus avancés, il y a pour nous un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle, et en quoi consiste notre conversion. Il est donc important que nous ayons devant les yeux une idée sensible où nous puissions reconnaître tous les caractères d'une vraie pénitence; or c'est ce que l'Évangile nous propose dans la personne de Madeleine: car je trouve que sa pénitence a eu trois qualités, qu'elle a été prompte, qu'elle a été généreuse, et qu'elle a été efficace. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte, pour surmonter tous ces retards si ordinaires aux pécheurs; c'est la première partie: pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects

humains qui arrêtent tant de pécheurs; ce sera la seconde partie: pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avait été la matière et le sujet de son péché; vous le verrez dans la troisième partie. Je m'en tiendrai à ce que nous dit l'Évangile, dont je veux seulement vous faire une simple exposition.

#### PREMIÈRE PARTIE.

La promptitude à suivre l'attrait et le mouvement de l'Esprit de Dieu, quand il s'agit de conversion, c'est le premier caractère de la véritable pénitence, et celui que je remarque d'abord dans l'exemple de la bienheureuse Madeleine. *Ut cognovit*, dit l'évangéliste: Sitôt qu'elle connut, c'est-à-dire dans le moment même que Dieu lui ouvrit les yeux et que la grâce, par ses saintes lumières, lui éclaira l'esprit, elle renonça à son péché; elle n'hésita point, elle ne délibéra point, elle n'écoula point l'esprit du monde qui lui inspirait de ne rien précipiter, et de ne pas faire légèrement une démarche d'un aussi grand éclat, et qui devait avoir d'aussi longues suites que celle-là; elle n'eut point de mesures à prendre, ni d'affaires à régler, avant que d'en venir à l'exécution. Tous ces délais que l'amour-propre tâche à ménager quand une âme chrétienne est sur le point de se convertir, et, comme parle saint Grégoire, pape, qui sont déjà une demi-victoire remportée sur elle par le démon: tous ces raisonnements, disons mieux, tous ces prétextes, que la prudence du siècle ne manque pas d'opposer à un pécheur pour lui persuader qu'il ne faut point aller si vite, et que dans les choses même de Dieu, on ne saurait procéder avec trop de circonspection, tout cela, dis-je, ne fit nulle impression sur son cœur; elle n'attendit point un temps plus commode et une occasion plus favorable: pourquoi? parce qu'elle agissait déjà par l'esprit de la pénitence. Or, en matière de pénitence, dit saint Chrysostôme, à une âme qui connaît Dieu, il n'est pas même permis de délibérer, non plus qu'en matière de foi il n'est pas même permis de douter. Quiconque doute volontairement n'a pas la foi, disent les théologiens; et quiconque délibère n'a pas l'esprit ni la vertu de la pénitence: car à parler exactement, la pénitence est l'accomplissement actuel de tous les désirs et de toutes les délibérations. Se convertir, ce n'est pas raisonner, mais conclure; ce n'est pas proposer, mais exécuter; ce n'est pas vouloir se résoudre mais être déjà résolu: d'où il s'ensuit que, tandis que je consulte, que je raisonne, que je délibère, je ne me convertis pas.

Voilà, chrétiens, ce que Madeleine comprit d'abord, et voilà pourquoi le texte sacré porte: *Ut cognovit*, Dès qu'elle connut. Ah! mes frères, remarque saint Augustin, que cette parole exprime

bien le mystère de la grâce! *Ut cognovit*; elle se convertit dans l'instant même qu'elle connut, parce que le temps de la connaissance est celui de la pénitence. En effet, ajoute ce saint docteur, on ne se convertit point sans connaître; et connaître à l'égard des prédestinés et des élus, est le point décisif de la conversion; parce que dans un prédestiné, cette connaissance dont je parle produit infailliblement l'amour, et que l'amour est la conversion parfaite du pécheur. Il y avait des années entières que Madeleine était engagée dans le désordre d'une vie scandaleuse, et qu'elle ne se convertissait pas : pourquoi? parce qu'elle ne connaissait pas encore ce qui la devait toucher, ou, pour m'exprimer plus correctement, parce qu'elle ne le connaissait pas de cette manière spéciale qui fait le discernement des âmes dans l'exercice de la pénitence. Elle n'attend pas à demain pour se convertir, parce qu'elle ne sait pas si elle connaîtra demain, de cette espèce de connaissance particulière qui fait que l'on se convertit véritablement; elle se convertit aujourd'hui, parce qu'elle connaît aujourd'hui : *Ut cognovit*. Auparavant, quoiqu'elle eût des lumières plus que suffisantes pour être inexcusable devant Dieu et pour comprendre ce que Dieu demandait d'elle, on peut dire qu'elle était dans les ténèbres et dans l'aveuglement du péché; et c'est pour cela qu'elle ne cherchait pas Jésus-Christ. Demain ce rayon favorable de grâce dont elle est prévenue, aurait peut-être cessé pour elle, et c'est pour cela qu'elle ne remet pas à ce lendemain. C'est aujourd'hui qu'elle est éclairée, et c'est aujourd'hui qu'elle marche : *Ambulate, dum lucem habetis*. (JOAN., 12.)

Mais encore qu'est-ce que connut Madeleine, qui la détermina en si peu de temps, et qui fut capable de la porter à une conversion si subite et si prompte? Ce qu'elle connut? deux choses : premièrement, que cet homme qu'elle cherchait, était Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et Sauveur des âmes, *Ut cognovit quod Jesus esset*; et en second lieu, que ce Sauveur était dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que la maison du pharisien était le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devait trouver l'auteur de son salut : *Ut cognovit quod Jesus esset in domo pharisæi*. C'est ce qui l'oblige à ne point différer. Elle connut que cet homme qui passait dans Jérusalem pour un prophète, était en effet le Messie promis par les prophètes, et par conséquent le Sauveur du monde; et de là vient qu'elle se hâta de recourir à lui. Elle ne considéra point, dit saint Grégoire, pape, que Jésus était un Dieu de majesté devant qui les anges tremblent; que c'était un Dieu de sainteté qui a en horreur les âmes mondaines et impures; que c'était un Dieu sévère et juste, qui ne peut se dis-

poser de punir les crimes; que c'était un Dieu-homme, venu pour la ruine aussi bien que pour la résurrection de plusieurs en Israël : tout cela l'aurait troublée, et eût pu apporter du retardement à son dessein. Elle ferma donc les yeux à tout cela; de toutes les qualités de Jésus-Christ, elle n'envisa que celle de Jésus même : *Ut cognovit quod Jesus esset*. C'est un sauveur, dit-elle, et je suis perdu; c'est un rédempteur, et je suis esclave; c'est un médecin, et je suis accablée de maux. Allons; et pourquoi remettre? nous n'en trouverons jamais un plus puissant ni plus miséricordieux que lui; reculer, c'est lui faire injure, et diminuer la gloire de son nom : car puisqu'il est Jésus et Sauveur, pourquoi ne me sauvera-t-il pas dès aujourd'hui; et pourquoi ne me donnerai-je pas à lui dès ce moment, puisque dès ce moment je lui appartiens, et que je suis le prix de sa rédemption? Mais il est chez le pharisien qui l'a invité à manger, et ce sera un contre-temps de l'aborder dans une pareille conjoncture. Ah! chrétiens, un contre-temps? au contraire, elle se hâte, parce qu'elle sait qu'il est chez le pharisien : *Ut cognovit quod Jesus esset in domo pharisæi*. Bien loin d'attendre qu'il en soit sorti, elle se fait un devoir de l'y trouver, et elle ne veut point d'autre heure que celle où elle apprend qu'il est à table avec les conviés, parce qu'en même temps Dieu lui fait connaître dans le secret du cœur, que ce moment-là est le moment précieux et bienheureux pour elle, le temps de la visite du Seigneur, le jour du salut auquel sa conversion est attachée; que le Sauveur n'est entré chez le pharisien que pour cela; que c'est là, et non point ailleurs, que la grande affaire de sa conversion se doit traiter; que ce banquet est l'occasion ménagée dans le conseil de la Providence, uniquement pour cette fin; que Jésus-Christ l'y attend; qu'il y est avec tous les remèdes de sa grâce et de sa miséricorde pour la guérir, et que si elle laisse passer cette heure et ce moment, elle causera un désordre dans la disposition de son salut éternel, dont les suites seront irréparables. Encore une fois, chrétiens, voilà ce que Madeleine connut, et ce qui la rendit si diligente et si active : *Ut cognovit*.

Mais surtout elle aime, elle fut pénétrée de cette charité divine, qui, selon le Prophète royal, par l'impression de ses mouvements, change les âmes qu'elle sanctifie en autant d'aigles mystérieuses. Or, puisqu'elle aime ce Dieu fait homme, de l'amour le plus saint et le plus parfait, il ne faut pas s'étonner quelle rompt si promptement les liens qui la séparaient de lui et qui l'attachaient au monde : car aimer et vouloir être un moment sans se remettre dans les bonnes grâces de celui qu'on aime, sans lui satisfaire dès qu'on lui a déplu, sans accomplir ce qu'il désire, ce qu'il demande avec instance, et ce

qui dépend de nous, ce sont des choses qu'il est bien difficile d'accorder ensemble dans les amitiés du siècle, mais qui deviennent absolument incompatibles dans l'amour de Dieu.

Appliquons-nous donc l'exemple de cette illustre pénitente; et pour commencer à en tirer le fruit que Dieu prétend, permettez-moi de raisonner avec vous et avec moi-même sur la différence de sa conduite et de la nôtre. Car enfin, mes chers auditeurs, c'est sur quoi il faut aujourd'hui que nous nous expliquions à Dieu; et si nous ne le faisons pas, c'est sur quoi Dieu nous jugera. Qu'il faille nous convertir un jour, nous le savons; que pour cela il faille renoncer à des engagements et à des commerces qui sont les sources de nos désordres, nous n'en disconvenons pas; qu'étant tombés dans la disgrâce de Dieu, ce soit une nécessité indispensable de faire pénitence, nous en sommes convaincus; mais quand sera cette pénitence, mais quand sera ce renoncement, mais quand sera cette conversion, c'est à quoi nous ne répondons jamais. Il y a peut-être des années entières que nous roulons dans un train de vie ou lâche et imparfaite, ou même impie et criminelle, entassant chaque jour péchés sur péchés. Nous voyons bien qu'il en faut sortir, que, persévérant dans cet état, nous remplissons insensiblement la mesure de nos crimes, et qu'enfin nous pourrions mettre ainsi le comble à notre réprobation; cependant nous n'entreprenons rien. Nous terminons tous les jours des affaires de nulle conséquence, ne voulant pas qu'elles demeurent indéçises; et pour celle de notre conversion, qui est l'importante affaire, nous ne la concluons jamais.

De dire qu'à en user de la sorte, il y a, non pas de la témérité et de l'imprudance, mais de l'enchantement et de la folie, parce que c'est manquer à la plus essentielle charité que nous nous devons à nous-mêmes; de s'étendre sur les trois risques affreux que nous courons en différant notre pénitence, l'un, du temps, l'autre, de la grâce, et le troisième, de notre volonté propre qui nous manquera; d'insister sur le caprice et sur la bizarrerie de notre esprit, qui fait que nous voulons toujours faire pénitence dans un temps chimérique et imaginaire où elle ne dépend pas de nous, c'est-à-dire dans le futur, et que nous ne la voulons jamais faire dans un temps réel où elle est en notre pouvoir, c'est-à-dire dans le présent; de vous montrer l'excès de votre présomption, qui va jusques à prétendre que la grâce vous attendra, et qu'après l'avoir cent fois rebutée, nous ne laisserons pas de la trouver prête, dès qu'il nous plaira qu'elle le soit; de déplorer le peu de connaissance que nous avons de nous-mêmes, quand nous croyons que nous serons toujours maîtres de notre cœur pour en disposer à notre gré; enfin, de vous remettre dans l'esprit ces

pensées terribles des Pères de l'Église, que tout ce que nous gagnons à différer, c'est de nous rendre encore Dieu plus irréconciliable, c'est d'éloigner de nous sa miséricorde, c'est d'amasser un trésor de colère pour le jour de sa justice, c'est de nous endurcir dans le péché, et de devenir, par une suite nécessaire, plus incapables de la pénitence chrétienne, à moins que Dieu, forçant, pour ainsi parler, toutes les lois de sa providence, ne fasse un coup en notre faveur, qui, dans l'ordre même surnaturel, doit passer pour un miracle: tout cela, je l'avoue, ce sont des raisons pressantes, touchantes, convaincantes, et qui, bien méditées, devraient aller d'abord, comme dit saint Paul, jusqu'à diviser votre âme d'elle-même par l'effort de la contrition: *Pertingens usque ad divisionem animæ. (Hebr., 4.)* Mais ces raisons, après tout, nous touchent communément assez peu; quoiqu'elles soient prises de notre intérêt, cet intérêt ne regardant que des biens invisibles et des biens à venir, il agit si lentement sur nous, qu'à peine nous fait-il faire la moindre démarche; autant que celui du monde est efficace pour nous exciter, autant celui-ci est-il faible et languissant. Nous nous aimons, nous craignons de nous perdre, et néanmoins, insensés que nous sommes, nous ne prenons nulle sûreté; nous demandons toujours trêve, et au hasard de tout ce qui en peut arriver, nous disons toujours à Dieu: *Patientiam habe in me. (MATTH., 18.)* Que nous manque-t-il donc pour nous rendre plus vifs et plus agissants? Ah! chrétiens, un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine, et dont les opérations sont aussi promptes que ses conquêtes sont miraculeuses. Car voilà, mes frères, dit saint Bernard, le privilège et le mystère de l'amour de Dieu: ce que la crainte de notre damnation ne peut obtenir de nous, l'amour de Dieu l'obtient sans résistance: avec la crainte de l'enfer on délibère; mais avec l'amour de Dieu on agit. A peine l'a-t-on senti, que l'on court, que l'on vole dans la voie des commandements. C'est assez d'avoir une étincelle de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre; avec cela on a honte d'avoir tant disputé, avec cela on se fait des reproches d'avoir si longtemps résisté à Dieu.

Or, à quoi tient-il qu'il ne preenne dans nos cœurs, ce feu divin? Madeleine connaissait-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connaissons; et même ne puis-je pas dire que nous le connaissons mieux qu'elle ne le devait connaître lorsqu'elle s'attacha si fortement et promptement à ce Dieu sauveur? la foi du christianisme ne nous en découvre-t-elle pas des choses qui étaient alors cachées pour cette pénitente? Pourquoi donc tarder davantage, et sans aller plus loin, pourquoi, avant que de sortir de cette Église et de nous retirer de cet autel où Jésus-Christ est encore, non plus en qualité de convié, comme il était chez



le pharisien, mais en qualité de viande et de breuvage, en qualité de victime immolée pour nous, en qualité de sacrificateur et de pasteur; pourquoi, dis-je, ne nous pas donner à lui? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire, et disons-lui : Non, Seigneur, ce ne sera ni dans une année ni dans un mois, mais dès aujourd'hui; car il n'est pas juste que je veuille temporiser avec vous : ce ne sera point quand je me trouverai dégagé de telle ou telle affaire; car il est indigne que les affaires du monde retardent celles de mon Dieu : ce ne sera point quand je me verrai sur le retour de l'âge; car tous les âges vous appartiennent, et ce serait un outrage pour vous bien sensible, de ne vouloir vous réserver que les derniers temps et le rebut de ma vie. Dès maintenant, Seigneur, je suis à vous, et j'y veux être; recevez la protestation que j'en fais, et confirmez la résolution que j'en forme devant vous. C'est ainsi, chrétiens, que nous imiterons la promptitude de Madeleine. Il y aura des obstacles et surtout des respects humains à surmonter, mais c'est encore pour cela que notre pénitence, comme celle de Madeleine, doit être générale : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Rien n'est plus opposé à la vraie pénitence que cette vue de la créature, que nous appelons respect humain : et la raison qu'en apporte saint Chrysostôme est bien naturelle : Parce que la pénitence, dit-il, est une vertu essentiellement fondée sur le respect que nous avons pour Dieu, ou plutôt n'est rien autre chose qu'un respect pour Dieu aimé, révérent, et jugé digne d'être recherché préféablement à toutes les créatures. Or, Dieu conçu de la sorte, et cette préférence due à Dieu ainsi expliquée, exclut nécessairement tous les respects humains. Cependant, chrétiens, il faut l'avouer et le reconnaître avec douleur, c'est un dangereux ennemi que ce respect humain, puisque la grâce, toute puissante qu'elle est, est tous les jours obligée de lui céder; puisque c'est le plus grand obstacle qu'elle trouve dans le cœur de l'homme; puisqu'elle a besoin, pour le surmonter, de toute sa vertu, et qu'elle n'est jamais plus efficace et plus victorieuse que lorsqu'elle en vient à bout : or, c'est ce qu'elle a fait, et de la manière la plus éclatante, dans la personne de la bienheureuse Madeleine. D'où je conclus toujours que la pénitence de cette sainte nous est justement proposée par le Saint-Esprit, comme le modèle de la pénitence des pécheurs : vérité dont vous êtes déjà persuadés, mais qui vous touchera encore plus sensiblement, à mesure que je vous la représenterai dans la suite de notre évangile.

Car, prenez garde, s'il vous plaît, Madeleine se sent appelée de Dieu; et la grâce qui opère en elle,

par un mouvement secret, la presse de s'aller jeter aux pieds de Jésus-Christ dans la maison du pharisien. Mais quoi! ira-t-elle se produire au milieu d'une assemblée, dans un repas de cérémonie? s'exposera-t-elle à la censure des conviés? se fera-t-elle passer pour une imprudente et une insensée, après s'être déjà décriée comme une femme perdue? donnera-t-elle sujet de parler à toute une ville, et que dira-t-on de son procédé? comment interprétera-t-on cet empressement? quelle matière de discours et de raillerie, pour ceux qui, ne pénétrant pas dans ses intentions, jugeront d'une telle action avec malignité! Ah! mes frères, répond saint Augustin, voilà l'ennemi terrible et redoutable dont il faut que Madeleine, ou plutôt que la grâce triomphe. Cette crainte de la censure et des jugements du monde, ce respect humain, c'est le second démon qu'elle sait vaincre, et dont elle s'affranchit. Elle a été jusqu'à présent une femme mondaine et sans pudeur, dit Zénon de Véronne (cette pensée est belle, et vous paraîtra aussi solide qu'elle est ingénieuse); elle a été jusqu'à présent une femme mondaine, et elle en a retenu le front : voilà pourquoi elle ne sait ce que c'est que de rougir : *Frons meretricis facta est tibi, nescis erubescere.* (JEREM., 3.) C'est-à-dire, pour appliquer ces paroles à mon sujet, quoique dans un sens bien différent de celui de l'Écriture, Madeleine a quitté le luxe d'une mondaine, l'impureté d'une mondaine, l'avarice insatiable d'une mondaine, les artifices et les ruses d'une mondaine, parce que tout cela ne pouvait servir qu'à sa perte et à sa ruine; mais elle s'est réservé le front d'une mondaine pour ne point rougir, parce que cela pouvait lui être encore utile, et était même nécessaire à sa pénitence : *Frons meretricis facta est tibi.* Et pourquoi, ajoute saint Grégoire, pape, rougirait-elle d'aller trouver Jésus-Christ, et de lui découvrir ses plaies, puisque c'est lui seul qui doit être l'auteur de sa guérison? Non, non, dit ce saint docteur, cela n'entrait pas dans une âme aussi éclairée et aussi solidement convertie que Madeleine; elle avait trop de sujets en elle-même qui la confondaient, pour en prendre d'ailleurs; et elle ne crut pas que rien de tout ce qui était hors d'elle lui dût causer de la honte, parce qu'elle savait bien que tout son mal était au dedans d'elle-même : *Quia semetipsam graviter erubescerat intus, nihil esse credidit quod verecundaretur foris.* (GREG.)

C'est ainsi qu'elle raisonna, et c'est ainsi que l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ, la rendit généreuse; convertissant en elle (ne vous offensez pas de ce terme), convertissant en elle, si j'ose ainsi parler, l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence : car pourquoi ne me serait-il pas permis de m'exprimer de la sorte, puisque Tertullien nous parle bien de la sainte impu-

dence de la foi, et que la charité n'est pas moins hardie à mépriser, dans la vue de Dieu, les considérations du monde, que la foi, dans la pensée de cet auteur, à se glorifier des humiliations de la croix? Mais, me direz-vous, quels respects humains Madeleine eut-elle à surmonter dans la démarche qu'elle fit en se déclarant au Sauveur du monde, et devant une nombreuse compagnie? c'était une pécheresse connue, et qui passait pour telle dans Jérusalem; que pouvait-elle donc avoir à ménager ou à craindre? Ah! mes chers auditeurs, c'est pour cela même que, suivant les lois du monde, elle avait tout à craindre et à ménager. Il est vrai, c'était une pécheresse et une pécheresse connue, *Mulier in civitate peccatrix*; mais vous savez ce que produit le péché dans nous, et ce qui serait presque incroyable, si l'expérience ne le vérifiait pas. L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et en même temps hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché; le péché, dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devrait être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne, et que nous faisons gloire de ce qui devrait être le sujet de notre honte, c'est-à-dire du péché même. Ainsi un homme du siècle aura fait une profession ouverte d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché: formet-il la résolution de changer de vie, dès là il devient timide, et n'ose plus, ce semble, paraître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissait pas d'une action criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même une femme se sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire pour servante de Dieu.

Voilà le désordre du péché; mais que fait la grâce de la pénitence? Elle corrige ce désordre, en rétablissant dans nous un ordre tout contraire: car au lieu que le péché nous rendait hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché nous avions des égards pour les hommes et nul respect pour Dieu; et la pénitence, nous inspirant le respect de Dieu, nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une

preuve plus sensible que l'exemple de Madeleine? étudions chrétiens, étudions cet admirable modèle. Elle entre chez le pharisien; elle paraît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur rendant des civilités inutiles, et même sans penser à eux: voilà le respect de la créature anéanti. Mais en même temps elle n'ose paraître en face devant Jésus-Christ; elle se tient derrière lui, les larmes aux yeux, *Stans retro*; elle demeure prosternée à ses pieds, *Secus pedes*, et elle a tant de vénération pour sa personne, qu'elle n'a pas l'assurance de lui parler: voilà le respect de Dieu rétabli dans son cœur. Elle est exposée à l'injustice d'autant de censeurs qu'elle a de témoins de sa pénitence; le pharisien la condamne comme une pécheresse, et le blâme en retombe sur Jésus-Christ même: *Hic si esset propheta, sciret ulique quæ et qualis est mulier quæ tangit illum, quia peccatrix est* (Luc., 7); Si cet homme était prophète, il saurait que celui qu'il souffre à ses pieds est une femme de mauvaise vie. Sur quoi saint Grégoire de Nysse, prenant la défense de Jésus-Christ, fait une réponse bien judicieuse. Tu te trompes, Simon, dit-il à ce pharisien; et en voulant raisonner, tu pêches dans le principe: tu crois que Jésus-Christ n'est pas un prophète, parce qu'il souffre que Madeleine l'approche; et c'est pour cela qu'il est prophète et plus que prophète puisqu'il a eu la vertu de l'attirer: car ce don d'attirer les pécheurs et de les sanctifier, est la grâce particulière des prophètes et des hommes de Dieu. Ainsi le pharisien tomba dans une double erreur: car il ne crut pas Jésus-Christ prophète, et il l'était; il crut Madeleine pécheresse, et elle ne l'était plus; il jugea ce qui n'était pas, et il ne connut pas ce qui était: mais quoi qu'il en soit, Madeleine mépris ses jugements et ses erreurs; et animée du seul amour de Dieu qui la possédait, elle alla se jeter aux pieds de Jésus-Christ: voilà ce qui s'appelle une pénitence généreuse, et ce que nous sommes indispensablement obligés d'imiter.

Car soyons bien persuadés, chrétiens, de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie: tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugements des hommes, tandis que nous craindrons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des âmes? qu'est-ce qui empêche mille conversions, qui se feraient infailliblement dans le monde? un respect humain. Un homme dit: Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition? Une femme dit:

Si je renonce à ces visites et à ces divertissements, quelles réflexions ne fera-t-on pas? On se donne l'alarme à soi-même; on se demande: Comment pourrai-je soutenir la contradiction et les discours du monde: avec cela il n'y a point de bons désirs qui n'avortent point de résolutions qui ne s'évanouissent, point de ferveurs qui ne s'éteignent. On voudrait bien que le siècle fût plus équitable, et que, sans choquer ses lois ni s'attirer ses mépris, il y eût, non-seulement de la sûreté, mais de l'honneur même selon le monde à prendre le parti de la vraie piété: car on sait que c'est le meilleur parti; on se tiendrait heureux de l'embrasser, et on ne doute point que l'on n'y trouvât des avantages bien plus solides que partout ailleurs; mais la loi tyrannique du respect humain nous retient; et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi, que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son âme. Or c'est cette loi, chrétiens, qu'il faut combattre et détruire en nous par la loi souveraine de l'amour de Dieu. Que dira-t-on de moi si je change de conduite? On en dira tout ce qu'on voudra; mais je veux être fidèle à mon Dieu: or je ne puis lui être fidèle, et avoir ces complaisances pour les hommes; c'est saint Paul qui me l'apprend: *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (Galat., 1.) Il faut donc que je sois résolu à déplaire aux hommes, à être raillé et contredit des hommes, pour commencer de vivre à Dieu. Mais je ferai parler de moi dans le monde. Le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes. Si le monde est juste, s'il est chrétien, il s'édifiera de ma conduite; et s'il ne l'est pas, bien loin de chercher à lui plaire, je dois l'avoir en horreur. Or il ne l'est pas, et il est même perverti jusqu'à ce point, de ne pouvoir souffrir la vertu sans la censurer: il faut donc que je le réprouve, et que je le déteste lui-même. Mais je passerai pour un esprit léger, pour un esprit faible, ou pour un hypocrite. Si je suis tel que je dois être, toutes ces idées s'effaceront bientôt, et ma conduite répondra à tous ces reproches. Mais quoi que je fasse, on me méprisera. Que je sois méprisé, j'y consens; je ne le puis être pour un meilleur sujet. N'est-ce pas pour cela que je suis chrétien? Dans la religion que je professe, les mépris du monde sont plus honorables que tous ses éloges.

Mais cette résolution que je prends est bien difficile à soutenir. Difficile, chrétiens? vous vous trompez: permettez-moi de vous le dire. Rien n'est plus aisé; car ce que vous voulez faire pour Dieu, ne l'avez-vous pas fait cent fois, et ne le faites-vous pas encore tous les jours pour le monde et pour les intérêts du monde? j'en appelle à votre propre témoignage. Y a-t-il respect humain que vous ne surmontiez pour une fortune temporelle, que vous ne surmontiez pour une passion, que vous ne surmon-

tiez pour votre santé, et cela sans peine? Or, il est bien indigne que vous trouviez difficile pour Dieu, ce qui vous devient si facile pour mille autres sujets. Mais quand la chose serait aussi difficile que vous le prétendez, n'est-il pas juste que vous fassiez quelques efforts pour le salut? n'est-ce pas une assez importante affaire, et pouvez-vous en acheter trop cher le succès? Dieu n'est-il pas un assez grand maître, et quand il s'agit de rentrer en grâce avec lui, qu'y a-t-il d'ailleurs à ménager? Cependant, chrétiens, il reste encore un dernier caractère que doit avoir notre pénitence, comme celle de Madeleine, qui fut une pénitence efficace; et c'est ce que je vais vous expliquer dans la troisième partie.

### TROISIÈME PARTIE.

On ne peut mieux exprimer en quoi consiste l'efficacité de la pénitence chrétienne, que par ces admirables paroles de saint Paul: *Sicut exhibuisti membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ ad sanctificationem.* (Rom., 6.) Mes frères, disait aux Romains le grand apôtre, comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre des actions criminelles, il faut maintenant que vous les fassiez servir à la justice et à la piété, pour mener une vie toute sainte, car c'est en cela que votre pénitence paraîtra véritable et solide. Il faut que ce qui a été la matière de votre péché devienne la matière de votre pénitence: ce que vous avez donné au monde, lorsque vous en étiez les esclaves, il faut maintenant que vous le donniez à Dieu; et les mêmes choses que vous avez employées à votre vanité et à votre plaisir, vous devez désormais les employer aux exercices de la religion; autrement ne vous flattez pas d'être bien convertis; je n'en jugerai que par là, et je ne ferai que par là ce juste discernement de ce que vous êtes et de ce que vous n'êtes pas.

Or ne dirait-on pas, chrétiens, que saint Paul avait entrepris de faire dans ces paroles le portrait de Madeleine et de sa pénitence? Qu'est-ce que Madeleine aux pieds du Sauveur? Ah! répond saint Augustin, c'est une idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu; c'est, ajoute ce saint docteur, usant des propres termes de l'apôtre, l'injustice et l'iniquité même qui donne des armes à la piété, le luxe qui en fournit à l'humilité, la mollesse et la délicatesse de la chair qui prête secours à la mortification et à l'austérité, afin d'accomplir cette parole de l'apôtre: *Exhibete membra vestra arma Deo.* Venons au détail. Ainsi les yeux de Madeleine avaient été comme les premiers organes de ces honteuses passions, qui commencent dans les âmes mondaines par la curiosité de voir et par le désir d'être vu; mais si ses yeux l'avaient perdue, c'est

de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avaient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint; elle n'en avait jusque-là versé que pour de profanes objets, et que pour leur marquer une tendresse criminelle dont elle se piquait; mais, dit-elle, j'en verserai pour mon Dieu, et je n'en verserai que pour lui. Non-seulement j'en verserai pour lui, mais sur lui, puisqu'il s'est rendu visible; je l'arroserai de mes larmes; et mes larmes, ainsi purifiées, me purifieront moi-même; j'en laverai les pieds de mon Sauveur, et j'obtiendrai par là d'être lavée dans son sang. *Felices lacrymæ, conclud saint Léon, quæ dum culpas abluerunt pristinæ conversationis, virtutem habuere baptismatis!* (LEO.) Heureuses larmes qui tinrent lieu de baptême à Madeleine, et qui, l'ayant rendue mille fois coupables, eurent enfin le pouvoir et la vertu de la justifier! Madeleine, dans l'extérieur de sa personne, avait été vaine jusqu'à l'excès: idolâtre d'une beauté périssable, n'oubliant rien de tout ce qui pouvait lui attirer et lui conserver des adorateurs, elle s'était surtout attachée au soin de ses cheveux; vanité que Tertullien appelle une impudicité étudiée et affectée: *Confectam et elaboratam libidinem.*

Mais ces cheveux qu'elle a cultivés avec tant d'affection et tant d'étude, lui seront-ils inutiles dans sa conversion? Non, chrétiens; l'esprit de pénitence qui l'âme lui apprend à en faire un nouvel usage; ils avaient été jusque-là l'ornement d'une tête pleine d'orgueil, et désormais ils seront employés à l'exercice de l'humilité la plus profonde. Madeleine s'en servira pour essuyer les pieds de Jésus-Christ; et en essuyant les pieds de ce Dieu sauveur, cette pécheresse effacera toutes les taches de ses péchés. Je serais infini, si je m'arrêtai à toutes les preuves que me fournit l'Évangile pour établir et pour confirmer ma proposition. C'était une femme sensuelle que Madeleine: parfums, odeurs, liqueurs précieuses, c'étaient ses délices; mais que sera-ce pour elle dans sa pénitence? Ah! si dans ses mains elle porte encore un parfum exquis, ce n'est plus pour contenter ses sens, mais pour le répandre sur les pieds de son Dieu. Les disciples mêmes de Jésus-Christ en seront surpris, ils en murmureront, ils s'en scandaliseront: *Ut quid perditio hæc?* (MATTH., 26.) Mais elle sait ce qu'elle fait, et elle ne croit pas devoir rien ménager quand il s'agit de témoigner à son Sauveur la vivacité de son repentir et la sensibilité de son amour; pour cela, elle n'a rien de si cher à quoi elle ne veuille renoncer; pour cela, elle est disposée à se sacrifier elle-même: trop heureuse si son sacrifice est agréable, et que Dieu daigne accepter une hostie tant de fois profanée, mais enfin sanctifiée par le feu tout céleste et tout sacré qui la consume!

Tels sont désormais les sentiments de Madeleine, et sans s'arrêter à de vains sentiments, tels sont les effets de sa pénitence. Or voilà, mesdames (car c'est surtout à vous que j'adresse cette morale), voilà par où vous pourrez juger vous-même de la sincérité de votre retour à Dieu et de votre conversion. Tout le reste est équivoque, est trompeur, est faux. Ayez en apparence les plus beaux sentiments, tenez le langage ou le plus sublime et le plus élevé, ou le plus vif et le plus touchant, tandis que vous en voudrez demeurer là, sans en venir aux mêmes effets que Madeleine, ne comptez ni sur tout ce que vous direz, ni sur tout ce que vous penserez, ou que vous croirez penser. Vous avez dans vous-mêmes, aussi bien que cette fameuse pénitente, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification, et vous pouvez dire à Dieu comme David: *In me sunt, Deus, vota tua (Psalm., 55):* Oui, Seigneur, je reconnais que tout ce que vous désirez de moi, est en moi, et c'est pour cela que je suis absolument inexcusable si je ne vous le donne pas. Ces habits, mesdames, dont vous vous faites une si vaine gloire, et qui entretiennent votre luxe; ces ajustements qui occupent presque tout votre esprit, et à quoi vous employez plus de temps qu'à l'affaire de votre salut, et qu'à toutes les affaires humaines dont Dieu vous a chargées; cet amour de vous-mêmes, qui vous fait rechercher avec tant de soins toutes les douceurs de la vie, les compagnies, les jeux, les spectacles; surtout cet amour de votre corps, qui vous rend si attentives à le maintenir dans un certain éclat, à relever son lustre par tous les déguisements d'une artificieuse mondanité, à lui procurer toutes ses aises, toutes ses commodités, voilà de quoi la pénitence doit faire en vous un holocauste à Dieu.

Je pourrais vous dire que le seul christianisme devrait vous porter à le faire, ce sacrifice: car, pour peu que vous fussiez entrées jusqu'à présent dans le véritable esprit de la religion que vous professez, vous auriez compris que c'est un esprit de retraite, un esprit d'humilité et de mortification, et qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble la retraite chrétienne et les assemblées du monde, l'humilité chrétienne et le faste du monde, la mortification chrétienne et la mollesse du monde; mais ce qui est un devoir si indispensable pour vous, en qualité de chrétiennes, combien plus encore l'est-il pour des pécheresses et des pénitentes? Si, dans une supposition imaginaire, tous ces divertissements et ces plaisirs mondains, toutes ces délicatesses et ces superfluités ne vous avaient pas éloignées de Dieu; si vous aviez su avec tout cela lui être fidèles, peut-être tout cela vous aurait-il été moins défendu? Mais lorsque vous ne pouvez ignorer à combien d'égarements et de péchés tout cela vous a conduites.

quel prétexte pouvez-vous avoir pour n'y pas renoncer? comment pouvez-vous revenir sincèrement à Dieu, et cependant aimer ce qui si longtemps vous en a séparées? comment pouvez-vous quitter de bonne foi votre péché, et ne quitter pas ce qui en a été la source empoisonnée? comment pouvez-vous le haïr, et ne vouloir pas le détruire? or vous ne le détruirez jamais, tandis que vous n'en couperez pas la racine. Le même principe aura toujours les mêmes suites, et la même cause produira toujours les mêmes effets.

Pourquoi la pénitence de Madeleine fut-elle une pénitence durable? parce que ce fut une pénitence efficace. Du moment que cette sainte pénitente eut sacrifié à Dieu tout ce qui avait entretenu jusque-là ses désordres, elle s'attacha si fortement à Jésus-Christ, qu'elle lui demeura toujours étroitement et inséparablement unie. Elle s'attacha à ce Dieu sauveur, dit saint Bernard, dans tous les états où depuis il fit paraître son adorable humanité; c'est-à-dire qu'elle s'attacha à Jésus-Christ vivant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mourant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mort et enfermé dans le tombeau, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ressuscité et triomphant, enfin qu'elle s'attacha à Jésus-Christ glorieux dans le ciel. C'est ce que nous savons de l'Évangile; et s'il ne nous parle plus de Madeleine après l'ascension du Fils de Dieu, la tradition nous apprend où elle se retira, quelle vie dans sa retraite elle mena, quels exercices de piété et de mortification elle pratiqua, avec quelle ferveur et quelle persévérance elle les continua. Interrompit-elle jamais en effet sa pénitence? Ah! chrétiens, quelle merveille et quelle instruction pour nous; tous ses péchés lui avaient été remis, et elle en avait eu une révélation expresse de la bouche même de Jésus-Christ : *Remittuntur tibi peccata tua* (Luc., 7.) Cependant, bien loin de diminuer ses austérités, elle les redoubla. Si le Sauveur du monde lui dit : Allez en paix, *vade in pace*; elle comprit que cette paix ne devait être que dans le cœur; ou, si vous voulez, elle comprit que cette paix devait consister à se faire une guerre perpétuelle, à ne se pardonner rien de tout ce que son divin Maître lui avait pardonné, à se traiter d'autant plus rigoureusement qu'il l'avait traitée avec plus de douceur, à crucifier sa chair, à la couvrir du cilice, à l'exténuer par l'abstinence et par le jeûne. Elle le comprit, dis-je; et voici, chrétiens, un mystère que le monde ne peut se persuader, et dont la seule expérience vous convaincra, si vous vous mettez en état, comme Madeleine, d'en faire l'épreuve. Plus votre pénitence sera efficace, c'est-à-dire plus elle sera sévère, en retranchant de vos personnes tout ce qui flattait vos sens, tout ce qui favorisait vos passions, tout ce qui faisait le prétendu bonheur de votre vie; et plus alors cette

pénitence, qui semble au dehors si triste et si dure, vous deviendra douce et aimable, parce que vous y trouverez l'abondance de la paix.

Car ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Madeleine, *vade in pace*; mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifiait. Dans un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfants de Dieu; dans un moment, cette âme exposée à tous les troubles que cause inmanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable; dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Écriture compare à un repos délicieux; dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accablait, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'était point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en sauvant de ses premières habitudes tout ce qu'elle en eût cru pouvoir réserver sans crime; ce n'était point, dis-je, par là qu'elle se fût établie et maintenue dans un calme si parfait; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant tout entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quelle consolation était-ce pour elle, de penser qu'elle satisfaisait à Dieu, qu'elle s'acquittait auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparait la gloire de Dieu, qu'elle se tenait en garde contre tout ce qui pouvait lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifiait son cœur et le disposait à recevoir les plus intimes communications de Dieu? et d'ailleurs qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu comblait cette âme ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairait, de quel feu il l'embrasait, de quelles visites il la gratifiait, quels sentiments, quels transports il y excitait?

Voilà, chrétiens, ce que vous éprouverez vous-mêmes; et si vous sortez de ce discours, déterminés comme Madeleine à cette pénitence efficace, qui est le caractère des âmes bien converties, voilà ce que je puis vous promettre de la part de Dieu. *Vade in pace* : Allez en paix, et n'écoutez point les retours de la nature. Le sacrifice que je vous demande l'effraye; et plus vous donnerez d'attention à ses frayeurs, plus elles augmenteront et vous troubleront. Mais comptez sur la parole de Jésus-Christ, et malgré toutes les frayeurs, entreprenez, commencez, agissez : bientôt vous verrez que c'étaient des frayeurs chimériques. Je ne vous dis pas que vous recevrez toutes les faveurs divines dont Madeleine fut gratifiée dans son désert; mais sans que Dieu vous fasse part de ces dons extraor-

dinaires et miraculeux, je dis que par un miracle de sa grâce encore plus grand, il vous rendra doux ce qui vous semble plus amer; qu'il vous rendra non-seulement supportable, mais léger, mais agréable et aimable, ce qui vous paraît plus pesant; que dans le renoncement même à toutes les consolations du siècle, il vous fera trouver la plus pure et la plus sensible consolation. Ah! s'écriait saint Augustin, parlant de sa pénitence et de ce qu'il y sentit, quel plaisir fût-ce tout à coup pour moi de me passer de tous les plaisirs; et ces vanités humaines où j'avais pris tant de goût, qu'elles me devinrent insipides! Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, puisque vous avez péché, il n'y a point d'autre moyen de salut pour vous que la pénitence; ou tout autre moyen sans celui-là vous est inutile. Dieu pouvait vous le refuser; mais il vous l'accorde encore: il vous fait voir l'exemple de Madeleine pour vous exciter, il vous tend les bras pour vous inviter, il vous parle par la bouche de son ministre pour vous appeler. Entrez dans la voie qui vous est ouverte: ne fussiez-vous y trouver que des épines, il faut la prendre et y marcher: car c'est la seule voie qui vous reste pour vous préserver du souverain malheur, et pour arriver à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

---

### SERMON

POUR

### LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

---

*Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii Jesu Christi Domini nostri.*

Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son fils Jésus-Christ Notre-Seigneur. Première Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. I.

C'est aux chrétiens de Corinthe, et en général à tous les fidèles que l'apôtre saint Paul adressait ces paroles: mais il me semble que je puis en particulier les appliquer au saint patriarche dont nous célébrons la fête, et qu'elles lui conviennent d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut appelé de Dieu pour l'établissement d'un ordre que l'Église a approuvé, et qu'elle autorise encore sous le titre de la Compagnie de Jésus. Dieu, qui pour sa gloire voulait employer Ignace et l'engager dans une milice sainte, se servit de ses dispositions naturelles, et lui laissa ses idées guerrières, mais en les tournant vers un autre objet, et lui proposant, non plus des provinces et des terres, mais des âmes à conquérir. Il quitta les armes du siècle, mais pour se revêtir des armes de la foi. Il cessa de combattre les ennemis de l'État, mais pour combattre les ennemis de l'É-

glise; et la compagnie qu'il entreprit de former et dont Dieu lui inspira le dessein, fut la compagnie de Jésus-Christ: *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii Jesu Christi*. D'autres fondateurs avant lui n'avaient point cru blesser les règles d'une humilité chrétienne et d'une modestie religieuse, en donnant aux saints ordres qu'ils ont établis les augustes noms de l'adorable Trinité, du Saint-Esprit, des personnes divines; et c'est sur le modèle de ces grands hommes, et par la même inspiration d'en haut, que saint Ignace de Loyola choisit pour la compagnie dont il a été l'instituteur, l'adorable nom de Jésus. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous allons voir, conformément aux paroles de mon texte, la fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, et la fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Dieu fidèle en appelant Ignace à la compagnie de son Fils; ce sera la première partie: Ignace fidèle en répondant à Dieu qui l'appela; ce sera la seconde. De l'une et de l'autre nous apprendrons ce que nous pouvons attendre de Dieu et ce que Dieu attend de nous dans les conditions où il nous fait entrer: voilà tout le sujet de ce discours. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet homme apostolique renonça au monde, pour se dévouer à ce Sauveur que vous avez porté dans votre chaste sein. Ce fut un des plus zélés défenseurs de vos glorieux privilèges et de votre culte: vous m'accorderez, pour le louer dignement, le secours que je vous demande. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Je dis que Dieu, dans la vocation de saint Ignace, s'est montré merveilleusement fidèle: *Fidelis Deus*. Mais envers qui cette fidélité a-t-elle paru? Premièrement, envers l'Église, pour l'intérêt de laquelle Dieu suscita ce grand homme, lorsqu'il lui inspira le dessein d'une vie apostolique; secondement, envers Ignace même, quand Dieu le rendit capable de soutenir cette sainte entreprise, et que, par des dons de grâces extraordinaires, il le mit en état de l'exécuter: voilà l'idée générale de cette première partie.

Quand Ignace fut appelé de Dieu aux fonctions de l'apostolat, vous le savez, chrétiens, l'Église avait besoin de secours, et Dieu par fidélité était engagé à lui en fournir. C'était un temps où l'hérésie s'élevait de toutes parts, et déjà commençait à souffler le feu de ces fameuses rébellions dont les restes fument encore. Or le Fils de Dieu ayant promis authentiquement à son Église que jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre elle, il ne pouvait lui manquer dans une pareille rencontre; et en conséquence de sa parole, il lui devait donner de nouvelles forces pour la défendre. Je ne prétends point vous faire entendre par là que saint Ignace ait été un

homme nécessaire à l'Église de Jésus-Christ; non, chrétiens, ce n'est point là ma pensée : je dirais bien plutôt de lui ce que saint Grégoire, pape, disait en général des hommes apostoliques, dans une instruction qu'il leur adresse : l'Église de Jésus-Christ a été nécessaire à Ignace, parce qu'Ignace n'a pu se sanctifier que dans l'Église de Jésus-Christ; mais Ignace n'a point été et ne pouvait être nécessaire à l'Église de Jésus-Christ, parce que l'Église de Jésus-Christ a bien pu se passer d'Ignace et se conserver sans lui. Il est vrai, mes chers auditeurs : mais aussi ferais-je tort à saint Ignace, et en quelque sorte à Dieu même, si je ne disais qu'Ignace, tout serviteur inutile qu'il était, fut choisi de Dieu pour la défense de l'Église, et que sa vocation a été l'un des moyens que Dieu avait préparés pour faire voir à son Église qu'il ne l'abandonnait pas, et qu'il voulait lui être fidèle : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Reconnaissez-le d'abord, chrétiens, par un trait admirable de la Providence : bien d'autres en ont fait la remarque; et c'est pour cela même qu'elle paraît plus vraie, et que je puis avec plus de raison la faire à présent. Tandis que Luther lève l'étendard contre l'Église, et lui déclare la guerre, Dieu touche le cœur d'Ignace, et l'appelle pour l'opposer à cet hérésiarque. Quelle fidélité, Seigneur! Ainsi en aviez-vous autrefois usé, faisant naître un Augustin en Afrique, le même jour que Pélage, l'ennemi de votre grâce, était né dans l'Angleterre, et n'ayant jamais permis, dans la suite des siècles, que votre Église fût attaquée par un nouveau persécuteur, sans lui procurer d'ailleurs et en même temps un nouveau défenseur. Ainsi, dis-je, ô mon Dieu! avez-vous toujours gardé la foi à cette divine épouse : et ne semble-t-il pas que vous ayez voulu lui en donner un gage particulier dans la vocation d'Ignace? *Fidelis Deus.* En effet, qu'est-ce qu'Ignace, selon les vues de Dieu? C'est un homme né pour la destruction de l'hérésie, voilà son caractère; fondateur d'un institut dont l'essence est de combattre les ennemis de la foi, comme il est déclaré dans les bulles des souverains pontifes, voilà sa profession; de qui tout le zèle a été employé pour l'Église, à étendre ses conquêtes, à faire observer ses lois, à maintenir l'usage de ses sacrements, à inspirer au peuple du respect pour ses cérémonies, à conserver les fidèles dans son obéissance, à y ramener les hérétiques, sans que pour cela il ait jamais épargné ni soins, ni travaux, ni force, ni crédit, ni repos, ni santé, ni réputation, ni vie; voilà quels ont été les emplois d'Ignace : un homme qui, dans l'ordre qu'il a établi, ne s'est proposé que de transmettre ce zèle à un nombre infini de successeurs, c'est-à-dire de préparer à toutes les Églises du monde des missionnaires fervents, des prédicateurs évan-

géliques, des hommes dévoués à la croix et à la mort, des troupes entières de martyrs dont il a été le père; voilà les fruits de sa compagnie. Encore une fois, mes chers auditeurs, un homme de ce caractère dans un temps où le schisme et l'erreur entreprenaient de renverser tout et de tout perdre, n'était-ce pas un secours manifeste que Dieu réservait à son Église, et ce secours ne doit-il pas être considéré comme une marque sensible de la fidélité de Dieu pour elle? *Fidelis Deus.*

« Ah! chrétiens, permettez-moi de le dire ici, c'est de là qu'est venue toute la haine des hérétiques contre la personne et le nom d'Ignace; voilà ce qui a rendu son institut et ce qui rend encore ses enfants si odieux à nos religionnaires. Je ne sais pas, mes frères, disait Jérôme, par quelle fatalité il arrive que tous les ennemis de l'Église sont les miens; mais j'en bénis Dieu, et c'est une gloire pour moi que mon nom soit déchiré par ceux qui déchirent la robe de Jésus-Christ. On vient de me dire qu'Helvidius a écrit depuis peu contre moi une sanglante satire; mais je me console, puisque c'est avec la même plume qui a écrit des blasphèmes contre Marie : car quel avantage que Jérôme, qui est le serviteur, soit traité comme la mère! *Ut eodem quo Mariæ detraxit calamo, me laceret; et caninam facundiam servus Domini pariter experiat et mater!* (HIER.). Vous faites assez vous-mêmes, chrétiens, l'application de ces paroles. Si saint Ignace était demeuré dans la grotte de Manrèze, s'il s'était contenté de pleurer et de faire pénitence pour les péchés du monde, s'il avait fondé un ordre de solitaires, son nom, même parmi les hérétiques, serait en bénédiction : mais il a parlé contre les ennemis de l'Église; mais sa vocation a été de se présenter au vicaire de Jésus-Christ et de se consacrer par état aux missions du siège apostolique; mais Dieu a voulu qu'il levât des troupes auxiliaires pour combattre l'hérésie; avec cela ne devait-il pas s'attendre aux plus violentes persécutions? et en cela même n'a-t-il pas été une preuve vivante de la fidélité de Dieu envers son Église, à qui le ciel avait destiné un homme si ferme, si constant, si zélé pour la secourir? Tout ceci est général; disons quelque chose de plus marqué.

Ce que j'admire davantage dans la vocation de saint Ignace, c'est la conduite que la Providence y a fait paraître pour retrancher la source des maux dont son Église était affligée. Car, prenez garde, chrétiens, de plusieurs désordres d'où l'hérésie avait pris naissance, le principal était celui-ci : l'ignorance des choses de la foi, qui régnait parmi les peuples, jointe à la mauvaise éducation de la jeunesse. Consultez les écrivains qui en ont parlé : voilà la porte par où entra le démon de l'erreur pour porter ses coups à l'Église et pour ruiner l'ancienne re-

ligion. Mais que fait Dieu en suscitant Ignace ? Il donne à l'Église un préservatif contre ce mal si dangereux et si pernicieux ; car à quoi Ignace est-il spécialement appelé, et pour quelle fin ? pour enseigner, pour instruire, pour apprendre aux peuples à connaître ce qu'ils sont, pour déraciner de leurs esprits l'ignorance de nos mystères, pour y jeter les premières semences de la doctrine de la foi, en un mot, pour former de vrais chrétiens, de même que le prophète avait été envoyé pour servir de maître aux nations : *Ecce dedi præceptorem gentibus.* (ISAI., 55.) C'est pour cela que parmi les grandes affaires dont il était chargé, et sur lesquelles on le consultait de toutes parts comme un oracle, il faisait une de ses plus importantes occupations d'aller dans les rues de Rome catéchiser la populace, d'expliquer aux simples les points de la foi, d'assembler les femmes et les enfants dans les places publiques, pour leur donner les principes du salut : spectacle qui seul attirait toute la ville, jusques aux prélats même et aux cardinaux, à qui il prêchait par l'exemple de son humilité, tandis qu'il instruisait les autres et qu'il les touchait par la vertu de sa parole. C'est pour cela que lorsqu'Ignace envoyait ses frères au secours de quelque Église, il leur recommandait avant toutes choses le soin du catéchisme ; les avertissant que c'était là ce qui avait converti le monde, que la science du catéchisme avait été celle des apôtres, que l'Évangile n'avait été d'abord annoncé que par le catéchisme, que, s'ils voulaient donc se rendre utiles à l'Église de Dieu, ils devaient négliger toute autre fonction plutôt que celle du catéchisme, et se souvenir que, selon la parole du Fils de Dieu même, une des preuves de la mission de Jésus-Christ fut d'évangéliser les pauvres : *Pauperes evangelizantur.* (MATTH., 11.) C'est pour cela qu'il a voulu que toute sa compagnie se fit un devoir particulier de l'instruction de la jeunesse. L'hérésie avait pris pour maxime de commencer par là et de s'emparer des jeunes âmes, afin de les corrompre plus aisément ; Ignace lui en ôte le moyen et lui enlève cet avantage. En effet, il y avait déjà dans l'Église chrétienne de grands et de florissants ordres institués pour prêcher la parole de Dieu. Saint François et saint Dominique en avaient établi deux dont le succès remplissait toute la terre ; mais il n'y en avait point encore qui, par profession, fût engagé à ce divin emploi de former la jeunesse et de la sanctifier. Or, c'est le secours que Dieu, par un effet de sa fidélité, préparait à son Église dans la personne d'Ignace ; tellement que ce saint fondateur pouvait dire, après le Sauveur du monde : *Sinite parvulos venire ad me* (MARC., 10) : Laissez venir à moi ces âmes innocentes, puisque Dieu m'a fait l'honneur de me choisir pour les cultiver. Enfin, c'est pour cela que Dieu donna ordre à Ignace de

fonder des collèges et des écoles publiques, non point précisément pour y enseigner les sciences profanes, il était trop rempli de celle des saints ; non point pour des intérêts temporels, il y avait renoncé en quittant le monde ; mais pour nourrir dans la vertu de jeunes enfants plus susceptibles, à cet âge tendre, des saintes impressions qu'ils reçoivent, et pour leur faire sucer de bonne heure le lait de la piété. Ah ! chrétiens, quels fruits de grâce cette divine institution n'a-t-elle pas produits ? combien d'âmes ont été garanties de l'enfer ? combien de villes et de provinces ont été maintenues dans l'intégrité de la foi ? combien d'États ont été préservés de la contagion de l'hérésie ? Car il est remarquable que dans tous les lieux du monde où cette institution a été reçue, jamais l'hérésie n'a dominé, et qu'elle y est bientôt tombée en décadence ; d'où je conclus que Dieu, en appelant saint Ignace, s'est montré fidèle, non-seulement à toute l'Église en général, mais à toutes les parties qui la composent : fidèle à tous les royaumes de la chrétienté, fidèle à toutes les nations de la terre, fidèle à tous les ordres de la république, fidèle à tous les âges et à toutes les conditions des hommes, puisqu'il n'y a pas une condition ni un âge, pas une nation ni un empire, à qui ce grand saint, en conséquence de sa vocation, n'ait consacré son travail et ses services : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.*

Mais allons plus avant, et voyons de la part de Dieu une autre espèce de fidélité à l'égard même d'Ignace. Quel mystère, mes chers auditeurs, et quelle conduite ! Ignace est appelé de Dieu, mais à quoi ? à une fin dont il paraît absolument incapable ; à une entreprise pour laquelle il n'a ni talent, ni ouverture, ni disposition d'esprit. Il est destiné à diriger les âmes, et c'est un soldat élevé dans les exercices de la guerre et sans usage des choses divines. Il est question d'instruire les peuples, et Dieu prend un homme sans lettres et sans études. Il s'agit d'instituer un grand ordre, et de former un corps de religion qui se répande dans tout l'univers ; mais Ignace est seul, destitué de crédit et de forces, réduit à une pauvreté extrême, qui l'a dépouillé de tout ce qu'il était selon le monde. Hé ! Seigneur, pouvait-il dire aussi bien que Jérémie, où m'envoyez-vous, et qui suis-je ? je ne fais que de naître à votre grâce. A peine ai-je ouvert les yeux pour vous connaître : je ne suis encore qu'un enfant ; et quand il faut parler de vous, je ne sais pas prononcer une parole. Comment donc me confiez-vous un tel ouvrage ? Tu l'entreprendras, lui répond le Seigneur, et tu en viendras à bout. Ne dis point que tu es un enfant : *Noli dicere, puer sum* (JEREM., 1) ; car il est de ma fidélité, après t'avoir choisi, de te donner tous les moyens néces-



saïres pour l'accomplissement de ce grand dessein. Aussi, chrétiens, n'est-ce pas un miracle que tout ce que le Seigneur opère dans Ignace presque au moment de sa conversion, pour en faire un instrument propre à avancer la gloire divine et à procurer le salut des âmes? Ignace n'est pas plutôt entré dans cette solitude où il fut d'abord conduit par l'Esprit de Dieu, que le voilà comme transformé dans un autre homme. Il a passé toute sa vie dans l'embarras de la cour et le bruit des armes : et dans un instant il est rempli de dons extraordinaires ; il reçoit la grâce d'une oraison sublime ; les jours et les nuits suffisent à peine pour contenter le goût qu'il y trouve. Il y emploie les semaines entières, sans autre aliment ni autre soutien : tant il est absorbé dans ce saint exercice. Ce ne sont que ravissements, qu'extases, où son corps paraît élevé de terre ; Dieu se découvre à lui par les communications les plus intimes ; il voit sensiblement Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel ; il traite avec la reine des anges, il pénètre jusque dans le sanctuaire pour y contempler Dieu même, et la trinité de ses personnes : jamais cet adorable mystère ne fut révélé à un homme mortel plus clairement qu'à Ignace ; il semble que ce soit un saint Paul transporté dans le ciel, et jouissant déjà de la vision bienheureuse. Lui-même proteste qu'après ce qu'il a vu, il est prêt à mourir pour la foi, quand il n'y aurait plus d'Écriture, ni de tradition. D'où vient ce changement, chrétiens? C'est qu'Ignace, pour remplir sa vocation, doit être un homme de Dieu ; et parce qu'il a été jusqu'à présent tout autre, il faut que Dieu en fasse un homme nouveau. Or, il le fait par cette profusion de lumières et de grâces ; et c'est en cela même que consiste la fidélité de Dieu envers ce saint patriarche.

Mais ce n'est point assez qu'Ignace soit éclairé pour lui-même : il faut encore qu'il le soit pour les autres, et Dieu en a-t-il pris soin? Lisez, mes chers auditeurs, lisez ce livre admirable des Exercices que ce saint solitaire composa dans sa retraite ; ce livre qui a reçu tant d'éloges dans l'Église de Dieu ; ce livre dont les souverains pontifes ont voulu être les approbateurs, à qui le saint-siège a donné des grâces et des privilèges si authentiques ; ce livre dont l'usage a produit tant de conversions et de merveilles dans le monde ; ce livre dont les fruits sont encore aujourd'hui si abondants, et dont l'excellente méthode se pratique avec tant de succès dans le christianisme. Voyez s'il y a rien de plus solide pour la conduite des âmes, rien de plus prudent pour les règles de la foi, rien de plus certain pour le discernement des esprits, rien de plus relevé pour les maximes du salut. Qui fut l'auteur de cet ouvrage? Ignace. Mais quel Ignace? permettez-moi de parler ainsi. Est-ce Ignace consommé dans la vie spi-

rituelle, après plusieurs années depuis sa pénitence? non ; mais Ignace sortant du monde, mais Ignace un mois après avoir quitté l'épée et s'être donné à Dieu. Cela ne tient-il pas du prodige? mais ce prodige, c'est une fidélité que Dieu croit devoir à la personne de son serviteur. Il l'a choisi pour l'instruction des peuples : dès là sa providence l'oblige à lui donner toutes les connaissances des plus grands maîtres : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Il y a plus : Ignace est un étranger, c'est un mendiant, c'est un inconnu ; il n'a ni accès dans Rome ni pouvoir. Il n'importe : Va, lui dit Dieu, va dans cette capitale de l'univers ; c'est là que j'ai bâti mon Église ; et c'est là que tu formeras une compagnie dont je serai spécialement le chef. Ne mesure point l'entreprise par tes forces : plus tu es faible, mieux elle réussira. Toutes les puissances s'y opposeront, celles de l'enfer et celles de la terre, la sagesse des politiques, la passion des intéressés, le zèle des uns, la malice des autres ; on te rejettera comme un misérable, on t'accusera comme un novateur, on te condamnera comme un ambitieux ; mais je te serai fidèle : *Ego tibi Romæ propitius ero.*

Ce sont ici, chrétiens, les propres paroles que saint Ignace entendit de la bouche de Jésus-Christ même, quand ce Dieu sauveur se fit voir à lui dans cette célèbre apparition dont il l'honora pour l'animer à poursuivre constamment la fondation de son ordre. Paroles que des esprits profanes ont voulu corrompre par une licence qui approche de l'impiété ; mais paroles éternellement glorieuses à ce saint instituteur, qui reçut une assurance de la protection divine pour le lieu même où Dieu l'avait d'abord donnée à saint Pierre et à toute son Église : c'était un oracle que ces paroles, et vous en savez l'issue. Jamais ordre ne fut plus combattu que celui d'Ignace dans son institution, et jamais ordre ne fut approuvé avec des marques plus sensibles de la Providence. Les cardinaux s'assemblent pour l'examiner, et tous se sentent divinement émus et comme forcés à l'autoriser. L'un d'eux, tout déclaré qu'il était contre le dessein d'Ignace, avoue enfin qu'il n'y peut plus résister, et qu'il y reconnaît malgré lui le doigt de Dieu. On fait paraître ce pauvre, ce nouveau venu : il est admis honorablement par le pape, on le reçoit au nombre des fondateurs et des patriarches de l'Église, on lui expédie des bulles, on lui donne des pouvoirs, sa compagnie prend naissance : et qu'est-ce que cela, si ce n'est pas toujours un effet de l'inviolable fidélité de Dieu? *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Mais Dieu souffre qu'Ignace soit persécuté : voilà ce que l'incrédulité de tout temps a produit contre la Providence sur les âmes justes. Hé bien! chrétiens, que concluez-vous de là? Ignace a vécu dans la persécution : donc Dieu ne lui a pas été fidèle.

Ah! gardons-nous de tirer cette conséquence si opposée aux principes de notre foi; autrement, il faudrait dire que Dieu n'a pas même été fidèle à son Fils, et que de tous les saints qui jouissent de la gloire, il n'y en a pas un qui ne pût former contre la providence de Dieu la même plainte. Non, mes chers auditeurs, ne raisonnons point de la sorte. Dites plutôt avec moi que les persécutions furent pour saint Ignace les plus évidents et les plus illustres témoignages de la fidélité de son Dieu, et vous parlerez en chrétiens.

Car pourquoi ce grand saint a-t-il souffert tant de contradictions et de violences, a-t-il essuyé tant d'outrages, a-t-il été noirci de tant de calomnies? ne vous l'ai-je pas dit d'abord? Ce fut pour l'intérêt de Dieu et pour sa justice. L'eût-on déferé à Barcelone comme un visionnaire et un illuminé, s'il n'eût pas embrasé tous les cœurs par ses exhortations ferventes et pathétiques? L'eût-on confiné à Alcalá dans un cachot obscur, s'il n'eût pas réduit des femmes très-qualifiées aux saintes rigueurs de la pénitence, en les ramenant de leurs desordres? Lui eût-on préparé dans Paris le traitement le plus indigne, s'il n'eût pas gagné à Dieu des hommes apostoliques pour être les compagnons de son zèle? N'est-ce pas en haine de la conversion de François Xavier, qu'on attenta sur sa personne? D'où lui vint cette tempête qui se forma contre lui à Rome par un parti nombreux et puissant, sinon parce qu'il s'était hautement déclaré contre un prédicateur qui prêchait le luthéranisme? Mille autres semblables sujets, n'est-ce pas ce qui lui a suscité tant de persécutions? Or je vous demande, souffrir de la sorte, était-ce une marque que Dieu lui fût infidèle, puisque les persécutions sont les grâces les plus exquises dans l'ordre de la prédestination des saints, puisque leurs souffrances sont regardées dans le christianisme comme une béatitude, puisqu'il est certain que dans tout l'Évangile Jésus-Christ les a spécialement promises à ceux qui seraient les hérauts de sa gloire? Dites-moi, mes chers auditeurs, si c'était abandonner Ignace, que de le faire participer au sort des apôtres et des élus? Mais d'ailleurs quand Dieu ajoute à tout cela une protection visible et éclatante, et que par des ressorts inconnus aux hommes, mais infallibles, il fait tourner la persécution à la gloire de ce saint homme; quand Dieu lui donne la grâce, comme à un autre Joseph, de régner, pour ainsi dire, dans sa prison, d'y attirer les peuples, d'y enseigner, d'y exhorter, d'y convertir les âmes; quand on dit publiquement à Alcalá, que pour voir saint Paul dans les chaînes, il n'y a qu'à voir Ignace dans les fers; quand il sort des cachots de Salamanque avec une approbation juridique de sa doctrine, ce qui lui gagne un nombre infini de sectateurs; quand

Dieu change en un moment le cœur de ceux qui prétendaient le déshonorer dans l'université de Paris, et qu'au lieu de le traiter aussi rigoureusement qu'ils se l'étaient proposé, ils se jettent à ses genoux, publient son innocence et font un éloge de sa vertu; quand ses persécuteurs dans Rome sont punis de Dieu par des châtimens exemplaires; quand mille autres traits de la Providence donnent évidemment à connaître avec quelle attention le ciel veillait sur lui et le soutenait dans les traverses, peut-on dire qu'il en eût été délaissé: et par une conséquence toute contraire, ne faut-il pas reconnaître que Dieu jamais ne fut plus fidèle à Ignace que dans les croix et les afflictions? *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Jesu Christi.*

Or, pour tirer de cette première partie quelque instruction dont nous puissions profiter, voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu nous sera fidèle à nous-mêmes dans les conditions où il nous appelle, et où nous entrons par les ordres et sous la conduite de son adorable providence. Prenez garde, s'il vous plaît: je ne dis pas que Dieu nous sera fidèle dans les conditions où nous nous serons engagés de nous-mêmes sans le consulter et sans égard à ses desseins: je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces états et dans ces ministères où nous nous serons ingérés, non selon son gré, mais selon le nôtre, selon le caprice qui nous guide, selon l'intérêt qui nous attire, selon l'ambition qui nous pousse, selon le plaisir qui nous flatte: surtout je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces occasions dangereuses où la seule passion nous conduit, et où la seule passion nous retient. Car de quelle fidélité nous peut-il être reconnaissable, lorsqu'il ne nous a rien promis, c'est trop peu, lorsqu'il nous a même expressément menacés de retirer son secours, et de nous en priver? Je dis donc seulement qu'il nous sera fidèle, quand ce sera lui qui nous aura choisis, et que nous nous conformerons à son choix, quand ce sera lui qui nous aura envoyés, et quand nous aurons ses divines volontés à exécuter; quand ce sera lui qui nous aura appelés, et que nous ne suivrons point d'autre vocation que la sienne. Oui, chrétiens, c'est alors que notre Dieu nous sera fidèle, qu'il fera descendre sur nous l'abondance de ses grâces, qu'il nous éclairera de ses lumières, qu'il nous revêtira de sa force, qu'il nous garantira du péril, qu'il nous consolera dans nos peines, qu'il fera tout réussir à sa gloire et pour notre salut: car voilà ce qu'il ne nous peut refuser sans blesser tout à la fois et sa bonté, et sa sagesse, et sa justice, sans manquer à la parole qu'il nous a si solennellement donnée, et que tant d'exemples ont confirmée. Cependant observez bien encore la promesse que je vous fais de sa part, et prenez-en bien le sens. Je ne prétends pas qu'il fera toujours réussir

les choses selon nos idées humaines, et que nous n'aurons point de combats à livrer, point d'obstacles à surmonter, point même de mauvais succès, selon le monde, à supporter. Ce n'est point là ce qu'il a voulu nous faire entendre, en nous assurant qu'il serait avec nous, et que nous pourrions toujours compter sur son assistance.

Mais je prétends que, soit que nos entreprises succèdent selon nos vues, ou qu'elles échouent, soit que nous soyons dans l'estime publique ou dans le mépris, quoi qu'il arrive, il saura tirer de tout sa gloire, et faire tout servir à notre avancement et à notre sanctification; mais une telle fidélité de la part de Dieu n'est pas ce que nous demandons. Nous voudrions qu'il nous fût fidèle pour nous élever, pour nous distinguer, pour nous faire en tout paraître avec éclat. La moindre difficulté qui nous arrête, la moindre disgrâce qui nous humilie, le moindre revers qui nous dérange, c'est assez pour troubler notre foi et pour nous faire accuser la providence du Seigneur. Si le saint patriarche dont je fais l'éloge en eût jugé comme nous, il eût bientôt abandonné l'ouvrage qu'il avait entrepris et commencé; il eût cru devoir céder à tant d'orages et à de si rudes tempêtes dont il se vit assailli: mais au plus fort de la persécution, il espéra, comme Abraham, contre l'espérance même; car il savait que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler, et que quand il paraît plus éloigné de nous c'est souvent alors qu'il en est plus près. Agissons donc avec confiance; et sûrs que Dieu nous sera fidèle comme à Ignace, soyons nous-mêmes, comme Ignace, fidèles à Dieu: c'est le sujet de la seconde partie.

## DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur fait en peu de paroles le portrait et l'éloge d'un homme apostolique, quand il leur dit que c'est le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu: *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* (1. Cor., 4.) Or, vous savez, mes frères, ajoute ce grand apôtre que, lorsqu'il s'agit d'un dispensateur, la première chose qu'on attend de lui, c'est la fidélité à son maître: *Hic jam quaeritur inter dispensatores, ut fidelis quis inventiatur.* (Ibid.) Selon qu'il a plus ou moins été fidèle, nous le jugerons plus ou moins digne de louanges et des récompenses attachées à son ministère. Prenons nous-mêmes cette règle, mes chers auditeurs, pour nous former une juste idée du mérite et de la gloire de saint Ignace. Il fut appelé à cette excellente fonction de ministre du Dieu vivant pour la défense de l'Église et pour le salut des peuples. Voyons donc si, dans la discussion de sa vie, il se trouvera tel que le veut saint Paul, ou

plutôt que Dieu lui-même le demandait: *Ut fidelis quis inventiatur.* Car il ne suffisait pas que Dieu parût fidèle envers lui, il fallait qu'il répondît à Dieu, qu'il remplît la vocation de Dieu, et qu'il fût ainsi fidèle à Dieu. Fidélité tellement nécessaire, que Dieu, tout puissant qu'il est, n'en pouvait faire sans cela un parfait ministre de l'Évangile: comprenez, s'il vous plaît, ma pensée. Dieu sans cela en pouvait faire un prophète et un homme de prodiges: c'est-à-dire que Dieu sans cela pouvait lui donner la connaissance de l'avenir, et lui faire voir dans le futur les événements les plus éloignés, qu'il a vus, en effet, et prédits plus d'une fois; que Dieu pouvait le rendre terrible aux démons, qu'il a mis en fuite d'une seule parole et chassés des corps; que Dieu pouvait répandre sur son visage une splendeur toute miraculeuse, et semblable à celle des bienheureux, état où saint Philippe de Néri témoigna l'avoir aperçu; que Dieu pouvait lui conférer la grâce des guérisons qu'il a souvent opérées pendant sa vie, et qu'il opère encore après sa mort: enfin, que Dieu pouvait lui communiquer même la vertu et le pouvoir de ressusciter les morts, témoin celui de Barcelone, dont il est parlé dans la bulle de sa canonisation. Pour tout cela, il ne fallait que la seule fidélité de Dieu, parce qu'Ignace proprement ne contribuait en rien à tout cela; mais tous ces avantages et toutes ces grâces n'étaient point assez pour former un ouvrier évangélique, et un digne ministre du Seigneur. Il lui fallait quelque chose de plus; et quoi? Ah! chrétiens, il fallait surtout que ce fût un homme mort à lui-même; un homme crucifié au monde et à sa chair; un homme zélé pour la gloire de Dieu, et prêt à tout entreprendre et à tout sacrifier pour elle; un homme à qui le salut des âmes fût plus cher que toutes les choses de la terre, que son repos, que sa santé, que sa vie même. Voilà comment la fidélité du serviteur devait seconder la fidélité du maître qui l'employait, et comment elle l'a secondée en effet. J'en ai les preuves que je tire de l'histoire de ce grand saint, et que je vous prie de bien écouter.

En quoi consiste le vrai caractère d'un ministre et d'un dispensateur fidèle? En deux choses, répond saint Jean-Chrysostôme, interprétant les paroles de saint Paul: savoir, dans le soin qu'il prend d'acquiescer toutes les dispositions que requiert son ministère, et de s'en rendre capable, c'est la première; et dans le zèle qu'il fait paraître à s'acquitter de son ministère et à ne rien épargner pour en remplir toute la mesure, c'est la seconde. Quiconque en use de la sorte dans l'administration des dons de la grâce qui lui ont été confiés, peut être regardé comme un véritable dispensateur de la maison de Dieu. Or, si cela est, j'ose dire que jamais homme ne mérita cette éminente et glorieuse qualité avec plus de jus-

tice qu'Ignace de Loyola; et en le disant, je n'avance rien dont il ne me soit aisé de vous faire convenir avec moi. Vous l'allez voir.

Car, pour commencer d'abord par le soin qu'il eut de se disposer à son ministère, que ne fit-il point pour se mettre en état de suivre la vocation de Dieu et pour devenir un sujet propre à la conversion des âmes et à leur sanctification? C'était un homme du monde, un homme tel que je l'ai d'abord représenté, sans nulle teinture des lettres et sans nulle autre science que celle des armes : mais au moment qu'il a compris à quoi Dieu le destine, que conclut-il? que dit-il? Vous le voulez, Seigneur, et j'y consens. Mais avant toutes choses, il faut donc faire de moi un homme nouveau; il faut cesser d'être tout ce que je suis, afin de pouvoir être tout ce que vous prétendez que je sois; car quelle apparence que je puisse servir à vos adorables desseins, en demeurant ce que j'ai été? il faut donc en quelque sorte me détruire moi-même; puisque cela ne se peut que par de violents combats contre moi-même, que par une mortification continuelle, que par une parfaite abnégation, c'est par là que je vais entrer dans la sainte carrière où vous m'appellez. Tels furent les sentiments d'Ignace, telle fut sa résolution; et vous savez, chrétiens, comment il l'exécuta.

Le suivrons-nous à Maurèze et dans cette grotte devenue si fameuse par sa pénitence? faut-il vous dire quelle vie il y mena, quelles austérités il y pratiqua, quelles abstinences et quels jeûnes il y observa? c'est ce que vous avez entendu cent fois, et ce que vous ne pouvez ignorer. Vous savez où le porta une sainte haine de lui-même, qu'il ne voulut point d'autre nourriture que le pain et l'eau, ni d'autre lit que la terre; que les disciplines sanglantes et répétées chaque jour jusqu'à trois fois, furent ses exercices les plus ordinaires; qu'il fit du cilice son vêtement; que par un stratagème particulier et nouveau, pour repousser les attaques de l'ennemi qui le troublait, et pour calmer les peines intérieures qui lui déchiraient cruellement l'âme, il refusa à son corps durant huit jours entiers tout soulagement et tout aliment; que dans cette guerre si vive et si animée qu'il déclara à ses sens, toute sa prudence consista à ne point écouter la prudence humaine; que par là il se réduisit bientôt dans la dernière faiblesse, et que dès lors il sembla prendre pour maxime, non pas de vivre, mais d'endurer une longue et perpétuelle mort. Voilà, dis-je, de quoi vous êtes suffisamment instruits.

Mais encore, pourquoi tant de rigueurs? Si vous le demandez, chrétiens, je vous répons toujours que ce fut par un double motif de fidélité envers Dieu et de fidélité envers le prochain. Je dis, de fidélité envers Dieu, parce qu'il ne crut pas pouvoir travailler efficacement à l'édification de l'É-

glise de Dieu, s'il ne commençait par sa propre destruction, de même que ces Ninivites à qui Jonas prêcha avec tant de succès la pénitence. Souffrez que j'applique ici cette figure. Le prophète leur annonça qu'après quarante jours leur ville serait renversée de fond en comble : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.* (JON., 3.) Cette parole s'accomplit-elle? ne s'accomplit-elle pas? Elle ne s'accomplit pas selon la lettre, disent les Pères et les interprètes, puisque Ninive subsista toujours; mais dans un sens plus spirituel et plus relevé, ajoutent-ils, elle se vérifia, puisqu'au temps marqué par le prophète, les Ninivites se reconnurent, se convertirent, changèrent de mœurs, de coutumes, de vie, en sorte qu'on put dire que ce n'était plus désormais l'ancienne Ninive, mais une autre élevée sur les ruines de la première; tant la face des choses parut différente. C'est ainsi que je me figure Ignace sortant de Maurèze, après avoir consumé dans le feu de la plus sévère mortification tous les restes du monde, de la chair, du péché; et se présentant à Dieu pour lui dire, avec la même confiance qu'Isaïe : *Ecce ego, mitte me.* (ISAÏ., 6.) Me voilà prêt maintenant, Seigneur, à recevoir vos ordres; vous cherchez un homme qui les publie et qui vous fasse connaître, envoyez-moi. Je ne suis plus cet Ignace autrefois l'esclave du monde et de la vanité; tout ce que j'étais est mort dans ma personne, et je ne pense qu'à vous obéir : *Ecce ego, mitte me.* Fidélité donc envers Dieu; et je dis de plus, fidélité envers le prochain. Car si ce saint pénitent se ménagea si peu, c'est qu'il conçut que, pour faire quelque progrès auprès des âmes dont Dieu voulait lui confier la conduite, il fallait qu'il fût impitoyable envers lui-même; que sans cette sévérité pour lui-même, il serait incapable de porter le poids du ministère évangélique, d'en soutenir le travail et d'en surmonter les difficultés; que s'il ne mourait à lui-même, il n'aurait jamais auprès des peuples ce crédit si nécessaire pour s'insinuer dans leurs esprits, et pour les persuader; et que dès qu'ils remarqueraient en lui quelque recherche de lui-même, ils perdraient toute créance en ses paroles, et ne s'attacheraient qu'à ses exemples : principes bien contraires à ceux de ces prétendus zélés qu'on a vus de tout temps dans le christianisme, et qui, voulant s'ériger en maîtres absolus des consciences, ont rétabli pour fondement de leur conduite la sévérité envers les autres et l'indulgence envers eux-mêmes; apôtres de la pénitence pour la prêcher, et ses déserteurs quand il a été question de la pratiquer; ennemis déclarés d'une vie commode lorsqu'il a seulement fallu la combattre dans une pompeuse morale, mais attachés à toutes les commodités de la vie lorsqu'il s'est agi de les prendre et de se les procurer; hypocondres pharisiens, contre qui le Sau-

veur du monde s'est tant élevé, et qu'il a si bien marqués dans l'Évangile, en disant que tout leur zèle se terminait à charger leurs frères de fardeaux lourds et accablants, tandis qu'ils ne voulaient pas même les toucher du doigt.

Cependant une vertu sans lumière et sans connaissance ne suffit pas à un homme apostolique : il doit être éclairé, puisqu'il doit instruire les autres ; et si son zèle n'est conduit par la science, fût-il d'ailleurs le plus pur et le plus ardent, c'est un zèle dangereux, et qui peut donner en mille écueils. Que fera donc Ignace, et désormais est-il en état d'entreprendre des études plus sortables à son âge, et de s'avancer dans les sciences dont il ignore jusques aux premiers éléments ? Ah ! chrétiens, laissons agir sa fidélité : elle est humble, elle est généreuse et constante, c'est assez ; tout lui conviendra. Elle fera passer cet homme de trente-trois ans par tous les degrés ; elle le réduira dans la poussière d'une classe au rang des enfants ; elle le soumettra à la discipline d'un maître ; elle lui donnera toute la patience et toute la fermeté qu'il faut pour dévorer les premières épines de la grammaire, et pour en supporter tous les dégoûts. Que je consulte là-dessus certains esprits forts du siècle ; que sera-ce à les entendre parler et selon leurs idées mondaines, qu'une telle résolution ? ce sera faiblesse, ce sera bassesse d'âme, ce sera folie. Mais moi, je prétends que jamais Ignace ne fit rien pour Dieu de plus héroïque et de plus grand : pourquoi ? parce que jamais il n'eut plus de violence à se faire, pour réprimer tous les sentiments humains, et pour vaincre toutes les répugnances de la nature ; ici bien différent de son adorable Maître, lors même qu'il travaillait à pouvoir un jour l'imiter. Jésus-Christ encore enfant s'assit au milieu des docteurs dans le temple de Jérusalem ; et Ignace, cet homme déjà formé, est assis parmi des enfants dans une école publique. Jésus-Christ s'éleva au-dessus de son âge pour enseigner, et Ignace s'abaisse au-dessous du sien pour recevoir des enseignements. Jésus-Christ dans sa douzième année fit la fonction de docteur, et Ignace à trente-trois ans prend la qualité de disciple. Les scribes et les pharisiens furent dans l'étonnement de voir la sainte assurance de Jésus-Christ ; et tout ce qu'il y a dans Barcelone de gens sensés et raisonnables, est ravi d'admiration en voyant la docilité d'Ignace. Quelle différence, mes chers auditeurs, et tout ensemble quel rapport entre l'un et l'autre, puisque l'un et l'autre n'eurent en vue que de s'employer aux affaires de Dieu et de lui témoigner leur fidélité ! *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse ?* (Luc., 2.)

Ce fut cette même fidélité qui attira Ignace dans Paris, pour y reprendre avec une ardeur toute nouvelle le cours de ses études ; qui lui en fit essayer

tous les ennuis, toutes les fatigues, toutes les humiliations ; et qui dans l'extrême et volontaire pauvreté qu'il avait choisie comme son plus cher héritage, et dont il ressentait toutes les incommodités, l'engagea à se retirer dans un hôpital, à mendier lui-même son pain de porte en porte, à se dégrader selon le monde, et à se mettre dans la vile condition de valet, suivant l'exemple de son Sauveur : *Formam servi accipiens.* (PHILIP., 2.) Quel état pour un homme jusque-là distingué, et par sa naissance, et par ses emplois ! Mais que nous importe, dit-il, à quelle condition nous nous trouvons réduits, quand c'est pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'accomplissement de ses éternelles et suprêmes volontés ? Soyons pauvres, soyons dépendants, soyons esclaves, soyons dans le rang le plus abject et le plus bas, pourvu que Dieu soit par là honoré et le prochain sanctifié. Et pourquoi ne m'en coûterait-il pas autant pour me former à la milice du ciel, qu'il m'en a coûté pour me signaler dans celle de la terre ? Rien ne m'a rebuté, lorsqu'il a été question d'acquérir la science des armes ; en dois-je moins faire pour acquérir la science du salut ? Touché de ces sentiments, il redouble ses soins et son attention : la moindre négligence qui lui échappe est pour lui un crime qu'il se reproche amèrement, et dont il se punit rigoureusement. Dieu le soutient, le bénit ; et voici la merveille que nous ne pouvons assez admirer. C'est que ce zélé disciple, tout disciple qu'il est, commence à devenir maître. Déjà inspiré d'en haut et dirigé par l'esprit de Dieu, il jette les premiers fondements de cette compagnie dont il devait être l'instituteur et le père. Déjà dans l'université de Paris il s'associe neuf compagnons illustres par les talents de leur esprit et par leur savoir, mais plus illustres encore par leur piété et par leur zèle. Dans le sein de notre France et dans la capitale de ce royaume, Ignace lève déjà ces troupes auxiliaires que Dieu réservait à son Église, et qui d'année en année croissent toujours, et grossies de toutes parts, devaient se répandre dans toutes les parties du monde. Car permettez-moi de le remarquer, c'est à notre France que le monde chrétien est redevable de ce secours ; c'est là qu'Ignace s'est instruit ; là que sa sainteté s'est élevée, s'est perfectionnée, s'est consommée ; là qu'il s'est tracé le plan de sa compagnie, et qu'il a trouvé de dignes sujets pour le seconder et la faire naître ; là que de concert, et portés du même zèle, ils se sont tous dévoués à la gloire du Seigneur et au service des âmes ; de là enfin qu'ils sont sortis pour aller se présenter au souverain pontife, et pour mettre la main à l'œuvre de Dieu qu'ils avaient méditée. Aussi le glorieux fondateur de la compagnie de Jésus reconnut-il toujours dans la suite qu'il devait tout à la France, la regardant comme son berceau, ou, pour mieux dire,

la regardant comme sa mère, et s'appliquant à lui envoyer des ouvriers qui pussent l'acquitter envers elle, et lui rendre en quelque sorte ce qu'il en avait reçu.

Mais revenons, et disons que si saint Ignace a fait paraître une pleine fidélité en se préparant à son ministère, il n'a pas moins dignement rempli l'autre devoir d'un parfait dispensateur, en travaillant sous les ordres du maître qui l'avait appelé, et selon la forme que Jésus-Christ même lui avait tracée. Vous savez, chrétiens, que la gloire est un bien propre de Dieu, et qui n'appartient qu'à Dieu. Il nous abandonne toutes les autres choses, jusqu'à sa grâce, dit saint Augustin; mais pour la gloire, c'est son fonds, et un fonds inaliénable: il ne la cède à personne, et s'il y a quelque bien qu'il puisse attendre de la part des hommes, et en particulier de ses ministres, c'est celui-là. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disait de lui-même, qu'il était venu sur la terre pour y chercher, non pas sa gloire, mais celle de son Père; que c'était l'unique fin de sa mission et l'unique fin de la mission de ses apôtres: *Non quæro gloriam meam.* (JOAN., 8.) Et parce que cette gloire de Dieu consiste en partie à être connu des hommes, à en être adoré et aimé, c'est pour cela que ce même Sauveur ajoutait qu'il était venu pour la conversion des pécheurs et la réparation du monde, *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt* (MATTH., 15); et qu'il n'avait choisi ses apôtres que pour être les coopérateurs de ce grand ouvrage: *Posui vos ut calis, et fructum afferatis.* (JOAN., 15.)

Or, ceci posé, mes chers auditeurs, voulez-vous juger de la fidélité d'Ignace dans l'exécution des desseins de Dieu sur lui? voyez quelle fut l'ardeur et l'étendue de son zèle pour la gloire divine et pour le salut des âmes. Quel vaste champ s'ouvre devant moi, et ce qui me reste de temps peut-il suffire à une si abondante matière? Puis-je vous marquer mille traits particuliers? puis-je vous dire tout ce qu'Ignace a entrepris, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert, non-seulement pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu, et non-seulement pour le salut de ses frères, mais pour leur plus haute perfection? Je ne vous le représenterai point dans cet étang à demi glacé, où il se plongea lui-même jusqu'au cou; s'estimant heureux de pouvoir par cet étrange stratagème, arrêter un seul péché, et retenir par ce spectacle un malheureux que son libertinage portait vers l'objet criminel de sa passion. Je ne vous parlerai ni de ses ferventes prédications et des fruits merveilleux qu'elles produisirent, ni de ses soins auprès des malades, pour sauver leurs âmes, encore plus que pour soulager leurs corps, ni de ses pénibles voyages, tantôt pour courir au secours d'un fugitif qu'il eût pu poursuivre selon les lois d'une rigoureuse justice, et qu'il

assista selon l'esprit de la plus pure charité, tantôt pour visiter les saints lieux, et pour réparer la gloire de son maître là où elle avait été et où elle était tous les jours si outrageusement blessée, tantôt pour parcourir les villes et les bourgades, et pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien des saints établissements qu'il institua, et des maisons qu'il bâtit pour être consacrées à la pénitence, se souvenant que son Sauveur n'avait pas exclu de son royaume céleste les femmes perdues, et qu'elles pouvaient autant glorifier Dieu dans leur retraite qu'elles l'avaient déshonoré dans leur péché. Tout cela, et bien d'autres preuves de sa fidélité et de son zèle, je les laisse; car ce détail serait infini. Je m'attache à un fait plus général, mais aussi plus éclatant, et par où je conclus ce discours.

C'est, chrétiens, cette institution d'une compagnie dont l'unique fin est la gloire de Dieu et le salut du prochain; dont tous les sujets ne doivent servir qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; dont toutes les vues, tous les intérêts, toutes les fonctions, tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain: d'une compagnie qui, sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son saint nom dans tout l'univers, *Euntes in mundum universum* (MARC., 16), doit prêcher l'Évangile à tous les peuples sans distinction d'âge, depuis les enfants jusques aux plus avancés, sans distinction de qualités et d'états, depuis les plus pauvres et les plus petits jusques aux plus riches et aux plus grands, *Prædicate evangelium omni creaturæ*: d'une compagnie qui, sans se borner à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'embrasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanctifier les âmes: les écoles publiques et l'instruction de la jeunesse, la connaissance des lettres et divines et humaines, le ministère de la sainte parole, la direction des consciences, les assemblées de piété, les missions et les retraites: d'une compagnie qui, pour se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et des âmes qu'il a rachetées de son sang, renonce solennellement à tout salaire et à toute dignité; qui, pour être plus étroitement liée au service de l'Église de Dieu, s'engage par vœu exprès à s'employer partout où les ordres du souverain pontife et du vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs de la mort: d'une compagnie qui, par la miséricorde du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras, perpétuée de siècle en siècle et toujours animée du même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en doit substituer d'autres pour leur succéder, pour hériter de leur

zèle, pour cultiver les mêmes moissons, pour soutenir les mêmes fatigues, pour essuyer les mêmes péris, pour combattre les mêmes ennemis et avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes victoires, ou pour faire, de leur réputation, de leur repos, de leur vie, les mêmes sacrifices. Aidé de la grâce, et en suivant toute l'impression, après avoir conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir ensuite conduit avec autant de sagesse que de constance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté enfin à toute sa perfection, dites-moi, chrétiens, si ce n'est pas avoir été fidèle à Dieu, non-seulement comme ce bon serviteur de l'Évangile, en de petites choses, *In modico fidelis* (Luc., 19), mais dans une des plus difficiles et des plus grandes entreprises ?

Or, voilà ce qu'a fait saint Ignace de Loyola. Je ne dis pas, voilà ce qu'il s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il a commencé; mais je dis : Voilà ce qu'il a lui-même achevé, et ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-même il a mis la dernière main. C'est lui qui, par la ferveur de ses prières, par l'abondance des lumières divines, par l'élévation et la vaste étendue d'un génie supérieur, par la droiture et la profondeur de ses réflexions, par l'invincible fermeté et la grandeur de son courage, a formé l'idée de cet institut, en a dicté toutes les règles, en a marqué toutes les fonctions, en a levé toutes les difficultés, en a réuni toutes les parties, en a composé tout le corps, l'a nourri, l'a fortifié, l'a fait agir jusqu'aux extrémités de la terre. Dire donc d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de sa fidélité envers Dieu et par conséquent envers le prochain : car c'est vous donner à entendre que non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié par tant de missionnaires envoyés au delà des mers et aux nations les plus reculées, pour y publier l'Évangile et y détruire l'infidélité; qu'il l'a glorifié par tant de prédicateurs employés auprès des fidèles pour leur enseigner leurs devoirs et les retirer de leurs désordres; qu'il l'a glorifié par de savants hommes consumés de veilles et d'études, pour confondre l'hérésie et pour défendre la religion; qu'il l'a glorifié par tant de martyrs exposés aux glaives, aux feux, aux croix, aux tourments les plus cruels pour l'honneur de la foi, et pour signer de leur sang le témoignage qu'ils lui rendaient; qu'il l'a glorifié d'un pôle du monde à l'autre, où il a eu la consolation de voir les membres de sa compagnie s'étendre pour la conquête des âmes et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Ce n'est pas assez : et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'il le glorifie encore, non-seulement dans le ciel où Dieu a couronné ses travaux; mais dans toute l'enceinte de cet univers, où ses enfants, sous sa

conduite et par son esprit, travaillent à maintenir l'ouvrage de leur père, et y consacrent tous leurs soins? Car ce que saint Paul a dit en parlant d'Abel, et de l'offrande qu'il présenta à Dieu pour l'honorer, je puis bien ici l'appliquer au saint instituteur dont je fais l'éloge, et à la compagnie qu'il a laissée après lui, comme la dépositaire de ses sentiments, et l'héritière des grâces dont il fut si abondamment pourvu : *Et per illam defunctus adhuc loquitur.* (Hebr., 11.) Oui, mes chers auditeurs, c'est par elle qu'Ignace, tout mort qu'il est, parle encore, et fait retentir sa voix dans toute la terre; c'est par elle qu'il distribue le pain d'une saine doctrine aux enfants de la maison du Père céleste; c'est par elle qu'il va à travers les tempêtes et les orages, au milieu des bois et dans le fond des déserts, chercher les brebis égarées d'Israël et les appeler; c'est par elle qu'il dirige tant d'âmes saintes, qu'il touche tant de pécheurs, qu'il convainc tant d'hérétiques, et qu'il éclaire tant d'idolâtres. Pardonnez-moi, chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnais avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout : témoignage fondé sur une connaissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais, ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter. Non, messieurs, vous ne nous devez rien, si vous le voulez; et si vous nous deviez quelque chose, je vous dirais tout le contraire de ce que disait saint Ambroise après la mort du grand Théodose, dont il faisait l'éloge funèbre. Il montrait les deux héritiers de l'empereur, présents à cette cérémonie, et s'adressant au peuple, il s'écriait : *Reddite filiis quod debetis patri* (AMBR.); Rendez aux enfants ce que vous devez au père. Je renverserais la proposition; et, vous présentant Ignace, je m'écrierais : *Reddite patri quod debetis filiis*; Ce que vous croyez devoir aux enfants, rendez-le au père. Car c'est au père que tout est dû, puisque les enfants n'agissent que par les règles que le père leur a prescrites, que par l'esprit qu'il leur a inspiré, qu'avec les moyens qu'il leur a fournis. Je dirais encore mieux : Tout ce que vous pouvez devoir, soit au père, soit aux enfants, rendez-le à Dieu; car c'est à Dieu, et à Dieu seul le principe de tout, que tout honneur appartient.

Ainsi vous parlerais-je : mais j'ai quelque chose à vous dire qui vous touche de plus près, et à quoi il vous est encore plus important de faire une sérieuse attention. Car ce qui a fait, mon cher au-

diteur, toute la sainteté d'Ignace, et ce qui l'a élevé à une si haute perfection, c'est d'avoir été fidèle à Dieu. Pourquoi n'êtes-vous pas saint comme lui, et pourquoi même n'êtes-vous rien moins que saint? Examinons quelle est la cause de cette différence. D'où vient qu'Ignace fut un homme de Dieu, et que vous êtes un homme du monde; qu'il n'eut de pensées que pour Dieu, et que vous n'en avez que pour le monde; qu'il ne cessa point de glorifier Dieu, et que vous ne cessez point de l'outrager? Remontons à la source. Est-ce que Dieu ne veut pas tirer de vous sa gloire? est-ce qu'il ne vous appelle pas à la sainteté de votre état? est-ce qu'il vous refuse les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir? Peut-être vous le persuadez-vous, et peut-être aimez-vous à vous entretenir dans cette fausse persuasion, pour avoir lieu de vous autoriser dans le relâchement et dans le dérèglement où vous vivez. Mais c'est une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper. Je vous l'ai dit et je le répète : dans quelque état que vous vous trouviez par les ordres de la Providence, vous devez et vous pouvez vous y sanctifier; vous le devez, puisque c'est votre vocation; et vous le pouvez, puisqu'en conséquence de cette vocation, Dieu vous offre son secours et est toujours prêt à vous le donner. Mais si Dieu vous est fidèle comme il le fut à Ignace, êtes-vous, comme Ignace, fidèle à Dieu? Vous voulez que Dieu fasse tout, et qu'il ne vous en coûte rien. Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien opposée, savoir, que ne pouvant rien faire sans Dieu, il n'était pas d'une moindre nécessité pour lui de faire tout avec Dieu. Voici le principe qui l'a fait agir, et le mal est que vous prenez tout une autre règle. Ce grand saint a su distinguer entre la grâce et l'action, la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action qui la suit de notre part; et il a conclu que ce n'était pas la première, mais la seconde qui nous sanctifiait, et que la première sans la seconde était même le sujet de notre condamnation : au lieu que vous confondez l'une et l'autre, au lieu que vous attendez tout de l'une sans prendre soin d'y ajouter l'autre, croyant volontiers que la grâce de Dieu suffit, et vous mettant peu en peine d'y répondre. Ah! chrétiens, n'oubliez jamais cette importante vérité, qu'on ne peut trop vous imprimer dans l'esprit : je veux dire, que comme vous ne pouvez vous sauver sans Dieu, Dieu jamais ne vous sauvera sans vous; que comme vous ne pouvez vous sanctifier sans Dieu, jamais Dieu ne vous sanctifiera sans vous; et que de même qu'il y a une fidélité de Dieu envers l'homme à quoi Dieu ne manque jamais, il y a une fidélité de l'homme envers Dieu à quoi vous ne devez jamais manquer, afin que vous puissiez un jour entendre de la bouche de votre juge cette consolante parole : Venez, bon

serviteur, serviteur fidèle; parce que vous m'avez été fidèle, entrez dans la joie du Seigneur et dans son royaume éternel, où nous conduise, etc.

~~~~~  
SERMON

POUR

LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES.

—
SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé. *Psautre 33.*

Si jamais cette parole du prophète s'est accomplie, n'est-ce pas, chrétiens, à l'égard du glorieux patriarche saint François d'Assise, et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité? Il pria, ce pauvre évangélique : dans cette fameuse apparition où le Sauveur du monde, accompagné de Marie sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit, comme à Salomon, de tout accorder à sa prière, il ne demanda ni la grandeur ni la fortune humaine; il *oublia même*, ce semble, ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des fidèles pour qui il obtint une rémission entière et une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises et à certain jour marqué, ils visiteraient cette église de Portiuncule, dédiée à la reine du ciel, et d'où il adressait à Dieu sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvait être rejetée. Marie la seconda, Jésus-Christ l'écouta. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands pécheurs une des grâces les plus précieuses, et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre les vengeances divines et les châtimens dont ils étaient menacés. Ainsi, mes chers auditeurs, pour vous proposer d'abord le dessein de ce discours, nous avons à considérer, d'une part, saint François qui prie, d'autre part, la mère de Dieu qui intercède, et enfin Jésus-Christ qui accorde. François qui prie, et pour qui? pour les pécheurs; c'est ce que je vous ferai voir dans la première partie : Marie qui intercède, et en faveur de qui? pour François, dont elle appuie auprès de son Fils l'humble et fervente prière; c'est ce que je vous représenterai dans la seconde partie : Jésus-Christ qui accorde, et quoi? l'indulgence la plus générale et la plus complète; ce sera le sujet de la troisième partie. Ce n'est point encore assez; mais je reprends, et je fais trois propositions plus expresses et plus particulières, car je dis : François pria pour les pécheurs; et je prétends que par le mérite de sa personne, il fut digne d'être exaucé : première proposition. Marie intercèda pour François; et ja-

vance qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs ; seconde proposition. Jésus-Christ, en faveur de l'un et de l'autre, accorda l'indulgence que nous pouvons tous ici nous appliquer ; et je soutiens que c'est un des dons de Dieu les plus estimables ; dernière proposition. Il s'agit de nous-mêmes, chrétiens, il s'agit de notre avantage le plus essentiel : que faut-il de plus pour vous intéresser et pour soutenir votre attention après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je me figure d'abord, chrétiens, François prosterné dans le sanctuaire comme un autre Salomon, et levant les mains pour faire à Dieu la même demande que ce monarque, lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem. *Orantes in loco isto, exaudi eos in caelo, et dimitte peccata servorum tuorum* (3. Reg., 8) : Seigneur dit cet homme séraphique dont je parle, faites grâce à votre peuple et pardonnez les péchés à tous ceux qui vous invoqueront en ce saint lieu. Car c'est ainsi que François pria, et je dis qu'il fut digne d'être exaucé : pourquoi ? est-ce en général parce qu'il était saint ? cela suffirait pour justifier ma proposition, car la foi m'apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de Dieu que la sainteté ; et quelle merveille que Dieu écoute un saint qui le prie et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Écriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent ? Si la crainte de Dieu, dit saint Augustin, a tant de pouvoir auprès de Dieu ; que sera-ce de son amour ? *Si hæc timentibus, quid amantibus ?* (August.) Mais le sujet que je traite demande quelque chose de plus particulier ; et sans m'en tenir à cette raison, je prétends que saint François mérita d'être exaucé par trois admirables qualités qui lui ont été personnelles, et qui lui ont gagné le cœur de Dieu ; 1° parce que c'était un pauvre volontaire ; 2° parce que c'était un pauvre crucifié ; 3° parce que c'était un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain : trois titres qui durent singulièrement relever devant Dieu la personne de François d'Assise et le mérite de sa prière : examinons-les.

C'est un pauvre, et un pauvre volontaire, un pauvre évangélique qui s'adresse à Dieu : ah ! chrétiens, en faut-il davantage pour lui faire trouver grâce, et pour lui rendre Dieu favorable ? Dieu qui, selon le texte sacré, n'attend pas que les pauvres le prient ; qui se plaît à écouter jusqu'à leurs simples desirs, *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* (Ps. 9) ; qui pour eux a l'oreille si attentive et si délicate, qu'il entend même la simple préparation de leur cœur, *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (Ibid.) ; et qui fait tout cela, dit saint Chrysostôme, pour honorer la pauvreté, comment n'y aurait-il

pas égard dans un homme tel que François, où elle se présente avec tous ses avantages et tout ce qui la peut rendre plus précieuse aux yeux du Seigneur ? Car, prenez garde, quand saint François prie, c'est un pauvre, mais ce n'est pas un pauvre ordinaire ; c'est ce pauvre par excellence que Dieu fit voir à David lorsqu'il voulut lui découvrir toute la perfection de la loi de grâce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Oui, le voilà, ce pauvre, *Iste pauper*, ce pauvre, après Jésus-Christ, le plus grand amateur et l'observateur le plus exact et le plus sévère de la pauvreté de l'Évangile, *Iste pauper*, ce pauvre à qui Dieu dit comme à Salomon, *Postula quod vis, ut dem tibi* (3. Reg., 3), Regarde, et de toutes les choses du monde, demande-moi celle que tu veux, afin que je te la donne ; mais qui ne trouve rien de meilleur pour lui ni de plus digne de son choix, que la pauvreté ; qui lui donne la préférence sur tout le reste, et la veut avoir seule pour partage : en cela plus heureux que Salomon, quand ce prince choisit la sagesse, parce que la sagesse de Salomon ne renfermait pas en elle la pauvreté de François, au lieu que la pauvreté de François contient éminemment la sagesse de Salomon, puisque la souveraine sagesse est d'être pauvre avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. *Iste pauper*, ce pauvre qui a fait à Dieu une réponse toute différente de celle de Salomon, et qui ne dit pas : Seigneur, ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté, *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi* (Prov., 30) ; mais qui dit, tout au contraire : Seigneur, préservez-moi des richesses comme du poison le plus mortel, et donnez-moi pour héritage la pauvreté. Ce sera mon plus précieux trésor, et j'en ferai toutes mes délices. C'est sur elle que je bâtirai des Églises sans nombre ; c'est elle qui servira de pierre fondamentale au saint ordre dont il vous a plu de m'inspirer le dessein : je la laisserai par testament à ceux qui me suivront ; elle leur tiendra lieu de fonds, de patrimoine, de subsistance, et ils la garderont comme le plus honorable et le plus noble partage qu'ils puissent recevoir de moi. *Iste pauper*, ce pauvre, en effet, instituteur d'un ordre que nous pouvons appeler l'ordre des lévites de la nouvelle loi : pourquoi cela ? parce que les lévites composaient cette tribu d'Israël à qui Dieu n'avait donné nulle possession dans la Terre Promise, et dont il voulut être lui-même le seul bien et, pour parler avec l'Écriture, l'unique possession : *Non habuit Levi partem neque possessionem ; quia ipse Dominus possessio ejus est.* (Deut., 10.) Belle figure, chrétiens, de l'ordre, de saint François, qui le premier, entre les ordres religieux, a eu la gloire de ne pouvoir rien posséder ; qui s'est réservé ce renoncement universel comme une de ses plus singulières prérogatives, et à qui l'Église l'a confirmée dans

les conciles généraux au même temps qu'elle l'ôtait aux autres. Ceux-ci font profession d'être pauvres, mais pauvres dans le particulier, quoique en commun ils soient capables d'acquiescer et d'avoir en propre : François et dans le commun et dans le particulier, veut être privé de toute propriété, afin que la parole du prophète royal puisse mieux se vérifier en lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Aussi, chrétiens, comment Dieu eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disait avec la même confiance que les apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde ! J'ai engagé des milliers d'hommes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon Dieu, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te, quid ergo erit nobis?* (MATTH., 19.) Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons ; mais souvenez-vous, Seigneur, que vous nous l'avez déjà promise par d'autres titres. Vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point ; et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Vous cherchez donc, ô mon Dieu, dans les trésors de votre miséricorde, quelque autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés : et puisque vous voulez bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah ! Seigneur, pardonnez à ce peuple et accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer, l'entière rémission de leurs péchés. Voilà ce que je voudrais obtenir de vous par le mérite de la pauvreté que je vous ai vouée. Je dis, mon Dieu, par le mérite de cette pauvreté, non point parce que c'est la mienne, mais parce que c'est la vôtre, et qu'ayant été d'abord consacrée dans votre humanité sainte, vous daignez bien encore la considérer dans la personne de votre serviteur. Aussi, mes chers auditeurs, François est-il exaucé parce qu'il est pauvre, *Iste pauper clamavit* ; et la pauvreté, l'objet du mépris des hommes, est ce qui fait son crédit auprès de Dieu : *Et Dominus exaudivit eum.*

Je dis plus : non-seulement c'est un pauvre qui prie par la bouche de saint François, mais c'est un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre attaché à la croix de Jésus-Christ pour y vivre, comme Jésus-Christ y fut attaché pour mourir ; un pauvre qui eut droit de prendre la devise de saint Paul, *Christo confixus sum cruci* (Galat., 2), et qui put dire de lui-même avec plus de fondement que cet apôtre : *Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (Galat., 6), puisqu'il porta réellement sur son corps les sacrés stigmates de son maître. Il est vrai, quand saint François pria pour obtenir l'indulgence qui fait le sujet de cette fête, il ne portait pas

encore visiblement ces glorieuses cicatrices ; mais nous apprenons de son histoire qu'elles lui avaient déjà été imprimées par une action divine et intérieure ; elles ne paraissaient pas encore aux yeux des hommes, comme elles parurent dans la suite des années, mais Dieu les voyait, chrétiens : et de quels sentiments dut-il être touché à l'égard d'un homme en qui il découvrait les traits si marqués et une si parfaite image de son Fils ? Que cette pensée m'ouvre un grand champ, et que n'ai-je tout le loisir de m'y étendre ! Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut-il conserver les vestiges de ses blessures ? les Pères en ont rapporté bien des raisons ; mais la plus solide, à ce qu'il me paraît, et la plus vraie, c'est celle qu'en donne saint Jean Chrysostôme : car le Fils de Dieu, dit-il, devait prier pour nous dans le ciel, et, selon la parole de saint Jean, plaider lui-même notre cause en qualité d'avocat et de médiateur ; et voilà pourquoi il voulut toujours garder les cicatrices de ses plaies, quoiqu'elles fussent en apparence si peu convenables à l'état de sa gloire, parce qu'il savait que rien n'était plus propre à fléchir en notre faveur la justice de son Père, que de pouvoir sans cesse lui présenter le prix de notre rédemption. Appliquons ceci, mes chers auditeurs. François devait être un jour l'intercesseur de tout le genre humain ; il avait à demander une rémission générale pour les pécheurs, et c'est de quoi il s'acquitte aujourd'hui : mais pour cela il lui fallait un crédit particulier auprès de Dieu ; et que fait le Sauveur du monde ? il lui imprime ses stigmates, il lui ouvre le côté, il lui perce les mains et les pieds, il en fait un homme crucifié, afin que Dieu, considérant François, si je puis parler de la sorte, comme un autre Jésus-Christ, se trouve en quelque façon obligé de déférer à sa prière pour le respect de la divine personne qu'il représente : *Et Dominus exaudivit eum.* Hé quoi ! mes frères, disait saint Paul dans sa seconde épître aux Corinthiens, si la loi de Dieu, écrite sur le marbre, mérita tant de respect, que les enfants d'Israël n'osaient jeter les yeux sur Moïse, quand il l'apporta de la montagne, combien plus en mérite-t-elle, maintenant qu'elle est gravée dans nos cœurs ! Je dis de même des stigmates de saint François : si l'image du crucifix, seulement exprimée sur la pierre ou sur l'airain, est si vénérable dans notre religion que nous nous prosternons devant elle, qu'elle remplit les démons de terreur, et que les anges la révèrent, que ne lui est-il pas dû lorsqu'elle est formée sur la chair des saints, sur une chair consacrée par toutes les pratiques de la plus austère pénitence, sur une chair revêtue de toute la mortification de l'Homme-Dieu ?

Car, prenez garde, chrétiens, François n'a pas seulement porté sur son corps les stigmates de Jé-

sus-Christ, mais il a porté, et sur son corps et dans son cœur, ce qu'ils figuraient, je veux dire la mortification de Jésus-Christ. En effet, l'austérité de vie qu'il embrassa, les jeûnes continuels qu'il observa, le sac et le cilice dont il se chargea, les veilles et les travaux infatigables auxquels il se dévoua, les rigueurs de la pauvreté qu'il éprouva; le renoncement général, je ne dis pas aux plaisirs, mais aux simples commodités et aux besoins, à quoi il se condamna; la loi indispensable de châtier son corps et de le réduire en servitude qu'il s'imposa; la règle la plus mortifiante, et pour les sens et pour l'esprit, à laquelle il s'obligea; les deux maximes qu'il se proposa et l'exactitude infinie avec laquelle il les pratiqua, l'une, de se considérer lui-même comme son plus grand ennemi et de se faire ensuite la guerre la plus cruelle, quoique la plus sainte; l'autre, de traiter sa chair comme une victime de pénitence et d'en être le sacrificateur (pensée dont il fut toujours pénétré, et en conséquence de laquelle il sembla n'être au monde que pour travailler à sa propre destruction et à son propre anéantissement) : tout cela montre bien que cet ange de la terre, que cet homme séraphique ne se regardait que comme un homme crucifié au monde : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* (Galat., 6.) En voulez-vous être plus sensiblement convaincus? voyez ses enfants, les imitateurs de sa vie et les héritiers de son esprit. C'est pour votre édification, et Dieu veuille que ce ne soit pas pour votre confusion, que saint François les a formés, qu'il les a élevés, et que Dieu nous les propose et nous donne dans eux l'idée la plus juste de ce crucifiement évangélique! Ailleurs on parle de la croix, ailleurs on en fait de beaux discours, ailleurs on en affecte les dehors, ailleurs on s'en pare et on s'en glorifie, mais dans les maisons de saint François on la porte en esprit et en vérité. C'est dans les successeurs de ce grand saint que Dieu conserve les prémices, ou si vous voulez, les restes de cet esprit de pénitence par où l'Église doit être sanctifiée; et tout mondains que nous sommes, pouvons-nous voir ces hommes détachés d'eux-mêmes, sans rougir de nos sensualités et de nos délicatesses? Si l'iniquité et le relâchement du siècle n'empêchent pas qu'ils ne soient tels que nous les voyons, que devons-nous penser de leur glorieux patriarche; et, témoins de la sainteté des enfants, quel jugement devons-nous faire de celle du père?

Ah! chrétiens, voilà le fond essentiel et capital du mérite de saint François, la croix de Jésus-Christ. Il s'en est chargé, et il l'a portée toute sa vie. Dans cet état, il s'est présenté à Dieu, il a poussé vers le ciel un cri accompagné de larmes, *Cum clamore valido et lacrymis* (Hebr., 5); n'était-il pas de la gloire du Sauveur, que le serviteur

fût exaucé en cette occasion par les mérites du maître? *Et Dominus exaudivit eum.*

D'autant plus qu'en portant la croix, ce ne fut pas tant pour ses propres péchés que François fit pénitence et qu'il pria, que pour les péchés des autres; et de là suit la troisième qualité qui dut rendre sa prière plus efficace auprès de Dieu. J'ai dit que c'était un pauvre évangélique et un pauvre crucifié; c'est beaucoup; mais voici quelque chose encore de plus : c'est un pauvre désintéressé et zélé tout ensemble; désintéressé pour lui-même, zélé pour le prochain : voilà ce qui fait le comble de son mérite. Car pour qui demande-t-il? pour sa personne? pour celle de ses enfants? pour la conservation de son ordre et des maisons qu'il vient d'établir? Non, chrétiens, il ne pense point à tout cela; son zèle, plus pur que la flamme, cherche ailleurs à se répandre; et se souvenant que Jésus-Christ ne s'est fait pauvre qu'afin de se mettre dans un état où il eût droit de demander pour nous, il veut que sa pauvreté ait le même avantage. Pour qui donc prie-t-il? pour tous les pécheurs, dont il souhaite ardemment le salut, et pour qui il voudrait, comme saint Paul, être anathème; pour les justes, qu'il aime avec tendresse, et qu'il porte tous dans les entrailles de sa charité; pour l'Église, dont il conjure le ciel de sanctifier tous les membres; pour vous et pour moi, qui n'étions pas encore, mais à qui néanmoins il appliquait déjà par avance le fruit de la prière. Oui, c'est pour nous que François, aussi bien que Jésus-Christ, s'est fait pauvre; *Propter vos egenus factus est* (2. Cor., 8); et c'est pour nous qu'il interpose aujourd'hui le crédit de sa pauvreté. Rien pour moi, Seigneur, dit-il à Dieu, mais tout pour votre peuple. Vous me faites trop de bien; mais ce peuple a besoin de votre miséricorde. Oubliez François, et jetez les yeux sur ces âmes engagées dans le péché. Il s'agit pour elles d'un pardon, mais d'un pardon entier qui leur remette avec l'offense toute la peine. C'est ainsi que je vous le demande, ô mon Dieu! et c'est ainsi que vous me l'accorderez. Quelle merveille, mes chers auditeurs, qu'un pauvre s'empresse de la sorte pour d'autres nécessités que les siennes! Quand un pauvre demande pour lui-même, on l'écoute par compassion; mais quand il demande pour un autre, on le regarde avec admiration : priant pour soi, il est exaucé en considération de sa misère; mais priant pour autrui, on l'exauce en vue du mérite de sa personne. C'est donc pour cela que Dieu s'est rendu à l'humble supplication de François; c'est, dis-je, parce que c'était un pauvre volontaire, un pauvre crucifié, et un pauvre désintéressé : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Tirons de là pour nous, en concluant cette première partie, quelques instructions importantes.

Voulez-vous savoir pourquoi vos prières ont si peu de pouvoir auprès de Dieu? c'est que vous n'avez nulle des qualités que je viens de vous représenter dans cet homme sésaphique dont je fais l'éloge, que vous n'êtes pas pauvres comme lui, que vous n'êtes pas crucifiés comme lui, que vous n'êtes pas zélés comme lui. Quand je dis, mon cher auditeur, que vous n'êtes pas pauvre, je ne veux pas dire que vous soyez dans l'opulence et dans l'abondance de toutes choses; car peut-être êtes-vous pauvre en effet; mais vous ne l'êtes pas comme saint François; pourquoi? parce que saint François a aimé sa pauvreté, et que vous avez en horreur la vôtre; parce que saint François a fui les richesses, et que vous les recherchez avec passion; parce que saint François faisait consister son bonheur à être pauvre, et que vous regardez cet état comme le souverain malheur. Non, chrétiens, ne pensez point que ce soit, dans les règles du christianisme, l'indigence ou la possession des biens qui fassent la vraie distinction des pauvres et des riches. Au milieu de votre pauvreté, peut-être êtes-vous devant Dieu dans le même rang que le mauvais riche de l'Évangile: et quand votre maison serait remplie de trésors, avec tous vos trésors vous pourriez être aussi pauvres que saint François. Si je prétends que vous ne l'êtes pas, ce n'est point précisément parce que vous possédez les biens de la terre; mais parce qu'en les possédant, vous vous en laissez posséder vous-mêmes; mais parce qu'au lieu d'en être les maîtres, vous en êtes les esclaves; mais parce que vous ne croyez jamais en avoir assez; mais parce que votre cœur y est attaché plus qu'à Dieu, mais parce qu'il n'y a rien que vous ne sacrifiez tous les jours à cette malheureuse convoitise qui vous brûle. Oui, voilà pourquoi je vous dis que vous n'êtes pas pauvres comme saint François. Or j'ajoute, et c'est une conséquence infaillible et tirée des principes de la foi, que jamais vous n'aurez droit d'être exaucés de Dieu, si vous n'entrez en participation de cette sainte pauvreté. Car il faut vous souvenir que Dieu n'est pas riche indifféremment pour tout le monde, mais seulement pour les pauvres évangéliques; que sa grâce est d'une qualité à ne pouvoir se répandre que dans une âme vide de tout le reste; qu'elle ressemble à cette huile du prophète Élisée, qui s'arrêtait dès que les vaisseaux étaient remplis; et que plus vous aurez le cœur plein des faux biens du siècle, moins vous serez capable de recevoir les dons de Dieu. De plus, mon cher auditeur, aussi sensuel que vous l'êtes, aussi adonné à vos plaisirs, aussi sujet à uné vie molle et aussi ennemi de la mortification chrétienne, comment pouvez-vous faire agréer vos vœux à Dieu? François n'est exaucé que parce qu'il porte l'image de la croix: mais quel caractère en avez-vous? où sont les marques de votre pénitence? à

quoi Dieu peut-il reconnaître dans toute votre personne quelque vestige de la passion de son Fils? Si vous n'aviez pour modèle que ce Dieu crucifié, vous me diriez que c'est un Dieu, et qu'il est trop au-dessus de vous pour pouvoir vous former sur lui; mais voici un homme crucifié, je dis un homme seulement homme, un homme tel que vous et de même nature que vous; quelle excuse pouvez-vous alléguer contre cet exemple? Enfin, trop intéressés pour nous-mêmes et pour des avantages purement humains; nous ne pensons jamais aux autres, dont nous sommes souvent chargés devant Dieu, et dont nous devons répondre à Dieu. Nulle charité, nul zèle pour le prochain. François a voulu faire pénitence pour tous les pécheurs: eût-il fallu s'immoler mille fois lui-même pour le salut de tous les hommes il y était disposé, et je puis bien lui appliquer ce que l'Écriture a dit de Josias: *Ipse est directus divinitus in penitentiam gentis. (Eccles., 49.)* Mais quelle part prenez-vous, soit aux besoins spirituels, soit aux besoins même temporels de vos frères? tandis que vous êtes si insensibles pour eux, devez-vous être surpris que Dieu ferme pour vous les trésors de sa miséricorde? Avançons. Au même temps que François pria pour les pécheurs, Marie intercédait pour François, et j'ajoute qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux grands motifs engagèrent la mère de Dieu à intercéder pour François d'Assise, et à lui obtenir l'indulgence qu'il demandait: motif de piété maternelle, et, si je l'ose dire, motif d'intérêt propre: motif de piété maternelle par rapport à saint François, c'est le premier; motif d'intérêt propre par rapport à elle-même, c'est le second. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention, chrétiens, et apprenez combien cette reine du ciel est favorable à ses enfants, et quel soin elle prend de ceux qui la servent et qui se font un devoir de l'honorer.

Je dis, motif d'une piété maternelle: et pourquoi? Ne le savez-vous pas, mes chers auditeurs, et ignorez-vous la profession solennelle et authentique que fit d'abord François d'appartenir spécialement à Marie, en se dévouant à elle, et la choisissant pour chef de son ordre? ne vous a-t-on pas dit cent fois quelle alliance il contracta avec elle, comment il entra dans son adoption, comment il la prit pour sa mère, comment il ne voulut point d'autre demeure qu'une pauvre cabane, et combien il la chérissait, seulement parce qu'elle était dédiée à l'auguste Vierge dont le nom lui fut toujours si vénérable et les intérêts si précieux; comment il se tint trop honoré et trop heureux d'avoir conçu là, pour ainsi parler, et enfauté le saint ordre dont il fut l'institu-

teur, d'en avoir jetés les fondements sur un sol que possédait Marie, si je puis encore user de cette expression, en qualité de propriétaire? Voilà les vœux que me proposa ce glorieux patriarche, lorsque avec tous ses enfants il se retira à Portiuncule. C'était une maison déserte et ruinée; et c'est pour cela même qu'elle lui plut, parce qu'elle était plus conforme à la pauvreté qu'il embrassait; c'était une maison étroite et abandonnée, et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquait mieux le caractère de l'humilité évangélique dont il faisait profession; mais surtout il l'agréa, parce que c'était une maison consacrée à sa puissante protectrice. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé; et s'adressant à ses compagnons: Ah! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que Dieu nous a promise, voilà le lieu de mon repos: *Hæc requies mea in sæculum sæculi.* (Psalm., 131.) Il est vrai, c'est une maison dénuée de tout; mais souvenons-nous que nous serons les domestiques de la reine du monde. Pour moi, ajouta cet homme séraphique, j'aime mieux cette petite portion du domaine de Marie, que les royaumes et les empires des princes du siècle; et puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du ciel. Ainsi parla François, et c'est avec de tels sentiments qu'il établit ses frères dans ce lieu de sainteté, qui fut comme le berceau d'un des plus florissants ordres de l'Église; car c'est de là que sont sortis tant d'apôtres, de martyrs, de saints confesseurs; tant d'évêques, de cardinaux, et même de souverains pontifes; tant de prédicateurs de l'Évangile, de docteurs, de théologiens, consommés dans la science de Dieu; tant d'hommes illustres, dont la mémoire, comme celle du juste, sera éternelle. C'est là que Marie les a formés; là qu'elle leur a donné le lait de cette éminente et sainte doctrine dont ils ont été remplis; là que, par une fécondité virginale, elle les a multipliés pour les répandre ensuite jusqu'aux extrémités de la terre. Or revenons, chrétiens, et dites-moi: Marie, la mère de cette famille spirituelle, et le chef de cette maison, n'était-elle pas engagée à contribuer de tout son pouvoir aux insignes faveurs dont il plaisait à Dieu de la combler? Puisque Portiuncule était le berceau où elle nourrissait et elle élevait une si nombreuse multitude d'enfants en Jésus-Christ, sa piété ne la portait-elle pas à y faire descendre toutes les grâces et toutes les bénédictions divines: et quand François, ce fidèle et zélé serviteur, adressait au ciel sa prière, et une telle prière, la mère de Dieu ne devait-elle pas sentir ses entrailles émues, et prier elle-même avec lui et pour lui?

N'en doutons point, mes chers auditeurs, tandis que François et cette troupe de disciples qui

l'accompagnent, prosternés devant l'autel du Seigneur, prient sur la terre, Marie dans le ciel, prosternée devant le trône de son Fils, lui présente elle-même leurs vœux. Elle les reconnaît pour ses enfants, et que dit-elle à ce Dieu sauveur? ce que lui-même il dit à son Père, en lui montrant et lui recommandant ses apôtres: *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi* (JOAN., 17): Voilà mes enfants, et me voilà, Seigneur, avec eux en votre présence. Ils sont à vous, et ils sont à moi. Ils sont à vous, parce que vous les avez attirés par votre grâce, que vous les dirigez par vos exemples, que vous les avez remplis de votre esprit; et ils sont à moi, parce que vous me les avez donnés, et que c'est de vous-même que leur est venu le dessein de s'appuyer auprès de vous de mon nom et de se ranger sous ma conduite. Or, comme mère, puis-je les oublier? et comme mon fils, que pouvez-vous me refuser? *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.* Non, chrétiens, rien ne lui sera refusé, à cette mère toute-puissante, surtout quand c'est pour François qu'elle intercède, et elle ne peut rien refuser elle-même, surtout lorsque c'est François qui l'invoque et qui l'appelle à son secours. Rien, dis-je, ne lui sera refusé, à cette médiatrice; et elle sera écoutée, d'autant plus que c'est en faveur de François qu'elle prie. Si c'était un pécheur couvert de crimes, si c'était un mondain plongé dans le plaisir et lié par de criminelles habitudes, Marie, en s'intéressant pour lui, trouverait même alors un accès favorable, et aurait encore de quoi se faire entendre. Les grâces de conversion, et les grâces les plus efficaces et les plus précieuses, lui pourraient être accordées. Qu'est-ce donc, quand c'est la prière d'un juste qu'elle va offrir, la prière d'un des plus parfaits sectateurs de Jésus-Christ, la prière d'un saint? Et comment pourrait-elle refuser elle-même ce que François lui demande, et être insensible à la confiance qu'il lui témoigne, puisqu'elle exauce jusques aux plus grands pécheurs, et qu'elle leur fait tous les jours sentir les salutaires effets de sa miséricorde? je dis plus, puisque, outre sa piété maternelle, son intérêt même et son propre honneur l'engageaient à seconder François, et étaient de nouveaux motifs pour entrer dans ses vœux et pour travailler à les faire heureusement et promptement réussir?

Car de quoi s'agissait-il dans la concession de cette indulgence que demandait saint François? De sanctifier une église depuis longtemps érigée sous le nom de Marie, et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges, de rétablir le culte que tant de fois la reine du ciel y avait reçu, et qui commençait à s'abolir; de le renouveler, de le ranimer, de le rendre plus solennel et plus universel: voilà ce que François avait entrepris. Il voyait l'autel de sa

sainte mère dans un abandon qui la déshonorait et qui le touchait; et combien de fois à ce spectacle s'écria-t-il : *Zelus domus tuæ comedit me* (JOAN., 2); Ah! Vierge si vénérable et si aimable, c'est le zèle de votre maison qui me dévore. Puisqu'elle est à vous, il faut qu'elle soit digne de vous, *Domum tuam decet sanctitudo* (Psalm. 92); il faut que vous y receviez les hommages qui vous sont dus, et que tous les peuples y viennent en foule. Mais pour y attirer les peuples, de quel moyen se servira-t-il? sera-ce par une vaine curiosité qu'il les engagera? sera-ce par la magnificence et l'éclat d'un superbe et nouvel édifice? sera-ce par la pompe et la variété des ornements? Non, chrétiens, on n'y verra briller ni l'argent ni l'or; mais si les vœux de François sont accomplis, cette maison abandonnée sera désormais, par un privilège particulier, et obtenu du Père des miséricordes, un lieu d'indulgence et de rémission. Ce sera tout ensemble, et le refuge des pécheurs, et la demeure des saints : le refuge des pécheurs, qui, contrits et pénitents, y recevront l'entière abolition de leurs dettes, et qui, touchés de cette espérance, s'y rendront de toutes parts : la demeure des saints, de ces fervents compagnons de François, dont les exemples se répandront au dehors, gagneront les cœurs, et par un charme secret attireront aux pieds de Marie et de son autel les villes et les provinces. Marie donc y était intéressée, et en priant pour saint François, elle priait en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il était question du rétablissement d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

Ce n'est pas tout; mais je prétends qu'elle ne s'y trouvait pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher; car elle avait à prier en faveur d'un ordre religieux qui, de tous les ordres de l'Église, devait être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs des privilèges de cette Vierge et de ses illustres prérogatives; elle avait à lui procurer, par une reconnaissance anticipée, un des plus grands avantages et l'une des grâces les plus singulières qu'il pût attendre du ciel, qui est l'indulgence de ce jour. Vous me demandez en quoi cet ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la mère de Dieu; et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paraître? oublions tout le reste, et arrêtons-nous à un seul point qui renferme tous les autres. C'est ce saint ordre, vous le savez, mes chers auditeurs, qui le premier a fait une profession publique de reconnaître et de soutenir l'immaculée conception de la Vierge; c'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme, et célébrer par des offices approuvés du saint-siège. Oui, c'est à l'ordre de saint Fran-

çois que Marie est redevable de cette gloire. Avant cet ordre sacré, il était permis de dire et d'enseigner que la mère de Dieu n'avait pas été exempte elle-même de la tache originelle, qu'elle avait eu dans sa conception le sort commun des hommes, qu'elle avait été comme les autres à ce moment sous l'empire du péché; mais depuis que François a paru au monde, depuis que ses enfants y sont venus, et que tant de maîtres se sont fait entendre, ce qu'il était libre de publier est pros crit de nos instructions et de nos prédications. L'Église ne peut plus souffrir ce langage : elle consent qu'on relève la très-pure conception de la Vierge, qu'on en instruisse les fidèles, qu'on les affermis se dans cette créance si conforme à leur piété et si avantageuse à la mère de leur Sauveur : mais quiconque oserait autrement s'expliquer en public, elle le désavoue comme un téméraire; que dis-je? elle le frappe de ses anathèmes les plus rigoureux, et le rejette comme un rebelle. Or, dites-moi si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet ordre séraphique d'une protection toute spéciale, et que le père ait reçu d'elle une assistance particulière, lorsqu'il lui préparait autant de hérauts et de zéloteurs de sa gloire, qu'il devait avoir dans la suite des âges d'héritiers et de successeurs?

Heureux, chrétiens, si nous avons le même zèle pour cette sainte mère, et la même confiance en sa miséricorde! car ce n'est point en vain qu'on l'honore, lorsqu'on l'honore de cœur et en effet; ce n'est point en vain qu'on se confie en elle, lorsque c'est une confiance solide et chrétienne. Or, qu'est-ce que l'honorer de cœur et d'effet? c'est, comme François, ne s'en tenir pas à de stériles paroles, ni à quelques prières que la bouche récite, mais faire honneur à son service par la pureté de nos mœurs et la ferveur de notre piété; et qu'est-ce que se confier en elle solidement et chrétiennement? c'est, à l'exemple de François, ne pas tellement compter sur elle et sur son secours, qu'on abandonne le soin de soi-même; mais concourir avec elle, agir avec elle, seconder sa vigilance maternelle, comme nous demandons qu'elle soutienne notre faiblesse et qu'elle seconde nos efforts. Si c'est ainsi que nous avons recours à Marie et que nous nous dévouons à elle, il n'y a rien que nous n'en puissions espérer. Mais que faisons-nous? Parce que nous savons qu'elle peut tout auprès de Dieu, nous nous reposons de tout sur sa médiation; parce que nous avons entendu parler de tant de miracles qu'elle a opérés, nous nous promettons les mêmes faveurs, sans y apporter les mêmes dispositions; c'est assez que nous soyons fidèles à quelques pratiques d'une dévotion présomptueuse et mal réglée pour nous tenir quittes de tout autre chose. Abus, mes chers auditeurs, et erreur : ce serait donner à la médiation de la mère plus de vertu qu'à la mé-

diation du Fils; car Jésus-Christ même, notre souverain médiateur, avec tous ses mérites, ne nous a pas dispensés de travailler et de coopérer nous-mêmes à notre salut; et de là jugeons si c'est une espérance bien fondée, lorsque sans rien faire, ou pour détourner les foudres du ciel, ou pour obtenir ses grâces, nous nous flattons d'avoir une ressource assurée dans l'intercession de la mère de Dieu. Nous avons vu comment saint François pria pour les pécheurs, comment Marie intercédait pour saint François; voyons maintenant ce que Jésus-Christ accorda à la prière de l'un et de l'autre. Je soutiens que c'est un des dons du ciel les plus excellents, et je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons, chrétiens, dans notre religion, des articles de créance bien surprenants, mais j'ose dire qu'entre les autres la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit moins nous étonner: elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Église, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entreprends pas de pénétrer ces mystères de grâces, et la brièveté du temps m'oblige à les présupposer; je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire, de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence; je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout à coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paraît aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortait des eaux du baptême; qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs lorsqu'ils venaient de répandre leur sang; et si vous, qui m'écoutez, chrétiens, vous avez eu aujourd'hui le bonheur de recevoir la grâce de l'indulgence attachée à cette Église, voilà l'état où vous êtes, et qui fait que je vous considère, non plus comme des hommes pécheurs, mais comme des sujets sur qui Dieu a déployé toute sa magnificence, et à qui il ne manque plus que la couronne d'immortalité. Mais encore une fois, n'insistons point là-dessus, et contentons-nous d'admirer la

bonté divine, qui, touchés de la prière d'un seul homme, je dis de François d'Assise, soutenu du suffrage de Marie, condescendit à lui accorder une telle grâce pour tous les hommes: car jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, à tous les patriarches de l'ancienne loi? Moïse sollicita auprès de Dieu le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il; David même intercède pour un peuple innocent, et il est refusé: n'en soyons pas surpris, mes chers auditeurs. Quand Moïse et David priaient, Dieu n'avait pas ouvert tous ses trésors; c'étaient des saints de l'ancienne loi, où la justice régnait encore; et Jésus-Christ nous assure que le plus petit dans la loi nouvelle, devait être plus grand qu'eux. Or quel est ce plus petit? C'est François, qui lui-même a choisi et voulu porter ce nom dans le royaume de l'Église, et dont nous pouvons dire en ce sens: *Qui minor est in regno caelorum.* (MATTH., 11.)

Cependant, chrétiens, pour ne vous pas renvoyer sans quelque connaissance du don inestimable qu'il reçut de Dieu, parcourons-en les prérogatives. Elles sont rares et singulières; mais n'est-il pas étrange que la plupart les ignorent, lors même qu'ils prétendent en profiter? Je vais, dans une courte exposition, vous en instruire, afin de remplir mon devoir, et que vous puissiez satisfaire au vôtre: appliquez-vous. Je prétends que de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Église: pourquoi? parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ, premier privilège qui lui est particulier; parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains, autre privilège qui la distingue: parce que c'est une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de piété, dernier privilège qui nous la doit rendre infiniment précieuse. Reprenons.

Indulgence immédiatement accordée par Jésus-Christ. Il est vrai, le vicaire de Jésus-Christ peut accorder une indulgence; mais quelque autorité qu'il ait pour dispenser aux fideles les dons de Dieu, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois n'être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer ou d'une cause suffisante, ou d'une autre condition essentiellement requise: ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ, doit être infaillible: car cet Homme-Dieu ne connaît-il pas toute l'étendue de son pouvoir, n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle; et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Or, voilà le premier avantage de l'indulgence dont je parle: ce fut Jé-

sus-Christ en personne qui l'accorda à saint François; mais du reste, et c'est ce que je vous prie d'observer, en obligeant François d'en communiquer avec le souverain pontife, et de se soumettre lui-même à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication de cette indulgence, que de solide, que de bien fondé, que de conforme à l'esprit de Dieu. C'est ainsi que Jésus-Christ agissait, vivant parmi les hommes; c'est ainsi qu'après avoir guéri les malades, il leur recommandait de se présenter aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* (Luc., 17.) Dépendance de l'Église, qui fut toujours et qui est encore le caractère spécial à quoi l'on doit discerner les œuvres de Dieu; et j'aurais ici, chrétiens, une belle occasion de vous faire remarquer l'aveuglement de nos hérétiques. Car, prenez garde, l'hérétique rejette les indulgences, et saint François en publie une. Sur quoi se fonde l'hérétique? sur ce que l'Esprit de Dieu lui a révélé, dit-il; et sur quoi se fonde saint François? sur ce qu'il a appris et reçu de Dieu même. Voilà de part et d'autre le même langage; mais voyez la différence : elle est essentielle. Car l'hérétique se fonde sur un esprit de Dieu, ou plutôt sur une révélation de Dieu, dont il se fait lui-même le juge, et qu'il ne veut soumettre à nul autre jugement : en quoi il s'attribue de plein droit un pouvoir dont il ne peut produire aucun titre légitime; en quoi, pour ne rien dire de plus, il s'expose évidemment à l'erreur, puisque rien n'est plus sujet à nous tromper, et par conséquent ne nous doit être plus suspect, que notre sens propre; et en quoi il renverse toute subordination, tout ordre, et jette le troupeau de Jésus-Christ dans une affreuse confusion, puisque, ce principe une fois établi, chacun, sans égard à nulle puissance supérieure, se trouvera maître de s'attacher à ses idées et de les suivre comme autant de vérités incontestables. Mais, par une règle toute contraire, l'esprit de Dieu, ou si vous voulez, la révélation de Dieu, sur quoi s'établit saint François, est une révélation sûre et hors de tout soupçon : pourquoi? parce que c'est une révélation soumise au tribunal de l'Église, et connue, approuvée par toute l'Église. Quelle est donc la témérité, je devrais dire l'extravagance de l'hérétique, de vouloir qu'on le croie sur son esprit, qui est un esprit particulier, et de trouver mauvais que saint François soit cru sur le sien, qui est un esprit universel?

Mais le moyen que l'esprit de François ne fût pas suivi, comme il l'a été de tous les fidèles, après les miracles authentiques par où Dieu lui a rendu, et à l'indulgence qu'il publiait, des témoignages si sensibles et si éclatants? N'attendez pas de moi que j'entre ici dans un détail de faits que l'histoire vous apprendra, et dont elle conservera le souvenir jus-

ques à la fin des siècles. Je sais qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux, c'est-à-dire qui pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre; qui ne reconnaissent ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si de nos jours le bras de Dieu s'était raccourci; qui néanmoins voudraient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avait rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient; comme si Dieu, pour les convaincre, devait faire sans cesse de nouveaux prodiges; comme s'il fallait, à un esprit droit et sage, d'autres preuves qu'une tradition commune et appuyée sur la parole de tant de témoins. Non, mes chers auditeurs, ne nous piquons point de cette prudence profane, si contraire à la docilité chrétienne; ne croyons pas sans raison à tout esprit, l'apôtre nous en a avertis, et c'est l'avis que je vous donne moi-même; mais aussi, sans raison, ne nous faisons pas une maxime générale de contredire tout ce qui ne se trouve pas conforme à nos vues, et qui nous paraît hors des voies ordinaires. Quand donc on nous parle de ces merveilles qui ne purent avoir d'autres principes que la toute-puissance de Dieu, et qui servirent à François de gages certains pour confirmer la grâce qu'il avait obtenue, et pour en attester la vérité; quand on nous raconte en particulier ce qu'éprouva l'évêque d'Assise, lorsque, au milieu de tout le peuple assemblé, sur le point de publier l'indulgence de Portiuncule, et voulant la limiter au nombre de dix années, il ne put jamais prononcer une parole, et se sentit forcé de déclarer solennellement qu'elle était perpétuelle; quand on nous fait le récit de tant d'autres événements miraculeux, adorons la vertu divine qui opère de telles œuvres, et rendons à la vérité reconnue et si solidement prouvée l'humble et le juste hommage de notre soumission.

Mais de quoi, mes chers auditeurs, nous devons surtout bénir le Seigneur, c'est des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produit dans les âmes la sainte indulgence dont je voudrais ici vous faire connaître toute la vertu; elle s'est répandue dans toutes les parties du monde : et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés? Les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs. Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu,

non-seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisait, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion sensuelle qui les brûlait, pour reprendre la voie du salut qu'ils avaient quittée et pour y marcher avec assurance? combien de chrétiens lâches et tièdes, au pied de l'autel où ils étaient venus se laver dans ce bain sacré; et recueillir ce précieux trésor, se sont tout à coup sentis animés, excités, transportés, ont formé le dessein d'une vie toute nouvelle; et de froids et indifférents qu'ils étaient, sont sortis pleins de zèle et d'une ferveur qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? combien de justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentiments pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité? Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié : *Digitus Dei est hic* (*Exod.*, 8); Le doigt de Dieu est là. Mais aussi, chrétiens, parce qu'il n'y a rien de si utile et de si saint où le relâchement de notre siècle ne se soit glissé, combien d'autres ont perdu et perdent encore un talent qui leur devrait être si cher, et que le père de famille leur met dans les mains pour le faire valoir? c'est avec cette dernière réflexion que je vous renvoie.

Je ne parle point de ceux qui, volontairement et de gré, consentent à se priver d'un bien qu'ils rechercheraient au delà des mers, s'ils le savaient autant estimer qu'il mérite de l'être; gens terrestres et grossiers dans toutes leurs vues, insensibles aux intérêts de leur âme, plus avides d'un gain temporel et périssable que de tous les dons du ciel et de toutes les indulgences de l'Église. Je n'en dis rien, parce qu'ils ne sont pas ici présents pour écouter ce que je dirais. Ce qu'ils négligent maintenant sera le sujet un jour de leurs regrets; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir longtemps dans les flammes vengeresses où il faut expier après la mort ce que l'on n'a pas pris soin de purifier pendant la vie. Je parle donc seulement des autres, qui, plus fidèles en apparence et plus vigilants, ont pris, à ce qu'il semble, les mesures convenables pour se disposer à l'indulgence qui leur est offerte. Je prétends que de ceux-là même il y en a un très-grand nombre à qui elle n'est point appliquée. Mais dites-vous, ils ont fait ce qu'ils ont cru nécessaire pour cela : on les a vus aux tribunaux de la pénitence confesser leurs péchés, on les a vus à la table de Jésus-Christ participer aux saints mystères, et il y a lieu de penser qu'ils y sont venus en état de grâce. Tout cela est vrai, si vous le voulez, mes chers auditeurs, et néanmoins je m'en tiens

toujours à ma proposition, et je dis qu'avec toutes ces dispositions ils ne peuvent encore compter de s'être suffisamment et dignement préparés. Car il fallait renoncer pleinement au péché, c'est-à-dire, il fallait renoncer non-seulement au péché mortel, mais au véniel; non-seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et volontaire, fussiez-vous de toutes les sociétés, eussiez-vous part à toutes les dévotions, jamais vous ne recevrez le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseigne toute la théologie, fondée sur ce principe de foi, que Dieu ne remet point la peine du péché, tandis que l'affection au péché persévère dans une âme. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés : donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, ait été détruite par un renoncement total et absolu. Condition essentielle, et condition bien raisonnable. Car Dieu vous dit : Cessez de vouloir m'offenser, et je cesserai de vouloir vous punir : est-il rien de plus juste? Mais tout juste qu'il est, chrétiens, qui de vous l'a fait? soyez-en juges vous-mêmes, puisqu'il n'y a que vous-mêmes qui le puissiez savoir, et qui en puissiez juger. Cependant, ô mon Dieu! nous ne cessons point de rendre à votre infinie miséricorde de solennelles actions de grâces. Vous pourriez, au moment que nous nous séparons de vous par le péché, nous abandonner et nous livrer à toute la rigueur d'une justice inexorable; mais vous nous présentez la pénitence comme un bouclier pour parer à vos coups et pour les détourner. Ce n'est point assez; et parce que la pénitence, en nous réconciliant avec vous, nous impose de longues et de pénibles satisfactions, vous voulez bien encore sur cela, Seigneur, vous relâcher de vos droits; vous nous offrez l'indulgence, vous nous la faites annoncer par vos ministres, vous l'attachez aux exercices du christianisme les plus ordinaires et les plus faciles. Heureux, si nous entrons dans cette voie que vous nous ouvrez, et qui, au sortir de ce monde, doit nous conduire à vous, pour vous posséder éternellement! Ainsi soit-il.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT LOUIS,
ROI DE FRANCE.

Quis similis tui in fortibus, Domine, quis similis tui? magnificus in sanctitate.

Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous, qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté? Livre de l'Exode, chap. 15.

C'est ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant miracle que Dieu, par son ministère, avait opéré en faveur des enfants d'Israël, les tirant de l'Égypte et divisant les eaux de la mer Rouge, pour les faire passer au milieu des abîmes où leurs ennemis devaient être submergés. Je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour faire l'éloge d'un roi, qui, par une heureuse et singulière conformité, non-seulement avec Moïse, mais avec Dieu même, dont le zèle l'animait, a porté jusque dans l'Égypte ses armes victorieuses, s'y est rendu redoutable aux ennemis du nom chrétien, y a fait des miracles de valeur, aussi bien que de piété, pour la délivrance du peuple de Dieu. Moïse, saisi d'étonnement à la vue du prodige dont il était témoin, s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté, et il nous donne par là une des plus hautes idées que nous puissions concevoir de l'excellence de Dieu. Il ne dit pas que Dieu est magnifique dans les trésors de sa sagesse, dans les œuvres de sa puissance, dans les effets de sa miséricorde, ni dans aucun autre de ses divins attributs. Il s'arrête à la sainteté, *Magnificus in sanctitate*; et nous ne devons pas en être surpris, dit saint Chrysostôme, expliquant ce passage. Car la sainteté est dans les attributs de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait, de plus grand, de plus adorable; et même tous les autres attributs que Dieu possède ne sont dignes de nos adorations, que parce qu'ils sont inséparables de la sainteté. D'où il s'ensuit que la magnificence de la sainteté est en Dieu, comme la grandeur de la grandeur même, et comme la perfection de la perfection même. Moïse avait donc raison de demander à Dieu : Qui d'entre les forts, ô Seigneur! est semblable à vous, et qui d'entre les hommes de la terre a l'avantage de participer à cette magnifique sainteté dont vous êtes l'exemplaire et le modèle? *Quis similis tui? magnificus in sanctitate*. Or j'ose ici répondre en quelque manière à cette question. Car j'ai à vous produire un saint, dans la personne duquel vous avouerez que ce caractère (selon la mesure que Dieu veut bien le communiquer à la créature, et lui en faire part) a éminemment paru. C'est l'incomparable saint Louis, dont nous célébrons la fête, et qui, par un effet de

la grâce de Jésus-Christ, est parvenu à cette divine ressemblance : *Magnificus in sanctitate*. C'a été un homme magnifiquement saint, héroïquement saint, et, si j'ose me servir de cette expression, royalement saint. Voilà tout le fonds de son panégyrique. Il fallait être pour cela aussi élevé dans le monde que saint Louis : car pour nous, chrétiens, dans la médiocrité des conditions où Dieu nous a fait naître, ce titre ne nous convient pas. Nous pouvons bien, et nous devons être humbles dans la sainteté, fidèles dans la sainteté, sincères dans la sainteté, constants et fermes dans la sainteté; mais il ne nous appartient pas d'être magnifiques dans la sainteté. C'est le privilège des grands, quand il plaît à la Providence d'en faire des saints; et entre ceux que Dieu a choisis pour les sanctifier sur le trône, c'est la louange particulière de notre saint. Car dans les principes de la vraie religion, nous pouvons dire, en quelque sorte de saint Louis, ce que les Romains idolâtres disaient de leurs empereurs, qui avaient été mis au nombre des dieux : *Reliquos deos accipimus, Cæsares dedimus* : Pour les autres dieux de l'empire, disaient-ils, nous les avons reçus du ciel; mais pour ceux-ci, qui étaient nos princes, le ciel les a reçus de nous. Et moi je dis : Pour les autres saints que nous honorons dans le monde chrétien, l'Église nous les a donnés; mais pour saint Louis, c'est la France qui l'a donné à l'Église. Nous avons donc tous, comme Français, une obligation spéciale de l'honorer, et nous en avons une encore plus étroite et plus indispensable de l'imiter. Car sa sainteté, quoique royale et magnifique, ne laisse pas, comme vous verrez, d'être, aussi bien que celle de Dieu, un exemple pour nous; et c'est à moi de vous appliquer cet exemple, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

C'est un sentiment, chrétiens, très-injurieux à la Providence, de croire qu'il y ait dans le monde des conditions absolument contraires à la sainteté, ou que la sainteté par elle-même puisse avoir quelque chose d'incompatible avec les engagements de certaines conditions et de certains états, dont il faut néanmoins reconnaître que Dieu est l'auteur. Or, pour vous détromper d'une erreur si dangereuse, il me suffit de vous mettre devant les yeux l'exemple de saint Louis; et voici toute la preuve de ce que je prétends établir dans ce discours pour votre instruction et pour l'édification de vos âmes. Saint Louis a été sur la terre un grand roi et un grand saint; on peut donc être saint dans tous les états et dans toutes les conditions du monde : raisonnement sensible et convaincant; car enfin s'il y avait dans le monde une condition difficile à accorder avec la sainteté, il est évident, et vous en convenez vous-mêmes, que ce serait la royauté. Cependant, grâces

à la Providence de notre Dieu, la royauté n'a point empêché saint Louis de parvenir à une éminente sainteté; et la sainteté éminente à laquelle saint Louis est parvenu, ne l'a point empêché de remplir dignement et excellemment les devoirs de la royauté.

Je dis plus : ce qui a rendu saint Louis capable d'une si haute sainteté, c'est la royauté; et ce qui l'a mis en état de soutenir si honorablement la royauté, c'est la sainteté. En deux mots, saint Louis a été un grand saint, parce que, étant né roi, il a eu le don de faire servir sa dignité à sa sainteté; ce sera la première partie : saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité; ce sera la seconde partie. Deux vérités dont je tirerai, pour notre consolation, deux conséquences également touchantes et édifiantes : l'une, que l'état de vie où nous sommes appelés est donc, dans l'ordre de la prédestination éternelle, ce qui doit le plus contribuer à nous sanctifier devant Dieu; l'autre, que notre sanctification devant Dieu est donc le plus sûr et le plus efficace de tous les moyens pour nous rendre nous-mêmes, selon le monde, parfaits et irrépréhensibles dans l'état de vie où nous sommes appelés. C'est un roi qui va nous apprendre l'un et l'autre : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous concevions la sainteté, et quelque plan que nous nous en fassions, être saint selon toutes les règles de l'Écriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde; c'est aimer son prochain, non pas de paroles, mais en vérité et par œuvres, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés par la pratique d'une mortification solide. Arrêtons-nous là, chrétiens, pour reconnaître les grâces extraordinaires, les grâces prévenantes et surabondantes, les grâces victorieuses et miraculeuses, dont Dieu a comblé saint Louis. En effet, ces trois choses essentielles, en quoi je prétends, avec saint Jérôme, que la vraie sainteté consiste, sont celles qu'on a toujours cru d'une plus difficile alliance avec la grandeur du monde, et pour lesquelles la condition des grands du monde a toujours eu plus particulièrement besoin de la toute-puissante grâce de Jésus-Christ. Car voilà, disait saint Jérôme, depuis la corruption du péché, les trois désordres et les funestes écueils de la grandeur mondaine : par l'énorme abus que nous en faisons, elle nous devient, à l'égard de Dieu, la source d'un secret orgueil qui nous fait perdre l'humilité et le zèle de la religion; elle nous donne, à l'égard du prochain, une dureté de cœur qui nous rend insensibles aux maux d'autrui, et qui étouffe

en nous la compassion et la miséricorde : elle nous inspire, à l'égard de nous-mêmes, un amour-propre sans mesure, qui va jusqu'à nous faire secouer le joug de la pénitence et de l'austérité chrétienne; effets malheureux que les saints ont déplorés, et dans la vue desquels David a tremblé. Or, par un visible miracle de la grâce de Jésus-Christ, cette grandeur du monde si dangereuse n'a point été, dans la personne de saint Louis, sujette à ces désordres, puisqu'elle n'a point empêché que saint Louis n'ait été un prince parfaitement dévoué à Dieu, n'ait eu pour son peuple le cœur d'un père charitable, n'ait exercé contre soi-même toute la sévérité de l'Évangile; disons mieux, puisque la grandeur même souveraine n'a servi qu'à faire paraître saint Louis humble devant Dieu avec plus de mérite, charitable envers son prochain avec plus d'éclat, sévère à soi-même avec plus de force et plus de vertu : d'où je conclus que la royauté, bien loin d'avoir été en lui un obstacle à la sainteté, fut au contraire le grand moyen par où il s'éleva à la plus héroïque sainteté. Entrons là-dessus dans un détail qui vous convaincra et qui vous instruira.

Saint Louis, le plus grand des rois, a été devant Dieu le plus soumis et le plus humble des hommes. C'est ce qu'il a posé pour fondement de tout l'édifice de sa perfection; voilà la pierre ferme sur laquelle, comme un sage architecte, il a bâti. Son humilité, qui fut sa vertu dominante, fit que ce saint monarque, malgré sa souveraineté, ou plutôt, par la raison même de sa souveraineté, ne se considéra jamais dans le monde, que comme un sujet né pour dépendre de Dieu, et pour obéir à Dieu. Il était roi, et il était chrétien; mais accoutumé à peser les choses dans la balance du sanctuaire, il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi, parce qu'être roi, disait-il, c'est être, mais à titre onéreux, le maître des hommes, et être chrétien, c'est être, par un solennel et éternel engagement, serviteur de Jésus-Christ. Or cette servitude qui l'attachait à Jésus-Christ, lui paraissait mille fois plus honorable, mille fois plus estimable que la domination de tout l'univers. De là vient qu'il se glorifiait hautement de ce nom de chrétien, et qu'il avait, comme chrétien, une vénération particulière, une tendre dévotion, une prédilection pour le lieu où il avait reçu le saint baptême. C'est pour cela qu'entre toutes les villes de son royaume, celle de Poissy lui était si chère; et que pour satisfaire sa piété, supprimant tous les autres noms qui marquaient sa puissance sur la terre, il se contentait souvent de signer *Louis de Poissy*, parce que c'était là, par une seconde naissance, infiniment plus illustre que la première, qu'il se souvenait d'avoir été régénéré en Jésus-Christ; là où il savait que son nom avait été inscrit dans le livre de vie, et mis au

nombre des fidèles pour être écrit dans le ciel. Tel était, dis-je, le sentiment qu'il avait de sa profession de chrétien. Au contraire, celle de roi ne lui parut jamais que comme un fardeau pesant, que comme un poids terrible, dont il était chargé, et sous lequel il gémissait, n'y trouvant point d'autre avantage que de se voir par là dans une indispensable obligation d'être encore plus sujet à Dieu que ses sujets mêmes. Car pourquoi suis-je roi, ajoutait-il, sinon pour faire régner Dieu, pour établir, pour maintenir, pour amplifier l'empire de Dieu? C'est pour cela qu'il m'a choisi; et ce caractère de roi, qui, par rapport aux hommes que je gouverne, est un caractère de prééminence et de supériorité, par rapport à Dieu, au nom de qui je les gouverne, n'est pour moi qu'une dépendance, mais une dépendance salutaire, et dont je fais tout mon bonheur. Voilà comment en usait saint Louis, et voilà ce qu'il enseignait à Philippe, son fils, héritier de sa couronne. Voilà ce qu'il lui inspirait : le respect de Dieu et le mépris de la vaine grandeur du monde. Or de là, mes chers auditeurs, procédait ce zèle admirable qu'il eut toujours pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'Évangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Église, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévorait, et qui lui faisait regarder toutes les injures faites à Dieu, comme des outrages faits à lui-même; en sorte que jamais homme n'eut plus de droit que lui, de dire, comme David : *Zelus domus tue comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* (Psal. 68.) Zèle des intérêts de Dieu, fondé sur cette grande maxime de religion, dont il avait l'âme pénétré, qu'être roi, c'était être par office le ministre de Dieu, et l'exécuteur en chef des ordres de Dieu. Je reprends, et suivez-moi.

J'ai dit, zèle de la propagation de l'Évangile. Car n'est-ce pas ce qui détermina saint Louis à ces longs et fameux voyages qu'il entreprit pour faire la guerre aux ennemis du nom chrétien? Consulta-t-il, pour s'y résoudre, une autre sagesse que celle dont furent remplis les apôtres, lorsqu'ils formèrent le dessein d'aller jusqu'aux extrémités du monde pour y porter le flambeau de la foi? et quand ce saint monarque s'oubliait lui-même, sacrifiant sa santé, exposant sa vie, sortait de son royaume pour passer les mers, avait-il autre chose en vue que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ? Avec quel soin ne s'employa-t-il pas, et dans la Palestine, et dans l'Égypte, à la conversion des Sarrasins? Combien n'en gagna-t-il pas à Dieu, et quand ces infidèles venaient à lui pour embrasser le christianisme, avec quelle joie ne les recevait-il pas, les prenant sous sa protection royale, en les comblant de grâ-

ces, leur offrant et leur assurant des établissements en France, se chargeant de pourvoir à leur instruction, et les regardant comme ses plus chères conquêtes, parce que c'étaient, disait-il, autant de sujets qu'il gagnait à Jésus-Christ et à son Église? Un roi comme saint Louis, plein de cet esprit, n'était-il pas un apôtre dans sa condition? et mourant martyr de son zèle, comme il mourut dans la dernière de ses expéditions, aussi apostolique qu'héroïque, ne pouvait-il pas, avec une humble confiance, et sans présomption, dire après saint Paul, qu'il n'était en rien inférieur aux plus grands des apôtres?

J'ai dit, zèle de la discipline de l'Église. Que ne fit pas saint Louis pour la rétablir dans le clergé de France, et avec quelle bénédiction et quel succès n'y travailla-t-il pas? Un des scandales du clergé était dans ce temps malheureux la simonie : avec quelle autorité ne retrancha-t-il pas ce désordre, par cette célèbre ordonnance, ou pragmatique-sanction, que nous gardons encore comme un trésor, et que nous pouvons bien mettre au nombre de ses précieuses reliques, puisque c'est son ouvrage, et un des plus saints monuments qu'il nous ait laissés. L'abus des biens ecclésiastiques était, si j'ose parler ainsi, l'abomination de la désolation dans le lieu saint : avec quelle prudence et quelle force n'y chercha-t-il pas le remède, ayant convoqué pour cela un concile à Paris, où il fit faire, sur le sujet des bénéfices, des réglemens contre lesquels, ni le temps, ni les coutumes ne prescriront jamais? réglemens dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et, par un serment solennel, s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne; réglemens, si je les rapportais, qui confondraient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitait de monstrueuse, ne suffirait-il pas pour nous humilier? Nous nous piquons sur les anciens canons d'exactitude et de sévérité chrétienne; mais nous nous en piquons en spéculation, et saint Louis par son zèle la mettait en œuvre.

J'ai dit, zèle de l'intégrité et de l'unité de la foi. Car quelle horreur saint Louis n'eut-il pas de tout ce qui la pouvait troubler, et avec quelle fermeté ne s'éleva-t-il pas contre les hérésies de son temps? Quelle victoire ne remporta-t-il pas sur celle des Albigeois, à qui il acheva de donner le coup mortel? Dieu, pour combattre les erreurs qui commençaient dès lors à naître, et qui ont depuis inondé le monde chrétien, avait suscité les deux florissans ordres de saint François et de saint Dominique. De là vint l'estime et l'affection paternelle que saint Louis fit paraître envers l'un et l'autre, les

ayant toujours honorés de sa bienveillance et de ses bienfaits, parce qu'il les regardait, disait-il, comme les boucliers de la foi catholique. Et parce que cela même leur avait attiré la haine et la persécution de certains esprits attachés à ce parti de la nouveauté; que fit saint Louis? Il usa de tout son pouvoir pour détruire ce parti, et il en vint à bout. Celui qui en était le chef, avait composé un libelle schismatique où il décriait la profession religieuse. Saint Louis en poursuivit à Rome la condamnation, et le fit publiquement lacérer; non point par une simple raison d'État, pour prévenir les troubles qu'ont coutume de causer ces sortes de dissensions, mais par esprit de religion, parce que jamais il n'oublia qu'il était, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'était à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvait y donner la moindre atteinte.

J'ai dit, zèle de la réformation et de la pureté des mœurs. Quelle ample matière ce seul article ne fournit-il pas? Jusques au règne de saint Louis, le blasphème, quoique exécrable, s'était rendu si commun, qu'il avait cessé ou presque cessé d'être en exécration. On en déplorait le désordre, mais on en remettait à Dieu le châtement. Avec quel courage saint Louis ne l'entreprit-il pas? Vous savez le fameux édit qu'il fit publier contre les blasphémateurs, et la rigueur inflexible avec laquelle il voulut qu'on l'exécutât dans la personne d'un homme opulent, à qui il fit percer la langue parce qu'il avait profané la sainteté et la majesté du nom de Dieu. Les mondains en murmurèrent; mais saint Louis ne compta pour rien d'être censuré par les mondains, pourvu que Dieu fût vengé. C'est lui qui le premier de nos rois défendit le duel, et qui pour l'intérêt de Dieu, encore plus que de son État, en fit un crime punissable, après s'être instruit sur ce point dans une assemblée de prélats, et avoir reconnu que ces combats, si contraires à la tranquillité publique, étaient également opposés aux lois de la conscience et de la religion. C'est lui qui extermina l'usure, et qui en arrêta le cours par la sévérité des peines auxquelles il condamna sans remise les usuriers dans toute l'étendue de son royaume. Dites-moi un seul vice qu'il ait toléré. Il avait généralement pour tous les impies et tous les hommes vicieux, mais beaucoup plus encore pour les scandaleux, cette haine parfaite dont le prophète royal se faisait une vertu, quand il disait : *Perfecto odio oderam illos.* (Psal., 136.) Et parce qu'il savait que les plus ordinaires asiles des hommes de ce caractère sont les maisons des grands (ah! chrétiens, la belle leçon, non-seulement pour les grands, mais absolument pour tous ceux qui sont chargés de la conduite des familles particulières), saint

Louis afin d'exercer dans l'ordre ce zèle de réforme que Dieu lui avait inspiré, commençait, selon la parole de l'apôtre, par sa propre cour, qui pouvait bien alors être regardée comme la maison de Dieu : *Ut incipiat judicium a domo Dei.* (1. PÉTR., 4.) C'est-à-dire qu'il faisait faire de temps en temps des informations juridiques de la vie et des mœurs de tous les officiers de sa cour; et s'il s'en trouvait parmi eux de libertins, surtout de libertins par profession; s'il en découvrait de notés et décriés par leurs débauches, quelque mérite d'ailleurs qu'ils pussent avoir, il les éloignait de sa personne, étant convaincu qu'il ne pouvait ni ne devait faire nul fond sur la fidélité de ceux qui par le libertinage avaient secoué le joug de Dieu, et ayant toujours pris pour règle cette grande maxime de David, *Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam.* (Psal., 100.) Aucun de ceux qui méprisent Dieu n'habitera dans ma maison; et je n'aurai pour serviteur que celui qui, soumis à Dieu, marchera dans une voie droite et pure : *Ambulans in viâ intemaculata hic mihi ministrabat.* (Ibid.) Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de la sainteté d'un roi. Toutes les autres dévotions que saint Louis a pratiquées, n'en ont été, pour ainsi dire, que l'accessoire. Il est vrai, saint Louis avait fait de son palais une maison de prière : dans ses plus importantes occupations, il assistait régulièrement à tout l'office de l'Église; et selon l'exemple du roi prophète, malgré la multitude des affaires il rendait à Dieu plusieurs fois le jour le tribut et l'hommage de sa piété. Jusques dans ses camps et dans ses armées, la tente qu'on lui dressait était une espèce de sanctuaire où la divine Eucharistie reposait, aussi bien que l'arche sous les tentes d'Israël. Avec quelle foi n'ouvrit-il pas le trésor de son épargne pour racheter de l'empereur de Constantinople la sainte couronne, pour laquelle il eût donné toutes les couronnes du monde; et avec quelle humilité ne la porta-t-il pas lui-même, la tête et les pieds nus, dans l'auguste temple qu'il avait fait construire pour la placer, et où nous la révérons encore aujourd'hui? Tout cela était saint; mais, encore une fois, tout cela n'était en lui que les marques, ou tout au plus que les effets de la sainteté. Ce qui l'a sanctifié comme roi, c'est ce zèle ardent qu'il a eu pour l'honneur de Dieu; et ce zèle n'eût de si merveilleux succès, que parce qu'il était soutenu de la puissance royale. Car si saint Louis n'eût été roi, il n'eût jamais fait pour Dieu ce qu'il a fait. C'est ce que j'ai prétendu vous donner à entendre, quand j'ai dit que la royauté n'avait servi qu'à le rendre encore plus saint envers Dieu.

Suivant le même principe, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été si charitable envers son peuple, et qu'il ait aimé ses sujets comme ses propres en-

fants. Nous en avons dans sa vie des exemples dont vos cœurs seront attendris. N'était-ce pas un spectacle bien digne de Dieu et bien édifiant pour les hommes, de voir ce monarque dans la posture où son histoire nous le représente, assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, et recevant lui-même en personne les requêtes des veuves et des orphelins, consolant les misérables et les affligés, écoutant les pauvres, et sans distinction rendant justice à tout le monde? Là un simple gazon lui tenait lieu de tribunal; mais ce tribunal dans sa simplicité avait quelque chose de plus vénérable que celui de Salomon. Saint Louis y était attaché par le motif d'une charité bienfaisante, dont les fonctions, quoique laborieuses, n'avaient rien pour lui d'onéreux. Car il présupposait toujours que Dieu l'avait choisi pour son peuple, et non pas son peuple pour lui; et dans cette vue il se faisait non-seulement un devoir et un mérite, mais un plaisir de consacrer à ce peuple que Dieu lui avait confié, ses divertissements et son repos, sa santé même et sa vie. Oui je dis sa vie, qui, toute nécessaire qu'elle était, ne lui fut jamais plus précieuse que celle de ses sujets. Il le montra bien dans sa prison, lorsque les Sarrasins lui ayant fait offre de le mettre en liberté, pourvu qu'il laissât tous les Français de sa suite dans les fers : A Dieu ne plaise, répondit-il, que je le abandonne; ils ont été les compagnons de ma fortune, je veux l'être de leurs souffrances; et comme je ne souhaite d'être libre que pour eux, je ne puis consentir à l'être sans eux. Il le montra bien, lorsque dans une autre rencontre, il s'offrit lui-même à demeurer prisonnier, pourvu qu'on renvoyât l'armée française, qui se trouvait sur le point de périr. Ce sont les miracles de sa charité rapportés dans la bulle de sa canonisation. Il s'agissait, après la journée de Mazoure, qui fut une journée sanglante, d'enterrer les corps des soldats tués dans le combat. Tout le champ de bataille en était couvert, et ils remplissaient l'air d'une telle infection, que l'on n'osait presque en approcher. Allons, disait saint Louis, exhortant à cette œuvre de piété les seigneurs de sa cour, allons; ce sont nos frères, et ils sont morts pour Jésus-Christ. Si nous ne pouvons leur donner une sépulture digne d'eux, au moins qu'elle soit digne de nous. Il embrassait ces cadavres déjà corrompus, et les portait lui-même comme en triomphe. De quoi la charité chrétienne ne nous rend-elle pas capables? Je ne vous parle point de sa tendresse pour les pauvres, ni de son zèle pour le soulagement de leurs misères. Les monuments qui nous en restent vous l'apprennent bien mieux que moi. Les hôpitaux sans nombre qu'il a fondés; les somptueux établissements qu'il a faits pour toute sorte de malheureux, pour toute sorte d'indigents, pour toute sorte de malades, pour les orphelins, pour les veuves,

pour les aveugles, pour les insensés, pour les vierges dans le péril, et pour les pécheresses converties; ses bonnes œuvres dont toute la France est pleine, ses aumônes qui subsistent, et que l'Église universelle ne cessera jamais de publier : *Eleemosynus illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum* (Eccles., 31) : ses aumônes, dis-je, si j'ose m'exprimer ainsi, que la magnificence de sa charité a perpétuées, et dont les pauvres de Jésus-Christ vivent encore : tout cela vous prêche, bien plus hautement que je ne le pourrais faire, la charité de saint Louis. Il me suffit de vous dire que cet amour tendre et affectueux envers les pauvres, est un des points sur lesquels il semble que saint Louis, pour avoir trop suivi son zèle, ait eu plus besoin d'apologie. Mais ne lui est-il pas glorieux d'en avoir eu besoin sur un tel sujet? En effet, raisonnant selon les idées de la prudence charnelle, quelques-uns trouvaient qu'en se familiarisant trop avec les pauvres, il avilissait sa dignité. Mais il répondait avec saint Bernard, que les pauvres, selon l'Évangile, étant les enfants et les héritiers primitifs du royaume du ciel, un roi de la terre ne pouvait avoir avec eux trop de commerce, et qu'il ne devait pas rougir de paraître au milieu d'eux, puisque toute son ambition devait être de régner un jour avec eux : *Nec contemnendum regi vivere cum talibus, cujus tota ambitio est cum talibus regnare.* (BERN.) Il est donc vrai, mes chers auditeurs, saint Louis, à en juger selon le monde, aime les pauvres avec excès. Il les logeait dans son palais, il les recevait à sa table, il les servait de ses mains, il leur lavait les pieds, il pansait leurs ulcères et leurs plaies; et tout cela, selon le monde, semblait peu convenir à sa condition. Mais il était persuadé que tout cela ne répondait pas encore, et ne répondrait jamais à la sainteté de sa religion; que peut-être c'eût été trop pour un roi païen, mais que ce n'était pas encore assez pour un roi chrétien, et que le pauvre dans le christianisme étant, comme la foi nous l'enseigne, la vive représentation de Jésus-Christ, il n'y avait point de monarque qui ne dût non-seulement l'aimer, mais le respecter.

Je serais infini, si j'ajoutais à cette immense charité pour le prochain l'austérité de saint Louis envers soi-même : austérité qui, dans la condition et le rang où Dieu l'avait fait naître, ne doit pas être considérée comme une simple vertu, mais comme un miracle de la grâce, et de la grâce la plus puissante de Jésus-Christ : austérité qui fit de saint Louis, sinon un martyr de la foi, au moins un martyr de la pénitence, mais de la pénitence la plus méritoire devant Dieu, puisqu'elle était jointe à une parfaite innocence. Le Fils de Dieu disait aux Juifs, en leur parlant de Jean-Baptiste : Qu'êtes-vous allés chercher dans le désert? un homme vêtu avec mol-

lesse? c'est dans le palais des rois qu'on trouve ceux qui s'habillent de la sorte : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt.* (MATTH., 11.) Mais souffrez, ô divin Sauveur, que votre proposition, quoique générale, ne soit pas aujourd'hui sans exception. Car j'entre dans la cour de saint Louis; et bien loin d'y trouver un homme mollement vêtu, j'y trouve un roi couvert d'un affreux cilice, exténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre : un roi qui, pour se préserver de la corruption des plaisirs du monde, châtie son corps et le réduit en servitude; qui efface, par de rigoureuses mortifications, les plus légères taches de son âme; qui, non content de crucifier sa chair, et d'en faire une hostie vivante qu'il immole à Dieu chaque jour, tient son esprit dans une continuelle sujétion, toujours appliqué à combattre ses passions, à régler ses inclinations, à modérer ses désirs, à ne se rien permettre, et à ne se rien pardonner : juge sévère de lui-même, parce qu'il n'est soumis au jugement de personne. Voilà ce que je trouve, non dans le désert, mais dans la cour d'un roi : et voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu m'oblige à vous représenter dans cette fête, ou pour votre édification, ou pour votre condamnation : pour votre édification, si vous en savez profiter; ou pour votre condamnation, si vous n'êtes pas touchés de cet exemple : voilà ce que Dieu vous opposera dans son dernier jugement. Un roi humble, un roi mortifié, un roi pénitent, tout saint qu'il est d'ailleurs, voilà ce qui vous confondra : ce ne sera plus la reine du midi qui s'élèvera contre vous : *Regina Austri surget in judicio* (MATTH., 12); ce sera votre roi qui, reprenant sur vous dans ce jour terrible tout son pouvoir et tous ses droits, prononcera des arrêts contre votre orgueil, contre vos relâchements et vos tiédeurs, contre votre dureté pour les pauvres, contre votre luxe et votre amour-propre. Que répondrons-nous, et de quelle excuse nous servirons-nous? Car si saint Louis a pu être humble sur le trône, à quoi tient-il que nous ne le soyons dans des conditions où tout nous porte à l'humilité; dans des états où nous n'avons qu'à être raisonnables pour pratiquer l'humilité : ou, sans nous méconnaître nous-mêmes, nous ne pouvons oublier les engagements indispensables que nous avons à vivre dans l'humilité? Si saint Louis, au milieu des délices de sa cour, a pu être pénitent, qui nous empêche de l'être dans de continuelles épreuves où nous nous trouvons, dans les maladies, dans les souffrances, dans les pertes de biens, dans tous les accidents et toutes les disgrâces à quoi nous sommes exposés, et où il ne nous manque qu'une acceptation volontaire et une soumission chrétienne? Si saint Louis, dans la conduite des armées et le gouvernement d'un État, a pu conserver le recueillement intérieur, et l'habituelle disposition d'une union intime avec Dieu; à

qui nous en pouvons-nous prendre, si nous menons une vie dissipée et tout extérieure, dans les affaires et les menus soins qui nous occupent? A la vue de ce grand saint, quel prétexte même apparent pouvons-nous avoir pour nous dispenser d'être saints? avons-nous dans le monde de plus grands obstacles à surmonter, de plus violentes tentations à vaincre, des écueils plus funestes à éviter, et des ennemis plus redoutables à combattre? Ah! chrétiens, je le répète et je ne puis trop vous le dire : profitons de cet exemple, et afin que Dieu, dans le jour de sa colère, ne s'en serve pas contre nous, servons-nous-en dès maintenant contre nous-mêmes. Convaincus par l'exemple de saint Louis (pratique excellente à laquelle je réduis tout le fruit de cette première partie), convaincus, par l'exemple de saint Louis, qu'il n'y a point dans le monde de condition où l'on ne puisse être chrétien et parfait chrétien, ne nous plaignons plus de celle où l'ordre de Dieu nous attache, et ne rejetons plus sur elle les dérégléments, ni les imperfections de notre vie. Si nous savons, comme saint Louis, faire un bon usage de notre condition, bien loin qu'elle soit un obstacle à notre salut, nous y trouverons des secours infinis pour le salut; bien loin qu'elle nous dissipe et qu'elle nous détourne de Dieu, nous y trouverons mille sujets de nous élever à Dieu, de nous soumettre à Dieu, d'accomplir les desseins de Dieu; bien loin qu'elle nous empêche de pratiquer les vertus chrétiennes, elle nous en fournira de fréquentes occasions : c'est-à-dire que nous trouverons sans cesse dans notre condition des occasions de pratiquer la pénitence, la patience, l'obéissance; des occasions de pratiquer la charité, la douceur, l'humilité. Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable et que vous êtes aimable de nous faciliter ainsi les voies du salut éternel, et de nous avoir donné, dans la personne du saint roi que nous honorons, un modèle de perfection si engageant et si touchant! Ne la cherchons point, mes chers auditeurs, non plus que saint Louis, ne la cherchons point, cette perfection, hors de notre condition : c'est dans la royauté et sur le trône que saint Louis a trouvé la sienne; et c'est dans la médiocrité de l'état où Dieu nous a appelés, que nous trouverons la nôtre. La dignité de saint Louis lui a servi à relever sa sainteté, c'est ce que vous avez vu; et, par le plus heureux retour, sa sainteté lui a servi à relever sa dignité, c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mondains ont eu, sur le sujet de la piété et de la sainteté chrétienne, les plus injustes et les plus malignes idées; et c'est de tout temps qu'il s'en est trouvé d'assez aveugles,

ou plutôt d'assez pervers, pour prétendre que la perfection évangélique, par les liaisons essentielles qu'elle a avec l'humilité, rendait les hommes incapables des grandes choses, qu'elle leur abattait le courage, qu'elle détruisait en eux les sentiments d'une noble et honnête émulation, qu'elle y affaiblissait les lumières de la prudence; en un mot, qu'en suivant ses lois et s'attachant à ses principes, il était impossible de prospérer dans le monde. Erreur renouvelée par un faux sage de ces derniers siècles, et tentation dangereuse dont l'esprit de mensonge s'est prévalu pour étouffer dans les âmes faibles les semences de la religion, et pour faire, sous le prétendu nom de politique, un nombre infini de libertins et d'impies. Il ne fallait pas une moindre autorité que celle de saint Paul, pour renverser une doctrine si pernicieuse : et ce grand apôtre ne pouvait pas mieux la confondre, qu'en lui opposant la maxime contradictoire, et soutenant que la piété, sans avoir des vues basses et intéressées, est utile à tout, *Pietas ad omnia utilis* (1. Tim., 4), et que c'est à elle que les avantages de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ*. (Ibid.) Mais saint Paul, avec toute son autorité, aurait eu peut-être de la peine à nous persuader cette vérité, si Dieu n'avait pris soin de nous la rendre sensible en d'illustres exemples. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que vous allez voir encore dans l'exemple de saint Louis, qui, tout saint roi qu'il était selon l'Évangile, n'a pas laissé d'être, selon le monde, non-seulement un grand roi, mais sans contestation un des plus grands rois qui jamais aient porté le sceptre. Je dis, grand dans tous les états où la grandeur d'un souverain peut et doit être considérée : car il a été grand dans la guerre, il a été grand dans la paix; il a été grand dans la prospérité, il a été grand dans l'adversité; il a été grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, grand dans l'estime de ses ennemis mêmes; et tout cela par cette sainteté de vie qui reluisait dans sa personne, et qui, malgré la politique du monde, est le caractère de distinction qui l'a élevé au-dessus de tous les rois de la terre. J'ai donc droit de dire de lui, prenant la chose dans le second sens de la proposition que j'ai avancée, qu'il a été magnifique dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate*. Encore un moment de votre attention.

Saint Louis, par une alliance rare, et qui ne convient qu'aux héros, a été tout à la fois un roi guerrier, et un roi pacifique; et comme tel il a encore paru entre les forts, semblable à celui qui s'appelle dans l'Écriture, tantôt le Dieu de la paix, et tantôt le Dieu des armées : *Quis similis tui in fortibus, Domine?* Mais parce que saint Louis était un héros chrétien et formé sur le modèle de Dieu, il n'a été

guerrier et pacifique qu'en saint et en homme de Dieu : c'est-à-dire, il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse; et il n'a point fait la guerre pour chercher une fausse gloire, ni pour satisfaire une inquiète et vaine ambition. Il a fait la guerre pour réprimer la rébellion et pour pacifier ses États, et il a entretenu la paix dans ses États pour aller déclarer la guerre aux ennemis de Dieu. Or, par là, dans l'un et dans l'autre, il s'est acquis la réputation du plus grand roi de la chrétienté. En effet, quand je lis dans nos annales ces mémorables expéditions de saint Louis contre les princes infidèles, et ces exploits de guerre dans l'Orient, si approchant du miracle; quand je me représente ce monarque à la tête de l'armée française, forçant le port de Damiette, faisant sur un rivage ennemi la plus hardie descente qui fut jamais, et à la vue de vingt mille combattants qui s'y opposaient, se rendant, malgré toute leur résistance, maître de la place; quand je me l'imagine aux prises avec les Turcs et avec les Sarrasins, dans ces trois fameuses batailles qu'il leur livra, et où, comme parle un de nos historiens, il faisait tout ensemble la fonction de soldat, de capitaine, et de général, inspirant aux siens par sa présence toute l'ardeur de son courage, se dégageant lui seul d'un gros d'ennemis qui le tenaient enveloppé, et sortant de là victorieux sans autre secours que celui de sa propre valeur : quand je compare tout cela avec ce qu'on nous vante des siècles profanes, je ne crains point d'exagérer, en disant que ni la Grèce, ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque. Mais quand je viens d'ailleurs à penser, que ce qui rendait ce grand roi si intrépide, si fier, si invincible, c'était le zèle de la cause de Dieu pour laquelle il combattait, et l'intérêt de la vraie religion qu'il défendait; ah! chrétiens, je conclus qu'il n'est donc pas vrai que la sainteté affaiblisse le courage des hommes, et je conçois au contraire que le vrai courage et celui des parfaits héros ne peut être inspiré aux hommes que par la vraie sainteté.

Je sais que saint Louis, au milieu de ses glorieux succès, a eu des disgrâces et des adversités à essuyer, puisqu'il fut fait prisonnier dans le premier de ses voyages, et qu'il mourut dans le second. Mais c'est justement dans ses adversités et ses disgrâces, qu'il me paraît encore plus grand et plus supérieur à lui-même. Car je ne m'étonne pas que malgré les prodiges de sa valeur, un prince aussi généreux que lui soit tombé, dans la chaleur du combat, entre les mains de ses ennemis : ç'a été le sort des plus grands capitaines. Mais qu'ayant été pris dans le combat, il ait soutenu sa captivité aussi dignement et aussi héroïquement qu'il la soutint; mais que dans sa prison, ces infidèles même l'aient honoré jusqu'à vouloir se soumettre à lui, jusqu'à vouloir le choisir

pour leur souverain; mais qu'en recouvrant sa liberté, il ait recouvré en même temps toute sa puissance, comme nous l'apprenons de son histoire; mais qu'avant que de quitter la terre sainte, il ait rétabli et mis en état de défense toutes les places qu'il y avait conquises; mais qu'au lit même de la mort, il ait obligé le roi de Tunis à acheter la paix à des conditions aussi glorieuses pour la France, qu'elles lui étaient avantageuses et utiles, c'est ce qui pourrait vous surprendre aussi bien que moi, si je n'ajoutais que ce furent là les merveilleux effets de la piété de saint Louis et de son éminente vertu : car, ce que je vous prie de bien remarquer, si les Sarrasins délibérèrent, tout prisonnier qu'il était, d'en faire leur roi, ce ne fut, dit Joinville, que parce qu'en traitant avec lui, ils ne purent se défendre d'avoir pour lui une vénération secrète; que parce qu'en l'observant de près, il leur parut un homme divin; que parce qu'ils se sentirent touchés, ou, pour mieux dire, charmés de la sainteté de sa vie. Voulez-vous encore bien connaître quelle impression son édifiante et magnanime sainteté fit dans les esprits et dans les cœurs de ces barbares? écoutez-le parler dans les conférences qu'il eut avec eux : il est en leur puissance, et il s'explique devant eux avec autant de liberté que s'il était leur maître. Ils le tenaient captif, et c'est lui qui leur fait la loi; ils lui demandent sa rançon, et il leur répond qu'il n'y a point de rançon pour les rois; qu'il ne refuse pas de payer celle de ses soldats, mais que sa personne sacrée ne doit être mise à nul prix. Le sultan est frappé de cette grandeur d'âme, et en passe par où il veut. Avant que de l'élargir, on demande qu'il s'oblige, par un serment solennel, à renoncer à sa religion, s'il manque à sa parole; et il déclare qu'un roi chrétien ne connaît point d'autre serment que sa parole même, et qu'il ne sait ce que c'est que de mettre sa religion en compromis sous quelque condition que ce puisse être. Sur cela sa parole seule est acceptée. On lui rapporte, avec effroi, que les propres sujets du sultan viennent de l'assassiner, et que dans une pareille conjoncture tout est à craindre pour lui; mais il demeure ferme et intrépide. Celui des conjurés qui a fait le coup, lui demande une récompense pour l'avoir délivré de son ennemi; mais Louis, imitant la piété de David, et sans se mettre en peine du danger où il s'expose, reproche à ce paricide sa perfidie. Or, il n'y avait que la sainteté qui pût le soutenir de la sorte, et lui inspirer ces sentiments d'une droiture et d'une générosité toute royale. D'autres auraient du moins dissimulé : mais lui, jusque dans ses fers, il est libre; et l'esprit de Dieu qui le possède de l'élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les ménagements humains.

Un roi si grand dans l'adversité ne devait pas

moins l'être dans la prospérité : aussi, selon le rapport des auteurs contemporains, n'était-il rien de plus magnifique et de plus auguste que la cour de saint Louis; rien de plus pompeux que l'appareil où il se faisait voir aux jours de cérémonie. Ne surpassait-il pas en cela tous les rois ses prédécesseurs, parce qu'il se croyait obligé de représenter en ces occasions la majesté royale dans tout son lustre, et de paraître aux yeux de son peuple comme la vive image de Dieu? Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, la France n'avait été si florissante, si abondante, si opulente; jamais on n'y avait vu les sciences aussi bien cultivées, les lois aussi bien observées, la justice aussi bien rendue, les charges exercées aussi dignement et avec autant d'honneur, le commerce établi aussi sûrement et avec autant de tranquillité. En un mot, jamais le nom français ne s'était trouvé dans un si haut crédit : et d'où venait cela? de la piété de saint Louis, qui, comme roi, se faisait une religion d'appuyer et d'autoriser tout ce qui contribuait à la félicité de son peuple; persuadé qu'il n'était roi que pour rendre son peuple heureux : c'est cela même qui le rendit si grand dans la conduite et le gouvernement de ses États; jaloux d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, se faire craindre et se faire aimer. Vous savez de quelle manière il ramena les princes ses vassaux aux devoirs de la soumission qui lui était due. Le comte de la Marche avait osé en secouer le joug : vous savez son malheureux sort, et comme il apprit à ses dépens, dans la journée de Taillebourg, quelle était la force de saint Louis et ce qu'il pouvait. Le duc de Bretagne se fit le chef d'une autre ligue; vous savez ce qu'il lui en coûta, et combien lui fut inutile la jonction de l'Anglais et sa protection contre la justice de saint Louis. La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de sa couronne : vous savez avec quelle vigueur saint Louis agit pour les défendre; nous en avons dans son histoire des preuves authentiques : mais du reste, comment les défendait-il? avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire qu'il soutenait les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Église : en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Église, avec un esprit de religion et de piété; montrant bien qu'en qualité de roi il ne reconnaissait point de supérieur sur la terre et ne voulait dépendre que de Dieu seul, quoique en qualité de fils aîné de l'Église il fût toujours prêt à écouter l'Église comme sa mère et à l'honorer. Jamais roi n'eut des sujets plus souples, ni ne fut mieux obéi : pourquoi? parce que jamais roi n'eut dans un plus haut degré toutes les vertus qui font respecter et estimer les souverains, et qui leur gagnent les cœurs des peuples.

Aussi dans quelle estime était-il, non-seulement

parmi ses sujets, mais chez les étrangers! c'était dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissaient entre les têtes couronnées : honneur, selon la règle de saint Paul, qu'il ne s'attribuait pas et qu'il ne cherchait pas, mais qui lui était déferé par un libre consentement de tous les princes ses voisins; et sur quoi ce consentement était-il fondé? sur l'opinion qu'ils avaient de sa probité, de son équité, de son incorruptible intégrité; en sorte qu'ils avaient tous recours à lui, comme à un arbitre suprême, dont les jugements étaient pour eux autant d'oracles et d'arrêts définitifs. En effet, le pape et l'empereur Frédéric ont-ils sur leurs droits réciproques des contestations qui les divisent; saint Louis est choisi par l'un et par l'autre, pour en être le juge. Henri, roi d'Angleterre, est-il mal content de ses sujets, et sur le point de leur faire sentir son indignation et sa vengeance : saint Louis l'apaise; et par ses bons offices, il arrête la guerre civile, dont l'Angleterre était menacée. Le duc de Bretagne et le roi de Navarre vivent-ils dans une inimitié mortelle; saint Louis, par un mariage, les réconcilie : un autre que lui, bien loin d'entrer dans ces querelles pour les terminer, les eût fomentées pour en profiter, et c'est ce que lui suggéraient les ministres de son conseil; mais ce grand roi avait au dedans de lui-même un conseil secret, et ce conseil était sa conscience, qu'il consultait en toutes choses, ou plutôt à laquelle il rapportait tous les autres conseils : conseil d'État, conseil de guerre, conseil de finances, il écoutait tout cela; mais de tout cela, il en appelait à ce conseil intérieur, où il délibérait seul avec Dieu, et où seul avec Dieu il décidait. Non, non, Seigneur, disait-il, qu'il ne m'arrive jamais de me faire une politique essentiellement opposée à votre Évangile : vous avez dit que, bienheureux étaient les pacifiques; malheur à moi, si, renonçant à cette béatitude, je m'employais à souffler le feu de la division et de la guerre! Peut-être dans l'idée des enfants du siècle, en serais-je plus fort; mais je ne veux point, ô mon Dieu! d'autre force que celle qui est selon toute la droiture de votre loi; et peu m'importe que ma conduite soit au gré des sages du monde, pourvu qu'en qualité de pacifique, je sois au nombre de vos enfants. Voilà comment parlait saint Louis : et dans ce langage, il y avait un fonds de grandeur que le monde même était forcé de reconnaître : mais il ne se contentait pas de parler ainsi; ce qu'il disait il le pratiquait. Le pape Grégoire IX lui offre, pour son frère le comte d'Artois, la couronne impériale, après avoir excommunié Frédéric; saint Louis, insensible à son intérêt, mais encore plus incapable de faire servir son intérêt à la passion d'autrui, refuse sans balancer l'offre qui lui est faite; et quoiqu'il eût contre Frédéric de légitimes sujets de plainte, il ne

veut ni consentir à sa dégradation, ni avoir part à sa dépouille : il répond au pape qu'il suffit au comte d'Artois d'être son frère et prince de son sang; que ce seul avantage, joint aux prétentions que lui donne son mérite et sa naissance, vaut mieux pour lui que l'empire, dans les circonstances où l'empire lui est présenté; et cette réponse aussi solide que désintéressée, remplit d'admiration toute l'Europe. L'empereur et le pape même en conçoivent pour saint Louis un profond respect; et désormais saint Louis passe pour l'exemple et le modèle des princes généreux : à quoi est-il redevable de cette gloire? à sa sainteté.

En faut-il davantage, mes chers auditeurs, pour nous détromper aujourd'hui de cette damnable erreur des libertins et des mondains, qu'en s'assujettissant aux règles de la sainteté évangélique, on ne peut jamais réussir dans le monde? Ah! Seigneur, quand cette maxime serait aussi vraie qu'elle est fautive et insoutenable, je ne devrais pas pour cela balancer sur le parti que j'aurais à prendre. Supposé même ce principe, je devrais sans hésiter, renoncer d'esprit et de cœur à tous les avantages, à tous les succès, à toutes les fortunes du monde. Je dis plus : je devrais compter pour rien tout ce qui s'appelle prudence du monde, sagesse du monde, et même perfection selon le monde, pour m'attacher à la sainteté, qui est le véritable caractère de vos élus. Dans l'impuissance où je serais d'accorder l'un et l'autre ensemble, cette sainteté seule devrait me suffire; et content de la posséder, je devrais être prêt à fouler aux pieds tout le reste, pour pouvoir dire comme le sage : *Et divitias nihil esse duxi in comparatione illius.* (Sap., 7.) Mais votre providence, ô mon Dieu! ne nous réduit pas à cette nécessité, et vous n'avez pas mis notre vertu à une si forte épreuve. Ce qui nous rend inexcusables devant vous, c'est qu'au contraire il est certain qu'en nous éloignant des voies de la sainteté, nous nous éloignons de ce qui peut uniquement nous rendre, même selon le monde, solidement parfaits, et dignes de l'estime et de l'approbation des hommes : c'est qu'en abandonnant la sainteté, nous devenons, dans l'opinion même du monde, des hommes vains, des hommes frivoles, des hommes trompeurs et pleins d'injustice. Il n'y a en effet que la sainteté qui puisse nous donner une solide perfection. Otez la sainteté chrétienne, il n'y a dans le monde qu'apparence de vertu, que dissimulation, que mensonge, qu'illusion et hypocrisie. Que faut-il donc faire pour arriver à cette perfection solide, dans les conditions où nous nous trouvons engagés? Retenez bien ceci, chrétiens, et que cette instruction soit pour jamais la règle de votre conduite. C'est qu'il faut une bonne fois nous résoudre à imiter l'exemple de saint Louis, et à sanctifier comme lui notre condition par l'esprit de notre

religion. Je m'explique. La sainteté a fait de saint Louis un grand roi; cette même sainteté, dans les divers états de vie que vous avez embrassés, fera de vous des hommes sans taches et sans reproche, des hommes au-dessus de toute censure, des hommes d'une réputation que le libertinage respectera. Vous avez dans le monde des emplois à exercer : ayez comme saint Louis de la religion, vous les exercerez avec honneur. Vous avez des affaires à régler, des intérêts à ménager, des différends à terminer : faites tout cela comme saint Louis dans l'esprit d'une exacte religion, Dieu y donnera sa bénédiction. Par là vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais la confiance de ceux avec qui Dieu vous a liés. Sans cela, quelque talent que vous ayez d'ailleurs selon le monde, jamais le monde ne fera fond sur vous, ni ne se confiera en vous. Cette morale convient à tous; mais c'est particulièrement à vous, âmes chrétiennes, que je prétends aujourd'hui l'appliquer; à vous que la Providence a choisies pour être élevées dans cette sainte maison (Saint-Cyr); à vous que je puis bien appeler les élues de votre sexe, puisque Dieu par sa miséricorde vous a prédestinées entre mille autres, pour être admises dans ce séjour de de la vertu; c'est à vous, dis-je, que je parle : c'est pour vous que Dieu a excité la piété du plus grand monarque du monde; pour vous que le successeur de saint Louis, l'héritier de son zèle aussi bien que de sa couronne, a formé l'important dessein de votre établissement; pour vous qu'il a entrepris ce grand ouvrage, qui sera un monument éternel de sa religion, autant que de sa magnificence et de sa gloire. La piété de saint Louis semblait avoir pourvu à tout le reste : le soin de pourvoir à vos personnes était réservé à Louis le Grand. La France était pleine de maisons de charité que saint Louis avait érigées pour cent autres besoins : mais ses vues n'avaient point été à en fonder une où la jeune noblesse de votre sexe trouvât un favorable asile; et vous le trouvez ici. C'est pour l'accomplissement de cet œuvre inspiré du ciel, que Dieu vous a suscité une seconde mère, à qui vous êtes encore plus redevables qu'à celles dont vous avez reçu la vie; une mère selon l'esprit, dont la vue pleine de sagesse a été de vous procurer une éducation digne de votre naissance, dont l'attention et le premier soin est de vous former à tout ce qu'il y a dans le christianisme de plus parfait et de plus pur, dont toute la joie est de voir chaque jour en vous les merveilleux fruits

d'une si salutaire institution. C'est à vous, encore une fois, que j'ai prétendu faire une application particulière de ce discours, qui se réduit enfin à bien comprendre que vous ne réussirez jamais dans nulle condition du monde, si vous n'y agissez et ne vous y comportez selon les maximes de la piété chrétienne; que, quelque parti que vous preniez, et à quelque vocation que Dieu vous destine, vous n'y serez jamais ce que vous y devez être, si vous ne travaillez solidement à vous sanctifier : voilà en quoi consiste la science des saints, et voilà en quoi doit consister toute la vôtre. Grand roi, dont nous honorons aujourd'hui l'éminente et magnifique sainteté; grand saint, dont les vertus et les mérites relèvent si hautement la souveraineté et la majesté, faites, par votre puissante intercession auprès de Dieu, que toutes les personnes qui m'écoutent soient persuadées et touchées des vérités importantes que je viens de leur annoncer. Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque! et dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensible à nos misères : tout indignes que nous sommes de votre secours ne nous le refusez pas. Jetez les yeux sur cette maison qui vous est dévouée, sur ces vierges qui sont vos filles, et qui, rassemblées dans ce saint lieu, vous invoquent comme leur père. Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné, et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paraît défigurée, que cela même soit un motif pour vous intéresser comme son roi, à le renouveler : si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher. Étendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitateur de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités : car il a comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait pour mériter tous ces titres? avec quelle force n'a-t-il pas combattu les ennemis de la foi, et avec quel succès ne les a-t-il pas vaincus? Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire; que cet esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui : qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse, etc.

ANALYSES DES SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

SUJET. *Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez.*

Voilà une promesse bien authentique et bien étendue : pourquoi n'en profitons-nous pas ? Est-ce que nous n'avons point encore appris à demander et à prier ? Apprenons-le aujourd'hui.

DIVISION. Il y a deux sortes d'oraisons ou de prières : l'oraison ordinaire qui est celle du commun des chrétiens, et l'oraison extraordinaire qui est celle de certaines âmes plus élevées. L'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidents, première partie. L'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. L'indispensable nécessité de la prière ou de l'oraison ordinaire. Ceci regarde, en général, l'action commune de prier. Or, cette nécessité de la prière est fondée sur la nécessité de la grâce. Point de salut sans la grâce ; donc point de salut sans la prière, puisque hors la première grâce qui est indépendante de la prière parce qu'elle est le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions ses grâces. Demandez, dit Jésus-Christ, et vous recevrez. Dieu ne nous doit rien par justice, et n'est-il pas convenable que nous lui adressions au moins nos prières, pour attirer sur nous les dons de sa miséricorde et des grâces si précieuses ? Ce n'est pas qu'indépendamment de nos prières il ne connaisse nos besoins, mais il n'y veut pourvoir qu'autant que nous avons recours à lui.

1. De là il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer, en effet, de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, et sans que sa loi dans ces occasions nous devienne impraticable : parce que l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prions utilement et saintement pour le salut, est alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche et qui met à couvert sa providence. Nous avons toujours la grâce de la prière : cela suffit.

2. Il s'ensuit que le plus grand de tous les désordres et

en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière ; parce que c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. La prière est la dernière ressource qui nous reste : la quitter donc, c'est s'ôter à soi-même toute ressource. Tel est néanmoins le désordre du siècle.

3. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière, c'est-à-dire une certaine estime de la prière, un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme.

DEUXIÈME PARTIE. Abus de l'oraison extraordinaire. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait une manière de prier ou une oraison extraordinaire et propre des âmes élevées qui ne soit très-sainte et très-louable : mais cette oraison est plus sujette aux abus, et en voici surtout quatre dont nous avons à nous préserver.

1. On confond l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui sous ce nom spécieux déshonorent plutôt la religion. Car nous devons regarder comme oraison chimérique celle que Jésus-Christ et saint Paul ne nous ont point enseignée ; celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve d'une exacte théologie ; celle qui choque le bon sens et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord ; celle dont les termes mêmes et les expressions semblent n'être propres qu'à décrier la piété et à la faire tomber dans le mépris ; enfin celle qui, de la manière dont on la propose, est absolument inintelligible. Or, telles sont tant d'oraisons différentes qu'on a voulu faire valoir dans ces derniers siècles.

2. On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune ; et cependant l'oraison la plus commune est celle dont Jésus-Christ nous a lui-même prescrit la forme ; et cette oraison, quoique la plus commune, est sans contredit la plus parfaite et la plus capable de sanctifier les hommes et de les rendre parfaits.

3. On entre dans la voie d'une oraison extraordinaire sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. On s'adonne d'abord à cette oraison, on se remplit de spéculieuses idées, et l'on s'occupe de belles imaginations, au lieu de travailler avant toute chose, avec le secours de l'oraison ordinaire et selon les vues de Dieu, à mortifier ses passions et à corriger ses défauts.

4. Sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière

On se présente devant Dieu sans nulle préparation, et l'on y demeure sans rien demander à Dieu. La conclusion est de nous délier communément des routes particulières qu'on voudrait nous faire prendre, et de les bien examiner, afin de ne nous y pas égarer.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

SUJET. *Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi : et vous aussi vous en rendrez témoignage.*

Les apôtres ont rendu témoignage à Jésus-Christ en prêchant sa loi ; et, sans être appelés au même ministère, nous devons tous rendre témoignage à Dieu, en défendant sa cause dans les rencontres, et ses intérêts.

DIVISION. On abandonne les intérêts de Dieu, ou par une fausse prudence, ou par une lâche faiblesse. Prudence réprouvée dans les uns, première partie. Faiblesse très-préjudiciable dans les autres, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Prudence réprouvée : car c'est une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, qui fait le scandale de la religion, et qui autorise l'impiété.

1. Prudence dont Dieu se tient déshonoré : car il est de sa grandeur d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et que ses intérêts ne soient jamais balancés par nul autre intérêt. De là cette obligation indispensable pour tout homme chrétien de professer sa foi, même aux dépens de sa vie. Ainsi, par proportion, sommes-nous obligés en mille occasions de nous déclarer pour Dieu. Sans cela nous lui faisons injure, et la parole de Jésus-Christ se vérifie en nous : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi.* Exemple de David.

2. Prudence que le monde même n'approuve pas. Un ami serait regardé dans le monde comme un lâche, si dans une affaire il manquait à son ami ; un sujet serait traité de rebelle, si dans une guerre il ne prenait pas le parti de son prince. Il ne faut donc que les règles du monde pour condamner notre indifférence sur ce qui concerne la cause de Dieu.

3. Prudence qui fait le scandale de la religion : parce que, dans l'opinion commune, cette indifférence pour la cause de Dieu est prise et interprétée comme une allévation secrète des intérêts de Dieu. A peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, d'un libertin qui est formellement et expressément contre Dieu. La raison est que le libertinage n'osant tout à fait lever le masque, il ne se produit guère au dehors que par une telle indifférence ; d'où les faibles tirent un sujet de scandale. Et c'est ce qui alluma autrefois le zèle du prophète Élie. Pourquoi délibérez-vous ? disait-il aux Israélites. Si le Seigneur est votre Dieu, que ne parlez-vous pour lui ?

4. Prudence qui autorise l'impiété. Le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi ; mais c'est beaucoup pour lui d'être toléré. Avec cela il prend bientôt racine et se fortifie. Mais, dit-on, mon zèle ne servira qu'à irriter le mal : quand cela serait, vous auriez toujours fait votre devoir. Mais il faut user de discrétion : il est vrai, pourvu que ce soit une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle doit tendre. Mais ce que je dirai fera

de l'éclat et du bruit : ce n'est pas toujours prudence d'éviter l'éclat quand il est nécessaire ; il y a une fausse paix plus dangereuse que le trouble. Mais ne faut-il pas ménager le prochain ? point de ménagement lorsqu'il y va du service de Dieu. C'est ainsi que les apôtres ont raisonné.

DEUXIÈME PARTIE. Faiblesse très-préjudiciable. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre ; elle nous rend odieux et méprisables ; elle se dément et se contredit dans nous d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie ; enfin elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice.

1. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre, qui est d'être les défenseurs de la cause de Dieu. C'est par la défense de cette cause de Dieu que tant de grands hommes se sont rendus recommandables dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Vous n'avez pas la même fermeté : Dieu ne se servira point de vous comme il s'est servi d'eux.

2. Elle nous rend odieux et méprisables : à qui ? 1. aux gens de bien, qui ne voient notre infidélité qu'avec une juste indignation ; 2. aux pécheurs mêmes et aux impies, qui découvrent le faible de notre conduite, et s'aperçoivent bien que notre indulgence pour eux n'est que timidité et petitesse d'esprit.

3. Elle se dément et se contredit elle-même d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu ; et pour nos intérêts propres, nous ne péchons que par trop de fermeté. Pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion ?

4. Elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. Ainsi traita-t-il Héli, et ainsi en traite-t-il bien d'autres.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT.

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

SUJET. *Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir : mais ils commencèrent tous à s'excuser.*

Voilà comment on se comporte à l'égard de la communion, où Dieu nous invite, et dont on s'excuse par une humilité mal entendue. Je suis indigne, dit-on, de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et mon cœur n'est pas assez pur. Vain prétexte qu'il faut combattre.

DIVISION. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion, première partie. La fréquente communion est même un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ n'est point communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion ; car l'intention du Fils de Dieu a constamment été que les communions fussent fréquentes, puisqu'il nous a donné

son sacrement comme une viande, comme un breuvage, comme un pain. Si donc d'ailleurs il nous ordonne de ne nous présenter à sa table qu'avec une conscience nette et pure, cette pureté et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent. Est-ce à dire que, malgré l'état du péché, on doit, pour se conformer aux desseins de Jésus-Christ, venir à son autel et recevoir son sacrement? Non; mais c'est-à-dire que, pour fréquenter ce divin sacrement et pour entrer de la sorte dans les vues de Jésus-Christ, nous devons travailler à purifier et à sanctifier notre vie. Si cette obligation nous est un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que nous le voulons, et non point par elle-même; car il ne tient qu'à nous, avec le secours de la grâce, d'acquiescer cette disposition nécessaire.

Mais pour l'acquiescer, cette pureté, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps qui n'aille pas à l'infini, et qu'on ne cherche pas toujours à le prolonger. Mais de se priver de la communion, c'est une abstinence spirituelle qui tient lieu de pénitence : quelle pénitence, répond saint Ambroise, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut! Mais enfin on ne peut être trop parfait pour communier : il est vrai, mais on peut exiger d'abord trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent cet avantage.

Pour mieux éclaircir ce point, il faut bien distinguer les dispositions nécessaires et absolument suffisantes, des dispositions de bienséance et de surrogation. Quoi qu'on en puisse dire, quiconque est actuellement en état de grâce et sans péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la rigueur du précepte, pour communier. Si donc je suis souvent en état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent. Ce qui nous trompe, c'est que nous ne comprenons pas assez le mérite que porte avec soi cet état de grâce, et ce qu'il en coûte pour s'y mettre ou pour y persévérer. Ce n'est pas, après tout, qu'il faille se contenter de cette exemption de péché mortel pour approcher souvent de la sainte table. Outre cette préparation indispensablement requise pour ne profaner pas le sacrement de Jésus-Christ, on doit encore l'honorer par d'autres dispositions convenables à la dignité de ce divin mystère. Mais aussi en exhortant les fidèles à apporter ces dispositions convenables; il ne faut pas les leur proposer dans un degré de perfection où ils ne puissent moralement espérer de parvenir.

DEUXIÈME PARTIE. La fréquente communion est un des moyens les plus efficaces pour acquiescer une sainte pureté de vie. Comment cela? parce que le sacrement qu'on y reçoit contient l'auteur de la grâce et de toutes les grâces; et parce que ce sacrement est une viande toute divine, qui, par proportion, comme les autres viandes, nous communie ses qualités, sa pureté, sa sainteté, etc. Plus donc nous mangerons souvent cette viande céleste, plus elle nous purifiera et nous sanctifiera.

De plus, un chrétien qui communie souvent se trouve par là même engagé à une plus grande vigilance et à une plus grande attention sur lui-même, puisque nous ne pouvons communément douter qu'il n'ait au moins assez de religion pour ne vouloir pas profaner et déshonorer le corps de Jésus-Christ.

Mais, dit-on, nous ne voyons point ces grands effets

de la fréquente communion. Erreur : on les a vus, on les voit encore; et là-dessus voici trois propositions certaines et fondées sur l'expérience. 1. Les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous, ou presque tous, une règle de communier souvent; et tout le bien qu'il y a eu en eux, tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion. 2. Tous ceux qui ont l'usage de la fréquente communion vivent ordinairement dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. 3. Tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, abandonnant la fréquente communion. Or, tout cela qu'est-ce autre chose que de sensibles préjugés en faveur de la communion fréquente? Ce n'est pas qu'elle nous rende tout d'un coup parfaits; mais elle nous aide à le devenir. Prenons donc un nouveau zèle pour la communion, et que les ministres de Jésus-Christ s'emploient à le rallumer dans le christianisme.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

SUJET. Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuraient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.

Fausse sévérité des pharisiens qui ne voulaient pas que Jésus-Christ reçût les pécheurs. Voyons par rapport à chacun de nous les caractères de la vraie sévérité.

DIVISION. La sévérité chrétienne consiste surtout en deux choses : dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements, première partie; et dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements. Il n'y a rien à quoi nous ayons plus de répugnance, et par conséquent il n'y a rien où nous nous faisons plus de violence, ni où nous soyons plus sévères envers nous-mêmes. Sévérité d'autant plus chrétienne qu'elle humilie plus l'homme; sévérité qui retient toujours l'homme dans les bornes de la religion; sévérité qui arrête les contestations et qui entretient la charité. Ce n'est point ainsi que les pharisiens étaient sévères; mais au contraire leur sévérité n'était qu'une sévérité présomptueuse. Au lieu de tant d'abstinences, de jeûnes, d'aumônes, ils auraient été bien plus solidement sévères, s'ils avaient appris à fléchir leur jugement propre, qui se roidissait contre les vérités les plus claires et les plus saintes que leur annonçait le Sauveur du monde.

Cependant de cette présomption, qu'on joint à une fausse sévérité, suivent deux grands désordres; l'un, qu'abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur.

1. On porte la sévérité jusqu'à l'erreur. La sévérité a ses bornes, mais on va jusqu'à une sévérité outrée. Exemples de tant de sectes d'abstinents, de pénitents, de flagellants; mêmes exemples de Tertullien, des Pélagiens, des Vaudois. Voilà l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté, comme s'il voulait avoir, parmi les chrétiens mêmes, ses confesseurs et ses martyrs. Or, qui sont-ils, si ce ne sont

pas ces esprits entiers et rebelles dont il est ici question ?

2. On se sert même de la sévérité pour accrédi- ter et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et c'est ce qu'on a vu dans l'hé- résie du siècle passé, qui s'est introduite sous le nom spé- cieux de réforme. Si ceux qui se laissaient séduire par les apparences trompeuses de cette prétendue réforme eussent bien examiné le caractère des faux réformateurs qui la prêchaient, ne trouvant dans eux que de l'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'illusion de leur sévérité. Soyons sévères; mais pour l'être solidement, soyons obéissants et soumis, surtout aux décisions de l'Église.

DEUXIÈME PARTIE. Dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions, la sévérité que l'Évangile nous demande est de renoncer à nous-mêmes. Or, qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela?

Aussi, pour prendre la chose dans son fond, qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre, laquelle prétendrait se satisfaire, et qu'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit. Et voilà, selon saint Chry- sostôme, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. Il y a eu des religions aussi sévères et même plus sévères que la religion chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; mais elles abandonnaient le cœur à toutes les saillies de ses passions, au lieu que la loi évangélique s'attache particulièrement à les dompter. En quoi elle est d'autant plus rigoureuse que cette victoire des passions est plus difficile.

De là nous ne devons point être surpris que le Fils de Dieu se soit tant déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenir. Telle est encore la sévérité de bien des gens, qui croient même rendre en cela service à Dieu et à l'Église; mais l'Église serait sans doute mieux servie, si elle était mieux édifiée; et elle serait beaucoup mieux édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions. Appliquons-nous l'avertissement du prophète; ne déchirons point nos habits, mais brisons nos cœurs. Répri- mons nos passions, toutes nos passions, surtout la pas- sion qui domine en nous. C'est ainsi que nous marcherons dans la voie étroite du salut.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES ŒUVRES DE LA FOI.

SUJET. *Pierre lui répondit : Maître, nous avons tra- vaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris : mais sur votre parole je jeterai encore le filet.*

Voulons-nous travailler utilement, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom. Agissons selon la foi et par la foi.

DIVISION. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, première partie. Elle se réab- lît par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres. La perte de la foi ne peut venir que de deux principes, de Dieu et de nous-mêmes.

De nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin le précieux trésor de la foi. De Dieu, qui retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or l'un et l'autre n'arrive que par notre relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, qui sont les fruits de la foi.

1. De nous-mêmes nous perdons la foi, parce que nous n'en pratiquons pas les œuvres; car ce qui la fait vivre, ce sont les œuvres. Quand donc les œuvres cessent, elle s'al- tère, elle devient languissante, et, selon l'expression de saint Jacques, elle meurt. Il est vrai qu'il n'y a que le pé- ché d'infidélité qui puisse absolument la détruire; mais on en vient peu à peu à ce péché. Car dès que la foi n'agit plus en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle, nos passions, l'orgueil, l'a- mour de la liberté, le monde, la chair; et comment se défendra-t-elle, si elle n'a plus de mouvement ni d'action? Ce serait une espèce de prodige, que, dans une vie dérég- lée, on conservât une foi sainte et pure. Mais dépend-il de nous de croire et d'avoir la foi? oui, chrétiens, avec le secours de la grâce.

2. De la part de Dieu, nous perdons la foi, parce que, voyant que nous n'en pratiquons pas les œuvres, il retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Rien de plus marqué dans l'Écriture. Et n'est-il pas bien naturel que la foi ne nous étant donnée que pour agir, Dieu la laisse détruire lorsqu'elle n'opère rien en nous et que nous ne fai- sons rien avec elle? C'est ainsi que des esprits sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés, selon le monde, sont tombés et tombent encore dans des aveuglements qui font horreur.

DEUXIÈME PARTIE. La foi se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres; car c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on par- vient à la perfection de la foi. Il est vrai que la foi au moins commencée est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu; mais il n'est pas moins vrai que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui nous conduit à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Ainsi le centenier Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ, et embras- ser sa foi. Dieu eut égard aux œuvres de piété et de misé- ricorde où il s'exerçait continuellement, selon qu'il est rap- porté dans les Actes des apôtres. De là vient que dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées œuvres édifiantes. De là vient que saint Paul exhortait si fortement son disciple Timothée à ressusciter dans lui-même, par de saintes œuvres, la grâce qu'il avait reçue, et c'est à quoi l'on ne peut trop exhorter tant de chrétiens faibles et chan- celants. Pour trouver Dieu, il faut le chercher, et pour le chercher, il faut agir.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres, par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Faux prétexte. En quelque désor- dre que nous puissions être, non-seulement il nous reste assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais nous avons à craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et de ses adorables attributs, en faudrait-il davantage pour nous porter à tout le bien qu'on exige de nous? Corneille le centenier en avait-il d'abord une autre? Jésus-Christ disait

AUX Juifs : *Marchez pendant que vous avez la lumière ; et leur foi néanmoins était alors dans son déclin.* Un homme du monde, un pécheur, quoique sa foi soit presque éteinte, a toujours malgré lui certains retours intérieurs, certaines vœux dont il ne tient qu'à lui de profiter. Prière à Dieu.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

SUJET. *Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

C'était une fausse piété que celle des pharisiens, et la nôtre doit être solide et vraie.

DIVISION. Notre piété, pour être solide et vraie, doit être entière, première partie; désintéressée, deuxième partie; intérieure, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Entière, c'est-à-dire qui embrasse les grandes et les petites choses, les préceptes et les conseils. Les pharisiens, selon le reproche que leur en faisait Jésus-Christ, pratiquaient des œuvres de pure perfection, et manquaient aux devoirs capitaux de la justice et de la miséricorde. Abus où tombent encore tant de faux dévots. Un homme est assidu à certains exercices de piété; mais dans les conversations il tient les discours les plus satiriques et déchire impunément la réputation du prochain; ainsi des autres.

Sur quel fondement la sainteté chrétienne est-elle établie? sur l'observation des commandements, comme Jésus-Christ le fit entendre à ce jeune homme de l'Évangile: *Serva mandata.* Nous pouvons donc appliquer ici ce que l'apôtre disait de la charité: tout le reste, sans l'accomplissement des préceptes, n'est rien.

Gardons-nous aussi de donner dans une autre extrémité, qui est de se borner tellement aux obligations de la loi, qu'on néglige toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne. Excès injurieux à Dieu, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. La perfection et par conséquent la vraie piété est cette plénitude de fidélité qui réunit tout, le précepte et le conseil; le précepte par devoir, et le conseil par amour. Voilà ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et ce qu'il a pratiqué.

DEUXIÈME PARTIE. Désintéressée. Deux sortes d'intérêts conduisaient les pharisiens dans leur prétendue piété. Ils voulaient être honorés, et ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Or, cette piété mercenaire et intéressée est également criminelle devant Dieu et odieuse devant les hommes.

Criminelle devant Dieu: car quelle profanation, remarque saint Chrysostôme, et quel sacrilège d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même? c'est servir Dieu pour le monde.

Odieuse devant les hommes: rien de plus à craindre dans la société humaine que l'intérêt mêlé avec la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère est capable de tout: 1° parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de religion qui le trompe lui-même; 2° parce que quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir.

Ne dissimulons point: c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la religion; c'est ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquentes contre nous. Aussi le Fils de Dieu envoyant ses apôtres prêcher son Évangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. Et saint Paul, afin de rendre sa prédication plus efficace, avait bien soin de faire remarquer aux fidèles qu'il ne s'y proposait pour lui-même nul intérêt temporel. Heureuse une âme qui, dans les choses de Dieu cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu!

TROISIÈME PARTIE. Intérieure. La piété des pharisiens n'était qu'une piété superficielle, toute sur le visage et sur les lèvres, mais rien dans le cœur. C'était, selon la figure de Jésus-Christ, des sépulcres blanchis. Qu'est-ce que Dieu attend de l'homme? le cœur. Et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? Dans l'ancienne loi il exigeait de son peuple cette piété intérieure, comme l'Écriture nous le fait connaître: à plus forte raison la demande-t-elle de nous dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité.

Cela supposé, jugeons de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, où que nous y voyons pratiquer. Quel fruit peut-on s'en promettre? Importante leçon pour les ministres de Jésus-Christ sans cesse occupés à des fonctions saintes, mais sans esprit intérieur; et leçon non moins nécessaire à tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. On tombe en deux espèces d'hypocrisies: on trompe le public et on se trompe soi-même. Suivons donc l'avis de l'apôtre: tout ce que nous faisons, faisons-le pour Dieu.

LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

SUJET. *Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés; et rendant des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple.*

Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas.

DIVISION. Dans le mystère de la multiplication des pains et dans le soin que prend Jésus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avaient suivi, il nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé: première partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connaître de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner: deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, savoir, l'attachement, l'excès, la délicatesse.

1. L'attachement, c'est-à-dire une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement et l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jésus-Christ mène le peuple qu'il traîne à sa suite, dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout; et c'est là en effet que ce peuple, bien différent des anciens Juifs, et uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais

combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes dont saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose et ne s'occupant de rien autre chose? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, et combattons cet attachement immodéré, comme saint Augustin nous témoigne lui-même qu'il était sans cesse obligé de le combattre.

2. L'excès. La nature se contente du nécessaire; mais la convoitise cherche le superflu. Jésus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes, dont il se trouvait chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême: mais aujourd'hui, comme dans tous les autres temps, on va bien au delà de cette nécessité. De sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes. Encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, et en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étaient autrefois inconnues!

3. La délicatesse. Jésus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'abbé Rupert, avait fourni aux Israélites dans le désert les mets les plus exquis: *Et pluit super eos volatilia pennata*. Mais ce n'était point par un effet de sa libéralité; c'était plutôt par un châtement de sa justice et pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse; elle donne des forces à la chair pour se révolter et pour secouer le joug. Aussi les saints en ont-ils eu tant d'horreur: et c'est de là que les conditions les plus relevées et les plus aisées sont communément les plus corrompues.

DEUXIÈME PARTIE. Jésus-Christ nous fait encore connaître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner; par où? par la bénédiction des viandes et l'action de grâces, par sa présence adorable, et par les œuvres de charité.

1. Par la bénédiction des viandes et l'action de grâces. Il bénit les pains et rendit grâces à son Père. Il est bien juste que nous nous acquittions de l'un et de l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par là que se faisaient distinguer les premiers fidèles, et saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs le reconnurent dans la fraction du pain et à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'est-il pas étrange que nous jouissions des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu et sans le remercier?

2. Par sa présence adorable. Ce fut en la présence de Jésus-Christ que le peuple prit la nourriture qui lui avait été distribuée. Dieu est présent partout pour tout voir; mais on peut dire qu'il redouble en quelque sorte son attention dans les lieux et dans les rencontres où nous pouvons plus aisément nous échapper, comme dans les repas. C'est donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faisaient exposer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux dieux les tint dans une juste modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il souvent? Jugeons-en par l'exemple de Balthazar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce prince, ses

jugements secrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes.

3. Par les œuvres de charité. Jésus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvaient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissait tous les jours, dans son palais, un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourraient se nourrir. On les laisse périr eux-mêmes, et par là on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Évangile qui fut enseveli dans l'enfer. Pussions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps!

LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

SUJET. *Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants.*

Voilà en peu de paroles le caractère des hypocrites: mais du reste ce n'est point tant de notre hypocrisie propre qu'il s'agit ici que de l'hypocrisie d'autrui.

DIVISION. Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, première partie: au chrétien lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, deuxième partie; et au chrétien ignorant et simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Le libertin mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parce que la vraie piété condamne le libertin et que c'est un reproche de ses désordres, que fait-il? il tâche à se persuader que tout ce qui paraît piété dans le monde n'est que fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte. D'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, et qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manières.

1. Quand il n'y aurait point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en serait pas moins Dieu, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés à le servir; la loi n'en serait pas moins loi, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés de la garder. Nous ne serons pas jugés sur la conduite des autres, mais sur la nôtre. Exemple de David et de Tobie.

2. Quoi qu'en puissent dire les libertins, il y a encore dans tous les états de vraies vertus; et c'est par malignité que les mondains et les impies ne veulent pas les reconnaître.

DEUXIÈME PARTIE. Le chrétien lâche et faible, coupable dans sa faiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches et faibles.

1. Elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. 2. Elle produit en eux un dégoût de

la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. 3. Ils tombent par là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu plutôt que de s'engager à soutenir la persécution. Or ce scandale est très-déraisonnable; et à l'égard d'un chrétien il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs.

1. Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de telle sorte qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie; car il y a certains caractères de vertus qui ne peuvent être suspects.

2. Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie en doive dégoûter un chrétien, c'est ce qui doit au contraire allumer son zèle pour elle et l'exciter à prendre ses intérêts.

3. Au lieu donc de se décourager et de s'abattre, un chrétien doit s'animer, et se souvenir combien il lui sera glorieux et avantageux de combattre et d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice.

TROISIÈME PARTIE. Le chrétien ignorant et simple, inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or, est-on excusable d'avoir ainsi été surpris? non, et pour deux raisons.

1. Jésus-Christ ne nous a rien recommandé davantage dans l'Évangile que de nous garder des surprises d'une fausse piété, et d'y apporter une extrême vigilance. Or, c'est à quoi nous ne pensons point assez.

2. Jésus-Christ nous a donné les règles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était l'attachement et la soumission à l'Église. Du reste, ayons recours à Dieu et demandons-lui qu'il nous découvre ses voies.

LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AUMÔNE.

SUJET. *Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.*

Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, et tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône.

DIVISION. Dans l'établissement de l'aumône, la providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté, première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands désavantages, à en juger selon la nature et selon les vues du monde. 1. Cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche

est dans l'abondance; 2. les misères et les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs et toutes les commodités de la vie; 3. l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est dans l'éclat et dans la grandeur. Or voilà à quoi la Providence a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône.

1. L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre et la subordination dans le monde. Mais du reste Dieu, par le précepte de l'aumône, ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, et par là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul, *Ut fiat æqualitas*. Les riches sont donc comme les économistes de Dieu, et ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or les pauvres font partie de cette maison de Dieu.

2. Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, et nous ne le voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre ni à sa providence; car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager, et il a ajouté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, et comment se justifieront-ils au jugement de Dieu?

3. Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, et puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substitués, dans lesquels il veut que nous le reconnaissons et que nous l'honorions lui-même. De là ces sentiments de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée, et combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes et dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patients et fidèles!

DEUXIÈME PARTIE. Providence de Dieu bienfaisante envers le riche par l'établissement du précepte de l'aumône : comment? parce qu'elle lui donne par là, 1. de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre; 2. de quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde; 3. de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut et contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés.

1. De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre : car dès là que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous.

2. De quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Écriture, de plus satisfaisant auprès de Dieu que l'aumône. C'est pourquoi Daniel donna au roi de Babylone ce conseil si salutaire : *Rachetez vos péchés par vos aumônes*. Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu; il a dans ses richesses mêmes, qui avaient été pour lui l'instrument du péché, la matière de la réparation du péché, il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissants intercesseurs.

3. De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés ; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces grâces efficaces qui les ont retirés de leurs égarements et conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue et toute la mesure convenable.

LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

SUJET. *Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : O si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix !*

C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une âme criminelle, et qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience.

DIVISION. Le remords du péché est une grâce de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, première partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché. En voici les avantages :

1. C'est une grâce ; car c'est un secours que Dieu nous donne pour nous convertir.

2. C'est une grâce intérieure, puisque c'est la voix même de l'Esprit de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur.

3. C'est la première de toutes les grâces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion : c'est par cette grâce prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David et de Caïn.

4. C'est entre les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Ce miracle consiste en ce que c'est le péché même qui donne naissance à cette grâce.

5. C'est de toutes les grâces la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu. Ce n'est point en suppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître et en juge, qui menace et qui répand dans une âme la terreur de ses jugements. Exemple d'Achab.

6. C'est de toutes les grâces la plus constante. Elle nous suit partout, et plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous.

7. C'est la grâce la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché.

8. C'est la grâce la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. L'ange de ténèbres se transforme quelquefois pour nous tromper, en ange de lumière, mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime.

9. Sans cette grâce tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords, *peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante.

10. C'est la grâce la plus convaincante pour disposer

l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, et se trouve forcée de s'accuser elle-même et de se condamner.

11. De là c'est la grâce la plus puissante sur le cœur. Elle le pique et le presse si fortement, que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors renfermés dans une seule grâce ! et n'est-ce pas là que nous devons reconnaître toute la miséricorde de notre Dieu ?

DEUXIÈME PARTIE. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce du remords de la conscience, pour persévérer dans le péché. En voici les divers degrés.

1. Puisque le remords de la conscience est une grâce, résister à ce remords, c'est donc résister à la grâce et au Saint-Esprit.

2. Puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, résister à ce remords, c'est donc tardir à son égard toutes les sources de la divine miséricorde.

3. Puisque le remords de la conscience est une grâce toute miraculeuse, plus devons-nous être coupables dans la résistance que nous y apportons.

4. Comme le remords de la conscience est la grâce la plus digne de la majesté de Dieu et la plus conforme à sa grandeur souveraine, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, et qui emploie tous ses efforts à la repousser. Car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je criminel de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir.

5. Le remords de la conscience est la grâce la plus constante et la plus durable : par conséquent une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable.

6. Le remords de la conscience est la grâce la plus commune et la plus universelle : c'est une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie. Que reste-t-il donc à un pécheur qui se prive de cette dernière espérance ?

7. Le remords de la conscience est la grâce la plus certaine pour un pécheur et la moins sujette à l'illusion ; mais de là saint Bernard conclut que la résistance à ce remords est donc aussi la plus prochaine disposition au désespoir.

8. Affreux désespoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont nous aurons tant éludé les poursuites salutaires. Son remords est maintenant pour nous la grâce la plus convaincante ; mais cette conviction dont nous ne profitons pas, ne servira qu'à mettre devant Dieu le dernier sceau à notre condamnation.

La conclusion, c'est donc d'écouter les remords de notre conscience. Il nous en coûte plus pour y résister, qu'il ne nous en coûterait pour les suivre. Ce que nous avons surtout à craindre, c'est que, par la force de l'habitude et par un juste châtement de Dieu, la conscience ne vint, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement.

LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

SUJET. *Le pharisien se tenant debout faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.*

Voilà l'esprit de l'ambitieux : il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sagement dans son état et de travailler à s'y perfectionner.

DIVISION. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'est pas, première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. On veut être ce qu'on n'est pas, on veut s'élever au-dessus de son état : ambition que les philosophes mêmes et les sages du paganisme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatal pour le salut que ce désir de sa propre élévation. Cinq raisons.

1. Parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde et de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même; c'est la belle leçon que faisait saint Bernard au pape Eugène.

2. Parce qu'en s'élevant, on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, disait Cassiodore, le pouvoir et le devoir sont deux choses inséparables. Être plus que nous n'étions, c'est devoir plus que nous ne devons et à Dieu et aux hommes. Quelles sont, par exemple, dans l'Église, les obligations d'un prêtre? Après cela ne nous étonnons pas que les saints aient fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit; mais ce qui doit nous étonner, c'est que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur.

3. Parce que, pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel. Rien de plus raisonnable que cette règle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur, les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Or, a-t-on soin de s'éprouver soi-même avant que de travailler à son agrandissement, pour voir si l'on a toutes les dispositions convenables, et pour s'appliquer à les acquérir?

4. Parce que bien même qu'on eût du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation c'est s'en rendre indigne : car une des premières qualités requises, c'est l'humilité; et il y a une indécence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui, par leurs intrigues, parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jésus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul; et nous, pécheurs, nous allons au-devant des honneurs du monde, et nous nous les procurons. Cela est-il tolérable; et comment alors pouvons-nous paraître devant un Dieu humilié et anéanti?

5. Parce que le désir de s'élever est une source de dé-

sordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. De là, les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances, et mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siècle, ce désir de s'avancer et de se distinguer.

DEUXIÈME PARTIE. On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité.

1. Parce que la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appelés à cet état que pour en accomplir les devoirs et pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquait à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait; mais parce qu'on ne suit que son caprice et son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions.

2. Parce que ce n'est que par rapport à notre état et à la perfection de notre état que Dieu nous a préparé des grâces. C'est la théologie expresse de saint Paul : et il est d'ailleurs de la foi, que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce.

3. Parce que c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, et que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les saints se sont sanctifiés; voilà la règle que Jésus-Christ même a suivie; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fidèles.

Trois avis importants. 1. De nous défaire du zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. 2. De modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre. 3. De réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état, selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu.

LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

SUJET. *On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.*

Jésus-Christ fait parler un muet : mais souvent nous est-il plus difficile et plus expédient de nous taire.

DIVISION. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux que la médisance : première partie. Entre les péchés, il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses que la médisance : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Point de péché plus lâche ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est souvent servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché.

1. Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou

un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? Il ne vous a point offensé, et vous l'offensez. 2. Le médisant attaque l'honneur d'autrui, et de quelles armes se sert-il? d'une sorte d'armes qui de tout temps a passé pour avoir quelque chose de honteux; ce sont les armes de la langue. 3. Quel temps choisit-il pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de se défendre, et où la personne dont il médit est absente. 4. La médisance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret. Elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier.

2. Point de péché plus odieux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui est amour et charité; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Écriture nous le représente comme un homme terrible et redoutable par les maux infinis qu'il cause partout. Mais, dites-vous, on se plaît à l'entendre. J'en conviens : mais en même temps qu'il plaît et qu'on aime à l'entendre, on le hait et on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, et l'on juge assez qu'on n'en sera pas mieux traité dans l'occasion.

Après cela n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun et si universel? C'a été le vice de tous les temps. C'est encore le vice de tous les états et de toutes les professions.

DEUXIÈME PARTIE. Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un péché contre la justice. Toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit et plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, et cela pour trois raisons.

1. Parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Car il faut le réparer, cet honneur que vous avez ravi à votre frère, et nulle puissance ne vous en peut dispenser. Il faut le réparer d'autant plus nécessairement que c'est un bien plus précieux et plus excellent. Il faut le réparer aux dépens même de votre propre honneur. Or on sait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion.

2. Parce que c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue; mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer? Détail de divers prétextes dont on veut faussement s'autoriser.

3. Parce que c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle cause encore d'autres dommages. Cette jeune personne, par exemple, n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous

avez dit de lui. Or voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui traîne après soi de telles obligations? Et ce qui doit surtout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévère suivent les principes les plus larges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y est intéressée, et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé.

LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

SUJET. *Un samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui; et le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui.*

C'est la charité qu'exerce un samaritain à l'égard d'un juif, et telle est à plus juste titre celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres.

DIVISION. Point d'intérêt propre que nous ne devons faire céder à la charité du prochain, première partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devons respecter pour le bien de la charité, deuxième partie.

Première partie. Point d'intérêt que nous ne devons faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de conserver la charité, et cette maxime est fondée sur quatre preuves.

1. Sur la nature même de la charité en général. Car la charité est une union des cœurs et des volontés. Or l'intérêt propre nous renferme au dedans de nous-mêmes, et par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire, ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette personne parce que Dieu me le commande, mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien. Comme si toute la charité se réduisait à ne point vouloir de mal et à n'en point faire, et qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entier dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur; et parce que rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt et nous y renoncions.

2. Sur les qualités particulières de la charité chrétienne. Toute charité n'est pas charité chrétienne; et le caractère de la charité, telle que Jésus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement. Or il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses intérêts pour nous; et c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnaisse ses disciples, comme en effet on les y reconnaissait autrefois, et comme on ne peut plus présentement les y reconnaître.

3. Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions. Car il y a des occasions où elle nous oblige indispensablement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur

du monde et à notre réputation, de renoncer à nos biens et à nos droits. Morale sur le procès.

4. Sur les désordres qui, sans ce désintéressement, ruinent tous les jours, dans le commerce de la vie, et anéantissent la charité. Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes : mais laissez cet intérêt ; plus que divisions dans les familles, que factions dans les États, que schismes dans l'Église.

DEUXIÈME PARTIE. Point d'intérêt du prochain que nous ne devons respecter pour le bien de la charité : pourquoi ? Trois raisons.

1. Parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous, ou qui y doit être. Or en cette qualité il nous doit donc devenir, non-seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable.

2. Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paraisse en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences. Or c'est par ces conséquences que nous devons l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu.

3. Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité. Or dès là nous sommes inexcusables, si nous venons à le mépriser et si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain est faible, plus devons-nous avoir d'égards pour ne le pas blesser.

LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFSSION.

SUJET. *Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres.*

Ces lépreux guéris, et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés et y être absous.

DIVISION. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché, première partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infallible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu ? 1. de la volonté ou du don de Dieu ; 2. d'elle-même et de son propre fonds.

1. De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or il a voulu et il veut accepter, pour la rémission des péchés, la confession. En quoi Dieu fait surtout paraître deux de ses divins attributs, sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnaissons coupables. Sa bonté, exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché et du repentir de notre cœur.

Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile, eu égard à la grâce que nous obtenons ?

2. D'elle-même et de son propre fonds. Car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1. Elle humilie le pécheur, et par là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, et de ceux qui voudraient ôter cette honte aux pénitents. 2. La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi. 3. Enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous est pénible et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession de péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché. *Omnium peccatorum compendium.* Explication de cette parole.

DEUXIÈME PARTIE. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infallible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports, 1. par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; 2. par rapport au prêtre, qui en est le ministre, 3. par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets.

1. Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence ? C'est une de ces sources de grâces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles grâces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle ? des grâces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces grâces dans son sacrement : et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché, et que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation.

2. Par rapport au prêtre. Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grâce particulière pour la direction des âmes, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance ? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction.

3. Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée, je dois demain ou dans quelques jours paraître au tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-t-on pas ? Les hérétiques ne l'ont que trop

éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession ; mais de quoi ne peut-on pas abuser ? Corrigeons les abus et conservons l'usage de la confession.

LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

SUJET. *Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou ils l'attachera à celui-là et méprisera celui-ci.*

Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde.

DIVISION. Le monde nous distrait ou même nous corrompt. Or les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut : première partie. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui, même absolument, le monde qui le corrompt, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connaître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé, c'est-à-dire qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or, quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses, mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire par l'attention que demandent les affaires du monde.

On dit qu'on est accablé d'occupations ; mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard écrivant là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite où l'on rentre en soi-même.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses : 1. Quittez cette condition ; il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez. 2. D'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification. David, saint Louis. 3. Ces soins, que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissements. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés,

et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseraient tout le loisir que demande le soin de notre âme et de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnaissons notre injustice, et corrigeons-la.

DEUXIÈME PARTIE. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompt, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde ; nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire ; et sans cela ne comptons point sur les grâces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagements qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paraissent convaincantes.

1. De quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déjà dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'âme. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achèvera de vous le faire connaître.

2. Si vous voulez bien examiner ces engagements qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagements nécessaires, mais des engagements de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or de tels engagements doivent-ils vous arrêter ? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien, vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours ? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser.

LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

SUJET. *Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et dit : Ne pleurez point.*

La seule image de la mort nous contriste et nous effraye, mais nous devons combattre ou du moins régler cette crainte.

DIVISION. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité : première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : troisième partie. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent

la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu.

PREMIÈRE PARTIE. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en est plus attaché à la vie présente, et quoi qu'il en dise, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort considérée comme une entière destruction de lui-même. Le juste l'envisage avec consolation, la voyant suivie d'une bienheureuse immortalité.

La condition de l'impie est d'autant plus malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejeter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'a rien là-dessus qui lui paraisse certain, et il est forcé de craindre ce qu'il fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort ; mais, selon la belle maxime de l'apôtre, en la craignant, soutenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job : *Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez, n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort. Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage et de l'incrédulité.

DEUXIÈME PARTIE. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort, parce qu'il est attaché au monde. Ce ne sont point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses et les grands attachés à leurs grandeurs. Qu'il est triste en effet à un homme qui avait établi sa paix et sa félicité dans les biens temporels et dans les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre ! C'est ainsi que le Saint-Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable parce qu'étant attaché aux biens de cette vie il appréhende la mort, mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devait toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devait vivre autant que les anciens patriarches, son attachement lui pourrait être plus pardonnable ; mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde et à y vouloir mettre son repos ? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et dont toutes les vues et tous les projets vont être renversés ! Quelles agitations et quels combats ! Mourons dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet.

TROISIÈME PARTIE. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages même du paganisme ont trouvé ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la reli-

gion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Ces motifs sont : 1. la vue de Jésus-Christ mourant ; 2. l'attente du royaume de Dieu. 3. l'exemple des saints et de tant de justes ; 4. les trésors infinis de grâces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations ! Mais nous ne nous en servons pas.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites ; car je ne sais quelle sera ma destinée éternelle, dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par là ; mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour et de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de saint Augustin, de la mort comme de Dieu même. Dieu est tout à la fois terrible et aimable ; et tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi, quoique d'une part nous devons craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer et la désirer. Sentiments de saint Paul, de David, de saint Jérôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, et occupons-nous volontiers de cette pensée, puisqu'il n'en est point de plus efficace, soit pour nous préserver du péché si nous y sommes exposés, ou pour nous en retirer si nous y sommes tombés.

LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMBITION.

SUJET. *Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places.*

C'est ainsi que l'ambition nous porte toujours à rechercher les premiers rangs et à vouloir partout dominer.

DIVISION. L'ambition aveugle dans ses recherches, première partie, présomptueuse dans ses sentiments, deuxième partie ; odieuse dans ses suites, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. L'ambition aveugle dans ses recherches. Comment cela ? Parce qu'elle se propose dans les honneurs qu'elle recherche, 1. un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix ; 2. une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation.

1. L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur, et elle n'y trouve que des chagrins et des croix. Car pour parvenir à ce fantôme de bonheur où aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures, toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions ; pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état, il faut supporter des retardements capables d'épuiser toute la patience d'un cœur, etc. Or voilà ce que l'ambition cache à l'ambitieux, et qu'il ne reconnaît que trop dans la suite.

2. L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent même sa honte et son humiliation. Grandeur vaine en elle-même : elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel ; vaine dans les moyens de l'acquérir, mille bassesses ; vaine dans sa durée, grandeur mortelle et passagère ; vaine dans les revers

auxquels elle est sujette, chutes et décadences. Or, l'avouement de l'ambitieux est de ne faire à tout cela nulle attention.

DEUXIÈME PARTIE. L'ambition présumptueuse dans ses sentiments. L'ambitieux prétend à tout : 1. il se croit donc capable de tout; 2. il se croit capable de tout, sans s'être auparavant éprouvé soi-même.

1. Il se croit capable de tout. Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux enfants de Zébédée : *Nous le pouvons*. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent plus assurés d'eux-mêmes, et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois.

2. Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même. C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talents, de son naturel. Il aspire même à des dignités, dont la première condition, selon le témoignage de saint Paul, est d'être irrépréhensible. D'où saint Grégoire conclut qu'il faut donc qu'il se juge en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne, qui est de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout.

TROISIÈME PARTIE. L'ambition odieuse dans ses suites. Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles, comme, par exemple, celle des rois; les autres irrégulières, et, pour ainsi dire, artificielles, comme celle de tant d'ambitieux, qui ne s'élèvent que par bragues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables. Pour le mieux comprendre, il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états.

1. Dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'il n'y est pas encore parvenu. Quels ressorts fait-il jouer? A quelles perfidies, à quelles iniquités ne se porte-t-il point, que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins? Or, est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public?

2. Dans l'usage de la grandeur, quand une fois il est arrivé au terme de ses espérances. Quelle fierté, et quelle hauteur! Et c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeur que nous avons d'abord distinguées. La grandeur légitime et naturelle, qui est celle des princes et de ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante, et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre, qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine. Bienheureux les humbles : ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes.

LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

SUJET. *Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ?*

N'examinons point aujourd'hui ce que c'est que le Christ; la foi nous l'apprend assez : mais voyons ce que c'est que le chrétien qui en doit être le fidèle imitateur.

DIVISION. Qu'est-ce qu'un chrétien? Un homme par état séparé du monde, première partie; un homme par état consacré à Dieu, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Un homme par état séparé du monde. Deux choses sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation, du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce, du côté de l'homme. Or, l'une et l'autre n'ont point de caractère plus marqué que celui de la séparation du monde. Voici donc comment nous devons raisonner. La grâce de la vocation au christianisme est une grâce de séparation. Ainsi nous l'a enseigné saint Augustin, après Jésus-Christ et saint Paul. Or, la correspondance à une grâce doit être conforme à cette grâce. Par conséquent la correspondance à la grâce du christianisme doit être une correspondance de séparation, et voilà comment nous sommes chrétiens. De là s'ensuivent trois vérités.

1. Il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Aussi, dès notre baptême, avons-nous renoncé au monde, et les Pères autrefois, pour détourner les fidèles des vains divertissements du siècle et de son luxe, ne leur en appor- taient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient, comme chrétiens, séparés du monde. Ne disons donc plus par une grossière erreur : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde. Mais renversons la proposition, et disons : en qualité de chrétien, je ne suis plus du monde, et il ne m'est plus permis de vivre selon le monde.

2. Plus un homme, dans le christianisme, se sépare du monde, plus il est chrétien; et plus il a de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi? parce que, selon la différence de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, que ceux qui ont le plus aspiré à la perfection du christianisme, se sont retirés dans les cloîtres.

3. Il est impossible qu'une âme chrétienne se convertisse et retourne véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde qu'elle n'a pas encore fait, et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut. C'est le monde qui vous a perdu, vous en convenez : il faut donc pour vous sauver, que vous quittiez le monde. Je ne dis pas précisément le monde en général, mais surtout un certain monde particulier dont vous connaissez le danger par rapport à vous. Si cette séparation vous est douloureuse, vous l'offrez à Dieu comme une satisfaction de vos attachements criminels. Si le monde en parle, vous mépriserez ses discours. Vous vous occuperez de Dieu et des devoirs de votre état.

Mais encore qu'est-ce que cette séparation du monde que demande le christianisme? Séparation intérieure de l'esprit et du cœur, et séparation même extérieure et corporelle. Sans la séparation intérieure de l'esprit et du cœur, l'extérieure ne sert à rien; mais aussi, sans la séparation extérieure, du moins à certains temps, l'intérieure ne se peut bien maintenir. Usage des retraites. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous : séparons-nous-en tandis que cette séparation nous peut être méritée.

toire devant Dieu ; séparons-nous-en afin que Dieu, dans son jugement, ne nous sépare pas de ses élus. Nous trouverons dans la retraite des consolations plus pures et plus sensibles que toutes les fausses joies du siècle.

DEUXIÈME PARTIE. Un homme par état consacré à Dieu. Sur cela trois considérations : 1. l'excellence de la consécration du chrétien ; 2. l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien ; 3. la tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien.

1. L'excellence de la consécration du chrétien. C'est par l'onction du baptême que nous sommes consacrés à Dieu, mais consacrés en différentes manières que l'Écriture et les Pères nous ont marqués. Consacrés comme rois, comme prêtres, comme temples de Dieu, comme enfants de Dieu, comme membres de Dieu.

2. L'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien. Car il faut soutenir tous ces caractères ; et par où, si ce n'est par notre sainteté ? C'est pour cela que l'apôtre n'appela point autrement les premiers fidèles que du nom de saints. C'est dans nous, selon le même apôtre, que doit être édifié le temple de Dieu ; et comment ce temple de Dieu peut-il être édifié dans nous sinon par la sainteté ? Si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, à combien plus forte raison devons-nous travailler à le devenir, puisque nous offrons des victimes beaucoup plus nobles, et l'Agneau même de Dieu ?

3. La tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. Car tout péché dans un chrétien est une espèce de sacrilège, puisque c'est la profanation d'une chose consacrée à Dieu et unie à Dieu. Vérité que saint Paul représentait si fortement aux premiers chrétiens. Rien néanmoins de plus ordinaire dans le christianisme que le péché : la corruption y est générale. Qu'avons-nous donc à craindre ? c'est que Dieu, qui noya le monde entier dans un déluge universel, pour punir les péchés des hommes, ne laisse le flambeau de la foi s'éteindre parmi nous.

LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

SUJET. *Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance, vos péchés vous sont remis.*

C'est ce que Dieu dit encore au pécheur pénitent ; mais un des caractères de la vraie pénitence, c'est la fermeté et la persévérance.

DIVISION. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, première partie ; obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé. Si votre pénitence a été telle que vous la supposez, c'est-à-dire une vraie pénitence, il faut que vous vous soyez engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce. Cette protestation sincère a renfermé une volonté sincère. Or, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, il y retourne tout de nouveau ? Une volonté bien résolue est plus efficace. Ainsi raisonnait saint Bernard, et avant lui Tertullien.

A cela on peut opposer trois choses. Car premièrement ne peut-il pas arriver que la volonté change ? Il faut convenir que ce changement est possible ; mais il faut en même temps ajouter que quand les rechutes sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce soit par un tel changement. En voici la preuve : c'est que dans tout le reste de notre conduite on ne voit point de ces légèretés si surprenantes.

Secondement on dit : nous sommes faibles, et malgré la sincérité de nos résolutions, la violence de nos passions nous entraîne. Il est vrai que nos passions sont de puissants ennemis ; mais si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans sa grâce a été véritable, elle a dû être plus forte que ces ennemis prétendus, et sa propriété la plus essentielle était de les pouvoir surmonter. Or, comment me persuaderai-je qu'elle a eu cette vertu, lorsqu'il ne m'en paraît rien ? Jugez de vous par vous-même. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir ? Or, le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans le péché, doit être encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre vie. Oseriez-vous dire qu'il l'a été. Et ce qui doit être une dernière conviction, c'est que ces mêmes passions auxquelles vous succomez, vous sauriez bien les vaincre et y résister, s'il s'agissait de votre fortune et d'un intérêt temporel.

Mais enfin, dit-on en troisième lieu, nous avons gémi, nous avons formé des regrets et des repentirs, nous avons versé des larmes, et ne sont-ce pas là des actes de pénitence ? Faux principe. Ce sont là, si vous le voulez, des grâces, des désirs de pénitence ; mais ce n'en sont pas toujours les actes. Les Juifs croyaient en Jésus-Christ, et paraissaient s'attacher à lui, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus-Christ, remarque saint Jean, ne se fiait pas pour cela à eux, parce qu'il les connaissait. Ceci pourra troubler bien des consciences ; mais il est bon de les troubler, pour les réveiller de l'assoupissement où elles sont.

DEUXIÈME PARTIE. Rechute dans le péché, obstacle à la vraie pénitence par rapport à l'avenir. Ce n'est pas un obstacle invincible, et quand saint Paul dit qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés des lumières du salut et sont après cela retombés, se relèvent par la pénitence, nous ne devons entendre ce terme d'impossible que d'une impossibilité morale ou d'une extrême difficulté.

Quatre choses rendent la pénitence très-difficile après la rechute. 1. C'est que la rechute éloigne Dieu de nous. Exemple de Samson. Après que Dalila lui eut coupé sa chevelure, il se croyait aussi fort qu'auparavant, mais il ne savait pas, remarque l'Écriture, que le Seigneur s'était retiré de lui. 2. C'est que la rechute fortifie l'inclination que nous avons au mal ; la volonté se pervertit, et l'habitude se forme. 3. C'est que la rechute affaiblit en nous la vertu de la grâce. Les plus grands vérités ne font presque plus d'impression sur l'esprit d'un pécheur. Il les a cent fois entendues, et autant de fois néanmoins il s'est replongé dans ses premières abominations. 4. C'est que la rechute est d'elle-même et de sa nature essentiellement opposée à la grâce de la conversion ; car elle ajoute à la malice du péché l'ingratitude envers Dieu et le mépris : deux caractères que Dieu a le plus en horreur, et les plus capables de l'endurcir à notre égard, comme nous nous sommes endurcis pour lui.

Conclusion qui regarde deux sortes de personnes : 1. que ceux qui, depuis leur pénitence, se sont heureusement soutenus, prennent garde à eux et redoublent encore leur vigilance; 2. que ceux qui sont retombés ne perdent pas toute espérance. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas impossible : parce qu'elle n'est pas impossible, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut faire tous les efforts nécessaires.

LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA
PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

SUMM. *Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.*

Ce qu'il y a de plus intolérable dans les peines de l'enfer, c'est leur éternité.

DIVISION. Voyons comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, première partie; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse. 1. Elle corrige sur le sujet de cette éternité nos erreurs; 2. elle perfectionne nos lumières.

1. Elle corrige nos erreurs. Trois erreurs fausement établies sur la bonté de Dieu, sur la justice de Dieu, et sur la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse; première erreur. C'est parce que Dieu est bon, répond Tertullien, et souverainement bon, qu'il doit haïr souverainement le mal et le punir de même. Mais sans s'arrêter à cette réponse, tenons-nous-en à la foi. La même Écriture, qui nous enseigne que Dieu est souverainement bon, nous enseigne qu'il fera souffrir éternellement les âmes réprouvées. Elle ne peut errer ni dans l'un ni dans l'autre. Donc une peine éternelle dans l'enfer peut s'accorder avec une bonté souveraine dans Dieu. Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant : seconde erreur. On pourrait vous dire que, s'il n'y a pas entre l'éternité malheureuse et le péché une proportion de durée, il y a une proportion de malice d'une part, et de l'autre de satisfaction et de punition. On pourrait encore vous faire observer que pour un crime d'un moment la justice humaine condamne à une prison, à un bannissement perpétuel, et même à la mort, qui est une espèce de peine éternelle. Mais revenons-en toujours à la foi : elle nous apprend deux choses sur lesquelles elle ne nous peut tromper; savoir que Dieu est juste, et que ses vengeances n'ont point de terme. Par conséquent ces deux vérités ne se combattent point, et concourent parfaitement ensemble. Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans les tourments : troisième erreur. C'est la plus frivole, et la foi tout d'un coup la détruit par l'idée qu'elle nous donne de la toute-puissance de Dieu.

2. Elle perfectionne nos lumières; car nous ne manquons pas de raisons pour justifier la conduite de Dieu touchant l'éternité malheureuse. La première est tirée de la volonté du pécheur, qui était, comme l'observent saint Jérôme et saint Augustin, de résister éternellement à

Dieu, si Dieu l'eût laissé vivre éternellement sur la terre. La seconde est prise, selon saint Thomas, de la nature du péché, qui, ne pouvant être réparé par une âme réprouvée, doit subsister toujours et toujours avoir sa peine. La troisième est encore prise de la nature du péché, qui offense une grandeur infinie; d'où saint Augustin et tous les théologiens concluent qu'il mérite donc une peine infinie. Et comme cette peine ne peut être infinie en elle-même et dans son essence, il faut qu'elle le soit dans son éternité. Telles sont sur l'éternité malheureuse les lumières et les productions de l'esprit de l'homme; mais voici comment la foi les perfectionne et les confirme. C'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connaissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais en les abaissant et en les soumettant à l'autorité de la parole de Dieu. C'est alors que, faisant le sacrifice de notre raison, nous pouvons mieux raisonner que jamais. Ces grandes idées de la majesté de Dieu et de la malice de l'homme qui l'offense n'étant plus affaiblies, ni par les préjugés de notre esprit, ni par les passions de notre cœur, font sans obstacle toute leur impression sur nous, et Dieu les seconde encore par sa grâce et par ses communications intérieures. Les plus simples et les plus dociles ont là-dessus les vues les plus claires et les plus relevées. Telle a été la foi des saints, et de tant de saints distingués par l'étendue de leur doctrine et la sublimité de leur génie.

DEUXIÈME PARTIE. Comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. Pour peu que nous nous aimions nous-mêmes d'un amour raisonnable et chrétien, il n'est rien que nous devons plus craindre que cette éternité malheureuse, ni dont nous devons nous préserver avec plus de soin. Or nous ne pouvons l'éviter que par la pratique des œuvres de la foi, c'est-à-dire par l'innocence et la sainteté de notre vie. Par conséquent croire une éternité de peine, c'est un des plus puissants motifs pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Deux qualités particulières de ce motif : c'est 1. le plus universel, 2. le plus sensible.

1. Motif le plus universel. Il serait à souhaiter qu'on ne s'adonnât à ses devoirs et aux exercices du christianisme que par le pur motif de l'amour de Dieu. Mais ce motif, après tout, n'est guère propre que des justes et des parfaits. Au lieu que tous, justes, lâches, pécheurs, sont touchés de la crainte salutaire des redoutables jugements de Dieu et de ses châtiments éternels. Exemples de tant de mondains qui par là ont été convertis, et de saints même que cette pensée de l'éternité a soutenus dans la tentation.

2. Motif le plus sensible. Car ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, c'est la peine et même la seule idée que nous nous en formons. Or si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? L'éternité, dira-t-on, est incompréhensible, et le moyen de craindre ce qu'on ne comprend pas? mais c'est justement ce qui la rend plus terrible. Un mal si grand qu'il est inconcevable, voilà ce qui doit nous saisir de frayeur, et nous faire tout entreprendre pour nous en garantir. Le désordre est qu'on n'y pense point, et l'impiété même va jusqu'à regarder avec mépris un homme qui s'oc-

cupe de cette pensée et qui en paraît touché. Mais, quoi qu'en dise le monde libertin et impie, je la crains, cette affreuse éternité, je la crains souverainement; et plaise au ciel que je la craigne efficacement.

LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

SUJET. *Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.*

Parce que ce maître ne se contenta pas de croire, mais qu'il parla selon sa créance, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, il engagea toute sa maison à croire comme lui. Tel est le zèle que nous devons avoir pour l'honneur de la religion.

DIVISION. Comme chrétiens, nous reconnaissons dans notre religion deux qualités essentielles, la vérité et la sainteté : la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. De là suivent deux conséquences qui doivent faire tout le fond de ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi : première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi. C'est une décision de l'apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Voilà l'hommage qu'ont rendu à la religion les premiers fidèles, et selon le témoignage de Tertullien, rien n'a plus contribué à l'établir et à la répandre dans le monde, que la constance des martyrs à la professer hautement et aux dépens de leur vie.

Cette profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir si rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, à l'Église et à toute la société des fidèles. 1. Responsables à Dieu, qui ne doit pas seulement être honoré par un culte intérieur, mais par un culte visible et extérieur. 2. Responsables à l'Église, qui demande de nous et a droit de demander une confession publique, comme une ratification authentique et solennelle de la promesse faite pour nous dans notre baptême et de l'engagement contracté en notre nom. 3. Responsables à toute la société des fidèles à qui nous refusons l'exemple, et, dans cet exemple, le soutien que nous nous devons les uns aux autres contre le libertinage.

Voilà de puissantes raisons; mais, par la plus criminelle prévarication, au lieu d'honorer notre foi en la professant, nous la déshonorons par nos scandales. Scandales directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion. Scandales indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de négligence, de respect humain en matière de religion. 1. Scandales directs, scandales de libertinage et d'irréligion : railleries des choses saintes, préoccupations contre l'Église, discours et raisonnements sur les articles de la foi, livres contagieux où la foi est artificieusement corrompue, liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées, entretiens où se débitent des maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile. 2. Scandales indirects. Scandales d'indifférence : qu'il s'éleve sur des

points importants quelques contestations, on dit qu'on ne prend point de parti. Scandale de négligence : on ne pratique nul exercice de religion. Scandale de complaisance : on prête l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis dont la foi est très-suspecte. Scandale de respect humain : on n'ose parler pour la religion en présence d'un maître, d'un grand. Soyons avec Dieu de bonne foi : et si nous sommes à lui faisons-le connaître.

DEUXIÈME PARTIE. Notre religion est sainte, donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs. Que notre religion soit sainte, c'est un principe que nous avons déjà établi dans un autre discours. De toutes les qualités qui la relèvent, il n'en est point de plus excellente que sa sainteté; d'où il s'ensuit que ce qui l'honore davantage, c'est ce qui fait plus éclater cette sainteté. Or, rien ne fait plus paraître la sainteté de la religion chrétienne, que la sainte vie des chrétiens : car on ne peut mieux juger de l'arbre que par ses fruits, ni du principe que par ses effets. Ce n'est pas qu'indépendamment de notre vie, elle ne puisse être sainte en elle-même : mais c'est notre bonne vie qui la fait plus paraître sainte. Voilà pourquoi saint Paul et tous les Pères de l'Église ont tant exhorté les fidèles à se rendre irrépréhensibles dans leur conduite. Voilà ce qui a donné aux païens mêmes une si haute estime du christianisme.

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles? C'est que nous avons dégénéré de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Voilà comment nous déshonorons la religion; car quoique dans le fond on ne puisse ni on ne doit rien lui attribuer de tout le mal que nous commettons, puisqu'elle le condamne, il n'est néanmoins que trop ordinaire à ses ennemis d'en prendre occasion de la décrier. Ne peut-on pas dire d'elle dans l'état présent où nous la réduisons, ce qu'on disait de Jérusalem dépeuplée et déserte : *Hæcine est urbs perfecti decoris?* Est-ce là cette religion jadis si florissante et si belle?

Il faut après tout reconnaître qu'il y a encore des âmes fidèles, et des chrétiens réglés et pieux, dont la conduite semble devoir en quelque sorte dédommager et consoler l'Église. Mais qu'est-ce que cette consolation, si nous avons égard à deux choses : 1. à la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi; 2. à l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux désordres dont ils sont témoins? Fasse le ciel que notre zèle se rallume pour l'honneur de notre foi! C'est ainsi que, sans passer les mers, nous pourrions participer au ministère des apôtres. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été régénérés?

LE VINGT ET UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA
PENTECOTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

SUJET. *Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié. Ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice.*

N'attendons pas un traitement moins rigoureux de la part de Dieu, si nous ne pardonnons pas les injures que nous prétendons avoir reçues.

DIVISION. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues; première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, et il l'exige en effet de nous comme maître, comme père, comme modèle, comme juge.

1. Comme maître. Il y a un précepte du pardon des injures; précepte fondé sur les plus solides raisons: mais sans autre raison, l'autorité seule de Dieu nous doit suffire, et voilà d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser tous nos prétextes. Dieu le veut, c'est assez.

2. Comme père et bienfaiteur. Cet homme ne mérite pas que vous lui pardonniez; mais Dieu qui vous le demande, le mérite pour lui, après vous avoir comblé de ses grâces. Ce n'est pas à celui-ci ou à celui-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu qui veut bien se mettre en leur place. Quel avantage pour vous de pouvoir donner à votre Dieu ce témoignage de votre reconnaissance et de votre amour!

3. Comme modèle. Que ne pardonne-t-il point dans tout le monde à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier? Ne peut-il donc pas bien vous dire: *Omne debitum dimisi tibi, nonne oportuit et te misereri?* J'ai pardonné, et je vous ai pardonné; pourquoi ne pardonnez-vous pas comme moi?

4. Comme juge. Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jusques à présent. Hé! bien! voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette rémission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu, en qualité de juge, vous dit: Pardonnez, et je vous pardonnerai moi-même: *Dimittite et dimittemini.* Cette parole est précise et formelle.

DEUXIÈME PARTIE. Si nous refusons au prochain le pardon que Dieu nous ordonne et qu'il exige indispensablement de nous, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes. Car alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières: envers Dieu, envers Jésus-Christ Fils de Dieu, envers le prochain substitué en la place de Dieu, et envers nous-mêmes.

1. Coupables envers Dieu. Nous violons un de ses préceptes les plus essentiels. Or comment pouvons-nous espérer alors qu'il se laisse fléchir en notre faveur? *Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde.*

2. Coupables envers Jésus-Christ Fils de Dieu. Nous

le renouons en quelque manière dès que nous renouons au caractère le plus distinctif du christianisme, qui est le pardon des injures et l'amour des ennemis. Or, par là nous n'obligeons pas ce Dieu sauveur à se tourner contre nous et à nous renoncer; et si Jésus-Christ, notre médiateur, nous renonce, à qui aurons-nous recours?

3. Coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu. Nous lui refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions contre nous. Car Dieu lui a en effet transmis tous ses droits.

4. Coupables envers nous-mêmes. Nous nous démentons nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant: *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Ainsi nous prononçons contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Dieu nous répond alors: *C'est par vous-mêmes que je vous juge.* Parce que vous n'avez pas pardonné, ne comptez point que je vous pardonne. Méditons bien ce funeste arrêt, et prenons sur cela notre parti.

LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA
PENTECOTE.

SUR LA RESTITUTION.

SUJET. *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Nous devons surtout à César, c'est-à-dire au prochain, une juste restitution des biens que nous lui avons enlevés.

DIVISION. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer; première partie. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation; deuxième partie. Donc rien sur quoi nous devions plus trembler et plus nous défier de nous-mêmes, que sur le sujet de la restitution.

PREMIÈRE PARTIE. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer.

1. Facilité de commettre l'injustice et de se trouver chargé du bien d'autrui. Deux raisons qu'en donne saint Chrysostôme: la cupidité qui est en nous, et les occasions fréquentes qui sont hors de nous. La cupidité est insatiable, et veut toujours avoir: de là tant d'artifices qu'elle emploie, tant d'usures, de simonies, de contrats simulés. Ajoutez à cette convoitise les occasions très-fréquentes de la satisfaire. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; un marchand négocie, donne et reçoit; un homme est dans une charge, dans une commission, où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes, et par son crédit peut s'exempter de payer: ainsi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses, on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois, on veut avoir certains manègements de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience.

2. Difficulté de réparer l'injustice commise, et de rendre

un bien dont on se trouve saisi. Où voit-on en effet des gens qui restituent de bonne foi? Quelles peines même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées? Voilà l'un des obstacles les plus invincibles à la conversion de tant de pécheurs. Dès qu'on leur parle de restitution, tous les bons sentiments où ils semblaient être s'évanouissent. D'où vient cela? c'est qu'il n'est rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute.

DEUXIÈME PARTIE. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de réparer le dommage causé au prochain, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation.

1. Impossibilité de restituer, communément fautive et prétendue. On dit, Si je restitue, je ruine ma famille : il vaut mieux ruiner vos enfants que de vous damner et de les vous damner avec vous. On dit, Je dois maintenir mon état : votre premier devoir est de rendre au prochain ce qui lui appartient. On dit, Il ne me restera pas même de quoi vivre : abus, répond saint Augustin; car suivant ce principe, un voleur public pourrait justifier ses larcins. Confiez-vous, en la Providence; elle y pourvoira. On dit, Je me déshonorerai en restituant : il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit, Où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable, et comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province? 1. Concevez un vrai désir de le faire, autant qu'il dépendra de vos joins. 2. Cherchez-en de bonne foi les moyens. 3. Si vous ne pouvez restituer tout, restituez une partie. 4. Consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-même.

2. Impossibilité réelle et absolue du salut sans la restitution. Car la restitution, autant qu'elle dépend de nous, est d'une obligation indispensable. Ni les prêtres n'en peuvent dispenser, ni Dieu même, selon de très-habiles théologiens : mais, soit qu'il le puisse ou qu'il ne le puisse pas, il est certain qu'il ne le veut pas. Sans cela le monde ne serait plus qu'une retraite de voleurs. On me dira que la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu : j'en conviens, mais sans une volonté sincère et efficace de restituer, il ne peut y avoir de vraie contrition. Considérez que ces biens injustement acquis vous abandonneront un jour, mais que les crimes que vous aurez commis en les acquérant ne vous abandonneront jamais. Il faut ou les perdre dès maintenant, ou perdre votre âme éternellement. Que répondrez-vous à Dieu quand vous paraltrez devant lui, et qu'il vous reprochera toutes vos iniquités? Il n'y a qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ses anathèmes.

LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOÛT DE LA COMMUNION.

SUJET. Elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie.

La seule robe de Jésus-Christ guérit cette femme affli-

gée d'une longue infirmité : que ne peut point à plus forte raison pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même par la communion?

DIVISION. Deux sortes de dispositions, ordinaires dans le christianisme, à l'égard de la communion : désir et dégoût. Nous avons besoin d'instruction sur l'un et sur l'autre. Désir de la communion, première partie; dégoût de la communion, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Désir de la communion. 1. Motifs de ce désir. 2. Avantages de ce désir. 3. Règles de ce désir.

1. Motifs de ce désir. Ils se réduisent tous à un motif général où ils sont renfermés; savoir : que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toute chose d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Or c'est la communion qui nous unit réellement et substantiellement à Jésus-Christ. Mais ce désir de la communion peut-il convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché? Oui : car tout exclu qu'il est de la sainte table par son péché, il peut néanmoins désirer d'y être rétabli, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de cette tache. Plus même un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, de la manière que je le viens d'expliquer; parce que plus il est pécheur, plus il est malade et faible, et qu'il doit par conséquent plus désirer ce qui peut le guérir et le fortifier.

2. Avantages de ce désir. 1. C'est la première disposition à la communion, quoique ce ne soit pas une disposition suffisante. Le sacrement de Jésus-Christ est une viande, et une viande ne profite jamais mieux que lorsqu'on la mange avec appétit. Jésus-Christ se tient honoré de ce désir, puisque c'est une marque de l'estime que nous faisons de ce saint aliment qu'il nous offre. 2. C'est le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions. Car voulant communier, et ne voulant pas d'ailleurs communier indignement, je me trouve engagé par là à ne rien négliger de tout ce qui me peut disposer à une bonne communion. Abus de notre siècle : au lieu d'exciter ce désir dans les âmes, on travaille à l'y éteindre, et de là vient que l'usage de la communion est si négligé par la plupart des chrétiens.

3. Règles de ce désir. Il faut que ce soit un désir humble, un désir éclairé ou demandant à l'être, un désir prudent et sage, docile et soumis, en un mot un désir chrétien; et non point un désir présomptueux, aveugle, précipité, volage, opiniâtre et entêté. Dès que ce désir aura les qualités convenables, conservons-le, quoi qu'on puisse nous dire pour l'amortir en nous et nous le faire perdre.

DEUXIÈME PARTIE. Dégoût de la communion. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds. L'un n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtement passager de Dieu, et ce n'est point de quoi il s'agit ici; mais l'autre procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et c'est de cette sorte de dégoût qu'il est question. Voyons-en 1. le principe, 2. les suites funestes, 3. les remèdes.

1. Principe de ce dégoût. C'est le relâchement de la vie. On quitte ses exercices de piété, on ne veut plus tant se faire de violence ni tant veiller sur soi; on s'accoutume à une vie sensuelle et délicate, à une vie dissipée et mon-

daine : on l'aime, et tout ce qui est capable de la troubler devient insupportable. De là donc l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, parce qu'elle demande une autre vie que celle-là. Pourquoi tant de communions? dit-on. On se retire de la sainte table, et l'on se met ainsi plus au large. On parlait et l'on agissait tout autrement à ces temps d'une ferveur chrétienne, où l'on était animé de l'esprit de Dieu.

2. Suites de ce dégoût. Comme le relâchement de la vie porte au dégoût de la communion, le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Car ce dégoût éloigne de la communion; et moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement, et par conséquent plus on se relâche. Voilà comment on a vu des personnes dans les plus saintes sociétés se dérégler; et comment on a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion.

3. Remèdes de ce dégoût. 1. S'appliquer à bien comprendre le principe et les suites malheureuses du dégoût où l'on est tombé, et se faire là-dessus à soi-même d'utiles reproches; 2. ne point suivre le dégoût où l'on se trouve, et agir même contre ce dégoût; 3. se confier à un directeur dont la conduite soit à couvert de tout soupçon, et prendre ses avis; 4. avoir recours à Dieu même, et lui demander instamment qu'il fléchisse notre cœur et l'attire à lui.

LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

SUJET. Ils verront le Fils de l'Homme venir sur les nues avec une grande puissance et dans une grande majesté.

L'Église commence et finit son année évangélique par la peinture du jugement de Dieu, parce qu'il n'y a point de pensée qui puisse plus utilement nous occuper.

DIVISION. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies. Nous nous trompons nous-mêmes et ne voulons point nous connaître, voilà nos erreurs. Nous trompons le public et ne voulons point en être connus; voilà nos hypocrisies. Mais Dieu, avec les lumières de sa vérité, nous détrompera de nos erreurs, et dévoilera nos hypocrisies.

1. Il nous détrompera de nos erreurs, et il nous fera connaître nous-mêmes à nous-mêmes. Connaissance qui nous sera insupportable et qui nous consternerá. Venons au détail. Nous avons deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : erreurs de fait, et erreurs de droit. Erreurs de fait qui nous ôtent la connaissance de nos propres actions; mais Dieu nous les remettra toutes devant les yeux. Combien de péchés qui nous sont présentement inconnus, soit que nous ne les ayons jamais remarqués, soit que nous les ayons oubliés? Si nous les connaissons, combien y a-t-il, dans ces mêmes péchés, de circonstan-

ces, de dépendances, de conséquences, d'effets à quel nous ne faisons nulle attention? Or, rien de tout cela n'échappe à Dieu; et c'est ce qu'il nous retracera avec des caractères si sensibles, que nous le verrons malgré nous dans toute son étendue et dans toute sa difformité. Erreurs de droit qui nous font ignorer nos plus essentielles obligations : mais que fera Dieu? Il renverra tous les faux principes que nous aurons suivis; et ces consciences que nous nous faisons, dont nous nous tenions assurés et sur lesquelles nous nous reposons, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi. Quelle sera notre surprise, et qu'aurons-nous à dire pour notre justification?

2. Il dévoilera nos hypocrisies, et nous fera connaître au monde que nous avons trompé par de spécieux dehors. C'est l'expresse menace qu'il nous fait par son prophète : *Je découvrirai à toute la terre ton opprobre* : c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations. Tel se croirait perdu sans ressource, et serait accablé de honte et de confusion, si ce qu'il cache avec tant de soin venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre : que sera-ce lorsqu'il faudra être connu du monde entier et donné en spectacle à tout l'univers! Soyons présentement de bonne foi avec nous-mêmes, pour travailler à nous bien connaître; et soyons-le avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire connaître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Voilà le meilleur préservatif et le remède le plus certain dont nous puissions user.

DEUXIÈME PARTIE. L'inflexible équité du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements. Trois relâchements lors même que nous semblons nous condamner. Car nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on ait égard à la qualité de nos personnes. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous exigeons qu'on ait pour notre faiblesse ou plutôt pour notre délicatesse, de la condescendance et de la douceur. Or Dieu nous jugera sans nous faire grâce, il nous jugera sans distinguer nos qualités et les employant même contre nous, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il en fera même le sujet principal de son jugement.

1. Il nous jugera sans nous faire grâce : pourquoi? parce que ce sera sa seule justice alors qui agira; et que nous serviront devant lui toutes ces grâces prétendues, que nous aurons extorquées des ministres de Jésus-Christ.

2. Il nous jugera sans distinguer nos qualités, car il n'a acception de personne. Que dis-je! il distinguera les conditions, mais pour juger et pour punir les grands avec plus de sévérité que les autres. Ainsi nous le fait-il entendre dans l'Écriture.

3. Il nous jugera sans consulter notre délicatesse; ou plutôt c'est sur notre délicatesse même qu'il nous jugera, en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, que c'était une délicatesse affectée, une délicatesse outrée, et par conséquent une délicatesse criminelle. Aimons-nous nous-mêmes : mais aimons-nous d'un amour

solide, nous traitant avec toute la sévérité évangélique, afin d'expier nos péchés. Voilà par où nous obtiendrons miséricorde, et comment nous engagerons Dieu à nous traiter avec toute sa bonté paternelle.

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE DE L'AVEUGLE-NÉ.

SUJET ET DIVISION. *Jésus passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance.*

Jésus-Christ guérit cet aveugle; mais les pharisiens, intéressés à rabaisser les œuvres de Fils de Dieu, contestent la vérité de ce miracle. L'aveugle néanmoins d'ailleurs la soutient et en rend hautement témoignage. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens, première partie : et nous apprendrons ensuite du témoignage de l'aveugle, à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. En quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens? Cette passion de l'intérêt propre aveugla les pharisiens, 1. sur la personne de Jésus-Christ, 2. sur ses miracles.

1. Sur la personne de Jésus-Christ. Comme il était opposé aux pharisiens et que son crédit leur donnait de l'ombrage, c'était assez pour le décrier dans leur estime. Ils le traitent de pécheur, et quoi qu'on puisse leur dire, ils le croient tel et le veulent croire, *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Excellente idée de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? l'intérêt qui nous domine. Que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi? Pouvons-nous conserver des sentiments équitables à l'égard de ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous? Qu'un homme soit dans notre parti, son dévouement à nos intérêts lui tient lieu auprès de nous de tout mérite; mais qu'il soit dans un parti contraire, c'est dès lors, selon nous, le dernier des hommes. Plus donc d'équité, quand une fois l'intérêt prévaut; et c'est pour cela même que dans une cause nous avons droit de récuser un juge ou un témoin, s'ils sont convaincus d'y avoir quelque intérêt particulier.

2. Sur les miracles de Jésus-Christ. Quelque éclatant que soit le miracle de cette guérison opérée dans la personne de l'aveugle-né, les pharisiens ne le veulent pas reconnaître; et obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Cet esprit intéressé ne produit-il pas encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement, 1. Sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion. Un libertin ne veut rien croire, parce qu'il trouve, à ne rien croire, de quoi s'affermir dans sa vie déréglée et corrompue. 2. Sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis. Un homme raisonnera très-juste sur une question que vous lui proposerez, tant qu'il n'y sera point personnellement engagé; il vous donnera

même une décision très-sévère. Mais qu'il vienne à y entrevoir quelque intérêt pour lui, il rabattra bien de cette sévérité, et trouvera des raisons pour douter de ce qui lui semblait auparavant indubitable. 3. Sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Pourquoi nous emêtons-nous de mille fausses suppositions, que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi nous appuyons-nous sur un infini de jugements vains et téméraires, c'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit nul exercice de réflexion et de raison.

DEUXIÈME PARTIE. Comment le témoignage de l'aveugle guéri nous apprend à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité. Son témoignage en faveur de Jésus-Christ est quatre qualités. Il fut sincère, pour confondre tous les artifices de la duplicité des pharisiens; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination.

1. **Témoignage sincère.** La sincérité de l'aveugle alla jusqu'à la naïveté, comme on le voit par la seule lecture de l'Évangile, et c'est ce qui déconcertait les pharisiens. Ils eurent beau le questionner et l'interroger : parce que la vérité ne se dément jamais et qu'elle est toujours la même, ils ne purent l'embarrasser ni le faire tomber en aucune contradiction. Que pouvaient-ils donc dire, et que pouvaient-ils faire pour éluder la force d'un témoignage si simple et si fidèle? Voilà ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement des libertins du siècle; voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée et la moins crédule est forcée de reconnaître.

2. **Témoignage généreux.** En vain les pharisiens usent de menaces envers ce pauvre. Ils peuvent intimider ses parents; mais pour lui, il ne craint rien et continue toujours à tenir le même langage. Générosité qui humiliait ces esprits superbes, mais qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la défendre et de l'appuyer.

3. **Témoignage convaincant.** C'est une chose digne d'admiration qu'un pauvre sans étude et sans connaissance raisonnât contre des docteurs d'une manière à leur fermer la bouche. Les plus savants théologiens n'auraient pas fait de réponses plus solides qu'il en fit à tout ce qu'on lui objecta. Telle est la victoire de la foi, et c'est ainsi qu'elle a triomphé et qu'elle triomphe de toute la sagesse du monde.

4. **Témoignage constant.** Il persiste toujours à glorifier son bienfaiteur, et à publier le bienfait qu'il en a reçu. Les pharisiens le chassent enfin avec ignominie de la synagogue; mais il n'en est que plus attaché à Jésus-Christ. Il l'adore comme son Dieu et embrasse sa loi. S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti, par une honteuse et criminelle inconstance, ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession. Nous cérons aux moindres difficultés, et nous laissons notre foi se troubler. La nouveauté nous entraîne, et nous séduit par le vain éclat dont elle se pare. Tenons-nous-en à la foi de Jésus-Christ; tenons-nous-en à son Église, puisque la foi de Jésus-Christ n'est nulle part ailleurs que dans son Église.

SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

SUJET. *Voici la marque à quoi vous reconnaîtrez le Sauveur qui vous est né : c'est que vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche.*

Quel signe pour connaître un Dieu Sauveur ! une étable, une crèche, de pauvres langes ! c'est néanmoins le signe le plus convenable, comme on le verra dans ce discours : *Et hoc vobis signum.*

DIVISION. Signe le plus convenable, parce que c'est le signe le plus naturel et le plus efficace. Le plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né ; première partie. Le plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Signe le plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né. Ce Dieu Sauveur devait faire deux choses : 1. expier le péché ; 2. réformer l'homme pécheur. Or, pour nous marquer qu'il venait accomplir l'un et l'autre, il ne pouvait choisir un signe plus propre que la pauvreté et l'obscurité de sa naissance.

1. Il devait expier le péché et satisfaire à la justice de son Père. Voilà ce qu'il fait dans la crèche, et à quoi lui servent les misères et les humiliations de la crèche. Que nous apprend donc autre chose cet état pauvre, cet état humble, cet état souffrant où il naît, sinon qu'il vient faire pénitence pour nous, et nous apprendre à la faire ? Mystère adorable, et capable d'exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive contrition. Cet enfant Dieu pleure dans sa crèche ; et ses larmes, dit saint Bernard, me causent tout à la fois et de la douleur, et de la honte : de la honte, quand je considère que le Fils unique de Dieu a pleuré mes péchés, et que je ne les pleure pas moi-même ; de la douleur, quand je pense qu'après avoir fait pleurer Jésus-Christ, je lui en donne tous les jours de nouveaux sujets.

2. Il devait réformer l'homme pécheur. Ce qui perdait l'homme et ce qui le perd encore, c'est l'attachement aux honneurs, aux richesses, et aux plaisirs du siècle. Mais que fait Jésus-Christ ? Il vient au monde avec le signe de l'humilité, pour l'opposer à notre ambition ; avec le signe de la pauvreté, pour l'opposer à notre avarice convoitise ; avec le signe de la mortification, pour l'opposer à notre sensualité. Pouvait-il mieux nous faire entendre qu'il est ce Sauveur par excellence qui doit délivrer son peuple de la servitude du péché, et guérir toutes les blessures de notre âme ? Raisonons tant qu'il nous plaira, ce signe de l'humilité d'un Dieu confondra toujours l'orgueil du monde ; ce signe de la pauvreté d'un Dieu confondra toujours l'aveugle cupidité du monde ; ce signe de la mortification d'un Dieu confondra toujours la mollesse du monde.

DEUXIÈME PARTIE. Signe le plus efficace ; puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né. C'est ce qui paraît, 1. dans les pasteurs qui furent appelés à la crèche de Jésus-Christ ; 2. dans les Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ.

1. Dans les pasteurs. C'étaient des simples et des ignorants, c'étaient des pauvres, c'étaient des hommes méprisables selon le monde par leur condition ; mais tout à coup, à la vue de ce signe de la crèche, ces ignorants sont écla-

rés et remplis de la science de Dieu ; ces pauvres commencent à connaître le prix de leur pauvreté et à l'aimer ; ces hommes, si vils et si méprisables selon le monde, deviennent les premiers apôtres de Jésus-Christ, et l'annonceur de toutes parts. C'est ce même signe qui, dans la suite des temps, a encore formé au milieu de l'Église tant de saints pauvres ; et voilà ce qui doit consoler les petits et faire trembler les grands.

2. Dans les Mages. Car si l'exemple des pasteurs doit faire trembler les grands, l'exemple des Mages les doit rassurer. C'étaient des grands du monde, des sages du monde, des riches du monde : mais par la vertu de ce signe, ces grands s'abaissent devant Jésus-Christ ; ces sages se soumettent à la simplicité de la foi ; ces riches se détachent de leurs richesses, et se font au moins pauvres de cœur. Changement d'autant plus miraculeux, que la grandeur du siècle est plus opposée à l'humilité chrétienne, la sagesse du siècle à la docilité chrétienne, et les richesses du siècle à la pauvreté chrétienne. Voilà ce qu'a pu opérer le signe de la crèche, et ce qu'il doit encore opérer dans chacun de nous, si nous voulons que ce soit pour nous un signe de salut.

Compliment au roi.

SUR LA CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST.

SUJET. *Lorsque le huitième jour fut arrivé où l'enfant devait être circoncis, on le nomma Jésus, ainsi que l'ange l'avait marqué avant qu'il eût été conçu dans le sein de Marie, sa mère.*

Pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis pour lui donner le nom de Jésus, c'est-à-dire de Sauveur ? et quel rapport le nom de Sauveur peut-il avoir avec la circoncision du Fils de Dieu ? Importante question qui servira de fond à ce discours.

DIVISION. Il fallait que Jésus-Christ, pour être parfaitement Sauveur, non-seulement en fit lui-même la fonction, mais qu'il nous apprît quelle devait être, pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, notre coopération. Or, dans ce mystère il s'est admirablement acquitté de ces deux devoirs. Il a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision, qui était la circoncision de la chair ; première partie : et il nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle, qui est la circoncision du cœur ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision : car au moment qu'il fut circoncis, 1. il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché ; 2. il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché ; 3. il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché.

1. Au moment qu'il fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché, et par conséquent pour être parfaitement Sauveur : car pour sauver des pécheurs et des coupables, il fallait un juste ; mais un juste, dit saint Augustin, qui pût satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de sa justice, et pour cela même un juste sur qui pût tomber la malédiction

que traîne après soi le péché et le châtement qui lui est dû. Ce juste, c'était Jésus-Christ. Il ne devait pas être pécheur : comme un pécheur, il eût été rejeté de Dieu. Il ne suffisait pas qu'il fût juste : comme juste, il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu. Mais en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt du péché et impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché, ajoute saint Augustin ; c'était qu'il eût la marque du péché. Or, où a-t-il pris la marque du péché ? dans sa circoncision.

2. Au moment qu'il fut circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable qui devait être le remède du péché. La moindre action du Fils de Dieu pouvait suffire pour nous racheter, mais dans l'ordre des decrets divins et de cette rigide satisfaction à laquelle il s'était soumis, il fallait qu'il lui en coûtât du sang, et c'est aujourd'hui qu'il commence à accomplir cette condition. Bien différent des prêtres de Baal, qui, pour honorer leur Dieu, se faisaient de douloureuses incisions, jusqu'à ce qu'ils fussent tout couverts de sang, c'est pour sauver son peuple, que, tout Dieu qu'il est, il endure une sanglante opération.

3. Au moment qu'il fut circoncis, il s'engagea à répandre son sang plus abondamment sur la croix pour la réparation entière du péché. Car, selon saint Paul, tout homme qui se faisait circoncire, se chargeait d'accomplir toute la loi. Or, l'accomplissement de la loi, dit saint Jérôme, par rapport à Jésus-Christ, c'était la mort de Jésus-Christ même ; puisqu'il était la fin de la loi, et qu'il n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte.

Ce n'est donc pas sans raison que le nom de Jésus lui est donné dans ce mystère : et le sang qu'il verse pour nous sauver, nous fait bien voir de quel prix est notre salut, et quelle estime nous en devons faire.

DEUXIÈME PARTIE. Jésus-Christ nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle. Cette nouvelle circoncision est la circoncision du cœur. 1. Il nous en fait une loi ; 2. il nous en explique le précepte ; 3. il nous en facilite l'usage.

1. Il nous propose la circoncision du cœur, et il nous en fait une loi : car il n'abolit l'ancienne circoncision, ou plutôt l'ancienne circoncision ne finit en lui, que parce qu'il établit la nouvelle. Circoncision du cœur, c'est-à-dire retranchement de tous les désirs criminels et de toutes les passions déréglées. Circoncision nécessaire pour le salut, puisque la source de tous nos péchés, ce sont nos désirs et nos passions. Circoncision entière, qui s'étend à tout et qui n'excepte rien : il ne faut qu'une passion pour nous damner.

2. Il nous explique le précepte de cette circoncision nouvelle ; comment ? par son exemple : car dans sa circoncision nous trouvons les quatre passions les plus dominantes et les plus difficiles à vaincre, parfaitement sanctifiées et soumises à Dieu : celle de la liberté, par l'obéissance qu'il rend à une loi qui ne l'obligeait point ; celle de l'intérêt, par le dépouillement et le dénuement où il veut paraître ; celle de l'honneur, par ce caractère ignominieux du péché dont il consent à subir toute la honte ; et celle du plaisir, par cette opération douloureuse qu'il souffre. Voilà surtout les quatre passions que nous devons nous-mêmes déraciner de notre cœur.

3. Il nous facilite l'usage de cette nouvelle circoncision,

par où ? par la vertu même du sang qu'il commence à répandre. Ce sang divin porte avec soi une double grâce : grâce intérieure, qui est celle du Sauveur ; grâce extérieure, qui est celle de l'exemple. Profitions-en, et entrons ainsi dans cette année qui sera peut-être la dernière de notre vie.

SUR L'ÉPIPHANIE.

SUR. Jésus étant né dans Bethléem de Juda, au temps que régnait Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandaient : Où est le roi des Juifs, qui est nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode, ayant appris cela, en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui.

Deux conduites bien différentes des Mages et d'Hérode à l'égard de Jésus-Christ. Les Mages le viennent chercher, mais Hérode conspire contre lui. Tirons de là deux grandes instructions, qui feront la matière de ce discours.

DIVISION. Modèle de la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens, dans la conduite des Mages qui cherchent le Fils de Dieu ; première partie. Idée de l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies, dans la conduite d'Hérode qui persécute le Fils de Dieu ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Modèle de la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens, dans la conduite des Mages qui cherchent le Fils de Dieu. Examinons tous les caractères de leur foi, 1. dans son commencement ; 2. dans son progrès ; 3. dans sa perfection.

1. Dans son commencement. Promptitude à suivre la vocation du ciel ; ce fut le premier effet de la foi des Mages, et le premier trait de cette haute sagesse qui les mit en état de trouver Jésus-Christ. Dès qu'ils virent son étoile, ils partirent pour aller à lui. Ainsi, chercher Dieu de la manière efficace et solide dont le cherche une âme fidèle, ce n'est plus raisonner ni délibérer, c'est exécuter et agir : point de retardement. De plus, courage à surmonter toutes les difficultés ; les Mages quittèrent leur pays, leurs maisons, leurs familles, leurs États ; autre démarche de leur foi naissante, et nouvelle preuve de leur éminente sagesse. Si nous voulons trouver comme eux Jésus-Christ, il faut vaincre comme eux tous les obstacles qui étonnent notre lâcheté et qui nous arrêtent.

2. Dans son progrès. Constance qu'ils témoignent lorsque l'étoile vient à disparaître : leur foi n'en est point troublée ni déconcertée ; ils marchent et ils agissent toujours. C'est en quoi paraît le don de sagesse dont ils sont remplis, et c'est à de pareilles épreuves que Dieu nous met quelquefois après une conversion. Il retire certaines grâces sensibles, et il nous abandonne en quelque sorte à nous-mêmes, afin de nous donner lieu de lui marquer notre constance. Cependant, que font les Mages pour suppléer au défaut de l'étoile ? Ils s'informent, ils ont recours aux prêtres et aux docteurs de la loi : et nous, pour nous éclairer et nous soutenir, en quelque délaissement que nous semblions être, nous avons aussi bien qu'eux, dans l'Église de Dieu, des prêtres et des docteurs à qui nous devons nous adresser. Les Mages nous apprennent quelque chose encore de plus : et quoi ? à chercher Dieu avec un généreux mépris de tous les respects humains. Au milieu de Jérusalem, et en présence même d'Hérode, ils demandent où est le nouveau roi des Juifs.

3. Dans sa perfection. Perfection de leur foi : arrivés à

Bethléem, ils trouvent Jésus-Christ dans une étable et dans une crèche; et, malgré l'état misérable où il est, ils le reconnaissent pour leur souverain. Perfection de leur foi : non contents de l'honorer comme le souverain monarque du monde, ils l'adorent comme leur Dieu. Perfection de leur foi : ils lui font des offrandes mystérieuses qui expriment sa divinité, sa humanité, sa souveraineté; car voilà ce que signifient l'encens, la myrrhe, et l'or qu'ils lui présentent. C'est ainsi que des étrangers vinrent chercher Jésus-Christ dans la Judée, tandis que les Juifs, au milieu de qui il était né, le renouaient : et qui sait si Dieu ne nous enlèvera pas à nous-mêmes le talent de la foi dont nous ne profitons pas, pour le transporter à des infidèles?

DEUXIÈME PARTIE. Idée de l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies, dans la conduite d'Hérode qui persécute Jésus-Christ. Cette fausse sagesse 1. est ennemie de Dieu, voilà son désordre; et 2. Dieu est son ennemi, voilà son malheur. Nous voyons l'un et l'autre dans Hérode.

1. Sagesse ennemie de Dieu, qui l'attaque et qui s'élève contre lui. Que ne fit point Hérode pour perdre Jésus-Christ? Or, tout ce qu'il fit, ce fut une fausse politique qui le lui inspira : et combien y a-t-il encore de ces sages mondains aussi impies qu'Hérode, aussi opposés à Jésus-Christ, aussi intéressés et aussi hypocrites?

2. Sagesse dont Dieu est ennemi, et qu'il réprouve. Que fait de sa part Jésus-Christ naissant pour confondre la politique d'Hérode? 1. Il la trouble : Hérode est combattu de mille soupçons et de mille frayeurs; et rien, ajoute saint Chrysostôme, n'est plus capable de troubler la paix d'un mondain que la pensée d'un Dieu pauvre et humble. 2. Il la rend odieuse : Hérode, en voulant satisfaire son ambition, est devenu l'horreur du genre humain : et qu'y a-t-il encore maintenant de plus odieux qu'un mondain qui sacrifie tout à sa fortune et à son intérêt? 3. Il la rend vaine et inutile : Hérode a beau faire massacrer tous les enfants qui sont aux environs de Bethléem, Jésus-Christ échappe à sa fureur; et le mondain, avec sa prétendue sagesse, a beau vouloir se rendre heureux, il ne l'est jamais. 4. Il la fait même servir malgré elle aux desseins de Dieu : Hérode veut éteindre le nom du nouveau roi d'Israël qui vient de naître; et par les mesures qu'il prend, il contribue, au contraire, à le faire connaître davantage. Combien de fois l'impie a-t-il vu de la sorte, par une secrète disposition de la Providence, retomber sur lui son impiété même? Renouons donc pour jamais à la sagesse du monde, qui est une sagesse réprouvée, et suivons la sainte sagesse de l'Évangile, pour aller à Dieu et pour le trouver.

1^{er} SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

SECRET. Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui pleuraient. Et Jésus se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.

Au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ; c'est ainsi que nous sanctifions aujourd'hui nos larmes, et que nous nous les rendrons salutaires.

DIVISION. Passion de Jésus-Christ causée par le péché, première partie; renouvelée par le péché, deuxième partie;

rendue inutile par le péché, troisième partie. Voilà ce qui mérite toutes nos larmes.

PREMIÈRE PARTIE. Passion de Jésus-Christ causée par le péché : car cette passion est la pénitence publique du péché, et nous devons ici considérer Jésus-Christ comme un Dieu pénitent. Or, la pénitence renferme deux choses, la contrition et la satisfaction. Ainsi, nous allons voir, 1. Jésus-Christ dans le jardin, contrit et ressentant toute l'amertume du péché; 2. Jésus-Christ au Calvaire, expirant et portant sur son corps toute la peine du péché.

1. Jésus-Christ dans le jardin, contrit et ressentant toute l'amertume du péché. C'est là qu'il s'attriste, qu'il est saisi de frayeur, qu'il est accablé d'ennui, qu'il pleure : pourquoi? pour les péchés de tous les hommes, dont son Père l'a chargé, selon la parole du prophète. Est-ce ainsi que nous pleurons nous-mêmes nos péchés? nous les envisageons avec des sentiments tout contraires; ou, si nous en concevons quelque douleur, ce n'est qu'une contrition languissante, une contrition superficielle, une contrition imaginaire, qui nous rend encore plus coupables devant Dieu.

2. Jésus-Christ au Calvaire, expirant et portant sur son corps toute la peine du péché. Cela nous étonne : mais notre erreur est de considérer Jésus-Christ, parce qu'il est en soi infiniment saint et le Saint des saints : et nous ne prenons pas garde qu'il ne parut au Calvaire que comme la victime du péché, et qu'en cet état il n'y avait point de supplice qui ne lui fût dû. Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel prononce contre lui un arrêt de mort. Car, dit saint Pierre, c'est par un ordre exprès de Dieu qu'il a été livré, et les Juifs n'ont été que les exécuteurs de la sentence portée dans le ciel. Dieu ne se contente pas de le frapper; il semble vouloir le réprouver en le délaissant. Ce délaissement est en quelque sorte la peine du dam, qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. Voilà ce que le péché a coûté à un Dieu; mais n'est-ce pas le plus déplorable renversement, que nous, pécheurs, nous nous épargnions, tandis que le juste fait une si sévère pénitence?

DEUXIÈME PARTIE. Passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché. Que voyons-nous dans cette passion? 1. un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples; 2. un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites; 3. un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies; 4. un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant; 5. un Dieu exposé aux insultes, et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs; 6. un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux. Or voilà ce qui se renouvelle tous les jours dans le christianisme.

1. Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples. Combien de chrétiens l'abandonnent de la sorte?

2. Un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites. Ne voit-on pas encore de mauvais prêtres qui le persécutent par une vie scandaleuse? ennemis de Jésus-Christ encore plus dangereux, lorsqu'ils se couvrent du voile de l'hypocrisie.

3. Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies. Comment est-il traité dans les cours des princes, et même des princes chrétiens? comment sa doctrine, ses maximes, et la vertu y sont-elles regardées?

4. Un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant. Combien de fois lui avons-nous préféré nous-mêmes une passion honteuse et un plaisir criminel?

5. Un Dieu exposé aux insultes et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs. N'allons-nous pas l'insulter jusqu'à ses autels, en présence de son sacrement et dans la célébration des divins mystères?

6. Un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux. Ne le crucifions-nous pas par nos péchés?

TROISIÈME PARTIE. Passion de Jésus-Christ rendue inutile par le péché. C'est selon la pensée d'Arnould de Chartres, de quoi il se plaignit sur la croix, en disant à son Père : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ?* Il fut touché de la plus vive douleur à la vue de tant de réprouvés pour qui ses souffrances ne seraient de nul effet.

Encore si le péché nous rendait sa passion seulement inutile : mais au moment qu'elle nous devient inutile, elle nous est préjudiciable ; car c'est un titre de condamnation contre nous. Que faisons-nous donc quand nous consentons à un péché contre lequel notre conscience réclame ? Sans y penser et sans le vouloir expressément, nous prononçons contre nous le même arrêt de mort que les Juifs prononcèrent contre eux-mêmes devant Pilate, lorsqu'ils lui dirent : *Que son sang retombe sur nous.* Entrons dans le sentiment de saint Bernard ; *In me, non super me ;* Ah ! Seigneur, que votre sang tombe dans moi pour me sanctifier, et non sur moi pour me réprouver.

II^e SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Sujet. C'est aujourd'hui le jugement du monde ; c'est maintenant que le prince du monde va être chassé : et quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quel genre de mort il devait mourir.

Le jugement du monde, dans la passion de Jésus-Christ, c'est le mystère que nous avons à considérer.

Division. Jésus-Christ jugé par le monde, première partie. Le monde jugé par Jésus-Christ, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ jugé par le monde :

1. au tribunal de Caïphe, qui fut le tribunal de la passion ;
2. au tribunal d'Hérode, qui fut le tribunal du libertinage ;
3. au tribunal de Pilate, qui fut le tribunal de la politique.

1. Au tribunal de Caïphe, qui fut le tribunal de la passion : pourquoi ? 1. parce que ce fut la passion seule qui présida à ce premier jugement ; car ce furent les ennemis de Jésus-Christ, les pontifes, les scribes, les pharisiens, qui, contre toutes les lois de l'équité, se déclarèrent alors ses juges ; 2. parce que, dans ce premier jugement, on n'observa point d'autres procédures que celles que la passion suggéra ; savoir, la violence, l'imposture, la calomnie ; 3. parce que la passion seule exécuta ce jugement si inique. A peine le grand prêtre a-t-il prononcé que Jésus-Christ est digne de mort, que ses juges mêmes se mettent à l'insulter et à l'outrager. Ils font plus : ils persuadent au peuple de demander à Pilate qu'il délivre Barabbas, plutôt que Jésus-Christ. Tel est encore tous les jours le jugement du monde, jugement de passion.

2. Au tribunal d'Hérode, qui fut le tribunal du libertinage ; car ce fut là que Jésus-Christ fut méprisé, comme il l'est encore présentement de tant d'impies. Quatre caractères de l'impiété. 1. Curiosité : Hérode, homme sans reli-

gion, ayant entendu parler des miracles de Jésus-Christ, voulut lui en voir faire quelqu'un. 2. Ignorance : Jésus-Christ, sans faire aucun des miracles qu'Hérode attendait, en fait d'autres qui sont des miracles d'humilité, de patience, de douceur ; mais Hérode ne les connaît point. 3. Mépris des choses de Dieu : Hérode ne trouvant point dans Jésus-Christ de quoi contenter sa curiosité, il le méprise. 4. Esprit railleur : Hérode, par dérision, fait couvrir Jésus-Christ d'une robe blanche, et le renvoie comme un fou. Idée parfaite du libertinage.

3. Au tribunal de Pilate, qui fut le tribunal de la politique. 1. Politique timide et faible pour les intérêts de Dieu : Pilate devait user d'autorité pour maintenir le bon droit de Jésus-Christ ; mais il n'ose le faire. 2. Politique zélée pour les intérêts du monde ; dès qu'il entend parler de César et du rapport que cette cause pouvait avoir avec la personne de ce prince, il témoigne de l'empressement et de l'ardeur. 3. Politique subtile et artificieuse pour accorder les intérêts de Dieu avec ceux du monde ; il condamne Jésus-Christ à une sanglante flagellation, espérant par là d'une part lui sauver la vie, et d'autre part satisfaire les Juifs. 4. Politique déterminée à tout pour son intérêt propre : pressé par les Juifs qui le menacent de l'empereur, il consent à tout ce qu'ils demandent, et leur abandonne Jésus-Christ. Peinture abrégée, mais bien naturelle, de la politique du siècle.

DEUXIÈME PARTIE. Le monde jugé par Jésus-Christ. Les mêmes signes qui paraltrent au jugement dernier, parurent à la mort de Jésus-Christ. Le ciel s'éclipsa, la terre trembla, les morts ressuscitèrent, pour marquer que le Fils de Dieu, dès ce moment-là même, commençait à juger le monde. C'est aussi pour cela qu'il fut proclamé roi sur la croix : *Jesus Nazarenus rex*, comme il est qualifié de roi dans la description du jugement universel. Et dans ce jugement universel, que ferait-il autre chose que ce qu'il faisait en publiant au monde son Évangile, et en prononçant contre les mondains ces fameux anathèmes ! *Vae vobis ! Malheur à vous !* Or, c'est sur la croix, reprend saint Jérôme, qu'il les a fulminés solennellement et authentiquement, non par ses paroles, mais par son exemple : *Malheur à vous, riches ! malheur à vous qui cherchez votre consolation en ce monde ! etc.*

Trois circonstances essentielles servent de preuve à cette vérité. 1. Au jugement dernier, le signe de la croix paralttra dans le ciel. Or, tout ce qu'elle aura alors de plus terrible et de plus convaincant contre les pécheurs, ne l'a-t-elle pas dès aujourd'hui ? 2. Selon le témoignage de saint Jean, le désespoir des damnés sera de voir le Dieu qu'ils auront outragé et crucifié. Or, dès ce jour, les réprouvés du siècle et les mondains n'ont-ils pas à soutenir cette vue et les remords qu'elle excite dans leurs cœurs ? 3. Ses prophètes nous apprennent que le jour du jugement doit être singulièrement, et par excellence, le jour des vengeances du Seigneur. Or, il est d'ailleurs évident que jamais Dieu n'a bien commencé à se venger que dans la passion de Jésus-Christ, et par la passion de Jésus-Christ. D'où il s'ensuit, selon la parole d'Isaïe, que le jour de la rédemption est le jour de la vengeance, et par conséquent celui du jugement du monde.

Voulez-vous quelques effets particuliers de ce jugement, Les voici. Jésus-Christ meurt en réprouvant les uns, et en sauvant les autres ; en réprouvant Judas, les Juifs, un criminel crucifié à ses côtés, jugement de rigueur ; et, en sauvant un autre criminel pénitent, en convertissant des

Gentils et plusieurs même de ceux qui l'ont crucifié, jugement de faveur. Tâchons à mériter nous-mêmes un jugement favorable.

III^e SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

SUJET. *C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin que, étant morts pour le péché, nous vivions pour la justice.*

Il s'agit de concevoir aujourd'hui combien Dieu a en horreur le péché, et combien nous devons le haïr nous-mêmes.

DIVISION. Le péché a fait mourir Jésus-Christ, première partie; et Jésus-Christ a fait mourir le péché, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Le péché a fait mourir Jésus-Christ. Six sortes de péchés ont contribué à cette mort : l'un qui a conspiré la mort du Fils de Dieu, l'autre qui l'a trahi et vendu, un autre qui l'a accusé, un autre qui l'a abandonné, un autre qui l'a condamné, enfin un dernier qui a exécuté l'arrêt porté contre lui.

1. Le péché qui a conspiré la mort de Jésus-Christ, c'est l'envie des scribes et des pharisiens. Envie, 1. formée en cabale; 2. animée d'une maligne émulation; 3. colorée du prétexte de la piété; 4. violente et emportée jusqu'à la fureur. Tels sont les caractères ordinaires et les désordres de l'envie, surtout à la cour.

2. Le péché qui a trahi et vendu Jésus-Christ, c'est l'avarice de Judas. Avarice, 1. la plus infâme dans son entreprise; 2. la plus aveugle dans son commerce; 3. la plus endurcie dans sa résolution; 4. la plus désespérée dans son issue. Voilà les effets que produit tous les jours dans nous une insatiable convoitise. Combien de gens disent comme Judas et dans le même sens que Judas : *Que voulez-vous me donner ?*

3. Le péché qui a accusé Jésus-Christ, c'est la calomnie des témoins qui déposèrent contre lui. Calomnie, 1. hardie à avancer les plus grossières impostures; 2. faible pour les soutenir; 3. artificieuse pour séduire et corrompre les esprits. Nous ne voudrions pas communément être les auteurs de la calomnie, mais nous autorisons les calomnieux en les faisant parler, en les excitant, en les écoutant avec plaisir, en leur applaudissant; péché très-commun aux grands. Du reste, conduite admirable de Jésus-Christ, qui ne répond rien et qui se tait.

4. Le péché qui a abandonné Jésus-Christ, c'est l'inconstance et la légèreté du peuple juif. Inconstance, 1. la plus subite dans son changement; 2. la plus outrée dans les extrémités à laquelle elle se porte. Les Juifs, six jours après avoir proclamé le Fils de Dieu roi d'Israël, poursuivent sa mort jusqu'à lui préférer un insigne voleur. Voilà le monde, voilà ses légèretés et ses perfidies; voilà nos inconstances criminelles dans le service de Dieu.

5. Le péché qui a condamné Jésus-Christ, c'est la politique de Pilate. Il livre le Fils de Dieu aux Juifs : pourquoi? parce qu'il craint César, dont il est menacé. Rendons aux maîtres qui nous gouvernent tous les hommages qui leur sont dus; mais que ce ne soit jamais aux dépens de Dieu ni de notre conscience.

6. Le péché qui a exécuté l'arrêt porté contre Jésus-Christ, c'est la cruauté de ses bourreaux. Ils le déchirent de coups par une sanglante flagellation, ils le comblent d'opprobres, ils lui mettent sur la tête une couronne d'é-

pines. Examinons bien notre conduite, et nous trouverons que nous avons mille fois ainsi traité ce roi de gloire.

DEUXIÈME PARTIE. Jésus-Christ a fait mourir le péché, 1. dans le corps de l'homme, 2. dans l'esprit de l'homme, 3. dans la volonté de l'homme, 4. dans les passions de l'homme.

1. Dans le corps de l'homme, en nous inspirant, par son exemple, la mortification contre la sensualité et la mollesse. Il n'y a qu'à présenter à un sensuel ce Dieu pénitent dans l'état où Pilate le fit voir aux Juifs, en leur disant : *Voilà l'homme.* A la vue de ce corps meurtri et ensanglanté, qui ne se confondra pas de ses délicatesses?

2. Dans l'esprit de l'homme, en nous inspirant, par son exemple, l'humilité contre l'orgueil. Il veut être rassasié, comme dit le prophète, d'outrages et d'affronts. Après cela, un chrétien peut-il chercher à s'élever?

3. Dans la volonté de l'homme, en nous inspirant, par son exemple, la soumission contre l'amour de l'indépendance. C'est par obéissance à son Père qu'il meurt : car, dit saint Paul, *il s'est fait obéissant jusqu'à la mort.* D'où nous apprenons deux choses : 1. la nécessité de l'obéissance, puisque c'est par elle que s'accomplit aujourd'hui notre salut; 2. la mesure de l'obéissance, qui doit s'étendre à tout, puisque un Dieu obéit jusqu'à donner sa vie et à mourir sur une croix.

4. Dans les passions de l'homme, surtout dans la plus violente de toutes, qui est la vengeance, en nous apprenant, par son exemple, à pardonner : il prie pour ses bourreaux. N'a-t-il donc pas bien droit de nous faire cette loi : *Aimez vos ennemis.*

Voilà le péché détruit : mais, hélas ! combien de fois l'avons-nous ressuscité, et combien de fois allons-nous faire revivre? Le péché est l'ennemi de Dieu, c'est mon propre ennemi, cela ne suffit-il pas pour me le faire détester?

I^{er} SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

SUJET. *L'ange dit aux femmes : Ne craignez point, vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié : il est ressuscité, il n'est plus ici ; voici le lieu où on l'avait mis.*

Sainte et merveilleuse résurrection, qui doit servir de fondement à la foi et à l'espérance chrétiennes.

DIVISION. Le Fils de Dieu, dit saint Augustin, nous présente tout à la fois, dans sa résurrection, et un grand miracle, et un grand exemple. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité; c'est par là qu'il confirme notre foi : première partie. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future; c'est par là qu'il a notre espérance : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité. Pourquoi la révélation de la divinité de Jésus-Christ était-elle surtout attachée à sa résurrection? 1. parce que sa résurrection était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux Juifs pour leur faire connaître sa divinité; 2. parce que cette preuve était en effet la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité; 3. parce que, de tous les miracles de Jésus-Christ faits par la vertu de sa divinité, il n'y en a point eu de si avéré que la résurrection de son corps; 4. parce que c'est celui de tous qui a le plus

servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Évangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ, et de confesser sa divinité.

1. La résurrection de Jésus-Christ était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux Juifs pour leur faire connaître sa divinité. Car, pendant sa vie, il leur avait toujours donné cette preuve préférablement à toute autre : marque évidente, dit saint Chrysostôme, que, dans le dessein de Dieu, la résurrection de Jésus-Christ avait été ordonnée comme le signe de sa filiation divine. De là dépendait la foi de tout le reste : qu'enussent dit les Juifs et ses propres disciples, s'il ne fût pas ressuscité, après avoir prédit tant de fois qu'il ressusciterait ?

2. La résurrection de Jésus-Christ était en effet la preuve la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité ; car quel miracle, que de se ressusciter soi-même ?

3. La résurrection de Jésus-Christ est, de tous les miracles, le plus avéré. Les Juifs mêmes contribuèrent à le confirmer, en demandant à Pilate qu'il mit des gardes autour du sépulcre ; car on ne peut pas dire que ses disciples aient enlevé son corps : les gardes l'auraient-ils permis ? De plus, à quel dessein ses disciples auraient-ils enlevé son corps, et pourquoi se seraient-ils tant intéressés pour un homme dont ils eussent reconnu l'imposture, si tout ce qu'il leur avait dit de sa résurrection se fût trouvé faux ?

4. La résurrection de Jésus-Christ est, de tous les miracles, celui qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Évangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ et de confesser sa divinité. Avec quel zèle les apôtres ont-ils publié par toute la terre cette résurrection du Fils de Dieu, et qui ne sait pas quel a été le succès de leur prédication ? Disons donc à Jésus-Christ, comme saint Thomas : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu. Servons-nous de la foi de sa résurrection et de sa divinité pour vaincre le monde : car, disait saint Jean : Quel est celui qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est Dieu ?*

DEUXIÈME PARTIE. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future. Nous trouvons tout à la fois dans cette résurrection, 1. le principe, 2. le motif, 3. le modèle de la nôtre.

1. Le principe par où Dieu peut nous ressusciter : car la résurrection miraculeuse de Jésus-Christ est l'effet d'une force souveraine et toute-puissante. Or, s'il a pu, par sa toute-puissance, se ressusciter lui-même, pourquoi ne pourra-t-il pas nous ressusciter ? Ainsi raisonnaient saint Paul et le saint homme Job.

2. Le motif qui engage Dieu à nous ressusciter : car il est naturel que les membres soient unis au chef, et quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite, qu'il doit ressusciter ses membres avec lui ? Or, notre chef, c'est Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres de Jésus-Christ.

3. Le modèle sur lequel Dieu veut nous ressusciter. Car, selon le témoignage de saint Paul, quand Dieu ressuscitera nos corps, ce sera pour les conformer au divin exemplaire qui nous est proposé dans la résurrection de Jésus-Christ, en sorte que nous aurons, pour ainsi parler, la même incorruptibilité, la même impassibilité, la même immortalité, la même clarté, etc.

Les grandes vérités ! Malheur au libertin qui ne les croit pas, malheur au chrétien qui les croit, et qui vit comme

s'il ne les croyait pas ! mais heureux le fidèle qui, non content de les croire, en fait la règle de sa vie et en tire de puissants motifs pour animer sa ferveur !

Compliment au roi.

POUR LE LUNDI DE PAQUES.

IP SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Sujet. Tandis qu'ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus se joignit à eux, et marcha avec eux ; mais ils avaient un voile sur les yeux pour ne le pas connaître.

Ces disciples, dont il est parlé dans l'Évangile, manquaient de foi en Jésus-Christ et d'amour pour Jésus-Christ. Or, c'est pour leur inspirer l'un et l'autre qu'il les rend témoins de sa résurrection.

DIVISION. Résurrection de Jésus-Christ, motif puissant pour croire sa divinité ; première partie. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité ; deuxième partie.

La première partie de ce sermon est la même que celle du sermon précédent.

DEUXIÈME PARTIE. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité : pourquoi ? 1. parce que c'est pour nous qu'il est ressuscité ; 2. parce que, dans le triomphe même de sa résurrection, il a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour pour nous, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion ; 3. parce qu'en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais d'un amour pur et tout spirituel.

1. C'est pour nous que Jésus-Christ est ressuscité : ainsi nous l'enseigne l'apôtre : *Resurrexit propter justificationem nostram*. En effet, il n'est ressuscité qu'afin de nous ressusciter avec lui, et de ressusciter lui-même dans nous. Dieu donc, dans sa résurrection, nous le donne une seconde fois comme il nous le donna dans sa naissance en qualité de sauveur, en qualité de pasteur, en qualité de docteur et de maître : en qualité de sauveur, puisque, dans sa résurrection, il mit le sceau à tout ce qu'il avait fait et à tout ce qu'il avait souffert pour notre salut ; en qualité de pasteur, puisque son premier soin, après sa résurrection, fut de ramasser son troupeau, que l'infidélité avait dissipé ; en qualité de docteur et de maître, puisque tout le temps qu'il demeura sur la terre depuis qu'il fut ressuscité, il l'employa à instruire ses disciples. Or, que doit nous inspirer tout cela ? un zèle ardent et un amour tendre pour cet Homme-Dieu.

2. Dans sa résurrection, Jésus-Christ a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour pour nous, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion ; par où il nous fait entendre que, dans le séjour même de sa gloire, il ne veut point nous oublier, mais qu'il veut nous servir d'avocat auprès de son Père. Nous ne devons donc jamais l'oublier nous-mêmes.

3. Jésus-Christ, en ressuscitant glorieux, a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais d'un amour pur et tout spirituel.

Il l'a rendue impassible et immortelle; il l'a revêtue de toute la splendeur que répand sur elle sa divinité.

Concluons avec saint Paul : *Que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus soit anathème.* Aimons-le, non pas toujours d'un amour sensible, mais d'un amour solide. Or, est-ce l'aimer de la sorte, que de vivre comme nous vivons ?

SUR L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

SUJET. *Après qu'il eut parlé de la sorte, il fut élevé à leur vue vers le ciel.*

Jésus-Christ, dans son ascension, nous fait connaître à quelle gloire nous sommes appelés, et la vue de cette gloire doit exciter toute notre ferveur.

DIVISION. Pour arriver à la même gloire que Jésus-Christ, il faut la mériter comme Jésus-Christ; première partie : pour la mériter comme Jésus-Christ, il faut souffrir comme Jésus-Christ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Pour arriver à la même gloire que Jésus-Christ, il faut la mériter; car il n'y est parvenu lui-même que par la voie du mérite. Ainsi, 1. on n'obtient cette gloire qu'en la méritant; 2. mais aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir.

1. On ne l'a point qu'on ne la mérite, on ne l'a que parce qu'on la mérite, et on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. 1. On ne l'a point, dis-je, qu'on ne la mérite : tel est l'ordre de Dieu; et c'est un article de notre foi. Fausse doctrine de Calvin, qui a voulu combattre ce point. 2. On ne l'a que parce qu'on la mérite : tellement qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. La raison est que, suivant les décrets de la Providence, cette gloire ne doit être donnée aux hommes que selon les lois d'une justice rigoureuse. Il n'en est pas ainsi des récompenses du monde. 3. Enfin, l'on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. Si l'un est plus récompensé dans le ciel que l'autre, ce n'est que parce qu'il a acquis plus de mérites que l'autre. Il en va tout autrement dans le monde. On voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants.

2. D'ailleurs aussi est-on sûr de ne mériter jamais la gloire du ciel sans l'obtenir. On mérite souvent les récompenses du monde sans les avoir : outre le mérite, il faut des patrons; on est exposé à l'envie, à l'intrigue, à la cabale, aux caprices et aux préjugés d'un maître. Mais rien de tout cela avec Dieu. Quoi que je fasse, si c'est pour lui que je le fais, il m'en tiendra compte. Quel est donc notre aveuglement de mener une vie si inutile ! *Enfants des hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ?* Vous êtes si ardents pour des biens périssables, jusqu'à quand négligerez-vous des biens éternels ?

DEUXIÈME PARTIE. Pour mériter la même gloire que Jésus-Christ, il faut souffrir comme Jésus-Christ : 1. on ne va à la gloire du ciel que par les souffrances; 2. mais toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire.

1. On ne va à la gloire du ciel que par les souffrances : Jésus-Christ n'y est point autrement arrivé : car *il a fallu que le Christ souffrit, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire.* Or, s'il l'a fallu pour le Christ, ne le faut-il pas pour nous ? C'est pourquoi les saints se glorifiaient et se félicitaient eux-mêmes de leurs souffrances : et c'est cela

même qui leur a donné, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre. Enfin, c'est dans cette vue que le Fils de Dieu a prononcé ces anathèmes : *Malheur à vous, riches ! malheur à vous qui goûtez les douceurs de la vie !* et qu'au contraire il a dit : *Bienheureux les pauvres ! bienheureux ceux qui pleurent !* Cependant on veut avoir en ce monde toutes ses aises; et l'on écarte, autant qu'il est possible, tout ce qui fait de la peine et qui mortifie.

2. Toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire du ciel. Il faut que ce soient des souffrances pour la justice et pour Dieu, des souffrances sanctifiées par notre soumission à la volonté de Dieu. Sans cela, c'est souffrir comme les démons; c'est aller à la perdition et à la mort, par où les justes et les vrais chrétiens vont au salut et à la vie. Car les souffrances, selon l'usage qu'on en fait, mènent à l'une ou à l'autre. Que ne souffre-t-on pas tous les jours pour le monde ? mais on ne veut rien souffrir pour Dieu. Ayons sans cesse, pour nous animer, Jésus-Christ devant les yeux, et la gloire dont il va prendre possession.

POUR LA FÊTE DE LA PENTECÔTE.

SUJET. *Ils furent tous remplis du Saint-Esprit.*

Il est important de connaître quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis comme aux apôtres, et quels effets il doit opérer en nous.

DIVISION. Esprit de vérité qui nous éclaire, première partie; esprit de sainteté qui nous purifie, deuxième partie; esprit de force qui nous anime, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Esprit de vérité qui nous éclaire. Pouvoir 1. enseigner sans exception toute vérité; 2. l'enseigner sans distinction à toutes sortes de sujets; 3. l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu.

1. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit de nous enseigner toute vérité : car il y a des vérités que la chair et le sang ne révèlent point, des vérités qui semblent choquer la raison humaine, des vérités gênantes, humiliantes, mortifiantes. Si donc un homme en est persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur qui agit en lui; et cet esprit supérieur, c'est l'Esprit de Dieu.

2. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité à toutes sortes de sujets. Donnez au plus habile docteur certains esprits grossiers à instruire : avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Mais quand l'Esprit de Dieu s'en rend le maître, comme c'est lui qui les a formés, il les élève à tout ce qu'il veut.

3. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité en toutes manières; c'est-à-dire dans un instant, sans qu'il en coûte ni étude, ni travail, et jusqu'à déterminer les hommes à mourir pour la défense des vérités qui leur ont été révélées.

Or voilà ce que fait le Saint-Esprit dans les apôtres. Il leur enseigne les vérités les plus dures en apparence et les plus contraires aux sens et à la nature. Il les leur enseigne sans nulle disposition de leur part, puisque c'étaient des hommes à qui Jésus-Christ lui-même avait reproché leur aveuglement et leur lenteur à comprendre et à croire. Il les leur enseigne dans un moment, et jusqu'à les résoudre à souffrir le martyre. On a vu dans la suite ces mêmes ef-

sets du Saint-Esprit en des millions de fidèles. Mais qu'a fait le démon? il a opposé à cet Esprit de vérité, l'esprit du monde, qui est un esprit de mensonge, et c'est cet esprit du monde qui conduit tout. Car à nous voir agir, peut-on dire que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous dirige, et que nous soyons bien convaincus des vérités qu'il est venu nous apprendre?

DEUXIÈME PARTIE. Esprit de sainteté qui nous purifie. C'est pour cela que le Fils de Dieu en parlait à ses disciples comme d'un baptême : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto*. Voyons, 1. l'excellence, 2. les obligations de ce baptême.

1. Excellence de ce baptême. Ce fut comme un baptême de feu; et ce baptême de feu alla jusqu'à purifier les cœurs des apôtres, d'un certain genre d'attache qu'ils avaient eu, et qu'ils conservaient pour Jésus-Christ même. Car s'attachant à Jésus-Christ, dit saint Augustin, ils ne l'envisageaient point encore avec des yeux assez purs, et ils le considéraient trop selon l'humanité et selon la chair. Voilà pourquoi le Sauveur du monde leur disait : *Si je ne m'en vais, l'Esprit consolateur ne viendra point dans vous*. Jugeons de là ce que nous devons penser, non-seulement de ces attaches grossières qui portent évidemment le crime avec elles; mais de bien d'autres attaches innocentes, à ce qu'il paraît, honnêtes et même saintes, mais dont l'Esprit de Dieu nous ferait voir le danger si nous voulions nous rendre attentifs à sa voix.

2. Obligations de ce baptême. C'est de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions. Voilà le miracle que nous devons demander au Saint-Esprit, et c'est pour nous purifier de la sorte qu'il se répandra sur nous.

TROISIÈME PARTIE. Esprit de force qui nous anime. Nous en avons un exemple bien sensible dans les apôtres. L'esprit de force dont ils sont remplis, leur inspire un zèle 1. qui les fait parler hautement et se déclarer; 2. qui les encourage à tout entreprendre; 3. qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

1. Zèle qui les fait parler hautement et se déclarer. Ils s'étaient tenus renfermés dans le cénacle; mais tout à coup ils en sortent, et rendent un témoignage public à Jésus-Christ.

2. Zèle qui les encourage à tout entreprendre. Ils se proposent la conversion du monde entier, et ils en viennent à bout.

3. Zèle qui les rend capables de tout souffrir. Persécutions, contradictions, opprobres, rien ne les arrête. Ils méprisent les tourments et la mort.

C'est par cette force chrétienne que nous pourrions connaître si nous avons reçu nous-mêmes le Saint-Esprit.

Compliment à la reine d'Angleterre.

SUR LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

SUJET. *Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*

Voilà, en trois paroles, le sommaire de notre foi. C'est à Dieu à nous éclairer, pour pouvoir parler dignement de ce grand mystère et en tirer de salutaires instructions.

DIVISION. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi qu'une créature puisse rendre à Dieu; première partie : croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu; deuxième partie : croire un Dieu

en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité, qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu. Je ne puis me former de Dieu une plus haute idée que quand je reconnais qu'il est incompréhensible. Or, dans quel mystère Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme? n'est-ce pas dans la Trinité? D'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

Que fais-je quand je crois un Dieu en trois personnes? Je lui fais un sacrifice de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison; et comment le fais-je? de la manière la plus excellente et la plus héroïque; et en quoi consiste-t-il? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée avant que Dieu me l'ait révélé : et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge ni l'examiner; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison.

Telle est notre foi. Nous la professons de bouche, nous disons assez que nous serions prêts à mourir pour la défendre : mais il ne s'agit point présentement de mourir pour la foi; il s'agit de la soutenir et l'honorer par l'innocence et la pureté de nos mœurs. Souvenons-nous que nous adorons une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté.

DEUXIÈME PARTIE. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. Quand on nous instruit au christianisme par où commence-t-on? Par ce qu'il y a de plus élevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Pourquoi s'attache-t-on d'abord à cet article? Parce que c'est le fondement de toute notre espérance; car je ne puis être sauvé sans la foi d'un Dieu en trois personnes : comme cette foi demande un plus grand effort de notre part, aussi la profession que nous en faisons est-elle d'un plus grand mérite; et Dieu nous dit alors ce qu'il dit à Abraham : *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum*. De là vient que cette formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes, Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte et si vénérable dans notre religion. De là vient que nous la mettons à la tête de toutes nos actions, afin qu'elle les sanctifie et qu'elle les rende méritoires. Pratique qui nous est venue des apôtres, et que l'Église observe solennellement dans tous ses divins offices. Si nous l'avions jusqu'à présent observée nous-mêmes dans le même esprit et avec la même piété que l'Église, combien de mérites aurions nous acquis devant Dieu?

Quand à l'heure de notre mort le prêtre priera pour nous, quels noms emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et quand, s'adressant à Dieu, il lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il? De celle-ci : *Quoiqu'il ait péché, Seigneur, il a confessé votre auguste trinité.*

TROISIÈME PARTIE. Croire un Dieu en trois personnes,

c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit nous unir en Dieu et selon Dieu. 1. La foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous; 2. le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Évangile.

1. La foi de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle. Ainsi l'enseigne saint Paul : Puisque vous n'avez tous qu'un même Dieu, disait-il aux premiers fidèles, que vous n'avez tous qu'une même foi, que vous n'avez tous qu'un même baptême, et que vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Église, n'est-il pas juste que vous n'ayez tous qu'un même esprit? Au nom de qui avez-vous été baptisés, ajoutait le même apôtre, pour arrêter certaines discordes? n'est-ce pas au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et cette unité de religion ne doit-elle pas former entre vous l'union des cœurs? Ainsi l'ont compris les hérétiques mêmes : dès là qu'ils font secte et qu'ils composent une Église prétendue, ils commencent à s'entraider.

2. Le mystère de la Trinité est le grand modèle de notre charité. Que demandait Jésus-Christ à son Père pour ses disciples? Qu'ils ne fussent qu'un entre eux, comme le Père et le Fils, dans l'auguste Trinité, ne sont qu'un. Dans cette Trinité adorable, point d'intérêts différents, point de sentiments opposés : point de volontés contraires. Nous formons-nous sur ce modèle?

SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

SUET. Ma chair est vraiment une viande.

Une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conserver la grâce, c'est ce qui en fait l'excellence. Telle est la chair du Fils de Dieu.

DIVISION. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Église dans le saint sacrement de l'Autel; première partie : la gloire de l'Église, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Église dans le saint sacrement de l'Autel. Il était juste que Jésus-Christ travaillât à honorer sa chair, et deux raisons l'y obligeaient : 1. l'honneur qu'il avait fait à cette chair de contracter avec elle une alliance si étroite dans son incarnation; 2. les humiliations extrêmes à quoi il l'avait réduite dans sa passion. Or, c'est dans la divine eucharistie qu'il l'élève jusqu'à être l'aliment de nos âmes; et que, toute matérielle qu'elle est, il lui donne la vertu de vivifier nos esprits.

Après cela faut-il s'étonner que Jésus-Christ nous ait proposé son corps à adorer dans nos temples? car nous l'y adorons, disent saint Ambroise et saint Augustin : deux témoignages bien puissants contre les hérétiques. C'est pour cela même aussi que l'Église a institué cette fête, que nous célébrons à l'honneur du corps de Jésus-Christ.

Mais pourquoi cette cérémonie, de porter en pompe le corps du Fils de Dieu? C'est 1. en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang; 2. en action de grâce de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades; 3. pour lui faire une réparation authentique des opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné

de tribunal en tribunal; 4. pour lui faire honneur, dit le cardinal du Perron, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie dans le sacrement de son corps; 5. pour lui faire comme une amende honorable de tant d'outrages qu'il a reçus et qu'il reçoit sans cesse, des mauvais chrétiens, dans l'eucharistie. Quelle doit donc être, pendant cette octave, l'occupation d'une âme fidèle? d'entrer dans les sentiments de l'Église, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur.

DEUXIÈME PARTIE. La gloire de l'Église, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Autel. Car c'est par là, 1. qu'elle est honorée de la prés encérèelle d'un Dieu : 2. qu'elle est honorée de ses entretiens et de sa familiarité la plus intime; 3. qu'elle est même honorée de l'union la plus parfaite avec lui, puisque ce Dieu-homme, par le moyen de son sacrement, s'unit aux fidèles, qui sont les membres de l'Église, et vient demeurer en eux : tellement que dans la pensée des Pères, l'eucharistie est pour nous comme une extension du mystère de l'incarnation; 4. qu'elle est enfin nourrie de son corps et de son sang adorable.

De tout ceci nous devons remporter deux sentiments : 1. de respect et de vénération pour l'Église; 2. de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Église; car pouvons-nous l'honorer assez après que Jésus-Christ l'a tant honorée? Cependant c'est nous-mêmes tous les jours qui la déshonorons. Zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps, puisque en vertu de la communion, ils deviennent les sanctuaires vivants et les membres de Jésus-Christ même. Quelle indignité donc et quelle horreur, de les profaner par des excès honteux!

SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

SUET. Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus qu'on appelle Christ.

Voilà le plus bel éloge de Marie; voilà ce qui rend sa conception non-seulement si glorieuse, mais si sainte. L'Église prétend honorer aujourd'hui la grâce qui la sanctifia dès le moment qu'elle fut conçue, et c'est de là que nous devons tirer de solides instructions pour nous.

DIVISION. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : première partie. Marie sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême : deuxième partie. Marie fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. Tous les autres avantages que pouvait avoir Marie dans sa conception, n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grâce, et Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima, que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de la grâce. De là comprenons, 1. quel est le fond de notre misère, d'avoir été conçus hors de la grâce, 2. quels en sont les effets, puisque par là nous nous

trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine.

Ce n'est pas assez ; mais 1. le comble de notre misère, c'est que, tout humiliante qu'elle est, elle ne nous humilie pas ; 2. l'excès de notre misère, c'est que, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas ; 3. le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter et nous en glorifier ; 4. l'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu ; 5. la malignité de notre misère, c'est que le péché où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu et tout ce que nous avons reçu de Dieu ; 6. l'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix ; 7. l'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'outre le péché de nos premiers parents, qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels, pires que celui-là, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse.

DEUXIÈME PARTIE. Marie sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême. Cette grâce que reçut Marie dans sa conception, 1. sanctifia sa personne ; 2. releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui par là même la disposa à être la mère de Dieu, en la rendant digne de Dieu ; grâce qui releva le mérite de toutes les actions de Marie, puisque la mère de Dieu, dans tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son prix et sa valeur de cette première grâce.

Ainsi, par proportion, la grâce de notre baptême 1. sanctifie nos personnes, 2. répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. Elle sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car en vertu de cette grâce, nous devenons les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ ; et toutes nos bonnes œuvres, consacrées par cette grâce, nous donnent un droit certain à la gloire céleste.

TROISIÈME PARTIE. Marie fidèle à la grâce de sa conception nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1. Marie, quoique exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde ; 2. Marie, quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence ; 3. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté elle a toujours été croissant en vertus et en mérites.

1. Marie a fui le monde, quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux ; et nous, pour qui il est si contagieux, nous le recherchons, et nous prétendons que Dieu, pour nous y soutenir malgré notre faiblesse, fasse des miracles.

2. Marie a vécu dans la pénitence, quoiqu'elle eût été conçue avec tous les privilèges de l'innocence ; et nous, pécheurs, nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie

3. Marie, quoique pourvue d'une grâce surabondante, s'est néanmoins toujours appliquée à croître en vertus et en mérites ; et nous, en qui la grâce laisse toujours un si grand vide, quelque peu de bien que nous fassions, nous nous en tenons là.

Compliment au roi.

1^{er} SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

SUJET. Alors Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole,

C'est en conséquence de cette réponse et de ce consentement de Marie, que le Fils de Dieu descendit de sa gloire et s'incarna dans les chastes entrailles de cette vierge.

DIVISION. Marie conçut le Verbe de Dieu, et par l'humilité de son cœur, première partie ; et par la pureté de son corps, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et l'essentielle disposition aux communications de Dieu : si donc Dieu choisit Marie pour sa mère, préférablement à toute autre femme, c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait.

Et en effet, remarque saint Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1. Ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grâces, *Gratia plena* ; et elle répond qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. 2. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un ange lui vient annoncer qu'elle sera mère de Dieu, *Ecce concipies* ; et elle ne se donne que le titre de servante de Dieu : *Ecce ancilla Domini*. Or, voilà ce qui ravit le ciel ; voilà ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son père pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle ; *Exinanivit semetipsum*.

De là apprenons l'humilité. Une mère de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité il n'y a ni christianisme, ni religion, puisque sans l'humilité il n'y aurait pas même d'incarnation ni d'Homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la cour ; mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connaître. Cependant, peut-on être humble et grand tout à la fois ? En pouvons-nous douter depuis que le Fils même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu, et depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la mère de Dieu ? Oui, on peut être humble et être grand ; et l'avantage même des grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition, et de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu.

DEUXIÈME PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps et par sa virginité. Le prophète avait prédit que le Messie naîtrait d'une vierge ; et il était, dit saint Bernard, de la dignité d'un Dieu, en se faisant

homme, d'avoir une mère vierge, puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Aussi, selon la belle réflexion du même saint Bernard, tout ce mystère se passe entre Dieu, un ange et Marie, qui nous marquent autant de caractères différents de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là ? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait et une pureté angélique, et une pureté virginale, pour concorder entre Dieu et l'homme cette ineffable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une mère vierge, et lui dépotant un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette vierge était d'un mérite qui l'élevait au-dessus de celle des anges : car les anges sont purs par nature et par privilège de béatitude et de gloire ; mais Marie l'était par choix et par vertu. Et jusqu'à quel point l'était-elle ? 1. jusqu'à se troubler à la vue d'un ange ; effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité ; 2. jusqu'à être prête à renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge ; effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son Esprit : *Spiritus Sanctus superveniet in te* ; et à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair : *Verbum caro factum est*.

Après cette alliance merveilleuse qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel soin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable ; et pouvons-nous trouver étrange que saint Paul et les Pères aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté ? Le mystère de l'incarnation donne à ce péché un caractère de malice tout particulier.

II^e SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

SUJET. *Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous.*

C'est le grand mystère que célèbre l'Église. Mystère de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes ; mystère qui, tout incroyable qu'il parait, a été cru dans tout le monde. Il s'agit dans ce discours d'en donner une connaissance aussi parfaite que nous pouvons l'avoir.

DIVISION. Trois alliances merveilleuses. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu : première partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient mère de Dieu : deuxième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu : troisième partie.

Première partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu. Miracle que la foi nous révèle, et d'où il s'ensuit que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est vraiment la chair d'un Dieu, et qu'elle est entrée en possession de toute la gloire de Dieu. De là vient encore que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien eu de divisé, et que ce qui était vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est aussi de l'autre. Parce que la chair de Jésus-Christ a été passible, nous disons que le Verbe de Dieu a souffert ; et parce que le Verbe est égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu.

Trois hérésies : 1. de ceux qui ont combattu la divinité de Jésus-Christ ; 2. de ceux qui n'ont pas voulu reconnaître l'humanité de Jésus-Christ ; 3. de ceux qui, reconnaissant la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, ont seulement nié l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Dogmes impies, que l'Église a frappés de ses anathèmes.

Il est donc vrai que le Verbe de Dieu s'est réellement fait chair ; et puisque la chair de ce Verbe fait homme est la chair d'un Dieu, jugeons avec quel sujet saint Paul a prononcé un si terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de consentir à l'incarnation de ce Dieu-Homme dans son sein ? Faisons de nous la même épreuve pour nous disposer à la communion pascale.

Deuxième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient mère de Dieu. Alliance que l'hérésiarque Nestorius ne voulut pas reconnaître, refusant à Marie le titre de mère de Dieu. Mais on sait avec quel zèle l'Église prit les intérêts de cette vierge, et comment elle arrêta dans le concile d'Éphèse que le titre de *mère de Dieu* serait un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel*, l'avait été au concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Ainsi nous croyons que Marie est véritablement mère de Dieu, et c'est sur cette maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faisons pas une divinité, mais sans l'élever jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu ? Considérons-la sous deux rapports, l'un à Dieu, l'autre aux hommes : 1. Marie, mère de Dieu, c'est le premier rapport ; 2. Marie mère de Dieu, devenue par là même la médiatrice et comme la mère des hommes, c'est le second. Or quelle gloire lui doit revenir de l'un et de l'autre ?

1. Marie, mère de Dieu. La virginité et la maternité jointes ensemble, quel prodige ! Un Dieu dépendant d'une vierge en qualité de fils, quel honneur pour cette vierge !

2. Marie, mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle a porté dans son sein. De là, médiatrice et protectrice des hommes. Adressons-nous donc à elle avec confiance ; ce ne sera pas en vain : mais nous en recevons ce que tant d'autres en ont reçu.

Troisième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité ; et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire dans un sens propre et réel, que nous sommes enfants de Dieu. Sur cela, voyons 1. ce que nous devons à Dieu, 2. ce que nous nous devons à nous-mêmes.

1. Ce que nous devons à Dieu comme enfants de Dieu ; l'obéissance à ses ordres, et le zèle pour sa gloire. Sans cela, que sert-il de l'appeler notre Père ? Si cette obéissance et ce zèle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jésus-Christ.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfants de Dieu : ne pas dégénérer de cette glorieuse qualité par une conduite qui nous en rende indignes.

I^{er} SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Tout cela se fait selon la loi, et nous apprend comment nous devons nous-mêmes observer la loi de Dieu.

DIVISION. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu : première partie. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine, 1. par une révolte de cœur, 2. par un aveuglement d'esprit : *er*, l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un et l'autre.

1. Révolte de cœur, lorsque nous disons comme l'ange rebelle : *Non servivim* ; Je ne veux point me soumettre. C'est surtout le péché des grands. Mais sont-ils plus grands que ne l'était la mère de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son fils, c'est-à-dire un Dieu. Belle leçon et pour les grands et pour les petits. Pourquoi un Dieu-homme sujet à la loi ? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons : 1. parce que plus vous êtes grands, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; 2. parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte ; parce que Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de l'obéissance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi ? Pour trois autres raisons qui vous regardent, vous que le Seigneur a réduits au rang des petits : 1. pour vous consoler de l'état où vous êtes ; 2. pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes ; 3. pour confondre vos désobéissances à la loi de Dieu, lorsque vous avez tant de soumission aux lois des hommes. Il est vrai que l'assujettissement où nous tient la loi de Dieu, nous paraît gênant et humiliant : mais Jésus-Christ et Marie s'en font une gloire. Après cela laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu !

2. Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jésus-Christ et Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit incontestable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors les premiers fondements, commençât par une dispense. C'était néanmoins une dispense légitime, et presque toutes les nôtres sont fausses et abusives. Suis-je obligé à cela ? dit-on, est-ce un commandement absolu pour moi ? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde et sa sainte mère se sont retranchés sur l'obligation, et c'est une règle qui va à nous faire violer les lois les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas, car Dieu en jugera tout autrement que nous.

DEUXIÈME PARTIE. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous, 1. parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; 2. parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; 3. parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela, j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie.

Première leçon : Marie n'a qu'un fils ; et pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher est-il comparable à ce Dieu-homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher n'est-il pas pour nous la source de mille peines ? Quels motifs se proposa Marie en présentant son fils ? qu'elle le sacrifiait à Dieu, qu'elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, qu'elle attirait sur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes sentiments, et rien ne nous coûtera.

Seconde leçon : Marie, pour garder la loi, sacrifie toutes les joies de son âme. Siméon lui prédit qu'en conséquence de l'oblation qu'elle fait de son fils pour être immolé sur la croix, elle sera percée d'un glaive de douleur, et déjà elle ressent tout ce qu'elle ressentira alors. Devons-nous refuser après cela de sacrifier à la loi de Dieu des joies aussi vaines que les nôtres, des joies que nous sacrifions tous les jours au monde, et à quoi l'esprit de pénitence nous oblige de renoncer.

Troisième leçon : Marie, pour accomplir la loi, sacrifie jusqu'à son honneur, puisqu'en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Or, la loi de Dieu ne nous engage à rien de si humiliant ; mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, et pour contenter une folle ambition.

Compliment au roi.

II^{er} SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

SUJET. *Le temps de la Purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Deux mystères exprimés dans ces paroles, la purification de Marie, et la présentation de Jésus-Christ. Tirons-en les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs.

DIVISION. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connaître Dieu : première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connaître nous-mêmes : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connaître Dieu, 1. comme souverain Seigneur ; 2. comme source de tous les biens ; 3. comme vengeur du péché.

1. Comme souverain Seigneur. Si Marie présente Jésus-Christ, c'est pour honorer la souveraineté de Dieu, selon qu'il était porté dans la loi : *Consacres-moi chaque premier-né ; car toutes choses m'appartiennent.* Il fallait que la loi de grâce donnât à cette cérémonie toute sa perfection : comment ? en offrant à Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, un premier-né au-dessus de tous les autres ; c'est-à-dire, 1. un premier-né qui représentât tous les hommes dont il est le chef ; 2. un premier-né égal à Dieu, et

vrai Dieu. De là comprenons quel est le souverain empire de Dieu, et de là même jugeons quel est le désordre de l'homme qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance : indépendance qu'affectent surtout les grands ; indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil ; dans ceux-là, d'un fonds de libertinage. Que nous pêche au contraire l'exemple de Jésus-Christ ? une dépendance entière de Dieu : tel est le premier fruit que nous devons retirer de cette solennité. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois vivre que pour Dieu : c'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels pour faire à Dieu un sacrifice parfait de lui-même.

2. Comme source de tous les biens. Les Juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Égypte ; et Jésus-Christ qui était la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De sorte que ce Sauveur des hommes est 1. le modèle de notre reconnaissance envers Dieu ; 2. le supplément de notre reconnaissance envers Dieu ; 3. la perfection de notre reconnaissance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnaissance, quelle est notre ingratitude ! nous méconnaissons les bienfaits de Dieu, et nous en abusons. Cependant nous lui en rendrons compte ; et s'ils ne servent pas à notre sanctification, ils serviront à notre damnation.

3. Comme vengeur du péché. Jésus-Christ est offert à Dieu comme la victime du péché, et c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paraît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs : du reste, cette oblation de Jésus-Christ ne nous dispense pas du devoir de la pénitence ; au contraire ; elle doit nous y exciter en nous faisant voir combien Dieu hait le péché, et jusqu'à quel point il doit être haï et puni par nous-mêmes : mais c'est ce que nous ne voulons point comprendre.

DEUXIÈME PARTIE. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connaître nous-mêmes. Rien de plus nécessaire que cette connaissance de nous-mêmes : et en particulier, rien de plus utile que la connaissance de notre vraie grandeur. Or, ce mystère nous découvre 1. notre excellence, 2. notre dignité.

1. Notre excellence, c'est-à-dire ce que nous valons dans l'estime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jésus-Christ livré pour nous ? Voilà, homme, ce que votre âme et votre salut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-même et la personne d'un Dieu. Cela supposé, quel est notre aveuglement, d'abandonner le soin de cette âme et de ce salut ! Le Fils de Dieu disait autrefois : Quel échange l'homme donnera-t-il pour son âme ? mais nous pouvons bien dire à présent : Pour quel échange l'homme ne donnerait-il pas son âme, et ne la donne-t-il pas tous les jours ? Or, c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ est venu guérir.

2. Notre dignité, c'est-à-dire ce que nous sommes par la vocation et par la prédestination de Dieu ; car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous, nous ap-

partenons spécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie ; mais appartenir à Dieu, c'est un état de liberté qui nous relève en nous dégageant de la servitude du monde et de l'enfer : deux conséquences que tirait l'apôtre de ce principe : *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix. 1. Glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jésus-Christ ; 2. ne vous engagez donc plus dans la servitude des hommes, servitude si pernicieuse pour le salut, et même si dure pour la vie présente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'évangile de ce jour : *Sanctum Dominus vocabitur* : car, selon le sens qu'elle exprime, nous sommes chacun le saint du Seigneur, c'est-à-dire que nous sommes totalement dévoués au Seigneur.

Compliment au roi.

III^e SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

C'est ainsi que nous devons nous présenter nous-mêmes à Dieu.

DIVISION. Jésus-Christ se présente à Dieu pour reconnaître et pour honorer le domaine de Dieu : domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes ; première partie : domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes ; deuxième partie : domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes ; troisième partie.

Première partie. Domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes ; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu : voilà l'important devoir que Jésus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé, et il en vient réparer la gloire : comment ? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déjà essentiellement à Dieu en qualité de créatures ? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a faits libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste et criminel de notre volonté. Or, il veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déjà nécessairement : voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine, ce qui fait sa gloire et la nôtre.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes, et qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? C'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier-né. Dieu veut l'avoir ; il en est jaloux, et il le mérite bien : serons-nous assez injustes pour le lui refuser ? Nous lui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur ; mais par le péché nous le lui avons ravi : et pourquoi ? pour une passion qui nous dominait. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, et il nous comblera de ses grâces.

Vous me direz : Mais cette passion est criminelle ; com-

ment donc l'offrir à Dieu? Voici le miracle de la grâce : c'est que ce qui nous rend criminels sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu, ou qu'en nous offrant à Dieu nous devenions saints; car nous le devenons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des grands; on peut se donner à eux, et n'en être pas meilleur : à quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu?

DEUXIÈME PARTIE. Domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : car le mérite de la religion, dit saint Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jésus-Christ s'offre à son Père sans réserve, jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang et sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connaissons point encore assez bien le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde : le domaine de Dieu de qui tout dépend; la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui sacrifie tout, et pour qui en effet nous n'épargnons rien.

Avons-nous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia*; Tout est moi? Tout est à Dieu, parce qu'il est l'auteur de tout, parce qu'il est le conservateur de tout, parce qu'il dispose de tout. De là apprenons comment nous devons être à Dieu; et toutefois comment y sommes-nous? nous occupons-nous de lui? agissons-nous pour lui? nous soumettons-nous à lui et à ses ordres?

Vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; et ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'est se rendre indigne de sa grâce : voilà ce qui arrête tant de conversions. Un pécheur voudrait se donner à Dieu; mais ce qui le retient, et ce qui fait évanouir tous ses projets, ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa* : C'est avec joie, Seigneur, que je vous offrirai toutes choses : pourquoi? *Tu dominaris omnium*; C'est que toutes choses vous appartiennent.

TROISIÈME PARTIE. Domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes. En conséquences de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devons être à Dieu, puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où saint Thomas conclut que l'homme, dès le premier instant qu'il connaît Dieu, est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui; et c'est en ce sens que saint Augustin disait à Dieu : *Beauté si ancienne, je vous ai aimés trop tard*. C'est encore par cette règle que les prophètes ne demandaient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration; c'est-à-dire un culte de toute la vie.

Jésus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se présente à son Père; mais nous, nous voulons être à Dieu : quand? toujours pour l'avenir, et jamais pour l'heure présente. Est-ce là honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager? Mais que fera-t-il? il nous méprisera à son tour, et il nous privera de sa grâce; en

sorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas désespérer ceux qui jusqu'à présent ont passé de longues années sans se donner à Dieu; car il y en a eu, après tout, qui, malgré d'aussi longs retards, ont été appelés et reçus de Dieu; mais aussi, comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait la même miséricorde, c'est ce qui doit instruire et saisir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas; mais offrons-nous, comme Jésus-Christ, de bonne heure, et par Marie.

Compliment au roi.

I^{er} SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

SWEET. *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.*

Ce mystère de l'assomption de Marie est par excellence le mystère de sa gloire; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance.

DIVISION. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre, les avantages qui nous en doivent revenir. Or, voyons, pour nous garantir de la première erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie; première partie : voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie; deuxième partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois et régler notre espérance.

PREMIÈRE PARTIE. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, c'est-à-dire pourquoi Marie est-elle au jourd'hui glorifiée dans le ciel? est-ce parce qu'elle a été mère de Dieu? Non; mais, 1. parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu; 2. parce qu'elle a été humble devant Dieu.

1. Parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'Évangile lui ayant dit, *Bienheureux le sein qui vous a porté!* Il lui fit cette réponse : *Mais plutôt, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique!* Par où il donnait à entendre, reprend saint Augustin, que c'était l'obéissance et la fidélité de Marie qui faisait son bonheur, et non pas la maternité divine. Or, ce qui faisait alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été mère de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçu Marie; mais avoir été fidèle à Dieu, c'est un mérite; et Dieu, dans sa mère même, ne couronne que le mérite.

2. Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que saint Ambroise prend ces paroles de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* : Parce que le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisait, pour cela, et pour cela spécialement, elle sera béatifiée. Les anges, dit saint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'Épouse : *Quæ est ista?* Qui est celle-ci? mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul disait du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit?* Elle est élevée, parce qu'elle s'est abaissée.

Voilà, encore une fois, ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, sans considérer en aucune sorte

qu'elle était sa mère : pourquoi ? parce qu'en la couronnant, il n'agissait ni en fils, ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Ainsi l'avait-il déjà traitée par avance aux noces de Cana et en d'autres occasions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que sa maternité a contribué à sa béatitude : comment ? en ce qu'elle a eu, comme mère de Dieu, de plus grandes grâces dont elle a rempli la mesure par sa fidélité ; en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité : mais toujours est-il vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine, et que ç'a été seulement sa fidélité, d'une part, et de l'autre son humilité.

Puissants motifs, 1. pour exciter notre espérance : Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous ; 2. pour nous inspirer un saint mépris de tout ce qui s'appelle distinction et grandeur dans le monde ; ce n'est point par là que nous mériterons la gloire du ciel ; 3. pour nous faire même peu compter sur certaines grâces, quoique d'un ordre surnaturel, à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie.

DEUXIÈME PARTIE. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement et utilement invoquer la mère de Dieu ; car on s'adressait bien à elle lorsqu'elle était sur la terre, et l'on employait bien sa médiation auprès de Jésus-Christ pour obtenir de lui des grâces : maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le voudrait-on moins ? 1. Est-ce qu'elle ne voudrait plus s'intéresser pour nous ? mais dans le ciel sa charité est plus ardente que jamais : 2. est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? mais dans l'état de sa gloire, serait-elle moins puissante qu'elle ne l'était parmi nous, et dans ce lieu d'exil ? 3. est-ce qu'elle ne connaît plus nos besoins, et qu'elle n'entend plus nos prières ? mais les anges, à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien ; 4. est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable ; car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie, et ce droit de recourir à elle est un des plus fermes appuis de notre espérance. Nous avons dans cette vierge, 1. une avocate toute-puissante auprès de son Fils, qui est notre juge ; et quand nous l'appelons toute-puissante, ce n'est pas à dire qu'elle soit au-dessus de son Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, et par la prééminence de sa dignité, et par le mérite de sa personne ; 2. une mère de miséricorde pour les pécheurs, puisque c'est aux pécheurs mêmes qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire.

Voilà notre espérance : mais quel en est l'abus ? c'est que nous osons nous promettre de la protection de Marie, 1. des grâces chimériques et impossibles ; 2. des grâces possibles, mais miraculeuses ; 3. des grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir ; 4. des grâces selon notre goût et les désirs corrompus de notre cœur. Or, ce n'est point pour cela que la mère de Dieu est puissante. Espérons en elle, mais que notre espérance soit juste et réglée.

1. Prière à la Vierge.

II° POUR LA FÊTE DE L'ASSOMPTION, SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

SUJET. *Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison.*

Cette femme, selon le sens que l'Église donne à l'évangile de ce jour, c'est Marie qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu : et c'est elle-même aussi qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe elle entre dans le ciel : mais voyons quelle doit être sur la terre notre dévotion envers cette glorieuse mère.

DIVISION. Trois devoirs en quoi consiste la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieusement ; première partie : l'invoquer, mais l'invoquer efficacement ; deuxième partie : l'imiter, et l'imiter religieusement ; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Honorer Marie, mais l'honorer judicieusement. S'il peut y avoir parmi les personnes adonnées au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge, des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints, 1. qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; 2. qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice ; 3. qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges qui ne nous étaient révélés ni dans l'Écriture ni dans la tradition. Examinons ces plaintes ; et de là même tirons des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel.

1. On se plaint que les dévots de Marie l'honoraient comme une divinité. Mais grâce à la Providence, l'Église de Jésus-Christ n'avait pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus ; car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices : nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, et c'est l'honorer judicieusement.

2. On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnaient des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice. Mais puisqu'elle est mère de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne ? et, en particulier, saint Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice et réparatrice, et ne témoigne-t-il pas que de son temps c'était ainsi que toute l'Église l'appelait ? Or, c'est encore honorer judicieusement la Vierge que de lui attribuer les qualités que toute l'Église lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ ; mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, et Marie, entre ceux-ci, ne doit elle pas avoir la première place ?

3. On s'est plaint du zèle que font paraître les dévots de Marie à défendre certains privilèges qu'ils reconnaissent en elle : privilège de grâce dans son immaculée conception, privilège de gloire dans sa triomphante assumption. Mais raisonnons toujours sur le même principe ; de tous les privilèges qui, sans préjudicier aux droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester ? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés au moins sur les plus fortes

conjectures et les témoignages les plus solides ? Or tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie, et c'est par là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le ministère de la parole de Dieu soit aujourd'hui nécessaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus sainte des vierges ? mais, malgré tous les efforts de l'hérésie, le culte de Marie a subsisté, et il subsistera.

DEUXIÈME PARTIE. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puisque l'Église a défini que nous pouvons invoquer les saints ; et que d'ailleurs il est certain que cette mère de Dieu a toute la miséricorde et tout le pouvoir nécessaire pour nous aider de son secours ; c'est ainsi que les Pères ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons : pourquoi ? pour nous conformer à l'Église, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection, pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer cette vierge efficacement, c'est-à-dire de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, et que nous ne l'invoquions pas en vain ; sur quoi il y a deux extrémités à éviter, 1. trop de confiance dans la protection de Marie, 2. trop peu de confiance dans cette même protection.

1. Trop de confiance ; car nous lui faisons quelquefois des prières présomptueuses, et par là injurieuses à Dieu, indignes de la mère de Dieu, et pernicieuses pour nous-mêmes ; or, de telles prières ne peuvent être efficaces.

2. Trop peu de confiance. Il semble, à entendre parler les censeurs du culte de la Vierge, qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'est pas actuellement contrit et pénitent, et parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais, sans être actuellement contrit et pénitent, ne peut-il pas demander, par l'intercession de Marie, la grâce de la pénitence ? et, sans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le désirer et l'obtenir par Marie ? Dans un siècle où nous voyons tant d'âmes s'égarer et se pervertir ; ne leur fermons pas les voies du retour et du salut. Or, une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère confiance en Marie.

TROISIÈME PARTIE. Imiter Marie : 1. ce que nous devons imiter dans Marie ; 2. pourquoi nous la devons imiter.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'est sa sainteté ; 2. la plénitude de sa sainteté ; 3. la perfection de sa sainteté ; 4. la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté.

2. Pourquoi nous la devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui possession ; c'est par le secours de cette vierge que nous pouvons imiter ses exemples. Adressons-nous à elle pour cela ; dévouons-nous à elle comme un de nos rois, et faisons une profession publique de notre dévouement.

Prière à la Vierge.

1^{er} POUR LA FÊTE DE TOUTS LES SAINTS.

SUJET. Dieu est admirable dans ses saints.

Admirable dans leur prédestination, dans leur vocation, dans toute l'économie de leur salut, dans leur béatitude et dans leur gloire. Mais n'en demeurons pas là ; car il y a des choses qui doivent encore plus nous toucher.

DIVISION. Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons ; première partie :

admirable de nous avoir proposé les saints pour modèles et pour exemples ; deuxième partie.

Première partie. Admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons : pourquoi ? 1. parce qu'en cela Dieu nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence ; 2. parce que la gloire des saints en est infiniment relevée ; 3. parce que nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut.

1. Dieu, en nous donnant les saints pour patrons, nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence : car c'est ainsi qu'il établit le plus bel ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Nous dépendons des saints, et notre dépendance nous est aimable, parce que nous savons que les saints s'intéressent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaisantes pour nous ; et, au lieu d'exciter notre jalousie, elle nous inspire une reconnaissance affectueuse pour eux. De plus, c'est ainsi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une sainte correspondance entre l'Église triomphante dans le ciel, l'Église militante sur la terre, et l'Église souffrante dans le purgatoire.

2. La gloire des saints en est infiniment relevée. En effet, nous apprenons de là quel est le pouvoir des saints : et s'ils sont si puissants pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes ? quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, et des médiateurs à qui Dieu accorde tout ! C'est par là même encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes : en sorte qu'ils ont tout à la fois et les honneurs du ciel, et les honneurs de la terre.

3. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les saints prient pour nous ; et comme leurs prières sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut plus que les nôtres : plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention beaucoup plus constante et plus fixe ; enfin, par leur ferveur beaucoup plus ardente : aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection !

Mais comment répondons-nous à leurs soins ? Nous les déshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Église a érigés sous leur nom, nous profanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des saints ? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoutons un autre qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prières abominables qui feraient des saints, s'ils les écoutaient, les auteurs de nos vices ; ne parlons point de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux saints, pour des biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des saints dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons ; et du reste, comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gêne. Souvenons-nous que, si les saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui

devois ; et prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos accusateurs et nos juges.

DEUXIÈME PARTIE. Admirable de nous avoir proposé les saints pour modèles et pour exemples ; car cet exemple des saints opère en nous trois merveilleux effets : 1. il nous persuade la sainteté ; 2. il nous adoucit la pratique de la sainteté ; 3. il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté.

1. L'exemple des saints nous persuade la sainteté : comment ? En nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection et tout le mérite de la sainteté : car qu'est-ce qu'un saint ? C'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la sainteté évangélique ; et Dieu, en nous le montrant, nous dit : *Inspice, et fac secundum exemplar* ; Regarde, et conforme-toi à ce modèle. Or, il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les saints, sans l'estimer : cette estime en fait naître l'amour et le désir ; et nous inspirer ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? L'exemple de Dieu n'était pas propre à faire sur nous le même effet, car, outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la manière que nous devons l'être ; notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, etc., et tout cela ne peut convenir à Dieu. Il fallait donc qu'il nous proposât des hommes comme nous et de même nature que nous : or, c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Matathias confirma ses enfants dans le culte du Seigneur, et c'est dans le même dessein que l'Église a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des saints.

2. L'exemple des saints nous adoucit la pratique de la sainteté : car il nous apprend, 1. qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les saints n'aient pu et qu'ils n'aient soutenu ; 2. qu'il n'y a rien même de si difficile qui ne puisse nous devenir agréable, puisque les saints y ont trouvé et goûté les plus pures douceurs. Ces pensées réveillent notre courage, et le courage facilite tout.

3. L'exemple des saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. Détail des divers prétextes que l'exemple des saints détruit : ils pouvaient les alléguer aussi bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre quand Dieu, dans son jugement dernier, nous demandera compte de l'affreuse différence qui paraîtra entre leur vie et la nôtre ?

Compliment au roi.

II^e POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

SUMM. *Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner.*

Que leur enseignait ce divin Maître ? La science des saints.

DIVISION. Les saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion ; première partie. Les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition ; deuxième partie. Les saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion ; troisième partie. Telle a été la science des saints, et telle doit être la nôtre.

Première partie. Les saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion : 1. ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition ; 2. ils se sont sanctifiés

jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté ; 3. par le moyen même de la pénitence, ils ont acquis la sainteté dans les conditions où ils s'étaient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avait fait entrer.

1. Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition ; mais ils s'en sont tenus à la maxime de saint Paul quand il disait aux Corinthiens : Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvait lorsqu'il a embrassé la foi ; car voilà le sens de ce passage : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum*. Ainsi les saints, sans se déranger et sans se déplacer, ont accordé la sainteté, les uns avec la grandeur, et les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence, et les autres avec la pauvreté, etc. Or, ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient à ma place, pourquoi ne le ferais-je pas comme eux ? n'y va-t-il pas de tout mon intérêt ?

2. Ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté ; combien se sont sanctifiés dans la profession des armes ? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager ; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance et anime. C'est encore une autre erreur, de se persuader qu'on serait plus à Dieu, et qu'on y pourrait plus être dans une condition moins exposée ; car celle où Dieu vous a appelé est celle où il vous a préparé plus de grâces, et par conséquent la plus sûre pour vous : voilà ce qui a fixé les saints.

3. Ils sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence, dans les conditions même où ils s'étaient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avait fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; et ç'a été de pleurer devant Dieu, et de réparer, par une vie plus austère, plus exemplaire, plus régulière, le crime de leur imprudence : c'est ainsi que les saints ont su accorder leur condition et leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire ?

DEUXIÈME PARTIE. Les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disait de la sagesse en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1. pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette ; 2. pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée.

1. Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette. Il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger ; mais les saints, en conformant leur condition à leur religion, s'en sont préservés ; sans cela la prospérité les eût éblouis, l'abondance les eût corrompus : mais parce qu'ils s'étaient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations, rien ne les a pu pervertir : et voilà ce que les païens même ont révéralé. Or, puisque je professe la même religion, pourquoi n'en ferais-je pas le même usage ?

2. Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles et mortifiants, et sans la religion les saints n'auraient pris seulement de leurs

conditions ce qu'il y avait d'utile et de commode, et se seraient déchargés du reste; mais parce qu'ils agissaient par principe de religion, ils ont satisfait à tout; et en y satisfaisant, leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos saints, ô mon Dieu! et que la science de vos saints est profonde et sublime!

TROISIÈME PARTIE. Les saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1. de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion; 2. des moyens de glorifier Dieu et d'honorer leur religion; 3. des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion.

1. Des motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeait à faire pour le monde ne suffisait-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devaient faire à plus forte raison pour Dieu?

2. Des moyens pour glorifier Dieu et pour honorer leur religion. Combien ont fait pour Dieu de grandes choses, parce que leur condition les mettait en état de les faire? Si saint Louis n'eût pas été roi, aurait-il porté tant de saintes lois? aurait-il bâti tant d'hôpitaux? Cependant, sans faire ce que saint Louis a fait, je trouverai toujours dans la médiocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zèle et de quoi l'honorer.

3. Des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. Par là ils ont eu dans les conditions les plus relevées, et jusque dans les cours des princes, plus d'occasions de se sanctifier qu'on n'en a partout ailleurs. Soyons soumis et patients comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux.

Compliment au roi.

POUR LE JOUR DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

SUMM. Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront, vivront.

Cette voix du Fils de Dieu, c'est la voix de son sang, qui, dans le sacrifice de l'autel, a été aujourd'hui offert à Dieu pour les morts; il s'est fait entendre à ces âmes que la justice de Dieu retient dans le purgatoire, et il leur a annoncé l'heureuse nouvelle de leur délivrance.

DIVISION. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : première partie. Être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité : deuxième partie. Être disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur. Telle est néanmoins la conduite des hérétiques et de ceux qui, par li-

bertinage, entrent sur ce point dans leurs sentiments : conduite où il est aisé de découvrir trois grands défauts.

1. Dans un doute de spéculation, ils se mettent au hasard de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne : car enfin les hérétiques, malgré eux, sont forcés de reconnaître que, comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils point d'assurance qu'il n'y en ait pas. Or, dans un tel doute, conclure à ne point prier pour les morts, est-ce une conduite sage? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne sommes pas pour cela certains que ceux d'entre les morts pour qui nous prions en particulier, y soient actuellement; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours : pourquoi? parce que, comme dit saint Augustin, il vaut mieux s'exposer à faire pour ces âmes des prières superflues, que de se mettre en danger de ne pas faire pour elles des prières nécessaires. Ainsi devraient raisonner les hérétiques.

2. Ils ne prient pas pour les morts, parce qu'ils ne croient pas le purgatoire : mais, tout au contraire, ils devraient croire le purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Rien de plus solidement établi par l'autorité de l'Écriture, par celle des anciens conciles et des Pères, par toute la tradition, que la prière pour les morts. Or, s'il faut prier pour les morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conséquence, les hérétiques nient le principe, et pour le nier ils rejettent des livres de l'Écriture très-authentiques, et ne déferent ni aux conciles, ni aux Pères, ni à la tradition.

3. De ce qui est incertain touchant le purgatoire, ils se font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce sont certaines peintures sensibles et affreuses qu'on nous en fait. Mais moi, si j'étais à leur place, je me dirais à moi-même : Je ne sais point expressément ni où souffrent les âmes des morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; mais sans examiner toutes ces circonstances, qui ne sont point essentielles, il me suffit de savoir qu'elles souffrent, qu'il est juste qu'elles souffrent, et que je puis les soulager dans leurs souffrances. Quel bonheur pour nous, fidèles catholiques, d'être les enfants d'une Église qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort!

DEUXIÈME PARTIE. Être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois même de l'humanité; elle blesse trois intérêts différents : 1. l'intérêt de Dieu; 2. l'intérêt de nos frères; 3. notre propre intérêt.

1. L'intérêt de Dieu : car, délivrer une âme du purgatoire, c'est procurer un accroissement de gloire à Dieu; c'est autant glorifier Dieu qu'on le glorifie par la conversion des infidèles; c'est le glorifier comme Jésus-Christ le glorifia lorsqu'il descendit dans les limbes pour en tirer les âmes des anciens patriarches; c'est, pour ainsi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il se trouve, obligé qu'il est de punir des âmes qui lui sont chères, et qu'il voudrait rassembler dans son sein.

2. L'intérêt de nos frères : ils souffrent, et ce sont nos proches, nos parents, nos amis.

3. Notre propre intérêt : autant d'âmes que nous déli-

vrons, ce sont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais si nous abandonnons ces âmes, Dieu permettra que nous soyons nous-mêmes un jour délaissés.

TROISIÈME PARTIE. Être disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme. On ne laisse pas d'avoir pour les morts quelque piété; mais, 1. piété stérile et infructueuse; 2. piété d'ostentation et de faste; 3. piété toute païenne; 4. piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite.

1. Piété stérile et infructueuse. Beaucoup de larmes et peu de prières: c'est même sur d'autres qu'on se décharge absolument du soin de prier.

2. Piété d'ostentation et de faste. On ne pense qu'à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, etc.

3. Piété toute païenne. Elle n'a que la chair et le sang pour objet, sans agir dans les vues de la foi.

4. Piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite. On prie, mais sans être en grâce avec Dieu. Tout ce que nous faisons alors sont des œuvres mortes pour nous-mêmes; faut-il s'étonner qu'elles ne soient encore plus pour les autres? Exceptions néanmoins de cette règle le sacrifice de la messe. Indulgence pour les morts qu'on peut gagner par la communion, après s'être purifié par le sacrement de la pénitence.

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

SUJET. *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu; car Dieu nous dit lui-même dans l'Écriture, je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable, voici ces jours de salut.*

Ce temps favorable pour nous, c'est ce temps d'indulgence et de Jubilé.

DIVISION. Ce que c'est que la grâce du Jubilé; première partie: ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé; deuxième partie: ce que doit opérer dans nous la des grâce du Jubilé; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Qu'est-ce que la grâce du Jubilé? C'est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur après que son péché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le péché, la culpabilité et la peine. La culpabilité ne peut être remise que par le sacrement de pénitence, ou par la contrition parfaite; mais par une grâce spéciale, Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence et du Jubilé.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la culpabilité ou l'offense, sans remettre la peine; et que Jésus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction serait inutile et diminuerait même le mérite du sacrifice de la croix: car, 1. il ne faut que l'exemple de Moïse et de David pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur; 2. il est évident, par le témoignage de saint Paul, que nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ: *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea.*

Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu, par l'indulgence et le jubilé, nous remet la peine temporelle qui était due à nos péchés, et dont l'exacte

mesure n'été pu sans cela être remplie que par nos satisfactions. Ainsi l'Église catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promesse faite à saint Pierre: *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* Pouvoir dont saint Paul et les évêques des premiers siècles ont usé; pouvoir par où les indulgences se sont établies et perpétuées dans le monde chrétien. Il est vrai qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme: mais outre que l'Église les a corrigés, l'abus même des indulgences est une preuve de leur vérité et de leur sainteté, car, selon Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint.

Mais en quoi le Jubilé est-il différent de ces indulgences que nous appelons plénières? 1. C'est une indulgence beaucoup plus solennelle; 2. c'est une indulgence beaucoup plus privilégiée; 3. c'est une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec respect, avec reconnaissance et action de grâces, et avec toute l'obéissance de la foi.

DEUXIÈME PARTIE. Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé? 1. Être en état de grâce, voilà la disposition habituelle; 2. accomplir les œuvres prescrites par la bulle, voilà la disposition actuelle.

1. Être en état de grâce: car l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu: d'où suivent trois conséquences: la première, qu'il faut donc renoncer à tout péché; la seconde, qu'il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé, et qu'il suffit même d'être coupable d'un seul péché véniel qu'on ne déteste pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue; la troisième, qu'il faut donc être vraiment contrit et pénitent. De là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grâce du Jubilé.

De là même concluons encore qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, et par conséquent le Jubilé, anéantissent la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce soit même un relâchement de la pénitence; puisque le Jubilé suppose la pénitence et ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui est la conversion du cœur: et puisque c'est au même temps le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence. C'est au contraire dans la doctrine des hérétiques que l'on découvre le relâchement visible et l'anéantissement de la pénitence: car n'est-ce pas l'anéantir que de la réduire à un simple acte de foi, et de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles?

2. Accomplir les œuvres prescrites par la bulle, qui sont, 1. la confession, 2. l'aumône, 3. le jeûne, 4. la visite des Églises, 5. les prières ordonnées, 6. la communion. Admirez la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits.

TROISIÈME PARTIE. Que doit opérer en nous la grâce du Jubilé? le renouvellement intérieur de nos personnes; renouvellement qui ne doit consister ni en vains projets, ni en des idées vagues, mais dans une réformation entière de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'est qu'une pure cérémonie: et que sera-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étaient auparavant.

Mais tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler

dont les mains de Jésus-Christ ont été percées, je ne croirai point qu'il soit ressuscité : *Nisi videro, non credam*. Quatrième principe de l'incrédulité : on veut juger de tout par les sens, comme si les sens étaient juges compétents des mystères de Dieu, et qu'ils ne fussent pas sujets à mille illusions. Mais la foi nous élève au-dessus des sens, et nous fait ainsi pénétrer jusque dans les secrets de Dieu les plus cachés : quatrième et dernier avantage. *Beati qui non viderunt, et crediderunt*.

DEUXIÈME PARTIE. La foi de saint Thomas est le remède de notre incrédulité. Distinguons trois états où la foi de cet apôtre peut être considérée : le premier, où il l'a professée hautement ; le second, où il l'a prêchée apostoliquement ; le troisième, où il l'a consommée saintement. Or, dans ces trois états, la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité.

1. Il l'a professée hautement, lorsqu'il reconnut Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, puisque saint Thomas a cru, non devons croire. Car ce n'est point par faiblesse qu'il a cru, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres. Il ne fut que trop éloigné de telles dispositions. C'est donc par la seule évidence de la vérité : et qui ne croirait pas au témoignage d'un homme obligé de se rendre à la seule force de la vérité qu'il combattait ? Ainsi saint Paul convainquit-il les Juifs par son propre exemple. Mais non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc ; c'est encore une leçon qui nous instruit : de quoi ? du point le plus essentiel de la religion, qui est la divinité de Jésus-Christ. Vous êtes, lui dit-il, mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus*.

2. Il l'a prêchée apostoliquement, jusque dans la région la plus intérieure de l'Inde, où il a soumis à l'Évangile des millions d'infidèles. Or, ce succès de l'Évangile a toujours été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi. Du reste, nous croyons les mêmes vérités qu'il prêchait : heureux si nous en faisons les règles de notre vie !

3. Il l'a saintement consommée par son martyre. Il a signé de son sang le témoignage qu'il rendait en faveur de la foi. Quelle conviction pour [nous ! mais en même temps quelle instruction ! Est-ce ainsi que nous sommes disposés à défendre notre foi ? Du moins l'honorons-nous et la soutenons-nous par notre vie ?

POUR LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE.

SUJET. *Étienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.*

Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr saint Étienne.

DIVISION. Étienne a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : première partie. Étienne a été plein de force dans la consommation de son martyre, et cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Étienne plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère. Il était diacre, et même le premier des diacres de l'Église. Charge honorable, mais

qui l'engageait à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Église, dont il était par office le dispensateur ; l'autre, de gouverner les veuves, qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de la viduité. Charge où la sainteté même trouvait des risques à courir ; mais où Dieu voulait que saint Étienne, par sa probité et par sa sagesse, servit d'exemple à tous les siècles futurs.

1. Comme dispensateur des biens de l'Église, Étienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première épreuve de sa vertu, où paraît sa probité et toute la grâce dont il fut rempli ; car dans un tel ministère, qu'y a-t-il de plus difficile que de conserver devant Dieu tout le mérite d'un parfait désintéressement, et d'en avoir devant les hommes toute la réputation ? Tel fut le double avantage de saint Étienne ; et qu'il serait à souhaiter que les biens ecclésiastiques fussent de nos jours ainsi dispensés !

2. Comme directeur des veuves qui vivaient séparées du monde, Étienne était chargé de leur conduite : autre épreuve bien dangereuse ; car à quels périls, à quels discours et à quels soupçons n'est-on pas exposé dans un emploi où l'on est obligé de traiter souvent avec les personnes du sexe ? Que n'en coûta-t-il point à saint Jérôme ? mais parla-t-on jamais de saint Étienne qu'avec respect et avec éloges ? Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être de la sorte au-dessus de tous les jugements du monde ; et voilà le fruit de la grâce dont Étienne eut la plénitude. Erreur, si nous prétendons, surtout dans un siècle comme celui-ci, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité.

A cette probité se trouva jointe une sagesse toute divine. Pour en être persuadé, il n'y a qu'à lire ce beau discours qu'il fit aux Juifs ; et ce qu'il leur disait, à combien de chrétiens pourrait-on encore le dire : *Dura cervicis et incircumcisus cordibus et auribus, vos semper Spiritui Sancto resistitis*.

DEUXIÈME PARTIE. Étienne plein de force dans la consommation de son martyre. Deux miracles où il a fait éclater cette force : miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort ; miracle de charité envers les auteurs de sa mort.

1. Miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort. C'a été le premier martyr dont l'exemple a fortifié tous les autres, mais qui, marchant à leur tête comme leur chef, avait besoin d'une plus grande force. Il a souffert de tous les genres de martyre un des plus cruels ; et, au milieu de son tourment, il conserva toute la paix de son âme. Et nous, que voulons-nous souffrir ? Saint Étienne a triomphé des tourments et de la mort, et tous les jours nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie.

2. Miracle de charité envers les auteurs de sa mort. Non-seulement il leur pardonna, mais il pria pour eux, et avec plus de zèle que pour lui-même ; car en priant pour lui-même, il se tenait debout, mais en priant pour ses bourreaux il fléchit les genoux. Dans une telle charité, quelle force ! Aussi Dieu l'écouta-t-il ; et de là vint la conversion de Saul. Un des signes les plus certains de notre prédestination bienheureuse, c'est cette charité envers nos ennemis. Pardonnons, et Dieu nous pardonnera.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

SUJET Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène s'était reposé sur son sein.

La plus glorieuse qualité de saint Jean a été d'être le disciple bien-aimé de Jésus-Christ; et par son exemple il nous apprend comment nous devons participer nous-mêmes à un avantage si précieux.

DIVISION. La faveur des grands a communément trois défauts essentiels. Elle est injuste de la part du maître qui la donne, orgueilleuse et fière dans la conduite de celui qui la possède, et odieuse à ceux qui n'y parviennent pas. Mais la faveur spéciale dont Jésus-Christ a gratifié saint Jean, eut trois caractères tout opposés. Elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre : première partie. Elle a été solidement humble et bienfaisante dans la manière dont cet apôtre en a usé : deuxième partie. Elle n'a rien en d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Faveur parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de saint Jean, 1. parce que cet apôtre a été vierge; 2. parce qu'il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation.

1. Il a été vierge, et qui ne sait pas combien la virginité plaît à Jésus-Christ, qui est la pureté même? Comme donc le Sauveur des hommes voulut avoir sur la terre une mère vierge, ne nous étonnons pas qu'il ait voulu pareillement avoir sur la terre un favori vierge, et que ce soit lui qu'il ait fait reposer sur son sein.

2. Il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation. Les autres apôtres abandonnèrent cet Homme-Dieu; mais saint Jean le suivit jusques au Calvaire; et voilà pourquoi ce Dieu sauveur lui confia sa mère. C'est ainsi que nous mériterons la faveur de Jésus-Christ, soit par la pureté de l'âme et du corps, soit par la constance dans les dégoûts et les désolations.

DEUXIÈME PARTIE. Faveur solidement humble et bienfaisante dans la manière dont saint Jean en a usé : 1. humble par rapport à lui; 2. bienfaisante par rapport à nous.

1. Humble et modeste par rapport à soi. Comment parle-t-il de lui-même dans tout son Évangile? sans se nommer jamais. C'est ce disciple, dit-il toujours, comme s'il parlait d'un autre. S'il eût dit, C'est ce disciple qui aimait Jésus, il eût fait connaître en cela son propre mérite; mais il dit : C'est ce disciple qui était aimé de Jésus. Or, à être aimé, il n'y a ni louange ni mérite. Quand il s'est nommé ailleurs, c'est pour s'appeler seulement notre frère : Jean, votre frère.

2. Bienfaisante et utile pour nous. Si saint Jean est entré dans tous les secrets de Jésus-Christ, c'a été pour nous les communiquer. C'est à lui que nous devons la connaissance des personnes divines, et des plus profonds mystères de la religion. Telle est la manière dont nous devons user nous-mêmes des faveurs et des grâces du ciel. Soyons humbles en les recevant, et ne cherchons point à nous en glorifier. Faisons-en part au prochain, et employons-les à son utilité. Par exemple, sommes-nous riches, soulageons les pauvres.

TROISIÈME PARTIE. Faveur qui n'a rien eu d'odieux par rapport aux autres disciples, auxquels saint Jean semble avoir été préféré; car elle ne l'a pas exempté plus que les

autres de boire le calice de Jésus-Christ et de souffrir. Au lieu d'un martyr que les autres ont souffert, il en a enduré trois, l'un au Calvaire, le second dans Rome, et le troisième dans son exil.

1. Au Calvaire, et ce fut le martyr de son cœur. Que ne souffrit-il pas en voyant expirer son maître?

2. Dans Rome, et ce fut un martyr de sang. Quel supplice d'être plongé peu à peu dans l'huile bouillante!

3. Dans son exil où il mourut. C'est ainsi que Dieu aime ses élus, et n'espérons pas qu'il nous aime autrement. Nous buvons tous le calice des souffrances : mais combien le boivent en réprouvés, au lieu de le boire comme les amis et les élus de Dieu?

POUR LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

SUJET. Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde, pour confondre les forts, et il a pris ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont voint, pour détruire celles qui sont.

Pensée bien humiliante pour les sages et les grands du monde, mais bien consolante pour les petits et pour les pauvres. Cette conduite de Dieu a paru admirablement dans sainte Geneviève.

DIVISION. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde : première partie. Faiblesse de Geneviève, plus puissante que toute la force du monde : deuxième partie. Et, pour parler de la sorte, bassesse de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde, 1. par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu; 2. par les saintes communications que Dieu eut réciproquement avec elle.

1. Par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu. Dans ce dessein elle se consacra à lui par le vœu de virginité, mais après avoir consulté là-dessus deux grands évêques, ne voulant pas suivre ses propres lumières; en cela d'autant plus sage qu'elle se défia plus d'elle-même et de sa sagesse. Pour mieux observer son vœu et pour se tenir plus étroitement liée à Dieu, elle se sépara du monde, et embrassa la retraite; elle s'employa aux exercices les plus bas de la charité et de l'humilité, et elle pratiqua une austère pénitence. Voilà quelle fut la sagesse de Geneviève; ce fut une sagesse évangélique, et la sagesse de l'Évangile passe toute la sagesse du monde.

2. Par les saintes communications que Dieu eut avec elle; car c'est aux simples que Dieu se communique : et de quels dons ne combla-t-il pas Geneviève? Quelles connaissances, quelles vues, quel discernement des esprits!

Quatre règles pour engager Dieu à répandre sur nous ses lumières : 1. suivre le conseil de nos pasteurs et de nos directeurs; 2. fuir le monde et les vains commerces du monde; 3. s'adonner à la pratique des bonnes œuvres; 4. se purifier par la pénitence.

DEUXIÈME PARTIE. Faiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde; 1. pour la guérison des corps; 2. pour la guérison des âmes.

1. Pour la guérison des corps. Tant de miracles publiés, connus, avérés, le font bien voir. Il n'y a que pour elle-même qu'elle n'usa point de ce don des miracles; mais sa

patience dans les maux de la vie ne fut-elle pas un miracle encore plus grand que tous les autres ?

2. Pour la guérison des âmes. Combien de conversions a-t-elle opérées ? combien d'afflictions a-t-elle soulagées, soit pendant sa vie, soit depuis sa mort ? Assez forte dans sa faiblesse même, pour fléchir les puissances du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer.

Voilà pourquoi nos pères ont mis sous sa protection cette ville capitale, et combien de fois en avons-nous éprouvé les salutaires effets ? Mais nous avons bien lieu de craindre que nos désordres ne les arrêtent ; car, qu'est-ce que Paris, et quelle corruption de mœurs !

TROISIÈME PARTIE. Bassesse, pour ainsi dire, de Genève, plus honorée que toute la grandeur du monde. Honorée 1. par les princes et par les rois ; 2. par les évêques et les prélats de l'Église ; 3. par les saints. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir ; mais on sait avec quel éclat elle en a triomphé.

Surtout depuis qu'elle jouit de la gloire dans le ciel, quel culte lui a-t-on rendu sur la terre ? Culte le plus solennel, culte le plus universel, culte le plus ancien et le plus constant, culte le plus religieux. C'est ainsi que la mémoire du juste, selon la parole du prophète, est éternelle, et que celle des pécheurs périra. Aspirons, non pas aux mêmes honneurs en ce monde, mais à la même gloire dans l'éternité bienheureuse.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

SUJET. *Dieu l'a fait saint par l'efficacité de sa foi et de sa douceur.*

C'est l'éloge que l'Écriture fait de Moïse, et qui convient parfaitement à saint François de Sales. Sa douceur a été tout évangélique, et doit nous servir d'instruction et de modèle.

DIVISION. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie : première partie. François de Sales, par l'union de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Église : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie. En quel état se trouvait le diocèse de Genève, lorsqu'il en fut fait évêque ? L'hérésie y était dominante ; et ce saint pasteur y convertit plus de soixante et dix mille hérétiques. Mais par où opéra-t-il ce miracle ? ce fut surtout par sa douceur ? 1. douceur patiente, qui lui rendit tout supportable ; 2. douceur entreprenante et agissante, qui lui rendit tout possible.

1. Douceur patiente. Il a eu à supporter les calomnies, les insultes, les révoltes, les attentats ; mais sa douceur à souffrir tout et à pardonner tout, le faisait aimer de ceux mêmes qui s'étaient élevés contre lui, et par là il les gagnait.

2. Douceur entreprenante et agissante. Il a paru dans les cours des princes comme un Élie. De tous les avantages qu'ils lui ont offerts, il n'en a accepté aucun ; et l'unique grâce qu'il en voulut obtenir, ce fut l'extirpation de l'hérésie. Combien de courses apostoliques et de voyages lui en a-t-il coûtés ? combien de veilles et de travaux ? Mais ce qui donnait à tout cela une merveilleuse efficacité, c'était sa douceur. Par la doctrine qu'il convainquit les esprits ; mais par la douceur on gagne les cœurs.

De là, double instruction. 1. Apprenons à estimer notre foi, pour laquelle François de Sales a si dignement com-

battu, et cultivons-la dans nous-mêmes comme il l'a cultivée dans les autres. 2. Traitons le prochain avec douceur : c'est par là que nous le corrigerons, plutôt que par une autorité dominante et par une sévérité outrée. Si nous sommes sévères, soyons-le plus pour nous-mêmes que pour les autres.

DEUXIÈME PARTIE. François de Sales, par l'union de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Église. Il l'a rétablie 1. par la douceur de sa doctrine, 2. par la douceur de sa conduite, 3. par la douceur de ses exemples.

1. Par la douceur de sa doctrine. Ce n'est pas qu'elle ne fût très-sévère dans ses maximes : mais l'onction qu'il y mettait, soit en prêchant, soit en conversant, soit en écrivant, lui donnait une grâce particulière, et la faisait recevoir avec plus de fruit.

2. Par la douceur de sa conduite dans le gouvernement des âmes : témoin cet ordre illustre de la Visitation qu'il a institué, et dont le principal esprit est un esprit de charité.

3. Par la douceur de ses exemples. La Providence l'a attaché à une vie, ce semble, assez commune, afin qu'elle nous devint imitable. Il a borné toute sa sainteté aux devoirs de son ministère, et c'est surtout dans les devoirs de notre condition que doit consister notre piété. Mais du reste, que cette parfaite observation des devoirs de chaque état coûte dans la pratique ! qu'il faut pour cela se faire de violences et remporter de victoires !

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

SUJET. *Je suis le plus petit dans la maison de mon père.*

C'est ce que disait Gédéon, et c'est ce qu'a dit après lui l'humble François de Paule. L'humilité fut son caractère, et doit faire le sujet de son panégyrique.

DIVISION. Espèce de combat entre Dieu et François de Paule. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde ; première partie : et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde. Dès l'âge de treize ans il se retira dans un désert, afin d'y mener une vie cachée, et d'y cacher son humilité même.

Cependant, après six années de retraite, sa sainteté malgré lui le fit connaître. Un grand nombre de disciples se joignirent à lui, et il devint fondateur d'un nouvel ordre dans l'Église. Mais de quel ordre ? d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité ; d'un ordre qu'il gouverna par le seul esprit de l'humilité ; d'un ordre qu'il distingua par le seul caractère de l'humilité.

Son nom se répandit dans les cours des princes. Un de nos rois l'appela auprès de lui, et il parut à la cour de France. Mais s'il entra à la cour, ce ne fut que par la porte de l'humilité ; s'il y demeura, ce ne fut que pour y exercer l'humilité ; s'il en sortit, il en remporta toute son humilité.

Ce fut par le même esprit d'humilité, que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce. Soyons humbles, par proportion, comme lui. L'humilité est l'abrégé de toute la perfection chrétienne, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertu qu'elle ne nous fasse acquérir.

DEUXIÈME PARTIE. Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence, pour glorifier saint François de Paule et pour le faire grand. Il l'a glorifié en deux manières : 1. par soi-même; 2. par le ministère des créatures.

1. Dieu l'a glorifié par soi-même, en lui communiquant deux des caractères les plus essentiels de sa divinité, savoir, la science et la puissance : la science, pour prévoir les choses futures, et pour découvrir les secrets des cœurs; la puissance, pour opérer les plus grands miracles. En combien d'occasions François de Paule a-t-il fait éclater ce don des miracles et ce don de prophétie?

2. Dieu l'a glorifié par le ministère des créatures. Tous les éléments lui ont obéi; toutes les puissances de la terre l'ont honoré, surtout Sixte IV, pape; Louis XI, roi de France; Charles VIII, successeur de Louis.

Mais si Dieu l'a tellement glorifié pendant sa vie, combien plus encore l'a-t-il glorifié après sa mort? Son sépulcre, selon l'expression du prophète, a été un des plus glorieux; et de quelle gloire jouit son âme bienheureuse dans le ciel? Telle est la véritable grandeur où nous devons aspirer. Nous ne devons pas souhaiter de briller dans le monde comme saint François de Paule : mais nous devons travailler à devenir grands comme lui auprès de Dieu et dans l'éternité.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

SUJET. *Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appela Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière.*

Voilà le véritable caractère de saint Jean-Baptiste, et sa principale fonction en qualité de précurseur. Il a été le témoin de Jésus-Christ, et il est venu pour cela.

DIVISION. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ : première partie. Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ. Ce divin précurseur a eu toutes les qualités d'un parfait témoin : 1. témoin fidèle et désintéressé; 2. témoin instruit et pleinement éclairé; 3. témoin sûr et irréprochable; 4. témoin zélé et ardent; 5. témoin constant et ferme.

1. Témoin fidèle et désintéressé. On voulut le reconnaître pour le Messie; mais il protesta hautement qu'il ne l'était point.

2. Témoin instruit et pleinement éclairé. Tout ce que nous savons de Jésus-Christ et tout ce que nous en devons savoir, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu sauveur.

3. Témoin sûr et irréprochable. C'était un saint, et réputé saint par les Juifs mêmes.

4. Témoin zélé et ardent. Avec quel zèle parlait-il aux Juifs, leur reprochant leur incrédulité et les appelant race de vipères! Il est venu avec l'esprit d'Élie.

5. Témoin constant et ferme. Depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère. Mourir comme il est mort pour la justice, c'était mourir en témoin de Jésus-Christ.

Rendons nous-mêmes témoignage à Jésus-Christ par l'observation de sa loi; et soyons des témoins fidèles, zélés, irréprochables et constants.

DEUXIÈME PARTIE. Témoignage de Jésus-Christ en faveur

de Jean-Baptiste. Le Sauveur du monde; pour honorer son précurseur, a rendu témoignage, 1. à la grandeur de sa personne; 2. à la dignité de son ministère; 3. à l'excellence de sa prédication; 4. à l'efficacité de son baptême; 5. à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence.

1. A la grandeur de sa personne. *Je vous dis en vérité : Parmi les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste.*

2. A la dignité de son ministère. *Je vous déclare que Jean est encore plus que prophète. Car c'est de lui qu'il est écrit : Voici mon ange que j'envoie devant vous, pour vous préparer la voie.*

3. A l'excellence de sa prédication. Toute l'excellence de la prédication consiste à éclairer et à toucher : or, selon le témoignage de Jésus-Christ, *Jean-Baptiste était un flambeau luisant et ardent.*

4. A l'efficacité de son baptême. Le Fils de Dieu voulut lui-même le recevoir.

5. A la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence. *Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? un roseau que le vent agite? un homme vêtu mollement?* Ainsi parlait le Sauveur du monde, pour faire connaître la constance de Jean, et sa vie austère et mortifiée.

Tachons, par la sainteté de nos mœurs, à mériter que Jésus-Christ nous reconnaisse un jour devant son Père; et craignons au contraire qu'il ne rende témoignage contre nous, par l'opposition qui se rencontrera entre notre conduite et celle de saint Jean.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

SUJET. *Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant.*

C'est ainsi que saint Pierre confessa le premier la divinité de Jésus-Christ; et c'est en conséquence de cette confession, aussi bien que pour son amour envers le Fils de Dieu, que Jésus-Christ l'établit chef de l'Église.

DIVISION. Foi de saint Pierre, opposée à notre infidélité : première partie. Amour de saint Pierre, opposé à notre insensibilité : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Foi de saint Pierre opposée à notre infidélité. Nous devons apprendre de lui deux choses : 1. à confesser comme lui la foi que nous avons dans le cœur; 2. à réparer comme lui par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi.

1. A confesser la foi que nous avons dans le cœur. La foi de saint Pierre fut une foi pratique qui se produisit par les œuvres; et la nôtre n'est qu'une foi oisive et sans action. La foi de saint Pierre fut une foi généreuse, en vertu de laquelle il abandonna tout ce qu'il possédait et tout ce qu'il était capable de posséder; et la nôtre ne nous fait renoncer à rien. La foi de saint Pierre fut une foi pleine de confiance, qui le fit marcher sur les eaux; et la nôtre s'étonne du moindre danger. La foi de saint Pierre fut une foi à l'épreuve de tout scandale; et le plus léger scandale déconcerta la nôtre. Ce n'est pas que la foi de cet apôtre fût d'abord parfaite, et nous en avons toutes les imperfections sans en avoir les perfections. Mais après tout, malgré les imperfections à quoi il était encore sujet, il confessa hautement Jésus-Christ, et le reconnut comme Dieu. Sans une confession haute et publique de notre foi, selon que les

occasions le demandent, il n'y a point de salut à espérer pour nous.

2. A réparer par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de courage dans la confession de notre foi. Saint Pierre renonça Jésus-Christ, et en combien de rencontres le renonçons-nous? Chute de saint Pierre qui doit nous faire trembler, et qui procéda de trois causes; savoir, de sa présomption, de son orgueil, et de son imprudence. Mais par quelle pénitence se releva-t-il d'une telle chute? Pénitence la plus prompte, la plus sincère, la plus constante. Si nous tombons comme lui, faisons pénitence comme lui.

DEUXIÈME PARTIE. AMOUR de saint Pierre opposé à notre insensibilité. Ce fut par son amour pour Jésus-Christ, que cet apôtre mérita l'entier accomplissement de la promesse que le Fils de Dieu lui avait faite, de lui confier le soin et la conduite de l'Église. Aussi le Sauveur du monde, avant que de l'établir pasteur de son troupeau, lui demanda-t-il par trois fois : *M' aimez-vous, et m' aimez-vous plus que les autres?* Amour de saint Pierre, 1. amour humble; 2. amour généreux.

1. Amour humble. Pierre ne répondit pas à Jésus-Christ, *Je vous aime plus que les autres*, mais simplement, *Je vous aime*, ne voulant pas se préférer à eux. Il ne répondit pas même absolument, *Je vous aime*, mais, *Vous savez que je vous aime*, comme se défiant de lui-même et de son propre sentiment. Enfin, il s'attrista voyant que Jésus-Christ lui demandait plusieurs fois : *M' aimez-vous?* car il commença à craindre en effet de n'aimer pas autant cet aimable maître qu'il le croyait.

2. Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, patient, héroïque. Fervent, avec quelle ardeur prêcha-t-il Jésus-Christ? patient, que n'eut-il point à souffrir pour le nom de Jésus-Christ? héroïque, quel martyre endura-t-il pour la cause de Jésus-Christ? Est-ce ainsi que nous aimons Dieu et Jésus-Christ? Avons-nous cet amour fervent? nous ne faisons rien pour Jésus-Christ, ou le peu que nous faisons, nous ne le faisons encore qu'avec froideur. Avons-nous cet amour patient? la moindre peine nous abat. Avons-nous cet amour héroïque? puisque les plus légères difficultés nous étonnent, peut-on penser que nous soyons dans la disposition de sacrifier notre vie? Ranimons dans nos cœurs ce saint amour; et si nous ne l'avons pas, demandons-le à Dieu.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE; SUR L'OBÉISSANCE A L'ÉGLISE.

SUJET. *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

C'est à cette Église dont saint Pierre a été le fondement que nous devons notre obéissance et une parfaite soumission.

DIVISION. Nous devons à l'Église une double obéissance : l'obéissance de l'esprit, pour croire les vérités qu'elle nous propose; première partie : l'obéissance du cœur, pour suivre les lois qu'elle nous impose; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Obéissance de l'esprit, pour croire les vérités que l'Église nous propose. Elle est la dépositaire, l'organe et l'interprète de la vérité. C'est à elle à nous mettre en main le sacré dépôt de la parole de Dieu, et à

nous l'expliquer; elle a pour cela un pouvoir qu'elle a reçu du Fils de Dieu. Or, elle ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de nous soumettre à ses décisions et de la croire. Ce qui faisait dire à saint Augustin qu'il ne croirait pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne l'y engageait. Et en effet, sans cette autorité de l'Église, il n'y aurait plus de règle fixe et certaine pour connaître le vrai sens de l'Évangile.

Maxime de saint Augustin sans laquelle on ne peut conserver dans l'Église de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. Maxime si nécessaire, que l'Église protestante elle-même en a reconnu la nécessité. Maxime qui présuppose l'infailibilité de l'Église, et d'où suit toujours l'obligation indispensable de lui obéir.

Quatre choses sur cette obéissance de l'entendement.

1. C'est, à proprement parler, cette obéissance qui nous unit à l'Église, et qui nous fait membres de son corps : exemple de Tertullien. 2. Sans cette obéissance, il ne sert à rien d'être extérieurement dans le corps de l'Église, car l'extérieur de la profession et du culte n'est point ce qui nous lie à l'Église : exemple des donatistes. 3. Cette obéissance a été de tout temps l'épreuve à quoi l'on a distingué les vrais fidèles : exemple des saints Pères, et en particulier de saint Jérôme. 4. Cette obéissance doit être une obéissance pratique, et non de paroles seulement. Voilà sur quoi nous serons jugés de Dieu. En vain aurons-nous pratiqué de bonnes œuvres, et marché dans la voie étroite : sans la soumission à l'Église nos œuvres sont inutiles; et l'on peut même dire que, pour certains esprits, la voie étroite est en partie de renoncer à leurs sentiments pour prendre ceux de l'Église. Il est vrai que l'Église est gouvernée par des hommes; mais elle n'en est pas moins infailible, puisque ces hommes sont conduits par l'esprit de Dieu.

DEUXIÈME PARTIE. Obéissance du cœur pour suivre les lois que l'Église nous impose. 1. L'Église est notre mère, donc elle a droit de nous commander; 2. ce qu'elle nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse; 3. nous ne pouvons violer ses commandements sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu; 4. la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Église, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage.

1. L'Église est notre mère, donc elle a droit de nous commander. La vérité de cette conséquence se découvre d'elle-même. Il n'y a eu que les hérétiques qui n'aient pas reconnu sur cela le pouvoir de l'Église par une prévention d'esprit; et il n'y a que les mauvais catholiques, qui, le reconnaissant, refusent de s'y soumettre par une dépravation de cœur.

2. Ce que l'Église nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse. Il faut bien que cela soit, puisque les ordres d'un père obligent un fils, sous peine de péché; puisque Jésus-Christ veut qu'on tienne pour païen et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Église; puisque le même Sauveur a donné pouvoir à son Église de nous excommunier, lorsque nous lui sommes rebelles. Ainsi en particulier saint Augustin a-t-il parlé du jeûne ordonné par l'Église, comme d'un jeûne de précepte. D'autant plus criminels quand nous désobéissons à cette mère, qu'elle ne nous commande rien que de raisonnable.

3. Nous ne pouvons violer les commandements de l'Église sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : car Dieu, dans sa loi, nous commande d'obéir à l'Église.

4. La témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Église, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage. Ceci ne regarde point ceux qui ont eu le malheur de naître dans l'hérésie, mais les catholiques. Quel autre esprit qu'un esprit de libertinage peut les porter à violer des préceptes dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Église a pris tant soin de proportionner à notre faiblesse? Honorons notre religion, en honorant l'Église, édifions nos frères nouvellement convertis, et soutenons par nos bons exemples ce que la grâce a fait en eux.

POUR LA FÊTE DE SAINT PAUL.

SUJET. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat.*

Voilà le ministère de ce grand apôtre : ministère qu'il a parfaitement soutenu.

DIVISION. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : pourquoi? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat; première partie : parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat; deuxième partie : parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat. Il avait été choisi de Dieu 1. pour confondre le judaïsme; 2. pour convertir la gentilité; 3. pour former le christianisme dès sa naissance. Or c'est de quoi il s'est pleinement acquitté.

1. Il a confondu le judaïsme : par où? par son exemple. Car lorsqu'il prêchait Jésus-Christ aux Juifs, sa prédication devait avoir d'autant plus de force, qu'il avait été lui-même un des plus ardents persécuteurs de l'Église chrétienne, et c'était aussi la preuve dont il se servait souvent.

2. Il a converti la gentilité. D'où vient qu'il a été appelé par excellence l'apôtre des Gentils. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il a établi l'empire de la foi.

3. Il a formé le christianisme, soit par les grands mystères qu'il nous a révélés, soit par les saintes règles de conduite qu'il nous a tracées dans ses divines épîtres. C'est là, tout mort qu'il est, qu'il nous prêche encore. Profitons de ses enseignements.

DEUXIÈME PARTIE. Saint Paul a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat : comment cela? par son désintéressement, qui a surtout consisté en trois choses :

1. Il exerça gratuitement le ministère dont Dieu l'avait chargé, ne demandant rien et n'acceptant rien. Or, qu'y a-t-il qui fasse plus d'honneur à l'Évangile que ce détachement?

2. Il ne se prêcha point lui-même, mais uniquement Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'il n'eut point en vue sa propre gloire, mais qu'il ne chercha que la gloire de Dieu et le salut des âmes : ne se prévalant point de ses talents naturels, fuyant les applaudissements des hommes, ne souffrant jamais que, sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement.

3. Il était aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres que par lui-même; ne se réjouissant pas moins des

succès des autres que des siens propres, et toujours content pourvu que Jésus-Christ fût annoncé et connu. C'est ainsi que les ministres évangéliques se rendent irréprochables, et c'est par là même qu'ils honorent, comme saint Paul, leur ministère.

TROISIÈME PARTIE. Saint Paul s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Double sacrifice qu'il commença dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, et qui a duré, sans parler de son martyre, autant que sa vie : l'un de patience; l'autre de pénitence.

1. Sacrifice de patience, par où il se dévoua aux persécutions des hommes pour le nom de son Dieu. Par quelles épreuves n'a-t-il pas passé? il nous l'apprend lui-même dans le récit qu'il fait de ses souffrances. Du reste, quelle différence entre cet apôtre et nous! Il s'est sacrifié dans son ministère, et nous nous épargnons dans le nôtre.

2. Sacrifice de pénitence. Ce n'était point assez pour saint Paul d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même, châtiant tous les jours son corps et le réduisant en servitude. Il se traitait de la sorte, premièrement pour son propre salut; secondement, ainsi qu'il le témoigne, pour toute l'Église. Deux grandes leçons pour nous. C'était un saint, et nous sommes pécheurs : nous devons donc encore bien plus faire pénitence que lui. C'était pour l'Église qu'il se mortifiait; il faut donc à son exemple sacrifier, dans notre profession, notre force, notre santé, notre vie, pour ceux que Dieu commet à nos soins, et dont il nous demandera compte.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE.

SUJET. *En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeait chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum; et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux.*

Cette femme, c'est Madeleine, qui nous donne ici le modèle d'une parfaite pénitence.

DIVISION. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte pour surmonter ces retardements si ordinaires aux pécheurs : première partie. Pénitence généreuse pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs : deuxième partie. Pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avait été la matière et le sujet de son péché : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Pénitence prompte. Dès qu'elle connut, elle ne délibéra point. Elle marcha, elle exécuta. Se convertir, ce n'est point raisonner, mais conclure et agir. On ne se convertit point sans connaître; mais aussi connaître, à l'égard des prédestinés, est le point décisif de la conversion.

Mais encore que connut Madeleine? Deux choses : 1. que cet homme qu'elle cherchait, était sauveur, et sauveur des âmes; 2. que ce sauveur était dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que cette maison était le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devait trouver l'auteur de son salut. Voilà ce qui la rendit si diligente et si active. Surtout, en connaissant, elle aima, et son amour acheva de la déterminer.

Appliquons-nous cet exemple. Nous savons qu'il faut

nous convertir, mais nous différons toujours. De nous représenter l'injustice et la témérité de ces retardements, c'est ce qui nous touche communément assez peu. Que nous manque-t-il donc pour devenir plus prompts et plus agissants? Un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine. Or à quoi tient-il que ce feu divin ne prenne dans nos cœurs? Madeleine connaissait-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connaissons; et même ne peut-on pas dire que nous le connaissons mieux qu'elle ne le devait alors connaître? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire.

DEUXIÈME PARTIE. Pénitence généreuse. Le plus grand obstacle que la pénitence ait à vaincre, c'est le respect humain : Mais Madeleine sut bien le surmonter. Elle ne craignit point de se produire au milieu d'une assemblée. Elle quitta, pour ainsi dire, le luxe d'une mondaine; mais elle en retint tout le front; ou elle convertit l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence.

Mais à quel respect humain pouvait-elle être sensible, puisque c'était une pécheresse déjà connue? Il est vrai, c'était une pécheresse connue : mais quel est l'effet du péché? de nous rendre honteux pour le bien, autant que nous sommes hardis pour le mal. Or, c'est cette honte que Madeleine eut à surmonter, et qu'elle surmonta. La pénitence, par un effet tout contraire, la rendit honteuse pour le mal, et hardie pour le bien.

Soyons bien persuadés de cette maxime, que quand le respect humain nous dominera, nous ne serons point propres pour le royaume de Dieu. Disons comme l'apôtre : *Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. Y a-t-il un respect humain que nous ne surmontions pour une fortune temporelle? comment trouvons-nous si difficile pour Dieu, ce qui nous devient si facile pour un intérêt périssable?*

TROISIÈME PARTIE. Pénitence efficace. L'efficacité de la pénitence, selon saint Paul, consiste à faire servir pour Dieu ce qu'on a fait servir pour le péché. Or, telle est la pénitence de Madeleine. Elle emploie ses yeux à pleurer, ses cheveux à essuyer les pieds de Jésus-Christ, ses mains à répandre sur les pieds de ce même Sauveur les liqueurs précieuses et les parfums dont elle se servait pour contenter ses sens.

Voilà pour tant de femmes du monde la solide preuve d'une sincère conversion, faire à Dieu le sacrifice de tout ce qui a servi à l'offenser; toute autre marque est équivoque et trompeuse. Comment détruire le péché, lorsqu'on n'en veut pas couper la racine?

Parce que la pénitence de Madeleine fut efficace, ce fut une pénitence durable; et moins cette sainte pénitente s'épargna dans toute la suite de sa vie, plus elle goûta cette paix intérieure dont la grâce la remplit lorsque le Fils de Dieu lui dit, en lui remettant ses péchés : *Allez en paix.* C'est ce que nous éprouverons nous-mêmes; Dieu, dans notre pénitence, nous rendra aimable ce qui paraissait d'abord insupportable à la nature.

POUR LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

SUJET. *Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

C'est ce que disait l'apôtre aux chrétiens de Corinthe, et ce qui convient parfaitement à saint Ignace.

DIVISION. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace : première partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace. 1. Fidélité envers l'Église; 2. fidélité envers Ignace même.

1. Fidélité de Dieu envers l'Église, pour l'intérêt de laquelle il suscita Ignace, en lui inspirant le dessein d'une vie apostolique : c'était un temps où l'hérésie s'élevait de toutes parts; et Dieu, pour la combattre et pour défendre son Église, appela saint Ignace. Voilà ce qui a rendu les enfants d'Ignace si odieux à tous les hérétiques : haine dont ils doivent se glorifier. Quelle était la source la plus commune des désordres qui régnaient dans l'Église? L'ignorance des vérités de la foi. Dieu donc envoya Ignace pour enseigner, et par lui-même et par ses successeurs, pour catéchiser, pour instruire la jeunesse, pour ouvrir des écoles publiques, où l'on apprit, non point précisément les sciences profanes, mais la science du salut.

2. Fidélité de Dieu envers Ignace, le rendant capable de soutenir une si sainte entreprise, et par les dons extraordinaires de la grâce, le mettant en état de l'exécuter. C'était un homme sans lettres et sans études; mais Dieu tout à coup l'éclaira dans sa retraite, et lui communiqua les plus sublimes connaissances. Non-seulement Ignace fut éclairé d'en haut pour lui-même, mais pour la conduite des autres : il n'y a, pour en être convaincu, qu'à lire ce livre admirable des *Exercices qu'il composa. C'était un étranger, un mendiant, un inconnu; mais Dieu lui promit de lui être propice à Rome, et il le fut.* Cependant le ciel permit qu'Ignace fût persécuté : il est vrai; mais être persécuté pour la justice, et tirer de ses persécutions de nouveaux avantages pour faire connaître et aimer Dieu, ne sont-ce pas des grâces et des effets de la fidélité de Dieu? En quel état que nous soyons, si c'est Dieu qui nous y engage, il nous y soutiendra.

DEUXIÈME PARTIE. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Fidélité nécessaire, et sans laquelle il ne pouvait être un parfait ministre du Dieu vivant. Fidélité qui se réduisit à deux choses : 1. au soin qu'il prit d'acquiescer toutes les dispositions requises pour son ministère; 2. au zèle qu'il fit paraître dans l'exercice de son ministère.

1. Soins qu'il prit d'acquiescer toutes les dispositions requises pour son ministère. Ce fut en effet pour cela qu'Ignace travailla d'abord à acquiescer toutes les vertus que demande le ministère évangélique, surtout une parfaite mortification. Comment se traita-t-il dans la grotte de Manrèze? Ce fut pour cela qu'à l'âge de trente-trois ans, il s'abaissa jusqu'à se renfermer avec des enfants dans une école, pour y apprendre les lettres; pour cela qu'il vint continuer ses études à Paris, mendiant lui-même son pain de porte en porte, afin de fournir à sa subsistance. Chose merveilleuse! c'est là que ce zélé disciple devint bientôt maître, et qu'il jeta les premiers fondements de son institut en s'associant des compagnons.

2. Zèle qu'il fit paraître dans l'exercice de son ministère. Sans parler de tout le reste, il suffit de considérer cette compagnie dont il forma le dessein, dont il fut l'instituteur et le conducteur, et dont l'unique fin est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Dire d'Ignace qu'il a été le fondateur de la Compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'é-

loge complet de son zèle; car c'est donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié encore par tant de missionnaires, de prédicateurs, de directeurs des consciences, de savants hommes, de martyrs. Soyons fidèles à Dieu comme ce grand saint, en remplissant les devoirs de notre état. La fidélité de Dieu consiste à nous donner sa grâce; et notre fidélité doit consister à agir avec la grâce de Dieu.

POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES; SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

SUJET. *Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.*

Ce pauvre, c'est François priant dans l'église de Portiuncule, et demandant à Jésus-Christ, par l'intercession de Marie, une indulgence plénière pour tous les pécheurs qui visiteraient cette église avec les dispositions convenables.

DIVISION. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : première partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par les plus puissants motifs : deuxième partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de l'un et de l'autre, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. François qui prie pour les pécheurs, et qui par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : car qu'était-ce que François ? 1. Un pauvre volontaire, 2. un pauvre crucifié; 3. un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain.

1. Un pauvre volontaire, un pauvre évangélique, instituteur d'un ordre de pauvres, parfaits imitateurs de la pauvreté de Jésus-Christ. En fallait-il davantage pour lui faire trouver grâce auprès de Dieu, qui se plaît à écouter jusqu'aux simples désirs des pauvres ?

2. Un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre revêtu de la mortification de Jésus-Christ, jusqu'à porter les stigmates de ce Dieu sauveur. Quelle austérité de vie, quels jeûnes, quel renoncement à tous les plaisirs ! Esprit de pénitence qu'il a laissé en héritage à ses enfants. Or, combien Dieu devait-il être touché de la prière d'un homme en qui il découvrait des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils ! Jésus-Christ prie pour nous dans le ciel, en montrant à son Père les cicatrices de ses plaies ; et François priait sur la terre, en montrant à Dieu les mêmes blessures imprimées sur son corps.

3. Un pauvre désintéressé. Pour qui adressait-il ses vœux au ciel ? Pour les autres et non pour lui-même. Nos prières n'ont pas la même efficacité auprès de Dieu, parce que nous ne sommes ni pauvres de cœur, comme saint François, ni crucifiés au monde, ni charitables, ni désintéressés.

DEUXIÈME PARTIE. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par deux grands motifs : 1. motif de piété maternelle ; 2. motif d'intérêt propre.

1. Motif de piété maternelle envers saint François : car la mère de Dieu ne devait-elle pas spécialement chérir un homme qui faisait une profession particulière de l'aimer, et qui, dans l'église de Portiuncule, voulait contracter une alliance étroite avec elle, en se dévouant à son service, et la choisissant pour chef de son ordre ? Quand donc François, à la tête de ses enfants, priait au pied de l'autel, Marie, prosternée devant le trône du Seigneur, lui présentait elle-même leur prière.

2. Motif d'intérêt propre. De quoi s'agissait-il dans la concession de l'indulgence que demandait saint François ? L'église de Portiuncule, érigée sous le nom de Marie et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges, était dans un abandon qui la déshonorait, et il était question de la mettre dans un nouveau lustre, en y attirant les peuples et en y rétablissant le culte de la reine du ciel. De plus, il s'agissait de favoriser un ordre qui, de tous les ordres de l'Église, devait être un des plus ardens défenseurs des privilèges de cette vierge, surtout de son immaculée conception. Ce n'est point en vain qu'on honore Marie et qu'on se confie en elle, lorsque ce n'est point un stérile honneur qu'on lui rend, ni une confiance présomptueuse qu'on a dans sa médiation.

TROISIÈME PARTIE. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de Marie et de saint François, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables. Entre les autres indulgences, celle-ci est une des plus authentiques et des plus assurées ; 1. parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ ; 2. parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains ; 3. parce que c'est une indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes.

1. Indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ : donc indulgence qui doit être infaillible. François néanmoins en communiqua avec le souverain pontife, car tel est l'ordre et l'esprit de Dieu, que toute révélation soit soumise au tribunal et au jugement de l'Église. En quoi la conduite de saint François condamne bien celle des hérétiques, qui ne veulent s'en rapporter qu'à eux-mêmes.

2. Indulgence attestée par des miracles certains, quoi qu'en puissent dire ces prétendus esprits forts qui demandent des miracles pour croire, et qui ne veulent croire nul miracle.

3. Indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes : c'est ce qu'ont éprouvé tant de pécheurs convertis, tant de chrétiens lâches excités et ranimés, tant de justes même sanctifiés. Du reste, pour gagner cette indulgence plénière, il faut renoncer pleinement au péché, et voilà pourquoi il y en a très-peu à qui elle soit appliquée. Ne négligeons rien pour profiter d'un avantage si précieux.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

SUJET. *Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté ?*

Quoique cet éloge ne convienne proprement qu'à Dieu, on peut dire néanmoins, par proportion, que, de tous les saints, il n'y en a point eu de plus grand ni de plus magnifique dans sa sainteté que saint Louis.

DIVISION. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté : première partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté. En effet, sa grandeur n'a servi qu'à le rendre, 1. humble devant Dieu avec plus de mérite ; 2. charitable envers le

prochain avec plus d'éclat; 3. sévère à soi-même avec plus de force et vertu.

1. Humble devant Dieu. Tout roi qu'il était, il ne se considéra que comme un sujet né pour dépendre de Dieu et pour obéir à Dieu; et il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi : de là procédait ce zèle admirable qu'il eut pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et de son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'Évangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Église, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévorait; or ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il était soutenu de la puissance royale.

2. Charitable envers le prochain, rendant lui-même justice à tout le monde, se familiarisant avec les pauvres, portant en terre les corps de ses soldats tués dans une sanglante bataille, fondant des hôpitaux sans nombre. Or, à tout cela, combien lui servit le pouvoir que lui donnait la dignité de roi?

3. Sévère à soi-même. Austérité qui, dans le rang où le ciel l'avait fait naître, doit être regardée comme un miracle de la grâce. Car quel miracle qu'un roi couvert du cilice, atténué de jeûnes, couché sur le sac et la cendre, toujours appliqué à combattre ses passions et à mortifier ses désirs! Voilà notre condamnation. Saint Louis s'est sanctifié jusque sur le trône : qui peut donc nous empêcher, chacun dans notre état, de nous sanctifier?

DEUXIÈME PARTIE. Saint Louis a été un grand roi, parce

qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité. Il a été grand dans la guerre, grand dans la paix, grand dans l'adversité, grand dans la prospérité, grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers; et c'est à quoi lui a servi sa sainteté.

1. Grand dans la guerre et dans la paix. Il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté, et il n'a point aimé la guerre pour satisfaire son ambition. Qui le rendait si intrépide et si fier dans les combats? c'était le zèle de la cause de Dieu qu'il défendait.

2. Grand dans l'adversité. Exemple de sa prison, où sa seule sainteté put si bien le soutenir.

3. Grand dans la prospérité. Jamais la France n'avait été plus florissante, ni le peuple plus heureux, parce que saint Louis se faisait une religion de contribuer à la félicité de ses sujets.

4. Grand dans le gouvernement de ses États. Jaloux par piété d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, craindre et aimer. Divers exemples.

5. Grand dans sa conduite avec les étrangers. C'était, dans le monde chrétien, le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissaient entre les têtes couronnées. De toutes parts on avait recours à lui, parce qu'on connaissait sa probité et son incorruptible équité. Exemples.

Fausse idée des libertins, qui se persuadent qu'en suivant les règles de la sainteté évangélique, on ne peut réussir dans le monde.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.		Pages.
SUITE DES DOMINICALES.			
Sermon pour le V ^e dimanche après Pâques, <i>Sur la prière.</i>	1	Sermon pour le XX ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur le Zèle pour l'honneur de la Religion.</i>	193
Sermon pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension, <i>Sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu.</i>	12	Sermon pour le XXI ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur le Pardon des injures.</i>	203
Sermon pour le dimanche dans l'octave du saint Sacrement, <i>Sur la fréquente communion.</i>	22	Sermon pour le XXII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Restitution.</i>	213
Sermon pour le III ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la sévérité chrétienne.</i>	31	Sermon pour le XXIII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur le Désir et le Dégoût de la communion.</i>	223
Sermon pour le IV ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur les OEuvres de la Foi.</i>	40	Sermon pour le XXIV ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur le Jugement de Dieu.</i>	232
Sermon pour le V ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la vraie et la fausse Piété.</i>	49	Homélie sur l'évangile de l'Aveugle-né. . . .	242
Sermon pour le VI ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Tempérance chrétienne.</i>	59	MYSTÈRES.	
Sermon pour le VII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'Hypocrisie.</i>	68	Avertissement	252
Sermon pour le VIII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'Aumône.</i>	77	Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ. . . .	253
Sermon pour le IX ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur les Remords de la conscience.</i>	86	Sermon sur la Circoncision de Jésus-Christ	263
Sermon pour le X ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'État de la vie et le soin de s'y perfectionner.</i>	96	Sermon sur l'Épiphanie.	273
Sermon pour le XI ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Médisance.</i>	103	Sermon sur la Passion de Jésus-Christ. . . .	284
Sermon pour le XII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Charité du prochain.</i>	113	Sermon pour le dimanche de Pâques, <i>Sur la Résurrection de Jésus-Christ.</i>	322
Sermon pour le XIII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Confession.</i>	123	Sermon sur l'Ascension de Jésus-Christ. . . .	338
Sermon pour le XIV ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'Éloignement et la Fuite du monde.</i>	132	Sermon pour la Fête de la Pentecôte.	348
Sermon pour le XV ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Crainte de la mort.</i>	143	Sermon sur la très-sainte Trinité.	358
Sermon pour le XVI ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'Ambition.</i>	153	Sermon sur le très-saint Sacrement.	366
Sermon pour le XVII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur le Caractère du chrétien.</i>	162	Sermon sur la Conception de la Vierge. . . .	374
Sermon pour le XVIII ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur la Rechute dans le péché.</i>	171	Sermon sur l'Annonciation de la Vierge. . . .	387
Sermon pour le XIX ^e dimanche après la Pentecôte, <i>Sur l'Éternité malheureuse.</i>	182	Premier Sermon sur la Purification de la Vierge.	407
		Deuxième Sermon sur le même sujet.	417
		Troisième Sermon sur le même sujet.	428
		Sermon sur l'Assomption de la Vierge. . . .	442
		Autre Sermon pour la Fête de l'Assomption de la Vierge, <i>Sur la dévotion à la Vierge.</i>	451
		Sermon pour la Fête de tous les Saints. . . .	462
		Sermon pour le jour de la commémoration des Morts.	482
		Sermon pour l'ouverture du Jubilé.	493
		PANÉGYRIQUES.	
		Sermon pour la Fête de saint André.	503
		Sermon pour la Fête de saint François Xavier.	512
		Sermon pour la Fête de saint Thomas, apôtre.	523

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
Sermon pour la Fête de saint Étienne. . . .	533	Sermon pour la Fête de saint Pierre. . . .	595
Sermon pour la Fête de saint Jean l'évangé-		Sermon pour la Fête de saint Paul. . . .	613
liste	543	Sermon pour la Fête de sainte Madeleine. .	623
Sermon pour la Fête de sainte Geneviève.	553	Sermon pour la Fête de saint Ignace de	
Sermon pour la Fête de saint François de		Loyola.	632
Sales.	564	Sermon pour la Fête de Notre-Dame des	
Sermon pour la Fête de saint François de		Anges.	642
Paule.	575	Sermon pour la Fête de saint Louis, roi de	
Sermon pour la Fête de saint Jean-Bap-		France.	652
tiste.	585	Analyse des Sermons.	662

FIN DE LA TABLE.

